

RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2003

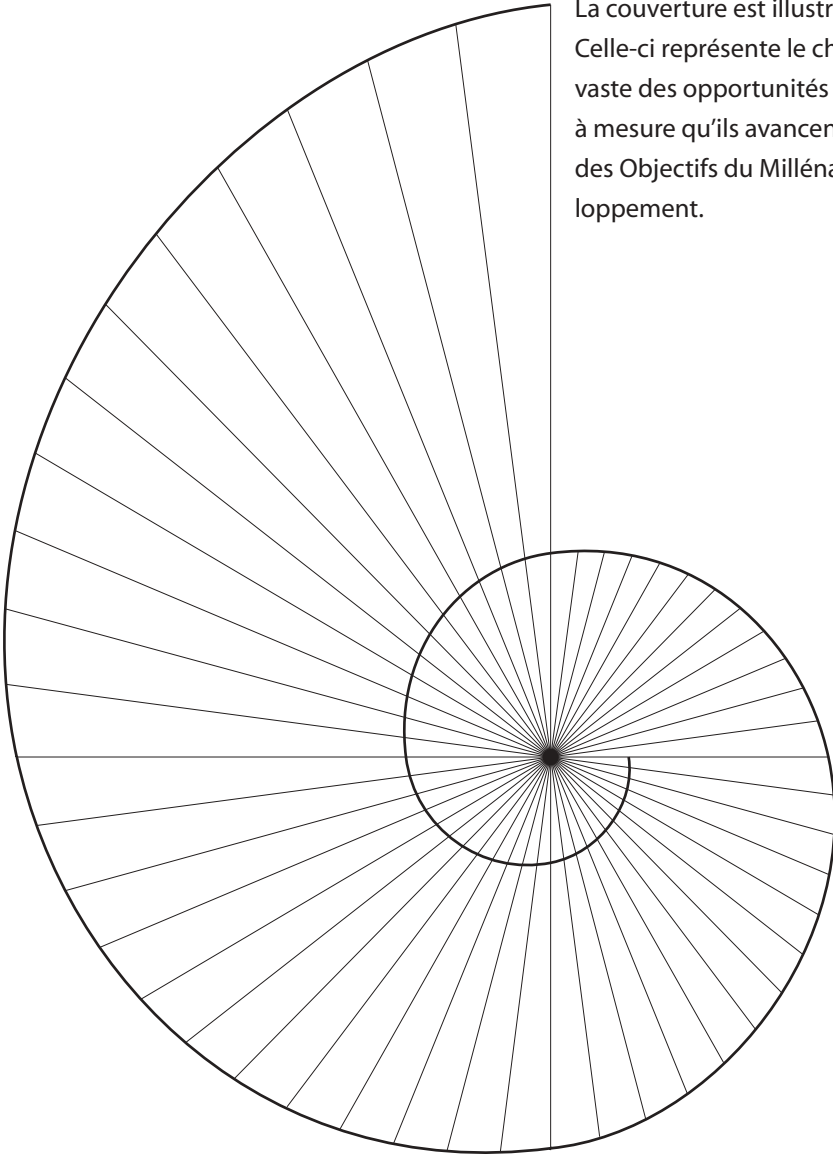
Les Objectifs du Millénaire
pour le développement :
Un pacte entre les pays
pour vaincre la pauvreté
humaine



Publié pour le
Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD)
par

 **ECONOMICA**

49, rue Héricart, 75015 Paris



La couverture est illustrée par une spirale. Celle-ci représente le champ toujours plus vaste des opportunités offertes aux pays, à mesure qu'ils avancent vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA RÉDACTION DU
Rapport mondial sur le développement humain 2003

Directrice et rédactrice en chef
Sakiko Fukuda-Parr

Conseillère spéciale
Nancy Birdsall

Équipe du PNUD

Silva Bonacito, Emmanuel Boudard, Carla De Gregorio, Haishan Fu (directrice des statistiques), Claes Johansson, Christopher Kuonqui, Santosh Mehrotra, Tanni Mukhopadhyay, Omar Noman (directeur adjoint), Stefano Pettinato, David Stewart, Aisha Talib, Nena Terrell et Emily White

Principaux consultants

Nancy Birdsall, Fernando Calderón, Isidoro P. David, Angus Deaton, Diane Elson, Richard Jolly, James Manor, Ann Pettifor, Sanjay Reddy et Frances Stewart

Conseiller statistique : Tom Griffin

Assistance éditoriale : Charis Gresser et Bruce Ross-Larson

Maquette : Gerald Quinn

Traduction : Architexte (Paris)

Avec la contribution exceptionnelle de
Jeffrey Sachs

Les rédacteurs ont travaillé en étroite collaboration avec
l'Équipe du Projet du Millénaire

John McArthur (directeur), Chandrika Bahadur, Michael Faye, Margaret Kruk, Guido Schmidt-Traub et Thomas Snow, ainsi que

les principaux contributeurs et coordinateurs des équipes de travail du Projet du Millénaire

Jhoney Barcarolo, Nancy Birdsall, Kwesi Botchwey, Mushtaque Chowdhury, Prarthna Dayal, Lynn Freedman, Pietro Garau, Caren Grown, Amina Ibrahim, Calestous Juma, Yolanda Kakabadse Navarro, Alec Irwin, Zahia Khan, Jim Kim, Yee-Cheong Lee, Roberto Lenton, Ruth Levine, Don Melnick, Patrick Messerlin, Eva Ombaka, Joan Paluzzi, Mari Pangestu, Geeta Rao Gupta, Allan Rosenfield, Josh Ruxin, Pedro Sanchez, Sara Scherr, Elliott Sclar, Burton Singer, Smita Srinivas, M.S. Swaminathan, Paulo Teixeira, Awash Teklahaimanot, Ron Waldman, Paul Wilson, Meg Wirth, Albert Wright et Ernesto Zedillo

Copyright © 2003
Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD)
1 UN Plaza, New York, New York, 10017, États-Unis

Publié par
ECONOMICA
49, rue Héricart
75015 Paris
France

ISBN 2-7178-4700-6

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie), partiellement ou totalement, le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Maquette et couverture : Gérald Quinn, Quinn Information Design, Cabin John, Maryland (États-Unis)

Préface

Ce rapport traite d'une idée simple, qui répond à une exigence de notre temps : les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces Objectifs, au nombre de huit, ont été conçus à partir d'un texte historique : la Déclaration du Millénaire, adoptée par 189 pays lors du Sommet du Millénaire, organisé en septembre 2000 sous l'égide des Nations Unies. Ils vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à la scolarisation dans le primaire de tous les garçons et de toutes les filles d'ici 2015, en passant par l'arrêt de la propagation du VIH/sida. Aujourd'hui, ils transforment la manière d'envisager le développement : partout dans le monde, gouvernements nationaux, organismes d'aide et mouvements de la société civile ont entrepris de réorienter leurs activités en fonction de ces Objectifs.

Cependant, au-delà des engagements de principe, ce rapport montre très clairement que, dans la pratique, les retards s'accumulent déjà. C'est l'un des constats incontestables de ce rapport. En prenant le monde dans son ensemble, il apparaît certes que l'on est sur la bonne voie pour atteindre certains des Objectifs. Cependant, si l'on examine la situation région par région ou pays par pays, il est clair que le travail qui reste à faire est considérable. Au cours de la dernière décennie, la pauvreté s'est aggravée dans plus de 50 pays. Dans beaucoup d'autres, l'espérance de vie s'amenuise sous l'effet du VIH/sida. Certains de ceux dont les résultats sont les plus alarmants – et qui sont souvent déchirés par les conflits – voient leurs taux de scolarisation se réduire et l'accès aux soins de santé de base chuter. Presque partout, enfin, l'environnement se dégrade.

Dans la partie centrale du rapport, les auteurs identifient les problèmes les plus graves, analysent ce qu'il faut faire pour inverser les régressions et présentent des propositions concrètes sur la manière d'accélérer les progrès dans tous les pays, de sorte d'atteindre la totalité des Objectifs. Ce faisant, ils montrent aussi, de façon convaincante, pourquoi, même dans les pays les plus pauvres, on peut toujours espérer y parvenir. Cependant, même si les Objectifs situent le développement dans un cadre nouveau, qui exige des résultats et implique que les responsables rendent compte de leurs actions, ils ne constituent pas un instrument de programmation. Par ailleurs, la volonté politique et l'inventivité qui président à toute tentative d'atteindre les objectifs ne peuvent être opérantes qu'à condition de déboucher sur des stratégies nationales de développement dont les populations se sentiront maîtresses – stratégies qui doivent s'appuyer sur de solides connaissances scientifiques, des moyens économiques appropriés et une gouvernance alliant transparence et sens des responsabilités.

C'est la raison pour laquelle ce rapport propose un *Pacte du Millénaire pour le développement*. Ce texte s'appuie sur l'engagement pris par les dirigeants du monde entier en 2002, lors de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement : constituer « un nouveau partenariat entre pays développés et en développement ». Un partenariat dont l'objectif est simple : mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire. Ce pacte trace un cadre général énonçant comment il est possible d'ajuster les stratégies nationales de développement, ainsi que le soutien provenant des donateurs, des organisations internationales et d'autres acteurs, de sorte de mieux répondre à la nature et à l'ampleur des défis que représentent les Objectifs. Il définit en outre les responsabilités de chacune des parties : il revient aux pays pauvres d'adopter des réformes audacieuses et aux pays donateurs de se rapprocher d'eux et de soutenir ces efforts.

Il ne s'agit pas de proposer une énième nouvelle vision, pas plus qu'une solution universelle aux problèmes du monde en développement : trop de projets de ce type ont fini aux oubliettes au cours des cinquante dernières années. Le Pacte du Millénaire pour le développement cherche plutôt à mettre en lumière les domaines clefs d'intervention qui devraient guider les efforts nationaux et l'appui de la communauté internationale en direction de ces Objectifs. Ces domaines d'intervention vont de la gouvernance démocratique à la stabilité économique, en passant par les actions en faveur de la santé et de l'éducation. Dans les pays à revenu intermédiaire, ces mesures devraient être intégrées aux processus budgétaires habituels et aux stratégies de développement à long terme. Dans les pays les plus pauvres, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) sont probablement l'instrument le plus approprié à cette fin. Il n'y a pas lieu de chercher la nouveauté à tout prix ou de faire peser un fardeau supplémentaire sur des autorités nationales déjà surchargées, mais de proposer des idées concrètes pour que les nobles paroles de la Déclaration du Millénaire – placer la pauvreté en tête des préoccupations mondiales – trouvent un écho dans des plans d'action véritables, dont les pays concernés puissent se sentir pleinement responsables, afin que ces paroles deviennent réalité.

Il existe de bonnes raisons – d'ordre technique – pour ce faire. Comme ce rapport le montre sans ambiguïté, non seulement les Objectifs concourent au développement humain, mais ils peuvent aussi être atteints, à condition que l'on y consacre des politiques pertinentes et des ressources suffisantes. Cependant, leur véritable force est de nature politique : il s'agit de la première vision globale du développement qui bénéficie de l'aval politique de la

planète entière, tout en se concentrant clairement sur les êtres humains les plus pauvres et en se donnant les moyens d'agir directement en faveur de ces populations.

Les pauvres sont préoccupés par ce qu'il advient de leur niveau de revenu. Les pauvres sont préoccupés par la question de savoir si leurs enfants iront à l'école. Ils sont préoccupés par les discriminations dont leurs filles pourraient être victimes dans leur accès à l'instruction. Ils se préoccupent énormément des pandémies et des maladies infectieuses telles que le VIH/sida, qui ravagent des communautés entières, en Afrique notamment. Et ils se préoccupent beaucoup de leur environnement et de la possibilité de disposer d'eau potable et d'installations sanitaires appropriées. À l'heure où la démocratie gagne l'ensemble du monde en développement, les pauvres peuvent enfin faire davantage que se préoccuper de ces questions.

Dans un sens très concret, les Objectifs constituent un manifeste en faveur du développement destiné aux gens ordinaires, partout dans le monde. Ils forment de façon synthétique des enjeux mesurables et délimités dans le temps, que chacun peut aisément comprendre. Plus encore, tout individu, sous réserve de disposer des données appropriées, peut désormais demander des comptes à ses gouvernants et à la communauté internationale au regard de ces Objectifs.

Pourquoi est-ce important ? Parce que, si le Pacte du Millénaire pour le développement traite principalement des sept premiers Objectifs et de la manière dont ils s'appliquent aux pays en développement, on peut affirmer sans crainte d'exagérer que le succès ou l'échec global du nouveau partenariat que le monde s'efforce de bâtir dépendra de la capacité à réaliser – ou non – le huitième objectif : celui qui énonce les engagements des pays riches à aider les pays pauvres qui se lancent de bonne foi dans des réformes économiques, politiques et sociales.

Réorienter les ressources nationales pour atteindre les cibles déclinées en fonction des Objectifs du Millénaire pour le développement, accroître ces ressources, renforcer la gouvernance et les institutions, adopter des politiques économiques et sociales raisonnées : tous ces efforts sont nécessaires pour concrétiser les Objectifs, mais loin d'être suffisants. C'est l'une des conclusions essentielles de cet ouvrage. Le *Rapport mondial sur le développement humain* regorge d'exemples de pays modèles sur le plan des réformes, mais qui ne parviennent pas à dégager de croissance forte du fait de leur isolement géographique, d'environnements hostiles ou d'autres handicaps. Cela signifie qu'un soutien extérieur conséquent, bien au-delà du niveau actuel, est indispensable pour leur permettre d'avancer sur la voie du développement.

Les initiatives de longue haleine pour réduire de moitié l'incidence de la faim et de la pauvreté sont vouées à l'échec s'il n'y a pas de restructuration fondamentale du système mondial des échanges – en particulier dans l'agriculture. Il importe notamment que les pays riches renon-

cent à leurs subventions, abaissent les droits de douane et instaurent des règles du jeu plus équitables. Le combat contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies se soldera par une défaite si l'on ne parvient pas à fournir aux pays pauvres des médicaments et vaccins essentiels en quantité suffisante et à des prix abordables. Certains des pays les plus pauvres ne pourront jamais assainir durablement leurs finances publiques sans un allègement plus important et plus systématique de leur dette. Enfin, et surtout, il faut garder à l'esprit que les estimations chiffrant à 50 milliards de dollars par an le surcroît d'aide au développement nécessaire pour atteindre les Objectifs constituent un minimum. Et que ces estimations supposent un redéploiement de grande ampleur des ressources nationales et des autres moyens de financement, ainsi qu'un meilleur accès à ces ressources et moyens.

Les Objectifs procèdent d'un concept primordial : mieux maîtriser la mondialisation pour la mettre au service des pauvres. Pour que ce concept devienne réalité, ces Objectifs doivent être considérés comme un tout indivisible. C'est un ensemble porteur d'une promesse sans précédent : améliorer le développement humain sur toute la planète. Et une promesse que tous les pays du globe se sont engagés à tenir. Le défi consiste à rappeler leur promesse à ces pays et à les aider à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Chaque édition du *Rapport mondial sur le développement humain* est le fruit d'un travail collectif, qui bénéficie de l'aide et des compétences, non seulement d'une équipe soudée et dévouée, mais aussi d'un cercle beaucoup plus large d'amis et de conseillers. Cette année, ce cercle a été beaucoup plus étendu qu'auparavant. Le PNUD a en effet pu s'inspirer des premiers travaux entrepris par le Projet du Millénaire, qui réunit plus de 300 décideurs politiques, praticiens et experts du monde entier. Les membres de ce réseau consacrent leur temps, leur savoir et leur dynamisme à un effort sur trois ans visant à cartographier les nouvelles stratégies destinées à aider les pays du monde à atteindre les Objectifs.

Comme ceux qui l'ont précédé, le présent rapport constitue une analyse menée en toute indépendance, afin de faire progresser le débat sur le développement humain. Il ne s'agit pas d'une déclaration formelle énonçant la politique des Nations Unies ou du PNUD. Néanmoins, parce qu'il brosse le tableau des principaux obstacles et des principales opportunités liés au développement sur les dix prochaines années, nous pensons qu'il contribue à définir un programme ambitieux pour le PNUD et pour nos partenaires de développement au cours des mois et des années à venir.



Mark Malloch Brown
Administrateur du PNUD

Les analyses et les recommandations exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour le développement, de son conseil d'administration ou de ses États membres. Le *Rapport mondial sur le développement humain* est une publication indépendante réalisée pour le compte du PNUD. Il est le fruit de la collaboration entre des consultants, des conseillers éminents et l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain*. Ces travaux ont été dirigés par Sakiko Fukuda-Parr, Directrice du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Remerciements

L'élaboration de ce rapport n'aurait pas été possible sans la contribution généreuse d'un grand nombre de personnes et d'organismes.

L'équipe qui a rédigé cet ouvrage exprime sa gratitude particulière à la Campagne de promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement, dirigée par Eveline Herfkens, au Projet du Millénaire, dirigé par Jeffrey Sachs, ainsi qu'à l'Initiative de suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle nationale, sous l'autorité de Jan Vandemoortele, pour l'étroite coopération dont ces trois organismes ont fait preuve.

CONTRIBUTIONS

Ont contribué aux recherches générales qui ont nourri ce rapport : Nancy Birdsall et Michael Clemens, Fernando Calderón et Christopher Pinc, Isadoro P. David, Angus Deaton, Richard Jolly, James Manor, Ann Pettifor et Romilly Greenhill, Sanjay Reddy et Camelia Miniou, ainsi que Frances Stewart.

Ont contribué aux études nationales thématiques commandées pour les besoins de cet ouvrage : Halis Akder, Gustavo Arriola, Nirupam Bajpay, Edgar Balsells, Shuming Bao, Prosper Backiny-Yetna, Siaka Coulibaly, Michael Faye, Juan Alberto Fuentes, Ricardo Fuentes, John McArthur, Carlos Alonso Malaver, Rosane Mendonça, Solita T. Monsod, Toby T. Monsod, Andrés Montes, Marc Raffinot, Lucía Mina Rosero, Jeffrey Sachs, Alfredo Sarmiento, Thomas Snow, Irena Topinska, Sandra Álvarez Toro, Wing Woo et Natalia Zubarevich.

Le Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'environnement, du Bureau de la politique de développement du PNUD, a apporté des contributions particulières au chapitre sur l'environnement. C'est notamment le cas de Peter Hazelwood, Susan McDade, Charles McNeill, Alvaro Umana et Jake Werksman, sous la houlette de

Karen Holmes.

Plusieurs institutions et entités ont généreusement partagé avec nous les résultats et les informations dont elles disposaient. C'est le cas de la Banque mondiale, du Bureau du Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, du Bureau international du travail, du Center for International Comparisons (université de Pennsylvanie), du Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique, du Centre des Nations Unies pour les établissements humains, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de la Division de la population des Nations Unies, de la Division de statistique des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Institut international d'études stratégiques, de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, de la Luxembourg Income Study, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, de l'Organisation mondiale de la santé, du Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Section des traités du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, de Statistique Canada, du Stockholm International Peace Research Institute, de l'Union internationale des télécommunications et de l'Union interparlementaire.

Le chapitre 2 a bénéficié des cartes nationales dressées par le Consortium pour un réseau international d'information en sciences de la terre

(CIESIN), et en particulier par Deborah Balk, Gregory Booma, Melanie Brickman et Marc Levy.

COMITÉS DE CONSULTANTS

Ce rapport a profité dans une très large mesure des conseils et orientations éclairés d'experts éminents réunis au sein d'un comité de consultants extérieurs. Citons ici : Sudhir Anand Per Pinstrup Anderson, Peggy Antrobus, Roberto Bissio, Shahid Javed Burki, Angus Deaton, Geoffrey Heal, Ellen t'Hoen, Danuta Hübner, Nicolas Imboden, Richard Jolly, K.S. Jomo, Stephen Lewis, Nora Lustig, James Manor, Solita Monsod, Emmanuel Tumisimi Mutebile, Ann Pettifor, Surin Pitsuwan, Jorge F. Quiroga, Steve Radelet, Gustav Ranis, Kate Raworth, Sanjay Reddy, Mary Robinson, Iyer Saradha, Arjun Sengupta, George Soros, Frances Stewart, Paul Streeten, Miguel Szekely, Robert Wade et Ngaire Woods. Le comité de consultants sur les statistiques se composait, quant à lui, de Sudhir Anand, Paul Cheung, Willem DeVries, Lamine Diop, Carmen Feijo, Andrew Flatt, Paolo Garonna, Robert Johnston, Irena Krizman, Nora Lustig, Ian Macredie, Marion McEwin, Tim Smeeding, Joseph Stiglitz et Michael Ward.

CONSULTATIONS

Un grand nombre de personnes consultées pendant la rédaction de ce rapport nous ont fourni des avis, des informations et des documents très précieux. L'équipe du rapport aimerait ici remercier Carla Abouzahr, Masood Ahmed, Claude Akpabie, Diana Alkaron, Sahin Alpay, Philip Alston, Brian Ames, Shaida Badiée, Deborah Balk, Christian Barry, Grace Bediako, Misha Belkindas, Julia Benn, Anna Betran, Surjit Bhalla, Yonas Biru, Ties Boerma, Gregory Booma, Virginia Braunstein, Melanie Brickman, Heinrich Brünger, Edélisa Carandang, Gabriella Carolini, Marion Cheatle, Nicholas Chipperfield, David Cieslikowski, Patrick Cornu, Andrew Creese, Gloria Cuaycong, Alberto Pedro D'Alotto, Sufian Daghra, Shantayanan Devarajan, Volodymyr Demkine, Michael Doyle, Elizabeth Drake, Jean Drèze, Marta Gacic-Dobo, Graham Eele, Simon Ellis, Karen Fabre, Neil Fantom, Shahrokh Fardoust, Kayode Fayemi, Karen Fogg, Phillip Fox, Marta Gacic-Dobo, Gourishankar Ghosh, Alexandre Goubarev, Stefanie Grant, Isabelle Guillet, Em-

manuel Guindon, Messaoud Hammouya, Sufian Abu Harb, Ines Havet, Eveline Herfkens, Harvey Herr, John Hilary, Nadia Hijab, Masako Hiraga, John Hough, Karen Holmes, Béla Hovy, José Augusto Hueb, Roslyn Jackson, Daniel Janzen, Jens Johansen, Lawrence Jeff Johnson, Robert Johnston, Karen Judd, Kei Kawabata, Taro Komatsu, Eline L. Korenromp, Aki Kuwahara, Olivier Labe, Mark Lattimer, Henri Laurencin, Sophia Lawrence, Haeduck Lee, Richard Leete, Corinne Lennox, Mark Levy, Denise Lievesley, Rolf Luyendijk, Nyein Nyein Lwin, Doug Lynd, Gordon McCord, Jeff McNeely, Esperanza C. Magpantay, Mary Mahy, Kamal Malhotra, Stephen Marks, Pratibha Mehta, José Antonio Mejia, Clare Menozzi, Jorge Mernies, Camelia Minouiu, Franco Modigliani, Roland Monasch, Sufian Mushasha, Maryann Neill, Aimée Nichols, Ann Orr, Jude Padyachy, François Pelletier, Francesca Perucci, Rudolphe Petras, Marina Ponti, William Prince, Agnes Puymoyen, Tatiana Rosito, William Ryan, Sudhir Shetty, Antoine Simonpietri, Anuja Singh, Armin Sirco, Anatoly Smyshlyaev, Abigail Spring, Petter Stålenheim, Eric Swanson, Sirageldin Suliman, Minoru Takada, Gordon Telesford, Javier Teran, Benedicte Terryn, Nyi Nyi Thaug, Michel Thieren, Irene Tinker, Zineb Touimi-Benjelloun, Pierre Varly, Neff Walker, Tessa Wardlaw, Catherine Watt, Simon Wezemon, Caitlin Wiesen, Robertson Work, Nuri Yildirim, A. Sylvester Young, Zohra Yusuf, Elizabeth Zaniewski et Hania Zlotnik.

Des consultations ont également eu lieu avec différents organismes lors des ateliers sur les Objectifs du Millénaire pour le développement à Dhaka (Bangladesh) et Bratislava (Slovaquie), avec des représentants de la société civile lors du Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil) et lors de tables rondes qui se sont tenues à l'occasion du Forum social asiatique d'Hyderabad. L'équipe exprime ici sa gratitude particulière à Roberto Bissio, Marina Ponti et Caitlin Wiesen, pour avoir facilité ces consultations.

Une consultation informelle sur les statistiques a également permis à notre équipe de bénéficier d'utiles commentaires et suggestions. L'équipe statistique aimerait ici remercier Madhushree Dasgupta, Michael W. Doyle, Simon Ellis, Brian Hammond, Robert Johnston, Gareth Jones, Denise Lievesley, Laila Manji, Robert Mayo, Abdelhay Mechbal, Sulekha Patel, Francesca Perucci, José Pessoa, Eric Swanson, Michel Thie-

ren, Caitlin Wiesen, Abiodun Williams et A. Sylvester Young.

Mentionnons également plusieurs consultations informelles avec le conseil exécutif du PNUD et des confrères au sein de ce programme.

COMITÉ DE LECTURE DU PNUD

Un comité de lecture formé de collègues du PNUD a également formulé des remarques et suggestions et apporté des éléments extrêmement utiles à mesure de la rédaction de ce rapport. Les auteurs souhaiteraient en particulier exprimer leur gratitude à Anne-Birgitte Albrechtsen, Zéphirin Diabré, Djibril Diallo, Moez Doraid, Enrique Ganuza, Nicola Harrington, Ameerah Haq, Rima Khalaf Hunaidi, Selim Jahan, Zahir Jamal, Abdoulie Janneh, Bruce Jenks, Deborah Landey, Khalid Malik, Elena Martinez, Kalman Miszei, Shoji Nishimoto, Hafiz Pasha, Monica Sharma, Mark Suzman, Julia Taft, Alvaro Umana, Jan Vandemoortele, Gita Welch et Jake Werksman.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

L'assistance administrative nécessaire à l'établissement de ce rapport a été assurée par Oscar Bernal, Renuka Corea-Lloyd, Mamaye Gebretsadik, Maria Leon, Myriame Montrose et Bhagirathi Savage. D'autres collègues du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* nous ont apporté une aide essentielle. Citons notamment à cet égard : Sarah Burd-Sharps, Ana Cutter, Carolina Den Baas, Sharmila Kurukulasuriya, Juan Pablo Mejia, Mary Ann Mwangi et Frédéric Teboul. Ce rapport a en outre bénéficié du travail très consciencieux de la part de stagiaires. Il convient ici de remercier : Nicola Baroncini, Bethany Donithorn, Abdoulie Abrar Janneh, Barcai M. Karim, Alia Malik, Nebi Ayele, Julia Wanjiru Schwarz Wilatluk Sinswat et Lara Weisstaub. Gilberto de Jesus et Stephanie Meade ont également beaucoup aidé les équipes chargées de la vulgarisation et des statistiques.

Il convient également de mentionner le soutien très précieux apporté, sur les plans de l'organisation et de l'administration, par Jennifer Copeland, du Projet du Millénaire, Debbie Creque, Dan Nienhauser et Martha Synnott, de l'Earth Institute de la Columbia University, et Rana Barar, Lisa Dreier, Evelyn Luciano, Alissa Schmelz, Brian Torpy, Christie Walkuski et Hay-

nie Wheeler, au sein des équipes de travail du Projet du Millénaire.

Liliana Izquierdo, Juan Luís Larrabure, Natalia Palgova et Gerardo Nuñez, du Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies, ont aussi fourni à l'équipe de rédaction un soutien administratif et logistique essentiel.

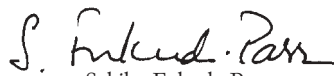
TRADUCTION

La logistique, la promotion, la traduction et la distribution du rapport ont été assurées par le Bureau des communications de l'Administrateur, et en particulier par Hilda Paqui, Pia Reunala, Maureen Lynch, William Orme et Erin Trowbridge, au PNUD, à New York. La traduction en langue française a été réalisée par Architexte (Nicolas Froeliger, Marielle Santoni, Martine Delibie et Patricia Lotzer) à Paris. Les traductions ont été relues par Alia Al-Dalli, Jean Barut, Ghaith Faliz, Enrique Ganuza, Yolaine Michaud, Cielo Morales et Vladimir Scherbov, ainsi que Jean Fabre et Hélène Castel, de l'équipe du PNUD à Genève. La mise en page et l'impression ont été assurées par la société Jouve.

* * *

L'équipe de rédaction souhaite aussi exprimer sa sincère gratitude à Richard Jolly, Solita Monsod et Jorge F. Quiroga, qui ont relu avec la plus grande attention les versions successives de cet ouvrage et bien voulu partager leurs opinions et les fruits de leurs recherches les plus récentes. Elle tient également à remercier Ian Macredie, Lene Mikkelsen et Darryl Rhoades, qui ont fait de même pour les données utilisées dans ce rapport.

Enfin, la place d'honneur dans ces remerciements revient à Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, pour l'envergure intellectuelle et l'engagement inconditionnel dont il a fait bénéficier la rédaction de ce rapport. Les auteurs de ce nouveau rapport expriment leurs remerciements pour le soutien qui leur a été apporté et assument entièrement toutes les opinions qui y sont formulées.



Sakiko Fukuda-Parr

Directrice

Rapport mondial sur le développement humain 2003

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

Les Objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine 1

Le Pacte du Millénaire pour le développement 15

Donner la priorité aux pays marginalisés 15

Des seuils critiques pour échapper aux pièges de la pauvreté 17

Différentes catégories d'actions pour échapper aux pièges de la pauvreté 18

Mettre en œuvre le Pacte du Millénaire pour le développement 20

Conclusion 24

CHAPITRE 1 Les Objectifs du Millénaire pour le développement 27

Un programme pour accélérer le développement humain 27

Origine, évolution et prolongement 29

Les Objectifs mondiaux ont-ils une utilité ? 29

Répondre aux critiques 30

C'est aux pays eux-mêmes de s'approprier les Objectifs mondiaux 30

CHAPITRE 2 Défis à relever en priorité pour atteindre les Objectifs 33

Des contrastes saisissants entre les régions, mais aussi à l'intérieur 34

Les reculs du développement humain au cours des années quatre-vingt-dix 40

Des difficultés à atteindre les Objectifs 43

De bonnes performances pour certains des pays les plus pauvres 45

Creusement des écarts au sein des pays : qui sont les laissés-pour-compte ? 46

CHAPITRE 3 Surmonter les obstacles structurels à la croissance pour atteindre les Objectifs 67

Le développement humain favorise la croissance économique – et inversement 68

Problématiques récentes de la croissance économique mondiale 70

Situation géographique, exigüité des marchés et coût des échanges : trois défis structurels à relever 71

Politiques appropriées : croissance économique et développement humain 74

Faiblesse de l'action publique : déclin économique et pauvreté humaine 75

S'extraire des pièges de la pauvreté 76

Des politiques de croissance qui profitent aux pauvres 78

CHAPITRE 4 Une action publique raisonnée en faveur de la santé et de l'instruction 85

Atteindre l'Objectif relatif à la faim 87

Atteindre les Objectifs relatifs à l'éducation et à l'instruction 92

Atteindre les Objectifs relatifs à la santé	97
Atteindre les Objectifs relatifs à l'eau et aux installations sanitaires	103
Des priorités transversales	107

CHAPITRE 5 Le financement privé dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau 111

Pourquoi les prestataires privés gagnent-ils en importance dans les pays pauvres ?	111
Santé	112
Éducation et instruction	114
Eau et assainissement	116
Des approches prometteuses	117

CHAPITRE 6 Quand l'action publique préserve l'environnement 123

Ressources environnementales	125
Mesures à envisager	126

CHAPITRE 7 Mobiliser les populations pour la réalisation des Objectifs 133

Essor, rôle et exigences de la décentralisation	134
Mouvements de la société civile et nouveaux modes de participation populaire	140

CHAPITRE 8 L'action publique, et non la charité : comment les pays riches peuvent contribuer à la réalisation des Objectifs 145

Une aide plus généreuse et plus efficace	146
Allègement de la dette : aller plus vite et plus loin	152
Échanges : ouvrir les marchés et réduire les subventions	154
La technologie mondiale : partager les fruits du savoir international	157
Respecter les engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire : l'action publique, non la charité	160

Notes 163

Note bibliographique 167

Bibliographie 169

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Pauvreté, mondialisation et croissance : quelques aperçus sur certains des liens statistiques	<i>Joseph E. Stiglitz</i>	80
---	---------------------------	----

ENCADRÉS

1.1	Objectifs du Millénaire pour le développement, développement humain et droits de l'homme : une motivation commune	28
1.2	Les objectifs mondiaux ont-ils une utilité ?	31
2.1	Renforcer les moyens statistiques : une demande sans précédent, des besoins urgents	35
2.2	Inégalités de revenu dans le monde : écarts honteux et tendances ambiguës	39
2.3	Mesure de la pauvreté monétaire : où fixer le seuil ?	42
2.4	Quand les Objectifs sont une perspective lointaine : définition des pays prioritaires et absolument prioritaires	44
2.5	Les Objectifs au regard des conflits armés	45
2.6	Quelques années – plutôt que des décennies – peuvent suffire pour accomplir de grandes avancées	46
2.7	Détailler les données à l'intérieur des pays : les rapports nationaux sur le développement humain	47
2.8	Guerres à l'intérieur des frontières nationales	48
3.1	Rythme de croissance nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté monétaire	67

3.2	Le Bangladesh : un pays étendu et continental, avec une façade maritime	71
3.3	Les défis à relever dans la région andine	72
3.4	Chine et Inde : une croissance impressionnante, mais aussi d'importantes disparités	73
3.5	Les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en guerre	77
3.6	Quelles conditions pour que le Pacte du Millénaire pour le développement soit une réussite en Ouganda ?	79
4.1	Capacités et représentation des femmes – un enjeu clé pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement	86
4.2	Les enseignements des premiers de la classe dans la santé et l'éducation	87
4.3	Améliorer la fertilité des sols en Afrique subsaharienne	91
4.4	Politiques agricoles et sécurité alimentaire	92
4.5	Dépenses militaires ou éducation ? Les incohérences de l'action gouvernementale	93
4.6	Les réussites de la Thaïlande dans la prévention du VIH	98
4.7	Priorités de l'action publique et interventions techniques	99
4.8	Intégrer les programmes verticaux au fonctionnement des systèmes de santé	102
4.9	Donner à tous l'accès aux médicaments et vaccins essentiels : les succès du Bhoutan	103
4.10	Des équipements sanitaires bon marché en Inde	105
4.11	L'Afrique du Sud et le « droit à l'eau »	106
5.1	Les services collectifs et l'Accord général sur le commerce des services	112
5.2	Les redevances d'utilisation en Afrique du Sud et en Bolivie	117
5.3	Des services de l'eau publics et performants	118
5.4	Privatisation de l'eau dans le Grand Manille et à Buenos Aires : un bilan mitigé	119
5.5	L'Initiative de Bamako : mise en commun de moyens communautaires dans le secteur de la santé	120
6.1	Les pays en développement menacés par les changements climatiques	124
6.2	Améliorer les conditions de vie dans les taudis	127
6.3	La participation de la population à la préservation de l'environnement à Guanacaste, au Costa Rica	128
6.4	Promouvoir l'équité et la protection de l'environnement : un exemple d'impôt original au Brésil	128
6.5	Les pêcheries internationales, coulées par les subventions	129
6.6	L'abattage des forêts, subventions à la clef	129
6.7	Agir face aux changements climatiques	130
7.1	Madhya Pradesh et Rajasthan : des politiques de l'éducation performantes	135
7.2	Pressions des collectivités locales et de la société civile en faveur d'une gouvernance plus responsable dans l'État brésilien du Ceara	137
7.3	Dans l'État indien du Kerala, la décentralisation contribue à une plus grande équité	138
7.4	La décentralisation contribue-t-elle à faire reculer la pauvreté ?	141
8.1	L'Objectif 8 du Millénaire pour le développement	145
8.2	Aide publique au développement : l'objectif de 0,7 %	146
8.3	De nouveaux financements pour les Objectifs	147
8.4	Assurer la réussite des partenariats lancés par les pouvoirs publics en Tanzanie	149
8.5	Recentrer la coopération technique sur le renforcement des capacités	151
8.6	Qu'est-ce que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ?	152
8.7	Une proposition pour restructurer la dette afin d'atteindre les Objectifs	154
8.8	La portée internationale des subventions nationales	156
8.9	Le pari de Doha pour les exportateurs de coton d'Afrique	157
8.10	L'indicateur d'engagement en faveur du développement	161

TABLEAUX

2.1	Pays dont l'indicateur de développement humain a baissé au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix	40
2.2	Des liens étroits entre croissance économique et pauvreté humaine	41
2.3	Proportion et nombre de personnes n'ayant qu'un dollar par jour pour vivre : une évolution irrégulière	41
2.4	Le VIH/sida fait peser une grave menace sur les grands pays à l'horizon 2025, même si l'épidémie reste modérée	43
2.5	Mortalité des enfants : évolution des taux et des différentiels de richesse dans une sélection de pays, années quatre-vingt et quatre-vingt-dix	49
5.1	Investissements dans des projets d'adduction d'eau et d'assainissement, avec participation du secteur privé, dans divers pays, 1990-94 et 1995-2000	116
6.1	En quoi l'Objectif environnemental est-il important pour les autres Objectifs ?	125
8.1	Montant net de l'aide publique au développement reçue, par région, 1990 et 2001	147
8.2	Échanges : ceux qui tirent parti des opportunités... et les autres	154
8.3	Les tarifs douaniers et leur réduction après les négociations d'Uruguay, dans certains pays ou groupes de pays	155
8.4	Les responsabilités de pays riches	160

DIAGRAMMES

2.1	Calendrier prévisionnel : quand les Objectifs seront-ils atteints si les progrès ne sont pas accélérés ?	33
2.2	Comparaison de la mortalité des enfants dans les pays de l'OCDE et les régions en développement	38
2.3	Reculs du développement humain	40
2.4	Une croissance rapide constitue l'exception, et privilégie les pays à forte population	40
2.5	Croissance et pauvreté monétaire : le lien n'est pas automatique	40
2.6	L'explosion du sida	43
2.7	Diminution de l'espérance de vie imputable au VIH/sida	43
3.1	Revenu par habitant et pauvreté monétaire, années quatre-vingt-dix	68
3.2	Développement humain et revenu	69
3.3	Du développement humain à la croissance – et inversement	70
4.1	L'instruction change la vie de la population féminine	85
4.2	L'insécurité alimentaire progresse	88
4.3	Lorsque les charges des ménages sont élevées, le taux de scolarisation baisse	95
4.4	Une forte proportion de l'aide sanitaire va aux services de base	101
4.5	Nombre de ménages urbains manquant d'eau et d'installations sanitaires	104
6.1	Dans les pays de l'OCDE, moins l'essence est chère, plus on en consomme, 2001	126
8.1	Aide : quels besoins, quels moyens ?	146
8.2	Le déclin de l'aide publique au développement (APD)	146
8.3	Aide publique au développement : les versements nets	147
8.4	Les plus pauvres : l'aide diminue, la dette demeure	152
8.5	Rééquilibrage des dépenses du service de la dette vers le développement humain dans 10 pays bénéficiant d'un allègement au titre de l'Initiative PPTE	153
8.6	Les vaches et le coton reçoivent davantage d'aide que les individus, 2000	155
8.7	À côté des subventions agricoles au sein de l'OCDE, l'aide semble minuscule, 2001	156
8.8	Les thérapies de réhydratation orale (TRO) font baisser la mortalité des enfants malgré la stagnation des revenus	158

FICHES TECHNIQUES

2.1	Où en est-on par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement ?	51
2.2	Des indicateurs pour mesurer le développement humain	60
2.3	Des écarts grandissants à l'intérieur des pays, entre régions et catégories sociales	62
Carte 1	Répartition géographique des revenus en Chine, 2000	62
Tableau 1	Taux d'analphabétisme au Brésil, selon les régions, dans la population de 15 ans et plus, 1990 et 2001	62
Carte 2	Taux d'alphabétisation des adultes au Mexique, 2000	63
Carte 3	Indicateur du développement humain au Philippines, 1994	63
Tableau 2	Taux de mortalité infantile en Inde, selon les États et les lieux d'habitation, années quatre-vingt-dix	64
Carte 4	Taux de mortalité maternelle au Guatemala, 1997	64
Carte 5	Indicateur du développement humain dans les régions russes, 2000	65
3.1	Les défis du développement à travers le prisme de la géographie	83
Carte 1	Classification des pays en fonction de leur structure économique, 1995	83
Carte 2	Classification des pays en fonction de la croissance annuelle du PIB par habitant, 1990	83
Tableau 1	Taux de croissance économique par groupes de pays, 1980-1998	83
Tableau 2	Taux de croissance économique en fonction de la taille de la population et de la situation géographique, 1980-98	84

Note sur les statistiques du Rapport mondial sur le développement humain

190

INDICATEURS DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

OMD 1	Objectif 1 – Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim	
	Objectif 2 – Garantir à tous une éducation primaire	198
OMD 2	Objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	203
OMD 3	Objectif 4 – Réduire la mortalité des enfants	
	Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle	208
OMD 4	Objectif 6 – Combattre le VIH/sida, la paludisme et d'autres maladies	213
OMD 5	Objectif 7 – Assurer la durabilité des ressources environnementales – terre et atmosphère	218
OMD 6	Objectif 7 – Assurer la durabilité des ressources environnementales – eau et infrastructures sanitaires	223
OMD 7	Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – aide au développement et accès aux marchés	228
OMD 8	Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – pays enclavés et petits États insulaires en développement	229
OMD 9	Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – viabilité de la dette	230
OMD 10	Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – accès au travail, aux médicaments et aux nouvelles technologies	232

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

1	Indicateur du développement humain	237
2	L'indicateur du développement humain en tendances	241
3	Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement	245
4	Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l'OCDE, d'Europe centrale et orientale et de la CEI	248

... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

5	Tendances démographiques	250
6	Assurer la santé : accès, services et ressources	254

7	Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale	258
8	Survie : progrès et reculs	262

... ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES...

9	Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques	266
10	Alphabétisation et scolarisation	270
11	Technologie : diffusion et création	274

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

12	Paramètres économiques	278
13	Inégalités en termes de revenu ou de consommation	282
14	Structure des échanges	286
15	Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD	290
16	Flux d'aide, de capitaux privés et de dette	291
17	Priorités dans les dépenses publiques	295
18	Chômage dans les pays de l'OCDE	299

... TOUT EN LES PRÉSERVANT POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR...

19	Énergie et environnement	300
----	--------------------------	-----

... VIVRE À L'ABRI DE L'INSÉCURITÉ...

20	Réfugiés et armements	304
21	Victimes de crimes et délits	308

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

22	Indicateur sexospécifique du développement humain	310
23	Indicateur de la participation des femmes	314
24	Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction	318
25	Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique	322
26	Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes	326
27	Participation des femmes à la vie politique	327

TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

28	Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme	331
29	Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs	335
30	Indicateurs essentiels relatifs aux autres États membres des Nations Unies	339

Notes techniques

1	Calcul des indicateurs composites du développement humain	340
2	Identifier les pays pour lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement représentent une priorité, absolue ou non	347

Définitions des termes statistiques 350

Références statistiques 359

Classification des pays et territoires 361

Index des indicateurs 365



Les Objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine

Ce nouveau siècle s'est ouvert sur une déclaration de solidarité sans précédent, affirmant la volonté de débarrasser la planète de la pauvreté. En 2000, par la Déclaration du Millénaire adoptée aux Nations Unies lors de la plus grande réunion de chefs d'État et de gouvernement jamais convoquée, les pays, riches et pauvres, se sont engagés à faire de leur mieux pour éradiquer la pauvreté, défendre la dignité humaine et l'égalité et parvenir à la paix, à la démocratie et à assurer la durabilité des ressources environnementales. Les dirigeants mondiaux ont promis de s'allier pour remplir des objectifs concrets de nature à faire avancer le développement et à réduire la pauvreté au plus tard en 2015.

Émanation de la Déclaration du Millénaire, les Objectifs du Millénaire pour le développement engagent les pays du globe à redoubler d'efforts pour s'attaquer à l'insuffisance des revenus, à l'omniprésence de la faim, aux inégalités sociologiques entre hommes et femmes, à la dégradation de l'environnement et au manque d'instruction, de services de santé et d'eau potable (encadré 1). Ils prévoient également des actions visant à alléger la dette et augmenter l'aide, les échanges et les transferts de technologies au bénéfice des pays pauvres. Le Consensus de Monterrey de mars 2002, réaffirmé dans la déclaration du Sommet mondial sur le développement durable et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, en Afrique du Sud, en septembre 2002, constitue un cadre pour ce partenariat entre pays riches et pauvres.

On ne saurait imaginer période plus propice pour mobiliser les soutiens à un tel partenariat mondial. En 2003, notre planète a connu une recrudescence des conflits violents, qui s'est accompagnée d'une montée des tensions internationales et d'une crainte exacerbée du terrorisme. Certains sont peut-être tentés de préconiser une suspension de la guerre contre la pauvreté en attendant que celle contre le terrorisme soit gagnée. Ils auraient tort. Le besoin d'éradiquer la pauvreté ne fait pas concurrence à celui de rendre le monde plus sûr. Bien au contraire. L'éradication de la pauvreté doit contribuer à un monde plus sûr. C'est d'ailleurs la visée de la Déclaration du Millénaire.

Encore faut-il, pour s'attaquer à la pauvreté, en comprendre les causes. Ce rapport nous permet de progresser sur cette voie en analysant les causes pre-

mières de l'échec du développement. Pendant les années quatre-vingt-dix, les débats sur le développement se sont concentrés sur trois grands aspects. Le premier était la nécessité de réformer l'économie afin d'instaurer la stabilité macro-économique. Le deuxième était le besoin d'institutions fortes et de gouvernance, afin d'asseoir la primauté du droit et de lutter contre la corruption. Le troisième était l'impératif de justice sociale et la nécessité d'associer les individus, ainsi que leur communauté et leur pays, aux décisions qui les touchent – impératif sur lequel ce rapport continue d'insister.

Cruciaux pour un développement humain durable, ces trois aspects méritent toujours l'attention prioritaire des décideurs. Mais ils en éclipsent un quatrième, que nous étudions ici : les freins structurels à la croissance et au développement humain. Le Pacte du Millénaire pour le développement présenté dans ce rapport propose une approche permettant de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en commençant par s'attaquer à ces limites.

L'appropriation des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle nationale par les pouvoirs publics et les populations est essentielle à leur réalisation. En effet, ces Objectifs peuvent favoriser le débat démocratique, et les dirigeants sont davantage susceptibles d'engager les actions nécessaires à cette fin si les populations concernées exercent une pression

Les Objectifs seront un succès à condition de signifier quelque chose pour les milliards d'individus qu'ils concernent directement. Ils doivent devenir une réalité nationale, à laquelle doivent œuvrer leurs principales parties prenantes, les individus et les pouvoirs publics. Ils forment un ensemble de jalons pour la mesure des avancées, à partir desquels les pauvres pourront demander des comptes aux décideurs politiques. Ils aident les populations à lutter pour que soient entreprises des actions propices à la création d'emplois corrects, à l'amélioration de l'accès à l'école et à l'élimination de la corruption. Ils représentent également des engagements de la part des dirigeants nationaux, à qui leur électorat doit demander des comptes.

ENCADRÉ 1

Les Objectifs du Millénaire pour le développement et leurs cibles

Objectif 1 : Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Objectif 2 : Garantir à tous une éducation primaire

Cible 3 : D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants

Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins cinq ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Suite page suivante

Les Objectifs du Millénaire pour le développement et leurs cibles

Cible 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : D'ici 2015, enrayer la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Cible 8 : D'ici 2015, enrayer la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

Objectif 7 : Assurer la durabilité des ressources environnementales

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10 : D'ici 2015, réduire de moitié le pourcentage de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Cible 11 : Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 12 : Instaurer un système commercial et financier plus ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire, ce qui implique un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aussi bien à un niveau national qu'in-

Une fois adoptés par les populations, les Objectifs peuvent susciter des débats démocratiques sur les résultats du gouvernement, surtout lorsque des données impartiales sont communiquées, par exemple par voie d'affichage à l'entrée de chaque mairie. Ils peuvent également servir de programme électoral aux hommes politiques, comme dans le cas du président brésilien Luis Inacio "Lula" da Silva, qui a lancé une campagne « Fome Zero » (faisons disparaître la faim) dans le cadre de sa conquête de la présidence.

La société civile, les associations communautaires et professionnelles, jusqu'aux groupes de femmes et aux réseaux d'organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle important dans la mise en œuvre et le suivi des avancées en direction de ces Objectifs. Mais ces Objectifs nécessitent également des États opérationnels et efficaces, capables de tenir leurs engagements sur le développement. Ils demandent aussi que la population se mobilise pour alimenter la volonté politique d'y parvenir. Et cette mobilisation populaire passe par une culture politique participative et ouverte.

Les réformes politiques, telles que la décentralisation des budgets et des services de base, rapprochent les décideurs de la population et renforcent la pression exercée par cette dernière pour la réalisation des Objectifs. Là où la décentralisation fonctionne – comme dans certaines parties du Brésil, de la Jordanie, du Mozambique ainsi que dans les États indiens du Kerala, du Madhya Pradesh ou du Bengale-Occidental –, elle s'accompagne d'améliorations significatives. Elle peut se traduire par des services publics répondant plus rapidement aux besoins de la population, par la communication au grand jour des cas de corruption et par un recul de l'absentéisme.

Décentraliser n'est toutefois pas une tâche facile. Pour réussir, il faut un pouvoir central efficace, des autorités locales décidées et disposant des moyens financiers nécessaires ainsi que des citoyens engagés dans une société civile bien organisée. Au Mozambique, des autorités locales déterminées et dotées d'un budget adéquat ont augmenté la couverture vaccinale et les consultations prénatales de 80 %, et surmonté leur manque de capacités en sollicitant les ONG et les prestataires privés au niveau municipal.

Des expériences récentes montrent également comment les mouvements de la société peuvent favoriser la prise de décision participative, notamment dans le cas du contrôle des budgets locaux par le public. À Porto Alegre, au Brésil, la pratique du budget participatif a ainsi considérablement amélioré les services. En 1989, un peu moins de la moitié des administrés de la ville avaient accès à l'eau potable. Sept ans plus tard, presque tous en bénéficiaient. Pendant cette période, les inscriptions dans les écoles pri-

maires ont également été multipliées par deux et les transports en commun se sont étendus à la périphérie.

Ces formes d'action collective améliorent les services de base et contribuent à susciter et à entretenir la volonté politique. Les citoyens ordinaires exercent des pressions sur leurs dirigeants pour que ces derniers tiennent leurs engagements politiques. Les Objectifs leur fournissent un instrument permettant de demander des comptes aux gouvernants.

Sachant que les Objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas atteints si l'on se satisfait du cours actuel des choses, il faut donner un coup d'accélérateur spectaculaire au processus

Ces 30 dernières années, nous avons assisté à des améliorations spectaculaires dans le monde en développement. L'espérance de vie a gagné huit ans. L'analphabétisme a été quasiment réduit de moitié, pour tomber à 25 %. Et en Asie de l'Est, le nombre des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a été presque divisé par deux au cours des années quatre-vingt-dix.

Pourtant, le développement humain avance encore trop lentement. Pour de nombreux pays, la dernière décennie du XX^e siècle a été désespérante. Quelque 54 pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990. Dans 21 pays, une proportion plus importante de la population souffre de la faim. Dans 14, les enfants sont plus nombreux aujourd'hui à mourir avant l'âge de cinq ans. Dans 12, les inscriptions dans l'enseignement primaire reculent. Dans 34, l'espérance de vie décline. De telles inversions de tendance étaient rares jusque-là.

Autre signe de la crise du développement humain : le déclin de l'indicateur du développement humain (IDH, mesure synthétique de trois aspects du développement humain : vivre longtemps et en bonne santé, avoir accès à l'éducation et à l'instruction, et bénéficier d'un niveau de vie correct) dans 21 pays. Une telle détérioration était rarement constatée jusqu'à la fin des années quatre-vingt, car les acquis mesurés par l'IDH ne s'annulent pas facilement.

Si la planète progresse à la même allure que dans les années quatre-vingt-dix, les seuls Objectifs du Millénaire pour le développement qui ont des chances d'être atteints sont ceux qui consistent à réduire de moitié la pauvreté monétaire et la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable, essentiellement grâce aux progrès en Chine et en Inde. À l'échelle régionale, au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne remplirait pas les Objectifs concernant la pauvreté avant 2147 et ceux relatifs à la mortalité des enfants avant 2165. De

plus, concernant le VIH/sida et la faim, la tendance s'accroît dans cette région, au lieu de s'estomper.

Face au risque qu'un si grand nombre de pays dans le monde ne soient pas au rendez-vous des Objectifs du Millénaire pour le développement dans 12 ans, d'ici 2015, il est urgent de changer de cap. En effet, les succès antérieurs enregistrés par le développement montrent que c'est possible, même dans les pays très pauvres. Le Sri Lanka est ainsi parvenu à relever son espérance de vie de 12 ans entre 1945 et 1953. Le Botswana constitue un autre exemple à méditer : le taux brut d'inscription dans le primaire y était passé de 40 % en 1960 à près de 91 % en 1980.

Aujourd'hui, le monde compte davantage de ressources et de savoir-faire et est mieux armé que jamais pour s'attaquer aux problèmes posés par les maladies infectieuses, la faiblesse de la productivité, le manque de sources d'énergie et de moyens de transport non polluants ainsi que l'absence de services élémentaires tels que l'eau potable, les équipements sanitaires, les écoles et l'infrastructure de santé. Il s'agit désormais de savoir comment utiliser ces ressources et ces compétences au mieux, afin de les mettre au service des plus démunis.

Deux catégories de pays ont besoin d'un changement urgent. Les premiers sont ceux qui conjuguent un développement humain faible et une progression insuffisante vers la réalisation des Objectifs. Ce sont les pays absolument prioritaires et prioritaires. Les seconds sont ceux qui avancent bien sur la voie des Objectifs, mais dans lesquels persistent d'importantes poches de pauvreté et où vivent encore de nombreux laissés-pour-compte

On dénombre 59 pays absolument prioritaires et prioritaires, où la réalisation de nombre des Objectifs est compromise, faute d'avancées et en raison de niveaux de départ terriblement bas. C'est sur ces pays que l'attention et les ressources de la planète doivent se concentrer.

Dans les années quatre-vingt-dix, ces pays ont connu plusieurs types de crises :

- *Pauvreté monétaire* : les taux de pauvreté, déjà élevés, se sont accrus dans 37 pays sur les 67 pour lesquels des données sont disponibles.
- *Faim* : dans 19 pays, plus d'une personne sur quatre souffre de la faim, et la situation ne s'améliore pas, voire se détériore. Dans 21 pays, le pourcentage des personnes qui souffrent de la faim est en progression.
- *Survie* : dans 14 pays, la mortalité des enfants de moins de cinq ans s'est aggravée dans les années quatre-vingt-dix, et dans 7 pays, près d'un en-

fant sur quatre n'atteindra pas son cinquième anniversaire.

- *Eau* : dans 9 pays, où la situation stagne, voire se dégrade, plus d'une personne sur quatre n'a pas accès à l'eau potable.
- *Assainissement* : dans 15 pays, où la situation stagne, voire empire, plus d'une personne sur quatre n'a pas accès à une infrastructure sanitaire correcte.

Derrière toutes ces crises se cache une crise économique. Non seulement ces pays sont déjà extrêmement pauvres, mais ils enregistrent en outre un taux de croissance désespérément lent.

Dans les années quatre-vingt-dix, la croissance du revenu moyen par habitant a été inférieure à 3 % dans 125 pays en développement et en transition, et dans 54 d'entre eux, le revenu moyen par habitant a reculé. Sur ces 54 pays, 20 se trouvent en Afrique subsaharienne, 17 en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants (CEI), 6 en Amérique latine et aux Caraïbes, 6 en Asie de l'Est et dans le Pacifique et les 5 autres sont des pays arabes. S'il s'agit, pour beaucoup, de pays absolument prioritaires et prioritaires, certains affichent néanmoins un niveau de développement humain moyen.

Les pays qui avancent à un rythme rapide, mais en laissant de côté certaines régions ou catégories de population, attirent moins l'attention. Tous doivent s'attaquer aux disparités significatives entre les catégories – entre hommes et femmes, entre groupes ethniques et entre zones urbaines et rurales. Il faut pour cela regarder ce que cachent les moyennes nationales.

De nombreux pays qui enregistrent des moyennes nationales traduisant des progrès corrects en direction des Objectifs conservent en effet des poches de pauvreté bien enracinées. C'est notamment le cas de la Chine : ce pays a pu sortir 150 millions d'habitants de la pauvreté monétaire durant les années quatre-vingt-dix, mais cet effort est resté concentré sur les zones côtières. Ailleurs, des zones de pauvreté persistent. L'économie de certaines régions continentales avance ainsi beaucoup plus lentement que celle du reste du pays.

Nombre de pays pourraient atteindre les Objectifs plus facilement s'ils se contentaient d'améliorer les conditions de vie de ceux pour lesquels la situation est déjà plus confortable. Certaines données suggèrent que c'est ce qui se passe avec la santé. Cette approche correspondrait certes à la lettre des Objectifs, mais certainement pas à leur esprit. Les femmes, les habitants des campagnes, les minorités ethniques et d'autres catégories de pauvres progressent habituellement plus lentement que les moyennes nationales – voire ne progressent pas du tout – alors même que le pays dans son ensemble s'achemine vers la réalisation des Objectifs.

Sur les 24 pays en développement pour lesquels

ENCADRÉ 1 (suite)

Les Objectifs du Millénaire pour le développement et leurs cibles

ternational

Cible 13 : Subvenir aux besoins spécifiques des pays les moins avancés, ce qui suppose l'admission en franchise et hors contingents de leurs exportations, un programme renforcé d'allègement de la dette et l'annulation de la dette publique bilatérale, ainsi qu'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

Cible 14 : Subvenir aux besoins spécifiques des pays enclavés et des petits États insulaires en développement en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Cible 15 : Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales propres à rendre cet endettement supportable à long terme

Cible 16 : En coopération avec les pays en développement, imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes

Cible 17 : En coopération avec les laboratoires pharmaceutiques, proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement

Cible 18 : En coopération avec le secteur privé, mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies, notamment celles de l'information et des communications

La communauté internationale doit se concentrer sur les pays qui ont les pires difficultés à se développer

on dispose de données infra-nationales concernant la mortalité des enfants entre le milieu des années quatre-vingt et celui des années quatre-vingt-dix, seuls trois ont réduit l'écart qui séparait le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans des plus riches de celui des plus pauvres. On peut trouver des schémas analogues concernant la couverture vaccinale ainsi que les taux de scolarisation et d'achèvement de la scolarité, pour lesquels les écarts entre villes et campagnes ainsi qu'entre ethnies semblent persister, voire s'aggraver. Les femmes des zones pauvres ont également tendance à être exclues des progrès généraux vers la réalisation des Objectifs.

Le Pacte du Millénaire pour le développement est un plan d'action visant essentiellement les pays absolument prioritaires et prioritaires, qui ont le plus besoin d'aide

La communauté internationale doit se concentrer sur les pays qui ont les pires difficultés à se développer. Sans changement de cap immédiat, ces derniers ne réaliseront certainement pas les Objectifs. C'est en gardant cette priorité à l'esprit que ce rapport énonce un nouveau plan d'action, ciblant essentiellement ces pays : le Pacte du Millénaire pour le développement.

Pour dégager une croissance durable, ces pays doivent franchir des seuils élémentaires dans plusieurs domaines clés : la gouvernance, la santé, l'éducation, l'infrastructure et l'accès aux marchés. Si un pays reste en deçà de ces seuils dans l'un de ces domaines, il risque de tomber dans l'un des « pièges de la pauvreté ».

La plupart des pays absolument prioritaires et prioritaires s'efforcent de se hisser jusqu'à ces seuils. Ils rencontrent pourtant des obstacles structurels profondément ancrés qu'ils auront du mal à surmonter tout seuls. Ces obstacles sont les barrières aux marchés internationaux ainsi qu'un endettement élevé, bien supérieur au service que les pays en question peuvent assurer étant donné leur capacité d'exportation limitée. Autre handicap important : la taille et la situation géographique. Parmi les autres limitations structurelles liées à la géographie, on peut citer des sols peu fertiles, la vulnérabilité face aux chocs climatiques ou aux catastrophes naturelles et les maladies endémiques telles que le paludisme. Mais la géographie n'est pas une fatalité. Ces difficultés peuvent être surmontées si les politiques publiques sont adéquates. La modernisation du réseau routier et des communications, ainsi qu'une intégration plus poussée avec les pays voisins, peuvent améliorer l'accès aux marchés. Par ailleurs, des campagnes de prévention et de traitement peuvent largement atténuer l'impact des pandémies.

Les conditions structurelles qui contribuent à plonger tout un pays dans le piège de la pauvreté peuvent également pénaliser de larges pans de la population dans des pays par ailleurs relativement prospères. Ainsi, en Chine, les régions continentales doivent s'accommoder d'un plus grand éloignement des ports, d'une infrastructure nettement plus sommaire et d'un environnement bien plus rude que les provinces côtières, qui battent depuis peu des records de croissance. Réduire la pauvreté dans les régions pauvres nécessite d'adopter une politique publique réorientant les moyens sur ces régions. La priorité des priorités consiste ici à accroître l'équité, et pas seulement à favoriser la croissance économique.

Pour surmonter ces limitations d'ordre structurel, les pouvoirs publics doivent intervenir sur plusieurs fronts à la fois, tout en bénéficiant d'un accroissement de l'aide extérieure. Six catégories d'action devraient permettre aux pays les plus pauvres de se sortir du piège de la pauvreté :

- Investir rapidement et de manière ambitieuse dans les services d'éducation et de santé de base, tout en s'attachant à l'égalité entre les sexes. C'est là une condition préalable à une croissance économique durable. À son tour, la croissance créera des emplois et relèvera le revenu, avec à la clé de nouvelles avancées dans l'instruction et la santé.
- Augmenter la productivité des petits exploitants agricoles travaillant dans un environnement défavorable, qui représentent la majorité de l'humanité affamée. On peut aujourd'hui raisonnablement estimer que 70 % des individus les plus pauvres de la planète vivent en zone rurale et sont tributaires de l'agriculture.
- Améliorer l'infrastructure de base – ports, routes, énergie et communications – pour réduire les coûts de transaction et s'affranchir des barrières géographiques.
- Élaborer une politique de développement industriel propice à l'activité des entreprises et à une diversification de l'économie, qui doit cesser de dépendre des exportations de produits de base, en associant activement les petites et moyennes entreprises à ces efforts.
- Promouvoir la gouvernance démocratique et les droits de l'homme afin de lutter contre les discriminations, assurer la justice sociale et favoriser le bien-être de tous.
- Veiller au respect de l'environnement et à une saine gestion de l'urbanisme, afin que les progrès du développement puissent être pérennisés.

Ces mesures partent du principe que, pour que les économies fonctionnent mieux, il faut tout d'abord qu'un certain nombre de conditions soient réunies. Il est impossible de réduire la dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires, par exemple, si la population active ne peut pas être employée dans

le secteur de la transformation faute de compétences.

La tâche qui attend les pays absolument prioritaires et prioritaires est trop immense pour qu'ils s'y attaquent seuls. C'est d'autant plus vrai pour les plus pauvres d'entre eux, qui doivent surmonter des obstacles singulièrement élevés, avec très peu de moyens. Sur ce point, le Pacte du Millénaire pour le développement formule les choses sans ambiguïté. Les pays les plus pauvres ont besoin d'injections significatives de capitaux extérieurs pour parvenir aux niveaux minimum de développement humain. Mais il ne s'agit pas pour autant de demander un financement illimité aux pays riches. Car ce Pacte ne cache pas non plus que les pays pauvres devront mobiliser leurs ressources intérieures et renforcer leur politique et leurs institutions, combattre la corruption et améliorer la gouvernance, autant d'étapes essentielles sur la voie du développement durable.

À moins d'adopter des plans de développement beaucoup plus ambitieux, ces pays ne rempliront pas les Objectifs. Sur ce point, le Pacte préconise un nouveau principe. Les gouvernements des pays pauvres et riches, ainsi que les institutions internationales, devraient commencer par se demander quels sont les moyens nécessaires pour réaliser les Objectifs, plutôt que d'accepter que ce soient les ressources limitées qui y sont actuellement affectées qui déterminent le rythme du développement.

Chaque pays, et particulièrement les pays absolument prioritaires et prioritaires, doivent systématiquement dresser un diagnostic des moyens nécessaires pour parvenir aux Objectifs. Ce diagnostic doit couvrir les initiatives que peuvent prendre les pouvoirs publics des pays pauvres, comme la mobilisation des ressources budgétaires nationales, la réorientation des dépenses sur les services de base, le recours au financement et à des experts privés et la réforme de la gouvernance économique. Après tout cela, il restera encore un énorme besoin de financement, que les pouvoirs publics doivent définir. Pour combler ce besoin, ils devront faire appel à la coopération technique et financière des pays riches, notamment via le financement des coûts récurrents, un allègement de la dette plus étendu et une intensification des transferts de technologies.

Il existe un large consensus sur la nécessité d'un cadre unique pour la coordination des efforts de développement, reposant sur les stratégies de développement et les programmes d'investissement publics élaborés par chaque pays. Pour les pays à bas revenu, ce cadre est fourni par les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), déjà adoptés dans une vingtaine de pays et en cours de rédaction dans une vingtaine d'autres. En reprenant de manière plus systématique le défi des Objectifs du Millénaire pour le développement, ces documents doivent commencer par s'interroger sur les conditions néces-

saires à leur réalisation, et évaluer les moyens qu'il reste à trouver et les réformes encore à mettre en œuvre.

Réduire de moitié la proportion des individus qui vivent dans l'extrême pauvreté (Objectif 1) nécessitera une croissance économique nettement plus soutenue dans les pays absolument prioritaires et prioritaires, où celle-ci est aujourd'hui quasiment nulle. Mais la croissance ne fait pas tout. Il faut également prendre des mesures pour renforcer les liens entre accélération de la croissance et relèvement du revenu des ménages les plus démunis

Plus de 1,2 milliard de personnes, soit un habitant de la planète sur cinq, survivent avec moins d'un dollar par jour. Pendant les années quatre-vingt-dix, la proportion des personnes souffrant d'extrême pauvreté monétaire est tombée de 30 à 23 %. Vu la croissance démographique mondiale, cela représente néanmoins à peine 123 millions d'êtres humains en moins, soit une infime proportion seulement des progrès nécessaires pour éliminer la pauvreté. Et si l'on exclut la Chine, le nombre des individus extrêmement pauvres a en fait augmenté de 28 millions.

C'est en Asie du Sud et de l'Est que la pauvreté monétaire est la plus répandue, même si ces deux régions ont récemment réalisé des avancées impressionnantes. Comme nous l'avons vu, dans les années quatre-vingt-dix, la Chine a pu faire sortir 150 millions de personnes, soit 12 % de sa population, de la pauvreté, et réduire ainsi de moitié l'incidence de ce fléau. En revanche, en Amérique latine et aux Caraïbes, dans les pays arabes, en Europe centrale et orientale et en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes survivant avec moins d'un dollar par jour s'est accru.

L'absence de croissance durable de nature à réduire la pauvreté constitue ici le principal obstacle. Dans les années quatre-vingt-dix, seulement 30 des 155 pays en développement et en transition pour lesquels des données étaient disponibles, soit un sur cinq environ, ont enregistré une croissance de leur revenu par habitant de plus de 3 % par an. Comme nous l'avons indiqué, dans 54 de ces pays, le revenu moyen a en réalité chuté.

Cependant, la croissance économique à elle seule ne fait pas tout. La croissance peut être impitoyable ou au contraire faire réduire la pauvreté, suivant le modèle de croissance, les caractéristiques structurelles de l'économie et les politiques publiques. La pauvreté s'est aggravée même dans les pays qui affichent une croissance économique positive, et pendant ces deux dernières décennies, les inégalités de revenus se sont creusées dans 33 des 66 pays en développement

À moins d'adopter des plans de développement beaucoup plus ambitieux, les pays absolument prioritaires et prioritaires ne rempliront pas les Objectifs

Les droits de douane à l'importation protègent les marchés des pays riches et réduisent les incitations à investir dans l'agriculture pour les exploitants des pays pauvres, alors que cet investissement contribuerait à une sécurité alimentaire plus durable

pour lesquels des données étaient disponibles. Tous les pays, et particulièrement ceux qui enregistrent une moyenne satisfaisante, mais dans lesquels persistent des poches de pauvreté, doivent prendre des mesures pour lier croissance économique et réduction de la pauvreté.

La croissance sera d'autant plus bénéfique aux pauvres qu'elle reposera sur une large base, au lieu de se concentrer dans quelques secteurs et régions, qu'elle se caractérisera par une forte intensité de main-d'œuvre (comme dans l'agriculture ou la confection) plutôt que par une forte intensité de capital (comme dans le pétrole) et que les recettes publiques seront investies dans le développement humain (services élémentaires de santé, d'éducation, d'alimentation, d'adduction d'eau et d'assainissement). Elle jouera au contraire au détriment des pauvres si elle s'appuie sur une base étroite, néglige le développement humain ou induit des discriminations à l'encontre des zones rurales, de certaines régions, de groupes ethniques ou des femmes dans la délivrance des services publics.

Les actions publiques susceptibles d'associer plus étroitement croissance et lutte contre la pauvreté sont les suivantes :

- Relever le niveau, l'efficacité et le caractère équitable de l'investissement dans les services élémentaires de santé, d'éducation, d'adduction d'eau et d'assainissement.
- Élargir l'accès des pauvres aux terres, au crédit, aux compétences et aux autres actifs économiques.
- Accroître la productivité et la diversification des petits exploitants agricoles.
- Promouvoir une croissance industrielle à forte intensité de main-d'œuvre en favorisant la participation des petites et moyennes entreprises.

Réduire de moitié la proportion des personnes souffrant de la faim (Objectif 1) pose deux défis : donner à tous accès à la nourriture, aujourd'hui disponible en abondance, et relever la productivité des exploitants agricoles qui n'ont pas assez à manger, particulièrement en Afrique

Le nombre des personnes souffrant de la faim a certes été réduit de près de 20 millions pendant les années quatre-vingt-dix. Mais là encore, si l'on exclut la Chine, le nombre des personnes connaissant la faim s'est accru. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne abritent les plus grandes concentrations de populations affamées. En Asie du Sud, il faut améliorer la distribution de nourriture, disponible en abondance. En Afrique subsaharienne, la difficulté consiste à relever la productivité agricole.

Il est possible de recourir à de nombreuses actions publiques efficaces pour faire reculer la faim.

On peut par exemple puiser dans des stocks tampon, particulièrement au niveau local, pour injecter des produits alimentaires sur les marchés en période de crise, et atténuer ainsi la volatilité des cours. Plusieurs pays, notamment la Chine et l'Inde, disposent de tels mécanismes. Les stocks alimentaires peuvent aussi jouer un rôle particulièrement important pour les pays enclavés menacés par la sécheresse.

En outre, beaucoup d'individus affamés sont privés de terres ou de droits d'occupation sûrs. Une réforme agraire est nécessaire si l'on veut donner aux pauvres des campagnes un droit d'accès garanti à la terre. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, les femmes produisent une grande partie de la nourriture, mais ne disposent toujours pas d'un tel accès garanti.

Il convient de s'attaquer au faible niveau de la productivité agricole, particulièrement dans les régions écologiquement fragiles, dont les sols sont pauvres et qui sont soumises à des conditions météorologiques extrêmement variables. Ces domaines n'ont en aucune manière bénéficié des gains spectaculaires de la révolution verte. Une révolution verte à double titre s'impose, afin d'augmenter la productivité et d'améliorer la viabilité de l'environnement. Il faut augmenter l'investissement consacré à la recherche et au développement de technologies plus efficaces et les diffuser via des services de vulgarisation. Il faut également accroître les investissements dans l'infrastructure, telle que les routes et les systèmes de stockage. Or, l'investissement public et l'aide des donateurs à l'agriculture ne cessent de reculer depuis plusieurs décennies.

Les droits de douane à l'importation protègent les marchés des pays riches et réduisent les incitations à investir dans l'agriculture pour les exploitants des pays pauvres, alors que cet investissement contribuerait à une sécurité alimentaire plus durable. Les subventions massives versées dans les pays riches n'incitent pas à investir dans la sécurité alimentaire à long terme et dépriment également les cours mondiaux, ce qui n'est avantageux que pour les importateurs nets de produits alimentaires.

Garantir à tous une éducation primaire et supprimer les disparités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire et secondaire (Objectifs 2 et 3) nécessite de s'attaquer aux problèmes connexes d'efficacité, d'équité et de niveaux de ressources

Dans les régions en développement, plus de 80 % des enfants sont inscrits dans l'enseignement primaire. Pourtant, 115 millions d'enfants ne fréquentent pas l'école primaire, et les niveaux de scolarisation sont cruellement faibles en Afrique subsaharienne (59 %)

et en Asie du Sud (84 %). Une fois inscrit, un enfant sur trois seulement achèvera sa scolarité dans le primaire. En outre, un adulte sur six est analphabète. Et des disparités criantes persistent entre les sexes : trois cinquièmes des 115 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles, et les deux tiers des 876 millions d'adultes analphabètes sont des femmes.

L'absence d'éducation prive l'individu d'une partie des possibilités que lui offre l'existence. Elle prive également la société d'une base de développement durable, car l'instruction constitue un facteur vital pour l'amélioration de la santé, de la nutrition et de la productivité. L'Objectif consacré à l'éducation occupe donc une place centrale dans la réalisation des autres Objectifs.

Dans la plupart des pays pauvres, l'organisation de l'éducation de base est extrêmement inéquitable : les 20 % les plus pauvres reçoivent largement moins de 20 % des dépenses publiques, tandis que les 20 % les plus riches reçoivent beaucoup plus. En outre, l'enseignement primaire bénéficie d'un financement par élève bien inférieur à celui consacré à l'enseignement secondaire et supérieur. Ce schéma est également discriminant à l'encontre des pauvres, qui fréquentent surtout l'école primaire.

Les coûts supportés par les ménages pour l'éducation, tels que les droits d'inscription et, dans beaucoup de cas, l'achat des uniformes, découragent également les inscriptions, particulièrement dans les familles les plus pauvres. Au Kenya, au Malawi et en Ouganda, on a observé un net rebond des inscriptions après la suppression des uniformes et des droits de scolarité. Lorsqu'un système est équitable, il donne aussi de meilleurs résultats : les pays enregistrant de bonnes performances dans l'éducation ont également tendance à dépenser davantage pour les ménages pauvres et l'enseignement primaire.

Ceux qui ont éliminé les disparités entre garçons et filles dans l'éducation montrent comment il est possible d'encourager les parents à envoyer leurs filles à l'école : en construisant les écoles près des habitations, en réduisant autant que possible les coûts supportés par les parents, en rendant les horaires compatibles avec l'exécution de certaines corvées domestiques et en recrutant des enseignantes (afin de rassurer les parents). Dans les pays qui sont parvenus à éliminer les disparités sociologiques entre garçons et filles, on observe une proportion d'enseignants de sexe féminin supérieure à la moyenne régionale.

Beaucoup d'établissements souffrent de lacunes opérationnelles. Les enfants sont encore trop nombreux à redoubler ou à abandonner leur scolarité en cours de route. Dans les pays où l'on parle plusieurs langues, enseigner dans la langue maternelle durant les premières années de scolarité accroît considérablement les chances de succès. Par ailleurs, les sys-

tèmes de cantine scolaire peuvent également inciter les parents à mettre leurs enfants à l'école et à les y laisser. Un enfant qui a faim n'est pas en situation d'apprendre. En outre, les programmes de scolarisation précoce préparent les enfants à la scolarité, surtout ceux qui représentent dans leur famille la première génération qui apprend à lire.

Les pays à faible taux de scolarisation ont énormément de mal à gérer les coûts récurrents afin de mieux équilibrer le budget prévu pour la rémunération des enseignants, qui engloutit souvent jusqu'à 90 %, voire plus, des dépenses courantes, et pour couvrir d'autres postes, tels que l'achat de manuels. La modestie des budgets porte surtout préjudice aux pauvres, car les élites et les catégories de population qui disposent de pouvoir ont tendance à en accaparer une part disproportionnée. L'indigence des budgets empêche également les réformes. Il est plus facile d'accroître l'équité et l'efficacité lorsque les budgets d'éducation sont à la hausse.

Ce problème est exacerbé par le recul de l'aide des donateurs pour l'éducation. Dans les années quatre-vingt-dix, cette aide a accusé un repli de 30 % en termes réels, pour retomber à 4,7 milliards de dollars, dont à peine 1,5 milliard dévolus à l'enseignement de base. En outre, les donateurs préfèrent habituellement financer le matériel et les autres coûts d'équipement plutôt que les manuels, les salaires des enseignants et autres dépenses d'exploitation. Or, c'est là où se trouvent les véritables goulets d'étranglement.

Que ce soit pour la mise à disposition des services ou leur financement, le secteur privé doit s'impliquer davantage dans l'enseignement secondaire et supérieur. Les pouvoirs publics doivent encourager les ONG et le secteur privé à étoffer l'offre tout en continuant de contrôler le respect des normes et de centraliser les données sur le nombre et la qualité des établissements privés. Si l'on veut assurer l'équité et l'efficacité lorsque les moyens sont limités, il faut veiller à ce que les subventions publiques à l'enseignement primaire privé ne pénalisent pas l'éducation de base pour les pauvres.

Les pays peuvent habituellement consacrer davantage de moyens à l'éducation à mesure que leur économie progresse. Mais les pays les plus pauvres ont besoin de dépenser davantage dans l'éducation afin de se sortir du piège de la pauvreté, alors qu'ils n'ont pas les moyens de procéder aux investissements de base.

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Objectif 3) forme une ambition louable en soi, mais qui est aussi essentielle à la réalisation des autres Objectifs

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des

Les pays peuvent habituellement consacrer davantage de moyens à l'éducation à mesure que leur économie progresse. Mais les pays les plus pauvres ont besoin de dépenser davantage dans l'éducation afin de se sortir du piège de la pauvreté

Comme l'éducation, les systèmes de santé souffrent d'un manque de moyens, d'équité dans l'organisation des services et d'efficacité dans les modes de diffusion

femmes au sens large constitue un objectif clé de la Déclaration du Millénaire, bien que la seule cible quantitative formulée à cet égard ait trait à l'élimination des disparités dans l'enseignement primaire et secondaire. L'éducation contribue à améliorer la santé, et une population plus instruite et en meilleure santé augmente la productivité, qui est le moteur de la croissance économique. À son tour, la croissance génère les moyens de financer les améliorations de la santé et de l'éducation, ce qui relève encore la productivité. L'égalité entre les sexes occupe une place centrale dans ces synergies, car les femmes sont des agents du développement.

Dans la quasi-totalité des sociétés, les femmes sont les premières à s'occuper des autres. Leur éducation contribue donc davantage à la santé et à l'éducation de la génération suivante que l'éducation des hommes, surtout lorsque les femmes exercent aussi un poids considérable dans les décisions familiales. Lorsqu'elles grandissent, les filles qui sont allées à l'école donnent naissance à des enfants moins nombreux et en meilleure santé, ce qui accélère la baisse des taux de fécondité. Par ailleurs, lorsque les femmes sont plus instruites et en meilleure santé, elles favorisent aussi la productivité, par exemple en adoptant des innovations agricoles, et contribuent donc à augmenter le revenu du ménage. De plus, ces femmes travaillent souvent à l'extérieur et perçoivent leur propre salaire, ce qui accentue leur autonomie. Ces processus bénéfiques ont plus d'impact lorsque les femmes ont leur mot à dire dans les décisions du ménage. Et là où elles peuvent se regrouper pour revendiquer davantage de droits, à l'éducation, à la santé et à l'égalité dans l'emploi, ces synergies ont encore plus d'effets positifs.

Réduire la mortalité des enfants, améliorer la santé maternelle et combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies (Objectifs 4 à 6) suppose une hausse spectaculaire de l'accès aux soins de santé

Chaque année, plus de 10 millions d'enfants, soit 30 000 par jour, meurent de maladies qui auraient pu être évitées. Plus de 500 000 femmes décèdent durant leur grossesse ou en couches. Elles sont 100 fois plus nombreuses dans ce cas en Afrique subsaharienne que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. Dans le monde, 42 millions de personnes vivent avec le VIH/sida, dont 39 millions dans les pays en développement. La tuberculose reste, avec le sida, la principale maladie infectieuse qui tue les adultes, et cause jusqu'à deux millions de décès chaque année. Et le paludisme, qui emporte chaque année 1 million de personnes, pourrait doubler son tribut d'ici vingt ans.

Si les progrès ne s'accroissent pas considérablement, les Objectifs du Millénaire pour le développement dans ces domaines (Objectifs 4 à 6) ne seront pas atteints. Même en ce qui concerne la mortalité des enfants, pour laquelle on enregistre des avancées régulières, au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne parviendra à une réduction des deux tiers de cette mortalité que 150 ans après la date fixée par l'Objectif.

C'est une honte, étant donné que beaucoup de ces décès pourraient être évités si l'on recourait davantage aux moustiquaires, aux sages-femmes, aux antibiotiques d'un prix abordable, à une hygiène élémentaire et au mode de traitement de la tuberculose appelé « traitement de courte durée sous observation directe » (*Directly Observed Therapy, Short course* - DOTS). Aucune de ces solutions ne fait appel à la haute technologie, et pourtant, appliquées ensemble, elles pourraient sauver des millions de vies. Mais dans beaucoup trop de pays, elles restent hors d'atteinte. Pourquoi ? Pour des raisons ayant trait aux systèmes en place. Comme l'éducation, les systèmes de santé (et surtout les soins de base) souffrent d'un manque de moyens, d'équité dans l'organisation des services et d'efficacité dans les modes de diffusion.

Dans les pays pauvres, les systèmes de santé se caractérisent par un grave déficit de financement qui empêchera ces pays d'atteindre les Objectifs. Aucun pays de l'OCDE à revenu élevé ne consacre moins de 5 % de son PIB aux services de santé publique. Les pays en développement dépassent rarement cette proportion, et la plupart se cantonnent à 2-3 %. En 1997, en moyenne, les dépenses publiques de santé se montaient à peine à 6 dollars par habitant dans les pays les moins avancés et à 13 dollars dans d'autres pays à bas revenu, contre 125 dollars dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire, et 1 356 dollars dans les pays à revenu élevé. Or, l'Organisation mondiale de la santé a estimé à 35-40 dollars par habitant le strict minimum pour des services de santé élémentaires. Dans les pays pauvres, il est la plupart du temps tout simplement impossible d'acheter aux prix en vigueur sur les marchés internationaux les médicaments qui pourraient sauver des vies, et presque criminel d'attendre que les individus démunis le fassent.

Lorsque les budgets sont restreints et mal employés, ce sont les pauvres qui y perdent. Dans la plupart des pays, les 20 % des ménages les plus déshérités profitent de beaucoup moins de 20 % des dépenses de santé. Et pourtant, lorsque les dépenses sont plus équitables, les résultats sont nettement meilleurs : ce sont les pays qui dépensent le plus pour les ménages pauvres qui enregistrent également les taux de mortalité des enfants les plus bas. Les disparités entre les villes et les campagnes constituent un autre exemple d'injustice dans les dépenses. Les zones rurales sont

généralement beaucoup moins bien loties. Au Cameroun, 85 % de la population vivent dans les campagnes, où ne sont pourtant installés que 13 % des professionnels de santé du secteur public. En Angola, 65 % de la population vivent en zone rurale, où ne travaillent que 15 % du corps médical.

Le manque de moyens érode les systèmes de santé, car les insuffisances dans un domaine se repercutent sur l'ensemble du système. Lorsque les établissements de soins n'ont pas de médicaments, les patients n'iront pas s'y faire soigner. Cette non-fréquentation se traduit par un fort taux d'absentéisme du personnel, qui sape l'efficacité de l'établissement. La communauté ne trouvant aucune utilité à ces services de santé, elle se désintéresse du système, et les services répondent de moins en moins (et non de plus en plus) à ses besoins.

La politique publique doit prendre en compte les questions de volume du financement, d'équité et d'efficacité :

- *Par une mobilisation des ressources.* Dans les pays pauvres, les pouvoirs publics doivent privilégier les dépenses de santé au détriment d'autres postes, parmi lesquels la défense. De plus, le budget de la santé doit donner la priorité aux soins de santé primaires. Mais dans les pays à bas revenu, cela risque de ne pas suffire.
- *Par un accroissement de l'aide extérieure.* Cette aide englobe non seulement de l'argent, mais aussi l'allègement de la dette, les dons de médicaments et les rabais consentis par les laboratoires pharmaceutiques.
- *Par une amélioration de l'équité.* Les pouvoirs publics doivent lutter contre les déséquilibres en se concentrant sur les zones rurales, les communautés pauvres, les femmes et les enfants. Mais il ne suffit pas de tout miser sur les soins primaires. Les hôpitaux publics submergés de patients atteints du sida ou de la tuberculose ne peuvent pas s'occuper des autres malades.
- *Par des systèmes de santé plus performants.* Les pays à court d'argent se retrouvent face à un dilemme dans la définition de leurs priorités. La grande priorité consiste à maintenir un système intégré. Les programmes verticaux axés sur des maladies précises sont de plus en plus populaires, mais risquent de n'être ni efficaces ni durables en l'absence d'infrastructure de base. Ces programmes doivent être intégrés à la structure générale du système de santé. Les soins gynécologiques et obstétricaux doivent, eux aussi, être intégrés de toute urgence. De nombreux pays concentrent toute leur attention sur le planning familial, sans s'occuper de la santé des enfants et des mères. Il ne suffit pas de se focaliser sur les interventions essentielles. Il faut aussi veiller avec tout autant d'attention à ce que chaque centre de soins dispose des médicaments essentiels.

Les prestataires de santé privés étant souvent les premiers consultés par les populations pauvres, les pouvoirs publics doivent revoir la réglementation les concernant. De nombreuses mesures pourraient être utiles à cet égard : adoption d'une législation protégeant le consommateur, agréments permettant à l'usager de connaître la liste des praticiens enregistrés, et engagement de la part des praticiens à se limiter aux médicaments essentiels. Cependant, lorsque les services plus sophistiqués ont été privatisés via la pratique de la gestion des soins (*managed care services*, en anglais), comme dans nombre de pays d'Amérique latine, l'expérience se révèle plus négative que positive pour les populations les plus démunies.

Réduire de moitié la proportion des individus privés d'accès à l'eau potable et d'installations sanitaires améliorées (Objectif 7) nécessite une approche intégrée. En l'absence d'installations sanitaires et d'hygiène, l'eau potable est beaucoup moins utile à la santé

Dans les pays en développement, plus d'un milliard de personnes – c'est-à-dire un individu sur cinq – n'ont pas accès à l'eau potable. Et 2,4 milliards sont privées d'installations sanitaires améliorées. Ces deux aspects peuvent décider de la vie ou de la mort. Les maladies diarrhéiques sont un fléau terrible pour les jeunes enfants : dans les années quatre-vingt-dix, elles ont tué un nombre d'enfants supérieur à celui des décès dus aux conflits armés depuis la deuxième guerre mondiale. Les communautés les plus touchées sont celles qui vivent dans les zones rurales ou dans les bidonvilles.

De plus, comme dans le cas des autres Objectifs relatifs à la santé, les techniques peu onéreuses permettant l'accès de tous sont bien connues : puits protégés, réseaux d'adduction d'eau, sources protégées, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou ventilée et raccordement à une fosse septique ou à un réseau d'égouts. Pourtant, plusieurs facteurs compromettent l'efficacité de ces solutions, qui ne sont en outre pas totalement adaptées :

L'eau sans installations sanitaires. L'accès à l'eau potable est beaucoup moins utile en l'absence d'installations sanitaires améliorées et d'une meilleure hygiène. S'évertuer à traiter des maladies hydriques qui auraient pu être évitées par un accès à l'eau potable, à des installations sanitaires améliorées et par une meilleure hygiène constitue une forme de gaspillage des services de santé. Mais si la demande d'eau potable est évidente, celle de sanitaires propres dépend beaucoup plus de la sensibilité individuelle à l'hygiène. Dans bien des cas, les ménages pauvres doivent prendre l'initiative d'équiper leur habitation

Dans les pays les plus pauvres, les pouvoirs publics doivent privilégier les dépenses de santé au détriment d'autres postes, parmi lesquels la défense

Les mesures de promotion de la durabilité environnementale doivent mettre l'accent sur la participation de la population locale à l'élaboration des solutions et sur l'importance d'infléchir la politique des pays riches

d'installations sanitaires, et en supporter les coûts eux-mêmes. S'ils ne sont pas convaincus de la nécessité d'un tel investissement, il est peu probable qu'ils s'en donneront la peine.

Le manque de moyens pour financer une infrastructure coûteuse. Dans les zones urbaines et péri-urbaines, l'adduction d'eau suppose d'aménager une source, d'acheminer l'eau jusqu'à la localité et de desservir la population locale par un réseau de distribution. L'assainissement nécessite un réseau d'égouts et un système de traitement des eaux usées. Ces investissements représentent un coût largement inabordable pour les autorités locales. Même dans les pays à revenu moyen, la mise en place de ces services relève de l'échelon national. La composante la plus onéreuse de l'infrastructure sanitaire et d'adduction d'eau réside dans le traitement des eaux usées, destiné à éviter que les effluents bruts se déversent dans les cours d'eau et contaminent la nappe phréatique. Cet aspect requiert aussi des technologies sophistiquées. Or, les autorités municipales n'ont souvent même pas les moyens d'investir dans l'infrastructure sanitaire de base.

Coûts élevés et maintenance insuffisante. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que l'accès de la population pauvre aux services d'adduction d'eau et d'assainissement ne soit pas compromis par des charges d'exploitation inéquitables, constituant de fait une subvention pour ceux qui sont mieux lotis. Les individus aisés doivent supporter une part plus importante des coûts de maintenance de ces services. Les dépenses consacrées aux systèmes onéreux installés dans les quartiers riches ne laissent que quelques maigres ressources pour les dispositifs peu coûteux, ce qui prive souvent les bidonvilles et les zones péri-urbaine de tout service. En outre, dans les zones péri-urbaines et dans les campagnes, les réseaux d'adduction d'eau sont souvent mal entretenus. Sur ce plan, la participation de la communauté peut jouer un rôle moteur dans l'amélioration du service.

Les expériences de participation des multinationales privées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont donné des résultats mitigés. Le secteur privé est à l'origine de quelques réussites dans l'amélioration des services d'adduction d'eau destinés aux populations pauvres des grandes villes (comme Buenos Aires, en Argentine, et le Grand Manille, aux Philippines). Cependant, ces succès sont parfois annulés par la corruption à grande échelle et les efforts déployés par certains pour revenir sur leurs accords avec les pouvoirs publics. Il faut promouvoir les entreprises locales dans ce secteur et veiller à ce que ce soient les banques nationales de développement qui apportent le financement.

Assurer la durabilité des ressources environnementales (Objectif 7) imposera de gérer les écosystèmes de manière à ce qu'ils procurent des moyens de subsistance à l'humanité. C'est aussi une condition à la réalisation des autres Objectifs

La dégradation des sols touche plus de 2 milliards d'hectares et nuit ainsi à la subsistance du milliard d'individus qui vivent sur les terres arides. Environ 70 % des pêcheries commerciales sont exploitées à 100 % ou surexploitées, et 1,7 milliard d'êtres humains, soit un tiers de la population du monde en développement, vivent dans des pays subissant un stress hydrique.

La géographie de la consommation, de la dégradation de l'environnement et de l'impact des activités humaines est inégale. Ce sont les pays riches qui polluent le plus l'environnement de la planète et épuisent nombre de ses ressources naturelles. On peut par exemple citer l'épuisement des réserves halieutiques et les émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du changement climatique, qui sont deux phénomènes liés à des modes de consommation des individus et des pays riches qui ne sont pas viables. Les pays riches émettent 12,4 tonnes de dioxyde de carbone par habitant et par an, contre 3,2 tonnes dans les pays à revenu moyen et 1,0 tonne dans ceux à bas revenu. Les pauvres sont les plus fragiles face aux pressions et aux chocs environnementaux tels que l'impact potentiel du changement climatique à l'échelle mondiale.

L'inversion de ces tendances négatives constitue une fin en soi. Mais elle contribuerait également à la réalisation des autres Objectifs, car l'épuisement des ressources naturelles conditionne dans une large mesure la santé, le revenu et les opportunités des pauvres. Quelque 900 millions de pauvres vivant dans des zones rurales tirent la majeure partie de leur subsistance des ressources naturelles. Dans les pays pauvres, jusqu'à un cinquième des maladies peuvent être imputées à des facteurs de risques environnementaux. Les changements climatiques pourraient porter atteinte à la productivité agricole et exacerber les risques, exposant ainsi les pays pauvres à des chocs tels que des inondations. Ce ne sont là que quelques exemples des interactions entre l'Objectif lié à l'environnement et les autres Objectifs.

Les mesures de promotion de la durabilité environnementale doivent mettre l'accent sur la participation de la population locale à l'élaboration des solutions. Elles doivent également insister sur l'importance d'une réforme des pratiques en vigueur dans les pays riches. Voici quelques-unes des priorités :

- *Améliorer les institutions et la gouvernance.* Définir sans ambiguïté les droits de propriété et d'utilisation, améliorer le contrôle et le respect des normes environnementales et associer la population à la gestion des ressources environnementales.
- *Inclure la protection et la gestion de l'environnement* dans la politique et les stratégies de développement de chaque secteur.
- *Améliorer le fonctionnement des marchés.* Supprimer les subventions, particulièrement dans les pays riches, qui nuisent à l'environnement (telles que celles portant sur les combustibles fossiles ou les grandes flottes de pêche commerciale), et faire payer aux pollueurs les dommages infligés à l'environnement.
- *Renforcer les mécanismes internationaux.* Améliorer la gouvernance internationale des questions mondiales telles que la protection des eaux internationales et l'inversion du changement climatique, ainsi que les mécanismes de répartition équitable de ces fardeaux.
- *Investir dans la science et la technologie.* Accroître l'investissement dans les technologies relatives aux énergies renouvelables et créer un observatoire chargé de superviser le fonctionnement et l'état des principaux écosystèmes.
- *Préserver les écosystèmes essentiels.* Créer des zones protégées avec la participation de la population locale.

Si l'on veut que ces politiques s'enracinent et portent leurs fruits, un nouveau partenariat entre pays riches et pauvres s'impose. Pour un partage équitable des responsabilités, les grands pays doivent davantage œuvrer à enrayer la dégradation de l'environnement et consacrer davantage de moyens à l'inversion de cette tendance. Sur ce plan, comme pour les autres Objectifs, il est urgent de remédier à des déséquilibres criants.

Pour la réalisation des Objectifs, il est impératif que les pays riches revoient leur politique d'aide, d'échanges, de la dette et des transferts de technologie (Objectif 8)

Comment imaginer que les pays les plus pauvres atteindront les Objectifs 1 à 7 si les pays riches ne mettent pas en œuvre les changements nécessaires à la réalisation de l'Objectif 8 ? Les pays pauvres ne peuvent pas s'attaquer tout seuls aux obstacles structurels qui les maintiennent dans les rets de la pauvreté, dont les droits de douane pratiqués dans les pays riches et les subventions restreignant, pour leurs exportations, l'accès aux marchés, les brevets qui les empêchent d'acquérir des technologies susceptibles de sauver des vies et la dette gigantesque

due aux pays riches et aux institutions multilatérales.

Les pays les plus démunis n'ont pas les moyens de financer l'investissement nécessaire pour atteindre le seuil critique sur le plan de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé. Pas plus qu'ils ne disposent de ressources à investir dans l'agriculture et les petites entités

manufacturières afin de relever la productivité de leur main-d'œuvre. Or, ces investissements leur sont indispensables pour sortir du piège de la pauvreté, et ces pays ne peuvent pas se permettre d'attendre que la croissance économique génère des ressources suffisantes. Les enfants ne peuvent pas non plus attendre que la croissance génère des ressources lorsque leur vie est menacée par des causes qui auraient pourtant pu être évitées.

Le partenariat prévu dans la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey énonce explicitement que ce sont les pays en développement qui portent la responsabilité première de la réalisation des Objectifs 1 à 7. Ce partenariat engage les pays à mobiliser leurs ressources intérieures pour financer des programmes ambitieux, mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la gouvernance économique, à donner aux pauvres voix au chapitre dans la prise de décision, et à promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la justice sociale. Ce consensus forme aussi un pacte qui enjoint les pays riches à en faire plus, et à veiller à tenir leurs engagements. Les Objectifs du Millénaire pour le développement exposent clairement le rôle clé des pays riches, tel que décrit dans l'Objectif 8.

Les pays riches se sont engagés à passer à l'action sur un certain nombre de fronts, non seulement lors du Sommet du Millénaire, mais aussi à l'occasion de la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement, en mars 2002, et lors du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, en septembre 2002. En outre, à Doha, au Qatar, en novembre 2001, les ministres du commerce ont promis de placer les intérêts des pays pauvres au centre de leurs travaux à venir sur le système commercial multilatéral. Il est aujourd'hui temps que les pays riches tiennent ces promesses.

Ce sont les pays absolument prioritaires qui ont le plus besoin du concours du monde riche. Ces pays, qui sont ceux qui ont le plus long chemin à parcourir pour atteindre les Objectifs, ont vu leur croissance stagner pendant une décennie, voire davantage, et ont accumulé un niveau d'endettement insupportable. Ils dépendent d'exportations de produits primaires dont le cours ne cesse de chuter. De plus, l'aide aussi a reculé pendant les années quatre-vingt-dix – de près d'un tiers par habitant en Afrique subsaharienne – et reste bien en deçà du volume né-

Comment imaginer que les pays les plus pauvres atteindront les Objectifs 1 à 7 si les pays riches ne mettent pas en œuvre les changements nécessaires à la réalisation de l'Objectif 8 ?

*La politique commerciale
du monde riche reste
largement discriminante
vis-à-vis des exportations
des pays en
développement*

cessaire à la réalisation des Objectifs.

Une aide plus abondante, et plus efficace. La tendance à la baisse de l'aide s'est inversée avec les engagements formulés lors de la conférence de Monterrey, pendant laquelle les pays ont promis quelque 16 milliards de dollars supplémentaires chaque année à l'horizon 2006. Pourtant, cette majoration ne porterait le total de l'aide publique au développement qu'à 0,26 % à peine du revenu national brut des 22 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. C'est encore loin des 0,7 % vers lesquels les pays riches ont promis de tendre à Monterrey et Johannesburg. Et c'est aussi nettement inférieur au besoin estimé, qui a été chiffré sur une base prudente à environ 100 milliards de dollars par an, ce qui suppose de multiplier l'aide par deux, pour la porter à environ 0,5 % du revenu national brut des pays du Comité d'aide au développement.

Il ne suffit pas que l'aide soit plus abondante : elle doit aussi être plus efficace. Le Consensus de Monterrey engage les donateurs à aider les pays en développement uniquement si ces derniers déploient des efforts concertés pour améliorer leur gouvernance économique et démocratique et mettent en œuvre une politique efficace de lutte contre la pauvreté. Ce Consensus invite également les donateurs à revoir leurs pratiques, particulièrement en ce qui concerne les priorités du développement dans les pays bénéficiaires, à cesser de conditionner l'aide, à harmoniser leurs méthodes, à alléger le fardeau administratif pesant sur les destinataires et à se décentraliser. Ces engagements importants ont été réitérés dans la Déclaration de Rome sur l'harmonisation des pratiques des donateurs, adoptée par les dirigeants des organismes de développement multilatéraux et bilatéraux en février 2003.

De nouveaux modes d'allègement de la dette. Vingt-six pays bénéficient d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), et huit ont atteint ce que l'on appelle le point d'achèvement, ce qui signifie qu'une partie de leur dette a été annulée. Il faut toutefois redoubler d'efforts, non seulement pour multiplier le nombre des bénéficiaires, mais aussi pour ramener l'endettement à un niveau réellement supportable. L'Ouganda, par exemple, a récemment souffert de l'effondrement des cours du café et a vu ses recettes d'exportations s'amenuiser, ce qui a propulsé une fois de plus son endettement à un niveau insupportable.

Un accès aux marchés élargi, propice à une diversification et à une expansion des échanges. La politique commerciale du monde riche reste largement discriminante vis-à-vis des exportations des pays en développement. Dans la zone OCDE, les droits de douane appliqués aux produits manufacturés en provenance des pays en dé-

veloppement sont plus de quatre fois supérieurs à ceux frappant les biens manufacturés des autres membres de l'OCDE. En outre, les subventions agricoles distribuées dans les économies riches s'apparentent à une concurrence déloyale. Les planteurs de coton du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad et du Togo ont relevé leur productivité et affichent aujourd'hui des coûts de production inférieurs à ceux de leurs concurrents des pays riches. Et pourtant, ils ont bien de la peine à rivaliser avec ces derniers. En effet, les subventions agricoles versées dans les pays riches représentent plus de 300 milliards de dollars par an, soit six fois le montant de l'aide publique au développement.

Un meilleur accès aux progrès technologiques mondiaux. Les percées technologiques des dernières décennies accroissent de manière spectaculaire le potentiel d'amélioration de la vie humaine que renferment ces innovations. Les pays riches disposent ainsi d'un large champ d'action pour mettre la puissance de la technologie au service des pauvres. Ils peuvent contribuer à inverser la tendance qui veut que les investissements dans les technologies négligent souvent les besoins des pauvres : 10 % seulement des dépenses de recherche et développement dans le domaine médical ciblent les maladies touchant 90 % des habitants les plus pauvres de la planète.

Les pays riches peuvent également veiller à ce que l'accord ADPIC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, adopté par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), protège les intérêts des pays en développement. En effet, cet accord ADPIC ne préserve pas correctement les droits des communautés indigènes sur leurs savoirs traditionnels, qui sont parfois brevetés par d'autres. Il contient des dispositions sur les transferts de technologies, mais formulées en termes flous, si bien qu'aucun moyen d'application n'existe pour l'instant. La conférence ministérielle de Doha (Qatar) en 2001 a réaffirmé que l'accord ADPIC ne doit pas empêcher les pays pauvres de procurer des médicaments essentiels à leur population. Les participants ont fixé la date butoir de décembre 2002 pour la conclusion d'un accord sur la manière dont les pays privés de capacités de fabrication suffisantes pourront accéder à ces médicaments. Or, ce délai est passé, et aucune résolution n'est encore en vue.

Suivre les avancées, et se fixer de nouveaux jalons. Les pays riches prennent de nombreux engagements, mais la plupart du temps sans se fixer de délai ni chiffrer leurs ambitions. Si l'on veut que le monde en développement réalise les Objectifs 1 à 7 d'ici 2015, les pays riches doivent avancer dans des domaines critiques avant cette date, et s'imposer des dates butoirs, afin que l'on puisse mesurer leurs progrès. Ce rapport les invite à se fixer des jalons pour :

- Augmenter l'aide publique au développement afin de combler les besoins de financement (estimés à 50 milliards de dollars au moins).
- Élaborer des mesures concrètes de mise en œuvre de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation des pratiques des donateurs.
- Supprimer les droits de douane et les quotas sur les produits agricoles, le textile et les vêtements exportés par les pays en développement.
- Lever les subventions sur les exportations de denrées en provenance des pays en développement.
- Créer et financer, à l'intention des PPTE, un fonds d'indemnisation en cas de chocs exogènes, et notamment d'effondrement des cours des matières premières.
- Accepter et financer un surcroît d'allègement de la dette des PPTE qui ont atteint le point d'achèvement, afin de rendre cet endettement supportable.
- Intégrer une protection et une rémunération des savoirs traditionnels à l'accord ADPIC.
- S'entendre sur ce que les pays dépourvus de capacités manufacturières adéquates peuvent faire pour protéger la santé publique dans le cadre de l'accord ADPIC.

De même que la population peut veiller à ce que son gouvernement tienne ses engagements, les pays riches doivent superviser leurs propres progrès vers

la réalisation de ces engagements. Ils doivent rédiger des rapports d'avancement – contribuant à une stratégie mondiale de réduction de la pauvreté – qui fixent les priorités de leur action.

* * *

Les Objectifs du Millénaire pour le développement lancent au monde des défis de taille. À moins d'une amélioration spectaculaire, trop de pays ne seront pas au rendez-vous, ce qui aura des conséquences catastrophiques pour les plus pauvres et les plus vulnérables de leurs citoyens. Pourtant, la planète dispose d'une occasion sans précédent de tenir l'engagement d'éradiquer la pauvreté. Pour la première fois, il existe un véritable consensus entre pays riches et pays pauvres pour reconnaître que la pauvreté constitue le problème numéro un de l'humanité. Et toute l'humanité doit s'unir pour le combattre. Comme l'explique ce rapport, nombre des solutions aux problèmes de la faim, de la maladie, de la pauvreté et du manque d'instruction sont bien connues. Il faut en revanche veiller à ce que les efforts entrepris bénéficient d'un financement suffisant et à ce que les services soient répartis plus équitablement et efficacement. Enfin, rien de tout cela ne sera possible sans que chaque pays, riche ou pauvre, assume ses responsabilités vis-à-vis des milliards d'êtres humains déshérités.



Le Pacte du Millénaire pour le développement

En septembre 2000, les dirigeants du monde, réunis sous l'égide des Nations Unies, ont adopté la Déclaration du Millénaire, engageant ainsi leurs pays à consentir des efforts plus importants au plan international en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer la santé et de promouvoir la paix, les droits de l'homme et un environnement durable. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont le fruit de cette déclaration, sont spécifiques et mesurables. L'un d'entre eux vise à réduire, d'ici 2015, l'extrême pauvreté qui accable toujours plus d'un milliard de personnes de par le monde. Ces Objectifs, et l'engagement pris par les pays riches et pauvres de les atteindre, ont été énoncés dans le Consensus de Monterrey qui s'est dégagé à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, en mars 2002, et réaffirmés lors du Sommet mondial sur le développement durable et du lancement du cycle de Doha sur le commerce international.

Les dirigeants du monde entier, venus de pays riches ou pauvres, sont convenus de considérer que la conférence de Monterrey les engageait collectivement au service d'objectifs communs de développement. Cet engagement constitue le fondement du Pacte du Millénaire pour le développement que nous proposons ici. Ce pacte doit permettre à la communauté mondiale de coordonner ses efforts pour aider les pays pauvres à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il appelle toutes les parties prenantes à associer leurs efforts afin d'assurer la réalisation de ces Objectifs, dans un système de responsabilité partagée. Les pays pauvres peuvent ainsi réclamer aux pays riches une augmentation de l'aide et un meilleur accès au marché. Les populations de ces pays pauvres sont en mesure de demander des comptes aux responsables politiques de leur pays au regard de l'avancée des objectifs de réduction de la pauvreté dans les délais impartis. Les donateurs, quant à eux, peuvent appeler à une meilleure gouvernance dans les pays pauvres, ainsi qu'à une plus grande responsabilité financière dans l'utilisation de l'aide fournie.

Pourtant, malgré les engagements admirables pris lors de l'Assemblée du Millénaire et des réunions internationales plus récentes, des dizaines de pays méritent une attention urgente (dans cet en-

semble, le rapport en distingue deux catégories : les « prioritaires » et les « absolument prioritaires ») parce qu'ils s'éloignent dangereusement de la voie à suivre pour atteindre les Objectifs. Le présent Pacte n'en est que plus essentiel. Les forces du développement à l'œuvre dans le monde – expansion des marchés, progrès technologique, avancée de la démocratie – profitent à une grande partie de la planète. Mais elles laissent aussi à l'écart des centaines de millions de personnes parmi les plus pauvres. Or, le délai restant à courir pour la réalisation des Objectifs est de seulement douze ans. Et la bonne gouvernance ou l'efficacité des institutions politiques dans les pays les plus pauvres, quoique indispensables, ne suffiront pas. Les pays riches doivent, comme ils en ont fait la promesse, débloquer un financement beaucoup important et instaurer de meilleures règles de fonctionnement du système international, afin que les Objectifs du Millénaire pour le développement puissent être atteints dans les pays les plus pauvres.

Cette ambition passe d'abord par la reconnaissance de la nécessité pour chaque pays de suivre sa propre stratégie de développement, en fonction de ses besoins particuliers. Il importe évidemment que ces stratégies nationales se fondent sur des données fiables, des compétences solides et un système de contrôle et d'évaluation adéquat. A l'intérieur de ces limites, néanmoins, les pays pauvres ont besoin d'une marge de manœuvre vis-à-vis des donateurs afin de concevoir une action publique appropriée aux réalités locales. Sans réelle appropriation par les pays concernés, les programmes nationaux ne seront pas adaptés à ces conditions locales, pas plus qu'ils ne seront politiquement durables. Ces programmes doivent également respecter les droits de l'homme, soutenir l'État de droit et inciter à une mise en œuvre honnête et effective. Une fois ces conditions remplies, les pays pauvres devraient pouvoir compter sur une aide bien plus conséquente de la part des pays riches, tant sur un plan financier que dans l'adoption de règles du jeu plus justes en matière de commerce, de finances, de science et de technologie.

DONNER LA PRIORITÉ AUX PAYS MARGINALISÉS

Le Pacte du Millénaire pour le développement doit en priorité se concentrer sur les pays qui rencontrent

Le Pacte du Millénaire pour le développement a été rédigé en coopération par l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* et par les coordinateurs des équipes de travail du Projet du Millénaire, avec la participation d'autres personnalités associées à ce projet.

Tout en profitant de façon systématique à certaines régions du monde, la mondialisation tient d'autres régions, ainsi que maintes catégories de population à l'intérieur des pays, à l'écart de ses bienfaits

les plus grands obstacles dans la réalisation des Objectifs, c'est-à-dire sur ceux où le niveau de développement humain est le plus faible et dont les progrès au cours des dix dernières années ont été les plus lents (chapitre 2). Pour ces pays, les réformes politiques et une aide au développement accrue sont essentielles.

Au cours des années quatre-vingt et d'une bonne partie des années quatre-vingt-dix, beaucoup des efforts de développement consentis par les institutions financières internationales et les grands pays donateurs étaient inspirés par l'idée selon laquelle les forces du marché placeraient l'ensemble des pays pauvres sur la trajectoire d'une croissance économique capable de s'auto-entretenir. La mondialisation était considérée comme le nouveau moteur du progrès économique à l'échelle planétaire. On pensait que les pays pauvres seraient en mesure d'accéder à la croissance économique dès lors qu'ils adopteraient une bonne gouvernance économique, fondée sur les préceptes de stabilité macro-économique, de libéralisation des marchés et de privatisation des activités économiques. Cette croissance, à son tour, était censée apporter de larges améliorations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, du logement et de l'accès aux infrastructures de base, telles que l'eau courante ou les installations sanitaires, améliorations permettant ainsi à ces pays de se libérer du joug de la pauvreté.

Même si cette vision optimiste s'est révélée largement inopérante pour des centaines de millions de pauvres, elle demeure largement pertinente pour une grande partie du monde. Malgré les protestations qui s'élèvent depuis quelques années contre la mondialisation, les forces du marché mondial contribuent à la croissance économique – et à la réduction de la pauvreté – en Chine, en Inde et dans des dizaines d'autres pays en développement. Des milliards d'êtres humains bénéficient de niveaux de vie plus élevés et vivent plus longtemps grâce aux forces du marché mondial et aux politiques nationales qui contribuent à les maîtriser.

Cependant, tout en profitant de façon systématique à certaines régions du monde, la mondialisation tient d'autres régions, ainsi que maintes catégories de population à l'intérieur des pays, à l'écart de ses bienfaits. Dans les années quatre-vingt-dix, la plupart des pays de l'Est et du Sud asiatiques ont enregistré une amélioration spectaculaire de leur niveau de vie. Cependant, des pans entiers de l'Afrique subsaharienne, une partie de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI), et de nombreux pays d'Amérique latine et du Proche-Orient n'ont rien connu de tel. En outre, les épidémies, et en particulier le VIH/sida, touchent beaucoup plus ces pays laissés pour compte des

bienfaits de la mondialisation et les enfoncent encore un peu plus – entraînant les pauvres dans le cercle vicieux de la misère et de la maladie.

Même des économies puissantes et en expansion – le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique – renferment des régions extrêmement pauvres, peu touchées par la croissance nationale. Le progrès économique et social oublie aussi souvent des minorités ethniques et raciales, et même des majorités – en particulier les jeunes filles et les femmes, victimes de discrimination sexuelle restreignant leur accès aux écoles, aux services publics, à l'emploi et à la propriété privée.

Ainsi, bien que la mondialisation (en s'appuyant sur la bonne gouvernance économique) permette d'améliorer le niveau de vie dans une grande partie du monde, des centaines de millions de personnes voient leur situation économique se détériorer au lieu de progresser. Et plus d'un milliard d'êtres humains doivent, pour survivre, combattre jour après jour les fléaux de la faim et de la maladie.

De nombreuses raisons expliquent pourquoi le développement économique continue d'ignorer nombre des régions et des individus les plus pauvres. L'une des plus courantes est la mauvaise gouvernance. Lorsque les gouvernants sont corrompus, incompetents, ou qu'ils ne se montrent pas responsables envers leur population, les économies nationales se délitent. Lorsque les inégalités de revenus sont très élevées, les riches ont souvent la mainmise sur l'appareil politique, et se préoccupent peu des pauvres, empêchant ainsi une large répartition du développement. De même, si les États s'abstiennent d'investir correctement dans la santé et l'éducation de leur population, la croissance économique finira par s'enrayer, faute de main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé. En l'absence d'une gouvernance saine en termes de politique économique, de droits de l'homme, de bon fonctionnement des institutions et de participation démocratique à la vie politique, aucun pays à faible développement humain ne peut espérer voir ses efforts de développement aboutir sur le long terme, ni s'attendre à bénéficier d'une aide accrue de la part des pays donateurs.

Bien des observateurs se contenteraient certes d'expliquer doctement aux pauvres qu'ils doivent améliorer eux-mêmes leur situation, mais la plupart des pays pauvres se trouvent en fait confrontés à des problèmes structurels graves, qui échappent – et de loin – à leur contrôle. Ces problèmes tiennent souvent au système international des échanges, par exemple lorsque les pays riches bloquent les exportations agricoles des pays pauvres ou subventionnent lourdement leurs propres agriculteurs, avec pour effet de déprimer les cours mondiaux. Les pays pauvres sont également confrontés aux barrières commerciales des pays riches lorsqu'ils veulent ex-

porter des textiles et des vêtements, des produits alimentaires transformés, des boissons ou d'autres produits sur lesquels ils pourraient détenir un avantage concurrentiel. En outre, nombre d'entre eux sont paralysés par une dette extérieure gigantesque héritée des gouvernements précédents, dette dont les efforts d'allègement en cours sont trop faibles et trop tardifs.

La géographie fournit une autre explication majeure de l'échec du développement économique. De nombreux pays pauvres sont tout simplement trop petits et trop isolés géographiquement pour attirer les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Le Malawi, petit pays enclavé de 11 millions d'habitants et au revenu annuel par habitant de 240 dollars (800 dollars en termes de parités de pouvoir d'achat), présente un faible intérêt pour la plupart des investisseurs étrangers potentiels. Avec un PIB d'environ 2,6 milliards de dollars, l'économie de ce pays est comparable à celle d'une petite ville d'un pays riche, où vivraient, par exemple, 85 000 personnes disposant d'un revenu annuel moyen de 30 000 dollars. Confrontés à des coûts de transport très élevés, et éveillant un intérêt quasi nul auprès des entreprises internationales susceptibles de tourner leur production vers ces marchés intérieurs exigus, de tels pays sont laissés pour compte par la mondialisation.

Les pays pauvres et difficiles d'accès comme le Mali se rattachent généralement à l'économie mondiale en produisant un petit nombre de matières premières traditionnelles. Cependant, la lenteur de la croissance du marché mondial de ces produits, l'absence de progrès technologique dans ces activités et la tendance des cours mondiaux à la volatilité et à la baisse offrent un socle bien trop précaire pour induire le progrès économique. Cette forte dépendance structurelle vis-à-vis d'un petit nombre de matières premières d'exportation ne laisse aucune chance de succès à long terme. Cette situation affligeante est celle d'une grande partie de l'Afrique subsaharienne, de la région andine et de l'Asie centrale.

Ces difficultés structurelles sont exacerbées par une croissance démographique d'autant plus rapide que le développement humain est faible. Ces défis peuvent nuire gravement à l'accès aux terres cultivables et accélérer la dégradation de l'environnement (déboisement, dégradation des sols, épuisement des réserves halieutiques et diminution des réserves d'eau douce).

À ces barrières géographiques, cette dépendance vis-à-vis des matières premières et ces tensions démographiques viennent souvent s'ajouter le lourd fardeau de maladies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme – ou d'autres contraintes biophysiques telles que des sols épuisés ou des écosystèmes dégradés. Les pays riches et les institutions

économiques qu'ils contrôlent peuvent se focaliser sur la bonne gouvernance lorsqu'ils déterminent la répartition de leur aide. Mais trop souvent, ils font l'impasse sur les autres défis que doivent relever nombre des pays les plus pauvres, notamment parce qu'eux-mêmes n'ont jamais été assaillis par des maladies tropicales endémiques telles que le paludisme. Trop de décideurs de ces pays riches, ne comprenant pas les forces structurelles à l'œuvre en profondeur, restent persuadés que les pays pauvres ne font pas assez d'efforts pour se développer.

DES SEUILS CRITIQUES POUR ÉCHAPPER À LA PAUVRETÉ

Ces obstacles structurels laissent les pays qui s'y heurtent s'enliser dans les pièges de la pauvreté. Néanmoins, même dans des conditions aussi précaires, il reste des raisons d'espérer. Les maladies, l'isolement géographique, la fragilité des écosystèmes, la sur-dépendance vis-à-vis des matières premières d'exportation et la rapidité de la croissance démographique appellent des solutions pratiques et éprouvées. Ces solutions supposent notamment des changements de politique de la part des pays riches, et des investissements beaucoup plus importants dans l'infrastructure, la lutte contre les maladies et la durabilité de l'environnement de la part des pays pauvres, épaulés par une aide financière plus grande des pays donateurs. C'est de cette double nécessité que procède le Pacte du Millénaire pour le développement : sans lui, les pays pauvres resteront pris dans la nasse de la pauvreté, et leur croissance économique demeurera faible ou négative.

La croissance économique contribue à vaincre la pauvreté de deux manières. Tout d'abord, elle augmente directement le revenu moyen des ménages. Lorsque les familles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté profitent de l'augmentation moyenne du revenu national, l'étendue de l'extrême pauvreté monétaire (c'est-à-dire la part de la population ayant moins d'un dollar par jour pour vivre) baisse mécaniquement. Dans l'histoire économique, la croissance a ainsi souvent permis aux populations démunies de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté.

Pourtant, ces bienfaits ne sont pas automatiques. Ils peuvent être réduits à néant si les inégalités de revenus augmentent et si les pauvres ne sont pas invités au partage des fruits de la croissance. Ce phénomène a été observé dans de nombreux pays ces dernières années. Ainsi le Pacte privilégie-t-il les actions qui permettent aux populations pauvres de bénéficier de la croissance globale, en mettant l'accent sur l'élargissement de leur accès aux capitaux essentiels. Il s'agit notamment de garantir la sécurité des baux agricoles, de faciliter la création de petites

C'est de cette double nécessité que procède le Pacte du Millénaire pour le développement : sans lui, les pays pauvres resteront pris dans la nasse de la pauvreté, et leur croissance économique demeurera faible ou négative

Les investissements publics au service des populations pauvres stimulent la croissance économique, qui de son côté confère un caractère durable à ces investissements

entreprises, de favoriser les exportations de produits nécessitant une forte main-d'œuvre et d'élargir l'accès aux microcrédits. Il est à noter que c'est lorsque les inégalités de revenus initiales sont faibles que la croissance économique réduit le plus la pauvreté monétaire.

Cette croissance agit aussi de manière indirecte : elle diminue la pauvreté non monétaire en augmentant les revenus de l'État, et en permettant ainsi d'accroître les investissements publics en faveur de l'éducation, l'infrastructure de base, la lutte contre les maladies et la santé (en particulier concernant les soins maternels et pédiatriques). En plus d'atténuer la pauvreté non monétaire, ces investissements accélèrent la croissance économique en relevant la qualification et la productivité de la main-d'œuvre – et donc les revenus marchands des pauvres.

La croissance économique n'est certes pas la panacée contre la pauvreté non monétaire, mais elle contribue puissamment à lutter contre ce fléau, dès lors que l'action publique fait en sorte que les populations pauvres bénéficient de ses retombées. Certains pays pauvres ont réalisé des progrès spectaculaires dans l'éducation et la santé en élevant ces domaines au rang de priorités. Néanmoins, seule la croissance peut pérenniser ces progrès, car tôt ou tard, dans une économie en stagnation, le déficit budgétaire finit par éclipser les autres considérations. En bref : les investissements publics au service des populations pauvres stimulent la croissance économique, qui de son côté confère un caractère durable à ces investissements.

L'égalité des sexes joue un rôle central dans chacun de ces domaines. Les liens très forts qui unissent, la productivité, la santé des mères et des filles – y compris les soins gynécologiques et obstétricaux –, et l'éducation des filles sont trop souvent neutralisés par un manque d'émancipation des femmes. Les filles qui ont reçu une instruction scolaire se marient plus tard que les autres ; elles ont moins d'enfants, qui eux-mêmes seront plus instruits et en meilleure santé. Et leurs revenus sont plus élevés sur le marché du travail. Si l'on empêche les filles d'aller à l'école ou si les femmes instruites n'ont pas la possibilité de participer pleinement au marché du travail, ces avantages potentiels sont gaspillés. Si les investissements publics dans les infrastructures de base, telles que l'eau potable, ne tiennent pas compte des besoins des femmes, celles-ci peuvent alors être condamnées à passer plusieurs heures par jour à aller puiser de l'eau, alors qu'elles pourraient participer de façon plus productive à la vie de la société. Lorsque les femmes n'ont pas leur mot à dire dans les décisions du ménage, les synergies entre la productivité, la santé et l'éducation sont entravées. L'égalité sociologique entre les sexes est donc plus qu'une

forme de justice sociale : c'est une condition du développement.

Pour les pays embourbés dans les pièges de la pauvreté, la croissance ne viendra pas d'elle-même et les investissements intérieurs en faveur du développement humain seront inopérants. Pour sortir de ces ornières, ces pays ont besoin d'un financement beaucoup plus conséquent de la part des donateurs, afin de pouvoir investir bien davantage dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'eau et l'hygiène publique, et d'autres infrastructures clefs, et cela, avant même que ne survienne de la croissance économique. Ces investissements sont essentiels pour jeter les fondations d'une croissance économique durable.

Le message est simple : pour échapper aux pièges de la pauvreté, les pays doivent atteindre certains seuils critiques – en matière de santé, d'éducation, d'infrastructure et de gouvernance. C'est ce qui leur permettra de réussir leur décollage vers une croissance économique soutenue. Or, des dizaines de pays pauvres sombrent actuellement en dessous de ces seuils, souvent sans que leur responsabilité soit en cause, et pour des raisons qui échappent totalement à leur contrôle. C'est ici que le Pacte du Millénaire pour le développement entre pays riches et pauvres doit intervenir. Si un pays définit une politique adéquate et s'engage à une bonne gouvernance dans la mise en œuvre de cette politique, alors la communauté mondiale – les organisations internationales, les donateurs bilatéraux, les agents économiques privés et les organisations de la société civile – doit l'aider à atteindre ces seuils critiques par une aide accrue.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTION POUR ÉCHAPPER AUX PIÈGES DE LA PAUVRETÉ

Se libérer des pièges de la pauvreté requiert une approche diversifiée, allant au-delà des habituelles recommandations de bon sens en matière de bonne gouvernance économique et politique. Six catégories d'action sont essentielles pour les pays qui se trouvent dans la nasse de la pauvreté :

- Investir dans le développement humain – alimentation, santé (y compris les soins gynécologiques et obstétricaux), éducation, eau et infrastructures sanitaires – afin de favoriser l'émergence d'une main-d'œuvre productive, capable de participer activement à l'économie mondiale.
- Aider les petits agriculteurs à accroître leur productivité et à sortir de l'agriculture de subsistance et de la disette – tout particulièrement dans les pays à population majoritairement rurale.
- Se doter d'infrastructures – électricité, routes, ports et communications – afin d'attirer des investissements dans les secteurs non traditionnels.
- Élaborer des politiques de développement in-

dustriel qui renforcent les activités du secteur privé non traditionnel, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises. Ces politiques peuvent englober la création de zones franches d'exportation, des incitations fiscales et d'autres initiatives destinées à encourager l'investissement et les dépenses publiques en recherche-développement.

- Mettre l'accent sur les droits de l'homme et sur la justice sociale afin de promouvoir le bien-être de tous et de garantir que les membres des catégories sociales pauvres et marginalisées – y compris les femmes et les filles – aient la liberté et les moyens de se faire entendre afin de peser sur les décisions qui affectent leur existence.
- Promouvoir la durabilité des ressources écologiques et améliorer l'urbanisme. Tous les pays, et *a fortiori* les plus pauvres d'entre eux, ont besoin de protéger la biodiversité et les écosystèmes nécessaires à la vie (propreté de l'air et de l'eau, nutriments du sol, forêts, zones de pêche et autres écosystèmes indispensables). Ils doivent également faire en sorte que leurs villes soient correctement gérées, pour fournir à leurs habitants les moyens de leur existence et un environnement sûr.

La première catégorie d'action – investir dans le développement humain – nécessite des contributions bien plus importantes de la part des donateurs et cela, avant même que la croissance économique ne s'installe. De fait, puisque l'amélioration de la santé et de l'instruction comptent à la fois au nombre des objectifs du développement humain et des conditions d'une croissance soutenue, investir dans ces domaines est nécessaire au décollage ultérieur des activités privées. Les investissements publics, rendus possibles par les contributions supplémentaires des donateurs, peuvent permettre des avancées considérables dans la santé, la démographie, l'alimentation, l'éducation, l'eau et l'hygiène publique. Les technologies requises sont bien connues et leur efficacité n'est plus à démontrer. D'importants progrès peuvent donc – et devraient – être réalisés en matière de santé et d'instruction, bien avant que le revenu par habitant n'augmente de manière substantielle.

La deuxième catégorie d'action pour échapper aux pièges de la pauvreté passe par une augmentation de la productivité des petits agriculteurs pauvres. Cet accroissement est possible par l'introduction de techniques améliorées, notamment par l'emploi de meilleures semences, par des méthodes de travail du sol et de rotation des cultures plus appropriées, par une gestion plus efficace des terres et de la lutte contre les nuisibles. La productivité peut également être nourrie par un perfectionnement des infrastructures rurales telles que les systèmes d'irrigation, les installations de stockage, les moyens de transport et les routes reliant les villages aux marchés

plus importants. Pour augmenter la productivité à long terme, la garantie de la propriété foncière peut protéger les exploitants et les encourager à investir dans des travaux d'amendement des sols. Ces mesures nécessitent des partenariats entre le public et le privé, afin de favoriser le développement rural, notamment par le biais d'investissements indispensables dans l'agronomie et la technologie.

La troisième catégorie d'action nécessite d'atteindre un seuil approprié concernant les infrastructures clés, de manière à faciliter la diversification économique. Cette entreprise sera plus simple à réaliser dans certains endroits, tels que les villes portuaires situées en bordure de mer, que dans les pays enclavés ou montagneux confrontés à des coûts de transport élevés. Là encore, les contributions des donateurs seront déterminantes pour permettre aux pays pauvres d'atteindre le seuil au-delà duquel ils seront en mesure de décoller. Sans aide extérieure, ces pays resteront pris au piège : trop pauvres pour investir dans l'infrastructure mais manquant trop cruellement d'infrastructures pour devenir concurrentiels au niveau international dans de nouveaux secteurs d'exportation.

La quatrième catégorie d'action concerne l'emploi de mesures spécifiques en matière de développement industriel – et notamment la promotion des sciences et des technologies – afin de créer un environnement sain et propice aux investissements dans les activités économiques non traditionnelles. De nombreuses réussites en matière de développement, celles des tigres de l'Est asiatique en particulier, sont passées par le développement d'activités non traditionnelles, au moyen d'exonérations fiscales temporaires, de zones franches d'exportation, de zones économiques spéciales, de parcs scientifiques, d'aides fiscales à l'investissement, de financement ciblé en matière de recherche-développement et d'aides publiques accordées sous forme d'infrastructures et de terrains. En l'absence de telles incitations, les petits pays pauvres ont beaucoup de difficultés à prendre pied dans les secteurs nouveaux de l'économie mondiale. Aussi sont-ils peu nombreux à y parvenir. Pour stimuler l'emploi et la création de revenus dans les micro-entreprises et les PME, il est ici possible d'instaurer des incitations spéciales à une échelle beaucoup plus réduite, au travers d'établissements de microcrédit. Comme pour les terres, la sécurité d'occupation pour le logement des populations urbaines défavorisées peut par ailleurs déboucher sur une augmentation des investissements productifs de ces agents économiques.

La cinquième catégorie d'action vise à favoriser une gouvernance démocratique qui permette de promouvoir les droits de l'homme et d'émanciper les populations pauvres. En effet, dans des dizaines de

Investir dans le développement humain nécessite des contributions bien plus importantes de la part des donateurs et cela, avant même que la croissance économique ne s'installe

Le Pacte du Millénaire pour le développement se fonde sur le partage des responsabilités entre les principales parties prenantes

pays, les pauvres, les minorités ethniques, les femmes et les autres groupes défavorisés n'ont toujours pas accès aux services publics et aux opportunités du secteur privé – et ne bénéficieront donc pas du décollage de la croissance, lorsque celui-ci se produira. C'est pourquoi les institutions politiques doivent permettre aux pauvres de prendre part aux décisions qui déterminent le cours de leur existence et les protéger de l'arbitraire des autorités publiques ou d'autres forces échappant à tout contrôle.

Les stratégies nationales élaborées en vue des Objectifs du Millénaire pour le développement doivent comporter un engagement en faveur du droit des femmes à l'instruction, aux soins gynécologiques et obstétricaux, à la propriété, à la sécurité des baux pour les logements et la terre, et à la participation à la population active. Elles doivent également se pencher sur d'autres formes de discrimination – raciale, ethnique ou géographique – susceptibles de marginaliser les personnes défavorisées à l'intérieur des pays. C'est en approfondissant la démocratie par une réforme des structures de gouvernance – comme la décentralisation – que l'on pourra amplifier la voix des personnes défavorisées dans la prise de décision.

La sixième catégorie d'action préconise une meilleure gestion de l'environnement et de la ville, en particulier dans le but de protéger les personnes défavorisées. Ce n'est pas un hasard si de nombreux sites géographiques parmi les plus pauvres du monde sont soumis à de fortes variations et à d'amples aléas climatiques, qui requièrent une gestion écologique avisée. On rencontre ces sites, entre autres, dans les régions tropicales et subtropicales sensibles aux fluctuations de pluviométrie et de température causées par le phénomène climatique El Niño. Ces zones sont également en proie aux effets des changements climatiques de long terme. En outre, la croissance rapide de la population et une activité économique peu soucieuse de l'environnement font peser des contraintes sur les écosystèmes de nombreux pays à faible revenu et faible développement humain. Ces pressions se traduisent par une dégradation des habitats, liée au déboisement et à la multiplication des routes, des villes et des terres arables, ainsi que par l'épuisement de ressources déjà rares, telles que les nappes souterraines d'eau douce et les zones de pêche côtières. Dans le même ordre d'idées, il importe également de maîtriser une urbanisation accélérée afin de protéger la santé publique et l'accès aux équipements de base tels que le terrain, le logement, les transports, l'eau potable, les installations sanitaires et autres infrastructures. Ces efforts nécessitent une politique d'urbanisme réfléchi et des investissements publics considérables.

En résumé, pour atteindre les Objectifs du Mil-

lénaire pour le développement, les pays les plus pauvres doivent échapper aux pièges de la pauvreté. Cela suppose qu'ils atteignent des seuils minimaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de la gouvernance. Ils ont également besoin de politiques agricoles favorables à la productivité, de même que des programmes de développement industriel sur lesquels asseoir une croissance économique à long terme, conduite par le secteur privé. Enfin, ces actions publiques doivent être mises en œuvre dans le respect de la justice sociale, des droits de l'homme, et de la pérennité de l'environnement. Une contribution accrue des donateurs est essentielle pour permettre aux pays les plus pauvres d'atteindre ces seuils minimaux, ces financements devant s'accompagner d'une meilleure gouvernance et d'une meilleure utilisation des ressources. En l'espace d'une génération environ, la croissance économique soutenue de ces pays leur permettra alors de se substituer aux donateurs pour financer leurs services publics et leur infrastructure de base.

METTRE EN ŒUVRE LE PACTE DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Pacte du Millénaire pour le développement se fonde sur le partage des responsabilités entre les principales parties prenantes. Il nécessite de nombreux efforts conjoints et complémentaires de la part des pays riches et des pays pauvres comme de celle des organisations internationales, des collectivités locales, des acteurs privés et des organisations de la société civile. Certaines actions se produiront au niveau des gouvernements nationaux et d'autres à l'échelon international – par exemple sous la forme d'accords internationaux visant à modifier les règles du jeu en matière d'échanges, de financement, ainsi que de développement et de gestion de la science et de la technologie.

PAYS À FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : FAIRE DISPARAITRE LA PAUVRETÉ ET SUBVENIR AUX BESOINS ÉLÉMENTAIRES

Ce sont incontestablement les pays à faible développement humain – et plus particulièrement ceux qui sont prisonniers des pièges de la pauvreté – dont les besoins sont les plus urgents. Ces pays doivent élaborer des stratégies cohérentes pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en se fondant sur les six catégories d'action décrites plus haut.

Dans le cadre de ces stratégies globales de développement, le Consensus de Monterrey, que nous avons déjà mentionné, met l'accent sur la nécessité de politiques pilotées par les pays eux-mêmes. Plus

de vingt pays pauvres ont élaboré à cet effet des documents énonçant leur stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ces textes dessinent un cadre pour le financement, la mise en œuvre et le suivi de ces stratégies. Ils exposent les politiques macro-économiques, structurelles et sociales à adopter, ainsi que les programmes destinés à favoriser la croissance, à lutter contre la pauvreté et à gagner du terrain dans des domaines tels que l'éducation et la santé, tout en chiffrant leurs besoins en financements extérieurs. Les DSRP sont établis par les gouvernements nationaux, mais procèdent de processus participatifs ouverts à la société civile et aux partenaires extérieurs, parmi lesquels la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Loin d'être parfaits, les DSRP ont néanmoins le mérite de positionner la lutte contre la pauvreté près du centre des stratégies de développement. Ils fournissent également un cadre pour la coordination entre les donateurs en fonction des priorités nationales. Néanmoins, ils ne soutiennent pas encore suffisamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ils s'y réfèrent certes de plus en plus, mais ils devraient aussi s'en servir comme point de départ pour évaluer plus systématiquement les pratiques d'un pays, et pour indiquer l'ampleur de ses besoins d'aide. On conseille souvent aux autorités nationales d'être « réalistes » dans l'élaboration de leur DSRP. En pratique, cette injonction revient à dire qu'ils doivent se contenter des niveaux actuels de contribution des donateurs, et admettre comme des données intangibles les diverses restrictions affectant la croissance (par exemple les difficultés d'accès aux marchés étrangers). Comment, alors, identifier les ressources qui seraient nécessaires pour atteindre les Objectifs ?

Ainsi, les lignes directrices établies par le FMI et la Banque mondiale pour l'élaboration des DSRP – ce que l'on appelle *le recueil de références* – préconisent une méthode pour fixer des objectifs lorsqu'on se trouve confronté à des obstacles budgétaires et techniques. À aucun endroit, ces directives ne soulignent que ces obstacles peuvent et doivent être réduits (par exemple par une contribution accrue des donateurs) afin de permettre aux pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Prenons le cas du DSRP du Malawi, qui n'est pas assez ambitieux pour prétendre atteindre les Objectifs. Voici ce qu'écrivent les services du FMI et de la Banque mondiale dans une évaluation conjointe de ce document : « Alors que la plupart des indicateurs cadrent avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les cibles du DSRP sont moins ambitieuses. La formulation de visées à plus long terme, directement reliées aux Objectifs pour 2015, nécessite des travaux plus poussés.

En effet, l'extrapolation des chiffres ambitionnés par le DSRP pour 2005 laisse à penser que le Malawi ne parviendra pas à atteindre les OMD en 2015. Les services d'évaluation estiment que les objectifs de ce DSRP sont plus réalistes, et qu'ils reflètent la situation socioéconomique actuelle du Malawi. » (pp. 3-4, 23 août 2002, disponible en anglais sur le site <http://www.imf.org>).

Cette évaluation conjointe réalisée par le FMI et la Banque mondiale risque ainsi de compromettre les Objectifs et les engagements pris lors de la conférence de Monterrey. Comme de nombreux autres pays dans des situations comparables, le Malawi a besoin d'une aide beaucoup plus importante de la part des donateurs. Plutôt que de suggérer à ces pays de viser moins haut, il serait préférable de les aider à atteindre les Objectifs, et le FMI ainsi que la Banque mondiale devraient contribuer à la mobilisation de l'aide supplémentaire requise. Le Pacte du Millénaire pour le développement offre le cadre nécessaire à la mise en œuvre de ce type d'aide internationale.

Toute stratégie nationale de développement, et donc tout DSRP, devrait poser deux questions. Tout d'abord, quelles sont les actions nationales (y compris la mobilisation et la réaffectation de ressources internes, et la concentration des efforts sur les réformes susceptibles d'accroître l'efficacité et l'équité) nécessaires pour atteindre les Objectifs ? Ensuite, quelles mesures internationales (y compris l'augmentation des contributions des donateurs, un accès accru aux marchés, un allègement plus rapide de la dette et l'augmentation des transferts de technologie) sont requises ?

Le présent Pacte invite chaque pays en développement à aligner sa stratégie de développement (y compris son DSRP, le cas échéant) sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, au regard de ses priorités nationales et de ses besoins. Toute stratégie nationale devrait définir avec précision quelles tâches peuvent être prises en charge directement par le pays concerné – et quelles sont celles qui nécessitent un soutien extérieur plus poussé : allègement plus important de la dette, augmentation des contributions des donateurs et meilleur accès aux marchés étrangers, par exemple. Les stratégies nationales devraient également estimer les besoins budgétaires à moyen terme de tous les secteurs prioritaires : santé, éducation, infrastructures et politique de l'environnement. Elles devraient en outre spécifier quelles parties du budget peuvent être couvertes par les ressources intérieures et lesquelles doivent être financées par une augmentation de l'aide au développement.

Ce processus mettra en lumière le fossé qui sépare l'aide publique au développement actuellement accordée et les niveaux requis pour atteindre les Objectifs. Les pays pauvres et leurs partenaires de dé-

Le présent Pacte invite chaque pays en développement à aligner sa stratégie de développement sur les Objectifs du Millénaire, au regard de ses priorités nationales et de ses besoins

Les institutions financières internationales devraient placer les Objectifs du Millénaire pour le développement au centre de leurs efforts d'analyse, de conseil et de financement auprès de chaque pays en développement

veloppement pourront alors travailler ensemble et de bonne foi pour veiller à ce que les stratégies nationales s'appuient sur des actions raisonnées et des financements adaptés.

*PAYS À DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN :
S'ATTAQUER AUX POCHEs DE GRANDE
PAUVRETÉ*

La plupart des pays à développement humain moyen devraient être à même de financer la majorité, voire la totalité de leurs besoins de développement par leurs propres moyens ou à partir de ressources fournies par l'étranger, aux conditions du marché (y compris les fonds privés et les prêts publics provenant des banques multilatérales de développement et des agences bilatérales). Une grande partie de ces pays sont bien partis pour atteindre la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le développement. Plusieurs d'entre eux renferment néanmoins encore des poches de grande pauvreté. Ils ont donc encore besoin de certaines formes décisives d'aide de la part des pays riches, et en particulier, d'un meilleur accès aux marchés pour leurs exportations et de règles du jeu plus justes en matière de finances et de transferts de technologie. Il leur faut également atténuer les inégalités structurelles intérieures, en axant l'action publique sur les groupes les plus vulnérables ou les plus marginalisés, que ce soit en raison de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur religion ou de leur situation géographique.

Les pays de cette catégorie peuvent également aider ceux classés comme absolument prioritaires et prioritaires à définir des visées et à déterminer les ressources nécessaires pour atteindre les Objectifs. Les pays à développement humain moyen sont aussi divers que peuvent l'être le Brésil, la Malaisie, Maurice ou le Mexique. Ils sont porteurs d'enseignements majeurs pour ceux qui sont encore prisonniers de la pauvreté. En effet, ils ont été (et demeurent parfois) aux prises avec de nombreux enjeux similaires : écologie, santé et bien d'autres encore. De nombreux pays à revenus intermédiaires ont ainsi commencé, il y a peu, à proposer des conseils en matière de développement, et même des aides financières. Cette tendance reconfortante devrait être vivement encouragée.

*LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
INTERNATIONALES : PLACER LES OBJECTIFS AU
CENTRE DES STRATÉGIES NATIONALES*

Les institutions financières internationales devraient placer les Objectifs du Millénaire pour le développement au centre de leurs efforts d'analyse, de conseil et de financement auprès de chaque pays en développement. Par exemple, pour chaque DSRP, des

évaluations conjointes du FMI et de la Banque mondiale devraient indiquer si la stratégie proposée est de nature à permettre la réalisation des Objectifs et, dans le cas contraire, définir les modifications nécessaires pour remédier à cet état de fait. Les DSRP offrirait alors à ces institutions l'occasion de réfléchir non seulement aux réformes de politique intérieure à mettre en œuvre pour renforcer les institutions, améliorer la gouvernance économique et mieux soutenir l'action publique, mais aussi aux initiatives incombant à la communauté internationale : augmentation des contributions des donateurs (avec notamment un allègement plus conséquent de la dette), meilleur accès aux marchés étrangers pour les exportations du pays, développement des transferts de technologie et initiatives connexes, entreprises en partenariat avec le pays concerné.

Le FMI et la Banque mondiale devraient travailler avec les pays pour définir des cadres macro-économiques compatibles avec la réalisation des Objectifs, ce qui passe aussi par un financement extérieur adéquat. Ils peuvent aider les autorités nationales, non seulement à mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires en matière d'aide publique au développement, mais aussi à gérer ces apports sur le plan macro-économique. Dans certains pays, en effet, une forte augmentation de l'aide publique au développement pourra entraîner une appréciation du taux de change réel. Le résultat net sera néanmoins positif si cette hausse s'inscrit dans un contexte général approprié à moyen terme, et si les contributions des donateurs sont investies dans le capital humain ou l'infrastructure physique, et répondent à d'autres besoins de développement. Le FMI et la Banque mondiale devraient donc aider les pays – et leurs donateurs – à utiliser au mieux le surcroît d'aide publique au développement ainsi accordé dans l'optique des Objectifs.

Les banques régionales de développement ont également un rôle central à jouer en vue de placer les Objectifs au cœur de leurs stratégies élaborées pour chaque pays et de rationaliser leurs opérations de prêt et leurs efforts de coopération technique. Elles occupent une position unique pour ce qui est de financer les biens publics régionaux et d'encourager l'intégration et la coopération régionales. La Banque interaméricaine de développement a commencé d'évoluer dans ce sens, mais elle-même – ainsi que les autres banques régionales – doivent aller bien plus loin.

*LES DONATEURS BILATÉRAUX : RÉVISER LES
APPROCHES ET DÉFINIR DE NOUVELLES CIBLES*

L'aide bilatérale au développement doit adopter de nouvelles approches. La question décisive ne doit plus être : « Quels progrès peuvent être réalisés pour at-

teindre ces Objectifs dans les limites de l'aide bilatérale actuelle ? », mais plutôt : « Quels niveaux et quels types de contributions sont nécessaires pour atteindre ces Objectifs, et les pays destinataires en feront-ils un usage efficace ? »

Les donateurs bilatéraux savent qu'il leur faut améliorer la façon dont ils apportent l'aide publique au développement – *a fortiori* si les volumes d'aide augmentent. Ces améliorations devraient se fonder sur les principes suivants :

- C'est aux pays destinataires de concevoir et de piloter leur stratégie visant à atteindre les Objectifs.
- L'aide devrait être axée sur les résultats, et définie en s'appuyant sur l'expertise des propositions nationales et d'une surveillance, d'une évaluation et d'une vérification attentives des programmes.
- Les donateurs bilatéraux devraient coordonner leur soutien aux stratégies nationales, par exemple au travers d'approches sectorielles se concentrant sur les budgets plutôt que sur le financement de projets.
- Les donateurs bilatéraux devraient enfin gommer la distinction, inappropriée, entre l'aide aux investissements et celle destinée à financer les dépenses courantes. L'un comme l'autre de ces postes comparables nécessitent un large soutien.

La plupart des donateurs étant, en principe, convenus d'aligner leurs programmes sur les DSRP, il importe d'autant plus que ces documents mettent l'accent sur le soutien nécessaire à la réalisation des Objectifs : ressources supplémentaires accordées par les donateurs, allègement de la dette, accès accru aux marchés et à la technologie, etc.

Tous les pays riches devraient définir des objectifs dans le cadre de leurs engagements – souvent réitérés – à améliorer l'aide, les conditions d'échanges et les allègements de la dette en faveur des pays pauvres. Ils devraient également être encouragés à élaborer leurs propres évaluations et stratégies en matière de réduction de la pauvreté dans le monde et à fixer des objectifs audacieux en accord avec ces engagements.

LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES : APPORTER EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE

Les organismes des Nations Unies ont un rôle vital à jouer pour aider les pays concernés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier par leur savoir-faire dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de développement. Les Nations Unies disposent de compétences approfondies dans tous les domaines d'intérêt des Objectifs, notamment l'éducation, la santé, la planification du développement, le développement technologique, l'État de droit, l'agriculture et bien d'autres. Chacune des principales agences des Nations Unies devrait élaborer une stratégie pour aider

les pays à faible revenu et à faible développement humain – en particulier ceux classés comme prioritaires – à mettre en œuvre leurs stratégies nationales.

Le système des Nations Unies a également un rôle à jouer à l'échelle mondiale. Il a entrepris de se mobiliser afin :

- de suivre les progrès accomplis dans le monde entier,
- de dresser l'inventaire et surveiller l'avancement des progrès sur le plan national,
- d'identifier les principaux obstacles à l'atteinte des Objectifs, ainsi que les moyens de les surmonter,
- d'obtenir la participation de larges pans de la société, partout sur la planète, par l'intermédiaire de la Campagne de promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement.

LES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONALES : ENCOURAGER L'INTÉGRATION ET LA COOPÉRATION RÉGIONALES

Pour les pays pauvres aux marchés exigus – parce que leur population est peu nombreuse ou parce que des obstacles géographiques empêchent leur accès aux marchés mondiaux – l'intégration régionale doit être une priorité. La coopération régionale, y compris les investissements communs dans les infrastructures essentielles, peut accroître les possibilités d'échanges commerciaux entre économies de petite envergure et offrir ainsi une assise déterminante à une croissance économique soutenue. Cette intégration est particulièrement nécessaire en Afrique, où de nombreux pays possèdent des populations peu nombreuses ou isolées. À la tête des initiatives pour la coopération intergouvernementale en Afrique, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Union africaine ont un rôle important à jouer en vue d'encourager l'intégration économique et les partenariats politiques.

LE CYCLE DE DOHA ET AUTRES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES : OUVRIR LES MARCHÉS ET RÉDUIRE LES SUBVENTIONS

Même si les politiques nationales sont appropriées et si les donateurs augmentent leurs financements, les Objectifs du Millénaire ne seront pas forcément atteints si les exportations non traditionnelles des pays pauvres continuent d'être bloquées ou de perdre leur valeur sur le marché international, sous l'effet du protectionnisme des pays riches. Ces pays pauvres ont aussi besoin d'un soutien international bien plus important concernant les transferts de technologies.

La plupart des donateurs étant, en principe, convenus d'aligner leurs programmes sur les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, il importe d'autant plus que ces documents mettent l'accent sur le soutien nécessaire à la réalisation des Objectifs

Même si le cycle de Doha a été qualifié de « cycle du développement », les premières tentatives pour placer ce développement au cœur des débats n'ont encore débouché que sur des impasses ou des sentiments de frustration

Le Consensus de Monterrey et le Plan d'action de Johannesburg (établi à l'issue du Sommet mondial sur le développement durable, en 2002) réitérent les engagements pris par les pays riches lors du Sommet du Millénaire, en vue de faciliter les échanges. Les pays riches ont annoncé solennellement qu'ils aideraient les pays pauvres à atteindre les Objectifs – en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays en développement enclavés – en leur accordant un accès sans restriction à leurs marchés. Cependant, même si le cycle de Doha (nom générique des prochaines négociations commerciales internationales) a été qualifié de « cycle du développement », les premières tentatives pour placer ce développement au cœur des débats n'ont encore débouché que sur des impasses ou des sentiments de frustration.

LA SOCIÉTÉ CIVILE : UN RÔLE ACCRU DANS L'ACTION PUBLIQUE ET DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'une des avancées significatives de ces dix dernières années est l'influence grandissante des organisations et des réseaux de la société civile aux échelons local, national et mondial, dans la mise en œuvre de changements politiques. Cela a été le cas, par exemple, avec l'allègement de la dette. Organisations non gouvernementales (ONG), organisations communautaires, associations professionnelles et autres groupes relevant de la société civile sont régulièrement appelés à l'aide pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Une place leur est également réservée dans le cadre des efforts du Fond mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Ces approches nouvelles reflètent les trois rôles de la société civile : participants à la conception de stratégies, fournisseurs de services au travers des organisations communautaires et des ONG nationales, et observateurs vigilants, veillant à la concrétisation des engagements pris par les autorités nationales. Cependant, dans de nombreux pays, ces rôles ne s'enracinent qu'avec lenteur, les pouvoirs publics continuant de dominer la prise de décision et l'application des mesures adoptées. En insistant sur la transparence des processus visant à élaborer les stratégies nationales liées aux Objectifs, les institutions bilatérales et multilatérales peuvent aider la société civile à prendre davantage part aux décisions et à la mise en œuvre de ces dernières.

ENTREPRISE PRIVÉE : PARTICIPER AUX PLANS D'ACTION MONDIAUX

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la croissance tirée par les forces du marché, en particulier

en ce qui concerne la création d'emplois et l'augmentation des revenus. Outre leur nécessaire soutien à la lutte contre la corruption, les entreprises privées devraient soutenir les Objectifs du Millénaire pour le développement de diverses manières : mécénat, transferts de technologie, augmentation des investissements étrangers dans les pays en marge du système international, et tarification différenciée des biens et services à destination des pays à faible revenu et faible développement humain. Ces agents économiques peuvent être extrêmement efficaces lorsqu'ils agissent dans le cadre de plans d'action mondiaux, comme c'est le cas des laboratoires pharmaceutiques, qui se montrent de plus en plus disposés à baisser le prix des médicaments essentiels contre le sida dès lors que ce sont les Nations Unies qui le leur demandent. Une coopération de même type devrait s'instaurer dans d'autres domaines cruciaux, parmi lesquels l'agriculture, la gestion de l'environnement et les technologies de l'information et des communications. Les entreprises doivent en outre faire preuve d'un comportement éthique : respecter les droits de l'homme, se tenir à l'écart de la corruption et se conformer aux interdictions élémentaires, comme celles du travail forcé, du travail des enfants et de la destruction de l'environnement.

LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE : RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS PAUVRES

Dans de nombreux domaines scientifiques, il est urgent de découvrir de nouvelles techniques : vaccins ou nouveaux médicaments contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, par exemple. Parce que la majorité des efforts scientifiques internationaux font l'impasse sur les besoins des populations pauvres, il est crucial que la communauté scientifique internationale, et à sa tête les laboratoires nationaux, les agences nationales pour le financement de la science et les fondations privées, travaille en collaboration avec les équipes scientifiques des pays pauvres pour identifier les objectifs prioritaires de recherche-développement et augmenter fortement les financements dans ce domaine.

Aussi le Pacte du Millénaire pour le développement recommande-t-il la création de plusieurs forums internationaux consacrés à l'innovation technologique. Certains de ces cénacles existent déjà, mais il faut leur accorder davantage de moyens – et en créer d'autres. Ils contribueront à fixer des priorités pour permettre à la recherche-développement de répondre aux besoins technologiques des pays pauvres. Ils réuniront les organismes de recherche et les académies scientifiques internationales, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, des représen-

tants de chaque pays ainsi que les meilleures universités et les entreprises de pointe dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'agriculture, les infrastructures, les technologies de l'information et des communications, les systèmes énergétiques, la gestion de l'environnement et les politiques d'atténuation et d'adaptation vis-à-vis des variations climatiques à court et long terme.

Après avoir identifié les priorités scientifiques et s'être accordés sur les moyens de financer la recherche et le développement nécessaires, y compris au travers de partenariats entre le public et le privé, ces forums soumettront à la communauté des donateurs des plans destinés à promouvoir le progrès technologique dans chacun de ces domaines.

*UN SYSTEME MONDIAL POUR MIEUX
ÉTALONNER LES PERFORMANCES ET ÉVALUER
LES PROGRES RÉALISÉS*

Parce qu'ils s'accompagnent de cibles bien définies, chiffrées et assorties de délais, les Objectifs du Millénaire pour le développement apportent une base solide à l'étalonnage des performances et à l'appréciation des progrès réalisés. Cependant, un suivi et une évaluation de qualité supposent que la communauté internationale investisse de manière beaucoup plus importante dans les enquêtes et la collecte des données. Pour de trop nombreux objectifs et dans de trop nombreux pays, les données disponibles sont insuffisantes pour permettre des examens quantitatifs convenables. Parce que les engagements conjoints sont au centre de tout programme national, les actions des pays pauvres et des pays riches qui sont leurs partenaires nécessitent un suivi beaucoup plus attentif que par le passé.

De nouvelles initiatives devraient être encouragées afin de tenir le compte des performances des pays riches et des pays pauvres au regard de leurs engagements en vertu du présent Pacte. Ainsi, l'importance et la qualité des apports des donateurs doivent être contrôlées avec soin, pour s'assurer que ceux-ci cadrent avec la réalisation des Objectifs. Les négociations de Doha devraient être surveillées de près pour s'assurer qu'il s'agisse bel et bien d'un « cycle du développement ». La lutte contre la corruption doit également se voir accorder une attention particulière, et cet aspect aussi peut et doit faire l'objet d'un meilleur suivi. La forte augmentation nécessaire de la contribution des donateurs doit avoir pour contrepartie une plus grande transparence et l'obligation de mieux rendre compte de leur utilisation.

CONCLUSION

Le monde a opéré une avancée considérable dans sa connaissance et sa pratique des politiques de développement. Le Pacte du Millénaire pour le développement a pour but de réunir cette connaissance et cette pratique au sein d'un cadre cohérent qui reconnaisse le besoin d'une approche diversifiée en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, sur la foi des promesses de partenariat formulées à l'occasion des récentes déclarations internationales. Ce pacte offre un cadre au sein duquel les pays les plus pauvres pourront élaborer et piloter des plans nationaux faisant appel à une aide extérieure soutenue afin d'échapper aux pièges de la pauvreté et d'améliorer le bien-être de leurs citoyens les plus pauvres. Dans son principe, il vise à forger un processus de développement tourné vers les Objectifs et au sein duquel toutes les principales parties prenantes auront des responsabilités et des obligations clairement définies envers les autres intervenants.

Échapper aux pièges de la pauvreté nécessite que les pays concernés atteignent certains seuils critiques, dans la santé, l'éducation, l'alimentation, les infrastructures et la gouvernance, de sorte que leur économie puisse prendre son envol vers une croissance et un développement économiques soutenus. Des dizaines de pays pauvres sont en-deçà de ces seuils, souvent sans que leur responsabilité soit en cause et pour des raisons qui échappent totalement à leur contrôle.

C'est ici que le Pacte du Millénaire pour le développement entre pays et acteurs riches et pauvres peut jouer son plus grand rôle. Si un pays définit une politique appropriée et s'engage à appliquer celle-ci en usant de bonne gouvernance, alors la communauté mondiale – au travers des organisations internationales, des donateurs bilatéraux, des agents économiques privés et des organisations de la société civile – doit l'aider à atteindre ces seuils critiques par une assistance accrue.

Par l'adoption de ce Pacte du Millénaire pour le développement, tous les pays sont invités à réaffirmer leurs engagements envers les Objectifs du Millénaire pour le développement et à confirmer qu'ils sont prêts à accepter les responsabilités qui en découlent. Les donateurs bilatéraux, les institutions financières internationales, les organismes spécialisés des Nations Unies, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile doivent aller de l'avant en prenant des engagements et des mesures énergiques et spécifiques pour permettre d'atteindre ces Objectifs.

*Échapper aux pièges de la
pauvreté nécessite que les
pays concernés atteignent
certains seuils critiques
dans la santé, l'éducation,
l'alimentation, les
infrastructures et la
gouvernance*



Les Objectifs du Millénaire pour le développement

Nous reconnaissons que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient.

– Déclaration du Millénaire de l'ONU¹

En septembre 2000, les dirigeants du monde entier se sont réunis à l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies pour s'engager au nom de leurs pays à accroître les efforts en faveur de la paix, des droits de l'homme, de la démocratie, de la gouvernance, de la viabilité de l'environnement et de l'élimination de la pauvreté, ainsi qu'à faire avancer les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice sociale². Dans la Déclaration du Millénaire qui en a résulté, les 189 pays signataires s'engagent d'urgence à vaincre la pauvreté qui continue d'accabler la majorité des êtres humains. Les dirigeants de toute la planète n'ont pas entériné la reconduction des mesures prises jusque là, car ils savaient que cela ne suffirait pas. Ils se sont au contraire fixé des objectifs ambitieux et un calendrier bien défini.

Lors du sommet de l'an 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a également chargé le Secrétaire général de l'ONU d'élaborer un plan de campagne qui permette de tenir les engagements pris dans la Déclaration. C'est ainsi qu'on été élaborés les Objectifs du Millénaire pour le développement, ensemble qui comprend 8 Objectifs proprement dits, accompagnés de 18 cibles et 48 indicateurs³. Ces Objectifs sont absolument sans précédent de par leur ambition, leur caractère concret et le champ qu'ils englobent. Ils sont également uniques dans la mesure où ils reconnaissent explicitement que l'élimination de la pauvreté ne peut être obtenue que par un renforcement des partenariats entre les différents acteurs du développement et par une action plus résolue des pays riches – expansion du commerce, allègement de la dette, transferts de technologies et fourniture d'aide.

UN PROGRAMME POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les Objectifs du Millénaire pour le développement reprennent beaucoup des points sur lesquels achoppe de longue date le développement humain. Contrairement aux trois premières Décennies de développement (les années soixante, soixante-dix et quatre-vingt) proclamées par les Nations Unies, qui visaient surtout à stimuler la croissance économique, ils font du bien-être des personnes et de la réduction de la pauvreté le but central du développement mondial – approche défendue par le *Rapport mondial sur le développement humain* depuis sa première édition.

Ces Objectifs et la promotion du développement humain procèdent d'une même motivation et témoignent d'un même engagement vital à promouvoir un bien-être des individus fondé sur les principes de dignité, de liberté et d'égalité de tous. C'est à partir de ces jalons qu'il est et qu'il sera possible de mesurer les avancées en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ils incarnent le projet dessiné par la Déclaration du Millénaire, qui puise son inspiration dans les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de solidarité, de tolérance, de respect de la nature et de partage des responsabilités. Ces valeurs sont très proches de la notion de bien-être humain à l'œuvre dans le concept de développement humain. Elles rejoignent également le principe essentiel que sont les droits de l'homme. Ainsi, ces Objectifs, le développement humain et les droits de l'homme procèdent-ils de la même visée (fiche technique 1.1).

Chacun des *Rapports mondiaux sur le développement humain* affirme que le but du développement consiste à améliorer l'existence des personnes en leur permettant d'accéder à un éventail de choix plus large, à davantage de liberté et à plus de dignité. La pauvreté ne se limite pas aux restrictions qui découlent d'une insuffisance de revenus. Elle prive également des moyens les plus simples de mener une vie créative et épanouissante. Ainsi, les individus en mauvaise santé se retrouvent exclus des décisions importantes de la communauté dans laquelle ils vivent ou n'ont pas le loisir de décider du cours de leur existence. Ce sont ces formes de privation qui différencient la pauvreté humaine de la pauvreté monétaire.

Les Objectifs et la promotion du développement humain procèdent d'une même motivation et témoignent d'un même engagement à promouvoir un bien-être des individus fondé sur les principes de dignité humaine, de liberté et d'égalité de tous

Objectifs du Millénaire pour le développement, développement humain et droits de l'homme : une motivation commune

Les valeurs qui inspirent la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Comme l'énonce la Déclaration du Millénaire, les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent des repères pour faire progresser le monde vers une vision du développement, de la paix et des droits de l'homme guidée par « certaines valeurs fondamentales [qui] doivent sous-tendre les relations internationales au XXI^e siècle :

- *La liberté.* Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique et fondé sur la volonté et la participation des populations qui permet le mieux de garantir ces droits.

- *L'égalité.* Aucune personne, aucune nation ne doit être privée des bienfaits du développement. L'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes doit être assurée.

- *La solidarité.* Les problèmes mondiaux doivent être gérés multilatéralement et de façon telle que les coûts et les charges soient justement répartis, conformément aux principes fondamentaux de l'équité et de la justice sociale. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide de la part des privilégiés.

- *La tolérance.* Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations.

- *Le respect de la nature.* La prudence doit prévaloir dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux principes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables que la nature nous offre pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation actuels, contraires à toute durabilité, doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et de celui des générations à venir.

- *Le partage des responsabilités.* La responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social, ainsi que des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, doit être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être exercée dans un cadre multilatéral. Étant l'institution la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer à cet égard. » (ONU, 2000, p. 2)

Les Objectifs : des briques pour l'édification du développement humain...

Le concept de développement humain place au centre la personne humaine, et traite de l'élargissement des choix accessibles aux individus dans l'optique d'une vie créative et épanouissante, menée sous le signe de la liberté et de la dignité. Croissance économique, augmentation de l'investissement et des échanges, progrès technologique : tous ces aspects sont très importants. Mais il s'agit de moyens, et non de fins. L'accroissement des choix passe impérativement par le renforcement des capacités humaines, c'est-à-dire de l'ensemble des possibilités d'existence. Les capacités les plus essentielles au développement humain sont les suivantes : vivre longtemps et en

bonne santé, accéder à l'éducation, disposer de ressources nécessaires pour un niveau de vie décent et jouir des libertés civiles et politiques qui permettent de prendre part à la vie de la communauté.

Les trois premières de ces capacités sont prises en compte dans l'indicateur du développement humain (IDH) publié dans ce rapport. Les Objectifs du Millénaire pour le développement, quant à eux, contribuent certes à la concrétisation de ces capacités, mais ne reflètent pas l'ensemble des dimensions essentielles du développement humain, qui constitue un concept bien plus large.

... et droits de l'homme

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement contribuera à faire progresser les droits de l'homme. Chacun d'entre eux peut en effet être directement mis en relation avec les droits économiques, sociaux et culturels énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (articles 22, 24, 25 et 26) et d'autres grands textes protégeant les droits fondamentaux.

Reconnaître que les cibles exprimées par les Objectifs ne sont pas assimilables à de simples aspirations de développement, mais qu'elles visent aussi l'obtention pour tous des droits fondamentaux, comporte d'importantes implications.

- Si l'on prend les Objectifs en ce sens, agir pour les atteindre est une obligation, et non une forme de charité. Cette approche dessine un cadre à l'intérieur duquel il est possible de mettre en avant la responsabilité des différents acteurs, en particulier les gouvernements nationaux, les citoyens, les entreprises et les organisations internationales.

- Les droits de l'homme s'accompagnent d'obligations de la part d'autrui : il faut non seulement s'abstenir de les enfreindre, mais aussi les protéger et promouvoir leur réalisation. Les conventions relatives aux droits de l'homme reconnaissent le be-

soin d'un ordre international qui garantisse le respect de ces droits (article 28 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, article 2 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) et qui définisse les obligations incombant aux gouvernements et aux autres acteurs afin de contribuer à leur réalisation.

- Considérer les Objectifs à travers le prisme des droits de l'homme permet une meilleure compréhension des politiques et des réformes institutionnelles à mettre en œuvre pour les atteindre. La réalisation pleine et entière du droit à l'éducation, par exemple, demande plus que la généralisation à tous de l'alphabétisation et de l'enseignement primaire. Elle nécessite aussi la participation significative des individus aux décisions publiques sur l'éducation. Enfin, elle suppose que les mesures visant l'accomplissement des objectifs liés à l'éducation soient équitables, c'est-à-dire qu'elles ne désavantagent pas les catégories vulnérables et qu'elles ne contribuent pas à enraciner davantage la discrimination à l'égard de la population féminine. La complète réalisation des droits économiques, sociaux et culturels exige bien plus que celle des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'accomplissement des Objectifs constituera néanmoins une avancée majeure vers cette fin. Parce que les droits à l'éducation, à la santé et à un niveau de vie approprié dépendent d'une croissance économique et d'une réforme institutionnelle à long terme, ils peuvent être réalisés progressivement. Cependant, le rythme acceptable pour cette « réalisation progressive » ou les impératifs pour y parvenir ne sont que rarement explicités : on préfère laisser à chaque pays la tâche de les définir et d'en débattre. Les Objectifs du Millénaire pour le développement définissent de manière plus explicite ce que tous les pays s'accordent à considérer comme exigible. Ce sont des repères à l'aune desquels mesurer les engagements dans ce domaine.

Quelle est la relation entre les visées du développement humain et les Objectifs du Millénaire pour le développement ?

Capacités essentielles au développement humain

Vivre longtemps et en bonne santé

Accéder à l'éducation et à l'instruction

Disposer d'un niveau de vie décent

Bénéficier de libertés civiles et politiques pour être en mesure de prendre part à la vie de la communauté

Conditions essentielles au développement humain

Durabilité des ressources écologiques

Égalité, en particulier égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Environnement économique mondial favorable

Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs 4, 5 et 6 : réduire la mortalité des enfants, améliorer la santé maternelle et combattre les principales maladies

Objectifs 2 et 3 : assurer une éducation primaire pour tous et l'autonomisation des femmes en œuvrant à l'égalité des sexes dans l'éducation

Objectif 1 : réduire la pauvreté et la faim
Il ne s'agit pas d'un Objectif du Millénaire pour le développement, mais d'un important objectif international mentionné à la section V de la Déclaration du Millénaire sur les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance

Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 7 : assurer la durabilité des ressources écologiques

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes

Objectif 8 : renforcer le partenariat entre pays riches et pauvres

Sources : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, ONU, 1966 ; Marks, 2003 ; PNUD, 2000.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont pour but d'assouplir les contraintes qui pèsent sur la capacité des personnes à faire des choix. Ils ne couvrent pas pour autant la totalité des dimensions – cruciales – du développement humain. Ils sont en particulier muets sur la participation des personnes aux décisions qui affectent le cours de leur vie ou sur les droits civiques et la liberté politique. La participation, la démocratie et les droits de l'homme sont néanmoins des éléments importants de la Déclaration du Millénaire.

Ces Objectifs sont des éléments constructifs du processus de développement humain, chacun d'entre eux contribuant à certaines dimensions fondamentales de ce processus. Ils reflètent également une ambition en matière de droits de l'homme (droit à l'alimentation, à l'éducation, aux soins de santé et à un niveau de vie décent) tels que les énumère la Déclaration universelle des droits de l'homme. La nécessité de garantir l'ensemble de ces droits – économiques, sociaux et culturels – confère des obligations aux autorités des pays riches comme à celles des pays pauvres.

ORIGINE, ÉVOLUTION ET PROLONGEMENT

Les Objectifs du Millénaire pour le développement découlent des principaux buts énoncés lors des différentes conférences sur le développement organisées par les Nations Unies au cours des années quatre-vingt-dix. Ils sont donc le fruit de nombreuses consultations nationales, régionales et internationales, auxquelles ont participé plusieurs millions de personnes et qui ont pris en compte les intérêts respectifs des États, des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé. Ces conférences ont souligné la nature plurielle du développement – et sa finalité, le bien-être humain.

Les Objectifs s'inscrivent également dans la lignée des *Objectifs internationaux de développement*, élaborés en 1996 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour définir la façon dont les 23 donateurs bilatéraux rassemblés dans ce cénacle coopéreront entre eux pour améliorer les conditions d'existence dans les pays en développement au XXI^e siècle. Les objectifs de l'OCDE constituent un précédent de taille, dans la mesure où ils étaient quantifiables et assortis de délais : ils étaient donc contrôlables et susceptibles d'aider à mobiliser les donateurs.

Mais, parce qu'ils avaient été élaborés au sein même de la communauté des donateurs, ils n'ont jamais été pleinement acceptés par les pays en développement ou par la société civile. Une publication de l'an 2000, intitulée *Un monde meilleur pour tous : Poursuite des objectifs internationaux de développement*, a ainsi été très critiquée par les organisations de la société civile, qui lui reprochaient de demander aux pays en dé-

veloppement de rendre compte de leur évolution sans reconnaître le rôle des pays riches et des institutions multilatérales dans ce processus⁴.

Ainsi, bien qu'ils reprennent tous les Objectifs internationaux de développement sauf un, les Objectifs du Millénaire pour le développement n'émergent pas comme le fruit de la réflexion des seuls pays riches. Ils procèdent d'une vision partagée par tous les États, et ils réaffirment la responsabilité collective des pays du monde entier concernant l'amélioration des conditions de vie dans les pays pauvres. Ils reconnaissent également la responsabilité des pays du tiers monde vis-à-vis de leur propre développement, tout en formulant aussi des exigences plus concrètes à l'égard des pays riches.

Il était indispensable, pour l'avenir des pays en développement, de définir les responsabilités de tous les pays. À la différence des sept premiers Objectifs, le huitième, qui prône un partenariat mondial, n'est pas assorti de délais ou d'indicateurs chiffrés permettant d'évaluer les progrès accomplis et de demander des comptes aux différents acteurs. Néanmoins, son inclusion au nombre des Objectifs représente un pas important vers la *solidarité* – un des principes essentiels de la Déclaration du Millénaire.

La Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue en mars 2002 à Monterrey, au Mexique, a confirmé la ratification par le monde entier de la Déclaration du Millénaire et des cibles qu'elle fixe en termes de développement. Cette conférence a proposé les termes d'un nouveau partenariat mondial fondé sur le partage des responsabilités entre pays riches et en développement. Elle a également réaffirmé la responsabilité première des gouvernements nationaux concernant la mobilisation des ressources nationales et l'amélioration de la gouvernance, notamment via des politiques économiques saines et des institutions démocratiques solides. En outre, les pays riches se sont réengagés à rendre l'environnement international plus favorable aux pays en développement et à augmenter leur aide financière⁵. Ces engagements ont été confortés à nouveau lors du Sommet mondial sur le développement durable qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2002 (chapitre 8).

LES OBJECTIFS MONDIAUX ONT-ILS UNE UTILITÉ ?

La communauté internationale, souvent sous la houlette des Nations Unies, s'est fixé quantité d'objectifs de développement depuis la première Décennie de développement – celle des années soixante. L'histoire de ses échecs est longue. Ainsi, dans la Déclaration d'Alma Ata, en 1977, elle s'était engagée à garantir l'accès aux soins de santé pour tous avant la fin du siècle. Pourtant, en 2000, des millions de pauvres sont morts, victimes de pandémies et d'autres maladies, dont beaucoup auraient pu être aisément

Cette conférence a proposé les termes d'un nouveau partenariat mondial fondé sur le partage des responsabilités entre pays riches et en développement

Ces échecs devraient servir à rappeler à tous les pays leur négligence passée à l'endroit des engagements internationaux qu'ils avaient pris solennellement

évitées par la prévention, ou soignées. De même, lors du Sommet mondial pour les enfants, en 1990, le monde s'est engagé à assurer la scolarisation universelle dans l'enseignement primaire à l'horizon 2000. Là encore, l'objectif n'a pas été atteint. Ces échecs devraient servir à rappeler à tous les pays leur négligence passée à l'endroit des engagements internationaux qu'ils avaient pris solennellement.

Cependant, on compte aussi de nombreux succès, dont certains spectaculaires. Un objectif en matière de vaccination a été suivi d'une augmentation spectaculaire de la couverture vaccinale, portée de 10-20 % en 1980 à plus de 70 % dans plus de 70 pays en 1990. Et même lorsque des objectifs quantitatifs ne sont pas atteints à la date fixée, ils permettent d'accélérer le changement. Ainsi, en 2000, l'espérance de vie avait été portée à au moins 60 ans dans quelque 124 pays. Au cours des années quatre-vingt-dix, la mortalité infantile a été réduite d'un tiers ou plus dans 63 pays seulement, mais elle l'a été de 20 % dans plus de 100. Ainsi les objectifs mondiaux peuvent-ils faire éclore des ambitions et susciter des efforts (encadré 1.2).

RÉPONDRE AUX CRITIQUES

Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont été très favorablement accueillis et ont insufflé une énergie nouvelle à la lutte contre la pauvreté. Néanmoins, ils font également l'objet de critiques. Voici ce qu'on leur reproche :

- Ils sont trop restrictifs, en ce qu'ils omettent des priorités de développement telles que la gouvernance, l'emploi, les soins gynécologiques et obstétricaux et la réforme institutionnelle de la gouvernance mondiale.
- Ils s'appuient sur des critères trop étroits, tels que l'écart entre garçons et filles dans le taux de scolarisation pour évaluer les progrès réalisés vers l'égalité entre personnes des deux sexes, ou encore le nombre de lignes téléphoniques pour mesurer l'accès à la technologie.
- Ils sont irréalistes et créent ainsi les conditions du découragement, tout en risquant d'exposer à la critique les pays qui ne les atteignent pas.
- Ils faussent les priorités nationales et risquent de fragiliser les dirigeants locaux, en favorisant un ordre du jour défini d'en haut et souvent par les donateurs, au détriment des approches participatives qui permettent aux communautés et aux États de fixer leurs propres priorités.

Ces doléances laissent entrevoir les dérapages qui risqueraient de se produire si les Objectifs – en particulier leurs indicateurs chiffrés – étaient sortis de leur contexte et perçus comme des fins en soi, plutôt que comme des jalons vers la visée générale consistant à éliminer la pauvreté humaine. Bien que ces objectifs témoignent d'un consensus autour d'un certain nombre d'objectifs mondiaux de développement essentiels, ils ne constituent pas un nouveau modèle de développement. Et même si tous sont importants, la priorité à donner à chacun doit être déterminée par les

stratégies nationales de développement.

S'ils sont ambitieux, c'est parce qu'il est urgent de faire passer le développement à une vitesse très supérieure. Leur intention n'est pas de mettre au pilori les pays en difficulté, mais plutôt de mobiliser les énergies. Ils interpellent tous les acteurs potentiels afin que soient identifiées les initiatives et les ressources nécessaires. Plus les pays sont démunis et plus l'entreprise est ardue. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les efforts que devront déployer, d'un côté, le Mali pour ramener son taux de pauvreté à 36 % de sa population en 2015⁷ et pour réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans, à 85 pour mille naissances vivantes⁸, et, de l'autre, le Sri Lanka, qui aura à faire descendre son taux de pauvreté à 3,3 %⁹ et son taux de mortalité infantile et postinfantile à 8 pour mille naissances vivantes. Cette comparaison, sans condamner le Mali à l'échec, révèle l'ampleur des difficultés que doivent surmonter les pays les plus pauvres – ainsi que l'immensité du défi qui attend la communauté internationale.

Par ailleurs, le succès ne saurait être évalué uniquement à l'aune du respect des délais impartis pour atteindre les Objectifs. Diviser par deux la pauvreté à l'horizon 2015 ne représente pas une fin mais une étape, puisque les pays touchés ne cesseront de devoir la diviser par deux. En outre, les pays ne sauraient être condamnés pour n'avoir pas atteint les objectifs en temps voulu.

C'EST AUX PAYS EUX-MÊMES DE S'APPROPRIER LES OBJECTIFS MONDIAUX

Quoique adoptés dans l'enceinte des Nations Unies, les Objectifs du Millénaire pour le développement relèvent avant tout des individus, et ne peuvent aboutir que dans la mesure où les pays eux-mêmes s'approprient les efforts et conduisent eux-mêmes les actions nécessaires pour les atteindre.

NÉCESSITÉ D'UNE FORTE APPROPRIATION PAR LES PAYS CONCERNÉS

Les pays en développement poursuivent en fait depuis plusieurs dizaines d'années les objectifs qui sous-tendent les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, ces objectifs nécessitent une nouvelle impulsion politique, afin de réduire plus rapidement la pauvreté humaine. Ce processus est au demeurant déjà à l'œuvre dans de nombreux pays. Chercher à savoir si les Objectifs seront atteints en 2015 et à déterminer la marche à suivre pour y parvenir amène les gouvernements à établir des priorités politiques et à élaborer des stratégies nationales. Plusieurs pays ont augmenté leurs budgets sociaux et lancé de nouveaux programmes dans cette direction. Ainsi, la Bolivie a décidé d'aligner sa politique sociale sur les Objectifs. Elle envisage par conséquent d'augmenter sensiblement ses dépenses de santé et d'éducation. Deux programmes nationaux

Les objectifs mondiaux ont-ils une utilité ?

Dès la naissance des Nations Unies, les États membres de cette organisation ont fixé des objectifs mondiaux, avec plusieurs visées récurrentes. Mettre fin au colonialisme a été un des grands thèmes des années cinquante et soixante. Accélérer la croissance économique et progresser vers d'autres objectifs économiques, tels que l'emploi, l'industrialisation et l'aide internationale, ont dominé les trois premières Décennies du développement (années soixante, soixante-dix et quatre-vingt). Enfin, les objectifs liés à l'alphabétisation, l'éducation, la santé, la survie, l'eau et les infrastructures sanitaires ont été formulés à partir du début des années soixante jusque dans les années quatre-vingt-dix. Ils ont trouvé leur plus forte expression dans la Déclaration du Millénaire de 2000.

Les objectifs des Nations Unies passent souvent pour démesurément ambitieux et rarement atteints. Pourtant, nombre d'entre eux ont été couronnés de succès :

- Éradication de la variole (déclaration de l'Organisation mondiale de la santé, en 1965) : objectif atteint en 1977.
- Vaccination de 80 % des nourrissons (avant leur premier anniversaire) contre les principales maladies infantiles avant 1990 (déclaration de l'Organisation mondiale de la santé, 1974, complétée en 1984) : objectif atteint dans 70 pays environ, même si ces résultats n'ont pas perduré en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.
- Réduction de moitié du nombre d'enfants succombant à des maladies diarrhéiques (Sommet mondial pour les enfants, 1990) : objectif atteint au cours des années quatre-vingt-dix.
- Réduction de la mortalité infantile en dessous de 120 pour 1 000 naissances vivantes à l'horizon 2000 (Sommet mondial pour les enfants, 1990) : objectif atteint dans tous les pays en développement, à 12 exceptions près.
- Éradication de la poliomyélite avant 2000 (Sommet mondial pour les enfants, 1990) : objectif atteint dans 110 pays. En conséquence, cette maladie est aujourd'hui inconnue dans plus de 175 pays du globe.
- Éradication de la dracunculose avant 2000 (Sommet mondial pour les enfants, 1990) : en 2000 le nombre de cas déclarés avait baissé de 97 % et la maladie avait été éradiquée dans tous les pays, à 14 exceptions près.

Des progrès significatifs ont également été accomplis concernant de nombreux autres objectifs, même si ces derniers n'ont pas été complètement atteints :

- Porter la croissance économique dans les pays en développement à 5 % par an avant la fin des années soixante et à 6 % au cours des années soixante-dix (résolution des Nations Unies, 1961) : au cours des années soixante, quelque 32 pays ont dépassé l'objectif des 5 % et, sur les années 1970, 25 ont enregistré une croissance supérieure à 6 %. (Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les résultats ont toutefois été beaucoup plus décevants ; voir chapitres 2 et 4.)
- Accroître la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale (déclaration de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, 1975) : cette part est passée de 7 % en 1970 à 20 % en 2000, bien que ces avancées se soient limitées à un petit nombre de pays.
- Faire passer l'espérance de vie à 60 ans à l'horizon 2000 (résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1980) : objectif atteint dans 124 des 173 pays qui se trouvaient en-deçà de ce seuil (ce qui était le cas de presque tous les pays les moins avancés, parmi lesquels un grand étaient situés en Afrique subsaharienne).
- Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans d'un tiers supplémentaire au cours des années quatre-vingt-dix (Sommet mondial pour les enfants, 1990) : 63 pays ont atteint cet objectif. Au total, dans plus de 100 pays, la mortalité infantile a été réduite de 20 %.
- Éliminer ou réduire la faim et la malnutrition à l'horizon 2000 (troisième Décennie pour le développement, années quatre-vingt ; Sommet mondial pour les en-

Source : Jolly, 2003.

fants, 1990) : dans les pays en développement, la malnutrition a reculé de 17 % entre 1980 et 2000. Cependant, en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 27 millions dans les années quatre-vingt-dix.

- Assurer l'accès de l'ensemble des êtres humains à l'eau potable à l'horizon 1990, puis 2000 (troisième Décennie pour le développement, années quatre-vingt ; Sommet mondial pour les enfants, 1990) : augmentation de 4,1 milliards du nombre de personnes y ayant accès, soit un total de 5 milliards.

L'échec est en revanche presque complet pour certains objectifs :

- Porter l'aide publique au développement à 0,7 % du PNB des pays riches à compter de 1970 (résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1970, Stratégie internationale du développement pour les années soixante-dix) : cette aide a en fait baissé en proportion du PNB et, dans les années quatre-vingt-dix, seuls quatre pays ont atteint l'objectif de 0,7 % (Danemark, Norvège, Suède et Pays-Bas).
- Affecter 0,15 % du PNB à l'aide publique au développement des pays les moins avancés dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix (Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 1981) : 8 des 16 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont atteint la cible de 0,15 % dans les années quatre-vingt, mais seuls 5 sur 20 y sont parvenus la décennie suivante.
- Réduire de moitié l'analphabétisme des adultes à l'horizon 2000 (Sommet mondial pour les enfants, 1990) : l'analphabétisme est passé de 25 % en 1990 à 21 % seulement en 2000.
- Éliminer le paludisme (déclaration de l'Organisation mondiale de la santé, 1965) : même si de bons résultats ont été enregistrés en Asie et en Amérique latine, le programme « mondial » contre le paludisme lancé dans les années soixante a en grande partie fait l'impasse sur l'Afrique (en raison d'un sentiment d'impossibilité d'y éradiquer cette maladie) alors que ce continent est le premier touché. Au cours des décennies suivantes, la communauté internationale n'a accordé que peu d'attention et de maigres ressources à la lutte contre le paludisme, ce qui a conduit à une fragmentation des interventions.

Savoir si les chiffres accompagnant un objectif mondial ont été atteints donne une indication certes importante, mais insuffisante du succès rencontré. En effet, on ignore ainsi si le fait même de fixer cet objectif a été utile ou pas. Dans bien des cas, les progrès accomplis ont été énormes, bien que les objectifs chiffrés n'aient pas été atteints. On l'a vu avec la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, en 1980 (Assemblée générale des Nations Unies, 1980). Sur les dix années considérées, pratiquement aucun pays en développement n'a rempli pour l'ensemble de sa population les conditions requises. Cependant, la simple existence de ces objectifs mondiaux a attiré l'attention sur les besoins. De ce fait, au cours des années quatre-vingt, l'accès à l'eau potable avait augmenté de 130 % et l'accès aux infrastructures sanitaires de 266 %, soit, dans les deux cas, bien plus que dans les années soixante-dix ou quatre-vingt-dix. Et pourtant, cette Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement a souvent été considérée comme un échec, uniquement parce que ses objectifs chiffrés n'ont pas été atteints.

Une fois fixés, les objectifs approuvés dans le cadre des Nations Unies ont donné lieu à un suivi très inégal. Prenons deux cas extrêmes. On trouve, d'un côté, des objectifs tels que l'accélération de la croissance économique, pour la réalisation desquels la communauté internationale ne s'est guère mobilisée, et, de l'autre, des objectifs tels que l'éradication de la variole, la progression de la couverture vaccinale ou la réduction de la mortalité infantile, pour lesquels la communauté internationale, sous la conduite de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a soutenu les pays dans leur action.

ont été mis en place à cette fin. Le Cameroun augmente lui-aussi de façon substantielle ses crédits à l'éducation et à la santé et pour leurs campagnes électorales, les partis politiques utilisent des données concernant les progrès accomplis en direction de ces Objectifs.

L'appropriation nationale ne se limite pas à l'appropriation par les pouvoirs publics d'un pays. L'action ne doit pas venir seulement des personnalités politiques et des organismes publics, mais aussi des

communautés, des collectivités locales et des organisations de la société civile. L'impulsion politique visant à susciter un changement d'orientation doit être donnée par la population du pays. C'est elle qui peut exiger des écoles plus nombreuses, et un meilleur accès aux soins et une eau de meilleure qualité, entre autres éléments indispensables au développement. Les Objectifs fournissent un point de départ pour exercer cette pression et mettent les communautés et les individus

Les Objectifs représentent une étape décisive vers la mise en place d'un réel partenariat pour le développement. Ils permettent aussi de mieux cerner ce que l'on doit entendre par partenariat

en position de demander des comptes à leurs dirigeants. Par ailleurs, ils constituent une fiche d'appréciation grâce à laquelle les habitants d'un pays peuvent juger de l'efficacité de leurs dirigeants politiques – depuis les représentants locaux jusqu'aux hautes personnalités du gouvernement, en passant par les parlementaires et les partis d'opposition (chapitre 7).

Les organisations de la société civile, qui vont des organismes d'intérêt local aux réseaux mondiaux, sont des soutiens de taille, qui, par exemple, aident à bâtir des écoles, ou à recentrer la recherche sur les maladies dont on fait d'ordinaire peu de cas. Elles ont aussi un rôle essentiel à jouer dans la surveillance des autorités chargées d'apporter des résultats, et peuvent organiser, au sein des communautés pauvres des débats démocratiques sur les politiques économiques et sociales. Dans les États qui se sont récemment ouverts à la démocratie, l'absence fréquente d'expérience en matière de débats publics sur les choix politiques ou l'inadéquation de ces débats rend la population vulnérable à la rhétorique populiste. Ainsi, la mobilisation sociale autour des Objectifs du Millénaire pour le développement peut aider à nourrir et à consolider les processus démocratiques, et permettre au commun des mortels de faire entendre leur voix et d'influer sur les décisions. Des organisations de la société civile ont commencé à s'intéresser aux Objectifs, mais beaucoup n'en sont pas informées ou s'en méfient¹¹.

LE PARTENARIAT DES PAYS RICHES ET L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Les Objectifs représentent une étape décisive vers la mise en place d'un réel partenariat pour le développement. Ils permettent aussi de mieux cerner ce que l'on doit entendre par *partenariat*. Les accords qui se sont dégagés en 2002, lors de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial sur le développement durable, ont fait progresser le consensus sur les responsabilités respectives des pays en développement et des pays riches. Ainsi, les premiers doivent se concentrer sur l'amélioration de la gouvernance, et plus spécifiquement sur la mobilisation, la répartition et l'utilisation optimales des ressources. Quant aux seconds, ils doivent augmenter les financements à taux préférentiel, alléger davantage la dette et faciliter les échanges commerciaux ainsi que les transferts de technologie (chapitre 8.)

ÉTABLIR CLAIREMENT LE DIAGNOSTIC DES ACTIONS À ENTREPRENDRE

Le monde a besoin d'analyser clairement pourquoi la pauvreté persiste, de situer et d'identifier les principaux obstacles et de définir comment les surmonter. Il incombe à chaque pays pauvre d'élaborer une stratégie nationale en fonction de sa situation.

La communauté internationale doit également définir des priorités quant à ce qu'elle peut faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cette définition des priorités doit procéder d'une analyse objective des plus grands défis et des principales difficultés, des bons et mauvais résultats obtenus avec les mesures déjà prises et des nouvelles idées d'initiatives susceptibles d'accélérer le processus.

Pour permettre cette analyse, le Secrétaire général des Nations Unies a mis en place le Projet de recherche du Millénaire, qui regroupe près de 300 experts des milieux universitaires, de la société civile, des organisations internationales et des secteurs privé et public du monde entier. Le rapport final concernant ce projet paraîtra en 2005.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2003* aide également à identifier les priorités mondiales. Il fournit des données et passe en revue un certain nombre d'idées nouvelles à ce sujet. Rédigé en étroite coopération avec le Projet de recherche du Millénaire, cet ouvrage s'appuie sur les travaux menés à cette occasion, ainsi que sur des recherches menées en interne et commandées à l'extérieur. Il présente :

- Les progrès accomplis de manière générale en direction des Objectifs, avec notamment les domaines dont il faut se préoccuper sans plus attendre (chapitre 2).
- Les contraintes structurelles freinant croissance économique et développement humain, ainsi que les manières de les surmonter (chapitre 3).
- Des possibilités d'action pour atteindre les Objectifs concernant l'éducation, la faim, la santé, l'égalité des sexes, l'eau et les installations sanitaires (chapitre 4).
- Des rôles appropriés pour les secteurs public et privé afin de développer les services collectifs de base (chapitre 5).
- Des possibilités d'action pour réaliser les Objectifs environnementaux (chapitre 6).
- Le rôle des individus dans la création d'une dynamique politique en faveur du changement (chapitre 7).
- De nouvelles orientations pour le commerce, l'allègement de la dette, les transferts de technologies et l'aide, afin d'encourager la mise en œuvre de l'ensemble des Objectifs (chapitre 8).

Placé en exergue du rapport 2003, le Pacte du Millénaire pour le développement en est la pièce maîtresse. Ce pacte présente une approche novatrice destinée à aider les pays du globe à échapper aux pièges de la pauvreté et à réaliser les Objectifs. Il précise les responsabilités des différentes parties prenantes et s'inspire des principes du Consensus de Monterrey (adoptés lors de la Conférence internationale sur le financement du développement), qui légitime la coopération pour le développement à travers l'efficacité potentielle des mesures envisagées plutôt que de la considérer comme un droit acquis.



Défis à relever en priorité pour atteindre les Objectifs

Deux groupes de pays en développement se heurtent à des difficultés particulières, et de nature différente, sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le premier rassemble les pays prioritaires et ceux qui sont absolument prioritaires. Il exige l'attention et la mobilisation des moyens de la communauté internationale, en raison des crises engendrées par l'enracinement de la pauvreté humaine et par l'absence de progrès, voire des reculs. Le second est moins souvent sous les feux des projecteurs, car les avancées y sont satisfaisantes dans leur ensemble. Cependant, ces avancées restent inégales et ne profitent pas aux catégories et régions pauvres, d'où des disparités croissantes.

Depuis 1990, l'Asie de l'Est et le Pacifique, Chine en tête, ont réduit de près de moitié l'extrême pauvreté monétaire et enregistrent des progrès significatifs vers les autres Objectifs. Dans les pays arabes, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la concrétisation des Objectifs d'ici 2015 sera délicate, mais possible (diagramme 2.1). En revanche, elle demeurera extrêmement ardue dans les autres régions en développement. En l'absence d'améliorations, l'Afrique subsaharienne devra attendre 2129 pour assurer l'accès de tous à l'école primaire, 2147 pour diviser par deux l'extrême pauvreté et 2165 pour réduire des deux tiers la mortalité infantile. En revanche, s'agissant de la faim, aucune date ne peut être

DIAGRAMME 2.1

Calendrier prévisionnel : quand les Objectifs seront-ils atteints si les progrès ne sont pas accélérés ?

	Pauvreté monétaire	Faim	Éducation primaire	Égalité entre les sexes	Mortalité des enfants de moins de 5 ans	Accès à l'eau potable	Installations sanitaires
DEJÀ ATTEINT	Pays arabes ^a Asie de l'Est et Pacifique	Europe centrale et orientale et CEI ^a	Amérique latine et Caraïbes ^a Europe centrale et orientale et CEI ^a Asie de l'Est et Pacifique ^a	Amérique latine et Caraïbes ^a		Europe centrale et orientale et CEI ^a	
2000	Monde Asie du Sud	Asie de l'Est et Pacifique			Amérique latine et Caraïbes	Asie du Sud Monde Amérique latine et Caraïbes	
2015					Asie de l'Est et Pacifique	Asie de l'Est et Pacifique	Asie du Sud Monde Amérique latine et Caraïbes Asie de l'Est et Pacifique
2020		Amérique latine et Caraïbes		Asie de l'Est et Pacifique	Pays arabes Asie du Sud	Asie du Sud Pays arabes	
2050		Monde	Asie du Sud		Monde	Afrique subsaharienne	
2100		Asie du sud	Pays arabes				
2200		Afrique subsaharienne	Afrique subsaharienne		Afrique subsaharienne		
RECU	Amérique latine et Caraïbes Afrique subsaharienne Europe centrale et orientale et CEI	Pays arabes					Afrique subsaharienne

a. objectif considéré comme atteint dans cette région puisque, pour l'objectif concerné, celle-ci enregistre une faible pauvreté humaine (inférieure à 10%) pour l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles (voir notice technique)

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après la fiche technique 2.1.

Au cours des années quatre-vingt-dix, bien des pays en développement ont stagné ou reculé dans plusieurs domaines essentiels à l'accomplissement des Objectifs

fixée, car la situation de cette région ne cesse de se dégrader. Même si l'Asie du Sud progresse plus rapidement, elle devra procéder à de substantielles améliorations dans la plupart des domaines pour atteindre les Objectifs.

Au cours des années quatre-vingt-dix, de nombreux pays en développement ont stagné ou reculé dans plusieurs domaines essentiels à l'accomplissement des Objectifs. Aujourd'hui, 54 d'entre eux sont plus pauvres qu'en 1990. Dans 21, une proportion plus grande de la population souffre à présent de la faim. Dans 14, davantage d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans. Le taux d'inscription dans l'enseignement primaire a chuté dans 12 pays et, dans beaucoup, la situation reste inchangée : elle ne s'est ni dégradée ni améliorée¹.

Dans les années quatre-vingt, seuls quatre pays avaient vu décroître leur indicateur du développement humain (indicateur composite mesurant la possibilité, pour les habitants d'un pays donné, de vivre longtemps et en bonne santé, de suivre des études et de bénéficier d'un niveau de vie suffisant). Au cours des années quatre-vingt-dix, ce chiffre est passé à 21, ce qui s'explique par une défaillance de la croissance économique et par l'épidémie de VIH/sida. De plus, durant cette dernière décennie, les pays riches ont réduit leur aide au développement, la dette des pays pauvres a augmenté et les cours des matières premières n'ont cessé de dégringoler. Or, c'est de ces produits que beaucoup des pays pauvres tirent l'essentiel de leurs recettes d'exportation (chapitre 8).

Une grande partie du monde en développement rencontre d'énormes difficultés dans un ou deux domaines pour lesquels des Objectifs ont été fixés. Cependant, la situation la plus préoccupante reste celle des 31 pays absolument prioritaires, qui font du surplace et partent de niveaux extrêmement bas. Si toutes les régions sont concernées, l'Afrique subsaharienne l'est plus particulièrement. Le cas de 28 autres pays prioritaires est moins désespéré, mais ces pays doivent réaliser des progrès notables pour pouvoir atteindre les Objectifs.

Quoi qu'il en soit, certains des pays les plus pauvres du globe améliorent leur niveau de développement : la lutte contre le VIH/sida connaît quelques succès, l'éducation s'améliore et l'économie enregistre un début de croissance. Il ressort du présent rapport que les moyens de réaliser les Objectifs sont assez bien connus. Mais si l'on veut que les pays en difficulté soient en mesure d'y parvenir, il convient de les déployer au plus vite.

L'évaluation des progrès ne saurait se limiter aux moyennes nationales. Beaucoup de pays peuvent atteindre les Objectifs au sens strict s'ils concentrent leurs efforts sur les individus qui sont déjà les mieux lotis. En revanche, l'esprit des Objectifs ne sera pas respecté si un pays franchit la ligne d'arrivée en

laissant derrière lui un grand nombre de pauvres. Le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique enregistrent des progrès globalement excellents, mais certaines régions et catégories sociales n'en bénéficient pas suffisamment, alors que les plus fortunés prospèrent toujours davantage. De surcroît, dans les pays qui obtiennent de mauvais résultats, l'essentiel du fardeau est supporté par les populations pauvres – comme au Burkina Faso, au Mali et dans la Fédération de Russie.

Ce chapitre évalue selon une perspective mondiale les progrès accomplis sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il identifie les domaines qui requièrent la plus grande attention (encadré 2.1 et fiche technique 2.1, en fin de chapitre ; voir également les tableaux des indicateurs 1 à 10 des Objectifs, dans la partie statistique). Cette évaluation fait apparaître :

- Des contrastes saisissants entre les régions, mais aussi à l'intérieur.
- Des reculs du développement humain au cours des années quatre-vingt-dix.
- Des difficultés à tendre vers les Objectifs, avec des revirements, une stagnation et des pays en crise.
- De bonnes performances pour certains des pays les plus pauvres.
- Des écarts qui se creusent au sein des pays : qui sont les laissés-pour-compte ?

DES CONTRASTES SAISSANTS ENTRE LES RÉGIONS, MAIS AUSSI À L'INTÉRIEUR

À l'échelle mondiale, la réalisation des Objectifs progresse, mais de fortes disparités se font jour entre les régions. Certaines vont de l'avant et atteignent de nouveaux niveaux de développement. D'autres, en revanche, prennent du retard. Il en va de même à l'intérieur des régions. Certains pays réussissent malgré des tendances régionales décevantes. D'autres restent à la traîne dans des régions qui affichent des progrès globalement satisfaisants :

- *Asie du Sud – progression à partir d'un niveau très bas.* L'Asie du Sud demeure l'une des régions les plus déshéritées du globe et, étant donné la densité de sa population, elle recèle le plus grand nombre de pauvres. La tâche est immense, car plus d'un tiers des habitants de l'Asie du Sud n'ont pas accès à de meilleurs équipements d'assainissement, un tiers sont indigents, un quart souffrent de la faim, un cinquième des enfants ne vont pas à l'école primaire, et près d'un enfant sur dix meurt avant l'âge de cinq ans. Des progrès significatifs ont toutefois été accomplis dans tous ces domaines au cours des années quatre-vingt-dix. Ils ont permis le décollage économique de cette partie du monde. En outre, les performances nationales y ont été plus homogènes que dans toutes les autres régions. À l'exception de

Renforcer les moyens statistiques : une demande sans précédent, des besoins urgents

La publication des Objectifs du Millénaire pour le développement a souligné la nécessité de disposer de statistiques fiables, pertinentes et aussi récentes que possible pour orienter l'action publique, amener les dirigeants à rendre des comptes, suivre les progrès et évaluer les résultats. Néanmoins, malgré les améliorations notables de ces dernières années, d'énormes progrès restent à accomplir à l'échelle mondiale pour satisfaire la demande de données essentielles sur le développement humain.

Si la disponibilité des éléments chiffrés varie d'un pays à l'autre, la base de données des indicateurs du Millénaire (http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp) – qui s'appuie sur des statistiques nationales recueillies par les organisations internationales ou sur des estimations réalisées directement par celles-ci – est fort instructive. En effet, on y constate des lacunes considérables pour la quasi-totalité des indicateurs, mais aussi d'importants problèmes de pertinence, de précision, de cohérence et de fiabilité. En voici trois exemples.

- Les indicateurs retenus pour les Objectifs du Millénaire pour le développement se fondent souvent sur les données disponibles, qui ne sont pas forcément celles qui cadrent le mieux avec les Objectifs. La valeur d'un dollar par jour, qui sert de seuil pour mesurer la pauvreté absolue, est certainement l'indicateur le plus controversé à cet égard (encadré 2.3). Même chose pour l'indicateur d'accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments essentiels : les notions d'accès et de prix abordable sont difficiles à déterminer avec précision. Par ailleurs, on ne dispose pas encore d'outils pour rendre compte de manière appropriée de la cible concernant les habitants des taudis (qui fait partie de l'Objectif 7).
- S'agissant des indicateurs liés à la pauvreté monétaire, à la santé, aux inégalités sociologiques entre les sexes, à l'emploi et à l'environnement, beaucoup de pays ne possèdent pas de données pour la période 1990-2001 – et encore plus rares sont ceux qui disposent d'informations sur les tendances pour cette période (tableau).
- Certains chiffres – comme ceux qui concernent la mortalité maternelle et le VIH/sida – s'appuient sur un état-civil partiellement défaillant ou sur des enquêtes

non représentatives, et sont de ce fait entachées de très fortes incertitudes. Et même lorsqu'on dispose de données pour plusieurs périodes, la comparaison est généralement difficile car les définitions, les méthodes et la couverture ont souvent changé en cours de route.

En créant une demande de données à longue échéance, les Objectifs exhortent les institutions nationales et internationales à aller au-delà des solutions à court terme et à mettre en place des moyens et un appareil statistique solides et durables à l'échelle nationale. Que faut-il faire – ou changer – pour y parvenir ?

Susciter une demande nationale

Un trop grand nombre de pays ne sont pas conscients de l'intérêt des statistiques dans la prise de décisions informées, et se retrouvent à la longue prisonniers d'un cercle vicieux : la faiblesse de la demande et des moyens engendrent une offre inadaptée. Ces pays n'ont pas l'habitude de recueillir des données – beaucoup d'entre eux n'ont pas organisé de recensement au cours des 10 dernières années – et sont à la traîne dans l'adoption des normes et méthodes statistiques contemporaines. Leurs capacités d'analyse et de diffusion sont également limitées, ce qui n'encourage pas à utiliser ces éléments dans l'analyse des politiques nationales.

Si l'on veut que les systèmes statistiques nationaux échappent au piège de la médiocrité et du manque de moyens financiers, il importe de développer la demande. Les efforts pour accroître l'offre doivent aussi rendre les pouvoirs publics et les populations mieux à même d'exploiter les statistiques de manière efficace. S'il est essentiel à cet égard que les pays conservent la maîtrise des données et s'engagent dans de tels efforts, la communauté internationale peut apporter sa contribution de trois manières :

- En sensibilisant à l'importance des données et des systèmes statistiques dans le soutien à une gouvernance efficace et dans la participation des individus aux décisions qui les concernent. Il convient notamment de profiter des occasions fournies par la rédaction des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), ainsi que des rapports nationaux sur le développement humain et sur les Objectifs du

Millénaire pour le développement, qui insistent sur la nécessité d'instaurer un contrôle et un suivi.

- En améliorant l'exploitation des données existantes pour répondre aux demandes à court terme dans le cadre de programmes spécifiques, et en se livrant à des investissements de longue haleine dans les systèmes statistiques.
- En formant des analystes statistiques, des gestionnaires de systèmes statistiques et des utilisateurs, en concevant de nouveaux outils de collecte des données, en développant l'accès aux données via un soutien à la diffusion et à l'analyse, et en encourageant le recours aux moyens technologiques existants pour réduire les coûts et pour améliorer l'efficacité des programmes statistiques nationaux.

Améliorer les stratégies et les systèmes nationaux

Des organisations internationales réalisent de nombreuses enquêtes auprès des ménages afin de combler une partie des lacunes statistiques existant dans les pays en développement, notamment en matière de pauvreté, de santé et d'instruction. Ces travaux (enquêtes démographiques et de santé, enquêtes par grappes à indicateurs multiples, enquêtes sur la mesure des niveaux de vie ou questionnaires sur les indicateurs essentiels de bien-être, notamment) fournissent des informations indispensables sur les caractéristiques et tendances socio-économiques, en particulier parmi les populations pauvres.

Cependant, lorsqu'elles ont lieu dans des pays mal dotés en ressources, c'est parfois pour répondre à des besoins extérieurs à court terme, avec pour effet de fausser les priorités locales et sans améliorer durablement l'infrastructure statistique du pays. Les administrations publiques peuvent certes offrir des séries chronologiques détaillées et des données ventilées pour la planification, mais cela suppose des investissements à long terme, qui sont bien rares dans les pays considérés.

Pour favoriser l'émergence d'appareils statistiques solides et réduire au minimum les distorsions en termes de priorités et de résultats, la collecte et l'analyse des données doivent s'inscrire dans le cadre de stratégies statistiques nationales. Celles-ci doivent si possible se conformer étroitement aux politiques nationales et aux priorités retenues pour les systèmes statistiques.

Ces dernières années, plusieurs pays d'Afrique ont grandement amélioré leurs capacités statistiques en organisant leurs efforts en fonction des demandes nationales. L'Ouganda a ainsi restructuré son office des statistiques, lui permettant de mieux gérer et de mieux satisfaire les demandes des utilisateurs. Au Malawi, les investissements consacrés par les donateurs et par l'État aux enquêtes auprès des ménages et à l'analyse des données ont débouché sur une meilleure connaissance de la pauvreté. On a pu ainsi dresser une cartographie de ce fléau, s'accorder sur un seuil et définir un profil global des populations démunies.

Une étude internationale sur la pauvreté

Les Objectifs du Millénaire pour le développement mettent en lumière les domaines réclamant une amélioration spectaculaire des appareils statistiques nationaux. Beaucoup de pays, notamment ceux considérés comme prioritaires et absolument prioritaires par le présent rapport, ont besoin d'une aide conséquente afin de pouvoir mener des enquêtes

D'importantes lacunes statistiques, même pour les indicateurs essentiels du développement humain : pays dépourvus de données, 1990–2001

Pourcentage

Indicateur	Pays dépourvus de données en tendance	Pays dépourvus de toutes données
Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	100	22
Taux net de scolarisation primaire	46	17
Enfants atteignant la cinquième année d'école	96	46
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié	100	19
Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole	51	41
Prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans dans les principales zones urbaines	100	91
Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés	62	18
Population vivant avec moins d'un dollar par jour	100	55

Note : ces données se réfèrent aux pays en développement et aux pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI. On considère qu'un pays possède des données en tendance si au moins deux points de données sont disponibles le concernant – un sur la période 1990–95 et l'autre sur la période 1996–2001 – et que ces deux points sont séparés d'au moins trois ans.

Source : ONU, 2003c.

Suite page suivante

régulières sur les revenus et la consommation – en particulier pour évaluer l'extrême pauvreté et les conditions d'existence fondamentales. Il leur faut aussi développer ou renforcer leurs programmes statistiques pour suivre d'autres indicateurs sociaux visés par les Objectifs, ceux concernant la santé, notamment.

Une enquête internationale sur la pauvreté pourrait permettre de répondre à la nouvelle demande d'assistance statistique suscitée par les Objectifs. Si les enquêtes actuelles (démographiques et sanitaires, par exemple) fournissent des informations importantes dans de nombreux domaines, aucune n'offre de statistiques fiables et cohérentes sur l'extrême pauvreté et les conditions d'existence de base. En s'appuyant sur des normes et des méthodologies internationales nouvelles ou améliorées, cette enquête internationale sur la pauvreté pourrait être modulaire, certains éléments étant immuables et cohérents dans le temps et l'espace, d'autres s'adaptant aux besoins présents ou à long terme des différents pays. Dans le cadre d'un programme d'enquêtes intégré, cet outil pourrait apporter une contribution inestimable à l'analyse nationale et mondiale, et jouer un rôle essentiel dans la création de capacités statistiques nationales

Obtenir davantage de ressources, et en optimiser l'utilisation

Beaucoup de pays pauvres ne possèdent pour ainsi dire ni infrastructure statistique ni compétences dans ce domaine. Leurs ressources étant très limitées, ils ont besoin d'une aide financière conséquente pour se lancer sur cette voie. D'autres pays disposent de programmes solides dans certains domaines mais il leur faut une assistance pour perfectionner leur appareil statistique global. Ils doivent également réexaminer leurs priorités nationales et investir dans des moyens statistiques durables.

Les gouvernements nationaux et les donateurs doivent reconnaître que le renforcement des systèmes statistiques est primordial pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Plutôt que de se focaliser sur les résultats à court terme et de s'en remettre à des experts étrangers, dont les services coûtent cher, les autorités nationales devraient concentrer leurs efforts sur la planification à long terme et mieux utiliser les ressources et connaissances locales.

Nouveaux instruments de financement

Beaucoup de donateurs font des efforts pour financer les systèmes statistiques, à la fois en augmentant leurs apports (intégration d'aspects statistiques dans les projets, par exemple) et en expérimentant de nouveaux instruments. Ainsi, le nouveau Fonds de contributions volontaires pour le renforcement des capacités statistiques (*Trust Fund for Statistical Capacity Building*) organisme de la Banque mondiale faisant appel à un grand nombre de donateurs, subventionne l'établissement de plans d'ensemble et des projets à petite échelle pour la mise en place de capacités statistiques. Par ailleurs, de nouveaux mécanismes de prêt, tels que les crédits à l'investissement avec prise en charge décroissante des charges courantes (principal poste de dépense des organismes statistiques) lors de la mise en œuvre, aideront les pays en développement à accroître leurs investissements et à réduire leur dépendance vis-

à-vis des donateurs.

Coopération entre pays en développement

Des décennies de coopération technique et d'assistance de la part des donateurs ont permis à maints pays en développement d'acquérir des connaissances non négligeables. Mais si les experts des pays riches ont un rôle essentiel à jouer, on peut en dire autant des praticiens de chaque pays – et de ceux d'autres pays du Sud confrontés à des problèmes et à des situations analogues. Ainsi, à la fin des années quatre-vingt, la commission nationale de coordination statistique des Philippines a aidé l'office central des statistiques indonésien à rassembler des données pour sa comptabilité nationale.

La réussite de ces efforts dépend de plusieurs facteurs essentiels : appropriation et engagement des pays destinataires, existence de contextes économique, culturel et informationnel comparables dans les pays bénéficiaires et les pays donateurs, afin de faciliter les transferts de technologies, coût abordable pour les conseils ainsi prêtés, afin de permettre une assistance à long terme, sentiment de travailler entre égaux et volonté de coopérer pleinement.

Améliorer la coopération et la coordination

La mise en place de capacités statistiques doit faire l'objet d'une coordination efficace tant à l'échelon national et infranational qu'entre les donateurs. Dans la plupart des pays en développement (y compris dans ceux jouissant d'une longue expérience des statistiques), les programmes statistiques sont souvent décentralisés et répartis entre divers ministères, et échappent donc en partie aux services statistiques nationaux. Or, les services statistiques des organisations internationales, comme la Division de statistique au siège des Nations Unies et les bureaux des différentes commissions régionales de l'ONU, travaillent essentiellement en collaboration avec les offices statistiques nationaux. D'autres antennes statistiques au sein d'agences donatrices spécialisées, telles que l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont généralement pour interlocuteurs leurs homologues au sein des ministères compétents de chaque pays. Enfin, d'autres donateurs, pour la plupart multilatéraux et bilatéraux, organisent souvent leur coopération technique via les ministères nationaux, ou d'autres administrations publiques, chargés de cet aspect.

Cette structure complique au plus haut point la coordination. La multiplicité des donateurs amène inévitablement à répéter inutilement des projets analogues, ce qui se traduit par des incohérences ou des redondances dans les objectifs, ainsi que par une concurrence acharnée pour des ressources limitées et par la surcharge des capacités nationales. On constate par ailleurs de graves incohérences au sein des systèmes nationaux, de même qu'une absence de concertation entre les services statistiques nationaux et les différents ministères. Résultat : une très grande inefficacité, des résultats d'enquêtes moins exploitables car produits à partir de définitions et de méthodes hétérogènes, et des discordances entre les statistiques nationales et internationales.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement offrent une occasion exceptionnelle d'établir des responsabilités claires et opératoires à l'échelle nationale et internationale. Les offices statistiques nationaux pourraient ainsi coordonner davantage les statistiques nationales en fonction des besoins locaux et internationaux. On pourrait également mettre en place des mécanismes pratiques pour mieux articuler et contrôler l'assistance internationale.

Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) a vu le jour en 1999, avec pour mission de coordonner la mise en place de capacités statistiques. Cet organisme fait le lien entre les producteurs et utilisateurs de statistiques nationales et internationales en vue d'élaborer des stratégies pour constituer des capacités statistiques et promouvoir une coopération efficace entre pays riches et pauvres. Quoique de création relativement récente, PARIS21 a déjà relevé de nombreux défis. Il plaide notamment pour une meilleure qualité des informations, rassemble des ressources, conçoit des outils pour évaluer les capacités statistiques et définir des priorités, et encourage les pays à élaborer des programmes à long terme de développement des statistiques.

Renforcer les appareils statistiques internationaux

La demande croissante de statistiques internationales suivies et cohérentes représente un défi de taille. Si le renforcement des statistiques internationales passe par celui des systèmes de chaque pays, il est également indispensable de réaménager les organismes statistiques internationaux. Ceux-ci doivent devenir plus aptes à répondre aux défis nouveaux en matière de mesure, à travailler plus rapidement, à combler les lacunes et à réduire les incohérences. Ils doivent également coopérer davantage avec les systèmes statistiques nationaux et entre eux, afin d'améliorer les normes et les méthodes internationales et d'harmoniser les séries de données à cette échelle.

La communauté internationale joue un rôle essentiel dans le développement des moyens statistiques par la mise en œuvre de normes, de méthodes et de cadres généraux pour les activités statistiques. Parmi les étapes importantes, citons l'élaboration et l'adoption du *système de comptabilité nationale* (SCN), du *système général de diffusion des données* et du *cadre d'évaluation de la qualité des données*. Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont suscité un nouvel élan en faveur de l'élaboration de directives internationales : il s'agit de définir des concepts et des méthodes adaptés, sur lesquels chaque pays puisse s'appuyer, pour mesurer, par exemple, l'extrême pauvreté ou les conditions de vie dans les bidonvilles. Ces outils sont essentiels, en particulier pour répondre aux besoins des pays prioritaires et absolument prioritaires.

Les Objectifs ont mobilisé la communauté internationale et incité les pays en développement à prendre leurs responsabilités dans la mise en place de capacités statistiques. Combler les lacunes béantes qui existent dans ce domaine suppose l'engagement et des efforts de la part des donateurs comme des pays bénéficiaires. On ne peut créer des capacités à la place des pays : c'est à eux-mêmes de s'en charger. Mais une assistance extérieure demeure indispensable pour y parvenir.

l’Afghanistan, aucun pays n’a connu de régression de ses principaux indicateurs par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Il existe néanmoins des disparités entre pays. Ainsi, au Bangladesh et au Bhoutan, la mortalité des moins de cinq ans a diminué de plus de 6 points de pourcentage, au Népal de plus de 5 points. Aujourd’hui, la proportion d’enfants qui meurent avant l’âge de cinq ans est moindre dans ces pays qu’au Pakistan, où les progrès sont nettement plus lents. De plus, les performances de l’Inde ont été très variables d’un État à l’autre, et les inégalités se sont accrues entre plusieurs de ces États.

- *Afrique subsaharienne – en retard.* Comme l’Asie du Sud, l’Afrique subsaharienne doit faire face à un dénuement énorme. Cependant, à la différence de cette autre région, elle reste en retard, stagnant dans presque tous les domaines. La croissance économique par habitant y est négligeable ou insignifiante, l’extrême pauvreté touche la moitié des Africains et la faim un tiers d’entre eux, tandis qu’un sixième environ des enfants meurent avant l’âge de cinq ans. La situation est la même qu’il y a dix ans. De plus, en raison de la croissance démographique, le nombre d’individus dans la détresse a augmenté considérablement dans les années quatre-vingt-dix. On relève certes des progrès dans l’éducation, mais le taux de scolarisation dans le primaire ne dépasse toujours pas 57 %. La proportion d’enfants qui terminent ne serait-ce qu’un cycle d’études reste faible : seul un enfant sur trois va jusqu’au bout de la scolarité dans le primaire. Pourtant, en dépit de ce sombre tableau, composé de stagnation et de reculs, certains pays ont réalisé des progrès impressionnants pendant cette décennie-là. Ainsi, au Cap-Vert, à Maurice, au Mozambique et en Ouganda, le revenu par habitant a progressé de plus de 3 % par an, et le Ghana et le Mozambique ont obtenu certains des meilleurs résultats, à l’échelle mondiale, dans la lutte contre la faim. Au Bénin, le taux de scolarisation dans le primaire s’est accru de plus de 20 points de pourcentage. Malgré l’épidémie de VIH/sida, 10 pays ont vu leur mortalité infantile diminuer de 3 points ou davantage : au Malawi, cette baisse a représenté plus de 5 points.

- *Amérique latine et Caraïbes – au point mort.* À l’autre extrême du spectre des régions en développement, l’Amérique latine et les Caraïbes affichent des indicateurs du développement humain proches de ceux des pays riches. Néanmoins, si les progrès se sont poursuivis dans certains domaines (éducation, mortalité des enfants de moins de cinq ans), la croissance économique y a été lente et la pauvreté s’est légèrement aggravée dans les années quatre-vingt-dix. Résultat : l’Asie de l’Est comble rapidement son déficit de revenu par rapport à l’Amérique latine et compte désormais une moindre proportion d’individus souffrant de la faim. Alors que,

pendant la même décennie, le revenu par habitant a peu progressé dans la majeure partie de l’Amérique latine et des Caraïbes, cinq pays ont enregistré une croissance par habitant supérieure à 3 % par an : près de 5 % au Chili et au Guyana. Quant à la proportion d’individus souffrant de la faim, on note là aussi d’importantes variations d’un pays à l’autre : le taux a quasiment triplé à Cuba, passant de 5 à 13 %, alors que le Pérou enregistrait la plus forte diminution de toute la région, de 40 à 11 %. La mortalité des enfants de moins de cinq ans a reculé en Bolivie (passant de 12 à 8 %) et en Équateur (de 6 à 3 %). En revanche, elle est restée pratiquement au même niveau à la Barbade, en Jamaïque et à Saint-Vincent-et-les Grenadines.

- *Asie de l’Est et Pacifique – performances globales satisfaisantes.* En Asie de l’Est, la croissance économique a atteint presque 6 % par an au cours des années quatre-vingt-dix, tandis que la pauvreté baissait de quelque 15 points de pourcentage, malgré la grave crise financière de 1997-98. La faim y a diminué plus rapidement que dans toutes les autres régions, tombant de 17 à 11 %. Ce pourcentage est désormais inférieur à celui des pays arabes, de l’Amérique latine et des Caraïbes. Tous les enfants vivant en Asie de l’Est et dans le Pacifique devraient bientôt pouvoir accéder à l’école primaire et aller jusqu’au terme de ce cycle d’études. En outre, la mortalité des moins de cinq ans diminue de manière notable. La Chine joue un rôle essentiel dans ces bonnes performances régionales. Ses 1,2 milliard d’habitants représentent environ 70 % de la population d’Asie de l’Est. (Les bons résultats de ce pays et leur répartition inégale sont étudiés plus loin dans ce chapitre.) Parmi les autres succès, citons le relèvement du taux de scolarisation en République démocratique populaire lao et le recul de la mortalité des moins de cinq ans en Indonésie. Les progrès ont toutefois été variables d’un pays à l’autre au cours des années quatre-vingt-dix. Ainsi, le revenu n’a augmenté que lentement aux Philippines, et pas du tout au Brunéi Darussalam, en Mongolie, dans les Îles Salomon et à Vanuatu. Enfin, au Cambodge, la mortalité des moins de cinq ans a grimpé de 2 points.

- *Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants – montée de la pauvreté et diminution de l’espérance de vie.* La population de l’Europe centrale et orientale et de la Communauté des États indépendants (CEI) a terminé la décennie quatre-vingt-dix en moins bonne santé que les habitants de l’Amérique latine et des Caraïbes, qui plus est avec un revenu inférieur en moyenne. Ces tendances négatives remontent aux années quatre-vingt, mais les données dont on dispose pour les années quatre-vingt-dix donnent une idée de l’ampleur de la dégradation : la pauvreté a plus que triplé et touche désormais près de 100 millions d’individus, soit 25 % de la population de la région². Ces deux en-

Au Cap-Vert, à Maurice, au Mozambique et en Ouganda, le revenu par habitant a progressé de plus de 3 % par an, et le Ghana et le Mozambique ont obtenu certains des meilleurs résultats, à l’échelle mondiale, dans la lutte contre la faim

Les inégalités de revenu dans le monde suscitent quelques-uns des débats les plus vifs sur la scène internationale

sembles – Europe centrale et orientale d’une part, CEI d’autre part – sont passés à l’économie de marché. Dans le premier, la situation de certains s’est considérablement améliorée depuis la fin des années quatre-vingt-dix : la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovaquie s’apprêtent à rejoindre l’Union européenne. Ces performances doivent maintenant être reproduites dans les pays de la CEI en panne. À la fin des années quatre-vingt-dix, l’Arménie, l’Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kirghizistan, l’Ouzbékistan la République de Moldova et le Tadjikistan affichaient un revenu proche de celui des pays les moins avancés.

- *Pays arabes – écarts persistants.* Dans les pays arabes, le revenu élevé permet d’améliorer de nombreux aspects du développement humain depuis 1970. Mais c’est la région du monde où l’on constate le plus grand décalage entre le revenu et d’autres composantes du développement humain. Même si l’écart de scolarisation entre garçons et filles s’amenuise, les inégalités sociologiques entre les sexes demeurent un problème : dans les États à régime parlementaire, les femmes ne détiennent que 5 % des sièges³. Ce sont les droits politiques et civiques qui sont les moins garantis. En 1999, seuls 4 des 17 pays de la région pour lesquels on dispose de données avaient un système électoral pluraliste⁴. Néanmoins, malgré le marasme économique général, le Liban, le Soudan et la Tunisie ont affiché une croissance annuelle supérieure à 3 % au cours des années quatre-vingt-dix. Pour sa part, le Koweït a ramené de 22 à 4 % la proportion de sa population souffrant de la faim, et c’est en Égypte que la mortalité des enfants de moins de cinq ans a le plus diminué, passant de 10 à 4 %. En revanche, d’autres pays prennent du retard. En Iraq, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a presque triplé sur la même période, passant à 13 %. Les pays confrontés à des conditions moins extrêmes ont, eux aussi, rencontré des difficultés : au Yémen, la proportion d’enfants souffrant d’insuffisance pon-

dérale a grimpé de 30 % en 1992 à 46 % en 1997⁵.

DISPARITÉS ENTRE PAYS RICHES ET PAUVRES : AU-DELÀ DES INÉGALITÉS DE REVENU

Les inégalités de revenu dans le monde suscitent quelques-uns des débats les plus vifs sur la scène internationale. Les réponses dépendent de la manière dont les questions sont posées. Et même lorsque ces dernières paraissent être les mêmes, elles peuvent donner lieu à des réponses très différentes (encadré 2.2). On consulte les données sur les inégalités de revenu comme on le ferait d’un indice boursier : pour savoir comment va le monde. Les choses sont-elles en bonne voie ? Les efforts accomplis sont-ils suffisants ? En réalité, les discussions sur ces inégalités montrent surtout que les économistes et les statisticiens peuvent trouver des réponses multiples à des questions apparemment identiques.

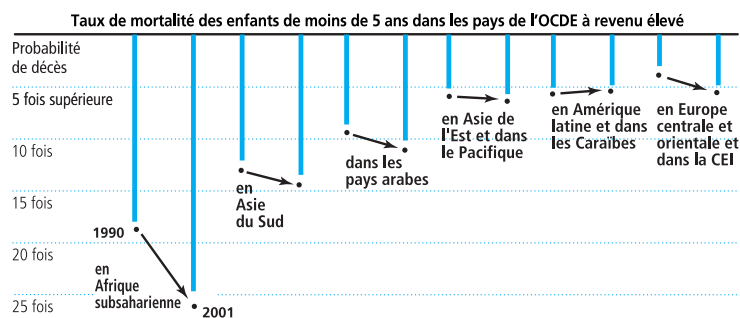
Le prix Nobel Amartya Sen propose de s’intéresser à ce que l’entend par « inégalité »⁶. S’en tenir uniquement aux disparités de revenus peut masquer des inégalités en termes de conditions de vie et de potentialités humaines, et en termes d’évolution de celles-ci.

Cependant, il est souvent difficile de mesurer la variation des écarts entre riches et pauvres, ainsi qu’entre régions, pour des éléments autres que le revenu. En effet, la plupart des indicateurs les plus fondamentaux du développement humain comportent une limite supérieure. Lorsque où la quasi-totalité des enfants sont scolarisés, que tous les adultes sont alphabétisés et que l’espérance de vie tend vers sa limite biologique, il est difficile de progresser encore. Par conséquent, si les pays riches ne peuvent guère faire mieux selon ces indicateurs, toute amélioration dans les pays pauvres correspond, elle, à une réduction des inégalités.

Néanmoins, même lorsqu’un pays ne peut plus avancer au regard de l’un des indicateurs de base du développement humain, les choses peuvent continuer d’aller dans la bonne direction : la qualité de l’éducation peut s’accroître, l’infrastructure sanitaire peut améliorer spectaculairement les conditions de vie des habitants, sans que cette évolution se reflète dans les données sur l’espérance de vie, les individus peuvent bénéficier d’un emploi plus agréable et de davantage de temps libre, les femmes peuvent gagner en autonomie chez elles et au travail. De tels indicateurs sont cruciaux pour mesurer le développement humain et permettront d’identifier bien des tendances des inégalités, autres que les écarts de revenu.

Mais les disparités révélées par les indicateurs de base du développement humain ne se réduisent pas toujours. Ainsi, tandis que l’on débat avec âpreté pour savoir si les inégalités de revenu se creusent entre pays

DIAGRAMME 2.2
Comparaison de la mortalité des enfants dans les pays de l’OCDE et les régions en développement : les inégalités se sont aggravées entre 1990 et 2001



Source : Banque mondiale, 2003i.

Inégalités de revenus dans le monde : écarts honteux et tendances ambiguës

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2002* indiquait que, malgré une définition floue et les difficultés à cerner les tendances, il y avait consensus sur l'ampleur dramatique des inégalités de revenu à travers le monde. La situation n'a pas changé. Le revenu est réparti de manière plus inégale entre les habitants de la planète (coefficient de Gini de 0,66) que dans la plupart des pays où les inégalités sont les plus criantes (au Brésil par exemple, le coefficient de Gini est de 0,61). (Ce coefficient mesure les inégalités de revenu sur une échelle allant de 0, l'égalité parfaite, et 1, l'inégalité absolue.) Les 5 % les plus riches du monde reçoivent un revenu 114 fois supérieur à celui des 5 % les plus pauvres. Les 1 % les plus riches obtiennent autant que les 57 % les plus pauvres. Enfin, les 25 millions d'Américains les plus aisés disposent d'un revenu équivalant globalement à celui des quelque 2 milliards d'habitants les plus pauvres de la planète (Milanovic, 2002, pp. 51-92).

Il est essentiel de surveiller et de limiter les inégalités de revenu, non seulement pour élargir les possibilités du plus grand nombre de personnes possible, mais aussi pour faire diminuer les tensions sociales dans les zones (généralement urbaines) où de graves inégalités existent. À mesure que la mondialisation s'accroît et que l'accès à l'information devient moins cher et se généralise, les individus prennent de plus en plus conscience des inégalités dans le monde. Ils ne se comparent plus seulement à leurs concitoyens : ils sont désormais également sensibles aux disparités internationales. Ces disparités n'en sont que plus douloureuses et dangereuses. Afin que ces tensions s'apaisent, il est impératif que la vague du développement touche tous les pays.

Les chiffres sur les disparités à l'échelle de la planète diffèrent considérablement en fonction de l'angle d'analyse. Les inégalités peuvent en effet être évaluées entre les pays (sur la base du revenu national moyen), entre les populations du globe (sans tenir compte des frontières nationales) et entre les habitants d'un pays donné.

Les inégalités entre les pays

On mesure généralement les inégalités entre les pays en comparant le revenu national par habitant. Les pays qui affichaient le revenu par habitant le plus élevé au début du XIX^e siècle figurent toujours parmi les plus riches aujourd'hui. C'est le signe que la structure des inégalités est persistante au niveau international.

En 1820, le revenu par habitant de l'Europe oc-

cidentale était 2,9 fois supérieur à celui de l'Afrique, et le rapport atteignait 13,2 en 1992 (Maddison, 2001). Dans les années quatre-vingt-dix, il a augmenté de manière lente mais continue dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. En revanche, nombre d'économies en transition d'Asie centrale et d'Europe de l'Est, surtout la CEI, ainsi qu'une grande partie des pays d'Afrique subsaharienne et certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont connu une période de stagnation économique. Dans le même temps, les pays en développement très densément peuplés, comme la Chine ou l'Inde, ont enregistré une croissance rapide.

Par voie de conséquence, le revenu par habitant est en train de converger dans les pays riches, alors qu'il demeure plus contrasté dans les pays en développement. Cependant, lorsqu'on le pondère en fonction de la population, afin de déterminer les performances relatives de chaque pays, il apparaît que le revenu moyen des différents pays converge lui aussi. Ce sont les pays en développement à forte densité de population qui tirent cette évolution : la Chine et l'Inde, qui enregistrent une croissance alerte, sont en train de rattraper certaines régions du monde industrialisé, notamment l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale.

Les inégalités entre les populations du globe

Certaines études tentent de mettre en évidence les grandes tendances des inégalités dans le monde, c'est-à-dire la répartition réelle du revenu entre les habitants des différents pays, sans tenir compte des frontières nationales. Les enquêtes sur les revenus indiquent que les inégalités ainsi mesurées ont augmenté sur la période 1987-1998. Les principaux facteurs qui expliquent cette dégradation sont les suivants :

- Creusement de l'écart de revenu entre les plus riches et les plus pauvres, en raison de la faible croissance, par rapport aux pays riches de l'OCDE, du revenu agricole dans les pays d'Asie très peuplés.
- Développement plus rapide des zones urbaines de la Chine par rapport aux régions rurales de ce pays et à l'Inde.
- Diminution de la part de la population à revenu intermédiaire (Milanovic, 2002, pp. 51-92).

Ces conclusions ne sont toutefois pas définitives, étant donné que la période couverte est limitée et que les parités de pouvoir d'achat utilisées sont souvent inappropriées et ne reflètent pas précisément les différences de prix au niveau international (voir encadré 2.3).

En recourant à d'autres méthodes, certains ana-

lystes sont parvenus à des conclusions plus optimistes, laissant entrevoir une convergence du revenu des individus dans le monde. Ainsi, après avoir culminé en 1970, les écarts de revenu seraient retombés en 1995 à leur niveau de 1950 (Dollar et Kray, 2002, pp. 120-133 ; Bhalla, 2002 ; Sala-i-Martin, 2002). Ces conclusions dépendent en fait essentiellement de la méthode choisie pour mesurer les inégalités. Si l'on utilise un seul indicateur composite, comme le coefficient de Gini, les revenus semblent converger (Par nature, le coefficient de Gini accorde davantage d'importance aux catégories à revenu intermédiaire). Or, il est incontestable que les écarts de revenu des plus riches et des plus pauvres se creusent depuis quelques décennies.

Les inégalités entre les habitants d'un même pays

L'analyse par pays se fonde sur les inégalités de revenu intranationales, ce qui permet d'étudier la corrélation entre la politique d'un pays (en général, le degré d'ouverture de son économie et les mécanismes de redistribution des richesses) et la répartition du revenu.

Dans nombre de pays, on observe une hausse des inégalités de moyens, et en particulier de revenu. Beaucoup d'études tentent de cerner l'évolution de la répartition du revenu au cours du temps, pour de vastes échantillons. Selon Cornia et Kiiski (2001), entre les années quatre-vingt et la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, les inégalités se sont creusées dans 42 des 73 pays étudiés pour lesquels des données complètes et comparables sont disponibles. Seuls 6 des 33 pays en développement (hors économies en transition) de cet échantillon ont enregistré un recul des inégalités. À l'inverse, 17 ont constaté une aggravation. En d'autres termes, à l'intérieur des frontières nationales, les moyens de production et les ressources sont de plus en plus détenus par un nombre réduit d'individus.

Dans beaucoup de ces pays, mais pas dans tous, les inégalités ont commencé à s'accroître lors de la crise de la dette, au début des années quatre-vingt (Kanbur et Lustig, 1999). Depuis, elles n'ont cessé d'augmenter, en particulier dans la Communauté des États indépendants (CEI) et dans le sud-est de l'Europe. Et elles demeurent extrêmement fortes dans une grande partie de l'Amérique latine. Si cette tendance persiste, elle pourrait avoir des conséquences désastreuses sur le développement humain et la stabilité sociale (notamment en ce qui concerne la violence et la criminalité ; voir à ce sujet Fajnzylber, Lederman et Loayza, 1998, ainsi que Bourguignon, 2001).

Sources : Ravallion, 2002 ; Schultz, 1998, pp. 307-344 ; Korzeniewicz et Moran, 1997, pp. 1 000-1 039 ; Sprout et Weaver, 1992, pp. 237-258 ; Maddison, 2001 ; Milanovic, 2002, pp. 51-92, et 2003 ; Dollar et Kraay, 2002, pp. 120-133 ; Kanbur et Lustig, 1999 ; Bhalla, 2002 ; Sala-i-Martin, 2002 ; Cornia et Kiiski, 2001 ; PNUD, 2002e ; Fajnzylber, Lederman et Loayza, 1998 ; Bourguignon, 2001.

riches et pauvres, il est indéniable que les écarts concernant le taux de mortalité des enfants se creusent. Au début des années quatre-vingt-dix, en Afrique subsaharienne, la probabilité pour un enfant de ne pas atteindre son cinquième anniversaire était 19 fois plus grande que pour un enfant habitant

dans un pays riche. Cette probabilité est aujourd'hui 26 fois plus élevée (diagramme 2.2). Parmi l'ensemble des régions en développement, seules l'Amérique latine et les Caraïbes n'ont pas constaté de détérioration par rapport au monde riche au cours de la dernière décennie. Les enfants y courent

toujours environ 5 fois plus de risques de mourir avant l'âge de cinq ans.

LES RECULS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU COURS DES ANNÉES QUATRE-VINGT-DIX

Les années quatre-vingt-dix ont été à la fois les meilleures et les pires sur le plan du développement humain. Certaines régions et certains pays ont réalisé des progrès sans précédent, tandis que d'autres stagnaient ou essayaient des retournements de tendance dont l'ampleur – et c'est ce qui frappe le plus – a été inédite par rapport aux décennies antérieures.

Il suffit de se pencher non seulement sur les avancées en direction des cibles définies pour les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi sur l'indicateur du développement humain (IDH). En règle générale, cet indicateur composite, qui mesure des aspects clés du développement humain (fiche technique 2.2), progresse de manière régulière, quoique globalement lente, car trois de ses grandes composantes – l'alphabétisation, le taux de scolarisation et l'espérance de vie – ne changent pas du jour au lendemain. Un recul de cet indicateur est donc le signe d'une crise : le pays concerné voit s'amoindrir la base de son développement – la population, sa vraie richesse.

RALENTISSEMENT DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Si le revenu moyen augmente et diminue au cours du temps, le développement humain, lui, n'a cessé de s'améliorer, surtout au regard de l'IDH. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà noté, les années quatre-vingt-dix ont été marquées par une stagnation et une dégradation sans précédent à l'aune de cet outil de mesure. Sur cette période, l'IDH a reculé dans 21 pays. N'ayant pas, pour nombre de pays, de données suffisantes pour calculer cet indicateur avant 1990, nous ne pouvons déterminer s'il y a eu également baisse durant les années quatre-vingt. Sur les 114 pays pour lesquels on dispose de données depuis 1980, seulement 4 ont enregistré une diminution de leur IDH pendant cette décennie-là. Leur nombre est passé à 15 au cours de la décennie suivante (tableau 2.1). Ce déclin tient, pour une large part, à la propagation du VIH/sida, qui a fait baisser l'espérance de vie et entraîné un effondrement du revenu, particulièrement dans la CEI.

Ainsi, après avoir été constante depuis le milieu des années soixante-dix, la progression de l'IDH s'est ralentie. Cette décélération, surtout à la fin des années quatre-vingt et dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, s'est manifestée principalement en Europe centrale et orientale, ainsi que dans la CEI. Nombre de ces pays se trouvaient déjà dans une spirale descendante au milieu des années quatre-

TABLEAU 2.1

Pays dont l'indicateur de développement humain a baissé au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix

Période	Nombre de pays	Pays
1980-90	4	Congo, Rép. dém. du ; Guyana ; Rwanda ; Zambie
1990-2001	21	Afrique du Sud ; Arménie ^a ; Bélarus ^a ; Botswana ; Burundi ; Cameroun ; Congo ; Congo, Rép. dém. du ; Côte d'Ivoire ; Kazakhstan ^a ; Kenya ; Lesotho ; Moldova ; République centrafricaine ; Russie, Féd. de ; Swaziland ; Tadjikistan ^a ; Tanzanie ^a ; Ukraine ^a ; Zambie ; Zimbabwe

Note : Réalisé à partir d'un échantillon de 113 pays pour lesquels un ensemble complet de données est disponible.

a. Pays pour lequel les données de l'IDH ne sont pas disponibles pour la période 1980-90 ; la baisse de l'IDH peut donc avoir commencé avant 1990. Source : Tableau indicateur 2.

vingt et, entre 1990 et 1995, l'IDH de cette région a reculé en moyenne. En Afrique subsaharienne, sa croissance globale a simplement ralenti, malgré un plongeon spectaculaire pour certains pays (diagramme 2.3).

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN PANNE

L'absence de croissance économique explique le fléchissement de l'IDH et de l'incapacité de bien des pays et régions à combattre la pauvreté monétaire et humaine (diagramme 2.4). Il est rare que la pauvreté monétaire recule dans une économie en stagnation, et les régions où la croissance économique est la plus rapide sont aussi celles qui ont le plus réduit la pauvreté monétaire (tableau 2.2). Le message est clair : la croissance économique joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté monétaire. Cependant, le lien entre les deux est loin d'être automatique. Ainsi, en Indonésie, en Pologne et au Sri Lanka, la pauvreté monétaire s'est aggravée dans les années quatre-vingt-dix, malgré la croissance (diagramme 2.5). (Le chapitre 3 traite de la croissance en faveur des pauvres et des moyens de l'instaurer.)

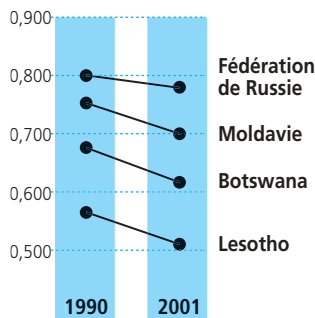
À niveau d'inégalités constant, un pays doit afficher une croissance annuelle d'au moins 3 % pour doubler son revenu en une génération, par exemple pour passer d'un à deux dollars par habitant et par jour. Or, sur 155 pays pour lesquels on dispose de données, seuls 30 ont vu leur revenu croître de plus de 3 % par an et par habitant dans les années quatre-vingt-dix. Quant aux autres pays, 54 ont enregistré une baisse de leur revenu moyen, et 71 une croissance annuelle inférieure à 3 %.

Quelles sont les conséquences de ces sombres résultats ? Au seuil du troisième millénaire, plus de 1,2 milliard d'individus luttent pour survivre avec moins d'un dollar par jour, et plus du double d'entre

DIAGRAMME 2.3

Reculs du développement humain

Indicateur du développement humain

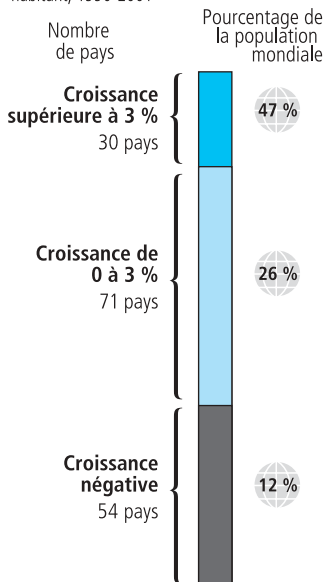


Source : Tableau indicateur 2.

DIAGRAMME 2.4

Une croissance rapide constitue l'exception, et privilégie les pays à forte population

Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant, 1990-2001



Source : Tableau indicateur 12.

eux, soit 2,8 milliards, avec moins de deux dollars. Vivre avec un dollar par jour ne signifie pas avoir les moyens de consommer ce que permettrait d'acheter un dollar converti en monnaie locale, mais pouvoir se procurer l'équivalent de ce que l'on pourrait obtenir avec un dollar aux États-Unis : un journal, un ticket de bus, un sac de riz.

Ce seuil de pauvreté d'un dollar par jour fixé par la Banque mondiale est très controversé, car son calcul pose divers problèmes d'ordre conceptuel et pratique. Pour certains experts, il est approximatif, mais acceptable. Pour d'autres, il ne rend guère compte de la pauvreté monétaire et de son évolution (encadré 2.3).

Quoi qu'il en soit, d'après les statistiques, la proportion de la population du globe vivant avec moins d'un dollar par jour a diminué, tombant de près de 30 % en 1990 à 23 % en 1999 (tableau 2.3)⁷. Mais, loin de traduire des progrès globalement satisfaisants, ces pourcentages indiquent que certains pays prennent de l'avance, alors que d'autres voient leur situation empirer. Le recul considérable de la pauvreté dans le monde tient en fait, dans une large mesure, à l'essor stupéfiant de l'économie chinoise, qui a progressé à un rythme supérieur à 9 % par an dans les années quatre-vingt-dix. Quelque 150 millions d'individus ont ainsi pu s'extraire de la pauvreté⁸.

La pauvreté s'est accentuée dans 37 des 67 pays pour lesquels on dispose de données. D'autres, en revanche, ont su combattre ce fléau de manière impressionnante dans les années quatre-vingt-dix⁹. Il s'agit du Brésil, du Chili, de l'Inde, de l'Ouganda, de la Thaïlande et du Viet Nam. Nombre de ceux où la pauvreté s'est nettement accentuée se situent en Europe orientale et dans la CEI, surtout en Asie centrale, même si l'Algérie, la Mongolie, le Nigéria, le Pakistan, le Venezuela et le Zimbabwe sont eux aussi dans le même cas¹⁰.

Lorsque la population s'accroît, la proportion de pauvres peut diminuer alors que leur nombre augmente en valeur absolue. L'Asie de l'Est est la seule région où le nombre d'individus vivant dans l'extrême pauvreté a baissé significativement dans les années quatre-vingt-dix. En Asie du Sud, le nombre de pauvres a à peine varié : il continue d'avoisiner 500 millions. Il a grimpé dans toutes les autres régions, surtout en Afrique subsaharienne, où 74 millions d'individus de plus – ce qui correspond à la population des Philippines – vivaient dans l'extrême pauvreté à la fin de la dernière décennie. Et comme nous l'avons indiqué, en Europe orientale et dans la CEI, le nombre de pauvres a plus que triplé : de 31 millions, il est passé à presque 100 millions (tableau 2.3)¹¹.

TABLEAU 2.2

Des liens étroits entre croissance économique et pauvreté monétaire

Région	Croissance au cours des années quatre-vingt-dix (taux de croissance annuel par habitant) (%)	Réduction de la pauvreté au cours des années quatre-vingt-dix (diminution en points de pourcentage)
Asie de l'Est et Pacifique	6,4	14,9
Asie du Sud	3,3	8,4
Amérique latine et Caraïbes	1,6	-0,1
Afrique du Nord et Proche-Orient	1,0	-0,1
Afrique subsaharienne	-0,4	-1,6
Europe centrale et orientale et CEI	-1,9	-13,5 ^a

a. Évolution mesurée par rapport au seuil d'extrême pauvreté à 2 dollars par jour, considéré comme mieux approprié à l'Europe centrale et orientale et à la CEI.
Source : Banque mondiale, 2002f.

PROPAGATION ACCRUE DU VIH/SIDA

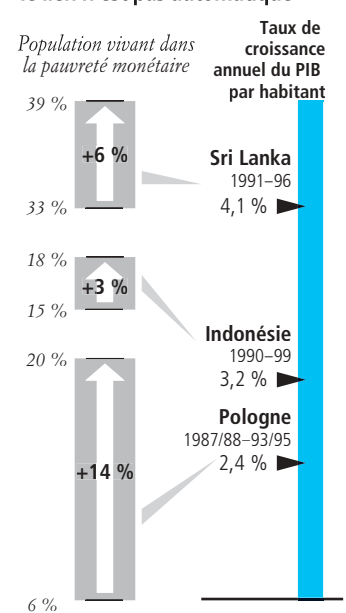
Au cours des dernières décennies, le VIH/sida a porté un coup terrible au développement. Les premiers cas ont été identifiés au début des années quatre-vingt et, en 1990, on recensait une dizaine de millions d'individus contaminés (diagramme 2.6). Depuis, ce nombre a plus que quadruplé, pour avoisiner 42 millions aujourd'hui. Cette maladie a déjà fait 22 millions de morts et plus de 13 millions d'orphelins.

En ce qui concerne l'IDH, le VIH/sida a des effets dévastateurs sur l'espérance de vie dans les pays les plus touchés (diagramme 2.7). Mais il fait plus qu'anéantir des vies humaines. En tuant des adultes dans la fleur de l'âge ou en les empêchant de travailler, il peut compromettre le développement.

Le VIH/sida paralyse des pans entiers de l'Afrique : au moins un adulte sur trois est infecté au Botswana, au Lesotho, au Swaziland et au Zimbabwe,

DIAGRAMME 2.5

Croissance et pauvreté monétaire : le lien n'est pas automatique



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après Banque mondiale, 2000a et 2003i.

TABLEAU 2.3

Proportion et nombre de personnes n'ayant qu'un dollar par jour pour vivre : une évolution irrégulière

Régions	Pourcentage		Nombre	
	1990	1999	1990	1999
Afrique subsaharienne	47,4	49,0	241	315
Asie de l'Est et Pacifique	30,5	15,6	486	279
Sans la Chine	24,2	10,6	110	57
Asie du Sud	45,0	36,6	506	488
Amérique latine et Caraïbes	11,0	11,1	48	57
Europe centrale et orientale et CEI	6,8	20,3	31	97
Afrique du Nord et Proche Orient	2,1	2,2	5	6
Total ^b	29,6	23,2	1 292	1 169
Sans la Chine	28,5	25,0	917	945

a. Calculs effectués par rapport au seuil d'extrême pauvreté à 2 dollars par jour, considéré comme mieux approprié à l'Europe centrale et orientale et à la CEI.

b. Calcul prenant en compte un seuil de pauvreté de 1 dollar par jours pour toutes les régions.

Source : Banque mondiale, 2002f.

Mesure de la pauvreté monétaire : où fixer le seuil ?

Le vif débat quant aux perspectives d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à réduire de moitié la pauvreté découle essentiellement de l'absence de consensus sur la manière de mesurer la pauvreté. (Surjit Bhalla, Angus Deaton, Thomas Pogge, Sanjay Reddy, Martin Ravallion et Xavier Sala-i-Martin figurent parmi les participants de premier plan à ce débat.) Il faut donc considérer la question de la réalisation de cet Objectif en fonction des différentes définitions existant, et surtout des différentes méthodes.

La pauvreté absolue est le principal indicateur utilisé pour évaluer les progrès accomplis en direction de cet Objectif. Cet indicateur détermine la proportion de la population qui survit avec un revenu quotidien inférieur à un montant donné. Ce montant constitue le seuil de pauvreté. Il est sans doute l'aspect le plus controversé dans ce contexte. En effet, faire varier le seuil de quelques centimes d'euros ou de quelques cents modifie considérablement les estimations de la pauvreté dans le monde, en « faisant basculer » des millions de personnes dans ou hors de la pauvreté.

Les taux de pauvreté établis à partir des seuils de pauvreté nationaux permettent de suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps pour un pays donné. Les seuils de pauvreté nationaux sont généralement calculés à partir de la somme nécessaire à un individu pour vivre décemment dans le pays concerné. Ainsi, le minimum vital à la survie dans la Fédération de Russie est différent de celui indispensable en Haïti. Dans la mesure où le prix des paniers de consommation servant à estimer le seuil de pauvreté diverge selon les pays, les seuils de pauvreté varient eux aussi. Il en va de même des concepts et des critères retenus pour définir les seuils de pauvreté, ce qui pose problème lorsqu'il s'agit d'effectuer des comparaisons internationales à des fins d'analyse. C'est notamment le cas du suivi des progrès régionaux et mondiaux réalisés vers l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à la pauvreté.

Définir un seuil de pauvreté international : une tâche complexe mais indispensable

Pour comparer les taux de pauvreté des différents pays, il serait plus approprié, du moins en théorie, de se fonder sur les données obtenues d'après un seuil de pauvreté défini à l'échelle internationale. À cet égard, la Banque mondiale a fixé le seuil d'extrême pauvreté à environ un dollar par jour (en parités de pouvoir d'achat), partant de l'hypothèse (sur la base des seuils de pauvreté d'un échantillon de pays en développement) qu'après correction des écarts de coût de la vie, cette somme représente la dépense minimale moyenne par jour nécessaire pour survivre dans ces pays. Cette procédure est toutefois critiquée pour son imprécision, tant sur le plan conceptuel que méthodologique, pour l'analyse des différents minima de subsistance dans le monde en développement.

Selon certains chercheurs, la pauvreté est un concept défini par la société, ce qui sous-entend que les pauvres sont considérés comme tels par rapport à leurs concitoyens (Oster, Lake et Oksman,

1978). Le seuil de pauvreté augmenterait donc lorsque le revenu s'accroît, ce qui affaiblit l'hypothèse d'un seuil de pauvreté commun à tous les pays. Reddy et Pogge (2002) avancent un argument analogue à l'encontre du seuil de pauvreté d'un dollar par jour et proposent de calculer le seuil en fonction des capacités minimales locales. En revanche, pour Ravallion (2000, pp. 3 245-3 252), le seuil d'un dollar a au moins le mérite d'être simple et de constituer un outil de rhétorique et d'information. Ce seuil a en effet un impact immédiat car il exprime d'emblée le degré de dénuement des populations pauvres des pays en développement. Cependant, en raison d'énormes incohérences méthodologiques et conceptuelles, les données sur la pauvreté calculées à partir des seuils internationaux demeurent extrêmement problématiques et peuvent aboutir à des taux de pauvreté erronés.

La difficulté de comparer les prix entre les pays

L'une des principales difficultés posées par le seuil d'un dollar par jour tient aux corrections des écarts de prix internationaux. À supposer que ce seuil reflète correctement le prix moyen d'un panier de consommation de subsistance dans les pays en développement (hypothèse de base), il faut ensuite convertir le prix de ce panier en monnaie nationale. La Banque mondiale utilise à cet effet des parités de pouvoir d'achat (PPA), c'est-à-dire des indices des prix qui permettent de comparer les prix d'une série de produits dans un pays à ceux en vigueur dans un autre.

Le mode d'obtention des parités de pouvoir d'achat n'est toutefois pas totalement transparent. De surcroît, avec les parités de pouvoir d'achat, on ne peut définir des seuils de pauvreté précis, car bon nombre des prix retenus sont ceux de produits que ne consomment pas les pauvres (Reddy et Pogge, 2002 ; Deaton, 2003). En outre, les conversions ne tiennent pas compte des écarts de prix considérables entre zones urbaines et rurales. Enfin, les pauvres doivent payer un prix unitaire plus élevé pour la plupart des biens et services, puisqu'ils n'ont pas les moyens de les acheter en gros (Ward, 2003).

Recourir aux comptes nationaux plutôt qu'aux enquêtes sur les revenus : avantage ou inconvénient ?

Le seuil de pauvreté d'un dollar par jour établi par la Banque mondiale a été calculé en fonction d'enquêtes sur les revenus et le budget qui fournissent des informations sur la répartition et le niveau du revenu (ou de la consommation). Pour un seuil de pauvreté donné, ces deux indicateurs servent à déterminer le taux de pauvreté. D'aucuns se demandent actuellement s'il ne faudrait pas remplacer les niveaux de revenu issus des enquêtes par un autre agrégat de la consommation (Sala-i-Martin, 2002 ; CNUCED, 2002a ; Bhalla, 2002). Les partisans de ce changement soulignent que, pour diverses raisons, les enquêtes sous-évaluent largement le revenu de la population aisée des pays pauvres (Székely et Hilgert, 1999). Pour remédier à ce problème, on pourrait en-

visager de conserver les enquêtes sur la répartition du revenu, mais de calculer les taux de pauvreté avec les chiffres émanant de la comptabilité nationale (généralement plus élevés) relatifs à la consommation moyenne.

Cependant, si les comptes nationaux sont plus pertinents pour les comparaisons entre pays, les niveaux de revenu fournis par les enquêtes ne sont pas nécessairement moins précis. Les données de la comptabilité nationale relatives à la consommation seront peut-être plus complètes que celles des enquêtes parce qu'elles recouvrent des produits comme les services financiers, les loyers fictifs et les cotisations des employeurs à des caisses de retraite. Cependant, il s'agit de produits qui ne sont pas consommés pas les pauvres. Si les enquêtes sous-évaluent le revenu moyen, elles ne surestiment pas pour autant la pauvreté. En outre, lorsque les pays s'enrichissent, les éléments non inclus dans les enquêtes risquent d'aboutir à une surévaluation de la croissance et de la consommation des pauvres.

Que se passe-t-il au final ? L'utilisation de la comptabilité nationale en lieu et place des enquêtes sur le revenu pour déterminer les niveaux de revenu des populations pauvres risque de conduire à une surestimation du taux de recul de la pauvreté. En outre, elle peut mener à une sous-évaluation du nombre de pauvres dans tous les pays, sauf les plus pauvres, dans lesquels la pauvreté pourrait, au contraire, être surévaluée car ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité informelle, pourtant significative. Pour contourner ces difficultés, on peut se fonder sur les niveaux de revenu, en ciblant directement le revenu et les biens de consommation qui concernent les ménages pauvres (alimentation, logement, santé, enseignement).

Néanmoins, les enquêtes ne sont pas exemptes de graves problèmes de calcul et d'interprétation. Il faut surtout souligner qu'en raison de leur coût élevé et des capacités considérables requises pour leur élaboration et leur réalisation, elles sont peu fréquentes dans les pays où elles seraient les plus nécessaires. En outre, utiliser les taux de pauvreté qu'elles fournissent pour en tirer des conclusions sur les niveaux de pauvreté dans les différents pays — sans même parler des tendances de la pauvreté — peut être source d'erreurs, étant donné que les définitions, les méthodes, la couverture et le degré de précision varient selon les pays et les époques.

Compte tenu de toutes ces lacunes, il convient de redoubler d'efforts à l'échelon national et international, afin d'améliorer les relevés de prix qui servent au calcul des parités de pouvoir d'achat (la Banque mondiale a pris des mesures en ce sens et devrait publier de nouveaux taux en 2005), d'harmoniser la conception et les méthodes de collecte pour les enquêtes sur les revenus et la consommation et de s'entendre sur des capacités locales minimales permettant de mesurer la pauvreté et pour lesquelles il est crucial de recueillir les réactions et les avis des pays et des communautés concernés.

un sur cinq en Afrique du Sud, en Namibie et en Zambie, plus d'un sur 20 dans 19 autres pays. Cette maladie tue les riches comme les pauvres : professeurs, agriculteurs, ouvriers, fonctionnaires. En 1998, elle a provoqué le décès de 1 300 enseignants en Zambie, soit les deux tiers de ceux qui sont formés chaque année¹². À l'horizon 2020, les pays africains les plus touchés pourraient perdre plus du quart de leur population active¹³.

L'ampleur de cette tragédie humaine est incommensurable. L'Ouganda est le seul pays d'Afrique subsaharienne à avoir amorcé un retournement de tendance après que l'épidémie a atteint des proportions critiques. En Zambie, la prévalence du VIH chez les jeunes femmes a baissé de 4 points de pourcentage entre 1996 et 1999. Il est donc désormais permis d'espérer que ce pays sera le deuxième de la région à enrayer la progression de l'épidémie. Pour sa part, le Sénégal a réussi à maîtriser dès le début la propagation du VIH/sida, grâce à des mesures d'urgence concertées¹⁴.

En revanche, partout ailleurs en Afrique subsaharienne, les perspectives sont loin d'être réjouissantes. Au Cameroun et au Nigéria, où l'on pensait que les taux de contamination étaient stabilisés, l'épidémie est en recrudescence. Selon une enquête, la moitié des adolescents du continent africain ignorent qu'une personne apparemment saine peut être porteuse du VIH/sida. Et, à l'échelle mondiale, seuls 7 % des individus qui ont recours à un mode de contraception utilisent des préservatifs, protection efficace contre le virus¹⁵.

Si l'Afrique subsaharienne concentre environ 70 % des cas de VIH/sida, l'épidémie provoque également des ravages dans d'autres régions. On dénombre ainsi près de 500 000 individus contaminés dans les Caraïbes, 1,2 million en Asie de l'Est, autant en Europe de l'Est et dans la CEI, 1,5 million en Amérique latine et 6,0 millions en Asie du Sud¹⁶. La situation de la Chine, de l'Inde et de la Fédération de Russie, pays très peuplés où le taux d'infection par le VIH risque d'augmenter fortement, inquiète particulièrement. Ces trois pays comptent quelque 7 millions de séropositifs et, en Afrique

subsaharienne, on est passé de 7 à 25 millions de cas en une décennie¹⁷. L'évolution de l'épidémie dépend de facteurs sociaux et des réponses apportées à cette menace. Cependant, selon un scénario raisonnable, près de 200 millions d'individus pourraient être contaminés d'ici 2025 rien que dans ces trois pays (tableau 2.4).

DES DIFFICULTÉS À ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Le recul de l'IDH dans de nombreux pays est le signe d'un problème. L'observation des principaux indicateurs de progrès au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement révèle l'ampleur de ce problème. En l'absence de changements significatifs, les pays qui affichent des revers ou qui stagnent ont peu de chances d'atteindre les Objectifs.

POUR CHAQUE OBJECTIF – DES PAYS PRIORITAIRES ET ABSOLUMENT PRIORITAIRES

Pour chaque Objectif, il est des pays où la situation est particulièrement préoccupante, car ils conjuguent l'absence de progrès et des niveaux de départ extrêmement bas. Ce sont ces pays absolument prioritaires qui ont le plus besoin de l'attention, des moyens et des engagements de la communauté mondiale (encadré 2.4 et note technique 2)¹⁸.

Les autres pays prioritaires sont dans une situation moins désespérée, mais les avancées y demeurent insuffisantes (fiche technique 2.1). Soit ils progressent à partir d'un niveau de développement faible, soit ils évoluent lentement (ou de manière négative) depuis un niveau plus élevé.

- Comme nous l'avons indiqué, le revenu par habitant a diminué dans 54 pays au cours des années quatre-vingt-dix (diagramme 2.5). Trente-deux sont des pays absolument prioritaires, en proie à une crise économique. Beaucoup sont extrêmement pauvres, et la plupart sont situés en Afrique subsaharienne. Cependant, on recense également des pays en crise en Europe centrale et orientale et dans la CEI, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Asie de l'Est et dans le Pacifique. En outre, la faiblesse du revenu par habitant constitue un grave problème dans 20 pays prioritaires.

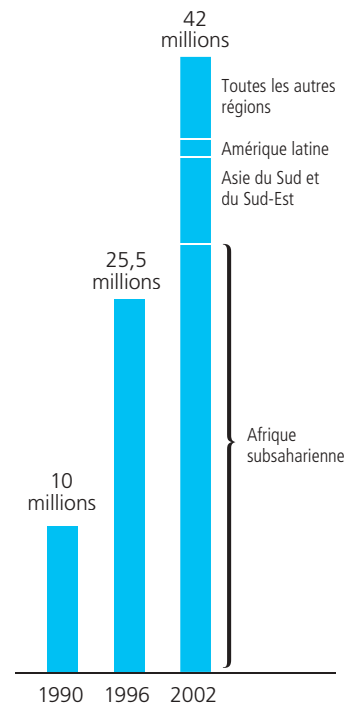
- La faim s'est aggravée dans 21 pays durant les années quatre-vingt-dix. Dans 19 absolument prioritaires, plus d'un quart de la population souffre de la faim et la situation ne s'améliore guère, quand elle ne se dégrade pas. Dans 19 pays prioritaires, le tableau est un peu moins sombre, mais combattre la faim demeure un défi colossal.

- Dans 11 pays absolument prioritaires, au moins un quart des enfants ne vont pas à l'école primaire, et peu de progrès sont accomplis en direction de l'objectif de scolarisation primaire pour tous. Là aussi,

DIAGRAMME 2.6

L'explosion du sida

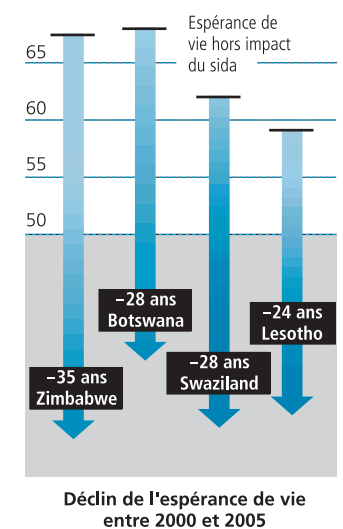
Nombre de cas de VIH/sida



Source : ONUSIDA, 2002b.

DIAGRAMME 2.7

Diminution de l'espérance de vie imputable au VIH/sida



Source : PNUD, 2001c.

TABLEAU 2.4

Le VIH/sida fait peser une grave menace sur les grands pays à l'horizon 2025, même si l'épidémie reste modérée

Pays	Estimation du nombre de cas de VIH/sida d'ici 2025	Estimation de la réduction de l'espérance de vie (en années)
Chine	70 millions	8
Inde	110 millions	13
Russie	13 millions	16

Source : Eberstadt, 2002.

Quant les Objectifs sont une perspective lointaine : définition des pays prioritaires et absolument prioritaires

Pays prioritaires au regard de chacun des Objectifs

Le présent rapport identifie des pays dits « prioritaires » et « absolument prioritaires » pour chacun des Objectifs du Millénaire pour le développement (fiche technique 2.1). Il s'agit de repérer ceux (absolument prioritaires) dans lesquels une action urgente s'impose pour pouvoir atteindre l'Objectif concerné et ceux (prioritaires) dont la situation, sans être aussi dramatique, appelle néanmoins des améliorations significatives (note technique 2).

Dans les pays absolument prioritaires, une pauvreté humaine criante s'ajoute à une absence d'amélioration, voire à une régression (voir la matrice en bas à droite). Ces pays sont en situation de crise vis-à-vis de chacun des Objectifs, et c'est sur eux que doivent se concentrer l'attention et les ressources du monde entier.

Dans les pays prioritaires, la situation, sans être aussi dramatique, demeure grave. Ils correspondent à deux cas de figure. Certains partent d'un niveau moyen, mais ne parviennent pas à progresser, ou même reculent. Les autres parviennent à avancer malgré une si-

tuation d'extrême pauvreté humaine, mais trop lentement pour pouvoir atteindre les Objectifs.

Priorités globales

Les pays qui requièrent le plus d'attention sont ceux qui se classent comme prioritaires ou absolument prioritaires sur un large éventail d'Objectifs.

On dénombre 31 pays absolument prioritaires d'une manière globale, c'est-à-dire pour la réalisation d'au moins trois Objectifs ou pour au moins la moitié des Objectifs pour lesquels des données sont disponibles sur au moins trois années. Si les statistiques n'existent que pour deux Objectifs, les pays rentrant dans cette catégorie sont ceux absolument prioritaires pour l'un et l'autre Objectif.

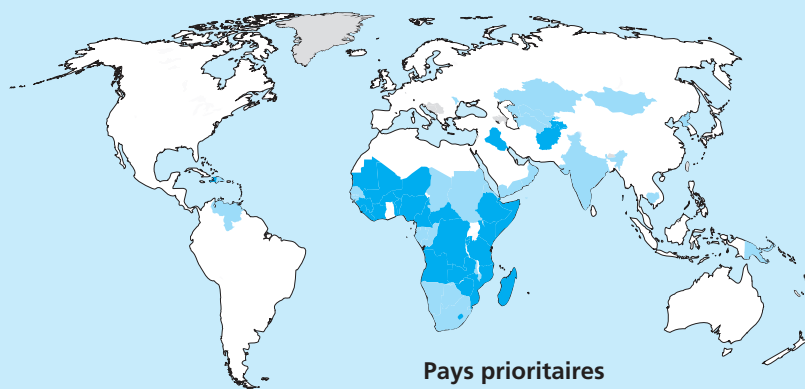
On compte 28 pays prioritaires d'une manière globale. Sans relever de la catégorie globale des pays absolument prioritaires, ceux-ci sont néanmoins absolument prioritaires ou prioritaires pour au moins trois Objectifs, absolument prioritaires pour deux Objectifs ou absolument prioritaires ou prioritaires pour au

moins la moitié des Objectifs pour lesquels on possède des données sur trois années au minimum. Si les statistiques ne sont disponibles que pour deux Objectifs, les pays de cette catégorie sont prioritaires pour l'un des deux et absolument prioritaires pour l'autre.

Quelque 78 autres pays pour lesquels existent des données ne se classent ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories globales. Enfin, pour 32 pays, les statistiques sont insuffisantes pour permettre des évaluations fiables.

Classer les pays comme *prioritaires*, *absolument prioritaires* ou *autres*, est certes utile, mais cet exercice appelle une certaine circonspection. Ce classement révèle que les pays qui risquent le plus de ne pas atteindre les Objectifs se situent en Afrique subsaharienne et en Asie centrale. Cependant, les données correspondant à chacun des Objectifs sont souvent mesurées de manière peu précise, et certains classements se verront modifiés lorsque la qualité des statistiques se sera améliorée. En outre, beaucoup de pays manquent d'un trop grand nombre de données sur certains Objectifs pour pouvoir être rangés avec certitude dans une catégorie globale. Ainsi, une partie des 32 pays qui figurent dans la catégorie *autres* se révéleraient prioritaires ou absolument prioritaires si les données de départ les concernant étaient plus complètes.

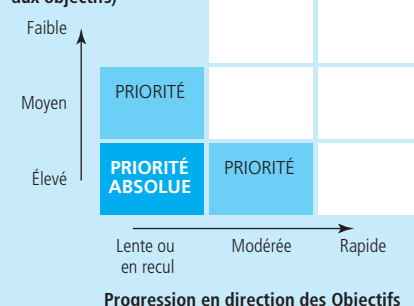
Par ailleurs, les critères de classement utilisés ici sont certes raisonnés, mais ne représentent qu'un choix parmi un ensemble de possibilités. Certains pays se situent à la limite de leur catégorie, et il suffirait d'une légère modification des critères pour les faire basculer dans une autre. Enfin, de nombreux pays qui ne sont ni absolument prioritaires ni prioritaires accusent néanmoins un retard au regard d'un ou plusieurs Objectifs, et réclament eux aussi une attention et une aide considérables de la part de la communauté internationale.



Pays prioritaires et absolument prioritaires

	Pas de données	pays absolument prioritaires	pays prioritaires
Afrique subsaharienne		25	13
Asie de l'Est et Pacifique		0	4
Asie du Sud		1	1
Pays arabes		3	3
Amérique latine et Caraïbes		1	3
Europe orientale et CEI		1	4

Niveau de pauvreté humaine (par rapport aux objectifs)



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après la fiche technique 2.1.

l'Afrique subsaharienne est la plus touchée. Mais c'est une zone à développer pour laquelle on manque cruellement de données fiables. La faiblesse des taux de scolarisation dans le primaire constitue aussi un sujet de préoccupation dans 13 pays prioritaires.

- Au cours des années quatre-vingt-dix, la mortalité des enfants a augmenté dans 14 pays dans des proportions inconnues des décennies précédentes. Globalement, 32 pays absolument prioritaires ne voient pas d'amélioration de leur situation. Dans certains,

près d'un enfant sur trois n'atteindra pas l'âge de cinq ans. Exception faite de six d'entre eux – Afghanistan, Cambodge, Iraq, Somalie, Soudan et Tadjikistan –, tous sont situés en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la mortalité des enfants est extrêmement préoccupante dans 24 pays prioritaires.

L'encadré 2.4 donne des informations sur les pays prioritaires et absolument prioritaires au regard de l'ensemble des Objectifs. Ces pays sont au nombre de 31, soit 25 en Afrique subsaharienne, trois dans le monde arabe, un en Asie du Sud, un en Amérique latine et dans les Caraïbes, et un en Europe centrale et orientale et dans la CEI. Le développement y est tenu en échec dans tous les domaines. Si la communauté mondiale veut permettre à ces pays d'atteindre les Objectifs, elle doit leur consacrer de l'attention et des moyens.

Vingt-huit autres pays prioritaires doivent surmonter de grands obstacles pour pouvoir espérer atteindre les Objectifs. Ils sont eux aussi situés en majorité en Afrique subsaharienne (13). Mais quatre se trouvent en Europe centrale et orientale et dans la CEI, quatre en Asie de l'Est et dans le Pacifique, trois dans le monde arabe, trois autres en Amérique latine et dans les Caraïbes, et un en Asie du Sud.

Les maux dont souffrent les pays prioritaires et absolument prioritaires ne sont pas imputables à un seul facteur. Cependant, les pays d'Afrique subsaharienne tendent à présenter des caractéristiques communes. Beaucoup sont enclavés, ou bien une grande partie de leur population vit loin du littoral. En outre, il s'agit le plus souvent de petits États : seuls quatre d'entre eux comptent plus de 40 millions d'habitants. Leur éloignement des marchés mondiaux et la petite taille de leur économie ne facilite pas la diversification des produits primaires vers des exportations au cours moins fluctuant et à plus forte valeur ajoutée. De fait, dans 14 des 17 pays d'Afrique subsaharienne prioritaires et absolument prioritaires pour lesquels on dispose de données, les produits de base représentent plus des deux tiers des exportations. Dans cette région, beaucoup de pays prioritaires doivent aussi faire face à d'autres graves problèmes : dans 23, la proportion de la population ayant contracté le VIH/sida dépasse 5 %, et 9 ont été le théâtre de violents conflits au cours des années quatre-vingt-dix (encadré 2.5)¹⁹.

Dans d'autres régions du monde, les pays absolument prioritaires doivent relever des défis très différents. Ainsi, nombre de pays de la CEI, qui sont en partie aux prises avec les mêmes problèmes structurels que l'Afrique subsaharienne – tentent de passer à l'économie de marché. Ce processus est, pour l'heure, nettement plus fructueux en Europe centrale et orientale. Dans les pays arabes, les obstacles ne sont pas liés au revenu, mais découlent de l'incapacité à transformer ce revenu en développement humain et en progrès vers les Objectifs.

Que faut-il donc faire pour atteindre les Objectifs

du Millénaire pour le développement ? Quelle que soit la réponse à cette question, les pays prioritaires et les pays absolument prioritaires doivent être au centre de l'attention. Leurs problèmes et les moyens d'y remédier sont examinés en détail dans les chapitres suivants.

Les pays pauvres qui ne parviennent pas à progresser ne constituent toutefois pas le seul sujet de préoccupation. Plus loin dans ce chapitre, un autre ensemble de pays est étudié : ceux où les avancées sont réparties de manière inégale, avec un très grand nombre d'individus laissés-pour-compte.

DE BONNES PERFORMANCES POUR CERTAINS DES PAYS LES PLUS PAUVRES

Nombre de pays parmi les plus pauvres du globe tendent de manière satisfaisante vers la plupart ou la totalité des Objectifs. En effet, pour l'ensemble des Objectifs, ils ont accompli certains des progrès les plus rapides. Certes, en raison de la faiblesse de leur niveau de départ, c'est dans leur cas que la marge d'amélioration est la plus grande, mais cela ne doit pas diminuer la valeur des résultats obtenus dans des circonstances où d'autres pays en développement stagnent ou régressent. Ainsi, les bonnes performances de l'Afrique australe sont particulièrement fragiles, car la pandémie de VIH/sida et les sécheresses récentes compromettent sérieusement la poursuite des progrès dans cette partie du continent.

Toujours est-il que, dans les années quatre-vingt-dix :

- Le revenu moyen par habitant a enregistré

ENCADRÉ 2.5

Les Objectifs au regard des conflits armés

Les conflits violents constituent un obstacle majeur à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. De 1990 à 2001, on a dénombré 57 grands conflits armés dans 45 endroits différents. L'Afrique subsaharienne est la plus durement touchée, mais aucune région en développement n'est épargnée.

Le nombre de décès dus aux guerres est difficile à évaluer et les estimations diffèrent. On sait néanmoins que, depuis 1990, 3,6 millions de personnes ont trouvé la mort dans ces circonstances et que plusieurs millions ont été blessés. En outre, il est à déplorer que de plus en plus de civils sont victimes de ces violences : ils représentent plus de 90 % des tués ou des blessés. Pire encore, les enfants constituent au moins la moitié des victimes civiles.

Au-delà de ces tragiques conséquences directes, l'effondrement des économies et des infrastructures peut encore alourdir les pertes humaines. Ainsi, dans les années quatre-vingt-dix, un grave conflit a eu lieu dans 13 des pays prio-

ritaires ou absolument prioritaires pour la réalisation des Objectifs. Fait surprenant, certains, tels que l'Indonésie ou le Sri Lanka, ont connu une telle situation, mais continuent de bien progresser en direction des Objectifs. Cette performance *a priori* improbable tient à deux raisons.

Premièrement, il est vital de disposer de bonnes politiques : un gouvernement fort qui continue à dispenser des services à l'ensemble de la population peut faire toute la différence sur le plan du développement humain. (L'encadré 3.5 du chapitre 3 se penche sur les actions menées par les États et les donateurs en vue d'atténuer le coût humain des conflits.)

Deuxièmement, les guerres concernent rarement la totalité d'un pays, mais se limitent souvent à certaines régions, si bien que les indicateurs nationaux n'en reflètent pas nécessairement les effets. Cependant, dans les zones où la guerre fait rage, elles peuvent se révéler dramatiques. L'encadré 2.8 présente à cet égard la situation de pays touchés par des conflits très localisés.

Sources : Stewart, 2003 ; Marshall, 2000 ; HCR, 2000 ; UNICEF, 1996 ; SIPRI, 2002b.

une croissance supérieure à 3 % par an au Cap-Vert, à Maurice, au Mozambique et en Ouganda.

L'Afrique subsaharienne a obtenu certains des meilleurs résultats à l'échelle mondiale dans la lutte contre la faim. La proportion de la population souffrant de la faim est en effet tombée de 35 à 12 % au Ghana, et de 69 à 55 % au Mozambique.

- Au Bénin, la scolarisation dans le primaire a grimpé de 49 à 70 %. Au Mali et au Sénégal, elle a gagné au moins 15 points de pourcentage. Le taux d'achèvement de la scolarité à ce niveau d'études a également progressé dans certains des pays les plus pauvres : il s'est accru de plus de 20 points au Mali.
- Nombre des pays les plus pauvres sont parvenus à réduire de manière satisfaisante les inégalités entre filles et garçons en termes de scolarisation dans le primaire et le secondaire. La Mauritanie fait ici figure d'élève modèle : la proportion de filles inscrites par rapport aux garçons y est passée de 67 à 93 % entre 1990 et 1996. Au Mali et au Népal, l'écart s'est réduit d'au moins 10 points au cours des années quatre-vingt-dix.
- Malgré le VIH/sida, l'Afrique subsaharienne a accompli des progrès remarquables concernant la survie des enfants. Le taux de mortalité infantile a baissé de 7 points en Guinée, et de 5, voire

davantage, au Malawi et au Niger. Certains des pays les plus pauvres d'Asie ont également enregistré des améliorations spectaculaires dans ce domaine. Au Bhoutan et en République démocratique populaire lao, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a été ramenée d'environ 16 à 10 %, et au Bangladesh de 14 à 8 %.

- Si le VIH/sida prélève globalement un lourd tribut en Afrique subsaharienne, on relève toutefois quelques exceptions notables. Ainsi, l'Ouganda a réduit son taux de contamination pendant huit années consécutives au cours de la décennie quatre-vingt-dix, et la Zambie pourrait devenir le deuxième pays de la région à avoir enrayer la propagation du VIH/sida, qui y avait atteint un seuil critique. Le Sénégal a, lui aussi, empêché l'épidémie de s'étendre²⁰.
 - En Côte d'Ivoire et au Mali, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable a augmenté de 10 points de pourcentage ou plus. Par ailleurs, au Ghana et au Sénégal, le pourcentage d'individus disposant d'équipements sanitaires améliorés a progressé d'au moins 10 points.
- Conjugués à de rapides améliorations dans les économies plus développées, ces résultats positifs montrent que tous les pays sont capables d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (encadré 2.6). (Les chapitres 4 et 5 analysent les facteurs qui ont rendu possibles certains de ces succès.)

ENCADRÉ 2.6

Quelques années – plutôt que des décennies – peuvent suffire pour accomplir de grandes avancées

Les Objectifs du Millénaire pour le développement visent à améliorer dans des proportions spectaculaires la vie des individus en l'espace d'une génération. Les cibles qui les accompagnent sont certes ambitieuses, mais pas hors de portée : beaucoup de pays ont progressé à pas de géant dans tous les domaines du développement humain sur de courtes périodes.

En sept ans à peine (1946–53), l'espérance de vie moyenne des habitants du Sri Lanka a ainsi gagné pas moins de 12 années. Entre 1970 et 1985, la proportion d'enfants inscrits à l'école primaire a doublé au Botswana, atteignant un taux proche de 100 %. Dans les années quatre-vingt-dix, la Chine a quasiment réduit de moitié la proportion de sa population souffrant de pauvreté. Enfin, entre 1994 et 2001, l'Afrique du Sud a divisé par deux le nombre de ses habitants privés d'accès à l'eau potable.

Ces résultats encourageants sont le fruit de politiques avisées, appliquées à des circonstances particulières. Les reproduire ne sera donc pas chose aisée. Néanmoins, ils montrent ce qu'il est possible de faire. Les chapitres suivants du présent rapport examinent ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas – en identifiant les mesures essentielles pour atteindre les Objectifs.

Source : Équipe de travail 7 du Projet du Millénaire, 2003 ; WSP, 2002b ; calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Banque mondiale, 2002f et 2003i ; Caldwell 1986, pp. 171–220 ; Banque mondiale, 2003i.

En 7 ans...

ESPÉRANCE DE VIE

58 ANS



46 ANS



Sri Lanka
1946–53

EAU POTABLE

15 millions



7 millions



Afrique du Sud
1994–2001

Population n'ayant pas d'accès régulier à des points d'eau aménagés

En 9 ans...

PAUVRETÉ

33 %



18 %



Chine
1990–1999

Population vivant dans des conditions d'extrême pauvreté

En 15 ans...

ÉCOLE PRIMAIRE

89 %



46 %



Botswana
1970–85

Taux net d'inscription dans le primaire

DES ÉCARTS QUI SE CREUSENT AU SEIN DES PAYS : QUI SONT LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ ?

Si les indicateurs des performances nationales aident à comprendre la situation des habitants d'un pays donné, les progrès diffèrent souvent largement d'une région à l'autre d'un même pays. Beaucoup de ceux qui affichent en moyenne de bons résultats au regard des Objectifs comptent des catégories défavorisées, quand il ne s'agit pas de régions entières. Quels sont les écarts de développement humain à l'intérieur des pays et comment ont-ils évolué au cours des dix dernières années (fiche technique 2.3) ?

Les statistiques nationales correspondent au point médian des écarts internes ou synthétisent les spécificités nationales. Elles représentent la moyenne des clivages économiques, sociaux, culturels, entre hommes et femmes et entre ethnies à l'intérieur des frontières d'un même pays. Par conséquent, les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès nationaux en direction des Objectifs peuvent ne pas refléter avec justesse les conditions de vie de beaucoup d'habitants (encadré 2.7).

Les écarts importants – et qui se creusent – sont préoccupants en raison de leurs probables répercussions négatives sur le rythme du développement.

Ils traduisent également une inégalité des chances, les individus puissants s'attribuant une plus grande part des fruits du développement. À mesure que les disparités s'accroissent et atteignent des niveaux élevés, elles risquent de déstabiliser le développement humain, car elles s'accompagnent d'agitation sociale, d'affrontements politiques, d'une répartition partielle des moyens, de violences et de tensions (encadré 2.8).

Autant de raisons qui justifient que l'on s'intéresse aux tendances infranationales, même pour les pays dont les performances paraissent satisfaisantes au regard des Objectifs. En effet, certains ont peut-être adopté une approche allant du haut vers le bas, en concentrant d'abord leurs actions et leurs moyens sur les catégories les plus faciles à atteindre, telles que les populations non défavorisées ou les habitants des zones urbaines. Cette approche peut faire suffisamment grimper les moyennes nationales pour que l'on considère avoir atteint telle cible ou tel Objectif.

Ce problème se pose avec une acuité particulière en ce qui concerne la santé. En effet, les Objectifs et les cibles définis dans ce domaine (réduire des deux tiers la mortalité infantile et des trois quarts la mortalité maternelle) consistent à faire baisser le taux moyen et s'appliquent donc à la population dans son ensemble. En revanche, ceux qui ont trait à la nutrition, à l'éducation et à la lutte contre la pauvreté sont axés sur les pauvres sans instruction et souffrant de la faim. On peut donc atteindre les cibles relatives à la santé en ciblant n'importe quelle catégorie, y com-

pris les gens aisés. Certains pays peuvent être tentés de concrétiser les Objectifs relatifs à la santé en concentrant leurs efforts sur cette classe sociale, pour ne cibler que plus tard les populations plus difficiles à toucher²¹. Plusieurs analystes trouvent des mérites à cette approche descendante. Ils considèrent qu'en permettant à un pays d'atteindre certains des Objectifs, elle finira par avoir des retombées positives pour tous ses habitants. Mais cette hypothèse reste à vérifier.

Pour être pérennisés et bénéficier à tous, les progrès doivent être le fruit d'une approche partant de la base, qui mette l'accent sur l'équité et s'adresse en premier lieu aux plus nécessiteux. S'agissant des Objectifs relatifs à la santé, les catégories les plus défavorisées et les plus difficiles à atteindre ne doivent pas être celles à qui l'on s'intéresse en dernier lieu. Pour les décideurs politiques, il est plus facile et moins coûteux, à court et moyen terme, de reléguer les pauvres tout au bout de la file d'attente pour l'accès aux services collectifs²². Pourtant, les progrès artificiels qui en résultent risquent de ne pas avoir d'impact durable.

DISPARITÉS ENTRE CATÉGORIES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Il apparaît que, souvent, les améliorations du revenu, de la santé et de l'éducation constatées à l'échelle nationale ne profitent pas dans les mêmes proportions à toutes les catégories sociales. À l'évidence, les disparités de revenu s'accroissent dans

ENCADRÉ 2.7

Détailler les données à l'intérieur des pays : les rapports nationaux sur le développement humain

Depuis 1992, quelque 135 pays rédigent selon leurs propres modalités plus de 450 rapports nationaux et régionaux sur le développement humain. Nombre de ces documents présentent des données ventilées par sexe, ethnicité, âge et zone géographique, entre autres, ce qui permet d'analyser plus finement les causes des inégalités et de la pauvreté, qui diffèrent d'un pays à l'autre, et parfois de mettre au jour des discriminations systémiques et de graves carences. Ces rapports sont devenus de précieuses sources statistiques, car ils contiennent les informations les plus récentes à l'échelon infranational. Ils contribuent ainsi aux stratégies destinées à améliorer le développement humain, ainsi qu'à la mesure des progrès dans cette direction. Les exemples suivants donnent une idée de l'usage qui peut en être fait :

- Tous les ans depuis 1997, le Brésil calcule l'indicateur du développement humain (IDH) pour chacune de ses communes, dont le nombre est supérieur à 5 000. Suite à ce processus, l'État du Minas Gerais a adopté la loi « Robin des bois », en vertu de laquelle un certain pourcentage des recettes fiscales est ac-

cordé aux municipalités qui obtiennent un faible score au regard de l'IDH et d'autres indicateurs.

- Le rapport 2001 du Népal sur le développement humain utilise d'abondantes données détaillées qui révèlent de graves inégalités dans la répartition des moyens et des opportunités. Il en conclut que les résultats décevants de la lutte contre la pauvreté tiennent aux insuffisances de la gouvernance. Ce document constate en outre que l'espérance de vie moyenne est de 51 ans pour les castes les plus défavorisées, alors qu'elle atteint 63 ans pour l'ethnie Newar.

- Dans ses rapports annuels sur le développement humain, l'Égypte décompose différents indicateurs, notamment socio-économiques, environnementaux et démographiques, pour chacun de ses 26 gouvernorats. C'est sur ces informations et les conclusions de ces ouvrages que s'appuient chaque année les gouverneurs du pays pour examiner ensemble les disparités et définir l'action politique visant à y remédier.

- Le rapport 2000 de la Lituanie se penche sur les écarts de développement humain entre zones urbaines et rurales. Les données détaillées relatives aux indi-

cateurs clés, tels que la mortalité, le taux de suicide, l'emploi ou l'éducation, montrent que les activités économiques traditionnelles permettent de moins en moins aux habitants des campagnes de subvenir à leurs besoins. Or, aucune autre solution productive et durable ne se profile pour eux. Ce rapport met en garde contre les menaces qu'une telle évolution fait peser sur la cohésion sociale.

- Les rapports de la Namibie sur le développement humain traitent de la pauvreté humaine en ventilant l'IDH par groupe linguistique, mettant ainsi en lumière un niveau de développement humain élevé pour les catégories à dominante européenne – celles qui parlent afrikaans, anglais ou allemand – et très faible parmi les San. Ce constat a débouché sur des investissements ciblés en faveur de la santé, de l'éducation et de la création d'emplois.

Les données détaillées issues de ces rapports sont disponibles en ligne sur <http://sedac.ciesin.columbia.edu/hdr/> (les rapports nationaux sur le développement humain peuvent être consultés sur <http://hdr.undp.org>).

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, Groupe des rapports nationaux sur le développement humain.

Guerres à l'intérieur des frontières nationales

Au sein d'un pays donné, les conflits violents sont souvent concentrés dans certaines régions, le long de lignes de fracture ethniques, sociales et linguistiques notamment. C'est ce qui peut expliquer pourquoi, pendant la guerre civile qui les a déchirés dans les années quatre-vingt-dix, des pays comme le Sri Lanka ou l'Indonésie ont, malgré tout, globalement accompli de bons progrès en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le niveau de développement risque néanmoins d'être plus faible dans les zones subissant un conflit que dans celles qui ne sont pas directement affectées (Dans certains cas, les régions voisines peuvent, elles aussi, être touchées, car elles voient affluer des réfugiés et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence).

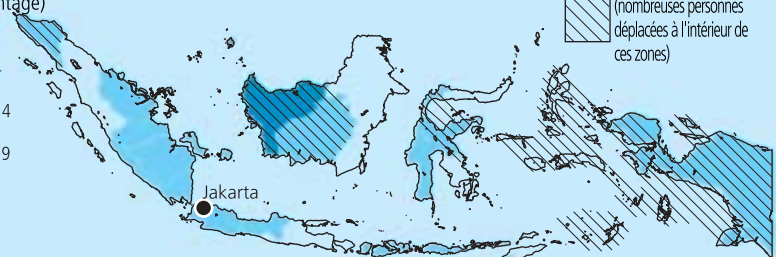
Il peut exister une relation réciproque entre les conflits et l'absence de développement : les difficultés économiques et sociales peuvent attiser la violence, surtout si elles s'accompagnent de fortes inégalités entre catégories et entre régions ; à leur tour, les conflits épisodiques figurent souvent parmi les principaux facteurs d'un développement économique médiocre, conduisant (entre autres) à des crises sanitaires et à la destruction de l'infrastructure. On peut mettre en évidence ce lien en confrontant la carte de la répartition spatiale des conflits à des indicateurs du développement infranationaux. Les données étant lacunaires, cette analyse n'est possible que pour un très petit nombre de pays. Le présent *Rapport mondial sur le développement humain* a pu obtenir des chiffres pour les quatre pays suivants.

- **Indonésie.** On observe de fortes disparités régionales dans l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) entre et dans les îles formant l'Indonésie. Dans les poches de grande pauvreté, des mouvements séparatistes déterminés et violents s'opposent à l'État, avec d'importants clivages religieux, ethniques et sociaux.
- **Colombie.** La violence est moyenne à forte sur l'ensemble des deux chaînes montagneuses parallèles qui s'étendent du nord au sud du pays, ainsi que dans les zones qui les relient à la côte Pacifique. Ces montagnes souvent inhospitalières abritent une économie essentiellement rurale, avec peu d'infrastructures. C'est dans certaines de ces zones secouées par les conflits les plus violents que l'indicateur du développement humain (IDH) est au plus bas (carte).
- **Népal.** Le soulèvement maoïste qui a éclaté dans ce pays en 1996 se concentre dans les zones les plus reculées, démunies en ressources et laissées-pour-compte, qui ne disposent pas même d'une infrastructure sociale de base. On trouve dans ces zones des villages isolés où vivent des minorités ethniques, notamment dans le nord-ouest et dans certaines régions du nord à faible IDH.
- **Sri Lanka.** Quelque 20 années de guerre civile entre la minorité tamoule et la majorité cinghalaise ont fait plus de 65 000 morts et entraîné le déplacement de près d'un million de Sri Lankais. La carte montre que les régions tamoules du nord et du nord-est sont exclues du développement de l'infrastructure.

Source : PNUD, 2003a.

INDONÉSIE

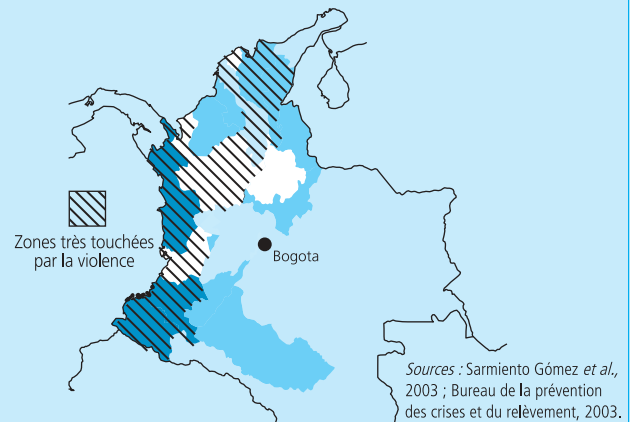
Indicateur de la pauvreté humaine, 1998 (en pourcentage)



Source : Bureau de la prévention des crises et du relèvement, 2003.

COLOMBIE

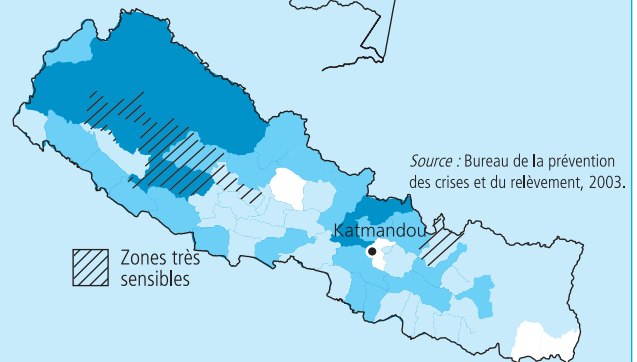
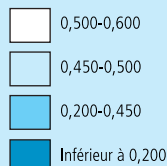
Indicateur du développement humain, 2001



Sources : Sarmiento Gómez et al., 2003 ; Bureau de la prévention des crises et du relèvement, 2003.

NÉPAL

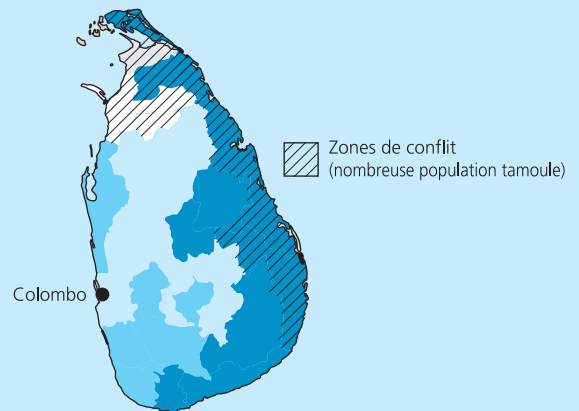
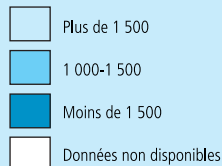
Indicateur du développement humain, 2000



Source : Bureau de la prévention des crises et du relèvement, 2003.

SRI LANKA

Routes de toutes catégories (en km), 1998



Source : Bureau de la prévention des crises et du relèvement, 2003.

TABLEAU 2.5
Mortalité des enfants : évolution des taux et des différentiels de richesse dans différents pays, années quatre-vingt et quatre-vingt-dix

		Différentiel de richesse (entre riches et pauvres)			
		se réduit	constant		augmente
Taux moyen	s'améliore	Guatemala	Égypte Maroc Sénégal	Mali Pérou	Bangladesh Brésil Rép. dominicaine Indonesie Bolivie Colombie Ghana Ouganda
	constant	Togo Zambie	Burkina Faso Cameroun Niger		Philippines Tanzanie
	se dégrade		Kenya		Kazakhstan Zimbabwe

Les disparités dans l'accès à l'éducation constituent une preuve supplémentaire des inégalités entre ménages riches et pauvres

plusieurs pays, ce qui traduit un élargissement du fossé entre les individus situés en haut de l'échelle des revenus (en général, les classes moyennes et aisées des zones urbaines) et les populations qui occupent l'autre extrémité (pour l'essentiel, il s'agit des ménages ruraux, dirigés par une femme, d'origine indigène ou appartenant à une ethnie marginale). Si rien n'est fait pour remédier à ces inégalités persistantes, la croissance économique risque d'avoir peu d'incidence sur la réduction de la pauvreté (encadré 2.2).

D'avantage encore que le revenu, la richesse semble jouer un rôle crucial dans l'accès aux services collectifs essentiels. (Dans les études citées dans ce chapitre, les estimations de la richesse se fondent sur des enquêtes concernant les biens et les caractéristiques des ménages.)²³ Entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix, l'écart de taux de mortalité infantile entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres ne s'est réduit que dans trois des 24 pays en développement pour lesquels on dispose de données²⁴. En outre, dans 13 pays où la moyenne de la mortalité infantile a reculé de manière satisfaisante, on constate la persistance ou l'aggravation des disparités entre les catégories les plus riches et les plus pauvres (tableau 2.5).

Au sein du même échantillon de 24 pays, malgré une réduction substantielle des différences dans la couverture vaccinale liées aux écarts de richesse, moins de la moitié des enfants des familles les plus pauvres avaient reçu le traitement DPT3 (trois doses de vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos) à la fin des années quatre-vingt-dix. Au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali et au Niger, moins de 30 % des enfants pauvres étaient vaccinés. Dans de nombreux pays, la couverture vaccinale des 20 % les plus pauvres de la population est restée inchangée ou bien a légèrement reculé au cours de la même décennie²⁵.

Les disparités dans l'accès à l'éducation constituent une preuve supplémentaire des inégalités entre ménages riches et pauvres. Dans nombre de pays, la probabilité pour les enfants des familles pauvres d'aller à l'école est nettement plus faible, et celle d'abandonner leurs études plus forte. Les taux de scolarisation sont particulièrement bas et les taux d'abandon particulièrement élevés parmi les ménages pauvres vivant en Afrique subsaharienne²⁶.

En Asie du Sud, le schéma est analogue, bien que ce soit essentiellement après la cinquième année d'écoles que l'on constate le plus fort taux d'abandon de la scolarité. En Amérique latine, les familles pauvres ont plus de chances d'envoyer leurs enfants à l'école, d'où des taux de scolarisation supérieurs, mais les taux d'abandon sont aussi élevés que dans les autres régions du globe²⁷. Même les pays où les écarts de revenu sont peu marqués, comme le Viet Nam, affichent d'importants écarts de niveau d'études entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres. Les données sur les disparités entre riches et pauvres dans l'accès à la santé et à l'éducation mènent à une conclusion irréfutable : si l'on veut que le maximum de pays et d'individus atteignent les Objectifs, il convient d'axer les politiques sur la réduction des écarts entre catégories socio-économiques à l'intérieur des pays.

DISPARITÉS ENTRE VILLES ET CAMPAGNES

L'élargissement du fossé entre zones urbaines et rurales est également le signe d'un développement asymétrique. Dans certains pays d'Afrique, malgré des progrès dans l'ensemble satisfaisants sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement, les écarts entre villes et campagnes persistent, quand ils ne se creusent pas davantage, pour la plupart des indicateurs²⁸. Dans huit des onze pays pour lesquels on dispose de données, la pauvreté recule globale-

Il ne fait aucun doute que tous les pays peuvent atteindre valablement les Objectifs du Millénaire pour le développement

ment, mais plus lentement dans les zones rurales, notamment au Niger, au Sénégal et en Tanzanie.

Comme pour les écarts de richesse, les disparités entre populations rurales et urbaines se traduisent par des progrès inégaux en termes d'éducation et de santé. Dans 26 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les zones rurales ont du mal à progresser vers bon nombre des Objectifs²⁹, le plus souvent par rapport aux zones urbaines, mais fréquemment aussi en valeur absolue (la situation des campagnes se dégrade, alors que celle des villes s'améliore). Entre la fin des années quatre-vingt et la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, l'écart de taux de mortalité infantile entre ruraux et citadins s'est creusé dans 14 de ces 26 pays.

De même, les enfants vivant en ville ont davantage de chances de bénéficier d'une instruction satisfaisante. Il est fréquent que les habitants des zones rurales pauvres hésitent à envoyer leurs enfants à l'école et, quand ils le font, on déplore souvent un manque de professeurs, de manuels et de salles de classe. Dans le monde en développement, un individu habitant dans une zone rurale est deux fois plus susceptible d'être analphabète que s'il vit en milieu urbain³⁰. C'est en Asie du Sud que l'on observe les disparités les plus criantes entre villes et campagnes dans l'accès à l'éducation.

DISPARITÉS ENTRE LES SEXES

La Déclaration du Millénaire appelle à une plus grande autonomie des femmes sur les plans politique, social et économique. Dans cette optique, le troisième Objectif du Millénaire pour le développement vise la réduction des disparités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire, dans le secondaire et, *in fine*, dans le supérieur. Ces disparités ne représentent toutefois qu'une petite partie des inégalités sociologiques entre les sexes. Comme l'affirme le rapport, l'égalité est cruciale pour la réalisation des Objectifs – qu'il s'agisse d'améliorer la santé et de lutter contre les maladies, de combattre la pauvreté et la faim, de développer l'éducation et de réduire la mortalité infantile, d'accroître l'accès à l'eau potable ou d'assurer la viabilité de l'environnement.

Un indicateur éloquent des inégalités entre hommes et femmes est l'écart des taux de mortalité : malgré un avantage biologique, les femmes ont un taux de mortalité plus élevé que les hommes dans un certain nombre de pays, essentiellement en Asie du Sud et de l'Est. Le terme « femmes manquantes » désigne les femmes dont la mort prématurée serait due à des discriminations dans l'accès à la santé et à la nourriture. Les recensements montrent que leur nombre augmente, mais qu'elles représentent une proportion moindre de la population féminine ac-

tuelle. On constate des améliorations au Bangladesh, au Pakistan et dans la plupart des pays arabes, mais les progrès demeurent très modestes en Inde, et la situation se dégrade en Chine³¹. Inversement, dans certains pays de l'Ouest de la CEI, les hommes vivent jusqu'à 15 ans de moins que les femmes³².

Dans la plupart des cas, la discrimination à l'encontre des femmes s'accompagne de préjugés envers d'autres caractéristiques individuelles, telles que la situation géographique (zones rurales), l'origine ethnique (minorités indigènes) ou le statut socio-économique (ménages pauvres). Les inégalités entre populations féminines et masculines dans le domaine de la santé, et plus encore dans l'éducation, constituent d'importants facteurs de discrimination des femmes. Dans de nombreux pays en développement, les écarts entre filles et garçons dans l'accès à l'enseignement primaire et secondaire sont nettement plus marqués parmi le cinquième de la population le plus pauvre. En outre, dans la majorité de ces pays, la situation n'a pas évolué significativement au cours des années quatre-vingt-dix, preuve supplémentaire de la discrimination dont sont victimes les filles au sein de leur propre famille, surtout dans les ménages pauvres³³.

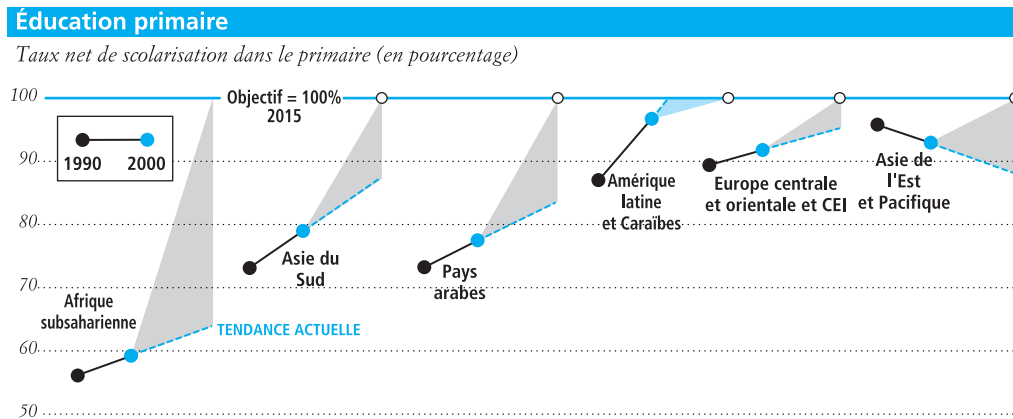
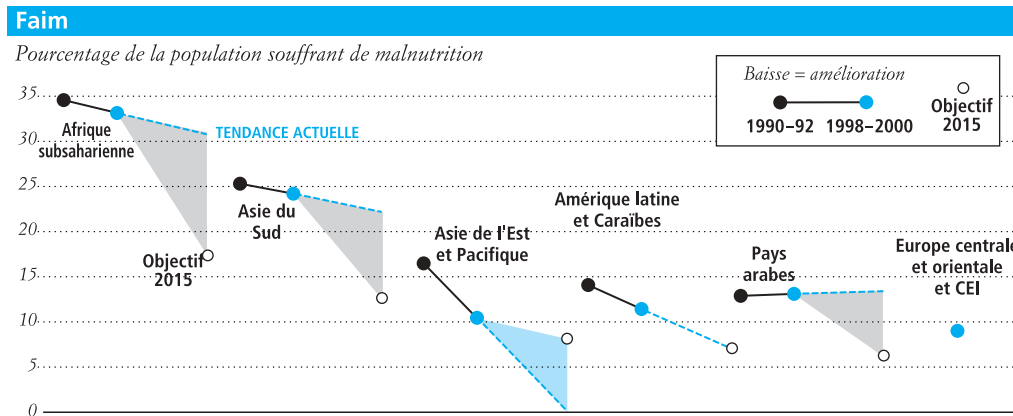
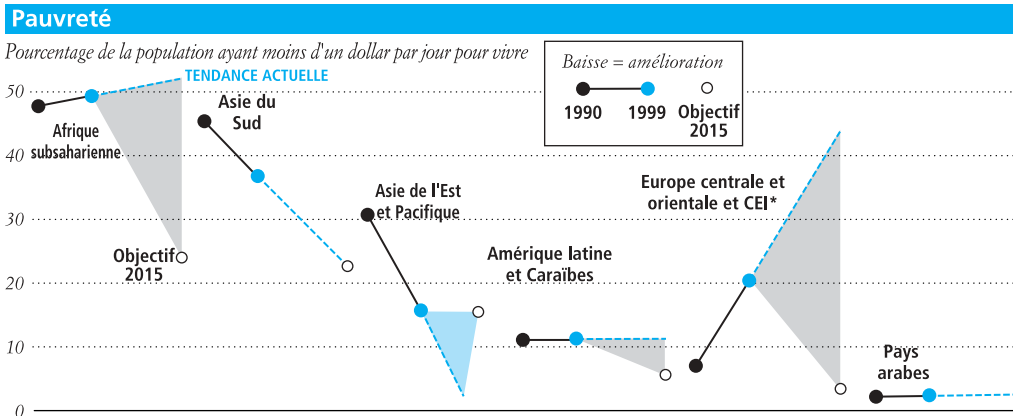
À l'échelle mondiale, les femmes représentent un peu moins de la moitié des adultes vivant avec le VIH/sida. Néanmoins, en Afrique subsaharienne, où le virus se propage essentiellement par voie hétérosexuelle, plus de 55 % des adultes contaminés sont des femmes³⁴. Dans cette région, les femmes jeunes risquent deux à quatre fois plus que les hommes jeunes de contracter le virus. En Asie du Sud et du Sud-Est, 60 % des jeunes atteints sont des femmes³⁵.

* * *

Il ne fait aucun doute que tous les pays peuvent atteindre valablement les Objectifs du Millénaire pour le développement. Quels que soient le niveau de développement et la région du monde, les progrès sont dans certains cas spectaculaires et ne s'accompagnent pas d'un creusement des inégalités. Les chapitres 3 à 7 montrent quels enseignements tirer de ces succès et comment en faire profiter les pays aujourd'hui en échec. Même si nombre des ingrédients de la réussite sont connus, il faudra que la réflexion sur le développement évolue profondément pour qu'ils soient mis en œuvre. On ne pourra se contenter des approches traditionnelles, qui consistent à faire ce qu'il est possible compte tenu de la précarité des mesures et du grave manque de moyens. Enfin, le chapitre 8 se penche sur les actions à mener tous azimuts pour créer l'environnement nécessaire à la réalisation des Objectifs. Il met l'accent sur les mesures politiques que doivent prendre les pays riches.

Fiche technique 2.1 Où en est-on par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement ?

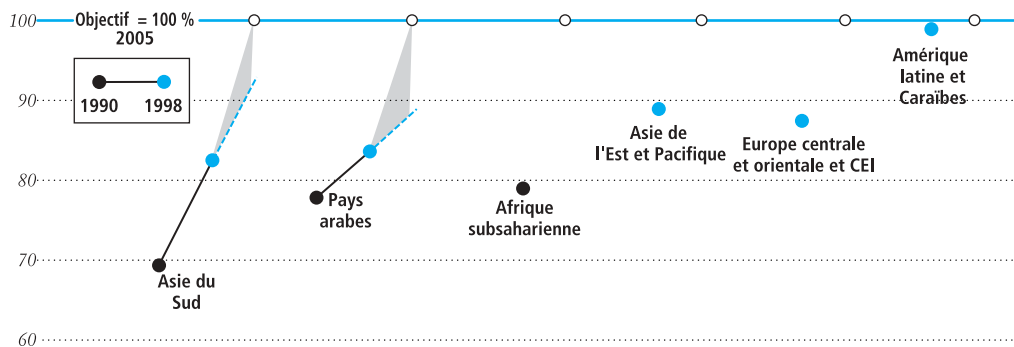
Synthèse régionale de la situation au regard des objectifs du Millénaire pour le développement



* renvoie au pourcentage de la population ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre.

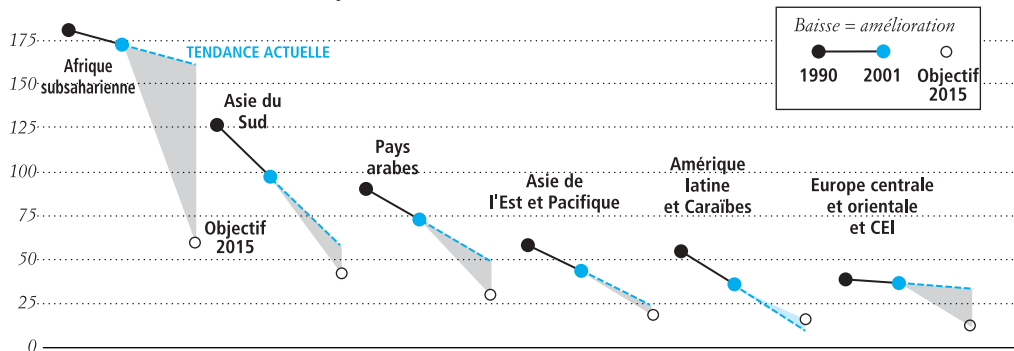
Égalité entre les sexes

Pourcentage de filles inscrites dans le primaire et le secondaire par rapport aux garçons



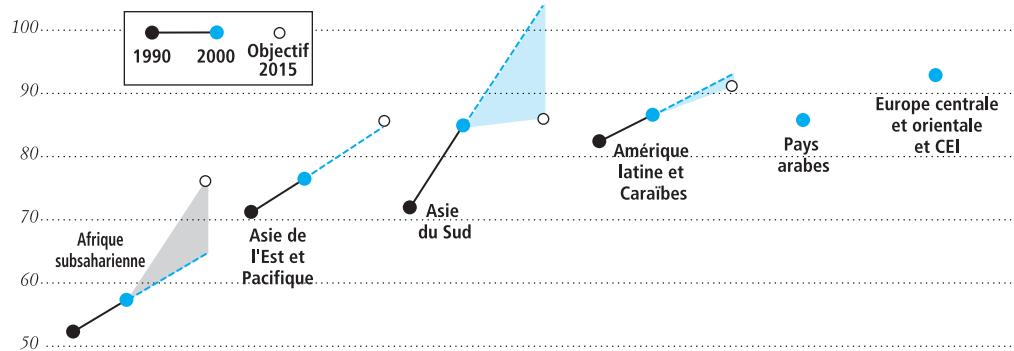
Mortalité des enfants

Taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes



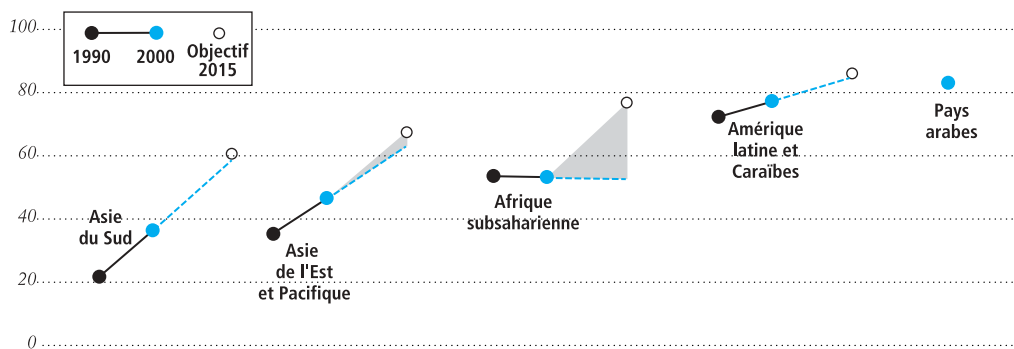
Accès à l'eau

Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable



Infrastructure sanitaires

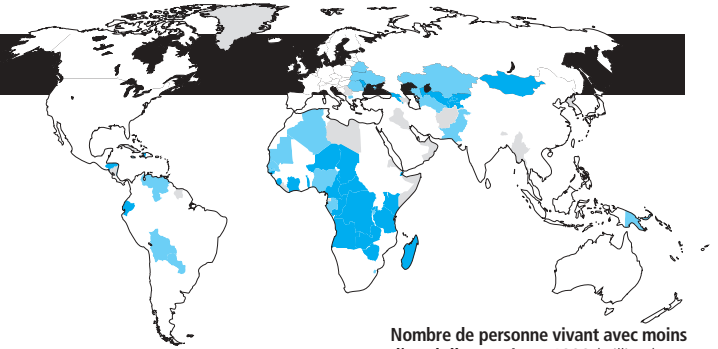
Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures sanitaires correctes



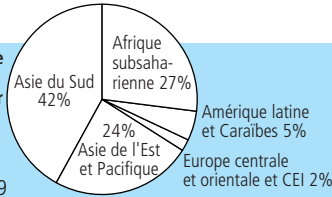
Pauvreté monétaire

PIB par habitants (PPA monétaire en milliers de dollars)

Pays ayant un revenu inférieur ou égal à 10 000 dollars en 1990



Distribution régionale des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour (PPA)



CLASSEMENT DES PAYS EN 1999

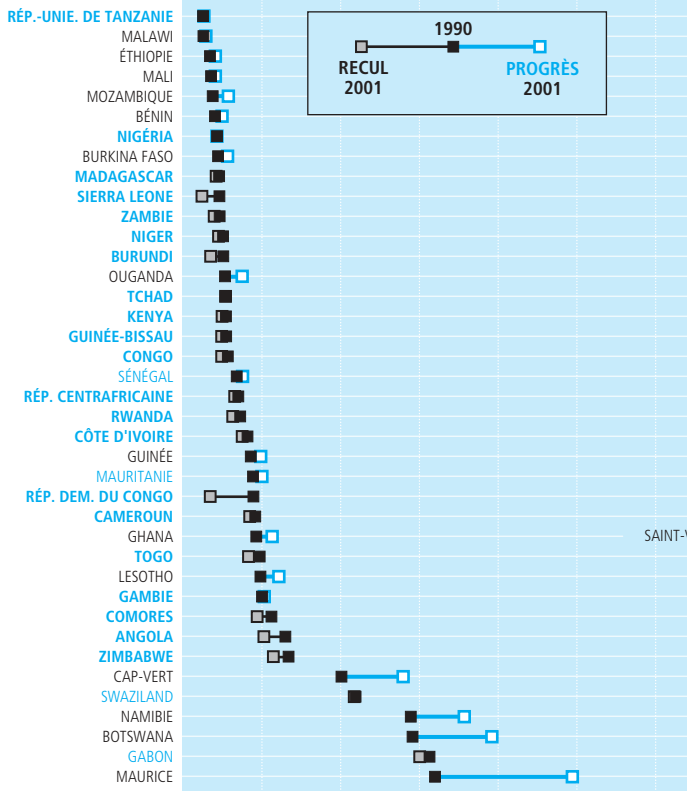
Total mondial
1,169 milliard en 1999

Nombre de personne vivant avec moins d'un dollar par jour, 1999 (millions)

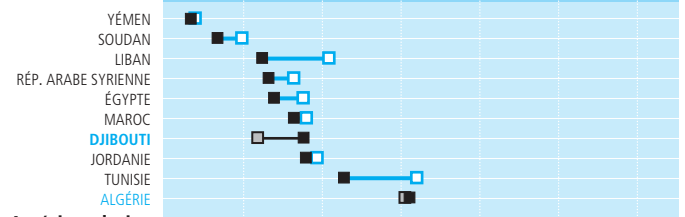
Afrique Sub-Saharienne	315
Asie du Sud	488
Asie de l'Est et Pacifique	279
Pays Arabes	6
Amérique latine et Caraïbes	57
Europe centrale et orientale et CEI*	97

- **Priorité absolue**
(pays cités en **COULEUR** et en **GRAS**)
- **Priorité**
(pays cités en **COULEUR**)
- **Données manquantes**

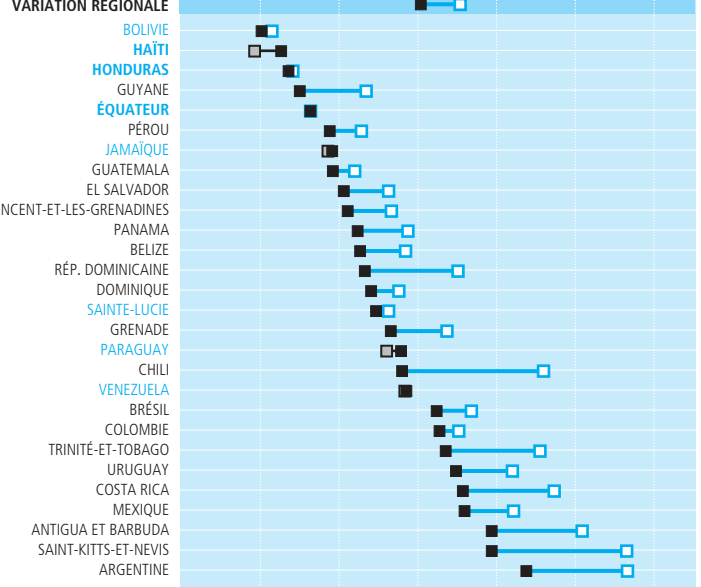
Afrique subsaharienne VARIATION RÉGIONALE



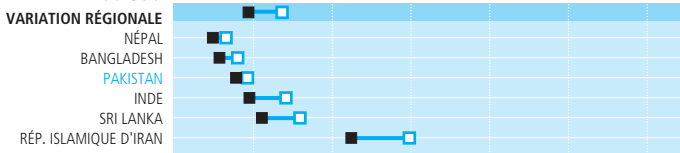
Pays arabes VARIATION RÉGIONALE



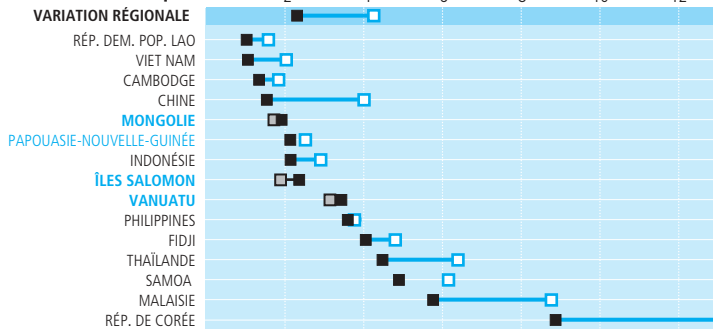
Amérique latine et Caraïbes VARIATION RÉGIONALE



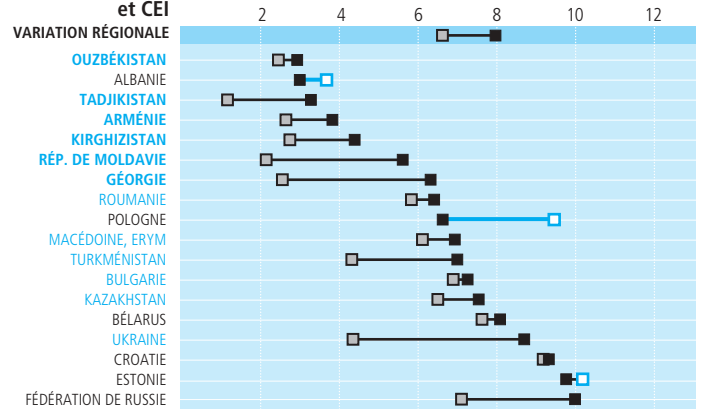
Asie du Sud VARIATION RÉGIONALE



Asie de l'Est et Pacifique VARIATION RÉGIONALE



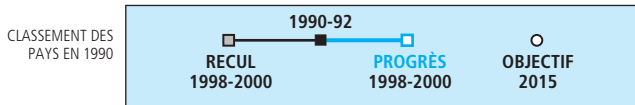
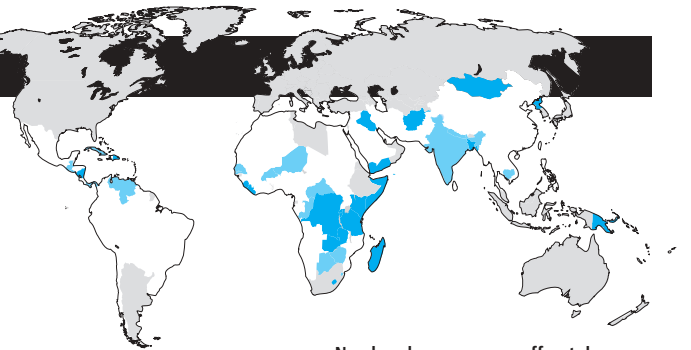
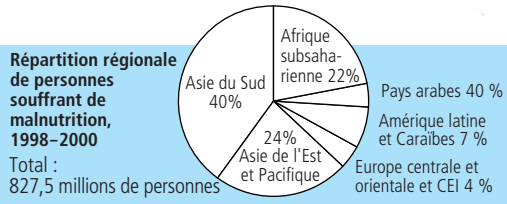
Europe centrale et orientale et CEI VARIATION RÉGIONALE



* référence avec la proportion de population vivant avec plus de deux dollars par jour

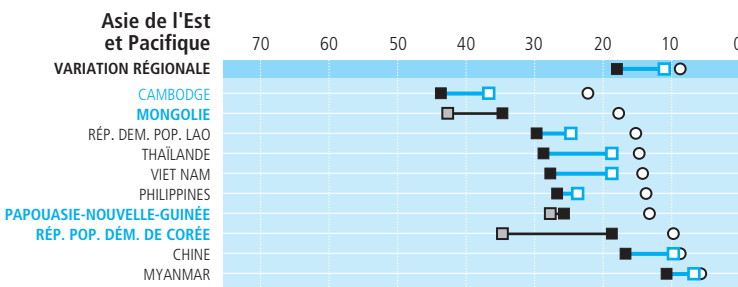
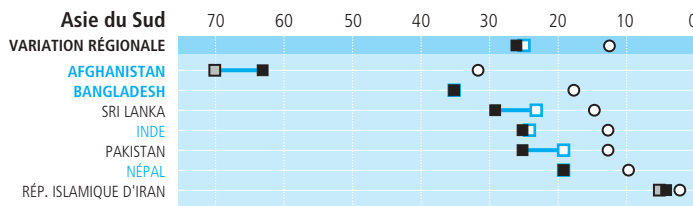
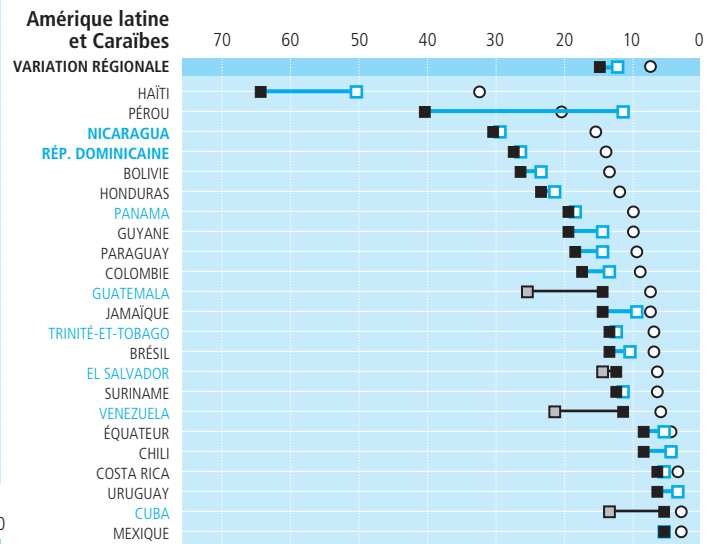
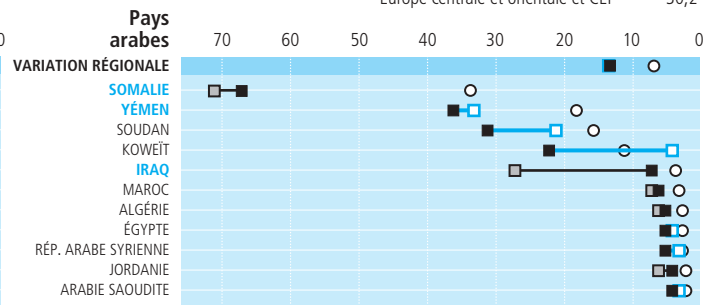
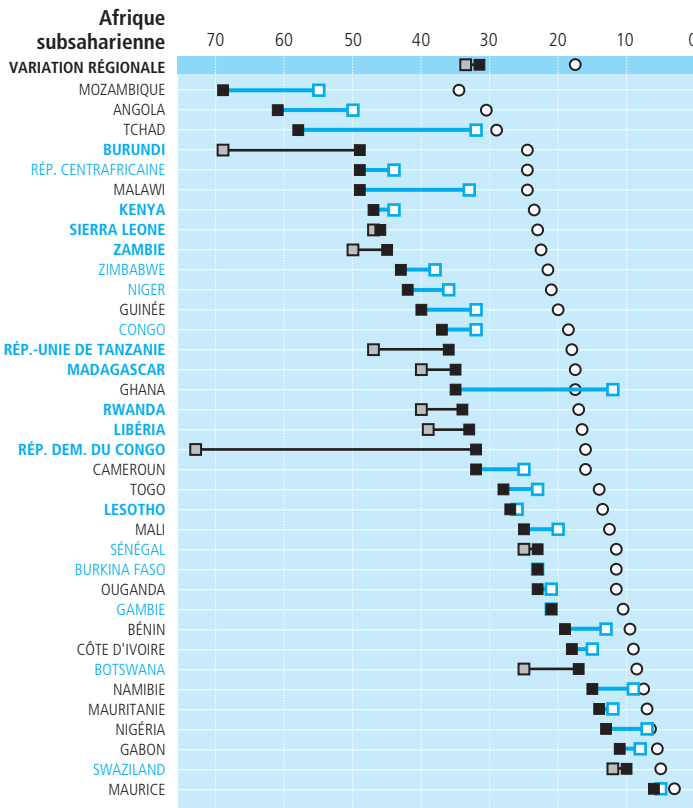
Faim

Pourcentage de la population souffrant de malnutrition.



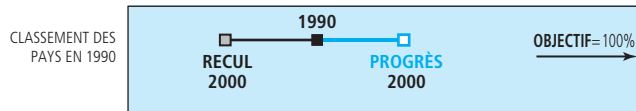
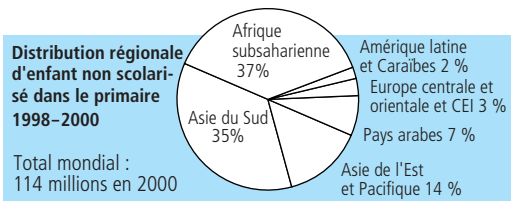
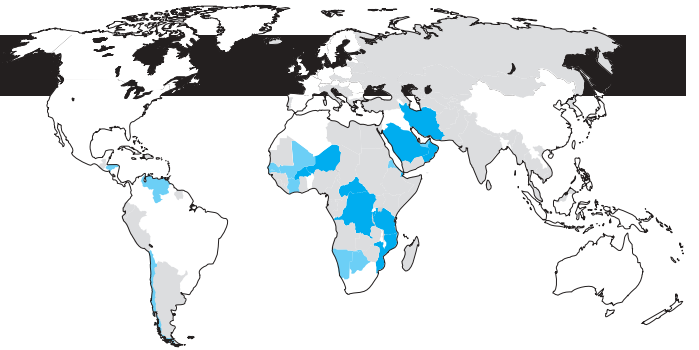
Nombre de personne souffrant de malnutrition 1998-2000 (millions)

Afrique subsaharienne	183,3
Asie du Sud	333,6
Asie de l'Est et Pacifique	193,3
Pays arabes	32,2
Amérique latine et Caraïbes	54,9
Europe centrale et orientale et CEI	30,2



Enseignement primaire

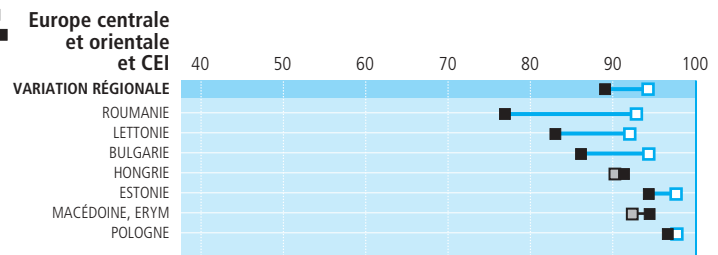
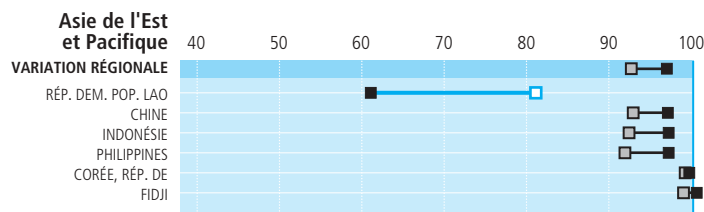
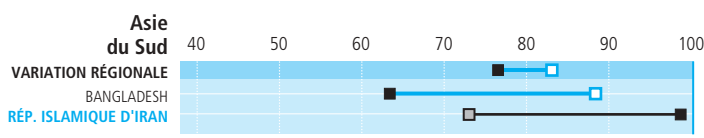
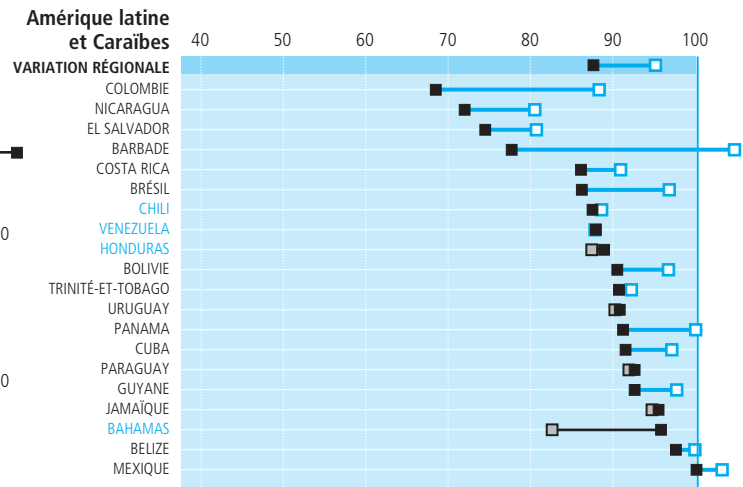
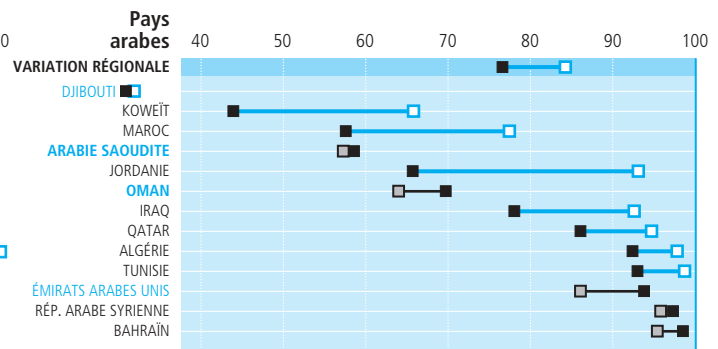
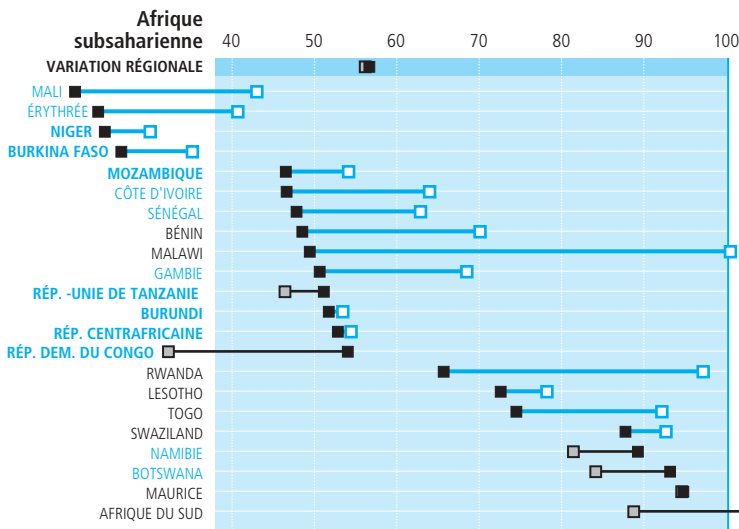
Taux net de scolarisation dans le primaire (en pourcentage)



- Priorité absolue** (pays cités en COULEUR et en GRAS)
- Priorité** (pays cités en COULEUR)
- Données manquantes

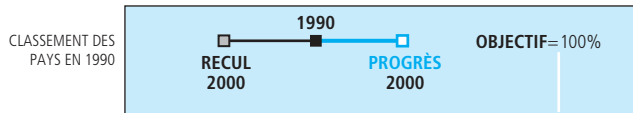
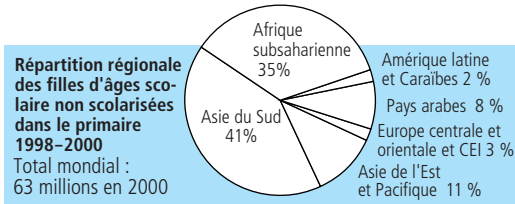
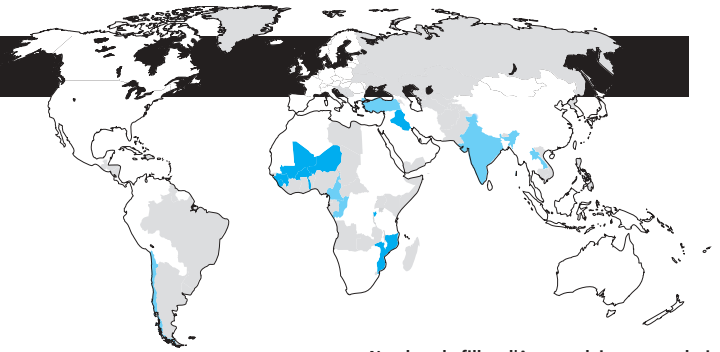
Scolarisation nette dans le primaire, 2000 (millions)

Afrique subsaharienne	42,5
Asie du Sud	39,9
Asie de l'Est et Pacifique	15,4
Pays arabes	8,1
Amérique latine et Caraïbes	2,2
Europe centrale et orientale et CEI	3,6



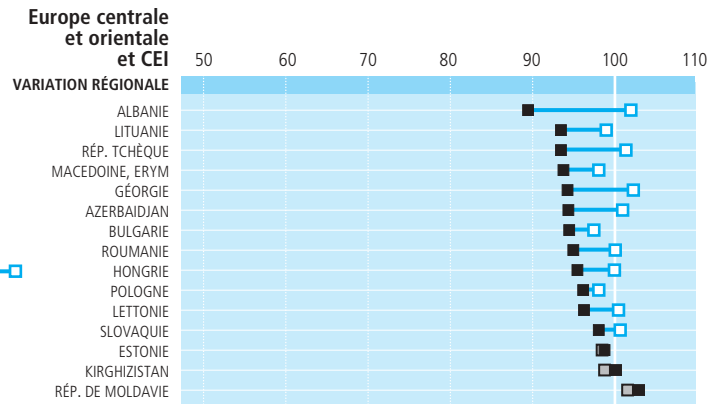
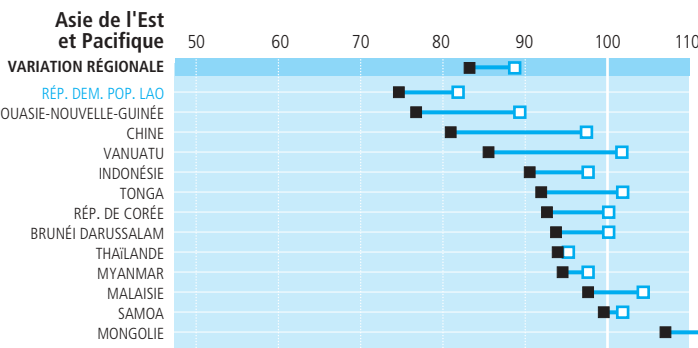
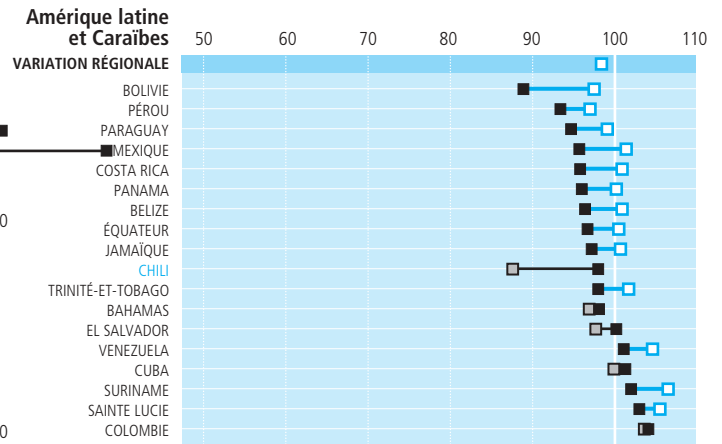
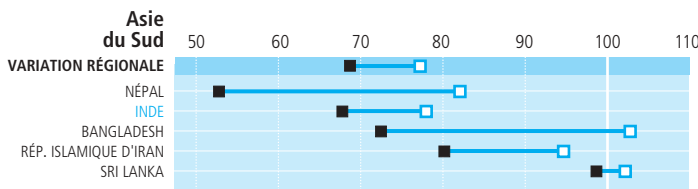
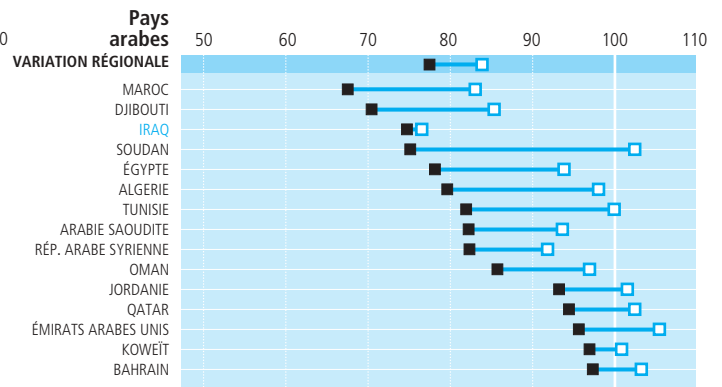
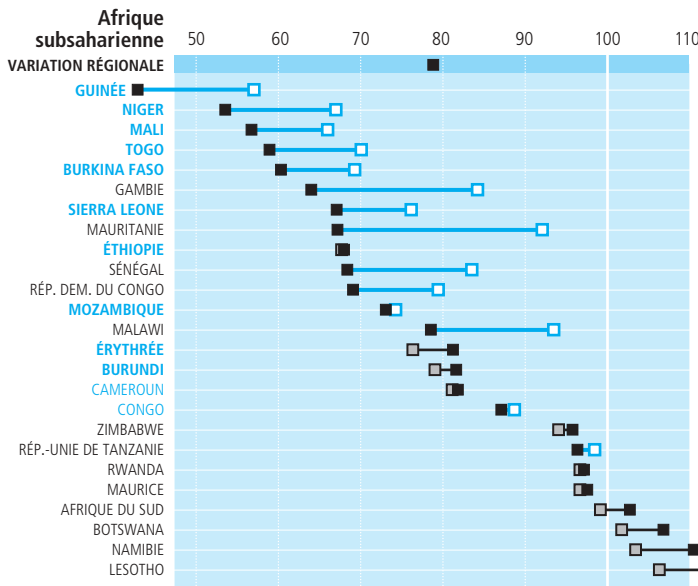
Égalité entre les sexes

Pourcentage de filles inscrites dans le primaire par rapport aux garçons



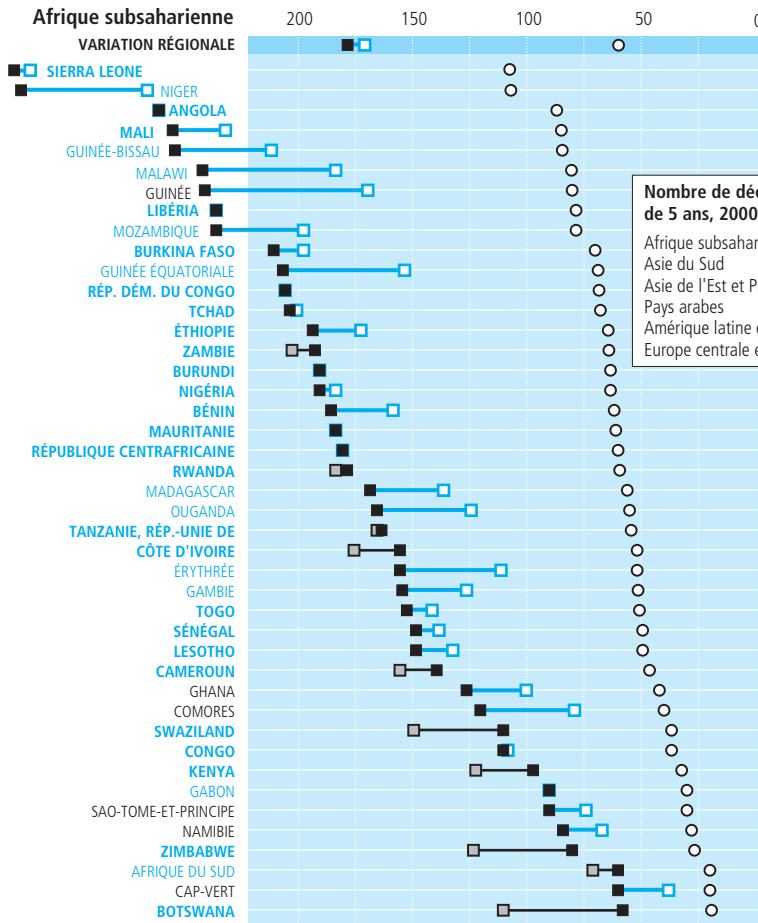
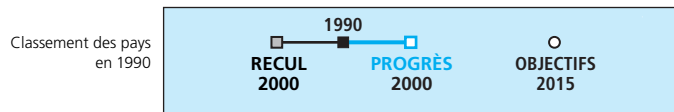
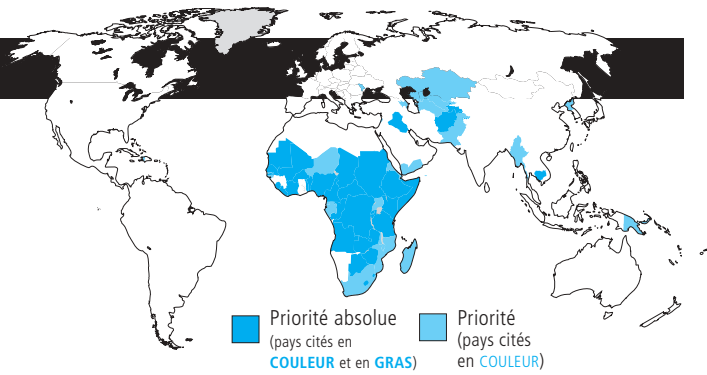
Nombre de filles d'âges scolaires non scolarisées 2000 (millions)

Afrique subsaharienne	22,1
Asie du Sud	26,1
Asie de l'Est et Pacifique	6,9
Pays arabes	4,8
Amérique latine et Caraïbes	1,2
Europe centrale et orientale et CEI	1,9



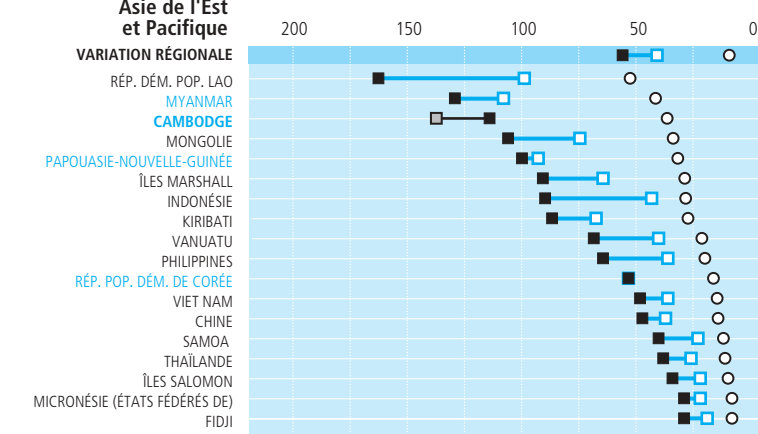
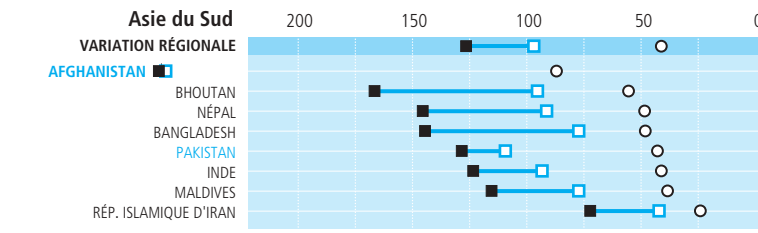
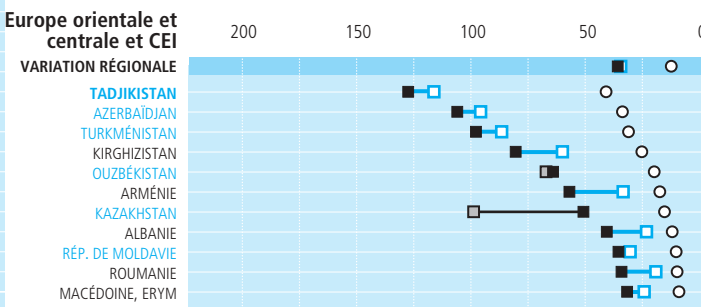
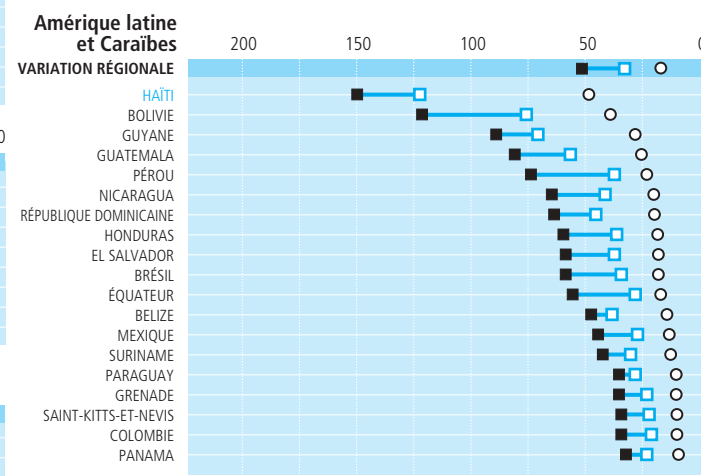
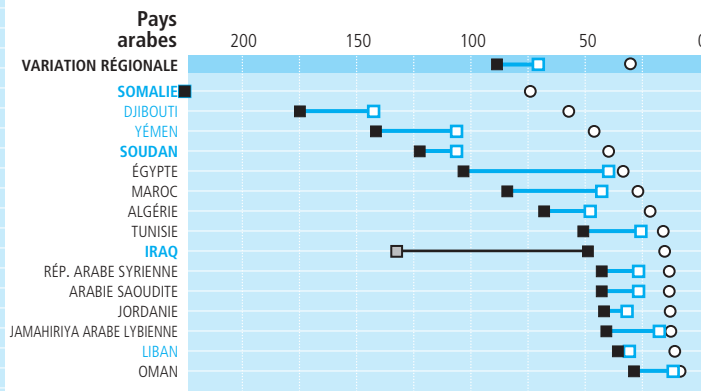
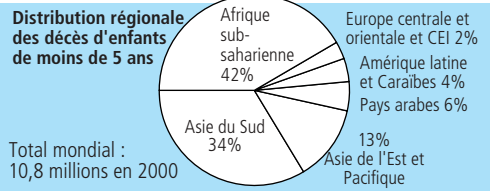
Mortalité des enfants

Taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes



Nombre de décès chez les moins de 5 ans, 2000 (millions)

Afrique subsaharienne	4,5
Asie du Sud	3,6
Asie de l'Est et Pacifique	1,4
Pays arabes	0,6
Amérique latine et Caraïbes	0,4
Europe centrale et orientale et CEI	0,2



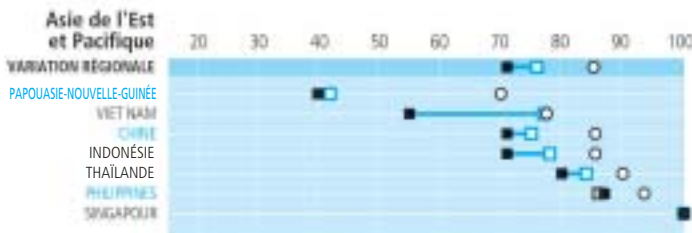
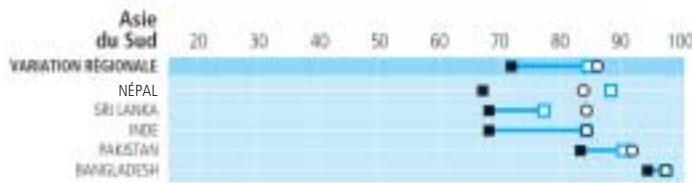
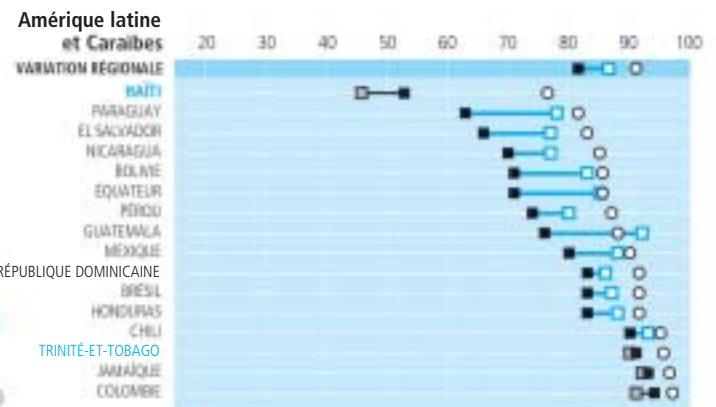
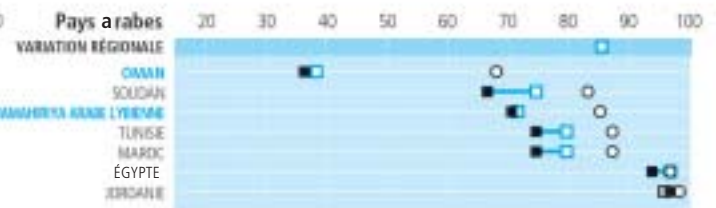
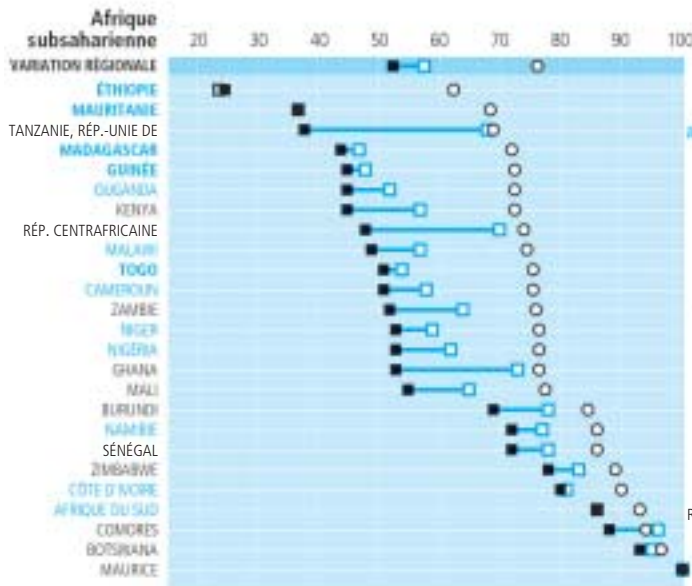
Accès à l'eau

Personnes ayant accès à des points d'eau aménagés (en pourcentage de la population)



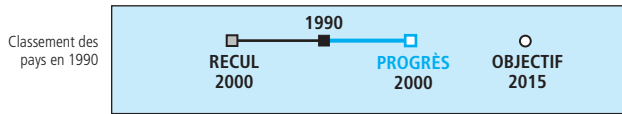
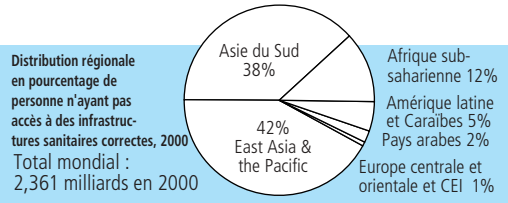
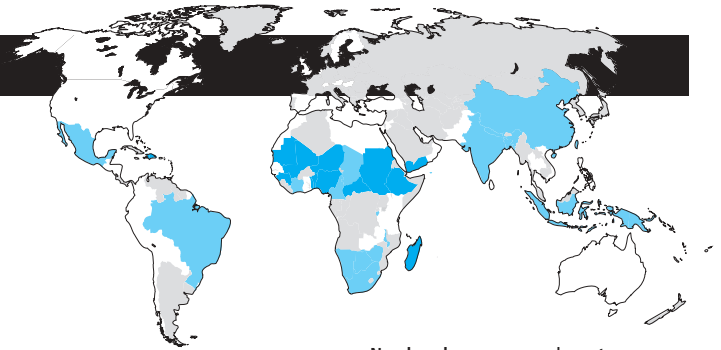
Nombre de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés, 2000 (millions)

Afrique subsaharienne	264,5
Asie du Sud	215,8
Asie de l'Est et Pacifique	440,3
Pays arabes	39,6
Amérique latine et Caraïbes	69,4
Europe centrale et orientale et CEI	29,6



Infrastructures sanitaires

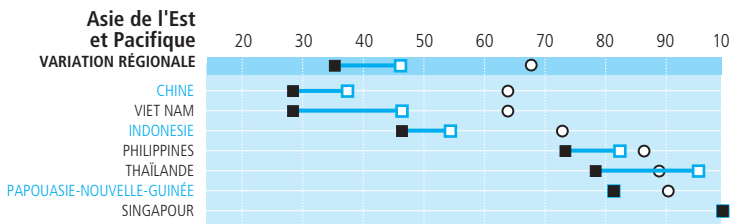
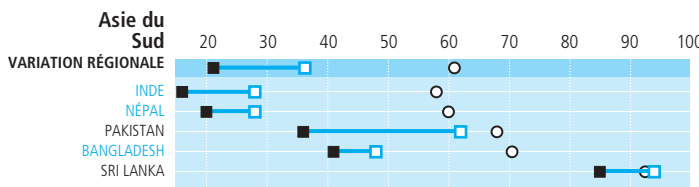
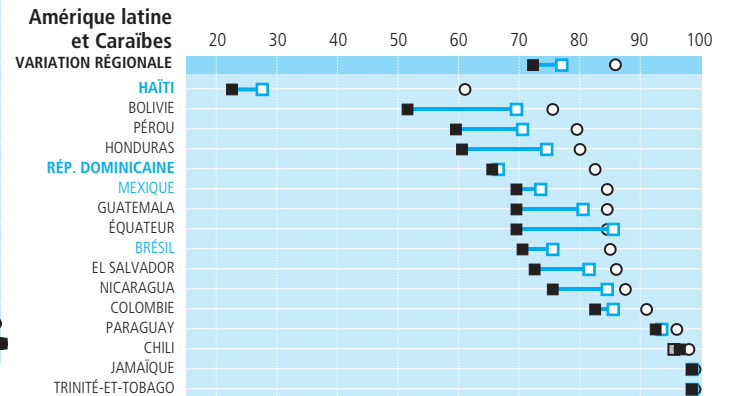
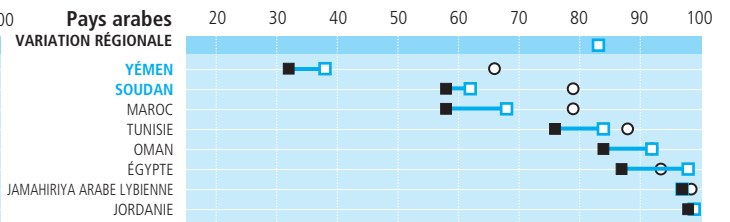
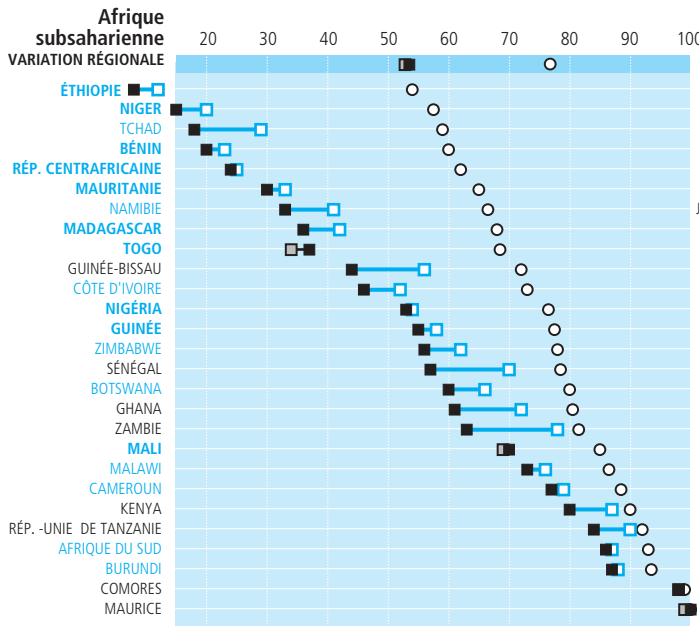
Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures sanitaires correctes.



- **Priorité absolue** (pays cités en **COULEUR** et en **GRAS**)
- **Priorité** (pays cités en **COULEUR**)
- **Données manquantes**

Nombre de personnes n'ayant pas accès à des infrastructures sanitaires correctes, 2000 (millions)

Afrique subsaharienne	281,9
Asie du Sud	907,1
Asie de l'Est et Pacifique	995,3
Pays arabes	44,8
Amérique latine et Caraïbes	108,8



Sources : **Revenu** : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après des données sur le PIB aux prix du marché (en dollars constants de 1995), ainsi que sur la population et le PIB par habitant (en PPA) provenant de Banque mondiale, 2003i ; Banque mondiale, 2002f. **Faim** : tableau 1 des OMD ; UNESCO, 2002a. **Égalité entre les sexes** : Banque mondiale, 2003i ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* ; UNESCO, 2002a. **Mortalité des enfants** : Banque mondiale, 2003i ; UNICEF, 2003b. **Accès à l'eau** : ONU, 2003c ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* ; Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après ONU, 2003c, 2003h. **Accès aux installations sanitaires** : ONU, 2003c ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* ; Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après ONU, 2003c, 2003h.

Fiche technique 2.2 Des indicateurs pour mesurer le développement humain

L'indicateur du développement humain

L'indicateur du développement humain (IDH) est un instrument de mesure simple, qui synthétise trois dimensions du concept de développement humain : la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, l'accès à l'éducation et au savoir, et enfin un niveau de vie décent (voir la note technique 1). Il combine ainsi l'évaluation de l'espérance de vie, du taux de scolarisation, de l'alphabétisation et du revenu, afin de donner un aperçu plus complet du niveau de développement d'un pays que le seul aspect du revenu, trop souvent interprété comme synonyme de bien-être. Depuis la création de l'IDH, en 1990, trois autres indicateurs, consacré chacun à des aspects plus spécifiques du développement humain, sont venus s'y ajouter. Il s'agit de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), de l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et de l'indicateur de la participation des femmes (IPF).

L'IDH permet de mettre en évidence les avancées enregistrées par certains pays, et la lenteur de certains autres à améliorer leur situation. Ainsi, le Venezuela présentait un IDH plus élevé que le Brésil en 1975, mais ce dernier a progressé beaucoup plus rapidement depuis lors. Toujours en 1975, la Finlande se situait plus bas que la Suisse sur l'échelle de l'IDH, alors qu'elle obtient aujourd'hui des résultats légèrement meilleurs. Par ailleurs, les classements réalisés selon l'IDH peuvent différer de ceux fondés sur le PIB par habitant, ce qui montre bien que l'on peut atteindre des niveaux élevés de développement humain sans disposer d'un revenu élevé, et qu'un revenu important n'est pas la garantie d'un haut niveau de développement humain (tableau statistique 1). Le Pakistan et le Viet Nam ont ainsi des revenus similaires, mais le Viet Nam a fait bien davantage pour convertir ce revenu en développement humain. De même, la Jamaïque réalise une bien meilleure performance que le Maroc en matière d'IDH, pour un revenu quasiment identique.

Le Swaziland obtient un IDH égal à celui du Botswana avec moins de deux tiers de son revenu, et il en va de même pour les Philippines et la Thaïlande. Il apparaît donc que, grâce à des politiques appropriées, les pays du globe peuvent faire progresser le développement humain même lorsque leur niveau de revenu est faible.

La plupart des régions ont enregistré une progression soutenue de leur IDH au cours des 20 dernières années, avec une accélération particulièrement marquée de la région Asie de

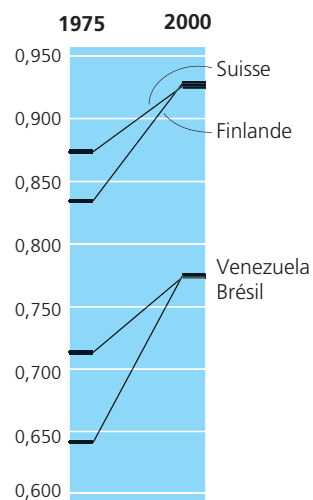
l'Est et Pacifique au cours des années quatre-vingt-dix. Les pays arabes affichent également des améliorations supérieures au rythme moyen des pays en développement. En revanche, l'Afrique subsaharienne a pratiquement stagné : à égalité avec l'Asie du Sud en 1985, elle est à présent loin derrière. Deux catégories de pays ont subi des revers analogues : les pays de la CEE, qui traversent une phase de transition vers l'économie de marché qui, pour beaucoup d'entre eux, se révèle longue et difficile, et les pays pauvres d'Afrique, dont le développement est entravé ou même mis à mal par une conjonction de facteurs, parmi lesquels les effets dévastateurs du VIH/sida et les ravages des conflits intérieurs et extérieurs.

L'IDH constitue certes un point de départ utile, mais il fait l'impasse sur certains aspects essentiels du développement humain, notamment l'aptitude des individus à participer aux décisions qui affectent leur existence. Un individu peut être riche, en bonne santé et instruit, mais s'il n'a pas cette possibilité, il souffre d'un déficit de développement humain.

L'absence des paramètres liés à la liberté dans la composition de l'IDH a été soulignée dès la publication du premier *Rapport mondial sur le développement humain*. C'est pour y remédier qu'a été élaboré un indicateur de la liberté humaine (ILH) en 1991, suivi d'un indicateur de la liberté politique (ILP) en 1992. Néanmoins, aucun de ces instruments n'a été conservé au-delà de sa première année d'application, ce qui témoigne de la difficulté de rendre compte dans un agrégat unique d'aspects aussi complexes du développement humain. Cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse totalement omettre les indicateurs de libertés politiques et civiles lorsqu'on se penche sur le développement humain d'un pays.

Il existe des liens solides entre les différents indicateurs du développement humain et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les trois dimensions du développement humain reflétées dans l'IDH sont en effet très proches des Objectifs 1 à 7, qui se concentrent eux aussi sur l'éducation, la santé et l'obtention d'un niveau de vie décent (encadré 1.2 du chapitre 1). En outre, l'ISDH et l'IPF, qui ont pour objet de rendre compte des inégalités sociologiques entre les sexes en termes, respectivement, de capacités humaines et de pouvoir de décision politique et économique, sont très proches des aspirations de l'Objectif 3, à savoir la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et l'autonomisation des femmes.

Des trajectoires différentes en termes d'IDH



Source : tableau indicateur 2.

IDH, IPH-1, IPH-2, ISDH : des dimensions identiques, des indicateurs différents

Indicateur	Longévité	Savoir	Niveau de vie décent	Participation ou exclusion
IDH	Espérance de vie à la naissance	1.Taux d'alphabétisation des adultes 2.Taux de scolarisation combiné	PIB réel par habitant (en PPA)	-
IPH-1	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	Déficit de moyens économiques mesuré par : 1. Le pourcentage de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés 2. Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale	-
IPH-2	Prorobabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans	Pourcentage d'adultes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi	Pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (50 % du revenu disponible moyen des ménages)	Taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	1.Taux d'alphabétisation des adultes, femmes et hommes 2.Taux brut de scolarisation combiné, pour ces deux catégories	Part estimée des revenus du travail pour les femmes et les hommes, reflétant la maîtrise des ressources économiques des populations féminine et masculine	-

L'indicateur de la pauvreté humaine

Tandis que l'IDH mesure les progrès globalement accomplis par un pays sur la voie du développement humain, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) reflète la répartition de ces progrès au sein de la population, ainsi que le chemin qui reste à parcourir, le tout en s'intéressant aux mêmes aspects fondamentaux.

L'IPH-1

L'IPH-1 mesure la pauvreté dans les pays en développement, en se concentrant sur les manques constatés dans trois dimensions clef : longévité (dont l'absence est mesurée par la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans), le savoir (taux d'analphabétisme des adultes) et l'accès général aux moyens économiques publics et privés (pourcentage de personnes n'ayant pas accès à un point d'eau aménagé et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale).

IPH-2

Parce que les formes – multiples – de dénuement varient en fonction des conditions socio-économiques des catégories considérées, un indicateur distinct a été élaboré pour mesurer la pauvreté humaine dans certains pays de l'OCDE. Il est ainsi possible de tirer parti de la plus grande disponibilité des données relatives à ces derniers. L'IPH-2 se concentre sur les manques concernant les aspects essentiels déjà envisagés dans le cadre de l'IPH-1, en s'attachant en outre à une dimension supplémentaire : l'exclusion. Les variables prises en compte sont ici la probabilité, à la naissance, de décéder avant l'âge de soixante ans, le taux d'illettrisme dans la population adulte, le pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (c'est-à-dire dans un ménage dont le revenu disponible est inférieur à la demi-médiane du niveau national) et la proportion de la population en situation de chômage de longue durée (c'est-à-dire depuis au moins 12 mois).

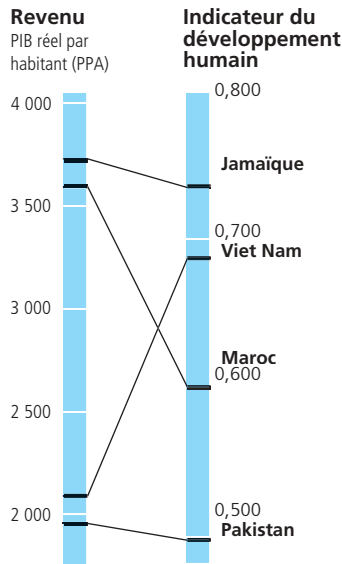
L'indicateur sexospécifique du développement humain

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure les mêmes avancées et se fonde sur les mêmes variables que l'IDH, mais pour se concentrer sur les disparités sociologiques entre hommes et femmes dans les trois domaines considérés. C'est ni plus ni moins qu'un IDH revu à la baisse pour rendre compte des inégalités entre les sexes. Plus ces disparités sont fortes en termes de développement humain de base, plus l'écart séparant l'ISDH et l'IDH d'un même pays est marqué, et *vice versa*.

L'indicateur de la participation des femmes

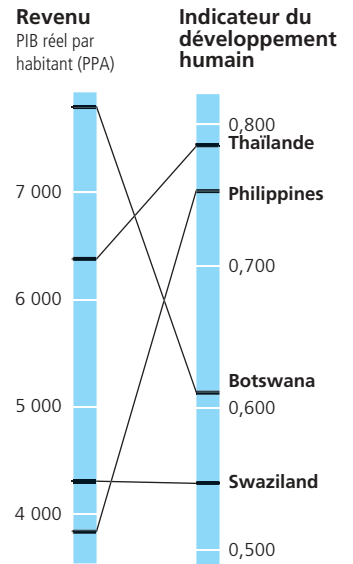
L'indicateur de la participation des femmes (IPF) s'attache à déterminer à quel point les femmes sont à même de participer à la vie économique et politique. Il évalue les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines clef de la vie économique et politique, sous l'angle de la participation et du pouvoir décisionnaire. Les variables envisagées sont le pourcentage de femmes parmi les parlementaires, les membres du gouvernement ou la haute fonction publique et les dirigeants d'entreprises, ainsi que la proportion de postes techniques et d'encadrement occupés par des femmes, et les inégalités hommes-femmes dans les revenus du travail (qui reflètent le degré d'indépendance économique). À la différence de l'ISDH, il met en lumière les inégalités sur le plan des opportunités dans un certain nombre de domaines.

Revenu identique, IDH différent



Source : tableau indicateur 1.

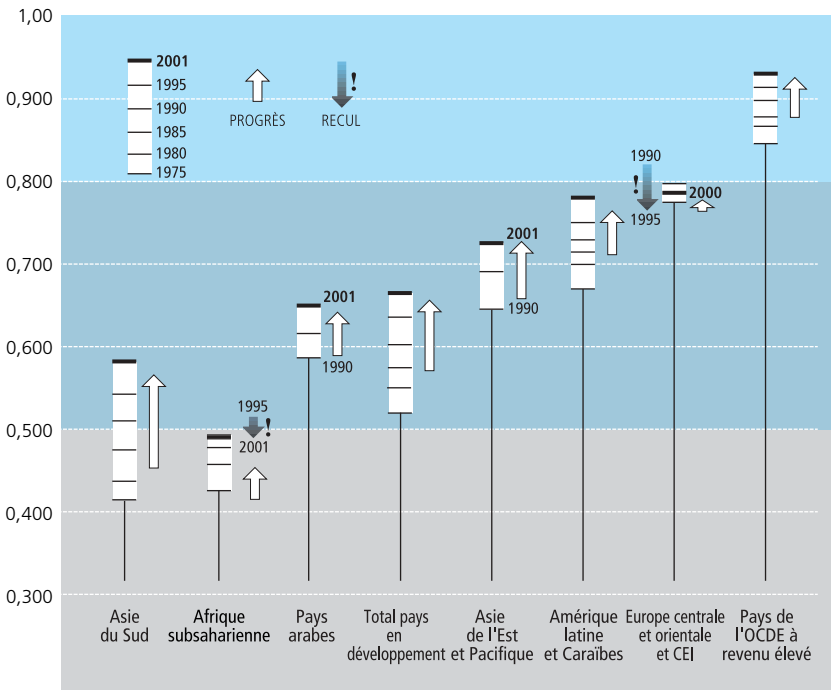
IDH identique, revenu différent



Source : tableau indicateur 1.

Disparités mondiales en termes d'IDH

Indicateur du développement humain



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau indicateur 2.

Les données socio-économiques infranationales constituent un bon moyen de mettre en évidence les inégalités, y compris dans les pays qui enregistrent, en moyenne, de bonnes avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le constat d'un développement national déséquilibré servira à fixer les priorités de l'action publique. Les efforts doivent notamment porter sur l'éradication de la pauvreté humaine profondément enracinée à l'intérieur de certaines zones et de certaines catégories sociales dans des pays bénéficiant par ailleurs d'un niveau de développement humain bien plus élevé. Plusieurs pays communiquent des données détaillées, qui permettent une analyse socio-économique approfondie et, dans la mesure du possible, la cartographie des variables. Une partie de ces informations sont examinées ci-après, car elles constituent une bonne illustration de disparités croissantes ou persistantes que l'on observe lorsque des zones ou des catégories sociales entières (ou les deux) sont laissées en marge du développement, dans un ou plusieurs domaines.

Chine : des progrès rapides sous l'impulsion des régions côtières

La Chine est l'un des rares pays globalement bien placés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, depuis quelques décennies, les résultats socio-économiques y diffèrent nettement entre les régions côtières et l'intérieur. Cette tendance traduit également des clivages entre zones urbaines et rurales. Ce sont les régions côtières qui affichent systématiquement la croissance économique la plus rapide : entre 1978 et 1998, le revenu par habitant y a bondi de 11 % par an. Hors inflation, cela signifie que 100 dollars en 1978 ont fructifié pour représenter 800 dollars vingt ans plus tard à peine.

De plus, les performances des régions côtières se sont même accélérées dans les années quatre-vingt-dix. Pendant cette décennie, la croissance annuelle est ressortie à 13 % en moyenne, soit cinq fois le niveau atteint dans le nord-ouest, qui est éloigné de la côte commercialement prospère et où la croissance est la plus lente. Par voie de conséquence, l'essentiel du revenu national est concentré dans les métropoles et sur la côte. La carte 1 fait apparaître les écarts de niveau de PIB entre unités administratives en 2000. Avec ses infrastructures portuaires et ses villes importantes, la côte doit une grande partie de sa richesse aux activités d'exportation.

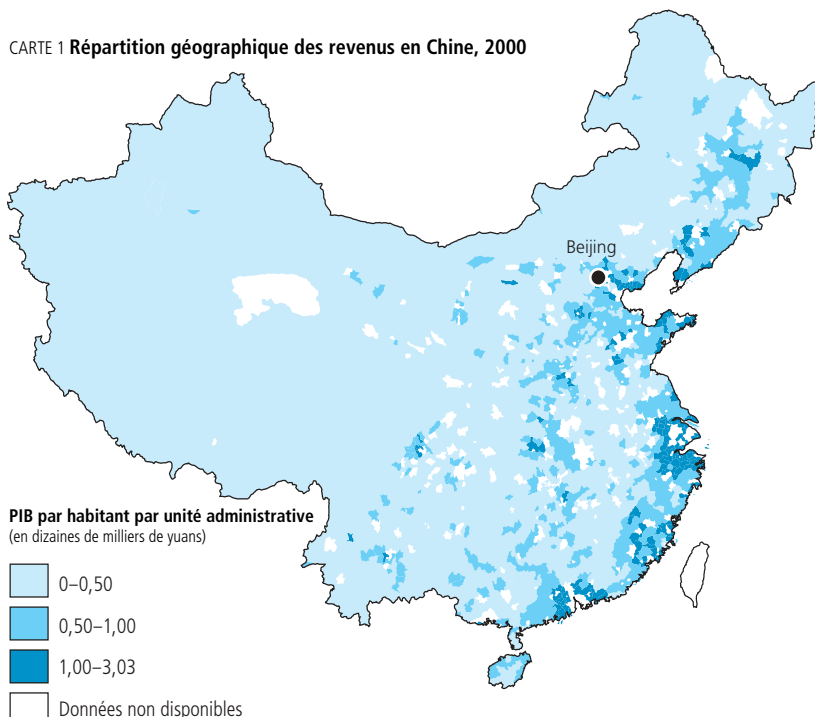
En 1999, les trois métropoles chinoises les plus riches – Shanghai, Beijing et Tianjin – occupaient le haut du classement national selon l'indicateur du développement humain (IDH). Les provinces de l'ouest figuraient, elles, en bas. De surcroît, c'était dans les provinces les plus pauvres que les inégalités étaient les plus criantes. Ainsi, au Tibet, le niveau d'études et l'espérance de vie étaient les moins élevés. Seules certaines régions de la Chine réaliseront les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs au revenu, à l'éducation et à la santé, alors que les vastes zones intérieures s'enliseront, particulièrement dans l'ouest.

Brésil : le nord à la traîne ?

Le Brésil souffre depuis longtemps de profondes inégalités sociales. Les 10 % des ménages les plus riches disposent d'un revenu 70 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. Au cours des 10 dernières années, l'écart du taux d'analphabétisme s'est creusé entre les États les plus riches et les plus pauvres de ce pays. Et même si la pauvreté a amorcé un recul au début des années quatre-vingt-dix, ce mouvement n'a pas été uniforme. Dans l'ensemble, le Brésil ne réduit pas suffisamment sa pauvreté pour espérer atteindre le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement. Au rythme actuel, seul le sud devrait parvenir à réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Cependant, le Nordeste, région la plus pauvre du Brésil, a lui aussi comprimé spectaculairement son taux de pauvreté, tout comme le centre et le sud-est.

Le nord est la seule région où la pauvreté s'aggrave, passant de 36 % en 1990 à 44 % en 2001. (Les données pour le nord ne couvrent que les zones urbaines.) Pourquoi tant de personnes sont-elles laissées-pour-compte alors que la croissance globale est satisfaisante ? Cette situation ne tient pas à un déficit de moyens, mais à la persistance de fortes inégalités (Mendonça, 2000). Le nord voit non seulement son taux de pauvreté progresser, mais est également en retard pour l'IDH, contrairement au sud, urbanisé et prospère (São Paulo, Rio de Janeiro et Rio Grande do Sul) et au Nordeste, dont l'IDH se redresse nettement. Il faudrait donc que les régions qui en ont le plus besoin reçoivent davantage de moyens : le

CARTE 1 Répartition géographique des revenus en Chine, 2000



Note : Les unités administratives très peu densément peuplées (les 20 % inférieurs) ont été regroupées pour calculer le PIB global par habitant représenté par ces ensembles, car la dispersion de leur population ne permettait pas de dresser une carte détaillée du revenu par habitant.
Source : CIESIN, 2003

TABEAU 1

Taux d'analphabétisme au Brésil, selon les régions, dans la population de 15 ans et plus, 1990 et 2001
Pourcentage

Région	1990	2001	Variation
Brésil	18,7	12,4	-6,4
Nord	12,4	11,2	-1,2
Nord-Est	36,4	24,3	-12,2
Centre-est	16,9	10,2	-6,7
Sud-est	11,4	7,5	-3,9
Sud	11,7	7,1	-4,6

Source : Mendonça, 2003.

Nord, à cause des tendances négatives qui y sont observées, et le Nordeste, en raison de son niveau de développement humain toujours faible.

Mexique : un développement excluant le sud

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le Mexique affiche des résultats économiques, sociaux et politiques qui, dans le meilleur des cas, sont mitigés. La crise financière de 1994-95 a porté un sérieux coup aux efforts déployés pour sortir de la crise de la dette des années quatre-vingt. Pourtant, ce pays est, dans l'ensemble, bien parti pour atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement. En 2000, la pauvreté y a reflué par rapport à 1992 (13 %, contre 15 %), malgré un bond à 18 % en 1995. Les zones les plus pauvres sont le sud et le sud-est. L'écart de richesse s'est également creusé dans les années quatre-vingt-dix : à la fin de cette décennie, le décile supérieur disposait d'un revenu 35 fois supérieur à celui du décile inférieur, contre 33 fois en 1992. Cependant, d'autres indicateurs du développement, principalement dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, se sont améliorés dans les années quatre-vingt-dix.

Parallèlement aux inégalités entre groupes ethniques et catégories sociales, le fossé le plus manifeste est celui qui divise le sud et le nord du Mexique. Le sud est en retard en ce qui concerne la réalisation de la quasi-totalité des Objectifs. Il compte une population principalement indigène et rurale, son économie repose, pour une large part, sur l'agriculture et il souffre d'un manque d'infrastructures. En raison des médiocres performances au sud et des avancées au nord, ce clivage historique subsiste depuis l'ouverture du Mexique aux échanges internationaux, dans les années quatre-vingt-dix. Le nord et le nord-ouest bénéficient généralement de cette libéralisation, alors que l'éloignement de la frontière avec les États-Unis empêche l'intégration économique du sud avec ce pays et avec le Canada.

Au sud, plus de 30 % des habitants du Chiapas vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, et les flambées de violence sont fréquentes, comme partout dans cette région. Qui plus est, le taux d'analphabétisme y est élevé (carte 2). Ce schéma reflète aussi les écarts d'alphabetisation entre populations masculine et féminine, qui sont beaucoup plus marqués dans les zones du sud les plus touchées par l'analphabétisme.

Philippines : la question de l'intégration des minorités ethniques

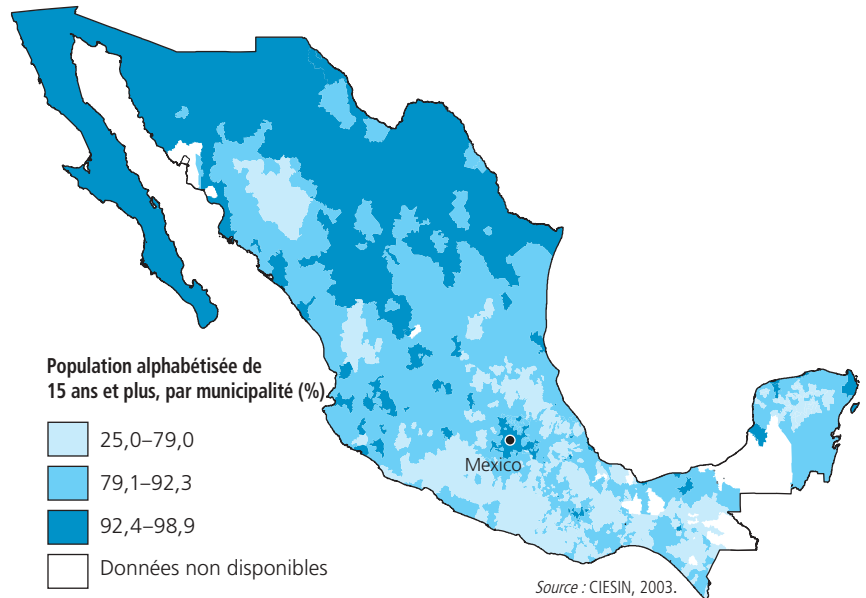
Les Philippines souffrent d'une forte fragmentation économique et sociale. En raison de son relief géographique et de la rigueur de son climat, le sud-est de ce pays est plus vulnérable aux catastrophes naturelles que le centre et le nord-ouest (agglomération de Manille).

Certaines régions concentrent une forte proportion de minorités : ainsi, les moros, sécessionnistes, vivent essentiellement dans la région autonome musulmane du Mindanao (ARMM), au sud-ouest, dans le centre de l'île de Mindanao, au sud, et dans la région administrative de la Cordillera, à dominante indigène, au nord. Une grande partie de ces régions affiche des indicateurs socio-économiques nettement inférieurs à la moyenne nationale. La crise financière de 1997 en Asie de l'Est, conjuguée au phénomène météorologique El Niño l'année suivante, a contribué à faire bondir la pauvreté à 28 % en 2000. Cette tendance n'est pas uniforme : la pauvreté s'accroît dans le centre montagneux de l'île de Luçon, au nord, et dans l'ouest du Mindanao, au sud.

Le taux de pauvreté monétaire reste très variable d'une région à l'autre. Il s'échelonne entre 12 % autour de Manille et 74 % dans l'ARMM, d'où une répartition inégale de l'IDH,

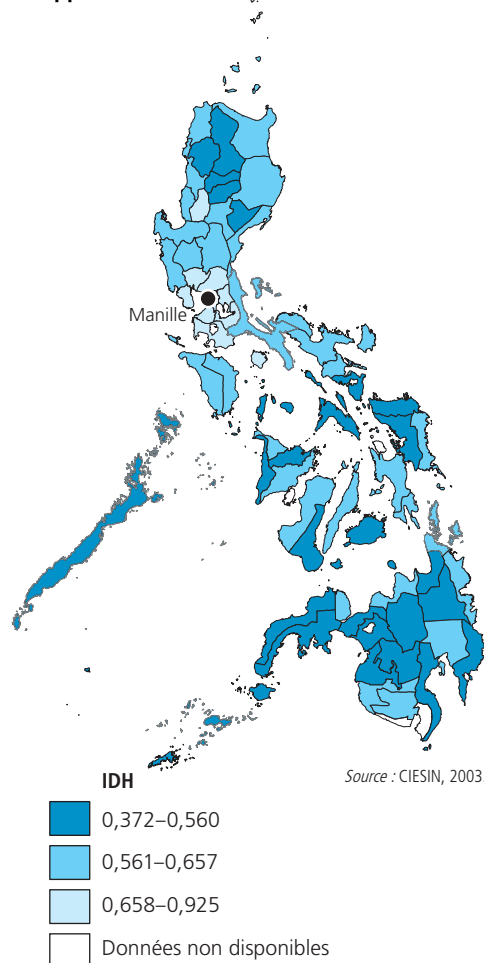
CARTE 2

Taux d'alphabetisation des adultes au Mexique, 2000



CARTE 3

Indicateur du développement humain aux Philippines, 1994



qui reflète étroitement la mosaïque d'ethnies. Ce sont en effet les zones qui abritent des minorités ethniques qui obtiennent les plus mauvais résultats (carte 3). D'autres indicateurs font également apparaître des performances hétérogènes. C'est notamment le cas de la mortalité infantile. Là encore, c'est Mindanao qui enregistre le moins d'améliorations dans ce domaine.

Inde : des avancées globales, plus lentes dans certains États
L'Inde, où vit un habitant de la planète sur six, a accompli des avancées considérables sur la plupart des fronts. La pauvreté recule spectaculairement et on note des progrès dans l'accès à l'éducation, tant parmi la population masculine que féminine. L'écart d'alphabétisation entre hommes et femmes se resserre considérablement, en particulier dans les États pauvres du centre du pays : le Madhya Pradesh et, dans une certaine mesure, le Rajasthan, l'Uttar Pradesh et le Bihar.

Plusieurs zones restent pourtant en marge, notamment le long de la frontière avec le Pakistan et le Népal. De surcroît, il subsiste d'énormes écarts d'alphabétisation entre les classes sociales inférieures et le reste de la population, surtout dans les États les plus pauvres – Rajasthan, Uttar Pradesh, Bihar – et au Karnataka. Selon Shariff et Sudarshan (1996), le taux d'alphabétisation des femmes membres de tribus n'appartenant pas à une caste déterminée n'est que de 7 % au Rajasthan et de 9 % au Madhya Pradesh.

Par ailleurs, la situation sanitaire est extrêmement préoccupante. En grande partie à cause de la sous-alimentation générale et du manque d'infrastructures, les taux de mortalité restent élevés, surtout parmi les femmes et les enfants, dans les États les plus pauvres, ruraux, où vivent beaucoup d'intouchables (Bajpay, 2003). Entre 1992/93 et 1997/98, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a reculé partout dans le pays, sauf au Madhya Pradesh et au Rajasthan (tableau 2). De plus, les zones rurales, particulièrement au Maharashtra et dans l'Andhra Pradesh, continuent d'afficher une forte mortalité infantile. Les taux de vaccination élevés demeurent une caractéristique quasi-exclusive des provinces du sud et du sud-ouest. En 1999, dans de nombreuses régions, notamment dans le nord et le nord-est, moins d'un tiers des enfants étaient vaccinés.

Guatemala : réduction des disparités entre hommes et femmes et entre ethnies

Depuis 1990, au Guatemala, les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement sont lents et inégaux. Ces dernières années, le pays a subi plusieurs chocs, dont une grave sécheresse et la baisse des cours mondiaux du café, principal produit de base qu'il exporte. Dans les années quatre-vingt-dix, alors que le développement humain s'améliorait pour beaucoup de catégories sociales et de zones, les résultats étaient décevants dans le nord et le nord-ouest. C'est dans ces régions, où vivent la plupart des Guatémaltèques de souche, que le taux de pauvreté extrême était le plus élevé en 2000. On constate une certaine concordance entre la discrimination qui frappe ces minorités ethniques et celle dont souffrent les femmes. Ainsi, la carte 4 montre que la mortalité maternelle est au plus haut dans le nord et le nord-ouest, ce qui reflète probablement la précarité des systèmes de santé dans les campagnes, où vivent une forte proportion de minorités ethniques et de femmes.

Le taux d'alphabétisation illustre un autre aspect du problème. Dans le nord-ouest du Guatemala, seul celui des femmes ne s'est pas amélioré. Cette région souffre à la fois d'une discrimination fondée sur le sexe et la race, et qui affecte probablement la même catégorie : la population féminine autochtone. Ces tendances sont aggravées par la

TABLEAU 2
Taux de mortalité en Inde, selon les États et les lieux d'habitation, années quatre-vingt-dix

État	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Dans les campagnes par rapport aux villes 1995
	1992/93	1997/98	
Andhra Pradesh	70,4	65,0	1,72
Bihar	89,2	73,0	1,30
Gujarat	73,5	62,2	1,45
Karnataka	65,4	51,5	1,60
Kerala	23,8	16,3	1,23
Madhya Pradesh	85,2	86,1	1,70
Maharashtra	50,5	43,7	1,94
Orissa	112,1	82,0	1,65
Rajasthan	76,3	80,4	1,45
Tamil Nadu	67,7	48,2	1,56
Uttar Pradesh	99,9	86,7	1,35

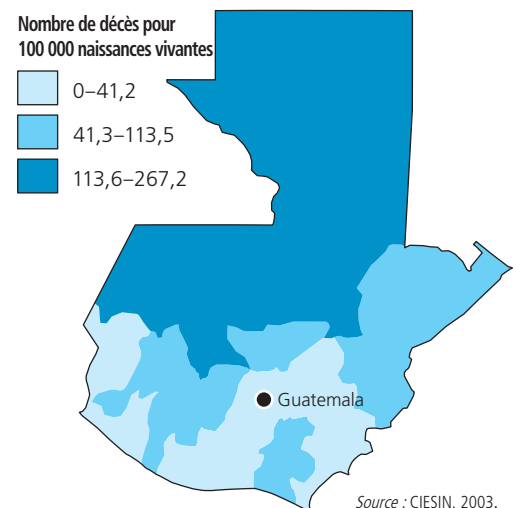
Source : Institut international des sciences démographiques, 2000.

persistance d'inégalités, notamment en ce qui concerne la concentration des terres, et tous ces facteurs risquent de faire obstacle au développement du pays. Selon une récente étude, la concentration des terres s'est accentuée entre 1979 et 2000, empêchant la diversification et l'amélioration de la répartition des droits de propriété et du risque (Fuentes, Balsells et Arriola, 2003).

Cependant, même si, dans l'absolu, la situation est inquiétante, c'est parmi la population de souche que l'extrême pauvreté s'est le plus fortement réduite dans les années quatre-vingt-dix, tombant de 32 à 26 %. La pauvreté monétaire a également régressé au sein des ménages dirigés par une femme. Malgré la progression satisfaisante du revenu attestée par nombre d'indicateurs pertinents pour les Objectifs du Millénaire pour le développement, la malnutrition (principalement imputable aux épisodes de sécheresse) s'accroît dans le nord-ouest, et surtout dans le nord. Elle touche essentiellement les populations autochtones rurales et s'explique probablement par les carences de l'infrastructure.

CARTE 4

Mortalité maternelle au Guatemala, 1997



Mali : marginalisation des femmes

Le Mali enregistre des progrès importants pour nombre des indicateurs associés aux Objectifs du Millénaire pour le développement. En dépit d'une certaine variabilité des résultats, la période 1992-99 s'est caractérisée par une amélioration globale du développement dans chaque région de ce pays. Néanmoins, pour beaucoup d'aspects essentiels, trop de femmes souffrent de discriminations. Ainsi, 40 % des hommes sont alphabétisés, contre seulement 33 % de la population féminine. Les régions rurales du nord illustrent ce tableau national, conséquence, notamment, d'une discrimination culturelle envers les femmes dans les campagnes.

Les femmes sont aussi davantage touchées par le VIH/sida. En 1992, leur taux d'infection avoisinait 3 %. C'est parmi les prostituées qu'il est le plus élevé (Backiny-Yetna, Raffinot et Coulibaly, 2003). Le sida aggrave la mortalité maternelle : on dénombre depuis cinq ans environ 580 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Burkina Faso : la lutte contre la sécheresse et les maladies

Au Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres du monde selon l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) et le PIB par habitant, le niveau de développement diffère considérablement entre l'est et l'ouest. La partie orientale de ce pays souffre de sécheresse, ce qui rend encore plus difficiles les activités agricoles. La partie occidentale est plus humide, avec un climat qui se prête à la culture du coton. De surcroît, l'incidence de la pauvreté est cinq fois plus élevée dans les campagnes qu'ailleurs (elle y atteignait 50 % en 1994 et 1998).

De 1993 à 1999, la malnutrition s'est accentuée dans toutes les provinces du Burkina Faso. L'incidence du rachitisme a augmenté, passant de 29 % en 1993 à 37 % en 1999, surtout dans les zones rurales. Dans la capitale, Ouagadougou, un cinquième des enfants souffrent de malnutrition, contre un tiers ailleurs. En outre, le taux d'inscription à l'école primaire ne s'est guère amélioré dans les campagnes. En 1994, il était de 22 % pour les filles, contre 69 % pour la population féminine citadine. Quatre ans plus tard, il atteignait respectivement 24 et 99 %, signe de l'extrême lenteur des progrès dans les zones rurales.

Fédération de Russie : chocs sur le développement et disparités entre hommes et femmes

La Fédération de Russie connaît de profondes transformations depuis qu'elle est passée à l'économie de marché. Qui plus est, deux chocs survenus dans les années quatre-vingt-dix ont sapé ses indicateurs du développement. Le premier de ces chocs est le VIH/sida, avec 178 000 séropositifs en 2001 dans ce pays (Zubarevitch, 2003). L'épidémie touche principalement les individus âgés de 15 à 29 ans et la population urbaine (Moscou, Saint-Petersbourg, oblast de Sverdlovsk).

Le deuxième grand choc est la montée de la pauvreté et le creusement sans précédent des inégalités entre et dans les différentes régions. En 2000, Moscou, le Tatarstan et l'oblast de Tioumen, producteur de pétrole et de gaz, étaient les seuls à afficher des niveaux d'IDH comparables à ceux de pays plus riches, tels que la République tchèque, la Hongrie ou la Slovaquie. A l'autre extrémité du spectre, on trouve les républiques de Sibérie et l'Extrême-Orient, avec des niveaux d'IDH comparables à ceux du Gabon ou du Nicaragua

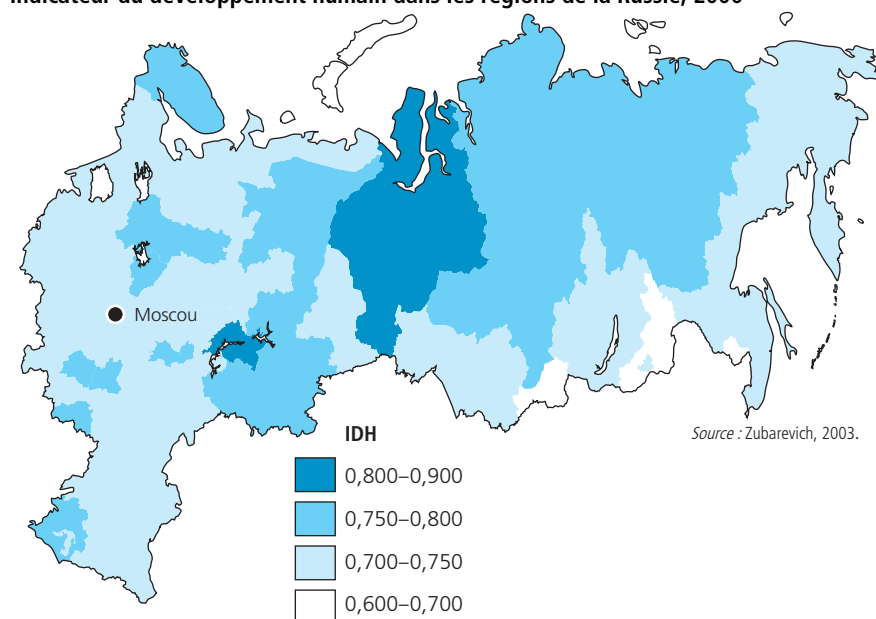
(carte 5).

Les disparités de revenu entre les régions de Russie reflètent ces différences de développement humain. C'est également dans les trois régions les plus prospères que la richesse et la pauvreté sont les plus polarisées. La pauvreté a augmenté tant dans les campagnes que dans les villes, surtout entre 1997 et 1999, culminant à 57 % dans les zones rurales, contre 47 % dans les zones urbaines. Elle affecte diversement les régions : l'instabilité économique, en particulier (avec notamment les chocs financiers de la fin des années quatre-vingt-dix) exacerbe les écarts régionaux de niveau de vie, et les régions moins développées s'appauvrissent plus rapidement (Zubarevitch, 2003).

La montée de la pauvreté frappe le plus durement les femmes âgées et les ménages dirigés par une femme, ce qui illustre un phénomène inquiétant : la « féminisation » de la pauvreté en Russie. Cette tendance est imputable à la précarité de l'emploi, et, plus encore, à la discrimination salariale à l'encontre de la population féminine. Début 1999, le rapport du salaire des femmes sur celui des hommes s'établissait à 56 %. A la fin de cette année-là, il était tombé à 52 %, et à 50 % à la mi-2000 (Zubarevitch, 2003). Selon une autre étude, ce ratio est passé de 70 % en 1998 à 63 % en 2000. De plus, le taux de représentation des femmes dans la vie politique était très bas pendant la période de transition. Dans l'éducation, les disparités entre hommes et femmes demeurent en revanche faibles et sont proches de leur niveau d'avant la transition.

CARTE 5

Indicateur du développement humain dans les régions de la Russie, 2000



Sources : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après les rapports nationaux sur le développement humain et Mendonça, 2003 ; Bajpay, 2003 ; Baumeister, 2002, cité dans Fuentes, Balsells et Arriola, 2003 ; Backiny-Yetna, Coulibaly et Raffinot, 2003a et 2003b ; Zubarevitch, 2003.



Surmonter les obstacles structurels à la croissance pour atteindre les Objectifs

De nombreux pays et régions parmi les plus pauvres du globe sont aux prises avec des problèmes structurels qui réduisent considérablement leurs chances d'accéder à une croissance économique durable : tel est le message central du Pacte du Millénaire pour le développement – et du présent chapitre. Ainsi, les pays les plus pauvres ne le sont pas par hasard.

Pour s'installer durablement dans la croissance, un pays doit tout d'abord remplir un certain nombre de conditions minimales : il doit pratiquer une gestion économique saine, assurer à sa population un niveau élémentaire de santé et d'instruction et disposer d'infrastructures essentielles ainsi que d'un accès aux marchés étrangers. Lorsque, pour des raisons structurelles (épidémie, isolement par rapport aux marchés mondiaux, fragilité extrême des sols et faible production alimentaire, forte exposition aux catastrophes naturelles), il demeure en deçà d'un ou de plusieurs de ces seuils, il a alors tendance à être pris au piège de la pauvreté, ce qui éloigne toute perspective de croissance économique durable. Vu l'ampleur de la tâche et la faiblesse de ses ressources, ce pays ne peut accéder par ses propres moyens aux seuils critiques au-delà desquels la croissance est possible : il a besoin d'une aide extérieure.

Même dans les pays qui réussissent bien par ailleurs, des carences structurelles peuvent contribuer à fixer des poches de pauvreté. Parce qu'elles sont très éloignées des ports, moins bien pourvues en infrastructures et que l'environnement y est plus rude, les régions reculées de la Chine continentale sont ainsi désavantagées par rapport à celles du littoral, qui progressent actuellement à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les pays très peuplés, tels que la Chine, le Brésil ou l'Inde, doivent réfléchir à une meilleure répartition des ressources, notamment pour lutter contre les inégalités, s'ils veulent réduire la misère. Cependant, cette problématique est très différente de celle à laquelle sont confrontés les pays absolument prioritaires, presque toujours pris dans les rets de la pauvreté, et dont les ressources propres sont insuffisantes pour répondre aux besoins de la moyenne de leurs citoyens – sans parler des plus pauvres. Si ces ressources sont insuffisantes, c'est en grande partie faute de croissance économique (encadré 3.1).

Cette croissance est nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement pour deux raisons. Tout d'abord, elle réduit direc-

tement la pauvreté monétaire de nombreux ménages, qui peuvent alors épargner davantage et libérer des ressources pour investir dans le développement humain. Si elle n'est pas au rendez-vous, aucun pays ne peut espérer réduire de moitié la proportion de sa population vivant dans la pauvreté monétaire, conformément au premier Objectif. La croissance se traduit ensuite généralement par une hausse des recettes publiques. Sachant que la majeure partie des ressources investies dans le développement humain (santé, nutrition, éducation, infrastructures) proviennent du secteur public, la hausse des recettes fiscales est essentielle à la réalisation des Objectifs.

Si l'expansion économique est une condition nécessaire à l'augmentation des dépenses publiques dans ces domaines, elle est néanmoins loin d'être suffisante. Or, les gouvernements de certains pays négligent ce type d'investissements, ou les réservent à certaines catégories de leur population, ce qui limite l'impact positif que peut avoir la croissance économique sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans plusieurs de ses précédentes éditions, le *Rapport mondial sur le développement humain* a qualifié de « sans égards » une croissance économique qui ne profite pas aux pauvres, soit parce que les ménages les plus riches accaparent la majeure partie des revenus supplémentaires, soit parce que les pouvoirs publics ne réinvestissent pas

ENCADRÉ 3.1

Rythme de croissance nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté monétaire

La croissance économique est importante au regard de tous les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais elle concerne plus directement le premier Objectif, et en particulier la cible 1 : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant dans la pauvreté. De nombreuses études concluent à une « élasticité de la pauvreté par rapport au revenu moyen », équivalente, en pourcentage, à la baisse de l'indice numérique de pauvreté pour chaque progression de 1 % du revenu par habitant. Selon une estimation fréquemment reprise dans l'abondante littérature économétrique, à répartition constante du revenu, le taux de pauvreté diminue de 2 % chaque fois que le revenu moyen par habitant augmente de 1 %, soit une élasticité de 2

Sources : Bruno, Ravallion et Squire, 1996 ; Adams, 2002.

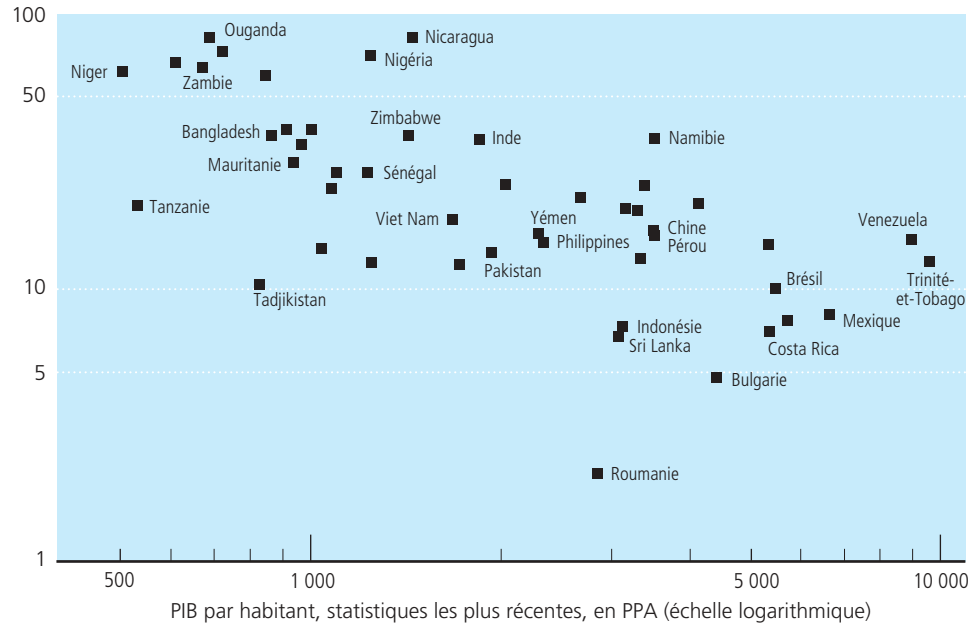
(Bruno, Ravallion et Squire, 1998 ; voir également Adams, 2002).

Sur la base de cette élasticité estimée, il faut que le revenu par habitant s'accroisse de 41 % pour que l'indice numérique de pauvreté recule de moitié. Si cet accroissement s'effectue progressivement sur 25 ans (de 1990 à 2015), une croissance annuelle de 1,4 % est donc nécessaire. Si, en revanche, un pays doit accomplir l'intégralité de cette hausse entre 2003 et 2015, le rythme de croissance annuel requis est bien plus élevé (2,9 %). Mais même ce dernier taux reste tout à fait du domaine du possible pour un pays à faible revenu, si les conditions préalables et des politiques favorables à la croissance sont en place.

DIAGRAMME 3.1

Revenu par habitant et pauvreté monétaire, années quatre-vingt-dix

Taux de pauvreté, statistiques les plus récentes (pourcentage de la population ayant moins d'un dollar, en PPA, par jour pour vivre, échelle logarithmique)



Sources : Banque mondiale, 2002j, et Maddison, 2001.

le surcroît de recettes fiscales dans le développement humain des pauvres. Et comme le montre le rapport de 1996, il ne peut y avoir de croissance durable sans progrès substantiels dans l'instruction et la santé.

La proportion des personnes vivant en-deçà du seuil de pauvreté est moindre dans les pays à revenu par habitant plus élevé, ce qui laisse à penser que la réduction du taux de pauvreté passe par un accroissement de ce revenu. Cependant, on ne peut pas se contenter d'observer qu'il existe une relation inverse entre pauvreté monétaire et niveau de revenu. En effet, à niveau de revenu égal, les taux de pauvreté peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. Ainsi, la Tanzanie et le Niger affichent des revenus par habitant très proches l'un de l'autre, mais le taux de pauvreté est bien inférieur en Tanzanie (diagramme 3.1).

On sait aussi qu'il existe une relation étroite entre le revenu par habitant et la pauvreté non monétaire. Cependant, certains pays (le Viet Nam, par exemple) présentent un niveau de développement humain très élevé par rapport à leur revenu, tandis que d'autres (comme le Zimbabwe) obtiennent des résultats plus défavorables que d'autres à niveau égal de développement économique (diagramme 3.2).

La forte corrélation entre croissance économique et réduction de la pauvreté est ainsi tributaire des choix politiques et de facteurs structurels. Plusieurs pays arborant des taux de croissance supérieurs à 4 % par an depuis 1990 n'ont que faiblement progressé dans certains aspects non monétaires de la pauvreté (République dominicaine ou Mozambique, par exemple)¹. On voit donc que, si l'expansion peut

fournir des ressources pour améliorer différentes situations, c'est aux décideurs d'orienter l'action publique et les investissements sur les aspects qui ne sont pas purement économiques, tout en faisant de la croissance une priorité. Voilà pourquoi le Pacte du Millénaire pour le développement préconise le recours aux politiques publiques pour lutter contre les différentes dimensions de la pauvreté non monétaire.

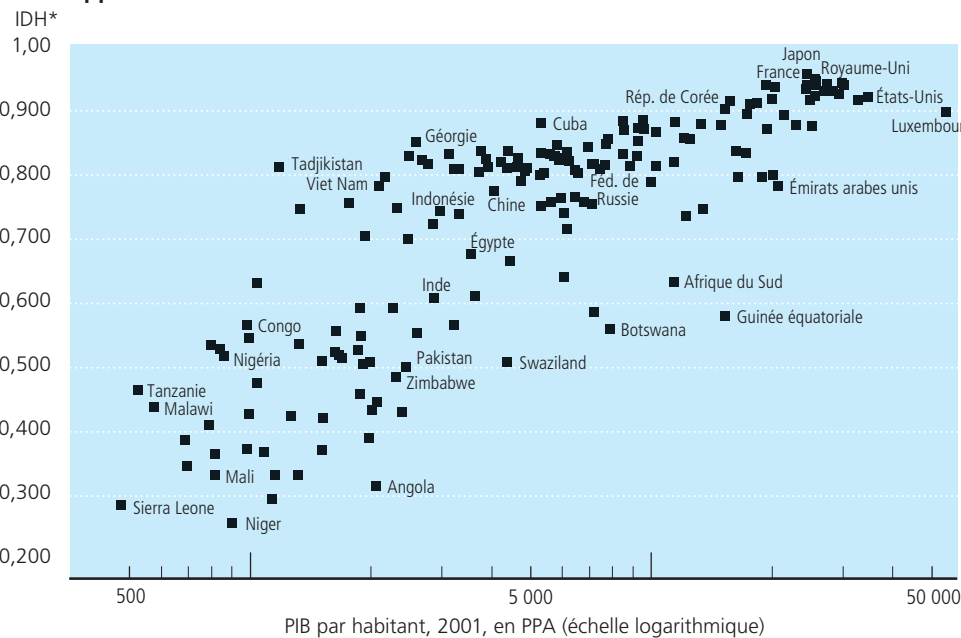
LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAVORISE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE – ET INVERSEMENT

Instruction et santé sont intrinsèquement profitables au bien-être des populations. Ces deux dimensions sont en outre étroitement liées : la première contribue à améliorer la seconde, et inversement. Par ailleurs, l'éducation stimule la croissance économique et augmente les revenus des populations pauvres. L'amélioration de la santé entraîne également des retombées économiques significatives².

Considérons l'évolution moyenne du revenu par habitant entre 1965 et 1995 dans plusieurs dizaines de pays en développement regroupés par niveau de revenu et taux de mortalité infantile en 1965 (la mortalité infantile constitue un indicateur de substitution reflétant le niveau global de morbidité). Dans les pays qui partaient d'un revenu par habitant inférieur à 750 dollars (aux prix 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat) et d'une mortalité infantile supérieure à 150 pour 1 000 naissances vivantes, le revenu a progressé de 0,1 % par an en moyenne. Dans ceux présentant des taux moyens compris entre 100 et 150,

DIAGRAMME 3.2

Développement humain et revenu



Note : Ce diagramme utilise l'indicateur du développement humain*, variante de l'IDH établie uniquement à partir des indicateurs d'instruction/éducation et de longévité, et excluant le PIB par habitant.

Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après Banque mondiale, 2003i.

cette croissance annuelle a été de 1,0 %. Enfin, dans ceux où ce taux était inférieur à 100, elle a atteint 3,7 % par an. Parmi les pays dont le revenu initial par habitant se situait entre 750 et 1 500 dollars, ceux dans lesquels la mortalité infantile dépassait 150 pour 1 000 ont réalisé une croissance négative de -0,7 % par an. Ceux situés entre 100 et 150 ont enregistré une progression moyenne de 1,1 % par an, et ceux situés en-deçà de 100 une croissance annuelle de 3,4 %³. Ainsi, même en tenant compte du revenu initial, les pays jouissant de meilleures conditions de santé ont systématiquement bénéficié d'un plus grand dynamisme économique. De plus, la croissance économique procure des ressources supplémentaires pour investir dans l'éducation et dans la santé – investissements qui, nous l'avons vu, stimulent à leur tour la croissance.

Cette interdépendance entre deux aspects du bien-être général induit des cercles vertueux, dans lesquels le développement humain encourage la croissance économique, qui favorise à son tour le développement humain (diagramme 3.3). Cependant, elle produit également des cercles vicieux, un faible niveau de développement humain contribuant au déclin économique, ce qui aggrave encore la situation en termes de développement humain. Pour de nombreux pays – en particulier ceux classés comme absolument prioritaires – atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement suppose de sortir de ce cercle vicieux (ou des pièges de la pauvreté, pour reprendre un concept voisin), pour passer à un cercle vertueux.

Les synergies entre les divers aspects du développement humain ont également leur importance : pour améliorer la santé et l'instruction, il faut intervenir dans les domaines de la scolarisation, du planning familial, des soins de santé, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement. Ainsi, la lutte contre les maladies diarrhéiques et la rougeole a non seulement pour conséquence d'améliorer les conditions de santé, mais aussi de réduire la malnutrition. Cette malnutrition compromet gravement les capacités d'apprentissage et de développement physique des individus, ce qui se répercute sur l'instruction et sur la formation d'une main-d'œuvre productive. Cependant, la réduction des cas de diarrhée est conditionnée par l'état des points d'eau et des équipements sanitaires, ainsi que par les comportements en matière d'hygiène acquis par le biais de l'éducation...

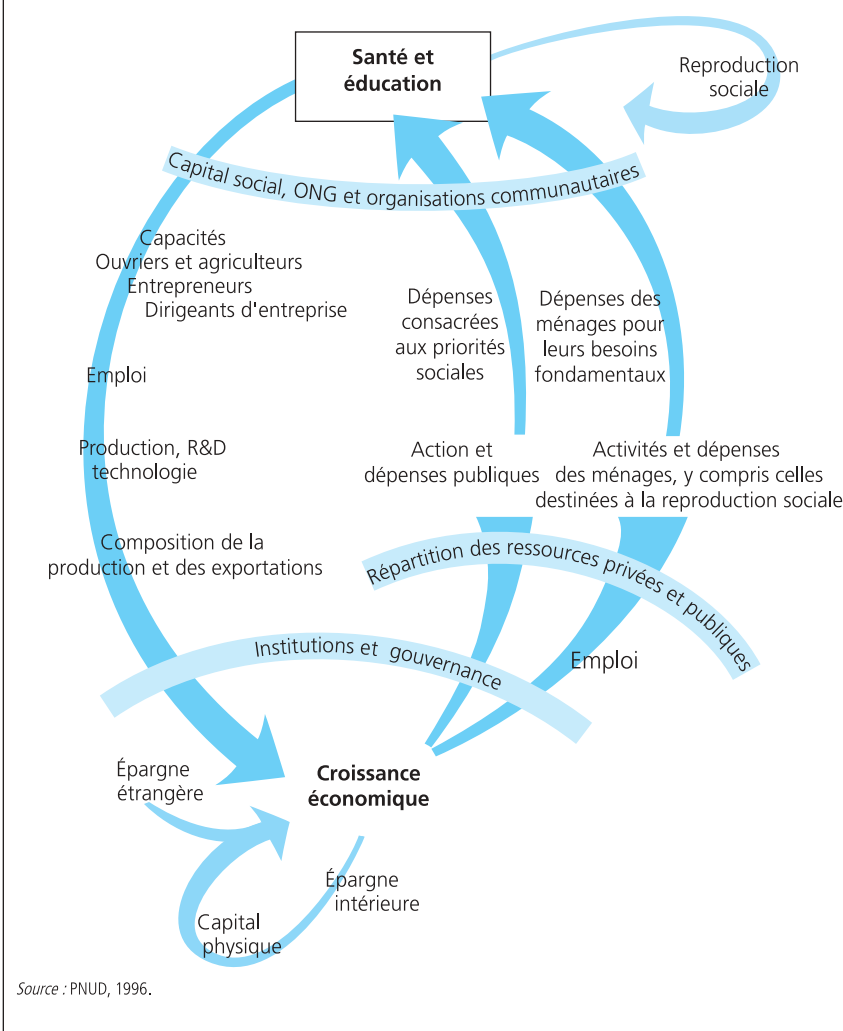
Pour exploiter ces synergies, il convient de promouvoir les médiations et l'équité. Lorsque les pauvres disposent d'un pouvoir politique garanti par des droits civils et politiques, ils peuvent revendiquer plus efficacement des mesures susceptibles de créer des conditions économiques et sociales favorables⁴. Ce pouvoir est particulièrement important pour les femmes, ainsi que pour les groupes ethniques et raciaux en butte à la discrimination. Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et les capacités de la population féminine est essentiel au développement économique et à la réalisation des Objectifs (chapitre 4)⁵.

Afin de tirer le meilleur parti des complémentarités existant entre les services sociaux de base, il im-

Lorsque les pauvres disposent d'un pouvoir politique garanti par des droits civils et politiques, ils peuvent revendiquer plus efficacement des mesures susceptibles de créer des conditions économiques et sociales favorables

DIAGRAMME 3.3

Du développement humain à la croissance - et inversement



Source : PNUD, 1996.

porte de faire de l'éducation primaire universelle, en particulier pour les filles, un chantier prioritaire, parallèlement à des investissements lourds dans la santé, la planification familiale, l'eau et l'assainissement⁶. La plupart de ces investissements ne découlent pas automatiquement de la croissance économique : ils requièrent un effort résolu des pouvoirs publics.

PROBLÉMATIQUES RÉCENTES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Sur les 128 pays du monde qui comptaient au moins un million d'habitants en 1990 et pour lesquels on dispose de suffisamment de données, 76 ont vu leur revenu par habitant croître entre 1980 et 1998. Dans les 52 autres, ce revenu a diminué (fiche technique 3.1, tableau 1). Cependant, ces résultats s'avèrent nettement plus encourageants lorsqu'on rapporte les tendances économiques au nombre d'habitants, car les pays très peuplés ont globalement progressé. Actuellement, plus de 4 milliards de personnes vivent dans des pays dont le PIB par habitant a progressé

de plus de 1,4 % par an entre 1980 et 1998. Cet ensemble englobe la Chine et l'Inde, les deux pays les plus peuplés⁷. Ce chiffre de 1,4 % constitue une approximation du taux de croissance économique par habitant nécessaire pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la pauvreté monétaire (encadré 3.1).

Pour autant, le progrès économique ne constitue pas un gage de succès dans la réalisation des Objectifs dans les pays en développement. En effet, les bénéfices de la croissance pourraient très bien rester l'apanage des ménages à hauts revenus, et rien ne garantit que ses retombées fiscales seront investies en faveur des plus pauvres. Quoiqu'il en soit, de nombreux pays en développement amassent aujourd'hui des ressources qui leur permettront d'investir dans les Objectifs.

Les pays en développement dont le revenu par habitant a progressé de moins de 0,7 % par an entre 1980 et 1998, et qui sont souvent les plus pauvres, regroupent environ 1,5 milliard d'êtres humains⁸. Si ces pays continuent à stagner, ils ne disposeront pas des ressources nécessaires pour atteindre les Objectifs. Ces pays, en particulier ceux jugés absolument prioritaires, caractérisés par une pauvreté étendue et une croissance faible ou inexistante (chapitre 2), ne trouveront leur voie que s'ils arrivent à comprendre pourquoi leur croissance est si faible ou inexistante alors même que tant d'autres progressent rapidement.

Le succès – ou l'échec – sur le terrain de la croissance économique est étroitement lié au mode d'intégration aux marchés mondiaux. Certaines formes de mondialisation contribuent à l'expansion, d'autres non. La réussite ou non d'un pays dépend en fait moins de son revenu initial que de la structure de ses exportations. Compte non tenu des pays en transition et des pays exportateurs de pétrole, les pays à revenu intermédiaire ont réalisé, entre 1980 et 1998, une croissance annuelle moyenne de 1,3 %, tandis que ceux à faible revenu régressaient de 0,1 % par an⁹. Pourtant, de nombreux pays situés dans cette catégorie, notamment la Chine et l'Inde, ont réalisé des performances extrêmement flatteuses.

La plupart des réussites de pays à bas revenu proviennent des exportations de produits manufacturés (fiche technique 3.1). Parmi les pays en développement pour lesquels on dispose de données suffisantes pour la période 1980-98, 24 exportaient en 1995 principalement des biens manufacturés, et 61 vendaient surtout à l'étranger des produits primaires autres que le pétrole¹⁰. Un seul pays exportateur de biens manufacturés a échoué sur le terrain de la croissance entre 1980 et 1998, alors qu'ils sont 32 parmi les pays exportateurs de matières premières.

La reconnaissance des liens entre croissance et structure économique permet de mieux cerner les problèmes auxquels sont confrontés les pays les plus

Le Bangladesh : un pays étendu et continental, avec une façade maritime

Depuis sa naissance en 1971, le Bangladesh est devenu une démocratie et a obtenu des résultats remarquables en termes de réduction de la pauvreté monétaire et non monétaire. La pauvreté monétaire y est ainsi tombée de 48 % en 1989 à 34 % en 2000. Des politiques sociales de base – dans la santé, l'éducation, les services de gynécologie et d'obstétrique, le planning familial – ont permis de freiner la croissance démographique et de réduire la population active. En outre, la majorité des habitants de ce pays sont en voie d'alphabétisation. Les changements positifs induits par l'orientation de l'économie sur les exportations ont accru le besoin de main-d'œuvre plus qualifiée.

L'un des grands facteurs de cette réussite est l'essor du secteur manufacturier. En outre, l'État soutient le secteur privé en investissant dans l'infrastructure et la formation, deux domaines essentiels pour dynamiser les exportations et nourrir cet élan. Les autorités ont également réussi à maintenir la stabilité indispensable à toute politique de croissance en fa-

Sources : Banque mondiale, 2003j ; Bangladesh Garment Manufacturers and Exporters Association, 2003.

veur des pauvres. Grâce à ces initiatives, le Bangladesh a pu porter ses exportations de vêtements à forte intensité de main-d'œuvre de 867 millions de dollars en 1991 à 4,6 milliards en 2002.

Cependant, même si, ces 30 dernières années, ce pays a remporté des succès impressionnants concernant l'éradication de la pauvreté profonde et l'amélioration de la santé des mères et des enfants, son expérience n'est peut-être pas universellement reproductible. Pourquoi ? Parce que le Bangladesh est un vaste marché, qui compte 133 millions d'habitants.

En outre, ces succès ne sauraient faire oublier que le Bangladesh est encore bien loin d'atteindre plusieurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment ceux relatifs à la faim et aux équipements sanitaires. La recommandation centrale du Pacte du Millénaire pour le développement reste donc d'actualité : pour concrétiser les Objectifs dans tous les secteurs, il faut agir sur de multiples fronts.

pauvres. Pourquoi la Chine est-elle devenue un exportateur de produits manufacturés et pas, par exemple, le Mali ? Est-ce uniquement une question de politique économique, ou bien les facteurs structurels ont-ils également joué ? Et si ce contexte structurel entre en jeu, comment améliorer les données fondamentales du Mali pour en faire un pays exportateur de biens manufacturés et prospère ?

Devenir concurrentiel sur les marchés internationaux de produits autres que les produits primaires est une tâche ardue. Le rendement des investissements dans le secteur secondaire au Mali n'est guère élevé, et cela ne tient pas uniquement aux politiques économiques. Il s'agit d'un pays sans littoral, affecté par des taux élevés de paludisme, de tuberculose, de VIH/sida et d'autres maladies. Les sols y sont fragiles, et l'irrégularité des précipitations depuis plusieurs décennies s'y traduit par une faible productivité alimentaire. Ses ressources énergétiques sont rares, ce qui l'oblige à importer des combustibles fossiles. Enfin, il est peu peuplé, si bien que son marché intérieur est très réduit. Aux yeux des investisseurs, le niveau d'instruction et de compétence de ses habitants est insuffisant pour justifier les coûts imposés par l'absence de littoral, les mauvaises conditions de santé, le faible niveau de nutrition, l'exiguïté du marché intérieur et les handicaps qui en découlent. En bref, le Mali ne remplit pas les conditions minimales pour attirer beaucoup d'investissements étrangers ou intérieurs ailleurs que dans les secteurs traditionnels.

Voilà pourquoi la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans ce pays, et dans bien d'autres connaissant une situation analogue, nécessitera des investissements spéciaux dans de multiples domaines. Une amélioration des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement, des

routes, des installations portuaires et de l'énergie est indispensable pour permettre à ces pays d'atteindre les seuils à partir desquels les investissements privés fondés sur le marché pourront opérer (l'encadré 3.2 montre comment le Bangladesh y est parvenu). Le Mali pourrait notamment se révéler performant dans l'exportation de textiles, le tourisme et le conditionnement de produits agricoles tropicaux. Cependant, ces activités ne pourront décoller que lorsque les seuils minimaux en matière de santé, d'instruction et dans d'autres secteurs clés auront été atteints. Ce pays étant beaucoup trop pauvre pour effectuer lui-même ces investissements, c'est à ses partenaires qu'il incombe de financer son décollage économique.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE, EXIGUÏTÉ DES MARCHÉS ET COÛT DES ÉCHANGES : TROIS DÉFIS STRUCTURELS À RELEVER

Pour comprendre pourquoi certains pays doivent fournir des efforts plus importants pour se hisser jusqu'aux seuils nécessaires à la croissance, considérons tout d'abord les implications structurelles de la géographie physique. Pour des raisons qu'Adam Smith a exposées il y a plus de deux siècles, l'aptitude d'un pays à mettre en œuvre la division complexe du travail nécessaire à la production de biens manufacturés qui soient compétitifs sur les marchés internationaux dépend de l'étendue de leur propre marché.

EFFETS DE LA GÉOGRAPHIE SUR LES MARCHÉS, LE COMMERCE ET LA CROISSANCE

Il y a deux façons pour un pays de disposer d'un *marché étendu*. La première consiste à avoir une popu-

Pour des raisons qu'Adam Smith a exposées il y a plus de deux siècles, l'aptitude d'un pays à mettre en œuvre la division complexe du travail nécessaire à la production de biens manufacturés compétitifs sur les marchés internationaux dépend de l'étendue de leur propre marché

lation importante : les pays faiblement peuplés possèdent généralement un marché intérieur exigu (on appelle ici pays faiblement peuplé un pays comptant moins de 40 millions d'habitants en 1990). La seconde passe par la possibilité de commercer à faible coût avec les marchés mondiaux. C'est ici qu'intervient la géographie. Les pays limitrophes de marchés très conséquents (le Mexique, au voisinage des États-Unis, ou la Pologne dans ses échanges avec l'Allemagne) ou situés en bordure de mer et disposant d'un accès aisé au fret maritime à bon marché sont avantagés par rapport à ceux qui sont enclavés dans les terres, loin des principaux marchés et des grandes installations portuaires ou que l'on peut appeler « pays continentaux » (on qualifiera ici de « continentaux » les pays dont plus de 75 % de la population vit à plus de 100 kilomètres d'une côte).

Entre 1980 et 1998, les pays en développement dotés d'une population importante, d'un littoral ou des deux ont enregistré une croissance économique

bien plus élevée que ceux qui étaient enclavés et faiblement peuplés. Les grands pays côtiers ont progressé dans 3 cas sur 4, à un rythme moyen de 3,2 % par habitant (fiche technique 3.1, tableau 2). Les grands « pays continentaux » ont progressé dans 10 cas sur 10, de 2,5 % en moyenne. Quinze des dix-sept petits pays côtiers ont quant à eux affiché une croissance moyenne de 1,9 % (fiche technique 3.1). En revanche, sur 53 pays à la fois « continentaux » et de petite taille, seuls 24 ont connu la croissance. De plus, le taux moyen de croissance par habitant de l'ensemble du groupe sur cette période est négatif.

On pourrait penser que ces données sont faussées par les chiffres de l'Afrique subsaharienne, qui comprend plus de 30 petits « pays continentaux » dont certains sont enclavés. Or, ce schéma n'est pas propre au continent africain : sur les 50 pays non africains de l'échantillon considéré, les pays de grande dimension, disposant d'un littoral ou présentant ces deux caractéristiques ont vu leur économie progresser dans

ENCADRÉ 3.3

Les défis à relever dans la région andine

La région andine comprend la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Parmi ces pays, les quatre premiers sont confrontés peu ou prou aux mêmes contraintes structurelles et défis politiques. Même s'ils se classent dans la catégorie du développement humain moyen, tous souffrent d'une pauvreté persistante et d'inégalités élevées. Le revenu moyen varie fortement entre ces quatre voisins : en 2001, il atteignait 2 424 dollars en Bolivie, 3 202 dollars en Équateur, 4 799 dollars au Pérou et 6 248 dollars en Colombie, le tout mesuré en parités de pouvoir d'achat. Néanmoins, plus du tiers de leur population vit encore avec moins de deux dollars par jour. Le Venezuela, malgré son rang de sixième exportateur mondial de pétrole, fait face à des difficultés tout aussi imposantes. La croissance du PIB par habitant s'y est établie dans une fourchette moyenne de -0,7 % à -1,0 % depuis vingt ans, et près du quart de sa population vit avec moins d'un dollar par jour.

Plusieurs facteurs structurels contribuent à expliquer que les pays andins ne soient pas, à ce jour, parvenus à vaincre la stagnation économique et la pauvreté.

- Le premier est bien connu : il s'agit de la persistance des inégalités. Tous ces pays affichent un coefficient de Gini supérieur à 0,5. Les inégalités y sont d'autant plus prononcées qu'elles se recoupent avec les lignes de partage ethniques. Dans ces pays, la réussite de toute politique de développement passe par la mise en place de services publics de base dans l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, afin de donner davantage de chances aux catégories marginalisées.

- Un deuxième aspect structurel est moins souvent évoqué : dans tous ces pays, une partie significative de la population vit en altitude. Il faut donc acquitter des coûts de transport élevés pour accéder aux marchés mondiaux. Si la Bolivie est le seul des quatre pays envisagés à être totalement enclavé, la moitié des Équa-

toriens et des Péruviens vivent à plus de 100 kilomètres de la côte. Il en va de même pour environ un quart des Colombiens.

- Ces difficultés d'accès aux marchés contribuent à rendre ces pays tributaires des ressources naturelles, et, par conséquent, à les exposer à de fortes fluctuations de prix des produits de base. Le pétrole représente plus de 80 % des exportations vénézuéliennes. Plus de la moitié de celles de l'Équateur sont assurées par deux produits de base, le pétrole (30 %) et les bananes (21 %), contre moins d'un quart (23 %) pour les produits manufacturés. Quant à la Bolivie, elle dépend encore largement du gaz naturel et du soja (45 % des exportations), tandis que les biens de transformation ne forment qu'une part minime (14 %) de ses ventes à l'étranger.

- Ces pays doivent aussi faire face à El Niño, phénomène climatique cyclique entraînant des variations de températures et de fortes précipitations, avec de graves conséquences sur la production agricole. Pour pallier leur sensibilité aux fluctuations externes, ces pays ont besoin d'une action volontariste dans l'édification d'infrastructures, en particulier les ports et les routes, afin de s'ouvrir un accès aux marchés mondiaux. Ils leur faut aussi des politiques industrielles actives pour contribuer à créer une base industrielle diversifiée pour leurs exportations.

- Enfin, ils sont confrontés à une contrainte structurelle qui trahit leurs problèmes économiques persistants : le surendettement. La Bolivie, l'Équateur et le Pérou ont chacun bénéficié d'au moins cinq réajustements de leur dette auprès du Club de Paris (qui rassemble les créanciers publics) au cours des 20 dernières années. Les contraintes découlant de cette dette les empêchent souvent d'effectuer les investissements intérieurs susceptibles d'accroître leurs capacités humaines et de stimuler leur croissance éco-

nomique.

Au Venezuela, l'absence de diversification des exportations et le recul de la productivité contribuent au marasme économique. Ces dernières années, l'agitation politique, la montée des inégalités et les erreurs de planification économique ont exacerbé ces défis.

Outre ces problèmes structurels, on constate une interaction entre l'instabilité sociale, économique et politique de la région et la production de coca et de cocaïne, essentiellement destinée aux marchés américain et européen. Le secteur de la drogue génère une prolifération de la criminalité organisée, ainsi que de la corruption et d'autres maux qui rongent l'administration, ce qui débouche sur une militarisation de la société et des menaces persistantes pour la paix sociale et la démocratie.

Des estimations récentes fondées sur les tendances historiques montrent que, sur les cinq pays concernés, seule la Colombie semble en bonne voie pour atteindre l'Objectif de réduction de la pauvreté. Les quatre autres devraient voir augmenter leur niveau de pauvreté, principalement du fait d'un accroissement des inégalités et du ralentissement économique, voire de la conjugaison de ces deux phénomènes (PNUD, CEPALC et Instituto de Pesquisa Economica Aplicada, 2002).

Cette accumulation de difficultés est certes considérable, mais il est possible d'y remédier par l'action publique. L'État peut construire des routes et des ports. Il peut investir dans les catégories marginalisées de sa population. Les marchés peuvent être diversifiés. Enfin, les relations avec les créanciers peuvent être renégociées. L'aspect crucial, à cet égard, est exposé par le Pacte du Millénaire pour le développement : ces défis doivent être affrontés simultanément, dans le cadre d'un engagement réciproque entre le pays concerné et ses partenaires.

Sources : Banque mondiale, 1998b, 2002h, 2002i ; PNUD, CEPALC et Instituto de Pesquisa Economica Aplicada, 2002.

25 cas sur 28, contre seulement 11 des 20 petits « pays continentaux ».

Cet échantillon montre qu'environ la moitié de la population mondiale vit dans de grands « pays continentaux » ayant connu une croissance positive et durable, parmi lesquels la Chine et l'Inde. À l'heure actuelle, sur près de 420 millions de personnes vivant dans de grands pays côtiers, 341 millions résident dans des pays qui bénéficient d'une croissance économique solide (les 77 millions restants se trouvent aux Philippines). La majorité des 130 millions de personnes qui peuplent les petits pays côtiers vivent dans des économies en croissance, mais près de 420 millions d'autres vivent dans de petites économies « continentales » où la croissance est à l'arrêt, dans la région andine, par exemple (encadré 3.3).

Ces chiffres ne signifient pas que tous les habitants des pays en croissance vivent mieux. En effet,

les handicaps structurels créent des écarts entre les pays, mais également à l'intérieur des frontières nationales, où d'autres inégalités peuvent jouer. La Chine et l'Inde présentent ainsi toutes deux d'importantes et persistantes poches de pauvreté, qui appellent des politiques nationales spécifiques (encadré 3.4).

Ces statistiques ne reflètent pas non plus des progressions spectaculaires, car un pays est considéré comme en croissance dès lors qu'il a atteint un taux annuel moyen de 0,1 % sur la période 1980-98. En revanche, elles mettent clairement en évidence la typologie des pays – petites économies « continentales » – qui ont le plus de chemin à parcourir pour atteindre les Objectifs et qui ont le plus besoin d'une aide de la communauté internationale. Ces pays requièrent donc une attention accrue dans le cadre du Pacte du Millénaire pour le développement. Il ne

ENCADRÉ 3.4

Chine et Inde : une croissance impressionnante, mais aussi d'importantes disparités

Au cours de la décennie écoulée, la Chine et l'Inde ont enregistré une formidable croissance économique. L'amélioration du bien-être moyen dans ces deux pays, qui regroupent à eux deux un tiers de la population mondiale, se traduit par de grandes avancées pour une large partie de l'humanité. Cependant, leurs expériences respectives soulignent combien il importe de regarder par-delà les moyennes nationales pour appréhender les disparités intranationales.

Bien que ces deux pays aient connu une croissance rapide et soutenue, leurs rythmes de progression ont été très différents. La Chine a bénéficié d'un développement économique alerte, le plus rapide de l'histoire de l'humanité, avec une croissance moyenne réelle par habitant de 8 % par an au cours de la dernière décennie. Son revenu par habitant est aujourd'hui de 3 976 dollars en parités de pouvoir d'achat (PPP). Dans le même temps, le revenu réel par habitant de l'Inde progressait aussi à un rythme moyen substantiel, mais plus modeste (4,4 % par an), pour atteindre 2 358 dollars en 2001. Dans l'un et l'autre cas, cette croissance économique imposante s'est traduite par une réduction significative de la pauvreté. À partir d'enquêtes sur la consommation, la Banque mondiale estime que la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour est tombée de 33 à 16 % en Chine entre 1990 et 2000 et de 42 à 35 % en Inde entre 1993/94 et 2001 (Banque mondiale, 2003i). Quoique très controversés en raison de différences dans la méthodologie, la composition des échantillons et l'élaboration des enquêtes, ces calculs fournissent néanmoins une indication sommaire des tendances de la pauvreté dans les deux économies considérées.

Réforme des marchés

La croissance exceptionnelle de la Chine s'explique en partie par la réforme, fondée sur les lois du marché, engagée par ce pays en 1978, bien avant celle entreprise par l'Inde en 1991. Cette réforme a permis à la Chine de s'intégrer dans l'économie mondiale à une vitesse phénoménale. Aujourd'hui, de tous les pays en dévelop-

pement, la Chine est celui qui reçoit le plus d'investissements directs étrangers : quasiment inexistant en 1978, ceux-ci ont avoisiné 52 milliards de dollars en 2002 (soit près de 5 % du PIB chinois). En Inde, les flux d'investissement direct étranger se sont également accrus de façon notable, malgré des volumes nettement inférieurs à ceux destinés à la Chine. Ils sont ainsi passés de 129 millions de dollars en 1991 à 4 milliards de dollars en 2002 (ce qui représente moins de 1 % du PIB indien).

Dans les deux cas, ces performances économiques doivent beaucoup à la forte croissance des exportations, où dominent de plus en plus les biens manufacturés – même si, là encore, la réussite de la Chine est plus remarquable que celle de l'Inde. Les exportations chinoises se sont élevées à 320 milliards de dollars en 2001, contre 35 milliards de dollars dans le cas de l'Inde. Les biens manufacturés représentaient 53 % du total des exportations de la Chine en 1981 et 90 % en 2001. En Inde, cette proportion est passée dans le même temps de 60 à 77 %. La Chine a particulièrement bien su remplacer ses exportations à coefficient de main-d'œuvre élevé par des produits à forte intensité technologique. Les équipements de télécommunications et les ordinateurs constituent aujourd'hui un quart de ces exportations.

Investissements sociaux

Pour que la croissance économique puisse durer, les investissements sociaux sont indispensables. En Chine, les dépenses publiques d'éducation et de santé se montent, respectivement, à 2,3 % et 2,1 % du PIB. Les retombées positives sur le développement humain sont évidentes : aujourd'hui, le taux d'alphabétisation s'établit à 84 %, la mortalité infantile est tombée à 32 décès pour 1 000 naissances vivantes et celle des moins de cinq ans à 40 décès pour 1 000 naissances vivantes.

L'Inde a toujours affiché un niveau de dépenses publiques inférieur à celui de la Chine. Ses dépenses de santé (dépenses cumulées du pouvoir central et des États) absorbent 1,3 % du PIB. L'investissement dans

l'éducation s'est nettement accru au cours des décennies (0,8 % du PIB en 1950 et 3,2 % aujourd'hui), mais reste en deçà de l'objectif de 6 % fixé par le gouvernement. Les indicateurs du développement humain restent moins satisfaisants qu'en Chine. Le taux d'alphabétisation est de 65 %, la mortalité infantile représente 68 décès pour 1 000 naissances vivantes et celle des moins de cinq ans 96 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Écarts régionaux et autres problèmes

Pour deux pays aussi vastes, tant en termes de superficie que de population, les seules moyennes nationales ne peuvent donner une image précise de la situation. Comme l'indique le chapitre 2, en Chine, ce sont les provinces côtières qui enregistrent les taux de croissance économique les plus élevés. La croissance est beaucoup plus modeste dans les provinces du nord-ouest, géographiquement isolées. En Inde aussi, les écarts de croissance économique sont considérables d'une région à l'autre. Entre 1992 et 1997, la croissance par habitant s'est échelonnée entre -0,2 % dans l'État du Bihar à +7,8 % au Gujarat. On constate des variations analogues pour les autres indicateurs du développement humain, tels que ceux relatifs à l'éducation et à la santé.

Les deux pays restent confrontés à plusieurs problèmes, notamment la propagation du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles qui accompagnent l'expansion des migrations de main-d'œuvre et des échanges internationaux. L'un et l'autre doivent également chercher à favoriser l'émergence d'une économie du savoir, afin de maintenir un rythme de croissance économique élevé à mesure que le niveau moyen des compétences augmente. Enfin, ils doivent s'attacher à diffuser les fruits de la croissance dans les régions, dans les communautés et parmi les ethnies qui profitent encore bien peu de cette prospérité nouvelle. À cette fin, pour favoriser le développement à venir, il convient d'axer les politiques publiques globales sur les investissements dans la santé, l'éducation et l'infrastructure.

Sources : Woo et Bao, 2003 ; Banque mondiale, 2003e, 2003f, 2003i, et calculs de Shaohua Chen (Banque mondiale) et d'Angus Deaton (Université de Princeton) ; Inde, 2003 ; Chine, 2003 ; Bajpay, 2003 ; CNUCED, 2002b.

Si nous nous concentrons, ici, sur la géographie, c'est pour souligner la nécessité de politiques taillées sur mesure pour chaque pays. Même les handicaps que représentent l'exiguïté des marchés, la pauvreté des sols ou les aléas climatiques peuvent être surmontés grâce à une action publique appropriée

s'agit pas non plus d'ignorer certains grands pays pourvus d'une façade maritime conséquente, tels que le Pakistan. Eux-aussi peuvent être confrontés à de graves difficultés concernant la pauvreté et le développement humain.

Quelques considérations supplémentaires d'ordre géographique :

- La géographie peut aussi bien être un bienfait qu'une malédiction. Ce n'est pas un hasard si toutes les grandes réussites économiques est-asiatiques de la seconde moitié du XX^e siècle ont été réalisées dans des pays disposant d'accès à la mer et aux principales voies maritimes. L'ouverture aux grands marchés peut ainsi aider à contrebalancer les effets d'une population restreinte.

- Autre aspect de la géographie, les ressources naturelles peuvent constituer un puissant facteur de croissance si leurs retombées financières sont correctement gérées. C'est la découverte de diamants au Botswana qui en fournit le meilleur exemple : les revenus investis dans l'éducation et la santé ont permis à ce pays minuscule et enclavé de quadrupler son revenu par habitant en 25 ans (avancée hélas récemment remise en cause par une très grave épidémie de VIH/sida).

- La taille du marché intérieur et l'existence ou l'absence d'une façade maritime ne sont pas les seules caractéristiques géophysiques préoccupantes. Certaines régions sont exposées à des chocs climatiques (comme El Niño), d'autres à des catastrophes naturelles (tremblements de terre, tempêtes tropicales, éruptions volcaniques, inondations). Certaines régions sont sujettes à des maladies dépendantes de l'environnement (telles que le paludisme), d'autres souffrent de graves pénuries d'eau. Certaines, enfin, ne connaissent aucune de ces plaies. Toutes ces contraintes géophysiques peuvent peser lourdement sur une économie – et réclament l'attention des décideurs politiques).

LA GÉOGRAPHIE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Si la géographie est parfois facteur de difficultés, elle ne détermine pas pour autant le devenir d'un pays. Si nous nous concentrons, ici, sur cet aspect, c'est pour souligner la nécessité de politiques taillées sur mesure pour chaque pays. Même les handicaps que représentent l'exiguïté des marchés, la pauvreté des sols ou les aléas climatiques peuvent être surmontés grâce à une action publique appropriée. Dans les pays géographiquement isolés, une amélioration des routes et des réseaux de communication peut venir à bout de nombreux obstacles causés par l'éloignement.

Dans les pays peu peuplés, l'intégration régionale peut permettre d'atteindre la taille de marché requise. De plus, les pays riches peuvent s'ouvrir aux produits des petits pays en développement. C'est l'explication du succès des petites économies encla-

vées d'Europe occidentale : une étroite imbrication économique au sein de l'Union européenne.

Lorsqu'une économie est freinée par la mauvaise qualité des sols, il est possible d'apporter des éléments nutritifs supplémentaires (engrais, légumineuses arbustives, assolement amélioré ou autres méthodes). Il existe également des moyens de parer aux maladies tropicales : les moustiquaires imprégnées d'insecticide, pour la prévention du paludisme, par exemple. Le problème ne réside donc pas dans le caractère insurmontable des obstacles géophysiques, mais plutôt en ce qu'on les considère souvent comme une fatalité, ce qui permet de faire l'impasse sur les coûts nécessaires pour les surmonter.

POLITIQUES APPROPRIÉES : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le progrès économique commence souvent par l'augmentation de la productivité des petits agriculteurs pauvres. On peut observer une telle amélioration lorsque les forces du marché font progresser l'agriculture ou lorsque l'État investit dans la recherche-développement. Les ménages d'agriculteurs pauvres organisent généralement leur production autour des aliments nécessaires à leur propre subsistance, et ne dégagent qu'un faible surcroît à destination des marchés. Dans ces conditions, la hausse de la productivité agricole – par exemple, par l'utilisation de semences améliorées et d'engrais, comme lors de la révolution verte des années soixante-dix – fait progresser à la fois le revenu et le niveau de nutrition des ménages. Elle permet également aux familles pauvres d'investir davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants. Ces enfants finissent souvent par migrer vers les centres urbains, notamment parce que la production alimentaire peut désormais être assurée par une population agricole moins importante (mais plus efficace).

Dans le secteur de la transformation, l'augmentation de la productivité suppose un environnement macro-économique stable, des institutions publiques saines et des infrastructures physiques fiables. L'urbanisation favorise également l'extension et la productivité du secteur manufacturier. En outre, l'importation de technologies avancées se traduit souvent par d'importants gains de productivité. En Asie de l'Est, la productivité de l'industrie manufacturière s'est mise à progresser lorsque les entreprises de ces pays sont devenues les fournisseurs de groupes multinationaux, et ont utilisé pour cela les technologies et les produits spécifiés par ces agents économiques. Parmi les exportations classiques d'un secteur manufacturier en phase de décollage, citons les jouets, les vêtements, les chaussures, les composants électroniques ou les pièces pour automobiles.

La hausse des revenus incite les ménages à consacrer davantage de ressources à la santé et à l'éducation. Ils cherchent alors à se procurer une eau plus salubre, envoient leurs enfants à l'école ou achètent des médicaments lorsqu'ils sont malades. Ils améliorent également leur alimentation. Ils ont également les moyens de se loger dans des conditions plus saines, par exemple en équipant leurs fenêtres de moustiquaires pour se protéger des moustiques vecteurs de maladies ou en achetant des réchauds au propane, moins polluant que le bois de chauffe. Les investissements des ménages dans la santé et l'éducation s'accompagnent souvent de dépenses publiques dans les services sociaux.

L'augmentation des revenus entraîne aussi une hausse du taux d'épargne (c'est-à-dire de la part du revenu national échappant à la consommation des ménages et des administrations publiques). Lorsque les revenus sont très faibles, les familles sont trop pauvres pour épargner : toutes leurs ressources sont consacrées à leur subsistance. La plus grande partie des dépenses concernent alors l'alimentation, le logement et l'habillement, plus la santé, lorsque la maladie frappe. Lorsque les revenus dépassent le seuil de survie, ces ménages peuvent se permettre d'économiser en vue de leur bien-être et leur sécurité économique futurs. L'épargne nationale confère alors un nouvel élan à la croissance, car elle permet aux entreprises privées et aux pouvoirs publics d'investir. Et ces investissements induisent à leur tour un accroissement des ressources physiques en capital et en infrastructures par habitant.

Une autre étape vitale de la croissance est franchie lorsque l'action publique et la hausse des revenus des ménages se traduisent par une diminution des taux de fécondité. Les familles nombreuses pauvres sont rarement à même de consacrer suffisamment de ressources à la santé et à l'éducation de chaque enfant. Dans bien des cas, seul l'aîné des fils a la chance d'aller à l'école plus de quelques années. En revanche, lorsque le taux de fécondité baisse, même les familles pauvres peuvent offrir une bonne éducation à, par exemple, deux enfants au lieu de six, et peuvent partager leurs ressources plus équitablement entre garçons et filles. À ce stade, l'économie est bien engagée sur la voie d'une croissance solide et auto-entretenu. Libérées du fardeau de l'agriculture de subsistance, les énergies peuvent se mobiliser en faveur d'une croissance économique durable.

Plus tard, encore, une autre grande tendance se fait jour. À mesure que le niveau d'instruction progresse et que les entreprises locales produisent des biens et des services plus sophistiqués (souvent grâce aux transferts de capitaux, de savoir-faire et de technologie provenant de groupes étrangers), les scientifiques et ingénieurs locaux commencent de concevoir de nouveaux produits. Les investissements privés

dans la recherche-développement augmentent, de même que les dépenses publiques. En outre, les universités locales apportent une contribution majeure à la croissance économique en formant des scientifiques et des ingénieurs et en devenant peu à peu des pôles de recherche-développement.

FAIBLESSE DE L'ACTION PUBLIQUE : DÉCLIN ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ HUMAINE

Que se passe-t-il – que manque-t-il – dans les pays qui ne parviennent pas à effectuer un tel décollage économique ? Comme dans le premier cas, ces économies sont initialement pauvres et principalement rurales, avec un secteur manufacturier urbain de petite taille. Cependant, au contraire des économies en croissance, la productivité agricole – et donc l'économie rurale – stagne ou régresse en raison de l'épuisement des sols et des chocs climatiques. La population augmente, aggravant la déforestation et la pénurie d'eau. Aucune technologie nouvelle, qu'elle soit d'origine publique ou privée, ne vient stimuler l'agriculture. Les agriculteurs ne peuvent même pas acheminer leurs produits jusqu'au marché, car l'État n'a pas les moyens de construire ou d'entretenir un réseau routier.

Dans ces pays, les enfants des familles d'agriculteurs commencent à travailler très jeunes, par exemple en allant chaque jour chercher l'eau et le bois de chauffage à plusieurs kilomètres de leur foyer. Même s'ils ont la possibilité de s'inscrire à l'école, ils n'ont ni le temps ni les forces nécessaires pour la fréquenter. Ils ne bénéficient pas non plus des soins de santé élémentaires nécessaires à la prévention ou au traitement du paludisme, des parasitoses intestinales ou d'autres maladies car leurs familles n'ont pas les moyens de consulter des médecins, et l'État n'a pas non plus suffisamment de fonds pour payer du personnel médical ou acheter des médicaments. De nombreux enfants – jusqu'à 15 % – meurent avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Les ménages font donc encore beaucoup d'enfants pour compenser cette mortalité élevée.

Par ailleurs, la productivité reste faible dans les zones urbaines. De plus, les activités de transformation sont parfois coupées des marchés mondiaux parce que le pays – sans littoral – est loin de tout port, ou parce que le reste du monde a élevé des barrières douanières qui empêchent l'importation de ses produits. Il arrive que la route reliant la capitale au port le plus proche passe par un pays hostile aux intérêts économiques de son voisin enclavé. Ou encore que ce pays côtier soit mal géré, si bien que, même si le pays enclavé construit une artère de transport de bonne qualité jusqu'à sa frontière, son voisin n'est pas en mesure de construire, d'entretenir et de surveiller le tronçon rejoignant le port.

À mesure que le niveau d'instruction progresse et que les entreprises locales produisent des biens et des services plus sophistiqués, les scientifiques et ingénieurs locaux commencent de concevoir de nouveaux produits

Une gouvernance et une politique économiques saines sont certes nécessaires pour sortir de l'impasse, mais elles ne suffisent pas

Comme nous l'avons vu, une population réduite aggrave encore la situation de nombreuses économies pauvres et enclavées. Celles-ci ne présentent alors que très peu d'attraits pour les investisseurs internationaux, peu enclins à y implanter des activités de production destinées aux marchés locaux. S'ils y vendent quelque chose, ce sera en y exportant les marchandises plutôt qu'en les produisant sur place.

Dans ces circonstances, même avec les politiques publiques les plus efficaces, le secteur de la transformation local a peu de chances de pouvoir déclencher une croissance auto-entretenu. Les fabricants locaux peuvent proposer quelques biens de première nécessité (savon, conserves, mobilier, briques et autres matériaux de construction, quelques produits chimiques) sur le marché intérieur, mais guère plus. Les techniques utilisées sont rudimentaires, et les entreprises ne sont pas suffisamment concurrentielles pour vendre leurs produits sur les marchés internationaux, en particulier vu le coût élevé de l'acheminement vers les ports (et de celui, prohibitif pour des articles de base, du transport aérien). Sans le moteur de l'industrie de transformation, le décollage économique de tels pays est peu probable.

Même si le secteur public exploite au mieux ses ressources, ces pays doivent surmonter de nombreux handicaps pour accéder à la croissance :

- Le taux d'épargne privée est minime, voire négatif.
- L'État consacre la majeure partie, voire la totalité de ses ressources aux salaires des fonctionnaires (armée, police, enseignement, administration publique), au détriment des investissements dans la santé, l'éducation et l'infrastructure.
- La productivité agricole reste basse, notamment en raison de la rareté des intrants d'origine locale. Or, compte tenu de l'obstacle que représentent les transports, l'importation d'engrais, par exemple, est inabordable pour la majorité des petits exploitants.
- Les taux de fécondité demeurent élevés, conséquence du faible niveau d'instruction des filles et des femmes, du caractère principalement rural de la population, des forts taux de mortalité infantile et du manque de planification familiale et de soins gynécologiques et obstétricaux.
- La santé maternelle est médiocre car les femmes n'ont pratiquement pas accès à l'instruction ou aux soins de santé, ce qui se répercute sur leurs enfants. Les habitants restent majoritairement fixés dans les zones rurales afin d'assurer la production alimentaire nécessaire à une population en pleine croissance, et le prix des denrées demeure élevé dans les villes.
- À mesure que la population rurale s'accroît, les surfaces cultivables par travailleur agricole diminuent, ce qui amoindrit la production par agriculteur. Ce phénomène, conjugué à la pénurie de médecins

et de médicaments, nuit à la santé publique, contribue à la propagation de maladies infectieuses (favorisée par l'affaiblissement du système immunitaire dû à la malnutrition) et réduit encore la productivité de la main-d'œuvre.

En bref, ces pays sont pris dans la nasse de la pauvreté. Leurs ressources sont insuffisantes pour leur permettre de combler leurs lacunes structurelles et d'atteindre les seuils critiques en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures qui conditionnent l'accession à une croissance économique auto-entretenu. La plupart des pays absolument prioritaires identifiés au chapitre 2 présentent ces caractéristiques. Une gouvernance et une politiques économiques saines sont certes nécessaires pour sortir de l'impasse, mais elles ne suffisent pas. Dans la plupart des cas, il faut aussi surmonter des obstacles gigantesques pour atteindre les seuils à partir desquels une croissance durable sera possible.

Parmi les obstacles à l'atteinte de ces seuils, il faut distinguer ceux qui sont structurels et ceux qui relèvent de la gouvernance économique. La corruption ou l'incompétence des gouvernants causent des ravages dans bien des pays, les privant des investissements nécessaires au développement économique. Ce fléau peut provenir de l'avidité de politiciens peu scrupuleux, de la faiblesse des institutions, de la corruption des fonctionnaires ou encore de conflits politiques ou armés (encadré 3.5).

S'EXTRAIRE DES PIÈGES DE LA PAUVRETÉ

Que peut-on faire, alors, pour les pays pris aux pièges de la pauvreté ? Le Pacte du Millénaire pour le développement présenté dans ce rapport propose six groupes de mesures politiques qui, couplées avec une bonne gestion macro-économique, devraient permettre de stimuler le développement humain :

- *Investissements dans le secteur social.* Il est possible d'améliorer considérablement la situation des groupes de population à bas revenus dans les domaines de la santé, la nutrition, l'éducation, l'eau et l'assainissement si les donateurs fournissent davantage de ressources. En effet, les interventions nécessaires sont bien connues et éprouvées de longue date, et les principaux investissements peuvent être effectués par le secteur public, avec l'aide financière de ces donateurs. Pour obtenir une hausse sensible du revenu par habitant, il faut d'abord faire des progrès considérables en matière de santé et d'éducation.
- *Investissements pour accroître la productivité agricole.* Il est possible d'améliorer la productivité agricole en ayant recours à des technologies plus efficaces (semences améliorées, techniques de labourage et d'assolement, gestion des éléments nutritifs du sol, lutte contre les nuisibles) et par de

Les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en guerre

Pour qu'une campagne visant à concrétiser les Objectifs du Millénaire pour le développement porte ses fruits, il faut accorder une attention particulière aux régions et zones en guerre. Au cours des années quarante-dix, près de 60 pays ont subi un conflit violent. Au-delà de son coût direct en vies humaines, la guerre peut saper des économies, déstabiliser des gouvernements, endommager les infrastructures, perturber la fourniture des services sociaux et provoquer des déplacements massifs de population. Plus de 14 millions de personnes souffrent aujourd'hui de la faim suite à des conflits actuels ou récents. Le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses se propagent souvent de façon dramatique dans les zones ravagées par les conflits. Dans certaines armées d'Afrique subsaharienne, plus de la moitié des soldats sont séropositifs au VIH. Dans les zones en guerre, la destruction des services de santé et les accouchements en plein exode provoquent souvent un fort accroissement de la mortalité maternelle et infantile.

L'analyse des 25 pays les plus durement touchés par les conflits entre 1960 et 1995 révèle de fortes variations dans les coûts humains et économiques de la guerre. L'Éthiopie, le Liberia et l'Ouganda, par exemple, ont affiché des taux de mortalité infantile bien plus élevés en temps de conflit qu'en temps de paix. En revanche, le Salvador, le Guatemala et le Mozambique eux, ont enregistré des taux de mortalité infantile inférieurs à la moyenne régionale, même pendant la guerre. Ces constats laissent à penser qu'il est possible, même en période de conflit, de recourir à des mesures de nature à réduire les coûts humains et économiques des hostilités.

Réduire le coût humain de la guerre

Compte tenu de l'hétérogénéité et de la complexité des économies touchées par la guerre, il est difficile de prescrire des mesures s'appliquant à tous. La guerre peut notamment avoir pour but de priver certaines régions des services essentiels (cas du Soudan). Les conflits peuvent aussi affaiblir gravement les gouvernements, les rendant incapables de fournir aucun service à aucune catégorie de population (cas de l'Afghanistan, de la Sierra Leone, de la Somalie). L'effondrement de l'appareil d'État sans émergence de structures de substitution peut avoir des résultats particulièrement néfastes en termes humains et économiques (Ouganda). Les pays qui ont pu limiter les coûts économiques et humains de la guerre et, dans certains cas, progresser en direction des objectifs de développement, ne l'ont fait que lorsque tous les ménages – de part et d'autre de la ligne de front – avaient accès à la nourriture, aux soins de santé de base et à l'enseignement primaire (Guatemala, Mozambique, Sri Lanka).

Il est souvent possible de maintenir un financement public adéquat pour les services essentiels, même avec l'accroissement des dépenses militaires qui caractérise l'effort de guerre. Le Mozambique, le Nicaragua et le Soudan ont ainsi nettement relevé leurs dépenses sociales par habitant en temps de guerre. Cependant, même si une réduction des dépenses sociales est nécessaire, elle ne doit pas automatiquement se traduire

par des coupes dans les budgets des services sociaux de base. Même en temps de paix, ces services ne représentent jamais qu'une fraction du total des dépenses sociales.

La contraction des dépenses sociales est souvent aggravée par une raréfaction des ressources humaines, enseignants et médecins fuyant les régions déchirées par les conflits. Aux compressions de financements et d'effectifs s'ajoutent des ruptures imprévisibles des mécanismes de délivrance des services. Il est donc essentiel d'avoir une approche souple de la délivrance des services, qui doit faire intervenir divers acteurs, tels que les organisations non gouvernementales (ONG) et les structures quasi-gouvernementales. Le Mozambique a ainsi fait l'expérience des hôpitaux et salles de classe mobiles lorsque les bâtiments scolaires et hospitaliers sont devenus des cibles du conflit militaire. Au Salvador, les deux camps ont à trois reprises suspendu les hostilités pour permettre le bon déroulement de campagnes de vaccination des enfants.

Les populations vivant dans des zones ravagées par la guerre sont particulièrement susceptibles de souffrir de malnutrition grave, du fait du déclin de la production alimentaire et des perturbations des initiatives d'aide habituelles. L'escalade des prix constitue souvent une autre menace primordiale pour la sécurité alimentaire. En temps de guerre, beaucoup de pays riches ont subventionné et rationné la nourriture pour empêcher la flambée des prix. Le Nicaragua a aussi eu recours à ces mécanismes pour améliorer l'état nutritionnel des populations vivant dans les zones touchées par les conflits.

Dans les zones urbaines, de telles initiatives sont relativement simples à mettre en œuvre. Dans les communautés rurales, en revanche, un soutien à l'agriculture, sous la forme d'approvisionnement, de prêts et de travail rémunéré, a des chances de s'avérer plus utile. L'approvisionnement alimentaire par l'intermédiaire des écoles et des hôpitaux peut aussi améliorer l'accès à la nourriture de la population, qui n'a alors plus besoin de se déplacer vers des camps. Cette fourniture de services peut contribuer à maintenir la fréquentation scolaire et à décourager les enfants de devenir soldats ou voleurs.

Réduire le coût économique de la guerre

Les conflits ont pour le bien-être humain un coût économique qui peut prendre de nombreuses formes, allant du renchérissement des prix de l'alimentation à la raréfaction des possibilités d'emploi. En moyenne, comparés aux pays en paix, les pays les plus durement touchés par les conflits entre 1960 et 1995 ont tous accusé un recul significatif de leur croissance économique, de leur production à l'exportation, de leurs niveaux de consommation et des recettes publiques (en pourcentage du PIB). La plupart ont aussi dû faire face à un creusement des déficits budgétaires et de l'endettement provoqué par l'effet conjugué de l'envolée des dépenses militaires et de l'effondrement des recettes de l'État. Mais certains ont réussi à dépasser la moyenne, et même à afficher des performances économiques impressionnantes durant le conflit. Le Sri Lanka, par

exemple, a maintenu un rythme de croissance économique de 2 % pendant une décennie de guerre. Les pays touchés par des conflits durables devraient se concentrer sur (au moins) quatre grands axes :

- *Maintenir les recettes budgétaires.* Il est souvent difficile pour un pays en guerre de maintenir le niveau de ses recettes, car l'État se trouve confronté simultanément à un effondrement de ses rentrées fiscales et à une envolée des dépenses militaires. Il faut réussir à préserver pendant toute la durée de la guerre les structures institutionnelles chargées de la collecte des recettes. L'État doit non seulement continuer d'appliquer les taux d'imposition en vigueur avant la guerre, mais aussi imposer de nouvelles taxes, par exemple sur les produits de luxe et les activités liées à la guerre. L'État peut aussi s'ouvrir de nouvelles sources de recettes en émettant des bons d'épargne obligatoire et en vendant l'aide alimentaire. Le Nigeria, le Sri Lanka et le Soudan ont ainsi réussi à préserver le niveau de leurs recettes fiscales en pourcentage du PIB pendant les conflits.
- *Prévenir l'inflation galopante.* Cette mesure est nécessaire parce que l'escalade des prix est source d'incertitude et encourage la spéculation dans le secteur privé. L'inflation galopante rend aussi extrêmement difficile toute maîtrise des finances publiques et des budgets. Compte tenu de la faible élasticité de l'offre, la libéralisation des prix durant un conflit est le premier facteur d'accélération de l'inflation. Au Mozambique, par exemple, la libéralisation des prix a entraîné de très forts renchérissements pour les produits rationnés tels que le maïs, l'huile alimentaire et le sucre.
- *Préserver les réserves de change.* Il est essentiel de préserver les réserves en devises, car leur diminution contribue à faire baisser la production nationale. Certains pays d'Afrique subsaharienne ont ainsi souffert de famines dévastatrices provoquées par la combinaison fatale du conflit, de la réduction de la production et de la sécheresse. Afin de soutenir la production, les politiques nationales et internationales devraient chercher à financer les importations de facteurs de production en maintenant les marchés d'exportation ouverts et en leur prêtant assistance, et en subventionnant ces importations, directement ou par le biais de prêts. Les politiques nationales devraient aussi s'attacher à ce que les ressources en devises disponibles servent à l'acquisition de biens essentiels tels que des médicaments et des intrants agricoles. Pour cela, l'État pourrait envisager d'appliquer des restrictions aux importations, sous la forme de quotas et de tarifs douaniers, par exemple.
- *Maintenir un taux de change réel compétitif.* Lorsque les recettes d'exportation et les promesses d'aide sont incertaines, les pays ravagés par des conflits sont confrontés à d'immenses difficultés pour gérer leur balance des paiements. L'État doit adopter des politiques permettant de maintenir un taux de change réel compétitif afin de ne pas décourager les exportations. L'État devrait aussi garder la maîtrise des taux de change nominaux, compte tenu des inévitables déséquilibres macroéconomiques induits par la guerre. En Angola, par exemple, l'inflation a bondi de 160 % à 246 % entre 1991 et 1992, conséquence dont les Angolais pauvres ont été les premières victimes.

L'idée essentielle est la suivante : les pays qui connaissent aujourd'hui la stagnation ou la régression peuvent franchir les seuils critiques et s'installer durablement dans la croissance à condition de recevoir une aide suffisante pour investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures essentielles

meilleures infrastructures (irrigation, moyens de stockage et de transport, réseau routier pour relier les villages aux marchés de plus grande taille). De plus, garantir la sécurité d'occupation des terres peut protéger les droits des agriculteurs et encourager ces derniers à investir dans des travaux d'amendement des sols susceptibles d'accroître la productivité à long terme.

- *Investissements en infrastructures.* Atteindre les seuils nécessaires (en termes de réseaux routiers, d'électricité, de ports et de communication) pour permettre de diversifier la production vers des secteurs non traditionnels sera relativement aisé dans certaines zones, telles que les agglomérations côtières. Cependant, cette tâche sera beaucoup plus ardue ailleurs, par exemple dans les pays sans littoral ou montagneux, handicapés par des coûts de transport prohibitifs.

- *Politiques de développement industriel destinées à stimuler l'initiative privée.* Réussir sa diversification dans les activités non traditionnelles exige souvent des politiques industrielles spécifiques : exonérations fiscales sélectives, temporaires et bien conçues, création de zones industrielles travaillant pour l'exportation ou de zones économiques spéciales et de technopoles, crédits d'impôt à l'investissement, promotion des sciences et techniques, financement ciblé de la recherche-développement et subventions publiques sous forme d'infrastructures et de terrains.

- *Mettre l'accent sur l'équité dans l'ensemble de la société.* Les institutions politiques doivent permettre aux personnes pauvres, en particulier aux femmes, de participer aux décisions qui affectent leur existence, et les protéger contre l'arbitraire des gouvernements et des autres forces échappant à tout contrôle. Les stratégies mises en œuvre pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement doivent donc garantir le droit des femmes à l'éducation, aux soins de gynécologie et d'obstétrique, à la propriété, à la participation au monde du travail et à l'usufruit de la terre. Elles doivent en outre veiller à l'élimination de toutes autres formes de discrimination, qu'elles soient fondées sur des considérations de race, d'appartenance ethnique ou d'origine géographique.

- *Miser sur la viabilité de l'environnement et la gestion urbaine.* Nombre des pays les plus pauvres se trouvent dans des régions d'instabilité et de fragilité climatiques extrêmes, qui appellent une gestion avisée de l'environnement. Il s'agit notamment des régions tropicales et subtropicales exposées aux fluctuations de précipitations et de températures induites par El Niño, et qui sont également menacées par un changement climatique durable. La gestion de l'urbanisation galopante constitue un autre défi écologique qui requiert à la fois une planification pru-

dente et des investissements publics de grande ampleur.

Ces actions peuvent permettre aux pays concernés de s'extraire de la pauvreté. Ceux-ci pourront alors se lancer dans la production de biens à forte intensité de main-d'œuvre (vêtements, composants électroniques) destinés à l'exportation. Le tourisme et les services de traitement de l'information (tels que la saisie de données et les opérations informatiques d'ordre administratif) peuvent conduire à un décollage comparable des exportations de services. Une telle progression des exportations non traditionnelles peut alors déclencher le processus de croissance cumulatif que nous avons décrit plus haut : hausse du taux d'épargne, accroissement des recettes publiques, urbanisation, baisse des taux de fécondité et augmentation de la productivité agricole (notamment grâce à un surcroît d'intrants provenant du secteur manufacturier).

Pour induire une croissance à long terme, tous ces chantiers doivent être ouverts simultanément, quel que soit le stade de développement économique. Cependant, les pays les plus pauvres n'ont pas les moyens de les financer seuls. Le Pacte du Millénaire pour le développement souligne que les donateurs doivent les aider à couvrir ces coûts, à charge pour ces pays à bas revenu d'honorer leur part du contrat en pratiquant une bonne gouvernance économique, en protégeant les droits de l'homme et en mettant en œuvre des politiques transparentes et efficaces (encadré 3.6).

L'idée essentielle de ce pacte est la suivante : les pays qui connaissent aujourd'hui la stagnation ou la régression peuvent franchir les seuils critiques et s'installer durablement dans la croissance à condition de recevoir une aide suffisante pour investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures essentielles. Le financement externe ne doit pas porter sur la totalité du processus de croissance, mais simplement favoriser le décollage. Dans la plupart des cas, celui-ci pourra survenir en l'espace d'une génération.

DES POLITIQUES DE CROISSANCE QUI PROFITENT AUX PAUVRES

Ce chapitre a souligné la nécessité de stratégies multisectorielles et complètes pour pouvoir être en croissance économique, et notamment de mesures destinées à promouvoir l'exportation de biens manufacturés. Compte tenu de la diversité des obstacles structurels d'un pays à l'autre, c'est bien sûr à chacun de mettre en œuvre un ensemble d'actions qui cadrent avec les conditions qui sont les siennes (voir la contribution spéciale de Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel). Abordons maintenant deux aspects liés à cette problématique, et visant à faire en sorte

Comment faire pour que le Pacte du Millénaire pour le développement soit une réussite en Ouganda ?

L'Ouganda a accompli de remarquables progrès économiques au cours de la dernière décennie. Cependant, malgré une croissance réelle moyenne du PIB de 3,7 % par an entre 1992 et 1997, son revenu par habitant n'est encore que de 330 dollars.

L'Ouganda est un petit pays sans accès à la mer, dont la principale activité est l'agriculture, secteur qui emploie 80 % de la main d'œuvre. En 1997, 44 % des Ougandais vivaient dans la pauvreté ; en 2000, la mortalité infantile s'établissait à 83 décès pour 1 000 naissances vivantes, la mortalité maternelle à 505 décès pour 100 000, et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans à 161 décès pour 1 000 enfants nés vivants.

En 1997, l'Ouganda s'est lancé dans une stratégie de développement orienté vers la pauvreté, avec un Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté, révisé en 2000 et transformé en « document de stratégie de réduction de la pauvreté » (DSRP), en accord avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Dans ce document, l'Ouganda se fixait quatre buts :

- ramener la pauvreté absolue à 10 % de la population d'ici 2017 ;
- relever le niveau d'instruction des Ougandais ;
- améliorer la santé de la population ;
- donner aux pauvres le droit à la parole.

Sources : Ouganda, 2002 ; FMI, 2002a ; Banque mondiale, 2000b.

Pour atteindre ces buts, le gouvernement a formulé une politique fondée sur quatre piliers qui recourent par de nombreux aspects les dimensions contenues dans le Pacte du Millénaire pour le développement. Trois de ces piliers consistent à créer un cadre pour la croissance et la transformation économiques par le biais de la stabilité macroéconomique, à donner la priorité aux exportations stratégiques et à promouvoir le secteur privé. Pour ce faire, l'Ouganda devra attirer davantage d'investissement étranger direct et diversifier son économie, deux missions difficiles compte tenu de la situation enclavée du pays et du coût élevé des transports.

Le quatrième pilier consiste à promouvoir une bonne gouvernance économique et la sécurité, afin d'accroître directement la capacité des pauvres à augmenter leur revenu (par le biais d'un programme de modernisation de l'agriculture) et de rehausser leur qualité de vie (en améliorant la santé et l'éducation, et en leur donnant accès à l'eau potable et à l'assainissement). Mais il reste à déterminer si l'Ouganda pourra réaliser les investissements nécessaires pour mettre en œuvre ces stratégies et atteindre ces buts.

L'Ouganda adapte aujourd'hui sa planification budgétaire au DSRP et les dépenses sociales seront financées sur les fonds libérés par l'allègement de la dette du pays. D'après une estimation faite en 2002 par le centre

de recherches en politiques économiques ougandais (Economic Policy Research Center), la mise en œuvre des programmes du DSRP se traduirait, en 2003, par un besoin de financement de 417 millions de dollars, soit 6,4 % du PIB ; et encore, ce calcul repose-t-il sur une estimation relativement basse des coûts des soins de santé. En fait, si l'on incluait le coût de la réalisation de tous les Objectifs du Millénaire pour le développement – tels que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la réduction de la faim et la fourniture d'infrastructures – cet écart serait encore plus grand.

Ces projections sont précieuses pour la communauté internationale, car elles donnent une indication du surcroît de dépenses requis au niveau national. L'accroissement nécessaire des dépenses est ainsi de 83 % pour le VIH/sida, de 109 % pour l'éducation et de 212 % pour la santé en général. Ainsi, malgré beaucoup de bonne volonté et une excellente planification, l'Ouganda ne pourra réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement sans un formidable accroissement des flux financiers en provenance de la communauté internationale. Un tel soutien constitue un aspect primordial du rôle que les pays riches sont appelés à jouer dans le cadre du Pacte du Millénaire pour le développement.

que la croissance profite aux pauvres. Premièrement, quelles sont les politiques susceptibles de promouvoir la croissance des exportations de biens manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre (de préférence à ceux nécessitant d'importants capitaux) ? Cette activité peut en effet accroître directement les opportunités d'emploi et augmenter les salaires réels des personnes pauvres. Deuxièmement, comment augmenter les revenus des pauvres qui ne sont pas eux-mêmes employés dans le secteur manufacturier ? Ces actions sont nécessaires aussi bien dans les pays à bas revenu que dans ceux à revenu intermédiaire comportant des poches persistantes de pauvreté.

COMMENT PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

Au cours des 20 dernières années, les théoriciens et praticiens du développement ont trop souvent confondu promotion de l'économie de marché et laissez-faire. Or, même lorsque la croissance économique procède de la propriété privée et du jeu du marché, les politiques des pouvoirs publics doivent favoriser l'efficacité et la compétitivité des branches d'activité nationales. L'aide à la création d'un secteur manufacturier d'exportation, par exemple, peut contribuer très largement à susciter une croissance durable, en particulier chez les exportateurs traditionnels de produits de base.

De même, l'intervention publique peut être essentielle pour favoriser l'émergence d'industries de main-d'œuvre plutôt que de capital, stimuler l'emploi et, à terme, accroître la productivité et les salaires réels. L'action de l'État joue depuis bien longtemps un rôle central dans le développement industriel, comme le montre l'exemple des tigres d'Asie de l'Est depuis les années soixante. Cependant, ces interventions se sont appuyées sur un certain nombre de conditions préalables, en particulier sur la discipline des institutions publiques.

Pour profiter aux pauvres, les politiques de développement industriel doivent respecter un petit nombre de principes généraux. Premièrement, comme nous l'avons montré dans ce chapitre, les exportations de biens manufacturés sont indispensables pour susciter une croissance durable. A cette fin, des politiques macro-économiques et commerciales sont essentielles pour encourager la diversification des structures de production. Un taux de change trop élevé, par exemple, pénalise les exportateurs et peut compromettre gravement la croissance de l'emploi. La transition vers une économie exportatrice relève d'un processus complexe (et débattu en détail dans un autre chapitre), mais indispensable, en particulier dans les petits pays. Ailleurs, la Chine et la République de Corée ont conjugué la protection de leur marché intérieur à des aides à l'exportation. La Corée a fait profiter ses exportateurs d'incitation fiscales d'une exo-

Pauvreté, mondialisation et croissance : quelques aperçus sur certains des liens statistiques

Plusieurs études économétriques récentes tentent de faire apparaître une relation systématique entre mondialisation et croissance – ainsi qu’entre croissance et réduction de la pauvreté. Le message est clair : ouvrez votre économie, libéralisez-la et elle croîtra ; et, avec cette croissance, viendra une réduction de la pauvreté. Ces recherches entendent au passage faire taire les attaques contre la mondialisation. Sans le dire expressément, elles visent aussi à donner un nouveau souffle à la théorie – aujourd’hui largement discréditée – des effets en cascade, ou de la percolation, selon laquelle une hausse générale de niveau bénéficie à tout un chacun.

Cette théorie est tombée en disgrâce pour une raison évidente : elle ne tient pas. La croissance a parfois des retombées positives sur les pauvres – et parfois non. Selon certains indicateurs, la pauvreté s’est ainsi accrue en Amérique latine au cours des années quatre-vingt-dix, y compris dans de nombreux pays ayant enregistré une expansion économique. Non seulement les riches ont tiré de cette croissance des avantages disproportionnés, mais une partie de ces gains ont probablement été réinvestis aux dépens des pauvres.

Les études récentes soulèvent un certain nombre de questions techniques, mais il y a plus révélateur : elles posent la mauvaise question. En effet, la mondialisation et la croissance sont des phénomènes endogènes, qui résultent de politiques spécifiques. Il ne s’agit pas de savoir si la croissance est bonne ou mauvaise, mais de déterminer si certaines politiques – y compris celles qui peuvent conduire à une intégration mondiale plus étroite – peuvent déboucher sur la croissance, et si cette dernière est propre à améliorer le sort des pauvres. Un simple coup d’œil aux pays qui réussissent le mieux en termes de d’expansion économique et de réduction de la pauvreté suffit pour constater à quel point ces études sont trompeuses.

La Chine et plusieurs autres pays d’Asie de l’Est sont restés à l’écart du consensus de Washington. Ils ont tardé à supprimer leurs barrières tarifaires, et la Chine n’a toujours pas complètement libéralisé son compte de capital. Même si elles se sont « mondialisées », les économies d’Asie de l’Est ont utilisé leur politique industrielle et commerciale pour promouvoir les exportations et les transferts mondiaux de technologie, contre l’avis des institutions économiques internationales. Plus important encore, et à la différence, là aussi, du consensus de Washington, leur stratégie de développement est passée explicitement par une action publique en faveur de l’équité. Il en va de même pour le pays qui constitue peut-être la plus belle réussite d’Amérique latine, le Chili, où, durant la période de forte croissance du début des années quatre-vingt-dix, les entrées

de capitaux à court terme ont fait l’objet d’une taxation de fait.

En termes d’action publique, la question n’est pas de savoir s’il faut « se mondialiser ou ne pas se mondialiser », ou « croître ou ne pas croître ». Dans certains cas, il ne s’agit même pas de « libéraliser ou ne pas libéraliser ». Il faudrait plutôt se demander : faut-il libéraliser le compte de capital à court terme, et si oui, de quelle manière ? À quel rythme faut-il libéraliser les échanges, et avec quel accompagnement ? Existe-t-il des stratégies de croissance en faveur des pauvres qui fassent plus que réduire la pauvreté à mesure qu’elles encouragent la croissance ? Enfin, existe-t-il des stratégies de croissance qui augmentent la pauvreté alors même qu’elles favorisent la croissance – et qu’il convient bien évidemment d’éviter ?

Ainsi, ni la théorie ni l’expérience ne viennent confirmer que l’ouverture des marchés aux flux de capitaux spéculatifs à court terme soit bénéfique à la croissance économique. En revanche, la réflexion aussi bien que l’observation montrent amplement que cette ouverture accroît l’instabilité économique et que cette dernière contribue à l’insécurité et à la pauvreté. Par conséquent, cette forme de libéralisation des marchés de capitaux peut à certains égards faire avancer la « mondialisation », mais elle ne stimule pas la croissance et, même si elle l’augmentait légèrement, ce serait d’une manière susceptible d’aggraver la pauvreté, en particulier dans les pays qui ne disposent pas des filets de protection sociale adéquats.

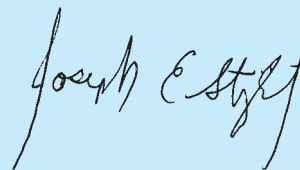
De même, la libéralisation est censée permettre un transfert des ressources depuis les secteurs protégés à faible productivité vers les secteurs exportateurs plus dynamiques. Mais que se passe-t-il si les marchés d’exportation dans les domaines où le pays bénéficie d’un avantage comparatif (tels que l’agriculture) sont de facto fermés, ou s’il est impossible d’emprunter (sauf à accepter des taux d’intérêt exorbitants) pour créer de nouveaux emplois liés à l’exportation ? Dans ce cas, la main-d’œuvre quitte tout simplement le secteur protégé faiblement productif pour venir grossir les rangs des chômeurs. La croissance ne progresse nullement, mais la pauvreté si.

Même certaines mesures souvent vantées, telles que la tarification – c’est-à-dire la transformation des barrières non tarifaires en droits de douane – se révèlent à double tranchant, parce qu’elles exposent les pays en développement à des risques supplémentaires qu’ils sont mal préparés à affronter. Là encore, il n’est pas prouvé que la tarification accélère la croissance ; il est beaucoup plus clair, en revanche, qu’en augmentant l’instabilité, elle accroît la pauvreté.

Certaines politiques peuvent, à terme, stimuler la croissance et réduire la pauvreté. C’est le cas des mesures favorisant l’accès des catégories défavorisées à l’enseignement, qui permettront aux pays de puiser dans de vastes gisements de talents sous-employés. Cependant, le rendement des investissements effectués aujourd’hui dans l’enseignement préscolaire ne se concrétisera pas avant au moins deux décennies – et ce genre de résultats n’est guère repris dans les études économétriques auxquelles on est habitué.

Sous la surface de ces études économétriques de la mondialisation, on trouve un autre message en filigrane : puisque la mondialisation se révèle si efficace pour la croissance et la réduction de la pauvreté, ceux qui la critiquent ont forcément tort. Mais ces études en coupe transversale sont impuissantes à répondre aux critiques les plus fondamentales de la mondialisation telle qu’elle est mise en pratique, à savoir qu’elle est injuste et qu’elle profite de façon disproportionnée aux riches. À l’issue du dernier cycle de négociations commerciales, dit « cycle de l’Uruguay », une étude de la Banque mondiale a montré que la situation de l’Afrique subsaharienne avait en fait empiré. La libéralisation asymétrique a des effets mondiaux sur les termes de l’échange. D’autres travaux sur ce thème suggèrent, pour leur part, que l’Afrique souffre faute de s’être jointe au mouvement. C’est peut-être en partie vrai, mais il est également vrai que l’Afrique pâtit de la façon dont la mondialisation est organisée.

Ces études économétriques des relations entre mondialisation, croissance et pauvreté sont trompeuses car elles détournent le débat de ce que devrait être son propos : l’opportunité de certaines politiques pour certains pays, la forme que peut prendre la mondialisation (et notamment ses règles du jeu) et les institutions économiques internationales, en vue de mieux promouvoir la croissance et de réduire davantage la pauvreté dans les pays en développement. Le mouvement antimondialisation est souvent accusé de se montrer irréfléchi lorsqu’il se contente de demander si la mondialisation est bonne ou mauvaise. Mais les études économétriques, malgré toute la complexité apparente de leurs statistiques, sont tout aussi fautives.



Joseph E. Stiglitz
Lauréat du prix Nobel d’économie 2002

nération de droits de douane sur les facteurs de production, avec pour effet d’augmenter le rendement des capitaux investis dans les secteurs ainsi favorisés.

Deuxièmement, des incitations financières sont nécessaires au décollage industriel des économies pauvres en capital. Toute une gamme d’instruments existent à cet effet : prêts bonifiés à certains secteurs, aide à des branches d’activité spécifiques, subventions à l’exportation, organes spécialisés dans l’acquisition

de technologies, et bien d’autres interventions sectorielles ciblées. Plusieurs pays d’Asie du Sud-Est ont recours aux crédits à l’exportation et à des incitations fiscales pour accroître le rendement des investissements à visée exportatrice. Cependant, dans ces pays qui, de même que la Chine, sont entrés relativement tardivement sur la scène du développement, l’investissement direct étranger joue généralement un rôle plus important que pour les tigres d’Asie de l’Est.

Troisièmement, une administration publique compétente, professionnelle et raisonnablement indépendante est nécessaire pour mettre en œuvre ces politiques. Les immixtions politiques indues nuisent au fonctionnement des institutions publiques, au point, parfois, d'entraîner l'effondrement de l'État. Il ne s'agit pas pour autant de tourner le dos à celui-ci. Aussi difficile soit-elle, la réhabilitation de ses institutions peut être vitale pour mettre à bas ce qui, dans la gouvernance économique, fait obstacle à la croissance (fiche technique 3.1).

La politique d'emploi du secteur public a ici son importance. L'État ne peut pas jouer le rôle d'employeur de dernier recours. En Asie de l'Est, les salaires relativement élevés du secteur public, en particulier pour les cadres supérieurs, attirent et retiennent des fonctionnaires compétents. Ceux-ci forment des viviers de compétences raisonnablement à l'abri des pressions politiques, ce qui contribue à garantir la clarté des décisions et suscite la confiance du marché. Cet aspect est aussi important que toute intervention politique, car les décisions les plus avisées peuvent avoir des effets pervers si la cohérence institutionnelle fait défaut.

Quatrièmement, le secteur public doit encourager et renforcer le secteur privé, et non chercher à rivaliser avec lui. Les institutions publiques peuvent appuyer les capacités privées de différentes manières. Le Japon, la Malaisie, la République de Corée et la Thaïlande ont ainsi mis en place des conseils de délibération formels afin de réduire les coûts d'information et de transaction à la charge des acteurs privés. Une instance analogue a également été créée concernant la politique technologique. Au Costa Rica et en Irlande, des programmes et des processus de veille technologique rassemblent des représentants de ministères, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales en vue, là aussi, de réduire les coûts d'information et de transaction et de s'accorder sur les moyens d'accroître les capacités technologiques nationales. Les organes de cette nature peuvent jouer un rôle particulièrement important dans le développement des petites et moyennes entreprises tournées vers l'exportation. Des efforts sont en outre nécessaires pour renforcer la responsabilité sociale et la transparence des entreprises. Les multinationales peuvent également contribuer fortement à encourager la formation du capital et le développement du secteur privé sur le plan local, avec pour effet bénéfique d'y créer des emplois supplémentaires. Enfin, la mise en place de partenariats public-privé plus ambitieux, en particulier pour l'édification d'infrastructures de base et la fourniture de services (l'électricité, par exemple) dans les régions en développement peut contribuer à ce que les pauvres bénéficient de la croissance économique.

POLITIQUES SOUHAITABLES EN DEHORS DU SECTEUR MANUFACTURIER

Les politiques de développement industriel décrites plus haut peuvent contribuer à dynamiser une économie. Cependant, une grande partie (voire la majorité) des pauvres travaillent en dehors de l'industrie de transformation, du moins lors des premiers stades du développement. L'action publique doit donc également répondre aux besoins de ces populations parallèlement aux mesures de développement industriel.

L'État doit tout d'abord disposer d'un système fiscal efficace, afin de mobiliser suffisamment de ressources pour pourvoir aux besoins élémentaires des pauvres. Dans les pays les plus démunis, cela suppose non seulement un surcroît de ressources intérieures, investies à bon escient, mais également une aide accrue. Un système fiscal efficace n'est pas forcément synonyme d'impôts élevés. Mieux vaut, en effet, taxer modérément les revenus directs et les profits, mais s'assurer que les sommes dues soient effectivement versées et mettre fin aux abus et aux exonérations liées à des considérations politiques. Dans de nombreux pays, la grave insuffisance des recettes tient au fait que les riches échappent purement et simplement aux impôts directs.

Deuxièmement, les pays qui comptent une forte proportion d'agriculteurs doivent s'efforcer d'augmenter la productivité agricole et de diversifier les cultures de rapport destinées à l'exportation. (Le chapitre 4 se penche plus en détail sur la productivité agricole.) Il convient notamment de mettre au point des semences et des engrais adaptés aux conditions locales, et donc susceptibles d'accroître les rendements. Les pouvoirs publics peuvent également soutenir les exportateurs par des incitations financières et des aides à la commercialisation en vue de diversifier les cultures, ou encore garantir des prix plancher aux agriculteurs des zones où les marchés sont fragiles. C'est ce qu'a fait la Thaïlande lorsqu'elle est passée des cultures traditionnelles à d'autres, plus sophistiquées, destinées à l'exportation, comme les asperges, qui ne sont pas consommées localement.

Troisièmement, il convient de garantir l'accès des pauvres aux actifs économiques sans lesquels ils ne peuvent participer aux marchés. Il leur faut des terrains, des fonds et des compétences, ainsi que les mesures politiques qui leur permette d'en disposer. L'investissement dans le développement humain nécessaire à l'élargissement des perspectives de chacun est l'une des six catégories d'action dont il est question au chapitre 4. Nous nous concentrerons ici sur la terre et le financement.

Accès à la terre. Plus de 500 millions d'habitants des pays en développement, soit environ 100 millions

Dans de nombreux pays, la grave insuffisance des recettes tient au fait que les riches échappent purement et simplement aux impôts directs

Ce chapitre met en lumière les problèmes structurels qui entravent la croissance économique des pays prioritaires et absolument prioritaires au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement

de ménages, ne disposent d'aucun droit de propriété (ou assimilable) sur les terres qu'ils travaillent. La plupart sont des métayers, des travailleurs agricoles ou d'ex-employés d'exploitations collectives. Il peut également s'agir de ménages d'agriculteurs dont les droits sur les terres sont précaires, soit qu'ils les occupent sans autorisation, soit qu'ils jouissent de droits d'exploitation traditionnels ou coutumiers.

L'absence de droits formels sur les terres compromet la capacité de ces populations à dégager des revenus et à assurer leur subsistance, ce qui nuit in fine à la croissance économique. La terre étant leur principale source de revenus, de sécurité et de statut social, formaliser leurs droits de propriété par une réforme agraire présenterait plusieurs avantages :

- La création de droits cessibles sur la terre, assortis d'une valeur marchande définie fait des terrains un actif transmissible d'une génération à la suivante.
- Si l'on considère le rendement à l'hectare, les petites propriétés sont souvent plus productives que les grandes – en particulier lorsqu'il s'agit d'exploitations familiales¹¹.
- La propriété de la terre procure la motivation et la possibilité d'effectuer des investissements à long terme susceptibles d'améliorer la productivité.
- L'accès à la terre améliore la nutrition et, pour certains ménages, peut même permettre d'augmenter les revenus non agricoles.
- Assurer aux femmes, qui bien souvent nourrissent le ménage, des droits de propriété incontestablement établis au plan juridique conduit à une répartition plus équitable des revenus et améliore les conditions d'existence.
- L'existence de droits garantis renforce la maîtrise de l'environnement et accroît la participation de tous à la collectivité.

Nombre de cas datant des années soixante-dix et quatre-vingt montrent que les réformes agraires sont des exercices politiquement sensibles et difficiles à mener à bien. Cependant, le rapport direct existant entre ces réformes et l'équité les a remis à l'ordre du jour dans plusieurs pays, parmi lesquels le Brésil et la Chine.

Pour que la propriété profite au plus grand nombre, ces droits doivent être accordés à grande échelle, en particulier aux femmes dans les ménages agricoles. En outre, les propriétaires privés dont les terres sont ainsi redistribuées doivent être correctement indemnisés. Il faut également tenir compte des régimes fonciers coutumiers, pour éviter de priver de leurs droits les occupants traditionnels. Les bénéficiaires potentiels doivent participer à la conception des réformes. Enfin, des mesures réglementaires d'accompagnement doivent garantir l'usufruit des terres et imposer des incitations ciblées, afin que le

transfert soit bien réel, et pas seulement théorique. *Accès au crédit.* La microfinance – activité qui recouvre le micro-crédit et la micro-épargne – permet aux pauvres de se procurer et d'accumuler des actifs. Elle encourage les emprunteurs à investir dans des activités productives, et les épargnants à amasser des biens sur lesquels ils perçoivent des intérêts. Les emprunteurs peuvent également utiliser les fonds prêtés pour lisser leurs revenus et planifier leurs décisions économiques dans la durée. Le nombre de pauvres ayant accès à des programmes de micro-crédit est passé de 7,6 millions en 1997 à 26,8 millions en 2001, dont 21 millions de femmes, qui peuvent ainsi accéder à des actifs, prendre des décisions économiques et prendre le contrôle de leur existence¹². D'après certaines estimations, chaque année 5 % des participants aux programmes de microfinance seraient en mesure de faire sortir leurs familles de la pauvreté¹³.

D'un point de vue macro-économique, la microfinance est utile pour canaliser et générer des crédits à l'usage des pauvres. Elle demeure un instrument politique majeur pour la réduction de la pauvreté à grande échelle. Son succès dépend toutefois de la nature du programme, de la communauté participante, ainsi que de l'appui des donateurs, des autorités locales et de l'organisme de mise en œuvre. L'extension de ce type de programmes est tributaire de la stabilité macro-économique, mais aussi de la santé, de l'étendue et de l'efficacité du secteur financier et (à terme) de l'aptitude des pouvoirs publics à atteindre les personnes pauvres par le biais de ce secteur à l'échelle nationale.

* * *

Ce chapitre met en lumière les problèmes structurels qui entravent la croissance économique des pays prioritaires et absolument prioritaires au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il propose également des solutions pratiques pour surmonter ces difficultés. Ces pays doivent regarder bien au-delà des réformes visant à instaurer une économie de marché s'ils veulent surmonter les obstacles majeurs que constituent la maladie, l'isolement géographique, la faiblesse des infrastructures, le manque de capital humain et l'exiguïté des marchés. Des investissements publics massifs sont nécessaires pour atteindre les seuils critiques relatifs, notamment, à la santé et à l'instruction. Ces pays étant trop pauvres pour financer de tels investissements, il incombe aux pays riches d'honorer leurs engagements en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement en contribuant à financer les investissements publics fondamentaux qui sont la clef d'une réussite économique durable et du développement humain.

Fiche technique 3.1 Les défis du développement à travers le prisme de la géographie

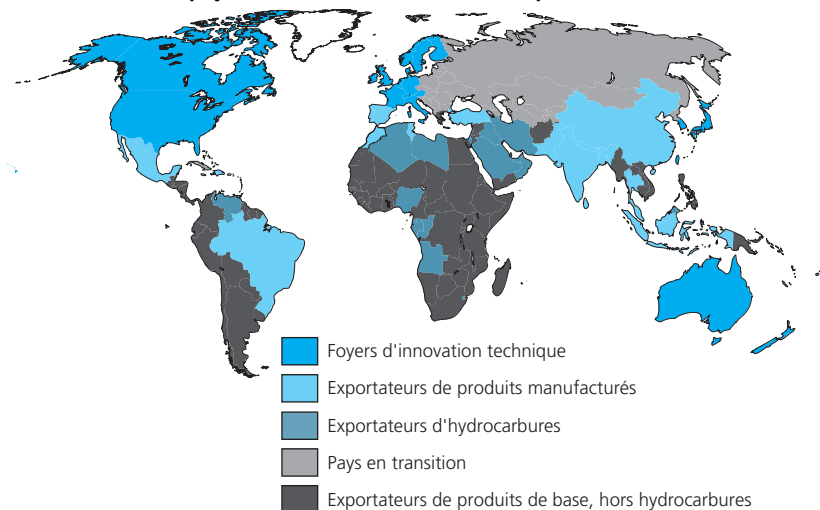
La carte 1 ci-contre répartit les pays en cinq catégories. La première catégorie, en bleu foncé, regroupe les pays ayant un haut niveau d'innovation économique, mesuré par le nombre de brevets déposés pour un million d'habitants. Ces pays ont, pour la plupart, un revenu élevé. La deuxième, en bleu clair, rassemble les pays en développement exportateurs de produits manufacturés. Ces produits représentaient au moins 50 % de leurs exportations en 1995. La troisième, en gris bleu, inclut les exportateurs d'hydrocarbures. La quatrième, en gris, est formée des économies en transition. Enfin, la cinquième, en noir, est celle des pays en développement exportateurs de produits de base (hors hydrocarbures).

La carte 2 illustre les tendances de la croissance économique sur la période 1980-1998, mesurées à l'aide du PIB constant par habitant en parités de pouvoir d'achat. La relation est évidente avec la première carte. Les foyers d'innovation et les exportateurs d'articles manufacturés affichent généralement une croissance économique (zones en bleu foncé), tandis que les autres ensembles de pays (exportateurs d'hydrocarbures, économies en transition et exportateurs de produits de base) ont subi un déclin. Les pays en croissance sur la période considérée font partie de cinq régions : Amérique du Nord, Europe occidentale, Océanie, Asie de l'Est et Asie du Sud. Ceux à croissance négative sont concentrés en Afrique subsaharienne, dans l'ex-Union soviétique, au Proche-Orient et dans certaines parties de l'Amérique latine, essentiellement les Andes et l'Amérique centrale. L'Afrique subsaharienne est la région qui obtient les plus mauvais résultats, puisque les deux tiers des États qui la composent et les trois quarts de sa population y ont souffert d'un recul de l'activité économique entre 1990 et 1998.

Le tableau 1 décompose les tendances de la croissance en fonction de la structure économique des pays. Reprenant la classification de la carte 1, il montre que la croissance a fait défaut dans trois types de pays : les économies en transition, les exportateurs d'hydrocarbures (lourdes pertes de pouvoir d'achat en raison de la dépendance envers un produit d'exportation unique ou dominant) et les économies en développement exportatrices de produits de base (hors hydrocarbures). Ces dernières sont essentiellement situées en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et en Asie centrale. Les pays qui innovent et ceux qui exportent des produits manufacturés ont, globalement, bénéficié d'une croissance économique.

CARTE 1

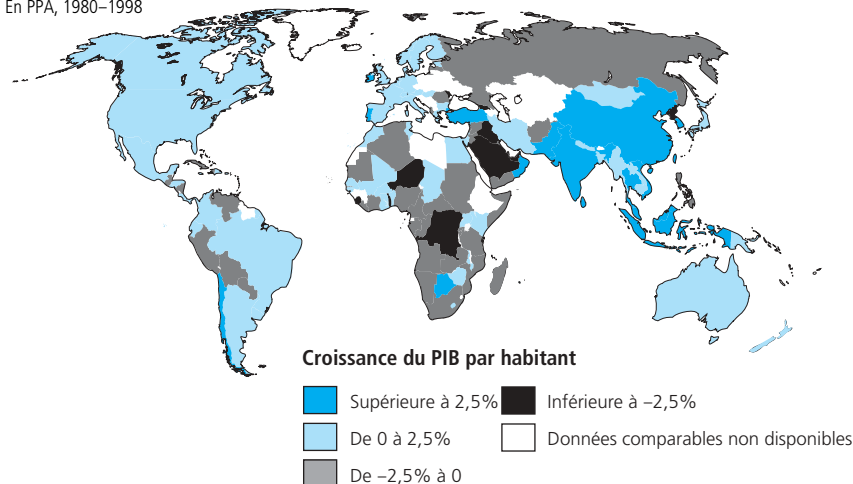
Classification des pays selon leur structure économique, 1995



CARTE 2

Classification des pays selon leur taux de croissance du PIB par habitant, 1990

En PPA, 1980-1998



Sources : Maddison, 2001 ; Gallup, Sachs et Mellinger, 1999 ; Banque mondiale, 2003i.

TABEAU 1

Taux de croissance économique par catégorie de pays, 1980-98

Catégorie	Nombre de pays dont le PIB par habitant a augmenté	Taux de croissance annuel du PIB par habitant (%)
Foyers d'innovation technologique	18 sur 18	1,7
Pays en transition	4 sur 12	-1,7
Exportateurs d'hydrocarbures	2 sur 13	-1,5
Exportateurs de produits manufacturés	23 sur 24	2,7
Exportateurs de produits de base, hors hydrocarbures	29 sur 61	-0,1

Note : Le PIB par habitant est ici mesuré à parité de pouvoir d'achat.

Sources : Maddison, 2001 ; Banque mondiale, 2002j.

TABLEAU 2

Taux de croissance économique selon le poids démographique et la situation géographique, 1980-1998

Situation géographique	Pays peu peuplés			Pays très peuplés		
	Pays dont le PIB par habitant a augmenté	Taux de croissance du PIB par habitant (%)	Population vivant dans des pays en croissance, 2001 (millions)	Pays dont le PIB par habitant a augmenté	Taux de croissance annuel du PIB par habitant (%)	Population vivant dans des pays en croissance, 2001 (millions)
Pays enclavés	24 sur 53	-0,2	379 sur 799	10 sur 10	2,5	3 087 sur 3 087
Pays côtiers	15 sur 17	1,9	118 sur 130	3 sur 4	3,2	341 sur 418

Note : Le PIB par habitant est ici mesuré en parités de pouvoir d'achat.

Sources : Maddison, 2001 ; Gallup, Sachs et Mellinger, 1999 ; Banque mondiale, 2003i.

Le tableau 2 met en lumière les tendances en les examinant à travers un autre prisme, celui de la géographie. Il évalue les taux de croissance pour tous les pays en dé-

veloppement, en transition et exportateurs de produits de base non pétroliers pour lesquels des données sont disponibles. Il classe les pays selon leur poids démographique et le degré de concentration de leur population à proximité des voies commerciales maritimes. Les pays peu peuplés sont ceux qui comptaient moins de 40 millions d'habitants en 1990. Les pays côtiers sont ceux dont plus des trois quarts de la population vivent à moins de 100 kilomètres de la mer. Il ressort que les groupes de pays de grande superficie ou côtiers ont affiché une croissance moyenne par habitant positive tout au long de la période 1990-1998. Ceux de petite taille ou enclavés ont fait beaucoup moins bien. Ces conclusions sont particulièrement pertinentes dans le cas de l'Afrique : 33 des 53 pays peu peuplés et enclavés se trouvent sur ce continent.

Sources : McArthur et Sachs, 2002 ; Banque mondiale, 2002j et 2003j ; FMI, 2002b ; Maddison, 2001.



Une action publique raisonnée en faveur de la santé et de l'éducation

Comme le suggère le Pacte du Millénaire pour le développement, la première série de mesures à mettre en œuvre pour sortir de l'ornière de la pauvreté les pays prioritaires et ceux qui sont absolument prioritaires consiste à investir dans la santé et l'éducation. Investir dans ces domaines contribue en effet à la croissance économique, qui rejaillit à son tour sur le développement humain (chapitre 3). L'éducation, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement sont étroitement liés : tout investissement dans l'un de ces secteurs est porteur d'améliorations dans les autres. Le message clé du présent chapitre est le suivant : les décideurs doivent prendre en compte les synergies entre les multiples aspects du développement humain au moment d'investir dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'éducation influe sur l'ensemble des composantes du développement humain. Bien plus qu'une simple source de connaissances, elle favorise l'hygiène et le recours aux services de santé. De même, l'accès à l'eau potable et des installations sanitaires adéquates détermine le niveau de santé. En réduisant l'incidence des maladies infectieuses, il améliore l'état nutritionnel des enfants et augmente leurs facultés d'apprentissage. Une action dans l'ensemble de ces domaines contribue à engager les pays dans une transition sanitaire à l'issue de laquelle prédomineront les maladies chroniques, et non plus les maladies transmissibles.

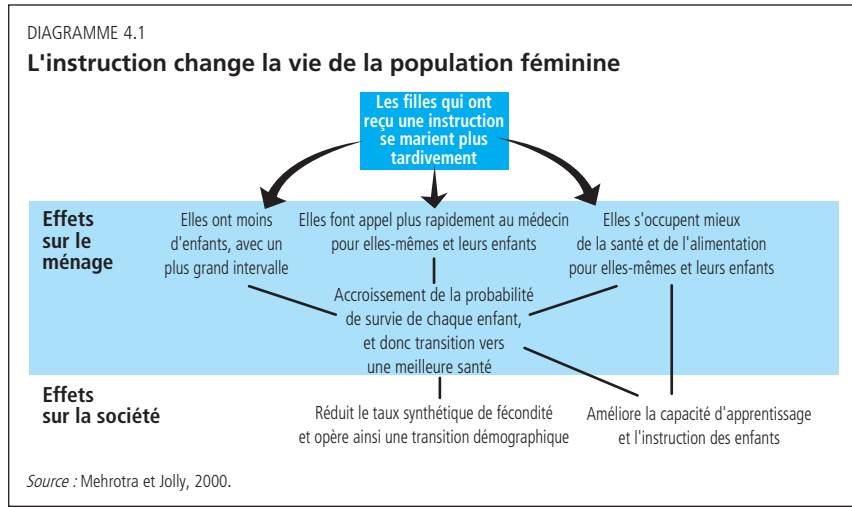
Cette transition sanitaire accélère la transition démographique vers des taux de fécondité et de mortalité plus faibles. De plus, un meilleur niveau d'éducation induit également une meilleure planification familiale. Lorsque le nombre d'enfants survivants augmente, les familles donnent naissance à moins d'enfants. La taille souhaitée pour la famille diminue, et ce processus est facilité par l'existence de contraceptifs facilement disponibles. Au fil du temps, la chute des taux de mortalité infantile et juvénile joue un rôle prépondérant dans le recul des taux de fécondité¹. La notion de synergies entre les investissements sociaux est capitale pour faire reculer la faim, la malnutrition, les maladies et l'analphabétisme, ainsi que pour faire progresser les capacités humaines.

Afin de tirer le meilleur parti des synergies entre les services sociaux de base, il est primordial de concentrer sans délai les efforts sur l'enseignement primaire universel, notamment à l'intention des filles. Pour ce faire, il est cependant indispensable de disposer de ser-

vices de planification familiale, d'adduction d'eau et d'assainissement pleinement opérationnels. Ces services sont donc essentiels à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce chapitre affirme par ailleurs que l'égalité entre personnes des deux sexes ne constitue pas seulement un Objectif en soi : elle est aussi indispensable à la concrétisation de tous les autres. La façon dont se déroule la vie des filles instruites illustre les synergies entre les diverses interventions dans la sphère sociale (diagramme 4.1). Les filles instruites se marient généralement plus tardivement que les autres, surtout si elles ont poussé leur scolarité jusqu'au premier cycle du secondaire et si elles exercent une activité économique en dehors de leur foyer. De plus, elles donnent naissance à moins d'enfants, sollicitent plus tôt un avis médical pour elles-mêmes et leur progéniture et s'occupent mieux de la santé et de la nutrition de leurs enfants². Ce type de comportement favorise une bonne santé et augmente les probabilités de survie des enfants au-delà de l'âge de cinq ans.

Le déclin progressif de la mortalité des enfants se traduit par des familles moins nombreuses et une utilisation accrue des contraceptifs, ce qui abaisse la fécondité globale. À mesure que la taille des ménages décroît, la qualité des soins apportés aux enfants s'améliore. De même, la population en âge d'être scolarisée diminue avec la fécondité. Les avantages de l'éducation des jeunes filles se répercutent ainsi d'une génération à l'autre. Néanmoins, s'il importe d'améliorer les capacités des femmes sur les plans de la



santé et de l'éducation, il faut également agir pour renforcer leur rôle au sein de la société en tant qu'actrices du changement (encadré 4.1).

Les progrès accomplis par le passé révèlent le champ des possibles. Durant les cinquante dernières années, la plupart des pays en développement ont réalisé des avancées qui avaient nécessité près de deux siècles dans les pays riches. Une douzaine de pays en développement ont progressé particulièrement rapidement, leurs indicateurs sociaux atteignant des niveaux comparables à ceux des pays riches. Il y a une leçon politique à tirer de ces pays modèles au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement (encadré 4.2).

Si des doutes persistent quant à la capacité d'atteindre les Objectifs en moins d'une génération, que penser des progrès suivants ? Au Sri Lanka, l'espérance de vie à la naissance a gagné 12 ans en à peine sept

années (1945-52)³. En Chine, en l'espace de neuf ans (1953-62), elle a progressé de 13 ans⁴. Au Botswana, entre 1960 et 1980, le taux brut de scolarisation dans le primaire a plus que doublé, passant de 40 % à 91 %⁵. Enfin, au Zimbabwe, ce taux a bondi de 75 % en 1960 à 124 % en 1985, soit cinq ans après l'indépendance⁶.

Certains pays particulièrement performants ont conjugué croissance économique rapide et avancées sociales, et affichent aujourd'hui une très belle santé économique (République de Corée, Malaisie, Maurice). Ils ont réalisé des progrès sociaux dès la phase initiale de leur processus de développement, alors que leur revenu national était encore faible, ce qui suggère que les investissements doivent être effectués dans un certain ordre. Dans d'autres pays particulièrement performants, la croissance a été plus lente et moins homogène. Néanmoins, tous les pays performants ap-

ENCADRÉ 4.1

Capacités et représentation des femmes – un enjeu clé pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

Sans progrès dans les capacités ouvertes aux femmes et l'égalité des sexes, il sera impossible d'atteindre les autres Objectifs du Millénaire pour le développement. Renforcer la représentation des femmes et faire davantage entendre leur voix est une condition essentielle à l'amélioration de leurs capacités – et inversement. Bien que l'éducation soit la seule cible officielle (« Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard. ») utilisée pour évaluer les progrès vers l'Objectif d'égalité des sexes, plusieurs autres indicateurs de performance ont été établis dans le même contexte :

- proportion de filles par rapport aux garçons inscrits dans les cycles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur,
- proportion de femmes par rapport aux hommes sachant lire et écrire dans la tranche des 15-24 ans,
- part de femmes exerçant une activité salariée non agricole,
- part de femmes dans les parlements nationaux.

L'égalité des sexes devant l'éducation favorise le travail non domestique des femmes, leur accession aux responsabilités politiques et, partant, leur représentation dans la sphère publique. Mais cette égalité doit également s'étendre au domaine privé.

Les disparités sociologiques actuelles entre populations féminine et masculine nuisent aux capacités de ces dernières en matière d'instruction et de santé. Pourtant, les progrès existent. À titre d'exemple, entre 1990 et 2001, dans les pays caractérisés par un faible niveau de développement humain, la proportion de jeunes femmes sachant lire et écrire est passée de 70 à 81 pour 100 hommes chez les 15-24 ans. Dans les pays à développement humain moyen, néanmoins, elle a seulement progressé de 91 à 93. Entre 1990 et 1999-2000, dans les pays en développement, la proportion de filles scolarisées dans le primaire a également peu évolué, passant de 86 à 92 pour 100 garçons inscrits. À ce rythme, l'égalité des sexes devant l'éducation ne

sera pas une réalité avant 2025, soit 20 ans après la date cible fixée par les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le taux d'alphabétisation des jeunes femmes (15-24 ans) dans les pays en développement est de 60 %, contre 80 % chez les jeunes hommes. Les femmes sont en outre davantage touchées par le VIH/sida. Autre dimension du fardeau supplémentaire porté par la population féminine : la mortalité liée à la maternité. Enfin, biologiquement parlant, les femmes devraient *a priori* vivre plus longtemps que les hommes. Pourtant, de nombreux pays et régions en développement comptent des millions de « femmes portées manquantes » : victimes d'infanticide, d'avortements motivés par des critères sexuels ou de discriminations systématiques tout au long de leur vie (de ce fait, le nombre de femmes est inférieur de 35 à 37 millions à celui des hommes en Asie du Sud, et de 38 à 40 millions en Chine).

Si rien n'est fait pour améliorer les capacités des femmes en matière de santé et d'instruction, les perspectives d'emploi de ces dernières hors de leur foyer, et donc leur aptitude à gagner leur vie par elles-mêmes, resteront limitées. Dans les années quatre-vingt-dix, le pourcentage de femmes exerçant une activité non agricole dans les pays en développement est resté inchangé, à 40 % de celui des hommes.

Nombreux sont les obstacles à l'égalité des sexes devant l'emploi et la participation à la vie politique et sociale. Dans les pays en développement, la plupart des femmes pauvres qui exercent une activité salariée non agricole occupent ainsi des emplois précaires, irrégulièrement ou faiblement rétribués. À l'échelle mondiale, seuls sept pays comptent plus de 30 % de femmes parmi leurs parlementaires. Un rôle plus équitable dans la vie politique passe bien souvent, du moins au stade initial, par l'instauration de quotas.

Les relations hommes-femmes sont en grande partie déterminées par le contexte socioculturel. Ainsi, les valeurs patriarcales distillées depuis l'enfance influeront sur les comportements et les perspectives ou-

vertes aux hommes et aux femmes sur l'ensemble de leur existence. Bien souvent, ces valeurs sont intégrées aux appareils législatifs, qui portent préjudice aux droits et aux revendications des femmes, notamment en matière de mariage, de divorce, de viol, de violence et de succession. Voilà pourquoi les mouvements de défense des droits de la femme concentrent bien souvent leur action sur une réforme de ces textes.

Si l'emploi et l'instruction sont considérés comme des enjeux fondamentaux pour renforcer la représentation des femmes et leur aptitude à se faire entendre, ces objectifs passent également :

- par la reconnaissance de l'importance que revêt l'éducation, mais aussi par l'amélioration de son contenu, de sa couverture et des retombées qui en sont attendues,
- par la création d'un plus grand nombre d'emplois destinés aux femmes, par des postes plus gratifiants et de meilleures conditions de travail, qui permettent notamment de dégager des moyens d'existence durables,
- par l'augmentation du nombre de femmes siégeant aux parlements, mais aussi par leur accession à des postes de responsabilité et de décision plus en vue, tant à l'échelon local que national.

L'autonomisation des femmes nécessite donc des mesures qui répondent à des besoins pratiques (favoriser les capacités fondamentales, notamment par une action sur les conditions de vie, l'emploi, les soins de santé et l'accès à l'eau), mais aussi stratégiques (renforcer la représentation des femmes et leur aptitude à se faire entendre, afin que soit revu leur rôle au sein de la société et des ménages, notamment à travers le droit à la propriété et le vote de lois instaurant l'égalité des salaires, leur donnant la maîtrise de leur corps et les protégeant contre la violence). De plus, ces mesures doivent être étayées par des dispositions légales garantissant l'égalité des droits entre hommes et femmes, aussi bien dans la sphère privée qu'en public.

Sources : Christiansen, Conway et Poston, 2003 ; Drèze et Sen, 2002 ; Landuyt, 1998.

Les enseignements des premiers de la classe dans la santé et l'éducation

Il n'existe ni recette miracle pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement ni piste toute tracée dans cette direction. En raison de la diversité des situations nationales, chaque pays doit développer sa propre stratégie pour atteindre les cibles définies à l'échelle internationale en matière de santé et d'instruction. Toutefois, les exemples de réussite ne manquent pas.

- Au cours des années quatre-vingt, le Botswana a accompli, dans l'éducation et la santé, des progrès très supérieurs à ceux que l'on aurait pu prévoir compte tenu de son niveau de revenu.
- Les indicateurs de santé du Kerala, en Inde, sont voisins de ceux des États-Unis, malgré un revenu par habitant 99 % moins élevé et des dépenses annuelles de santé atteignant seulement 28 dollars seulement par habitant.
- Le revenu par habitant de Cuba ne constitue qu'une fraction mineure de celui des États-Unis. Les deux pays présentent pourtant un taux de mortalité infantile identique, et Cuba a su contenir l'épidémie de VIH/sida.

Les pays très performants en matière de santé et d'instruction témoignent des avancées spectaculaires qui peuvent être réalisées en l'espace d'une génération. Par ailleurs, les points communs entre ces « premiers de la classe » permettent de se faire une idée des politiques susceptibles d'être efficaces :

- Un financement public approprié et équitablement réparti. Dans les pays modèles, l'engagement politique se traduit non seulement par l'affectation de dépenses publiques à la santé et à l'éducation, mais aussi par le principe d'équité

Sources : Chen et Desai, 2000 ; Mehrotra, 2000 ; Drèze et Sen, 1995.

qui prévaut à cette affectation. Les dépenses y sont davantage consacrées aux soins de santé de base qu'aux services spécialisés, et se concentrent sur l'enseignement primaire plutôt que sur l'enseignement supérieur.

- L'amélioration des indicateurs de santé intervient après celle des indicateurs d'instruction. Dès le début de leur processus de développement, tous les pays modèles ont entrepris d'augmenter le taux de scolarisation des enfants, notamment celui des filles. L'inégalité des sexes devant l'éducation a ainsi été réduite de prime abord, permettant de restreindre les disparités beaucoup plus rapidement que dans les pays enregistrant de moins bons résultats. Au moment des premiers investissements dans l'infrastructure sanitaire publique, un niveau d'instruction élevé garantissait donc déjà une forte demande et une utilisation efficace des services de santé.
- Les femmes instruites ont pu agir en faveur du changement. Les résultats obtenus en matière de santé et d'éducation des enfants s'expliquent non seulement par une consommation alimentaire et des services de santé appropriés, mais aussi par la manière de s'occuper des enfants. Les capacités et le rôle des femmes dans les ménages et la société revêtent une importance déterminante à cet égard. Lorsque celles-ci sont instruites, disposent de droits à la propriété, sont libres de travailler à l'extérieur du foyer et sont financièrement indépendantes, c'est l'ensemble du ménage qui en tire profit (Drèze et Sen, 1995). Dans les pays modèles, les femmes bénéficient non seulement d'une quasi-parité dans l'enseignement, mais occupent également une proportion importante des emplois non agricoles.

portent la preuve qu'en définissant les bonnes priorités et en mettant en œuvre les politiques appropriées, il est possible d'accélérer nettement le développement social, même sans une économie florissante.

Ce chapitre porte précisément sur la définition des bonnes priorités – celles des pays modèles – en vue de la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il examine tour à tour les Objec-

tifs relatifs à la lutte contre la faim, à l'éducation, à la santé, à l'adduction d'eau et aux installations sanitaires, en commençant par une évaluation des enjeux, suivie d'une description des mesures requises. Enfin, il propose un plan d'action visant à rehausser le niveau, l'équité et l'efficacité des dépenses publiques allouées aux services de base, ainsi que la qualité et le volume de l'aide publique au développement (APD).

ATTEINDRE L'OBJECTIF RELATIF À LA FAIM

Compte tenu des progrès accomplis jusqu'ici, l'Objectif visant à réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population souffrant de la faim devrait être facilement atteignable. En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation avait fixé un objectif analogue : diviser par deux, et donc ramener à 400 millions, le nombre de personnes victimes de la faim dans les pays en développement⁷.

Depuis le début des années soixante-dix, la production alimentaire de ces pays a triplé, c'est-à-dire qu'elle a progressé plus vite que la croissance démographique⁸. Par ailleurs, les prix réels des principales cultures céréalières ont chuté de 76 %⁹. Entre 1980 et 1995, la production alimentaire par habitant a augmenté de 27 % en Asie et de 12 % en Amérique latine. En revanche, elle a baissé de 8 % en Afrique subsaharienne¹⁰. Même si la faim sévit surtout en Asie du Sud, elle recule néanmoins dans cette région, alors qu'en Afrique en revanche, près d'un tiers de la population est sous-alimenté, et ce chiffre est en progression¹¹. Si la production alimentaire mondiale était

répartie de façon équitable, chaque individu pourrait consommer 2 760 calories par jour (un individu est considéré comme sous-alimenté lorsque sa ration quotidienne est inférieure à 1 960 calories)¹². Pour éradiquer la faim, il faut veiller à ce que tous les individus disposent des ressources nécessaires, notamment d'un revenu suffisant, pour acheter de quoi se nourrir.

La faim ne tient pas uniquement à la pénurie alimentaire. Elle englobe des problèmes tels que l'accès insuffisant à la nourriture et la privation des services de première nécessité correspondants (soins de santé, éducation, eau potable, systèmes d'assainissement adéquats). L'accès à la nourriture se distingue de la disponibilité de la nourriture en ce sens qu'il désigne le pouvoir d'achat et de consommation d'un individu, indépendamment de ce qu'il trouve sur le marché.

AMPLEUR DU PROBLÈME

Chaque jour, dans les pays en développement, 799 millions d'êtres humains, soit près de 18 % de la

Objectifs du Millénaire pour le développement et cibles associées

Objectif 1 : Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

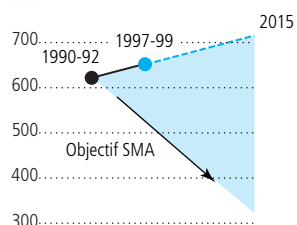
Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

DIAGRAMME 4.2

L'insécurité alimentaire augmente

Nombre de personne vivant dans l'insécurité alimentaire dans l'ensemble des pays en développement, Chine non comprise



Note : SMA désigne le Sommet mondial sur l'alimentation.

Source : FAO 2001c.

population mondiale, souffrent de la faim¹³. C'est le cas d'une personne sur quatre en Asie du Sud, et d'une sur trois en Afrique subsaharienne¹⁴. L'Inde compte le plus grand nombre de personnes touchées : 233 millions. Ce fléau touche aussi 183 millions d'individus en Afrique subsaharienne, 119 millions en Chine, 74 millions dans le reste de l'Asie de l'Est et le Pacifique, 55 millions en Amérique latine et 32 millions dans les pays arabes¹⁵.

Le pourcentage de la population souffrant de la faim dans les pays en développement a marqué un recul, passant de 21 % en 1990-1992 à 18 % en 1998-2000¹⁶. C'est, de loin, en Chine que l'on enregistre la plus importante diminution, même si les progrès ont également été significatifs en Asie du Sud-Est¹⁷. Cependant, vu le rythme de la croissance démographique, le nombre des personnes qui ont faim ne baisse pas suffisamment rapidement. À l'échelle mondiale, il a chuté de 20 millions entre 1991 et 1999¹⁸. Or, ce résultat est dû uniquement au fait que 80 millions de Chinois ont échappé à la famine : dans 25 pays en développement, le nombre de personnes touchées par la faim a augmenté (diagramme 4.2).¹⁹

L'Objectif de lutte contre la faim vise également à réduire la malnutrition des enfants. Au cours des années quatre-vingt-dix, parmi les 33 pays pour lesquels des données sont disponibles, 10 ont constaté des revers ou une incapacité à améliorer la situation²⁰. De plus, les statistiques à cet égard étant plus fiables que celles sur la faim, ces tendances ont tout lieu d'inquiéter²¹.

Plus des trois quarts des personnes qui connaissent la faim vivent dans des zones rurales de pays en développement²². Près de la moitié vit dans des exploitations agricoles implantées sur des terres à faible rendement, où la dégradation de l'environnement menace la production²³, et près d'un tiers habite dans ces campagnes sans posséder ni terre ni exploitation, et tire sa subsistance de l'élevage, de la pêche et de la foresterie²⁴. Les pêcheurs les plus pauvres voient leurs prises diminuer en raison de la concurrence de la pêche commerciale. Quant aux bûcherons, ils perdent leurs droits face aux grandes entreprises auxquelles les autorités délivrent des concessions. En outre, de plus en plus d'habitants des zones rurales sont privés de terres en raison de l'augmentation de la densité agricole et de la répartition inégale des biens fonciers. Dans les pays en développement, la superficie moyenne des parcelles agricoles est passée de 3,6 hectares par agriculteur en 1972 à 0,26 hectare en 1992. D'ici 2020, elle devrait encore s'amenuiser²⁵.

Autre phénomène alarmant : la malnutrition gagne les villes²⁶. Les pauvres vivant en milieu urbain représentent aujourd'hui plus d'un cinquième des personnes qui souffrent de la faim dans les pays en développement. Et ce phénomène pourrait s'accroître, car les populations urbaines augmentent plus vite que les populations rurales²⁷.

Sur une année, 5 à 10 % des personnes qui connaissent la faim sont également victimes de sécheresses, d'épidémies, d'inondations, d'ouragans, de tempêtes ou de conflits violents²⁸. En 2002, parmi les 21 pays en situation d'urgence alimentaire extrême, 15 étaient frappés par la guerre, des affrontements civils ou portaient encore les séquelles de conflits passés²⁹.

Si l'on veut atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à la faim, il est indispensable d'améliorer la distribution des produits alimentaires et d'accroître la production. Voici quelques-unes des priorités à cet égard :

- *Privilégier les technologies permettant de relever la productivité agricole*, ce qui accroîtra également le revenu des personnes qui ne possèdent presque rien, sinon leurs terres.
- *Investir davantage dans l'agriculture*. Les pays pauvres ont négligé l'agriculture. La tendance doit être inversée.
- *Empêcher la dégradation de l'environnement*. Les nouvelles technologies et mesures visant à améliorer la productivité agricole doivent aussi préserver les écosystèmes essentiels. Ce sont les populations pauvres qui souffrent le plus de la dégradation de l'environnement, qui est aussi en partie une conséquence de la pauvreté. Dans les pays en développement, ce phénomène est souvent induit par une productivité insuffisante, tandis qu'en Europe et en Amérique du Nord, c'est la forte productivité qui en est la cause.
- *Partager les ressources plus équitablement*. En Afrique subsaharienne et en Asie, ce sont les femmes qui produisent la majeure partie de la nourriture consommée. Un accès à la terre doit donc leur être garanti. L'impératif est le même pour les paysans sans terre.
- *Combattre le réchauffement planétaire et réduire les droits de douane et les subventions appliqués dans les pays riches aux produits agricoles*. Le protectionnisme fausse les marchés internationaux au détriment des agriculteurs des pays en développement. Par ailleurs, le réchauffement planétaire pénalise les agriculteurs dont la récolte est tributaire des précipitations.

CONSTITUER DES STOCKS TAMPON AFIN D'AMÉLIORER LA DISTRIBUTION ET DE LISSER LES PRIX

Les pouvoirs publics ont la possibilité de constituer des réserves de denrées de première nécessité (céréales notamment) et de les réinjecter sur le marché si les prix des produits alimentaires augmentent de façon inhabituelle, les rendant ainsi accessibles aux plus défavorisés. Un tel mécanisme peut s'accompagner ou non de la distribution par l'État de denrées essentielles à des prix inférieurs à ceux du marché. La Chine et l'Inde ont adopté depuis longtemps ce système de

stocks tampons, généralement financé sur les deniers publics.

L'Inde, qui a recours à cette pratique depuis les années soixante-dix, a ainsi pu éviter une famine de grande ampleur. Ces efforts ont bénéficié de l'augmentation de la productivité des cultures de riz et de blé induite par la révolution verte. Parallèlement, les céréales et les denrées de base (sucre, huile alimentaire) sont distribuées par un réseau public. En outre, pendant les périodes de sécheresse, les programmes de type « vivres contre travail » assurent à la population un niveau de subsistance minimum.

Il est capital que les produits alimentaires restent à un prix abordable pour les ménages les plus pauvres, que ce soit grâce à des systèmes publics de distribution ou via l'injection de stocks de céréales sur les marchés (ce que le gouvernement indien n'a pas fait ces dernières années). Au Kerala, l'un des États indiens les plus performants, les ménages défavorisés bénéficient de la sécurité alimentaire, car des rations de céréales sont distribuées jusque dans les zones rurales³⁰. *A contrario*, dans le reste du pays, le service public de distribution alimentaire ne fonctionne pratiquement que dans les villes. En Chine, les stocks tampons de nourriture sont gérés au niveau local.

Le Sri Lanka, qui affiche également des indicateurs sociaux favorables, distribue des subventions alimentaires depuis son indépendance, en 1947. En 1979, les subventions universelles sur les denrées de première nécessité (riz, blé, farine, lentilles, poisson séché, lait en poudre) ont été remplacées par un système de bons d'alimentation couvrant 40 % de la population.

En Afrique, le faible niveau de la productivité agricole, la fragilité des sols et la fréquence des famines justifieraient le recours intensif aux stocks alimentaires – mais tel n'est pas le cas. La famine qui a sévi en Afrique australe courant 2002 s'explique, entre autres, par le fait que les autorités ont laissé s'épuiser leurs réserves alimentaires déjà limitées, notamment en raison de limitations budgétaires.

Les stocks tampons revêtent une importance particulière pour les pays enclavés. Les coûts induits par la construction et la gestion des entrepôts sont en effet largement compensés par le nombre de vies sauvées, la souffrance évitée et les gains de productivité. Dans les pays disposant d'un accès à la mer, les coûts de constitution de tels stocks doivent être mis en balance avec les avantages retirés de ce système. Cependant, même dans les pays côtiers, les stocks régulateurs peuvent contrebalancer les conséquences néfastes de la fluctuation des prix des denrées.

Jusqu'ici, l'Afrique a plutôt été poussée à agir dans la direction opposée, selon le principe qu'il appartenait aux forces du marché de déterminer comment le continent allait se nourrir.

Les pays au budget déficitaire doivent éviter de

subventionner l'utilisation d'engrais, de soutenir les cours des produits agricoles et de consentir des prêts à taux préférentiels. Un rapport récent encourage les pays ruraux africains à se lancer dans des cultures commerciales destinées à l'exportation, qui permettraient de générer des revenus pour les agriculteurs défavorisés et fourniraient des devises pour l'importation de produits alimentaires. Même si ce rapport admet que l'intensification de la production alimentaire pourrait bénéficier à certains agriculteurs, il suggère aussi que la plupart d'entre eux sont tellement isolés qu'il est préférable qu'ils se concentrent sur une agriculture de subsistance au moindre coût³¹.

INÉGALITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

Si les pouvoirs publics prenaient des mesures pour protéger les droits sur les actifs et relever le revenu des catégories les plus vulnérables, ils pourraient étendre considérablement l'accès à la nourriture.

CATÉGORIES MARGINALES

Par unité de superficie, les petites exploitations agricoles sont plus productives que les grandes. Par conséquent, une répartition plus équitable des terres améliore les performances et la production agricoles. À Piauí, au Brésil, suite à la redistribution des terres aux petits exploitants, les rendements agricoles ont progressé de 10 à 40 % sur les terres non-irriguées et de 30 à 70 % sur les terres irriguées³². Une répartition équitable des terres permet en outre de faire reculer la pauvreté et contribue à la redistribution des revenus. En augmentant de 10 % le nombre d'agriculteurs propriétaires de leurs terres, le Salvador a relevé son revenu par habitant de 4 %. De la même façon, dans les États de l'Inde qui ont mené une réforme agraire, la pauvreté a chuté plus rapidement entre 1958 et 1992³³.

Pour investir dans les ressources naturelles nécessaires à une amélioration de la productivité, encore faut-il que les pauvres disposent d'un accès garanti à ces dernières. En Thaïlande, on observe une relation étroite entre la sécurité du droit d'occupation des terres et la volonté de pratiquer une agriculture durable³⁴.

Les personnes démunies et qui ont faim peuvent également bénéficier des ressources collectives. Le Brésil, le Cameroun, la Gambie, l'Inde, le Népal et la République-Unie de Tanzanie ont ainsi mis des terres appartenant au domaine public à la disposition des communautés autochtones, selon un système d'usufruit ou de cogestion. De la même manière, la pratique de la gestion communautaire des ressources forestières s'est répandue en Bolivie, en Colombie, en Indonésie, au Mozambique, aux Philippines, en Ouganda et en Zambie. Pour leur part, la Chine et le Viet Nam ont attribué des

*Une répartition plus
équitable des terres
améliore les performances
et la production agricoles*

En Inde, au Népal et en Thaïlande, moins d'une agricultrice sur 10 possède des terres

terres forestières relevant du domaine public à des ménages privés. En reconnaissant les droits des populations autochtones et l'occupation collective, ainsi qu'en rationalisant davantage le régime de propriété des terrains boisés, il serait possible d'améliorer de manière spectaculaire la vie de millions d'habitants des zones forestières. Par ailleurs, il est impératif de reconnaître le droit à l'eau des communautés les plus pauvres, non seulement pour répondre aux besoins courants des ménages, mais aussi à ceux de l'irrigation, de l'élevage ou de l'industrie agroalimentaire³⁵.

FEMMES

Les femmes produisent la majorité de la nourriture consommée en Afrique subsaharienne et, dans une moindre mesure, en Asie. Elles bénéficient toutefois rarement d'un droit d'occupation sûr des terres qu'elles cultivent. En Inde, au Népal et en Thaïlande, moins d'une agricultrice sur 10 possède des terres. Sans cette propriété assurée, les femmes sont privées de garanties, et ne peuvent ni accéder au crédit, ni investir en vue d'améliorer la productivité, ce qui compromet la santé et la nutrition de leur famille³⁶. Dans certaines régions, les femmes ne peuvent prétendre qu'à une part limitée de la nourriture au sein de leur foyer, ce qui pose un problème majeur pour celles qui sont enceintes ou qui allaitent, et qui ont besoin d'un apport accru en calories.

PAUVRES EN MILIEU URBAIN

La plupart des villes disposent d'espaces cultivables qui constituent un filet de sécurité informel pour de nombreux citoyens déshérités, qui exploitent les parcs, toits d'immeubles, terrains marécageux, cimetières, conteneurs, terrains vagues, passages publics et parcelles à proximité des voies de chemin de fer. Ces populations élèvent également du bétail à flanc de coteau, sur des terrains vagues et des sentiers publics. Il ne faut pas refuser à ces citoyens le droit d'utiliser ces terres pour une production de subsistance.

PERSONNES EN DÉTRESSE ALIMENTAIRE

Les réfugiés de guerre et les victimes de catastrophes naturelles ont besoin d'une aide d'urgence pour survivre. Le temps de réaction en cas d'urgence alimentaire doit être considérablement réduit, afin que la nourriture parvienne beaucoup plus rapidement aux populations affamées. Il est souhaitable de mettre en place des systèmes d'alerte avancée en cas de crises politiques, similaires à ceux utilisés pour les catastrophes naturelles, car ces troubles constituent aujourd'hui la première cause de famine.

De surcroît, il conviendrait de créer un fonds permanent qui permettrait aux organismes interna-

tionaux de réagir immédiatement aux crises, sans avoir à collecter des fonds au préalable. Ainsi, avec un fonds entièrement capitalisé, le Programme alimentaire mondial serait bien plus en mesure de procéder à une planification stratégique de l'aide alimentaire d'urgence et de la reconstitution des cultures et des cheptels suite à une période de famine. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime à 5,2 milliards de dollars par an l'enveloppe nécessaire pour nourrir les 214 millions de personnes les plus malnutries³⁷.

Pour étendre encore les avantages de la sécurité alimentaire, il faudrait que les produits distribués dans le cadre de ces programmes soient achetés dans les pays en développement. Enfin, le financement international des programmes de nutrition et des projets de banques alimentaires communautaires pourrait être organisé sous l'égide du Programme alimentaire mondial, qui agirait comme une banque alimentaire internationale à vocation universelle³⁸.

RELEVER LA PRODUCTIVITÉ

De nombreuses technologies ont été mises au point afin d'accroître la productivité agricole et de faire reculer la faim. Plusieurs de ces technologies, favorables aux pauvres, sont centrées sur la productivité durable et leur adéquation aux femmes. Parmi les approches prometteuses figurent l'agroforesterie, la permaculture, l'agriculture de conservation, la fixation biologique de l'azote, l'utilisation efficiente de l'eau, la sélection du sexe du bétail, la gestion intégrée des nuisibles et des phyto-aliments, les systèmes intégrés d'agriculture intensive et la gestion intégrée du sol et de l'eau³⁹.

Pour beaucoup d'agriculteurs africains, amener la terre constitue la première des priorités. Dans de nombreuses exploitations agricoles, les engrais peuvent doubler, voire quadrupler, le rendement des récoltes alimentaires de base⁴⁰. Les exploitants agricoles trop isolés ou pauvres pour se procurer ces intrants disposent tout de même d'un large éventail de possibilités pour augmenter la fertilité du sol, surtout en Afrique (encadré 4.3).

Les politiques nationales doivent mettre l'accent sur la reconstitution des ressources naturelles. Depuis 1996, la Chine a réhabilité 5 millions d'hectares de terres agricoles de rendement faible ou moyen. Dans certaines communautés indiennes, le recours à un système de jachère amélioré et aux cultures de protection a été largement adopté par les agriculteurs (145 systèmes recensés) contraints de raccourcir les périodes de jachère sur des terres à faible rendement⁴¹. L'amélioration des systèmes agricoles peut aussi passer par la rémunération des agriculteurs, des pêcheurs, des gardiens de troupeaux et des forestiers pour leur rôle dans la gestion de l'écosystème. De tels

Améliorer la fertilité des sols en Afrique subsaharienne

Pour pallier à l'épuisement des éléments nutritifs dans les sols, on a généralement recours aux engrais minéraux. Par rapport à la situation en Europe, en Amérique du Nord ou en Asie, ces engrais coûtent cependant deux à six fois plus cher aux exploitants agricoles d'Afrique. Or, si les cultures se nourrissent de nitrates et de phosphore, peu importe que ces éléments proviennent d'un sac d'engrais ou de feuillages en décomposition. Le problème essentiel consiste à réapprovisionner les sols en phyto-aliments. À partir de là, le choix de la méthode – engrais minéraux ou apports organiques – est avant tout une question d'économie agricole.

La démarche la plus raisonnable consiste à allier ces deux sources de nutriments de façon économiquement rationnelle et agronomiquement saine. Plusieurs organisations, dont le réseau Sasakawa Global 2000, ont démontré dans des milliers d'exploitations africaines que le recours aux engrais minéraux pouvait permettre de multiplier par deux à quatre les récoltes des cultures vivrières de base. Cependant, les exploitants trop isolés ou trop pauvres pour se procurer des intrants sur le marché peuvent tout de même accroître durablement leurs récoltes à l'aide d'autres méthodes de traitement et de reconstitution des sols :

- Jachères arborées fixatrices d'azote. Des légu-

mineuses arbustives sont plantées en intercalaire avec de jeunes pousses de maïs et laissées en jachère pendant les saisons sèches, générant ainsi entre 100 et 200 kg d'azote par hectare en l'espace de 6 à 24 mois dans les régions tropicales subhumides de l'Afrique orientale et australe. Ces jachères, qui s'inscrivent harmonieusement dans le tissu écologique et économique, sont par ailleurs adaptées aux coutumes et aux calendriers de travail des exploitants. Rien d'étonnant à cela, puisque ces derniers ont participé à l'élaboration de cette technique.

- Phosphates de naturels. L'utilisation des dépôts naturels de phosphate de roche peut se substituer à l'importation de superphosphates. La faible acidité de la plupart des sols des zones considérées (avec un pH de 5 à 6) favorise la dissolution de ces phosphates naturels de grande qualité, à un rythme qui permet d'approvisionner les cultures en phosphore pendant plusieurs années. En l'espace de cinq ans, les récoltes de maïs peuvent ainsi doubler ou tripler, avec un taux d'efficacité de 90 % par rapport aux superphosphates, le tout à un coût sensiblement inférieur.

- Transfert de biomasse à partir des feuilles d'arbustes accumulateurs de nutriments. Le transfert aux champs cultivés de la biomasse présente dans les feuilles du *Tithonia diversifolia*, arbuste accumulateur de nutriments qui pousse en bordure de routes et

forme des haies, constitue un apport supplémentaire d'éléments nutritifs et permet bien souvent de doubler le rendement des cultures de maïs sans ajout d'engrais.

Des dizaines de milliers de familles d'exploitants emploient ces méthodes avec de bons résultats au Kenya, au Malawi, au Mozambique, en Ouganda, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Le recours aux jachères améliorées est la méthode la plus répandue. Les connaissances nécessaires se transmettent entre exploitants, d'un village à l'autre et entre organisations communautaires, ainsi que par l'intermédiaire d'instituts de recherche et de vulgarisation agricole nationaux, d'universités, d'ONG et d'initiatives de développement.

Il s'agit aujourd'hui d'accélérer l'adoption de ces technologies par des dizaines de millions de familles d'agriculteurs. Les principales difficultés à résoudre résident dans les quantités insuffisantes de matériel génétique (semences et jeunes plants) et de phosphate de roche de qualité, ainsi que dans la méconnaissance des aspects techniques. Il est toutefois crucial de généraliser ces pratiques, car elles offrent des occasions majeures d'augmenter considérablement et durablement la production alimentaire, et donc de faire reculer la faim d'une manière propice au développement des ressources naturelles.

Source : Équipe de travail 2 du Projet du Millénaire, 2003a.

projets sont déjà en place dans de nombreuses régions. Une étude récente en a recensé 75 qui rémunèrent les efforts de neutralisation des émissions de carbone, 72 qui récompensent les actions en faveur de la biodiversité et 61 qui accordent des primes pour la préservation des bassins hydrographiques⁴².

Il est également possible d'encourager l'agriculture durable dans les communautés agricoles. Une étude portant sur 17 pays d'Afrique a montré que 730 000 ménages pauvres pratiquaient un mode de culture durable dans le cadre de 45 projets. Il peut notamment s'agir d'une intensification de l'exploitation des terres, de la diversification des cultures et de l'élevage, ainsi que d'une utilisation accrue des ressources renouvelables⁴³. Dans huit pays asiatiques, les quelques 2,9 millions de ménages pauvres pratiquant l'agriculture durable ont augmenté la production alimentaire de 4,9 millions d'hectares⁴⁴. De tels programmes doivent être étendus à des dizaines de millions de ménages.

Bien souvent, dans les pays en développement, les agriculteurs ne disposent pas de routes, d'entrepôts, d'électricité et de voies de communication leur permettant de se rapprocher des marchés, ce qui affaiblit leur position face aux intermédiaires facturant les intrants au prix fort et aux acheteurs en situation de monopole qui compriment leurs revenus. Cependant, à l'échelle planétaire, l'agriculture est loin de figurer en tête des priorités des pouvoirs publics et des donateurs. La plupart des pays investissent beaucoup moins dans les terres à faible rendement que dans les

zones agricoles favorisées⁴⁵. En Afrique, la plupart des pays consacrent moins de 5 % de leur budget au développement agricole, alors même que 75 % de leur population dépend directement ou indirectement de l'agriculture⁴⁶.

Par ailleurs, les crédits alloués à la recherche agronomique sont par trop insuffisants. Beaucoup de pays à faible revenu ne lui consacrent que 0,5 % de leur PIB agricole, réservés dans leur quasi-totalité aux terres de qualité supérieure et aux cultures commerciales⁴⁷. Pour profiter aux agriculteurs pauvres exploitant des terres à faible rendement, la recherche agronomique doit s'orienter vers des initiatives prometteuses telles que les systèmes multicultures, l'éco-agriculture, les variétés de semences à maturation précoce et les méthodes de reconstitution des sols à faible coût.

Lorsqu'ils sont disponibles, les services agricoles émanent pour l'essentiel d'entreprises privées qui commercialisent des intrants et qui proposent des conseils souvent erronés et presque toujours incomplets. De leur côté, les services publics de vulgarisation se concentrent sur la distribution de semences et d'engrais, en privilégiant souvent des variétés et des formules inadaptées aux conditions locales.

Lorsqu'ils subventionnent les intrants ou achètent des céréales, la plupart des pays en développement favorisent ou financent de grands producteurs et acteurs du secteur agroalimentaire. Ces mécanismes introduisent souvent une distorsion sur les marchés, pénalisent indûment les petits producteurs, instaurent

Politiques agricoles et sécurité alimentaire

Comme l'illustrent les interventions du gouvernement indien sur les marchés céréalières, les politiques publiques peuvent faire différents gagnants – et perdants – dans diverses couches de la population.

Conçus pour stabiliser les prix et aider les céréaliers, les prix minimum de soutien définis par la Food Corporation of India ont en fait augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que l'inflation. Ce résultat s'explique, entre autres, par la vigueur des groupes de pression agricoles (notamment sur le marché du riz et du blé) et par une politique publique visant à couvrir les coûts économiques de production des exploitants. Ces coûts dépendent du prix des intrants, de la valeur imputée des terrains et de la main d'œuvre, auxquels ont

ajoute une prime correspondant au bénéfice attendu.

En théorie, les prix du système public de distribution alimentaire se fondent sur ces coûts économiques (et donc sur les prix plancher de soutien). Les cours du marché sont cependant inférieurs à ceux de ce système, d'où des stocks de nourriture en hausse dans les entrepôts tenus par l'État, alors même que l'Inde est le pays au monde qui compte le plus d'affamés : près de la moitié de ses enfants souffrent de malnutrition. La pression exercée sur les dirigeants politiques par leurs électeurs, en vue maîtriser les prix du système public de distribution alimentaire, permet néanmoins de contrebalancer dans une certaine mesure le poids des groupes d'intérêts agricoles.

Sources : Kannan, Mahendra Dev et Sharam, 2000 ; Inde, ministère des Finances, 2002.

une sorte de monopole officiel pour certains acheteurs et débouchent sur des impôts et une tarification excessifs⁴⁸. Il est donc souhaitable de revoir sans délai les politiques publiques qui induisent une discrimination à l'encontre des petits producteurs, ainsi que de réorienter le financement public vers l'aide aux petits exploitants agricoles (encadré 4.4).

RESPONSABILITÉS INTERNATIONALES

L'aide publique au développement (APD) bilatérale pour l'agriculture, la foresterie et la pêche a augmenté entre 1971 et 1990, avant de diminuer par la suite, à l'instar de l'APD globale. L'APD multilatérale est passée de 1,2 milliard de dollars par an en 1973-1974 à 3,6 milliards par an entre 1981 et 1983, mais a chuté en une vingtaine d'années à 1,4 milliard de dollars par an en 1999-2000 (en dollars de 2000). La part des prêts consentis par les institutions multilatérales pour sou-

tenir l'agriculture, la foresterie et la pêche est tombée de 15 % en 1997 à 10 % en 1999⁴⁹.

Or, la lutte contre la faim dans les pays en développement nécessite une action internationale axée non seulement sur l'aide, mais également sur deux aspects fondamentaux pour l'accroissement de la production alimentaire et de la productivité agricole. D'une part, les subventions agricoles dans les pays riches, qui représentaient 311 milliards de dollars en 2002, entravent la croissance agricole dans les pays en développement (chapitre 8).

D'autre part, le réchauffement planétaire provoqué par les émissions de gaz à effet de serre accélère la fréquence des conditions météorologiques extrêmes, telles que les inondations, sécheresses, glissements de terrains, typhons et cyclones, ce qui multiplie le nombre de personnes se retrouvant en situation d'urgence alimentaire. Dans quelques décennies, les changements climatiques accroîtront probablement les précipitations entre le 30^e degré de latitude Nord et le 30^e degré de latitude Sud, bande qui recouvre un grand nombre de pays parmi les plus riches. En revanche, les précipitations s'amenuiseront et deviendront probablement plus irrégulières dans de nombreuses régions tropicales et subtropicales, entraînant une baisse du rendement des récoltes dans des pays déjà touchés par l'insécurité alimentaire.

Depuis 1968, le niveau des précipitations baisse en Afrique. Qui plus est, les fluctuations des précipitations se sont étendues à l'ensemble du continent, produisant des inondations catastrophiques, comme celle qui a dévasté le Mozambique en mars 2000. L'Afrique subsaharienne est particulièrement sensible aux changements climatiques, car son agriculture, majoritairement arrosée par les eaux de pluie, représente 70 % des emplois et 35 % du PNB de la région. En raison du réchauffement planétaire, l'Afrique est appelée à dépendre encore davantage des importations alimentaires.

Objectifs du Millénaire pour le développement et cibles associées

Objectif 2 : Garantir à tous une éducation primaire

Cible 3 : Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

ATTEINDRE LES OBJECTIFS RELATIFS À L'ÉDUCATION ET À L'INSTRUCTION

Au cours des années quatre-vingt-dix, les taux d'inscription dans le primaire ont progressé dans l'ensemble des régions du monde, et dans beaucoup d'entre elles, une large proportion d'enfants est désormais scolarisée. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, en Europe centrale et orientale, dans la Communauté des États Indépendants (CEI), en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus de 90 % des enfants sont inscrits en primaire, contre 79 % en Asie du Sud et 77 % dans les pays arabes. En Afrique subsaharienne, le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté de 3 points dans les années quatre-vingt-dix⁵⁰, mais reste inférieur à 60 %⁵¹.

AMPLEUR DU PROBLÈME

Sur les 680 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans les pays en développement, 115 millions ne sont pas scolarisés – dont trois cinquièmes de filles⁵². En Inde, 40 millions d'enfants sont absents de l'école primaire, soit plus d'un tiers du total mondial⁵³.

De plus, inscription ne signifie pas achèvement du cycle d'études primaires. À peine plus de la moitié des élèves entrant en primaire achève ce cycle d'enseignement, et cette proportion est d'un tiers seulement en Afrique subsaharienne⁵⁴. Corollaire de ces piètres résultats, un quart des adultes des pays en développement ne savent ni lire, ni écrire⁵⁵. Par

ailleurs, sur les 879 millions d'adultes analphabètes recensés dans le monde, deux tiers sont des femmes⁵⁶.

Les pays en développement doivent surmonter trois grandes difficultés pour être à même de scolariser davantage d'enfants :

- *Budgets limités.* Les pays en développement dépensent nettement moins que les pays riches par élève et en proportion du PNB pour tous les niveaux d'études.
- *Inégalité.* Lorsque les dépenses sont limitées, les riches accaparent souvent une part bien plus importante des moyens disponibles, ce qui pénalise les pauvres.
- *Inefficacité.* Une large proportion des dépenses de fonctionnement est consacrée aux salaires des enseignants, au détriment du matériel pédagogique. Par ailleurs, un enseignement de qualité médiocre freine la progression des élèves.

BUDGETS LIMITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

L'État joue un rôle bien plus important dans l'économie des pays à niveau de développement humain élevé que dans les pays à développement humain moyen ou faible. En 1999, les dépenses publiques médianes représentaient 35 % du PIB dans les pays à développement humain élevé, contre respectivement 25 et 21 % dans les pays à développement humain moyen et faible.

FAIBLESSE DES BUDGETS D'ÉDUCATION

Les pays riches consacrent rarement moins de 4 % de leur PIB à l'enseignement public. Dans les pays à développement humain élevé, les dépenses publiques médianes d'éducation représentent 4,8 % du PIB, contre respectivement 4,2 et 2,8 % dans les pays à développement humain moyen et faible. De plus, les revenus étant inférieurs, les dépenses par habitant sont nettement moins importantes dans les pays pauvres que dans les pays riches.

Lorsque l'État accorde la priorité à des secteurs autres que l'éducation et la santé, les dépenses sociales en souffrent. Le service de la dette constitue certes une composante non-discretionnaire majeure des dépenses publiques dans de nombreux pays à faible développement humain (chapitre 8). Mais les dépenses militaires – discretionnaires, elles – peuvent également évincer les budgets de l'enseignement (encadré 4.5).

Entre 1975 et 1997, les régions en développement n'ont pas toutes affiché la même évolution de leurs taux d'inscription et de leurs dépenses courantes dans l'enseignement primaire⁵⁷. En Asie du Sud, en Asie occidentale et en Afrique subsaharienne, le nombre d'inscrits a pratiquement doublé, tandis que les dépenses de fonctionnement (en dollars de 1995) n'augmentaient que modestement⁵⁸. En revanche, en Asie

ENCADRÉ 4.5

Dépenses militaires ou éducation ? Les incohérences de l'action gouvernementale

Quelles solutions s'offrent aux pays en développement pour augmenter le budget de l'éducation, et en particulier celui de l'éducation de base ? Une des possibilités consiste à mettre un frein à d'autres dépenses prioritaires (notamment militaires). Ainsi, au cours des années quatre-vingt-dix, les dépenses militaires ont reculé dans le monde entier, excepté en Amérique latine et en Asie du Sud, où elles ont progressé de 59 % entre 1991 et 2000.

En Afrique subsaharienne, elles sont passées de 9,3 milliards de dollars au début des années quatre-vingt-dix à 7,1 milliards en 1996, avant de remonter en flèche en 1999 et en 2000, pour atteindre 9,8 milliards de dollars en moyenne sur ces deux années. Ce pic ne reflète toutefois pas l'ensemble des dépenses militaires dans la région. Il ne rend en effet compte que des chiffres officiels. En 2001, l'Angola, qui figure parmi les principaux pays destinataires des transferts d'armes conventionnelles, a consacré 3,1 % de son PIB aux dépenses militaires, contre seulement

2,7 % à l'éducation. De même, en Sierra Leone, 3,6 % du PIB sont affectés au budget militaire, contre 1 % à l'éducation.

Tous les grands pays exportateurs d'armes se sont engagés en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les gouvernements des pays riches peuvent donc contribuer à rééquilibrer ces chiffres en reconsidérant leurs exportations d'armes. Presque tous les pays du G 8 comptent parmi les 10 principales sources d'approvisionnement en armes conventionnelles : les États-Unis (49,2 milliards de dollars), la Fédération de Russie (15,6 milliards), la France (10,8 milliards), le Royaume-Uni (7 milliards), l'Allemagne (5,6 milliards), l'Italie (1,7 milliard) et le Canada (0,7 milliard) représentent 85 % des exportations d'armes mondiales. Si aucune réforme n'est engagée, tant par les exportateurs que par les pays destinataires, on pourra douter de la sincérité des engagements pris, de part et d'autre, vis-à-vis des Objectifs.

Source : SIPRI, 2002b.

de l'Est, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les taux d'inscription sont restés stables, tandis que les dépenses de fonctionnement ont rapidement connu une augmentation rapide. Certaines régions ont ainsi misé sur la quantité (nombre d'inscrits), et d'autres, sur la qualité (accroissement des dépenses par élève). Si les régions de la première catégorie veulent améliorer la qualité de leur enseignement, elles auront besoin de ressources supplémentaires.

Certains travaux de recherche soutiennent que le niveau des dépenses publiques n'influe pas sur les résultats obtenus par les indicateurs relatifs à l'enseignement⁵⁹. Leurs conclusions sont erronées. Certes, un emploi judicieux des ressources est essentiel pour atteindre les résultats escomptés, mais l'ampleur du budget est également déterminante⁶⁰. Toutes ressources supplémentaires devraient servir en premier lieu à recruter davantage d'enseignants. En 2000, les pays en développement comptaient 26 millions d'enseignants dans le primaire. Le nombre d'enseignants supplémentaires requis d'ici 2015 est estimé à 15-35 millions – dont plus de 3 millions en Afrique subsaharienne et plus d'un million pour le seul Nigéria.

LE MANQUE DE FONDS

Selon l'UNICEF, atteindre un accès universel à l'école primaire d'ici 2015 (et non l'objectif d'achèvement de ce cycle d'études, qui constitue le deuxième des Objectifs du Millénaire pour le développement) dans les pays en développement et en transition coûterait 9 milliards de dollars supplémentaires par an⁶¹. Cette estimation tient compte des besoins supplémentaires

d'investissement, ainsi que de la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement. Elle représente plus de quatre fois les fonds actuellement alloués par les donateurs et dépasse de loin le niveau des dépenses publiques. Les dépenses d'enseignement sont particulièrement faibles dans les pays pauvres lourdement endettés. Une autre estimation, intégrant divers scénarios, aboutit à un chiffre encore plus élevé⁶².

COMMENT FINANCER L'EFFORT SUPPLÉMENTAIRE ?

En Afrique, il faudrait que la croissance économique annuelle dépasse les 8 % pour dégager les moyens nécessaires, ce qui ne semble pas envisageable

Il est peu probable que la croissance économique génère des ressources suffisantes pour permettre aux pays en développement d'atteindre l'objectif d'achèvement universel du cycle d'études primaires d'ici 2015. En Afrique, il faudrait pour cela que la croissance économique annuelle dépasse les 8 %, ce qui ne semble pas envisageable⁶³. Un soutien accru des donateurs est donc nécessaire⁶⁴.

Mais l'effort que ces derniers déploient en faveur de l'éducation est insuffisant : en 2000, le total des dons s'est élevé à 4,1 milliards de dollars, dont seulement 1,5 milliard destinés à l'enseignement primaire. Dans les années quatre-vingt-dix, l'aide bilatérale accordée à l'éducation est tombée de 5 à 3,5 milliards de dollars, se réduisant ainsi à seulement 7 % de l'aide publique au développement (APD) – un record⁶⁵. Seuls l'Allemagne, les États-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni consacrent une part conséquente de leur aide à l'éducation. Il est temps que les donateurs mettent leurs actes en conformité avec leurs paroles.

Sur la période comprise entre 1996 et 1998, les institutions multilatérales ont débloqué en moyenne 954 millions de dollars par an au titre de l'APD dévolue à l'éducation⁶⁶. Cette somme est tombée à 799 millions de dollars par an en 1999-2001. Les engagements financiers en faveur de l'instruction élémentaire s'élevaient à 402 millions de dollars par an en 1996-98, et ont chuté brusquement à 222 millions de dollars par an en 1999-2001. Parfait exemple de la collaboration entre plusieurs organismes, l'initiative accélérée visant à donner un accès universel à l'éducation (*Education for All Fast - Track Initiative*) pourrait accroître le financement versé à certains pays.

INÉGALITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

Qui profite des dépenses publiques destinées à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur : les pauvres ou les autres ? Dans la plupart des pays, les 20 % des ménages les plus pauvres bénéficient de moins – voire de beaucoup moins – de 20 % des bienfaits issus des dépenses d'éducation⁶⁷. Dans le même temps, les 20 % les plus riches reçoivent en général nettement plus de 20 % du total. Il existe tou-

tefois des exceptions, dont la Colombie, le Costa Rica et tout particulièrement le Chili, pays où une part plus importante des dépenses publiques destinées à l'éducation revient aux 20 % les plus pauvres. Ce n'est donc pas un hasard si ces trois pays ont fait des progrès impressionnants en faveur d'une éducation primaire universelle.

Les pays affichant des résultats satisfaisants dans ce domaine consacrent davantage de ressources à l'enseignement primaire (en moyenne 1,7 % du PIB) que les pays obtenant des résultats moyens (1,4 %). En outre, les pays très performants dépensent davantage dans l'enseignement primaire proportionnellement à leur revenu par habitant. Et ils allouent une part moins importante du budget de l'éducation à l'enseignement supérieur.

Malgré les améliorations observées dans les années quatre-vingt-dix, les pays présentant les taux d'inscription dans le primaire les plus faibles consacrent un budget par élève plus important à l'enseignement supérieur qu'au primaire⁶⁸. En fait, plus les taux d'inscription en primaire sont faibles, plus le différentiel de dépenses est important⁶⁹. Ces pays devraient privilégier l'enseignement primaire, plutôt que d'augmenter la dotation de l'enseignement supérieur. Certes, ce dernier doit recevoir des ressources additionnelles si ces pays veulent asseoir leur compétitivité internationale, mais pas au détriment de l'enseignement primaire. Il convient donc d'augmenter l'ensemble des budgets consacrés à l'éducation.

AMÉLIORER L'ACCÈS DES PAUVRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les frais de scolarité pénalisent les familles les plus pauvres, car ils grèvent lourdement leur budget, déjà limité⁷⁰. Un ensemble considérable d'ouvrages soutiennent qu'il est possible d'atténuer le pourcentage des abandons en cours de scolarité et le travail des enfants en réduisant les frais de scolarité directs et indirects⁷¹. Au Bhoutan, au Burkina Faso et en Ouganda, le poids des frais laissés à la charge des familles – de 10 à 20 % du revenu par habitant – dissuade les parents d'inscrire leurs enfants en primaire, tandis qu'au Myanmar et au Viet Nam, des frais plus modestes contribuent à accroître les taux d'inscription (diagramme 4.3)⁷².

Les uniformes représentent souvent le poste de dépense le plus lourd pour les parents. Dans huit États de l'Inde, regroupant deux tiers des enfants indiens non scolarisés, les uniformes comptent parmi les frais les plus substantiels que doivent supporter les familles⁷³. L'une des solutions consiste à rendre le port de l'uniforme facultatif, et de confier aux administrations des écoles et aux associations de parents d'élèves le soin de décider de l'imposer ou non.

Les droits d'inscription à l'école font depuis long-

temps l'objet d'une controverse houleuse, et dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, les institutions financières internationales ont émis les signaux les plus variés les concernant. Toutefois, au début et au milieu des années quatre-vingt-dix, suite à de vives critiques quant aux conséquences sur l'enseignement primaire, la Banque Mondiale s'est prononcée (bien que tardivement) contre les frais de scolarité à l'école primaire⁷⁴. Là encore, les pays affichant de très bonnes performances indiquent la direction à suivre. Afin que l'ensemble des enfants soient scolarisés et puissent achever le cycle d'études primaires dès les premières phases de leur développement, ces pays ont largement évité d'imposer des droits d'inscription directs – tout en maintenant les frais indirects à un niveau modeste.

Il est ainsi amplement justifié de comprimer les coûts de scolarisation laissés à la charge des familles. Le Sri Lanka a supprimé les frais d'inscription en 1945 et a commencé à fournir gratuitement des manuels scolaires et des repas dès les années cinquante, ainsi que des uniformes scolaires en 1991. Le Botswana a fortement relevé ses taux d'inscription en divisant par deux les frais d'inscription en 1973, avant de les supprimer en 1980⁷⁵. Le Malawi a connu une évolution similaire après avoir supprimé les frais d'inscription et les uniformes en 1994.

METTRE UN TERME À LA DISCRIMINATION ENVERS LES FILLES

C'est en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne que les disparités hommes-femmes sont les plus marquées au regard des taux d'inscription et d'abandon de la scolarité. Comment dès lors effacer ces disparités d'ici 2005, soit en deux ans seulement, comme l'exigent les Objectifs du Millénaire pour le développement ? Plusieurs enseignements sont à tirer des cas des pays qui y sont parvenus⁷⁶ :

- Faire en sorte que les filles aillent à l'école et y restent requiert que l'établissement scolaire soit proche de leur domicile. En dressant une carte de l'implantation des écoles, il est possible d'identifier les localités les moins bien desservies, afin de favoriser la création d'écoles à plusieurs niveaux dans les zones isolées.
- Diminuer les frais à la charge des familles empêche que les parents opèrent une discrimination entre filles et garçons au moment de décider de l'envoi des enfants à l'école, et que les enfants abandonnent en cours de scolarité en des temps de baisses du revenu familial.
- Un emploi du temps flexible permet aux filles de continuer de contribuer aux tâches ménagères et de s'occuper de leurs frères et sœurs⁷⁷.
- La présence d'enseignantes fournit des modèles féminins aux jeunes filles, et rassure les parents⁷⁸.

INEFFICACITÉ – QUELLES SOLUTIONS ?

L'efficacité consiste à d'obtenir de meilleurs résultats avec les mêmes moyens et de mener des politiques qui favorisent la progression des élèves au lieu de la freiner.

PROBLÈMES D'ORDRE FONCTIONNEL

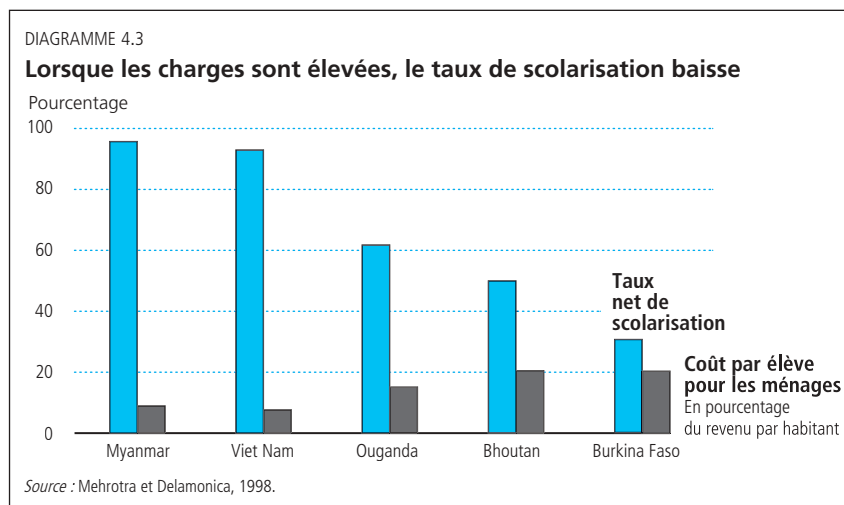
Dans la quasi-totalité des pays en développement, l'un des grands problèmes réside dans le redoublement, à l'origine du fort taux d'abandon des études et d'un gaspillage important des ressources. Les pays affichant bons résultats pour l'enseignement primaire ont remédié à ce problème. Dans les années soixante, le Costa Rica a diminué les redoublements de moitié en instituant un système de passage automatique à la classe supérieure. La Malaisie et le Zimbabwe ont adopté un système analogue⁷⁹. Pour préserver le niveau d'instruction, ces passages automatiques à la classe supérieure doivent s'accompagner d'un certain nombre de dispositions minimum, en particulier concernant le matériel pédagogique et la formation des enseignants.

Enseigner dans la langue appropriée améliore également les résultats scolaires, comme le montrent les pays très performants dans ce domaine. Dans l'ensemble de ces pays, l'enseignement primaire se fait dans la langue maternelle. Les élèves apprennent plus vite à lire lorsqu'on s'adresse à eux dans la langue qui leur est la plus familière, et peuvent en outre apprendre une seconde langue plus rapidement.

Il s'agit là d'une conclusion importante, notamment pour l'Afrique francophone, où dans la plupart des pays le français est la langue utilisée à tous les niveaux de l'enseignement⁸⁰. Cette expérience, aliénante pour les élèves, ne les incite guère à s'instruire.

Les programmes de cantine scolaire constituent également un bon moyen d'attirer les enfants à l'école et de les inciter à y rester. L'un des facteurs à l'origine de l'augmentation des taux d'inscription en Inde dans

Au Malawi, les taux de scolarisation ont fait un bond après la suppression des frais d'inscription et des uniformes, en 1994



la seconde moitié des années quatre-vingt-dix a été l'institution d'un programme de cantine scolaire dans l'ensemble des États.

PROBLÈMES D'ORDRE FINANCIER

Près de 55 pays en développement présentent de faibles taux d'inscription à l'école primaire, et ont besoin de nouveaux bâtiments et installations afin d'être en mesure de scolariser l'ensemble des enfants⁸¹. Cependant, de tels investissements sont souvent non rentables, et le recours à des entreprises publiques de bâtiment ou à de grands entrepreneurs privés entraîne fréquemment une majoration des coûts⁸².

Comment maîtriser les coûts de construction des établissements scolaires ? Une possibilité est d'employer des matériaux locaux plutôt qu'importés. Cette approche est encouragée au Cameroun et au Niger, soucieux d'améliorer la rentabilité des investissements⁸³. De même, depuis 1994, dans le cadre de son programme d'éducation primaire dans les districts (*District Primary Education Programme*), l'Inde utilise non seulement des matériaux domestiques, mais a également recours à des entrepreneurs et techniques de construction locaux afin de maîtriser les coûts.

La gestion des dépenses de fonctionnement – visant à établir un meilleur équilibre entre dépenses salariales et non-salariales – constitue de loin le défi financier le plus ardu pour les pays présentant de faibles taux d'inscription. La rémunération des enseignants et du personnel administratif représente souvent 90 % ou plus des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, si bien qu'elle évince les autres postes et ne laisse que quelques maigres ressources pour le matériel pédagogique⁸⁴. Les pays très performants – Botswana, Cuba, Sri Lanka – ont identifié ce problème et consacrent des sommes raisonnables au matériel didactique⁸⁵.

L'insuffisance des budgets fait également obstacle à l'augmentation du nombre d'enseignants, facteur essentiel pour assurer l'éducation primaire universelle. La majoration des salaires peut y remédier, tout comme une refonte de la structure des traitements – voire une compression des coûts. Une solution consiste à réduire l'écart entre les traitements minimum et maximum pratiqués dans l'enseignement. Dans les pays de l'OCDE, le traitement maximum est en moyenne 1,4 fois supérieur au traitement minimum, alors que cette plage oscille entre 1 et 2,5 dans les pays en développement⁸⁶. L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et l'OIT (Organisation internationale du travail) recommandent que le traitement le plus élevé ne soit atteint qu'au bout de 10 à 15 ans⁸⁷. Une autre option consiste à ne plus établir de lien systématique entre le salaire des enseignants et leur qualification – une approche à l'essai en Afrique du Sud⁸⁸.

Une affectation plus judicieuse des enseignants et une meilleure utilisation de leur temps pourraient également contribuer dans une large mesure à réduire les coûts dans ce domaine. À titre expérimental, le Botswana offre une rémunération plus élevée aux enseignants qui acceptent des classes doubles : le nombre d'élèves instruits est ainsi multiplié par deux moyennant un léger supplément de salaire. Investir dans les technologies de l'information pour débusquer les professeurs « fantômes » et les erreurs de versement de salaire produit également des résultats relativement rapides, comme l'ont démontré les systèmes d'informations sur les statistiques de l'éducation nationale (*National Education Statistical Information Systems*) dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

La diminution du pouvoir d'achat des salaires induite par l'inflation peut également porter atteinte au moral des enseignants, qui se retrouvent contraints d'exercer une seconde activité professionnelle. L'absentéisme des professeurs, particulièrement préoccupant en Asie du Sud et en Afrique, peut être en partie résolu si l'on recrute et affecte les enseignants près de leurs lieux d'habitation. En Indonésie et en Thaïlande, où l'objectif de scolarisation primaire universelle a très vite été atteint, les enseignants sont traditionnellement recrutés au niveau local. Mais leur traitement salarial est souvent cause d'absentéisme.

Dans de nombreux pays à revenu moyen, les professeurs sont assez bien lotis – en particulier en Chine, à Maurice, en Thaïlande et en Uruguay, où les pouvoirs publics sont parvenus à augmenter leurs salaires. Toutefois, dans beaucoup de pays à faible revenu, les enseignants ont vu leurs salaires progressivement diminuer, y compris au Cambodge, au Kirghizistan, à Madagascar, en Moldova, au Myanmar, en République centrafricaine, en Sierra Leone et en Zambie. Ces pays auront du mal à préserver le moral du corps enseignant sans augmenter les salaires. Certains d'entre eux devront également accroître considérablement le nombre d'enseignants pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation primaire universelle. Dans ces pays à faible revenu, l'aide des donateurs est essentielle pour la couverture des dépenses de fonctionnement, au moins pour une période limitée.

Le dernier point relatif aux problèmes d'ordre financier concerne l'aide publique au développement destinée à l'éducation. Cette aide a tendance à privilégier l'équipement, la formation à l'étranger et l'assistance technique. Près de 60 à 80 % des fonds d'aide affectés à l'éducation sont utilisés dans les pays bénéficiaires, et les 20 % restants dans les pays donateurs – au titre de l'éducation et de la formation professionnelle des ressortissants des pays en développement et pour l'envoi de consultants et de formateurs depuis les pays riches⁸⁹. Cette affectation des ressources n'est pas la plus

Dans les pays de l'OCDE, le traitement maximum des enseignants est en moyenne 1,4 fois supérieur au traitement minimum, alors que cette plage oscille entre 1 et 2,5 dans les pays en développement

efficace qui soit. L'assistance technique peut saper les fondements des institutions locales, en particulier si les autorités en charge de l'éducation se retrouvent submergées par un flot de conseillers cherchant à im-

poser des systèmes trop élaborés. Entre 1994 et 1997, l'Éthiopie a mené 66 études sur son système éducatif, financées pour moitié par les organismes d'aide bilatéraux – et ce, sans grand résultat⁹⁰.

ATTEINDRE LES OBJECTIFS RELATIFS À LA SANTÉ

En raison d'un grave déficit de données sur les tendances dans de nombreux pays en développement, il est difficile d'analyser les probabilités de réalisation de l'Objectif consistant à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle d'ici 2015. Néanmoins, beaucoup d'experts estiment que ce taux, déjà élevé, qui traduit un défaut de développement inadmissible, augmente encore dans de nombreux pays. C'est en Afrique subsaharienne que la situation est la plus critique. On y recense en effet la moitié des décès liés à la maternité du monde en développement, avec un accouchement sur 100 se soldant par la mort de la mère.

Le manque de données rend également impossible l'évaluation des progrès accomplis en vue de l'Objectif relatif à l'arrêt de la propagation du VIH/sida et à l'inversion de la tendance actuelle d'ici 2015. Toutefois, des améliorations sont possibles, comme c'est le cas au Brésil, en Ouganda, au Sénégal, en Thaïlande (encadré 4.6) et en Zambie.

De tous les Objectifs mesurables relatifs à la santé, celui dont la réalisation est la plus incertaine concerne la réduction de deux tiers du taux de mortalité des enfants d'ici 2015. Les pays absolument prioritaires à cet égard se trouvent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Cette dernière région est en progrès, avec un taux de mortalité des enfants qui est tombé de 12,6 % à environ 10 % dans les années quatre-vingt-dix. L'Afrique subsaharienne accuse cependant un très net retard : 17 % des enfants y meurent avant l'âge de cinq ans. Au rythme actuel, la région n'atteindra pas l'Objectif fixé pour la mortalité des enfants avant près de 150 ans⁹¹.

AMPLEUR DU PROBLÈME

Chaque jour dans le monde, plus de 30 000 enfants décèdent des suites de problèmes qui auraient pu être évités – déshydratation, faim, maladie⁹². En Sierra Leone, pays en situation d'extrême urgence, 18 % des enfants n'atteignent pas leur premier anniversaire.

Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent pendant leur grossesse ou en couches, ce qui correspond à un décès par minute. Une femme court 100 fois plus de risques de mourir pendant sa grossesse ou en couches en Afrique subsaharienne que dans un pays à revenu élevé de l'OCDE⁹³.

À l'échelle planétaire, 42 millions de personnes vivent avec le VIH/sida. On dénombre en outre 13 millions d'orphelins dont la mère ou les deux pa-

rents ont péri de cette maladie⁹⁴. Avec près de 2 millions de victimes par an, la tuberculose est l'autre principale cause infectieuse de mortalité chez les adultes⁹⁵. Enfin, le paludisme tue 1 million de personnes chaque année, et à moins d'une intervention efficace, le nombre de cas pourrait doubler au cours des 20 prochaines années⁹⁶.

De nombreuses maladies touchent davantage les populations rurales que les citadins. Ainsi dans la plupart des régions en développement, moins de la moitié des enfants vivant en milieu rural bénéficient de soins en cas d'affection respiratoire aiguë, l'un des principaux facteurs de mortalité des enfants⁹⁷.

La plupart de ces décès pourraient aisément être évités (encadré 4.7). Moustiquaires, antibiotiques peu onéreux, sages femmes qualifiées, hygiène élémentaire et éducation sanitaire sont loin d'être des solutions de pointe. Pourtant, comme c'est le cas pour l'éducation, pour de vastes raisons systémiques, elles restent tragiquement hors de portée de millions de pauvres.

- *Budgets limités.* Les gouvernements consacrent une partie insuffisante des dépenses publiques à l'ensemble du secteur de la santé, et en particulier aux services de base.
- *Inégalités.* Les systèmes de santé en milieu rural ne disposent pas d'assez de personnel et de ressources réservés aux femmes et aux enfants.
- *Inefficacité.* Les programmes verticaux de lutte contre des maladies spécifiques ne sont pas intégrés aux systèmes généraux de santé.

C'est ici que les liens entre santé, éducation et niveau de revenu sont les plus manifestes, car ce sont les populations pauvres qui rencontrent des problèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau, qui n'ont pas les moyens d'acheter des médicaments et qui manquent d'informations sur les modes de prévention du VIH et la planification familiale.

Les femmes encourent davantage de risques que les hommes. À l'échelle mondiale, elles représentent près de la moitié des cas de VIH/sida recensés chez les adultes. Cette proportion est néanmoins beaucoup plus importante chez les femmes jeunes, et la situation devrait encore empirer. Dans de nombreux pays des Caraïbes, les nouvelles infections touchent en majorité des femmes. Et dans la plupart des pays d'Afrique, chez les 15-24 ans, la prévalence de la maladie est jusqu'à six fois plus importante pour les femmes que pour les hommes⁹⁸.

Objectifs du Millénaire pour le développement et cibles associées

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants

Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Cible 6 : Réduire des trois quarts le taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Cible 8 : Enrayer, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

Les réussites de la Thaïlande dans la prévention du VIH

La réponse de la Thaïlande au VIH/sida représente l'un des rares programmes de prévention à avoir bien fonctionné dans les pays en développement. Depuis le pic constaté au début des années quatre-vingt-dix, les nouveaux cas d'infection par le VIH y ont en effet reculé de plus de 80 %. Comment ce pays y est-il parvenu ?

Volonté politique

Le premier cas de sida en Thaïlande est diagnostiqué en 1984. Trois ans plus tard, les pouvoirs publics mettent en place un programme national de prévention et de lutte contre le sida (National AIDS Prevention and Control Program : NAPCP), présidé par le Premier ministre. Cette volonté politique s'accompagne d'engagements financiers : entre 1987 et 1991, les dépenses de l'État et des donateurs grimpent de 684 000 à 10 millions de dollars. En 1997, les dépenses publiques consacrées aux programmes de lutte contre ce fléau s'élèvent à 82 millions de dollars par an.

Une coopération multipartite

Des patients aux praticiens privés, sans oublier les moines bouddhistes, de nombreux acteurs ont coopéré avec les autorités nationales pour planifier et mettre en place des programmes de lutte contre la pandémie. Ainsi, quelque 150 associations de personnes atteintes du VIH/sida fournissent leur aide et prodiguent des conseils à d'autres malades. La *Thai NGO Coalition on AIDS*, coalition d'ONG thaïlandaises pour la lutte

contre le sida, coordonne les activités des organisations non gouvernementales dans ce domaine. Autre initiative innovante, l'État a créé un programme dit de réduction de la vulnérabilité féminine (*Reduce Girls Vulnerability*), qui fournit des bourses aux jeunes femmes souhaitant poursuivre leurs études, et les préserver ainsi de la prostitution.

Cibler les groupes à haut risque

Une étude réalisée en 1989 a révélé que 44 % des professionnels du sexe vivant à Chiang Mai étaient séropositifs. Plutôt que de nier l'existence de la prostitution, les pouvoirs publics thaïlandais ont alors avant tout cherché à réduire la fréquentation des maisons closes par les hommes et à encourager l'usage du préservatif par les professionnels du sexe. En 1991, ils lançaient un programme pour l'utilisation systématique du préservatif (*100% Condom Use Program*), dont 31 millions d'unités par an sont ainsi distribuées aux groupes à haut risque. Les dispensaires en délivrent 600 millions d'autres chaque année.

Ces efforts ont débouché sur des résultats spectaculaires : entre 1988 et 1992, l'emploi du préservatif dans les maisons closes est passé de 14 à 90 %. De plus, l'affluence masculine moyenne dans ces établissements a chuté de 4 à 1,5 par jour. Le taux de séropositivité chez les professionnels du sexe a lui aussi considérablement diminué, passant de 50 % en 1991 à moins de 10 % en 2001.

Campagnes d'information

Le programme pour une utilisation systématique du préservatif a été accompagné par une campagne d'information publique à l'échelle nationale. Des informations sur le sida ont été diffusées dans tout le pays, par voie d'affichage, sur les boîtes de céréales et via la presse audiovisuelle, avec, toutes les heures, des spots d'une minute sur le sujet. Ces messages ont permis de lutter efficacement contre la stigmatisation des malades.

Surveillance et évaluation

Trois systèmes de surveillance collectent les informations relatives au VIH et aux maladies sexuellement transmissibles. Les données recueillies servent à identifier les évolutions survenant dans la répartition des nouveaux cas de VIH, et permettent aux décideurs d'orienter la lutte contre cette pandémie.

Aide internationale

La Thaïlande a bénéficié du soutien financier et technique de nombreuses organisations internationales dans le cadre de ses efforts contre le sida. À titre d'exemple, le Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) rassemble des fonds, évalue les programmes et soutient les malades. Les partenariats avec l'agence américaine pour le développement international (USAID), l'Union européenne et l'agence australienne de développement international (AusAID) comptent parmi les accords bilatéraux de coopération.

Sources : Avert.org, 2003 ; Kongsin et al., 1998 ; Forster-Rothbart et al., 2002.

Les femmes pauvres sont tout particulièrement vulnérables face à cette pandémie, pour plusieurs raisons : nutrition insuffisante, opportunités d'éducation et d'emploi limitées, statut social quasi-inexistant et incapacité à parvenir à l'usage systématique du préservatif. et une fois infectées, elles évitent ou retardent bien souvent le moment de solliciter une aide médicale, et ce en raison de contraintes liées au genre, telles que les tâches ménagères, et les coûts de déplacement et de traitement. Le manque d'autonomie pose également problème : en Asie du Sud, ce sont généralement les hommes qui décident pour les femmes de la nécessité de se soigner⁹⁹.

BUDGETS LIMITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

Tous les pays de l'OCDE à revenu élevé consacrent au moins 5 % de leur PIB à la santé publique. Mais très peu de pays en développement en font autant, pour la plupart d'entre eux, le chiffre est même inférieur à de moitié. (Le Costa Rica, pays sans armée, très performant dans les domaines de la santé et de l'éducation, fait figure de rare exception.) En 2000, dans les pays caractérisés par un niveau de développement humain élevé, les dépenses publiques médianes consacra-

crées à la santé représentaient 5,2 % du PIB, contre respectivement 2,7 et 2,1 % dans les pays à développement humain moyen et faible. Exprimées par habitant, les dépenses publiques de santé restent très modestes dans la majorité des pays en développement : en 2000, la médiane s'établissait à 1 061 dollars dans les pays à niveau de développement humain élevé, contre respectivement 194 et 38 dollars dans les pays à niveau de développement humain moyen et faible (en termes de parité de pouvoir d'achat)¹⁰⁰.

Dans ses recommandations, la Commission macroéconomie et santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise une hausse significative de l'aide des donateurs aux systèmes de santé des pays à faible revenu, accompagnée d'une augmentation des ressources financières intérieures de ces pays. La Commission estime qu'un accroissement de l'aide des donateurs aux systèmes de santé passant à 35 milliards de dollars par an d'ici 2015 (contre 5 milliards en 2001), si elle est judicieusement investie dans les champs d'action prioritaires (maladies infectieuses, malnutrition, complications liées à la maternité) et accompagnée d'une augmentation du budget de la santé publique dans ces pays, permettrait de sauvegarder 8 millions de vies humaines et de réaliser une écono-

Priorités de l'action publique et interventions techniques

Objectif 4 : Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

La réalisation de l'Objectif 4 du Millénaire pour le développement (réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans) passe par l'élimination des principales causes de mortalité des enfants. Les interventions d'ordre technique doivent se concentrer sur la lutte contre la malnutrition, les maladies infectieuses et parasitaires, ainsi que sur la vaccination, ces missions devant être assurées par un système de santé de base renforcé.

Malnutrition. Une insuffisance pondérale à la naissance débouche souvent sur la malnutrition de l'enfant, et est directement liée à l'état de santé de la mère, avant et pendant la grossesse. Étendre l'accès aux soins gynécologiques et obstétriques et garantir une nutrition adaptée permet d'améliorer considérablement l'état de santé des mères et de leurs enfants.

Nourrir les enfants exclusivement par allaitement pendant les quatre à six premiers mois de leur vie est très bénéfique à leur santé. Cependant, lorsque la mère est séropositive, il convient d'envisager le recours à des substituts de lait maternel. Les pays du globe doivent donc tout d'abord transposer sans délai dans leur législation nationale le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (défini par l'OMS et l'UNICEF).

La santé des enfants peut en outre être sérieusement mise à mal par les carences en micronutriments (vitamine A, fer, zinc et iode), qui peuvent être comblées par la pratique de la supplémentation (ajout d'iode dans le sel de table, par exemple). Une carence en vitamine A peut être résolue par la simple ingestion de deux gélules fortement dosées par an. Dans les pays ne disposant pas de systèmes de santé opérationnels, les compléments de vitamine peuvent être délivrés dans le cadre de campagnes définies sur le modèle des vaccinations de masse. En 1999, ce type de méthode a permis aux pays les moins avancés de distribuer des compléments nutritifs à 80 % de leur population.

Maladies infectieuses et parasitaires. Selon les estimations, dans les zones les plus touchées, le taux de mortalité liée au VIH/sida chez les enfants de moins de cinq ans va plus que doubler d'ici 2010. Dans de nombreux pays, la lutte contre ce fléau – de même que la prise en compte explicite des problèmes spécifiques aux populations féminine et infantile – est une priorité absolue du développement (encadré 4.1). Dans le même temps, chaque année, le paludisme tue plus de 400 000 enfants de par le monde, ce qui en fait également une priorité pour beaucoup de pays.

Malgré la chute, dans les années quatre-vingt-dix, du taux de mortalité liée à la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans, cette maladie continue de faire payer un lourd tribut à cette catégorie d'âge. La poursuite de la baisse dépendra de la capacité des familles à traiter cette affection à domicile (par un surcroît d'apport liquides et une alimentation suivie) et à faire appel aux services de santé lorsque cela devient nécessaire. Comme l'indique le présent chapitre, l'incidence de cette maladie peut aussi être réduite par un meilleur approvisionnement en eau potable et une amélioration des conditions d'hygiène.

Enfin, dans les pays en développement, les affections respiratoires aiguës sont responsables de près de 20 % des décès chez les enfants. La plupart de ces pathologies sont pourtant faciles à éviter. Les chiffres concernant 42 pays montrent que la moitié seulement des enfants atteints sont présentés à un personnel médical compétent. En Afrique de l'Ouest, cette proportion tombe même à un cinquième. Rappelons-le, il est indispensable de disposer d'un système de santé opérationnel et d'augmenter le personnel de santé dans les régions isolées pour pouvoir lutter contre ces causes de mortalité.

Vaccinations. Après avoir augmenté régulièrement pendant de nombreuses années le taux de vaccination n'a plus progressé en Asie du Sud depuis 1990. En Afrique subsaharienne, il est même en recul. Des progrès sont pourtant possibles, comme le prouvent les campagnes périodiques contre la poliomyélite menées par les gouvernements nationaux. De 1998 à 2002, on a ainsi pu, par une action publique d'information de masse et par des vaccinations plus systématiques et mieux surveillées, réduire l'apparition de nouveaux cas de poliomyélite de 99 %.

Objectif 5 : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle

Chaque année dans le monde, quelque 500 000 femmes meurent des suites de complications liées à une grossesse ou un accouchement. Elles sont trente fois plus nombreuses à souffrir de lésions, d'infections et d'autres complications du même ordre. Pour atteindre l'Objectif 5 du Millénaire pour le développement (réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle), les pays en développement devront faciliter l'accès à des sages-femmes qualifiées, aux soins obstétriques d'urgence et aux soins gynécologiques, en alliant ces services à un système efficace de santé et d'orientation des malades. Ils doivent également aborder des questions sociales plus profondes, qui entravent l'accès des femmes aux soins de santé.

Sages-femmes qualifiées. Dans les pays en développement, moins de la moitié des accouchements se déroulent avec l'assistance d'un personnel qualifié. Réduire la mortalité maternelle suppose d'augmenter de manière significative le nombre de ces professionnels, en particulier dans les régions insuffisamment desservies par le système de santé. Ces accoucheurs contribuent à faire baisser la mortalité maternelle de deux façons. D'une part, ils utilisent des techniques éprouvées et hygiéniques pour les naissances sans complications, et confient les accouchements difficiles aux dispensaires et hôpitaux. D'autre part, ils participent activement à la troisième phase du travail, diminuant ainsi l'éventualité d'hémorragies post-partum. Ces compétences nécessitent une formation spécifique, qui ne se limite pas à la distribution de kits d'accouchement sans risque. Une sage-femme qualifiée doit être à même d'identifier les premiers signes de complications, de procéder aux soins de première nécessité, de démarrer le traitement et, en cas de besoin, d'orienter la mère et le bébé vers les services d'urgence.

Services obstétricaux d'urgence. Même dans les meilleures conditions, plus de 10 % des femmes enceintes sont sujettes à des complications poten-

tiellement fatales. Pour réduire la mortalité maternelle, le personnel d'accouchement doit être en mesure de diriger ces cas difficiles vers des services obstétriques d'urgence. Or, ces services font cruellement défaut dans les pays en développement : 80 % des accouchements y ont lieu dans des zones dépourvues de telles structures. Ces pays doivent donc se conformer à l'indicateur numéro un des Nations Unies dans ce domaine : disposer d'au moins un établissement offrant des soins obstétricaux d'urgence pour 500 000 habitants.

Soins génésiques. Un accès facilité à la contraception peut réduire la mortalité maternelle de façon sensible, tout simplement en limitant le nombre de grossesses par femme et, par là même, les risques liés aux complications. Répondre aux besoins non satisfaits en matière de contraception et permettre aux femmes de choisir le nombre et le moment de leurs grossesses entraîneraient une chute de 20 à 35 % de la mortalité maternelle. De plus, on estime à 78 000 le nombre de femmes qui décèdent chaque année suite à des avortements non médicalisés, conduits par des intervenants non qualifiés et/ou dans des conditions non hygiéniques. Ce chiffre correspond à environ 13 % du nombre total de décès liés à la maternité. Par conséquent, la réalisation de l'Objectif 5 nécessite l'extension rapide de l'accès aux soins génésiques.

Objectif 6 : Enrayer la propagation du VIH/sida et inverser la tendance actuelle

En 2002, 3,1 millions de personnes sont mortes du sida. Quarante-deux autres millions de personnes vivent avec le virus. Fléau parmi les plus ravageurs de l'histoire moderne, cette pandémie frappe tous les pays, mettant à mal nombre de ceux situés au Sud du Sahara. Bien qu'ambitieuse, la première cible de l'Objectif 6 du Millénaire pour le développement (d'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle) peut s'appuyer sur plus de 20 années d'efforts dans la prévention et le traitement. En 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a en outre adopté une déclaration dépourvue d'ambiguïté sur la gravité de l'épidémie, mettant en évidence la nécessité d'une action décisive pour orienter les politiques publiques en la matière.

La lutte contre le VIH/sida réclame une action résolue. Celle-ci est en effet indispensable pour contrer l'inertie des institutions et tenter de résoudre les problèmes sociaux qui alimentent l'épidémie, parmi lesquels la stigmatisation et la discrimination des malades, ainsi que le déséquilibre des rapports de force entre les hommes et les femmes. La proportion de femmes ne cesse en effet d'augmenter chez les personnes touchées. Elle est passée de 41 % en 1997 à 50 % fin 2002. En Afrique australe, les probabilités de séropositivité sont 4 à 6 fois plus élevées chez les jeunes femmes que chez les hommes de la même tranche d'âge. Les programmes de prévention et de traitement doivent examiner en détail les conditions qui rendent certaines catégories de la population plus vulnérables au virus et moins enclines à faire appel à une aide médicale. Une orientation collective forte, notamment à travers des débats sur les comportements et les valeurs qui contribuent à la progression du

Suite page suivante

Priorités de l'action publique et interventions techniques

VIH/sida, peut ici permettre d'apporter des réponses satisfaisantes à l'échelon local.

Une volonté ferme s'impose également pour aborder les problèmes que revêtent la désorganisation, la surcharge et le manque cruel de fonds des systèmes de santé, mais aussi pour favoriser les réponses plurisectorielles à l'épidémie, investir dans des moyens de prévention efficaces (tels que les préservatifs ou les seringues jetables) et obtenir des améliorations en termes de capacités, grâce à une formation plus adaptée des personnels de santé et des collectivités. Ces efforts sont soutenus par la coopération entre les programmes de lutte contre le VIH/sida de différents pays en développement. La Thaïlande partage ainsi son savoir-faire avec le Cambodge, tandis que le Brésil fait de même avec ses voisins.

De plus, il faut renforcer la prévention afin d'infléchir la progression de la maladie. Même si les programmes varient en fonction des besoins locaux, un grand nombre de moyens d'intervention performants sont disponibles (encadré 4.6). Une prévention efficace permet en effet à de nombreux pays de réaliser des progrès remarquables dans la réduction du nombre de cas nouveaux.

L'élargissement de l'accès au traitement est également prôné par de nombreux organismes, en particulier par l'Organisation mondiale de la santé, qui a placé les antirétroviraux sur sa liste de médicaments et vaccins essentiels, et formulé des principes d'action thérapeutique en présence de ressources limitées. Cependant, il existe des entraves significatives à la montée en puissance de ces programmes, et le délai fixé pour étendre l'accès aux traitements doit certes être ambitieux, mais aussi réaliste. La participation de différents acteurs aux phases de planification et de mise en œuvre contribue au succès des programmes de traitement brésiliens, ougandais et thaïlandais.

La fragilité des systèmes de santé nuit considérablement à l'extension de l'accès aux traitements. Pour pouvoir veiller au respect des protocoles de traitement et lutter contre la pharmacorésistance, il faut accroître le nombre de professionnels de la santé qualifiés, créer de nouveaux systèmes de distribution et de stockage des médicaments et aménager davantage de dispensaires et de laboratoires dans les régions présentant un taux d'infection élevé.

Objectif 6 : maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies, et inverser la tendance actuelle

Le paludisme et la tuberculose comptent parmi les principales causes infectieuses de mortalité des adultes, en particulier dans les pays en développement. Pour atteindre la deuxième cible de l'Objectif 6 du Millénaire pour le développement (d'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle), tous les pays en développement devront identifier et s'attaquer aux maladies qui causent le plus de ravages au sein de leur population.

Paludisme. Chaque année, le paludisme touche 500 millions de personnes, soit près de 10 % de la population mondiale, et en tue plus d'un million. De nombreux chercheurs craignent que la situation s'ag-

grave, en raison de différents facteurs : perturbation des écosystèmes, troubles civils, croissance démographique, multiplication des voyages et résistance accrue aux médicaments et aux insecticides. Cependant, de nouvelles méthodes de lutte contre le paludisme ont fait leur apparition et la sensibilisation croissante de la communauté internationale a permis d'accroître les moyens disponibles pour la recherche et les activités thérapeutiques. Néanmoins, pour stopper la progression du paludisme et inverser la tendance actuelle, il faut des engagements politiques et financiers durables, afin de faire passer à la vitesse supérieure les remèdes qui apportent la preuve de leur efficacité et d'investir dans des recherches susceptibles d'apporter des améliorations radicales.

La répartition des cas de paludisme variant fortement d'une région à l'autre, les programmes de lutte contre cette maladie doivent être adaptés aux besoins locaux. Diverses interventions peuvent ainsi être initiées aux stratégies locales :

- Distribuer des moustiquaires imprégnées d'insecticide aux personnes vivant dans les zones à haut risque et veiller à ce que ces moustiquaires soient traitées chaque année.
- Former le personnel de santé des communautés au diagnostic et au traitement du paludisme, en leur fournissant des outils simples et des kits de traitement.
- Garantir l'accès aux traitements préventifs pour les nourrissons et les femmes enceintes, dans le cadre des programmes de vaccination systématique et de soins prénatals (qui supposent toutefois l'existence d'un système de santé public opérationnel).
- Combiner les traitements antipaludéens en vue de diminuer les risques de résistance des parasites.
- Utiliser des techniques nouvelles facilitant l'accès aux médicaments, en cartographiant la répartition des populations, des établissements de santé et les réseaux de transport. Des outils sont par ailleurs disponibles pour anticiper les épidémies de paludisme, et permettent d'intervenir de manière plus opportune et plus efficace dans les zones menacées.
- Autre besoin urgent : intensifier la recherche de nouveaux médicaments et vaccins, car la résistance aux traitements actuels entrave l'efficacité de l'action. Des partenariats public-privé, à l'instar de l'opération médicaments contre le paludisme (*Medicines for Malaria Venture*), réunissent des scientifiques, des moyens financiers et des capacités de gestion afin de hâter la mise au point de nouveaux médicaments. Enfin, il importe d'améliorer de manière significative la capacité des systèmes de santé, afin de s'assurer que les traitements, existants ou à venir, parviennent aux malades dans de bonnes conditions.

Tuberculose. Cinquante ans après la mise au point d'une chimiothérapie efficace, la tuberculose tue encore près de deux millions de personnes par an, faisant d'elle, avec le sida, la principale cause infectieuse de mortalité des adultes dans le monde. Qui plus est, le nombre de victimes est en hausse. Entre 1997 et 1999, le nombre de nouveaux cas de tuberculose est passé de 8 à 8,4 millions. Si cette tendance se poursuit, la tuberculose demeurera l'une des principales causes de mortalité des adultes en 2015 et au-delà.

Il est toutefois possible de l'inverser. Formé en 2000, le partenariat baptisé *Halte à la tuberculose* s'est traduit par des progrès remarquables dans la formulation d'un projet, assorti d'un tableau des besoins financiers, visant à atteindre les objectifs internationaux concernant l'arrêt de la progression de la maladie. Ce cadre général prône le développement, l'adaptation et l'optimisation de la stratégie DOTS (*Directly Observed Therapy Short-course*), ou traitement de courte durée sous surveillance directe. Au sein de ce programme remarquablement efficace, les professionnels de la santé créent des liens étroits avec leurs patients tout en supervisant les protocoles de traitement.

La diffusion de ces thérapies suppose de renforcer les programmes de lutte contre la tuberculose, ainsi que les systèmes de santé dans leur ensemble, à travers quatre types de mesures :

- Un engagement politique accru en faveur du développement de la stratégie DOTS.
- Un engagement financier accru au service de cette stratégie.
- Une augmentation de l'aptitude des systèmes de santé à développer la stratégie DOTS.
- Un approvisionnement durable en médicaments de qualité relevant de cette stratégie.

Adapter cette approche aux défis que représente la pharmacorésistance nécessite de passer progressivement à la méthode « DOTS plus », pierre angulaire de la prise en charge de la tuberculose à bacilles multirésistants, qui réclame une stricte surveillance des protocoles de traitement. En Russie, l'incidence de la tuberculose a augmenté de plus de 300 % entre 1990 et 1996, avec un nombre important de cas à bacilles multirésistants. Il est urgent de procéder à des recherches cliniques, épidémiologiques et expérimentales, afin de définir les meilleurs moyens de mettre en œuvre cette stratégie DOTS plus.

Le nombre croissant de cas de tuberculose associés au VIH/sida fait peser un énorme fardeau sur les activités de lutte contre cette maladie, fardeau encore alourdi par le manque de personnel soignant qualifié, de chercheurs et de médicaments. La création de programmes communs de lutte contre la tuberculose et le VIH/sida permettrait de répondre aux chevauchements entre ces deux épidémies. Cette ambition implique également de reconfigurer profondément les architectures et de tisser des relations plus étroites entre les organismes nationaux et locaux.

Pour terminer, la stratégie DOTS pourrait aussi bénéficier d'efforts de recherches plus soutenus dans les domaines suivants :

- Mise au point de nouveaux outils de diagnostic, afin d'identifier plus rapidement, plus facilement et plus précisément les cas de tuberculose active.
- Amélioration des médicaments, afin de simplifier les protocoles de traitement et de trouver des réponses plus efficaces aux cas de tuberculose à bacilles multirésistants et aux infections latentes.
- Amélioration du vaccin.

La création de l'Alliance mondiale pour la mise au point de médicaments antituberculeux, qui devrait faire progresser la recherche, constitue une première étape vers l'amélioration de la stratégie DOTS.

Sources : Équipe de travail 5 du Projet du Millénaire, 2003a, p. 2 ; Équipe de travail 4 du Projet du Millénaire, 2003 ; Weiss, 2002 ; OMS, 2003, Forster-Rothbart *et al.*, 2002.

mie de l'ordre de 360 milliards par an.

La plupart des pays en développement qui mettent en œuvre des programmes de stabilisation ou d'ajustement économique ne disposent d'aucun moyen d'élargir leur dépenses de santé publique sans accroître les recettes provenant d'autres sources. En particulier, les pays pauvres fortement endettés n'ont pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour augmenter leurs dépenses sociales. Pourtant, dans de tels pays, les services de base représentent pourtant moins de la moitié des dépenses publiques de santé et d'éducation¹⁰¹. (Le rôle joué par le secteur privé dans la santé est décrit au chapitre 5.)

Que peuvent faire les pouvoirs publics face à de sévères contraintes budgétaires ? Une des sources de financement supplémentaire est l'aide publique au développement (APD). Cette aide a progressé dans le domaine de la santé, avec des versements avoisinant 3,6 milliards de dollars par an de 1999 à 2001, contre 3,3 milliards par an de 1996 à 1998. Cependant, l'APD réservée à la santé ne représente que 0,01 % du PNB des pays donateurs, ce qui est trop peu pour répondre même aux besoins de santé de base des pays en développement.

De 1996 à 1998, les institutions multilatérales ont débloqué en moyenne 872 millions de dollars par an pour l'APD relative à la santé. Entre 1999 et 2001, ce montant est retombé à 673 millions¹⁰². Parallèlement, les fonds en faveur des soins de santé de base s'élevaient à 264 millions de dollars par an entre 1996 et 1998, et sont restés à peu près au même niveau (249 millions de dollars par an) entre 1999 et 2001.

À la fin des années quatre-vingt-dix, 37 % de l'aide à la santé émanant des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE sont allés aux soins de base, 23 % à la santé générale et le reste aux soins gynécologiques et obstétricaux (diagramme 4). Ainsi, contrairement à l'aide consacrée à l'éducation, celle destinée à la santé est axée sur les services de base – un point fort au regard des Objectifs à atteindre. Dans les années quatre-vingt-dix, l'APD consacrée soins gynécologiques et obstétricaux a augmenté de 572 à 897 millions de dollars par an¹⁰³.

INÉGALITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

Comment répartir les maigres budgets de santé entre les différents services et les usagers ? Il s'agit là d'un enjeu clé pour l'équité, car aujourd'hui, les perdants sont les pauvres. Une étude menée récemment dans les pays en développement a révélé que, dans tous les cas, moins de 20 % des bienfaits issus des dépenses publiques de santé allaient aux 20 % d'habitants les plus pauvres. De même, cette catégorie de population en bénéficiait moins que les 20 % les plus riches (qui incluent un large pan de la classe moyenne dans beau-

coup de pays)¹⁰⁴.

Toutefois, les dépenses affectées aux soins de santé de base sont réparties plus équitablement que les dépenses de santé totales. Dans certains pays, les pauvres recourent de manière disproportionnée aux soins de santé primaires. Ainsi, au Kenya, 22 % des dépenses publiques consacrées aux soins de santé primaires vont aux 20 % les plus pauvres, pourcentage qui tombe à 14 % pour ce qui est des dépenses totales de santé. Au Chili, qui enregistre de bons résultats sanitaires, 30 % des dépenses réservées aux soins de santé primaires vont aux 20 % d'habitants les plus pauvres. Enfin, au Costa Rica, autre pays modèle, ce pourcentage passe à 43 %¹⁰⁵. Autrement dit, pour venir en aide aux plus défavorisés, il faut augmenter les ressources dévolues aux soins de santé de base.

Lorsque la répartition des dépenses est plus équitable, les résultats sur le plan de la santé s'en ressentent fortement. Dans les pays où moins de 70 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge de cinq ans, les 20 % les plus pauvres bénéficient de plus de 25 % des dépenses publiques affectées aux soins de santé primaires. En revanche, dans les pays présentant un taux de mortalité des enfants supérieur à 140, moins de 15 % de ces dépenses vont aux 20 % les plus pauvres. De plus, dans les pays caractérisés par un taux élevé de mortalité des enfants, les 20 % les plus pauvres représentent moins de 10 % de l'utilisation des soins hospitaliers, contre 40 % pour les 20 % les plus riches¹⁰⁶.

Lorsque les moyens sont limités, ce sont les zones rurales moins développées qui pâtissent du manque de professionnels de santé. Par ailleurs, les tentatives de déploiement de personnel de santé dans les zones mal loties sur le plan sanitaire se soldent généralement par un échec. Au Cambodge, 85 % des habitants vivent dans des zones rurales, où se trouvent 13 % seulement du personnel de santé public. En Angola, ces chiffres atteignent respectivement 65 % et 15 %¹⁰⁷. Au Népal, 20 % seulement des postes de médecin sont pourvus dans les campagnes, contre 96 % dans les villes¹⁰⁸.

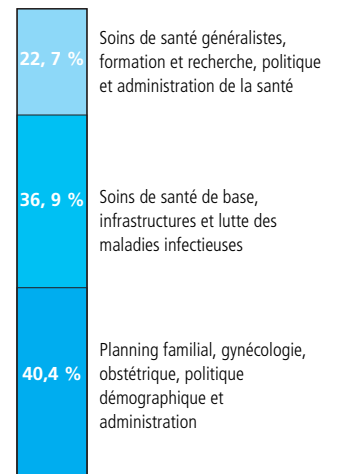
Plusieurs mesures peuvent être prises pour rééquilibrer la répartition des soins de santé :

- *Augmenter le nombre d'infirmières, d'aides-soignants et le personnel de santé communautaire.* Les infirmières, sages femmes qualifiées et le personnel de santé communautaire sont les ramifications du système de santé qui permettent d'atteindre toute la population, ce qui est primordial pour des services gynécologiques et obstétricaux efficaces. Ainsi, dans les pays performants dans le domaine de la santé (ceux affichant une espérance de vie élevée et un taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans relativement faible par rapport à la moyenne du monde en développement), le nombre d'infirmières par médecin tend à être plus important. C'est ce que confirme la comparaison du Zimbabwe (9,5 infirmières par mé-

DIAGRAMME 4.4

Une forte proportion des aides sanitaires va aux services de base

Aide sanitaire provenant du Comité d'aide au développement



Source : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a.

decin en 1990) et de la Thaïlande (4 en 1990) avec l'Inde (1,5 à la fin des années quatre-vingt) et le Bangladesh (1 en 1990). Des chiffres plus récents corroborent cette tendance¹⁰⁹.

- *Recourir à des contrats de services pour exiger du personnel médical un certain nombre d'années travaillées dans le service public.* Courant en Amérique latine, ce type de contrat a également été mis en œuvre aux Philippines et en République-Unie de Tanzanie. Dans les années soixante-dix, la Malaisie, qui affiche également de bonnes performances sanitaires, a exigé de tous les titulaires d'un diplôme médical trois années de travail au sein du système de santé public. Les autorités ont ainsi pu affecter des médecins dans les zones rurales jusque-là négligées. En outre, elles ont pris des mesures visant à ce que les catégories de population les plus pauvres reçoivent une part des dépenses publiques de santé plus large que celle des classes moyennes et favorisées¹¹⁰.

- *Faire financer certaines dépenses courantes par les donateurs.* L'OMS a préconisé un ensemble de services de santé fondamentaux pour les pays en développement, incluant les services sanitaires publics et les interventions en milieu hospitalier. Néanmoins, ces services ne peuvent être assurés sans une augmentation du personnel. Par conséquent, il est souhaitable que les donateurs couvrent une partie des dépenses courantes de personnel.

INEFFICACITÉ – QUELLES SOLUTIONS ?

Faute d'amélioration des performances des systèmes de santé, tout financement supplémentaire pourrait être gaspillé.

ENCADRÉ 4.8

Intégrer les programmes verticaux au fonctionnement des systèmes de santé

Comme le démontre l'exemple du programme indien contre la tuberculose, l'intégration de programmes spécifiques de lutte contre des maladies à un système de santé opérationnel accroît les chances de succès de ces derniers. Jusqu'ici, plus de 200 000 professionnels de la santé ont ainsi suivi une formation spécifique. Près de 436 millions de personnes (plus de 40 % de la population indienne) ont accès à ces services de soins et 200 000 décès ont été évités, soit une économie indirecte de plus de 400 millions de dollars. C'est plus de huit fois le coût de la mise en place du programme.

Mettant en œuvre la stratégie DOTS (*Directly Observed Therapy Short-course*), ou traitement de courte durée sous surveillance directe, ce programme utilise les infrastructures de santé existantes, en les complétant par d'autres activités, grâce à des ressources, du personnel et des médicaments supplémentaires. L'établissement du diagnostic et les traitements ne coûtent

rien aux patients. Lorsque la décision de lancer un programme dans un district est prise, les services de santé publique forment une antenne chargée de recruter du personnel pour une unité de lutte contre la tuberculose affectée à une zone peuplée de 500 000 habitants. Les autorités de l'État concerné forment les médecins et recrutent les laborantins. Les principes directeurs, médicaments et microscopes sont fournis par le gouvernement fédéral de l'Inde, avec l'aide financière de la Banque mondiale et de donateurs bilatéraux.

Il existe plusieurs échelons de soutien, de surveillance et de contrôle. Des inspections sont réalisées par des agents de la fonction publique indienne et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des consultants de l'OMS, équipés de téléphones portables et disposant d'un accès à Internet, apportent leur soutien aux unités de lutte contre la tuberculose. Tous les ministres, le gouvernement fédéral de l'Inde évalue les performances de chaque État et de chaque district.

Source : Khatri et Frieden, 2002, pp. 1 420-25

SE CONCENTRER SUR LES INTERVENTIONS ESSENTIELLES

Les pouvoirs publics à court d'argent tentent généralement de rationner les soins de santé en limitant les budgets généraux au lieu de recentrer les moyens sur la lutte contre des maladies ou des affections bien précises. Une méthode différente consisterait à rationner les fonds en fonction des interventions essentielles. Le Mexique a adopté cette méthode, à laquelle commencent également à s'intéresser le Bangladesh, la Colombie et la Zambie¹¹¹.

ADOPTER UNE APPROCHE INTÉGRÉE

Les campagnes d'éradication de la variole et du paludisme des années soixante ont amorcé une tendance qui consiste à imposer aux systèmes de santé des pays en développement des programmes verticaux financés et pilotés par des donateurs et ciblés sur des maladies spécifiques. Depuis les années quatre-vingt, qui ont vu naître une multitude de programmes d'ajustement structurel, et particulièrement depuis la campagne de l'UNICEF pour une vaccination systématique des enfants dans le monde entier (1985-90), les donateurs font encore plus pencher la balance en faveur de ce type d'action. Et, vu la prévalence accrue de la tuberculose, du paludisme et du VIH/sida, cette tendance ne fait que se renforcer.

De tels programmes comportent néanmoins des risques. Les ressources sont concentrées sur quelques axes, au détriment du système global. Les efforts de santé publique s'inscrivant hors de ces structures verticales peuvent s'en trouver menacés. De plus, même les programmes verticaux, dont le maintien coûte cher, pourraient être mis à mal si les donateurs venaient à se retirer. Ces programmes verticaux peuvent être économiquement envisageables et recommandés uniquement pour les maladies présentant une forte probabilité d'éradication dans un avenir prévisible.

Les programmes spécifiques à certaines maladies devraient être intégrés aux structures sanitaires globales, comme le montrent les bons résultats du programme indien de lutte contre la tuberculose (encadré 4.8). Les services obstétricaux et pédiatriques ont aussi désespérément besoin de ce type d'approche : dans de nombreux pays, les soins de santé primaires se concentrent sur la planification familiale, au détriment de ces services. Pour réduire le nombre de décès liés à la maternité, les soins durant la grossesse et spécialement pendant l'accouchement doivent être intégrés à des systèmes fiables, qui assurent la possibilité de traitements pointus en cas d'urgence obstétrique.

Donner à tous l'accès aux médicaments et vaccins essentiels : les succès du Bhoutan

Concernant l'accès aux médicaments et vaccins essentiels, l'exemple du Bhoutan illustre à quel point une politique nationale du médicament cohérente et soutenue par une aide internationale concertée peut déboucher sur des résultats impressionnants. Jusqu'en 1986, les services publics de distribution de médicaments dans ce petit royaume enclavé d'Asie étaient très désorganisés, d'où une faible disponibilité, une qualité inégale, des prescriptions irrationnelles et des coûts élevés. Ce pays s'est alors lancé dans un programme d'action pour les médicaments et vaccins essentiels, avec un important soutien technique et financier de l'OMS et de pays donateurs. En 1987, un plan d'ensemble, assorti d'une législation appropriée ont été adoptés. Quelles sont ses principales composantes ?

- Une infrastructure nationale d'achat et de distribution des médicaments.
- Une qualité assurée par une sélection rigoureuse des fournisseurs et par des tests approfondis des produits.
- Des prescriptions plus rationnelles, grâce à la formulation de principes thérapeutiques, des formations plus adaptées et des contrôles effectués par les pharmacologues.
- Une réduction des gaspillages et un accroissement de

Source : Stapleton, 2000, p. 2.

l'efficacité, grâce à des stages pratiques portant sur la gestion et le stockage des médicaments, à l'attention des responsables de cet aspect.

- La fourniture publique et gratuite de médicaments et vaccins essentiels.

Depuis 1993, ce programme est géré par les Bhoutanais, qui bénéficient d'un minimum d'aide de la part d'experts internationaux. Voici un aperçu des résultats obtenus :

- Plus de 90 % de la population ont accès à des médicaments et vaccins essentiels de grande qualité, dont les principaux sont eux-mêmes disponibles à 90 %.
- Les erreurs de comptabilité médicale ont été très considérablement réduites, passant de 76 % en 1989 à 14 % en 1997.
- Le gaspillage a été réduit : désormais, seuls 0,75 % (en valeur) des médicaments arrivent à expiration avant de pouvoir être utilisés.
- Le programme d'action pour les médicaments et vaccins essentiels (qui fournit entre 85 et 90 % de ces produits) bénéficie d'une réduction importante des prix. Ceux-ci sont environ 50 % inférieurs à ceux pratiqués sur les marchés internationaux.

APPROVISIONNER LES DISPENSAIRES EN MÉDICAMENTS ESSENTIELS POUR ATTIRER LES PATIENTS

L'approvisionnement très insuffisant en médicaments explique en partie les dysfonctionnements des systèmes de santé publics. Lorsque les patients n'obtiennent pas de médicaments, ils sont peu enclins à solliciter les soins publics. Cette réalité annihile la demande de services médicaux, entraînant l'absentéisme du corps médical et paramédical.

En Inde, les infrastructures de santé publiques des quatre États du sud (Andhra Pradesh, Karnataka, Kerala et Tamil Nadu) fonctionnent mieux du fait d'une distribution de médicaments assurée par le réseau de santé primaire, qui donne aux patients une bonne raison de fréquenter ces établissements. Il existe d'autres pays où une distribution décentralisée des médicaments et vaccins essentiels pourrait relancer les systèmes de santé primaires. Fournir des services curatifs accroîtrait en outre la portée des services de prévention.

ATTEINDRE LES OBJECTIFS RELATIFS À L'EAU ET AUX INSTALLATIONS SANITAIRES

L'accès à l'eau potable et des installations sanitaires adéquates sont indispensables à la survie des êtres humains.

L'eau constitue un élément crucial pour l'environnement, la sécurité alimentaire et le développement durable. Des infrastructures sanitaires adéquates peuvent également sauver des vies.

Dans les pays affichant un développement humain élevé, la quasi-totalité de la population a accès aux médicaments et vaccins essentiels. Pour ce qui est des pays à développement humain moyen, l'éventail des résultats obtenus est vaste : en Chine, 80 à 94 % de la population ont accès à ces produits (selon les régions), contre 0 à 49 % en Inde. Enfin, la majorité des pays présentant un développement humain faible offrent un accès insuffisant aux médicaments et vaccins essentiels (50 à 79 % selon l'OMS). Bien que faisant partie de ces derniers, le Bhoutan est toutefois parvenu à procurer ces médicaments à 80-94 % de sa population (encadré 4.9).

De nombreux pays à faible revenu auront besoin d'une aide à conditions préférentielles pour financer l'accès aux médicaments et vaccins essentiels. Dans les pays performants, ces produits sont distribués par des centres de soin publics, ce qui stimule la demande au niveau local pour les autres services proposés par ces centres. Raviver l'intérêt des bénéficiaires pour le système de santé public améliore également le contrôle des professionnels de la santé par la population.

AMPLEUR DU PROBLÈME

En 2000, au moins 1,1 milliard d'êtres humains, soit un cinquième de l'humanité, étaient privés d'eau potable¹¹². Ils étaient deux fois plus (soit 2,4 milliards) à ne pas avoir accès à des installations sanitaires améliorées¹¹³. L'Asie et l'Afrique, abritent respectivement

Objectifs du Millénaire pour le développement et cibles associées

Objectif 7 : Assurer la durabilité des ressources environnementales

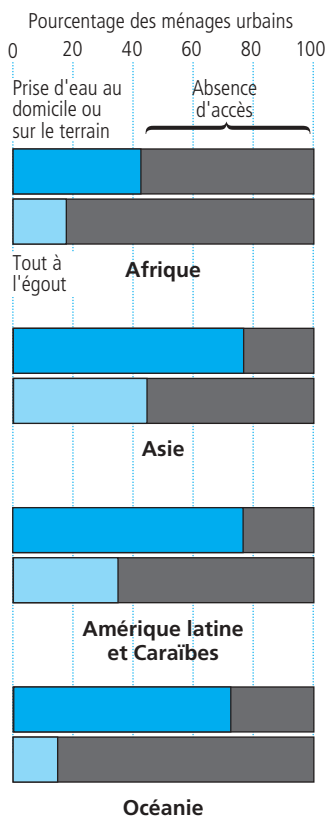
Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Cible 11 : Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

DIAGRAMME 4.5

Nombre de ménages urbains manquant d'eau et d'équipements sanitaires



Source : OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.

65 % et 28 % de la population mondiale privée d'accès à l'eau potable, et 80 % et 13 % non connectés aux réseaux d'assainissement¹¹⁴.

Certaines avancées ont toutefois été enregistrées dans les années quatre-vingt-dix : environ 438 millions d'habitants des pays en développement ont obtenu un accès à l'eau potable et 542 millions de personnes vivant en milieu urbain, ont été raccordés à un réseau d'égout¹¹⁵. Néanmoins, étant donné le rythme alerte de la croissance démographique, le nombre de citadins privés d'eau potable a progressé de près de 62 millions¹¹⁶.

Dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord, plus de 90 % des foyers sont raccordés à des réseaux d'adduction d'eau et d'égout. Dans le reste du monde, la situation est toute autre. Si l'on définit une infrastructure sanitaire adéquate comme des toilettes reliées à un système d'évacuation, alors elle fait cruellement défaut dans le monde en développement, même dans les grandes villes. Et dans toutes les régions, les réseaux d'assainissement ont une couverture bien moins étendue que ceux d'adduction d'eau (diagramme 4.5).

Dans les années quatre-vingt-dix, le nombre d'enfants morts des suites de maladies diarrhéiques provoquées par l'absorption d'eau non potable et par des installations sanitaires sommaires dépassait le nombre de personnes tuées dans des conflits armés depuis la deuxième guerre mondiale¹¹⁷. De plus, la moitié des lits d'hôpitaux disponibles dans le monde sont occupés par des patients atteints de maladies d'origine hydrique. En d'autres termes, des services curatifs coûteux sont utilisés pour traiter des maladies qui auraient facilement pu être évitées.

En Asie du Sud, 37 % seulement de la population ont accès à des systèmes d'assainissement appropriés. Près d'1,4 million d'habitants de cette région font encore leurs besoins à l'extérieur ou utilisent des latrines à seau insalubres¹¹⁸. Parallèlement, en Afrique subsaharienne, le problème le plus préoccupant est celui de l'eau potable, disponible pour seulement 57 % de la population¹¹⁹ – moyenne qui dissimule un fossé immense entre les zones urbaines et rurales¹²⁰.

Les habitants pauvres des campagnes souffrent davantage de la pénurie d'eau potable, car leur subsistance est souvent tributaire des ressources en eau et en terre. Les citadins pauvres pâtissent, quant à eux, de l'inadéquation des infrastructures sanitaires, aggravée par la surpopulation des villes.

Tout comme pour les autres Objectifs du Millénaire pour le développement, élargir l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires suppose de s'attaquer aux inégalités entre les sexes. Les femmes et les filles africaines consacrent trois heures par jour à aller chercher de l'eau, brûlant ainsi près d'un tiers de leur ration calorifique quotidienne. Ce type de corvées ménagères tient de nombreuses filles à l'écart des

écoles – et quand elles sont scolarisées, la dépense d'énergie due aux tâches ménagères nuit considérablement à leurs résultats. De plus, lorsqu'un membre de la famille tombe malade, généralement victime d'une affection d'origine hydrique ou liée à des problèmes d'assainissement, bien souvent, ce sont les filles qui restent à la maison pour s'en occuper. Enfin, si l'école a besoin d'eau, ce sont encore les filles qu'on envoie pour en chercher, réduisant ainsi le temps qui leur reste pour les études et les loisirs.

Voici quelques-unes des mesures à prendre en priorité si l'on veut que les Objectifs relatifs à l'approvisionnement en eau potable et aux installations sanitaires soient atteints :

- *Augmenter les budgets.* Des technologies à moindre coût existent pour améliorer l'accès des ménages et des collectivités à l'eau potable et à l'assainissement. Cependant, pour des pouvoirs publics manquant de moyens, l'installation et l'entretien d'une infrastructure de traitement des eaux usées constituent un investissement extrêmement lourd.
- *Accroître l'équité.* Bien souvent, les pauvres ne peuvent pas supporter les coûts de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau, car les usagers plus fortunés ne sont pas suffisamment facturés. De plus, dans les foyers pauvres, ce sont les filles et les femmes qui pâtissent le plus des difficultés d'accès à l'eau et aux installations sanitaires.
- *Améliorer l'entretien des équipements.* Trop souvent, les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement sont mal entretenus par les autorités et ne répondent pas aux besoins locaux.
- *Limiter les dégradations de l'environnement.* Un approvisionnement durable en eau potable suppose une utilisation rationnelle de l'eau, notamment dans l'agriculture.

DES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES POUR UNE UTILISATION EFFICACE

Des technologies à moindre coût existent pour assurer un approvisionnement rudimentaire en eau : raccordement des ménages aux réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau, prises d'eau, trous de sonde, collecte de l'eau de pluie, sources et puits couverts. Ces technologies sont de loin meilleures d'autres solutions telles que l'eau en bouteille ou le ravitaillement par camions-citernes, et pallient les inconvénients des sources et des puits non protégés. Certaines de ces solutions ne sont pas sûres tandis que d'autres sont inadaptées car elles ne peuvent pas garantir des volumes suffisants.

En matière d'assainissement, il est urgent de fournir des technologies conformes aux *desiderata* des populations, car les décisions dans ce domaine se prennent au niveau des ménages. Il s'agit de convaincre ces derniers non des avantages de tel ou tel système, mais des

bénéfices d'une installation sanitaire dans leur lieu de vie. Il faut aussi répondre à leurs besoins en matière d'éducation à l'hygiène. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à leur proposer des produits répondant à leur demande, tant du point de vue des prix que de la qualité. Les toilettes avec chasse d'eau, les latrines à fosse simple ou ventilée, ainsi qu'un raccordement aux fosses septiques ou aux égouts publics couverts comptent parmi les technologies appropriées dans ce domaine. Dans les zones rurales, l'élimination des déchets par fabrication de compost peut être envisagée.

Ces systèmes sont abordables et faciles à entretenir par les communautés pauvres. Par le passé, les pouvoirs publics ont souvent adopté une approche allant du haut vers le bas, consistant à installer des pompes manuelles, des puits artésiens et même des latrines à fosse ventilée, sans se soucier de savoir si une demande de ces systèmes existait. Par voie de conséquence, les communautés ont généralement négligé l'entretien de ces dispositifs ou s'attendaient à ce que les autorités s'en chargent. Mais lorsque les communautés, en particulier les femmes, sont associées à la mise en place et au financement de ces installations, et formées à leur entretien, elles s'investissent davantage et la durabilité des systèmes en est accrue.

De nombreuses autorités municipales sont peu disposées à investir dans des infrastructures sanitaires élémentaires sans traiter les problèmes plus profonds de l'évacuation des eaux usées et de l'élimination des déchets. Dans les pays en développement, un pourcentage très faible des effluents liquides des zones urbaines est traité avant d'être rejeté dans l'environnement. Cela étant, le traitement des eaux usées est beaucoup plus onéreux que la simple mise en place d'un réseau d'assainissement des logements et d'adduction d'eau potable. Par conséquent, il faut déterminer quelles sont les approches réalistes et abordables pour l'ensemble des services d'assainissement.

Pour franchir un premier pas vers une amélioration de l'assainissement, il peut également s'avérer nécessaire de faire des concessions à l'égard de la protection de l'environnement. En Europe et en Amérique du Nord, par exemple, l'amélioration des infrastructures sanitaires s'est dans un premier temps faite au prix de la pollution des rivières et des cours d'eau.

BUDGETS LIMITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

Dans les pays en développement, les infrastructures d'adduction d'eau sont financées par le secteur public (65 à 70 %), les donateurs (10 à 15 %), des entreprises privées internationales (10 à 15 %) et le secteur privé du pays concerné (5 %)¹²¹. Dans 90 % de ces pays, les services d'adduction d'eau et d'assainissement sont assurés par le secteur public. Les fonds proviennent des factures payées par les usagers aux autorités locales, qui fournissent habituellement ces services. Cependant,

ENCADRÉ 4.10

Des équipements sanitaires bon marché en Inde

En Inde, il reste très courant satisfaire ses besoins naturels au vu de tous. Aujourd'hui, l'action novatrice de l'organisation non gouvernementale (ONG) *Sulabh International* montre que les excréments humains peuvent être évacués de manière économique et satisfaisante pour la collectivité. L'approche de Sulabh repose sur des partenariats avec les pouvoirs publics locaux, avec la participation des communautés. Elle a amélioré de façon notable la qualité de l'environnement dans les zones rurales et urbaines défavorisées habitées par les pauvres.

La solution de *Sulabh* : des latrines bon marché dotées d'une chasse d'eau et d'un siphon hydraulique, avec des fosses septiques pour évacuer les excréments. Cette technologie est accessible aux pauvres, car il existe des modèles pour différents niveaux de revenu. Deux litres d'eau seulement sont nécessaires pour faire fonctionner la chasse d'eau, contre 10 litres pour les toilettes classiques. De plus, grâce à une technique à double fosse, le système n'est jamais saturé. Lorsqu'une fosse est en cours de nettoyage, l'autre reste disponible. Ces latrines peuvent être con-

struites avec des matériaux disponibles sur place et sont faciles à entretenir. Elles peuvent en outre aisément améliorées et modernisées, car il est très simple de les relier à un réseau d'égouts, si de tels travaux ont lieu dans la zone concernée.

Depuis 1970, plus d'un million de telles unités ont été construites dans les foyers. Quelques 5 500 autres sont venues équiper des installations sanitaires publiques payantes, gardées 24 heures sur 24 par un employé chargé de pourvoir à l'approvisionnement en savon pour se laver les mains. Ces dernières sont équipées d'installations pour la toilette et la lessive. Leur accès est gratuit pour les enfants, les handicapés et les pauvres. Résultat : plus de 10 millions de personnes bénéficient désormais d'une meilleure hygiène, à bas prix, et 50 000 emplois ont été créés.

Les campagnes de porte-à-porte de *Sulabh* offrent en outre une éducation sanitaire gratuite à des millions d'individus. Cette ONG forme les habitants à construire eux-mêmes davantage de latrines, et contribue à l'installation et à l'entretien de toilettes publiques payantes, notamment dans les bidonvilles.

Sources : Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (CCAFA), 2002, 2003.

les coûts ainsi récupérés ne couvrent en général qu'une partie des dépenses courantes et de l'investissement initial réalisé dans les infrastructures et les services d'approvisionnement en eau. Le trou budgétaire est couvert par les recettes fiscales et des fonds issus des donateurs. Avec de la volonté politique et de l'argent, l'accès à l'eau potable peut être élargi, comme l'a montré l'Afrique du Sud dans les années quatre-vingt-dix (encadré 4.11).

De nombreux pays en développement se débattent pour faire face aux coûts des infrastructures sanitaires et d'adduction d'eau, car les capacités d'autofinancement de ces dernières sont particulièrement aléatoires¹²². L'inadéquation des tarifs facturés constitue un problème de taille. Pourtant, en l'absence d'infrastructure de base, comment faire progresser l'assainissement des logements ? De même, sans réseau d'égout ni station d'épuration, les eaux usées se déversent systématiquement dans les cours d'eau et les canaux de drainage à ciel ouvert, menaçant la santé et dégradant l'environnement.

Après avoir culminé pendant la période 1996-99, les investissements privés internationaux dans les services d'adduction d'eau et d'assainissement ont décliné, apparemment en raison de rendements trop maigres¹²³. De plus, ces projets requièrent une mise de départ plus importante que les réseaux de distribution d'électricité, de gaz naturel et de télécommunications. Autre facteur dissuasif : la dévaluation des monnaies, comme dans le cas de la récente crise économique en Argentine.

L'Afrique du Sud et le « droit à l'eau »

En 1994, date d'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement démocratique, plus de 15 millions de Sud-Africains n'avaient pas accès à 25 litres d'eau potable par jour dans un rayon de 200 mètres autour de leur domicile. En 2001, ce chiffre était tombé à 7 millions. Par quels moyens ?

- Le soutien des plus hautes instances politiques a joué un rôle déterminant. En Afrique du Sud, la constitution garantit – au titre des droits de l'homme – la satisfaction des besoins élémentaires en eau et l'absence de nocivité de l'environnement. En conséquence, une action publique assurant la satisfaction gratuite des besoins élémentaires en eau a récemment été adoptée. Elle prévoit l'approvisionnement gratuit en eau de chaque foyer, à concurrence de 6 000 litres par mois.

- Des lois et une réglementation précises ont clarifié le rôle des autorités et des services responsables de l'adduction. De plus, des normes nationales et l'harmonisation des législations infranationales ont contribué à mieux encadrer la qualité de l'eau et les structures tarifaires.

- Un ambitieux programme de grands travaux a rapidement été mis en chantier par le nouveau

gouvernement dans les zones les plus défavorisées. Ce programme a bénéficié d'importantes subventions, ainsi que du soutien de différents acteurs, dont des organisations non gouvernementales, des entreprises privées et des associations représentant les communautés d'utilisateurs.

- La délégation des responsabilités aux autorités locales donne à celles-ci une plus grande maîtrise des projets, qui sont ainsi mieux adaptés à leurs besoins.

En dépit de ces résultats encourageants, la satisfaction des besoins élémentaires en eau continue de se heurter à maints obstacles, susceptibles, parfois, de remettre en cause les avancées déjà accomplies. Les engagements politiques et financiers doivent être maintenus pour pérenniser les réussites déjà acquises. La viabilité de la politique visant à satisfaire les besoins élémentaires en eau dépend ainsi, dans une large mesure, des recettes de l'État, mais aussi du nombre de ménages mieux nantis, et donc susceptibles de financer les besoins des plus pauvres. En outre, certaines expériences mitigées ont fait naître des incertitudes quant au rôle à venir de ce secteur dans les services d'adduction d'eau.

Sources : Équipe de travail 7 du Projet du Millénaire, 2003 ; Programme pour l'eau et l'assainissement (PEA), 2002.

Dans les années quatre-vingt-dix, en moyenne, 3 milliards de dollars d'aide publique au développement (APD) étaient affectés chaque année à des projets d'adduction d'eau et d'assainissement. Entre 1996 et 1998, cette aide a atteint 3,5 milliards de dollars par an, mais elle est retombée à 3,1 milliards par an entre 1999 et 2001. La part de l'APD totale consacrée à cette activité est restée relativement stable dans les années quatre-vingt-dix, représentant 6 % de l'aide bilatérale et 4 à 5 % de l'aide multilatérale. Les prêts à conditions non préférentielles, accordés principalement par la Banque mondiale, y ont ajouté 1 à 1,5 milliard par an. Le Japon est de loin le pays qui a engagé le plus de dépenses dans ce domaine¹²⁴.

Entre 1997 et 2001, l'adduction d'eau et les installations sanitaires représentaient les trois quarts de l'aide allouée au secteur de l'eau. La majorité de cette aide est allée à des projets de grande envergure¹²⁵. Parmi ceux-ci, le nombre de projets reposant sur des technologies peu coûteuses est très faible, bien que ces derniers offrent les meilleures perspectives d'augmentation des populations pauvres bénéficiant de pompes manuelles, de systèmes gravitaires, de collecte de l'eau de pluie ou de latrines¹²⁶. Par conséquent, la composition de l'aide attribuée à l'adduction d'eau et aux infrastructures sanitaires doit être modifiée. Au cours de la même période, dix pays assuraient le financement de la moitié de l'APD consacrée à l'eau, un tiers de cette aide émanant d'un seul donateur, le Japon¹²⁷. Pire encore, 12 % seulement de l'APD consacrée à l'eau sont allés à des pays où moins de 60 % de la population ont accès à l'eau potable¹²⁸.

INÉGALITÉS – QUELLES SOLUTIONS ?

Pour combler le manque de moyens financiers nécessaires à la réalisation des Objectifs relatifs à l'eau et aux systèmes d'approvisionnement, une réduction des coûts et une augmentation des recettes en provenance des usagers s'imposent. Pour comprimer les coûts, les autorités locales doivent faire des progrès dans le domaine de la gestion, pour lequel il devrait y avoir davantage de l'appui des donateurs et d'échanges parmi les pays en développement.

Pour ce qui est des recettes, les autorités locales, de façon générale, n'incluent pas les investissements initiaux dans leurs politiques de recouvrement des coûts – et ne récupèrent seulement une partie des dépenses de fonctionnement. Des recommandations ont été formulées dans ce domaine : « pour le secteur de l'eau et des installations sanitaires, l'objectif idéal à long-terme est d'obtenir que ce soient les usagers qui couvrent l'intégralité des coûts de fonctionnement¹²⁹ ». En vertu d'une telle stratégie, les investissements seraient financés à 100 % par les usagers vivant en milieu urbain, tandis que ceux vivant en zone rurale ou péri-urbaine ne seraient pas sollicités. Pour ce qui est des coûts d'exploitation et d'entretien, là encore, les usagers des villes paieraient le prix intégral, ceux vivant en zone péri-urbaine participeraient selon leurs moyens et les populations rurales assureraient une partie des dépenses courantes.

Une telle approche serait cependant injuste. Les avantages que la société tire de l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adaptées dépassent de loin les coûts engagés. Il est donc justifié d'adopter une grille de tarifs tenant compte des bénéfices pour la communauté toute entière, par exemple une réduction de l'incidence des maladies diarrhéiques. Cela suppose que les foyers directement reliés à ces réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement paient l'intégralité du prix. À l'heure actuelle, ils sont les plus faibles contributeurs – et les usagers les plus subventionnés. Inverser cette tendance générerait des ressources pour le secteur et permettrait de mettre en place un système de subventions croisées destiné aux catégories privées d'accès à l'eau, d'installations sanitaires aménagées ou dont la capacité de financement est réduite. De telles subventions croisées seraient également envisageables si les usagers industriels et agricoles payaient plus cher.

Selon le niveau de pauvreté dans les zones péri-urbaines et rurales, seule une partie des frais de fonctionnement devrait être facturée à la population. Dans de nombreuses régions, les populations pauvres paient actuellement des sommes exorbitantes aux sociétés de gestion des eaux. Une forme ou une autre de récupération des coûts est souvent souhaitable, non pas tant pour engranger des recettes que pour inciter à une utilisation efficace. Il faudrait encourager les com-

munautés à fournir une certaine quantité de main-d'œuvre, venir à une de telle sorte à installer rapidement des pompes manuelles et des toilettes publiques.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les pauvres pour couvrir les coûts des infrastructures sanitaires et d'adduction d'eau ? Prenons l'exemple de l'estimation des coûts d'un projet d'adduction d'eau et d'assainissement à El Alto, en Bolivie :

- *Revenu mensuel moyen* : 122 dollars (soit 0,8 dollar par jour et par habitant).
- *Frais de raccordement au réseau* : 229 dollars pour l'eau courante, 276 dollars pour l'assainissement (construction des collecteurs principaux non comprise).
- *Frais de raccordement pour un système* « condominial » à participation collective : 139 dollars pour l'eau, 172 dollars pour l'assainissement¹³⁰.

Pour les ménages pauvres, la construction d'une salle de bain ou d'une installation similaire à l'intérieur du logement, avec toilettes, entraîne des frais supplémentaires non négligeables. À El Alto, ces coûts s'élevaient en moyenne à 400 dollars, auxquels s'ajoutent 16 jours de travail. De façon générale, ils n'entrent pas dans les exercices de calcul des coûts de l'assainissement et de l'adduction d'eau. Même lorsqu'un microfinancement leur a été accordé, la plupart des familles pauvres d'El Alto n'ont pas pu y faire face. Néanmoins, avec les progrès de la sensibilisation à l'hygiène, la demande de toilettes a plus que doublé.

Des programmes de crédit doivent être mis en place là où les populations pauvres ont des difficultés à payer ce qu'ils doivent. La *Grameen Bank* du

Bangladesh a étendu l'octroi des crédits en faveur de l'adduction d'eau et de l'assainissement, sur une base collective, depuis déjà plusieurs années.

Les femmes sont plus touchées que les hommes par les problèmes que posent la surcharge de travail, le manque d'intimité, l'insécurité et de mauvaises conditions d'hygiène. Par conséquent, elles sont particulièrement intéressées par un aménagement des installations sanitaires. Cependant, elles disposent bien souvent de moyens limités. Il est donc essentiel de convaincre les hommes de l'utilité de tels aménagements. Les améliorations doivent par ailleurs être financièrement accessibles aux ménages dirigés par des femmes, qui disposent souvent de moins d'argent et de moins de capacité de travail que ceux comptant un homme et une femme. Dans la mesure où les femmes sont plus à même de définir et de concevoir des espaces adaptés à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs enfants, il est souhaitable que les hommes et les femmes partagent informations et prises de décision.

Les femmes s'avèrent également plus fiables pour ce qui est de l'entretien des équipements tels que les pompes manuelles, en partie parce que sont généralement elles qui se chargent de l'approvisionnement en eau pour la famille. Par conséquent, elles devraient être encouragées à suivre des formations en maçonnerie et en plomberie, car elles seraient en effet plus à l'aise avec une femme qu'avec un homme au moment d'indiquer le futur emplacement des toilettes dans la maison. De plus, si les femmes travaillent comme agents d'entretien, elles seront moins enclines à quitter la communauté pour rechercher du travail ailleurs.

Les moyens affectés aux services sociaux, en particulier à la santé et à l'éducation, ont tendance à se détourner des soins de santé primaires et de l'éducation de base

DES PRIORITÉS TRANSVERSALES

Jusqu'ici, les priorités ont été examinées secteur par secteur. Voyons à présent quelles sont les priorités concernant tous les Objectifs et toutes les catégories de pays.

AMÉLIORER LE NIVEAU, L'EFFICACITÉ ET L'ÉQUITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AUX SERVICES DE BASE

Dans la majorité des pays riches, la part de l'État dans le PIB est supérieure à 40 %. Elle atteint moins de 20 % dans la plupart des pays en développement. Cette proportion devrait augmenter à mesure que le développement progresse. Les défis considérables que constituent la réduction de la faim, la prévention des décès et l'alphabétisation de masse, exigent une augmentation considérable des dépenses publiques.

Il est toutefois difficile de mener des actions multisectorielles dans les pays à faible revenu, où les recettes fiscales représentent habituellement moins de 15 % du PIB. La réalisation des Objectifs du Mil-

lénaire pour le développement passera nécessairement par une hausse significative des budgets, qui ne pourra probablement pas être générée par la seule croissance économique des pays pauvres (chapitre 3). Les recettes fiscales de ces pays sont en effet rognées par le remboursement de la dette (chapitres 3 et 8). Par ailleurs, la défense absorbe bien souvent une trop grande part des fonds restants (encadré 4.5), laissant peu de place pour la santé, l'éducation et l'agriculture – qui représente par exemple moins de 5 % des budgets africains.

Par ailleurs, les ressources affectées aux services sociaux, en particulier à la santé et à l'éducation, ont tendance à se détourner des soins de santé primaires et de l'éducation de base. La capacité des pouvoirs publics à recentrer les dépenses sur les services de base, afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, dépend pour une partie de l'allègement des budgets de la défense et du service de la dette, et pour une autre partie de la possibilité d'augmenter les recettes intérieures. Cette tâche est considéra-

Lorsque les dépenses publiques stagnent ou diminuent, politiquement, il est impossible ou presque pour les gouvernements de réorienter des fonds sur les services sociaux, notamment de base, sans s'exposer au mécontentement des plus favorisés

blement simplifiée lorsque les recettes publiques s'accroissent, car les dépenses discrétionnaires par individu peuvent alors être revues à la hausse.

De nombreux pays en développement sont confrontés à d'énormes déficits budgétaires, qui les ont contraints à engager des politiques de stabilisation et d'ajustement au niveau macroéconomique. Cependant, depuis le début des années quatre-vingt, ces politiques, qui visent à comprimer les déficits, privilégient la diminution des dépenses publiques plutôt que la mobilisation des recettes fiscales et de recettes provenant d'autres sources. Une étude récente des programmes de facilités d'ajustement structurel élargi du FMI, menée par un groupe d'experts indépendant, a débouché sur le constat suivant : la limitation des dépenses publiques est souvent trop stricte, au point de nuire au capital humain et à la croissance. Cette constatation s'applique également aux conditions posées par le FMI en réaction à la crise économique de l'Asie de l'Est, amorcée en 1997. Les critiques répétées adressées au FMI sur ce point et bien d'autres ont abouti à un certain assouplissement de ces conditions¹³¹.

Une autre étude récente portant sur plus d'une douzaine de pays montre que, dans tous les cas, les dépenses publiques par habitant effectivement injectées dans les services sociaux de base (soins de santé primaires, éducation de base, approvisionnement en eau et assainissement) chutent dans un seul cas : lorsque les dépenses publiques reculent en proportion du PIB¹³². En d'autres termes, lorsque les dépenses publiques stagnent ou diminuent, il est politiquement impossible ou presque pour les gouvernements de réorienter des fonds sur les services sociaux, notamment de base, sans s'exposer au mécontentement des plus favorisés.

Les mesures prises pour éviter l'évasion et la fraude fiscales et améliorer le recouvrement de l'impôt sont très insuffisantes. De même, l'assiette fiscale pourrait être sensiblement élargie si on étendait les réseaux de contrôle destinés à identifier les contrevenants. Les institutions financières internationales doivent prendre en compte plus sérieusement les besoins d'assistance technique de la majorité des pays en développement dans le domaine de l'administration fiscale et de la collecte de l'impôt, notamment en Afrique subsaharienne et en Amérique latine.

Une augmentation des dépenses publiques améliorerait les perspectives d'utilisation plus efficace des deniers de l'État (plus grande disponibilité des livres scolaires, des médicaments dans les dispensaires publics, etc.) et les perspectives d'équité dans les dépenses consacrées aux services sociaux. Comme souligné précédemment, les dépenses de santé influent considérablement sur les résultats obtenus dans ce domaine, même dans les pays où les revenus

stagnent. Il en va de même pour les dépenses consacrées à l'éducation : elles sont porteuses d'amélioration¹³³.

AMÉLIORER LE VOLUME ET LA QUALITÉ DE L'AIDE AFFECTÉE AUX SERVICES DE BASE

La réalisation des Objectifs suppose une stricte conformité au Pacte du Millénaire pour le développement. Pour les plus pauvres des pays à faible revenu, une grande part des ressources supplémentaires requises pour investir dans les services sociaux doit provenir de sources externes. Pour les pays pauvres fortement endettés, ces ressources doivent provenir de l'annulation de la dette et ce, au-delà de ce qui a été fait jusqu'à présent. Et pour tous les pays à faible revenu, l'aide publique au développement (APD) doit être renforcée.

Dans quelles proportions l'APD a-t-elle été réactive à ces exigences ? La part de l'APD consacrée aux services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'adduction d'eau et de l'assainissement a rarement franchi la barre des 10 %, en dépit d'une augmentation des flux d'aide bilatéraux depuis le début de la décennie. La contribution des institutions multilatérales, dont les agences des Nations Unies, la Banque Mondiale et certaines banques régionales, représente un tiers de l'APD. L'APD réservée à l'éducation de base et aux petits projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales est insuffisante.

L'APD destinée aux services de base doit être renforcée. Les donateurs préoccupés par la fongibilité des ressources des pays bénéficiaires ne doivent pas oublier le fait établi que même si une partie des fonds est affectée à d'autres secteurs, les dépenses publiques augmentent¹³⁴.

AMÉLIORER LES PROGRAMMES SECTORIELS

Délaisser une approche orientée sur les projets au profit d'une approche sectorielle est une étape importante à opérer. Cela éviterait les écueils de la première méthode : peu de liens avec les autres secteurs, isolement géographique, manque d'appropriation par la population et conditionnalité de l'aide. Par ailleurs, l'approche sectorielle est censée constituer un programme intégré définissant les objectifs poursuivis, un cadre général complet, un plan d'investissement, un plan budgétaire et ainsi que les engagements financiers de l'État et des donateurs.

L'idée est d'intégrer les programmes sectoriels au cadre politique global, plutôt que de court-circuiter les structures nationales, ce que font les financements par projet. Ces programmes garantiraient en outre des engagements financiers clairs de la part des donateurs, soit un progrès notable par rapport aux flux

d'aide non prévisibles qui alimentent des projets particuliers. Il s'agit certes d'un exercice complexe, car il présuppose la définition de politiques sectorielles nationales efficaces, mais il présente un atout : il associe les bénéficiaires.

L'approche sectorielle a cependant rencontré des difficultés, et la mise en commun des ressources n'est pas encore devenue effective. Cela s'explique en premier lieu par le fait que la mise en œuvre et la finalisation de cette approche nécessitent plusieurs années. Selon les estimations, la durée moyenne d'un cycle de planification selon l'approche sectorielle s'étend de 5 à 7 ans.

Deuxièmement, la coopération technique (avec du personnel technique expatrié), qui tend à dominer l'approche par projets, demeure un problème persistant pour les programmes sectoriels. Il serait utile d'évaluer les coûts d'opportunité du temps et des fonds consacrés aux formations financées par les donateurs.

Troisièmement, les critères contradictoires imposés par les donateurs concernant les dépenses, la rigidité et la diversité des procédures d'affectation et de gestion des moyens, ainsi que la faiblesse des capacités dans les pays bénéficiaires, nuisent à l'harmonisation des initiatives. Les autorités ne peuvent pas piloter les programmes si des unités d'exécution des projets des donateurs, sur lesquels le ministère compétent exerce un contrôle limité, continuent d'exister.

En Zambie, les donateurs ont décidé de ne débloquent leur deuxième tranche d'aide qu'à la condition que l'État consacre au moins 20 % de son budget à l'éducation¹³⁵. En outre, toutes les agences externes parties prenantes ont lié leurs flux financiers à des programmes spécifiques. Ainsi, réserver des fonds pour des éléments spécifiques de l'approche sectorielle est une pratique largement répandue, déterminée par l'opinion des donateurs sur les dirigeants politiques locaux et les engagements de ces derniers dans des domaines précis.

Les donateurs reconnaissent une partie de ces problèmes. En février 2003, la Déclaration de Rome sur l'harmonisation des pratiques des donateurs appelait ces derniers à s'engager à « octroyer une aide budgétaire, sectorielle ou à fournir un appui à la balance des paiements lorsque cela se justifie du point de vue du mandat du donateur, et lorsque des politiques appropriées et des modalités fiduciaires existent »¹³⁶.

COUVRIR UNE PARTIE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Jusqu'ici, la plupart des donateurs étaient disposés à financer les coûts d'investissement (construction d'hôpitaux), mais pas les frais de fonctionnement (salaires des médecins). Cette attitude est en cours d'évolution. Mais pour atteindre les Objectifs, les donateurs de-

ront sur ce point faire preuve de plus de flexibilité que par le passé. Il arrive fréquemment que les pouvoirs publics ne parviennent pas à mobiliser des ressources multilatérales pour les investissements initiaux, car ils sont souvent tenus de prouver qu'ils disposent de fonds suffisants pour faire face aux frais de fonctionnement de l'infrastructure à réaliser.

Dans l'intervalle, les donateurs devront couvrir une partie des dépenses courantes et en particulier, pour ce qui est des pays pauvres fortement endettés, les coûts non-salariaux dans les domaines liés aux Objectifs, tant que ces pays ne tireront pas davantage de recettes des sources intérieures. En cas de contraintes budgétaires très strictes, les donateurs devront se montrer prêts à prendre en charge aussi les coûts salariaux des enseignants, aide-soignants ou sages femmes qualifiées. Cette aide sera provisoire et durera le temps que les gouvernements disposent d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour faire face à ces coûts au niveau domestique et de façon durable.

AXER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SUR LES TECHNOLOGIES ADAPTÉES AUX PAUVRES

Dans certains secteurs, l'absence de financement pour la recherche pose un problème non négligeable. Ainsi, à l'échelle planétaire, 90 % de la recherche pharmaceutique sont concentrés sur des maladies qui ne représentent que 10 % des affections touchant les pays en développement. Par conséquent, les efforts au niveau international doivent être mobilisés pour répondre aux besoins en traitement pharmaceutique des maladies tropicales. L'une des grandes priorités réside évidemment dans l'élaboration et les tests rapides d'un vaccin contre le VIH/sida. L'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (*International AIDS Vaccine Initiative*) progresse à grands pas dans ce domaine. Elle tente de mettre au point des vaccins contre les souches spécifiques du VIH présentes dans les différentes régions du monde en développement. Un vaccin devrait être testé sous peu en Ouganda sur une souche virale spécifique à cette région de l'Afrique. D'autres essais sont prévus en Inde en 2004. De nombreux autres secteurs de la recherche demeurent cependant négligés.

Dans beaucoup d'autres domaines importants pour la réalisation des Objectifs, la solution consiste à diffuser les technologies existantes. Ainsi, en Afrique subsaharienne, la production agricole a été mise à mal par la faiblesse de la productivité, et ce, malgré l'existence de grandes variétés de maïs, de riz et de blé à haut rendement. De même, aucune variété à haut rendement n'a été développée pour les céréales les plus consommées par les populations pauvres, telles que le sorgho et le millet. Une partie du problème tient à

Dans certains secteurs, l'absence de financement pour la recherche pose un problème non négligeable

une commercialisation insuffisante et au prix très élevé des engrais anorganiques. S'ajoute à cela l'utilisation limitée des engrais organiques, qu'il est pourtant facile de fabriquer à partir de ressources naturelles locales. L'utilisation d'engrais organiques relèverait la productivité et favoriserait une exploitation agricole écologiquement durable dans une région où la dégradation de l'environnement comprime des rendements agricoles déjà modestes.

Un autre exemple concerne la distribution insuffisante de moustiquaires imprégnées (ou même ordinaires) pour lutter contre le paludisme. De manière comparable, les morts lentes imputables à la pollution

atmosphérique à l'intérieur des logements, due aux fumées de cuisine, peuvent être aisément évitées si l'on encourage la production commerciale de fours non polluants. Bien entendu, ce type de production doit être soutenu par des subventions adéquates, et relayé par des campagnes d'information touchant les populations pauvres des régions reculées. Enfin, les latrines mises au point par *Sulabh International* peuvent permettre d'assainir l'environnement des zones urbaines les plus densément peuplées. Mais pour cela, les associations internationales doivent les présenter comme modèle dans le cadre d'une vaste campagne de promotion dans les pays en développement.



Le financement privé dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau

Ce sont souvent les pouvoirs publics qui financent et fournissent les services collectifs essentiels : soins médicaux de base, éducation primaire, eau et assainissement. À cela plusieurs raisons. Premièrement, puisque ces services sont des biens collectifs, leur prix sur le marché ne rendrait pas compte à lui seul de leur valeur intrinsèque ni des avantages que la société en retire. L'éducation de base profite non seulement aux individus qui acquièrent ainsi un savoir, mais également à toutes les composantes de la société, car elle améliore la santé et l'hygiène et accroît la productivité des travailleurs.

Deuxièmement, le financement public a pour vocation d'assurer un accès équitable aux services collectifs essentiels. Ceux-ci font généralement défaut aux gens pauvres, qui ne les utilisent pas s'ils doivent les payer, d'où des difficultés à sortir de la pauvreté.

De surcroît, il est fréquent que l'État joue un rôle prépondérant dans la mise à disposition de ces services. La multiplicité des prestataires (publics ou privés) peut entraîner des doublons et faire augmenter les coûts. Qui plus est, l'accès aux services de base constitue un droit fondamental, inscrit dans la Convention des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, et que les pays sont tenus de garantir. Les engagements nationaux pris dans le cadre de la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement vont dans ce sens.

Cependant, un service public ne constitue pas toujours la meilleure solution lorsque les institutions sont peu solides et que l'utilisation des fonds de l'État manque de transparence. C'est souvent le cas dans le monde en développement. (Le chapitre 7 montre comment amener les gouvernants à rendre davantage compte de l'emploi des fonds publics dans le domaine des services collectifs sociaux.)

Dans les pays riches, les prestataires privés ont dominé les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau durant la première moitié du XIX^e siècle. Ces services étaient néanmoins peu étendus. Leur financement et leur fourniture sont devenus majoritairement publics dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, c'est seulement lorsque les pouvoirs publics sont intervenus que ces services se sont généralisés au Canada, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, dans le dernier quart du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

Dans les pays pauvres, pendant les premières décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, les prestataires de services de santé et les établissements d'enseignement privés ont coexisté avec un secteur public en expansion. Cependant, dans les années quatre-vingt et surtout quatre-vingt-dix, ils ont rapidement pris leur essor. À mesure que les entreprises d'État déficitaires étaient privatisées, tant dans l'industrie que dans les services, la même tendance fut encouragée pour les services sociaux. Il ressort de l'expérience des pays riches que les services collectifs devraient, dans un premier temps, relever de l'État, puis donner lieu à des interventions plus ciblées et, par la suite, à des partenariats public-privé sur différents marchés, en fonction de la nature des services dans les secteurs concernés.

POURQUOI LES PRESTATAIRES PRIVÉS GAGNENT-ILS EN IMPORTANCE DANS LES PAYS PAUVRES ?

Dans les pays en développement, la place de plus en plus grande du secteur privé dans la santé et l'éducation et la tendance à la privatisation de l'approvisionnement en eau et des services hospitaliers tiennent à trois facteurs : des ressources publiques faibles, la médiocre qualité du service public et les pressions en faveur de la libéralisation économique.

DES RESSOURCES PUBLIQUES FAIBLES

Souffrant d'un manque de fonds, qu'il s'agisse des ressources nationales ou de l'aide extérieure, nombre de pays pauvres ne peuvent dispenser des services collectifs efficaces ni financer d'importants investissements d'infrastructure. Ils privatisent souvent dans l'optique d'en tirer des recettes, mais c'est la suppression des subventions aux entreprises publiques déficitaires qui est pour eux le plus avantageux.

Dans certains cas, par exemple pour l'eau et l'assainissement domestiques (ainsi que pour l'eau d'irrigation et l'énergie), la distorsion des structures tarifaires s'ajoute au volume insuffisant de fonds publics. Lorsque l'infrastructure est publique, les tarifs sont souvent trop bas pour permettre le recouvrement des coûts, et les problèmes de non-paiement sont fréquemment négligés. Cette approche favorise essentiellement les gens riches, tandis que les pauvres

C'est seulement lorsque les pouvoirs publics sont intervenus que les services de santé, d'éducation et d'approvisionnement en eau se sont généralisés au Canada, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis

souffrent d'un manque d'accès à ces services. De plus, à mesure que la population urbaine s'accroît, les autorités locales dont les recettes fiscales s'amenuisent ne sont pas en mesure d'étendre l'infrastructure aux plus démunis. Par voie de conséquence, l'approvisionnement en eau diminue en quantité et en qualité là où vivent les classes moyennes, et n'atteint pas les nouveaux quartiers pauvres.

UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ MÉDIOCRE

Dans nombre de pays, le manque de moyens se traduit par un service public de qualité médiocre. Les exemples abondent de situations dans lesquelles l'État est incapable de fournir aux citoyens, et notamment aux pauvres, les services collectifs essentiels ou des services de qualité.

En Inde et au Pakistan, beaucoup de ménages dans le besoin disent avoir décidé de recourir au privé principalement à cause de l'absentéisme des enseignants dans les écoles publiques¹. Quant aux médecins qui travaillent dans le secteur public pour un salaire de misère, ils complètent fréquemment leur revenu en vendant des médicaments censés être distribués gratuitement². Les pauvres (et les autres) sont donc contraints de s'adresser à des prestataires privés, car ces derniers sont plus accessibles et délivrent souvent des médicaments lors de la consultation (contrairement aux structures publiques, où les médicaments ne sont pas toujours disponibles).

Pour disposer d'une eau plus abondante et de meilleure qualité, les pauvres doivent souvent payer un prix exorbitant à de petites sociétés privées qui

leur envoient des camions-citerne. En Asie du Sud, la plupart des citadins n'ont de l'eau que quelques heures, et ce, pas tous les jours³. Ils obtiennent de l'électricité pour une durée un peu plus longue chaque jour, mais le nombre d'interruptions augmente par temps très chaud en été, quand la température peut grimper jusqu'à 48°C.

LES PRESSIONS EN FAVEUR DE LA LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE

L'essor des prestataires privés tient également aux donateurs, qui préconisent la libéralisation économique et l'ouverture des marchés pour faire avancer la croissance et le développement. Les services collectifs constituent les points critiques de ce processus d'élargissement du rôle du secteur privé. Dans les années quatre-vingt-dix, de nombreux donateurs ont souhaité que la prestation et le financement privés soient étendus à ces services, notamment à l'adduction d'eau en milieu urbain. L'Accord général du commerce des services établi par l'Organisation mondiale du commerce encourage, lui aussi, une privatisation partielle (encadré 5.1).

SANTÉ

De nombreux pays en développement – en Amérique latine, en Asie du Sud et du Sud-Est –, disposent d'un secteur privé important et florissant. De surcroît, une forte proportion des dépenses de santé est de nature privée dans toutes les régions⁴ : dans les pays à faible revenu, le secteur privé assure plus de la moi-

ENCADRÉ 5.1

Les services collectifs et l'Accord général sur le commerce des services

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) définit un cadre juridique pour les échanges internationaux de services, tant sur la base de règles commerciales générales que d'engagements nationaux spécifiques concernant l'accès au marché de chaque membre. Nombreux sont ceux qui se demandent si l'AGCS protège suffisamment la capacité des pays à définir par eux-mêmes le meilleur mode de fourniture des services collectifs, notamment le degré admissible de participation des prestataires étrangers.

D'un côté, cet accord confère aux gouvernements nationaux un pouvoir discrétionnaire considérable pour décider du bien-fondé d'ouvrir les services aux sociétés étrangères et, le cas échéant, pour déterminer quand et comment le faire. Aucun pays n'est tenu d'ouvrir un secteur particulier à la concurrence étrangère, et chacun peut fixer des conditions quant à la nature et au rythme de cette libéralisation. Sous réserve d'une compensation appropriée, les États peuvent également suspendre ou modifier les engagements existants. De surcroît, les

services couverts par l'AGCS sont définis comme étant « tous les services de tous les secteurs, à l'exception des services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental ». Enfin, les pays peuvent invoquer des exceptions générales pour protéger l'intérêt public, notamment dans les domaines de la sécurité et de la santé publique.

D'un autre côté, conformément à l'AGCS, les membres doivent engager « des séries de négociations successives [...] en vue d'élever progressivement le niveau de libéralisation », et les pays seront encouragés avec de plus en plus d'insistance à libéraliser de nouveaux aspects de la fourniture des services. Plus préoccupant, le flou des termes de cet accord risque de nier les mesures de sauvegarde décrites plus haut.

La clause d'exclusion ne s'applique qu'aux services qui ne sont fournis ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs fournisseurs. Cependant, il est rare que les pouvoirs publics soient l'unique prestataire. De fait, en général, divers acteurs publics et privés interviennent et se font concu-

rence pour attirer les utilisateurs. En outre, il subsiste une ambiguïté quant à l'étendue précise des services relevant du critère d'exclusion. Si elle n'est pas concernée par cette exclusion, la législation adoptée par les gouvernements nationaux pour assurer l'équité et l'efficacité des services pourrait être en contradiction avec l'AGCS. L'aide de l'État proposée uniquement aux organisations non gouvernementales exploitant des écoles et des établissements de santé dans les zones sous-desservies est susceptible d'être remise en question si un pays libéralise ses secteurs de la santé et de l'éducation, et si ces nouvelles conditions n'ont pas été officialisées.

On pourrait renforcer l'AGCS en supprimant la clause qui exclut les services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental, ou en modifiant le texte de façon que cette clause porte sur la fonction, et non sur le mode de fourniture.

Sources : Mehrotra et Delamonica, à paraître ; Save the Children, 2001 ; Centre canadien des politiques alternatives, 2003 ; HCNUDH, 2003 ; OMC, 2003.

tié des services de santé de base⁵. En Asie et en Amérique latine, une part significative des hôpitaux et des structures médicales appartient au privé, même si les mesures de prévention relèvent, dans une large mesure, des pouvoirs publics⁶.

En Amérique latine plus que dans toute autre région en développement, le poids du privé est devenu gigantesque depuis l'ouverture, dans les années quatre-vingt-dix, de la gestion du système de santé aux multinationales. Plusieurs de ces groupes internationaux (Aetna, CIGNA, Prudential, American Insurance Group, tous basés aux États-Unis) sont présents dans l'assurance maladie et les services de santé. En outre, ils ambitionnent d'administrer les établissements publics et d'obtenir accès aux remboursements des caisses de retraite pour les soins médicaux. Ces entreprises investissent :

- En rachetant des sociétés bien implantées qui vendent des produits d'assurance ou des contrats de prévoyance santé prépayés.
- En fusionnant avec d'autres sociétés.
- En passant des accords pour gérer les couvertures sociales de base et les établissements de santé publics⁷.

En Amérique latine, quelque 270 millions de personnes, soit 60 % de la population, bénéficient de prestations en espèces et de soins payés (et souvent délivrés) par le régime de base. C'est en Argentine et au Chili que la pénétration de ce marché par les multinationales est la plus forte, mais elle progresse également au Brésil et s'amorce en Équateur⁸.

L'IMPACT DE LA GESTION DES SOINS

Tous les citoyens doivent pouvoir accéder aux services de santé essentiels, et le secteur privé peut aider à répondre à différents besoins. Mais *quid* de l'équité ?

Pendant longtemps, en Amérique latine, c'est le régime de base qui a dispensé les services de santé. Cependant, à compter des années quatre-vingt-dix, la gestion d'une grande partie de ses caisses a été proposée à des assureurs étrangers. Aujourd'hui, une forte proportion du financement sert ainsi à couvrir des frais administratifs en hausse et à rémunérer les actionnaires, si bien que l'accès des catégories de population vulnérables est restreint et que les dépenses consacrées aux services cliniques sont limitées. Au Chili, à la fin des années quatre-vingt-dix, près d'un quart des personnes relevant du système de gestion des soins (*managed care*) par le privé ont finalement préféré se faire soigner dans un établissement public, en invoquant comme raison principale le niveau élevé de leur contribution financière dans le premier cas⁹.

En Argentine, les hôpitaux, encore sous régime public voient affluer des malades aux couvertures sociales privées. Ces patients n'ont pas les moyens

d'acquitter la part qui est à leur charge, ou bien les médecins du privé ont refusé de les recevoir (les caisses n'ayant pas accepté de payer).

En Argentine et au Brésil, les hôpitaux publics ont à présent besoin des remboursements des caisses publiques et de celles des assurances privées, ainsi que de la participation financière des patients. Pour être soigné gratuitement dans un établissement public, un individu pauvre doit se soumettre à une enquête détaillée sur ses ressources. Le taux de rejet s'échelonne entre 30 et 40 % dans certains hôpitaux¹⁰. De plus, étant donné que les organismes de gestion des soins n'acceptent que les personnes en relative bonne santé, les plus malades sont dirigés vers le secteur public. Ce système à deux vitesses sape le partage des risques et les subventions croisées entre catégories en bonne santé et catégories vulnérables.

LE SYSTÈME DE SOINS ET LA RÉGLEMENTATION SONT-ILS APPROPRIÉS ?

Les avantages supposés de la privatisation sont difficiles à démontrer, car les données disponibles ne permettent pas de conclure à une meilleure efficacité et à une plus grande qualité des soins dans le privé que dans le public¹¹. Les exemples de défaillance du privé abondent.

Les services cliniques et les médicaments sont essentiellement des biens privés, et il existe de nombreux éléments attestant d'un dysfonctionnement de ces marchés. Le manque de capacité de réglementation aggrave la situation. Ainsi, dans le secteur privé de beaucoup de pays en développement, le surtraitement constitue un problème majeur : au Brésil, les césariennes sont plus fréquentes pour les patientes assurées dans le privé, car les médecins sont alors mieux rémunérés que pour un accouchement normal¹². À Mumbai, en Inde, il arrive souvent que des prestataires privés pratiquent des examens et adressent des patients à des spécialistes de manière injustifiée, afin de toucher un certain pourcentage des honoraires¹³. En revanche, même si la plupart des médecins canadiens et américains, ainsi que nombre de leurs confrères européens, travaillent dans le privé, leur profession est solidement réglementée, ce qui prévient toute crise du surtraitement.

Dans les pays en développement, les pharmacies privées non réglementées surtraitent, elles aussi, les maladies ou poussent à la consommation de médicaments coûteux, avec pour conséquence des pratiques dangereuses, une augmentation du coût des soins et une résistance accrue aux traitements. Les médicaments représentent entre 30 et 50 % des dépenses de santé dans les pays pauvres, contre 15 % dans les pays riches¹⁴. Les personnes qui n'ont pas les moyens de consulter un professionnel s'en remettent aux pharmacies, qui, bien souvent, ne res-

Les avantages supposés de la privatisation sont difficiles à démontrer, car les données disponibles ne permettent pas de conclure à une meilleure efficacité et à une plus grande qualité des soins dans le privé que dans le public

Demander aux ménages pauvres de payer la scolarité de leurs enfants ne favorise pas l'accès universel à l'éducation primaire et n'est donc guère susceptible de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

peuvent pas les règles de prescription, surtout en Chine, en Asie du Sud et dans un certain nombre de régions d'Afrique. En Inde, plus de la moitié des sommes que les malades doivent déboursier eux-mêmes et près des trois quarts des dépenses d'hospitalisation servent à payer les médicaments et les honoraires de consultation¹⁵.

LES COÛTS

Dans de nombreux pays en développement, les coûts augmentent, et c'est le secteur privé qui est de mieux en mieux équipé. En Thaïlande, ce secteur dispose d'équipements au moins aussi sophistiqués que dans la majeure partie de l'Europe, malgré un revenu par habitant nettement inférieur et des pathologies très différentes¹⁶.

En Chine, le passage d'une politique de prévention à une politique de soins entraîne une progression significative des ventes de médicaments depuis le début des réformes économiques. On recense des investissements étrangers dans près de 1 500 laboratoires de fabrication, dans tout le pays¹⁷. L'accès limité aux services médicaux professionnels et la production pharmaceutique tous azimuts sur un marché déréglementé se traduisent par une utilisation irrationnelle des traitements, particulièrement chez les pauvres. En 1993, les médicaments représentaient 52 % des dépenses de santé en Chine, contre 15 à 40 % dans la plupart des autres pays en développement¹⁸. Dans certaines zones rurales, un traitement type représente, pour un paysan chinois, deux à cinq fois le revenu journalier moyen par habitant. Non seulement la vente excessive et inappropriée de médicaments contribue à des coûts médicaux plus élevés que nécessaire dans les campagnes pauvres, mais les traitements en question risquent d'être inefficaces et d'avoir des effets secondaires¹⁹.

Comme indiqué plus haut, en Amérique latine, des organismes de gestion des soins administrent désormais les établissements de santé publics. Une partie des moyens financiers auparavant destinés aux services cliniques sert ainsi à couvrir des frais administratifs en progression. Pour attirer les patients disposant d'une assurance privée ou d'une couverture sociale privée, les hôpitaux de Buenos Aires, en Argentine, font appel à des cabinets de gestion qui reçoivent un pourcentage fixe des facturations. Résultat : les charges administratives représentent aujourd'hui 20 % des dépenses de santé²⁰. Au Chili, les coûts d'administration et de publicité correspondent à 19 % des dépenses relatives à la gestion des soins²¹.

LA FUIITE DES CERVEAUX

Dans le monde en développement, la croissance des soins privés dépossède souvent un secteur public

fragile de ressources humaines cruciales. Ce fut notamment le cas en Thaïlande dans les années quarante et quatre-vingt-dix²². Les centres médicaux publics ne traitent désormais que les catégories les plus vulnérables – les pauvres, les gens âgés, les handicapés – avec de moins en moins de médecins correctement formés.

ÉDUCATION ET INSTRUCTION

Dans la plupart des pays de l'OCDE, 10 % environ des élèves fréquentent une école primaire privée (indépendante ou sous la tutelle de l'État). Cette proportion est généralement plus élevée dans le monde en développement. Ainsi, en Amérique latine, les écoles privées accueillent plus de 14 % des inscrits dans le primaire. Cette part atteint toutefois à peine 7 % au Costa Rica, pays qui enregistre pourtant de bons résultats économiques²³. Sur 22 pays d'Afrique subsaharienne disposant de statistiques dans ce domaine, le pourcentage s'échelonne entre 10 et 40 % dans 10 d'entre eux, et se situe en deçà de 10 % dans les 12 autres²⁴. En Inde, c'est dans les États affichant le plus bas taux d'inscription dans le primaire que le privé est le plus présent (Bihar, Uttar Pradesh), signe qu'il représente la seule issue lorsque le secteur public est peu performant²⁵.

Dans de nombreux pays en développement (mais pas dans la majorité), les inscriptions dans le privé augmentent avec le niveau d'études²⁶. Cependant, toutes régions confondues, il manque pour un grand nombre de pays des données récentes sur ces inscriptions, dans toutes les filières. C'est donc un aspect qui mérite l'attention des pouvoirs publics et des donateurs.

Trois éléments sont cruciaux pour l'enseignement privé et son financement. Le premier a trait à la demande : un coût élevé pour les familles compromet l'accès de tous à l'éducation de base. Les deux autres concernent l'offre, plus précisément l'équité et l'efficacité, à savoir les performances comparées du public et du privé, d'une part, et les subventions aux écoles privées, d'autre part.

DES FRAIS DE SCOLARITÉ ÉLEVÉS, DES INSCRIPTIONS EN BAISSÉ

Demander aux ménages pauvres de payer la scolarité de leurs enfants (que ce soit dans le privé ou dans le public) ne favorise pas l'accès universel à l'éducation primaire et n'est donc guère susceptible de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Au Ghana, les deux tiers des familles rurales n'ont pas les moyens d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle les trois quarts des enfants qui vivent dans la rue à Accra (la capitale) ont

dû abandonner l'école²⁷. Dans les pays d'Afrique où la scolarité est désormais gratuite, les élèves affluent.

DES PROBLÈMES DE QUALITÉ

De nombreux partisans de l'enseignement privé affirment que celui-ci est plus performant que l'école publique, plus responsable par nature, qu'il permet l'acquisition de capacités cognitives plus solides et qu'il développe chez les élèves un sentiment plus fort d'œuvrer eux-mêmes à leur propre éducation²⁸. Cependant, rares sont les éléments qui le démontrent²⁹. En effet, les établissements privés ne font pas toujours mieux que les structures publiques disposant de moyens comparables. Au Pérou, les élèves fréquentant les écoles primaires privées ont de meilleurs résultats, mais paient jusqu'à 10 fois plus³⁰.

Au Brésil, les notes obtenues en mathématiques et en langues donnent l'avantage au privé dans les mêmes proportions que dans plusieurs pays de l'OCDE (Grèce, Irlande, Espagne)³¹. Néanmoins, cet avantage est lié à l'origine sociale des élèves, quel que soit le type d'école : dans tous les pays étudiés, l'enseignement secondaire privé accueille les enfants de ménages aisés.

LE FINANCEMENT PUBLIC DES ÉCOLES PRIVÉES : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

L'enseignement privé comble le surcroît de demande. Tel est le principal argument en faveur d'une aide publique. Néanmoins, dans la plupart des cas, cette forme de scolarisation payante répond en fait à une demande différente, particulièrement dans les pays à faible revenu, où les ménages pauvres n'ont guère les moyens d'acquitter ne serait-ce que les frais de scolarité dans le public. Par conséquent, le soutien de l'État à l'enseignement privé peut se révéler inéquitable s'il ne cible pas ces ménages. En moyenne, l'aide directe aux établissements primaires et secondaires privés avoisine 10 % des dépenses d'éducation publiques dans la zone OCDE. En revanche, en Inde, près d'un tiers des dépenses d'éducation directes vont aux écoles privées. Et pourtant, ce pays concentre plus d'un tiers des enfants en âge de fréquenter le primaire qui ne sont pas scolarisés³². En Indonésie, la plupart des écoles privées rurales dépendent des subventions autant que les établissements publics³³.

Dans beaucoup de pays en développement, c'est souvent l'État qui rémunère les enseignants du privé, ce qui rend ces derniers moins responsables vis-à-vis des parents et des directeurs des établissements³⁴. Ces subventions pèsent encore plus sur des systèmes publics déjà précaires, qui doivent répondre, avec de moins en moins de ressources humaines et financières, aux besoins des catégories les plus vulnérables.

Selon une étude portant sur 16 économies en développement, les pays dans lesquels le taux d'inscription dans les lycées privés est le plus élevé sont aussi ceux qui affichent le plus bas taux global d'inscription pour ce niveau d'études (Inde, Indonésie, Zimbabwe)³⁵. En revanche, en Chine, Jamaïque, Malaisie et Thaïlande, autant de pays où le taux d'inscription est relativement élevé, plus de 90 % des dépenses d'éducation publiques directes sont destinées aux établissements publics.

METTRE LE SECTEUR PRIVÉ AU SERVICE DES PAUVRES

Malgré ses inconvénients éventuels, le financement public de l'école privée peut être utile dans certaines conditions, notamment lorsque l'État a des difficultés à supporter l'intégralité des coûts nécessaires (construction d'établissements et rémunération des professeurs dans le public) pour atteindre l'objectif d'un enseignement primaire pour tous. Dans certains pays, la pénurie de structures d'enseignement publiques entraîne l'expansion du privé. Pour que les enfants des familles pauvres qui ne peuvent payer les frais de scolarité puissent fréquenter une école privée, l'État peut financer leur scolarité en délivrant des coupons.

La Colombie a ainsi introduit un système de coupons pour faire face au manque d'établissements publics d'enseignement secondaire. Cette forme de financement public de l'enseignement privé peut contribuer au développement de la scolarisation à un coût moindre pour l'État, car celui-ci ne finance alors que les coupons. Elle diffère légèrement du dispositif qui permet aux familles d'inscrire leurs enfants à l'école de leur choix, publique ou privée. Afin d'éviter de favoriser la classe moyenne, qui recourt généralement, contre rémunération, à l'école privée, il convient de ne distribuer des coupons qu'aux familles pauvres, comme c'est le cas au Bangladesh, au Chili, en Colombie, à Porto Rico ou au Royaume-Uni³⁶.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Seulement 5 % environ des habitants de la planète (soit quelque 300 millions de personnes) sont approvisionnés en eau par des entreprises privées. La majeure partie de l'infrastructure d'adduction d'eau et d'assainissement des villes résulte de partenariats public-privé qui, dans les pays très urbanisés, remontent pour la quasi-totalité aux années quatre-vingt-dix (tableau 5.1).

Les sociétés privées ne souhaitent généralement pas assurer l'approvisionnement en eau des campagnes dans les pays à faible revenu, car elles considèrent que cette activité n'est pas rentable dans les

Selon une étude portant sur 16 économies en développement, les pays dans lesquels le taux d'inscription dans les lycées privés est le plus élevé sont aussi ceux qui affichent le plus bas taux global d'inscription pour ce niveau d'études (Inde, Indonésie, Zimbabwe)

Quasiment inexistants au début des années quatre-vingt-dix, et aujourd'hui au nombre de plus de 2 350, les partenariats public-privé dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement affichent des résultats mitigés

zones rurales. Concernant l'assainissement, les partenariats public-privé jugent parfois, eux aussi, que les populations pauvres constituent une clientèle non rentable. Illustration de ces préjugés, certaines entreprises du secteur de l'eau opérant dans le secteur privé ont trouvé des moyens d'exclure les plus démunis de ce service, y compris dans les villes. Ainsi, à Cartagena, en Colombie, un grand bidonville n'a pas été raccordé au réseau d'eau parce que le prestataire a estimé qu'il ne faisait pas partie de l'agglomération³⁷. De plus, dans certains pays, l'extension des raccordements est limitée. En 1994, quelque 80 % des habitants de Dakar, au Sénégal, avaient accès à l'eau potable. Quatre ans après la privatisation de ce service, cette proportion n'avait été portée qu'à 82 %³⁸.

Que ce soit pour l'eau ou pour l'assainissement, les multinationales privées sont encore peu présentes dans les zones urbaines des pays à faible revenu. Même dans les pays à revenu intermédiaire, où la majeure partie de la population est citadine, l'ampleur des investissements requis peut les dissuader. C'est grâce aux efforts des communautés et entreprises locales (privées et publiques) que la fourniture des services sera pérenne, et les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire.

DES PERFORMANCES MITIGÉES, UN FINANCEMENT INCERTAIN

Quasiment inexistants au début des années quatre-vingt-dix et aujourd'hui au nombre de plus de 2 350, les partenariats public-privé dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement affichent des résultats mitigés. L'un des principaux arguments en faveur de la privatisation est la possibilité de lever de nouveaux capitaux, qui permettront aux partenariats public-privé de mobiliser des ressources supplémentaires pour les services essentiels. Cependant, après avoir culminé en 1996, le financement international privé pour l'eau et l'assainissement est en recul. Et cette tendance devrait persister³⁹.

DROITS D'UTILISATION

Les utilisateurs font les frais de la réticence du secteur privé à financer des investissements peu rentables dans les zones rurales pauvres. Cependant, les partenariats public-privé se comportent souvent de la même manière, et ce, plus directement encore : les sommes qu'ils facturent pèsent encore plus de manière disproportionnée sur les individus pauvres. Néanmoins, ces derniers payaient bien plus lorsque l'eau leur était fournie par des petites entreprises.

Les partenariats public-privé reposent sur le principe du paiement des services par le client. La

TABLEAU 5.1
Investissements dans des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, avec participation du secteur privé, dans divers pays, 1990-94 et 1995-2000 (en millions de dollars)

Pays	1990-94	1995-2000
Afrique du Sud	n.d.	209
Argentine	4 075	4 173
Brésil	3	2 891
Chili	128	3 720
Indonésie	4	883
Malaisie	3 977	1 116
Mali	0	697
Mexique	295	277
Philippines	n.d.	5 820
République tchèque	16	37
Roumanie	n.d.	1 025

Source : Banque mondiale, 2002j.

privatisation de la distribution d'eau et de l'assainissement a fait nettement augmenter les tarifs, parfois du jour au lendemain et avec des conséquences désastreuses (encadré 5.2). Cependant, si la majoration des prix est une condition de leur réussite, les entreprises publiques dans le secteur de l'eau ont prouvé que le supplément de recettes peut servir à améliorer le service et à élargir la couverture.

LORSQUE LE SECTEUR PRIVÉ JOUE UN RÔLE POSITIF

La privatisation de l'eau et de l'assainissement ne mène pas nécessairement à un échec dans tous les cas. Ainsi, en Afrique subsaharienne, certains partenariats public-privé ont permis d'améliorer la qualité de l'eau⁴⁰. Plus généralement, le succès de la privatisation de l'eau dépend, dans une large mesure, de la réglementation, du degré d'intérêt des investisseurs et de la situation initiale de l'entreprise publique concernée⁴¹. Bien souvent, les services qui étaient de bonne qualité le restent après leur privatisation.

Il faut une volonté politique pour que la privatisation de la distribution d'eau bénéficie aux pauvres. En Bolivie, l'eau et l'assainissement à La Paz et El Alto ont été attribués au soumissionnaire qui a promis le plus grand nombre de raccordements dans les quartiers pauvres. Cet adjudicataire a ensuite dû relier, sur une période de cinq ans, 72 000 foyers au réseau d'eau et 38 000 au réseau d'assainissement.

Non seulement les pouvoirs publics obligent contractuellement les prestataires privés à étendre leurs services, mais ils utilisent le produit des privatisations à cette fin. Les entreprises privées qui desservent les quartiers pauvres bénéficient d'incitations financières, telles que des aides à l'investissement. Qui plus est, l'augmentation des tarifs dont la privatisation s'accompagne habituellement peut être compensée par des subventions réservées aux populations

Les redevances d'utilisation en Afrique du Sud et en Bolivie

La privatisation de l'eau entraîne souvent des hausses tarifaires inacceptables pour les ménages pauvres. Dans certains systèmes publics, la facture était nettement inférieure au seuil d'amortissement des coûts, et le non-paiement n'était généralement pas considéré comme préoccupant. Une telle approche n'est toutefois pas souhaitable, car elle revient, pour les entreprises publiques exsangues, à subventionner tous les consommateurs, qu'ils soient riches ou pauvres. Mais passer du jour au lendemain de prix anormalement bas à des prix exagérément élevés a également des conséquences désastreuses pour les plus démunis.

Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a réalisé des avancées stupéfiantes dans l'alimentation en eau de sa population, malgré des difficultés à gérer les structures tarifaires. Cependant, en août 2000, une épidémie de choléra a éclaté dans la province de KwaZulu-Natal, touchant près de 14 000 personnes et faisant plus de 250 morts. Elle s'est déclarée après que les autorités locales ont coupé l'approvisionnement en eau d'un bidonville dont les habitants n'avaient pas les moyens de payer les nouvelles redevances. Le ministère des eaux et des forêts admet que les mécanismes de recouvrement des coûts ont aggravé cette épidémie,

Sources : ICI, 2003c ; Lobina, 2000 ; Sidley, 2001, p. 71.

contraignant les ménages à chercher d'autres sources d'approvisionnement en eau.

Pour privatiser son secteur de l'eau, l'Afrique du Sud a inversé sa politique qui consistait jusqu'alors à maintenir des tarifs peu élevés et à ne pas réclamer les paiements en souffrance. Le problème, c'est que ce changement a été soudain et n'a pas été accompagné de mesures destinées à alléger le fardeau financier pesant sur les pauvres.

Bolivie

Début 2000, des manifestations ont eu lieu dans la ville bolivienne de Cochabamba, essentiellement pour protester contre la hausse du prix de l'eau, devenue entre 3 et 4 fois plus chère. Cette hausse a été décrétée quelques semaines seulement après qu'une entreprise privée londonienne, Aguas del Tunari, a obtenu le marché de l'alimentation en eau de la ville. Les manifestations ont paralysé Cochabamba pendant quatre jours. Lorsqu'elles se sont étendues à l'ensemble du pays, 50 personnes ont été placées en garde de vue, des douzaines d'autres blessées et 6 sont décédées à la suite de violences.

Nombre d'analystes conviennent que ce relèvement significatif du prix de l'eau était motivé par le coût élevé d'un projet d'aménagement que les particuliers ont dû payer d'avance. Il s'agissait d'un des

programmes d'ingénierie les plus complexes d'Amérique du Sud. Il consistait à édifier un barrage, pour 130 millions de dollars, une centrale hydro-électrique, ainsi qu'un tunnel de 20 kilomètres pour acheminer l'eau de la rivière Misisicuni jusqu'à Cochabamba.

Les redevances risquent fort d'appauvrir la population et de la dissuader de recourir à des services qui sont pourtant grandement nécessaires. Avant d'augmenter les redevances applicables aux services collectifs de base, les pouvoirs publics doivent s'assurer que la hausse n'est pas disproportionnée par rapport aux capacités de paiement des utilisateurs. Premièrement, il leur faut en expliquer le bien-fondé aux citoyens. La communication doit donc bien passer entre prestataires et clients. Deuxièmement, l'État doit fixer les tarifs stratégiquement, de sorte que les ménages riches paient pour les ménages pauvres. Il convient également de rechercher d'autres moyens d'aider financièrement les seconds. Ainsi, en Afrique du Sud, beaucoup de militants ont demandé que les autorités fournissent gratuitement 50 litres d'eau par jour à chaque foyer pauvre, ce qui constitue, pour l'Organisation mondiale de la santé, le minimum requis en matière d'hygiène et de santé. Troisièmement, les hausses du prix de l'eau doivent être progressives, et non brutales.

pauvres. Au Chili, ces subventions ont permis à chaque ménage de ne pas consacrer plus de 5 % de leur revenu à l'eau⁴².

DES APPROCHES PROMETTEUSES

Les programmes publics enregistrent de nombreux succès en ce qui concerne la fourniture des services collectifs de base à l'ensemble des citoyens. La privatisation ne doit donc pas être considérée comme la seule solution pour réorganiser des services publics mal gérés.

S'APPUYER SUR DES SYSTÈMES PUBLICS EFFICACES

Une grande partie des services collectifs a pour objectif de produire des biens communs et présente de nombreuses externalités, ce qui nécessite la participation financière de l'État pour les rendre accessibles à l'ensemble de la population. La récente tendance à la privatisation des services collectifs a ignoré l'expérience des pays riches, ainsi que celle de beaucoup de pays en développement aujourd'hui, qui ont misé sur les systèmes publics pour fournir ces services à la plupart (voire à l'ensemble) de leur population à mesure qu'eux-mêmes se développaient. Les acteurs privés n'ont joué qu'un rôle modeste dans ce processus.

De nombreux pays en développement très performants à l'heure actuelle ont réussi à améliorer leurs indicateurs sanitaires dès leur décollage économique, en mettant en place un dispositif de soins universel financé par les recettes publiques. Dans beaucoup d'entre eux (Botswana, Costa Rica, Zimbabwe), les citoyens aisés ont quitté ce dispositif pour prendre une assurance privée⁴³, ou bien, s'il n'y en avait pas (Sri Lanka et État indien du Kerala), ils ont directement payé des prestataires privés⁴⁴. Cependant, pour la majorité de la population de ces pays, l'amélioration de la situation sanitaire est le résultat de soins accessibles à tous et à un coût abordable, qui sont financés par les recettes publiques et mis en œuvre grâce à l'octroi de moyens aux échelons inférieurs du système de santé⁴⁵.

Les pays en développement qui obtiennent de bons résultats économiques se sont également efforcés très tôt de permettre l'accès de tous à l'école primaire, lorsque leur revenu était faible. Les pays où le taux d'alphabétisation était supérieur à celui de leurs voisins en 1980 sont aussi celles dans lesquelles la proportion d'élèves fréquentant une école privée était moins élevée au cours des 15 années précédentes. Ainsi, en Asie du Sud, le Sri Lanka affichait un taux d'alphabétisation de 85 % en 1980, contre une moyenne régionale de seulement 38 %⁴⁶, et la part de l'enseignement primaire et secondaire privé était minime entre 1965 et 1980.

Dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, l'existence d'entreprises publiques inefficaces, surdimensionnées et corrompues est largement attestée. Mais on dénombre par ailleurs des systèmes publics performants, largement ignorés par les tenants de la privatisation. Ainsi, au Chili, 97 % des citoyens avaient accès à l'eau potable en 1990, et 80 % au réseau d'assainissement. À Bogota, en Colombie, les services des eaux municipaux ont été menacés de privatisation, mais, une fois réformés, ils ont su étendre leur couverture (encadré 5.3).

À Debrecen, en Hongrie, l'entreprise des eaux publique a nécessité des investissements considérables au milieu des années quatre-vingt-dix. L'État a voulu la céder à une multinationale, puis à une autre, mais ces deux tentatives ont échoué. En 1995, le conseil municipal a décrété que les gestionnaires locaux de l'eau disposaient des compétences requises. Une nouvelle entité publique locale a réalisé les investissements nécessaires, beaucoup moins chers que ceux proposés par le secteur privé, notamment en effectuant ses achats sur place au lieu de les importer. Résultat : des prix inférieurs de 75 % à ceux prévus par les prestataires privés.

RENFORCER L'ÉTAT

Les pays en développement ont besoin de renforcer leur capacité de réglementation, afin que les secteurs public et privé opèrent efficacement, pour tous les services et pour tous les utilisateurs. Il faudrait notamment former les fonctionnaires à de nouvelles tâches. Il ne s'agit pas forcément, pour les pays

riches, de développer l'assistance ou la coopération technique, mais de supporter le coût des transferts de compétence et des échanges d'expérience au profit des pays pauvres.

Dans le secteur de la santé, le besoin de réglementation s'applique tant aux entreprises privatisées qu'aux services privés existants, avec un objectif double : protéger les consommateurs et maîtriser les coûts. Dans la plupart des pays en développement, le ministère de la santé dispose de systèmes d'information extrêmement précaires, ce qui sape sa capacité (ou témoigne peut-être de sa réticence) à encadrer les acteurs privés. En Asie du Sud, malgré la généralisation du privé et l'ampleur des dépenses s'y rapportant, la réglementation est à cent lieues de permettre à la majorité des patients de bénéficier de soins de qualité⁴⁷.

Ainsi, pour réglementer les services cliniques, il faudrait s'attaquer à la prolifération des prestataires privés – souvent non formés, non autorisés et non encadrés. Les pouvoirs publics doivent reconnaître officiellement ces acteurs, c'est-à-dire leur délivrer des autorisations et leur proposer régulièrement une formation destinée à améliorer leurs connaissances et compétences. Grâce à la formation, le Kenya peut distribuer davantage d'antipaludéens et le Mexique a pu améliorer la gestion des infections respiratoires et des diarrhées aiguës⁴⁸. De plus, au Bengale-Occidental, l'Association médicale rurale a adopté la liste des 40 médicaments essentiels que l'Organisation mondiale de la santé recommande à ses membres d'utiliser. En amenant les médecins à limiter l'usage de

ENCADRÉ 5.3

Des services de l'eau publics et performants

Les efforts déployés par le Chili pour l'adduction d'eau et l'assainissement montrent que les systèmes publics peuvent obtenir de bons résultats. En 1990, 97 % de la population urbaine de ce pays avaient accès à l'eau potable, et 80 % à une infrastructure sanitaire. Ce succès repose sur plusieurs éléments clés :

- Dissociation de la réglementation centrale et de l'exploitation régionale.
- Accroissement des investissements.
- Instauration d'un dispositif de fixation des tarifs selon des critères objectifs.
- Introduction de mesures d'incitation à l'efficacité.

Entre 1988 et 1990, les autorités chiliennes ont mis en place un nouveau mécanisme permettant de définir les prix en toute objectivité, point essentiel pour redynamiser ce secteur. Les instances de réglementation ont ainsi établi un tarif maximum en prenant pour référence un prestataire efficient. En outre, tout litige entre elles et les concessionnaires doit être tranché par une commission d'experts tripartite. Ces réformes ont permis le relèvement pro-

Sources : ICIJ, 2003a ; Mehrotra et Delamonica, à paraître.

gressif des tarifs. Cette structure tarifaire objective est l'un des principaux facteurs de la bonne gestion de l'eau et de l'assainissement au Chili depuis 1990.

Le secteur privé joue un rôle, qui demeure limité et strictement réglementé par le pouvoir central. Tous les prestataires sous-traitent désormais nombre de leurs activités, notamment l'exploitation, la gestion et les dépenses d'équipement de systèmes entiers, ainsi que l'entretien de toutes les composantes des réseaux, les relevés de compteurs et la facturation. Cette contractualisation a réduit le nombre d'employés par raccordement. En 1995, quelque 31 % de l'eau, en moyenne, échappaient au décompte, soit nettement moins que dans les autres pays d'Amérique latine, où cette proportion varie entre 40 et 60 %.

Dans la capitale, Bogota, la privatisation a été rejetée à la fin des années quatre-vingt-dix. La municipalité a en effet refusé l'aide financière de la Banque mondiale et transformé la distribution d'eau publique en l'un des services les plus performants de Colombie.

ces traitements, on pourra améliorer la qualité et le contrôle. Parmi les autres mesures de réglementation, citons l'instauration d'une législation protégeant les consommateurs, l'encouragement de la déontologie et les incitations non financières, telles que celles rehaussant le prestige.

La procédure d'agrément peut permettre à la population de savoir quels médecins du privé ont reçu cette habilitation. Un organisme professionnel délivrant les agréments et proposant des formations aux autres praticiens serait une bonne chose tant pour les prestataires que pour le grand public. Il capitaliserait sur l'aspiration des premiers à la reconnaissance sociale et au prestige. Et il contribuerait à promouvoir l'utilisation des médicaments de base, via des campagnes d'information.

La réglementation du système de soins passe également par une modification du comportement des patients. À cet effet, on peut, par exemple, améliorer les connaissances de ces derniers ou verser des subventions pour que les services de qualité soient d'un coût abordable. Les pouvoirs publics peuvent également créer des institutions permettant aux consommateurs de dénoncer les prestataires privés qui assurent des soins médiocres.

La réglementation de l'enseignement et des services de l'eau est souvent, elle aussi, insuffisante. Lorsque des privatisations ont lieu dans le secteur de l'eau, il est fréquent que les autorités exercent une fonction de réglementation. Cependant, les multinationales privées respectent rarement les accords qu'elles ont passés avec le pays hôte (encadré 5.4)⁴⁹. Un net renforcement de l'aide internationale s'impose pour renforcer les capacités de réglementation concernant ces réseaux et d'autres infrastructures, si l'on veut que le secteur privé puisse contribuer davantage à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

FAIRE PARTICIPER LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

La fourniture de services collectifs par des organisations non gouvernementales (ONG) est considérée comme une voie intermédiaire entre le marché et l'État. Selon certains analystes, elle justifie d'accroître la participation de la société civile dans ce domaine. Par exemple, les ONG sont souvent très efficaces pour combler les lacunes du système public (par exemple, au Bangladesh, le comité pour le progrès rural a ouvert des écoles primaires). En outre, elles sont utiles pour exprimer les préoccupations des communautés, et notamment des pauvres, afin que les institutions soient plus performantes. Concernant l'eau et l'assainissement, ce sont des comités d'utilisateurs soutenus par des ONG qui permettent de desservir le mieux les zones rurales. Cependant,

ENCADRÉ 5.4

Privatisation de l'eau dans le Grand Manille et à Buenos Aires : un bilan mitigé

Manille

En 1995, les Philippines ont reconnu publiquement être confrontées à une crise de l'eau. Quelque 3,6 millions d'individus n'étaient toujours pas reliés au réseau public. Et pour ceux qui l'étaient, le service était souvent erratique. En 1997, deux prestataires privés ont remporté les contrats de concession, et subdivisé la région du Grand Manille en deux zones, est et ouest. En cinq ans, ils ont raccordé environ 2 millions de personnes supplémentaires et le service s'est amélioré significativement. Sur cette période, le nombre de nouveaux raccordements a triplé, passant de 17 040 par an (avant la privatisation) à 53 921.

Pourtant, six ans après cette privatisation, les opérateurs n'atteignent pas leurs objectifs, et souhaitent même se désengager. En 2001, l'un approvisionnait 85 % de sa zone, soit légèrement moins que les 87 % prévus. L'autre a, en revanche, dépassé son objectif. Cependant, le calcul de ces chiffres est très controversé, ce qui pourrait mener à la révision en baisse des taux de performance déclarés. Alors que l'un des prestataires privés n'a pas enregistré de recul du nombre de fuites au niveau des conduites, ni des vols d'eau, l'autre constate une augmentation de ces cas. De plus, en janvier 2003, les tarifs affichés étaient deux à cinq fois supérieurs à ceux de 1997 dans les deux secteurs desservis. Une enquête menée en 2000 auprès des habitants, dans 100 quartiers, a révélé que la privatisation suscitait des réactions mitigées : 33 % des personnes interrogées ont estimé que le service s'était amélioré, 55 % n'ont pas remarqué de changement et 12 % ont fait part d'une dégradation.

Sources : ICIJ, 2003b ; Galiani, Gertler et Schargrodsky, 2002 ; ICIJ, 2003d.

Buenos Aires

En 1993, l'entreprise des eaux de Buenos Aires, en Argentine, a été privatisée, ce qui a amélioré la qualité et la couverture de ce service. Selon les chiffres de cette société, environ un million de nouveaux clients ont été raccordés. Pendant la première année qui a suivi la privatisation, le prestataire a abaissé ses tarifs de 27 %. Néanmoins, cette réduction ne faisait que compenser les importantes hausses décidées en son temps par l'entreprise publique. Durant les années suivantes, le nouvel opérateur a relevé les prix à plusieurs reprises et, en 1996, des manifestants à Buenos Aires ont protesté contre ces factures d'eau élevées.

Qui plus est, une étude effectuée par les pouvoirs publics a constaté qu'en 1997, l'entreprise des eaux avait construit un tiers seulement des stations de pompage et conduites souterraines qu'elle s'était engagée à édifier pour cette date. En outre, ses investissements dans l'infrastructure d'évacuation des eaux usées n'ont totalisé que 9,4 millions de dollars, soit un cinquième de ceux promis. Selon des estimations récentes, le constat est très différent lorsqu'on considère l'ensemble du pays. Ainsi, dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les municipalités qui avaient privatisé la distribution d'eau ont été plus performantes que celles qui géraient elles-mêmes ce service, en particulier dans les régions pauvres, et ont constaté une baisse plus rapide de la mortalité des enfants.

les ONG doivent jouer un rôle complémentaire, et non se substituer à l'État.

Les ONG s'associent également à des partenariats entre pouvoirs publics, entreprises et organisations de la société civile. Lorsque des entreprises privées remportent des contrats de concession à long terme pour l'adduction d'eau et l'assainissement en zone urbaine, elles ont généralement pour obligation d'étendre significativement la couverture de ces services. Pour ce faire, elles peuvent avoir besoin de compétences et de moyens hors de leur portée. C'est notamment le cas des prestataires étrangers. Travailler en partenariat avec une ONG leur offre la possibilité de cerner les besoins des usagers pauvres (élargissement de la base de clientèle, amélioration de la conception des projets), et donc de réduire leurs coûts d'investissement, d'exploitation et d'entretien, comme à La Paz ou à El Alto, en Bolivie. De surcroît, les ONG peuvent faire connaître et crédibiliser les campagnes d'information et de sensibilisation. Ainsi, le groupe français Vivendi a établi un

partenariat avec une ONG pour le projet qu'il mène dans la province de KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud, afin de mieux appréhender les besoins des communautés pauvres dans ce pays⁵⁰.

Par les pressions qu'elles exercent et l'engagement dont elles font preuve, les ONG fixent de nouvelles priorités aux entreprises. Cet ensemble d'actions contestataires et de partenariats entre entreprises et ONG donne naissance à une nouvelle forme de réglementation de l'activité économique mondiale : la régulation par la société civile⁵¹.

IDENTIFIER DE MEILLEURS MODES DE FINANCEMENT

Outre l'augmentation des recettes fiscales publiques, il existe un certain nombre de moyens d'améliorer les

tarifs et coûts d'utilisation des services pour les rendre plus rationnels et plus équitables. Dans le secteur de la santé, une hausse forte et brutale des sommes à payer directement peut faire tomber les patients dans la pauvreté (ou aggraver celle-ci). Les enquêtes issues de 60 pays montrent que, par rapport aux autres catégories, les ménages pauvres sont plus nombreux à consacrer une large proportion de leur revenu aux dépenses de santé⁵². En l'absence de financement public, les mécanismes de prépaiement, qui endiguent les coûts en répartissant les risques entre des groupes d'individus, peuvent contribuer à résoudre ce problème. Ces mécanismes aident non seulement à protéger les ménages pauvres contre des coûts gigantesques, mais également à créer des structures collectives ayant pour vocation de soutenir les systèmes de santé publics locaux (encadré 5.5).

Dans la plupart des pays en développement, les possibilités de recouvrement des coûts dans l'enseignement public augmentent de manière proportionnelle au niveau d'études. Ainsi, dans les années quatre-vingt-dix, l'Afrique et l'Inde ont amélioré la couverture des dépenses au sein de leurs universités⁵³. Cependant, le potentiel est encore loin d'être pleinement exploité dans ce domaine : l'enseignement supérieur procure d'énormes avantages privés, et la plupart des personnes qui y ont accès ne sont pas pauvres. Il existe par conséquent de larges perspectives pour amortir davantage les coûts (avec, en parallèle, des exonérations pour les plus démunis).

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, la fixation stratégique des tarifs (que le prestataire soit public ou privé) – plus on consomme, plus les droits d'utilisation sont élevés –, couplée à des subventions ciblées, constitue un bon moyen d'approvisionner en eau davantage d'individus. Un ciblage géographique (des endroits où vivent les populations pauvres), plutôt qu'en fonction du revenu, sera probablement plus efficace.

GÉRER LES RISQUES LIÉS À LA PRIVATISATION

Les institutions internationales qui encouragent la privatisation des services collectifs doivent nettement intensifier leur soutien au renforcement des capacités de réglementation. La Banque mondiale est à l'origine d'un certain nombre d'initiatives à cet effet, tels que l'*International Forum for Utility Regulation*, créé en 1996 pour chapeauter des projets d'apprentissage et de travail en réseau à l'attention des instances de réglementation. Cependant, les organisations internationales ne doivent pas se contenter de formuler des avis. Elles doivent aussi permettre aux autorités réglementaires des pays en développement de mener des missions d'observation dans des pays qui disposent d'une plus grande expérience de l'encadrement du secteur privé. Il est en outre né-

ENCADRÉ 5.5

L'Initiative de Bamako : mise en commun de moyens communautaires dans le secteur de la santé

L'Initiative de Bamako est un programme de partage de ressources communautaires destiné à financer le secteur local de la santé. Elle est déployée à des degrés divers dans plus de 40 pays à faible revenu, dont la moitié se situent en Afrique subsaharienne. Elle protège non seulement les ménages contre des coûts médicaux gigantesques, mais a également créé des structures collectives pour contribuer à étoffer et pérenniser les services de santé publics. Ces structures aident financièrement les centres médicaux locaux et ont leur mot à dire dans la gestion.

La stratégie consiste à revitaliser les systèmes de santé publics en transférant le pouvoir de décision national à l'échelon local, en instituant le financement communautaire et la cogestion d'un ensemble minimal de services, au niveau d'entités de base. L'objectif consiste à améliorer les prestations en engageant des recettes suffisantes pour couvrir certains coûts d'exploitation locaux : fourniture de médicaments essentiels, rémunération d'une partie des équipes logistiques et mesures d'incitation à l'attention du personnel de santé, entre autres. Les sommes issues du financement communautaire ne sont pas reversées au Trésor public, mais restent entre les mains de la structure et sont contrôlées sur place par une commission de santé localement élue. Les consommateurs passent ainsi du statut de simples bénéficiaires à celui de partenaires actifs dont l'avis compte.

Après 10 ans de mise en œuvre de cette initiative, les actions communautaires menées dans la plupart des centres médicaux ruraux ont permis à près de la moitié des Béninois et des Ghanéens de devenir des utilisateurs

réguliers de ces services. Elles ont également contribué au relèvement et au maintien de taux de couverture vaccinale proches des Objectifs de santé fixés, pour toutes les cibles, pour 2000. Dans certains cas, appliquer des tarifs modestes semble être la solution la plus acceptable pour les populations démunies. On peut toutefois se demander s'il existe réellement des mécanismes permettant de protéger les indigents.

Faciliter l'accès aux médicaments essentiels dans les centres médicaux, sous le contrôle étroit de commissions, constitue une grande partie de cette réussite. Par ailleurs, l'attitude du personnel de santé s'améliore et ne dissuade plus la population, en particulier les femmes, de faire appel à ces services.

Cette expérience montre qu'en l'absence de financement public adéquat du secteur de la santé, la mise en commun de ressources communautaires, avec prépaiement par les patients pauvres, représente une solution équitable et efficace pour soigner cette couche de la population. Les systèmes dans lesquels les utilisateurs doivent supporter directement une forte proportion des coûts n'accueillent que ceux qui ont les moyens de payer et excluent très probablement les plus démunis. Pour que la protection contre le risque financier soit équitable, il faut donc séparer le plus possible la participation financière et l'utilisation des services. Il existe un consensus sur le rôle central du financement public dans le domaine de la santé. Néanmoins, s'agissant des soins, ce n'est pas la dichotomie public/privé qui importe le plus pour la détermination des performances des systèmes, mais la différence entre le prépaiement et le paiement direct.

Source : Mehrotra et Delamonica, à paraître.

cessaire d'élaborer des clauses types pour les partenariats public-privé dans le secteur de l'eau. Ces clauses doivent tenir compte des leçons tirées dans le présent chapitre, de manière à ce que les contrats à venir évitent les erreurs commises par le passé.

Toutes les recettes des entreprises du secteur de l'eau étant en monnaie locale, le remboursement des prêts extérieurs comporte un risque de change, tant pour l'emprunteur que pour l'investisseur. En Argentine, en Indonésie et aux Philippines, cette situation est devenue problématique après les dévaluations monétaires, ce qui a incité les filiales de ces entreprises à majorer leurs tarifs pour pouvoir rembourser les prêts contractés. Il convient donc que le pouvoir central encourage les autorités locales, qui sont généralement chargées des services des eaux, à emprunter sur le marché intérieur, auprès de banques nationales de développement.

On suppose trop souvent que la présence d'en-

treprises privées dans le secteur de l'eau implique la participation de multinationales étrangères. Dans nombre de villes des pays en développement, l'approvisionnement en eau d'une proportion significative de la population est en fait assurée par de petits prestataires : 6 % à Delhi en Inde, 10 % à Dhaka au Bangladesh, 19 % à Ho Chi Minh-Ville au Viet Nam et 44 % à Jakarta en Indonésie⁵⁴.

Dans tous les secteurs, la capacité de réglementation doit être renforcée avant les privatisations. Faute de quoi, les entreprises privées risquent de se contenter de répondre à une demande différente, et non au surcroît de demande, que ce soit pour l'enseignement, les soins cliniques ou l'eau et l'assainissement. S'il dispose de meilleures informations sur ces acteurs et d'une capacité de réglementation renforcée, l'État peut permettre au secteur privé de jouer un rôle complémentaire dans la fourniture et le financement de ces services collectifs essentiels.



Quand l'action publique préserve l'environnement

Assurer la pérennité des ressources environnementales – le septième Objectif du Millénaire pour le développement – suppose de mettre en place des schémas de développement durables et de préserver, pour les générations à venir, les capacités productives des écosystèmes naturels. Ces deux axes requièrent à leur tour tout un ensemble de mesures pour mettre fin à la détérioration de l'environnement et améliorer les méthodes de gestion des écosystèmes. Ces mesures doivent se répartir selon deux volets : il faut à la fois remédier à la rareté des ressources naturelles pour les populations pauvres et inverser la tendance à la dégradation de l'environnement due à un excès de consommation des populations riches.

Nombre des problèmes environnementaux sont imputables aux schémas de production et de consommation des populations favorisées, notamment dans les pays riches. Ceux-ci consomment beaucoup de combustibles fossiles et épuisent une grande partie des zones de pêche de la planète, dégradant ainsi l'environnement mondial. Ils exploitent également de grandes quantités de bois tropicaux et de produits issus d'espèces menacées.

Si l'on veut assurer la durabilité de la Terre et de ses ressources, et offrir des perspectives de développement aux pays pauvres, ces schémas de destruction doivent impérativement changer. Les méthodes de production d'énergie doivent générer beaucoup moins de gaz à effet de serre. La gestion de la pêche doit prendre en considération les limites écologiques au lieu de reposer sur des subventions qui en ouvrent l'accès à tous. Une réglementation internationale doit limiter la surconsommation, qui met en péril les écosystèmes ainsi que certaines espèces végétales et animales. Si ces mesures sont instaurées intelligemment, à l'aide de nouvelles technologies, le coût de ces changements peut être minime.

Parallèlement, de nombreux problèmes environnementaux résultent de la pauvreté, et participent à un cercle vicieux selon lequel la pauvreté accentue la dégradation de l'environnement et réciproquement. Ainsi, dans les zones rurales pauvres, il existe des liens étroits entre un taux de mortalité infantile élevé, une forte fécondité, une croissance démographique importante et un déboisement intense, car les paysans y déciment les forêts tropicales pour en tirer du bois de chauffe ou cultiver de nouvelles terres.

Étant donné ce lien de causalité, les mesures qui permettront de réduire la mortalité infantile auront un effet bénéfique sur l'environnement : en faisant baisser la croissance démographique, elles diminueront la pression que les populations exercent sur des écosystèmes fragiles. Les exemples où la pauvreté contribue à la dégradation de l'environnement abondent.

Il en ressort que la lutte contre la pauvreté joue un rôle crucial dans la protection de l'environnement. Ce sont les populations pauvres qui sont le plus touchées par la dégradation des conditions environnementales, notamment l'épuisement des ressources naturelles ainsi que la détérioration des écosystèmes et des services qu'ils fournissent. Et lorsque ces populations portent atteinte à l'environnement, c'est souvent parce qu'elles se sont vues refuser un accès légitime aux ressources naturelles par les plus favorisés. Ainsi, dans de nombreux cas, elles sont contraintes de vivre sur des terres à faible rendement plus exposées à une dégradation¹.

Sur la planète, 900 millions de personnes vivent dans des conditions de pauvreté absolue en milieu rural. Leur subsistance repose le plus souvent sur la consommation et la vente de produits naturels. En Tanzanie, les populations pauvres tirent la moitié de leur revenu monétaire de la vente de produits issus de la forêt, tels que le charbon de bois, le miel, le bois de chauffe et les fruits sauvages². Les pays les moins avancés sont les plus tributaires de l'agriculture et des ressources naturelles. Mais la dépendance des pays en développement envers les produits primaires (produits agricoles et forestiers, minerais, poissons) pour leurs recettes à l'exportation, les rend d'autant plus exposés à un épuisement des ressources et à la dégradation des termes de l'échange.

L'interdépendance de la pauvreté et des ressources environnementales comporte également une dimension hommes-femmes. Au sein des populations pauvres, les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée par la dégradation de l'environnement, puisqu'elles sont souvent chargées de rapporter au foyer combustible, fourrage et eau. Dans de nombreux pays, la déforestation oblige les femmes et les filles des campagnes à marcher davantage et à dépenser plus de temps et d'énergie pour aller chercher du bois de chauffage. En Afrique, elles passent ainsi jusqu'à trois heures par jour sim-

Objectif 7 : Assurer la durabilité des ressources environnementales

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10 : D'ici 2015, réduire de moitié le pourcentage de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Cible 11 : Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

ENCADRÉ 6.1

Les pays en développement menacés par les changements climatiques

Les changements climatiques mondiaux vont vraisemblablement accroître les disparités économiques entre pays riches et pauvres, notamment à mesure que les températures augmentent. Les dégâts attendus dans les pays pauvres reflètent partiellement une moindre capacité d'adaptation. C'est dire que les questions soulevées par le climat sont intrinsèquement liées au développement.

Ces changements climatiques pourraient conduire à des transformations de grande ampleur et parfois irréversibles des différents systèmes de la Terre, dont les effets seraient ressentis aussi bien à l'échelle continentale que mondiale. Bien que la probabilité et l'étendue de ces effets soient mal connus, on sait d'ores et déjà qu'ils seront conséquents. Ils doivent donc être pris en compte par les décideurs politiques. Voici quelques scénarios envisageables :

- Les récoltes diminueront dans la plupart des régions tropicales et subtropicales, tandis que la productivité agricole connaîtra de plus grandes variations dues à des conditions météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations).
- En Asie, le régime de précipitations sera de plus en plus variable pendant les moussons d'été, ce qui pourrait faire reculer la production alimentaire et accroître le nombre de personnes souffrant de la faim.
- Dans de nombreuses régions arides, notamment subsahariennes, la baisse des ressources en eau disponibles contrastera avec un accroissement dans d'autres régions sèches, telles que certaines zones de l'Asie du Sud-Est.
- La destruction massive des récifs coralliens et des écosystèmes côtiers s'accompagnera de modifications des schémas climatiques induits par les océans.
- L'élévation du niveau de la mer sera préoccupant : une hausse d'un mètre, due en partie au réchauffement planétaire, risque d'engloutir 12 % du territoire égyptien, où vivent actuellement 7 millions de personnes. L'augmentation du niveau de la mer menacera également de rendre inhabitables plusieurs petites îles, telles que les Maldives et Tuvalu, et de submerger d'immenses espaces d'autres pays.
- L'exposition aux maladies s'accroîtra, qu'elles soient à transmission vectorielle (paludisme, fièvre dengue) ou d'origine hydrique (choléra).

Sources : GIEC, 2001a, b ; PNUD, 1998.

plement pour aller chercher de l'eau, y consacrant plus d'un tiers de l'énergie que leur fournit leur ration alimentaire quotidienne³.

La pollution de l'air et de l'eau tend à toucher de manière plus importante les pauvres. Ceux-ci dépensent une part plus importante de leur budget en énergie, alors que le bénéfice qu'ils en retirent est souvent de médiocre qualité. Ainsi, les combustibles issus de la biomasse sont consommés dans des poêles inefficaces et polluants, et les lampes à kérosène ont un coût plus élevé par unité d'éclairage que celles alimentées à l'électricité.

Les populations pauvres sont également les plus vulnérables aux chocs et perturbations écologiques, en particulier aux inondations, aux sécheresses prolongées et aux conséquences naissantes des change-

ments climatiques planétaires (encadré 6.1). De surcroît, ce sont elles les moins à même de faire face à ces turbulences environnementales. Dans les terres arides de l'Inde, les produits issus de la biodiversité, tels que les fruits sauvages ou le miel, représentent d'ordinaire quelque 20 % des revenus des populations rurales pauvres. Mais durant les sécheresses, ils atteignent 40 % parce que les récoltes viennent à manquer⁴.

Même si elle peut générer quelques économies sur le court terme, l'indifférence à la durabilité des ressources environnementales risque de nuire aux populations pauvres et, à long terme, de saper les efforts de lutte contre la pauvreté⁵. Étant donné le lien étroit qui unit la pauvreté et l'environnement, il est indispensable de prêter attention aux besoins des personnes dont la subsistance dépend des ressources naturelles et des services qu'elles en retirent. En théorie comme en pratique, la gestion de l'environnement devrait créer des opportunités de revenu, renforcer les droits de propriété et d'usage des populations, et développer leur participation au processus de prise de décision politique.

Toutefois, ce lien entre pauvreté et environnement joue également dans la direction opposée. Les populations pauvres sont souvent privées des moyens et du droit d'investir dans l'utilisation durable des ressources environnementales, que sont notamment de meilleures installations sanitaires et de traitement des eaux, et des technologies de productions d'énergie plus propres. Elles n'ont pas non plus les ressources financières pour investir dans des substituts aux services tirés de la nature.

La croissance continue de la consommation détériore l'environnement par des émissions et des rejets de déchets polluants. L'épuisement et la dégradation progressifs des ressources, même si elles sont renouvelables, mettent également en danger les moyens de subsistance. Au cours des 50 dernières années, les émissions de dioxyde de carbone ont quadruplé, et la majeure partie de cet accroissement est imputable aux pays riches. En 1999, ces émissions dépassaient 12 tonnes par habitant dans les pays de l'OCDE à revenu élevé, contre 0,2 dans les pays les moins avancés.

Puisqu'ils contribuent de manière plus importante à la dégradation de l'environnement mondial et qu'ils disposent de davantage de ressources financières et technologiques, c'est principalement aux pays riches que revient la responsabilité de remédier aux problèmes environnementaux, et d'aider les régions pauvres à s'engager sur la voie d'un développement qui préserve l'environnement. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement exige des politiques publiques qui soulignent la complémentarité entre développement durable et gestion de l'environnement, et réduisent

le plus possible les concessions. En effet, il est indispensable d'assurer un environnement durable pour atteindre les autres Objectifs (tableau 6.1).

RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Essentiels à tant d'activités productives, les écosystèmes et les ressources naturelles constituent une composante importante de l'économie internationale. À la fin des années quatre-vingt-dix, l'agriculture représentait près d'un quart du PIB des pays à faible revenu⁶. Au début de cette même décennie, les produits de la transformation du bois contribuaient pour 400 milliards de dollars à l'économie mondiale, et la pêche pour 55 milliards de dollars d'exportations en 2000⁷.

La raréfaction des ressources naturelles et les agressions envers l'écosystème obligent souvent les communautés pauvres à choisir entre deux maux. Une communauté peut en effet obtenir davantage de nourriture en convertissant les espaces boisés en terrains cultivables, mais au risque de perdre les services tirés de l'environnement tels que le bois d'œuvre, la biodiversité, l'eau propre, la régulation des inondations et la maîtrise de la sécheresse.

ALIMENTATION

Le bien-être des populations est tributaire des ressources naturelles et des services procurés par l'environnement, qui contribuent à la production alimentaire. Les individus dépendent des sols pour faire cultiver, des herbages pour élever du bétail et des cours d'eau et des océans pour abriter les réserves halieutiques. La génétique sous-tend une grande partie de la productivité. Au fil des siècles, les agriculteurs ont accumulé des sommes de savoir et de capacités productives grâce à l'élevage du bétail, à la sélection, à la conservation et à la propagation de variétés végétales. Les diverses ressources génétiques permettent aux agriculteurs de s'adapter aux modifications de l'environnement en créant des races animales et variétés végétales mieux adaptées aux conditions nouvelles. En période de pénurie, la biodiversité naturelle constitue donc aussi une source de produits alimentaires alternatifs.

EAU

La mauvaise gestion et la dégradation des ressources naturelles menacent les services vitaux fournis par l'eau, tout en compromettant la croissance économique, le bien-être des humains et les ressorts de la nature. Environ 1,7 milliard de personnes, soit un tiers de la population des pays en développement, vivent dans des pays subissant un stress hydrique (ce sont les pays qui consomment chaque année plus de 20 %

TABEAU 6.1

En quoi l'Objectif environnemental est-il important pour les autres Objectifs ?

Objectif	Liens avec l'environnement
1. Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim	Les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations pauvres dépendent souvent des biens et services que procure l'écosystème. Le droit des pauvres aux ressources environnementales ne sont, le plus souvent, pas garantis ; de même, l'accès qu'ils ont aux marchés, aux prises de décision et à l'information relative à l'environnement n'est pas adapté – il limite leur capacité à protéger l'environnement et à améliorer leur niveau de vie, ainsi que leur bien-être. Le manque d'accès aux services énergétiques restreint leurs opportunités de production, particulièrement en zone rurale.
2. Garantir à tous une éducation primaire	Tout le temps passé à aller chercher de l'eau et du bois de chauffe est autant de temps en moins à consacrer à la scolarité. De plus, dans les zones rurales, le manque d'énergie, d'eau et d'installations sanitaires décourage les enseignants qualifiés de travailler dans les villages pauvres.
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	C'est aux femmes et aux filles que revient la charge de collecter l'eau et le bois, ce qui réduit le temps disponible et leurs chances d'accès à l'éducation, à l'alphabetisation et aux activités génératrices de revenus. Il est rare que les femmes aient les mêmes droits que les hommes, et l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles ne leur est pas assuré, ce qui limite leurs opportunités et leur aptitude à accéder à d'autres moyens productifs.
4. Réduire la mortalité des enfants	Les maladies (telles que la diarrhée) liées à l'absorption d'eau impropre à la consommation et aux installations sanitaires insuffisantes, ainsi que les infections respiratoires dues à la pollution atmosphérique figurent parmi les premières causes de décès des enfants de moins de cinq ans. Le manque de combustible, qui permettrait de faire bouillir l'eau, contribue également à la propagation de maladies hydriques qui pourraient être évitées.
5. Améliorer la santé maternelle	L'inhalation d'air pollué à l'intérieur du logement, ainsi que le transport de lourdes charges d'eau et de bois de chauffe peut nuire à la santé des femmes et rendre ces dernières moins aptes à avoir des enfants, avec davantage de risques de complications durant la grossesse. Le manque d'énergie destinée à l'éclairage et à la réfrigération, ainsi que le manque d'installations sanitaires améliorées présentent un risque pour la santé, particulièrement en zone rurale.
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	On estime que l'incidence de maladies liées à un facteur de risque environnemental (comme le paludisme et les infections parasitaires) peut atteindre 20 % dans les pays en développement. La prévention de ces risques est au moins aussi importante que le traitement lui-même, tout en présentant le plus souvent un meilleur rapport efficacité-prix. Les nouveaux médicaments issus de la biodiversité sont prometteuses pour la lutte contre ces grandes maladies.
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Nombre des problèmes environnementaux mondiaux – changement climatique, disparition de certaines espèces, épuisement des réserves halieutiques – ne peuvent être résolus que par un partenariat entre pays riches et pauvres. De plus, les investissements susceptibles de mettre en péril les ressources naturelles peuvent exercer une pression de plus en plus forte à la surexploitation des ressources des pays pauvres.

Sources : D'après PNUD, DFID et Banque mondiale.

de leurs réserves d'eau renouvelables). Si les tendances actuelles persistent, ce chiffre pourrait monter à 5,0 milliards d'individus d'ici 2025⁸. L'accès restreint à l'eau limite les perspectives de développement de nombreux pays, et les conflits relatifs à l'utilisation et à la distribution de l'eau sont souvent à l'origine de différends internationaux.

ÉNERGIE

Plus de 2 milliards d'individus n'ont pas accès à l'électricité ni, par conséquent, aux services qui en découlent, comme l'éclairage, la réfrigération, les télécommunications et l'énergie mécanique⁹, qui sont pourtant essentiels à l'éducation, aux services de santé et à la création d'emplois productifs.

Dans les pays les plus pauvres, plus de 80 % de l'énergie provient de sources traditionnelles, telles que le fumier, les résidus des cultures et le bois de chauffe¹⁰. L'inefficacité des poêles et des techniques de chauffage contraignent souvent les populations locales à recueillir les combustibles traditionnels à un rythme supérieur à celui de leur régénération naturelle, ce qui nuit aux terres. Cuisiner avec de tels combustibles, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, peut générer des niveaux très élevés de polluants atmosphériques dangereux pour la santé. Pour résoudre ce type de problème, il faut à la fois que les pays riches revoient leur mode de consommation d'énergie et que les pays en développement recourent à des technologies peu onéreuses et à faible taux d'émission.

Le secteur des transports, qui est celui qui consomme le plus d'énergie, représente un défi clef dans l'obtention d'une consommation d'énergie viable. Les pouvoirs publics devraient inciter les consommateurs et les producteurs à se convertir à des

véhicules plus efficaces et à une consommation plus durable des ressources. Le prix de l'essence, qui est en grande partie déterminé par les taxes, peut faire la différence. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada et les États-Unis sont ceux qui affichent les prix à la pompe les plus bas et, comme on peut s'y attendre, la consommation par habitant la plus élevée. L'Autriche et le Japon pratiquent, eux, des prix les plus élevés, et leur consommation par habitant y atteint un quart de celle des États-Unis et un tiers de celle du Canada (diagramme 6.1). L'essence coûte quatre fois plus en Inde qu'aux États-Unis (au taux de change du marché).

MOYENS DE SUBSISTANCE

Les ressources naturelles et les services issus de l'environnement constituent une source directe de moyens de subsistance pour bon nombre de personnes, en particulier pour les populations pauvres des zones rurales, qui sont les plus touchées par la dégradation de l'environnement ou par la limitation ou le refus d'accès au patrimoine environnemental. Si la santé et la productivité de l'environnement sont préservés, les ressources naturelles et les services qu'elles procurent permettent de conserver un choix entre les différents moyens de subsistance, ainsi qu'un potentiel de diversification. La variété est essentielle, car les populations pauvres doivent avoir la possibilité de diversifier leur utilisation des ressources naturelles et des services qui leur sont associés lorsque les circonstances évoluent¹¹.

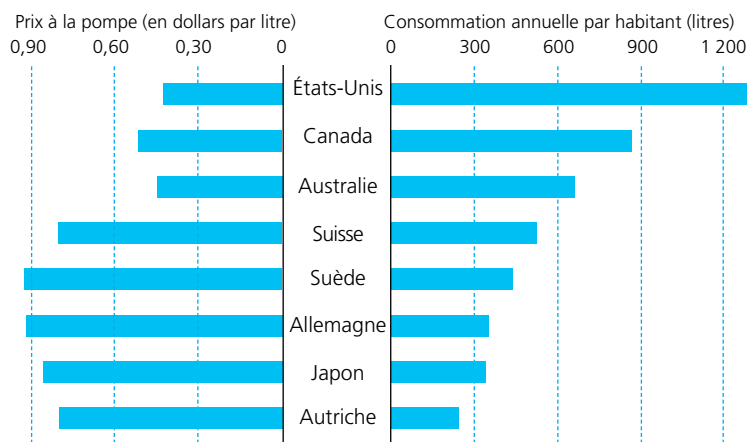
MESURES À ENVISAGER

Si l'on veut faire face à la raréfaction des ressources naturelles pour les populations pauvres de la planète, et inverser la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement issue de la surconsommation dans les pays riches, il faut mettre en œuvre des mesures qui prennent en compte la diversité de l'environnement naturel, les causes, nombreuses et diverses, de sa dégradation ainsi que les liens complexes entre pauvreté et environnement. Ces mesures doivent également s'inscrire dans la lignée des efforts précédemment déployés pour améliorer la gestion de l'environnement :

- La gestion de l'environnement ne peut être traitée indépendamment des autres problèmes de développement. Pour atteindre des résultats durables et significatifs, elle doit être combinée aux efforts de lutte contre la pauvreté et d'instauration d'un développement durable. Afin que l'amélioration de cette gestion profite aux populations pauvres, il faut des mesures et des changements institutionnels qui couvrent tous les secteurs et qui s'inscrivent en dehors des attributions des institutions en charge de l'envi-

DIAGRAMME 6.1

Dans les pays de l'OCDE, moins l'essence est chère et plus on en consomme, 2001



Source : AIE ET OCDE, 2003.

ronnement. Cela inclut une révision des modes de gouvernance, des politiques économiques et sociales intérieures, ainsi que des politiques internationales et des politiques des pays riches¹².

- La politique environnementale ne sera couronnée de succès que dans la mesure où elle considère la population pauvre non comme une partie du problème, mais comme un élément de la solution (encadrés 6.2 et 6.3).
- Les problèmes environnementaux doivent être gérés activement comme partie intégrante du processus de croissance. Les améliorations environnementales ne peuvent pas être différées au moment où la hausse des revenus libère des ressources supplémentaires pour la protection de l'environnement. Six principes doivent guider les politiques environnementales :
 - renforcer les institutions et améliorer la gouvernance ;
 - intégrer la durabilité de l'environnement aux politiques de tous les secteurs ;
 - améliorer les marchés et mettre fin à toutes les subventions dommageables à l'environnement ;
 - soutenir les mécanismes internationaux de gestion de l'environnement ;
 - investir dans la science et les technologies qui influenceront positivement sur l'environnement ;
 - intensifier les efforts destinés à sauvegarder les écosystèmes menacés.

RENFORCER LES INSTITUTIONS ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

De nombreux problèmes environnementaux trouvent leur source dans des défaillances institutionnelles ou dans de mauvaises méthodes de gouvernance. Trois types de défaillances sont particulièrement importants pour la gestion de l'environnement : des droits de propriété et d'utilisation inappropriés, une information et des opportunités insuffisantes pour que les parties prenantes locales puissent intervenir dans la prise de décisions, ainsi qu'un contrôle insuffisant et une application médiocres des normes environnementales (encadré 6.4).

Au niveau international, des difficultés institutionnelles et de gouvernance se posent manifestement pour l'élaboration de systèmes efficaces et équitables de gestion des ressources environnementales internationales telles que les océans et le climat. Au niveau national, la fragilité des droits de propriété et d'utilisation sont à l'origine de nombreux problèmes environnementaux tels que le déboisement, le pâturage excessif et la surexploitation des stocks de poissons.

Il est difficile de gérer un accès libre aux ressources communes parce qu'individus et entreprises fondent leurs décisions sur les coûts et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer pour eux-mêmes, quitte à

ENCADRÉ 6.2

Améliorer les conditions de vie dans les taudis

Les estimations actuelles indiquent qu'un tiers de la population urbaine du monde en développement habite dans des taudis. Ces personnes y vivent en surnombre, dans des conditions inférieures au niveau acceptable, ne disposent généralement d'aucun accès à de l'eau potable ni d'installations sanitaires correctes, avec pour conséquence une forte incidence des maladies et un taux de mortalité infantile élevé.

Vu la rapidité de l'urbanisation, ces problèmes vont s'aggraver dans les villes déjà vulnérables. Les projections des Nations Unies indiquent qu'entre 2000 et 2010, 85 % de la croissance démographique interviendra en milieu urbain – pour la quasi-totalité en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En 2001, plus de 70 % des populations urbaines des pays les moins avancés et d'Afrique subsaharienne logeaient dans des taudis. Sans interventions conséquentes, cette proportion ne cessera de croître. L'Objectif du Millénaire pour le développement 7 vise à une amélioration sensible des conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici 2020. Par le passé, les donateurs s'intéressaient peu aux besoins des citadins, mais cette attitude commence à changer car il est de plus en plus urgent de gérer le rythme effréné de la croissance des villes.

Même si les villes sont généralement à l'origine de la destruction de l'environnement, leur grande densité de population permet de construire des infrastructures vitales – installations sanitaires, services de transport et de santé publique, notamment – pour un coût par habitant inférieur à celui qui prévaut dans les zones rurales. Dans les environnements urbains, les pouvoirs publics peuvent aussi être plus réactifs ; ils sont davantage tenus de rendre des comptes et de répondre aux besoins des populations. Partout dans le monde, la réussite des associations d'occupants de taudis, comme à Bombay (Inde) ou à Nairobi (Kenya), suggère que des densités de population élevées associées à la proximité plus grande des décideurs offrent aux citadins la possibilité de faire entendre leur voix.

Population totale, urbaine et vivant dans des taudis, à la mi-2001

Régions	Population totale (milliards)	Population urbaine (%)	Population urbaine vivant dans des taudis (%)	Population totale vivant dans des taudis (milliers)
Monde	6,1	47,7	31,6	923 986
Régions riches	1,2	75,5	6,0	54 068
Régions en développement	4,9	40,9	43,0	869 918
Afrique du Nord	0,2	52,0	28,2	21 355
Afrique subsaharienne	0,7	34,6	71,9	166 208
Amérique latine et Caraïbes	0,5	75,8	31,9	127 567
Asie de l'Est et Océanie	1,4	39,0	36,3	194 323
Asie centrale et du Sud	1,5	30,0	58,0	262 354
Asie du Sud-Est	0,5	38,3	28,0	56 781
Asie de l'Ouest	0,2	64,9	33,1	41 331
Europe centrale et orientale et CEI	0,4	62,9	9,6	24 831

Calculs réalisés par l'African Population and Health Research Center à Nairobi, Kenya, en collaboration avec le PNUEH. Sources : PNUEH, 2002 ; ONU 2002i.

porter atteinte au bien-être environnemental et communautaire.

Il faut donc que les communautés locales disposent d'un pouvoir suffisant pour gérer les systèmes environnementaux desquels dépendent leurs moyens de subsistance. Comment ? Tout d'abord en clarifiant l'ensemble des droits de propriété et d'utilisation sur les ressources communes, ce qui peut nécessiter la réforme des politiques et des institutions qui contrôlent l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Ensuite, en renforçant les droits de pro-

ENCADRÉ 6.3

La participation de la population à la préservation de l'environnement à Guanacaste, au Costa Rica

Depuis sa création en 1985, la Zone de conservation de Guanacaste (*Area de Conservación Guanacaste, ACG*), au Costa Rica, illustre un nouveau mode de préservation, caractérisé par une prise de décision décentralisée, une volonté de transformer l'espace naturel en un actif productif et de rendre la préservation économiquement durable. Classé au Patrimoine naturel mondial de l'humanité par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'ACG occupe 2 % de la superficie du Costa Rica et abrite plus de 235 000 espèces, soit 65 % de la biodiversité du pays.

Au sein d'un conseil local, la société civile est associée aux décisions relatives à cette réserve, qui est l'un des plus grands employeurs de la région et n'embauche que des Costariciens. Plus de 45 millions de dollars ont été consacrés au développement de ce site, dont le budget annuel

de 1,5 million de dollars est directement investi dans cette zone et les villes voisines. Les entreprises locales bénéficient en outre de l'afflux de visiteurs. Qui plus est, l'ACG sert de terrain d'expérimentation à la recherche appliquée menée par l'institut national pour la biodiversité. La restauration de la couverture forestière accroîtra l'habitat disponible pour effectuer des recherches sur les produits chimiques naturels rentables. Parmi les autres aspects bénéfiques pour l'environnement, citons l'écotourisme, la production d'eau et les réservoirs de carbone.

La principale leçon à tirer de l'exemple de Guanacaste est que les zones protégées doivent être entièrement gérées à l'échelle locale, avec des moyens adaptés pour que ces projets soient durables. La Zone de Guanacaste gère et met en valeur 2 % du territoire national, quasiment sans aucun frais pour le contribuable costaricien.

Sources : Janzen, 2000, pp. 122-32 ; PNUD, 2001a.

ENCADRÉ 6.4

Promouvoir l'équité et la protection de l'environnement : un exemple d'impôt original au Brésil

En 1992, la plupart des États du Brésil ont adopté une taxe à la valeur ajoutée écologique (*Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços*, ou ICMS-E). Cette taxe sur les biens, les services, l'énergie et les communications est la source la plus importante de recettes fiscales au Brésil. Un quart de ces recettes est versé aux différentes municipalités, en fonction de plusieurs indicateurs de leur comportement du point de vue de l'environnement. Le Parana et le Minas Gerais, par exemple, distribuent des moyens proportionnels à la superficie protégée dans chaque municipalité, pondérés par un coefficient de préservation correspondant à chaque site.

La taxe ICMS-E a été créée dans le but de

fournir aux municipalités qui gèrent de vastes réserves écologiques une compensation pour le manque à gagner. Le produit de cette taxe est souvent utilisé pour payer l'entretien des parcs et des réserves, y compris l'achat des outils et le salaire du personnel.

Dans certains États, cette taxe semble même avoir permis d'accroître considérablement le nombre et la taille des zones protégées. Au Parana, la superficie des réserves a augmenté de plus d'un million d'hectares entre 1991 et 2000, soit une progression de 165 %. Dans le Minas Gerais, les réserves protégées se sont, elles, agrandies de la même surface en cinq ans, entre 1995 et 2000, soit une hausse de 62 %.

Source : May et al., 2002.

priété des femmes, puisque leur subsistance est encore plus tributaire des ressources environnementales.

La décentralisation peut constituer un moyen d'améliorer la gouvernance environnementale (chapitre 7). Elle devrait néanmoins s'accompagner d'efforts visant à renforcer la capacité de la communauté à gérer ses ressources environnementales, à influencer la planification et à intervenir dans la conception des politiques. Le respect des droits des catégories marginales et indigènes, dont une large part des revenus repose sur des ressources naturelles, revêt une importance particulière.

Dans de nombreux pays en développement, les ressources naturelles sont pillées par de puissantes

élites corrompues, aux dépens des populations pauvres, pour lesquelles ces ressources sont vitales. Remédier à la corruption exige un renforcement de la gouvernance, avec une meilleure mise en application des lois, des sanctions plus fermes et une participation accrue de la communauté. Dans plusieurs pays, les citoyens évaluent la manière dont les pouvoirs publics associent la communauté à la prise de décisions relatives à l'environnement et procèdent régulièrement à la supervision de la gouvernance environnementale. Ce type d'efforts engendra très vraisemblablement de nouveaux progrès¹³.

INTÉGRER LA DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT AUX POLITIQUES DE TOUS LES SECTEURS

Les mesures politiques de la plupart des secteurs affectent l'environnement, mais trop souvent, les considérations environnementales ne sont pas prises en compte dans les processus décisionnels. Une sollicitation plus fréquente de l'avis des scientifiques peut permettre d'intégrer la compréhension du monde naturel à tous les niveaux du processus politique. Une analyse économique incorporant l'évaluation des actifs environnementaux devrait être introduite dans les prises de décisions, et ce, dans tous les secteurs.

Les politiques sectorielles dont les répercussions sur l'environnement sont conséquentes devraient faire l'objet d'études d'impact rigoureuses. En outre, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, ainsi que les stratégies nationales sectorielles et de développement, devraient explicitement traiter de la protection et de la gestion de l'environnement. Il faut que les gouvernements nationaux, les organisations internationales et les agences d'aide bilatérale intègrent systématiquement des études d'impact dans leurs politiques et leurs programmes.

Les mesures sociales relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement influent également sur la qualité de l'environnement (chapitre 4). Investir dans le développement humain, particulièrement dans l'éducation des femmes et des filles, induit de nombreux avantages environnementaux, notamment en atténuant la pression démographique. De même, le fait que les liens entre pauvreté et environnement soient différents pour les femmes et les hommes doit être intégré dans les politiques environnementales, que ce soit dans la formulation, la mise en œuvre ou le suivi des stratégies de réduction de la pauvreté et des réformes politiques qu'elle implique.

Des cadres nationaux, tels que des stratégies pour un développement durable, devraient servir de guide aux politiques de gestion des ressources naturelles, à la lumière des problèmes et ressources spécifiques à

chaque pays. Beaucoup de plans d'actions nationaux relatifs à l'environnement n'ont pas su prendre en compte leurs répercussions sur les autres secteurs et sur les besoins des pauvres. Si l'on veut améliorer la politique environnementale, il faut que ces plans traitent explicitement ces problèmes, ainsi que leur influence sur la réalisation des Objectifs.

AMÉLIORER LES MARCHÉS ET METTRE FIN À TOUTES LES SUBVENTIONS DOMMAGEABLES À L'ENVIRONNEMENT

Le cours normal des transactions marchandes dissocie généralement gains privés et coûts sociaux, parce que les activités productives génèrent souvent des profits privés pour les agents économiques mais imposent des coûts à la société. Une fiscalité à visée régulatrice ou correctrice peut donc constituer un moyen de faire cadrer les incitations publiques et privées avec la nécessité de protéger l'environnement.

Les pouvoirs publics prennent parfois des mesures particulièrement préjudiciables, comme les subventions directes ou déguisées, qui envoient de mauvais signaux en appliquant aux ressources de l'environnement des prix inadéquats. Il est souvent bien plus efficace de réduire les subventions dommageables à l'environnement que de réguler directement l'activité économique. Il existe un autre moyen de promouvoir des pratiques saines pour l'environnement et une exploitation durable des ressources naturelles : répercuter le préjudice porté à l'environnement sur les prix du marché, grâce à des redevances de pollution et d'autres mesures s'appuyant sur les marchés.

Le prix de l'eau d'irrigation constitue un exemple frappant. Bien que se faisant de plus en plus rare dans de nombreux pays, l'eau tend à être fournie aux utilisateurs presque gratuitement. Cette approche favorise le gaspillage, accroît l'engorgement des sols et la salinisation, et dissuade les agriculteurs d'investir dans la conservation des ressources hydriques. Parmi les autres procédés nuisibles à l'environnement, on peut citer les subventions qui favorisent l'exploitation commerciale à grande échelle des zones de pêche et des forêts, ou l'utilisation excessive des intrants chimiques agricoles, comme les engrais ou les pesticides (encadrés 6.5 et 6.6).

Toutefois, en tête de liste des subventions dommageables figurent celles qui incitent à la consommation de combustibles fossiles. En effet, à l'échelle mondiale, leur valeur excède la somme de l'aide étrangère¹⁴. Il est de plus en plus généralement admis que les subventions destinées à l'énergie devraient chercher en priorité à élargir l'accès aux technologies, à développer et à diffuser des combustibles plus propres, ainsi qu'à améliorer l'efficacité pour l'utilisateur final, et non à promouvoir la consom-

ENCADRÉ 6.5

Les pêcheries internationales, coulées par les subventions

Les réserves halieutiques de la planète s'épuisent peu à peu à cause de la non-limitation des captures, qui s'effectuent avec des techniques très sophistiquées. Les zones de surpêche se trouvent en l'Asie, dans certaines régions d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que dans de nombreux petits États insulaires, où la surpêche locale par les autochtones est souvent aggravée par la présence de flottes de pêche en provenance de pays riches. D'après la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), plus d'un quart des pêcheries mondiales sont surexploitées ou épuisées.

À l'échelle du globe, les subventions destinées à la pêche sont estimées à 10-15 milliards de dollars par an, selon des calculs prudents, soit environ un quart du montant annuel du commerce de la pêche (56 milliards de dollars). Ces prêts, incitations fiscales et versements directs soutiennent souvent des flottes de pêche hau-

turière, qui sont trop importantes par rapport aux réserves disponibles. Les États-Unis dépensent environ 400 000 dollars par navire pour aider ses pêcheurs à capturer du thon dans le Pacifique Sud. En 1996, l'Union européenne a déboursé 252 millions de dollars, soit un tiers de son budget destiné aux pêcheries, pour des accords autorisant sa flotte à pêcher dans des eaux lointaines. Elle continue également de consacrer davantage à des subventions dommageables, notamment pour la construction de nouveaux bateaux ou la modernisation d'anciens (1,2 milliard d'euros entre 2000 et 2006 issus des budgets nationaux et européen) qu'au financement des efforts de réduction de la pêche (1,1 milliard d'euros). Selon la Banque mondiale, seulement 5 % des subventions à la pêche visent un objectif positif pour l'environnement. Les autres engendrent, pour la plupart, une réduction des réserves halieutiques ou endommagent les écosystèmes marins.

Sources : Institut pour la politique environnementale européenne, 2002 ; WWF, 1998 ; IFPRI, 2001 ; Milazzo, 1998.

ENCADRÉ 6.6

L'abattage des forêts, subventions à la clef

En 1998, le Groupe des huit (l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni) s'est engagé à protéger les forêts de la planète. Certains membres du G8 n'en continuent pas moins de subventionner les industries du bois, ce qui sape les mesures de protection des forêts et accélère le recul des superficies boisées.

Parmi les subventions les plus insidieuses figurent les faibles charges des sociétés d'exploitation forestière qui coupent de vieux arbres sur des terrains publics, des exonérations d'impôts pour ces mêmes sociétés, les commandes gouvernementales de construction de chemins de vidange qui n'en imputent pas le coût aux entreprises utilisatrices et des aides aux exploitants forestiers pour, notamment, les frais de planification. Les subventions du G8 émanent principalement du Canada, du Japon et des États-Unis. Parmi les Européens, la France se distingue car elle est le seul pays dont les pouvoirs publics interviennent directement dans les entreprises d'abattage du bois.

Sources : Sizer, 2000 ; Myers et Kent, 1998.

Les subventions du Canada atteignent 2,0 à 2,7 milliards de dollars par an. Le Japon subventionne des scieries qui débitent du bois importé des forêts anciennes du Canada et de la Sibérie, entre autres. En outre, ses agences de promotion des exportations soutiennent des programmes qui détruisent les forêts anciennes et entraînent des nuisances pour les communautés traditionnelles en Australie, en Indonésie et ailleurs. Aux États-Unis, les programmes de vente de bois de forêts nationales ont coûté aux contribuables plus de 2 milliards de dollars entre 1992 et 1997. Actuellement, la France investit dans la construction de routes et réalise les abattages nécessaires dans des régions d'Afrique centrale écologiquement vulnérables. De nombreuses études indiquent que ces aménagements routiers endommagent fortement les forêts tropicales primaires de cette région. Les forêts de la Fédération de Russie font massivement l'objet d'abattages illégaux. L'absence de taxes ou de cotisations prélevées sur de telles opérations constitue une forme de subvention qui compense quelque peu les risques élevés liés à cette activité dans ce pays.

mation. Comme le prouvent certains pays européens, une tarification appropriée des combustibles fossiles peut constituer une incitation puissante à se tourner vers les énergies renouvelables. Le coût unitaire inférieur des technologies reposant sur les énergies renouvelables peut profiter, pour ceux qui les ont adoptés, aussi bien aux pays riches qu'aux pays en développement.

L'intervention des pouvoirs publics doit également prendre en compte l'impact des activités économiques sur les actifs environnementaux. Les

comptes du revenu national (comme le PIB) devraient opérer une distinction entre les revenus issus d'une utilisation viable des ressources naturelles (agriculture et sylviculture durables) et ceux des activités qui amenuisent le stock de capital naturel (extraction de minerais ou de pétrole). Ces comptes devraient également inclure les répercussions des activités économiques sur la qualité et la productivité de l'environnement, par exemple la dégradation de l'eau et des sols.

Ce type de comptabilité « écologique » place les problèmes environnementaux dans un cadre compréhensible par les ministères de l'économie. Il encourage également les décideurs des ministères de la planification, des finances et du secteur concerné à prêter davantage attention à la dégradation de l'environnement. Lorsque les coûts de cette dégradation et de l'épuisement des ressources naturelles sont ainsi pris en compte, le taux d'épargne net de l'Afrique subsaharienne n'est plus positif mais négatif pour la plupart des années de la période comprises entre 1976 et 2000.

SOUTENIR LES MÉCANISMES INTERNATIONAUX DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Contrairement à de nombreuses politiques et institutions environnementales, la dégradation de l'environnement s'arrête rarement aux frontières. Les eaux internationales, la pêche, la pollution et le changement climatique posent de véritables défis politiques environnementaux que les pays doivent relever en travaillant de concert, puisque les actions d'un pays influent sur le bien-être des autres. Ce problème est exacerbé par la répartition inégale des bienfaits que procure l'environnement et part les coûts de leur gestion au sein de, et entre les pays.

Plusieurs accords internationaux sur l'environnement ont souligné la nécessité d'une gestion mondiale de cette question. Toutefois, l'application de ces accords peut encore être améliorée. Il convient de mettre davantage l'accent sur les besoins des populations pauvres, notamment en leur permettant d'atteindre les Objectifs. Il faut redoubler d'efforts pour donner aux pays en développement la capacité de mettre en œuvre ces accords et de les intégrer à leurs politiques nationales.

De nouvelles dispositions institutionnelles sont sans doute nécessaires si l'on veut coordonner les politiques nationales pour répondre aux défis environnementaux à un niveau régional et mondial. La gestion régionale de l'environnement requiert une coopération accrue. Les pays riverains du Rhin illustrent bien la manière dont les coûts et les bénéfices peuvent être partagés grâce à la gestion des bassins versants internationaux.

Les procédures intergouvernementales tendent à être difficiles à organiser et longues à mettre en pratique, mais elles constituent le seul moyen réaliste de traiter les problèmes de pollution et de dégradation des écosystèmes, qui font fi des frontières. Les accords internationaux devraient répartir équitablement les charges et veiller à ce que les bénéfices d'une meilleure gestion environnementale profitent aux populations locales, car ce sont elles qui en supportent les coûts directs, ainsi que le manque à gagner lié à la protection des ressources environnementales. Le protocole de Montréal – sur la protection de la couche d'ozone – a constitué un succès retentissant pour la politique environnementale mondiale. Il est à noter, cependant, que sa mise en œuvre a été facilitée par l'existence de substituts bon marché aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ce qui a limité le besoin de partager les coûts et les bénéfices importants entre pays riches et pays pauvres.

Bien que les pays riches génèrent la majorité des émissions responsables du réchauffement de la planète, les effets de ces rejets se font sentir sur la planète entière. Cependant, la lutte contre ces émissions enregistre des résultats mitigés (encadré 6.7).

ENCADRÉ 6.7

Agir face aux changements climatiques

Les rapports scientifiques soulignent la nécessité d'entreprendre immédiatement des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète. En 1997, le protocole de Kyoto a imposé aux pays riches de financer la majeure partie de ces mesures, car ils abritent 16 % de la population mondiale mais produisent 51 % de ces gaz.

Le protocole appelle les pays riches à réduire, d'ici 2008-12, leurs émissions de dioxyde de carbone d'au moins 5 % par rapport à leur niveau de 1990. Ses partisans le considèrent comme une étape essentielle pour atténuer les changements climatiques. Ses opposants lui reprochent des coûts de mise en œuvre disproportionnés, vu les restrictions relatives aux permis d'émissions négociables, ainsi que l'absence de plafonds d'émissions pour les pays pauvres. De plus, même s'il était pleinement appliqué, le protocole ne permettrait de réduire la température moyenne de la planète que de moins de 0,15 degrés Celsius d'ici 2100.

Les États-Unis, qui sont à l'origine de 25 % des émissions de gaz à effet de serre, ont refusé de ratifier ce protocole. Sans leur participation, aucun accord international sur les changements climatiques ne saurait réduire de manière significative la menace que constitue le réchauffement planétaire. Néanmoins, la coopération internationale est indispensable pour inciter le secteur privé, les consommateurs et les pouvoirs publics à réduire leur production de gaz à effet de serre.

Afin que le protocole soit plus largement accepté, il faudrait s'attacher à minimiser le coût de la lutte contre les changements climatiques. Il faudra également s'appuyer sur le Mécanisme de développement propre, qui permet la réduction des émissions de carbone grâce à des systèmes de permis internationaux novateurs.

De plus, la réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre dans les pays riches comme dans les pays pauvres ne doit pas se limiter au protocole de Kyoto :

- Les énergies propres – solaire, éoliennes, piles à combustible, hydro-électricité et géothermie – doivent être développées car elles n'émettent pas ou peu de dioxyde de carbone. Afin de les rendre concurrentielles face aux combustibles fossiles, il faudra accroître les dépenses publiques consacrées à la recherche et au développement, et cesser de subventionner les énergies fossiles.
- Il convient de concevoir des technologies de séquestration du carbone économiques et sûres, afin d'empêcher les rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Parmi les méthodes prometteuses, citons les puits naturels de carbone tels que les forêts, la fixation en mer profonde et dans les mines, ainsi que la séquestration chimique du dioxyde de carbone, notamment par des carbonates métalliques thermodynamiquement stables.
- Le rendement énergétique pourra être accru par l'amélioration des performances des véhicules, appareils, systèmes d'éclairage et moteurs industriels, ainsi que par la réduction des pertes survenant au cours du transport de l'électricité.

Sources : ONU, 2003a ; Nordhaus et Boyer, 1999, pp. 93-130 ; Banque mondiale, 2003i ; Baumert *et al.*, 2002.

INVESTIR DANS LES SCIENCES ET TECHNOLOGIES QUI INFLUERONT POSITIVEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les technologies qui existent d'ores et déjà pourraient permettre d'avancer à grands pas vers une solution peu coûteuse et efficace des problèmes environnementaux complexes. Encore faut-il trouver les moyens de procurer ces technologies aux personnes qui en ont le plus besoin. Dans les pays pauvres, cela supposerait souvent de renforcer les capacités institutionnelles pour la coopération technologique.

Pour améliorer les technologies de nature à résoudre les problèmes environnementaux, il convient de réorienter sérieusement la politique de recherche et de développement. Dans les pays riches, le budget public de R&D consacré aux énergies, et en particulier aux énergies renouvelables, a chuté vertigineusement au cours des deux dernières décennies¹⁵. Les changements climatiques imposant d'agir rapidement, il est impératif d'augmenter les investissements afin d'élargir le marché des technologies exploitant les énergies renouvelables et d'en abaisser le coût unitaire. Les pays riches en tireraient des bénéfices et les pays pauvres pourraient adopter les mêmes solutions.

La connaissance scientifique actuelle du monde naturel est considérable, mais il reste encore beaucoup de zones d'ombre. Il n'existe aucun mécanisme permettant de surveiller les principaux écosystèmes et de vérifier qu'ils sont toujours en mesure de produire les biens et services nécessaires. Il conviendrait de créer un Observatoire de la vie chargé de surveiller de manière systématique les principaux écosystèmes, comme les habitats côtiers, les principaux bassins hydrographiques et les terrains marécageux. Un tel organisme viendrait relayer les efforts actuellement déployés notamment par le Système mondial d'observation de la terre, le Système mondial d'observation du climat et le Système mondial d'observation des océans.

Cet Observatoire de la vie partirait des données issues de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, opération qui, sur quatre ans, a engagé 1 500 spécialistes pour compiler les meilleures données disponibles sur les écosystèmes de la planète et les services qu'ils offrent. Il veillerait à ce que ces ana-

lyses soient continuellement mises à jour afin de cartographier les effets à long terme des activités humaines sur chaque écosystème.

Pour pouvoir apporter des réponses adaptées, les décideurs politiques doivent disposer de projections scientifiques fiables sur les modifications de l'environnement induites par les activités humaines. Il faudrait élaborer des indicateurs environnementaux permettant de suivre avec précision l'évolution de l'environnement, et en intégrer les résultats à l'élaboration des politiques nationales. Une planification à long terme devrait prendre en compte les changements climatiques prévus ainsi que les modifications de certains écosystèmes bien précis, en évaluant l'influence de ces tendances sur les progrès et les besoins du développement.

INTENSIFIER LES EFFORTS DESTINÉS À SAUVEGARDER LES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES

La création de zones protégées constitue souvent le meilleur moyen de préserver la diversité des espèces et les écosystèmes fragiles. Plus de 60 % des espèces terrestres sont représentées dans 25 écorégions, soit seulement 1 % de la surface terrestre. Ces lieux essentiels à la biodiversité sont soumis à des menaces extrêmes, qui ont d'ores et déjà causé la disparition de 70 % de leur végétation originelle¹⁶.

Le plus grand espoir de préserver la biodiversité et les écosystèmes fragiles repose sur la volonté des pouvoirs publics, des scientifiques et d'autres intervenants clefs, de fixer des priorités et de coopérer sur des objectifs communs. Les actions destinées à protéger la nature sont plus efficaces lorsqu'elles ont été conçues par des spécialistes de disciplines très diverses, en coopération avec les populations locales.

Des zones protégées bien gérées peuvent constituer une source de revenus non négligeable grâce au tourisme et à des mécanismes financiers innovants, tels que la rémunération des services fournis par l'écosystème. Les populations locales, surtout lorsqu'elles sont pauvres, devraient être considérées comme un élément de la solution, et non du problème. Les personnes dont la subsistance dépend de zones protégées doivent pouvoir bénéficier de ces solutions et des retombées de leur succès non démenti. Sinon, ces efforts seront rapidement condamnés à l'échec.

Les technologies qui existent d'ores et déjà pourraient permettre d'avancer à grands pas vers une solution peu coûteuse et efficace des problèmes environnementaux complexes



Mobiliser les populations pour la réalisation des Objectifs

Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique des affaires publiques, fondé sur la volonté et la participation des populations, qui permet le mieux de garantir ces droits.

— Déclaration du Millénaire, p. 2

La mise en œuvre des stratégies et mesures requises pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement nécessite l'engagement des dirigeants politiques, mais aussi de fortes pressions politiques, un large soutien de la population et des mécanismes efficaces pour fournir les services collectifs. Un État démocratique ouvert, qui garantit les libertés civiles et politiques, est essentiel à cette mobilisation et à cette participation des citoyens, afin que les pauvres puissent amener les gouvernants à respecter leurs engagements à l'égard des Objectifs.

Lors de son investiture, le nouveau président du Brésil, Luiz Inacio « Lula » da Silva a fait le serment d'éradiquer la faim dans son pays d'ici 2015, dans son programme intitulé *Fome Zero* (« faisons disparaître la faim »)¹. Ce type de dynamique, de soutien et de mobilisation politique est crucial pour la concrétisation des Objectifs, et l'initiative brésilienne aura un long chemin à parcourir pour réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim (Objectif 1). De telles formes de mobilisation autour des Objectifs doivent être soutenues et encouragées. Les dirigeants politiques doivent être en mesure de structurer leurs programmes politiques et leurs campagnes électorales sur la base des Objectifs. De leur côté, les électeurs doivent pouvoir évaluer l'efficacité des responsables politiques à l'aune des progrès accomplis en direction des Objectifs.

De tels efforts sont déjà en cours dans nombre de pays :

- Au Cambodge et au Niger, les programmes politiques et les plans d'action prennent en compte plusieurs Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Le Chili encourage le débat public sur les

Objectifs, et fait en sorte qu'ils prennent une place importante dans les discussions parlementaires.

- Au Paraguay, les communautés sont traditionnellement associées à la définition des priorités pour le développement. Elles ont notamment la possibilité de former leurs leaders locaux.
- L'Albanie a mis au point un ensemble de stratégies suite à son rapport sur les Objectifs, dont une campagne régionale itinérante d'information et un projet de forum pour les organisations de la société civile.
- La Pologne prévoit d'intégrer les initiatives de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement dans sa stratégie nationale de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Le Kenya encourage les partenariats avec la société civile en vue d'atteindre les Objectifs. Ceux-ci feront également l'objet d'une réunion nationale des différentes parties prenantes à l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

Le rapport national de la Zambie sur le développement humain en 2002 est axé sur la pauvreté et la faim, faisant de ces préoccupations un sujet de débat public sur les stratégies à adopter².

Le risque, c'est que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement soit sapée par des catégories inflexibles qui s'opposent à la réorientation des ressources vers les plus démunis, c'est-à-dire vers les membres de la société les plus marginalisés. Ainsi, on construit plus volontiers des écoles et des centres médicaux dans les zones urbaines que dans les villages ruraux pauvres, et il n'est pas rare que les communautés pauvres paient davantage que les riches pour l'approvisionnement en eau (chapitre 4).

Souvent, les gouvernants se préoccupent peu des priorités des pauvres, telles que les soins et l'éducation de base. Plus une société est inégalitaire, moins elle est susceptible de mobiliser un soutien politique durable en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement, car la plupart du temps, le pouvoir politique est entre les mains de ceux qui disposent aussi de la richesse économique et du prestige social. Dans ce type de société, les progrès réalisés pour atteindre les Objectifs, parce que menés par les élites, ont égale-

Le risque, c'est que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient sapés par des catégories inflexibles qui s'opposent à la réorientation des ressources vers les plus démunis, c'est-à-dire vers les membres de la société les plus marginalisés

La réalisation des Objectifs dépend en partie de l'environnement politique local : les citoyens peuvent-ils, d'une manière ou d'une autre, participer à la prise de décision, via des structures démocratiques formelles, ou directement par la mobilisation et l'action collectives ?

ment moins de chances de profiter aux plus démunis. De surcroît, les progrès globaux accomplis à l'échelle d'un pays peuvent en fait cacher une marginalisation de larges catégories de la société, comme au Brésil, en Chine ou en Inde (chapitre 2).

Remédier à ces inégalités nécessite que les citoyens interpellent les décideurs et exercent des pressions politiques. Cependant, même si les ressources sont réaffectées et que les pressions politiques aboutissent, des mécanismes de mise en œuvre efficaces risquent de ne pas pouvoir être instaurés. Les services publics de base répondant le mieux aux besoins des plus pauvres – centres médico-sociaux, écoles, pompes manuelles, canalisations d'eau et puits – sont habituellement gérés par des bureaucrates et employés de l'État qui en réfère à un supérieur, selon la hiérarchie verticale qui caractérise l'organisation des ministères. Ces fonctionnaires font rarement preuve d'un sens aigu de la responsabilité ou d'un fort sentiment d'appartenance aux communautés ou aux quartiers qu'ils administrent. Leur efficacité serait probablement améliorée si les élus locaux leur réclamaient des comptes, dans la mesure où les incitations et les sanctions au niveau local favorisent des réponses pertinentes et responsables.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent des engagements politiques nationaux susceptibles de donner aux individus le pouvoir d'amener les gouvernants à répondre de leurs actes. Les Objectifs suscitent l'enthousiasme, car ils correspondent aux souhaits des gens ordinaires : avoir une école à proximité de chez soi, avec des enseignants motivés, des livres et des stylos pour les élèves ; disposer au moins d'une pompe manuelle fournissant de l'eau potable et qui soit facilement accessible aux femmes et aux enfants ; et disposer d'un centre médico-social local approvisionné en médicaments, avec un médecin et un infirmier.

Mais il faut que les pauvres s'organisent et agissent collectivement s'ils veulent bénéficier des possibilités offertes par les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cela n'a rien de simple. En effet, cette population est généralement moins structurée, moins apte à exprimer ses préoccupations, moins en mesure d'accéder aux services publics et à une protection juridique, moins liée aux personnes influentes, et aussi la plus vulnérable aux chocs économiques.

La réalisation des Objectifs dépend en partie de l'environnement politique local : les citoyens peuvent-ils, d'une manière ou d'une autre, participer à la prise de décision, via des structures démocratiques formelles, ou directement par la mobilisation et l'action collectives (encadré 7.1) ?

Les processus politiques les plus importants pour les pauvres sont ceux situés à l'échelon local. C'est en effet à ce niveau-là que la population a le plus de chances de mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités. Les grandes réformes politiques de ces dernières décennies ont rendu cette approche réalisable. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la démocratie s'est très largement diffusée dans le monde. Ainsi, 81 États – 29 en Afrique subsaharienne, 23 en Europe, 14 en Amérique latine, 10 en Asie et 5 dans les pays arabes – se sont démocratisés³. Ces changements politiques se sont accompagnés de processus de décentralisation et de l'émergence de nouveaux mouvements de citoyens, qui élargissent les capacités d'action collectives. Ce chapitre examine ces deux évolutions en vue d'en tirer des enseignements concernant les réformes politiques et les mesures sociales à même de créer la dynamique nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

ESSOR, RÔLE ET EXIGENCES DE LA DÉCENTRALISATION

Ces dernières années, un large éventail de pays — en transition ou en développement, solvables ou insolvables, autoritaires ou démocratiques, au gouvernement de gauche, de droite ou centriste — se sont attachés à la décentralisation. Depuis le début des années quatre-vingt, ces réformes ont été introduites par des régimes aussi divers que des monarchies, des juntes militaires, des systèmes de parti unique et des démocraties pluralistes.

La décentralisation est un processus par lequel l'État central transfère une partie de son autorité politique, et, ce qui est décisif, une partie de ses ressources et de ses responsabilités administratives, aux échelons locaux. Ce sont dès lors ces derniers qui fournissent les services publics de base. À cette fin, des conseils locaux polyvalents ont été créés dans plus de 60 pays⁴. En Amérique latine, exception faite de quelques petits pays, la quasi-totalité des autorités administratives et exécutives est désormais élue par 13 000 entités gouvernementales locales⁵.

Il est largement admis que la décentralisation accroît la participation de la population à la prise de décision. En effet, les pouvoirs publics deviennent plus proches des administrés, c'est-à-dire plus accessibles, davantage au fait des conditions locales, et donc mieux à même de répondre aux besoins de la population. Mais ces éléments sont-ils vérifiables empiriquement ? Plus important encore : la décentralisation des pouvoirs et des ressources concourt-elle à faire avancer le programme d'action en faveur des pauvres ?

Madhya Pradesh et Rajasthan : des politiques de l'éducation performantes

Deux des États les plus pauvres de l'Inde, avec les plus mauvais indicateurs sociaux, le Madhya Pradesh et le Rajasthan, ont su transformer la scolarisation des pauvres. Comment ?

En 1994, le Madhya Pradesh a été le premier à instaurer le régime de gouvernance locale récemment remis à l'ordre du jour : les panchayati raj. Avec le gouvernement de cet État, le panchayat a fixé une priorité : l'école primaire pour tous. Entre 1991 et 2001, le Madhya Pradesh a ainsi relevé son taux d'alphabétisation de 20 points de pourcentage, pour le porter de 44 à 64 %, et le Rajasthan a augmenté le sien de 22 points, de 39 à 61 %. À l'évidence, ces deux États ont su s'y prendre dans ce domaine.

Les succès remportés par le Rajasthan dans la progression de son taux d'alphabétisation tiennent, dans une large mesure, aux projets Shiksha Karmi de 1987 et Lok Jumbish de 1992. Ces deux projets ont permis d'introduire dans l'ensemble de cet État des processus menant à la mise sur pied de conseils éducatifs de village, composés de représentants de toutes les composantes de la population, notamment des femmes et de la plupart des castes. Ces conseils ont décidé de la création d'écoles, du suivi des résultats des enseignants et des élèves, ainsi que du financement nécessaire.

Au Madhya Pradesh, les enquêtes participatives menées dans le cadre de la campagne d'interaction avec le public (Lok Sampark Abhiyan) au niveau des villages et du panchayat montrent que, contrairement à ce que les enseignants avaient jusqu'alors indiqué, le taux d'abandon de la scolarité n'a pas été énorme. En fait, le taux d'inscription était initialement faible en raison de plusieurs facteurs, notamment la difficulté d'accéder aux établissements.

Face à ce problème, les autorités ont instauré un dispositif qui vise à garantir l'existence d'une école primaire dans chaque hameau, et non pas seulement dans chaque village. Si, dans une localité donnée, les parents de 40 enfants (25 dans une zone tribale) cherchent une école pour leurs en-

fants, le gouvernement de leur État doit rassembler, sous 90 jours, de quoi payer un enseignant faiblement rémunéré. Celui-ci peut être un membre de la communauté nommé par le *panchayat* du village. Les autorités locales doivent également s'occuper de trouver des locaux dans lesquels ouvrir différentes classes.

Alors que, sur les 50 ans qui ont suivi l'indépendance nationale, 80 000 écoles ont été ouvertes au Madhya Pradesh dans le cadre du programme standard d'enseignement primaire, 30 000 nouvelles ont vu le jour dans les trois ans qui ont suivi l'annonce de ce dispositif, en janvier 1997. Il est particulièrement important de noter que celui-ci s'est traduit par une augmentation spectaculaire du taux d'inscription des enfants de tribus, qui était jusqu'alors l'un des plus faibles parmi les catégories sociales vulnérables. Ce programme a également débouché sur un relèvement considérable du taux d'inscription des filles.

Le dispositif de garantie de l'accès à l'instruction permet de tirer des leçons pour des situations analogues à travers le monde. La demande de la communauté a été à l'origine de l'action publique. Et même si c'est l'État qui rémunère et forme les enseignants, ce sont les communautés qui recommandent ces derniers en les recrutant localement et qui fournissent les locaux. Le succès de cette initiative montre que, même lorsque les moyens sont très insuffisants, on peut obtenir des résultats bénéfiques aux pauvres en repensant l'action publique et en mettant en œuvre des processus participatifs et transparents.

Ce dispositif a rencontré un tel succès qu'il a inspiré une campagne nationale en faveur de l'école primaire pour tous. Cependant, cette campagne a passé outre un aspect crucial : les 90 jours fixés pour trouver de quoi rémunérer les professeurs. Suite à cette modification du projet initial, il n'est plus impératif de s'exécuter dans un certain délai, et, comme c'était prévisible, le plan national fait du surplace. Pour que ce projet soit reproduit fidèlement, il faut donc savoir intégrer toutes ses composantes.

Sources : Mehrotra et Delamonica, à paraître ; Institute of Development Studies, 2003.

LES ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA DÉCENTRALISATION

Lorsque la décentralisation fonctionne – ce qui reste malgré tout difficile –, comme c'est le cas dans certaines régions d'Afrique du Sud, du Botswana, du Brésil, de la Colombie, de la Jordanie et dans de nombreux États de l'Inde (Karnataka, Kerala, Madhya Pradesh, Rajasthan, Bengale-Occidental), les résultats sont impressionnants :

- *Des réponses plus rapides aux besoins locaux.* Les décisions des autorités locales sont généralement davantage en adéquation avec les préférences et conditions de vie des administrés, et ne sont plus soumises au feu vert de la hiérarchie. La décentralisation offre également aux femmes des possibilités de participation à l'échelon local, ce qui permet de formuler et de mettre en œuvre des politiques prenant mieux en compte les différences sociologiques entre les sexes. De plus, les programmes de santé publique bénéficient d'un rayon

d'action plus large, car les conseils locaux sont plus aptes que les bureaucrates à en expliquer le bien-fondé, dans des termes compréhensibles par tous – contribuant ainsi de manière significative au succès des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de la santé.

- *Davantage de responsabilité et de transparence, et moins de corruption.* La décentralisation tendant à améliorer la transparence là où elle est mise en œuvre, les sommes affectées au développement y sont généralement moins souvent détournées à des fins de corruption. Selon une récente étude portant sur 55 pays, la décentralisation des dépenses de l'État contribue fortement au recul de la corruption des fonctionnaires et à l'infléchissement du comportement de recherche de rente par le secteur privé. Des moyens financiers plus importants peuvent donc être consacrés aux services de base en faveur des pauvres⁶.
- *Une amélioration de la fourniture des services de base.* La décentralisation réduit la plupart

Grâce à la décentralisation, l'administration publique est avertie plus rapidement de catastrophes potentielles – apparition d'une maladie, inondation, sécheresse – et les autorités locales compétentes peuvent alors agir sans tarder

du temps le taux d'absentéisme dans le secteur public (établissements scolaires et centres médicaux), car les élus locaux reçoivent les doléances des administrés et peuvent imposer une certaine discipline. Il en résulte une amélioration des services de base, sans coût supplémentaire, et ce point est crucial pour la réalisation des Objectifs définis dans les domaines de la santé et de l'éducation⁷. La responsabilité accrue des fonctionnaires encourage par ailleurs la population à surveiller l'exécution des programmes et à dénoncer l'inefficacité de tel ou tel employé.

- *Une information plus efficace.* Grâce à la décentralisation, l'administration publique est avertie plus rapidement de catastrophes potentielles – apparition d'une maladie, inondation, sécheresse – et les autorités locales compétentes peuvent alors agir sans tarder.

- *Des projets plus viables.* La décentralisation renforce la durabilité des projets de développement car la population locale est davantage susceptible d'être associée à leur élaboration, réalisation et suivi (chapitre 4)⁸. De plus, la participation à la budgétisation et la responsabilisation accroissent l'efficacité et la transparence, tout en permettant aux projets de mieux tenir compte des besoins de chaque sexe.

- *Des moyens plus importants pour le règlement des conflits.* Accroître la souveraineté des régions et des localités aide à promouvoir l'unité nationale et à régler les conflits, comme ce fut le cas en Éthiopie ou au Rwanda. La Namibie et l'Afrique du Sud ont opté pour la décentralisation afin d'aplanir les inégalités entre régions⁹. La réaffectation des ressources a débouché sur une répartition plus équitable du budget national au profit des régions jusqu'alors négligées par les catégories dominantes. Elle a également permis de débattre et de renégocier la ventilation de ce budget, auparavant source de différends permanents entre les régions et entre les ethnies.

- *Un plus grand déploiement d'énergie, et des acteurs locaux plus motivés.* La décentralisation encourage les acteurs locaux à trouver des solutions à leurs problèmes quotidiens, ce qui favorise les idées novatrices et une réduction de la charge de travail au niveau central¹⁰.

- *Un élargissement des possibilités de représentation politique.* La décentralisation permet à la population de mieux faire entendre sa voix dans les décisions liées aux politiques publiques qui la concernent directement. Elle accroît notamment la représentation des femmes (par exemple en Inde, où un tiers des sièges au niveau local – le *panchayat* – est réservé aux femmes¹¹), ainsi que celle d'ethnies auparavant marginalisées (telles que les Quechuas et les Aymaras en Boli-

vie, les Kalingas et les Gaddangs aux Philippines, ou encore certaines ethnies rurales comme les Songhaïs et les Dogons au Mali)¹².

La décentralisation peut déboucher sur une fourniture de services sociaux nettement meilleure. En effet, elle facilite la participation des communautés au processus de prise de décision et peut contribuer à remédier aux problèmes liés aux partages des coûts de ces services. Ainsi, dans de nombreuses situations où les pouvoirs publics n'étaient pas en mesure de procurer des écoles, les communautés locales ont réuni les ressources et la main d'œuvre nécessaires à leur construction, bénéficiant de subventions étatiques pour le paiement des salaires des enseignants (chapitre 5). De la même façon, l'Initiative de Bamako a permis la fourniture de médicaments essentiels aux communautés maliennes rurales isolées, et l'identification des membres des communautés pauvres dépourvus de moyen de faire face à certaines dépenses.

Les structures décentralisées sont plus efficaces que les ministères hiérarchisés, car la planification et la participation au niveau local assurent une meilleure coordination entre les mesures prises dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement (chapitre 4). Les crises locales sont réglées plus rapidement, notamment parce que les systèmes décentralisés facilitent la communication. Ainsi, dans le district de Dhar, dans l'État indien du Madhya Pradesh, un projet d'intranet rural communautaire, baptisé « *Gyandoot* », a été lancé en janvier 2000. Il a permis de réagir rapidement à une alerte envoyée par courrier électronique, et ainsi d'empêcher le déclenchement d'une épidémie qui aurait frappé le bétail¹³.

En outre, la décentralisation fait progresser la mise en œuvre et le contrôle de la prestation de services, et accélère l'adoption de mesures correctives en cas de mauvais résultats. Partout dans le monde, une meilleure transparence et des contrôles attentifs font baisser à la fois le niveau de corruption et l'ampleur des détournements de fonds. Le pouvoir politique n'étant plus concentré entre les mains d'élites nationales, les agents de l'État, – qu'ils soient élus locaux, fonctionnaires ou qu'ils appartiennent à d'autres catégories (infirmiers, enseignants, ingénieurs en hydraulique...) –, doivent rendre compte de leurs actes non seulement aux catégories sociales les plus puissantes, mais également aux citoyens les plus pauvres (encadré 7.2). Un tel dispositif est vital pour la planification des interventions en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nombre d'expériences de décentralisation sont en cours et, même si leur impact n'est pas en-

Pressions des collectivités locales et de la société civile en faveur d'une gouvernance plus responsable dans l'État brésilien du Ceara

En 1987, préoccupé par la diminution des transferts fédéraux et constatant que la rémunération de ses agents absorbait 87 % de ses recettes, le nouveau gouvernement de l'État du Ceara a pris un certain nombre de mesures novatrices. Il a notamment cherché à remédier au problème de la délivrance des services en formant des alliances avec les communautés et les acteurs locaux. Ces initiatives ont permis d'exercer des pressions, d'en haut et d'en bas, sur les municipalités pour que celles-ci soient plus efficaces dans des domaines tels que la santé publique, la vulgarisation agricole, l'aide en cas de sécheresse et l'infrastructure (écoles, notamment).

Ayant ramené la part de la rémunération de ses employés à 45 % de son budget en 1991, l'État du Ceara a lancé des programmes de prophylaxie et de passation de marchés publics auprès de prestataires informels, ainsi qu'un vaste plan d'urgence destiné à créer des emplois pour les fonctionnaires dont il s'est délesté. Il a ainsi recruté dans la population locale des personnes pour assurer ces services et les a motivées en faisant connaître leur travail. Celui-ci a également bénéficié d'une reconnaissance officielle, ce qui a

contribué à renforcer le respect à l'égard de ces intervenants.

Parallèlement, l'État du Ceara a encouragé les habitants à se montrer exigeants vis-à-vis des programmes et amené les prestataires à rendre des comptes. Il a en outre informé la population sur les services qu'elle était en droit d'attendre, afin qu'elle puisse faire pression sur les autorités locales en cas de manquement. Cette campagne a permis de mobiliser les communautés au profit d'une action collective, avec, au besoin, un appui technique.

Entre 1997 et 2001, le Ceara a enregistré des améliorations impressionnantes de ses indicateurs sanitaires. Ainsi, la mortalité infantile a reculé de plus d'un tiers, passant de 40 à 26 décès pour 1 000 naissances vivantes. La couverture vaccinale a, elle, augmenté dans les mêmes proportions, le pourcentage d'enfants recevant tous les vaccins nécessaires ayant été porté de 67 à 91 %. Enfin, l'allaitement exclusif au sein pendant les quatre premiers mois suivant la naissance a progressé de 46 à 61 % et l'incidence de la malnutrition des enfants a été ramenée à 7 %, soit une réduction de moitié.

Sources : Fuentes et Niimi, 2002, p. 123-133 ; Mehrotra et Delamonica, à paraître.

core pleinement évalué, les premières indications sont encourageantes¹⁴. Lorsqu'elles sont élues localement, les autorités dont la sphère de compétence englobe le secteur social sont tenues de rendre compte aux dirigeants et aux administrés locaux (encadré 7.3).

À condition d'être appuyées par des institutions et des ressources adéquates, les initiatives de décentralisation permettent à la société civile et aux citoyens engagés de faire pression. Les réformes qui en résultent peuvent procurer des avantages significatifs non seulement aux pauvres et aux exclus, mais également aux pouvoirs publics. En s'attaquant à différents problèmes liés à la pauvreté, elles tendent à renforcer la légitimité et la popularité des autorités qui les ont introduites.

La décentralisation est essentielle pour les Objectifs car la réalisation de la plupart d'entre eux est liée à l'efficacité de la fourniture de services collectifs de base. Ainsi, la réalisation des Objectifs 2 à 7 passe par une amélioration des services et un engagement actif des principales parties concernées.

LES CONDITIONS PRÉALABLES À UNE DÉCENTRALISATION EFFICACE

La décentralisation sera généralement réussie si le gouvernement central est stable, solvable et s'attache à transférer responsabilités et ressources, si les autorités locales sont capables d'assumer ces responsabilités, et si la participation des populations pauvres et d'une société civile bien organisée est

effective. Lorsque ces conditions sont réunies, elles engendrent généralement des mesures et des services répondant aux besoins, une croissance plus forte, l'équité et le développement humain.

Cependant, un État qui fonctionne, des autorités locales compétentes et une société civile active ne garantissent pas la réussite de la décentralisation. Les relations qu'entretiennent ces trois sphères sont cruciales : pour que des politiques efficaces et appropriées soient mises en place, les autorités locales doivent sentir que des pressions s'exercent sur elles à la fois d'en haut (obligation de rendre compte à l'État) et d'en bas (obligation de fournir des services aux citoyens). Une bonne décentralisation ne se limite donc pas à certaines réformes politiques, mais nécessite aussi une interaction dynamique entre autorités locales, société civile et gouvernement central¹⁵.

Les efforts de décentralisation sont fortement conditionnés par la taille, la population, l'histoire, le climat politique, ainsi que par la diversité géographique et ethnique, du pays concerné. Ces disparités appellent différents types de relations entre échelons central et local, notamment la dévolution, la délégation et la déconcentration¹⁶. Les expériences de décentralisation montrent l'importance de quelques principes fondamentaux qui concernent en particulier :

- les fonctions à décentraliser : il convient de les sélectionner avec soin ;
- les moyens permettant aux autorités locales de dispenser des services : ces moyens doivent être définis dans les plans de décentralisation.

S'ils ne portent pas aussi sur le budget, les efforts de décentralisation se retrouveront inévitablement dans l'impasse

ENCADRÉ 7.3

Dans l'État indien du Kerala, la décentralisation contribue à une plus grande équité

Lancée en 1996, la campagne pour la population du Kerala (*Kerala People's Campaign*) est née d'une décision du gouvernement de cet État de consacrer entre 35 et 40 % de son budget prévisionnel aux conseils de villages et municipalités. Les deux premières années, elle a permis la construction de 98 494 maisons, de 240 307 latrines, de 17 489 robinets publics et de 50 162 puits, soit bien davantage que pendant les années précédentes.

Cette campagne a rassemblé des volontaires locaux, notamment des membres du *Kerala Sastra Sahitya Parishad* (mouvement de vulgarisation scientifique) et des experts retraités qui ont apporté leur concours à l'évaluation technique et financière des projets : ingénieurs, médecins, universitaires, entre autres. Ces volontaires ont évalué les besoins et les moyens de chaque localité. Ils ont compilé des informations à l'intention des *panchayati* (les conseils locaux élus) pour l'élaboration de rapports d'aménagement urbain et de projets de développement spécifiques. Ils ont également dispensé une formation à la planification, à la réalisation et

Sources : Franke et Chasin, 2000 ; Mehrotra et Delamonica, à paraître.

au suivi des programmes.

Les délibérations locales selon un mode participatif et consultatif ont permis d'accroître de 10 % les moyens affectés aux projets, grâce à des dons de matériel et à la mise à disposition de main-d'œuvre. Les intouchables et les tribus ont également bénéficié d'un pourcentage plus élevé du financement. Plus de 30 % des fonds collectés ont servi à procurer un logement à ces deux catégories sociales traditionnellement opprimées.

En ce qui concerne le volet axé sur les femmes (*Women Component Plan*), 10 % de chaque budget sont allés à des projets en faveur de cette population : culture de légumes, coopératives de semences, recrutement d'un personnel *anganwadi* (accueil en maternelle) et création de centres communautaires, notamment. De nouveaux programmes publics ont également abouti à une amélioration significative de l'alphabétisation et de l'état de santé.

Premièrement, beaucoup de fonctions d'enviguration nationale nécessitent que le pouvoir central fournisse des services standardisés et uniformes. C'est par exemple le cas de la défense, de la politique étrangère, de la politique monétaire, de la définition de normes nationales pour les écoles primaires, des programmes de vaccination et d'autres mesures de santé publique. Le gouvernement central est le mieux placé pour mener des actions induisant des économies d'échelle ou nécessitant un financement plus important et une réglementation plus forte (telles que la formation, la surveillance, l'assistance technique ou les grands équipements). Ainsi, la République démocratique populaire du Lao a tenté de décentraliser la gestion des flux monétaires entre ses régions. Ses efforts se sont soldés par l'application de différents taux de change et ont entraîné d'énormes problèmes administratifs et financiers¹⁷.

Deuxièmement, le transfert de la prise de décision aux autorités locales risque d'être dénuée de sens à moins d'être soutenu par des moyens financiers, des capacités administratives et des mécanismes suffisants pour obliger ces instances à rendre compte de leurs actes. Les conseils de village ou municipaux peuvent parfois collecter directement certaines recettes fiscales à condition d'en avoir le pouvoir, ce qui est rarement le cas, mais l'essentiel du financement requis doit venir d'en haut. Cela ne nécessite pas forcément d'accroître les dépenses publiques, mais plutôt de transférer au niveau local le pouvoir de contrôle des dépenses existantes. Contrairement à ce qu'affirment certains, les transferts de dépenses ne risquent pas de mener à l'irresponsabilité budgétaire,

ni de rendre les conseils locaux plus dépendants des autorités supérieures, tant que ces conseils disposent d'un certain pouvoir pour décider de l'utilisation des fonds.

Néanmoins, dans la plupart des pays, les financements nécessaires ne sont pas transférés aux autorités locales. Cela peut parfois s'expliquer par le fait que le gouvernement central tire des recettes fiscales substantielles de certains secteurs, tels que les activités forestières ou les mines, et souhaite en conserver le contrôle plutôt que de les confier aux conseils locaux ou aux communautés¹⁸. S'ils ne portent pas aussi sur le budget, les efforts de décentralisation se retrouveront inévitablement dans l'impasse.

Qu'il soit pratiqué par les partis politiques ou par les élites locales, ou qu'il reflète un déficit de démocratie, le népotisme peut lui aussi prendre la décentralisation en otage. Des engagements financiers inadéquats et non fiables de la part d'un gouvernement national, auxquels s'ajoutent des manipulations politiques et un favoritisme au profit de certaines régions ou de certaines catégories, ont des conséquences désastreuses. Ces dysfonctionnements constituent de graves obstacles à la décentralisation au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya et au Nigéria.

Il faut combattre certaines idées préconçues quant aux conditions préalables au succès des initiatives. Premièrement, d'aucuns soulignent que, sans réforme des droits de propriété sur la terre, la décentralisation est vouée à l'échec¹⁹. Or, l'expérience de l'État indien du Karnataka, entre autres, démontre le contraire. Deuxièmement, certains avancent que l'économie de marché et l'existence d'une classe moyenne d'entrepreneurs

sont essentielles à la décentralisation²⁰. Cette affirmation est, elle aussi, erronée. En effet, il existe des initiatives encourageantes dans des pays comme le Mozambique, où la classe moyenne est pourtant sous-représentée²¹.

Une décentralisation réussie repose sur trois éléments indispensables :

- Une capacité étatique effective.
- Des autorités locales déterminées, compétentes, et disposant des moyens nécessaires.
- Des citoyens et une société civile engagés, informés et organisés.

Une capacité étatique effective. Pour qu'un État central puisse transférer des responsabilités aux autorités locales, il doit en avoir le pouvoir. La décentralisation nécessite la coordination des différents échelons du gouvernement, ainsi que davantage de réglementation, et non moins, pour garantir la transparence, la responsabilité et la représentation. L'État doit contrôler, superviser et, si nécessaire, sanctionner les autorités locales, de façon à ce que les pauvres profitent réellement des réformes politiques. Par ailleurs, il doit lever des ressources budgétaires adéquates pour accompagner la décentralisation. Lorsqu'un État peu solide tente de décentraliser, des problèmes se posent. Ainsi, le pouvoir central ukrainien, précaire et instable, a des difficultés à maintenir en état de fonctionnement des gouvernements locaux alors que les moyens sont de plus en plus réduits et que la participation de la société civile locale est faible voir inexistante²². D'autres pays de l'ex-Union soviétique rencontrent des problèmes analogues. La décentralisation est une question de capacité, et non de défaillance de l'État. Lorsqu'un État faible transfère des pouvoirs, il se contente le plus souvent de faire des arrangements avec les élites locales, créant ce que l'on appelle le despotisme décentralisé²³, au lieu d'ouvrir l'espace démocratique. Prenons l'exemple de l'Afrique subsaharienne : les régimes centralisés s'efforcent de contrôler les zones rurales en y plaçant des hommes à leurs ordres. C'est tout le contraire du partage du pouvoir et de l'amélioration de la responsabilité locale²⁴. De tels agissements empêchent de parvenir aux résultats souhaités en termes de développement.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les efforts de décentralisation ne permettent pas non plus aux populations locales de mieux faire entendre leur voix. Ils visent plutôt à éviter la débâcle d'un pays, sous la pression de mouvements sécessionnistes, en même temps qu'ils sont sapés par l'absence de gouvernement national fort, capable d'assurer l'intégrité du territoire. Dans ces conditions, les réformes ne peuvent apporter les bienfaits escomptés.

Des autorités déterminées, compétentes, et disposant des moyens nécessaires. La fourniture des services doit être confiée aux autorités locales au moyen d'instruments législatifs ou constitutionnels qui leur confèrent un pouvoir à la fois sur les fonctions et sur les agents publics. Cependant, ces derniers ne peuvent mener à bien leurs missions sans ressources financières adéquates. En outre, pour que la décentralisation serve les intérêts des pauvres, il faut que les autorités locales encouragent la justice sociale, et s'attachent à mobiliser les énergies et à adopter des mesures en faveur de cette couche de la population²⁵.

Dans le Ceara, au Brésil, et au Kerala, en Inde, l'État a résolument œuvré pour lutter contre la pauvreté et s'est montré prêt à défier les élites locales en cas d'opposition. Ainsi, dans le Ceara, le programme de développement rural du Nordeste, bien que géré par les autorités locales, a pu contourner les systèmes reposant sur le népotisme.

Des citoyens et une société civile engagés, informés et organisés. Pour que les instances locales puissent répondre aux besoins de la population, ces deux sphères doivent communiquer en permanence. Une société civile bien structurée, bien informée, capable de recueillir et d'exprimer l'avis de la communauté est donc indispensable.

Au Mozambique, les efforts des autorités locales œuvrant dans le cadre d'un système décentralisé ont permis de doubler le personnel de santé, et, en se concentrant sur la sensibilisation, ont atteint un taux de vaccination et de consultations prénatales de 80 %²⁶. Les autorités tentent de pallier leur manque de capacités en faisant appel à des partenaires et à des intervenants d'horizons divers – organismes publics, organisations non gouvernementales (ONG) – à tous les niveaux.

En Inde, au Bengale-Occidental, où les autorités locales ont été dotées de moyens d'action bien avant que le gouvernement national ne demande à tous les États de créer de telles structures (*panchayati*) et de leur conférer des pouvoirs, la pauvreté a fortement reculé dans les années quatre-vingt²⁷. Au titre du programme *Operation Barga*, les *panchayati* ont contribué à améliorer les techniques agricoles et à réformer les droits sur la terre. Ils ont en outre aidé à inscrire dans les registres 1,4 million de métayers.

En Inde toujours, au Rajasthan, le mouvement *Mazdoor Kisan Shakti Sangathan* (MKSS : pouvoir des travailleurs et des paysans) mène des actions depuis la fin des années quatre-vingt pour le droit à l'information. Il organise des auditions publiques destinées à examiner les informations

Pour qu'un État central puisse transférer des responsabilités aux autorités locales, il doit en avoir le pouvoir

La décentralisation se révèle plus efficace lorsque la société civile exige des autorités locales qu'elles rendent des comptes et soient réactives

officielles (comptes détaillés extraits des registres de dépenses publiques) et à en évaluer la validité. Il s'appuie sur ces « audits sociaux » pour promouvoir un fonctionnement démocratique à l'échelon le plus tangible et le plus direct : le village.

Les Philippines s'attachent à décentraliser conformément à leur code sur le gouvernement local de 1991, qui donne des pouvoirs supplémentaires aux instances locales élues et assure une large participation populaire. La société civile a joué un rôle actif en faveur de la responsabilité publique à cet échelon²⁸. La plus grande difficulté a consisté à empêcher les élites locales de détourner le processus.

L'échec de certaines initiatives de décentralisation révèle un manque de sensibilisation du grand public et l'absence d'une culture de la participation. La décentralisation s'avère plus efficace lorsque la société civile exige des autorités locales qu'elles rendent des comptes et soient réactives.

Amener ces trois acteurs – l'État, les autorités locales et la société civile – à agir ensemble pour améliorer l'existence des populations pauvres représente un défi complexe. En effet, la décentralisation n'entraîne pas automatiquement des bienfaits pour les pauvres (encadré 7.4). Elle est parfois prise en otage par des catégories dominantes ou des intérêts individuels. Au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Mexique, au Nigéria, en Ouganda et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la décentralisation n'a conduit ni à une plus large participation ni à de meilleures conditions sociales et économiques pour cette population. En Ouganda, le programme de décentralisation ambitieux, mais orchestré par l'État et mal financé, a échoué à cause de son approche technocratique trop centralisée et du népotisme local.

MOUVEMENTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET NOUVEAUX MODES DE PARTICIPATION POPULAIRE

L'action collective directe constitue un autre moyen par lequel les populations, et notamment les pauvres, peuvent influencer sur la prise de décision et amener les autorités à rendre compte de leurs actes. Ces mouvements de la société civile portent les problèmes de l'exclusion et du dénuement sur le devant de la scène politique. C'est dans les pays où les libertés démocratiques sont récentes ou n'ont pas encore été instaurées qu'ils sont les plus actifs. Ils ne se limitent pas à manifester dans la rue, mais exigent la révision des processus de prise de décision. La décentralisation offrant aux citoyens de nouvelles possibilités de

s'engager localement, les actions se multiplient au niveau municipal.

MOBILISER POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE À BOGOTA, EN COLOMBIE

Depuis des décennies, les habitants de Bogota, surtout ceux des quartiers pauvres, s'organisent et se mobilisent en faveur de l'amélioration de la qualité de la vie et de la diminution de la violence dans cette métropole. Ces efforts ont d'ores et déjà donné un certain nombre de résultats impressionnants. Ainsi, la population a pu élire son maire pour la première fois en 1988. En 1994, elle a élu le premier maire indépendant, Antanus Mockus, mettant fin à la domination des partis libéral et conservateur dans la ville de Bogota. Il a présenté un programme de développement reposant sur « l'édification d'une nouvelle ville ». Son successeur, Enrique Peñalosa, lui aussi indépendant, a mis l'accent sur l'aménagement d'espaces publics : parcs, places, trottoirs, pistes cyclables...

Ces initiatives améliorent nettement les conditions de vie à Bogota. Les accidents de circulation mortels ont diminué, passant de 1 387 en 1987 à 745 en 2001, et le nombre d'homicides a reculé plus encore : 4 452 en 1993 et 2 000 en 2001. Le plus surprenant peut-être a été la campagne de paiement volontaire des impôts, qui a permis à la ville d'accroître de 500 000 dollars ses recettes fiscales sur la même période²⁹. Une récente analyse des indicateurs politiques, budgétaires et administratifs effectuée par le bureau national du plan de la Colombie a attribué à Bogota le meilleur score de toutes les municipalités du pays³⁰.

PROMOUVOIR UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE EN BOLIVIE

Le système de participation populaire bolivien illustre la récente tendance à la décentralisation administrative et budgétaire dans le monde en développement³¹. Votée en 1992, la loi sur la participation populaire impose un processus de décentralisation dans lequel la société civile et les associations locales prennent part à la planification des décisions et au suivi des projets de développement à l'échelon des municipalités.

Cette approche a été motivée par les problèmes auxquels la société civile était confrontée et reflétait une longue tradition de participation des communautés, tant parmi les peuples indigènes de la Bolivie qu'au sein des syndicats ouvriers et miniers de ce pays. La loi sur la participation populaire a divisé le pays en 314 municipalités, qui reçoivent du gouvernement central un financement pour les projets communautaires.

La décentralisation contribue-t-elle à faire reculer la pauvreté ?

Région/pays	Résultats	
	Participation des pauvres réactivité à leurs besoins	Impact sur la pauvreté sociale et économique
Bangladesh	Médiocre : une certaine amélioration de la participation, mais représentation très faible et manque de réactivité aux besoins des pauvres	Impact médiocre pour tous les critères, sapé par la corruption et le népotisme
Bengale-Occidental, Inde	Bonne : amélioration de la participation, de la représentation et de la réactivité	Bon : amélioration de la croissance, de l'équité, du développement humain ; manque de données sur l'équité entre régions
Bésil	Peu de données, mais les résultats sont probablement médiocres, car les puissants maires et gouverneurs continuent de gaspiller les moyens et de pratiquer le népotisme	Bon en ce qui concerne l'équité et le développement humain dans les rares régions où les programmes des États et les programmes fédéraux se sont conjugués à une décentralisation ; impact médiocre sur l'équité entre régions
Chili	Pas de données	Mitigé : croissance et équité satisfaisantes suite au ciblage des mesures, mais impact négatif sur le développement humain et l'équité entre régions
Colombie	Relativement bonne : les données sur la participation/représentation sont ambiguës, mais la réactivité est plus grande	Relativement bon : peu de données sur la croissance ou l'équité, mais bons résultats concernant le développement humain et l'équité entre régions
Côte d'Ivoire	Médiocre : participation et représentation faibles, réactivité très faible	Amélioration probable de l'équité entre régions via les dotations budgétaires publiques destinées aux zones rurales
Ghana	Mitigée : amélioration de la participation des pauvres et des communautés, mais peu d'amélioration de la représentation et réactivité très faible	Les quelques données disponibles montrent que les moyens ont été insuffisants pour avoir beaucoup d'impact ; les dotations budgétaires publiques ont peut-être amélioré l'équité entre régions
Karnataka, Inde	Relativement bonne : amélioration de la représentation, mais participation des pauvres moins efficace et réactivité faible	Neutre : n'a guère contribué à une croissance favorable aux pauvres, ni à l'équité ; le développement humain et l'équité entre régions ont indirectement bénéficié des programmes de dotation budgétaire et de développement
Kenya	Très médiocre : la déconcentration a subi l'influence de la sphère politique	Un certain impact sur l'équité entre régions, via une redistribution des financements motivée par des raisons politiques
Mexique	Pas de données disponibles, mais on présume que le népotisme des partis politiques ne s'est guère atténué	Médiocre, malgré le budget significatif du gouvernement central ; l'équité, l'équité entre régions et le développement humain sont sapés par le népotisme
Nigéria	Très médiocre : participation et représentation faibles, mauvaise réactivité et manque de responsabilité	Médiocre : mauvais résultats concernant l'équité et le développement humain ; l'équité entre régions est compromise par les manipulations politiques et la préférence accordée aux zones urbaines
Philippines	Mitigée : amélioration de la représentation et de la participation via les mouvements de la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG), mais les données sur la réactivité sont controversées et les élites locales restent puissantes	Pas de données

Sources : D'après Crook et Sturla Sverrisson, 2001 et à paraître.

Même si cette réorientation budgétaire donne des résultats mitigés en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté³², elle réduit les inégalités géographiques en octroyant des moyens aux régions jusqu'alors négligées, telles que les zones rurales reculées. La décentralisation accroît également la participation des populations indigènes, et notamment des Quechuas et des Aymaras. Ce nouveau dispositif favorise une culture démocratique intégratrice. C'est l'un de ses effets les plus importants.

SENSIBILISER AU VIH/SIDA EN THAÏLANDE

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, l'ONG thaïlandaise *Population and Community Development Association*, qui proposait auparavant des services de planning familial, a contribué à d'énormes avancées en matière de sensibilisation au VIH/sida. Elle a ainsi permis la diffusion obligatoire, toutes les heures, de spots d'information de 30 secondes à la radio et à la télévision. Elle a également participé à la mise en place d'un programme national d'information sur le sida. Enfin, elle a organisé des « nuits du préservatif » et des défilés « Miss beauté anti-sida » dans les quartiers chauds de Bangkok, pour y sensibiliser les groupes à haut risque (les prostitué(e)s et les clients) et y distribuer des préservatifs.

Ces efforts ont d'ores et déjà contribué à réduire le nombre de nouveaux cas de séropositivité, ce qui montre bien l'importance de la mobilisation au niveau local. Sensibiliser, promouvoir l'utilisation des contraceptifs et favoriser la participation locale sont donc des stratégies essentielles à la réalisation du sixième Objectif du Millénaire pour le développement : enrayer la propagation du VIH/sida, du paludisme et des autres maladies infectieuses.

PRENDRE SYSTÉMATIQUEMENT EN COMPTE LES DISPARITÉS HOMMES/FEMMES DANS LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES EN AFRIQUE DU SUD

En 1995, en Afrique du Sud, le groupe de politique économique et de la question des disparités hommes-femmes de la commission parlementaire des finances, d'une part, et deux ONG spécialisées dans la recherche et le plaidoyer, d'autre part, ont créé une initiative budgétaire pour les femmes sud-africaines (*South African Women's Budget Initiative*). Cette mise en relation des chercheurs et des parlementaires n'a pas manqué de transformer les activités d'analyse des politiques en sources d'information pour les ONG, tout en donnant aux parlementaires de solides arguments pour la défense de leurs idées. N'étant

pas cantonné à la sphère économique, cet exercice a fait émerger une approche pluridisciplinaire, intégrant des questions non abordées par l'analyse économique classique. Celle-ci en effet avait souvent débouché sur des politiques ignorant les disparités hommes-femmes. Cette initiative a permis de mettre l'accent sur ces lacunes ainsi que sur le problème émergent du VIH/sida.

Cette initiative a pris de l'ampleur lorsque *Gender Advocacy Programme*, une ONG gérée par les femmes, a étudié les dotations budgétaires prévues pour la province du Cap-Occidental en 2000 suite à une loi de 1998 relative aux violences domestiques. Avec le soutien du gouvernement de cette province, elle s'est penchée sur le budget des ministères chargés de l'application de ce texte (Justice, Sécurité et Protection sociale). Même si ces initiatives sont encore trop récentes pour avoir un impact, elles constituent un pas en avant vers une participation accrue de la société civile à l'élaboration des politiques³².

Ce mode de formulation de l'action publique et ces mesures liées au budget revêtent une grande importance pour la réalisation des Objectifs, et notamment de ceux relatifs à la faim, à l'éducation, à l'autonomisation des femmes, à la mortalité des enfants, à la santé maternelle, ainsi qu'au VIH/sida et aux autres maladies. Subvenir aux besoins en services de base de populations et groupes cibles améliorent leur efficacité, au même titre que des services spécialisés aux catégories vulnérables.

LE BUDGET PARTICIPATIF À PORTO ALEGRE, AU BRÉSIL

À Porto Alegre, dans l'État brésilien du Rio Grande do Sul, le Parti des travailleurs a lancé un système de budget participatif en 1988, que ses victoires électorales de 1992 et de 1996 ont par la suite renforcé³³. Jusqu'alors dominée par le clientélisme, l'élaboration du budget a été transformée en un dispositif de délibérations ascendant, totalement transparent, et axé sur les besoins des habitants de cette métropole.

Ce système a déjà produit un certain nombre de bons résultats³⁴. Ainsi, la participation des citoyens à l'élaboration et à la hiérarchisation des politiques publiques a augmenté de manière impressionnante, et la proportion de la population de Porto Alegre ayant accès à l'eau est passée de 49 % en 1989 à 98 % en 1996³⁵. En outre, le nombre d'enfants inscrits dans le primaire et le secondaire a doublé sur la même période.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles par une augmentation de 48 % du recouvrement des impôts locaux qui ont accompagné

En Bolivie, la décentralisation accroît également la participation des populations indigènes, et notamment des Quechuas et des Aymaras

ces actions. Le budget municipal a été redistribué pour financer des travaux d'aménagement dans les quartiers pauvres de Porto Alegre. Les moyens de transports ont été étendus aux zones périphériques, la qualité et l'étendue des travaux et des services publics – tels que les revêtements de routes, les projets de construction de logements et d'urbanisme – se sont accrus, de nombreux taudis ont été assainis, la moitié des rues sont désormais pavées et la corruption a reculé.

La forte participation de la société civile et le changement d'attitude des autorités politiques ont grandement facilité les délibérations et les consensus. Les représentants des 16 régions administratives de Porto Alegre se réunissent deux fois par an en session plénière pour régler les questions budgétaires. Ces réunions sont coordonnées conjointement par la municipalité et les délégués communautaires. Y assistent des responsables municipaux, des administrateurs, des délégués d'associations de quartier, d'associations de jeunes, de clubs de sport ainsi que tous les habitants intéressés.

Une assemblée annuelle réunit au mois de mars les 16 régions pour examiner le budget de l'exercice précédent et élire les représentants qui participeront à des sessions hebdomadaires au cours des trois mois suivants, durant lesquelles se définissent les priorités financières de la région pour l'année à venir. Pendant ce trimestre consacré à la préparation de la deuxième assemblée régionale, des consultations locales et de quartiers ont lieu sur certains thèmes, tels que les transports, le réseau d'égouts, le droit foncier, les structures d'accueil de jour ou les soins médicaux. Les résultats de ces consultations sont présentés à l'assemblée suivante, lors de laquelle sont également élus deux délégués et leurs suppléants pour représenter la région au sein du conseil municipal relatif au budget participatif. Ces membres ont cinq mois pour établir le budget de la ville en intégrant les projets régionaux.

Ce conseil se compose des délégués de région, de spécialistes élus, et de représentants du syndicat des employés municipaux, du groupement des associations de quartier et des offices municipaux. Il se réunit chaque semaine, de juillet à septembre, pour formuler le budget qui sera soumis au maire. Le budget municipal annuel est présenté le 30 septembre. Le maire est libre de l'accepter ou de le renvoyer devant le conseil en exerçant son droit de veto. Le conseil peut alors amender son projet ou passer outre le veto du maire par un vote à la majorité des deux tiers.

Ce système de budget participatif a gagné en popularité : en 1996, plus de 100 000 personnes

(soit 8 % de la population adulte de Porto Alegre) ont pris part aux assemblées régionales et aux différentes réunions intermédiaires³⁶. Plusieurs organisations de la société civile entretiennent cette dynamique populaire en apportant leur appui à diverses rencontres, en menant des actions de sensibilisation et d'interpellation, ainsi qu'en recherchant des objectifs communautaires communs.

Le système instauré à Porto Alegre a rencontré un tel succès qu'il séduit de nombreuses autres villes brésiliennes, dont São Paulo, Santos, Belo Horizonte, Campinas et Vitória, mais aussi d'autres pays d'Amérique latine. Ce type d'initiative permet de tirer des enseignements précieux pour la formulation des stratégies en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant dans des taudis, et la garantie d'un accès durable à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates.

* * *

Ces exemples de décentralisation et de mobilisation à l'échelle locale sont ici axés sur la redistribution des dépenses publiques, en particulier au profit des services collectifs. Cependant, ils ne traitent pas des autres voies d'accès aux opportunités économiques et aux moyens financiers productifs. En outre, ils risquent d'être peu efficaces lorsqu'il s'agit d'exercer des pressions en faveur de politiques publiques qui contribuent à la croissance et l'amélioration du niveau de vie des ménages pauvres : réforme fiscale, redistribution des capitaux et incitation aux investissements, en direction des activités génératrices d'emplois.

Cela ne signifie pas pour autant que ces efforts soient de faible portée ou qu'ils manquent d'ambition. Il existe d'autres engagements, de nature constitutionnelle et juridique, que les pouvoirs publics ont pris et à propos desquels la société, en se mobilisant, peut également demander des comptes : éradication de la pauvreté, création d'emplois, réduction des inégalités, instauration progressive et garantie des droits de l'homme. Les Objectifs du Millénaire pour le développement braquent les projecteurs sur ces aspects, qui sont au cœur du développement humain. La trajectoire à suivre a, elle aussi, toute son importance et, ainsi que l'affirme la Déclaration du Millénaire, ce sont la démocratie et la participation qui sont les plus efficaces à cet égard.

Le système instauré à Porto Alegre rencontre un tel succès qu'il séduit de nombreuses autres villes brésiliennes, dont São Paulo, Santos, Belo Horizonte, Campinas et Vitória, mais aussi d'autres pays d'Amérique latine



L'action publique, et non la charité : comment les pays riches peuvent contribuer à la réalisation des Objectifs

Ce chapitre analyse le rôle des pays riches dans le cadre du pacte international destiné à permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Pacte vise un effet de levier sur les engagements mondiaux en faveur de la lutte contre la pauvreté, en s'appuyant sur les responsabilités respectives des pays pauvres et riches. Les premiers doivent améliorer leur gouvernance afin de mobiliser et gérer leurs ressources plus efficacement et équitablement. Les seconds doivent renforcer l'aide, alléger la dette, permettre l'accès aux marchés et faciliter les transferts de technologies.

La Déclaration du Millénaire des Nations Unies et le Consensus de Monterrey (l'aboutissement de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey au Mexique, en mars 2002) indiquent clairement que la réalisation des Objectifs 1 à 7 repose en premier lieu sur les pays pauvres. Une nouvelle approche émane également de ces deux textes, selon laquelle les pays riches doivent fonder leur soutien aux pays pauvres sur leurs performances plutôt que sur l'idée d'un dû : ils assisteront davantage ceux qui font preuve de réels efforts pour mobiliser leurs propres ressources, engager des réformes, renforcer leurs institutions, combattre la corruption et tout ce qui affaiblit la gouvernance.

Les engagements pris par les pays riches dans la Déclaration du Millénaire sont énoncés dans l'Objectif 8 (encadré 8.1). Depuis, ils ont été réitérés à diverses occasions :

- Le Consensus de Monterrey a reconnu la nécessité d'accroître considérablement l'aide, exhortant les donateurs d'une part à déployer des efforts concrets pour atteindre l'objectif fixé en 1970 d'un montant de l'aide égal à 0,7 % du revenu national brut, et, d'autre part, à continuer résolument d'alléger la dette des pays qui prennent des mesures destinées à renforcer leur gouvernance.
- La déclaration ministérielle de Doha, présentée en 2001 lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha, au Qatar, a entériné les objectifs de lutte contre la pauvreté et s'est engagée à accorder une place centrale aux intérêts des pays pauvres dans les préoccupations des différents ministres du Commerce. Elle s'est aussi engagée en faveur d'un accès aux marchés en franchise et sans contingents pour les produits en provenance des pays les moins avancés.

- Le Sommet mondial sur le développement durable, qui s'est tenu en septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud, a réaffirmé le besoin d'augmenter l'aide, pressant les donateurs de tendre vers l'objectif des 0,7 % et de réduire le surendettement des pays qui s'efforcent manifestement d'améliorer leur gouvernance. Il a également appelé les membres de l'OMC à tenir leurs engagements concernant l'accès à leurs marchés.

Si l'on néglige l'Objectif 8, il est difficile d'imaginer que les pays les plus pauvres pourront atteindre les Objectifs 1 à 7. Ce rapport indique comment accélérer les avancées : allouer des budgets suffisants au secteur social, remettre en état les infrastructures sanitaires délabrées, recruter davantage d'enseignantes afin d'encourager un nombre croissant de filles à aller à l'école, mettre fin aux inéquités en matière de dépenses publiques dans le domaine de l'approvisionnement en eau, garantir les droits des femmes sur la terre, investir dans la recherche agricole, rechercher de nouveaux marchés d'exportation, prendre une multitude de mesures supplémentaires visant à changer concrètement les politiques, à améliorer les institutions et à augmenter les investissements.

Les pays pauvres doivent ouvrir la voie, mais ne peuvent agir seuls. En effet, comme le soutient le Pacte du Millénaire pour le développement, ceux qui ont à remonter les pentes les plus raides, c'est-à-dire les pays prioritaires ou ceux qui sont absolument prioritaires, auront besoin d'importantes injections financières de la part des donateurs pour investir à plus grande échelle dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'eau, l'assainissement et autres infrastructures de premier plan. Ils ne peuvent attendre que la croissance économique génère une épargne intérieure suffisante et accroisse le revenu des ménages. Ces investissements stratégiques constituent le socle même de la croissance économique.

En outre, les pays pauvres sont confrontés à des obstacles qui ne peuvent être levés que si les pays riches modifient leurs choix politiques. Leur accès aux échanges internationaux se trouve souvent entravé. Ils sont aussi paralysés par une dette extérieure insupportable, héritée des administrations antérieures. Enfin, leur retard technologique requiert le déploiement de ressources et de savoir-faire mondiaux, afin de remédier aux problèmes de santé, de communication et d'énergie.

ENCADRÉ 8.1

L'Objectif 8 du Millénaire pour le développement

Les 189 États membres de l'ONU ont pris les engagements suivants, avec comme horizon temporel l'année 2015 :

- Mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.
- S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise de droits et hors contingents de leurs exportations, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels, et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.
- Répondre aux besoins particuliers des pays enclavés et des petits États insulaires en développement.
- Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.
- En coopération avec les pays en développement, créer des emplois corrects et productifs pour les jeunes.
- En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.
- En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et des communications, à la portée de tous.

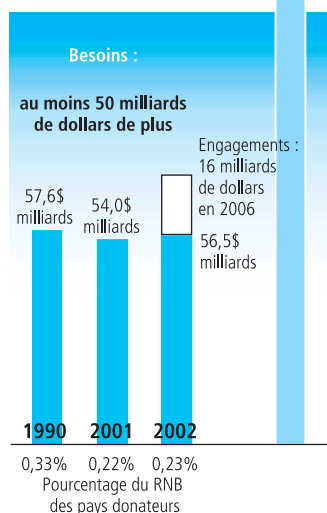
Source : ONU, 2003b.

Dépenses annuelles de consommation de tabac : 204 milliards de dollars

DIAGRAMME 8.1

Aide : quels besoins, quels moyens ?

en dollars de 2000

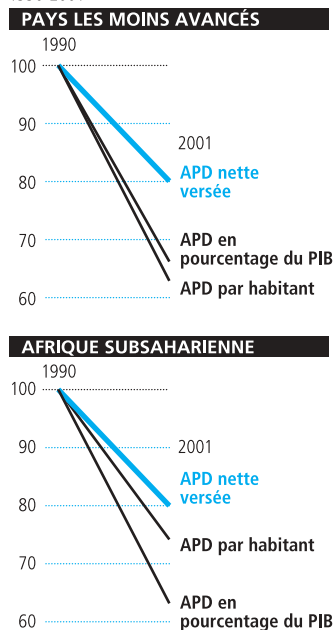


Source : Total nécessaire : Banque mondiale et FMI, 2001 ; total versé : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c ; *The Economist*, 2001.

DIAGRAMME 8.2

Le déclin de l'aide publique au développement (APD)

1990 = indice 100
1990-2001



Source : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a.

UNE AIDE PLUS GÉNÉREUSE ET PLUS EFFICACE

Il est difficile d'estimer le montant du financement externe supplémentaire requis pour la réalisation des Objectifs, car cela nécessite des informations sur les coûts, qui varient considérablement selon les pays. En outre, les perspectives de mobilisation des ressources nationales dépendent de la croissance et des réformes à venir. Diverses études estiment que l'aide extérieure devra augmenter de 40 à 100 milliards de dollars par an. Une évaluation prudente, fréquemment citée, de la Commission Zedillo des Nations Unies, appelle à débloquer 50 milliards de dollars de plus chaque année¹, ce qui concorde avec l'estimation de la Banque mondiale². Pour cela, il faudrait que les 23 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE doublent quasiment l'aide publique au développement, pour la porter à environ 0,43 % de leur revenu national brut. Un tel niveau resterait néanmoins inférieur aux 0,7 % qui servent de référence depuis 1970 (encadré 8.2 et diagramme 8.1).

Ces chiffres peuvent paraître gigantesques, mais ils ne sont pas si éloignés de ceux antérieurs aux années quatre-vingt-dix. En effet, entre 1990 et 2001, l'aide publique au développement est tombée de 0,33 à 0,22 % du revenu national brut des donateurs. Mais ce recul a principalement eu lieu au début et au milieu des années quatre-vingt-dix, et l'aide a augmenté considérablement à la fin de cette décennie. Les derniers chiffres montrent que cette tendance se poursuit : l'aide publique au développement s'est accrue de 5 % entre 2001 et 2002. Pourtant, ces ressources demeurent largement insuffisantes au regard des besoins, et en particulier ceux requis pour atteindre les Objectifs.

Ce sont les régions et les pays les plus nécessiteux qui ont été le plus durement touchés par le recul de

l'aide. Ainsi, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ont constaté une baisse spectaculaire de l'aide par habitant dans les années quatre-vingt-dix (tableau 8.1 ; diagrammes 8.2 et 8.3). Cette tendance à la baisse s'est toutefois inversée depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire, en 2000 : une augmentation de l'aide d'environ 16 milliards de dollars par an a été annoncée, ce qui représente 0,26 % du revenu national brut des donateurs d'ici à 2006³. Bien qu'il s'agisse d'un bon début, cela est insuffisant pour répondre aux besoins. Des manières innovantes de collecter des fonds en provenance des marchés financiers ont également été proposées (encadré 8.3).

Bien que les Objectifs du Millénaire pour le développement ciblent l'aide vers les pays les moins avancés, ces derniers n'ont pas été totalement épargnés par la diminution de l'aide. Sur les 49 pays les moins avancés, 31 reçoivent moins d'aide aujourd'hui (8,5 % de leur PIB moyen) qu'en 1990 (12,9 %)⁴.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les défenseurs du développement humain ont fait campagne en faveur d'un relèvement des dépenses sociales à hauteur d'au moins 20 % du budget national et de celui de l'aide. Pourtant, l'aide destinée aux services collectifs de base, essentiels pour atteindre les Objectifs relatifs à la santé, l'éducation, la faim, l'eau et l'assainissement, continue de représenter moins de 15 % des sommes versées par les donateurs bilatéraux. Ce pourcentage progresse néanmoins, et l'Autriche, les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont atteint la cible des 20 %.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

Augmenter l'aide ne suffira pas. Selon une étude récente de la Banque mondiale, l'aide a pu aller, selon

ENCADRÉ 8.2

Aide publique au développement : l'objectif de 0,7 %

L'idée selon laquelle les pays riches devraient consacrer 0,7 % de leur PNB au développement mondial est apparue en 1969, dans le Rapport sur le développement international, rédigé sous l'autorité de l'ancien Premier ministre canadien Lester Pearson. Ce chiffre a été largement accepté comme objectif de référence pour l'aide publique au développement. Approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970, il s'inscrivait dans la stratégie internationale de développement de la décennie suivante. Plus récemment,

- la Déclaration du Millénaire a invité les pays riches à accorder « une aide au développement plus généreuse »,
- le Consensus de Monterrey exhorte « les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD (aide publique au développement) aux pays en développement et à affecter

une part de 0,15 % à 0,20 % de ce PNB aux pays les moins avancés »,

- le Sommet mondial sur le développement durable demande également « aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait de prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD en faveur des pays en développement et de concrétiser leurs engagements concernant cette aide aux pays les moins avancés ».

Si les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (les 23 principaux donateurs mondiaux) apportaient véritablement une aide publique au développement égale à 0,7 % de leur PNB, celle-ci représenterait 165 milliards de dollars par an, soit trois fois le niveau actuel et bien plus que les estimations présentes du montant nécessaire à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Source : ONU, 2002e.

TABLEAU 8.1

Montant net de l'aide publique du développement reçue, par région, 1990 et 2001
(en dollars de 2000)

Région	Par habitant des régions destinataires		En pourcentage du PIB	
	1990	2001	1990	2001
Total pays en développement	15	10	1,61	0,81
Pays les moins avancés	33	20	12,92	8,45
Pays arabes	59	18	2,85	1,00
Asie de l'Est et Pacifique	5	4	0,77	0,32
Amérique latine et Caraïbes	13	12	0,48	0,32
Asie du Sud	6	4	1,18	0,84
Afrique subsaharienne	34	21	6,13	4,55
Monde	14	10	1,28	0,77

Source : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a.

l'époque et le lieu, « de l'extrême efficacité à l'inutilité totale »⁵. L'aide a contribué à de nombreux succès spectaculaires en matière de développement durant les dernières décennies – en Indonésie et en République de Corée dans les années soixante-dix, en Bolivie et au Ghana dans les années quatre-vingt, en Ouganda et au Viet Nam dans les années quatre-vingt-dix. Des programmes internationaux ont permis de faire avancer la révolution verte ainsi que les efforts de lutte contre la cécité des rivières, et d'étendre les vaccinations contre les maladies infantiles. Mais une part trop importante de l'aide a été reçue par des pays à la corruption rampante et aux politiques malavisées, où elle ne peut être que gaspillée.

Que faire pour que l'aide soit plus efficace et accélère, en particulier, les progrès vers les Objectifs ? Les trois enjeux prédominants dans les analyses ré-

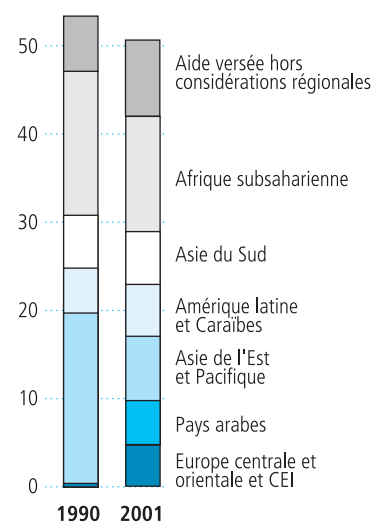
centes, à savoir le renforcement de la gouvernance, une meilleure appropriation des projets, et l'amélioration des pratiques de l'aide, sont au centre des principes en faveur d'un partenariat plus solide qui ont émergé des conférences de Monterrey et de Johannesburg.

La gouvernance, c'est-à-dire les politiques et les institutions qui régulent les interactions entre les individus et les catégories composant la société, est considérée comme l'un des piliers de la croissance durable et du développement humain. Ainsi, de nombreux donateurs ont subordonné leur soutien aux efforts d'amélioration de la gouvernance, et aident les différents pays dans cette entreprise, essentiellement via la coopération technique. La lutte contre la corruption, l'adoption de politiques macro-économiques saines et la mise en place de systèmes efficaces

DIAGRAMME 8.3

Aide publique au développement : les versements nets

En milliards de dollars de 2000



Source : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a.

ENCADRÉ 8.3

De nouveaux financements pour les Objectifs**Les engagements pris depuis Monterrey**

Lors de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en 2002, la communauté internationale a adopté une approche de principe cohérente pour le développement, et consenti, pour la première fois en vingt ans, à augmenter son aide à raison de 16 milliards de dollars par an d'ici 2006 (ce montant englobant aussi les engagements pris depuis la conférence).

Ainsi, les États-Unis vont presque doubler leur aide publique au développement d'ici 2006, à 15 milliards de dollars par an. Dans le même temps, l'Union européenne va, elle, la porter à 0,39 % de son PNB, soit environ 11 milliards de dollars supplémentaires par an. Parmi les membres de l'UE considérés individuellement,

- l'Allemagne s'est engagée à atteindre 0,33 % de son RNB d'ici 2006,
- l'Autriche a promis d'atteindre 0,33 % de son RNB d'ici 2006,
- la Belgique a promis d'atteindre 0,7 % de son RNB d'ici 2010,
- l'Espagne s'est engagée à atteindre 0,33 % d'ici 2006

- la Finlande s'est engagée à atteindre 0,4 % de son RNB d'ici 2007,
- la France s'est engagée à atteindre 0,5 % de son RNB d'ici 2007,
- la Grèce s'est engagée à atteindre 0,33 % de son RNB d'ici 2006,
- l'Irlande s'est engagée à atteindre 0,7 % de son RNB d'ici 2007,
- l'Italie s'est engagée à atteindre 0,33 % de son RNB d'ici 2006,
- le Luxembourg s'est engagé à atteindre 1,0 % de son RNB d'ici 2005,
- les Pays-Bas se sont engagés à atteindre 1,0 % de leur RNB d'ici 2005,
- le Portugal s'est engagé à atteindre 0,33 % de son RNB d'ici 2006,
- le Royaume-Uni a consenti à atteindre 0,4 % de son RNB d'ici 2005/2006, et
- la Suède a promis de parvenir à 1,0 % de son RNB d'ici 2006.

D'autres donateurs prennent également des engagements importants. Le Canada a ainsi consenti à accroître son aide de 8 % par an, soit environ 1,7 milliard de dollars supplémentaires d'ici 2010, ce qui

correspondrait à 0,28 % de son RNB. La Norvège a accepté de porter la sienne de 0,92 % à 1,0 % de son RNB d'ici 2005, soit une progression annuelle de 250 millions de dollars. De même, la Suisse a accepté d'atteindre 0,37 % de son RNB d'ici 2010. Enfin, l'Australie a consenti à une augmentation de 3 % en termes réels en 2002/2003.

Pour un nouveau mécanisme de financement

Le Royaume Uni propose de créer un nouveau mécanisme, qui recevrait le nom de facilité de financement international, pour apporter une aide prévisible et régulière aux investissements nécessaires pour atteindre les Objectifs d'ici 2015. Ce dispositif provisoire réunirait des fonds jusqu'à cette date. Les donateurs s'engageraient à lui verser chaque année – sur une longue période – une certaine somme, qui viendrait rembourser les emprunts obligataires émis par cette facilité de financement sur les marchés internationaux. Cette architecture permettrait de débloquer des ressources dès maintenant, et en fonction des besoins.

Sources : ONU, 2002a ; ministère des Finances britannique, 2002 ; OCDE, Comité d'aide au développement, 2003d.

Le manque de coordination entre donateurs peut bousculer les priorités des pays bénéficiaires. Il pèse lourdement sur ceux dont les services publics sont déjà débordés

et responsables pour l'utilisation des fonds publics sont essentielles si l'on veut éviter le gaspillage des ressources externes. La primauté du droit, la stricte application des contrats et l'existence de solides instances de régulation publiques entrent pour beaucoup dans le bon fonctionnement d'une économie de marché. Il s'agit d'éléments clefs pour une bonne gouvernance économique.

D'autres dimensions de la gouvernance sont, elles aussi, importantes. Comme l'indique le *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, le développement humain exige une gouvernance démocratique qui réponde aux besoins des pauvres. Outre des politiques et des institutions visant à assurer l'efficacité des services publics, la gouvernance démocratique nécessite des institutions et des règles équitables, ainsi que des processus de prise de décision qui donnent la parole aux individus et leur permettent de demander des comptes aux autorités. Des institutions politiques qui permettent aux individus d'être mieux entendus et qui favorisent la responsabilité du gouvernement sont donc importantes pour l'accélération des progrès vers les Objectifs – même si un programme d'action en faveur des pauvres est susceptible d'aller à l'encontre des intérêts des élites (chapitre 7).

De nombreux pays ont mis en œuvre des programmes de renforcement de la gouvernance démocratique. L'Afrique a lancé une grande initiative régionale, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, qui met fortement l'accent sur la gouvernance. Et un grand nombre de donateurs font du soutien à la bonne gouvernance une priorité.

Le deuxième enjeu, l'appropriation des projets, a trait à la responsabilité des pays. Les années quatre-vingt-dix nous ont appris que les réformes ne sont pas appliquées si elles ne font pas profondément partie d'un engagement national associant toutes les parties prenantes du pays considéré. Ce constat renforce les conclusions des études sur la gouvernance, qui soulignent l'importance de la participation. La façon dont les décisions sont prises, c'est-à-dire le processus, est cruciale. Mais l'appropriation des projets est difficile à réaliser lorsque les capacités et le pouvoir sont inégalement répartis. La plupart des pays pauvres manquent non seulement de ressources financières, mais aussi de moyens institutionnels et humains nécessaires pour conduire et gérer le développement. Les agences pourvoyeuses d'aide déplorent souvent la fragilité des institutions des pays bénéficiaires, qui les « oblige » à se charger de la conception des projets. Cette asymétrie a des conséquences dommageables sur l'appropriation des projets. Trouver des mécanismes de distribution de l'aide réduisant le fardeau qui pèse sur les pays bénéficiaires constitue un défi majeur pour rendre cette aide plus efficace.

Le dernier enjeu fait depuis longtemps partie des débats sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide : l'aide liée et la coordination entre les donateurs. L'aide liée est coûteuse pour les pays bénéficiaires, car elle limite les choix dans l'utilisation la plus économique des ressources. Selon une étude récente de la Banque mondiale, son efficacité est de 25 % inférieure à celle de l'aide non liée⁶. Les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont accepté de diminuer l'aide liée (et d'en rendre compte), ramenant celle-ci à environ un cinquième de leur assistance globale. Mais elle demeure encore élevée pour quelques pays, représentant plus de la moitié de la coopération non technique du Canada, de la Grèce et de l'Italie, tandis que quatre pays (l'Autriche, les États-Unis, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande) ne la répertorient pas spécifiquement.

Le manque de coordination entre donateurs peut bousculer les priorités des pays bénéficiaires. Il pèse lourdement sur ceux dont les services publics sont déjà débordés. Les ministres reçoivent de multiples visites des donateurs et leur personnel passe un temps disproportionné à produire les documents relatifs aux différentes étapes des projets d'aide, depuis la préparation à la mise en œuvre en passant par la négociation. Au lieu de concevoir les mesures politiques et de mettre en place les programmes, ces fonctionnaires consacrent leurs journées à recevoir les donateurs en mission et à leur préparer des rapports. En février 2003, les responsables des organismes d'aide bilatérale et des institutions multilatérales se sont réunis à un haut niveau pour étudier ces questions. La Déclaration de Rome sur l'harmonisation, adoptée lors de ce forum, témoigne d'une réelle volonté d'agir⁷.

QUE FAIRE ?

Des programmes d'aide bien plus ambitieux, qui s'attaquent aux contraintes financières, politiques et institutionnelles, seront nécessaires pour atteindre les Objectifs. Comme le souligne le Pacte du Millénaire pour le développement, l'aide doit se concentrer sur les pays les plus pauvres. Cependant, une injection de ressources (financières ou techniques) massive peut entraîner des distorsions, submerger les programmes nationaux déjà précaires et créer une dépendance vis-à-vis de l'aide.

Pour éviter de tels écueils, les ressources externes doivent faire partie de programmes et de mécanismes pilotés par les pays bénéficiaires eux-mêmes. Il faut pour cela intégrer les Objectifs et leurs cibles dans les processus nationaux de budgétisation, de programmation et de planification – aux niveaux local, sectoriel et national – qui définissent les financements étrangers. Le décalage entre les ressources externes et les politiques intérieures actuelles, d'une

part, et entre ces ressources et les réformes nécessaires à la réalisation des Objectifs, d'autre part, doit être évalué.

La plupart des pays prioritaires et des pays absolument prioritaires utilisent d'ores et déjà les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté comme cadres des accords qu'ils passent avec leurs partenaires étrangers. Comme le Pacte le propose, ces documents devraient évaluer les mesures à prendre pour la réalisation des Objectifs. Pour l'instant, ils fixent des objectifs en fonction de ce qui est faisable compte tenu des ressources actuellement disponibles, des institutions en place et des politiques en vigueur. Il faudrait plutôt identifier les écarts entre les fonds requis pour atteindre les Objectifs et ceux actuellement disponibles, ainsi que les faiblesses en termes de capacités et de gouvernance auxquelles remédier par des réformes politiques et institutionnelles. La manière de combler ces écarts et l'intégration des résultats de cette évaluation dans les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté devront être négociées pays par pays.

La coordination et le dialogue à l'échelle locale peuvent également renforcer le consensus entre donateurs et pays en développement quant aux priorités. Le cas de la Tanzanie montre comment l'aide locale peut être coordonnée sur la base du Document

de stratégie de réduction de la pauvreté (encadré 8.4).

Les moyens consacrés à la réalisation des Objectifs pourraient également être répartis entre différents programmes multilatéraux sous-financés, tels que le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale ou le Cadre intégré pour le renforcement des capacités liées aux échanges.

Gérer la sélectivité de l'aide : les performances de chaque pays par rapport à leurs besoins. Pour rendre l'aide plus efficace, les donateurs s'orientent vers une plus grande sélectivité. Ceux qui ont pris des engagements lors de la conférence de Monterrey, en 2002, ont lancé un message clair : ils soutiendront davantage les pays qui témoignent de leur volonté de lutter contre la pauvreté en adoptant des mesures favorables aux pauvres, en s'efforçant d'améliorer leur gouvernance et en obtenant des résultats allant dans le bon sens, au lieu de se contenter d'afficher des intentions et des prévisions. En effet, sans une gouvernance économique saine, les ressources financières injectées ont toutes les chances d'être gaspillées. Et sans gouvernance démocratique donnant à la population voix au chapitre, les efforts de développement ne parviendront pas à donner quelque pouvoir aux pauvres.

Il faudrait identifier les écarts entre les fonds requis pour atteindre les Objectifs et ceux actuellement disponibles, ainsi que les faiblesses en termes de capacités et de gouvernance auxquelles remédier par des réformes politiques et institutionnelles

ENCADRÉ 8.4

Assurer la réussite des partenariats lancés par les pouvoirs publics en Tanzanie

Les pouvoirs publics tanzaniens et leurs partenaires de développement suivent deux approches complémentaires en vue de mieux coordonner l'aide. La stratégie nationale de réduction de la pauvreté fait preuve d'une grande cohérence. Elle est appuyée par un dispositif d'aide à la Tanzanie qui précise le rôle des partenaires en question.

Cette démarche a permis d'élaborer un processus de coordination de l'aide extérieure largement approuvé et piloté par les pouvoirs publics. Arriver à ce stade n'a toutefois pas été chose facile. En 1995, les réformes économiques et structurelles de la Tanzanie, pays largement tributaire de l'aide, ont nettement marqué le pas. Ses partenaires se sont alors montrés vivement préoccupés par les aspects touchant à la gouvernance et au respect des engagements pris par les autorités tanzaniennes. Cette situation les a conduits à réévaluer leur relation avec le pays et, peut-être pour la première fois, à se pencher sur leurs propres pratiques. Ils ont alors cherché à nouer des relations plus constructives avec l'État tanzanien, délaissant la pratique de la conditionnalité pour travailler davantage à l'appropriation nationale des projets et se lançant dans des tentatives concertées pour développer les capacités locales. En 2002, une évaluation indépendante de ce partenariat a conclu à une amélioration sensible, et estimé que les conditions étaient désormais beaucoup plus propices à une réduction prolongée de la pauvreté.

La stratégie d'aide à la Tanzanie présente les priorités des pouvoirs publics pour renforcer les capacités à partir des systèmes nationaux de gestion de l'aide plutôt que

de dispositifs d'accompagnement. Elle encourage également les partenaires de développement à rendre plus prévisibles leurs financements. Agir de la sorte faciliterait la planification, accroîtrait l'impact de l'aide (via une meilleure coordination), en favoriserait la durabilité et en renforcerait le contrôle ainsi que l'aptitude à rendre des comptes.

Complété par des réformes de la gestion financière, des collectivités locales et de la fonction publique, le rôle moteur joué ici par les pouvoirs publics a conféré à cette stratégie de réduction de la pauvreté le statut de cadre général de l'action publique nationale. Des programmes sectoriels et thématiques y trouvent leur place, et le dialogue entre l'État tanzanien et les partenaires de développement s'articule autour de sa mise en œuvre. Grâce à l'engagement marqué des autorités dans la lutte contre la misère, la stratégie de réduction de la pauvreté influe sur le budget national et sur tous les programmes sectoriels. De plus, un système novateur et complet de suivi de la pauvreté permet de mettre en regard, à tout moment, la répartition des ressources (nationales et étrangères) et les résultats obtenus. Le Comité d'aide au développement de la Tanzanie joue par ailleurs un rôle considérable dans l'élaboration d'un consensus entre les différents partenaires. Ces expériences ont bénéficié d'un cadre d'action public solide, d'une appropriation nationale affirmée des projets et d'efforts concertés pour édifier des capacités nationales. Elles sont riches d'enseignements pour les autres pays.

Source : Hendra et Courtndage, 2003.

L'octroi de l'aide selon le principe de sélectivité bénéficiera aux pays qui appliquent de bonnes politiques et sont dotés d'institutions solides. Mais il laissera de côté ceux qui ne correspondent pas à ces critères

Si l'aide est dispensée sans ces conditions préalables et motivée par des intérêts autres que l'éradication de la pauvreté et la promotion du développement durable, elle n'a que peu d'impact. Mais si sélectivité signifie absence d'aide, les Objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être atteints. L'octroi de l'aide selon le principe de sélectivité bénéficiera aux pays qui appliquent de bonnes politiques et sont dotés d'institutions solides. Mais il laissera de côté ceux qui ne correspondent pas à ces critères. Ces pays ont non seulement besoin de ressources financières, mais aussi d'un soutien – de la coopération technique – pour renforcer leurs capacités politiques et institutionnelles. Ce soutien ne nécessite pas un budget important, mais constitue un volet essentiel de l'assistance extérieure qui, comme nous le verrons plus loin, doit, elle aussi, être déployée correctement.

Renforcer les capacités politiques et institutionnelles. Pour de nombreux pays, c'est le renforcement des politiques et des institutions, autrement dit la réforme de la gouvernance, qui nécessite le plus d'aide extérieure. Étoffer ces capacités devrait constituer une priorité de l'aide au développement, sans accaparer pour autant la majeure partie des financements alloués. Cela requiert non pas le déblocage d'un budget, mais une coopération technique pour le développement des capacités.

Le bilan de la coopération technique est toutefois mitigé : elle a été de loin plus efficace en ce qui concerne l'exécution des projets eux-mêmes que pour le renforcement des capacités nationales. De nombreuses évaluations ont montré que, lorsque le soutien extérieur arrive à son terme, les activités liées aux projets cessent également et les capacités constituées, quelles qu'elles soient, s'évaporent. Depuis plus de dix ans, donateurs et bénéficiaires débattent des contraintes inhérentes au renforcement des capacités et recherchent des approches plus efficaces. Par exemple, la méthode traditionnelle qui consiste à envoyer des conseillers étrangers former des ressortissants du pays bénéficiaire peut altérer la confiance en soi de ces derniers. Et envoyer ces ressortissants suivre à l'étranger une formation menant à un diplôme peut tout simplement amplifier la fuite des cerveaux.

Au début des années quatre-vingt-dix, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a adopté de nouveaux principes pour la coopération technique⁸. Bien que ces principes restent valables, ils n'ont pas été pleinement appliqués. Une étude récente du PNUD plaide pour un nouveau paradigme et de nouveaux principes en matière de renforcement des capacités, qui reconnaîtraient que celles-ci comptent autant pour le développement que les politiques économiques, qu'elles ne sont pas seulement

individuelles, mais aussi institutionnelles et sociétales, et que le savoir ne peut être transféré, mais doit être acquis. Cette nouvelle approche prône également de nouvelles pratiques capables de favoriser ce renforcement des capacités (encadré 8.5).

Aider les pays en conflit ou sortant d'un conflit. Les conflits politiques violents constituent un obstacle majeur à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Une soixantaine de pays, dont beaucoup de pays prioritaires ou absolument prioritaires, sont agités par un conflit ou viennent d'en subir un. Il est essentiel que les donateurs les soutiennent durant ces crises et leur apportent non seulement une aide humanitaire, mais également une aide au développement. Certains donateurs refusent d'apporter un appui à ces pays, par crainte que les moyens accordés profitent en fait à l'effort de guerre. Cependant, les faits montrent sans conteste que ce refus ne fait qu'aggraver la misère de la population et ne hâte pas la fin du conflit⁹. Bien entendu, les donateurs doivent être conscients du risque de mauvaise utilisation de l'aide, par exemple de vol de matériels envoyés dans le cadre des secours d'urgence, ou l'utilisation de l'aide à des fins politiques ou dans le but de continuer à faire régner la terreur.

Il est également crucial de soutenir l'autorité de l'État, car lorsque celui-ci s'effondre, l'économie s'effondre avec lui, portant ainsi atteinte au bien-être des personnes. De nombreux pays sont parvenus de façon remarquable à assurer la continuité des services de base en période de conflit, voire à les améliorer, réalisant ainsi des progrès notables sur le plan du développement humain. C'est notamment le cas du Guatemala, du Nicaragua et du Sri Lanka (chapitre 3). Ces avancées sont souvent dues au travail des organisations non gouvernementales (ONG), des collectivités locales et des associations humanitaires étrangères qui sont encore en mesure d'approcher les individus dans le besoin.

Améliorer les pratiques de l'aide. L'ancien Président de la Bolivie, Jorge Quiroga, a récemment résumé les principes essentiels qui devraient régir l'aide du côté des donateurs comme des bénéficiaires, afin que cette aide parvienne bien aux populations pauvres.

Du côté des donateurs :

- *Prise de décision décentralisée.* La prise de décision par les donateurs reste en grande partie centralisée dans les capitales, sur la base d'informations de seconde main relatives aux contraintes et aux priorités locales, sur des questions telles que l'eau, les écoles et les installations sanitaires, qui sont au cœur de la réalisation des Objectifs. Le transfert de la prise de décision à l'échelon national accroît le rôle des bénéficiaires et leur permet de mieux s'approprier les projets.

Recentrer la coopération technique sur le renforcement des capacités

Bien que l'importance que revêtent l'implication d'un pays et les capacités nationales ne soit plus à démontrer, la coopération technique s'intéresse souvent plus aux aspects ponctuels du travail à accomplir qu'au développement du potentiel en général. On peut ici proposer dix principes à partir desquels les parties prenantes nationales et les partenaires extérieurs pourront trouver des approches prometteuses allant dans ce sens :

- *Penser et agir en termes de durabilité des capacités obtenues.* Le renforcement des capacités est un élément crucial du développement. Il importe donc d'analyser toute action à l'aune de cette ambition.
- *Ne pas agir dans la précipitation.* Le développement des capacités est un processus de longue haleine, incompatible avec des pressions sur les délais, les solutions hâtives et les résultats à court terme. L'engagement dans cette direction nécessite un horizon temporel conséquent et bien déterminé.
- *Cultiver une vision globale, réinventer à l'échelle locale.* Il n'y a pas de modèle universel : le renforcement des potentialités est synonyme d'apprentissage. Apprendre représente une démarche volontaire qui requiert également un intérêt réel. Le

savoir ne saurait être transféré : il faut l'acquérir.

- *Utiliser les capacités existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.* Cette démarche suppose de recourir avant tout aux savoirs-faire nationaux, de renforcer les institutions locales et de protéger le capital social et culturel.
- *Intégrer les apports extérieurs aux priorités, processus et systèmes nationaux.* Les apports extérieurs doivent correspondre à la demande nationale et répondre aux besoins et aux possibilités du pays concerné. Lorsque les institutions nationales ne sont pas suffisamment solides, il convient de les réformer et de les renforcer, non de les contourner.
- *Mettre en place des incitations pour renforcer les capacités.* Les distorsions affectant l'emploi dans la fonction publique constituent des obstacles majeurs au développement des potentialités. Les arrières-pensées et les incitations porteuses d'effets pervers doivent être mises de côté, au profit de l'objectif de développement des capacités.
- *Remettre en cause les mentalités et les rapports de force.* Le développement des capacités n'est pas sans effet sur les rapports de force dans la société considérée, et défier les intérêts établis n'est pas chose aisée. Pour surmonter ces difficultés, il est im-

pératif d'établir un dialogue ouvert à tous et mettre en place une culture collective de la transparence.

- *Tenir le cap dans les circonstances difficiles.* Les besoins sont d'autant plus importants que les capacités sont faibles. Mais cette faiblesse ne saurait justifier un désengagement ou remettre en cause le calendrier des partenaires extérieurs. Personne ne devrait se retrouver otage d'une gouvernance irresponsable.
- *Rendre des comptes aux bénéficiaires ultimes.* Même si les pouvoirs publics ne sont pas réceptifs aux besoins de leurs populations, il est nécessaire que les partenaires extérieurs rendent des comptes à leurs bénéficiaires en dernier ressort et contribuent à la responsabilisation des autorités nationales. Les approches à cet effet doivent être examinées et négociées avec les parties prenantes du pays concerné.
- *Respecter les valeurs et encourager l'estime de soi.* Imposer des valeurs étrangères peut altérer la confiance que chacun place en lui-même. Or, l'estime de soi est la clef de l'appropriation des projets et du renforcement de l'autonomie des individus sur le cours de leur existence.

Source : Lopes et Thieson, 2003.

- *Aide non liée.* Dans la mesure où l'aide liée est financièrement très coûteuse pour les bénéficiaires, la délier permettrait d'offrir à ces derniers davantage de possibilités, s'accompagnerait de conditions plus favorables et prêterait moins le flanc à la corruption.
- *Conditions préférentielles.* L'aide apportée à la plupart des pays prioritaires et absolument prioritaires, en particulier aux pays très endettés ou aux moins avancés, devrait prendre la forme de dons, car des prêts supplémentaires ne feraient qu'alourdir le fardeau de la dette, déjà insupportable.
- *Coordination des projets et programmes des donateurs.* Une meilleure coordination entre donateurs épargnerait certaines charges administratives aux pays pauvres et les aiderait à aligner les apports des donateurs sur les priorités nationales. De récentes expériences ont montré la valeur des programmes sectoriels pour les systèmes de santé (chapitre 4). Les donateurs doivent également financer les coûts récurrents, qui constituent souvent un goulet d'étranglement considérable.
- *Rendre compte des résultats des programmes au grand public.* Tous les mécanismes de distribution de l'aide devraient être assortis d'une obligation de faire état de l'usage des fonds. Or, dans les relations d'aide, cette obligation est souvent unilatérale, mettant en avant l'obligation légale faite aux bénéficiaires de rendre des comptes aux donateurs, qui à leur tour doivent en rendre aux contribuables. Un autre aspect importe plus encore : l'obligation des donateurs de rendre compte aux bénéficiaires, non en termes de dépenses, mais de résultats.

Du côté des bénéficiaires :

- *Administration locale et décentralisation.* Les administrations locales, plus proches des individus et plus réceptives à leurs besoins, peuvent être les principaux acteurs du développement des services de santé, d'éducation et d'autres services essentiels, si de bonnes conditions sont réunies (chapitre 7).
- *Réforme des institutions destinée à lutter contre la corruption et à promouvoir la gouvernance démocratique.* La lutte contre la corruption nécessite des institutions solides. Les institutions démocratiques donnent la parole aux individus et obligent les décideurs à rendre des comptes au public.
- *Participation de la population aux activités de développement.* Une plus large participation produit généralement de meilleurs résultats, notamment en faveur des pauvres.
- *Taux d'impositions progressifs et affectation des ressources plus équitable.* Il n'est pas rare que les ressources soient allouées de manière inéquitable, ce qui nécessite des réajustements.
- *Surveillance menée par la société civile, les citoyens et les ONG.* Une vigilance de l'ensemble de la population est essentielle pour faire en sorte qu'institutions publiques et décideurs rendent des comptes.

ALLÈGEMENT DE LA DETTE : ALLER PLUS VITE ET PLUS LOIN

Nombre de pays prioritaires ou absolument prioritaires sont lourdement endettés, les deux tiers d'entre eux (31 sur 59) étant éligibles à un allègement de leur

dette dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE). (Seuls 11 des 42 PPTE ne font pas partie des pays prioritaires ou absolument prioritaires). Essentiel pour atteindre les Objectifs, l'allègement de la dette contribuera à mettre ces pays sur la voie du développement durable, et à libérer des ressources susceptibles de financer un surcroît de dépenses sociales ou d'être investies dans d'autres domaines prioritaires identifiés dans le Pacte du Millénaire pour le développement.

TENIR LES ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UN ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, les donateurs se sont engagés à remédier à la crise de la dette des pays pauvres, et à faire en sorte qu'aucun d'entre eux n'ait un fardeau de la dette qu'il ne puisse supporter (diagramme 8.4). En 1996, les donateurs ont introduit l'Initiative PPTE afin de réduire la dette et de débloquer des fonds au profit de la lutte contre la pauvreté (encadré 8.6). Cette initiative sans précédent a bénéficié de la pression exercée par le Jubilé 2000, une campagne d'action mondiale pour l'allègement de la dette. À cette occasion, les militants ont démontré de manière convaincante que les dettes des pays en développement envers les institutions richement dotées, comme le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, et les pays riches, faisaient peser un fardeau injustifié sur les pauvres, ceux-ci devant rembourser des dettes souvent contractées par des dirigeants corrompus, entretiens évincés du pouvoir. Ces militants ont également montré que cette dette privait les budgets publics des rares financements disponibles, d'où un

manque de fonds pour le système de santé, les écoles et la salubrité de l'eau.

Les donateurs avaient une autre raison d'annuler partiellement la dette. Ils étaient prisonniers de la logique des « prêts défensifs » – d'interminables cycles de rééchelonnement de la dette, de nouveaux dons et prêts destinés à permettre aux pays pauvres de rembourser d'anciens prêts, utilisation peu judicieuse des nouvelles subventions¹⁰.

Début 2003, 26 pays bénéficiaient de l'Initiative PPTE¹¹. Huit ont atteint le point d'achèvement, qui ouvre droit à l'annulation partielle de leur dette. Dix-huit, autres sont parvenus au point de décision, ce qui signifie qu'ils vont commencer à bénéficier d'un allègement du service de leur dette. Pour ces pays, le service de la dette est ainsi tombé de 3,7 milliards en 1998 à 2,2 milliards de dollars en 2001, soit, respectivement, 17,5 et 9,8 % de leurs exportations. Les paiements annuels au titre du service de la dette seront inférieurs d'un tiers (ce qui représente environ 1,2 milliard de dollars) sur la période 2001-2005 par rapport à ceux effectués en 1998-1999.

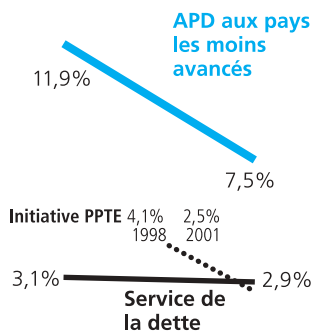
Ces 26 pays profitent de l'allègement de leur dette pour augmenter leurs dépenses d'éducation (40 % des ressources ainsi récupérées) et de santé (25 %). L'Ouganda a ainsi pu faire accéder la quasi-totalité des enfants à l'école primaire. Le Mali, le Mozambique et le Sénégal prévoient d'utiliser l'allègement de leur dette pour accroître le financement de la prévention du VIH/sida¹². Une autre étude portant sur 10 pays africains ayant atteint le point de décision révèle un net accroissement des dépenses sociales (diagramme 8.5)¹³.

Cependant, le rythme de cet allègement est lent et son action trop superficielle. De plus, un nombre

DIAGRAMME 8.4

Les plus pauvres : l'aide diminue, la dette demeure

En pourcentage du PIB dans les pays les moins avancés, 1990-2001



Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement*, sur la base des données du Comité d'aide au développement de l'OCDE, 2003c, et des informations sur le service de la dette provenant de Banque mondiale, 2003i.

ENCADRÉ 8.6

Qu'est-ce que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ?

Lancée en 1996 par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, avec l'aval de 180 pays, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) comporte deux objectifs principaux. Le premier consiste à alléger la dette insupportable de certains pays à faible revenu vis-à-vis de la communauté des donateurs. Le second vise à promouvoir la réforme et l'adoption de politiques solides en faveur de la croissance, du développement humain et de la réduction de la pauvreté.

Adoptée en 1999, l'Initiative PPTE renforcée élargit les critères d'admissibilité et prône un allègement plus important de la dette. Les pays concernés sont ceux répondant aux critères requis pour bénéficier d'une aide à des conditions très préférentielles, comme celles que proposent l'Association internationale de développement (Banque mondiale) ou la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FMI). En outre, les pays candidats doivent être confrontés à une dette insoutenable, même après l'appli-

cation pleine et entière des mécanismes traditionnels d'allègement. Ils doivent également avoir fait leurs preuves dans l'application de stratégies de lutte contre la pauvreté et la mise en place des fondements indispensables à une croissance économique durable.

L'allègement de la dette intervient en deux temps :

- Au point de décision, le pays concerné obtient un allègement du *service* de sa dette après avoir apporté la preuve de son adhésion à un programme du FMI et de ses avancées dans la mise en place d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté.
- Au point d'achèvement, il bénéficie d'un allègement de l'*encours* de sa dette, après approbation par la Banque mondiale et le FMI de son document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Il peut alors obtenir l'annulation d'au moins 90 % de sa dette envers ses créanciers bilatéraux et multilatéraux, afin de ramener son endettement à un niveau tolérable.

Sur les 42 pays participant à cette initiative, 34 se trouvent en Afrique subsaharienne. En 2001, aucun d'entre eux n'affichait un revenu par habitant supérieur à 1 500 dollars (en parités de pouvoir d'achat), et tous se situaient dans le bas du classement selon l'indicateur de développement humain. Entre 1990 et 2001, les PPTE ont connu une croissance moyenne annuelle de seulement 0,5 %.

Les PPTE sont surendettés depuis au moins 20 ans. Comparativement aux autres pays pauvres, leur service de la dette était déjà élevé par rapport aux exportations dans les années quatre-vingt. Dans le même temps, les PPTE ont reçu une aide publique au développement considérable. Les transferts nets intervenus à ce titre ont avoisiné en moyenne 10 % de leur PNB au cours des années quatre-vingt-dix, contre 2 % environ pour l'ensemble des pays pauvres. À ce jour, 16 PPTE ont atteint le point de décision et huit le point d'achèvement (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Mozambique, Ouganda et Tanzanie).

Sources : Banque mondiale, 2003 ; FMI et AID, 2003 ; Birdsall, Williamson et Deese, 2002.

insuffisant de pays en bénéficiant. Si l'on considère le calendrier original de l'Initiative PPTE, ce sont aujourd'hui 19 pays, et non 8, qui devraient avoir atteint le point d'achèvement. La réalisation des Objectifs nécessitera des ressources supplémentaires : au moins 50 milliards de dollars de plus par an, outre les ressources mobilisées au niveau national. Un allègement plus conséquent peut contribuer à combler cet écart.

Il est également préoccupant de constater que l'Initiative PPTE ne permettra pas aux pays de sortir du piège de l'endettement. Sur les huit qui ont atteint le point d'achèvement, deux affichent de nouveau une dette représentant plus de 150 % de leurs exportations en valeur nette – seuil considéré comme tenable dans le cadre de l'Initiative. Les projections initiales du FMI et de la Banque mondiale concernant la viabilité de l'endettement avaient été calculées au cours d'une phase d'expansion économique mondiale. Elles reposaient sur trois hypothèses qui se sont depuis lors révélées exagérément optimistes :

- *Augmentation du volume des exportations.* Au cours de la décennie à venir, les exportations devraient progresser à un rythme proche du double de celui des années quatre-vingt-dix, en admettant que les pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE soient en mesure de rembourser le service de leur dette. Il faudrait pour cela une amélioration annuelle des termes de l'échange de 0,5 %, alors qu'il y a eu en fait une dégradation de 0,7 % par an dans les années quatre-vingt-dix.
- *Recul de l'emprunt.* D'après les projections, l'emprunt annuel devrait passer de 9,5 % à 5,5 % du PNB et les dons doubler. Pourtant, quelques pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE empruntent déjà à des taux d'intérêt plus élevés que prévu.
- *Faible impact des chocs.* La plupart des PPTE sont néanmoins exposés aux sécheresses, aux crues, aux guerres civiles et à l'effondrement des cours des matières premières¹⁴.

QUE FAIRE ?

L'Initiative PPTE n'a pas permis de rendre la dette supportable pour suffisamment de pays, et elle requiert des améliorations, notamment compte tenu des financements plus importants qu'appelle la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour les donateurs, l'allègement de la dette se révèle plus efficace que l'aide pour aider les pays pauvres à atteindre les Objectifs, car il permet un financement plus souple. Il cible les pays dans le besoin, et, étant non conditionné, il fournit un appui budgétaire qui peut être consacré aux priorités nationales définies dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Renforcer les liens avec les Objectifs. Conformément aux recommandations du Pacte du Millénaire pour le développement, les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs doivent être évalués explicitement dans les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté. L'évaluation par la Banque mondiale et le FMI de la viabilité de l'endettement ne devrait pas se limiter à examiner la capacité des pays à assumer le service de leur dette, mais s'étendre à leur capacité à dégager suffisamment de ressources pour atteindre les Objectifs.

Intensifier l'allègement. La capacité à rembourser le service de la dette doit être estimée par rapport aux besoins nécessaires à chaque pays pour atteindre les Objectifs. Pour de nombreux pays, cela passera par l'annulation de la totalité de leur dette. Le ratio dette-exportations utilisé par l'Initiative PPTE comme mesure de la capacité d'endettement d'un pays n'a pas grand-chose à voir avec les besoins des individus les plus démunis. Si créanciers et donateurs veulent éviter que les ressources qui devraient être allouées aux dépenses sociales de base aillent au paiement de la dette, il faudrait évaluer dans quelle mesure la dette est supportable en termes de service de la dette par rapport au PNB. Les pays riches pourraient étendre l'allègement jusqu'à ce que le service de la dette passe en deçà de 2 % du PIB. (La plupart des pays pauvres très endettés collectant environ 20 % de leur PNB grâce aux recettes fiscales, 10 % de ces dernières représenterait un montant raisonnable pour payer le service de la dette)¹⁵.

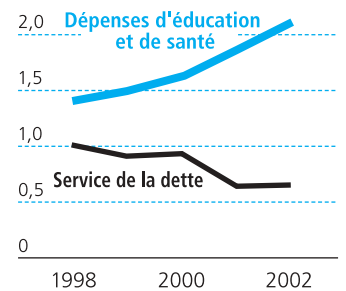
Mieux se prémunir contre les chocs. Les PPTE sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles et aux chutes des cours des matières premières qu'ils exportent. Une proposition novatrice recommande de mettre en place un aménagement pour parer aux imprévus : si un choc porte le service de la dette au-delà de 2 % du PNB, le financement extérieur couvrirait le service de la dette au-delà de ce seuil¹⁶.

Outre l'Initiative PPTE actuelle, d'autres idées méritent également d'être prises en considération. Le mouvement Jubilé Plus, qui a succédé à Jubilé 2000, a proposé un programme de restructuration de la dette qui permettrait d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit d'un processus au cas par cas, supervisé par une commission ou un tribunal indépendant qui statuerait sur la requête déposée par le débiteur souverain pour être protégé vis-à-vis de ses créanciers. Cette approche offre l'avantage de responsabiliser autant le créancier que le débiteur (encadré 8.7). Cependant, elle pourrait avoir des conséquences inattendues : par exemple, les ressources pourraient ne plus être allouées aux programmes d'aide du créancier. Contrairement à l'Initiative PPTE, ce programme est également dé-

DIAGRAMME 8.5

Rééquilibrage des dépenses du service de la dette vers le développement humain dans 10 pays bénéficiant d'un allègement au titre de l'Initiative PPTE

Milliards de dollars



Source : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a.

Une proposition pour restructurer la dette afin d'atteindre les Objectifs

Depuis 1995, la campagne Jubilé 2000 prônait la résolution des crises d'endettement. Jubilé Plus, qui a pris la relève, propose une nouvelle approche, totalement différente, qui obéirait à trois principes :

Faire preuve d'équité et de bon sens dans la résolution des crises de la dette.

Aucune des parties concernées par une telle crise ne devrait pouvoir agir à la fois en qualité de plaignant, de juge et d'arbitre au sein du tribunal chargé de statuer sur la dette souveraine d'un pays.

Reconnaître que les responsabilités des débiteurs et des créanciers sont partagées.

Selon les procédures actuelles, les responsabilités pèsent davantage sur les débiteurs. Toute évaluation du mode de répartition des pertes devrait prendre en compte les intérêts des créanciers, mais aussi la nécessité de protéger les droits de l'homme et la dignité de la population du pays débiteur.

Garantir un processus ouvert, responsable et transparent.

Les actifs et les passifs en jeu sont publics, et non privés. Si l'on admet que toute crise de la dette implique trois parties – le débiteur, le créancier et les contribuables –, toutes trois devraient prendre part à la résolution. Comme le prévoit

Source : Pettifor et Greenhill, 2003.

déjà le titre 9 de la loi des États-Unis sur les faillites, les citoyens concernés devraient pouvoir faire entendre leur opinion sur la solution à apporter. Cette transparence et cette obligation de rendre des comptes contribueraient à éviter les crises à venir.

Le gouvernement du pays débiteur pourrait être à l'origine des démarches. Il s'adresserait pour cela aux Nations Unies, afin de demander un arbitrage indépendant, transparent et responsable. Il s'agirait de faire valoir que le service de la dette saigne les budgets destinés aux droits fondamentaux de l'homme, empêchant ainsi le pays en question de réaliser les Objectifs.

L'étape suivante verrait la nomination d'une commission d'arbitrage indépendante, dont les membres seraient désignés à parité par le débiteur et ses créanciers. Ces membres choisiraient ensuite un juge ou un président neutre. Pour évaluer le montant de la dette à annuler, cette commission aurait besoin d'une évaluation complète des ressources nécessaires au pays pour atteindre les Objectifs.

Les Nations Unies seraient chargées de garantir que le processus se déroule de manière transparente, indépendante et équitable – pour le débiteur comme pour les créanciers – et que les fonds libérés par ce processus sont utilisés pour réaliser les Objectifs.

pourvu de tout mécanisme garantissant que les ressources dégagées seront bien utilisées pour lutter contre la pauvreté.

ÉCHANGES : OUVRIR LES MARCHÉS ET RÉDUIRE LES SUBVENTIONS

Le problème de la dette tient notamment au fait que la plupart des PPTE, à l'instar des autres pays pauvres, dépendent fortement des exportations de matières premières, dont les cours ont chuté. Ces pays sont en marge de la croissance économique mondiale (chapitre 3)¹⁷. Bien que l'aide et l'allègement de la dette soient essentiels pour mettre de nombreux pays en développement sur la bonne voie, ces solutions ne sont pas pérennes.

MODIFIER LA STRUCTURE DES ÉCHANGES

Pour être compétitifs et prospérer au sein de l'économie mondiale, les pays en développement doivent pouvoir piloter leur propre développement. Il leur faut donc améliorer la compétitivité de leurs exportations et se diversifier. Pourtant, les pays à faible développement humain ont été lents à augmenter ou diversifier leurs exportations (tableau 8.2).

TABLEAU 8.2

Échanges : ceux qui tirent parti des opportunités... et les autres

	Exportations de biens, de services et de revenus (en milliards de dollars de 1995)	
	1990	2001
Développement humain élevé	3 959	7 602
Développement humain moyen	780	1 599
Faible développement humain	41	61

Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après des données sur les exportations et le déflateur du PIB provenant de Banque mondiale, 2003i.

Les marchés mondiaux actuels très concurrentiels rendent difficile la diversification des exportations des pays à faible développement humain. L'ouverture des marchés a accru les besoins en capital, en technologie et en ressources humaines. Les acheteurs internationaux de matières premières exigent fiabilité et qualité de la part de leurs fournisseurs situés dans les pays en développement. Le savoir, les compétences et la flexibilité gagnent ainsi en importance. Ils exercent également une plus grande pression sur les pays les plus pauvres – qui ont le moins de compétences, d'épargne et de capacité d'adaptation à des contextes changeants¹⁸.

Une progression plus rapide en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, aidera les pays à renforcer leurs exportations. En effet, une population en bonne santé et instruite constitue une main-d'œuvre mieux à même de s'adapter, et génère une économie plus productive. Ces éléments modifient la structure des échanges, favorisant l'exportation de produits élaborés au lieu de matières premières, ou celle de produits spécialisés plus que de produits nécessitant peu de compétences techniques¹⁹.

QUE FAIRE ?

Les pays riches disposent de gigantesques possibilités pour élargir l'accès à leurs marchés et promouvoir les importations en provenance des pays pauvres, par le biais de réductions des droits de douane et des subventions. En dépit de récentes initiatives importantes, leurs pratiques commerciales restent très discriminatoires envers les produits des pays les plus pauvres, particulièrement dans l'agriculture et le textile. Lors du cycle de négociations commerciales internationales d'Uruguay (1986-94), l'ouverture de ces deux secteurs par les pays riches constituait la principale attente des pays pauvres. Mais les résultats ont été très décevants. La plupart des pays riches restent extrêmement protectionnistes, par le truchement de divers instruments²⁰ :

TABLEAU 8.3

Les tarifs douaniers et leur réduction après les négociations d'Uruguay, dans certains pays ou groupes de pays (pourcentage)

Catégories de produits	Union européenne		États-Unis		Pays pauvres		Pays riches	
	Tarifs douaniers	Réduction	Tarifs douaniers	Réduction	Tarifs douaniers	Réduction	Tarifs douaniers	Réduction
Agriculture ^a	15,7	-5,9	10,8	-1,5	17,4	-43,0	26,9	-26,9
Textiles	8,7	-2,0	14,8	-2,0	21,2	-8,5	8,4	-2,6
Métaux	1,0	-3,3	1,1	-3,8	10,8	-9,5	0,9	-3,4
Produits chimiques	3,8	-3,3	2,5	-4,9	12,4	-9,7	2,2	-3,7

a. Ces données ne tiennent pas compte des produits de la pêche, mais intègrent les équivalents tarifaires des obstacles non tarifaires.

Source : Finger et Harrison, 1996.

Droits de douane : la plupart des pays riches appliquent des tarifs douaniers plus élevés sur les produits agricoles et les biens manufacturés non sophistiqués, ceux-là même que les pays en développement produisent et peuvent exporter. Dans l'agriculture, les droits de douane pratiqués par la zone OCDE désavantagent nettement les produits à bas prix des pays en développement (tableau 8.3). De même, ceux appliqués aux biens manufacturés de ces pays restent élevés. Dans les années quatre-vingt-dix, la moyenne des droits de douane fixés par l'OCDE pour les articles manufacturés en provenance des pays en développement était de 3,4 %, soit plus de quatre fois la moyenne en vigueur pour les articles manufacturés émanant de la sphère OCDE (0,8 %). Ainsi, le Bangladesh paye 14 % des 2,4 milliards de dollars qu'il exporte chaque année vers les États-Unis sous la forme de droits de douane, tandis que la France verse, elle, 1 % des plus de 30 milliards de dollars que valent ses exportations en droits de douane²¹. De plus, le cycle d'Uruguay a maintenu des crêtes tarifaires (celles supérieures à 15 %) sur de nombreux produits (60 %) importés des pays en développement par le Canada, les États-Unis, le Japon et l'Union européenne²².

Par ailleurs, les pays les plus pauvres sont souvent confrontés à la progressivité des droits de douane, ceux-ci étant plus élevés s'ils tentent d'exporter des produits transformés plutôt que des produits primaires. En Nouvelle-Zélande, cette « taxe sur le développement » impose un droit de 5 % sur le café en grains et de 15 % sur le café moulu²³, et le Japon un droit de 0,1 % sur les textiles bruts et de 8,6 % sur les textiles entièrement transformés²⁴.

Quotas. Les contingents d'importation représentent une version plus extrême de cette politique. Plutôt que de se contenter de rendre les produits des pays en développement moins concurrentiels, le système des quotas interdit purement et simplement la concurrence de ces produits au-delà d'un certain volume. Les pays de l'OCDE soumettent leurs importations à une grande variété de contingents, en particulier pour les vêtements et les chaussures, qui nécessitent une importante main-d'œuvre et pour lesquels les pays en développement disposeraient d'un

avantage comparatif. Les quotas sur l'habillement et le textile devraient être progressivement abandonnés à l'horizon 2005. Néanmoins, en 2002, ils s'appliquaient encore à la plupart des articles de confection assujettis à un contingentement à la fin des années quatre-vingt. Cette stagnation rend dubitatif quant à la détermination des pays de l'OCDE à remplir leurs engagements pour 2005.

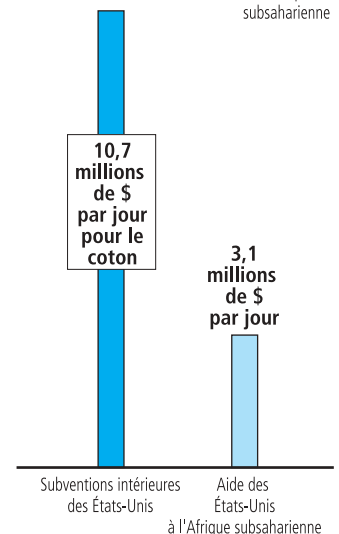
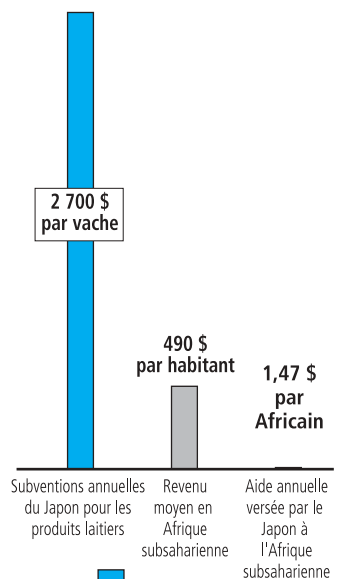
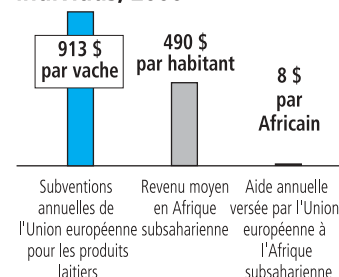
Subventions à l'exportation. Cette autre manière pour le monde riche d'infléchir les règles du jeu semble, en apparence, assez éloignée des échanges commerciaux. Les pays riches, à divers degrés, subventionnent à tour de bras leur propre agriculture. Ces subventions sont si substantielles – 311 milliards de dollars au total par an – qu'elles influent sur les cours mondiaux des produits agricoles, ce qui pénalise directement les pays pauvres (encadré 8.8). Les exportations subventionnées par l'UE contribuent au recul du secteur laitier du Brésil et de la Jamaïque, ainsi qu'à celui de la filière sucre en Afrique du Sud²⁵. Les producteurs de coton ouest-africains ont, eux, amélioré l'efficacité de leur secteur, parvenant ainsi à des coûts compétitifs, mais ne peuvent concurrencer les agriculteurs subventionnés des pays riches (encadré 8.9). En effet, les subventions par habitant accordées par l'OCDE pour le bétail et le coton sont bien plus élevées que l'aide par habitant dispensée par l'OCDE à l'Afrique subsaharienne (diagramme 8.6). Les subventions annuelles à l'agriculture des pays riches dépassent très largement le revenu national de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (diagramme 8.7).

Lors de la conférence 2001 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Doha, au Qatar, les pays se mis d'accord pour éliminer à terme les subventions aux exportations agricoles. Aucun calendrier n'a toutefois été fixé. Or, l'établissement d'un échéancier est évidemment essentiel pour donner une quelconque signification à la déclaration de Doha²⁶.

À long terme, la vraie solution pour les pays dépendants des matières premières consiste à diversifier leurs exportations, en particulier dans les activités de transformation à fort coefficient de main-d'œuvre. Cependant, la communauté internationale pourrait, à court terme, se pencher sur l'extrême instabilité des

DIAGRAMME 8.6

Les vaches et le coton reçoivent davantage d'aide que les individus, 2000



Source : Birdsall et Clemens, 2003b.

La portée internationale des subventions nationales

Les subventions accordées par les pays riches à leurs agriculteurs augmentent la rentabilité des exploitations de ces derniers, tout en les incitant à produire davantage et en diminuant le prix de vente de leur production. Résultat : une abondance de produits agricoles bon marché.

Qui sont les gagnants et les perdants d'un tel mécanisme ? Les producteurs nationaux y trouvent un avantage certain, avec des bénéfices accrus. Les consommateurs du même pays, en revanche, sont indubitablement perdants. Ils s'alimentent, en effet, à moindre coût, mais payent plus d'impôts pour financer les subventions : les inconvénients l'emportent ici sur les aspects positifs. De plus, les subventions vont en premier lieu aux gros producteurs. La Commission européenne estime ainsi que, si l'on exclut la Grèce, la moitié des subventions totales va à seulement 5 % des exploitations agricoles...

Cependant, les conséquences des subventions ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Les producteurs des pays pauvres doivent en effet concurrencer ceux, subventionnés, des pays riches. Ils sont rarement en mesure d'exporter leurs produits vers les pays riches, car leurs prix non subventionnés ne peuvent concurrencer ceux pratiqués par les agriculteurs des pays riches. (C'est par exemple le cas pour le sucre aux États-Unis.) Il arrive en outre que les agriculteurs des pays pauvres n'aient même pas la possibilité de vendre leurs produits sur leur marché intérieur, car l'explosion de la production agricole suscitée par les subventions dans les pays riches peut générer des excédents qui seront exportés vers les pays pauvres à des prix sur lesquels les producteurs nationaux sont incapables de s'aligner. (C'est notamment le cas du lait européen.)

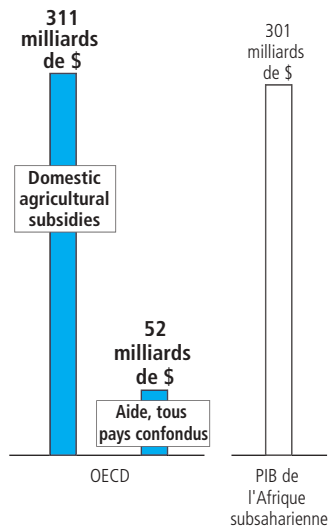
Source : Cline, 2002.

Quid des consommateurs des pays pauvres ? Toutes choses égales par ailleurs, les subventions des pays riches devraient entraîner une baisse des prix des denrées importées, ce qui est théoriquement bénéfique pour ces consommateurs. Cependant, dans de nombreux pays pauvres, une grande partie d'entre eux sont également producteurs agricoles. Les subventions des pays riches se répercutent donc de deux manières sur ces agents économiques : les produits alimentaires leur coûtent moins cher, mais leurs revenus sont moins élevés en raison du prix modeste des aliments qu'ils produisent.

C'est donc le nombre d'habitants des pays pauvres vivant du commerce des denrées qui détermine si les subventions y font progresser ou reculer la pauvreté. Selon une étude récente, la suppression des subventions nuit à court terme aux personnes démunies lorsque moins de la moitié d'entre-elles vivent en zone rurale. Cependant, dans la plupart des pays en développement, environ trois quarts des pauvres vivent à la campagne – dans les pays les moins bien lotis d'Afrique et d'Asie, cette proportion atteint même 90 %. Par ailleurs, les pays importateurs nets de produits alimentaires bénéficient de la baisse des cours mondiaux induite par les subventions, mais à long terme, cette faiblesse des cours décourage les investissements, ce qui condamne à la stagnation un pan important de l'économie, dont dépendent un grand nombre de pauvres. Les agriculteurs des pays riches restent ainsi les seuls réels bénéficiaires des subventions, tandis que les perdants sont légion de par le monde.

DIAGRAMME 8.7

À côté des subventions agricoles au sein de l'OCDE, l'aide semble minuscule, 2001



Source : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a ; tableaux des indicateurs 12 et 15.

cours des produits de base. Vu leurs piètres résultats, les tentatives de stabilisation par le biais d'accords internationaux, lancées dans les années soixante-dix et quatre-vingt, puis abandonnées, sont peu susceptibles de recueillir un vaste soutien. Une facilité de financement pour imprévus pourrait apporter des garanties pour l'allègement de la dette des PPTE, avec un allègement supplémentaire à la suite de chocs exogènes, par exemple un recul brutal du cours mondial des produits exportés par un pays donné²⁷. En outre, l'Accord de l'OMC sur l'agriculture devrait être modifié afin qu'aucun obstacle n'empêche les pays en développement de financer des projets visant à diversifier leurs exportations de matières premières ou garantir les prix pour les agriculteurs pauvres.

Bien que les estimations des avantages que les pays pauvres retirent de l'ouverture des marchés des pays riches varient, la plupart révèlent néanmoins des gains considérables. Une estimation des seuls effets statiques, c'est à dire si l'on calcule les gains pour les pays pauvres en supposant que leur structure économique reste inchangée, montre que les bénéfices seraient d'un ordre de grandeur équivalent aux niveaux actuels de l'aide extérieure. Cela ne signifie pas que la libéralisation des échanges puisse ou doive se substituer à l'aide. Pour les pays prioritaires ou absolument prioritaires, l'aide est essentielle si l'on veut s'attaquer sans délai aux facteurs struc-

turels qui font obstacle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais ces pays ressentiront moins rapidement les effets bénéfiques des échanges, car ils doivent d'abord se doter des moyens qui leur permettront de répondre aux opportunités nouvelles.

Les pays à développement humain moyen qui exportent du maïs, du blé, du riz, du sucre et d'autres produits agricoles sont également en mesure d'exporter des vêtements, des chaussures et d'autres articles manufacturés. Ils bénéficieraient ainsi de nombre des avantages de la libéralisation des échanges dans les pays riches. Les pays à faible développement humain y trouveraient également leur compte, et plus particulièrement les exportateurs de produits de base, comme le café ou le coton.

Les pays riches pourraient faire en sorte que les échanges favorisent le développement humain dans beaucoup d'autres domaines. Ils pourraient prendre des dispositions au profit de la santé publique, conformément à l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC, voir ci-dessous). Ils pourraient exclure les services collectifs de base du principe de libéralisation progressive, en vertu de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS, voir chapitre 5). Ils pourraient également répondre à bien d'autres préoccupations des pays en développement quant au commerce, à l'environnement, à l'investis-

Le pari de Doha pour les exportateurs de coton d'Afrique

Le coton joue un rôle déterminant dans le développement économique de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad et Togo). Depuis les années quatre-vingt, la production de coton y a été multipliée par quatre. Elle représente aujourd'hui entre 5 et 10 % du PIB de ces pays, et environ 30 % de leurs exportations. Le coton est principalement planté par de petits agriculteurs, dont beaucoup vivent en-deçà du seuil de pauvreté. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit du seul produit compétitif à l'exportation. Les revenus de cette activité financent également en grande partie les infrastructures économiques et sociales dans les zones rurales. Aussi les cours et les revenus qui y sont liés sont-ils essentiels à toute stratégie de réduction de la pauvreté dans ces pays et par là, à la réalisation des Objectifs.

Ces dernières années, ces pays ont lancé un certain nombre de réformes qui ont sensiblement amélioré leur productivité, abaissant les coûts de production à des niveaux qui sont parmi les plus bas du monde, et en tout cas très inférieurs à ceux de l'Union européenne ou des États-Unis. C'est en grande partie ce qui explique que cette région réalise 15 % des exportations mondiales de coton, ce qui la place au deuxième rang mondial, juste derrière les États-Unis.

Néanmoins, un certain nombre d'exportateurs, dont la Chine, l'Union européenne et les États-Unis, subventionnent massivement leurs producteurs. En 2002, l'aide

Source : Comité consultatif international du coton, 2002.

financière directe versée à ce titre était jugée équivalente à 73 % de la production mondiale, en nette hausse par rapport aux 50 % enregistrés cinq ans auparavant. En 2001, le coût de ces programmes atteignait 4,9 milliards de dollars, dont la moitié environ était financée par les États-Unis et le reste, principalement, par l'Union européenne et la Chine. Certains de ces pays fournissent également une aide à l'exportation du coton.

Ces distorsions gonflent artificiellement l'offre sur les marchés mondiaux, orientant les cours à la baisse. Les plus importantes chutes de prix ont été observées en 2001 et 2002, touchant principalement les pays pauvres exportateurs, comme ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Leurs planteurs non subventionnés doivent vendre du coton à des prix proches des coûts de production, ce qui provoque un fort recul du rendement économique réel. D'après le Comité consultatif international du coton et le Fonds monétaire international, réduire les subventions aux producteurs locaux et à l'exportation rétablirait la vérité des cours internationaux. Cette opération se traduirait par une augmentation des revenus des pays pauvres exportateurs de coton et placerait ces pays sur le chemin d'une croissance durable. La question se pose donc de savoir si le cycle de Doha lancé par l'Organisation mondiale du commerce répondra aux attentes des producteurs de coton de l'Afrique de l'Ouest, et s'il respectera leur avantage concurrentiel.

sement et à la circulation des personnes. Enfin, ils pourraient accroître la participation effective des pays en développement à la prise de décision des négociations dans le cadre de l'OMC.

Par la Déclaration de Doha, en novembre 2001, tous les pays se sont engagés à faire du développement un objectif central des futures négociations sur les échanges, notamment pour les pays les moins avancés²⁸. Contrairement aux autres Objectifs du Millénaire pour le développement, l'Objectif 8 ne s'accompagne pas de cibles assorties de délais. Néanmoins, le *Rapport mondial sur le développement 2003* propose que les pays riches aient également une échéance à respecter pour l'élimination des droits de douane et des contingents sur les exportations d'articles manufacturés, ainsi que pour mettre un terme aux subventions agricoles nationales. Cette échéance doit être antérieure à 2015, date à laquelle les pays pauvres devront avoir atteint les Objectifs 1 à 7.

LA TECHNOLOGIE MONDIALE : PARTAGER LES FRUITS DU SAVOIR INTERNATIONAL

Des avancées technologiques sans précédent ont eu lieu au cours des dernières décennies : les formidables progrès accomplis en médecine, en agriculture, dans le domaine de l'énergie, en génomique et dans les technologies de l'information et des communications offrent de fantastiques opportunités de mettre la puissance technologique au service du développe-

ment. Les innovations technologiques déjà connues peuvent largement contribuer à augmenter la productivité et à s'attaquer aux maladies, au problème de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la faim (chapitres 3 et 4). Cependant, de nombreux autres obstacles restent à surmonter. Il faut notamment procurer des sources d'énergie bon marché aux communautés pauvres, trouver des traitements contre la maladie du sommeil, élaborer des vaccins contre le VIH/sida et apporter des réponses à des défis sans cesse nouveaux. Les innovations technologiques pourraient accélérer les progrès en direction des Objectifs 1 à 7.

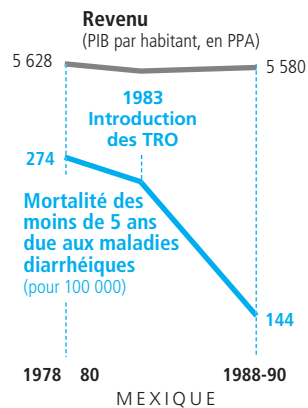
LIER LA TECHNOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN – ET MOBILISER LE SAVOIR INTERNATIONAL

Les innovations technologiques font progresser le développement humain de deux manières : en améliorant la productivité, ce qui relève le revenu des ménages (Objectif 1), et en apportant des solutions aux problèmes des maladies, des transports, de l'énergie, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et des technologies de l'information et des communications pour l'éducation qui, tous, jouent un rôle déterminant dans la réalisation des Objectifs 2 à 7.

Les investissements dans l'innovation technologique doivent être prioritaires, car ils permettent de surmonter les obstacles liés à la faiblesse des re-

DIAGRAMME 8.8

Les thérapies de réhydratation orale (TRO) font baisser la mortalité des enfants malgré la stagnation des revenus



Source : Gutierrez et al., 1996.

venus et à la fragilité des institutions. Bien que les années quatre-vingt se soient caractérisées par un recul limité de la pauvreté et une stagnation de la croissance économique dans la plupart des pays en développement, la mortalité des enfants a été réduite grâce à la technologie au moyen de vaccinations et de thérapies de réhydratation orale (diagramme 8.8). Dans l'agriculture également, les investissements dans la recherche et le développement ont permis d'accroître considérablement les rendements. Partager les fruits des avancées scientifiques et technologiques constitue l'un des moyens les plus importants pour les pays riches d'aider les pays pauvres à combattre la pauvreté.

INVESTIR D'AVANTAGE DANS LA TECHNOLOGIE POUR FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ

En dépit d'un gigantesque potentiel et des récents progrès de la biotechnologie, les investissements consacrés à ce secteur en vue de remédier aux problèmes engendrés par la pauvreté sont relativement faibles. Dans le domaine médical, par exemple, la Commission macroéconomie et santé de l'Organisation mondiale de la santé a montré que les maladies dont souffrent le plus les populations pauvres ne font pas l'objet d'investissements suffisants²⁹. Il s'agit notamment de maladies tropicales comme le kala-azar, la maladie de Chagas ou la maladie du sommeil, ou encore des principales maladies infectieuses le plus souvent mortelles (VIH/sida, tuberculose, paludisme). Au total, les maladies tropicales et la tuberculose représentaient 11 % de l'ensemble des cas de maladie en 1999. Pourtant, sur les 1 393 nouveaux médicaments ayant reçu une autorisation de mise sur le marché entre 1975 et 1999, seulement 16, soit à peine plus de 1 %, ont été élaborés spécifiquement contre ces maladies³⁰.

En 1990, la Commission de la recherche médicale au service du développement de l'Organisation mondiale de la santé a révélé que seulement 10 % des dépenses de recherche et de développement dans le domaine de la santé étaient consacrés aux problèmes de santé touchant 90 % de la population mondiale. La situation n'a pas changé. On peut mesurer le déséquilibre entre les efforts de la science et les besoins sociaux en évaluant le total des dépenses effectuées pour une maladie par rapport aux dépenses réalisées pour l'ensemble des maladies au niveau mondial. Le rapport avoisine 1 sur 20 pour le paludisme, qui tue plus d'un million de personnes par an et sape la productivité de plusieurs millions d'autres. Le paludisme est presque entièrement concentré dans les pays pauvres (99 % des cas) et demeure la première cause de mortalité dans beaucoup d'entre eux.

Ces résultats n'ont rien de surprenant si l'on considère les enjeux. En effet, le secteur pharma-

ceutique et les pays riches effectuent 93 % des dépenses mondiales de recherche et de développement pour la santé³¹. Les maladies des pays et des populations pauvres pèsent peu en termes de marché : les pays en développement représentent moins de 2 % des débouchés pour les principaux produits pharmaceutiques³². Ils ne bénéficient donc des dépenses de recherche mondiales que pour les maladies également présentes à grande échelle dans les pays riches, telles que le VIH/sida. Et même dans ce cas, ils ne parviennent pas à recueillir une partie des fruits de la recherche en raison de prix demeurant élevés car protégés par les brevets. C'est notamment le cas des médicaments antirétroviraux contre le VIH/sida.

Le financement public de l'innovation technologique, qu'il provienne de sources nationales ou internationales, reste faible. Il faut par conséquent que l'État intervienne pour accroître l'investissement et améliorer l'accès aux traitements. Le programme de recherche sur les maladies tropicales, cogéré par l'Organisation mondiale de la santé, le PNUD et la Banque mondiale, reçoit chaque année environ 30 millions de dollars pour couvrir huit maladies tropicales. La recherche et le développement dans l'agriculture restent, eux, insuffisamment financés, malgré une grande rentabilité économique. Les investissements dans ce domaine ont progressé au Brésil et au Mexique, mais sont en recul en Afrique. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, premier programme mondial de recherche sur les cultures vivrières, a difficilement collecté 377 millions de dollars. (Dans le même temps, le groupe privé Monsanto a investi 600 millions de dollars dans la recherche et le développement).

ACCÈS À LA TECHNOLOGIE ET DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En dépit de leur engagement au titre de l'Accord ADPIC, les pays riches n'ont pas réellement adopté de mesures pour partager leur technologie en vue de lutter contre la pauvreté. L'Accord ADPIC comprend des dispositions relatives aux transferts de technologies, mais donne peu de détails et ne dit rien sur la mise en œuvre. Il ne protège pas non plus le savoir des populations autochtones, comme celui de la médecine traditionnelle. Et les seuls résultats des fortes pressions exercées par l'opinion publique n'ont quasiment concerné que des accords spéciaux sur les prix, ainsi que des dons effectués par des entreprises dans un domaine à forte visibilité – les médicaments pour le VIH/sida.

L'Accord ADPIC introduit une règle minimale mondiale pour encourager les inventions. Les régimes de propriété intellectuelle sont destinés à équi-

librer deux objectifs sociaux : soutenir les inventions et promouvoir leur mise en pratique. L'Accord ADPIC comporte ainsi des dispositions qui vont dans l'intérêt des utilisateurs. Par exemple, il rend obligatoire l'obtention d'une licence ou autorise les importations parallèles, ce qui donne aux gouvernements une certaine latitude pour donner le feu vert à la fabrication locale ou à l'importation de produits brevetés. Cependant, leur formulation est si imprécise que ces clauses sont difficiles à appliquer. Leur clarification constituerait donc un premier pas vers une amélioration.

La déclaration adoptée à Doha en 2001 à propos de l'Accord ADPIC et de la santé publique a marqué une étape importante. Elle a en effet reconnu que les droits de propriété intellectuelle sont subordonnés aux préoccupations de santé publique. Elle a clairement établi que l'Accord ADPIC n'empêche pas et ne doit pas empêcher les membres de l'OMC d'adopter des mesures destinées à protéger la santé publique. En outre, elle a expressément indiqué que les pays disposent d'une certaine latitude pour imposer des licences de production locale de médicaments. Ce texte a également porté à décembre 2002 la date limite pour trouver une solution pour les pays qui ne disposent pas d'une capacité de production pharmaceutique adaptée. Cependant, les négociations ont échoué, et il est urgent de les reprendre.

Les prix élevés qui restreignent l'accès aux médicaments d'importance vitale constituent un très grave problème éthique que les laboratoires pharmaceutiques ne feignent plus d'ignorer. La tarification différentielle, c'est-à-dire une baisse volontaire des prix, joue désormais un grand rôle dans l'élargissement de l'accès à ces médicaments, notamment aux antirétroviraux contre le VIH/sida. Cependant, l'expérience montre que les réductions tarifaires ne sont pas la panacée, ce sur quoi conclut d'ailleurs le rapport de novembre 2002 du groupe de travail britannique sur le renforcement de l'accès aux médicaments essentiels dans les pays en développement. On constate également que, sans la concurrence des génériques et en l'absence de pressions exercées auprès des pouvoirs publics, ces réductions ont un effet limité. Après trois ans de fonctionnement, l'initiative pour l'accélération de l'accès aux médicaments parrainée par les Nations Unies, le plus connu des programmes de tarification différenciée, n'a pu délivrer des médicaments qu'à environ 30 000 patients, et ce, à des prix au moins quatre fois supérieurs à ceux des équivalents génériques disponibles dans le commerce.

Le programme de traitement du VIH/sida mis en œuvre au Brésil contraste nettement : axé sur les génériques, il est parvenu à prodiguer des soins peu coûteux à plus de 115 000 patients pour la seule

année 2001. Ce programme a fait reculer de moitié le nombre de morts dues au sida, et de 60 à 80 % les infections opportunistes courantes. La réduction des coûts d'hospitalisation et de traitement a permis d'économiser 422 millions de dollars entre 1997 et 1999, ce qui couvre la quasi-totalité des dépenses de distribution des antirétroviraux, sans compter les avantages économiques liés au retour des patients à une vie économique et sociale normale. Les pays ne disposant pas d'autant de moyens, et n'étant donc pas en mesure de suivre cet exemple, pourraient toutefois importer du Brésil des produits pharmaceutiques, si un accord est trouvé au sujet de l'ADPIC.

Les pays en développement doivent développer leur propre capacité à fabriquer des médicaments et d'autres produits technologiques au profit de la santé publique et du développement. Cependant, tous ne devraient pas suivre cette voie, notamment les plus pauvres, les plus petits et ceux qui affichent le plus faible niveau de développement humain.

QUE FAIRE ?

Les investissements consacrés au développement technologique visant à combattre la pauvreté et à réaliser les Objectifs doivent être portés à la hauteur des besoins existants. La recherche et le développement destinés à surmonter les problèmes persistants liés à la pauvreté doivent être beaucoup plus ambitieux, et porter notamment sur :

- Des variétés de cultures vivrières à haut rendement, résistantes à la sécheresse et aux nuisibles, telles que le sorgho, le manioc ou les lentilles.
- Des sources d'énergie non polluantes pour les populations rurales qui utilisent actuellement du bois ou du fumier.
- Des ordinateurs sans fil bon marché, alimentés par batterie, qui donnent accès aux communications dans les zones rurales dépourvues d'électricité et d'infrastructures de télécommunications.
- Des vaccins et des traitements pour les maladies négligées, telles que la maladie du sommeil.

Ces investissements sont essentiels pour la concrétisation des Objectifs 1 à 7, mais ne représentent pas une demande du marché, car les individus qui survivent avec moins de 1 dollar par jour n'ont guère les moyens d'acheter des médicaments. Puisque ces dépenses n'intéresseront pas les investisseurs privés, c'est au secteur public de prendre les devants. Néanmoins, non seulement des partenariats avec les entreprises privées sont souhaitables, mais ils pourraient en outre se révéler indispensables dans les domaines où le privé dispose du savoir-faire et des technologies nécessaires.

La technologie est un moteur du développe-

Les pays riches peuvent apporter une contribution essentielle à la réalisation des Objectifs en favorisant l'accès aux technologies

TABLEAU 8.4.

Responsabilités des pays riches

	Allègement de la dette						Échanges			
	Aide			Engagements bilatéraux pour le Fonds fiduciaire PPTE (situation en novembre 2002, en millions de dollars)	Annulations de dettes bilatérales (1990-2002, en millions de dollars)	Moyenne des obstacles tarifaires et non tarifaires ^b (équivalents tarifaires, en %) 2000	Importations de marchandises		Des pays les moins avancés	
	Total (en millions de dollars) 2001	En % du PNB 2001	Aide liée (% de l'aide totale versée) ^a 2001				Des pays en développement	Des pays les moins avancés		
18 Allemagne	4 990	0,27	15	226	4 996	21,4	7 488	15,2	218	0,4
4 Australie	873	0,25	41	14	72	13,4	2 274	37,5	11	0,2
16 Autriche	533	0,29	..	44	202	21,8	616	9,4	16	0,3
6 Belgique	867	0,37	10	45	544	22,1	2 275	12,7	254	1,4
8 Canada	1 533	0,22	68	114	1 207	12,7	3 558	16,1	35	0,2
11 Danemark	1 634	1,03	7	60	359	21,6	447	10,0	12	0,3
19 Espagne	1 737	0,30	31	44	980	21,3	3 373	21,8	136	0,9
7 États-Unis	11 429	0,11	..	40	8 062	9,7	54 798	46,4	982	0,8
14 Finlande	389	0,32	13	38	156	21,3	338	10,2	16	0,5
17 France	4 198	0,32	33	181	13 043	21,4	5 112	17,4	236	0,8
24 Grèce	202	0,17	83	11	..	22,5	670	23,8	18	0,6
12 Irlande	287	0,33	..	24	..	22,9	700	13,6	17	0,3
21 Italie	1 627	0,15	92	153	1 156	20,1	4 323	18,3	98	0,4
9 Japon	9 847	0,23	19	200	3 908	34,8	20 582	58,9	110	0,3
15 Luxembourg	141	0,82	..	318	28	2,6	1	0,1
1 Norvège	1 346	0,83	1	300	237	61,1	405	12,3	12	0,4
20 Nouvelle-Zélande	112	0,25	..	29	..	12,0	383	28,8	2	0,1
5 Pays-Bas	3 172	0,82	9	199	1 575	19,9	3 860	23,5	73	0,4
23 Portugal	268	0,25	42	27	460	20,5	556 ^c	13,9 ^c	29 ^c	0,7 ^c
13 Royaume-Uni	4 579	0,32	6	77	1 886	20,9	6 535	18,9	132	0,4
3 Suède	1 666	0,81	14	189	121	20,5	580	9,8	10	0,2
10 Suisse	908	0,34	4	127	311	37,1	694	8,3	9	0,1

Note : Ce tableau présente des données concernant les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

a. Aide liée ou en partie liée, exprimée en pourcentage de l'aide totale, hors coopération technique. b. Indicateur global des obstacles commerciaux érigés vis-à-vis des pays en développement. Il mesure non seulement les obstacles monétaires (droits de douane), mais également ceux d'autre nature, tels que les quotas d'importation, ainsi que l'impact des subventions intérieures. c. Données relatives à l'année 2000.

Sources : Colonnes 1 et 2 : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c ; Colonne 3 : calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après les données sur l'aide liée ou en partie liée fournies par l'OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c ; Colonne 4 : Geithner et Nankani, 2002 ; Colonne 5 : calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après les données sur les annulations de dettes fournies par l'OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c ; Colonne 6 : Birdsall et Roodman, 2003 ; Colonnes 7 à 10 : ONU, 2003a.

ment humain. Les pays riches peuvent apporter une contribution essentielle à la réalisation des Objectifs en favorisant l'accès aux technologies. S'il y a eu ouverture à cet égard, elle s'est faite plus timide, particulièrement dans l'industrie. À long terme, cela nuit à tout le monde. De nombreux économistes font aujourd'hui valoir que la libre circulation du savoir peut faciliter la croissance pour tous, plutôt que générer des rendements élevés au détriment de l'accès à la technologie. C'est pourquoi il est crucial de reprendre les négociations sur l'Accord ADPIC, et de rendre les dispositions de ce texte opérationnelles au regard des transferts de technologies.

Les pays riches peuvent faire bien plus pour élargir l'accès à la technologie, en s'attaquant aux principaux obstacles :

- Le manque de financement pour la recherche et le développement.
- L'ambiguïté des lois sur la propriété intellectuelle.
- Les limites de la tarification différentielle.
- L'insuffisance des capacités technologiques nationales, notamment pour la production locale.

RESPECTER LES ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE : L'ACTION PUBLIQUE, ET NON LA CHARITÉ

Les deux années qui ont suivi la Déclaration du Millénaire ont montré un engagement en faveur de l'aide plus substantiel que lors de la décennie précédente, avec la promesse de 16 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2006, l'allègement de la dette de 26 pays et la reconnaissance du principe selon lequel les droits de propriété intellectuelle ne doivent pas empêcher l'accès aux technologies de protection de la santé publique. Bien que significatifs, ces engagements se situent largement en deçà des promesses antérieures. Les 16 milliards de dollars de plus consacrés à l'aide publique au développement ne représenteraient que 0,26 % du revenu national brut des membres du Comité d'aide au développement à l'horizon 2006, alors que l'objectif se situe à 0,7 %. Peu d'actions concrètes ont été entreprises pour l'ouverture des marchés, les transferts de technologies et l'allègement de la dette, laissant trop de pays sans améliorations de leur situation. Les engagements restant nettement insuffisants

L'indicateur d'engagement en faveur du développement

L'indicateur d'engagement en faveur du développement (IED) constitue une tentative novatrice destinée à suivre à quel point les pays riches sont fidèles aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de leurs partenaires mondiaux. Créé par le Centre pour le développement mondial et la revue américaine *Foreign Policy*, cet outil ne se limite pas aux mesures classiques de l'aide étrangère, qui se contente d'en donner le montant en dollar. Il évalue au contraire un large éventail d'actions et de politiques, pour se pencher à la fois sur la qualité et sur la quantité de l'aide, ainsi que sur les obstacles aux échanges, sur l'environnement, l'investissement, les migrations et le maintien de la paix.

Il est aussi important que difficile de mettre en place un indice tenant compte de la gamme complète des actions publiques affectant les pays pauvres. L'IED représente certes une avancée significative pour amener les pays riches à rendre des comptes par rapport à leurs engagements, mais un certain nombre de questions demeurent :

- *L'évaluation de ce qu'est une « bonne » politique.* L'indice d'engagement en faveur du développement est conçu pour mesurer un ensemble spécifique d'actions publiques censées influencer sur le niveau de développement. Or, les hypothèses de cette nature s'accompagnent inévitablement de jugements de valeur. Ainsi, les pays faisant preuve d'une bonne gouvernance reçoivent une note plus élevée que d'autres, dont les besoins peuvent être plus importants. L'investissement direct étranger (IDE), qui fait partie des éléments de l'indicateur, constitue un autre exemple : faute de données suffisamment précises, l'indicateur d'engagement en faveur du développement considère que cet IDE joue un rôle positif en toutes circonstances.
- *La pondération.* Le problème le plus délicat pour tout indicateur composite consiste sans doute à déterminer l'importance à accorder à chacun des éléments qui le composent. L'IED emploie à cet effet diverses méthodes, selon les domaines d'action. Cependant, au dernier échelon d'agrégation, il accorde le même poids à chacune de ses six composantes principales. Si cette approche est la plus simple, elle minimise l'importance de l'aide et des échanges, que l'on peut juger beaucoup plus significatifs que, par exemple, les contributions au maintien de la paix.

Source : Birdsall et Roodman, 2003.

- *Les difficultés de mesure.* Les six composantes touchant l'action des pays riches ont certes chacune leur importance pour le développement mondial, mais certaines sont difficiles à mesurer. Les politiques migratoires susceptibles de contribuer au développement sont difficiles à apprécier, car il n'existe aucun consensus sur la nature d'une bonne politique de migration. De plus, les données pertinentes sont rares. L'environnement est lui aussi un domaine complexe qui souffre d'un manque de données appropriées.

- *La complexité.* L'indice d'engagement en faveur du développement a été conçu pour cibler les politiques de façon très spécifique, d'où une multitude de sous-indicateurs et une grande variété de méthodes statistiques. En raison de cette complexité, l'IED sera opaque pour tous sauf pour les spécialistes disposant d'une connaissance précise du domaine : les résultats sont clairs, mais la compréhension de la réalité qu'ils recouvrent fait appel à des connaissances pointues. Pour les électeurs, les organisations non gouvernementales, les journalistes ou les décideurs politiques, tous intéressés au premier chef par cet indicateur, le message sur les changements nécessaires pourra donc manquer de clarté.

- *Un biais statistique défavorable aux grandes économies.* Certaines composantes de l'indicateur (aide, contribution au maintien de la paix et IDE) étant mesurés au prorata du revenu national brut (RNB), les grandes puissances économiques affichent des résultats modestes à cet égard, alors que ce sont souvent elles qui donnent le plus en valeur absolue. De fait, les cinq pays obtenant la meilleure note selon ce critère comptent tous moins de 20 millions d'habitants.

Certains des résultats obtenus à la lumière de cet indicateur sont surprenants, parfois du fait des problèmes mentionnés plus haut. Ainsi, à la première place, les Pays-Bas l'emportent sur le Danemark, qui, parmi les pays considérés, est pourtant, et de loin, le pourvoyeur le plus généreux d'aide en proportion de son revenu national brut. Ce résultat tient principalement au score extrêmement élevé des Pays-Bas en termes d'IDE, domaine dans lequel le Danemark est loin de se distinguer. Ce phénomène illustre les problèmes qui pourraient accompagner le recours à l'indicateur d'engagement en faveur du développement comme fiche d'évaluation des poli-

tiques. En effet, l'IDE est un résultat, qui tient *a priori* davantage à la structure du secteur privé qu'à l'action publique. Autre surprise : la troisième place, occupée par le Portugal, là aussi grâce à l'IDE. Viennent ensuite la Nouvelle-Zélande et la Suisse : deux pays qui, tout comme le Portugal, ne sont pas de gros pourvoyeurs d'aide publique au développement. La quatrième place occupée par la Suisse illustre bien les difficultés qui surgissent d'une pondération égale pour toutes les composantes. En effet, ce pays ne brille guère dans les catégories, majeures, des échanges et de l'aide, mais obtient des résultats élevés concernant l'investissement et les migrations, aspects difficiles à mesurer et dont l'incidence prête davantage le flanc à la controverse.

Les résultats les plus faibles, toujours parmi les pays envisagés, reviennent à la Finlande, au Canada, à l'Australie, aux États-Unis et au Japon. Ainsi, les deux pays qui fournissent le plus d'aide en valeur absolue, États-Unis et Japon, arrivent tout en bas du classement. Pourquoi ? Parce que leur aide est certes énorme en valeur absolue, mais réduite par rapport à la taille de leur économie nationale. Le Japon est en outre particulièrement desservi par le critère du maintien de la paix, car sa constitution et ses engagements répétés l'empêchent de mettre des troupes à disposition de telles missions. On retrouve ici le problème de la pondération : au regard des échanges et de l'environnement, ce pays affiche des résultats comparativement plus flatteurs. Les États-Unis pourraient aussi bénéficier de leurs solides performances en termes d'échanges, grâce à un marché agricole moins subventionné que ceux de l'Europe.

Cependant, le résultat le plus important de cet indicateur ne tient pas au rang de tel pays par rapport à tel autre, mais à la constatation que même le premier du classement est à peine à mi-chemin du meilleur résultat possible. Tous les pays du globe sont donc loin d'avoir mis en place des politiques susceptibles d'aider réellement les pays pauvres à se développer.

L'indicateur des engagements en faveur du développement a été conçu en vue d'une publication annuelle. Sa première version devrait aviver le débat sur les politiques de développement à mener par les pays riches et encourager les discussions sur l'évaluation de ces politiques ainsi que sur l'amélioration des données.

par rapport aux besoins, la croissance va continuer de stagner dans les pays pauvres, avec pour conséquences un endettement insupportable et une chute des prix à l'exportation.

Il faut encourager les pays riches à préparer des rapports qui exposent les priorités de leur action, ce qui contribuerait à une stratégie mondiale de lutte contre la pauvreté³³. Ces pays pourraient ainsi mettre l'accent sur les domaines dans lesquels ils doivent redoubler d'efforts pour respecter leurs engagements. Ceux qui accordent une aide généreuse, par exemple, ne sont pas toujours aussi ouverts aux importations des pays en développement. Ainsi la Norvège, qui fait beaucoup pour tenir ses engagements, pourrait améliorer l'accès à son marché (tableau 8.4)³⁴. À l'inverse,

le Japon est le pays riche qui importe le plus des pays en développement (59% du total de ses importations), mais la part de son revenu national brut consacré à l'aide au développement est faible. L'actuel processus d'examen des dispositifs d'aide par les pairs, mis en œuvre par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, pourrait également être élargi aux échanges et à l'allègement de la dette, de sorte que ces politiques puissent être étudiées à l'intérieur d'un cadre cohérent.

Un récent programme de recherche a permis d'établir un indicateur composite, celui de l'engagement en faveur du développement, qui rend compte de l'impact des diverses politiques et actions des pays riches qui affectent le développement

(encadré 8.10.). Comme d'autres indicateurs composites, celui-ci aide les décideurs, ceux des pays riches en l'occurrence, à évaluer leur situation et à identifier les aspects à améliorer. Il compare leurs performances à celles d'autres pays, non seulement sur au regard de l'aide, mais en déterminant également s'ils protègent leurs marchés contre les importations provenant des pays en développement, s'ils investissent, s'ils ouvrent leurs portes aux migrants, s'ils concourent au maintien de la paix et s'ils participent à la gestion mondiale de l'environnement. Produit d'une recherche novatrice, cet indicateur n'a pas pour but de dénoncer, mais d'identifier les lacunes et d'inciter à en faire davantage.

Comme souligné auparavant, l'Objectif 8 n'est assorti d'aucun délai, ni de cibles mesurables. Néanmoins, les pays riches peuvent fixer leurs propres échéances pour les cibles qui nécessitent leur action. Voici quelques repères, accompagnés de mesures spécifiques et d'échéances, dans les domaines clefs :

- Augmenter l'aide publique au développement, afin de combler les déficits de financement. Selon une estimation a minima, 50 milliards de dollars seraient nécessaires.
- Renforcer l'aide publique au développement en direction des pays les moins avancés.
- Élaborer des mesures concrètes pour la mise en œuvre de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation.
- Supprimer les droits de douane et les contingents sur les produits agricoles, les textiles et les vêtements exportés par les pays en développement.
- Supprimer les subventions agricoles à l'exportation.
- Approuver et alimenter, pour les PPTE, un mécanisme de financement compensant les chocs, y compris l'effondrement des cours des matières premières.
- Financer une réduction plus importante de la dette des PPTE qui ont atteint le point d'achèvement, afin que cet endettement soit supportable.

- Introduire dans l'Accord ADPIC la protection et la rémunération des savoirs ancestraux.
- S'entendre sur ce que les pays dotés d'une capacité industrielle insuffisante peuvent faire pour protéger la santé publique dans le cadre de l'Accord ADPIC.

Les engagements d'ores et déjà pris par les pays riches sont la preuve que les choses évoluent. L'intégration au marché mondial et les avancées technologiques progressent, de même que l'exposition aux maladies, les coûts de la déperdition des ressources environnementales et les risques de contagion financière internationale. Agir à l'échelon national ne suffira pas pour s'attaquer à ces problèmes. Un partenariat est donc nécessaire, dans l'intérêt de chacun. Les pays riches doivent eux aussi prendre des mesures, car il est moralement impératif de mettre fin à la souffrance humaine. Tenir leurs engagements n'est pas une simple question de charité, mais d'action publique : l'action publique fait partie de l'approche cohérente adoptée par la communauté internationale pour venir à bout de la pauvreté dans le monde.

Au tournant du siècle dernier, l'éradication de la pauvreté semblait possible. La guerre froide avait pris fin et l'idée que toutes les sociétés convergeraient vers des objectifs communs semblait réaliste. Or, comme le souligne ce rapport, de nouveaux défis mondiaux, de l'Irak à la propagation de nouvelles maladies mortelles, apparaissent. Le ralentissement de l'activité à l'échelle de la planète menace aussi de saper les efforts déployés par le monde riche en faveur du développement, puisque ces pays subissent eux-mêmes des pressions pour réduire leurs déficits budgétaires et leurs propres avantages commerciaux. Aussi est-il d'autant plus urgent que tous les pays tiennent leurs engagements. Surveiller les avancées menées en direction de l'Objectif 8, en énonçant les responsabilités qui incombent aux pays riches dans le cadre du partenariat pour le développement, est tout aussi important que de veiller à la réalisation effective des Objectifs 1 à 7.

Notes

Chapitre 1

1. ONU, 2000a.
2. ONU, 2000a.
3. ONU, 2001b.
4. Voir par exemple Khor, 2000.
5. ONU, 2002d.
6. Jolly, 2003 ; Foster, 2002 ; Bissio, 2003 ; White et Black, 2002.
7. Banque mondiale, 2003i.
8. UNICEF, 2003b.
9. Banque mondiale, 2003i.
10. UNICEF, 2003b.
11. FMANU (Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies) et Institut Nord-Sud, 2002.

Chapitre 2

1. Sauf pour le revenu, cet indicateur ne tient pas compte des reculs dans les pays à faible niveau de pauvreté humaine. Pour la définition des niveaux de pauvreté humaine, voir note technique 2.
2. Sur la base d'un seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, considéré comme un seuil d'extrême pauvreté plus approprié pour l'Europe centrale et orientale, ainsi que pour la CEI (PNUD, 2003c).
3. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après le tableau des indicateurs 27.
4. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après Alvarez *et al.*, 2002.
5. Banque mondiale, 2003i.
6. Birdsall et Clemens, 2003b.
7. Banque mondiale, 2002f.
8. Banque mondiale, 2002f.
9. Sur différentes périodes comprises entre 1990 et la seconde moitié des années quatre-vingt-dix pour les pays disposant de données sur les tendances de la pauvreté à l'échelle nationale.
10. D'après Banque mondiale, 2000a et 2003i ; CEPALC, 2002 ; CNCUED, 2002a et Milanovic, 1998.
11. Sur la base d'un seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, considéré comme un seuil d'extrême pauvreté plus approprié pour l'Europe centrale et orientale, ainsi que pour la CEI (PNUD, 2003c).
12. ONUSIDA, 2000.
13. FAO, 2001b.
14. ONUSIDA, 2000.
15. ONU, 2002g.
16. ONUSIDA, 2002b.
17. Eberstadt, 2002.
18. Voir note technique 2 pour plus de détails sur la classification des pays absolument prioritaires et prioritaires.
19. Pays ayant obtenu un score d'au moins 4 dans ce domaine, d'après Marshall, 2000.
20. ONUSIDA, 2002b.
21. Gwatkin, 2002.
22. Vandermoortele, 2001.
23. Filmer et Pritchett, 1999 ; Watkins, 2000.
24. D'après des enquêtes démographiques et sociales. Les données relatives à la richesse se fondent sur les caractéristiques et le patrimoine des ménages. La classe « aisée » correspond au quintile de revenu supérieur qui se dégage du classement des ménages en fonction de la richesse (Minujin et Delamonica, 2003).
25. Minujin et Delamonica, 2003.

26. Watkins, 2000.
27. Watkins, 2000.
28. Sahn et Stifel, 2003.
29. Minujin et Delamonica, 2003.
30. Watkins, 2000.
31. Klasen et Wink, 2002.
32. PNUD, 2003c.
33. Minujin et Delamonica, 2003.
34. ONUSIDA, 2002b.
35. Le chapitre 5 présente une analyse plus conceptuelle et plus systématique des discriminations entre hommes et femmes.

Chapitre 3

1. La République dominicaine est un pays absolument prioritaire sur le plan de la faim et des installations sanitaires. Il en va de même pour le Mozambique concernant l'enseignement primaire et l'égalité entre les sexes.
2. Commission macroéconomie et santé, 2001.
3. Commission macroéconomie et santé, 2001.
4. Sen, 1999.
5. Mehrotra et Jolly, 2000.
6. UNICEF, 2000.
7. Selon des calculs réalisés par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Maddison, 2001 et Banque mondiale, 2003i.
8. Selon des calculs réalisés par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Maddison, 2001 et Banque mondiale, 2003i.
9. Ces chiffres ne comprennent ni les pays en transition ni les exportateurs de pétrole, et ne concernent que les pays peuplés d'au moins un million d'habitants pour lesquels des informations sur la structure des exportations sont disponibles.
10. Prosterman et Hansted, 2000.
11. Les données socioculturelles régissant la répartition des pouvoirs invitent à tempérer quelque peu le sens de ces chiffres. En effet, de nombreux programmes de microfinance ne sont pas en mesure d'empêcher que les fonds prêtés finissent par être accaparés par le chef de famille masculin.
12. Daley-Harris, 2003.
13. Banque mondiale, 1998b.

Chapitre 4

1. Caldwell, 1979.
2. Carnoy, 1992.
3. Caldwell, 1986.
4. Caldwell, 1986.
5. Mehrotra, 2000c ; UNESCO, 1999.
6. UNICEF, 2001b.
7. ONU, 2002b.
8. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
9. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
10. Pinstrup-Andersen, Pandya-Lorch et Rosegrant, 1999 ; Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
11. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
12. ONU, 2002b.
13. Institut PANOS, 2001.
14. Tableau 1 des OMD.

15. FAO, 2002b.
16. Tableau 1 des OMD.
17. Tableau 1 des OMD.
18. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
19. FAO, 2002b ; tableau 1 des OMD.
20. Banque mondiale, 2003i.
21. Il importe de souligner que 17 pays, dont certains comptant parmi les plus peuplés de la planète, ont réussi à réduire les chiffres correspondants de 25 % ou plus en l'espace de dix ans.
22. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
23. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
24. Calculs du bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, sur la base des travaux du Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
25. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
26. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
27. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
28. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
29. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
30. Drèze et Sen, 1995.
31. Banque mondiale, 2002d.
32. Institut Panos, 2001.
33. Institut Panos, 2001.
34. Institut Panos, 2001.
35. FIDA, 2001.
36. Agarwal, 1994.
37. FAO, 2002a.
38. Swaminathan, 2001.
39. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
40. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003b.
41. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
42. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
43. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
44. Pretty et Hine, 2000 ; Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
45. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
46. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
47. Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a.
48. Scherr, White et Kaimowitz, 2002.
49. OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c.
50. Tableau 1 des OMD.
51. Tableau 1 des OMD.
52. Tableau 1 des OMD.
53. Inde, Commission de la planification, 2002.
54. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.
55. Tableau 10 des indicateurs.
56. UNESCO, 2002a.
57. UNESCO, 2002a.
58. L'Asie occidentale comprend l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan, la République islamique d'Iran et le Sri Lanka.
59. Flug, Spilimbergo, et Wachternheim, 1998 ; Banque mondiale, à paraître.
60. Voir par exemple Gupta, Verhoeven et Tiongson, 2002, et Mehrotra et Delamonica, à paraître.
61. Delamonica, Mehrotra et VandeMoortele, 2001.
62. Projet du Millénaire, Équipe de travail 3, 2003.
63. Hanmer et Naschold, 2001.
64. Projet du Millénaire, Équipe de travail 3, 2003.
65. UNESCO, 2002a.
66. Les « institutions multilatérales » désignent ici la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement (fonds spécial), le Fonds européen de développement de l'Union européenne, l'Association internationale pour le développement (Groupe de la Banque mondiale), le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c).
67. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
68. Mehrotra, 1999.
69. Mehrotra et Jolly, 2000.
70. Mehrotra, 1998.
71. Mehrotra et Biggeri, 2002.
72. Mehrotra et Delamonica, 1998.
73. Mehrotra *et al.*, à paraître.
74. Tilak, 1997.
75. Mehrotra, 1998.
76. Mehrotra, 1998.
77. UNICEF, 1999.
78. Dans de nombreux pays d'Afrique, au niveau secondaire et supérieur, le phénomène des enseignants qui se transforment en « protecteurs » dissuade les familles d'envoyer les jeunes filles post-pubères à l'école.
79. Heng et Hoey, 2000 ; Loewenson et Chisvo, 2000.
80. Alidou et Jung, 2002.
81. Delamonica, Mehrotra et VandeMoortele, 2001.
82. Banque mondiale, 1996.
83. Mehrotra, 1998.
84. Au niveau secondaire, dans les pays en développement, les enseignants représentent 80 % des coûts, contre 60 % dans le supérieur (Mehrotra et Buckland, 1998).
85. Mehrotra, 1998.
86. Institut de statistique de l'UNESCO et OCDE, 2002.
87. UNESCO et OIT, 1966.
88. UNESCO et OIT, 1966.
89. Buckland, Hofmeyr et Meyer, 1993.
90. Watkins, 2000.
91. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, sur la base de la fiche technique 2.1 du chapitre 2.
92. UNICEF, 2001b.
93. Projet du Millénaire, Équipe de travail 4, 2003.
94. ONU, 2003g ; PNUD, 2002e.
95. Projet du Millénaire, Équipe de travail 5, 2003b.
96. Projet du Millénaire, Équipe de travail 5, 2003d.
97. UNICEF, 2001b.
98. Carlsson et Valdivieso, 2003.
99. Institut international des sciences démographiques, 2000.
100. La Commission macroéconomie et santé de l'OMS estime à 30-40 dollars le strict minimum nécessaire par individu et par an pour couvrir les interventions essentielles, y compris les actions de lutte contre la pandémie de sida. Dans les pays les moins avancés, les dépenses de santé effectives s'élèvent à environ 13 dollars par personne et par an au total, dont 7 dollars correspondent à des dépenses budgétées. À titre de comparaison, d'autres pays à faible revenu dépensent près de 24 dollars par personne et par an, dont 13 dollars sont budgétés (Commission macroéconomie et santé, 2001). De toute évidence, le niveau des dépenses de santé doit être augmenté de façon significative.
101. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
102. Les « institutions multilatérales » désignent ici la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement (fonds spécial), le Fonds européen de développement de l'Union européenne, l'Association internationale pour le développement (Groupe de la Banque mondiale), le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
103. OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c.
104. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
105. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
106. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
107. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
108. OMS, 2000.
109. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
110. Banque mondiale, 1993.
111. OMS, 2000.
112. Projet du Millénaire, Équipe de travail 7, 2003.
113. Projet du Millénaire, Équipe de travail 7, 2003 ; ONU, 2002c.
114. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.
115. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.
116. ONU, 2000b.
117. CCAEA, 2002.

118. Banque mondiale, 2003i ; ONU, 2002c.
119. Tableau 6 des indicateurs.
120. ONU, 2002c.
121. Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2003.
122. Selon le service d'évaluation des opérations de la Banque mondiale.
123. Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2003.
124. OCDE, 2003b.
125. Comprend l'aide allouée au développement et à la protection des ressources en eau, à l'approvisionnement et à l'exploitation de l'eau, à la législation sur l'eau, à la gestion de l'eau, à l'assainissement (y compris la gestion des déchets solides), à l'éducation et la formation aux questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement, à la planification et aux différents programmes. Les barrages et réservoirs utilisés essentiellement à des fins d'irrigation, par les centrales hydroélectriques et pour les activités liées au transport de l'eau, ne sont pas pris en compte.
126. OCDE, 2003b.
127. OCDE, 2003b.
128. OCDE, 2003b.
129. Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2003.
130. Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2002a.
131. Stiglitz, 2002a.
132. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
133. Reddy, 2003 ; Mehrotra et Delamonica, à paraître.
134. Mehrotra et Delamonica, 1998.
135. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
136. Banque mondiale, 2003g.

Chapitre 5

1. Pour le Pakistan : Watkins, 2000, et Mehrotra et Delamonica, à paraître ; pour l'Inde : De et Drèze, 1999.
2. Van Lerberghe *et al.*, 2002.
3. Leipziger et Foster, 2003.
4. Pour des éléments d'appréciation, voir Banque mondiale, 1993.
5. Banque mondiale, 2002b.
6. Berman et Rose, 1996.
7. Iriart, Merhy et Waitzkin, 2001.
8. Iriart, Merhy et Waitzkin, 2001.
9. Stocker, Waitzkin et Iriart, 1999.
10. Iriart, Merhy et Waitzkin, 2001.
11. Mills, 1997.
12. Barros, Vaughan et Victoria, 1986.
13. Yesudian, 1994.
14. Velasquez, Madrid et Quick, 1998.
15. Iyer et Sen, 2000.
16. Yang, 1993 ; Nittayaramphong et Tangcharaensathien, 1994.
17. Saywell, 1999.
18. Tomlinson, 1997.
19. Shaokang, Shenglan et Youde, 1997.
20. Iriart, Waitzkin et Trotta, 2002.
21. Iriart, Merhy et Waitzkin, 2001.
22. Van Lerberghe *et al.*, 2002 ; Sithi-Amorn, Janjaroen et Somrongthong, 2001.
23. Watkins, 2000.
24. UNESCO et OCDE, 2000.
25. De et Drèze, 1999 ; Mehrotra *et al.*, à paraître.
26. Institut de statistique de l'UNESCO et OCDE, 2002.
27. Results USA, 2003.
28. Cox et Jimenez, 1991 ; Mehrotra et Delamonica, à paraître ; Watkins, 2000.
29. Mehrotra et Delamonica, à paraître ; Watkins, 2000.
30. Watkins, 2000.
31. Institut de statistique de l'UNESCO et OCDE, 2002.
32. Institut de statistique de l'UNESCO et OCDE, 2002.
33. Watkins, 2000.
34. Mehrotra et Delamonica, à paraître.

35. UNESCO et OCDE, 2000.
36. West, 1997 ; Kremer, 2003.
37. Hall, 2002.
38. Bayliss, 2002b.
39. Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2003.
40. Bayliss, 2002b.
41. Bayliss, 2002b.
42. Leipziger et Foster, 2003.
43. Garnier *et al.*, 2000 ; Duncan, Jefferis et Molutsi, 2000 ; Loewenson et Chisvo, 2000.
44. Alailama et Sanderante, 2000 ; Krishnan, 2000.
45. Mehrotra et Jarrett, 2002, pp. 1 685-1 690.
46. UNESCO, 1996.
47. Rohde et Vishwanathan, 1995.
48. Mills, 1997.
49. Voir comptes détaillés sur www.icij.org, notamment ceux de l'ICIJ, 2003b, 2003d et 2003e.
50. Business Partners for Development, 2002.
51. Murphy et Bendell, 1999.
52. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
53. Kawabata, Xu et Carrin, 2002.
54. Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2003.

Chapitre 6

1. PNUD, DFID et Banque mondiale, 2002.
2. FMI, 2000.
3. Groupe de travail WEHAB, 2002b.
4. PNUD, 2002d ; PNUD, DFID et Banque mondiale, 2002.
5. PNUD, DFID et Banque mondiale, 2002.
6. Khemani, 2001.
7. Khemani, 2001.
8. GIEC, 2001a.
9. PNUD et UNDESA, 2000.
10. PNUD, CME et UNDESA, 2000.
11. Koziell et McNeill, 2002.
12. PNUD, DFID et Banque mondiale, 2002.
13. Petkova *et al.*, 2003.
14. PNUD, CME et UNDESA, 2000.
15. AIE, 1999.
16. Myers *et al.*, 2000.

Chapitre 7

1. Osava, 2003. La première décision retentissante de Luis Ignacio « Lula » da Silva a consisté à reporter d'un an un appel d'offres portant sur l'achat de 12 avions de combat, pour un total de 760 millions de dollars. Ces appareils étaient destinés à remplacer des chasseurs de près de 30 ans, qui devaient être déclassés progressivement d'ici 2005. Cette somme sera finalement consacrée au programme d'éradication de la faim. Tous les ministères devront par ailleurs réduire leurs coûts dans le cadre d'un effort commun, afin de permettre le relèvement des dépenses sociales, notamment en faveur de ce programme.
2. PNUD, 2002f.
3. PNUD, 2002e.
4. Manor, 2003.
5. Mehrotra et Delamonica, à paraître.
6. Fisman et Gatti, 2002. Ces deux auteurs analysent la décentralisation des dépenses publiques et, à l'issue d'une étude de cas portant sur 55 pays, concluent à l'existence d'une relation forte et significative avec la diminution de la corruption et des rentes des fonctionnaires.
7. Manor, 2003.
8. Manor, 2003.
9. Watson, 2002.
10. Turner et Hulme, 1997.
11. En Inde, l'administration locale des villages, des quartiers et des districts est assurée par des institutions appelées *panchayati raj*. En 1992, les 73^e et 74^e amendements à la constitution nationale ont imposé de réserver aux femmes un tiers de l'ensemble de ces sièges.

12. Blair, 2000.
 13. PNUD, 2003d.
 14. Une grande partie des éléments relatifs à ces initiatives de décentralisation proviennent de vastes études de cas. En effet, la quantification de nombreux aspects essentiels de la réforme politique pose des problèmes à la fois empiriques et conceptuels. Certains de ces aspects sont extrêmement difficiles, et parfois impossibles, à mesurer. Pour une analyse plus approfondie de cette question, voir Manor, 2003.
 15. Tendler, 1997.
 16. Les initiatives de décentralisation comportent différents types d'arrangements entre l'État central et les autorités locales. Ces arrangements peuvent prendre la forme d'une *déconcentration*, lorsque les instances locales mettent en œuvre les politiques définies à l'échelon national, d'une *délégation*, qui revient à confier, de manière limitée, les décisions de financement et d'action aux autorités locales, qui rendront compte *in fine* au gouvernement central, ou d'une *dévolution*, qui consiste à transférer à l'échelon local les moyens, la responsabilité et la prise de décision. La décentralisation est généralement une combinaison de ces trois mécanismes.
 17. PNUD, 2001b.
 18. Manor, 2003.
 19. Pour une analyse, voir Manor, 1999 ; Evers, 1996 ; Hessling et Ba, 1994.
 20. Pour une analyse, voir Manor, 1999, et Fuhr, 2003.
 21. Manor, 1999.
 22. Blair, 2000.
 23. Mamdani, 1996.
 24. Turner et Hulme, 1997.
 25. Les actions saluées pour leur capacité à faire avancer la décentralisation sont dues à des partis politiques tels que le Congrès national africain, en Afrique du Sud, le Parti des travailleurs à Porto Alegre, au Brésil, et le Parti communiste dans l'État du Kerala, en Inde. Toutes ces formations tentent de mettre fin à la domination de catégories socio-économiques bien établies, en déployant des stratégies et des mesures politiques telles qu'une décentralisation ou une réforme agraire. Pour une analyse plus approfondie, voir Heller, 2001.
 26. Foster et Mackintosh-Walker, 2001.
 27. Crook et Sturla Sverrisson, 2001.
 28. Blair, 2000.
 29. Calderón et Pinc, 2003.
 30. Calderón et Pinc, 2003.
 31. Rojas, 2002.
 32. Budlender *et al.*, 2002.
 33. Calderón et Pinc, 2003.
 34. Calderón et Pinc, 2003.
 35. Fung et Wright, 2002.
 36. Fung et Wright, 2002, p. 14.
- Chapitre 8**
1. ONU, 2001a.
 2. Devarajan, Miller et Swanson, 2002.
 3. OCDE, Comité d'aide au développement, 2003d.
 4. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après le tableau 7 des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement.
 5. Banque mondiale, 1998a.
 6. Birdsall et Clemens, 2003b.
 7. Banque mondiale, 2003g.
 8. OCDE, Comité d'aide au développement, 1991.
 9. Stewart, 2003.
 10. Birdsall, Williamson et Deese, 2002.
 11. FMI et Association internationale pour le développement, 2003.
 12. Birdsall et Deese, 2002.
 13. Pettifor et Greenhill, 2003.
 14. Birdsall, Williamson et Deese, 2002.
 15. Birdsall et Deese, 2003.
 16. Birdsall et Deese, 2003.
 17. CNUCED, 2002a.
 18. CNUCED, 2002a.
 19. Wood, 1995.
 20. Projet du Millénaire, Équipe de travail 9, 2003.
 21. Birdsall et Clemens, 2003b.
 22. Projet du Millénaire, Équipe de travail 9, 2003.
 23. Nouvelle-Zélande, 2003.
 24. OMC, 2000.
 25. CAFOD, 2002.
 26. PNUD *et al.*, 2003.
 27. Birdsall, Williamson et Deese, 2002.
 28. OMC, 2001.
 29. Commission macroéconomie et santé, 2001.
 30. Trouiller *et al.*, 2002.
 31. Michaud et Murray, 1996.
 32. van den Haak, Vounatsos et McAuslane, 2001.
 33. Birdsall et Clemens, 2003a.

Note bibliographique

Le chapitre 1 s'inspire des documents suivants : Banque mondiale, 2002j; Barro, 1996; Bissio, 2003; Booth et Lucas, 2002; Chivian, 2002; Chwialkowska, 2002; Colclough, 2002; FMANU et Institut Nord-Sud, 2002; FMI *et al.*, 2000; Foster, 2002; HC-NUDH, 2002a, 2002b; Jolly, 2001, 2003; Khor, 2000; Kraul, 2002; Marks, 2003; OCDE, 1996, 2003b; ONU, 1966, 1979, 1980, 1989, 2000a, 2000c, 2001b, 2002d; PNUD, 1996, 2002g, 2003b; Projet du Millénaire, Équipe de travail 1, 2003; UNESCO, Institut de statistique, 2002; UNICEF, 2003a; White et Black, 2002.

Le chapitre 2 s'inspire des documents suivants : Alvarez *et al.*, 2002; Backiny-Yetna, Coulibaly et Raffinot, 2003a, 2003b; Banque mondiale, 2000a, 2002a, 2002f, 2002j, 2003d, 2003h; Banque mondiale et FMI, 2001; Bajpay, 2003; Bhalla, 2002; Bird-sall et Clemens, 2003b; Birdsall et Londono, 1997; Bourguignon, 2001; Caldwell, 1986; Carson, Laliberie et Khawaja, 2001; CEPALC, 2002; CNN, 1998; CNUCED, 2002a; Cornia et Kiiski, 2001; David, 2003; De Vries, 2003; Deaton, 2003; Deininger et Olinto, 2000; Deininger et Squire, 1998; Dollar et Kraay, 2002; Eberstadt, 2002; Fajnzylber, Lederman et Loayza, 1998; FAO, 2001b, 2002b; FICR, 2001; Filmer et Pritchett, 1999; Fuentes, Ballells et Arriola, 2003; Fuentes et Montes, 2003; Gwatkin, 2002; HCR, 2000; Henninger et Snel, 2002; IFPRI, 2002; Johnston, 2002, 2003; Kanbur et Lustig, 1999; Klasen et Wink, 2002; Korzeniewicz et Moran, 1997; Lee, 1997; Macro International, 2003; Marshall, 2000; McEwin, 2003; Mendonça, 2003; Milanovic, 1998, 2002, 2003; Minujin et Delamonica, 2003; Monsod et Monsod, 2003; OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c; ONU, 2002g, 2003c, 2003h; ONUSIDA, 1996, 2000, 2002b; Oster, Lake et Oksman, 1978; PNUD, 1996, 2002a, 2002c, 2002e, 2003a, 2003c, 2003e; PNUD, CEPALC et Instituto de Pesquisa Economica Aplicada, 2002; Pettifor et Greenhill, 2003; Projet du Millénaire, Équipe de travail 5, 2003a; Ravallion, 2000, 2002; Reddy et Pogge, 2002; Sala-i-Martin, 2002; Sarmiento Gómez *et al.*, 2003; Schultz, 1998; Simonpietri, 2003; SIPRI, 2002b; Snow *et al.*, 2003; Sprout et Weaver, 1992; Stewart, 2003; Székely et Hilgert, 1999; UNESCO, 2002a; UNICEF, 1996, 2003b; UNIFEM, 2000; VandeMoortele, 2001, 2002; Ward, 2003; Watkins, 2000; Woo et Bao, 2003; WSP, 2002b; Zubarevich, 2003.

Le chapitre 3 s'inspire des documents suivants : Adams, 2002; Bajpay, 2003; Banque mondiale, 1998b, 2000b, 2002h, 2002i, 2003a, 2003e, 2003f, 2003i; Bruno, Ravallion et Squire, 1996; Chine, 2003; CNUCED, 2002b; Commission macroéconomie et santé, 2001; Daley-Harris, 2003; Fitzgerald, 2001; FMI, 2002a, 2002b; Gallup, Sachs et Mellinger 2003; Inde, 2003; Khandker, 1998; Maddison, 2001; McArthur et Sachs, 2002; Mehrotra et Jolly, 2000; Ouganda, 2002; PNUD, 1996; Prosterman et Hansted, 2000; Sen, 1999; Stewart, 2003; UNICEF, 2000; Woo et Bao, 2003.

Le chapitre 4 s'inspire des documents suivants : Agarwal, 1994; Ainsworth, Nyamete et Beegle, 1996; Alailama et Sanderante, 2000; Alidou et Jung, 2002; Avert.org, 2003; Banque mondiale 1993, 1996, 2002d, 2002g, 2003b, 2003i, à paraître; Banque mondiale et PNUD, 2003; Barro et Lee, 1993; Barros, Vaughan et Victora, 1986; Behrman *et al.*, 1999; Bennel et Furlong, 1997; Bigego et Boerma, 1991; OIT, 1991a, 1991b; OMS, 2000, 2003a, 2003b, 2003c; Buckland, Hofmeyr et Meyer, 1993; Caldwell, 1979, 1986; Carlsson et Valdivieso, 2003; Carnoy, 1992; Chen et Desai,

2000; Christiansen, Conway et Poston, 2003; CME, 2000; Commission macroéconomie et santé, 2001; Delamonica, Mehrotra et VandeMoortele, 2001; de los Angeles, 2002; de Moor et Calamai, 2003; DFID, 2002c; Drèze et Sen, 1995; Duncan, Jefferis et Molutsi, 2000; Economic and Political Weekly, 2000; Fan et Hazell, 2001; Fan, Hazell et Thorat, 1998; FAO, 2001c, 2002a, 2002b; FIDA, 2001; Filmer, Hammer et Pritchett, 1998; Filmer et Pritchett, 1997, 1999; Flug, Spilimbergo et Wachtenheim, 1998; Forster-Rothbart *et al.*, 2002; Gupta, Verhoeven et Tiongson, 2002; Haddad, 1999; Haggblade et Tembo, 2002; Hall, 2003a; Hamner et Naschold, 2001; Heng et Hoey, 2000; Inde, ministère des Finances, 2002; Inde, Commission de la planification, 2002b; Institut Panos, 2001; Institut international des sciences démographiques, 2000; Jha, 2002; Jimenez, 1987; Kadzamia et Rose, 2001; Kannan, Mahendra Dev et Sharam, 2000; Khatri et Frieden, 2002; Kongsin *et al.*, 1998; Landell-Mills, Bishop et Porras, 2002; Landuyt, 1998; Lewin et Cailods, 2001; Loewenson et Chisvo, 2000; Lucas, 1988; Maddison, 2001; Mehrotra, 1998, 1999, 2000a, 2000b, 2000c; Mehrotra *et al.*, à paraître; Mehrotra et Biggeri, 2002; Mehrotra et Buckland, 1998; Mehrotra et Delamonica, 1998, à paraître; Mehrotra et Jolly, 2000; Murthy, 1999; OCDE, 2001, 2003b; OCDE, Comité d'aide au développement, 2003b, 2003c; OMS, UNICEF et WSSCC, 2000; ONU, 1985, 2000b, 2002b, 2002c, 2003g; ONUSIDA, 2002a; Paarlberg, 2002; Panel mondial sur le financement de l'infrastructure dans le secteur de l'eau, 2003; Pinstrip-Andersen, Pandya-Lorch et Rosegrant, 1999; PNUD, 2001d, 2002e; Pretty et Hine, 2000; Projet du Millénaire, Équipe de travail 2, 2003a, 2003b; Projet du Millénaire, Équipe de travail 3, 2003; Projet du Millénaire, Équipe de travail 4, 2003; Projet du Millénaire, Équipe de travail 5, 2003a, 2003b, 2003c, 2003d; Projet du Millénaire, Équipe de travail 7, 2003; Reddy, 2003; Saith, 1995; Scherr, White et Kaimowitz, 2002; Schultz, 2001; Sinalcalco, 2002; SIPRI, 2002a, 2002b, 2003; Stapleton, 2000; Stiglitz, 2002a; Swaminathan, 2001; Thomas et Strauss, 1998; Tilak, 1997; UNESCO, 1999, 2002a, 2002b, 2003; UNESCO et OCDE, 2000; UNESCO, Institut de statistique et OCDE, 2002; UNESCO et OIT 1966; UNICEF, 1991, 1999, 2000, 2001a, 2001b, 2002; Watkins, 2000; WEHAB Working Group, 2002b; Weiss, 2002; White et Martin, 2002; WSP, 2002a, 2002b; WSSCC, 2002, 2003.

Le chapitre 5 s'inspire des documents suivants : Alailama et Sanderante, 2000; Banque mondiale, 1990, 1993, 1999, 2000c, 2002b, 2002j; Barros, Vaughan et Victora, 1986; Bayliss, 2002b; Bennett, 1997; Berman et Rose, 1996; Boubakri et Cosset, 1998; Business Partners for Development, 2002; Centre canadien de politiques alternatives, 2003; Commission macroéconomie et santé, 2001; Conseil international pour la science, 2002; Cornia et Stewart, 1995; Cox et Jimenez, 1991; De et Drèze, 1999; Duncan, Jefferis et Molutsi, 2000; Franceys, 2001; Garnier *et al.*, 2000; GAVI, 2003; Hall, 2002, 2003b; Hall et Lobina, 2001; Hao, Suhua et Lucas, 1997; HCNUDH, 2003; ICIJ, 2003a, 2003b, 2003c, 2003d, 2003e; Iriart, Merhy et Waitzkin, 2001; Iyer et Sen, 2000; Kawabata, Xu et Carrin, 2002; Kremer, 2003; Krishnan, 2000; Leipziger et Foster, 2003; Lobina, 2000, 2001; Lobina et Hall, 1999; Loewenson et Chisvo, 2000; Mason *et al.*, 1980; Mehrotra *et al.*, à paraître; Mehrotra et Delamonica, à paraître; Mehrotra et Jarrett, 2002; Mehrotra et Jolly, 2000; Mills, 1997; Mills *et al.*, 2002; Murphy et Bendell, 1999; Myers et Kent, 1998; Nittayaramphong et Tangcharoensathien, 1994; OMC, 2003; OMS, 2002; Panel

mondial sur le financement de l'infrastructures dans le secteur de l'eau, 2003 ; PNUD, 2001a ; Polanyi, 1994 ; PSIRU, 2000 ; Results USA, 2003 ; Rohde et Vishwanathan, 1995 ; Save the Children, 2001 ; Saywell, 1999 ; Schulpen et Gibbon, 2001 ; SFI, 2002a, 2002b ; Shaokang, Shenglan et Youde, 1997 ; Sidley, 2001 ; Sinclair et Grieshaber-Otto, 2002 ; Sitthi-Amorn, Janjaroen et Somrongthong, 2001 ; Social Watch, 2003 ; Stiglitz, 2002a ; Stocker, Waitzkin et Iriart, 1999 ; Tomlinson, 1997 ; Tomquist *et al.*, 2000 ; UNESCO, 1996, 2002a ; UNESCO, Institut de statistique et OCDE, 2002 ; Van Lerberghe *et al.*, 2002 ; Velasquez, Madrid et Quick, 1998 ; Watkins, 2000 ; Webster et Sansom, 1999 ; West, 1997 ; Whitehead, Evans et Dahlgren, 2001 ; Yang, 1993 ; Yesudian, 1994.

Le chapitre 6 s'inspire des documents suivants : AIE, 1999, 2003 ; AIE et OCDE, 2003 ; Annan, 2002 ; BAfD *et al.*, 2003 ; Banque mondiale, 2002k, 2003i ; Baumert *et al.*, 2002 ; Bryant *et al.*, 1998 ; Campbell, 1997 ; Cavendish, 1999 ; Chivian, 2002 ; CNUEH, 1996 ; Common Dreams Press Wire, 1998 ; DFID, 2002b ; Ezzati et Kammen, 2001 ; FAO, 1998, 2001a ; Finlayson *et al.*, 1999 ; FMI, 2000 ; Fuggle, 2001 ; Gardiner, 2002 ; GIEC, 2001a, 2001b ; Goldman et Tran, 2002 ; Graumann, 1977 ; Hardoy, Mitlin et Satterthwaite, 2001 ; Harrison et Stassny 1999 ; IFPRI, 2002 ; Institut pour une politique environnementale européenne, 2002 ; Janzen, 2000 ; Khemani, 2001 ; Koziell et McNeill, 2002 ; Lvovsky, 2001 ; May *et al.*, 2002 ; Milazzo, 1998 ; Myers *et al.*, 2000 ; Myers et Kent, 1998 ; Naeem, 1998 ; Nigel *et al.*, 1998 ; Nordhaus et Boyer, 1999 ; OCDE, 1999 ; Oldeman, Hakkeling et Sombroek, 1990 ; OMS, 1997 ; ONU, 1997, 2002h, 2002i, 2003e, 2003f ; ONU, Sommet mondial sur le développement durable, 2002 ; Petkova *et al.*, 2003 ; Pinstrup-Andersen et Pandya-Lorch, 2001 ; PNUD, 1998, 2001a, 2002d ; PNUD *et al.*, 1998, 2000 ; PNUD, CME et UNDESA, 2000 ; PNUD, DFID et Banque mondiale, 2002 ; PNUE, 2003 ; PNUEH, 2002 ; Projet du Millénaire, Équipe de travail 8, 2003 ; Rainforest Foundation, 1998 ; Repetto et Gillis, 1998 ; Satterthwaite, 2002 ; Sizer, 2000 ; Smith, 2000 ; Toledo, 1997 ; UICN, 2002 ; WEHAB Working Group, 2002a, 2002b ; WRI, 2000a, 2000b ; WWF, 2002.

Le chapitre 7 s'inspire des documents suivants : Ablo et Reinnikka, 1998 ; Adamolekun, 1999 ; Agrodev Canada, 2000 ; Alm et Bahl, 2001 ; Alston et Crawford, 2000 ; Angell, Lowdon et Thorp, 2001 ; Appleton, 2001 ; Augustin-Jean, 2002 ; Baiocchi, 2001, 2002 ; Banerjee, 2002 ; Banner, 2002 ; Banque asiatique de développement, 2002 ; Bardhan et Mookherjee, 2000 ; Barraclough, 1999 ; Bayliss, 2002a ; Besley et Burgess, 2000, 2002 ; BIT, 2001 ; Blair, 2000 ; Bourguignon et Ferreria, 2000 ; Brinkerhoff et Goldsmith, 2003 ; Brown *et al.*, 2000 ; Bruno, Ravallion et Squire, 1996 ; Budlender *et al.*, 2002 ; Calderón, 2002 ; Calderón et Pinc, 2003 ; Calderón et Szukler, 2002 ; Cameron, 2002 ; Carrión, 2003 ; Chandler, 2001 ; Choguill, 2001 ; Conseil de l'Europe, 1998 ; Crook, 2001 ; Crook et Manor, 1998 ; Crook et Sturla Sverrisson, 2001, à paraître ; Cross et Kutengule, 2001 ; Cuéllar-Marchelli, 2001 ; Deshpande, 2002 ; Devarajan, Miller et Swanson, 2002 ; DFID, 2000, 2002a ; Dillingier et Fay, 1999 ; Drake *et al.*, 2003 ; Drèze et Sen, 2002 ; Evans, 2002 ; Evers, 1996 ; Fabre, 2001 ; Faguet, 2001 ; Ferro, Rosenblatt et Stern, 2002 ; Finan, Sadoulet et de Janvry, 2002 ; Fisman et Gatti, 2002 ; Foster et Mackintosh-Walker, 2001 ; Francis et James,

2003 ; Franke et Chasin, 2000 ; Fuentes et Niimi, 2002 ; Fuhr, 2003 ; Fung et Wright, 2002 ; Furtado, 2001 ; Gargarella, 2002 ; Gavena et Valderrama, 1999 ; Gloppen, Rakner et Tostensen, 2002 ; Goetz et Jenkins, 2001 ; Goldfrank, 2002 ; Goloba Mutebi, Stone et Thin, 2003 ; Gopalakrishnan et Sharma, 1999 ; Grant *et al.*, 2001 ; Greenhill et Blackmore, 2002 ; Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage, 1997, 1999 ; Harrison, 2001 ; Harriss, 2000 ; Heller, 2000, 2001 ; Herring, 2000, à paraître ; Hessling et Ba, 1994 ; Hirschman, 1970 ; Hope, 2000 ; Hossain et Moore, 2001 ; Houtzager, 1999 ; Huizer, 1999 ; Institute of Development Studies, 2003 ; Iriart, Waitzkin et Trotta, 2002 ; Jenkins et Goetz, 1999 ; Jhabvala et Kanbur, 2002 ; Johnson, 2001, 2003 ; Johnson et Start, 2001 ; Kabeer, 2000 ; Kanbur et Squire, 1999 ; Kawabata, Xu et Carrin, 2002 ; Khemani, 2001 ; Kohl, 2002 ; Kosack, 2003 ; Krishnan, 2000 ; Kudva, 2003 ; Leftwich, 1994 ; Lipton et Ravallion, 1994 ; Lopes, 2002 ; Lopez, 2003 ; MacDonald, 2002 ; Mamdani, 1976, 1995, 1996 ; Manor, 1999, 2000, 2003 ; McIntyre, 2002 ; Mehrotra, 2002 ; Mehrotra et Delamonica, à paraître ; Michaud et Murray, 1996 ; Migdal, Kohli et Shue, 1994 ; Milliken et Krause, 2002 ; Moore et Putzel, 1999a, 1999b ; Mozambique, 2002 ; Naidu, 2002 ; Narasimhan, 2002 ; Narayan et Patesch, 2000 ; Noman, 1997 ; Ogus, 2002 ; ONU, 2003d ; Osava, 2003 ; Øyen, 2002 ; Pande, 2003 ; Paul, 2002 ; Phillips, 1995 ; PNUD, 2001b, 2002b, 2002e, 2002f, 2003d ; Projet du Millénaire, Équipe de travail 6, 2003 ; Rahman et Westley, 2001 ; Reno, 2002 ; Ribot, 2001 ; Roberts, 2003 ; Rojas, 2002 ; Ruggeri, 2001 ; Sahn et Stifel, 2003 ; Schusterman *et al.*, 2002 ; Shah, 1998 ; Shankar et Shah, 2001 ; Shatkin, 2000 ; Social Watch, 2003 ; Steinich, 2000 ; Stiglitz, 1996, 2002b, 2003 ; Tendler, 1997 ; Tinker, 2002 ; Turner et Hulme, 1997 ; Valderrama, 1998 ; Veltmeyer, 1997 ; Walker, 2002 ; Watson, 2002 ; Work, 2002 ; Yoder, 2003.

Le chapitre 8 s'inspire des documents suivants : Abrego et Ross, 2001 ; Banque mondiale, 1998a, 2001, 2002c, 2002e, 2002f, 2003c, 2003g, 2003i ; Birdsall et Clemens, 2003a, 2003b ; Birdsall et Deese, 2002, 2003 ; Birdsall et Roodman, 2002, 2003 ; Birdsall, Williamson et Deese, 2002 ; Business Week, 2000 ; CAFOD, 2002 ; Cline, 2002, à paraître ; CNUCED, 2000, 2002a ; Comité consultatif international du coton, 2002 ; Commission européenne, 2002a, 2002b ; Commission macroéconomie et santé, 2001 ; Damon, Danté et Naudet, 1999 ; Devarajan, Miiller et Swanson, 2002 ; Economist, 2001 ; Finger et Harrison, 1996 ; FMI et Association internationale pour le développement, 2003 ; Fortucci, 2002 ; Fukuda-Parr, Lopes et Malik, 2002 ; Geithner et Nankani, 2002 ; Gore, 2002 ; Goureaux, 2003 ; GCRAI, 2003 ; Gutierrez *et al.*, 1996 ; Hanlon, 1998 ; Hendra et Courtnadge, 2003 ; Herfkens, 2002 ; Hertel et Martin, 1999 ; Khor, 2002a, 2002b ; Lopes et Thieson, 2003 ; Michaud et Murray, 1996 ; Narayan et Patesch, 2000 ; Nouvelle-Zélande, 2003 ; OCDE, 2003a ; OCDE, Comité d'aide au développement, 1991, 2001, 2003a, 2003d ; OMC, 2000, 2001 ; ONU, 2001a, 2002a, 2002d, 2002e, 2002f, 2003a, 2003b ; Oxfam, 2002 ; Pettifor et Greenhill, 2003 ; PIPA, 2002 ; PNUD, 1993, 2000, 2001c ; PNUD *et al.*, 2003 ; Projet du Millénaire, Équipe de travail 9, 2003 ; Projet du Millénaire, Équipe de travail 10, 2003 ; Quiroga, 2002 ; Rahman, 2003 ; Randal et German, 1998 ; Ranis et Stewart, 2000 ; Royaume-Uni, 2003 ; Stewart, 2003 ; Trouiller *et al.*, 2002 ; UNICEF, 2003b ; van den Haak, Vounatsos et McAuslane, 2001 ; Van de Walle et Johnston, 1996 ; Wood, 1995.

Bibliographie

Documents de travail

- Birdsall, Nancy et Michael Clemens. 2003. "What Rich Countries Can Do : The Global Social Contract."
- Calderón, Fernando et Christopher Pinc. 2003. "Political Reforms and Policies Enabling People's Empowerment and Advancing Human Development : The Challenges for Latin American Countries."
- David, Isidoro P. 2003. "The International Statistical System and Statistical Capacity Building : Then and Now."
- Deaton, Angus. 2003. "Data for Monitoring the Poverty MDG."
- Jolly, Richard. 2003. "Global Goals : The UN Experience."
- Manor, James. 2003. "Democratisation with Inclusion : Political Reforms and People's Empowerment at the Grassroots."
- Pettifor, Ann et Romilly Greenhill. 2003. "Debt Relief and the Millennium Development Goals."
- Reddy, Sanjay. 2003. "Stagnation ! Growth Failures, Coping Strategies and Human Development : Cross-Country Evidence and Policy Implications."
- Stewart, Frances. 2003. "Conflict and the MDGs."

Notes de référence

- Banque mondiale. 2003d. "Managing the Increasing Demand for Statistics."
- _____. 2003h. "Successful Statistical Capacity Building."
- CIESIN (Center for International Earth Science Information Network). 2003. "Mapping Human Development."
- De Vries, Willem. 2003. "Measuring Statistical Capacity."
- Johnston, Robert. 2003. "Notes on Statistical Capacity Building Issues."
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2003a. "Conflict Mapping." Bureau de la prévention des crises et du relèvement.
- Ward, Michael. 2003. "An Integrated Overview of Poverty and Inequality."

Études régionales

- Akder, Halis. 2003. "Human Development Progress towards the Millennium Development Goals : Turkey."
- Backiny-Yetna, Prosper, Siaka Coulibaly et Marc Raffinot. 2003a. "Country Case Study on Human Development Progress towards the MDGs at the Sub-National Level : Burkina Faso."
- _____. 2003b. "Country Case Study on Human Development Progress Towards the MDGs at the Sub-National Level. Mali."
- Bajpay, Nirupam. 2003. "India : Towards the Millennium Development Goals."
- Fuentes, Juan Alberto, Edgar Balsells et Gustavo Arriola. 2003. "Guatemala : Human Development Progress towards the MDGs at the Sub-National Level."
- Fuentes, Ricardo et Andres Montes. 2003. "Millennium Development Goals for Mexico."
- Mendonça, Rosane. 2003. "Country Case Study on Human Development Progress towards the MDGs at the Sub-National Level : Brazil."
- Monsod, Solita et Toby T. Monsod. 2003. "Philippines Case Study on Human Development Progress towards the MDGs at the Sub-National Level."
- Sarmiento Gómez, Alfredo, Lucía Mina Rosero, Carlos Alonso Mal-

aver et Sandra Álvarez Toro. 2003. "Human Development Progress towards the Millennium Development Goals in Colombia."

Snow, Thomas, Michael Faye, John McArthur et Jeffrey Sachs. 2003. "Country Case Studies on the Challenges Facing Landlocked Developing Countries."

Topinska, Irena. 2003. "Human Development Progress towards the MDGs at the Subnational Level. Poland."

Woo, Wing et Shuming Bao. 2003. "China Case Study on Human Development Progress towards the Millennium Developmental Goals at the Sub-National Level."

Zubarevich, Natalia. 2003. "Russian Case Study on Human Development Progress toward the MDGs at the Sub-National Level."

Contributions des équipes de travail du Projet du Millénaire

Projet du Millénaire, Équipe de travail 1. 2003. "A Millennium Development Strategy for Achieving Poverty Alleviation and Economic Growth."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 2. 2003a. "Halving Global Hunger."

_____. 2003b. "Halving Global Hunger. Deuxième version."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 3. 2003. "Achieving Universal Primary Education by 2015."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 4. 2003. "Child Health and Maternal Health."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 5. 2003. "Combating HIV/AIDS in the Developing World."

_____. 2003b. "Combating Tuberculosis."

_____. 2003c. "Expanding Access to Essential Medicines in the Developing World."

_____. 2003d. "Reducing the Burden of Malaria in the Developing World."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 6. 2003. "Environmental Sustainability."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 7. 2003. "Achieving the Millennium Development Goals in Water and Sanitation."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 8. 2003. "Improving the Lives of Slum Dwellers."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 9. 2003. "Trade and Finance and the Millennium Development Goals."

Projet du Millénaire, Équipe de travail 10. 2003. "Science, Technology and Innovation, Challenges and Opportunities for Implementing the Millennium Development Goals."

Références

- Ablo, Emmanuel et Ritva Reinikka. 1998. "Do Budgets Really Matter ? Evidence from Public Spending on Education and Health in Uganda." Policy Research Working Paper 1926. Banque mondiale, Washington, DC.
- Abrego, Lisandro et Doris C. Ross. 2001. "Debt Relief under the HIPC Initiative : Context and Outlook for Debt Sustainability and Resource Flows." IMF Working Paper 01/144. Fonds monétaire international, Washington DC.
- Adamolekun, Ladipo. 1999. *Public Administration in Africa*. Boulder, Colorado : Westview Press.
- Adams, Richard. 2002. "Economic Growth, Inequality and Poverty :

- Findings from a New Data Set." Policy Research Working Paper 2972. Banque mondiale, Washington, DC.
- Agarwal, Bina. 1994. *A Field of One's Own : Gender and Land Rights in South Asia*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Agrodev Canada. 2000. "Final Report : Sindh Rural Development Project." Rapport rédigé pour le gouvernement du Sindh et la Banque asiatique de développement. Ottawa.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 1999. *World Energy Outlook*. Paris.
- _____. 2003. "Renewables in Global Energy Supply." Fact sheet. Paris. [<http://www.iea.org/leaflet.pdf>]. Mars 2003.
- AIE (Agence internationale de l'énergie) et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2003. « Statistiques de l'énergie des pays de l'OCDE ». Paris.
- Ainsworth, Martha, Andrew Nyamete et Kathleen Beegle. 1996. « Impact de la scolarisation des femmes sur la fécondité et l'utilisation de la contraception en Afrique subsaharienne ». *World Bank Economic Review* 10 (1) : pp. 85-122. [http://www.worldbank.org/html/prdph/lms/research/wp/f61_120.html]. Mars 2003.
- Alailama, Patricia et Nimal Sanderante. 2000. "Social Policy in a Slowly Growing Economy : Sri Lanka." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face. Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Alidou, Hassana et Ingrid Jung. 2002. "Education Language Policies in Francophone Africa : What We Learned from Field Experiences ?" In Steven J. Baker (sous la direction de), *Language Policy : Lessons from Global Models*. Monterey, Californie : Monterey Institute of International Studies. [<http://www.miiis.edu/docs/langpolicy/ch04.pdf>]. Mars 2003.
- Alm, James et Roy Bahl. 2001. "Can Indonesia Decentralise Successfully ? Plans, Problems and Prospects." *Bulletin of Indonesian Economic Studies* 37 (1) : pp. 83-102. [<http://rspas.anu.edu.au/economics/bies/biesabsv37no1.pdf>]. Mars 2003.
- Alston, Philip et James Crawford (sous la direction de). 2000. *The Future of UN Human Rights Treaty Monitoring*. New York : Cambridge University Press.
- Alvarez, Michael, Jose Antonio Cheibub, Jennifer Gandhi, Fernando Limongi, Adam Przeworski et Sebastian Saiegh. 2002. "D&D2000." Ensemble de données communiquées par correspondance. Mars. New York University, Department of Politics, New York.
- Angell, Alan, Pamela Lowdon et Rosemary Thorp. 2001. *Decentralizing Development : The Political Economy of Institutional Reform in Colombia and Chile*. New York : Oxford University Press.
- Annan, Kofi. 2002. "Towards a Sustainable Future." Conférence annuelle sur l'environnement de l'American Museum of Natural History, texte lu par Nane Annan, 14 mai, New York. [http://sustsci.harvard.edu/keydocs/fulltext/annan_ammh_020514.pdf]. Mars 2003.
- Appleton, Simon. 2001. "Poverty Reduction during Growth : The Case of Uganda, 1992-2000." University of Nottingham, School of Economics. [<http://www.uppap.or.ug/docs/simonpaper.pdf>]. Mars 2003.
- Augustin-Jean, Louis. 2002. « Les entreprises rurales et le développement régional en République populaire de Chine. Partie 1 : Le contexte institutionnel et les réformes économiques ». *Géographie, Économie, Société* 4 (3).
- Avert.org. 2003. "AIDS in Thailand". [<http://www.avert.org/aidsthai.htm>]. Mars 2003.
- BAfD (Banque africaine de développement), BAD (Banque asiatique de développement), DFID (ministère britannique du Développement international), DGIS (Direction générale de la coopération internationale des Pays-Bas), CE (Commission européenne), BMZ (Ministère allemand de la coopération économique et du développement), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et Banque mondiale. 2003. "Poverty and Climate Change : Reducing the Vulnerability of the Poor." 23 octobre. Banque mondiale. Washington, DC. [[http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/essdext.nsf/46DocByUnid/6449D122940C7A9485256C4F005349D7/\\$FILE/PovertyAndClimateChange2002.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/essdext.nsf/46DocByUnid/6449D122940C7A9485256C4F005349D7/$FILE/PovertyAndClimateChange2002.pdf)]. Mars 2003.
- Baiocchi, Gianpaolo. 2001. "Participation, Activism, and Politics : The Porto Alegre Experiment and Deliberative Democratic Theory." *Politics and Society* 29 (1) : pp. 43-72.
- _____. 2002. "Synergizing Civil Society : State-Civil Society Regimes in Porto Alegre, Brazil." *Political Power and Social Theory* 15. [<http://www.pitt.edu/~baiocchi/BaiocchiPPST15.pdf>]. Mars 2003.
- Banerjee, Abhijit. 2002. "Who Is Getting the Public Goods in India ? Some Evidence and Some Speculation". Massachusetts Institute of Technology, Department of Economics, Cambridge, Massachusetts. [<http://www.arts.cornell.edu/econ/indiaconf/Banerjee%20paper.pdf>]. Mars 2003.
- Banner, Gerhard. 2002. "Community Governance and the New Central-Local Relationship." *International Social Science Journal* 54 (172) : pp. 217-31.
- Banque asiatique de développement. 2002. "Poverty in Pakistan : Issues, Causes and Institutional Responses." Islamabad. [http://www.adb.org/Documents/Reports/Poverty_PAK/default.asp]. Mars 2003.
- Banque mondiale. 1990. *Financing Health Services in Developing Countries : An Agenda for Reform*. Washington, D.C.
- _____. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993 : Investir dans la santé*. New York : Oxford University Press.
- _____. 1996. *Rapport sur le développement dans le monde 1996 : De l'économie planifiée à l'économie de marché*. New York : Oxford University Press.
- _____. 1998a. *Assessing Aid : What Works, What Doesn't, and Why*. New York : Oxford University Press. [<http://www.worldbank.org/research/aid/aidtoc.htm>]. Mars 2003.
- _____. 1998b. "Memorandum of the President of the International Development Association and the International Finance Corporation to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy of the World Bank Group for the Republic of Bolivia." Washington, D.C.
- _____. 1999. "The Kyrgyz Republic : Participatory Poverty Assessment." Document présenté lors du Global Synthesis Workshop, 22-23 septembre, Washington, D.C.
- _____. 2000a. *Making Transition Work for Everyone : Poverty and Inequality in Europe and Central Asia*. Washington, D.C. [<http://wbln0018.worldbank.org/eca/eca.nsf/General/40F8E9D019CE2E5C8525695800636022?OpenDocument>].
- _____. 2000b. "Memorandum of the President of the International Development Association and the International Finance Corporation to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy of the World Bank Group for the Republic of Uganda." Washington, D.C.
- _____. 2000c. *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : Combattre la pauvreté*. New York : Oxford University Press. [<http://www.worldbank.org/poverty/wdrpoverty/report/index.htm>]. Mars 2003.
- _____. 2001. *Global Development Network Growth Database*. Washington, D.C.
- _____. 2002a. "Building Statistical Capacity to Monitor Development Progress." Washington, D.C.
- _____. 2002b. "Private Sector Development Strategy : Directions for the World Bank Group." Washington, D.C. [<http://rru.worldbank.org/documents/PSDStrategy-April%2009.pdf>]. Mars 2003.
- _____. 2002c. *Rapport annuel 2002*. Washington, D.C.
- _____. 2002d. "From Action to Impact : The Africa Region's Rural Strategy." African Region, Rural Development Operations, Washington, D.C.
- _____. 2002e. *Global Development Finance 2002*. Washington, D.C.
- _____. 2002f. *Global Economic Prospects and the Developing Countries 2002*. Washington, D.C. [<http://www.worldbank.org/prospects/gep2002/>]. Mars 2003.
- _____. 2002g. "Health, Nutrition, and Population Development

- Goals : Measuring Progress Using the Poverty Reduction Strategy Framework." Washington, D.C. [http://www1.worldbank.org/hnp/MDG/measureprogress.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002h. "Memorandum of the President of the International Bank for Reconstruction and Development and the International Finance Corporation to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy of the World Bank Group for the Republic of Colombia." Washington, D.C.
- _____. 2002i. "Memorandum of the President of the International Bank for Reconstruction and Development and the International Finance Corporation to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy of the World Bank Group for the Republic of Peru." Washington, D.C.
- _____. 2002j. *World Development Indicators 2002*. CD-ROM. Washington, D.C.
- _____. 2002k. *Rapport sur le développement dans le monde 2003 : Un développement durable dans un monde dynamique : Améliorer les institutions, la croissance et la qualité de vie*. New York : Oxford University Press. [http://econ.worldbank.org/wdr/wdr2003/text-17926/]. Mars 2003.
- _____. 2003a. "Country Assistance Strategy Documents." Washington, D.C. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDS_IBank_Servlet?dt=540613&cpsz=20&ctype=advSrch&pcont=results]. Mars 2003.
- _____. 2003b. *Education and HIV/AIDS : A Window of Hope*. Washington, D.C. [http://www1.worldbank.org/education/pdf/Ed%20&%20HIV_AIDS%20cover%20print.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2003c. « L'Initiative PPTE ». Washington, D.C. [http://www.worldbank.org/hipc/french/french.html]. Mars 2003.
- _____. 2003e. "Memorandum of the President of the International Bank for Reconstruction and Development and the International Finance Corporation to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy of the World Bank Group for the People's Republic of China." Washington, D.C.
- _____. 2003f. "Memorandum of the President of the International Bank for Reconstruction and Development and the International Finance Corporation to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy Progress Report of the World Bank Group for India." Report 25057-IN. Washington, D.C.
- _____. 2003g. « Déclaration de Rome sur l'harmonisation ». 24 février, Rome. [http://siteresources.worldbank.org/NEWS/Resources/Harm-RomeDeclaration2_25.pdf].
- _____. 2003i. *World Development Indicators 2003*. CD-ROM. Washington, D.C.
- _____. À paraître. *Rapport sur le développement dans le monde 2004*. New York : Oxford University Press.
- Banque mondiale et FMI (Fonds monétaire international). 2001. "Financing for Development." Washington, D.C. [http://www.imf.org/external/np/pdr/2001/ffd.pdf]. Mars 2003.
- Banque mondiale et ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2003. "Cities Alliance for Cities without Slums : Action Plan." Washington, D.C. [http://www.citiesalliance.org/citiesalliancehomepage.nsf/Attachments/Cities+Without+Slums+Action+Plan/\$File/brln_ap.pdf]. Mars 2003.
- Bardhan, Pranab et Dilip Mookherjee. 2000. "Capture and Governance at Local and National Levels." *American Economic Review* 90(2) : pp. 135-39.
- Barracough, Salon. 1999. "Land Reform in Developing Countries : The Role of the State and Other Actors." Discussion Paper 101. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève. [http://www.ifad.org/popularcoalition/pdf/mon2.pdf]. Mars 2003.
- Barro, Robert. 1996. "Democracy and Growth." *Journal of Economic Growth* 1 (1) : pp. 1-27.
- Barro, Robert et Jong-Wha Lee. 1993. "Losers and Winners in Economic Growth." NBER Working Paper 4341. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Barros, Fernando, J. Patrick Vaughan et Cesar Victora. 1986. "Why So Many Caesarean Sections ? The Need for Further Policy Change in Brazil." *Health, Policy and Planning* 1 (1) : pp. 19-29.
- Baumert, Kevin A., Odile Blanchard, Silvi Llosa et James Perkaus (sous la direction de). 2002. *Building on the Kyoto Protocol : Options for Protecting the Climate*. Washington, DC : World Resources Institute. [http://climate.wri.org/pubs_pdf.cfm?PubID=3762]. Mars 2003.
- Bayliss, Kate. 2002a. "Privatisation and Poverty : The Distributional Impact of Utility Privatisation." *Annals of Public and Cooperative Economics* 73 (4) : pp. 603-25.
- _____. 2002b. "Water Privatization in SSA : Progress, Problems and Policy Implications." Public Services International Research Unit, Londres. Mars 2003.
- Behrman, Jere R, Andrew Foster, Mark Rosenzweig et Prem Vashishtha. 1999. "Women's Schooling, Home Teaching, and Economic Growth." *Journal of Political Economy* 107 (4) : pp. 682-714.
- Bennel, Paul et Dominic Furlong. 1997. "Has Jomtien Made Any Difference ? Trends in Donor Funding for Education and Basic Education since the Late 1980s." IDS Working Paper 51. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni. [http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp51.pdf]. Mars 2003.
- Bennett, Sara. 1997. "Private Health Care and Public Policy Objectives." In Christopher Colclough (sous la direction de), *Marketizing Education and Health in Developing Countries : Miracle or Mirage ?* Oxford : Clarendon Press.
- Berman, Peter et Laura Rose. 1996. "The Role of Private Providers in Maternal and Child Health and Family Planning Services in Developing Countries." *Health Policy and Planning* 11 (2) : pp. 142-55. [http://www.hsph.harvard.edu/ihs/publications/pdf/No-18.PDF]. Mars 2003.
- Besley, Timothy et Robin Burgess. 2000. "Land Reform, Poverty Reduction, and Growth : Evidence from India." *Quarterly Journal of Economics* 115 (2) : pp. 389-430.
- _____. 2002. "The Political Economy of Government Responsiveness : Theory and Evidence from India." *Quarterly Journal of Economics* 117 (4) : pp. 1415-52.
- Bhalla, Surjit. 2002. *Imagine There's No Country : Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalization*. Washington, DC : Institute for International Economics. [http://www.cis.org.au/Policy/summer02-03/polsumm02039.htm]. Mars 2003.
- Bicego, George et J. Ties Boerma. 1991. "Maternal Education and Child Survival : A Comparative Analysis of DHS Data." Document présenté lors de la conférence mondiale sur les enquêtes démographiques et de santé, 5 août, Washington, DC.
- Birdsall, Nancy et Brian Deese. 2002. "Delivering on Debt Relief." CGD Brief 1. Center for Global Development, Washington, D.C.
- _____. 2003. "Beyond HIPC : Secure Sustainable Debt Relief for Poor Countries." Document présenté lors du 2002 Commonwealth HIPC Ministerial Forum, 12 septembre 2002. Center for Global Development, Washington, DC.
- Birdsall, Nancy et Michael Clemens. 2003. "From Promise to Performance : How Rich Countries Can Help Poor Countries Help Themselves." CGD Brief 1 (2). Center for Global Development, Washington, D.C.
- Birdsall, Nancy et Juan Luis Londono. 1997. "Asset Inequality Does Matter : Lessons from Latin America." Office of the Chief Economist Working Paper 344. Banque interaméricaine de développement, Washington, DC. Mars 2003.
- Birdsall, Nancy, John Williamson et Brian Deese. 2002. *Delivering on Debt Relief : From IMF Gold to a New Aid Architecture*. Washington, DC : Institute for International Economics.
- Birdsall, Nancy et David Roodman. 2002. "Gold for Debt : From Debt Relief to a New Development Architecture." Institute for International Economics, Washington, DC.
- _____. 2003. "The Commitment to Development Index : A Scorecard of Rich-Country Policies." Center for Global Development, Washington, DC.

- Bissio, Roberto. 2003. "Civil Society and the MDGs." Instituto del Tercer Mundo, Montevideo, Uruguay.
- Blair, Harry. 2000. "Participation and Accountability at the Periphery : Democratic Local Governance in Six Countries" *World Development* 28 (1) : pp. 21-39. [<http://www.worldbank.org/participation/participationaccountability.pdf>]. Mars 2003.
- Booth, David et Henry Lucas. 2002. "Monitoring Progress towards the Millennium Development Goals at Country Levels." In Howard White et Richard Black (sous la direction de), *Targeting Development : Critical Perspectives on the Millennium Development Goals and International Development Targets*. Londres : Routledge.
- Boubakri, Narjess et Jean-Claude Cosset. 1998. "Privatization in Developing Countries. An Analysis of the Performance of Newly Privatized Firms." Public Policy for the Private Sector Note No. 156. Banque mondiale, Réseau secteur privé et infrastructure, Washington, D.C. [<http://www1.worldbank.org/viewpoint/HTMLNotes/156/156cosse.pdf>]. Mars 2003.
- Bourguignon, François. 2001. "Crime as a Social Cost of Poverty and Inequality : A Review Focusing on Developing Countries." In Shahid Yussuf, Simon Evenett et Weiping Wu (sous la direction de), *Facets of Globalization : International and Local Dimensions of Development*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Bourguignon, François et Francisco Ferriera. 2000. "Understanding Inequality in Brazil : A Conceptual Overview." Discussion Paper 434. Université catholique de Rio de Janeiro, Département d'économie, Rio de Janeiro. [<http://www.econ.pucrio.br/pdf/td434.pdf>]. Mars 2003.
- Brinkerhoff, Derick et Arthur Goldsmith. 2003. "How Citizens Participate in Macroeconomic Policy : International Experience and Implications for Poverty Reduction." *World Development* 31(4) : pp. 685-701.
- Brown, Adrienne, Mick Foster, Andy Norton et Felix Naschold. 2000. "The Status of Sector-Wide Approaches." Working Paper 142. Overseas Development Institute, Londres. [<http://www.odi.org.uk/publications/wp142.pdf>]. Mars 2003.
- Bruno, Michael, Martin Ravallion et Lyn Squire. 1996. "Equity and Growth in Developing Countries : Old and New Perspectives on the Policy Issues." Policy Research Working Paper 1563. Banque mondiale, Washington, DC. [<http://www.worldbank.org/html/dec/Publications/Workpapers/wps1563-abstract.html>]. Mars 2003.
- Bryant, Dirk, Laurretta Burke, John McManus et Mark Spalking. 1998. "Reefs at Risk Analysis : A Map-Based Indicator of Threats to the World's Coral Reefs." World Resources Institute, Washington, DC.
- Buckland, Peter, Jane Hofmeyr et Susan Meyer. 1993. *Teacher Salaries in South Africa : A Policy Perspective*. Johannesburg : Urban Foundation.
- Budlender, Debbie, Diane Elson, Guy Hewitt et Tanni Mukhopadhyay. 2002. *Gender Budgets Make Cents*. Londres : Secrétariat du Commonwealth.
- Business Partners for Development. 2002. "Putting Partnering to Work : Results and Recommendations for Business." Londres. [<http://www.bpdweb.org/docs/biz4of5.pdf>]. Mars 2003.
- Business Week. 2002. "Global Resistance to GM Imperils Monsanto's Future." 12 juin.
- CAFOD (Catholic Agency for Overseas Development). 2002. "The Rough Guide to the CAP." Londres.
- Calderón, Fernando. 2002. *La Reforma de la Política : Deliberación y Desarrollo*. Caracas et La Paz : Ildis/FES Bolivia/Nueva Sociedad.
- Calderón, Fernando et Alicia Szmukler. 2002. "Political Culture and Development." In Vijayendra Rao et Michael Walton (sous la direction de), *Culture and Public Action*. Washington, DC : Banque mondiale. [<http://www.worldbank.org/research/conferences/culture/papers/Calderon-English.pdf>]. Mars 2003.
- Caldwell, John. 1979. "Education as a Factor in Mortality Decline : An Examination of Nigerian Data." *Population Studies* 33 (3) : pp. 395-413.
- _____. 1986. "Routes to Low Mortality in Poor Countries." *Population Development Review* 12 (2) : pp. 171-220.
- Cameron, Robert. 2002. "Central-Local Financial Relations in South Africa." *Local Government Studies* 28 (special issue 3) : pp. 113-34.
- Campbell, H. 1997. "Indoor Air Pollution and Acute Lower Respiratory Infections in Young Gambian Children." *Health Bulletin* 55 : pp. 20-31.
- Carlsson, Helene et Cecilia Valdivieso. 2003. "Gender Equality and the Millennium Development Goals." Working draft. Banque mondiale, Groupe du Genre et développement, Washington, DC.
- Carnoy, Martin. 1992. *The Case for Investing in Basic Education*. New York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Carrión, Diego. 2003. "Democracy and Social Participation in Latin American Cities." *Development in Practice* 11 (2/3) : pp. 208-17.
- Carson, Carol, Lucie Laliberie et Sarmad Khawaja. 2001. "Some Challenges of Statistical Capacity Building." Document présenté à la 53^e session de l'Institut international de statistique, 22-29 août, Séoul.
- Cavendish, William. 1999. "Empirical Regularities in the Poverty-Environment Relationship of African Rural Households." Working Paper 99-21. Centre for the Study of African Economies, Londres. [<http://www.econ.ox.ac.uk/CSAEadmin/workingpapers/pdfs/9921text.pdf>]. Mars 2003.
- CCAFA (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement). 2002. "WASH Facts and Figures." Genève. [http://www.wssc.org/load.cfm?edit_id=292]. Mars 2003.
- _____. 2003. "A Guide to Investigating One of the Biggest Scandals of the Last 50 Years." Genève.
- CCIC (Comité consultatif international du coton). 2002. « Réduction de la pauvreté : Initiative sectorielle en faveur du Coton ». Initiative conjointe du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad. Négociations agricoles à l'Organisation mondiale du commerce. Organisation mondiale du commerce. Genève.
- Centre canadien de politiques alternatives. 2003. "A GATS Primer." [http://www.canadians.org/campaigns/campaigns-trade/pub-gats_primer.html]. Mars 2003.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). 2002. *Social Panorama for Latin America and the Caribbean*. Santiago, Chili. [<http://www.eclac.org/cgibin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/5/11245/P11245.xml&xsl=/dds/tpl-i/p9f.xsl&base=/tpl-i/top-bottom.xsl>]. Mars 2003.
- Chandler, David. 2001. "Active Citizens and the Therapeutic State : The Role of Democratic Participation in Local Government Reform." *Policy & Politics* 29 (1) : pp. 3-14.
- Chen, Lincoln et Meghnad Desai. 2000. "Paths to Social Development : Lessons from Case Studies." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face : Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Chine, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique. 2003. "Statistical Data on Foreign Direct Investment." Pékin. [http://www1.moftec.gov.cn/moftec_en/tjs/wazi_01_en.html]. Mars 2003.
- Chivian, Eric. 2002. "Biodiversity : Its Importance to Human Health." Harvard Medical School, Boston, Massachusetts.
- Choguill, Charles. 2001. "Urban Policy as Poverty Alleviation : The Experience of the Philippines." *Habitat International* 25 (1) : pp. 1-13.
- Christiansen, Karin, Tim Conway et Mark Poston. 2003. "The Millennium Development Goals and the IDC : Driving and Framing the Committee's Work." Overseas development Institute, Londres. [http://www.odi.org.uk/pppg/publications/papers_reports/other/IDC/]. Mars 2003.
- Chwialkowska, Luiza. 2002. "U.S. Pledges Aid to Poor Nations That Respect Law." *National Post*. 23 mars.
- Cline, William. 2002. "An Index of Industrial Country Trade Policy toward developing Countries." Working Paper 14. Center for Global Development, Washington, DC.

- _____. À paraître. *Trade Policy and Global Poverty*. Washington, DC : Institute for International Economics et Center for Global Development.
- CNN. 1998. "Researchers Trace First HIV Case to 1959 in the Belgian Congo." 3 février. [<http://www.cnn.com/HEALTH/9802/03/earliest.aids/>]. Mars 2003.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2000. "Positive Agenda for Future Trade Negotiations." Genève.
- _____. 2002a. *Least Developed Countries Report 2002 : Escaping the Poverty Trap*. Genève.
- _____. 2002b. *Trade and Development Report : Developing Countries in World Trade*. New York et Genève.
- Colclough, Christopher. 2002. "Can the Millennium Development Goals for Education be Achieved ?" In Howard Black et Richard White (sous la direction de). *Targeting Development. Critical Perspectives on the Millennium Development Goals and International Development Targets*. Londres : Routledge.
- Commission des établissements humains (Nations Unies). 1996. *An Urbanizing World : Global Report on Human Settlements*. Oxford : Oxford University Press.
- Commission européenne. 2002a. « Analyse du secteur des fruits à coque ». Document de travail des services de la Commission (2002) 797. Bruxelles. [http://europa.eu.int/comm/agriculture/markets/fruitveg/report/text_fr.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002b. « Riz : marchés, organisation commune des marchés et prévisions à moyen terme » Document de travail des services de la Commission (2002)788. Bruxelles. [http://europa.eu.int/comm/agriculture/mtr/ricerep/text_fr.pdf]. Mars 2003.
- Commission macroéconomie et santé. 2001. *Macroeconomics and Health : Investing in Health for Economic Development*. Genève : Organisation mondiale de la santé. [<http://www.un.org/esa/coordination/ecosoc/docs/RT.K.MacroconomicsHealth.pdf>]. Mars 2003.
- Common Dreams Press Wire*. 1998. "Massive Government Subsidies Bloat Fishing Industry and Violate World Trade Rules, WWF Calls for New International Fisheries Rules and Mechanisms." 26 mars. [<http://commondream.org/pressreleases/Sept98/090998h.htm>]. Mars 2003
- Conseil de l'Europe. 1999. « Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale en Croatie ». Rapport adopté par le Comité directeur, démocratie locale et régionale. Strasbourg, France. [[http://www.coe.int/T/E/Legal_Affairs/Local_and_regional_Democracy/Steering_Committee_\(CDL_R\)/Publications/Structure_Series/croatia.pdf](http://www.coe.int/T/E/Legal_Affairs/Local_and_regional_Democracy/Steering_Committee_(CDL_R)/Publications/Structure_Series/croatia.pdf)]. Mars 2003.
- Conseil international pour la science. 2002. « Ressort et développement durable : créer une capacité d'adaptation dans un monde de transformations ». Série sur la Science pour le développement durable n°3. Paris. [<http://www.icsu.org/Library/WSSD-Rep/Vol3.pdf>]. Mars 2003.
- Conseil mondial de l'eau. 2000. *A Water Secure World : Vision for Water, Life, and the Environment in the 21st Century*. Rapport de la Commission mondiale de l'eau. Le Caire. [<http://www.worldwatercouncil.org/Vision/Documents/CommissionReport.pdf>]. Mars 2003.
- Cornia, Giovanni Andrea et Sampsa Kiiski. 2001. "Trends in Income Distribution in the Post-World War II Period : Evidence and Interpretation." UNU/WIDER Discussion Paper 2001/89. Université des Nations Unies, Institut mondial pour la recherche sur l'économie du développement, Helsinki. [<http://www.wider.unu.edu/publications/dps/dp200189.pdf>]. Mars 2003.
- Cornia, Giovanni Andrea et Frances Stewart. 1995. "Two Errors of Targeting." In Dominique van de Walle et Kimberly Nead (sous la direction de), *Public Spending and the Poor : Theory and Evidence*. Baltimore, Maryland, et Londres : Johns Hopkins University Press.
- Cox, Donald et Emmanuel Jimenez. 1991. "Achieving Social Objectives through Private Transfers : A Review." *World Bank Research Observer* 5(2) : pp. 205-18.
- Crook, Richard et Alan Sturla Sverrisson. 2001. "Decentralisation and Poverty-Alleviation in Developing Countries : A Comparative Analysis or, Is West Bengal Unique ?" IDS Working Paper 130. Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton. [<http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp130.pdf>]. Mars 2003.
- _____. À paraître. "Does Decentralization Contribute to Poverty Reduction ?" In Peter Houtzager et Mick Moore (sous la direction de), *Changing Paths : International Development and the New Politics of Inclusion*. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Crook, Richard. 2001. "Strengthening Democratic Governance in Conflict-Torn Societies : Civic Organisations, Democratic Effectiveness and Political Conflict." IDS Working Paper 129. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni. [<http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp129.pdf>]. Mars 2003.
- Crook, Richard et James Manor. 1998. *Democracy and Decentralisation in South Asia and West Africa : Participation, Accountability and Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cross, C. et Milton Kutengule. 2001. "Decentralization and Rural Livelihoods in Malawi." LADDER Working Paper 4. Overseas Development Group, Norwich, Royaume-Uni.
- Cuellar-Marselli, Helga. 2001. "Decentralization and Privatization of Education in El Salvador : Assessing the Experience." *International Journal of Educational Development* 23 (2) : pp. 145-66.
- Daley-Harris, Sam. 2003. "State of the Microcredit Summit Campaign Report 2002." Microcredit Summit Campaign, Washington, DC. [http://www.microcreditsummit.org/pubs/reports/socr/2002/socr02_en.pdf]. Mars 2003.
- Damon, Jacqueline, Indrissa Danté et David Naudet. 1999. "Improving the Effectiveness of Aid Systems : The Case of Mali." Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- de los Angeles, Ann. 2002. "RUPES : Rewarding Upland Producers for Ecosystem Services." Document présenté lors du Forest Trends Katoomba Group Workshop, 14 mars, Kew Gardens, Royaume-Uni.
- de Moor, André et Peter Calamai. 2003. *Subsidizing Unsustainable Development : Undermining the Earth with Public Funds*. San Jose, Costa Rica : Earth Council. [http://www.ecouncil.ac.cr/econ/sud/subsidizing_unsd.pdf]. Mars 2003.
- De, Anuradha et Jean Drèze. 1999. *Public Report on Basic Education in India*. Delhi : Oxford University Press.
- Deininger, Klaus et Pedro Olinto. 2000. "Asset Distribution, Inequality, and Growth." Policy Research Working Paper 2375. Banque mondiale, Washington, DC. [[http://wbln0018.worldbank.org/Research/workpapers.nsf/568b4463f7c6e237852567e500514be6/3d38b10b0587e4f98525690b0054e45e/\\$FILE/wps2375.pdf](http://wbln0018.worldbank.org/Research/workpapers.nsf/568b4463f7c6e237852567e500514be6/3d38b10b0587e4f98525690b0054e45e/$FILE/wps2375.pdf)]. Mars 2003.
- Deininger, Klaus et Lyn Squire. 1998. "New Ways of Looking at Old Issues : Inequality and Growth." *Journal of Development Economics* 57 (2) : pp. 259-87.
- Delamonica, Enrique, Santosh Mehrotra et Jan VandeMoortele. 2001. "Is EFA Affordable ? Estimating the Global Minimum Cost of 'Education for All'." Working Paper 87. Centre de recherche Innocenti du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Florence, Italie. [<http://www.unicef-icdc.org/publications/pdf/iwp87.pdf>]. Mars 2003.
- Deshpande, Ashwini. 2002. "Assets versus Autonomy ? The Changing Face of the Gender-Caste Overlap in India." *Feminist Economics* 8 (2) : pp. 19-35.
- Devarajan, Shantayanan, Margaret Miller et Eric Swanson. 2002. "Goals for Development : History, Prospects and Costs." Policy Research Working Paper 2819. Banque mondiale, Washington, DC.
- DFID (ministère britannique du Développement international). 2000. « L'élimination de la pauvreté dans le monde : faire de la mondialisation un succès pour les pauvres ». Londres. [<http://www.globalisation.gov.uk>]. Mars 2003.
- _____. 2002a. "Better Livelihoods for Poor People : The Role of Land Policy." Londres [http://www.dfid.gov.uk/Pubs/files/landpolicy_consult.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002b. "Biodiversity : A Crucial Issue for the World's Poor

- rest." Londres. [http://www.dfid.gov.uk/Pubs/files/biodiversity.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002c. "UK Position on EU Themes for World Food Summit Five Years Later." Londres.
- _____. 2002d. "Better Livelihoods for Poor People : The Role of Agriculture." Londres. [http://www.dfid.gov.uk/Pubs/files/agriculture_consult.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002e. "A Framework for Increasing Access to Essential Medicines Through Voluntary Differential Pricing." Londres. [http://www.dfid.gov.uk/Pubs/files/access_to_medicines_report28.11.pdf]. Mars 2003.
- Dillinger, William et Marianne Fay. 1999. "From Centralized to Decentralized Governance." *Finance and Development* 36 (4) : pp. 19-21. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/1999/12/dilling.htm]. Mars 2003.
- Dollar, David et Aart Kraay. 2002. "Spreading the Wealth." *Foreign Affairs* 81 (1) : pp. 120-33. [http://www.foreignaffairs.org/20020101faessay6561/david-dollar-aart-kraay/spreading-the-wealth.html]. Mars 2003.
- Drake, Elizabeth, Ambreen Malik, Ying Xu, Ioanna Kotsioni, Rasha El-Habashy et Vivek Misra. 2003. "Good Governance and the World Bank." Bretton Woods Project, Londres. [http://www.brettonwoodsproject.org/topic/governance/goodgov/s32goodgovfinal.pdf]. Mars 2003.
- Drèze, Jean et Amartya Sen. 1995. *India : Economic Development and Social Opportunity*. Oxford : Oxford University Press.
- _____. 2002. *India : Development and Participation*. Oxford : Oxford University Press.
- Duncan, Tyrrell, Keith Jefferis et Patrick Molutsi. 2000. "Botswana : Social Development in a Resource-Rich Economy." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face : Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Eberstadt, Nicholas. 2002. "The Future of AIDS." *Foreign Affairs* 81 (6). [http://www.foreignaffairs.org/20021101faessay9990/nicholas-eberstadt/the-future-of-aids.html]. Mars 2003.
- Economic and Political Weekly*. 2000. "Food Security : On Verge of Collapse." 4-10 mars. [http://www.epw.org.in/showArticles.php?root=2000&leaf=03&filename=1047&filetype=html]. Mars 2003.
- Economist. 2001. "Economist Survey : Illegal Drugs—Stumbling in the Dark." 26 juillet.
- Evans, Peter. 2002. "Beyond 'Institutional Monocropping' : Institutions, Capabilities, and Deliberative Development." University of California, Department of Sociology, Berkeley. [http://sociology.berkeley.edu/faculty/evans/Institutional_Monocropping.pdf]. Mars 2003.
- Evers, Yvette. 1996. "Local Institutions and Natural Resource Management in the West African Sahel : Policy and Practice of 'Gestion de Terroir' in the Republic of Mali." Rural Resources Rural Livelihoods Working Paper 5. University of Manchester, Institute for Development Policy and Management, Manchester, Royaume-Uni.
- Ezzati, Majid et Daniel M. Kammen. 2001. "Indoor Air Pollution from Biomass Combustion as a Risk Factor for Acute Respiratory Infections in Kenya : An Exposure-Response Study." *Lancet* 358 (9281) : pp. 619-24.
- Fabre, Guilhem. 2001. "State, Corruption, and Criminalisation in China." *International Social Science Journal* 53 (169) : pp. 459-66.
- Faguet, Jean-Paul. 2001. "Does Decentralization Increase Responsiveness to Local Needs ? Evidence from Bolivia." Policy Research Working Paper 2516. Banque mondiale, Washington, DC. [http://www1.worldbank.org/publicsector/decentralization/wps2516.pdf]. Mars 2003.
- Fajnzylber, Pablo, David Lederman et Norman Loayza. 1998. "What Causes Violent Crime ?" Banque mondiale, Bureau de l'Économiste en chef pour la région Amérique latine et Caraïbes, Washington DC.
- Fan, Shenggen et Peter Hazell. 2001. "Returns to Public Investments in the Less-Favored Areas of India and China." *American Journal of Agricultural Economics* 83 (5) : pp. 1217-22.
- Fan, Shenggen, Peter Hazell et Sukhadeo Thorat. 1998. "Government Spending, Growth and Poverty : An Analysis of Interlinkages in Rural India." Environment and Production Technology Division Discussion Paper 33. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC. [http://www.ifpri.org/divs/eptd/dp/papers/eptdp33.pdf]. Mars 2003.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1998. « Le temps est-il venu de sauver la mer d'Aral ? » Rome. [http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/fr/magazine/9809/spot2.htm]. Mars 2003.
- _____. 2001a. « Situation des forêts du monde 2000 ». Forestry Paper 140. Rome.
- _____. 2001b. « Effets du VIH/sida sur la sécurité alimentaire ». Document présenté à la 27^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 1^{er} mai, Rome. [http://www.fao.org/docrep/meeting/003/Y0310F.htm]. Mars 2003.
- _____. 2001c. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2001*. Rome. [http://www.fao.org/DOCREP/003/Y1500F/Y1500F00.HTM]. Mars 2003.
- _____. 2002a. « Programme de lutte contre la faim : Lutter contre la faim grâce au développement agricole et rural durable et à l'amélioration de l'accès à la nourriture ». Deuxième ébauche. Rome. [http://www.fao.org/DOCREP/004/Y7151F/Y7151F00.HTM]. Mars 2003.
- _____. 2002b. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2002*. Rome. [http://www.fao.org/docrep/005/y7352f/y7352f00.htm]. Mars 2003.
- Ferro, Manuela, David Rosenblatt et Nicholas Stern. 2002. "Policies for Pro-Poor Growth in India". Cornell University, Department of Economics, Ithaca, New York. [http://www.arts.cornell.edu/econ/indiaconf/Stern%20Paper.pdf]. Mars 2003.
- FIDA (Fonds international de développement agricole). 2001. *Rapport sur la pauvreté rurale 2001 : La Gageure de mettre fin à la pauvreté rurale*. New York : Oxford University Press.
- Filmer, Deon, Jeffrey Hammer et Lant Pritchett. 1998. "Health Policy in Poor countries : Weak Links in the Chain." Policy Research Working Paper 1874. Banque mondiale, Washington, DC. [http://www.worldbank.org/html/dec/Publications/Workpapers/WPS1800series/wps1874/wps1874.pdf]. Mars 2003.
- Filmer, Deon et Lant Pritchett. 1997. "Child Mortality and Public Spending on Health : How Much Does Money matter ?" Policy Research Working Paper 1864. Banque mondiale, Washington, DC.
- _____. 1999. "The Effect of Household Wealth on Educational Attainment : Evidence from 35 Countries." *Population and Development Review* 26 (1) : pp. 85-120.
- Finan, Frederico, Elisabeth Sadoulet et Alain de Janvry. 2002. "Measuring the Poverty Reduction Potential of Land in Rural Mexico." University of California, Department of Agricultural and Resource Economics, Berkeley. [http://are.berkeley.edu/~sadoulet/papers/Landpaper_WP.pdf]. Mars 2003.
- Finger, J. et Ann Harrison. 1996. "The MFA Paradox : More Protection and More Trade ?" In Anne Krueger (sous la direction de), *The Political Economy of American Trade Policy*. Chicago : University of Chicago Press.
- Finlayson, C. M., N. C. Davidson, A. G. Spiers et N. J. Stevenson. 1999. "Global Wetland Inventory : Current Status and Future Priorities." *Marine and Freshwater Research* 50 (8) : pp. 717-28.
- Fisman, Raymond et Roberta Gatti. 2002. "Decentralization and Corruption : Evidence across Countries." *Journal of Public Economics* 83, pp. 325-45. Mars 2003.
- Fitzgerald, Valpy. 2001. "Paying for the War : Economic Policy in Poor Countries Under Conflict Conditions." In Francis Stewart et Valpy Fitzgerald (sous la direction de), *War and Underdevelopment, Vol. 1 : The Economic and Social Consequences of Conflict*. Oxford : Oxford University Press.
- Flug, Kamit, Antonio Spilimbergo et Erik Wachtenheim. 1998. "Investment in Education : Do Economic Volatility and Credit

- constraints Matter ?" Working Paper 301. Banque inter-américaine de développement, Washington, DC.
- FMANU (Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies) et Institut Nord-Sud. 2002. "The Role of the Civil Society in the Implementation of the United Nations Millennium Declaration." Ottawa.
- FMI (Fonds monétaire international). 2000. « Document de stratégie de réduction de la pauvreté, Tanzanie ». [http://www.imf.org/external/NP/prsp/2000/tza/02/100100.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002a. "Uganda : A Request for a Three-Year Arrangement under the Poverty Reduction and Growth Facility." Country Report 02/213. Washington, DC.
- _____. 2002b. *Perspectives de l'économie mondiale*. Washington, DC.
- FMI (Fonds monétaire international) et Association internationale de développement. 2003. "Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative-Statistical Update." Washington, D.C.
- FMI (Fonds monétaire international), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Nations Unies et Banque mondiale. 2000. *Un monde meilleur pour tous - Poursuite des objectifs internationaux de développement*. New York. [http://www.paris21.org/betterworld/pdf/bwa_f.pdf]. Mars 2003.
- Forster-Rothbart, Amy, Shigeaki Kamo, Lee Shigeaki, Moon Sang et Laura Miner-Nordstrom. 2002. "Effective Strategies for Preventing HIV/AIDS in Developing Countries : Lessons from Brazil, Senegal, Thailand, and Uganda." University of Wisconsin, Robert M. La Follette School of Public Affairs, Madison. [http://www.lafollette.wisc.edu/Research/Publications/StudentPapers/2001-2002/Spring/PA869/International/AIDS.pdf]. Mars 2003.
- Fortucci, Paula. 2002. "The contributions of Cotton to Economies and Food Security in Developing Countries." Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Foster, John. 2002. "The Millennium Declaration : Engaging Civil Society Organisations." Fédération mondiale des associations des Nations Unies, New York.
- Foster, Mick et Sadie Mackintosh-Walker. 2001. "Sector-Wide Programme and Poverty Reduction." ODI Working Paper 157. Overseas Development Institute, Londres. [http://www.odi.org.uk/pppg/publications/working_papers/157.pdf]. Mars 2003.
- Franceys, Richard. 2001. "Patterns of Public Private Partnerships." Document présenté à la conférence régionale du Partenariat eau et assainissement (WUP) intitulé "Reform of the Water Supply and Sanitation Sector in Africa : Enhancing Public-Private Partnership in the Context of the Africa Vision for Water (2025)", 26 février, Kampala. [http://www.wsp.org/english/afr/wup_conf/v2_wup.pdf]. Mars 2003.
- Francis, Paul et Robert James. 2003. "Balancing Rural Poverty Reduction and Citizen Participation : The Contradictions of Uganda's Decentralization Program." *World Development* 31 (2) : pp. 325-37.
- Franke, Richard et Barbara Chasin. 2000. "The Kerala Decentralisation Experiment : Achievements, Origins, and Implications." Document présenté lors de l'International Conference on Democratic Decentralization, Kerala University, 24 mai, Thiruvananthapuram, Kerala, Inde.
- Fuentes, Patricio et Reiki Niimi. 2002. "Motivating Municipal Action for Children : The Municipal Seal of Approval in Ceará, Brazil." *Environment & Urbanization* 14 (2) : pp. 123-33.
- Fuggle, R. F. 2001. "Lake Victoria : A Case Study of Complex Interrelationship." Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi.
- Fuhr, Harald. 2003. "Decentralized Policies : Expenditure and Revenue Assignment Options-Is There Any Best Practice ? What Can We Recommend ?" Discussion Paper. Banque mondiale, Latin America and the Caribbean Region, Poverty Reduction and Economic Management Unit, Washington, DC.
- Fukuda-Parr, Sakiko, Carlos Lopes et Khalid Malik (sous la direction de). 2002. *Capacity for Development : New Solutions to Old Problems*. Londres : Earthscan.
- Fung, Archon et Erik Olin Wright. 2002. "Deepening Democracy : Institutional Innovations Empowered Participatory Governance." *Politics and Society* 29 (1) : pp. 5-41. [http://www.archonfung.com/docs/pal218/Deepening020411.pdf]. Mars 2003.
- Furtado, Xavier. 2001. « Liens entre décentralisation et développement des capacités, et conséquences pour la programmation » Développement des capacités, Documents hors série, Ottawa. [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/CapacityDevelopment/\$file/furtado-F.PDF]. Mars 2003.
- Galiani, Sebastian, Paul Gertler et Ernesto Schargrotsky. 2002. "Water for Life : The Impact of the Privatization of Water Services on Child Mortality." Working Paper 154. Stanford University, Center for Research on Economic Development and Policy Reform, Stanford, Californie. [http://credpr.stanford.edu/pdf/credpr154.pdf]. Mars 2003.
- Gallup, John, Jeffrey Sachs et Andrew Mellinger. 2003. "Geography and Economic Development." *International Regional Science Review* 22 (2) : pp. 179-232.
- Gardiner, Rosalie. 2002. "Oceans and Seas : Harnessing the Marine Environment for Sustainable Development." Environment Briefing 3, Towards the Earth Summit 2002 Series. Stakeholder Forum for Our Common Future, Londres. [http://www.earthsummit2002.org/es/issues/oceans/oceans.PDF]. Mars 2003.
- Gargarella, Roberto. 2002. "Too Far Removed from the People : Access to Justice for the Poor : The Case of Latin America." Document présenté lors du Chr. Michelsen Institute Workshop, Programme des Nations Unies pour le développement. Oslo Governance centre [http://www.cmi.no/announce/UNDP%20conf%202002/Papers/RobertoGargarella.pdf]. Mars 2003.
- Garnier, Leonardo, Rebeca Grynsman, Roberto Hidalgo, Guillermo Monge et Juan Diego Trejos. 2000. "Costa Rica : Social Development and Heterodox Adjustment." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face : Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Gaventa, John et Camilo Valderrama. 1999. "Participation, Citizenship and Local Governance." Document de référence élaboré pour la commission "Strengthening Participation in Local Governance", University of Sussex, Institute of Development Studies, 21 juin, Brighton, Royaume-Uni.
- GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination). 2003. "GAVI and the Vaccine Fund : Overview." [http://www.vaccinealliance.org/home/General_Information/About_alliance/Background/overview.php]. Mars 2003.
- GCGRAI (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale). 2003. "Funding." Washington, DC. [http://www.cgiar.org/who/wwa_funding.html]. Mars 2003.
- Geithner, Timothy et Gobind Nankani. 2002. "The Enhanced HIPC Initiative and the Achievement of Long-Term External Debt Sustainability." Fonds monétaire international et Association internationale de développement, Washington, DC.
- Gloppen, Siri, Lise Rakner et Arne Tostensen. 2002. "Responsiveness to the Concerns of the Poor and Accountability to the Commitment to Poverty Reduction : An Issues Paper." Contribution présentée lors de l'atelier du Chr. Michelsen Institute, Programme des Nations Unies pour le développement, Oslo Governance Centre, 22 novembre, Oslo. [http://www.undp.org/governance/docsaccount/concerns-poor-issues-paper.pdf]. Mars 2003.
- Goetz, Anne Marie et Rob Jenkins. 2001. "Hybrid Forms of Accountability : Citizen Engagement in Institutions of Public — Sector Oversight in India." *Public Management Review* 3 (3) : pp. 363-83.
- Goldfrank, Benjamin. 2002. "The Fragile Flower of Local Democracy : A Case Study of Decentralization/Participation in Montevideo." *Politics & Society* 30 (1) : pp. 51-83.
- Goldman, L. et N. Tran. 2002. "Toxics and Poverty." Banque mon-

- diale, Washington, DC.
- Gopalakrishnan et Amita Sharma. 1999. "Education Guarantee Scheme." Gouvernement du Madhya Pradesh, Bhopal, Inde.
- Gore, Charles. 2002. "Realizing Goal 8 : Development Partnership and Poverty Reduction in Low-Income Countries." Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Programme spécial pour les pays enclavés et les petits États insulaires en développement.
- Goreaux, L. 2003. « Préjudices causés par les subventions aux filières cotonnières de l'AOC ». Agris, 14 avril.
- Grant, Ursula, Nick Devas, Philip Amis, Jo Beall, Diania Mitlin, Carole Rakodi et David Satterthwaite. 2001. "Urban Governance, Partnership and Poverty : Lessons from a Study of Ten Cities in the South." University of Birmingham et UK Department for International Development, Londres.
- Graumann, John V. 1977. "Orders of Magnitude of the World's Urban and Rural Population in History." *Bulletin démographique des Nations Unies* 8 : pp. 16-33.
- Greenhill, Romilly et Sasha Blackmore. 2002. "Relief Works : African Proposals for Debt Cancellation and Why Debt Relief Works." Travaux entrepris pour le jubilé de la New Economics Foundation, Londres.
- Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage. 1997. "Report by Shakeel Ahmed Pathan, Co-ordinator, Special Task Force for Sindh, Human Rights Commission of Pakistan (HRCP)." Conseil économique et social des Nations Unies, 1^{er} juin, Genève. [<http://www.antislavery.org/archive/submission/submission1997-06Pakistan.htm>]. Mars 2003.
- _____. 1999. "Bonded Labour in Pakistan." Conseil économique et social des Nations Unies, 24^e session, 23 juin, Genève. [<http://www.antislavery.org/archive/submission/submission1999-08Pakistan.htm>]. Mars 2003.
- Gupta, Sanjeev, Marijn Verhoeven et Erwin Tiongson. 2002. "The Effectiveness of Government Spending on Education and Health Care in Developing and Transition Economies." *European Journal of Political Economy* 18 (4) : pp. 717-37.
- Gutierrez, G., H. Tapia-Conyer, H. Guisafre, H. Reyes, H. Martinez et J. Kumate. 1996. "Impact of Oral Rehydration Therapy and Selected Public Health Interventions on Reduction of Mortality from Childhood Diarrhoeal Diseases in Mexico." *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé* 74(2) : pp. 189-97.
- Gwatkin, Davidson R. 2002. "Who Would Gain Most from Efforts to Reach the Millennium Development Goals ?" Health, Nutrition and Population Discussion Paper. Banque mondiale, Washington, DC. http://poverty.worldbank.org/files/13920_gwatkin1202.pdf. Mars 2003.
- Haddad, Lawrence. 1999. "Women's Status : Levels, Consequences, Determinants, Interventions, and Policy." *Asian Development Review* 17 (1, 2) : pp. 96-131. [http://www.adb.org/Documents/Periodicals/ADR/ADR_Vol_17_1_and2.pdf]. Mars 2003.
- Haggblade, Steven et Gelson Tembo. 2002. "Conservation Farming in Zambia." Contribution présentée lors de l'atelier de l'*International Food Policy Research Institute* intitulé "Successes in African Agriculture", 10-12 juin, Lusaka, Zambie.
- Hall, David. 2002. "Water Multinationals : Financial and Other Problems." Public Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiru.org/reports/2002-08-WMNCs.doc>]. Mars 2003.
- _____. 2003a. "Financing Water for the World : An Alternative to Guaranteed Profits." Public Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiru.org/reports/2003-03-W-finance.doc>]. Mars 2003.
- _____. 2003b. "Water Multinationals : No Longer Business as Usual." Public Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiru.org/reports/2003-03-W-MNCs.doc>]. Mars 2003.
- Hall, David et Emanuele Lobina. 2001. "Private to Public : International Lessons of Water Remunicipalisation in Grenoble, France." Public Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiru.org/reports/2001-08-W-Grenoble.doc>]. Mars 2003.
- Hanlon, Joseph. 1998. "We've Been Here Before : Debt, Default and Relief in the Past -- And How We Are Demanding That the Poor Pay More This Time." Jubilee 2000 Coalition, Londres.
- Hanmer, Lucia et Felix Naschold. 2001. "Attaining the International Development Targets : Will Growth Be Enough ?" Contribution présentée lors de la conférence intitulée « Development Conference on Growth and Poverty », Université des Nations Unies, Institut mondial pour la recherche sur l'économie du développement, 25 mai, Helsinki. [<http://www.wider.unu.edu/conference/conference-2001-1/hammer%20and%20naschold.pdf>]. Mars 2003.
- Hao, Yu, Cao Suhua et Henry Lucas. 1997. "Equity in the Utilization of Medical Services : A Survey in Poor Rural China." *Institute of Development Studies Bulletin* 28 (1) : pp. 24-31.
- Hardoy, Jorge E., Diana Mitlin et David Satterthwaite. 2001. *Environmental Problems in an Urbanizing World*. Londres : Earthscan.
- Harrison, Graham. 2001. "Post-Conditionality Politics and Administrative Reform : Reflections on the Cases of Uganda and Tanzania." *Development and Change* 32 (4) : pp. 657-79.
- Harrison, Ian J. et Melanie L. J. Stassny. 1999. "The Quiet Crisis : A Preliminary Listing of the Freshwater Fishes of the World That Are Extinct or Missing in Action." In Ross D. E. MacPhee et Hans-Dieter Sues (sous la direction de), *Extinctions in Near Time : Causes, Contexts and Consequences*. New York : Kluwer Academic/Plenum.
- Harriss, John. 2000. "The Dialectics of Decentralisation." *Frontline* 17 (13). [<http://www.flonnet.com/fl1713/17130700.htm>]. Mars 2003.
- HCNUDH (Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme). 2002a. « Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits de l'homme ». 2002/24. Genève. [[http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.RES.2002.24.Fr?Opendocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.RES.2002.24.Fr?Opendocument)]. Mars 2003.
- _____. 2002b. « Le droit au développement ». 2002/69. Genève. [[http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.RES.2002.69.Fr?Opendocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.RES.2002.69.Fr?Opendocument)]. Mars 2003.
- _____. 2003. « Rapport de la Haut-Commissaire : Libéralisation du commerce des services et droits de l'homme ». E/CN.4/Sub.2/2002/9. Genève. [[http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.Sub.2.2002.9.Fr?Opendocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.Sub.2.2002.9.Fr?Opendocument)]. Mars 2003.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2000. *Les réfugiés dans le monde : cinquante ans d'action humanitaire*. HCR - Éditions Autrement. [<http://www.unhcr.ch/pubs/sowr2000/sowr2000toc.htm>]. Avril 2002.
- Heller, Patrick. 2000. "Degrees of Democracy : Some Comparative Lessons from India." *World Politics* 52(4) : pp. 484-519.
- _____. 2001. "Moving the State : The Politics of Democratic Decentralization in Kerala, South Africa, and Porto Alegre." *Politics & Society* 29 (1) : pp. 131-63.
- Hendra, John et Philip Courtndage. 2003. "Building Partnerships for Poverty Reduction in Tanzania." Programme des Nations Unies pour le développement, Tanzanie.
- Heng, Leong Choon et Tan Siew Hoey. 2000. "Malaysia : Social Development, Poverty Reduction, and Economic Transformation." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face : Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Henninger, Norbert et Mathilde Snel. 2002. *Where Are the Poor ? Experiences with the Development and Use of Poverty Maps*. Washington, DC : World Resources Institute. [http://pubs.wri.org/pubs_pdf.cfm?PubID=3758]. Mars 2003.

- Herfkens, Eveline. 2002. "Millennium Development Goals : Building a Global Partnership." Nations Unies, New York.
- Herring, Ronald. 2000. "Political Conditions for Agrarian Reform and Poverty Alleviation." IDS Discussion Paper 375. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni. [http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/dp/dp375.pdf]. Mars 2003.
- _____. À paraître. "The Political Impossibility Theorem of Agrarian Reform : Path Dependence and Terms of Inclusion." In Mick Moore et Peter Houtzager, (sous la direction de), *Changing Paths : International Development and the New Politics of Inclusion*. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Hertel, Thomas et Will Martin. 1999. "Would Developing Countries Gain From Inclusion of Manufacturers in the WTO Negotiations ?" Contribution présentée lors de la conférence « L'OMC et le cycle du Millénaire », 20-21 septembre, Genève.
- Hessling, G. et B. M. Ba. 1994. "Land Tenure and Resource Management in the Sahel – Regional Synthesis and Summary." Contribution présentée au Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel, Organisation de coopération et de développement économiques et Club du Sahel, mai, Praia, Cap-Vert.
- Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, Voice and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations and States*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Hope, Kempe Ronald. 2000. "Decentralisation and Local Governance Theory and the Practice in Botswana." *Development Southern Africa* 17 (4) : pp. 519-34.
- Hossain, Naomi et Mick Moore. 2001. "Arguing for the Poor : Elites and Poverty in Developing Countries." IDS Working Paper 148. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Houtzager, Peter. 1999. "Collective Action and Patterns of Political Authority : Rural Workers, Church, and the State in Brazil." University of Sussex, International Development Institute, Brighton, Royaume-Uni. [http://www.ids.ac.uk/ids/govern/pdfs/insho.pdf]. Mars 2003.
- Huizer, Gerrit. 1999. "Peasant Mobilization for Land Reform : Historical Considerations and Theoretical Considerations." Popular Coalition to Eradicate Hunger and Poverty et Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Rome et Genève. [http://www.ifad.org/popularcoalition/pdf/mon6.pdf]. Mars 2003.
- ICIJ (International Consortium of Investigative Journalists). 2003a. "A Tale of Two Cities." [http://www.icij.org/dtaweb/water/default.aspx ?SECTION=ARTICLE&AID=10]. Mars 2003.
- _____. 2003b. "Loaves, Fishes and Dirty Dishes : Manila's Privatized Water Can't Handle the Pressure." [http://www.icij.org/dtaweb/water/default.aspx ?SECTION=ARTICLE&AID=]. Mars 2003.
- _____. 2003c. "Metered to Death : How a Water Experiment Caused Riots and a Cholera Epidemic." [http://www.icij.org/dtaweb/water/default.aspx ?SECTION=CHAPTER&ID=3]. Mars 2003.
- _____. 2003d. "The 'Agua' Tango : Cashing in on Buenos Aires' Privatization." [http://www.icij.org/dtaweb/water/default.aspx ?SECTION=ARTICLE&AID=7]. Mars 2003.
- _____. 2003e. "Water and Politics in the Fall of Suharto." [http://www.icij.org/dtaweb/water/default.aspx ?SECTION=CHAPTER&ID=6]. Mars 2003.
- IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). 2002. "Reaching Sustainable Food Security for All by 2020 : Priorities and Responsibilities." Washington, DC. [http://www.futureharvest.org/pdf/2020_Vision_02.pdf]. Mars 2003.
- IFRC (Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge). 2001. *Rapport sur les catastrophes dans le monde*. 2001. Genève. [http://www.ifrc.org/publicat/wdr2001/]. Mars 2003.
- Inde, Commission de la planification. 2002. *India National Human Development Report 2001*. New Delhi. [http://hdr.undp.org/reports/detail_reports.cfm ?view=122]. Mars 2003.
- Inde, ministère des Finances. 2002. "Economic Survey 2001-2002 : Prices and Food Management." New Delhi. [http://india.budget.nic.in/es2001-02/prices.htm]. Mars 2003.
- Inde, ministère des Finances et des entreprises. 2003. "Union Budget and Economic Survey 2003." New Delhi. [http://indiabudget.nic.in/ub2003-04/ubmain.htm]. Mars 2003.
- Institut Panos. 2001. "Food for All. Can Hunger Be Halved ?" Londres.
- Institut pour une politique environnementale européenne. 2002. "Subsidies to the European Union Fisheries Sector." Article commandé pour la campagne *European Fisheries Campaign du WWF*. Londres. [http://www.panda.org/downloads/marine/subsidiesreport.pdf]. Mars 2003.
- Institute of Development Studies. 2003. "Bringing Citizen Voice and Client Focus into Service Delivery : Case Study – Education Guarantee Scheme, Madhya Pradesh, India." Discussion Paper. University of Sussex, Brighton, Royaume-Uni. [http://www.ids.ac.uk/ids/govern/citizenvoice/pdfs/educations-india.pdf]. Mars 2003.
- International Institute of Population Sciences. 2000. "India : National Family Health Survey, 1998/9." Mumbai.
- IPCC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2001a. « Bilan 2001 des changements climatiques : conséquences, adaptation et vulnérabilité ». Résumé pour les décideurs. Genève. [http://www.grida.no/climate/ipcc_tar/wg2/005.htm]. Mars 2003.
- _____. 2001b. « Bilan 2001 des changements climatiques : les éléments scientifiques ». Résumé pour les décideurs. Genève. [http://www.grida.no/climate/ipcc_tar/wg1/005.htm]. Mars 2003.
- Iriart, Celia, Emerson Elfas Merhy et Howard Waitzkin. 2001. "Managed Care in Latin America : The New Common Sense in Health Policy Reform." *Social Science & Medicine* 52 (8) : pp. 1243-53.
- Iriart, Celia, Howard Waitzkin et Carlos Trotta. 2002. "Global Policies, Health Care System and Social Movements from Latin America : A Lesson from Argentina." *Global Social Policy* 2 (3) : pp. 245-48.
- IUCN (Union mondiale pour la nature). 2002. "2002 IUCN Red List of Threatened Species." Cambridge, Royaume-Uni. [http://www.redlist.org]. Mars 2003.
- Iyer, Aditi et Gita Sen. 2000. "Health Sector Changes and Health Equity in the 1990s in India." In Shobha Raghuram (sous la direction de). *Health and Equity-Effecting Change*. Bangalore, Inde : Humanist Institute for Co-operation with Developing Countries.
- Janzen, Daniel. 2000. "Costa Rica's Area de Conservacion Guanacaste : A Long March to Survival through Non-Damaging Biodiversity and Ecosystem Development." Contribution présentée lors de la conférence des Nations Unies intitulée *The Ecosystem Approach for Sustainable Use of Biological Diversity*, 6 septembre, Trondheim, Norvège.
- Jenkins, Rob et Anne Marie Goetz. 1999. "Accounts and Accountability : Theoretical Implications of the Right-to-Information Movement in India." *Third World Quarterly* 20 (3) : pp. 603-22.
- Jha, Prabhat. 2002. "Improving the Health of the Global Poor." *Science* 295 (5562) : pp. 2036-39.
- Jhabvala, Renana et Ravi Kanbur. 2002. "Globalization and Economic Reform as Seen from the Ground : SEWA's Experience in India." Contribution présentée lors de "l'Indian Economy Conference", Cornell University, 19 avril, Ithaca, New York. [http://www.arts.cornell.edu/poverty/kanbur/Jhabvala-KanburMITPress.pdf]. Mars 2003.
- Jimenez, Emmanuel. 1987. *Pricing Policy in the Social Sectors Cost Recovery for Education and Health in Developing Countries*. Baltimore, Maryland : Johns Hopkins University Press.
- Johnson, Craig. 2001. "Local Democracy, Democratic Decentralisation and Rural Development : Theories, Challenges and Options for Policy." *Development Policy Review* 19 (4) : pp. 521-32. [http://www.worldbank.org/participa

- tion/article.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2003. "Decentralisation in India : Poverty, Politics and Panchayati Raj." Working Paper 199. Overseas Development Institute, Londres.
- Johnson, Craig et Daniel Start. 2001. "Rights, Claims and Capture : Understanding the Politics of Pro-Poor Policy." Working Paper 145. Overseas Development Institute, Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/wp145.pdf]. Mars 2003.
- Johnston, Robert. 2002. "Discussion Note on the Draft Terms of Reference and Objectives of the Task Team, and Some General Considerations on MDGs Indicators Reporting at the National Level." Contribution présentée lors de la première réunion de l'équipe de travail PARIS21 sur l'amélioration du soutien statistique pour le suivi des objectifs de développement (*Task Team to Improve Statistical Support for Monitoring Development Goals*), division statistique des Nations Unies, 15 octobre, Paris.
- Jolly, Richard (sous la direction de). 2001. *Jim Grant : UNICEF Visionary*. Florence, Italie : Centre de recherche Innocenti du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Kabeer, Naila. 2000. "Safety Nets and Opportunity Ladders : Addressing Vulnerability and Enhancing Productivity in South Asia." *Development Policy Review* 20 (5) : pp. 589-614.
- Kadzamira, Esme et Pauline Rose. 2001. "Educational Policy Choice and Policy Practice in Malawi : Dilemmas and Disjunctures." IDS Working Paper 124. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Roayume-Uni. [http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp124.pdf]. Mars 2003.
- Kanbur, Ravi et Lyn Squire. 1999. "The Evolution of Thinking about Poverty : Exploring the Interactions." Cornell University, Ithaca, New York. [http://people.cornell.edu/pages/sk145/papers/evolution_of_thinking_about_poverty.pdf]. Mars 2003.
- Kanbur, Ravi et Nora Lustig. 1999. "Why Is Inequality Back on the Agenda ?" Contribution présentée lors de la conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, 28 avril, Washington, DC.
- Kannan, K. P., S. Mahendra Dev et Alakh Narain Sharma. 2000. "Concerns on Food Security." *Economic and Political Weekly*, 4-10 novembre. [http://www.epw.org.in/showArticles.php?root=2000&leaf/11&filename=1894&filetype=html]. Mars 2003.
- Kawabata, Kei, Ke Xu et Guy Carrin. 2002. "Preventing Impoverishment through Protection against Catastrophic Health Expenditure." *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé* 80 (8) : p. 612. [http://www.who.int/bulletin/pdf/2002/bul-8-E-2002/bu0325.pdf]. Mars 2003.
- Khandker, Shahidur. 1998. *Fighting Poverty with Microcredit : Experience in Bangladesh*. New York : Oxford University Press. [http://publications.worldbank.org/e-commerce/catalog/product?item_id=217029]. Mars 2003.
- Khatri, G. R et Thomas Frieden. 2002. "Controlling Tuberculosis in India." *New England Journal of Medicine* 347 (18) : pp. 1420-25.
- Khemani, Stuti. 2001. "Decentralization and Accountability : Are Voters More Vigilant in Local than in National Elections ?" Policy Research Working Paper 2557. Banque mondiale, Washington, DC.
- Khor, Martin. 2000. "UN Social Conference Ends with Mixed Reaction." Third World Network, Penang, Malaisie. [http://www.twinside.org.sg/title/copen17.htm]. Mars 2003.
- _____. 2002a. "Developing a Global Partnership for Development : Critical Issues and Proposals for Trade and Finance." Third World Network, Penang, Malaisie.
- _____. 2002b. "The WTO, the Post-Doha Agenda and the Future of the Trade System : A Development Perspective." Third World Network, Penang, Malaisie.
- Klasen, Stephan et Claudia Wink. 2002. "A Turning Point in Gender Bias in Mortality ? An Update on the Number of Missing Women." *Population and Development Review* 28 (2) : pp. 285-312. [http://www.vwl.uni-muenchen.de/wirtschaftsarchiv/Papers/2001/0113_klasen.pdf]. Mars 2003.
- Kohl, Benjamin. 2002. "Stabilizing Neoliberalism in Bolivia : Popular Participation and Privatization." *Political Geography* 21 (4) : pp. 449-472.
- Kongsin, Sukhontha, Charles Cameron, Laksami Suebsaeng et Donald Shepard. 1998. "Levels and Determinants of Expenditure on HIV/AIDS in Thailand." In Franses Lieve, Meade Over et Martha Ainsworth (sous la direction de), *Confronting AIDS : Evidence from the Developing World*. Bruxelles : Commission européenne. [http://www.europa.eu.int/comm/development/aids/limelette/html/lim12f.htm]. Mars 2003.
- Korzeniewicz, P. et T. P. Moran. 1997. "World-Economic Trends in the Distribution of Income, 1965-1992." *American Journal of Sociology* 102 (4) : pp. 1000-39.
- Kosack, Stephen. 2003. "Effective Aid : How Democracy Allows Development Aid to Improve the Quality of Life." *World Development* 31 (1) : pp. 1-22.
- Koziell, Isabella et Charles McNeill. 2002. "Building on Hidden Opportunities to Achieve the Millennium Development Goals : Poverty Reduction through Conservation and Sustainable Use of Biodiversity." Programme des Nations Unies pour le développement, Initiative Équateur, New York. [http://www.undp.org/equatorinitiative/pdf/poverty_reduction.pdf]. Mars 2003.
- Kraul, Chris. 2002. "U.S., Europe to Tout Pledges of Development Aid at Summit ; Mexico : Bush and Other Leaders Say They Want to Boost Grants to Poor Nations by \$12 billion a Year by 2006." *Los Angeles Times*. 21 mars.
- Kremer, Michael. 2003. "Evidence from a Study of Vouchers for Private Schooling in Colombia". Document de référence pour le Rapport sur le développement dans le monde 2004 de la Banque mondiale, intitulé en anglais *Making Services Work for Poor People*. Banque mondiale. Washington, DC. [http://econ.worldbank.org/files/18764_KremerVouchers.pdf]
- Krishnan, T. N. 2000. "The Route to Social Development in Kerala : Social Intermediation and Public Action." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly, (sous la direction de), *Development with a Human Face : Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Kudva, Neema. 2003. "Engineering Elections : The Experiences of Women in Panchayati Raj in Karnataka, India." *International Journal of Politics : Culture and Society* 16 (3) : pp. 445-63.
- Landell-Mills, Natasha, Joshua Bishop et Ina Porras. 2002. *Silver Bullet or Fools' Gold ? Markets for Forest Environmental Services and the Poor : Emerging Issues*. Londres : International Institute for Environment and Development.
- Landuyt, Katerine. 1998. "Gender Mainstreaming : A How To Manual." Organisation internationale du travail. Genève. [http://www.ilo.org/public/english/region/asro/mdtmanila/gender/gnanx1.htm]. Mars 2003.
- Lee, Jong-Wha. 1997. "Economic Growth and Human Development in the Republic of Korea 1945-92." Occasional Paper 24 du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Programme des Nations Unies pour le développement, New York. [http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational_papers/oc24aa.htm]. Mars 2003.
- Leftwich, Adrian. 1994. "Governance, the State and Politics of Development." *Development and Change* 25(2) : pp. 363-386.
- Leipziger, Danny et Vivien Foster. 2003. "Is Privatization Good for the Poor ?" Société financière internationale, Washington, DC. [http://www.ifc.org/publications/pubs/impact/issue2/dl-vf/dl-vf.html]. Février 2003.
- Lewin, Keith et François Caillois. 2001. *Financing Secondary Education in Developing Countries : Strategies for Sustainable Growth*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Institut international de planification de l'éducation. [http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001248/124844e.pdf]. Mars 2003.
- Lipton, Michael et Martin Ravallion. 1994. "Poverty and Policy." In Jere Behrman et T.N. Srinivasan (sous la direction de), *Handbook of Development Economics Vol. 3*. Amsterdam : Elsevier.
- Lobina, Emanuele. 2000. "Cochabamba : Water War." Public

- Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiu.org/reports/Cochabamba.doc>]. Mars 2003.
- _____. 2001. "UK Water Privatisation : A Briefing." Public Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiu.org/reports/2001-02-W-UK-over.doc>]. Mars 2003.
- Lobina, Emanuele et David Hall. 1999. "Public Sector Alternatives to Water Supply and Sewerage Privatisation : Case Studies." Public Services International Research Unit, Londres. [<http://www.psiu.org/reports/9908—W-U-Pubalt.doc>]. Mars 2003.
- Loewenson, Rene et Munhamo Chisvo. 2000. "Rapid Social Transformation despite Economic Adjustment and Slow Growth : The Experience of Zimbabwe." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face : Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Lopes, Carlos et Thomas Thieson. 2003. *Ownership, Leadership and Transformation : Can We Do Better on Capacity Development ?* Londres : Earthscan.
- Lopez, Pablo Silva. 2002. "A Comparative Analysis of Government Social Spending Indicators and Their Correlation with Social Outcomes in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper 02/176. Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Lopez, Ramon. 2003. "The Policy Roots of Socioeconomic Stagnation and Environmental Implosion : Latin America 1950-2000." *World Development* 31 (2) : pp. 259-80.
- Lucas, Robert. 1988. "On the Mechanisms of Economic Development." *Journal of Monetary Economics* 22 (1) : pp. 3-42.
- Lvovsky, Kseniya. 2001. "Health and Environment Environment Strategy." Environment Strategy Paper 1. Banque mondiale, service de l'environnement, Washington, DC. [[http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/essdext.nsf/41DocByUnid/7F4D2733EBC5BBAA05256B6E0002918E/\\$FILE/ESP1Health&Environment2001.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/essdext.nsf/41DocByUnid/7F4D2733EBC5BBAA05256B6E0002918E/$FILE/ESP1Health&Environment2001.pdf)]. Mars 2003.
- MacDonald, Laura. 2002. "Globalization and Social Movements : Comparing Women's Movements' Responses to NAFTA in Mexico, the USA and Canada." *International Feminist Journal of Politics* 4 (2) : pp. 151-72.
- Macro International. 2003. "Demographic and Health Surveys (DHS)." Calverton, Maryland. [<http://www.measuredhs.com>]. Mars 2003.
- Maddison, Angus. 2001. *L'Économie mondiale : une perspective millénaire*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques. [<http://www.theworldeconomy.org/about.htm>]. Mars 2003.
- Mamdani, Mahmood. 1976. *Politics and Class Formation in Uganda*. Kampala : Fountain Publishers.
- _____. 1995. *The Politics of Democratic Reform ? Critical Reflections on the NRM*. Kampala : Monitor Publications.
- _____. 1996. *Citizen and Subject : Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Kampala : Fountain Publishers.
- Manor, James. 1999. *The Political Economy of Democratic Decentralization*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- _____. 2000. "Local Government in South Africa : Potential Disaster Despite Genuine Promise." IDS Background paper. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Marks, Stephen. 2003. Correspondance sur les points de référence pour l'instauration progressive des droits de l'homme. Avril. Harvard University, School of Public Health, Boston.
- Marshall, Monty G. 2000. "Major Episodes of Political Violence, 1946-1999." University of Maryland, Center for Systematic Peace, College Park. [<http://members.aol.com/csp-mgm/warlist.htm>]. Mars 2003.
- Mason, Edward, Mah Je Kim, Dwight Perkins, K.S. Kim et David Cole. 1980. *The Economic and Social Modernization of the Republic of Korea*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- May, Peter et Fernando Veiga Nieto, Valdir Denardin et Wilson Loureiro. 2002. "Using Fiscal Instruments to Encourage Conservation : Municipal Responses to the Ecological Value Added Tax in Parana and Minas Gerais, Brazil." In Stefano Pagiola, Joshua Bishop et Natasha Landell-Mills (sous la direction de), *Selling Forest Environment Services*. Londres : Earthscan.
- McArthur, John et Jeffrey Sachs. 2002. "The Growth Competitiveness Index : Measuring Technological Advancement and the Stages of Development." In Michael Porter et Jeffrey Sachs (sous la direction de), *Global Competitiveness Report 2001-2002*. New York : Oxford University Press.
- McEwin, Marion. 2003. Correspondance sur les questions de renforcement des moyens statistiques. Mars. Belconnen. Australie.
- McIntyre, Robert. 2002. "Local-Level Initiatives in the Context of EU Enlargement : Policy and Ownership Alternatives." Contribution présentée lors de l'atelier sur la Russie et la CEI dans le cadre des processus d'intégration en Europe, organisé par l'Institute for International Economic and Political Studies, Moscou.
- Mehrotra, Santosh. 1998. "Education for All : Lessons from High-Achieving Countries." *International Review of Education* 44 (5/6) : pp. 461-484.
- _____. 1999. "Improving Cost-Effectiveness and Mobilizing Resources for Primary Education in Sub-Saharan Africa." *Prospects* 28 (3).
- _____. 2000a. "Health and Education Policies in High Achieving Countries : Some Lessons." In Santosh Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face. Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- _____. 2000b. "Integrating Economic and Social Policy : Good Practices from High-Achieving Countries." Working Paper 80. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Centre de recherche Innocenti, Florence, Italie.
- _____. 2000c. "Social Developments in High-Achieving Countries : Common Elements and Diversities." In Santosh, Mehrotra et Richard Jolly (sous la direction de), *Development with a Human Face. Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- _____. 2002. "Some Methodological Issues in Determining Good Practices in Social Policy : The Case of High-Achieving Countries." In Else Øyen (sous la direction de), *Best Practices in Poverty Reduction : An Analytical Framework*. Londres et New York : Zed Books.
- Mehrotra, Santosh et Mario Biggeri. 2002. "The Subterranean Child Labour Force : A Comparative Analysis of Subcontracted Home-based Manufacturing in Five Asian Countries." Working Paper 96. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Centre de recherche Innocenti, Florence.
- Mehrotra, Santosh et Peter Buckland. 1998. "Managing Teacher Costs for Access and Quality." Documents de travail des services de l'UNICEF. Série Évaluation, politique et planification n° EPP-EVL-98-004. Fonds des Nations Unies pour l'enfance. New York.
- Mehrotra, Santosh et Enrique Delamonica. 1998. "Household Cost and Public Expenditure on Primary Education in Five Low-Income Countries : A Comparative Analysis." *International Journal of Educational Development* 18 (1) : pp. 41-61.
- _____. À paraître. *Public Spending for the Poor : Basic Services to Enhance Capabilities and Promote Growth*. Oxford : Oxford University Press.
- Mehrotra, Santosh et Stephen W. Jarrett. 2002. "Improving Basic Health Service Delivery in Low-Income Countries : Voice to the Poor." *Social Science and Medicine* 54 (11) : pp. 1 685-1 690.
- Mehrotra, Santosh et Richard Jolly (sous la direction de). 2000. *Development with a Human Face. Experiences in Social Achievement and Economic Growth*. Oxford : Clarendon Press.
- Mehrotra, Santosh, P.R. Panchamukhi, Ranjava Srivastava et Ravi Srivastava. À paraître. *Uncaging the "Tiger" Economy : Financing Elementary Education in India*. Oxford : Oxford University Press.
- Michaud, Catherine et Chris Murray. 1996. "Resources for Health Research and Development 1992 : A Global Overview." In

- Organisation mondiale de la santé, *Investing in Health Research and Development*. Genève.
- Migdal, Joel, Atul Kohli et Vivienne Shue (sous la direction de). 1994. *State Power and Social Forces : Domination and Transformation in the Third World*. New York : Cambridge University Press.
- Milanovic, Branko. 1998. "Income, Inequality, and Poverty During the Transition from Planned to Market Economy." Banque mondiale, Washington, D.C. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/1998/02/01/000009265_3980319100155/Rendered/PDF/multi_page.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002. "True World Income Distribution, 1988 and 1993 : First Calculation Based on Household Surveys Alone." *Economic Journal* 112 (476) : pp. 51-92.
- _____. 2003. "Worlds Apart : Global and International Inequality, 1950-2000". Banque mondiale, Washington, D.C.
- Milazzo, Matteo. 1998. "Subsidies in World Fisheries : A Re-Examination." Technical Paper 406. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Milliken, Jennifer et Keith Krause. 2002. "State Failure, State Collapse, and State Reconstruction : Concepts, Lessons and Strategies." *Development and Change* 33 (5) : pp. 753-774.
- Mills, Anne. 1997. "Improving the Efficiency of Public Sector Health Services in Developing Countries : Bureaucratic versus Market Approaches." In Christopher Colclough (sous la direction de), *Marketing Education and Health Developing Countries : Miracle or Mirage ?* Oxford : Clarendon Press.
- Mills, Anne, Ruairi Brugha, Kara Hanson et Barbara McPake. 2002. "What Can Be Done About the Private Health Sector in Low-Income Countries ?" *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé* 80 (4) : pp. 325-330. [[http://www.who.int/bulletin/pdf/2002/bul-4-E-2002/80\(4\)325-330.pdf](http://www.who.int/bulletin/pdf/2002/bul-4-E-2002/80(4)325-330.pdf)]. Mars 2003.
- Minujin, Alberto et Enrique Delamonica. 2003. "Equality Matters for a World Fit for Children. Lessons from the '90s." Documents de travail des services de l'UNICEF. Série n° 3, Division de la politique et de la planification. Fonds des Nations Unies pour l'enfance. New York.
- Moore, Mick et James Putzel. 1999a. "Politics and Poverty." Document de base pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001*. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton. Royaume-Uni.
- _____. 1999b. "Thinking Strategically about Politics and Poverty." IDS Working Paper 101. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton. Royaume-Uni.
- Murphy, David et Jem Bendell. 1999. "Partners in Time ? Business, NGOs and Sustainable Development." UNRISD Discussion Paper n° 109. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève. [[http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/462fc27bd1f5ce00880256b4a0060d2af/259bb13ad57ac8e980256b61004f9a62/\\$FILE/dp109.pdf](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/462fc27bd1f5ce00880256b4a0060d2af/259bb13ad57ac8e980256b61004f9a62/$FILE/dp109.pdf)]. Mars 2003.
- Murthy, P.N. 1999. "Meeting the Needs of a Nation. Bhutan Essential Drugs Programme." *UNV Bhutan Newsletter* 1 (juin). [http://www.unv.org/Infobase/articles/1999/99_06_01BTN_drugs.htm]. Mars 2003.
- Mutebi, Frederick Golooba, Simon Stone et Neil Thin. 2003. "Rwanda." *Development Policy Review* 21 (2) : pp. 253-270.
- Myers, Norman, Russel Mittermeier, Cristina Mittermeier, Gustavo Fonseca et Jennifer Kent. 2000. "Biodiversity Hotspots for Conservation Priorities." *Nature* 400 : pp. 853-858.
- Myers, Norman et Jennifer Kent. 1998. *Perverse Subsidies : Tax Dollars Undercutting Our Economies and Environments Alike*. Winnipeg, Canada : Institut international du développement durable.
- Naidu, Sanusha. 2002. "The New Partnership for Africa's Development (NEPAD) in the Context of Responsiveness and Accountability." Contribution présentée lors de l'atelier du Chr. Michelsen Institute, Centre pour la gouvernance démocratique. Programme des Nations Unies pour le développement, 18-19 novembre, Oslo. [<http://www.cmi.no/announce/UNDP%20conf%202002/Papers/SanushaNaidu.pdf>]. Mars 2003.
- Narasimahan, Sakuntala. 2002. "Gender, Caste, and Caste Schism in Affirmative Action Policies : The Curious Case of India's Women's Reservation Bill." *Feminist Economics* 8 (2) : pp. 183-190.
- Narayan, Deepa et Patti Patesh (sous la direction de). 2000. *Voices of the Poor : Crying Out for Change*. New York : Oxford University Press.
- Naseem, Shahid. 1998. "Species Redundancy and Ecosystem Reliability." *Conservation Biology* 12 : pp. 39-45.
- Nigel, Bruce, Lynnette Neufeld, Erick Boy et Chris West. 1998. "Indoor Biofuel Air Pollution and Respiratory Health : The Role of Confounding Factors among Women in Highland Guatemala." *International Journal of Epidemiology* 27 : pp. 454-458.
- Nittayaramphong, Sa-nguan et Viroj Tangcharoensathien. 1994. "Thailand : Private Health Care Out of Control ?" *Health Policy and Planning* 9 (1) : pp. 31-40.
- Noman, Omar. 1997. *Economic and Social Progress in Asia. Why Pakistan Did Not Become a Tiger*. New York : Oxford University Press.
- Nordhaus, William et Joseph Boyer. 1999. "Tanzania's Poverty Reduction Strategy Paper". *Energy Journal* (numéro spécial sur les coûts du Protocole de Kyoto : évaluation avec plusieurs modèles), pp. 93-130.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1996. « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle ». Paris.
- _____. 1999. « Aider les pays en développement à formuler et mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable : de la nécessité de préciser les objectifs et stratégies ». Paris. [<http://www.nssd.net/pdf/IIED12.pdf>].
- _____. 2001. *Développement durable : quelles politiques ?* Paris.
- _____. 2003a. Correspondance sur les estimations de l'aide à l'agriculture. Avril. Paris.
- _____. 2003b. *Examen des performances environnementales : performance et défis dans les pays de l'OCDE*. Paris. [<http://www1.oecd.org/publications/e-book/9703021E.PDF>]. Mars 2003.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Comité d'aide au développement. 1991. "Principles for New Orientation in Technical Cooperation." Paris.
- _____. 2001. *Rapport 2001 sur la coopération pour le développement*. Paris.
- _____. 2003a. Correspondance sur l'aide publique au développement versée. Avril. Paris.
- _____. 2003b. *CRS Online*. Base de données. Paris.
- _____. 2003c. *CAD en ligne*. Base de données. Paris.
- _____. 2003d. "ODA Prospects after Monterrey : Update." Note du secrétariat. Paris.
- Ogus, Anthony. 2002. "Regulatory Institutions and Structures." *Annals of Public and Cooperative Economics* 73 (4) : 627-648.
- OIT (Organisation internationale du travail). 1991a. *Teachers in Developing Countries : A Survey of Employment Conditions*. Genève.
- _____. 1991b. *Teachers in Developing Countries : Improving Effectiveness and Managing Costs*. Genève.
- _____. 2001. "Bonded Labour and its Eradication." In *Stopping Forced Labour*. Genève [http://www.ilo.org/public/english/standards/decl/publ/reports/fullreport2/part1_ch6-9.pdf]. Mars 2003.
- Oldeman, Roell, Ruud Hakkeling et Wim Sombroek. 1990. "World Map of the Status of Human-Induced Soil Degradation." International Soil Reference and Information Centre, Wageningen. Pays-Bas.
- OMC (Organisation mondiale du commerce). 2000. *Trade Policy Review : Japan*. Genève.
- _____. 2001. *Déclaration ministérielle Adoptée le 14 novembre 2001 à Doha*. WT/MIN (01)DEC/1. Genève.
- _____. 2003. "GATS : Fact and Fiction." Genève. [http://www.wto.org/english/tratop_e/serv_e/gatsfacts1004_e.pdf]. Mars 2003.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1997. *Santé et environnement pour un développement durable : le point cinq*

- ans après le Sommet de la terre. Genève.
- _____. 2000. *Rapport sur la santé dans le monde 2000 : Pour un système de santé plus performant*. Genève.
- _____. 2002. *Rapport sur la santé dans le monde 2002 : Réduire les risques et promouvoir une vie saine*. Genève.
- _____. 2003a. Correspondance sur les données concernant le nombre de médecins par habitant. Mars. Genève.
- _____. 2003b. Correspondance sur les données concernant le nombre d'infirmiers par habitant. Mars. Genève.
- _____. 2003c. "Major Causes of Death among Children under Five, Worldwide, 2000." [http://www.who.int/child-adolescent-health/OVERVIEW/CHILD_HEALTH/piechart1.jpg]. Mars 2003.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et WSSCC (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement). 2000. *Global Water Supply and Sanitation Assessment 2000*. Genève. [http://www.who.int/water_sanitation_health/Globassessment/GlasspdfTOC.htm]. Mars 2003.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 1966. « *Convention sur les droits économiques, sociaux et culturels* ». Adoptée et ouverte à la signature, à la ratification et à l'adhésion par la Résolution 2200A (XXI) de l'Assemblée générale, 16 décembre, New York.
- _____. 1979. « *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes* », Série des traités des Nations Unies, volume 1 249, 18 décembre, New York.
- _____. 1980. « *Stratégie internationale du développement pour la troisième décennie des Nations Unies pour le développement* ». Résolution 35/56 de l'Assemblée générale et annexe, A/35/592/Annexe 1, 11 novembre. New York.
- _____. 1985. "Women's Employment and Fertility : A Comparative Analysis of World Fertility Survey Results from 38 Developing Countries." *Population Studies* n° 96. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.
- _____. 1989. « *Convention sur les droits de l'enfant* ». Série des traités des Nations Unies, volume 1 577, 15 mars, New York.
- _____. 1997. « *Protocole de Kyoto relatif à la Convention cadre des Nations sur le changement climatique* ». [http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpeng.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2000a. « Déclaration du Millénaire ». A/RES/55/2, 18 septembre. New York. [http://www.un.org/french/millenaire/declaration/ares552f.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2000b. « Progrès réalisés pendant les années quatre-vingt-dix sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement ». Rapport du Secrétaire général. E/CN.17/2000/13s. Commission sur le développement durable. New York. [http://www.un.org/documents/ecosoc/fr17/2000/ecn172000-13.htm]. Mars 2003.
- _____. 2000c. "The Millennium Summit group photo - list of participants." New York. [http://www.un.org/av/photo/ga/caption.htm]. Avril 2003.
- _____. 2001a. « Rapport du groupe de haut niveau sur le financement du développement ». Présenté à l'Assemblée générale, 28 juin, New York.
- _____. 2001b. « Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire ». Rapport du Secrétaire général. A/56/326. 6 septembre. New York.
- _____. 2002a. « Activités de suivi relatives à la Conférence internationale sur le financement du développement ». Rapport du Secrétaire général, A/57/319, New York, [http://ods.ddsny.org/doc/UNDOC/GEN/N02/528/72/PDF/N0252872.pdf?OpenElement]. Mars 2003.
- _____. 2002b. "Implementing Agenda 21". Rapport du Secrétaire général, Commission du Conseil économique et de sécurité sur le développement durable. New York. [http://www.johannesburgsummit.org/html.documents/no170793greport.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002c. "Millennium Indicators : India." Division de statistique, New York. [http://unstats.un.org/unsd/mi/mi_results.asp?crID=356&fID=r15]. Mars 2003.
- _____. 2002d. « Rapport sur les résultats de la Conférence internationale sur le financement du développement, le Consensus de Monterrey ». A/57/344. New York, [http://ods-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/535/43/PDF/N0253543.pdf?OpenElement]. Mars 2003.
- _____. 2002e. « Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement ». A/CONF.198/11. Monterrey. Mexique. [http://www.tradeobservatory.org/library/uploadedfiles/Report_of_the_International_Conference_on_Fina.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002f. « Rapport du Sommet mondial sur le développement durable ». 26 août. Johannesburg.
- _____. 2002g. "United Nations Millennium Development Goals Data and Trends 2002." Rédigé par le groupe d'experts inter-agences chargé des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement, New York.
- _____. 2002h. « Eau, énergie, santé, agriculture et diversité biologique. Synthèse des documents-cadres du groupe de travail (WEHAB) ». A/CONF.199/L.4. Présentée lors du Sommet mondial sur le développement durable, 26 août-4 septembre, Johannesburg. [http://daccess-ods.un.org/TMP/7654072.html]. Mars 2003.
- _____. 2002i. « *Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision 1 : tableaux et faits saillants* ». Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, New York. [http://www.un.org/esa/population/publications/wup2001/wup2001dh.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2003a. *Comtrade Database*. Division de statistique. New York.
- _____. 2003b. « Objectifs du Millénaire pour le développement ». New York. [http://www.un.org/french/millenaire]. Mars 2003.
- _____. 2003c. Base de données sur les indicateurs du développement. Division de statistique, New York. [http://unstats.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp]. Mars 2003.
- _____. 2003d. "Note for the First Meeting of PARS121 Task Team to Improve Statistical Support for Monitoring Development Goals". 15 octobre. Division de statistique. New York.
- _____. 2003e. « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ». A/CONF.151/26 (vol. I). [http://www.un.org/documents/ga/conf151/aconf15126-1annex1.htm]. Mars 2003.
- _____. 2003f. *L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
- _____. 2003g. "World and Regional Trends : Data for Years around 1990 and 2000." Division de statistique. New York. [http://unstats.un.org/unsd/mi/mi_worldregn.asp]. Mars 2003.
- _____. 2003h. *Perspectives de la population mondiale 1950-2050 : La Révision 2000*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- ONU (Organisation des Nations Unies) Sommet mondial sur le développement durable. 2002. "WEHAB Framework Papers." Johannesburg. [http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/wehab_papers.html]. Mars 2003.
- ONU-HABITAT (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2002. "Report of the Expert Group Meeting on Urban Indicators." Octobre. Nairobi.
- ONUSIDA (Programme commun parrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida). 1996. *VIH/SIDA : Le point sur l'épidémie mondiale*. Genève. [http://www.unaids.org/publications/documents/epidemiology/estimates/situat96kmf.html]. Mars 2003.
- _____. 2000. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida*. Genève. [http://www.unaids.org/epidemic_update/report/Epi_report_Frn.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002a. « Le Point sur l'épidémie de sida : décembre 2002. » Genève. [http://www.unaids.org/worldaidsday/2002/press/update/epiupdate2002_fr.doc]. Mars 2003.
- _____. 2002b. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida*. Genève.

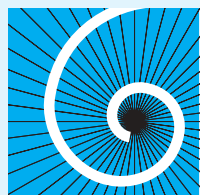
- [http://www.unaids.org/epidemic_update/report_july02/index.html]. Mars 2003.
- Osava, Mario. 2003. "Brazil : A New Chance for Old 'Social Revolutionary' Ideas." *Terra Viva Online*. [<http://www.ipsnews.net/fsm2003/eng/note4.shtml>]. Mars 2003.
- Oster, Sharon, Elizabeth Lake et Conchita Oksman. 1978. *The Definition and Measurement of Poverty*. Boulder, Colorado, Westview Press.
- Ouganda, ministère des Finances, de la planification et du développement économique. 2002. "Uganda Poverty Reduction Strategy Paper Progress Report 2002." Kampala.
- Oxfam. 2002. "Last Chance in Monterrey Meeting the Challenge of Poverty Reduction." Oxford.
- Oyden, Else (sous la direction de). 2002. *Best Practices in Poverty Reduction : An Analytical Framework*. Londres et New York : Zed Books.
- Paarlberg, Robert. 2002. "Governance and Food Security in an Age of Globalization." 20/20 Brief n° 72. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C. [<http://www.ifpri.org/2020/briefs/brief72.pdf>]. Mars 2003.
- Pande, Rohini. 2003. "Can Mandated Political Representation Increase Policy Influence for Disadvantaged Minorities ? Theory and Evidence from India." Columbia University, Département d'économie, New York. [<http://www.columbia.edu/~rp461/aer2rs.pdf>]. Mars 2003.
- Panel mondial sur le financement des infrastructures dans le secteur de l'eau. 2003. « Financer l'eau pour tous ». Conseil mondial de l'eau et Partenariat mondial pour l'eau, Marseille. [<http://www.gwpforum.org/gwp/library/FinPanRep.MainRep.pdf>]. Mars 2003.
- Paul, Samuel. 2002. "New Mechanisms for Public Accountability : The Indian Experience." Contribution présentée lors de l'atelier du Chr. Michelsen Institute, Programme des Nations Unies pour le développement, Centre pour la gouvernance démocratique, 18 novembre, Oslo. [<http://www.cmi.no/announce/UNDP%20conf%202002/Papers/SamuelPaul.pdf>]. Mars 2003.
- Petkova, Elena, Crescencia Maurer, Norbert Henninger et Fran Irwin. 2003. Closing the Gap : Information, Participation, and Justice in Decision-Making for the Environment. Washington, D.C. : World Resources Institute. [http://pubs.wri.org/pubs_pdf.cfm?PubID=3759]. Mars 2003.
- Phillips, Anne. 1995. *The Politics of Presence*. Oxford : Clarendon Press.
- Pinstrup-Andersen, Per et Rajul Pandya-Lorch (sous la direction de). 2001. *The Unfinished Agenda : Perspectives on Overcoming Hunger, Poverty and Environmental Degradation*. Washington, D.C. : International Food Policy Research Institute.
- Pinstrup-Andersen, Per, Rajul Pandya-Lorch et Mark Rosegrant. 1999. "World Food Prospects : Critical Issues for the Early Twenty-First Century." International Food Policy Research Institute, Washington, D.C. [<http://www.ifpri.org/pubs/fpr/fpr29.pdf>]. Mars 2003.
- PIPA (Program on International Policy Attitudes). 2002. "Americans on Foreign Aid and World Hunger : A Study of US Public Attitudes." University of Maryland, College Park.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1993. « Repenser la coopération technique - Réformes pour renforcer les capacités en Afrique. » New York.
- _____. 1996. *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. Paris : Économica. [<http://hdr.undp.org/reports/global/1996/en/>]. Mars 2003.
- _____. 1998. *Rapport mondial sur le développement humain 1998*. Paris : Économica. [<http://hdr.undp.org/reports/global/1998/en/>]. Mars 2003.
- _____. 2000. *Rapport mondial sur le développement humain 2000*. Paris : De Boeck & Larcier. [<http://hdr.undp.org/reports/global/2000/en/>]. Mars 2003.
- _____. 2001a. *Costa Rica : Estado de la Nación en Desarrollo Humano Sostenible 2001*. San Juan.
- _____. 2001b. "Decentralising Governance for Rural Development." In *National Human Development Report Lao PDR 2001 : Advancing Rural Development*. Vientiane.
- _____. 2001c. *Rapport mondial sur le développement humain 2001 : Mettre les technologies au service du développement humain*. Paris : De Boeck & Larcier. [<http://www.undp.org/hdr2001/french/>]. Mars 2003.
- _____. 2001d. *Malawi National Human Development Report 2001*. Lilongwe.
- _____. 2002a. "The Data Challenges of the MDGs." New York.
- _____. 2002b. "A Global Analysis of UNDP Support to Decentralisation and Local Governance Programmes 2001." Bureau des politiques de développement, Groupe du renforcement des institutions, New York. [<http://www.undp.org/governance/docsdecentral/global-analysis-of-undp-support.pdf>]. Mars 2003.
- _____. 2002c. *Aportes para el Desarrollo Humano de la Argentina 2002*. Buenos Aires.
- _____. 2002d. "Biodiversity and Poverty : Biodiversity under Development, 2002." Bureau des politiques de développement, New York.
- _____. 2002e. *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*. Paris : De Boeck & Larcier. [<http://www.undp.org/hdr2002/francais/>]. Mars 2003.
- _____. 2002f. "Localising the Millennium Development Goals : Some Examples." South and West Asia Sub-Regional Resource Facility, Katmandou. [http://www.interaction.org/files.cgi/988_Localising_the_MDGs.doc]. Mars 2003.
- _____. 2002g. "Millennium Development Goals." Fiche technique. New York. [<http://www.undp.org/mdg/>]. Mars 2003.
- _____. 2003b. Correspondance sur les réussites au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement. Février. Resident Representative Network, New York.
- _____. 2003c. Correspondance sur l'utilisation d'un seuil de pauvreté extrême à 2 dollars par jour. Mars. Bureau régional pour l'Europe et la CEI, New York.
- _____. 2003d. "Gyandoot : A Community-Owned Self-Sustainable and Low-Cost Rural Intranet Project." Human Development Resource Centre, New Delhi. [http://hdr.undp.org.in/content/resources/best_practice_docs/]. Mars 2003.
- _____. 2003e. "Status of Millennium Development Goal Country Reporting." Contribution à la 34^e session de la Commission de statistique des Nations Unies, 4-7 mars, New York. [<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc03/2003-22e.pdf>]. Mars 2003.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et Instituto de Pesquisa Economica Aplicada. 2002. "Meeting the Millennium Poverty Reduction Targets in Latin America and the Caribbean." Nations Unies, Santiago, Chili.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), CME (Conférence mondiale de l'énergie) et UNDESA (Département des affaires économiques et sociales internationales). 2000. *World Energy Assessment : Energy and the Challenge of Sustainability*. New York. [<http://www.undp.org/seed/eap/activities/wea/drafts-frame.html>]. Seule la vue d'ensemble est disponible en français. Mars 2003.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), DFID (UK Department for International Development) et Banque mondiale. 2002. "Linking Poverty Reduction and Environmental Management : Policy Challenges and Opportunities." Document de travail 24824. New York. [http://www-wds.worldbank.org/servelet/WDSContentServer/WDSP/IB/2002/09/27/000094946_02091704130739/Rendered/PDF/multi0page.pdf]. Mars 2003.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), Fondation Heinrich Böll, Rockefeller Brothers Fund, Rockefeller Foundation et Wallace Global Fund. 2003. *Making Global Trade Work for People*. Londres : Earthscan.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), Banque mondiale et WRI (World Resources Institute). 1998. *World Resources : 1998-1999*. New York : Oxford

- University Press. [http://www.wri.org/wri/wr-98-99/]. Mars 2003.
- _____. 2000. *World Resources 2000–2001 : People and Ecosystems — The Fraying Web of Life*. Washington, DC : World Resources Institute. [http://www.wri.org/wr2000/]. Mars 2003.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2003. *L'Avenir de l'environnement mondial 3*. Londres : Earthscan. [http://www.unep.org/geo/]. Mars 2003.
- Polanyi, Karl. 1994. *The Great Transformation : The Political and Economic Origin of Our Time*. New York : Rinehart.
- Pretty, Jules N. et Rachel Hine. 2000. "The Promising Spread of Sustainable Agriculture in Asia." *Natural Resources Forum* 24 (2) : pp. 107-121.
- Prosterman, Roy et Tim Hansted. 2000. "Land Reform : A Revised Agenda for the 21st Century." Rapport du RDI sur l'aide étrangère et le développement n° 108. Rural Development Institute, Seattle.
- PSIRU (Public Services International Research Unit). 2000. "It Cannot Be Business as Usual : Problems with the Private Models for Water." Londres. [http://www.psiru.org/reports/2000-03-W-Hmodel.doc]. Mars 2003.
- Quiroga, Jorge. 2002. "The Millennium Challenge Account : A New Model for Increased Aid Effectiveness." Institute of International Economics, Washington D.C.
- Rahman, Atiqur et John Westley. 2001. "The Challenge of Ending Rural Poverty." *Development Policy Review* 19 (4) : pp. 553-562.
- Rahman, Mustafizur. 2003. "Globalisation, Market Access and Developed Country Policies : Some Insights from the Bangladesh Experience." Contribution présentée lors de l'atelier sur l'impact des politiques des pays riches sur le développement (*Global Policy Workshop on the Development Impact of Rich Country Policies*), quatrième conférence annuelle du Global Development Network, 16 janvier, Le Caire.
- Rainforest Foundation. 1998. "Out of Commission : The Environmental and Social Impacts of European Union Development Funding in Tropical Forest Areas." Londres.
- Randel, Judith et Tony German (sous la direction de). 1998. *The Reality of Aid 1998/99*. Londres : Earthscan.
- Ranis, Gustav et Frances Stewart. 2000. "Economic Growth and Human Development." *World Development* 28 (2) : pp. 197-219.
- Ravallion, Martin. 2000. "Should Poverty Measures Be Anchored to the National Accounts ?" *Economic and Political Weekly* 34 (35/36) : pp. 3 245-3 252.
- _____. 2002. "The Debate on Globalization, Poverty and Inequality : Why Measurement Matters." Banque mondiale, Development Research Group, Washington, D.C. [http://poverty.worldbank.org/files/13871_Why_measurement_matters.pdf]. Mars 2003.
- Reddy, Sanjay et Thomas Pogge. 2002. "How Not to Count the Poor." Columbia University, Department of Economics, New York. [http://www.columbia.edu/~st793/count.pdf]. Mars 2003.
- Reno, William. 2002. "The Politics of Insurgency in Collapsing States." *Development and Change* 33 (5) : pp. 837-858.
- République du Mozambique. 2002. "Local Governance for Poverty Reduction in Africa." Allocution prononcée par le ministre de l'Administration publique lors du cinquième forum africain sur la gouvernance, 23 mai, Maputo, Mozambique.
- Results USA. 2003. "The World Bank and User Fees." Washington, D.C. [http://results.org/website/article.asp?id=274]. Mars 2003.
- Ribot, Jesse. 2001. "Local Actors, Powers and Accountability in African Decentralizations : A Review Of Issues." Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève. [http://www.odi.org.uk/speeches/envgov2002/ribot/Ribot_local_actors.pdf]. Mars 2003.
- Roberts, John. 2003. "Managing Public Expenditure for Development Results and Poverty Reduction." Working Paper 203. Overseas Development Institute, Londres.
- Rohde, John et Hema Vishwanathan. 1995. *The Rural Private Practitioner*. New Delhi : Oxford University Press.
- Rojas, Cristina. 2002. "Forging Civic Culture in Bogota City." Contribution présentée lors de l'atelier organisé par la Banque interaméricaine de développement et l'Agence japonaise de coopération internationale sur le thème de la participation des citoyens dans un contexte de décentralisation budgétaire : les meilleures pratiques d'administration municipale en Amérique latine et en Asie ("*Citizen Participation in the Context of Fiscal Decentralization : Best Practices in Municipal Administration in Latin America and Asia*"), 2-6 septembre, Tokyo et Kobe. [http://www.adb.org/Documents/Events/2002/Citizen_Participation/Colombia.pdf]. Mars 2003.
- Royaume-Uni, ministère des Finances [Her Majesty's Treasury]. 2003. "International Finance Facility." Londres. [http://www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/global_new_deal/int_gnd_iff2003.cfm]. Mars 2003.
- Ruggeri, Caterina. 2001. "Participatory Methods in the Analysis of Poverty : A Critical Review." Working Paper n° 62. Queen Elizabeth House, Oxford University, Oxford.
- Sahn, David et David Stifel. 2003. "Progress Toward the Millennium Development Goals in Africa." *World Development* 31 (1) : pp. 23-52.
- Saith, Ashwani. 1995. "Reflections on South Asian Prospects in East Asian Perspective." Discussion Paper n° 7. Organisation internationale du travail, Genève. [http://www.ilo.org/public/en/glish/employment/strat/publ/iddp7.htm]. Mars 2003.
- Sala-i-Martin, Xavier. 2002. "The Disturbing 'Rise' of Global Income Inequality." NBR Working Paper n° 8904. National Bureau for Economic Research, Cambridge, Massachusetts. [http://papers.nber.org/papers/w8904.pdf]. Mars 2003.
- Satterthwaite, David. 2002. "Coping with Rapid Urban Growth." RICS Leading Edge Series. Royal Institution of Chartered Surveyors, Londres.
- Save the Children. 2001. "The Wrong Model : GATS, Trade Liberalisation and Children's Right to Health." Londres. [http://www.savethechildren.org.uk/development/global_pub/wrongmodel.pdf]. Mars 2003.
- Saywell, T. 1999. "Strong Medicine." *Far Eastern Economic Review* 162 (34) : p. 46.
- Scherr, Sara, Andy White et David Kaimowitz. 2002. "Making Markets Work for Forest Communities." Forest Trends, Washington D.C. [http://www.forest-trends.org/resources/pdf/FT_2628_Livelihood%20Final.pdf]. Mars 2003.
- Schulpen, Lau et Peter Gibbon. 2001. "Private Sector Development : Policies, Practices and Problems." Centre for Development Research, Copenhagen.
- Schultz, Paul. T. 1998. "Inequality in the Distribution of Personal Income in the World : How it is Changing and Why." *Journal of Population Economics* 11 (3) : pp. 307-344.
- _____. 2001. "School Subsidies for the Poor : Evaluating the Mexican Progresa Poverty Program." Economic Growth Center Discussion Paper n° 834. Yale University, New Haven.
- Schusterman, Ricardo, Florencia Almansí, Ana Hardoy, Cecilia Monti et Gastón Urquiza. 2002. "Poverty Reduction in Action : Participatory Planning in San Fernando, Buenos Aires, Argentina." IIED Working Paper n° 6. International Institute for Environment and Development, Londres. [http://www.iied.org/docs/urban/urb_pr7_schusterman.pdf]. Mars 2003.
- Sen, Amartya. 2000. *Le développement comme liberté*. Paris : Odile Jacob.
- SFI (Société financière internationale). 2002a. "IFC Strategic Directions." Washington, DC.
- _____. 2002b. "Investing in Private Health Care : Strategic Directions for IFC." Washington, DC.
- Shah, Anwar. 1998. "Balance, Accountability, and Responsiveness : Lessons about Decentralization." Working Paper n° 2 021. Banque mondiale, Washington, D.C. [http://www.worldbank.org/html/dec/Publications/Workpapers/wps2000series/wps2021/wps2021-abstract.html]. Mars 2003.
- Shankar, Raja et Anwar Shah. 2001. "Bridging the Economic Divide within Nations : A Scorecard on the Performance of Re-

- gional Development Policies in Reducing Regional Income Disparities." Working Paper n° 2717. Banque mondiale, Washington, D.C. [http://econ.worldbank.org/files/2725_wps2717.pdf]. Mars 2003.
- Shaokang, Zahn, Tan Shenglan et Guo Youde. 1997. "Drug Prescribing in Rural Health Facilities in China : Implications for Service Quality and Cost." *IDS Bulletin* 28 (1).
- Shatkin, Gavin. 2000. "Obstacles to Empowerment : Local Politics and Civil Society in Metropolitan Manila, the Philippines." *Urban Studies* 12 (37) : pp. 2 357-2 375.
- Sidley, Pat. 2001. "Cholera Sweeps Through South African Province." *British Medical Journal* 322 : p. 71. [<http://bmj.com/cgi/reprint/322/7278/71/c.pdf>]. Mars 2003.
- Simonpietri, Antoine. 2003. Correspondance sur les questions de renforcement des moyens statistiques. Mars. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Sinclair, Scott et Jim Grieshaber-Otto. 2002. "Facing the Facts : A Guide to the GATS Debate." Centre canadien des politiques alternatives, Ottawa. [<http://www.policyalternatives.ca/publications/facing-the-facts.pdf>]. Mars 2003.
- Siniscalco, Maria Teresa. 2002. *A Statistical Profile of the Teaching Profession*. Genève : Organisation internationale du travail. [http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/papers/education/stat_profile02.pdf]. Mars 2003.
- SIPRI (Stockholm International Peace and Research Institute). 2002a. "Military and Social Expenditure as a Share of GDP, 1996-2000." [http://projects.sipri.se/milex/mex_share_gdp.html]. Mars 2003.
- _____. 2002b. *SIPRI Yearbook 2002*. Oxford : Oxford University Press.
- _____. 2003. "Arms Transfer to India and Pakistan, 1993-2002." [http://projects.sipri.se/armstrade/atind_pakdata.html]. Mars 2003.
- Sitthi-Amorn, Chitr, Watana Janjaroen et Ratana Somrongthong. 2001. "Some Health Implications of Globalization in Thailand." *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé* 79 (9) : pp. 889-890.
- Sizer, Nigel. 2000. "Perverse Habits. The G8 and Subsidies that Harm Forests and Economies." WRI Forest Notes. World Resources Institute, Washington, D.C. [www.wri.org/forests/g8.html]. Mars 2003.
- Smith, Kirk. 2000. "National Burden of Disease in India from Indoor Air Pollution." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 97 (24) : pp. 13 286-13 293.
- Social Watch. 2003. Social Watch Report 2003. The Poor and the Market. Montevideo. Uruguay.
- Sprout, Ronald et James Weaver. 1992. "International Distribution of Income : 1960-1987." *Kyklos* 45 : pp 237-258.
- Stapleton, Maire. 2000. "Bhutan Essential Drugs Programme : A Case History." Département des médicaments essentiels et de la politique pharmaceutique, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Steinich, Markus. 2000. "Monitoring and Evaluating Support to Decentralisation : Challenges and Dilemmas." ECDPM Discussion Paper 19. European Centre for Development Policy Management, Maastricht. [<http://www.gtz.de/urbanet/Downloads/imes-eng.pdf>]. Mars 2003.
- Stiglitz, Joseph. 1996. "The Role of Government in Economic Development." In *Minutes de la conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1996*. Washington, D.C : Banque mondiale.
- _____. 2002a. *Globalization and Its Discontents*. New York : W.W. Norton.
- _____. 2002b. "Participation and Development : Perspectives from the Comprehensive Development Paradigm." *Review of Development Economics* 6 (2) : pp. 163-183.
- _____. 2003. "Democratizing the International Monetary Fund and the World Bank : Governance and Accountability." *Governance* 17 (1) : pp. 111-139.
- Stocker, Karen, Howard Waitzkin et Celia Iriart. 1999. "The Exportation of Managed Care to Latin America." *The New England Journal of Medicine* 340 (14) : pp. 1 131-1 136.
- Swaminathan, M.S. 2001. "Nutrition in the Third Millennium : Countries in Transition." Contribution présentée lors du 17^e congrès international sur la nutrition, 27-31 août, Vienne. [<http://www.mssrf.org/talksbymss/Viennalecture.html>]. Mars 2003.
- Székely, Miguel et Marianne Hilgert. 1999. "What's Behind the Inequality We Measure ? : An Investigation Using Latin American Data." Working Paper Series n° 409. Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.
- Tendler, Judith. 1997. *Good Governance in the Tropics*. Baltimore : John Hopkins University Press.
- Thomas, Duncan et John Strauss. 1998. "Health, Nutrition and Economic Development." *Journal of Economic Literature* 36 (2) : pp. 737-782.
- Tilak, Jandhyala. 1997. "Lessons from Cost Recovery in Education." In Christopher Colclough (sous la direction de), *Marketing Education and Health in Developing Country : Miracle or Mirage ?* Oxford : Clarendon Press.
- Tinker, Irene. 2002. "Quotas for Women in Elected Legislatures : Does this Really Empower Women ?" Contribution présentée lors du symposium sur les perspectives pour les femmes, les inégalités sociologiques entre les sexes et le développement, intitulé "Gender and Transnational Networks", 17-19 octobre, University of Illinois, Urbana-Champaign.
- Toledo, Tito. 1997. "Impacto en la Salud del Fenomeno del Niño 1982-83 en el Peru." Organisation mondiale de la santé, 3 novembre, contribution présentée lors de l'atelier sur l'Amérique centrale, intitulé "The Health Impact of the El Niño Phenomenon", San Jose, Costa Rica.
- Tomlinson, Richard. 1997. "Health Care in China is Highly Inequitable." *British Medical Journal* 315 (7112) : pp. 831-836. [<http://bmj.com/cgi/content/full/315/7112/831/i>]. Mars 2003.
- Tornquist, C. Sam, Bjorn Wenngren, Nguyen Thi Kim Chuc, Matthias Larsson, Einar Magnusson, Nguyen Thanh Do, Pham Van Ca et Le Dang HaVan Ca. 2000. "Antibiotic Resistance in Vietnam : An Epidemiological Indicator of Inefficient and Inequitable Use of Health Resources." In I. H. Minas Y. Liu G. Dalgren W. C. Hsiao P.M.Hung (sous la direction de), *Efficient Equity-Oriented Strategies for Health : International Perspectives-Focus on Vietnam*. Centre for International Mental Health, Melbourne.
- Trouiller, Patrice, Piero Olliaro, Els Torreele, James Orbinski, Richard Laing et Natan Ford. 2002. "Drug Development for Neglected Diseases : A Deficient Market and a Public Health Policy Failure." *Lancet* 359 : pp. 2 188-2 194.
- Turner, Mark et David Hulme. 1997. *Governance, Administration and Development*. West Hartford, Connecticut : Kumarian Press.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1996. *Annuaire statistique 1996*. Paris.
- _____. 1999. *Annuaire statistique 1999*. Paris.
- _____. 2002a. *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2002 : le monde est-il sur la bonne voie ?* Paris. [http://www.unesco.org/education/efa/monitoring/monitoring_2002.shtml]. Mars 2003.
- _____. 2002b. "The Challenge of Achieving Gender Parity in Basic Education : A Statistical Review, 1990-1998." [<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001259/125927e.pdf>]. Mars 2003.
- _____. 2003. Correspondance sur le personnel enseignant dans le primaire. Mars. Montréal.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et OIT (Organisation internationale du travail). 1966. « Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. » Paris. [<http://www.ei-ie.org/resour/french/frec1966.htm>]. Mars 2003.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2000. *Les Indicateurs mondiaux de l'éducation*. Paris.
- UNESCO, Institut de statistique et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2002. « Le financement de l'éducation - Investissements et rendements. Analyse des indicateurs de l'éducation dans le monde ». Montréal et Paris.

- UNESCO, Institut de statistique. 2002. "Statistics Show Slow Progress towards Universal Literacy, and More Literate Women Than Ever Before." Montréal. [http://www.unesco.org/bpi/eng/unescopress/2002/02-59e.shtml]. Mars 2003.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1991. "Plan of Action for Implementing the World Declaration on the Survival, Protection and Development of Children in the 1990s." In *La situation des enfants dans le monde 1991*. New York : Oxford University Press.
- _____. 1996. "Wars against Children." New York. [http://www.unicef.org/graca/]. Mars 2003.
- _____. 1999. *La situation des enfants dans le monde 1999*. New York : Oxford University Press. [http://www.unicef.org/sowc99/]. Mars 2003.
- _____. 2000. *Poverty Reduction Begins with Children*. New York. [http://www.unicef.org/pubsgen/poverty/povred.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2001a. "Progress since the World Summit for Children : A Statistical Review." New York. [http://www.unicef.org/pubsgen/wethechildren-stats/sgreport_adapted_stats_eng.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2001b. *La situation des enfants dans le monde 2001*. New York : Oxford University Press. [http://www.unicef.org/pubsgen/sowc01/fullsowc.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002. "India : Mortality." New York. [http://www.unicef.org/status/Country_1Page79.html]. Mars 2003.
- _____. 2003a. "An Initiative for Effective Case Management." New York. [http://www.childinfo.org/eddb/imci/]. Mars 2003.
- _____. 2003b. *La situation des enfants dans le monde 2003*. New York : Oxford University Press. [http://www.unicef.org/sowc03/]. Mars 2003.
- UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme). 2000. *Le Progrès des femmes à travers le monde*. New York. [http://www.unifem.undp.org/progressww/2000/]. Mars 2003.
- Valderrama, Camilo. 1998. "Promoting Effective Participation : A Policy-Oriented Study of Community Involvement in Rural Development Planning." University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Van de Walle, Nicholas et Timothy Johnston. 1996. "Improving Aid to Africa." ODC Policy Essay 21. Overseas Development Council, Washington, D.C.
- van den Haak, M. A., F. J. G. Vounatsos et J. McAuslane. 2001. "International Pharmaceutical R&D Expenditure and Sales 2001 : Pharmaceutical Investment and Output Survey 2001, Data Report 1." Center for Medical Research International, Londres.
- Van Lerberghe, Wim, Claudia Conceição, Wim Van Damme et Paulo Ferrinho. 2002. "When Staff Is Underpaid : Dealing with the Individual Coping Strategies of Health Personnel." *Bulletin of the World Health Organization* 80 (7) : pp. 581-84. [http://www.who.int/bulletin/pdf/2002/bul-7-E-2002/80(7)581-584.pdf]. Mars 2003.
- Vandemoortele, Jan. 2001. "Absorbing Social Shocks, Protecting Children and Reducing Poverty : The Role of Basic Social Services." Documents de travail des services de l'UNICEF. Série Évaluation, politique et planification n° 00-001. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- _____. 2002. "Are the MDGs Feasible ?" In Howard White et Richard Black (sous la direction de), *Targeting Development : Critical Perspectives on the Millennium Development Goals and International Development Targets*. Londres : Routledge.
- Velasquez, German, Yvette Madrid et Jonathan Quick. 1998. « Réformes de la santé et financement des médicaments ». Série économie et médicaments, n° 6. WHO/DAP/98.3. Organisation mondiale de la santé, Genève. [http://www.who.int/medicines/francais/who-dap-98-3fr/who-dap-98-3fr.pdf]. Mars 2003.
- Veltmeyer, Henry. 1997. "New Social Movements in Latin America : The Dynamics of Class and Identity." *Journal of Peasant Studies* 25 (1) : pp. 139-69.
- Walker, Alex. 2002. "Decentralisation." UK Department for International Development, Infrastructure and Urban Development Department, Londres. [http://www.odi.org.uk/keynotes/ppip/purple_1_decentralisation.pdf]. Mars 2003.
- Watkins, Kevin. 2000. *The Oxfam Education Report*. Oxford : Oxfam. [http://www.oxfam.org.uk/educationnow/edreport/report.htm]. Mars 2003.
- Watson, David. 2002. "Pro-Poor Service Delivery and Decentralization." Issue Paper 3. Fifth African Governance Forum, 23 mai, Maputo, Mozambique. [http://www.undp.org/rba/pubs/agf5/Issue%20paper%20on%20social%20service%20delivery.pdf]. Mars 2003.
- Webster, Mike et Kevin Sansom. 1999. "Public-Private Partnership and the Poor : An Initial Review." Loughborough University et London School of Hygiene and Tropical Medicine.
- WEHAB Working Group (Initiative Eau et assainissement, énergie, santé, agriculture et biodiversité). 2002a. "A Framework for Action on Biodiversity and Ecosystem Management." Contribution au Sommet mondial sur le développement durable, 26 août, Johannesburg. [http://www.agora21.org/johannesburg/wehab_biodiversity.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2002b. "A Framework for Action on Water and Sanitation." Contribution au Sommet mondial sur le développement durable, 26 août, Johannesburg. [http://www.agora21.org/johannesburg/wehab_water_sanitation.pdf]. Mars 2003.
- Weiss, Ursula. 2002. "Malaria." *Nature* 415 (669).
- West, Edwin G. 1997. "Education Vouchers in Principle and Practice : A Survey." *World Bank Research Observer* 12 (1) : pp. 83-103. [http://www.worldbank.org/research/journals/wbro/obsfeb97/pdf/artcle-6.pdf]. Mars 2003.
- White, Andy et Alejandra Martin. 2002. "Who Owns the World's Forests ? Forest Tenures and Public Forests in Transition." Forest Trends, Washington, D.C. [http://www.foresttrends.org/resources/pdf/tenurereport_whoowns.pdf]. Mars 2003.
- White, Howard et Richard Black (sous la direction de). 2002. *Targeting Development : Critical Perspectives on the Millennium Development Goals and International Development Targets*. Londres : Routledge.
- Whitehead, Margaret, Timothy Evans et Göran Dahlgren. 2001. "Equity and Health Sector Reforms : Can Low-Income Countries Escape the Medical Poverty Trap ?" *Lancet* 358 : pp. 833-836. [http://www.healthp.org/article.php?sid=64&mode=thread&order=0&thold=0]. Mars 2003.
- Wood, Adrian. 1995. "Gains from Human Development through Trade." Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Work, Robertson. 2002. "Overview of Decentralisation Worldwide : A Stepping Stone to Improved Governance and Human Development." Communication présentée à l'occasion de la deuxième conférence internationale sur la décentralisation (*Second International Conference on Decentralization*), "Federalism : The Future of Decentralizing States ?" 25 juillet, Manille. [http://www.undp.org/governance/docsdecentral/overview-decentralisationworldwide-paper.pdf]. Mars 2003.
- WRI (World Resources Institute). 2000a. « Observatoire mondial des forêts 2000 : Un premier regard sur l'exploitation forestière au Gabon ». Washington, D.C. [http://www.globalforestwatch.org/common/gabon/english/report.pdf]. Mars 2003.
- _____. 2000b. « Observatoire mondial des forêts 2000 : Un premier regard sur l'exploitation forestière au Cameroun ». Washington, D.C. [http://www.globalforestwatch.org]. Mars 2003.
- WSP (Water and Sanitation Program). 2002a. "Lower Costs with Higher Benefits : Lessons from the El Alto, Bolivia Pilot Project." Field Note. Lima.
- _____. 2002b. "The National Water and Sanitation Programme in South Africa : Turning the 'Right of Water' into Reality." Field Note 8. Nairobi. [http://www.wsp.org/pdfs/af_bg_sa.pdf]. Mars 2003.
- WWF (Fonds mondial pour la nature). 2002. "Fishing Madness : 101 Reasons Why the CFP Needs Radical Reform." Surrey, Royaume-Uni. [http://www.wwf.org.uk/filelibrary/pdf/fishingmadness.pdf]. Mars 2003.
- Yang, B. M. 1993. "Medical Technology and Inequity in Health

- Care : The Case of Korea." *Health Policy and Planning* 8 (4) : pp. 385-93.
- Yesudian, C. A. K. 1994. "Behaviour of the Private Sector in the Health Market in Bombay." *Health Policy and Planning* 9 (1) : pp. 72-80.
- Yoder, Jennifer. 2003. "Decentralisation and Regionalisation after Communism : Administrative and Territorial Reform in Poland and the Czech Republic." *Europe-Asia Studies* 55 (2) : pp. 263-86.



TABLEAUX DES INDICATEURS

Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain* 190

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

- OMD 1 Objectif 1 – Faire disparaître l’extrême pauvreté et la faim
Objectif 2 – Garantir à tous une éducation primaire 198
- OMD 2 Objectif 3 – Promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes 203
- OMD 3 Objectif 4 – Réduire la mortalité des enfants
Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle 208
- OMD 4 Objectif 6 – Combattre le VIH/sida, la paludisme et d’autres maladies 213
- OMD 5 Objectif 7 – Assurer la durabilité des ressources environnementales – terre et atmosphère 218
- OMD 6 Objectif 7 – Assurer la durabilité des ressources environnementales – eau et infrastructures sanitaires 223
- OMD 7 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – aide au développement et accès aux marchés 228
- OMD 8 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – pays enclavés et petits États insulaires en développement 229
- OMD 9 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – viabilité de la dette 230
- OMD 10 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – accès au travail, aux médicaments et aux nouvelles technologies 232

LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

I. MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

- 1 Indicateur du développement humain 237
- 2 L’indicateur du développement humain en tendances 241
- 3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement 245
- 4 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l’OCDE, d’Europe centrale et orientale et de la CEI 248

II. ... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

- 5 Tendances démographiques 250
- 6 Assurer la santé : accès, services et ressources 254

- 7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale 258
- 8 Survie : progrès et reculs 262

III. ... ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES...

- 9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques 266
- 10 Alphabétisation et scolarisation 270
- 11 Technologie : diffusion et création 274

IV. ... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

- 12 Paramètres économiques 278
- 13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation 282
- 14 Structure des échanges 286
- 15 Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD 290
- 16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette 291
- 17 Priorités dans les dépenses publiques 295
- 18 Chômage dans les pays de l'OCDE 299

V. ... TOUT EN LES PRÉSERVANT POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR...

- 19 Énergie et environnement 300

VI. ... VIVRE À L'ABRI DE L'INSÉCURITÉ...

- 20 Réfugiés et armements 304
- 21 Victimes de crimes et délits 308

VII. ... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

- 22 Indicateur sexospécifique du développement humain 310
- 23 Indicateur de la participation des femmes 314
- 24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction 318
- 25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique 322
- 26 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes 326
- 27 Participation des femmes à la vie politique 327

VIII. TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

- 28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme 331
- 29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs 335

- 30 Indicateurs essentiels relatifs aux autres États membres des Nations Unies 339

Note technique 1 : Calcul des indicateurs composites du développement humain 340

Note technique 2 : Identifier les pays pour lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement représentent une priorité, absolue ou non 347

Définitions des termes statistiques 350

Références statistiques 359

Classification des pays et territoires 361

Index des indicateurs 365

Note sur les statistiques du Rapport mondial sur le développement humain

Le *Rapport mondial sur le développement humain* comporte généralement deux types d'informations statistiques : celles figurant dans les tableaux des indicateurs du développement humain, qui fournissent une évaluation globale du niveau atteint par chaque pays dans différents domaines du développement humain, et celles qui sont reprises dans les différents chapitres thématiques de ce document, et qui peuvent renvoyer à des données internationales, nationales ou infranationales. Le rapport de cette année, consacré aux Objectifs du Millénaire pour le développement, comprend également un ensemble spécial de tableaux ayant trait à ces objectifs. Il s'agit ici de fournir une référence statistique permettant d'apprécier les progrès accomplis par chaque pays en direction de ces objectifs et des cibles y afférentes.

SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES

Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* est un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes spécialistes de la collecte et de la compilation de données internationales sur des indicateurs spécifiques.

TABLEAUX DES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Afin de permettre la comparaison entre pays et entre périodes, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* utilise, dans la mesure du possible, des données comparables à l'échelon international, émanant d'organismes statistiques compétents ou d'autres institutions spécialisées pour construire les tableaux des indicateurs du développement humain (l'encadré 1 décrit les principaux de ces organismes, ainsi que les séries de données en provenant, et qui sont reprises dans ce rapport). Il existe toutefois de nombreuses lacunes statistiques concernant certains aspects, parfois fondamentaux, du développement humain, et cela pour différentes raisons. Même s'il plaide activement pour l'amélioration des données relatives au développement humain, le Bureau du *Rapport mon-*

dial sur le développement humain, tant par principe que pour des raisons pratiques, ne collecte pas les données manquantes auprès des pays concernés et ne procède à aucune estimation pour combler les vides figurant dans le rapport.

La seule exception à cette règle est l'indicateur du développement humain (IDH). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* s'efforce de faire en sorte que celui-ci couvre le plus grand nombre possible d'États membres des Nations Unies. Pour qu'un pays soit pris en compte dans la détermination de cet indicateur, il faudrait, dans l'idéal, que les organismes statistiques internationaux compétents soient en mesure de fournir des données pour chacun des quatre éléments de cet indicateur (les principales sources de données pour ces aspects sont les suivants : espérance de vie à la naissance : Division de la population des Nations Unies ; taux d'alphabétisation des adultes et taux brut de scolarisation combiné : Institut de statistique de l'UNESCO ; PIB par habitant, en PPA : Banque mondiale). Cependant, les chiffres relatifs à un ou plusieurs de ces éléments sont manquants pour un nombre significatif de pays. Compte tenu du désir des pays de figurer dans ce tableau, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* fait alors tout son possible pour identifier d'autres estimations raisonnables, en coopération avec des organisations internationales, les commissions régionales des Nations Unies, les offices statistiques nationaux et les bureaux du PNUD implantés dans différents pays. Dans un petit nombre de cas, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* a également tenté de formuler une estimation, en consultation avec des organismes statistiques nationaux ou d'autres experts.

TABLEAUX DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT.

La Division de statistique des Nations Unies tient à jour une base de données mondiales qui fait le point sur tous les Objectifs du Millénaire pour le développement (http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp), à partir de séries de données internationales

Principales sources des données utilisées dans le *Rapport mondial sur le développement humain*

En nous autorisant généreusement à utiliser leurs données, les organisations suivantes ont permis au *Rapport mondial sur le développement humain* de publier les précieuses statistiques relatives au développement humain qui figurent dans les tableaux indicateurs.

Banque mondiale. La Banque mondiale établit des statistiques sur les tendances économiques, ainsi que sur un large éventail d'autres indicateurs. Ses *Indicateurs du développement dans le monde* sont la source principale d'un certain nombre des indicateurs présentés dans ce rapport.

Bureau international du travail (BIT). Le BIT gère un vaste programme de publications statistiques, parmi lesquelles l'*Annuaire des statistiques du travail* constitue le recueil le plus complet des données sur la main-d'œuvre. Le BIT fournit des données sur l'emploi et les salaires, des projections sur les taux d'activité et des informations sur la ratification des conventions sur les droits des travailleurs.

Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique (CDIAC). Centre de collecte et d'analyse statistique dépendant du ministère de l'Énergie des États-Unis, le CDIAC axe ses travaux sur l'effet de serre et les changements climatiques planétaires. C'est de lui que proviennent les données sur les émissions de dioxyde de carbone.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La CNUCED livre des statistiques sur les échanges et l'économie dans un grand nombre de ses publications, notamment le *Rapport sur l'investissement dans le monde*. Elle est aussi à l'origine des données sur les flux d'investissement communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes.

Division de la population des Nations Unies (UNPOP). Ce bureau spécialisé des Nations Unies établit des statistiques internationales sur les tendances démographiques. Le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur deux de ses principales publications statistiques, *World Population Prospects* et *World Urbanization Prospects*, pour ses estimations et projections démographiques.

Division de statistique des Nations Unies. La Division de statistique des Nations Unies fournit une vaste palette d'indicateurs et de services statistiques. Elle contribue également à un grand nombre de séries statistiques communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes. Le rapport de cette année utilise la Base de données sur les indicateurs du millénaire, tenue à jour par cette Division de statistique, pour ses tableaux des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF s'attache au bien-être des enfants et publie un large éventail de données sur cet aspect. Le présent rapport fait une large utilisation de celles provenant de sa publication intitulée *La Situation des enfants dans le monde*.

Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a mis en place un vaste programme d'élaboration et de compilation de statistiques sur les transactions financières internationales et les balances des paiements nationales. Une grande partie des données financières fournies au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par l'intermédiaire d'autres organismes proviennent du FMI.

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette institution spécialisée des Nations Unies fournit des données sur son domaine de compétence dans son *Annuaire statistique*.

Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Le SIPRI mène des recherches sur la paix et la sécurité dans le monde. Sa publication intitulée *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security* (disponible en anglais seulement) est la source des données publiées par le *Rapport mondial sur le développement humain* sur les dépenses militaires et les livraisons d'armes. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* la reçoit sous forme électronique.

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Cet institut dépendant des Nations Unies effectue des recherches comparées à l'échelle internationale à l'intention du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Il fournit les données sur les victimes de la criminalité et de la délinquance.

Institut international d'études stratégiques (IESS). Ce centre indépendant de recherche, d'information et de réflexion sur les conflits et les questions connexes exploite une importante base de données militaires. Les chiffres sur les forces armées sont tirés de sa publication intitulée *The Military Balance*.

Luxembourg Income Study (LIS). Ce programme de recherche commun à 25 pays se concentre sur les questions de pauvreté et d'action publique. Les estimations de la pauvreté monétaire dans un grand nombre de pays de l'OCDE en proviennent.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'OCDE publie des données sur un ensemble de tendances socio-économiques dans ses pays membres, ainsi que sur les flux d'aide. Dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année, l'OCDE est à l'origine de statistiques sur l'aide, l'énergie, l'emploi et l'éducation.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO collecte, analyse et diffuse des informations et des données sur l'alimentation et l'agriculture dans le monde. C'est d'elle que proviennent les statistiques sur l'insécurité alimentaire.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cet organisme spécialisé des Nations Unies fournit les données du rapport relatives à l'enseignement et l'éducation. Nous nous sommes pour cela inspirés de son *Annuaire statistique* et de différents *Rapports mondiaux sur l'éducation*, ainsi que d'informations communiquées directement par son Institut de statistique.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Organisme spécialisé des Nations Unies, l'OMPI œuvre à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle dans le monde entier, via différentes formes de coopération. Le rapport de cette année lui emprunte des statistiques sur les brevets.

Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet organisme spécialisé tient à jour un grand nombre de séries statistiques sur les questions sanitaires. C'est de là que proviennent les indicateurs liés à la santé figurant dans le rapport.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Ce programme commun suit la propagation du virus VIH et du sida, et publie régulièrement un état de la situation. Son *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA* est la principale source d'informations du *Rapport mondial sur le développement humain* à ce sujet.

Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général (Section des traités des Nations Unies). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* compile des informations sur la situation des principaux textes internationaux liés aux droits de l'homme en s'aidant de la base de données gérée par cette section des Nations Unies.

Union internationale des télécommunications (UIT). Cette institution spécialisée des Nations Unies tient à jour un large éventail de statistiques sur les moyens d'information et les communications. Les données révélatrices des tendances des communications sont extraites de sa base de données intitulée *Indicateurs des télécommunications mondiales*.

Union interparlementaire (UIP). Cette organisation fournit des données sur les tendances de la participation à la vie politique et sur les structures de la démocratie. Le *Rapport mondial sur le développement humain* fait appel à l'UIP pour les informations liées aux élections et à la représentation des femmes dans la vie politique.

fournies par les organisations internationales compétentes. C'est la base statistique du rapport annuel présenté par le Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur les progrès nationaux et régionaux en la matière. C'est aussi sur ces données que se fondent d'autres publications internationales qui diffusent des informations sur les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les différents pays du globe : le présent rapport ou les *Indicateurs du développement dans le monde*, publiés par la Banque mondiale, notamment.

Au moment de la rédaction du présent rapport, la Division de statistique des Nations Unies s'attachait à mettre à jour la base de données sur les indicateurs du millénaire, tandis que la Banque mondiale parachevait ses *Indicateurs du développement dans le monde 2003*. En partageant généreusement leurs données, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, telles que l'Organisation mondiale de la santé, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou l'Union interparlementaire, ont permis à ce rapport d'intégrer non seulement les chiffres figurant déjà dans la base de données sur les indicateurs du millénaire, mais aussi des estimations plus récentes pour certains de ces indicateurs. Ces estimations auront pu être révisées depuis la rédaction du présent document. Il est à noter que, pour des raisons de traduction, les formulations précises des objectifs et cibles peuvent varier d'une source à l'autre, même si le sens sous-jacent est bien le même.

DONNÉES DESTINÉES À L'ANALYSE THÉMATIQUE

Les éléments statistiques mentionnés dans l'analyse thématique du *Rapport mondial sur le développement humain* proviennent souvent des tableaux des indicateurs. Cependant, un large éventail d'autres sources sont également utilisées : travaux de commande, documents publics, rapports nationaux sur le développement humain, rapports d'organisations internationales ou non gouvernementales, articles de presse, publications scientifiques... La priorité est généralement donnée aux statistiques officielles. Néanmoins, les sujets étant souvent à la pointe de l'actualité, des statistiques officielles touchant à tel ou tel domaine peuvent faire défaut. D'où la nécessité de recourir à d'autres sources. En tout état de cause, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* tient à s'appuyer sur des données compilées par des chercheurs et scientifiques, ainsi qu'à garantir le caractère impartial des sources employées et de l'usage réservé à ces informations dans son analyse.

Lorsque des informations provenant de sources

autres que les tableaux statistiques du rapport sont utilisées dans les encadrés ou les tableaux de la partie thématique, leur source est indiquée de manière succincte, les références précises étant rassemblées dans la *Bibliographie*. En outre, pour chacun des chapitres, une note bibliographique précise quelles sont les principales sources, et des notes rassemblées à la fin de la partie texte indiquent les sources d'informations chiffrées qui ne proviennent pas des tableaux statistiques.

NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LES STATISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Même si les tableaux statistiques figurant dans le rapport de cette année reprennent les meilleures données actuellement accessibles concernant la mesure du développement humain, nombre de lacunes et de problèmes demeurent.

LACUNES STATISTIQUES

Les vides que l'on peut constater à maints endroits des tableaux statistiques – en particulier ceux relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement – montrent l'urgence d'améliorer à la fois la pertinence, la fiabilité et les délais de publication de ces statistiques. Le nombre considérable de pays pour lesquels il a été impossible de calculer l'IDH constitue un exemple flagrant de ces difficultés. L'objectif est ici de prendre en compte tous les États membres des Nations Unies, ainsi que Hong-Kong (région administrative spéciale de la Chine) et les Territoires palestiniens occupés. Cependant, le manque de données fiables nous a contraint, cette année, à exclure 18 États membres du calcul de l'IDH, et donc des principaux tableaux statistiques (les principaux indicateurs disponibles pour ce groupe sont repris au tableau 30). De la même manière, l'indicateur de la pauvreté humaine couvre seulement 94 pays en développement et 17 pays de l'OCDE à revenu élevé, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) ne porte que sur 144 pays, et l'indicateur de la participation des femmes sur 70. Pour un nombre significatif d'États, les données concernant les éléments de calcul de ces indicateurs ne sont pas à jour et doivent, dans certains cas, être estimées (pour plus de détails sur la définition et la méthode de calcul utilisées à cet égard, voir la Note technique 1).

DIVERGENCES ENTRE ESTIMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Lorsqu'ils compilent des séries de données sur plus d'un pays, les organismes statistiques ont souvent besoin d'appliquer des normes et des procédures d'harmoni-

nisation valables internationalement, afin de favoriser la comparaison. Lorsque ces données internationales se fondent sur des statistiques nationales, comme c'est généralement le cas, il est parfois nécessaire de corriger les données ainsi obtenues. En l'absence de chiffres relatifs à un pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation, s'il dispose d'autres informations pertinentes. En outre, du fait des difficultés que pose la coordination entre ces instances nationales et internationales, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas toujours intégrés en temps voulu aux séries internationales. L'ensemble de ces facteurs peut conduire à des divergences significatives entre estimations internationales et nationales.

Le *Rapport mondial sur le développement humain* a souvent fourni l'occasion de mettre en lumière de telles divergences. Tout en plaidant en faveur d'une amélioration à l'échelle internationale, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* reconnaît le rôle qu'il peut lui-même jouer pour atténuer ce problème. Il facilite notamment les contacts entre instances nationales et internationales dès lors qu'un problème est constaté. Dans de nombreux cas, ces démarches ont abouti à une amélioration des statistiques présentées dans ce rapport.

VERS UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES

Pour combler les énormes écarts et remédier au

manque d'informations statistiques, il est essentiel de mettre en place des moyens statistiques solides dans les pays mêmes, ce qui suppose un engagement à la fois financier et politique à l'échelon national et international (encadré 2.1 du chapitre 2). Plutôt que de se concentrer, comme par le passé, sur les résultats à court terme, les stratégies devraient se recentrer sur l'édification de capacités statistiques durables. Le processus axé sur les Objectifs du Millénaire pour le développement a suscité une dynamique qui mobilise l'ensemble de la communauté statistique internationale et a inspiré de nombreuses initiatives. Parmi ces efforts, les ateliers lancés dans le cadre du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle – PARIS21 – plaident pour l'amélioration des statistiques, encouragent les pays à établir des plans d'ensemble en vue de développer leurs moyens statistiques et élaborent de nouveaux outils pour juger de l'efficacité de ces moyens.

Il importe non seulement d'étoffer les capacités nationales par la réalisation et l'analyse d'enquêtes auprès des ménages, mais aussi de donner aux recensements la place et les ressources qu'ils méritent (encadré 2). Les organismes statistiques internationaux doivent également continuer de jouer un rôle actif dans l'amélioration, la promotion et la mise en œuvre de normes, méthodes et cadres définis internationalement. Le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation lancé par l'Institut de statistique de l'UNESCO constitue pour sa part un outil très amé-

ENCADRÉ 2

Renforcer les capacités pour assurer la continuité des recensements

Un recensement constitue la source première d'information sur le nombre et les caractéristiques des habitants d'un pays donné. Il se distingue à plusieurs égards des données issues d'enquêtes : il peut couvrir la totalité de la population observée, permet de mettre en relation des caractéristiques individuelles de cette population avec celles des ménages et fournit des détails sur les sous-ensembles. En outre, après un conflit, lorsque le système statistique national n'est bien souvent plus en état de fonctionner, c'est à partir d'un recensement qu'il est possible de jeter les bases d'institutions démocratiques et d'une bonne gouvernance. Une telle opération peut également laisser espérer aux individus un avenir meilleur.

En se fondant sur les données émanant des recensements, les analystes peuvent établir la plupart des indicateurs démographiques nécessaires au suivi des progrès nationaux et infranationaux en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement. De surcroît, aucune autre source ne permet une analyse aussi détaillée de ces indicateurs distinguant population féminine et masculine. En l'absence d'un recensement récent, les lacunes statistiques sont inévitables. Même des informations élémentaires sur la taille et la pyramide des âges d'une population seront alors

Source : FNUAP, 2003.

indisponibles ou manqueront de fiabilité.

Au cours des dernières décennies, la quasi-totalité des pays en développement ont entrepris de recenser leur population, même si une partie d'entre eux ne disposent toujours pas des moyens humains et financiers qui leur permettraient de se passer d'une assistance financière ou technique extérieure dans ce domaine. Les efforts visant à étoffer les capacités de recensement sont souvent entravés par le manque de solidité des systèmes statistiques nationaux, la faible périodicité des recensements et la rotation rapide du personnel.

Le recensement est l'opération de collecte de données la plus onéreuse pour un organisme statistique national. La hausse des coûts, la réduction des budgets publics et le recul de l'aide internationale sont autant de facteurs contribuant aux retards ou reports de ces procédures, notamment en Afrique subsaharienne. Faute de moyens opportuns et adéquats, l'incertitude pèse sur l'avenir de cette activité. Des partenariats avec des acteurs de premier plan – société civile, secteur privé, organisations bilatérales et multilatérales – sont essentiels pour que les systèmes statistiques nationaux puissent poursuivre ou reprendre leurs recensements.

Un nouvel outil d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation

Conçue par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en coopération avec des organisations internationales et des spécialistes des questions techniques, le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation élaborera et mènera une enquête destinée à mesurer l'instruction sur différents niveaux dans les pays en développement. Une telle enquête est de toute évidence indispensable, car les données actuelles sur l'alphabétisation des adultes sont rarement assez fiables pour répondre aux besoins de leurs utilisateurs nationaux et internationaux. Cette fragilité tient notamment à la méthode de collecte des données : le plus souvent, on demande aux individus de jauger eux-mêmes leurs connaissances, ou bien on recourt à des indicateurs de substitution, tels que le niveau d'études.

Mesurer l'alphabétisation ne se limite pas à déterminer qui sait ou ne sait pas lire. Il faut en fait envisager de multiples degrés de compétence, qui vont de la capacité d'écrire son nom à celle de comprendre les instructions figurant sur une boîte de médicaments ou d'acquérir un savoir livresque. L'alphabétisation étant une priorité du développement, il est nécessaire de disposer de données fiables pour contribuer à la définition de mesures appropriées et à leur ciblage, que ce soit à l'échelon national ou local.

Comment ce programme sera-t-il mis en œuvre ?

Le programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation procèdera à des estimations pour mesurer le niveau

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003e.

d'instruction des individus. Il s'inspirera des derniers progrès méthodologiques afin d'apprécier l'éventail complet des niveaux d'instruction, allant des capacités élémentaires de lecture et d'écriture jusqu'aux compétences les plus élevées.

Cette initiative vise à définir une méthodologie répondant aux besoins nationaux. Elle consistera tout d'abord en une enquête sur la population adulte, dans un petit nombre de pays en développement. Une fois que la méthodologie aura été affinée, son utilisation comme modèle pour la collecte de données sera encouragée sur l'ensemble du globe. Il faudra néanmoins régler de nombreux problèmes, et notamment veiller à la compatibilité des questions tests avec la situation socioculturelle locale, à la comparabilité internationale et au transfert des connaissances.

Qu'en attend-on ?

Ce programme renseignera sur la répartition de l'alphabétisation au sein d'une population donnée, via des estimations du taux d'alphabétisation par catégorie d'âge, sexe, niveau d'études et en fonction d'autres variables. Il proposera également une méthode d'évaluation. Enfin, il s'attachera à la diffusion du savoir-faire et à la formation des représentants nationaux, de manière à ce que les pays puissent adapter cette enquête à leurs propres besoins. Pour de plus amples informations, visitez le site <http://www.uis.unesco.org>.

lioré pour mesurer l'aptitude à lire, écrire et compter (encadré 3). L'Organisation mondiale de la santé élabore actuellement un indicateur de l'espérance de vie en bonne santé (encadré 4) et d'autres institutions font de même avec la santé maternelle, en tentant d'identifier des indicateurs de processus, afin de mieux informer les décideurs lorsqu'il est difficile et coûteux de mesurer correctement les indicateurs de résultats, comme c'est le cas pour la mortalité maternelle (encadré 5).

MÉTHODOLOGIE

Cette année, le décalage entre la date de référence et celle de la publication du *Rapport mondial sur le développement humain* a été ramenée à deux ans pour la plupart des indicateurs clefs. Les tableaux statistiques des Objectifs du Millénaire pour le développement portent sur les 191 États membres des Nations Unies, plus Hong-Kong (RAS, Chine) et les Territoires palestiniens occupés. Les tableaux reprenant les principaux indicateurs du développement humain portent sur 175 de ces 193 pays et territoires pour lesquels l'IDH a pu être calculé. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le manque de données comparables nous empêche d'inclure 18 États membres de l'ONU dans la déter-

mination de l'IDH, et donc dans les principaux tableaux des indicateurs. Pour ces pays, les paramètres fondamentaux du développement humain sont présentés séparément (tableau 30).

CLASSIFICATION DES PAYS

Les pays du globe sont envisagés selon quatre modes de classement : en fonction du niveau de développement humain et du revenu ainsi que par grands groupes à l'échelle mondiale et par région (voir *Liste alphabétique des pays et territoires*). Ces classements ne constituent pas nécessairement un jugement quant au stade de développement atteint par un pays ou une région. Le terme *pays*, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut, le cas échéant, désigner un territoire ou une subdivision géographique.

Classification par niveau de développement humain. Les pays sont ici regroupés en trois catégories, selon leur niveau de développement humain : les pays à développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800), ceux à développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799) et ceux à faible développement humain (IDH inférieur à 0,500).

Mesurer l'espérance de vie en bonne santé

Dans son *Rapport sur la santé dans le monde*, l'Organisation mondiale de la santé publie chaque année des données sur l'espérance de vie en bonne santé, ainsi que sur l'espérance de vie totale. Comme son nom l'indique, le premier indicateur exprime les années vécues en pleine santé. On le calcule en soustrayant de l'espérance de vie totale les années vécues en moins bonne santé à la suite d'une maladie ou d'une blessure (Mathers *et al.*, 2001). Ces estimations reposent sur une analyse de la mortalité dans 191 pays, sur une étude des incapacités imputables à 135 causes dans 17 régions du monde et sur le dépouillement de 69 enquêtes sanitaires menées dans 60 pays à l'aide de nouvelles méthodes qui améliorent la comparabilité des déclarations. Elles comportent une plus grande part d'incertitude que celles concernant l'espérance de vie totale, principalement en raison de limitations affectant les données et de difficultés à établir des indicateurs comparables des incapacités à l'échelle internationale.

À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé s'échelonne entre 39 ans en Afrique subsaharienne à 66 ans dans les pays développés, avec une moyenne mondiale de 56 ans en 2000 (tableau). En Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, elle est tombée de 62 à 58 ans entre 1990 et 2000, signe d'une dégradation de l'état de santé des adultes. En Afrique subsaharienne, elle a également reculé, passant de 42 à 39 ans sur la même période, ce qui reflète l'impact du VIH/sida. Sans cette épidémie, en 2000, la population d'Afrique subsaharienne aurait eu à la naissance une espérance de vie en bonne santé de près de 6 années supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Et si le paludisme et la

Source : OMS, 2003.

tuberculose avaient été éradiquées, le gain potentiel avoisinerait 9 années.

Même si les maladies transmissibles telles que le VIH/sida, le paludisme ou la tuberculose continuent d'aggraver la morbidité et la mortalité dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique, les affections non transmissibles et les accidents représentent plus de la moitié des années de vie en bonne santé perdues, tant dans le monde en développement que dans les économies développées.

Espérance de vie en bonne santé à la naissance, par région du monde, 2000

Région	Années
Afrique	41,4
Afrique du Nord	57,3
Afrique subsaharienne	38,7
Asie ^a	55,5
Asie de l'Est	60,9
Asie du Sud/centrale	51,8
Asie du Sud-Est	55,8
Asie de l'Ouest	50,8
Amérique latine et Caraïbes	58,0
Océanie ^b	49,6
Pays en développement	53,6
Pays développés	66,1
Monde	56,0

a. Hors Japon.

b. Hors Australie et Nouvelle-Zélande.

Source : OMS, 2002.

Classification par niveau de revenu. Tous les pays sont en outre répartis par niveau de revenu, selon la classification de la Banque mondiale : revenu élevé (PIB par habitant supérieur ou égal à 9 206 dollars en 2001), intermédiaire (de 746 à 9 205 dollars) et faible (jusqu'à 745 dollars).

Grands groupes mondiaux. Les trois grands ensembles mondiaux considérés sont les suivants : *pays en développement*, *Europe centrale et orientale et CEI*, et *OCDE*. Un pays peut, dans les faits, appartenir à un ou plusieurs de ces ensembles (remplacer le groupe OCDE par la subdivision *pays de l'OCDE à revenu élevé* déboucherait en revanche sur des groupes qui s'excluent mutuellement ; voir *Classification des pays et territoires*). Enfin, sauf indication contraire, la catégorie *Monde* renvoie aux 193 États membres des Nations Unies.

Classifications régionales. Le groupe des pays en développement est par ailleurs subdivisé en six régions : Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes (y compris le Mexique), Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud, Europe du Sud et pays arabes. Cette

classification correspond à l'organisation des bureaux régionaux du PNUD. Il faut ajouter un autre ensemble : celui des pays les moins avancés, défini par les Nations Unies (CNUCED, 2001).

DONNÉES SYNTHÉTIQUES ET TAUX DE CROISSANCE

Données synthétiques. Des données synthétiques sont présentées à la fin de la plupart des tableaux, pour les différentes classifications mentionnées ci-dessus, dès lors que cette procédure a un sens pour l'analyse et que les chiffres sont en nombre suffisant. Les agrégats représentant un total pour l'ensemble de la rubrique concernée (la population, par exemple) sont repérés par un T. En raison des arrondissements, la somme des données synthétiques des sous-groupes ne correspond pas toujours au total mondial. Dans tous les autres cas, il s'agit de moyennes pondérées.

En règle générale, nous ne mentionnons de résultat synthétique pour une rubrique que lorsque des données sont disponibles pour au moins la moitié des

Le suivi de la santé maternelle au moyen d'indicateurs de processus

Pendant de nombreuses années, le taux de mortalité maternelle a été le principal indicateur disponible pour mesurer la santé des mères. Son calcul est coûteux, car, en l'absence de systèmes d'état civil, il nécessite de vastes enquêtes auprès des ménages. De plus, même dans les pays disposant d'un bon système d'état civil, la mortalité maternelle peut être largement sous-estimée en raison d'une classification erronée des décès. Enfin, le taux de mortalité maternelle donne une image instantanée de la situation, mais n'indique pas de remède.

En 1991, la Columbia University et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont élaboré un ensemble d'indicateurs de processus (publiés ultérieurement dans UNICEF, OMS et FNUAP, 1997) pour combler ces lacunes. Alors que le taux de mortalité maternelle constitue un indicateur d'impact et reflète le nombre des décès, les indicateurs de processus font, eux, apparaître la variation de conditions connues pour contribuer à la mortalité maternelle, telles que l'absence de traitement médical disponible. Ces indicateurs de processus sont donc utiles pour la planification et le suivi des projets de prévention de la mortalité maternelle (pour obtenir des informations sur les programmes utilisant ces indicateurs, visitez le site <http://www.amdd.hs.columbia.edu>).

Les indicateurs de processus mettent en évidence une réalité : dans le monde en développement, de nombreux services de santé ne sont pas en mesure de s'occuper des femmes qui souffrent de complications obstétriques. Or, selon l'OMS, au moins 15 femmes enceintes sur 100, qu'elles vivent à New York ou à Dhaka, sont susceptibles de développer de telles com-

Source : Hijab, 2003.

plications. La différence, c'est qu'à New York elles pourront bénéficier d'un traitement médical qui leur sauvera la vie : antibiotiques, transfusion sanguine ou césarienne, par exemple. Ces méthodes sont pratiquées couramment depuis des décennies. Pourtant, en Afrique, une femme sur 16 risque de mourir pendant sa grossesse ou en couches, contre une sur 65 en Asie et une sur 3 700 en Amérique du Nord.

A l'aide des indicateurs de processus, les planificateurs peuvent déterminer quelle est l'infrastructure sanitaire minimale requise dans une zone de peuplement donnée (nombre et répartition géographique des services obstétriques d'urgence disponibles), si les femmes qui en ont besoin y recourent (part des accouchements dans ces services, couverture des besoins et proportion des césariennes sur l'ensemble des naissances) et si la qualité est suffisante (taux de létalité). Les réponses à ces questions permettent de cibler les investissements destinés à moderniser les équipements concernés.

Par rapport au taux de mortalité maternelle, les indicateurs de processus sont :

- Moins coûteux : ils ne nécessitent pas d'enquêtes, mais se fondent sur les archives des établissements, ainsi que sur les données disponibles ou sur les estimations relatives à la population et au taux de natalité.
- Plus fiables : les informations sont vérifiables par recoupement.
- Plus aptes à encourager l'adoption de mesures : ils mettent l'accent sur les installations dotés d'équipements adéquats et sur la couverture de la population.
- Plus utiles : ils font apparaître les changements relativement rapidement, soulignant besoins et progrès.

pays et représentent au moins les deux tiers de la grandeur considérée. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* se refuse à ajouter des données manquantes pour procéder à ces agrégations. En conséquence, et sauf indication contraire, la valeur synthétique indiquée pour chaque classification correspond uniquement aux pays pour lesquels des données sont disponibles, concerne l'année ou la période mentionnée et ne fait référence qu'à des données émanant de la principale source citée. Aucun chiffre synthétique n'est indiqué lorsque nous ne disposons pas de procédures de pondération appropriées.

Les agrégats concernant les indices, les taux de croissance et les variations des indicateurs dans le temps tiennent compte uniquement des pays pour lesquels nous disposons de données à toutes les dates considérées. Dans la catégorie Monde, qui (sauf indication contraire) renvoie seulement aux 193 pays et territoires considérés, il arrive qu'aucun chiffre synthétique ne soit indiqué, lorsque les informations correspondantes font défaut pour une ou plusieurs régions. Les données synthétiques figurant dans cet ouvrage ne coïncident pas toujours avec celles d'autres publica-

tions, du fait de différences dans la classification des pays ou la méthodologie choisie. Certaines sont calculées par l'organisme statistique qui en a assuré la collecte. Il en est alors fait référence dans les notes.

Taux de croissance. Les taux de croissance sur plusieurs années prennent la forme de taux de variation annuels moyens. Dans le calcul de ces taux par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, seule la première et la dernière année sont prises en compte. Le taux de croissance d'une année sur l'autre est quant à eux exprimé sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

PRÉSENTATION DES INDICATEURS

Dans les tableaux reprenant les Objectifs du Millénaire pour le développement, les pays et territoires sont regroupés par grands groupes mondiaux et, pour les pays en développement, par région. Ils sont ensuite classés par ordre alphabétique à l'intérieur de chacune de ces rubriques. Dans les tableaux des indicateurs, ces pays et territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Pour situer un pays, le lecteur est donc invité à consul-

ter la *Liste alphabétique des pays et territoires* (en deuxième de couverture), qui indique le classement de chacun d'entre eux selon l'IDH.

Toutes les données des tableaux statistiques sont référencées brièvement en bas de chaque tableau et en détail dans la partie *Références statistiques*. Lorsque nous reprenons des chiffres obtenus par un organisme auprès d'un autre fournisseur de données, les notes des tableaux mentionnent l'une et l'autre sources. Cependant, lorsqu'un organisme statistique s'appuie sur un grand nombre de contributions d'origines diverses, seule la source ultime de ces données est indiquée. Les notes indiquent également les éléments chiffrés originaux utilisés, le cas échéant, dans les calculs effectués par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Cette précaution vise à faciliter la reproductibilité de tous ces calculs.

Les indicateurs qui se prêtent à une définition brève et significative sont repris dans la partie *Définitions des termes statistiques*. Toutes les autres informations nécessaires sont données dans les notes figurant en bas de chaque tableau.

En l'absence de la mention *valeur annuelle*, *taux annuel* ou *taux de croissance*, un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des années mentionnées : 1995-2000, par exemple. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des années en question : 1997/99, par exemple. Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

- .. Donnée non disponible
- (.) Moins de la moitié de l'unité indiquée
- < Inférieur à
- Non pertinent
- T Total

Sauf indication contraire, les données de ce rapport relatives à la Chine ne comprennent ni les régions administratives spéciales de Hong-Kong et Macao ni la province chinoise de Taïwan. Celles concernant l'Indonésie englobent le Timor-Leste (ou Timor oriental) jusqu'en 1999. Celles relatives à la Jordanie tiennent uniquement compte des territoires situés à l'Est du Jourdain. Enfin, celles concernant la République du Yémen concernent ce pays à compter de 1990, tandis que celles relatives aux années antérieures résultent d'une agrégation des chiffres concernant l'ex-République démocratique et populaire du Yémen et l'ex-République arabe du Yémen.

Suite aux modifications périodiques des données de la part des organismes internationaux, il est fréquent que les statistiques figurant dans différentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain* ne se prêtent pas à la comparaison. Nous déconseillons donc d'établir des analyses de tendance en s'appuyant sur plusieurs éditions de cet ouvrage.

De la même manière, la valeur de l'IDH pour chaque pays, et les classements qui en découlent, ne sont pas comparables d'une édition du *Rapport mondial sur le développement humain* à l'autre. Pour réaliser une analyse en tendance à partir de données cohérentes et établies selon la même méthode, prière de se référer au tableau des indicateurs 2 (Indicateur du développement humain : tendances).

Sauf indication contraire, les données présentées dans les tableaux des Objectifs du Millénaire pour le développement et du développement humain sont ceux dont disposaient le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* en date du 16 avril 2003.

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

	Population vivant avec moins d'un dollar par jour		Part des 20 % les plus pauvres dans le revenu ou la consommation, à l'échelon national		Enfants souffrant d'insuffisance pondérale			Personnes souffrant de malnutrition		Taux net de scolarisation dans le primaire		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes	
	(%) ^a	Indice d'écart de pauvreté	(%)	(%)	(en % des enfants de moins de 5 ans)	(en % de la population totale)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	1990-2001 ^b	1990-2001 ^b	1990-2001 ^{b,c}	1995-2001 ^b	1990/1992 ^d	1998/2000 ^d	1990-1991 ^{e,f}	2000-2001 ^{e,f}	1990-1991 ^e	1999-2000 ^e	1990-1991 ^e	1999-2000 ^e	1990-1991 ^e	1999-2001 ^e	1990-2001 ^e
Pays arabes															
Algérie	<2	<0,5	7,0	6	5	6	93	98	94	97	77,3	89,2			
Arabie saoudite	14	4	3	59	58	83	94	85,4	93,1			
Bahreïn	9	99	96	89	101	95,6	98,5			
Djibouti	18	32	33	87	77 ^g	73,2	84,9			
Égypte	3,1	<0,5	8,6	4	5	4	..	93 ^h	61,3	70,5			
Émirats arabes unis	14	3	..	94	87	80	98	84,7	91,0			
Iraq	16	7	27	79 ⁱ	93 ^j	41,0	45,0			
Jamahiriya arabe libyenne	5	97 ⁱ	91,0	96,7			
Jordanie	<2	<0,5	7,6	5	4	6	66	94 ^{h,j}	100	98 ^{g,h}	96,7	99,3			
Koweït	10	22	4	45 ^k	66 ^j	87,5	92,7			
Liban	3	..	3	..	74	..	97	92,1	95,4			
Maroc	<2	<0,5	6,5	9 ^l	6	7	58	78	75	80	55,3	68,4			
Oman	24	70	65	96	96	85,6	98,2			
Qatar	6	87	95 ^g	64	..	90,3	95,0			
Rép. arabe syrienne	13	5	3	98	96	94	..	79,9	87,7			
Somalie	26	67	71			
Soudan	17	31	21	..	46 ^j	94	87 ^g	65,0	78,1			
Territoires palestiniens occupés	3	97			
Tunisie	<2	<0,5	5,7	4	94	99 ^h	87	93 ^h	84,1	93,8			
Yémen	15,7	4,5	7,4	46	36	33	..	67	50,0	66,5			
Asie de l'Est et Pacifique															
Brunéi Darussalam	91 ^k	..	95 ^k	92	97,9	99,4			
Cambodge	6,9	45	43	36	..	95	..	63	73,5	79,7			
Chine	16,1	3,7	5,9	10	16	9	97	93 ^{h,j}	86	..	95,3	97,9			
Hong-Kong, Chine (RAS)	5,3	100	..	98,2	99,4			
Corée, Rép. de	<2	<0,5	7,9	104	99 ^h	99	..	99,8	99,8			
Corée, Rép. pop. dém. de	60	18	34			
Fidji	8 ^l	101 ^k	99 ^g	97,8	99,2			
Îles Marshall			
Îles Salomon	21 ^l	85			
Indonésie	7,2	1,0	8,4	26	9	6	98	92 ^h	84	97 ^h	95,0	97,9			
Kiribati	13 ^l	98			
Malaisie	<2	<0,5	4,4	18	3	98 ^h	98	..	94,8	97,7			
Micronésie (États fédérés de)			
Mongolie	13,9	3,1	5,6	13	34	42	..	89	98,9	99,1			
Myanmar	36	10	6	..	83	88,2	91,2			
Nauru	81 ^g			
Palaos	111			
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,5	35 ^l	25	27	..	84 ^j	59	..	68,6	76,3			
Philippines	14,6	2,7	5,4	28	26	23	98 ^k	93 ^h	97,3	98,8			
Rép. dém. pop. lao	26,3	6,3	7,6	40	29	24	..	81	53 ^k	..	70,1	78,6			
Samoa-Occidental	97	..	83 ^g	99,0	99,4			
Singapour	5,0	14 ^l	99,0	99,8			
Thaïlande	<2	<0,5	6,1	19 ^l	28	18	..	85 ^h	..	97 ^{g,h}	98,1	99,0			
Timor-Leste			
Tonga	91	84			
Tuvalu	104 ^g			
Vanuatu	20 ^l	96	90 ^k	101 ^g			
Viêt Nam	17,7	3,3	8,0	33	27	18	..	95	94,1	95,4			

1 OMD

OBJECTIF 1 Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim • OBJECTIF 2 Garantir à tous une éducation primaire

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

	Population vivant avec moins d'un dollar par jour		Part des 20 % les plus pauvres dans le revenu ou la consommation, à l'échelon national	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale		Personnes souffrant de malnutrition		Taux net de scolarisation dans le primaire		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes	
	(%) ^a	Indice d'écart de pauvreté		(en % des enfants de moins de 5 ans)	(en % de la population totale)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	
	1990-2001 ^b	1990-2001 ^b		1990-2001 ^{b,c}	1995-2001 ^b	1990/1992 ^d	1998/2000 ^d	1990-1991 ^{e,f}	2000-2001 ^{e,f}	1990-1991 ^e	1999-2000 ^e	1990	2001
Amérique latine et Caraïbes													
Antigua-et-Barbuda	10 ^l
Argentine	5	107 ^h	..	90 ^h	98,2	98,6	
Bahamas	96 ^k	83 ^j	96,5	97,3	
Barbade	6 ^l	78 ^k	105	99,8	99,8	
Belize	6 ^l	98 ^k	100	67	..	96,0	98,1	
Bolivie	14,4	5,4	4,0	10	26	23	91	97	..	83	92,6	96,1	
Brésil	9,9	3,2	2,0	6	13	10	86	97 ^h	72 ^k	..	91,8	95,5	
Chili	<2	<0,5	3,2	1	8	4	88	89 ^h	..	101 ^h	98,1	98,9	
Colombie	14,4	8,1	1,4	7	17	13	..	89	62	..	94,9	97,0	
Costa Rica	6,9	3,4	2,6	5	6	5	86	91	82	80	97,4	98,3	
Cuba	4	5	13	92	97	92	95	99,3	99,8	
Dominique	5 ^l	86	
République dominicaine	<2	<0,5	5,1	5	27	26	..	93	..	75 ^g	87,5	91,4	
El Salvador	21,4	7,9	3,3	12	12	14	75 ⁱ	81 ^j	58 ^k	71 ^g	83,8	88,5	
Équateur	20,2	5,8	3,3	15	8	5	..	99	..	78	95,5	97,3	
Grenade	84	
Guatemala	16,0	4,6	2,6	24	14	25	..	84	73,4	79,6	
Guyana	<2	<0,5	4,5	12	19	14	93	98 ^j	87	..	99,8	99,8	
Haïti	17	64	50	22	54,8	65,3	
Honduras	23,8	11,6	2,0	25	23	21	89 ^k	88	79,7	85,5	
Jamaïque	<2	<0,5	6,7	4	14	9	96	95 ^h	..	89 ^h	91,2	94,3	
Mexique	8,0	2,1	3,4	8	5	5	100	103 ^h	80	88 ^h	95,2	97,2	
Nicaragua	82,3	52,2	2,3	12	30	29	72	81	46	48	68,2	72,0	
Panama	7,6	2,9	3,6	7	19	18	91	100	..	92	95,3	96,9	
Paraguay	19,5	9,8	1,9	5	18	14	93	92 ^h	70	76 ^h	95,6	97,2	
Pérou	15,5	5,4	4,4	7	40	11	..	104 ^{h,j}	..	88 ^{g,h}	94,5	96,9	
Saint-Kitts-et-Nevis	
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	
Sainte-Lucie	5,2	14 ^l	100	95 ^k	
Suriname	12	11	..	92	
Trinité-et-Tobago	12,4	3,5	5,5	7 ^l	13	12	91	92	96	100	99,6	99,8	
Uruguay	<2	<0,5	4,5	5	6	3	91 ^k	90 ^h	94	91 ^h	98,7	99,1	
Venezuela	15,0	6,9	3,0	5	11	21	88	88	86	91 ^g	96,0	98,1	
Asie du Sud													
Afghanistan	48	63	70	
Bangladesh	36,0	8,1	9,0	48	35	35	64	89	42,0	49,1	
Bhoutan	19	90	
Inde	34,7	8,2	8,1	47	25	24	68 ^{g,h}	64,3	73,3	
Iran, Rép. islamique d'	<2	<0,5	5,1	11	4	5	..	74	90	..	86,3	94,2	
Maldives	30	99	98,1	99,1	
Népal	37,7	9,7	7,6	48	19	19	..	72	52 ^k	..	46,6	61,6	
Pakistan	13,4	2,4	8,8	38	25	19	..	66	47,4	57,8	
Sri Lanka	6,6	1,0	8,0	29	29	23	..	97 ^{g,h}	94	..	95,1	96,9	
Europe du Sud													
Chypre	87	95	100	99	99,7	99,8	
Turquie	<2	<0,5	6,1	8	89	..	98	..	92,7	96,7	

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

	Population vivant avec moins d'un dollar par jour		Part des 20 % les plus pauvres dans le revenu ou la consommation, à l'échelon national	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale			Personnes souffrant de malnutrition		Taux net de scolarisation dans le primaire		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes		
	Indice d'écart de pauvreté (%)	1990-2001 ^b		1990-2001 ^{b,c}	(en % des enfants de moins de 5 ans)	1995-2001 ^b	1990/1992 ^d	1998/2000 ^d	(en % de la population totale)	1990-1991 ^{e,f}	2000-2001 ^{e,f}	(%)	1990-1991 ^e	1999-2000 ^e	(en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)
Afrique subsaharienne															
Afrique du Sud	<2	<0,5	2,0	12	103 ^k	89	75	65	88,5	91,5			
Angola	61	50	..	37	
Botswana	23,5	7,7	2,2	13	17	25	93	84	97	87	83,3	88,7			
Burkina Faso	61,2	25,5	4,5	34	23	23	27	36	70	69	24,9	35,8			
Burundi	58,4	24,9	5,1	45	49	69	52 ⁱ	54	62	58	51,6	65,1			
Bénin	23	19	13	49 ^k	70 ^j	55	84	40,4	54,3			
Cameroun	33,4	11,8	4,6	21	32	25	81 ^g	81,1	90,5			
Cap-Vert	14 ^l	99 ^g	81,5	88,6			
Comores	25	56	46 ^k	77	56,7	58,8			
Congo, Rép. dém. du	31	32	73	54	33 ^g	55	..	68,9	82,7			
Congo	14 ^l	37	32	62	..	92,5	97,6			
Côte d'Ivoire	12,3	2,4	7,1	21	18	15	47	64	73	91	52,6	62,4			
Érythrée	44	..	58	..	41	60,9	71,1			
Éthiopie	81,9	39,9	2,4	47	59	44	..	47	..	64	43,0	56,2			
Gabon	12	11	8	..	88			
Gambie	59,3	28,8	4,0	17	21	21	51 ^k	69	87 ^k	69 ^g	42,2	58,6			
Ghana	44,8	17,3	5,6	25	35	12	..	58	80	66	81,8	91,6			
Guinée équatoriale	72	92,7	97,2			
Guinée-Bissau	5,2	23	54 ^j	..	38 ^g	44,1	59,5			
Guinée	6,4	23	40	32	..	47	59	84			
Kenya	23,0	6,0	5,6	23	47	44	..	69	..	71 ^g	89,8	95,5			
Lesotho	43,1	20,3	1,4	16	27	26	73	78	71	75	87,2	90,8			
Libéria	20 ^l	33	39	..	83 ^j	..	33 ^g	57,2	69,8			
Madagascar	49,1	18,3	6,4	33	35	40	..	68	22	..	72,2	80,8			
Malawi	41,7	14,8	4,9	25	49	33	50	101	64	49	63,2	71,8			
Mali	72,8	37,4	4,6	43	25	20	21	43 ^g	72	95	27,6	37,1			
Maurice	16	6	5	95	95	98	..	91,1	94,0			
Mauritanie	28,6	9,1	6,4	32	14	12	..	64	75	61	45,8	49,3			
Mozambique	37,9	12,0	6,5	26	69	55	47	54	33	..	48,8	61,7			
Namibie	34,9	14,0	1,4	24	15	9	89 ⁱ	82	63 ^k	92	87,4	91,9			
Niger	61,4	33,9	2,6	40	42	36	25	30	62	74	17,0	23,8			
Nigéria	70,2	34,9	4,4	27	13	7	73,6	87,8			
Ouganda	82,2	40,1	7,1	23	23	21	..	109	70,1	79,4			
Rwanda	35,7 ^m	7,7 ^m	9,7 ^m	24	34	40	66	97 ^j	60	39	72,7	84,2			
Rép. centrafricaine	66,6	38,1	2,0	24	49	44	53	55	24	..	52,1	68,7			
Sao Tomé-et-Principe	16			
Seychelles	6 ^l	93 ^k			
Sierra Leone	57,0 ^m	39,5 ^m	1,1 ^m	27	46	47			
Swaziland	2,7	10	10	12	88	93	76	84	85,1	90,8			
Sénégal	26,3	7,0	6,4	18	23	25	48 ^k	63	85	72	40,1	51,8			
Tanzanie, Rép.-Unie de	19,9	4,8	6,8	29	36	47	51	47	79	82	83,1	91,1			
Tchad	28	58	32	..	58	53	54	48,0	68,3			
Togo	25	28	23	75	92	50	74	63,5	76,5			
Zambie	63,7	32,7	3,3	25	45	50	..	66	..	81	81,2	88,7			
Zimbabwe	36,0	9,6	4,6	13	43	38	..	80 ^h	94	..	93,9	97,4			
Europe centrale et orientale et CEI															
Albanie	14	..	8	..	98	94,8	98,0			
Arménie	12,8	3,3	6,7	3	..	46	..	69	99,5	99,8			
Azerbaïdjan	3,7	<1	7,4	17	..	23	..	91 ^j			
Bosnie-Herzégovine	4	..	6			
Bulgarie	4,7	1,4	6,7	15	86	94	91	..	99,4	99,7			

1 OMD

OBJECTIF 1 Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim • OBJECTIF 2 Garantir à tous une éducation primaire

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

	Population vivant avec moins d'un dollar par jour		Part des 20 % les plus pauvres dans le revenu ou la consommation, à l'échelon national	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale		Personnes souffrant de malnutrition		Taux net de scolarisation dans le primaire		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes	
	(%) ^a	Indice d'écart de pauvreté		(en % des enfants de moins de 5 ans)	(en % de la population totale)	(%)		(en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)					
	1990-2001 ^b	1990-2001 ^b	1990-2001 ^{b, c}	1995-2001 ^b	1990/1992 ^d	1998/2000 ^d	1990-1991 ^{e, f}	2000-2001 ^{e, f}	1990-1991 ^e	1999-2000 ^e	1990	2001	
Bélarus	<2	<0,5	8,4	2	..	108	99,8	99,8	
Croatie	<2	<0,5	8,3	1	..	18	79	99,6	99,8	
Estonie	<2	<0,5	7,0	98	..	99	99,8	99,7	
Géorgie	<2	<0,5	6,0	3	..	16	..	95	
Hongrie	<2	<0,5	10,0	2 ^l	91	90 ^h	98	..	99,7	99,8	
Kazakhstan	1,5	0,3	8,2	4	..	8	..	89	99,8	99,8	
Kirghizistan	2,0	0,2	9,1	11	..	8	..	82	
Lettonie	<2	<0,5	7,6	5	83 ⁱ	92	99,8	99,8	
Lituanie	<2	<0,5	7,9	3	..	95	99,8	99,8	
Macédoine, ERYM	<2	<0,5	8,4	6	..	4	94	92	
Moldova, Rép. de	22,0	5,8	7,1	3	..	10	..	78	99,8	99,8	
Ouzbékistan	19,1	8,1	9,2	19	..	19	99,6	99,7	
Pologne	<2	<0,5	7,8	97	98 ^h	98	99 ^h	99,8	99,8	
Roumanie	2,1	0,6	8,2	6 ^l	77 ⁱ	93	99,3	99,6	
Russie, Féd. de	6,1	1,2	4,9	3	..	5	99,8	99,8	
République tchèque	<2	<0,5	10,3	1 ^l	90 ^h	
Serbie et Monténégro	2	..	8	69	
Slovaquie	<2	<0,5	8,8	89 ^h	
Slovénie	<2	<0,5	9,1	93	99,8	99,8	
Tadjikistan	10,3	2,6	8,0	64	..	103	99,8	99,8	
Turkménistan	12,1	2,6	6,1	12	..	8	
Ukraine	2,9	0,6	8,8	3	..	5	..	72 ^g	59	..	99,8	99,9	
Pays de l'OCDE à revenu élevé ⁿ													
Allemagne	5,7	84 ⁱ	87 ^{h, j}	
Australie	5,9	99	96 ^h	
Autriche	7,0	90 ⁱ	91 ^h	
Belgique	8,3	97	101 ^h	
Canada	7,3	97	99 ^{h, j}	
Danemark	8,3	98	99 ^{h, j}	94	
Espagne	7,5	103	102 ^h	100 ^k	..	99,6	99,8	
États-Unis	5,2	1 ^l	96	95 ^h	
Finlande	10,1	99 ⁱ	100 ^h	100	100 ^h	
France	7,2	101	100 ^h	96	
Grèce	7,1	94	97 ^h	99	..	99,5	99,8	
Irlande	6,7 ^m	91	90 ^{h, j}	100	98 ^h	
Islande	102 ^h	
Italie	6,0	100 ^h	100	..	99,8	99,8	
Japon	10,6	100	101 ^h	100	
Luxembourg	8,0	97 ^h	..	99 ^h	
Norvège	9,7	100	101 ^h	100	
Nouvelle-Zélande	6,4	101	99 ^h	90	
Pays-Bas	7,3	95	100 ^h	
Portugal	<2	<0,5	5,8	102	99,5	99,8	
Royaume-Uni	6,1	97	99 ^h	
Suisse	6,9	84	99 ^h	76	101 ^h	
Suède	9,1	100	102 ^h	100	

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

	Population vivant avec moins d'un dollar par jour		Part des 20 % les plus pauvres dans le revenu ou la consommation, à l'échelon national		Enfants souffrant d'insuffisance pondérale		Personnes souffrant de malnutrition		Taux net de scolarisation dans le primaire		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes	
	(%) ^a	1990-2001 ^b	(%)	1990-2001 ^{b, c}	(en % des enfants de moins de 5 ans)	1995-2001 ^b	(en % de la population totale)	1990/1992 ^d	1998/2000 ^d	(%)	1990-1991 ^e	2000-2001 ^e	(%)	1990-1991 ^e
Autres pays membres des Nations Unies														
Andorre
Israël	6,9	101	98,7	99,5
Liechtenstein
Malte	99	99 ^j	100	100 ^g	97,5	98,6
Monaco	83
Saint-Marin
Pays en développement	21	18	80	82	81,1	84,8
Pays les moins avancés	37	38	54	60	56,5	66,3
Pays arabes	13	13	73	77	66,5	76,7
Asie de l'Est et Pacifique	96	93	95,2	97,4
Amérique latine et Caraïbes	14	12	87	97	92,7	95,2
Asie du Sud	25	24	73	79	61,7	70,6
Afrique subsaharienne	35	33	56	59	67,4	77,9
Europe centrale et orientale et CEI	9	88	91	99,7	99,8
OCDE	97	98
Pays de l'OCDE à revenu élevé	97	97
Développement humain élevé	97	98
Développement humain moyen	19	15	86	88	84,5	87,8
Faible développement humain	33	31	50	59	59,8	71,5
Revenu élevé	97	97
Revenu intermédiaire	10	92	93	93,1	95,4
Revenu faible	27	25	69	74	68,0	75,9
Monde	82	84

a. Le seuil de pauvreté correspond à 1,08 dollar (en PPA de 1993). b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. c. Pour de plus amples informations sur les années étudiées et pour savoir si les données se rapportent au revenu ou à la consommation, voir la colonne 1 du tableau 13 des indicateurs du développement humain. d. Données se rapportant à la moyenne des années indiquées. e. Données se rapportant à l'année scolaire 1990/91, 1999/2000 ou 2000/01. Pour certains pays, les données peuvent se rapporter aux estimations nationales ou à celles de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site : <http://www.uis.unesco.org>. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. f. Le taux net de scolarisation correspond au rapport entre le nombre d'enfants de l'âge officiel pour le niveau d'étude concerné qui sont inscrits rapporté à la population totale des enfants de cet âge. Les taux nets d'inscription supérieurs à 100 % traduisent des différences entre ces deux séries de données. g. Données se rapportant à l'année scolaire 1998/99. h. Données provisoires, susceptibles d'être révisées ultérieurement. i. Données se rapportant à l'année scolaire 1992/93. j. Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000. k. Données se rapportant à l'année scolaire 1991/92. l. Données se rapportant à une année ou à une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normalisée ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. m. Données se rapportant à une année ou à une période différente de celle indiquée pour cette rubrique. n. Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique.

Sources : Colonnes 1 à 3 : Banque mondiale, 2003c. Colonne 4 : UNICEF, 2003b, à partir d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Colonnes 5 et 6 : ONU, 2003a, sur la base d'informations émanant de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Colonnes 7 et 8 : Banque mondiale, 2003c, sur la base des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO ; données synthétiques calculées par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 9 à 12 : Banque mondiale, 2003c, sur la base des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements
primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

	Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits ^a				Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire		Part des femmes dans l'emploi salarie non agricole		Femmes parlementaires	
	dans le primaire		dans le secondaire		(dans la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b		dans l'emploi salarie non agricole (%)		(en % du total) ^c	
	1990-91	2000-01	2000-01	2000-01	1990	2001	1990	2001	1990	2003
Pays arabes										
Algérie	0,81	0,88	1,03	..	0,79	0,90	8	12 ^d	2	6
Arabie saoudite	0,84	0,92	0,86	1,27 ^f	0,86	0,96	18	14
Bahreïn	0,95	0,96	1,01	1,50 ^e	0,99	1,00	7	13	..	0
Djibouti	0,71	0,75	1,28 ^f	0,72	0,78	0,90	11
Égypte	0,80	0,89 ^g	0,90 ^g	..	0,72	0,83	21	20	4	2
Émirats arabes unis	0,93	0,92	0,98	..	1,08	1,08	..	14 ^d	..	0
Iraq	0,80	0,79 ^f	0,59 ^f	0,52 ^f	0,44	0,50	11	8
Jamahiriya arabe libyenne	0,91	0,97	1,00	0,93	0,84	0,94
Jordanie	0,94	0,95 ^{f,g}	0,98 ^{f,g}	1,06 ^{f,g}	0,97	1,00	23	21	..	1
Koweït	0,92	0,96 ^f	0,98 ^f	2,09 ^e	0,99	1,02	..	23 ^h	..	0
Liban	..	0,93	1,07	1,08	0,93	0,96	2
Maroc	0,66	0,84	0,78 ^f	0,78	0,62	0,78	37	27	..	11
Oman	0,89	0,93	0,96	1,38	0,79	0,97	19	25
Qatar	0,91	0,95	1,00	2,74	1,05	1,05	..	15
Somalie	4	..
Soudan	0,75	0,82 ^f	1,61 ^f	0,89 ^e	0,71	0,87	22	10
Rép. arabe syrienne	0,87	0,89	0,87	..	0,73	0,83	17 ⁱ	17	9	10
Territoires palestiniens occupés	..	0,96	1,02	0,90	16	16
Tunisie	0,85	0,91 ^g	1,01 ^g	0,93 ^g	0,81	0,92	4	12
Yémen	..	0,60	0,35 ^e	0,26 ^e	0,34	0,58	..	7 ^j	4	1
Asie de l'Est et Pacifique										
Brunéi Darussalam	..	0,90	0,99	1,84	1,01	1,01
Cambodge	..	0,86	0,55	0,38	0,81	0,89	..	52	..	7
Chine	0,86	0,92 ^{f,g}	0,83 ^{f,g}	..	0,95	0,98	38	39	21	22
Hong-Kong, Chine (RAS)	0,99	1,01	41	46
Corée, Rép. pop. dém. de	21	20
Corée, Rép. de	0,94	0,89 ^g	0,92 ^g	0,55 ^g	1,00	1,00	38	41	2	6
Fidji	..	0,93 ^e	1,00	1,00	30	38	..	6
Îles Marshall	..	0,93 ^e	1,02 ^e	3
Îles Salomon	0,80	0
Indonésie	0,95	0,95 ^g	0,95 ^g	0,75 ^g	0,97	0,99	29	30 ^k	12	8
Kiribati	0,98	0,96 ^f	5
Malaisie	0,95	0,95 ^g	1,05 ^g	1,04 ^g	0,99	1,00	38	36	5	10
Micronésie (États fédérés de)	..	1,01	1,00	0
Mongolie	1,00	1,00	1,19	1,72	1,00	1,01	..	48 ^h	25	11
Myanmar	0,94	0,97	0,93	1,74	0,96	0,99
Nauru	..	1,02 ^e	1,05 ^e	6	0
Palaos	..	0,91	0,92	1,74	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,80	0,83 ^f	0,67 ^f	0,55 ^e	0,84	0,90	1
Philippines	0,95	0,96 ^g	1,05 ^g	1,06 ^g	1,00	1,00	40	42	9	18
Rép. dém. pop. lao	0,77	0,83	0,69	0,58	0,76	0,84	6	23
Samoa-Occidental	0,98	0,91	0,98	0,90	1,00	1,00	6
Singapour	0,90	1,00	1,00	43	47	5	12
Thaïlande	0,94	0,94 ^g	0,94 ^g	0,82 ^g	0,99	0,99	45	47	3	9
Timor-Leste	26
Tonga	0,92	0,87	1,00	1,22 ^f
Tuvalu	0,91	0,85 ^e	0,81 ^e	8	0
Vanuatu	0,89	0,99	0,77	0,63 ^e	4	2
Viet Nam	..	0,91	0,89	0,73	0,99	1,01	18	27

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements
primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

	Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits ^a			Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire (dans la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b		Part des femmes dans l'emploi salaré non agricole (%)		Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	dans le primaire	dans le secondaire	dans le supérieur	1990	2001	1990	2001	1990	2003	
	1990-91	2000-01	2000-01	2000-01	1990	2001	1990	2001	1990	2003
Amérique latine et Caraïbes										
Antigua-et-Barbuda	..	1,63	2,53	5
Argentine	..	0,96 ^g	1,04 ^g	1,61 ^{f,g}	1,00	1,00	37	43	6	31
Bahamas	..	0,93 ^f	0,95 ^f	..	1,02	1,02	49	48	4	20
Barbade	..	0,97	0,98	2,40	1,00	1,00	46	47	4	11
Belize	0,94	0,94	1,05	..	1,01	1,01	37	41	..	7
Bolivie	0,90	0,95	0,93	..	0,93	0,96	35	36	9	19
Brésil	..	0,93 ^g	1,07 ^g	1,28 ^g	1,03	1,03	40	46	5	9
Chili	0,95	0,94 ^g	0,72 ^g	0,89 ^g	1,00	1,00	36	37	..	13
Colombie	1,11	0,96	1,06	1,07	1,01	1,01	40	49	5	12
Costa Rica	0,94	0,93	1,03	1,15	1,01	1,01	37	40	11	35
Cuba	0,93	0,91	1,00	1,11	1,00	1,00	37	38	34	36
Dominique	0,96	0,93	1,09	10	19
République dominicaine	..	0,94	1,21	..	1,02	1,02	35	34	8	17
Équateur	..	0,97	0,99	..	0,99	0,99	37	41	5	16
El Salvador	..	0,93	0,97 ^e	1,23	0,97	0,98	32	31	12	10
Grenade	0,82	0,94	0,47	38 ⁱ	27
Guatemala	..	0,88	0,88	..	0,82	0,85	37	39 ^k	7	9
Guyana	0,97	0,95 ^f	0,97 ^f	..	1,00	1,00	37	20
Haïti	0,93	0,96	1,01	40	4
Honduras	0,99	0,98	..	1,28	1,03	1,04	48	52	10	6
Jamaïque	0,99	0,96 ^g	1,02 ^g	1,86 ^g	1,09	1,07	50	46	5	12
Mexique	0,94	0,95 ^g	1,02 ^g	0,96 ^g	0,98	0,99	35	37	12	16
Nicaragua	1,04	0,98	1,15	..	1,01	1,02	15	21
Panama	0,92	0,93	1,02	1,62 ^f	0,99	0,99	44	42	8	10
Paraguay	0,93	0,94 ^g	1,00 ^g	..	0,99	1,00	41	38	6	3
Pérou	..	0,96 ^{f,g}	0,92 ^{e,g}	0,34 ^{e,g}	0,95	0,97	29	35	6	18
Saint-Kitts-et-Nevis	..	0,97	1,08	7	13
Sainte-Lucie	0,95	0,90	1,33	0,86 ^e	11
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,97	0,94	1,18	10	23
Suriname	0,96	0,96	1,13	39	34	8	18
Trinité-et-Tobago	0,97	0,95	1,05	1,50	1,00	1,00	36	40	17	19 ^d
Uruguay	0,95	0,94 ^g	1,09 ^g	1,78 ^g	1,01	1,01	42	47	6	12
Venezuela	0,99	0,94	1,15	1,42	1,01	1,01	35	40	10	10
Asie du Sud										
Afghanistan	0,52	4	..
Bangladesh	0,81	0,96	0,99	0,51	0,65	0,71	18	23 ^d	10	2
Bhoutan	..	0,86	0,81	0,52	2	9
Inde	0,71	0,77 ^{f,g}	0,66 ^{f,g}	0,61 ^{f,g}	0,74	0,82	13	17	5	9
Iran, Rép. islamique d'	0,86	0,91	0,89	0,89	0,88	0,95	2	4
Maldives	..	0,95	1,05	..	1,00	1,00	..	37 ^d	6	6
Népal	0,56	0,79	0,69	0,25	0,41	0,57	6	6
Pakistan	0,48	0,55	0,63	0,38 ^e	0,49	0,60	7	8	10	22
Sri Lanka	0,93	0,94 ^{e,g}	1,03 ^{e,g}	..	0,98	1,00	39	47	5	4
Europe du Sud										
Chypre	0,93	0,94	0,97	1,38 ^l	1,00	1,00	37	43	2	11
Turquie	0,89	0,89 ^g	0,69 ^g	0,69 ^g	0,91	0,95	17	19	1	4

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements
primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

	Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits ^a				Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire (dans la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b		Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole (%)		Femmes parlementaires (en % du total) ^c	
	dans le primaire		dans le secondaire							
	1990-91	2000-01	2000-01	2000-01	1990	2001	1990	2001	1990	2003
Afrique subsaharienne										
Afrique du Sud	0,98	0,94	1,10	1,24	1,00	1,00	3	30
Angola	0,92	0,88	0,83	0,64 ^f	43 ^m	..	15	16
Bénin	0,50	0,68	0,45 ^f	0,25 ^f	0,44	0,52	3	6
Botswana	1,07	0,99	1,06	0,89	1,10	1,09	46	45 ^d	5	17
Burkina Faso	0,62	0,70	0,64	..	0,39	0,52	13	12
Burundi	0,84	0,80	0,78	0,37	0,77	0,96	18
Cameroun	0,85	0,86	0,78 ^e	..	0,88	0,96	14	9
Cap-Vert	..	0,96	0,87	0,93	12	11
Comores	0,71	0,85	0,80 ^f	0,72 ^f	0,78	0,79
Congo	0,90	0,93	0,85	0,14	0,95	0,99	14	9
Congo, Rép. dém. du	0,74	0,90 ^e	0,52 ^e	..	0,72	0,86	5	..
Côte d'Ivoire	0,71	0,76	0,55	0,36 ^e	0,62	0,75	..	21 ^h	6	9
Guinée équatoriale	..	0,91	0,43 ^f	0,43 ^f	0,92	0,97	13	5
Érythrée	0,95	0,82	0,67	0,15	0,68	0,76	22
Éthiopie	0,66	0,68	0,66	0,27	0,66	0,81	40 ⁱ	8
Gabon	..	0,98	0,94	0,55 ^e	13	9
Gambie	0,68	0,91	0,70	..	0,68	0,76	8	13
Ghana	0,82	0,90	0,81	0,40	0,86	0,95	9
Guinée	0,46	0,70	0,35 ^e	19
Guinée-Bissau	..	0,67 ^f	0,55 ^f	0,18 ^f	0,43	0,62	20	8
Kenya	0,95	0,98	0,91	0,77	0,93	0,98	21	38	1	7
Lesotho	1,21	1,02	1,18	1,74	1,26	1,19	12
Libéria	..	0,69 ^f	0,71 ^f	0,75 ^f	0,51	0,63	8
Madagascar	0,97	0,96	0,96 ^e	0,83	0,86	0,92	7	4
Malawi	0,82	0,96	0,75	0,38 ^e	0,68	0,76	11	12	10	9
Mali	0,59	0,71	0,52 ^e	..	0,45	0,54	10
Mauritanie	0,73	0,93	0,88	0,20	0,65	0,72
Maurice	0,98	0,97	0,92	1,32	1,00	1,01	37	39	7	6
Mozambique	0,76	0,77	0,65	0,79	0,48	0,63	16	30
Namibie	1,08	1,00	1,12	1,23 ^f	1,04	1,04	40 ⁱ	49 ^d	7	26
Niger	0,57	0,65	0,62	0,33	0,37	0,44	11	..	5	1
Nigéria	0,76	0,82	0,95	3
Rép. centrafricaine	0,65	0,69	..	0,19 ^f	0,60	0,79	4	7
Rwanda	0,99	1,00	0,96 ^f	0,51	0,86	0,96	17	26
Sao Tomé-et-Principe	..	0,92	1,06	0,56	12	9
Sénégal	0,72	0,87	0,65	..	0,60	0,71	13	19
Seychelles	..	0,97	1,02	16	29
Sierra Leone	0,70	0,76	0,83	0,40	15
Swaziland	0,99	0,95	1,00 ^f	0,88	1,01	1,02	35	30	4	3
Tanzanie, Rép.-Unie de	0,98	1,00	0,81	0,31	0,87	0,95	22
Tchad	0,45	0,63	0,28 ^f	0,18 ^f	0,65	0,83	4	6
Togo	0,65	0,79	0,45	0,20 ^f	0,60	0,74	5	7
Ouganda	0,80	..	0,75	0,52	0,76	0,85	12	25
Zambie	..	0,93	0,80	0,46	0,88	0,95	7	12
Zimbabwe	0,99	0,97 ^g	0,88 ^g	0,60 ^g	0,95	0,97	15	20	11	10
Europe centrale et orientale et CEI										
Albanie	0,93	0,94	0,95	1,59	0,94	0,97	40	41	29	6
Arménie	..	0,95	1,02	1,20	1,00	1,00	36	3
Azerbaïdjan	0,94	0,96 ^f	0,96 ^f	0,89 ^f	35	45	..	11
Bélarus	..	0,94	1,00	1,28	1,00	1,00	56	56	..	10
Bosnie-Herzégovine	17

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements
primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

	Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits ^a				Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire		Part des femmes dans l'emploi salaré non agricole		Femmes parlementaires	
	dans le primaire		dans le secondaire		(dans la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b		dans l'emploi salaré non agricole (%)		(en % du total) ^c	
	1990-91	2000-01	2000-01	2000-01	1990	2001	1990	2001	1990	2003
Bulgarie	0,93	0,93	0,93	1,29	1,00	1,00	54	50	21	26
Croatie	0,94	0,94	0,99	1,10	1,00	1,00	44	46	..	21
Estonie	0,94	0,91	0,98	1,51	1,00	1,00	52	52	..	18
Géorgie	0,96	0,95	0,99	0,96	43	49	..	7
Hongrie	0,95	0,94 ^g	0,97 ^{f, g}	1,21 ^g	1,00	1,00	47	46	21	10
Kazakhstan	..	0,95	0,95	1,19	1,00	1,00	..	50 ^h	..	10
Kirghizistan	0,99	0,95	0,98	1,03	48	45	..	10
Lettonie	0,96	0,94	0,97	1,62	1,00	1,00	52	53	..	21
Lituanie	0,90	0,94	0,95	1,49	1,00	1,00	58	51	..	11
Macédoine, ERYM	0,93	0,94	0,92	1,26	38	42	..	18
Moldova, Rép. de	0,97	0,96	0,99	1,26	1,00	1,00	54	53	..	13
Pologne	0,95	0,94 ^g	0,93 ^g	1,38 ^g	1,00	1,00	49	47 ^d	14	20
Ouzbékistan	0,96	1,00	1,00	47	38	..	7
République tchèque	0,96	0,94 ^g	0,98 ^g	1,00 ^g	46	47	..	17
Roumanie	0,96	0,94	0,97	1,15	1,00	1,00	43	46	34	11
Russie, Féd. de	0,97	0,95 ^g	1,03 ^g	1,26 ^g	1,00	1,00	50	50	..	8
Serbie et Monténégro	0,95	0,95	0,97	1,16	7 ^d
Slovaquie	..	0,95 ^g	0,97 ^g	1,05 ^g	48	52	..	19
Slovénie	..	0,94	0,99 ^f	1,28	1,00	1,00	49	48	..	12
Tadjikistan	0,96	0,90	0,81	0,31	1,00	1,00	39	52	..	13
Turkménistan	26	26
Ukraine	0,96	0,95 ^e	0,87 ^e	1,11 ^e	1,00	1,00	50	53	..	5
Pays de l'OCDE à revenu élevé ^h										
Allemagne	..	0,94 ^g	0,94 ^g	0,90 ^{e, g}	41	46	..	32
Australie	0,95	0,95 ^g	0,96 ^g	1,19 ^g	45	48	6	25
Autriche	0,95	0,94 ^g	0,91 ^g	1,08 ^g	40	44	12	34
Belgique	0,97	0,95 ^g	1,06 ^g	1,09 ^{f, g}	40	45	9	23
Canada	0,93	0,95 ^{f, g}	0,96 ^{f, g}	1,27 ^{f, g}	47	49	13	21
Danemark	0,96	0,95 ^g	1,00 ^g	1,29 ^g	47	49	31	38
Espagne	0,94	0,94 ^g	1,00 ^g	1,10 ^g	1,00	1,00	33	39	15	28
Finlande	0,95	0,95 ^g	1,06 ^g	1,17 ^g	51	50	32	37
France	0,94	0,94 ^g	0,96 ^g	1,18 ^g	44	46	7	12
Grèce	0,94	0,94 ^g	0,97 ^g	1,05 ^g	1,00	1,00	35	41	7	9
Islande	..	0,94 ^g	1,02 ^g	1,68 ^g	53	52	21	35
Irlande	0,95	0,94 ^g	1,03 ^g	1,21 ^g	42	47	8	13
Italie	0,95	0,94 ^g	0,93 ^g	1,27 ^g	1,00	1,00	37	41	13	12
Japon	0,95	0,95 ^g	0,96 ^g	0,81 ^g	38	40	1	7
Luxembourg	1,03	0,95 ^g	1,02 ^g	1,18 ^{f, g}	35	38	13	17
Nouvelle-Zélande	0,94	0,94 ^g	1,01 ^g	1,43 ^g	47	51	14	29
Norvège	0,95	0,95 ^g	0,97 ^g	1,45 ^g	47	48	36	36
Pays-Bas	0,99	0,94 ^g	0,93 ^g	1,02 ^g	38	44	21	37
Portugal	0,91	0,94 ^g	1,01 ^g	1,33 ^g	1,00	1,00	42	46	8	19
Royaume-Uni	0,96	0,95 ^g	1,11 ^g	1,20 ^g	48	50	6	18
Suède	0,95	0,97 ^g	1,19 ^g	1,44 ^g	51	51	38	45
Suisse	0,96	0,95 ^g	0,89 ^g	0,74 ^g	43	47 ^k	14	23
États-Unis	0,94	0,95 ^g	0,96 ^g	1,27 ^g	47	48	7	14

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements
primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

	Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits ^a			Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire (dans la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b		Part des femmes dans l'emploi salaire non agricole (%)		Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	dans le primaire		dans le secondaire	dans le supérieur	1990	2001	1990	2001	1990	2003
	1990-91	2000-01	2000-01	2000-01						
Autres pays membres des Nations Unies										
Andorre	44	46 ^k	..	14
Israël	0,98	0,95	0,95	1,31	0,99	1,00	43	49	7	15
Liechtenstein	4	12
Malte	0,92	0,95 ^f	0,95 ^f	1,14 ^f	1,03	1,02	29	31	3	9
Monaco	1,02	0,94 ^f	1,03 ^f	11	21
Saint-Marin	0,87	0,92 ^f	0,92 ^f	1,37 ^f	40	42	12	17
Pays en développement	0,89	0,91
Pays les moins avancés	0,72	0,81
Pays arabes	0,71	0,83
Asie de l'Est et Pacifique	0,96	0,98
Amérique latine et Caraïbes	1,00	1,01
Asie du Sud	0,72	0,80
Afrique subsaharienne	0,80	0,89
Europe centrale et orientale et CEI	1,00	1,00
OCDE
Pays de l'OCDE à revenu élevé
Développement humain élevé
Développement humain moyen	0,91	0,94
Faible développement humain	0,70	0,81
Revenu élevé
Revenu intermédiaire	0,95	0,98
Revenu faible	0,79	0,85
Monde

a. Rapport du taux d'inscription des filles et jeunes filles sur le taux d'inscription des garçons et jeunes hommes. Données se rapportant à l'année scolaire 1990/91 ou 2000/01. Concernant l'année scolaire 2000/01, pour certains pays, les données peuvent se rapporter aux estimations nationales ou à celles de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site: <http://www.uis.unesco.org>. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour les années postérieures à 1997, les taux d'inscription s'appuient sur la nouvelle Classification internationale type de l'éducation, adoptée en 1997 (UNESCO, 1997), et peuvent par conséquent ne pas être strictement comparables avec ceux des années précédentes. b. Rapport du taux d'alphabétisation des femmes sur celui des hommes. c. Données se rapportant à la chambre basse seulement, situation au 1^{er} mars 2003. Pour plus de détails sur la situation du parlement dans les différents pays, voir tableau 27 des indicateurs du développement humain. d. Données se rapportant à 2000. e. Données se rapportant à l'année scolaire 1998/99. f. Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000. g. Estimations provisoires de l'Institut de statistique de l'UNESCO, susceptibles d'être révisées ultérieurement. h. Données se rapportant à 1998. i. Données se rapportant à 1991. j. Données se rapportant à 1999. k. Données se rapportant à 2002. l. Ne tient pas compte des élèves et étudiants turcophones. m. Données se rapportant à 1992. n. Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique.

Sources : Colonnes 1 à 4 : ONU, 2003a, sur la base des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Colonnes 5 et 6 : Banque mondiale, 2003c, sur la base des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Colonnes 7 et 8 : ONU, 2003a, sur la base des informations de l'Organisation internationale du travail. Colonne 9 : ONU, 2003a, sur la base des informations de l'Union interparlementaire. Colonne 10 : UIP, 2003b.

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015,
les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015,
le taux de mortalité maternelle

	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)		Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) ^b	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%) ^c
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1995	1995-2001 ^c
	Pays arabes							
Algérie	69	49	42	39	83	83	150	92
Arabie saoudite	44	28	34	23	88	94	23	91
Bahreïn	19	16	15	13	87	98	38	98
Djibouti	175	143	119	100	85	49	520	..
Égypte	104	41	76	35	86	97	170	61
Émirats arabes unis	14	9	12	8	80	94	30	99
Iraq	50	133	40	107	80	90	370	..
Jamahiriya arabe libyenne	42	19	34	16	89	93	120	94
Jordanie	43	33	35	27	87	99	41	97
Koweït	16	10	14	9	66	99	25	98
Liban	37	32	32	28	61	94	130	88
Maroc	85	44	66	39	80	96	390	40
Oman	30	13	25	12	98	99	120	91
Qatar	25	16	19	11	79	92	41	..
Rép. arabe syrienne	44	28	37	23	87	93	200	76 ^f
Somalie	225	225	133	133	30	38	1 600	34
Soudan	123	107	75	65	57	67	1 500	86 ^f
Territoires palestiniens occupés	53 ^d	25	42 ^d	21	120 ^e	..
Tunisie	52	27	37	21	93	92	70	90
Yémen	142	107	98	79	69	79	850	22
Asie de l'Est et Pacifique								
Brunéi Darussalam	11	6	10	6	99	99	22	99
Cambodge	115	138	80	97	34	59	590	32
Chine	49	39	38	31	98	79	60	89
Hong-Kong, Chine (RAS)	6	3
Corée, Rép. pop. dém. de	55	55	26	42	35	..
Corée, Rép. de	9	5	8	5	93	97	20	100
Fidji	31	21	25	18	84	90	20	100
Îles Marshall	92	66	63	54	..	87 ^g	..	95
Îles Salomon	36	24	29	20	60	85
Indonésie	91	45	60	33	58	59	470	56
Kiribati	88	69	65	51	..	76	..	85
Malaisie	21	8	16	8	70	92	39	96
Micronésie (États fédérés de)	31	24	26	20	..	84	..	93
Mongolie	107	76	77	61	92	95	65	97
Myanmar	130	109	91	77	90	73	170	..
Nauru	95
Palaos	..	29	..	24	100
Papouasie-Nouvelle-Guinée	101	94	79	70	67	58	390	53
Philippines	66	38	45	29	85	75	240	56
Rép. dém. pop. lao	163	100	120	87	32	50	650	21
Samoa-Occidental	42	25	33	20	..	92	15	100
Singapour	8	4	7	3	84	89	9	100
Thaïlande	40	28	34	24	80	94	44	85
Timor-Leste	..	124	..	85	850	26
Tonga	27	20	25	17	..	93	..	92
Tuvalu	99	..	99
Vanuatu	70	42	52	34	..	94	32	89
Viet Nam	50	38	36	30	85	97	95	70

3 OMD

OBJECTIF 4 Réduire la mortalité des enfants • OBJECTIF 5 Améliorer la santé maternelle

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015,
les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015,
le taux de mortalité maternelle

	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)		Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) ^b	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%) ^c
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1995	1995-2001 ^c
Amérique latine et Caraïbes								
Antigua-et-Barbuda	..	14	..	12	89	97	..	100 ^f
Argentine	28	19	25	16	93	94	85	98
Bahamas	29	16	24	13	86	93	10	99 ^f
Barbade	16	14	14	12	87	92	33	91
Belize	49	40	39	34	86	96	140	77 ^f
Bolivie	122	77	87	60	53	79	550	59
Brésil	60	36	50	31	78	99	260	88
Chili	19	12	16	10	82	97	33	100
Colombie	36	23	29	19	82	75	120	86
Costa Rica	17	11	15	9	90	82	35	98
Cuba	13	9	11	7	94	99	24	100
Dominique	23	15	19	14	91	99	..	100
Équateur	57	30	43	24	60	99	210	69
El Salvador	60	39	46	33	98	97	180	51
Grenade	37	25	30	20	85	96	..	100 ^f
Guatemala	82	58	60	43	68	90	270	41
Guyana	90	72	65	54	77	92	150	95
Haïti	150	123	102	79	31	53	1 100	24
Honduras	61	38	47	31	90	95	220	54
Jamaïque	20	20	17	17	69	85	120	95
Mexique	46	29	37	24	78	97	65	86
Nicaragua	66	43	52	36	82	99	250	65
Panama	34	25	27	19	73	97	100	90
Paraguay	37	30	30	26	69	77	170	58
Pérou	75	39	58	30	64	97	240	59
République dominicaine	65	47	53	41	96	98	110	96
Saint-Kitts-et-Nevis	36	24	30	20	99	94	..	100
Sainte-Lucie	24	19	19	17	83	89	..	100
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	26	25	21	22	96	98	..	100 ^f
Suriname	44	32	35	26	65	90	230	85
Trinité-et-Tobago	24	20	21	17	99	91	65	99
Uruguay	24	16	20	14	97	94	50	99
Venezuela	27	22	23	19	61	49	43	95
Asie du Sud								
Afghanistan	260	257	167	165	20	46	820	..
Bangladesh	144	77	96	51	65	76	600	12
Bhoutan	166	95	75 ^d	74	93	78	500	15 ^f
Inde	123	93	80	67	56	56	440	43
Iran, Rép. islamique d'	72	42	54	35	85	96	130	..
Maldives	115	77	80	58	96	99	390	70
Népal	145	91	100	66	57	71	830	11
Pakistan	128	109	96	84	50	54	200	20
Sri Lanka	23	19	19	17	80	99	60	97
Europe du Sud								
Chypre	12	6	11	5	..	86 ^g	0	..
Turquie	74	43	61	36	78	90	55	81

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015,
les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015,
le taux de mortalité maternelle

	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)		Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) ^b	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1995	1995-2001 ^c
	Afrique subsaharienne							
Afrique du Sud	60	71	45	56	79	72	340	84
Angola	260	260	166	154	38	72	1 300	23
Bénin	185	158	111	94	79	65	880	66
Botswana	58	110	45	80	87	83	480	99
Burkina Faso	210	197	118	104	79	46	1 400	31
Burundi	190	190	114	114	74	75	1 900	25
Cameroun	139	155	85	96	56	62	720	56
Cap-Vert	60	38	45	29	79	72	190	53
Comores	120	79	88	59	87	70	570	62
Congo	110	108	83	81	75	35	1 100	..
Congo, Rép. dém. du	205	205	128	129	38	46	940	61
Côte d'Ivoire	155	175	100	102	56	61	1 200	47
Guinée équatoriale	206	153	122	101	88	19	1 400	..
Érythrée	155	111	92	72	18 ^d	88	1 100	21
Éthiopie	193	172	128	116	38	52	1 800	6
Gabon	90	90	60	60	76	55	620	86
Gambie	154	126	103	91	86	90	1 100	51
Ghana	126	100	74	57	61	81	590	44
Guinée	240	169	145	109	35	52	1 200	35
Guinée-Bissau	253	211	153	130	53	48	910	35
Kenya	97	122	63	78	78	76	1 300	44
Lesotho	148	132	102	91	80	77	530	60
Libéria	235	235	157	157	..	78	1 000	51
Madagascar	168	136	103	84	47	55	580	47
Malawi	241	183	146	114	81	82	580	56
Mali	254	231	152	141	43	37	630	24
Mauritanie	183	183	120	120	38	58	870	53
Maurice	25	19	21	17	76	90	45	..
Mozambique	235	197	143	125	59	92	980	44
Namibie	84	67	65	55	41	58	370	78
Niger	320	265	191	156	25	51	920	16
Nigéria	190	183	114	110	54	40	1 100	42
Ouganda	165	124	100	79	52	61	1 100	39
Rép. centrafricaine	180	180	115	115	83	29	1 200	44
Rwanda	178	183	107	96	83	78	2 300	31
Sao Tomé-et-Principe	90	74	69	57	71	69	..	86 ^f
Sénégal	148	138	90	79	51	48	1 200	51
Seychelles	21	17	17	13	86	95
Sierra Leone	323	316	185	182	..	37	2 100	42
Swaziland	110	149	77	106	85	72	370	70
Tanzanie, Rép.-Unie de	163	165	102	104	80	83	1 100	36
Tchad	203	200	118	117	32	36	1 500	16
Togo	152	141	88	79	73	58	980	49
Zambie	192	202	108	112	90	85	870	47
Zimbabwe	80	123	53	76	87	68	610	73
Europe centrale et orientale et CEI								
Albanie	42	25	37	23	88	95	31	99
Arménie	58	35	50	31	93 ^d	93	29	97
Azerbaïdjan	106	96	84	77	66 ^d	99	37	88
Bélarus	21	20	18	17	94 ^d	99	33	..
Bosnie-Herzégovine	22	18	18	15	52 ^d	92	15	100

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015,
les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015,
le taux de mortalité maternelle

	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)		Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) ^b	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1995	1995-2001 ^c
Bulgarie	19	16	15	14	98	90	23	..
Croatie	13	8	11	7	90 ^d	94	18	..
Estonie	17	12	12	11	..	95	80	..
Géorgie	29	29	24	24	99	73	22	96
Hongrie	17	9	15	8	99	99	23	..
Kazakhstan	52	99	42	81	95	96	80	99
Kirghizistan	81	61	68	52	94 ^h	99	80	98
Lettonie	18	21	14	17	95 ^d	98	70	100
Lituanie	14	9	10	8	89 ^d	97	27	..
Macédoine, ERYM	33	26	32	22	..	92	17	..
Moldova, Rép. de	37	32	30	27	94	81	65	99
Pologne	22	9	19	8	95	97	12	..
République tchèque	12	5	11	4	14	..
Roumanie	36	21	27	19	92	98	60	98
Russie, Féd. de	21	21	17	18	83 ^d	98	75	..
Serbie et Monténégro	26	19	23	17	83	90	15	..
Slovaquie	14	9	12	8	..	99	14	..
Slovénie	10	5	8	4	90 ^d	98	17	..
Tadjikistan	127	116	98	91	84 ^d	86	120	77
Turkménistan	98	87	80	69	76 ^d	98	65	97
Ukraine	22	20	18	17	90 ^d	99	45	99
Ouzbékistan	65	68	53	52	85	99	60	96
Pays de l'OCDE à revenu élevé ¹								
Allemagne	9	5	7	4	50	89	12	..
Australie	10	6	8	6	86	93	6	100
Autriche	9	5	8	5	60	79	11	..
Belgique	9	6	8	5	85	83	8	..
Canada	8	7	7	5	89	96	6	98
Danemark	9	4	8	4	84	94	15	..
Espagne	9	6	8	4	97	94	8	..
États-Unis	11	8	9	7	90	91	12	99
Finlande	7	5	6	4	97	96	6	..
France	10	6	7	4	71	84	20	..
Grèce	11	5	10	5	76	88	2	..
Islande	8	4	6	3	99	88	16	..
Irlande	9	6	8	6	78	73	9	..
Italie	10	6	8	4	43	70	11	..
Japon	6	5	5	3	73	96	12	100
Luxembourg	9	5	7	5	80	91	0	..
Nouvelle-Zélande	11	6	8	6	90	85	15	100
Norvège	9	4	7	4	87	93	9	..
Pays-Bas	8	6	7	5	94	96	10	100
Portugal	15	6	11	5	85	87	12	100
Royaume-Uni	9	7	8	6	87	85	10	99
Suède	7	3	6	3	95	94	8	..
Suisse	8	6	7	5	90	81	8	..

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015,
les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015,
le taux de mortalité maternelle

	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) ^a		Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)		Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) ^b	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1995	1995-2001 ^c
	Autres pays membres des Nations Unies							
Andorre	..	7	..	6	..	90
Israël	12	6	10	6	91	94	8	..
Liechtenstein	..	11	..	10
Malte	14	5	9	5	80	65	0	..
Monaco	..	5	..	4	99	99
Saint-Marin
Pays en développement	104	90	70	62	71	69	463	56
Pays les moins avancés	182	160	116	101	55	63	1 000	31
Pays arabes	90	72	63	53	77	84	509	67
Asie de l'Est et Pacifique	58	43	42	33	88	77	144	80
Amérique latine et Caraïbes	53	34	42	28	77	91	188	82
Asie du Sud	126	96	84	69	58	60	427	36
Afrique subsaharienne	180	172	111	107	56	58	1 098	38
Europe centrale et orientale et CEI	37	36	30	30	86	97	55	96
OCDE	22	13	18	11	81	91	25	94
Pays de l'OCDE à revenu élevé	10	7	8	5	81	90	12	99
Développement humain élevé	17	11	14	9	82	91	25	96
Développement humain moyen	82	61	58	46	76	74	286	64
Faible développement humain	176	164	112	104	54	57	972	31
Revenu élevé	10	7	8	5	81	89	12	99
Revenu intermédiaire	52	38	40	31	89	86	118	84
Revenu faible	139	121	90	80	58	60	671	40
Monde	93	81	63	56	72	72	411	60

a. Les principales organisations à l'origine de ces indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement sont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce tableau présente cependant les estimations de la Banque mondiale, car les dernières estimations de l'UNICEF et de l'OMS n'ont pas encore été communiquées. Les estimations présentées correspondent largement à celles de l'UNICEF et de l'OMS. b. Ces données sont des estimations fondées sur les données nationales disponibles et corrigées afin de tenir compte du problème bien connu de sous-estimation et de mauvaise classification des décès maternels ou, en l'absence de données nationales, sont fondées sur des modèles. Les estimations présentées ne sont pas comparables aux ratios de mortalité maternelle du tableau 8 des indicateurs du développement humain. c. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. d. Données se rapportant à 1992. e. Données se rapportant à la Bande de Gaza uniquement. f. Données se rapportant à une année ou à une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normalisée ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. g. OMS, 2003d. h. Données se rapportant à 1991. i. Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique.

Sources : Colonnes 1 à 4 : Banque mondiale, 2003c ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 5 : OMS, 2003d, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS ; données synthétiques calculées par l'OMS pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 6 : UNICEF, 2003b, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS ; données synthétiques calculées par l'OMS pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 7 : ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF, de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour la population ; données synthétiques calculées par l'OMS pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 8 : ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS ; données synthétiques calculées par l'OMS pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

OBJECTIF 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

	Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b						Enfants de moins de 5 ans						Cas de tuberculose			
	Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%) ^a		jeunes femmes		jeunes hommes		Taux de mortalité lié au paludisme (pour 100 000 habitants)		Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^d		dormant sous des moustiquaires imprégnées	souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens	Taux de décès liés à la tuberculose (pour 100 000 habitants) ^e	Cas de tuberculose		
	dans les grands centres urbains	hors des grands centres urbains	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	tous âges confondus	enfants de 0 à 4 ans	100 000 habitants	100 000 habitants	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	100 000 habitants	pour 100 000 habitants ^f	détectés selon la stratégie DOTS (%) ^g	soignés selon la stratégie DOTS (%) ^h
	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1995-2001 ⁱ	2000	2000	2000	2000	2000	2002 ⁱ	2002 ⁱ	2001	2001	2001	2001
Pays arabes																
Algérie	22	169	2 ^j	2	23	114	87		
Arabie saoudite	0	0	32	5	27	40	73		
Bahreïn	0	0	6	34	59	73		
Djibouti	119	620	715 ^j	62	382	65	62		
Égypte	0	0	(.)	4	23	39	87		
Émirats arabes unis	0	0	2	13	29	74		
Iraq	15	71	14	27	89	26	92		
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	2	2	11		
Jordanie	0	0	3	1	5	47	90		
Koweït	0	0	3	27		
Liban	69 ^k	..	0	0	2	11	53	92		
Maroc	8	49	(.)	10	47	81	89		
Oman	0	0	27	1	5	113	93		
Qatar	0	0	2	13	119	66		
Rép. arabe syrienne	0	0	(.)	8	47	27	79		
Somalie	65	81	373	118	0,3	18,5	100	281	32	83		
Soudan	96	70	408	13 934	0,4 ^l	50,2 ^l	50	142	35	79		
Territoires palestiniens occupés	3	19		
Tunisie	0	0	1	4	18	73	91		
Yémen	24	93	15 160 ^j	13	70	47	75		
Asie de l'Est et Pacifique																
Brunéi Darussalam	0	0	4	24	116	63		
Cambodge	43	..	71	14	4	476	95	560	41	91		
Chine	0	0	1	21	107	29	95		
Hong-Kong, Chine (RAS)	8	39	59	76		
Corée, Rép. pop. dém. de	0	0	454	32	158	56	91		
Corée, Rép. de	0	0	9	12	48		
Fidji	7	0	6	23	59	85		
Îles Marshall	15	0	12	55	76	91		
Îles Salomon	8	0	15 172	12	52	67	81		
Indonésie	1	0	920	0,1	4,4	68	321	21	87		
Kiribati	17	1	6	38	201	91		
Malaisie	1	1	57	18	67		
Micronésie (États fédérés de)	10	1	12	64	17	93		
Mongolie	0	0	35	124	73	87		
Myanmar	20	3	224	34	113	59	82		
Nauru	13	0	4	15	106	25		
Palaos	6	0	12	76		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	28	3	1 688	53	283	9	63		
Philippines	2	3	15	56	226	58	88		
Rép. dém. pop. lao	28	4	759	27	143	40	82		
Samoa-Occidental	6	0	5	22	50	92		
Singapour	0	0	5	22	21	85		
Thaïlande	8	9	130	18	100	75	69		
Timor-Leste		
Tonga	9	0	4	15	53	93		
Tuvalu	14	0	6	30		
Vanuatu	11	1	3 260	13	63	60	88		
Viet Nam	9	1	95	15,8	6,5	23	93	85	92		

OBJECTIF 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

	Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b				Taux de scolarisation des orphelins en % des autres enfants ^c	Taux de mortalité lié au paludisme (pour 100 000 habitants)		Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^d		Enfants de moins de 5 ans dormant souffrant de fièvre moustiquaires traitées par des imprégnées d'insecticide ^e et antipaludéens ^f		Taux de décès liés à la tuberculose (pour 100 000 habitants) ^g		Cas de tuberculose détectés selon la stratégie DOTS (%) ^g		soignés selon la stratégie DOTS (%) ^h	
	Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%) ^a		jeunes femmes / jeunes hommes			tous âges confondus	enfants de 0 à 4 ans	100 000 habitants	100 000 habitants	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	100 000 habitants ^e	100 000 habitants ^f	100 000 habitants ^g	100 000 habitants ^g	100 000 habitants ^h	100 000 habitants ^h
	dans les grands centres urbains	hors des grands centres urbains	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ													
	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ		1995-2001 ⁱ	2000	2000	2000	2002 ⁱ	2002 ⁱ	2001	2001	2001	2001		
Amérique latine et Caraïbes																	
Antigua-et-Barbuda	0	0	1	3	52	100			
Argentine	0	0	1	6	30	39	54			
Bahamas	0	0	4	19			
Barbade	0	0	3	11	30	..			
Belize	0	0	657	3	18	126	78			
Bolivie	8	22	82	1	2	378	32	116	81	79			
Brésil	32	59	..	0	2	344	8	44	8	73			
Chili	18	33	..	0	0	2	10	97	82			
Colombie	29	0	1	250	0,7	..	6	29			
Costa Rica	0	0	42	1	7	89	76			
Cuba	0	0	1	6	85	93			
Dominique	0	0	2	9			
Équateur	0	1	728	28	94	5	..			
El Salvador	0	2	11	10	36	58	79			
Grenade	0	0	1	3			
Guatemala	98	1	1	386	1,2	..	13	48	39	86			
Guyana	4	10	3 074	8,1	2,6	17	65	21	91			
Haiti	3,7 ^m	..	19	30	82	1	2	15 ^j	..	11,7	55	190	31	73			
Honduras	1	3	541	10	46	105	89			
Jamaïque	0	0	1	3	84	45			
Mexique	57 ^k	..	0	0	8	5	19	95	76			
Nicaragua	17	0	1	402	9	35	94	82			
Panama	0	0	36	6	28	71	67			
Paraguay	79	0	0	124	12	43	5	77			
Pérou	19	1	2	258	21	94	94	90			
République dominicaine	12	48	87	0	0	6	24	88	7	79			
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	2	7	0	..			
Sainte-Lucie	0	0	2	9	55	100			
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0	0			
Suriname	89	1	5	2 954	2,7	..	11	44			
Trinité-et-Tobago	0	0	1	2	9			
Uruguay	0	0	3	15	78	85			
Venezuela	0	0	94	5	22	68	76			
Asie du Sud																	
Afghanistan	8	14	937	91	305	15	86			
Bangladesh	1	1	40	56	211	26	83			
Bhoutan	5	8	285	24	114	26	90			
Inde	40	51	..	3	6	7	42	199	23	84			
Iran, Rép. islamique d'	0	0	27	6	32	33	85			
Maldives	3	4	4	21	88	95			
Népal	52	..	8	11	33	28	135	60	86			
Pakistan	4	11	58	45	178	6	74			
Sri Lanka	44	..	9	4	1 110	11	50	74	77			
Europe du Sud																	
Chypre	0	0	1	5			
Turquie	0	1	17	6	25			

4 OMD

OBJECTIF 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

	Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b				Taux de scolarisation des orphelins en % des autres enfants ^c	Taux de mortalité lié au paludisme (pour 100 000 habitants)		Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^d	Enfants de moins de 5 ans		Taux de décès liés à la tuberculose (pour 100 000 habitants) ^e	Cas de tuberculose		
	Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%) ^a		jeunes femmes / jeunes hommes			tous âges confondus	enfants de 0 à 4 ans		dormant sous des moustiquaires imprégnées (%)	souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens (%)		pour 100 000 habitants ^f	détectés selon la stratégie DOTS (%) ^g	soignés selon la stratégie DOTS (%) ^h
	dans les grands centres urbains	hors des grands centres urbains	jeunes femmes	jeunes hommes										
	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ		1995-2001 ⁱ	2000		2000	2000		1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	2001
Afrique subsaharienne														
Afrique du Sud	24,1 ^m	..	20	..	95	0	0	143	55	237	72	66
Angola	90	354	1 624	8 773	2,3	63,0	47	197
Bénin	19	34	..	177	960	10 697 ⁿ	7,4	60,4	10	36
Botswana	33,3	31,4	75	88	99	15	72	48 704	31	224	75	77
Burkina Faso	5,4	3,1	41	55	..	292	1 444	619	38	157	15	60
Burundi	70	143	714	48 098	1,3	31,3	40	170	39	80
Cameroun	11,9 ^m	..	16	31	94	108	620	2 900 ^o	1,3	66,1	24	96
Cap-Vert	22	145	46	188	40	..
Comores	59	80	402	1 930	9,3	62,7	9	49
Congo	11,0 ^m	..	12	78	395	5 880	19	122	104	69
Congo, Rép. dém. du	13	..	72	224	1 000	2 960 ^j	0,7	45,4	49	184	61	78
Côte d'Ivoire	8,8	3,8	25	56	83	76	438	12 152	1,1	57,5	51	207	10	..
Érythrée	1,3	74	391	3 479	..	3,6	46	249	15	76
Éthiopie	15,0	12,7	17	30	60	198	1 006	556 ^q	..	3,0	39	179	42	80
Gabon	33	48	98	80	470	2 148 ^o	38	187
Gambie	85	52	305	17 340 ^o	14,7	55,2	68	283
Ghana	3,0	2,8	20	33	93	70	448	15 344	..	60,7	38	145	44	50
Guinée	17	32	113	200	1 037	75 386	38	134
Guinée-Bissau	103	150	749	2 421 ^j	7,4	58,4	34	135
Guinée équatoriale	95	152	769	2 744 ^q	0,7	48,6	32	102
Kenya	21,8 ^m	..	14	43	74	63	334	545	2,9	64,5	62	289	47	80
Lesotho	22,0	16,1	87	84	549	0 ^j	55	277
Libéria	201	1 004	26 699 ^o	47	176
Madagascar	13	..	65	184	904	..	0,2	60,7	47	158	60	70
Malawi	32	38	93	275	1 288	25 948	2,9	27,0	49	242	40	73
Mali	0,9 ^m	..	14	30	72	454	2 046	4 008 ^o	72	295
Mauritanie	108	553	11 150 ^j	51	209
Maurice	0	0	1 ^j	12	57	24	93
Mozambique	16,1	7,9	47	232	1 159	18 115	33	125	68	75
Namibie	17,9 ^m	92	52	300	1 502	35	221	98	53
Niger	107	469	1 998	1 693 ^o	1,0	48,1	39	150
Nigéria	21	38	87	141	729	30	47	196	16	79
Rép. centrafricaine	13,9	13,4	91	137	777	2 207 ^p	1,5	68,8	57	255	8	57
Rwanda	23	55	80	200	1 049	6 510	5,0	12,6	46	188	32	61
Sao Tomé-et-Principe	123	80	509	..	22,8	61,2	35	143
Sénégal	74	72	377	11 925	1,7	36,2	30	103	85	52
Seychelles	4	40	6	26	77	82
Sierra Leone	71	312	1 481	..	1,5	60,7	67	258	39	77
Swaziland	39,4 ^m	91	0	0	2 835	0,1	25,5	130	627
Tanzanie, Rép.-Unie de	..	15,0	21	31	74	130	676	1 207 ^j	2,1	53,4	47	212	47	78
Tchad	3	2	96	207	1 008	197 ^j	0,6	31,9	44	168
Togo	22	41	96	47	256	7 701 ^o	2,0	60,0	29	114
Ouganda	44	62	95	152	650	46	0,2	..	48	187	52	63
Zambie	11,6 ^m	..	38	38	87	141	721	34 204	1,1	58,0	94	445
Zimbabwe	32,3 ^m	..	42	69	85	1	0	5 410	54	291	47	69
Europe centrale et orientale et CEI														
Albanie	0	0	5	21	20	..
Arménie	43	..	0	0	4	13	47	22	87
Azerbaïdjan	0	2	19	1,4	0,8	11	56	(.)	91
Bélarus	0	0	12	57
Bosnie-Herzégovine	0	0	9	35	71	94

OBJECTIF 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

	Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque				Taux de scolarisation des orphelins en % des autres enfants ^c	Taux de mortalité lié au paludisme (pour 100 000 habitants)		Enfants de moins de 5 ans			Cas de tuberculose				
	Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%) ^a		du dernier rapport sexuel à risque (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans) ^b			Tous âges confondus	enfants de 0 à 4 ans	Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^d	dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide (%)	souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens (%)	Taux de décès liés à la tuberculose (pour 100 000 habitants) ^e	Cas de tuberculose			soignés selon la stratégie DOTS (%) ^h
	dans les grands centres urbains	hors des grands centres urbains	jeunes femmes	jeunes hommes								détectés selon la stratégie DOTS (%) ^g	pour 100 000 habitants ^f	2001	
	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ		1995-2001 ⁱ	2000	2000	2000	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	2001	2001	2001	2001
Bulgarie	0	0	4	20	15	..	
Croatie	0	0	9	40	
Estonie	0	0	8	27	67	70	
Géorgie	0	0	0	5	15	58	48	63	
Hongrie	0	0	5	22	35	64	
Kazakhstan	65	28	..	0	0	(.)	24	94	69	79	
Kirghizistan	0	0	(.)	21	88	45	82	
Lettonie	66	69	..	0	0	11	43	77	72	
Lituanie	0	1	9	48	30	92	
Macédoine, ERYM	0	0	7	26	51	86	
Moldova, Rép. de	0	0	21	104	37	83	
Ouzbékistan	0	0	1	12	63	8	80	
Pologne	0	0	5	23	3	72	
République tchèque	0	0	2	7	59	70	
Roumanie	0	0	20	94	11	80	
Russie, Féd. de	0	0	1	24	93	5	68	
Serbie et Monténégro	0	0	6	27	25	..	
Slovaquie	0	0	4	15	38	82	
Slovénie	18	17	..	0	0	3	12	68	84	
Tadjikistan	0	0	303	1,9	68,9	22	83	
Turkménistan	0	0	1	12	56	36	69	
Ukraine	0	0	11	57	0	..	
Pays de l'OCDE à revenu élevé ^f															
Allemagne	0	0	1	5	46	77	
Australie	0	0	1	4	14	74	
Autriche	0	0	1	6	46	73	
Belgique	0	0	1	6	75	..	
Canada	72	72	..	0	0	1	3	56	80	
Danemark	0	0	1	6	
Espagne	33	49	..	0	0	3	14	
États-Unis	65 ^k	..	0	0	(.)	2	90	76	
Finlande	0	0	1	5	
France	77	66	..	0	0	1	6	
Grèce	0	0	3	11	
Islande	0	0	(.)	2	69	..	
Irlande	0	0	1	6	
Italie	0	0	1	4	10	74	
Japon	0	0	4	21	28	70	
Luxembourg	0	0	1	6	40	..	
Nouvelle-Zélande	0	0	1	5	37	30	
Norvège	0	0	1	3	50	70	
Pays-Bas	0	0	1	3	56	76	
Portugal	0	0	4	17	83	79	
Royaume-Uni	0	0	1	5	
Suède	0	0	(.)	2	54	79	
Suisse	0	0	1	5	

4 OMD

OBJECTIF 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

Enrayer, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

	Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque				Taux de scolarisation des orphelins autres enfants ^c	Taux de mortalité lié au paludisme		Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^d	Enfants de moins de 5 ans		Taux de décès liés à la tuberculose (pour 100 000 habitants) ^e	Cas de tuberculose		
	Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%) ^a		jeunes de 15 à 24 ans ^b			(pour 100 000 habitants)			dormant sous des moustiquaires imprégnées	souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens		pour 100 000 habitants ^f	détectés selon la stratégie DOTS	soignés selon la stratégie DOTS
	dans les grands centres urbains	hors des grands centres urbains	jeunes femmes	jeunes hommes		tous âges confondus	enfants de 0 à 4 ans		(%)	(%)			(%) ^g	(%) ^h
	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ		1995-2001 ⁱ	2000-2000		1999-2002 ⁱ	1999-2002 ⁱ		2001	2001	2001
Autres pays membres des Nations Unies														
Andorre	0	0	2	10	34	50
Israël	0	0	1	5	63	78
Liechtenstein
Malte	0	0	1	3	25	100
Monaco	0	0	(.)	1
Saint-Marin	0	0	1	2	0	0
Pays en développement	32	144
Pays les moins avancés	49	192
Pays arabes	15	57
Asie de l'Est et Pacifique	28	137
Amérique latine et Caraïbes	9	41
Asie du Sud	42	188
Afrique subsaharienne	47	198
Europe centrale et orientale et CEI	16	66
OCDE	3	11
Pays de l'OCDE à revenu élevé	2	9
Développement humain élevé	3	12
Développement humain moyen	29	137
Faible développement humain	45	188
Revenu élevé	2	9
Revenu intermédiaire	18	85
Revenu faible	45	197
Monde	26	119

a. Ces données sont des estimations médianes collectées auprès des sites faisant l'objet d'une surveillance, essentiellement des établissements de soins prénatals. b. En raison de la limitation des données, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. Les données sur un autre indicateur reconnu dans le cadre de la cible relative au VIH/sida, à savoir le pourcentage de jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans qui identifient correctement deux méthodes évitant la transmission du VIH/sida par voie sexuelle et qui réfutent les principales idées fausses sur la transmission du VIH, ne sont pas encore disponibles. On dispose en revanche de données pour deux indicateurs de substitution de la connaissance et de la méconnaissance du VIH/sida chez les jeunes adultes de 15 à 24 ans. Pour plus de détails, consulter le site <http://millenniumindicators.un.org>. c. Données se rapportant aux enfants de 10 à 14 ans. d. Ces données se rapportent aux cas de paludisme déclarés auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et peuvent ne représenter qu'une fraction du nombre de cas effectifs dans un pays donné, en raison des insuffisances concernant les systèmes de déclaration, ou de la couverture des services médicaux, ou encore de la conjugaison de ces deux éléments. En raison de la diversité des systèmes nationaux de dépistage et de déclaration, les comparaisons entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. e. Hors décès liés au VIH. f. Ces données se rapportent à la prévalence des cas de tuberculose diagnostiqués par prélèvement. g. Correspond à la division du nombre de nouveaux cas de tuberculose diagnostiqués par prélèvement positif dans le cadre de la stratégie de détection et de traitement DOTS (traitement sous observation directe, de courte durée) par l'incidence annuelle estimée des nouveaux cas diagnostiqués par prélèvement. Les valeurs peuvent être supérieures à 100 % en raison d'une activité de détection intense dans les zones affichant des arriérés ou des cas chroniques, de surdéclaration (par exemple des cas comptés deux fois), de surdiagnostic ou de sous-estimation de l'incidence (OMS, 2003e). h. Données se rapportant au pourcentage de nouveaux cas diagnostiqués par prélèvement positif enregistrés pour traitement dans le cadre de la stratégie DOTS de détection et de traitement en 2000, et qui ont été traités avec succès. i. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. j. Données se rapportant à 1999. k. Données se rapportant aux deux sexes. l. Données se rapportant au nord du Soudan seulement. m. Estimations sur la base des données provenant de tous les établissements de soins prénatals. n. Données se rapportant à 1997. o. Données se rapportant à 1998. p. Données se rapportant à 1994. q. Données se rapportant à 1995. r. Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique.

Sources : Colonnes 1 et 2 : ONU, 2003a, sur la base d'informations émanant de travaux conjoints de l'OMS et du Programme commun parrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Colonnes 3 et 4 : ONU, 2003a, sur la base d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), d'ONUSIDA et de l'OMS. Colonnes 5, 9 et 10 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'UNICEF. Colonnes 6 à 8 et 11 à 14 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'OMS.

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales^a

	Proportion de zones forestières (%)		Zones protégées en % de la superficie totale ^b	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (en PPA)		Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes)		Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO) ^c	
	1990	2000	2003	1990	2000	1990	1999	1990	2001
Pays arabes									
Algérie	0,8	0,9	0,05	5,4	6,4	3,2	3,0	3 570 ^d	1 022
Arabie saoudite	0,7	0,7	0,34	2,8	2,6	11,3	11,7	3 688 ^d	1 594 ^e
Bahreïn	(.)	(.)	0,01	1,2	1,6	23,3	29,4	107	106
Djibouti	(.)	(.)	(.)	0,7	0,6
Égypte	(.)	(.)	0,01	3,9	4,8	1,4	2,0	2 144	1 335
Émirats arabes unis	2,9	3,8	..	2,4	2,0 ^f	33,0	31,3	448	423
Iraq	1,8	1,8	(.)	2,7	3,3
Jamahiriya arabe libyenne	0,2	0,2	(.)	8,8	8,3	67	985
Jordanie	1,0	1,0	0,03	2,8	3,6	3,2	3,1	540	321
Koweït	(.)	(.)	0,01	1,3 ^d	1,8	19,9	24,9	1 757 ^d	354
Liban	3,6	3,5	(.)	2,8	3,5	2,5	4,0	432 ^d	533
Maroc	6,8	6,8	0,01	9,8	9,5	1,0	1,3	604	435
Oman	(.)	(.)	0,11	3,5	3,0	7,1	8,5	305 ^d	207
Qatar	(.)	0,1	(.)	28,2	91,5	85 ^d	85
Rép. arabe syrienne	2,5	2,5	..	2,2	2,9	3,0	3,4	1 272	1 392
Somalie	13,2	12,0	0,01	(.)	0,0 ^f
Soudan	30,0	25,9	0,05	2,5	3,8	0,1	0,1	601 ^g	266
Territoires palestiniens occupés
Tunisie	3,0	3,1	(.)	5,3	7,4	1,6	1,8	730	570
Yémen	1,0	0,9	..	2,4	4,0	0,7 ^g	1,1	..	1 023
Asie de l'Est et Pacifique									
Brunéi Darussalam	85,8	83,9	0,21	3,0	3,0 ^f	22,6	14,2	64 ^d	31
Cambodge	56,1	52,9	0,18	(.)	0,1
Chine	15,6	17,5	0,07	1,7	4,1	2,1	2,3	41 829	33 923
Hong-Kong, Chine (RAS)	0,42	8,7	10,9	4,6	6,2
Corée, Rép. pop. dém. de	68,2	68,2	0,03	12,3	9,4	950 ^d	77 ^e
Corée, Rép. de	63,8	63,3	0,07	3,4	3,6	5,6	8,4	24 126 ^d	6 724
Fidji	45,5	44,6	(.)	1,1	0,9	38	0
Îles Marshall	1	1 ^e
Îles Salomon	90,3	88,8	0,5	0,4	2	1
Indonésie	65,2	58,0	0,16	3,5	4,2	0,9	1,2	1 457 ^d	5 003
Kiribati	38,4	38,4	0,39	0,3	0,3	..	(.) ^f
Malaisie	65,9	58,7	0,05	3,7	4,3	3,0	5,4	3 384	1 947
Micronésie (États fédérés de)	34,8	21,7
Mongolie	7,2	6,8	0,12	4,7	3,2	7 ^d	9
Myanmar	60,2	52,3	(.)	0,1	0,2	16 ^h	39
Nauru
Palaos	76,1	76,1	12,9	..	1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	70,1	67,6	0,02	0,6	0,5	28 ^g	15
Philippines	22,4	19,4	0,06	6,8	6,8	0,7	1,0	2 981	2 049
Rép. dém. pop. lao	56,7	54,4	0,10	0,1	0,1	4 ^h	41
Samoa-Occidental	46,1	37,2	0,04	0,8	0,8	4 ^g	2
Singapour	3,3	3,3	0,05	2,7	3,9	13,8	13,7	3 167	22
Thaïlande	31,1	28,9	0,14	4,7	5,1	1,7	3,3	6 660	3 375
Timor-Leste	36,6	34,3
Tonga	5,5	5,5	0,05	0,8	1,2	2 ^d	1
Tuvalu	(.) ^d	0
Vanuatu	36,2	36,7	0,4	0,4
Viet Nam	28,6	30,2	0,03	2,7	4,2	0,3	0,6	303 ^g	243

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales^a

	Proportion de zones forestières (%)		Zones protégées en % de la superficie totale ^b	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (en PPA)		Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes)		Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO) ^c	
	1990	2000		1990	2000	1990	1999	1990	2001
Amérique latine et Caraïbes									
Antigua-et-Barbuda	20,5	20,5	0,15	4,7	5,2	421	3
Argentine	13,7	12,7	0,07	5,3	7,2	3,4	3,8	2 138	3 293
Bahamas	84,1	84,1	0,11	7,6	6,0	57 ^d	66 ^e
Barbade	4,7	4,7	0,01	4,2	7,6	21	12
Belize	74,7	59,1	0,44	1,6	2,7	20 ^d	28
Bolivie	50,4	48,9	0,12	4,1	3,9	0,8	1,4	14 ^g	77
Brésil	67,0	64,3	0,06	5,9	6,7	1,4	1,8	8 539	6 231
Chili	21,0	20,7	0,19	4,5	5,6	2,7	4,2	662	470
Colombie	49,6	47,8	0,08	7,7	10,3	1,6	1,5	2 026	1 165
Costa Rica	41,6	38,5	0,22	9,1	11,7	1,0	1,6	267 ^g	145
Cuba	18,9	21,4	0,15	3,0	2,3	778	504
Dominique	66,7	61,3	0,23	0,8	1,1	..	1 ⁱ
Équateur	43,1	38,1	0,11	4,9	4,9	1,6	1,9	604	207
El Salvador	9,3	5,8	(.)	6,8	8,1	0,5	0,9	423 ^g	117
Grenade	14,7	14,7	0,02	1,3	2,2	4 ^d	4 ^f
Guatemala	31,2	26,3	0,19	6,3	7,1	0,6	0,9	357	265
Guyana	80,8	78,5	(.)	1,5	2,2	19	20
Haïti	5,7	3,2	(.)	8,7	7,5	0,2	0,2	..	169
Honduras	53,4	48,1	0,06	4,7	6,0	0,5	0,8	..	122
Jamaïque	35,0	30,0	0,80	2,7	2,4	3,3	4,0	424	49
Mexique	32,2	28,9	0,10	4,0	5,5	3,7	3,9	12 037	2 224
Nicaragua	36,7	27,0	0,15	3,6	4,6 ^f	0,7	0,8	87	35
Panama	45,6	38,6	0,21	6,0	6,5	1,3	2,9	252	180
Paraguay	61,9	58,8	0,03	6,1	7,2	0,5	0,8	171 ^d	116
Pérou	53,0	50,9	0,06	6,7	9,5	1,0	1,2	801	189
République dominicaine	28,4	28,4	..	6,5	7,4	1,3	2,8	256 ^d	486
Saint-Kitts-et-Nevis	11,1	11,1	(.)	1,6	2,4	6 ^d	3 ⁱ
Sainte-Lucie	23,0	14,8	0,09	1,2	2,1	8 ^d	3
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	17,9	15,4	0,21	0,8	1,4	2 ^d	7
Suriname	90,5	90,5	0,04	4,5	5,2
Trinité-et-Tobago	54,8	50,5	0,06	1,2	1,3	13,9	19,4	138	79
Uruguay	4,5	7,4	(.)	8,1	9,4	1,3	2,0	416 ^g	102
Venezuela	58,6	56,1	0,62	2,1	2,3	5,8	5,3	3 343	2 546
Asie du Sud									
Afghanistan	2,1	2,1	(.)	0,1	(.)
Bangladesh	9,0	10,2	0,01	8,1	10,8	0,1	0,2	195	805 ^e
Bhoutan	64,2	64,2	0,25	0,2	0,5
Inde	21,4	21,6	0,05	3,8	5,5	0,8	1,1	4 358 ^d	5 614 ^e
Iran, Rép. islamique d'	4,5	4,5	0,05	3,0	3,2	3,9	4,8	1 366	4 205
Maldives	3,3	3,3	0,7	1,7	4	14
Népal	32,7	27,3	0,09	2,6	3,7	(.)	0,1	20 ^g	94 ^e
Pakistan	3,6	3,1	0,05	3,4	4,0	0,6	0,7	751	1 666
Sri Lanka	35,4	30,0	0,13	5,7	7,8	0,2	0,5	209	190
Europe du Sud									
Chypre	12,9	18,6	0,08	5,4	6,3	6,8	8,0	240	138
Turquie	13,0	13,3	0,02	4,6	5,3	2,6	3,1	3 519	731

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales^a

	Proportion de zones forestières (%)		Zones protégées en % de la superficie totale ^b	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (en PPA)		Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes)		Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO) ^c	
	1990	2000		1990	2000	1990	1999	1990	2001
Afrique subsaharienne									
Afrique du Sud	7,4	7,3	0,05	3,7	4,4	8,3	7,9	6 804	16
Angola	56,9	56,0	0,07	3,4	3,6	0,5	0,8	116 ^d	9
Bénin	30,3	24,0	0,11	1,9	2,5	0,1	0,2	58	54
Botswana	24,0	21,9	0,18	1,7	2,4	6 ^d	2 ^e
Burkina Faso	26,5	25,9	0,10	0,1	0,1	28	20
Burundi	9,4	3,7	0,05	(.)	(.)	43	46
Cameroun	56,0	51,3	0,04	3,4	3,8	0,1	0,3	78	364
Cap-Vert	8,7	21,1	0,2	0,3
Comores	6,5	4,3	0,2	0,1	1 ^g	2
Congo	65,1	64,6	0,05	1,7	3,2	0,9	0,8	53 ^g	2
Congo, Rép. dém. du	62,0	59,6	0,05	4,6	2,5	0,1	(.)	..	639
Côte d'Ivoire	30,7	22,4	0,06	3,9	3,6	1,0	0,8	258 ^g	148
Guinée équatoriale	66,2	62,5	0,3	1,5
Érythrée	13,9	13,5	0,04	0,1
Éthiopie	4,5	4,2	0,17	1,9	2,6	0,1	0,1	33 ^d	39 ^e
Gabon	85,1	84,7	0,03	3,7	4,7	7,1	3,0	10 ^g	6
Gambie	43,6	48,1	0,02	0,2	0,2	15	6
Ghana	33,1	27,8	0,05	4,3	5,5	0,2	0,3	107	36
Guinée	29,6	28,2	0,01	0,2	0,2	28	35
Guinée-Bissau	66,5	60,5	0,8	0,2
Kenya	31,7	30,0	0,08	1,7	1,9	0,2	0,3	230	169
Lesotho	0,5	0,5	(.)	6 ^d	2 ^e
Libéria	38,1	31,3	0,02	0,2	0,1
Madagascar	22,2	20,2	0,03	0,1	0,1	..	14 ^e
Malawi	34,7	27,2	0,11	0,1	0,1	23 ^g	51 ⁱ
Mali	11,6	10,8	0,04	(.)	(.)	..	29 ^e
Mauritanie	(.)	(.)	0,02	1,3	1,2	17 ^d	13 ⁱ
Maurice	8,4	7,9	0,08	1,1	2,1	76 ^d	14
Mozambique	39,8	39,0	0,08	1,2	2,5	0,1	0,1	18 ^d	14 ⁱ
Namibie	10,7	9,8	0,14	10,6 ^g	12,0	..	0,1	21 ^d	24
Niger	1,5	1,0	0,08	0,1	0,1	16	29
Nigéria	19,2	14,8	0,03	1,0	1,2	0,9	0,3	934	3 666
Ouganda	25,6	21,0	0,21	(.)	0,1	14	13
Rép. centrafricaine	37,3	36,8	0,09	0,1	0,1	43 ^g	4 ^e
Rwanda	18,5	12,4	0,06	0,1	0,1
Sao Tomé-et-Principe	28,3	28,3	0,6	0,6
Sénégal	34,6	32,2	0,11	3,7	4,5	0,4	0,4	97	98
Seychelles	66,7	66,7	1,11	1,6	2,7	3	1
Sierra Leone	19,8	14,7	0,02	0,1	0,1
Swaziland	27,0	30,3	0,03	0,6	0,4	10 ^d	1
Tanzanie, Rép.-Unie de	45,0	43,9	0,28	0,9	1,1	0,1	0,1	88 ^d	131
Tchad	10,7	10,1	0,09	(.)	(.)	26	32
Togo	13,2	9,4	0,08	5,5	4,9	0,2	0,3	41	35
Zambie	53,5	42,0	0,31	1,1	1,2	0,3	0,2	35	23 ^e
Zimbabwe	57,5	49,2	0,12	2,5	3,1	1,6	1,4	476 ^d	259
Europe centrale et orientale et CEI									
Albanie	39,0	36,2	0,04	3,2	6,7	2,2	0,5	40 ^d	69
Arménie	11,0	12,4	0,07	1,8 ^h	4,5	1,0 ^h	0,8	..	163
Azerbaïdjan	11,5	13,1	0,06	..	1,9	6,4 ^h	4,2	481 ^d	52
Bélarus	33,0	45,3	0,04	1,6 ^h	3,0	9,3 ^h	5,7	1 230	0
Bosnie-Herzégovine	44,6	44,6	0,01	..	5,2	1,1 ^h	1,2	145 ^g	200

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales^a

	Proportion de zones forestières (%)		Zones protégées en % de la superficie totale ^b	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (en PPA)		Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes)		Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO) ^c	
	1990	2000	2003	1990	2000	1990	1999	1990	2001
Bulgarie	31,5	33,4	0,04	1,9	2,8	8,6	5,1	2 034	0
Croatie	31,5	31,9	0,07	4,0 ^h	4,9	3,5 ^h	4,8	464	114
Estonie	45,8	48,7	0,11	1,5 ^h	2,9	16,1 ^h	11,7	190 ^d	(.)
Géorgie	43,7	43,7	0,03	2,0 ^h	4,5	2,8 ^h	1,0	766 ^d	19
Hongrie	19,1	19,9	0,07	3,3	4,9	5,6	5,6	4 390	0
Kazakhstan	3,7	4,5	0,03	1,1 ^h	2,2	15,3 ^h	7,4	1 214	524 ^e
Kirghizistan	4,0	5,2	0,04	2,6 ^h	5,4	2,4 ^h	1,0	118 ^g	53
Lettonie	45,1	47,1	0,13	2,3 ^h	4,6	4,8 ^h	2,8	4 736 ^d	35 ^e
Lituanie	31,1	31,9	0,10	2,4 ^h	3,9	5,8 ^h	3,8	4 179	0
Macédoine, ERYM	35,6	35,6	0,07	5,5 ^h	5,6	1 174 ^d	47
Moldova, Rép. de	9,6	9,9	0,01	2,0 ^h	3,1	4,8 ^h	1,5	..	23
Ouzbékistan	4,6	4,8	(.)	..	1,2	5,3 ^h	4,8	2 454 ^d	53 ⁱ
Pologne	29,1	29,7	0,10	2,2	4,0	9,1	8,1	4 939	179
République tchèque	34,0	34,1	0,16	2,5 ^h	3,6	13,1 ^h	10,6	5 498 ^d	3
Roumanie	27,4	28,0	0,05	1,9	3,4	6,7	3,6	..	186
Russie, Féd. de	50,3	50,4	0,03	1,4 ^h	1,6	13,3 ^h	9,8	98 752	0
Serbie et Monténégro	28,4	28,3	0,03	12,4	3,7	1 449	549 ⁱ
Slovaquie	41,5	45,3	0,22	2,3	3,6	8,1 ^h	7,2	1 979 ^d	3
Slovénie	53,9	55,0	0,06	4,2 ^h	5,0	6,1 ^h	7,3	343	3
Tadjikistan	2,7	2,8	0,04	1,1 ^h	2,3	3,7 ^h	0,8	91 ^g	28
Turkménistan	8,0	8,0	0,03	1,8 ^h	1,4	6,9 ^h	6,4	141	19 ⁱ
Ukraine	16,0	16,5	0,04	1,5 ^h	1,4	11,5 ^h	7,5	4 518	1,077
Pays de l'OCDE à revenu élevé ^j									
Allemagne	30,7	30,7	0,31	4,0	6,1	11,1 ^g	9,7	.. ^k	.. ^k
Australie	20,5	20,1	..	3,2	4,3	15,6	18,2	7 416	6
Autriche	46,0	47,0	0,29	5,6	7,5	7,4	7,6	.. ^k	.. ^k
Belgique	22,6 ^l	22,2 ^l	0,03	3,7	4,4	10,1	10,2	.. ^k	.. ^k
Canada	26,5	26,5	..	2,5	3,3	15,4	14,4	13 174	(.)
Danemark	10,5	10,7	0,10	5,7	7,9	9,9	9,3	.. ^k	.. ^k
Espagne	27,0	28,8	0,08	5,6	6,4	5,5	6,8	.. ^k	.. ^k
États-Unis	24,3	24,7	0,17	3,0	4,2	19,3	19,7	198 308	2 805
Finlande	71,8	72,0	0,08	2,9	3,8	10,6	11,3	.. ^k	.. ^k
France	26,8	27,9	0,13	4,3	5,4	6,3	6,1	.. ^k	.. ^k
Grèce	25,6	27,9	0,04	5,2	6,3	7,1	8,2	.. ^k	.. ^k
Islande	(.)	(.)	0,10	2,5	2,4	7,9	7,4	133	0
Irlande	7,1	9,6	0,01	4,2	7,9	8,5	10,8	.. ^k	.. ^k
Italie	33,0	34,0	0,08	6,6	8,2	7,0	7,3	.. ^k	.. ^k
Japon	63,9	64,0	0,07	5,3	6,1	8,7	9,1	97 723	6
Luxembourg	.. ^m	.. ^m	0,14	2,3	6,4	25,9	18,6	.. ^k	.. ^k
Nouvelle-Zélande	28,2	29,7	0,37	3,2	3,7	6,9	8,1	558	0
Norvège	27,9	28,9	0,06	3,7	5,1	7,5	8,7	722	48
Pays-Bas	10,8	11,1	0,10	4,1	5,7	10,0	8,5	.. ^k	.. ^k
Portugal	33,8	40,1	0,07	6,5	7,2	4,3	6,0	.. ^k	.. ^k
Royaume-Uni	10,9	11,6	0,20	4,4	6,0	9,9	9,2	.. ^k	.. ^k
Suède	65,9	65,9	0,08	3,2	4,4	5,7	5,3	.. ^k	.. ^k
Suisse	29,2	30,3	0,20	6,4	7,5	6,4	5,7	2 920	6 ^e

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales^a

	Proportion de zones forestières (%)		Zones protégées en % de la superficie totale ^b	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (en PPA)		Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes)		Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO) ^c	
	1990	2000	2003	1990	2000	1990	1999	1990	2001
Autres pays membres des Nations Unies									
Andorre
Israël	4,0	6,4	0,15	5,3	6,5	7,4	10,0	4 560 ^d	0
Liechtenstein	40,0	46,7	0,39	3	0 ^e
Malte	(.)	(.)	0,01	3,2	6,7	4,6	8,8	179	63
Monaco	0,26	6 ^d	0
Saint-Marin
Pays en développement	3,2	4,6	1,6	1,9
Pays les moins avancés	0,1	0,2
Pays arabes	3,5	3,8	3,2	3,7
Asie de l'Est et Pacifique	2,0	2,3
Amérique latine et Caraïbes	4,9	6,1	2,2	2,5
Asie du Sud	3,8	5,2	0,8	1,1
Afrique subsaharienne	2,5	2,9	1,0	0,8
Europe centrale et orientale et CEI	2,2	..	7,2
OCDE	3,7	4,9	10,5	10,8
Pays de l'OCDE à revenu élevé	3,8	4,9	11,9	12,3
Développement humain élevé	3,8	4,9	10,5	10,8
Développement humain moyen	3,0	4,0	1,7	2,3
Faible développement humain	4,0	0,4	0,4
Revenu élevé	3,8	4,9	11,9	12,4
Revenu intermédiaire	3,1	4,0	2,6	3,2
Revenu faible	2,2	2,5	0,7	1,0
Monde	3,5	4,5	3,4	3,8

a. L'Organisation mondiale de la santé est en train de collecter des données nationales pour un autre indicateur relatif à cette cible, la proportion de la population utilisant des combustibles solides, qui seront publiées dans le *Rapport sur la santé dans le monde 2003* (OMS, à paraître). b. Renvoie au rapport de la superficie protégée en vue de préserver la diversité biologique sur la surface totale. La surface totale correspond à la superficie totale du pays, y compris les cours d'eau, les lacs et certaines voies navigables côtières mais excluant les mers. Pour certains pays, les données englobent les territoires d'outre-mer. c. Données se rapportant aux chlorofluorocarbones contrôlés dans le cadre du protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, mesurés en tonnes, multipliés par un facteur exprimant le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PDO). d. Données se rapportant à 1989. e. Données se rapportant à 2000. f. Données se rapportant à 1998. g. Données se rapportant à 1991. h. Données se rapportant à 1992. i. Données se rapportant à 1999. j. Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique. k. Aucune donnée n'est disponible pour les États membres de l'Union européenne (UE) isolément : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. Pour les États membres de l'UE dans leur ensemble, les estimations se montent à 170 331, 4 tonnes de PDO en 1990 et à 2 317, 1 tonnes en 2001. l. Luxembourg compris. m. Inclus dans les données relatives à la Belgique.

Sources : Colonnes 1 et 2 : ONU, 2003a, sur la base d'informations émanant de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Colonne 3 : Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature du PNUÉ et Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN, 2003. Colonnes 4 et 5 : Banque mondiale, 2003c, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'Agence internationale de l'énergie et de la Banque mondiale ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 6 et 7 : Banque mondiale, 2003c, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Carbon Dioxide Information Analysis Center ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 8 et 9 : ONU, 2003a, à partir de données émanant du Secrétariat de l'ozone du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis^a

	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés				Population urbaine utilisant des installations sanitaires améliorées	
	dans les campagnes		dans les villes			
	1990	2000	1990	2000	1990	2000
	(%)		(%)		(%)	
Pays arabes						
Algérie	..	82	..	94	..	99
Arabie saoudite	..	64	..	100	..	100
Bahreïn
Djibouti	..	100	..	100	..	99
Égypte	92	96	97	99	96	100
Émirats arabes unis
Iraq	..	48	..	96	..	93
Jamahiriya arabe libyenne	68	68	72	72	97	97
Jordanie	92	84	99	100	100	100
Koweït
Liban	..	100	..	100	..	100
Maroc	58	56	94	98	88	86
Oman	30	30	41	41	98	98
Qatar
Rép. arabe syrienne	..	64	..	94	..	98
Somalie
Soudan	60	69	86	86	87	87
Territoires palestiniens occupés	..	86	..	97	..	100
Tunisie	54	58	91	92	96	96
Yémen	..	68	..	74	69	89
Asie de l'Est et Pacifique						
Brunéi Darussalam
Cambodge	..	26	..	54	..	56
Chine	60	66	99	94	56	69
Hong-Kong, Chine (RAS)
Corée, Rép. pop. dém. de	..	100	..	100	..	99
Corée, Rép. de	..	71	..	97	..	76
Fidji	..	51	..	43	..	75
Îles Marshall
Îles Salomon	..	65	..	94	..	98
Indonésie	62	69	92	90	66	69
Kiribati	..	25	..	82	..	54
Malaisie	..	94
Micronésie (États fédérés de)
Mongolie	..	30	..	77	..	46
Myanmar	..	66	..	89	..	84
Nauru
Palaos	..	20	..	100	..	100
Papouasie-Nouvelle-Guinée	32	32	88	88	92	92
Philippines	82	79	93	91	85	93
Rép. dém. pop. lao	..	29	..	61	..	67
Samoa-Occidental	..	100	..	95	..	95
Singapour	100	100	100	100
Thaïlande	78	81	87	95	95	96
Timor-Leste
Tonga	..	100	..	100
Tuvalu
Vanuatu	..	94	..	63	..	100
Viet Nam	48	72	86	95	52	82

Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis^a

	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés				Population urbaine utilisant des installations sanitaires améliorées	
	dans les campagnes		dans les villes			
	(%)		(%)		(%)	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Amérique latine et Caraïbes						
Antigua-et-Barbuda	..	89	..	95	..	98
Argentine	73	..	97	..	87	..
Bahamas	..	86	..	98	..	100
Barbade	..	100	..	100	..	100
Belize	..	82	..	100	..	71
Bolivie	47	64	91	95	73	86
Brésil	54	53	93	95	82	84
Chili	49	58	98	99	98	96
Colombie	84	70	98	99	96	96
Costa Rica	..	92	..	99	..	89
Cuba	..	77	..	95	..	99
Dominique	..	90	..	100	..	86
Équateur	58	75	82	90	88	92
El Salvador	48	64	88	91	87	89
Grenade	..	93	..	97	..	96
Guatemala	69	88	88	98	82	83
Guyana	..	91	..	98	..	97
Haiti	50	45	59	49	33	50
Honduras	78	81	89	95	88	93
Jamaïque	87	85	98	98	99	99
Mexique	52	69	90	95	87	88
Nicaragua	44	59	93	91	97	95
Panama	..	79	..	99	..	99
Paraguay	46	59	80	93	96	94
Pérou	42	62	88	87	77	79
République dominicaine	71	78	92	90	70	70
Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Suriname	..	50	..	93	..	99
Trinité-et-Tobago
Uruguay	..	93	..	98	..	95
Venezuela	..	70	..	85	..	71
Asie du Sud						
Afghanistan	..	11	..	19	..	25
Bangladesh	93	97	99	99	81	71
Bhoutan	..	60	..	86	..	65
Inde	61	79	88	95	44	61
Iran, Rép. islamique d'	..	83	..	98	..	86
Maldives	..	100	..	100	..	100
Népal	64	87	93	94	69	73
Pakistan	77	87	96	95	77	95
Sri Lanka	62	70	91	98	94	97
Europe du Sud						
Chypre	100	100	100	100	100	100
Turquie	72	86	83	81	97	97

6 OMD

OBJECTIF 7 Assurer la durabilité des ressources environnementales : eau et infrastructures sanitaires

Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis^a

	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés				Population urbaine utilisant des installations sanitaires améliorées	
	dans les campagnes (%)		dans les villes (%)		(%)	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Afrique subsaharienne						
Afrique du Sud	73	73	99	99	93	93
Angola	..	40	..	34	..	70
Bénin	..	55	..	74	46	46
Botswana	88	90	100	100	87	88
Burkina Faso	..	37	..	66	..	39
Burundi	67	77	96	91	65	68
Cameroun	32	39	78	78	97	92
Cap-Vert	..	89	..	64	..	95
Comores	84	95	97	98	98	98
Congo	..	17	..	71	..	14
Congo, Rép. dém. du	..	26	..	89	..	54
Côte d'Ivoire	69	72	97	92	70	71
Guinée équatoriale	..	42	..	45	..	60
Érythrée	..	42	..	63	..	66
Éthiopie	17	12	80	81	24	33
Gabon	..	47	..	95	..	55
Gambie	..	53	..	80	..	41
Ghana	36	62	85	91	56	74
Guinée	36	36	72	72	94	94
Guinée-Bissau	..	49	..	79	87	95
Kenya	31	42	91	88	91	96
Lesotho	..	74	..	88	..	72
Libéria
Madagascar	31	31	85	85	70	70
Malawi	43	44	90	95	96	96
Mali	52	61	65	74	95	93
Mauritanie	40	40	34	34	44	44
Maurice	100	100	100	100	100	100
Mozambique	..	41	..	81	..	68
Namibie	63	67	98	100	84	96
Niger	51	56	65	70	71	79
Nigéria	37	49	83	78	69	66
Ouganda	40	47	81	80	..	93
Rép. centrafricaine	35	57	71	89	38	38
Rwanda	..	40	..	60	..	12
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	60	65	90	92	86	94
Seychelles
Sierra Leone	..	46	..	75	..	88
Swaziland
Tanzanie, Rép.-Unie de	28	57	76	90	84	99
Tchad	..	26	..	31	70	81
Togo	38	38	82	85	71	69
Zambie	28	48	88	88	86	99
Zimbabwe	69	73	99	100	70	71
Europe centrale et orientale et CEI						
Albanie	..	95	..	99	..	99
Arménie
Azerbaïdjan	..	58	..	93	..	90
Bélarus	..	100	..	100
Bosnie-Herzégovine

	Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable				Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis ^a	
	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés				Population urbaine utilisant des installations sanitaires améliorées	
	dans les campagnes		dans les villes			
	(%)		(%)		(%)	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Bulgarie	..	100	..	100	..	100
Croatie
Estonie	93
Géorgie	..	61	..	90	..	100
Hongrie	98	98	100	100	100	100
Kazakhstan	..	82	..	98	..	100
Kirghizistan	..	66	..	98	..	100
Lettonie
Lituanie
Macédoine, ERYM
Moldova, Rép. de	..	88	..	97	..	100
Ouzbékistan	..	79	..	94	..	97
Pologne
République tchèque
Roumanie	..	16	..	91	..	86
Russie, Féd. de	..	96	..	100
Serbie et Monténégro	..	97	..	99	..	100
Slovaquie	..	100	..	100	..	100
Slovénie	100	100	100	100	100	..
Tadjikistan	..	47	..	93	..	97
Turkménistan
Ukraine	..	94	..	100	..	100
Pays de l'OCDE à revenu élevé ^b						
Allemagne
Australie	100	100	100	100	100	100
Autriche	100	100	100	100	100	100
Belgique
Canada	99	99	100	100	100	100
Danemark	..	100	..	100
Espagne
États-Unis	100	100	100	100	100	100
Finlande	100	100	100	100	100	100
France
Grèce
Islande
Irlande
Italie
Japon
Luxembourg
Pays-Bas	100	100	100	100	100	100
Nouvelle-Zélande	100	100
Norvège	100	100	100	100	100	..
Portugal
Suède	100	100	100	100	100	100
Suisse	100	100	100	100	100	100
Royaume-Uni	100	100	100	100	100	100

6 OMD

OBJECTIF 7 Assurer la durabilité des ressources environnementales : eau et infrastructures sanitaires

Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable

Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis^a

	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés				Population urbaine utilisant des installations sanitaires améliorées	
	dans les campagnes		dans les villes			
	(%)		(%)		(%)	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Autres pays membres des Nations Unies						
Andorre	..	100	..	100	..	100
Israël
Liechtenstein
Malte	100	100	100	100	100	100
Monaco	..	100	..	100	..	100
Saint-Marin
Pays en développement	..	69	..	92	..	77
Pays les moins avancés	..	55	..	82	..	71
Pays arabes	..	76	..	94	..	96
Asie de l'Est et Pacifique	..	67	..	93	..	73
Amérique latine et Caraïbes	..	65	..	94	..	86
Asie du Sud	66	81	90	95	52	68
Afrique subsaharienne	39	44	86	83	75	74
Europe centrale et orientale et CEI	..	82	..	99
OCDE
Pays de l'OCDE à revenu élevé
Développement humain élevé
Développement humain moyen	..	73	..	94	..	77
Faible développement humain	47	53	86	83	72	77
Revenu élevé
Revenu intermédiaire	..	70	..	95	..	82
Revenu faible	..	69	..	90	58	72
Monde	..	71 ^c	..	95 ^c	..	85 ^c

a. Pour cette cible, le Programme de Nations Unies pour les établissements humains (PNUEH) a élaboré des estimations par pays du nombre de personnes résidant dans des taudis, à l'aide de plusieurs indicateurs : la proportion de la population urbaine ayant accès à tout moment à un point d'eau aménagé, la proportion de la population urbaine ayant accès à des équipements sanitaires améliorés, la surpopulation et durabilité des logements. Les estimations pour un autre indicateur utile dans cet exercice, à savoir la proportion des ménages disposant d'un droit d'occupation sûr pour leur logement, seront bientôt disponibles. b. Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique. c. Données se rapportant à l'agrégat mondial selon l'UNICEF, 2003b.

Sources : Colonnes 1 à 6 : ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de l'Organisation mondiale de la santé.

Instaurer un système commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour les finances et le commerce international

	Aide publique au développement (APD) nette versée							
	en % du RNB		aux pays les moins avancés (en % du RNB des donateurs) ^a		APD destinée aux services sociaux de base (en % du total) ^b		Proportion déliée de l'APD (en % du total)	
	1990 ^c	2001	1990	2001	1996/97	2000/01	1990	2001
Allemagne	0,42	0,27	0,12	0,06	10	10	62	85
Australie	0,34	0,25	0,06	0,05	8	19	33	59
Autriche	0,25	0,29	0,07	0,05	5	21	32	..
Belgique	0,46	0,37	0,19	0,12	11	15	..	90
Canada	0,44	0,22	0,13	0,03	6	19	47	32
Danemark	0,94	1,03	0,37	0,33	10	9	0	93
Espagne	0,20	0,30	0,04	0,03	14	12	..	69
États-Unis	0,21	0,11	0,04	0,02	23	22
Finlande	0,65	0,32	0,24	0,09	6	12	31	87
France	0,60	0,32	0,19	0,08	64	67
Grèce	..	0,17	..	0,02	17	5	..	17
Irlande	0,16	0,33	0,06	0,17	(.)	21	..	100
Italie	0,31	0,15	0,13	0,04	7	6	22	8
Japon	0,31	0,23	0,06	0,04	3	7	89	81
Luxembourg	0,21	0,82	0,08	0,26	..	21
Nouvelle-Zélande	0,23	0,25	0,04	0,07	..	8	100	..
Norvège	1,17	0,83	0,52	0,28	13	9	61	99
Royaume-Uni	0,27	0,32	0,09	0,11	24	27	..	94
Pays-Bas	0,92	0,82	0,30	0,25	12	22	56	91
Portugal	0,24	0,25	0,17	0,11	6	3	..	58
Suède	0,91	0,81	0,35	0,22	11	14	87	86
Suisse	0,32	0,34	0,14	0,10	9	11	78	96
CAD	0,33	0,22	0,09	0,05	9	15	68	79

Note : Ce tableau présente les données relatives aux pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE).
a. Comprend les flux multilatéraux imputés, qui rendent compte des versements effectués par le biais d'organisations internationales. Ces montants sont calculés en fonction de la répartition géographique des versements pour l'année considérée. **b.** Données se rapportant à la moyenne des années indiquées. **c.** Données relatives aux pays pris isolément (mais pas à la moyenne du CAD), comprenant l'annulation des créances non liées à l'APD.

Sources : Colonnes 1 à 8 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'OCDE ; données synthétiques calculées par l'OCDE.

	Soutien des pays de l'OCDE à leur agriculture nationale (en % du PIB)	
	1990	2001
Australie	0,8	0,3
Canada	1,7	0,7
Corée, Rép. de	9,4	4,7
États-Unis	1,2	0,9
Hongrie	..	1,4
Islande	4,6	1,6
Japon	1,7	1,4
Mexique	2,9	1,3
Nouvelle-Zélande	0,5	0,3
Norvège	3,2	1,4
Pologne	..	1,0
Republique slovaque	..	0,9
République tchèque	..	1,2
Suisse	3,1	1,9
Turquie	4,2	4,3
Union Européenne ^a	2,1	1,4
OCDE	1,9	1,3

a. Aucune donnée n'est disponible pour les États membres de l'Union européenne (UE) isolément : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. L'Autriche, la Finlande et la Suède ont adhéré à l'UE en 1995, et ne sont donc pas couvertes par les données relatives à 1990.

Source : ONU, 2003a, sur la base de données de l'OCDE ; données synthétiques calculées par l'OCDE.

	Droits de douane moyens appliqués					
	Importations des pays développés en franchise de droits de douane		par les pays développés importations provenant des pays en développement		Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	
	(%) ^a		(%)		(%)	
	1996	2000	1996	2000	1990	2001
En provenance des pays en développement	49	65	-	-	-	-
En provenance des pays les moins avancés	77	66	-	-	-	-
Sur les textiles	-	-	7	6	-	-
Sur l'habillement	-	-	11	10	-	-
Tous donateurs confondus	-	-	-	-	..	2

a. Les importations sont mesurées en valeur et excluent les armes.

Sources : Colonnes 1 à 4 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Colonnes 5 et 6 : ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'OCDE et de l'OMC.

Subvenir aux besoins spécifiques des pays enclavés et des petits États insulaires en développement

	Aide publique au développement reçue par les pays enclavés (en % du RNB)		Aide publique au développement ou aide publique reçue par les petits États insulaires en développement (en % du RNB)	
	1990	2001	1990	2001
Arménie	..	9,7	Antigua-et-Barbuda	1,3
Azerbaïdjan	..	4,3	Antilles néerlandaises	..
Bhoutan	16,5	10,8	Aruba	3,5
Bolivie	11,8	9,4	Bahamas	0,1
Botswana	4,0	0,6	Bahreïn	3,9
Burkina Faso	12,0	15,7	Barbade	0,2
Burundi	23,6	19,3	Belize	7,7
Éthiopie	15,0	17,5	Cap-Vert	31,7
Kazakhstan	..	0,7	Comores	17,3
Kirghizistan	..	12,9	Cuba	..
Lesotho	13,8	5,5	Chypre	0,7
Macédoine, ERYM	..	7,3	Dominique	12,2
Malawi	27,4	23,4	Fidji	3,7
Mali	20,0	13,9	Grenade	6,6
Mongolie	..	20,6	Guinée-Bissau	55,1
Népal	11,5	6,7	Guyana	61,4
Niger	16,4	12,8	Haiti	5,9
Paraguay	1,1	0,9	Îles Cook	..
Ouganda	15,8	14,1	Îles Marshall	..
Ouzbékistan	..	1,4	Îles Salomon	22,1
Rép. centrafricaine	17,1	7,9	Jamaïque	6,5
Rép. dém. pop. lao	17,3	14,5	Kiribati	36,0
Rwanda	11,3	17,3	Maldives	10,9
Swaziland	5,7	2,3	Malte	0,1
Tadjikistan	..	15,5	Maurice	3,8
Tchad	18,2	11,2	Micronésie (États fédérés de)	..
Turkménistan	..	1,2	Nauru	..
Zambie	16,0	10,7	Nioué	..
Zimbabwe	4,0	1,8	Palaos	..
Ensemble des pays enclavés	6,0	6,4	Papouasie-Nouvelle-Guinée	13,3
			République dominicaine	1,5
			Saint-Kitts-et-Nevis	5,3
			Sainte-Lucie	3,4
			Saint-Vincent-et-les-Grenadines	8,2
			Samoa-Occidental	29,0
			Sao Tomé-et-Principe	104,2
			Seychelles	10,1
			Singapour	0,0
			Suriname	19,9
			Tokelau	..
			Tonga	25,4
			Trinité-et-Tobago	0,4
			Tuvalu	..
			Vanuatu	30,6
			Ensemble des petits états insulaires en développement	2,6
			les moins développés	15,3
			à revenu élevé	0,1
			à revenu intermédiaire	4,8

Source : Colannes 1 et 2 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE) ; données synthétiques calculées par l'OCDE.

Source : Colannes 1 et 2 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'OCDE ; données synthétiques calculées par l'OCDE.

Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales

	Total du service de la dette (en % des exportations de biens et services)		Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE ^a		Total du service de la dette (en % des exportations de biens et services)		Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE
	1990	2001			1990	2001	
Pays arabes							
Algérie	63,7	19,5	..	Dominique	6,0	11,9	..
Arabie saoudite	Équateur	31,0	22,0	..
Djibouti	4,4 ^b	5,4 ^c	..	El Salvador	18,2	7,4	..
Égypte	25,7	8,8	..	Grenade	3,1	5,4 ^c	..
Iraq	Guatemala	11,6	8,5	..
Jamahiriya arabe libyenne	Guyana	20,6 ^b	8,0	1 030 ^{d,h}
Jordanie	22,1	14,7	..	Haïti	7,1 ⁱ	4,5	..
Liban	3,2	40,5	..	Honduras	33,0 ^f	5,7 ^f	900 ^{d,h}
Maroc	27,9	21,9	..	Jamaïque	27,0	16,8	..
Oman	12,0	6,8	..	Mexique	18,3	14,1	..
Rép. arabe syrienne	20,3	2,1	..	Nicaragua	2,3 ^f	22,2 ^f	4 500 ^{d,h}
Somalie	14,6 ^{d,e}	Panama	4,1	11,2	..
Soudan	4,8	3,2	.. ^{d,e}	Paraguay	11,5	8,3	..
Territoires palestiniens occupés	Pérou	7,3	20,8	..
Tunisie	25,6	13,4	..	République dominicaine	10,7	6,6	..
Yémen	7,1	6,3	.. ^{d,e}	Saint-Kitts-et-Nevis	3,4	13,5	..
Asie de l'Est et Pacifique							
Cambodge	3,8 ^b	1,1	..	Sainte-Lucie	2,1	6,9	..
Chine	10,6	4,2	..	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	3,1	6,9	..
Corée, Rép. pop. dém. de	Suriname
Fidji	9,0	1,5	..	Trinité-et-Tobago	15,6	3,8	..
Îles Marshall	Uruguay	35,2	30,3	..
Îles Salomon	11,3	2,7 ^c	..	Venezuela	19,6	20,9	..
Indonésie	25,6	13,8	..	Asie du Sud			
Kiribati	Afghanistan
Malaisie	10,6	3,6	..	Bangladesh	37,5	9,0	..
Micronésie (États fédérés de)	Bhoutan	5,3	3,3	..
Mongolie	0,3	7,9	..	Inde	29,2	12,6	..
Myanmar	8,8	2,8	.. ^{d,e}	Iran, Rép. islamique d'	1,3	4,1	..
Nauru	Maldives	4,0	4,3	..
Palaos	Népal	14,7	6,2	..
Papouasie-Nouvelle-Guinée	18,4	7,1	..	Pakistan	25,1	21,3	..
Philippines	25,6	13,3	..	Sri Lanka	14,8	9,2	..
Rép. dém. pop. lao	8,5	9,0	.. ^{d,e}	Europe du Sud			
Samoa-Occidental	10,6	7,1 ^c	..	Turquie	29,9	24,6	..
Thaïlande	11,4	7,9	..	Afrique subsaharienne			
Timor-Leste	Afrique du Sud	0,0	6,8	..
Tonga	3,5	7,9	..	Angola	7,1	26,0	.. ^{d,e}
Tuvalu	Bénin	9,2 ^f	10,0 ^f	460 ^{d,g}
Vanuatu	1,6	1,1	..	Botswana	4,4	1,7	..
Viet Nam	..	6,5	.. ^{d,e}	Burkina Faso	7,8 ^{f,j}	11,0 ^{f,j}	930 ^{d,g}
Amérique latine et Caraïbes							
Antigua-et-Barbuda	Burundi	41,7	36,3	.. ^{d,e}
Argentine	34,7	48,6	..	Cameroun	14,7 ^f	9,9 ^f	2 000 ^{d,h}
Barbade	14,6	4,3 ^c	..	Cap-Vert	8,9	7,0	..
Belize	7,0	24,5	..	Comores	2,4	5,6	.. ^{d,e}
Bolivie	33,5 ^f	16,1 ^f	2 060 ^{d,g}	Congo	32,2	3,3	.. ^{d,e}
Brésil	18,5	28,6	..	Congo, Rép. dém. du	12,7	(.)	.. ^{d,e}
Chili	18,1	5,2	..	Côte d'Ivoire	19,1	8,1	800 ^{d,e}
Colombie	34,5	28,1	..	Guinée équatoriale	11,5	0,1	..
Costa Rica	22,0	8,2	..	Érythrée	0,0 ^b	4,5	..
Cuba	Éthiopie	33,7 ^f	20,6 ^f	1 930 ^{d,h}
				Gabon	4,8	13,6	..
				Gambie	21,8 ^f	13,8 ^f	90 ^{d,h}
				Ghana	34,9 ^f	8,9 ^f	3 700 ^{d,h}

Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales

	Total du service de la dette (en % des exportations de biens et services)		Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE ^a		Total du service de la dette (en % des exportations de biens et services)		Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE
	1990	2001			1990	2001	
^a Guinée	19,6 ^f	9,2 ^f	800 ^{d,h}	Moldova, Rép. de	..	15,3	..
Guinée-Bissau	22,1 ^f	0,7 ^f	790 ^{d,h}	Ouzbékistan	..	20,6	..
Kenya	28,6	11,4	.. ^{d,e}	Pologne	4,4	11,5	..
Lesotho	4,2	12,4	..	République tchèque	..	4,4	..
Libéria	..	0,6	.. ^{d,e}	Roumanie	0,0	13,7	..
Madagascar	44,4 ^f	3,4 ^f	1 500 ^{d,h}	Russie, Féd. de	..	12,0	..
Malawi	28,0 ^f	15,5 ^f	1 000 ^{d,h}	Serbie et Monténégro	..	2,0	..
Mali	14,7 ^f	4,5 ^f	895 ^{d,g}	Slovaquie	..	6,2	..
Mauritanie	28,8 ^{f,j}	16,5 ^{f,j}	1 100 ^{d,g}	Tadjikistan	0,0 ^b	6,3	..
Maurice	7,3	4,7	..	Turkménistan	0,0 ⁱ
Mozambique	17,3 ^f	2,7 ^f	4 300 ^{d,g}	Ukraine	..	6,5	..
Namibie	Autres pays membres des Nations Unies			
Niger	6,6 ^f	6,6 ^f	900 ^{d,h}	Malte	0,4	2,6	..
Nigéria	22,3	11,5	..	Pays en développement	15,3	11,0	..
Ouganda	56,9 ^f	9,7 ^f	1 950 ^{d,g}	Pays les moins avancés	16,1	9,5	..
Rép. centrafricaine	12,5	11,5	.. ^{d,e}	Pays arabes	13,8	8,6	..
Rwanda	10,6 ^f	7,6 ^f	800 ^{d,h}	Asie de l'Est et Pacifique	12,0	6,4	..
Sao Tomé-et-Principe	28,7	21,3	200 ^{d,h}	Amérique latine et Caraïbes	20,4	19,7	..
Sénégal	18,3 ^f	9,3 ^f	850 ^{d,h}	Asie du Sud	17,9	11,0	..
Seychelles	7,8	2,1	..	Afrique subsaharienne	11,3	9,0	..
Sierra Leone	10,1 ^f	74,3 ^f	950 ^{d,h}	Europe centrale et orientale et CEI	13,7	9,5	..
Swaziland	5,6	2,5	..	OCDE
Tanzanie, Rép.-Unie de	31,3 ^{f,k}	7,3 ^{f,k}	3 000 ^{d,g}	Pays de l'OCDE à revenu élevé
Tchad	3,8 ^f	10,0 ^f	260 ^{d,h}	Développement humain élevé
Togo	11,5	5,9	.. ^{d,e}	Développement humain moyen	15,3	10,2	..
Zambie	14,6 ^f	13,4 ^f	3 850 ^{d,h}	Faible développement humain	19,7	12,9	..
Zimbabwe	19,4	3,4	..	Revenu élevé
Europe centrale et orientale et CEI				Revenu intermédiaire	15,0	11,1	..
Albanie	0,9	3,1	..	Revenu faible	23,4	11,4	..
Arménie	..	8,1	..	Monde
Azerbaïdjan	..	4,7	..				
Bélarus	..	2,7	..				
Bosnie-Herzégovine	..	18,3	..				
Bulgarie	18,6	15,5	..				
Croatie	..	13,7	..				
Estonie	(.) ^b	0,9	..				
Géorgie	..	8,1	..				
Hongrie	33,4	8,5	..				
Kazakhstan	..	4,7	..				
Kirghizistan	..	12,0	..				
Lettonie	(.) ^b	2,9	..				
Lituanie	..	5,9	..				
Macédoine, ERYM	..	10,3	..				

Note : Ce tableau exclut les pays à revenu élevé (tels que définis par la Banque mondiale ; voir Classification des pays et territoires), car les indicateurs de la dette qu'il présente ne sont pas calculés pour ces pays. **a.** Situation en mars 2003. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) est un mécanisme d'allègement de la dette supervisé conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Dans ce cadre, les créanciers bilatéraux et multilatéraux accordent des allègements de la dette aux pays très lourdement endettés depuis 1996. En mars 2003, 26 pays avaient atteint le point de décision et 8 d'entre eux avaient également atteint le point d'achèvement (voir les définitions des termes statistiques). **b.** Données se rapportant à 1992. **c.** Données se rapportant à 2000. **d.** Pays couverts par l'Initiative PPTE. **e.** Points de décision et d'achèvement pas encore atteints dans le cadre de l'Initiative PPTE. **f.** Données extraites des analyses de viabilité de la dette entreprises dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Les estimations de la valeur actuelle pour ces pays ne portent que sur la dette publique ou garantie par l'État, et le chiffre des exportations ne tient pas compte des transferts de fonds des travailleurs expatriés. **g.** Point d'achèvement atteint dans le cadre de l'Initiative PPTE. **h.** Point de décision atteint dans le cadre de l'Initiative PPTE. **i.** Données se rapportant à 1991. **j.** Des estimations de l'aide reçue dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée seront présentées dans Banque mondiale, à paraître. **k.** Données se rapportant uniquement à la Tanzanie continentale. **Sources :** Colonnes 1 et 2 : Banque mondiale, 2003c, à partir d'information émanant de travaux conjoints du FMI et de la Banque mondiale ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 3 : Banque mondiale, 2003b.

Imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes

Proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement

Mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies notamment celles de l'information et des communications

	Chômage des jeunes (en % de la population active âgée de 15 à 24 ans) ^a						Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médi- caments essentiels (%) ^b	Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de télé- phonie mobile (pour 100 habitants)		Internautes (pour 100 habitants)		Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)		
	Total		Femmes		Hommes			1999	1990	2001	1990	2001	1990	2001
	1990	2001	1990	2001	1990	2001								
Pays arabes														
Algérie	39	..	14	..	46	..	95-100	3,2	6,4	..	0,6	0,1	0,7	
Arabie saoudite	95-100	7,8	25,8	..	1,3	2,4	6,3	
Bahreïn	95-100	20,2	72,8	..	20,3	..	15,4	
Djibouti	80-94	1,1	2,0	..	0,5	0,2	1,1	
Égypte	..	20 ^c	..	37 ^c	..	14 ^c	80-94	3,0	14,7	..	0,9	..	1,5	
Émirats arabes unis														
Émirats arabes unis	95-100	22,4	95,6	..	31,5	2,9 ^d	13,5	
Iraq	80-94	3,9	2,9	
Jamahiriya arabe libyenne	95-100	4,8	11,8	..	0,4	
Jordanie	95-100	7,2	29,6	..	4,5	..	3,3	
Koweït	95-100	20,0	59,4	..	8,8	0,5	12,0	
Liban														
Liban	80-94	15,5	41,6	..	7,8	..	7,5	
Maroc	31	15 ^c	32	15 ^c	31	16 ^c	50-79	1,6	20,4	..	1,4	..	1,4	
Oman	80-94	6,1	21,3	..	4,6	0,2	3,2	
Qatar	95-100	19,8	56,8	..	6,6	..	16,4	
Somalie	0-49	0,2	0,4 ^c	..	(.)	
Soudan														
Soudan	0-49	0,3	1,8	..	0,2	..	0,4	
Rép. arabe syrienne	80-94	4,1	11,5	0,0	0,4	..	1,6	
Territoires palestiniens occupés	4,1 ^d	17,9	..	1,8	
Tunisie	50-79	3,8	14,9	..	4,1	0,3	2,6	
Yémen	50-79	1,1	3,0	..	0,1	..	0,2	
Asie de l'Est et Pacifique														
Brunéi Darussalam	95-100	14,3	65,9	..	10,2	1,1 ^d	7,3	
Cambodge	0-49	(.)	1,9	..	0,1	..	0,1	
Chine	3	3 ^e	1	..	1	..	80-94	0,6	24,8	..	2,6	(.)	1,9	
Hong-Kong, Chine (RAS)	3	11	3	9	4	14	..	47,5	143,9	0,1 ^f	38,7	4,7	38,7	
Corée, Rép. pop. dém. de	2,5	2,1	..	0,0	
Corée, Rép. de	7	10	6	8	10	12	95-100	30,8	110,6	(.)	52,1	3,7	48,1	
Fidji	95-100	5,8	21,1	..	1,8	..	4,6	
Îles Marshall	80-94	1,1	8,6	0,0	1,6	(.)	4,6	
Indonésie	9 ^g	..	9 ^g	..	9 ^g	..	80-94	0,6	6,6	..	1,9	0,1	1,1	
Kiribati	50-79	1,7	4,8	..	2,3	..	1,0	
Malaisie														
Malaisie	50-79	9,4	51,2	(.) ^d	27,3	0,8	12,6	
Micronésie (États fédérés de)	95-100	2,5	8,7	..	4,3	
Mongolie	50-79	3,2	13,3	..	1,7	..	1,5	
Myanmar	50-79	0,2	0,6	..	(.)	..	0,1	
Nauru	95-100	13,3 ^f	29,0	
Palaos														
Palaos	95-100	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	80-94	0,8	1,4	..	0,9	..	5,7	
Philippines	15	19	19	23	13	17	50-79	1,0	19,2	..	2,6	0,3	2,2	
Rép. dém. pop. lao	50-79	0,2	1,5	..	0,2	..	0,3	
Samoa-Occidentale	95-100	2,6	7,2	..	1,7	..	0,6	
Singapour														
Singapour	4 ^g	5 ^e	4 ^g	6 ^e	4 ^g	4 ^e	95-100	36,3	119,6	0,2 ^f	41,2	6,6	50,8	
Îles Salomon	80-94	1,5	1,9	..	0,5	..	3,9	
Thaïlande	4	7 ^e	4	6 ^e	4	7 ^e	95-100	2,5	22,2	0,0	5,8	0,4	2,8	
Timor-Leste	
Tonga	95-100	4,6	11,2	..	2,8	..	1,4	
Tuvalu														
Tuvalu	80-94	1,3	6,5	..	10,0	
Vanuatu	1,8	3,5	..	2,7	..	0,1	
Viet Nam	80-94	0,1	5,3	..	1,2	(.) ^d	0,9	

Imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes *Proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement* *Mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies notamment celles de l'information et des communications*

	Chômage des jeunes (en % de la population active âgée de 15 à 24 ans) ^a						Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médi- caments essentiels (%) ^b 1999	Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de télé- phonie mobile (pour 100 habitants)		Internautes (pour 100 habitants)		Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)	
	Total		Femmes		Hommes			1990	2001	1990	2001	1990	2001
	1990	2001	1990	2001	1990	2001							
Amérique latine et Caraïbes													
Antigua-et-Barbuda	50-79	17,4 ^h	80,4	..	9,0
Argentine	13	32	16	33	12	31	50-79	9,3	41,6	(.) ^d	10,1	0,7	8,0
Bahamas	..	16 ^c	..	22 ^c	..	11 ^c	80-94	28,1	59,7	..	5,5
Barbade	31	22 ^c	41	27 ^c	22	18 ^c	95-100	28,1	67,9	..	5,6	..	9,3
Belize	..	23 ^c	..	35 ^c	..	15 ^c	80-94	9,2	30,2	..	7,3	..	13,4
Bolivie	5	9 ^e	9	10 ^e	3	7 ^e	50-79	2,8	15,8	..	2,2	0,2 ^f	2,1
Brésil	7	18	7	22	7	15	0-49	6,5	38,5	(.) ^f	4,7	0,3	6,3
Chili	13	19	12	22	13	17	80-94	6,7	57,5	(.) ^d	20,1	0,9	10,6
Colombie	27	36 ^e	31	41 ^e	23	32 ^e	80-94	6,9	24,9	..	2,7	0,9 ^d	4,2
Costa Rica	8	13	10	16	8	12	95-100	10,1	30,5	(.) ^d	9,3	..	17,0
Cuba	95-100	3,1	5,2	..	1,1	..	2,0
Dominique	80-94	16,4	39,8	..	11,6	..	7,7
Équateur	8	20	12	27	6	15	0-49	4,8	17,0	(.) ^d	2,6	0,2 ^f	2,3
El Salvador	15 ^f	13 ^c	14 ^f	10 ^c	15 ^f	14 ^c	80-94	2,4	23,6	..	2,3	..	2,2
Grenade	27 ^f	..	27 ^f	..	28 ^f	..	95-100	17,8	39,2	0,0	5,2	..	13,0
Guatemala	4 ^g	3 ⁱ	6 ^g	4 ⁱ	3 ^g	3 ⁱ	50-79	2,1	16,2	..	1,7	..	1,3
Guyana	27 ^d	..	38 ^d	..	21 ^d	..	0-49	2,0	17,8	..	10,9	..	2,6
Haïti	0-49	0,7	2,1	..	0,4
Honduras	11 ^f	7	15 ^f	8 ^c	9 ^f	7 ^c	0-49	1,7	8,4	..	1,4	..	1,2
Jamaïque	30 ^f	34 ^c	43 ^f	46 ^c	20 ^f	24 ^c	95-100	4,5	44,9	..	3,8	..	5,0
Mexique	5 ^f	4	6 ^f	5	5 ^f	4	80-94	6,6	35,4	(.) ^f	3,6	0,8	6,9
Nicaragua	11	20	17	20	9	20	0-49	1,3	5,9	..	1,4	..	2,5
Panama	31 ^f	29 ^e	41 ^f	37 ^e	26 ^f	25 ^e	80-94	9,3	29,4	..	4,1	..	3,8
Paraguay	16	14	17	17	15	12	0-49	2,7	25,5	..	1,1	..	1,4
Pérou	16	15 ⁱ	20	14	13	13	50-79	2,6	13,7	..	7,7	..	4,8
République dominicaine	..	23 ^e	..	34 ^e	..	16 ^e	50-79	4,8	25,7	..	2,1
Saint-Kitts-et-Nevis	50-79	19,7 ^g	53,7	..	7,9	..	17,5
Sainte-Lucie	..	44 ^j	..	52 ^j	..	38 ^j	50-79	9,7 ^g	33,4	..	8,2	..	14,6
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	36 ^f	..	43 ^f	..	33 ^f	..	80-94	12,4	29,2	..	4,8	..	11,3
Suriname	37	84 ^c	46	58 ^c	29	94 ^c	95-100	9,2	37,4	..	3,3	..	4,5
Trinité-et-Tobago	36	25 ^c	43	31 ^c	33	22 ^c	50-79	14,1	43,7	..	9,2	0,4 ^f	6,9
Uruguay	25	34	28	42	23	29	50-79	13,4	43,8	..	11,9	..	11,0
Venezuela	19	23	18	28	20	20	80-94	7,7	37,3	(.) ^d	4,7	1,0	5,3
Asie du Sud													
Afghanistan	50-79	0,2	0,1
Bangladesh	3 ^g	11 ^e	2 ^g	10 ^e	3 ^g	11 ^e	50-79	0,2	0,8	..	0,1	..	0,2
Bhoutan	80-94	0,4	2,6	..	0,7	..	1,0
Inde	0-49	0,6	4,4	(.) ^d	0,7	(.)	0,6
Iran, Rép. islamique d'	80-94	4,0	20,1	..	1,6	..	7,0
Maldives	50-79	2,9	16,8	0,0	3,6	..	2,2
Népal	0-49	0,3	1,4	0,0	0,3	..	0,4
Pakistan	5	13 ^e	1	29 ^e	6	11 ^e	50-79	0,8	2,9	..	0,3	0,1	0,4
Sri Lanka	33	24 ^e	47	31 ^e	23	20 ^e	95-100	0,7	8,0	..	0,8	(.)	0,9
Europe du Sud													
Chypre	..	7	..	10	..	4	95-100	42,4	108,7	0,1 ^d	21,8	0,9	24,7
Turquie	16	20	15	18	17	21	95-100	12,2	58,1	..	6,0	0,5	4,1

Imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes
 Proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement
 Mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies notamment celles de l'information et des communications

	Chômage des jeunes (en % de la population active âgée de 15 à 24 ans) ^a						Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments essentiels (%) ^b 1999	Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 100 habitants)		Internautes (pour 100 habitants)		Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)	
	Total		Femmes		Hommes			1990	2001	1990	2001	1990	2001
	1990	2001	1990	2001	1990	2001							
Afrique subsaharienne													
Afrique du Sud	..	56 ^e	..	53 ^e	..	58 ^e	80-94	9,4	35,3	(.) ^f	6,5	0,7	7,0
Angola	0-49	0,8	1,2	..	0,1	..	0,1
Bénin	50-79	0,3	2,9	..	0,4	..	0,2
Botswana	..	43 ⁱ	..	47 ⁱ	..	38 ⁱ	80-94	2,1	27,3	0,0	3,0	..	3,9
Burkina Faso	50-79	0,2	1,1	..	0,2	(.)	0,1
Burundi	0-49	0,1	0,7	0,0	0,1
Cameroun	50-79	0,3	2,7	..	0,3	..	0,4
Cap-Vert	80-94	2,4	21,5	..	2,7	..	6,9
Comores	80-94	0,8	1,2	..	0,3	(.)	0,6
Congo	50-79	0,7	5,5	..	(.)	..	0,4
Congo, Rép. dém. du	0,1	0,3	..	(.)
Côte d'Ivoire	80-94	0,6	6,3	..	0,4	..	0,7
Guinée équatoriale	0-49	0,4	4,7	..	0,2	..	0,5
Érythrée	50-79	0,4 ^d	0,8	..	0,2	..	0,2
Éthiopie	50-79	0,3	0,5	..	(.)	..	0,1
Gabon	0-49	2,2	23,4	..	1,3	..	1,2
Gambie	80-94	0,7	6,7	..	1,3	..	1,3
Ghana	0-49	0,3	2,1	..	0,2	(.)	0,3
Guinée	80-94	0,2	1,1	..	0,2	..	0,4
Guinée-Bissau	0-49	0,6	1,0	..	0,3
Kenya	0-49	0,8	3,0	..	1,6	(.)	0,6
Lesotho	80-94	0,7	3,7	..	0,2
Libéria	0-49	0,4	0,3	..	(.)
Madagascar	50-79	0,3	1,3	..	0,2	..	0,3
Malawi	0-49	0,3	1,1	..	0,2	..	0,1
Mali	50-79	0,1	0,9	..	0,3	..	0,1
Mauritanie	50-79	0,3	5,3	..	0,3	..	1,0
Maurice	95-100	5,5	48,3	..	13,2	0,4	10,8
Mozambique	50-79	0,3	1,4	..	0,2	..	0,4
Namibie	80-94	3,9	11,9	..	2,5	..	5,5
Niger	1	..	(.)	..	1	..	50-79	0,1	0,2	..	0,1	..	0,1
Nigéria	0-49	0,3	0,8	..	0,1	..	0,7
Ouganda	50-79	0,2	1,4	..	0,3	..	0,3
Rép. centrafricaine	50-79	0,2	0,5	..	0,1	..	0,2
Rwanda	0-49	0,2	1,1	..	0,3
Sao Tomé-et-Principe	0-49	1,9	3,6	..	6,0
Sénégal	50-79	0,6	5,6	..	1,0	0,2	1,9
Seychelles	80-94	12,4	80,0	..	11,0	..	14,7
Sierra Leone	0-49	0,3	1,0	..	0,1
Swaziland	95-100	1,7	8,5	..	1,4
Tanzanie, Rép.-Unie de	50-79	0,3	1,7	..	0,3	..	0,4
Tchad	0-49	0,1	0,4	..	0,1	..	0,2
Togo	50-79	0,3	3,6	0,0	3,2	..	2,6
Zambie	50-79	0,8	2,0	..	0,2	..	0,7
Zimbabwe	50-79	1,3	5,1	..	0,9	(.)	1,7
Europe centrale et orientale et CEI													
Albanie	50-79	1,2	14,9	..	0,3	..	0,8
Arménie	0-49	15,7	14,6	..	1,8	..	0,9
Azerbaïdjan	50-79	8,6	21,4	..	0,3
Bélarus	50-79	15,4	30,2	..	4,2
Bosnie-Herzégovine	80-94	14,0 ^d	17,1	..	1,1

Imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes *Proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement* *Mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies notamment celles de l'information et des communications*

	Chômage des jeunes (en % de la population active âgée de 15 à 24 ans) ^a						Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médi- caments essentiels (%) ^b 1999	Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de télé- phonie mobile (pour 100 habitants)		Internautes (pour 100 habitants)		Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)	
	Total		Femmes		Hommes			1990	2001	1990	2001	1990	2001
	1990	2001	1990	2001	1990	2001							
Bulgarie	..	38	..	35	..	42	80-94	24,2	55,1	..	7,5	1,1 ^d	3,2
Croatie	..	37	..	39	..	36	95-100	17,2	76,0	..	11,1	1,5 ^f	13,3
Estonie	2	22	2	26	2	19	95-100	20,4	80,9	0,1 ^d	30,0	..	17,5
Géorgie	..	20	..	20	..	20	0-49	9,9	23,5	..	0,9	..	2,9
Hongrie	19 ^d	11	15 ^d	10	22 ^d	12	95-100	9,6	87,3	(.) ^f	14,8	1,0	9,5
Kazakhstan	50-79	8,0	15,7	..	0,9
Kirghizistan	50-79	7,2	8,3	..	3,0	..	1,3
Lettonie	..	21	..	21	..	20	80-94	23,4	58,6	..	7,2	..	15,3
Lituanie	..	29 ^e	..	26 ^e	..	31 ^e	80-94	21,2	58,9	..	6,8	..	7,1
Macédoine, ERYM	50-79	14,8	37,3	..	3,4
Moldova, Rép. de	50-79	10,6	19,7	..	1,4	..	1,6
Ouzbékistan	50-79	6,9	6,9	..	0,6
Pologne	28 ^d	41	30 ^d	42	26 ^d	40	80-94	8,6	55,4	(.) ^f	9,8	0,8	8,5
République tchèque	..	17	..	17	..	16	80-94	15,8	105,7	..	14,7	1,2	14,7
Roumanie	..	18	..	17	..	18	80-94	10,2	35,6	..	4,5	0,2	3,6
Russie, Féd. de	16 ^d	25 ^c	16 ^d	26 ^c	17 ^d	24 ^c	50-79	14,0	29,6	(.) ^d	2,9	0,3	5,0
Serbie et Monténégro	80-94	16,6	41,6	..	5,6	..	2,3
Slovaquie	..	39	..	36	..	42	95-100	13,5	68,9	..	12,5	..	14,9
Slovénie	..	16	..	18	..	15	95-100	21,1	113,9	..	30,1	3,2 ^f	27,6
Tadjikistan	0-49	4,5	3,6	..	0,1
Turkménistan	50-79	6,0	8,2	..	0,2
Ukraine	..	24 ^e	..	25 ^e	..	23 ^e	50-79	13,6	25,6	..	1,2	0,2	1,8
Pays de l'OCDE à revenu élevé ^k													
Allemagne	5 ^f	8	6 ^f	8	5 ^f	9	95-100	44,5	131,7	0,1	37,4	9,0	38,2
Australie	13	13	12	12	14	13	95-100	46,7	111,5	0,6	37,1	15,0	51,6
Autriche	4	6	4	6	4	5	95-100	42,7	128,5	0,1	38,7	6,5	33,5
Belgique	15	15	19	17	10	14	95-100	39,7	124,4	(.)	31,0	8,8	23,3
Canada	12	13	11	11	14	15	95-100	58,7	103,8	0,4	46,7	10,7	47,3
Danemark	12	8	12	9	11	7	95-100	59,6	146,1	0,1	42,9	11,5	54,2
Espagne	30	21	40	27	23	16	95-100	31,7	116,7	(.)	18,3	2,8	16,8
États-Unis	11	11	11	10	12	11	95-100	56,9	111,8	0,8	50,1	21,8	62,5
Finlande	9	20	8	20	10	20	95-100	58,6	135,1	0,4	43,0	10,0	42,3
France	19	19	24	22	15	16	95-100	50,0	117,9	0,1	26,4	7,1	32,9
Grèce	23	28	33	36	15	21	95-100	38,9	128,1	(.) ^f	13,2	1,7	8,1
Islande	1	5	1	4	1	5	95-100	54,9	152,9	0,5 ^f	59,9	3,9	41,8
Irlande	18	6	16	6	19	6	95-100	28,8	125,8	0,1 ^f	23,3	8,6	39,1
Italie	32	27	38	32	26	23	95-100	39,2	135,5	(.)	26,9	3,6	19,5
Japon	4	10	4	9	5	11	95-100	44,8	117,4	(.)	38,4	6,0	35,8
Luxembourg	4	7	5	5	3	8	95-100	48,3	170,0	0,2 ^d	36,0	..	51,7
Nouvelle-Zélande	14	12	13	12	15	12	95-100	45,0	107,6	0,3 ^d	46,1	9,7 ^f	39,3
Norvège	12	11	11	10	12	11	95-100	54,8	154,7	0,7	46,4	14,5 ^f	50,8
Pays-Bas	11	6	12	6	10	6	95-100	46,9	138,8	0,3	49,1	9,4	42,8
Portugal	10	9	13	12	7	7	95-100	24,3	119,9	0,1 ^f	28,1	2,7	11,7
Royaume-Uni	10	11	9	9	11	12	95-100	46,0	135,8	0,1	33,0	10,8	36,6
Suède	5	12	4	11	5	13	95-100	73,5	152,9	0,6	51,6	10,5	56,1
Suisse	3 ^f	6	3 ^f	6	3 ^f	6	95-100	59,2	146,0	0,6	30,7	8,7	53,8

OBJECTIF 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement : accès au travail, aux médicaments et aux nouvelles technologies

Imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes

Proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement

Mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies notamment celles de l'information et des communications

	Chômage des jeunes (en % de la population active âgée de 15 à 24 ans) ^a						Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médi- caments essentiels (%) ^b 1999	Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de télé- phonie mobile (pour 100 habitants)		Internautes (pour 100 habitants)		Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)	
	Total		Femmes		Hommes			1990	2001	1990	2001	1990	2001
	1990	2001	1990	2001	1990	2001							
Autres pays membres des Nations Unies													
Andorre	41,4	74,0 ^e	..	9,0 ^e	
Israël	22	19	23	18	21	19	95-100	34,6	137,3	0,1	27,7	6,3	24,6
Liechtenstein	106,2	..	44,7
Malte	95-100	36,0	114,1	..	25,3	1,4	23,0
Monaco	95-100	81,5	152,9	..	46,6
Saint-Marin	10	10 ^c	16	16 ^c	5	6 ^c	..	60,6 ^d	134,6	..	51,3	..	75,9
Pays en développement	2,1	16,3	..	2,6	..	2,5
Pays les moins avancés	0,3	1,2	..	0,2	..	0,3
Pays arabes	3,5	13,4	..	1,6	..	2,1
Asie de l'Est et Pacifique	1,8	23,5	..	4,1	..	3,3
Amérique latine et Caraïbes	6,2	32,3	..	4,9	..	5,9
Asie du Sud	0,7	4,5	..	0,6	..	0,8
Afrique subsaharienne	1,1	4,2	..	0,8	..	1,1
Europe centrale et orientale et CEI..	12,6	34,5	..	4,3	..	5,5
OCDE	40,2	106,2	0,3	33,2	9,4	36,3
Pays de l'OCDE à revenu élevé	47,8	120,2	0,3	40,0	11,5	43,7
Développement humain élevé	39,2	104,0	0,3	32,8	9,4	35,9
Développement humain moyen	2,6	17,5	..	2,2	..	2,0
Faible développement humain	0,4	1,8	..	0,3	..	0,4
Revenu élevé	47,4	120,0	0,3	39,7	11,3	43,3
Revenu intermédiaire	4,1	28,0	..	3,7	..	3,5
Revenu faible	1,0	4,0	..	0,6	..	0,6
Monde	10,0	32,2	..	8,0	..	8,7

Note : Les cibles présentées dans ce tableau se développent ainsi : en coopération avec les pays en développement, imaginer et appliquer des stratégies de nature à créer des emplois productifs décents pour les jeunes. En coopération avec les laboratoires pharmaceutiques, proposer des médicaments accessibles à tous dans les pays en développement. En coopération avec le secteur privé, données accès aux avantages des nouvelles technologies, notamment celles de l'information et des communications.

a. En raison d'un certain nombre de limitations dans les données, les comparaisons des statistiques relatives à la main-d'œuvre sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour des notes détaillées sur les données, voir OIT, 2002a, 2002b et 2003b. **b.** Ces données relatives à l'accès aux médicaments et vaccins essentiels reposent sur des estimations statistiques reçues des bureaux de pays et régionaux et des conseillers régionaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que sur le World Drug Situation Survey mené en 1998-99. Ces estimations constituent les meilleures informations disponibles à ce jour auprès du Département médicaments essentiels et politique pharmaceutique de l'OMS, et sont en cours de validation par les États membres de l'OMS. Ce département classe les estimations en quatre catégories : accès très insuffisant (0-49 %), insuffisant (50-79 %), moyen (80-94 %) et bon (95-100 %). Cette classification est souvent utilisée par l'OMS pour l'interprétation des données, car les estimations en pourcentage donnent souvent une impression plus précise que les données ne le permettent en réalité. **c.** Données se rapportant à 1999. **d.** Données se rapportant à 1992. **e.** Données se rapportant à 2000. **f.** Données se rapportant à 1991. **g.** Données se rapportant à 1989. **h.** Données se rapportant à 1988. **i.** Données se rapportant à 2002. **j.** Données se rapportant à 1998. **k.** Hors République de Corée ; voir Asie de l'Est et Pacifique.

Sources : Colonnes 1 à 6 : ONU, 2003a, sur la base de l'Organisation internationale du travail. Colonnes 7 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'OMS. Colonnes 8 à 13 : ONU, 2003a, sur la base de données de l'Union internationale des télécommunications.

1 Indicateur du développement humain

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)	PIB par habitant (PPA)	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c	
	(années) 2001	2001	2000-01 ^b	2001				(IDH) 2001		
Développement humain élevé										
1	Norvège	78,7	.. ^d	98 ^e	29 620	0,90	0,99	0,95	0,944	4
2	Islande	79,6	.. ^d	91 ^e	29 990	0,91	0,96	0,95	0,942	2
3	Suède	79,9	.. ^d	113 ^{e,f}	24 180	0,91	0,99	0,92	0,941	15
4	Australie	79,0	.. ^d	114 ^{e,f}	25 370	0,90	0,99	0,92	0,939	8
5	Pays-Bas	78,2	.. ^d	99 ^e	27 190	0,89	0,99	0,94	0,938	3
6	Belgique	78,5	.. ^d	107 ^{e,f,g}	25 520	0,89	0,99	0,92	0,937	5
7	États-Unis	76,9	.. ^d	94 ^e	34 320	0,86	0,97	0,97	0,937	-5
8	Canada	79,2	.. ^d	94 ^{e,g}	27 130	0,90	0,97	0,94	0,937	1
9	Japon	81,3	.. ^d	83 ^e	25 130	0,94	0,94	0,92	0,932	5
10	Suisse	79,0	.. ^d	88 ^e	28 100	0,90	0,95	0,94	0,932	-3
11	Danemark	76,4	.. ^d	98 ^e	29 000	0,86	0,99	0,95	0,930	-5
12	Irlande	76,7	.. ^d	91 ^{e,h}	32 410	0,86	0,96	0,96	0,930	-9
13	Royaume-Uni	77,9	.. ^d	112 ^{e,f}	24 160	0,88	0,99	0,92	0,930	6
14	Finlande	77,8	.. ^d	103 ^{e,f,h}	24 430	0,88	0,99	0,92	0,930	3
15	Luxembourg	78,1	.. ^d	73 ^{e,i}	53 780 ^j	0,88	0,90	1,00	0,930	-14
16	Autriche	78,3	.. ^d	92 ^e	26 730	0,89	0,97	0,93	0,929	-6
17	France	78,7	.. ^d	91 ^e	23 990	0,90	0,96	0,91	0,925	3
18	Allemagne	78,0	.. ^d	89 ^{e,g}	25 350	0,88	0,96	0,92	0,921	-5
19	Espagne	79,1	97,7 ^d	92 ^e	20 150	0,90	0,97	0,89	0,918	5
20	Nouvelle-Zélande	78,1	.. ^d	99 ^e	19 160	0,88	0,99	0,88	0,917	8
21	Italie	78,6	98,5 ^d	82 ^e	24 670	0,89	0,93	0,92	0,916	-5
22	Israël	78,9	95,1	90	19 790	0,90	0,93	0,88	0,905	4
23	Portugal	75,9	92,5 ^d	93 ^e	18 150	0,85	0,97	0,87	0,896	7
24	Grèce	78,1	97,3 ^d	81 ^{e,h}	17 440	0,89	0,93	0,86	0,892	7
25	Chypre	78,1	97,2	74 ^{g,k}	21 190 ^l	0,88	0,90	0,89	0,891	-3
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	79,7	93,5	63 ^h	24 850	0,91	0,83	0,92	0,889	-11
27	Barbade	76,9	99,7 ^d	89	15 560	0,87	0,96	0,84	0,888	9
28	Singapour	77,8	92,5	75 ^h	22 680	0,88	0,87	0,91	0,884	-7
29	Slovénie	75,9	99,6 ^d	83 ^h	17 130	0,85	0,94	0,86	0,881	3
30	Corée, Rép. de	75,2	97,9 ^d	91 ^e	15 090	0,84	0,96	0,84	0,879	7
31	Brunéi Darussalam	76,1	91,6	83	19 210 ^g	0,85	0,89	0,88	0,872	-4
32	République tchèque	75,1	.. ^d	76 ^e	14 720	0,83	0,91	0,83	0,861	7
33	Malte	78,1	92,3	76 ^g	13 160 ^l	0,88	0,87	0,81	0,856	8
34	Argentine	73,9	96,9	89 ^{e,g}	11 320	0,81	0,94	0,79	0,849	11
35	Pologne	73,6	99,7 ^d	88 ^e	9 450	0,81	0,95	0,76	0,841	17
36	Seychelles	72,7 ^m	91,0 ^m	.. ⁿ	17 030 ^o	0,80	0,87	0,86	0,840	-3
37	Bahreïn	73,7	87,9	81 ^g	16 060	0,81	0,86	0,85	0,839	-2
38	Hongrie	71,5	99,3 ^d	82 ^{e,g}	12 340	0,77	0,93	0,80	0,837	4
39	Slovaquie	73,3	100,0 ^{d,p,q}	73 ^e	11 960	0,80	0,90	0,80	0,836	5
40	Uruguay	75,0	97,6	84 ^e	8 400	0,83	0,93	0,74	0,834	19
41	Estonie	71,2	99,8 ^d	89	10 170	0,77	0,96	0,77	0,833	7
42	Costa Rica	77,9	95,7	66	9 460	0,88	0,86	0,76	0,832	9
43	Chili	75,8	95,9	76 ^e	9 190	0,85	0,89	0,75	0,831	10
44	Qatar	71,8	81,7	81	19 844 ^{g,f}	0,78	0,82	0,88	0,826	-19
45	Lituanie	72,3	99,6 ^d	85	8 470	0,79	0,94	0,74	0,824	12
46	Koweït	76,3	82,4	54 ^g	18 700 ^l	0,86	0,73	0,87	0,820	-17
47	Croatie	74,0	98,4	68 ^h	9 170	0,82	0,88	0,75	0,818	7
48	Émirats arabes unis	74,4	76,7	67 ^g	20 530 ^{g,l}	0,82	0,73	0,89	0,816	-25
49	Bahamas	67,2	95,5	74 ^h	16 270 ^g	0,70	0,88	0,85	0,812	-15
50	Lettonie	70,5	99,8 ^d	86	7 730	0,76	0,95	0,73	0,811	11

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2001	Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus) 2001	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 2000-01 ^b	PIB par habitant (PPA) 2001	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2001	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c	
51	Saint-Kitts-et-Nevis	70,0 ^s	97,8 ^s	70 ^s	11 300	0,75	0,89	0,79	0,808	-5
52	Cuba	76,5	96,8	76	5 259 ^{g,r}	0,86	0,90	0,66	0,806	38
53	Bélarus	69,6	99,7 ^d	86	7 620	0,74	0,95	0,72	0,804	9
54	Trinité-et-Tobago	71,5	98,4	67	9 100	0,78	0,88	0,75	0,802	1
55	Mexique	73,1	91,4	74 ^e	8 430 ^l	0,80	0,86	0,74	0,800	3
Développement humain moyen										
56	Antigua-et-Barbuda	73,9 ^s	86,6 ^s	69 ^s	10 170	0,82	0,81	0,77	0,798	-8
57	Bulgarie	70,9	98,5	77	6 890	0,76	0,91	0,71	0,795	12
58	Malaisie	72,8	87,9	72 ^e	8 750 ^l	0,80	0,83	0,75	0,790	-2
59	Panama	74,4	92,1	75 ^g	5 750	0,82	0,86	0,68	0,788	23
60	Macédoine, ERYM	73,3	94,0 ^{q,t}	70	6 110	0,81	0,86	0,69	0,784	15
61	Jamahiriya arabe libyenne	72,4	80,8	89 ^e	7 570 ^{g,u}	0,79	0,84	0,72	0,783	2
62	Maurice	71,6	84,8	69	9 860	0,78	0,80	0,77	0,779	-12
63	Russie, Féd. de	66,6	99,6 ^d	82 ^e	7 100	0,69	0,93	0,71	0,779	3
64	Colombie	71,8	91,9	71	7 040	0,78	0,85	0,71	0,779	3
65	Brésil	67,8	87,3	95 ^e	7 360	0,71	0,90	0,72	0,777	-1
66	Bosnie-Herzégovine	73,8	93,0 ^{p,q}	64 ^v	5 970	0,81	0,83	0,68	0,777	13
67	Belize	71,7	93,4	76 ^e	5 690	0,78	0,88	0,67	0,776	16
68	Dominique	72,9 ^s	96,4 ^s	65 ^s	5 520	0,80	0,86	0,67	0,776	18
69	Venezuela	73,5	92,8	68	5 670	0,81	0,84	0,67	0,775	15
70	Samoa-Occidental	69,5	98,7	71	6 180	0,74	0,89	0,69	0,775	4
71	Sainte-Lucie	72,2	90,2 ^s	82 ^g	5 260	0,79	0,88	0,66	0,775	17
72	Roumanie	70,5	98,2	68	5 830	0,76	0,88	0,68	0,773	9
73	Arabie saoudite	71,9	77,1	58 ^g	13 330	0,78	0,71	0,82	0,769	-33
74	Thaïlande	68,9	95,7	72 ^e	6 400	0,73	0,88	0,69	0,768	-2
75	Ukraine	69,2	99,6 ^d	81 ^g	4 350	0,74	0,93	0,63	0,766	23
76	Kazakhstan	65,8	99,4 ^d	78	6 500	0,68	0,92	0,70	0,765	-5
77	Suriname	70,8	94,0 ^{p,q}	77 ^e	4 599 ^{l,o}	0,76	0,88	0,64	0,762	18
78	Jamaïque	75,5	87,3	74 ^e	3 720	0,84	0,83	0,60	0,757	27
79	Oman	72,2	73,0	58 ^g	12 040 ^g	0,79	0,68	0,80	0,755	-36
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	73,8	88,9 ^s	58 ^s	5 330	0,81	0,79	0,66	0,755	7
81	Fidji	69,3	93,2	76 ^{e,g}	4 850	0,74	0,88	0,65	0,754	11
82	Pérou	69,4	90,2	83 ^{e,g}	4 570	0,74	0,88	0,64	0,752	14
83	Liban	73,3	86,5	76	4 170	0,80	0,83	0,62	0,752	18
84	Paraguay	70,5	93,5	64 ^{e,h}	5 210	0,76	0,84	0,66	0,751	7
85	Philippines	69,5	95,1	80 ^e	3 840	0,74	0,90	0,61	0,751	19
86	Maldives	66,8	97,0	79	4 798 ^{l,o}	0,70	0,91	0,65	0,751	7
87	Turkménistan	66,6	98,0 ^{q,t}	81 ^h	4 320	0,69	0,92	0,63	0,748	13
88	Géorgie	73,4	100,0 ^{d,p,q}	69	2 560	0,81	0,89	0,54	0,746	33
89	Azerbaïdjan	71,8	97,0 ^{p,q}	69 ^g	3 090	0,78	0,88	0,57	0,744	24
90	Jordanie	70,6	90,3	77 ^{e,g}	3 870	0,76	0,86	0,61	0,743	13
91	Tunisie	72,5	72,1	76 ^e	6 390	0,79	0,73	0,69	0,740	-18
92	Guyana	63,3	98,6	84 ^{e,g}	4 690	0,64	0,94	0,64	0,740	2
93	Grenade	65,3 ^s	94,4 ^s	63	6 740	0,67	0,84	0,70	0,738	-23
94	République dominicaine	66,7	84,0	74 ^e	7 020	0,70	0,81	0,71	0,737	-26
95	Albanie	73,4	85,3	69	3 680	0,81	0,80	0,60	0,735	11
96	Turquie	70,1	85,5	60 ^{e,g}	5 890	0,75	0,77	0,68	0,734	-16
97	Équateur	70,5	91,8	72 ^e	3 280	0,76	0,85	0,58	0,731	12
98	Territoires palestiniens occupés	72,1	89,2 ^w	77 ^g	.. ^x	0,79	0,85	0,56	0,731	19
99	Sri Lanka	72,3	91,9	63 ^{e,g}	3 180	0,79	0,82	0,58	0,730	13
100	Arménie	72,1	98,5	60	2 650	0,78	0,86	0,55	0,729	19

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2001	Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus) 2001	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 2000-01 ^b	PIB par habitant (PPA) 2001	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2001	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c
101 Ouzbékistan	69,3	99,2 ^d	76 ^h	2 460	0,74	0,91	0,53	0,729	21
102 Kirghizistan	68,1	97,0 ^{p,q}	79	2 750	0,72	0,91	0,55	0,727	16
103 Cap-Vert	69,7	74,9	80 ^e	5 570 ⁱ	0,75	0,77	0,67	0,727	-18
104 Chine	70,6	85,8	64 ^{e,g}	4 020	0,76	0,79	0,62	0,721	-2
105 El Salvador	70,4	79,2	64	5 260	0,76	0,74	0,66	0,719	-17
106 Iran, Rép. islamique d'	69,8	77,1	64	6 000	0,75	0,73	0,68	0,719	-29
107 Algérie	69,2	67,8	71 ^e	6 090 ⁱ	0,74	0,69	0,69	0,704	-31
108 Moldova, Rép. de	68,5	99,0	61	2 150	0,72	0,86	0,51	0,700	21
109 Viet Nam	68,6	92,7	64	2 070	0,73	0,83	0,51	0,688	21
110 Rép. arabe syrienne	71,5	75,3	59 ^g	3 280	0,77	0,70	0,58	0,685	-1
111 Afrique du Sud	50,9	85,6	78	11 290 ⁱ	0,43	0,83	0,79	0,684	-64
112 Indonésie	66,2	87,3	64 ^e	2 940	0,69	0,80	0,56	0,682	2
113 Tadjikistan	68,3	99,3 ^d	71	1 170	0,72	0,90	0,41	0,677	41
114 Bolivie	63,3	86,0	84 ^e	2 300	0,64	0,85	0,52	0,672	12
115 Honduras	68,8	75,6	62 ^e	2 830	0,73	0,71	0,56	0,667	1
116 Guinée équatoriale	49,0	84,2	58 ^g	15 073 ^{g,y}	0,40	0,76	0,84	0,664	-78
117 Mongolie	63,3	98,5	64	1 740	0,64	0,87	0,48	0,661	25
118 Gabon	56,6	71,0 ^{p,q}	83 ^e	5 990	0,53	0,75	0,68	0,653	-40
119 Guatemala	65,3	69,2	57 ^e	4 400	0,67	0,65	0,63	0,652	-22
120 Égypte	68,3	56,1	76 ^{e,h}	3 520	0,72	0,63	0,59	0,648	-12
121 Nicaragua	69,1	66,8	65 ^{e,g}	2 450 ^{g,i}	0,73	0,66	0,53	0,643	2
122 Sao Tomé-et-Principe	69,4	83,1 ^m	58 ^m	1 317 ^{g,r}	0,74	0,75	0,43	0,639	28
123 Îles Salomon	68,7	76,6 ^m	50 ^m	1 910 ⁱ	0,73	0,68	0,49	0,632	13
124 Namibie	47,4	82,7	74 ^g	7 120 ⁱ	0,37	0,80	0,71	0,627	-59
125 Botswana	44,7	78,1	80	7 820	0,33	0,79	0,73	0,614	-65
126 Maroc	68,1	49,8	51 ^g	3 600	0,72	0,50	0,60	0,606	-19
127 Inde	63,3	58,0	56 ^{e,g}	2 840	0,64	0,57	0,56	0,590	-12
128 Vanuatu	68,3	34,0 ^m	54 ^g	3 190 ⁱ	0,72	0,41	0,58	0,568	-17
129 Ghana	57,7	72,7	46	2 250 ⁱ	0,54	0,64	0,52	0,567	-1
130 Cambodge	57,4	68,7	55	1 860	0,54	0,64	0,49	0,556	9
131 Myanmar	57,0	85,0	47	1 027 ^{g,u}	0,53	0,72	0,39	0,549	28
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	57,0	64,6	41 ^g	2 570 ⁱ	0,53	0,57	0,54	0,548	-12
133 Swaziland	38,2	80,3	77 ^g	4 330	0,22	0,79	0,63	0,547	-34
134 Comores	60,2	56,0	40 ^g	1 870 ⁱ	0,59	0,51	0,49	0,528	4
135 Rép. dém. pop. lao	53,9	65,6	57	1 620 ⁱ	0,48	0,63	0,46	0,525	10
136 Bhoutan	62,5	47,0 ^{p,q}	33 ^h	1 833 ^o	0,62	0,42	0,49	0,511	5
137 Lesotho	38,6	83,9	63	2 420 ⁱ	0,23	0,77	0,53	0,510	-13
138 Soudan	55,4	58,8	34 ^g	1 970	0,51	0,51	0,50	0,503	-4
139 Bangladesh	60,5	40,6	54	1 610	0,59	0,45	0,46	0,502	7
140 Congo	48,5	81,8	57 ^e	970	0,39	0,73	0,38	0,502	22
141 Togo	50,3	58,4	67 ^g	1 650	0,42	0,61	0,47	0,501	3
Faible développement humain									
142 Cameroun	48,0	72,4	48 ^{e,g}	1 680	0,38	0,64	0,47	0,499	1
143 Népal	59,1	42,9	64	1 310	0,57	0,50	0,43	0,499	8
144 Pakistan	60,4	44,0	36	1 890	0,59	0,41	0,49	0,499	-7
145 Zimbabwe	35,4	89,3	59 ^e	2 280	0,17	0,79	0,52	0,496	-18
146 Kenya	46,4	83,3	52	980	0,36	0,73	0,38	0,489	14
147 Ouganda	44,7	68,0	71	1 490 ⁱ	0,33	0,69	0,45	0,489	1
148 Yémen	59,4	47,7	52 ^g	790	0,57	0,49	0,34	0,470	21
149 Madagascar	53,0	67,3	41 ^g	830	0,47	0,58	0,35	0,468	17
150 Haïti	49,1	50,8	52 ^h	1 860 ⁱ	0,40	0,51	0,49	0,467	-11
151 Gambie	53,7	37,8	47 ^e	2 050 ⁱ	0,48	0,41	0,50	0,463	-20

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2001	Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus) 2001	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 2000-01 ^b	PIB par habitant (PPA) 2001	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2001	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c
								0,463	13
152 Nigéria	51,8	65,4	45 ^h	850	0,45	0,59	0,36	0,463	13
153 Djibouti	46,1	65,5	21 ^g	2 370	0,35	0,51	0,53	0,462	-28
154 Mauritanie	51,9	40,7	43	1 990 ⁱ	0,45	0,41	0,50	0,454	-21
155 Érythrée	52,5	56,7	33	1 030	0,46	0,49	0,39	0,446	3
156 Sénégal	52,3	38,3	38 ^e	1 500	0,46	0,38	0,45	0,430	-9
157 Guinée	48,5	41,0 ^{p,q}	34 ^e	1 960	0,39	0,39	0,50	0,425	-22
158 Rwanda	38,2	68,0	52 ^g	1 250	0,22	0,63	0,42	0,422	-5
159 Bénin	50,9	38,6	49 ^e	980	0,43	0,42	0,38	0,411	1
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	44,0	76,0	31	520	0,32	0,61	0,28	0,400	14
161 Côte d'Ivoire	41,7	49,7	39 ^g	1 490	0,28	0,46	0,45	0,396	-13
162 Malawi	38,5	61,0	72 ^e	570	0,22	0,65	0,29	0,387	11
163 Zambie	33,4	79,0	45	780	0,14	0,68	0,34	0,386	7
164 Angola	40,2	42,0 ^{q,t}	29 ^g	2 040 ⁱ	0,25	0,38	0,50	0,377	-32
165 Tchad	44,6	44,2	33 ^g	1 070 ⁱ	0,33	0,41	0,40	0,376	-8
166 Guinée-Bissau	45,0	39,6	43 ^g	970	0,33	0,41	0,38	0,373	-4
167 Congo, Rép. dém. du	40,6	62,7	27 ^g	680 ⁱ	0,26	0,51	0,32	0,363	5
168 Rép. centrafricaine	40,4	48,2	24 ^h	1 300 ⁱ	0,26	0,40	0,43	0,363	-16
169 Éthiopie	45,7	40,3	34	810	0,34	0,38	0,35	0,359	-2
170 Mozambique	39,2	45,2	37	1 140 ⁱ	0,24	0,43	0,41	0,356	-15
171 Burundi	40,4	49,2	31	690 ⁱ	0,26	0,43	0,32	0,337	0
172 Mali	48,4	26,4	29 ^g	810	0,39	0,27	0,35	0,337	-5
173 Burkina Faso	45,8	24,8	22 ^e	1 120 ⁱ	0,35	0,24	0,40	0,330	-17
174 Niger	45,6	16,5	17	890 ⁱ	0,34	0,17	0,36	0,292	-10
175 Sierra Leone	34,5	36,0 ^{p,q}	51	470	0,16	0,41	0,26	0,275	0
Pays en développement	64,4	74,5	60	3 850	0,66	0,70	0,61	0,655	..
Pays les moins avancés	50,4	53,3	43	1 274	0,43	0,50	0,42	0,448	..
Pays arabes	66,0	60,8	60	5 038	0,70	0,63	0,65	0,662	..
Asie de l'Est et Pacifique	69,5	87,1	65	4 233	0,74	0,80	0,63	0,722	..
Amérique latine et Caraïbes	70,3	89,2	81	7 050	0,75	0,86	0,71	0,777	..
Asie du Sud	62,8	56,3	54	2 730	0,64	0,56	0,55	0,582	..
Afrique subsaharienne	46,5	62,4	44	1 831	0,36	0,56	0,49	0,468	..
Europe centrale et orientale et CEI	69,3	99,3	79	6 598	0,74	0,92	0,70	0,787	..
OCDE	77,0	..	87	23 363	0,87	0,94	0,91	0,905	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	78,1	..	93	27 169	0,89	0,97	0,94	0,929	..
Développement humain élevé	77,1	..	89	23 135	0,87	0,95	0,91	0,908	..
Développement humain moyen	67,0	78,1	64	4 053	0,70	0,74	0,62	0,684	..
Faible développement humain	49,4	55,0	41	1 186	0,41	0,50	0,41	0,440	..
Revenu élevé	78,1	..	92	26 989	0,89	0,96	0,93	0,927	..
Revenu intermédiaire	69,8	86,6	70	5 519	0,75	0,82	0,67	0,744	..
Revenu faible	59,1	63,0	51	2 230	0,57	0,59	0,52	0,561	..
Monde	66,7	..	64	7 376	0,70	0,75	0,72	0,722	..

Note : Suite à des révisions touchant les données et la méthodologie, ainsi qu'à des différences concernant le nombre des pays couverts, les valeurs de l'indicateur du développement humain et les rangs dans le classement ne sont pas strictement comparables avec celles des précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*. Cet indicateur a été calculé pour les pays membres de l'ONU pour lesquels on dispose de données fiables pour toutes les composantes, ainsi que pour Hong-Kong, Chine (RAS) et pour les Territoires palestiniens occupés. Pour les données relatives aux 18 autres pays membres de l'ONU, voir le tableau 30. Les données synthétiques des colonnes 5 à 8 s'appuient sur toutes les données du tableau.

a. Le classement selon l'IDH est déterminé à l'aide des valeurs obtenues pour l'IDH jusqu'à la sixième décimale. **b.** Les données renvoient à l'année scolaire 2000/01. Pour certains pays, les données se réfèrent aux estimations de l'Institut national de statistique ou de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site <http://www.uis.unesco.org/>. Les données provenant de sources diverses, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. **c.** Les résultats positifs indiquent que le classement selon l'IDH est supérieur à celui selon le PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire. **d.** Pour des raisons de calcul, on a ramené la valeur à 99,0 %. **e.** Estimation provisoire de l'Institut de statistique de l'UNESCO, susceptible d'être révisée ultérieurement. **f.** Pour des raisons de calcul, on a porté la valeur à 100,0 %. **g.** Les données renvoient à une année différente de celle indiquée en tête de colonne. **h.** Les données se réfèrent à l'année scolaire 1999/2000, et ont été communiquées par l'Institut statistique de l'UNESCO pour le *Rapport mondial sur le développement humain* 2001 (voir Institut de statistique de l'UNESCO, 2001). **i.** Ce taux est sous-estimé, car de nombreux élèves du secondaire et étudiants du supérieur poursuivent leurs études dans des pays voisins. **j.** Pour des raisons de calcul, on a utilisé une valeur de 40 000 dollars (en PPA). **k.** N'inclut ni les étudiants ni la population turcophones. **l.** Estimation fondée sur une régression. **m.** D'après des sources nationales. **n.** Le taux brut de scolarisation combiné n'étant pas disponible, l'estimation de 78 % du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* a été utilisée. **o.** Estimation provisoire de la Banque mondiale, susceptible d'être révisée ultérieurement. **p.** UNICEF, 2003b. **q.** Données se rapportant à une année ou à une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normalisée ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. **r.** Aten, Heston et Summers, 2002. **s.** Données émanant du Secrétariat de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, d'après des sources nationales. **t.** UNICEF, 2000. **u.** Aten, Heston et Summers, 2001. **v.** PNUD, 2002. **w.** Université de Bir-Zeit, 2002. **x.** En l'absence d'estimation du PIB par habitant (en PPA), on a utilisé l'estimation émanant du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, soit 2 788 dollars, calculée à partir du PIB exprimé en dollars des États-Unis et de la moyenne pondérée du rapport PPA/dollars des États-Unis dans les pays arabes. **y.** Banque mondiale, 2002.

Sources : Colonne 1 : sauf indication contraire, calculs effectués d'après les données de vie provenant de ONU, 2003d. Colonne 2 : sauf indication contraire, Institut de statistique de l'UNESCO, 2003a. Colonne 3 : sauf indication contraire, Institut de statistique de l'UNESCO, 2003b. Colonne 4 : sauf indication contraire, Banque mondiale, 2003c ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonne 5 : calculs effectués d'après les données de la colonne 1. Colonne 6 : calculs effectués d'après les données des colonnes 2 et 3. Colonne 7 : calculs effectués d'après les données de la colonne 4. Colonne 8 : calculs effectués d'après les données des colonnes 5 à 7 ; voir note technique 1 pour plus de détails. Colonne 9 : calculs effectués d'après les données des colonnes 4 et 8.

2 L'indicateur du développement humain en tendances

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2001
Développement humain élevé						
1 Norvège	0,858	0,876	0,887	0,900	0,924	0,944
2 Islande	0,862	0,884	0,893	0,912	0,918	0,942
3 Suède	0,862	0,871	0,882	0,893	0,924	0,941
4 Australie	0,843	0,859	0,872	0,886	0,926	0,939
5 Pays-Bas	0,863	0,876	0,890	0,904	0,925	0,938
6 Belgique	0,840	0,857	0,871	0,892	0,923	0,937
7 États-Unis	0,864	0,883	0,896	0,911	0,923	0,937
8 Canada	0,866	0,881	0,904	0,924	0,929	0,937
9 Japon	0,851	0,875	0,890	0,906	0,920	0,932
10 Suisse	0,872	0,884	0,891	0,904	0,912	0,932
11 Danemark	0,871	0,879	0,886	0,893	0,910	0,930
12 Irlande	0,819	0,832	0,847	0,871	0,895	0,930
13 Royaume-Uni	0,840	0,847	0,857	0,877	0,916	0,930
14 Finlande	0,835	0,854	0,872	0,894	0,907	0,930
15 Luxembourg	0,835	0,849	0,864	0,886	0,913	0,930
16 Autriche	0,839	0,853	0,867	0,890	0,908	0,929
17 France	0,846	0,862	0,874	0,896	0,912	0,925
18 Allemagne	..	0,859	0,868	0,885	0,908	0,921
19 Espagne	0,834	0,851	0,865	0,883	0,901	0,918
20 Nouvelle-Zélande	0,844	0,850	0,861	0,870	0,898	0,917
21 Italie	0,838	0,854	0,862	0,884	0,900	0,916
22 Israël	0,794	0,818	0,838	0,857	0,879	0,905
23 Portugal	0,785	0,799	0,821	0,847	0,876	0,896
24 Grèce	0,831	0,847	0,859	0,869	0,875	0,892
25 Chypre	..	0,800	0,820	0,844	0,864	0,891
26 Hong-Kong, Chine (RAS)	0,755	0,794	0,821	0,857	0,875	0,889
27 Barbade	0,802	0,823	0,835	0,849	0,855	0,888
28 Singapour	0,722	0,755	0,782	0,819	0,858	0,884
29 Slovaquie	0,843	0,851	0,881
30 Corée, Rép. de	0,701	0,736	0,774	0,814	0,848	0,879
31 Brunéi Darussalam	0,872
32 République tchèque	0,835	0,843	0,861
33 Malte	0,716	0,751	0,778	0,812	0,835	0,856
34 Argentine	0,784	0,797	0,804	0,807	0,829	0,849
35 Pologne	0,794	0,810	0,841
36 Seychelles	0,840
37 Bahreïn	..	0,742	0,773	0,796	0,823	0,839
38 Hongrie	0,775	0,791	0,803	0,803	0,807	0,837
39 Slovaquie	0,836
40 Uruguay	0,756	0,775	0,779	0,799	0,814	0,834
41 Estonie	..	0,811	0,818	0,814	0,793	0,833
42 Costa Rica	0,749	0,774	0,776	0,794	0,815	0,832
43 Chili	0,700	0,735	0,752	0,780	0,811	0,831
44 Qatar	0,826
45 Lituanie	0,819	0,785	0,824
46 Koweït	0,760	0,780	0,784	..	0,822	0,820
47 Croatie	0,801	0,794	0,818
48 Émirats arabes unis	0,816
49 Bahamas	0,812
50 Lettonie	..	0,791	0,803	0,803	0,761	0,811

2 L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2001
51 Saint-Kitts-et-Nevis	0,808
52 Cuba	0,806
53 Bélarus	0,806	0,774	0,804
54 Trinité-et-Tobago	0,733	0,765	0,784	0,787	0,788	0,802
55 Mexique	0,684	0,729	0,748	0,757	0,771	0,800
Développement humain moyen						
56 Antigua-et-Barbuda	0,798
57 Bulgarie	..	0,769	0,790	0,792	0,784	0,795
58 Malaisie	0,615	0,658	0,692	0,721	0,759	0,790
59 Panama	0,710	0,729	0,744	0,745	0,768	0,788
60 Macédoine, ERYM	0,784
61 Jamahiriya arabe libyenne	0,783
62 Maurice	..	0,654	0,684	0,720	0,744	0,779
63 Russie, Féd. de	..	0,796	0,811	0,809	0,766	0,779
64 Colombie	0,667	0,696	0,711	0,731	0,758	0,779
65 Brésil	0,643	0,678	0,691	0,712	0,738	0,777
66 Bosnie-Herzégovine	0,777
67 Belize	..	0,709	0,717	0,749	0,768	0,776
68 Dominique	0,776
69 Venezuela	0,715	0,729	0,737	0,755	0,765	0,775
70 Samoa-Occidental	0,714	0,726	0,743	0,775
71 Sainte-Lucie	0,775
72 Roumanie	0,782	0,768	0,765	0,773
73 Arabie saoudite	0,596	0,656	0,679	0,716	0,746	0,769
74 Thaïlande	0,612	0,650	0,673	0,705	0,739	0,768
75 Ukraine	0,797	0,748	0,766
76 Kazakhstan	0,781	0,738	0,765
77 Suriname	0,762
78 Jamaïque	0,690	0,693	0,695	0,723	0,736	0,757
79 Oman	0,755
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,755
81 Fidji	0,654	0,677	0,691	0,717	0,739	0,754
82 Pérou	0,639	0,668	0,691	0,702	0,729	0,752
83 Liban	0,678	0,728	0,752
84 Paraguay	0,674	0,708	0,714	0,726	0,744	0,751
85 Philippines	0,647	0,680	0,684	0,713	0,731	0,751
86 Maldives	0,751
87 Turkménistan	0,748
88 Géorgie	0,746
89 Azerbaïdjan	0,744
90 Jordanie	..	0,637	0,659	0,675	0,702	0,743
91 Tunisie	0,514	0,572	0,620	0,654	0,693	0,740
92 Guyana	0,686	0,689	0,680	0,687	0,711	0,740
93 Grenade	0,738
94 République dominicaine	0,625	0,654	0,675	0,683	0,703	0,737
95 Albanie	..	0,668	0,686	0,697	0,698	0,735
96 Turquie	0,589	0,612	0,649	0,681	0,712	0,734
97 Équateur	0,627	0,672	0,694	0,704	0,720	0,731
98 Territoires palestiniens occupés	0,731
99 Sri Lanka	0,609	0,644	0,670	0,692	0,715	0,730
100 Arménie	0,756	0,709	0,729

2 L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2001
101 Ouzbékistan	0,728	0,712	0,729
102 Kirghizistan	0,727
103 Cap-Vert	0,593	0,632	0,683	0,727
104 Chine	0,521	0,554	0,591	0,624	0,679	0,721
105 El Salvador	0,595	0,595	0,614	0,653	0,692	0,719
106 Iran, Rép. islamique d'	0,562	0,566	0,607	0,646	0,690	0,719
107 Algérie	0,510	0,559	0,609	0,648	0,668	0,704
108 Moldova, Rép. de	..	0,718	0,739	0,756	0,704	0,700
109 Viet Nam	0,582	0,603	0,646	0,688
110 Rép. arabe syrienne	0,536	0,578	0,612	0,632	0,664	0,685
111 Afrique du Sud	0,660	0,676	0,702	0,734	0,741	0,684
112 Indonésie	0,464	0,526	0,578	0,619	0,659	0,682
113 Tadjikistan	0,736	0,736	0,665	0,677
114 Bolivie	0,511	0,546	0,573	0,598	0,631	0,672
115 Honduras	0,522	0,571	0,603	0,626	0,648	0,667
116 Guinée équatoriale	0,664
117 Mongolie	0,647	0,655	0,634	0,661
118 Gabon	0,653
119 Guatemala	0,514	0,551	0,563	0,587	0,617	0,652
120 Égypte	0,433	0,480	0,530	0,572	0,605	0,648
121 Nicaragua	0,643
122 Sao Tomé-et-Principe	0,639
123 Îles Salomon	0,632
124 Namibie	0,677	0,627
125 Botswana	0,509	0,573	0,626	0,674	0,666	0,614
126 Maroc	0,427	0,472	0,506	0,538	0,567	0,606
127 Inde	0,416	0,443	0,481	0,519	0,553	0,590
128 Vanuatu	0,568
129 Ghana	0,444	0,474	0,487	0,515	0,537	0,567
130 Cambodge	0,512	0,543	0,556
131 Myanmar	0,549
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,428	0,450	0,470	0,487	0,527	0,548
133 Swaziland	0,510	0,541	0,567	0,611	0,606	0,547
134 Comores	..	0,485	0,503	0,507	0,515	0,528
135 Rép. dém. pop. lao	0,422	0,449	0,485	0,525
136 Bhoutan	0,511
137 Lesotho	0,477	0,517	0,542	0,565	0,558	0,510
138 Soudan	0,351	0,378	0,399	0,431	0,465	0,503
139 Bangladesh	0,336	0,352	0,384	0,414	0,443	0,502
140 Congo	0,462	0,506	0,553	0,538	0,517	0,502
141 Togo	0,402	0,450	0,449	0,480	0,491	0,501
Faible développement humain						
142 Cameroun	0,402	0,445	0,495	0,510	0,498	0,499
143 Népal	0,287	0,326	0,368	0,413	0,451	0,499
144 Pakistan	0,344	0,370	0,403	0,440	0,472	0,499
145 Zimbabwe	0,544	0,570	0,626	0,614	0,567	0,496
146 Kenya	0,440	0,487	0,510	0,535	0,519	0,489
147 Ouganda	0,402	0,403	0,412	0,489
148 Yémen	0,392	0,429	0,470
149 Madagascar	0,397	0,431	0,424	0,431	0,438	0,468
150 Haïti	..	0,446	0,461	0,457	0,456	0,467
151 Gambie	0,291	0,426	0,463

2 L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2001
152 Nigéria	0,324	0,384	0,400	0,426	0,452	0,463
153 Djibouti	0,459	0,457	0,462
154 Mauritanie	0,346	0,369	0,387	0,399	0,427	0,454
155 Érythrée	0,419	0,446
156 Sénégal	0,311	0,328	0,354	0,378	0,394	0,430
157 Guinée	0,425
158 Rwanda	0,349	0,394	0,405	0,359	0,343	0,422
159 Bénin	0,286	0,322	0,348	0,352	0,378	0,411
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,408	0,401	0,400
161 Côte d'Ivoire	0,380	0,413	0,422	0,420	0,405	0,396
162 Malawi	0,314	0,341	0,355	0,365	0,404	0,387
163 Zambie	0,462	0,470	0,478	0,461	0,414	0,386
164 Angola	0,377
165 Tchad	0,265	0,265	0,305	0,330	0,342	0,376
166 Guinée-Bissau	0,263	0,267	0,297	0,319	0,347	0,373
167 Congo, Rép. dém. du	0,419	0,426	0,429	0,417	0,380	0,363
168 Rép. centrafricaine	0,339	0,356	0,378	0,379	0,370	0,363
169 Éthiopie	0,281	0,305	0,322	0,359
170 Mozambique	..	0,309	0,295	0,317	0,325	0,356
171 Burundi	0,287	0,312	0,338	0,343	0,317	0,337
172 Mali	0,231	0,261	0,268	0,287	0,308	0,337
173 Burkina Faso	0,237	0,260	0,286	0,301	0,313	0,330
174 Niger	0,243	0,262	0,254	0,264	0,270	0,292
175 Sierra Leone	0,275

Note : Les valeurs de l'indicateur du développement humain figurant dans ce tableau sont calculées à l'aide d'une méthodologie et de séries de données cohérentes. Elles ne sont pas strictement comparables à celles des précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Sources : Colonnes 1 à 5 : calculs effectués d'après les données relatives à l'espérance de vie provenant de ONU, 2003d, au taux d'alphabétisation des adultes, de l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2003a, au taux brut de scolarisation combiné de l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2003b et au PIB aux prix du marché (en dollars constants de 1995), à la population et au PIB par habitant (en PPA), de Banque mondiale, 2003c. Colonne 6 : colonne 8 du tableau 1.

3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1)	Valeur Classement (%)	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans [†] (en % de la cohorte 2000-05 ^a)		Taux d'analphabétisme des adultes [†] (en % des 15 ans et plus) 2001		Insuffisance pondérale des enfants [†] (% des enfants de moins de 5 ans) 1995-2001 ^b		Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^e
			Classement	Valeur (%)	Classement	Valeur (%)	Classement	Valeur (%)	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			
									à 1 dollar par jour ^c	à 2 dollars par jour ^d	national	
Développement humain élevé												
25	Chypre	2,9	2,8	0
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	1,8	6,5
27	Barbade	1	2,5	2,6	0,3	0	6 ^f
28	Singapour	6	6,3	1,9	7,5	0	14 ^f
30	Corée, Rép. de	3,4	2,1	8	..	<2	<2
31	Brunéi Darussalam	2,8	8,4
34	Argentine	5,1	3,1
36	Seychelles	6 ^f
37	Bahreïn	4,0	12,1	..	9
40	Uruguay	2	3,6	4,4	2,4	2	5	<2	<2	0
42	Costa Rica	4	4,4	3,7	4,3	5	5	6,9	14,3	-13
43	Chili	3	4,1	4,1	4,1	7	1	<2	8,7	17,0	..	1
44	Qatar	5,1	18,3	..	6
46	Koweït	2,6	17,6	..	10
48	Émirats arabes unis	3,4	23,3	..	14
49	Bahamas	16,0	4,5	3
51	Saint-Kitts-et-Nevis	2
52	Cuba	5	5,0	4,1	3,2	9	4	<2	<2	41,9
54	Trinité-et-Tobago	8	7,7	9,1	1,6	10	7 ^f	12,4	39,0	-17
55	Mexique	13	8,8	7,6	8,6	12	8	8,0	24,3	-10
Développement humain moyen												
56	Antigua-et-Barbuda	9	10 ^f
58	Malaisie	4,2	12,1	..	18	<2	9,3
59	Panama	9	7,8	6,8	7,9	10	7	7,6	17,9	-12
61	Jamahiriyah arabe libyenne	29	15,7	4,5	19,2	28	5
62	Maurice	17	11,1	4,6	15,2	0	16
64	Colombie	10	8,2	8,4	8,1	9	7	14,4	26,5	17,7	..	-19
65	Bésil	18	11,4	11,5	12,7	13	6	9,9	23,7	-8
67	Belize	12	8,8	11,3	6,6	8	6 ^f
68	Dominique	3	5 ^f
69	Venezuela	11	8,6	5,9	7,2	17	5	15,0	32,0	-20
70	Samoa-Occidentale	6,6	1,3	1
71	Sainte-Lucie	5,7	..	2	14 ^f
73	Arabie saoudite	30	16,3	5,2	22,9	5	14
74	Thaïlande	24	12,9	10,2	4,3	16	19 ^f	<2	32,5	13,1	..	16
77	Suriname	6,5	..	18
78	Jamaïque	14	9,3	4,9	12,7	8	4	<2	13,3	18,7	..	9
79	Oman	50	31,8	5,0	27,0	61	24
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	3,9	..	7
81	Fidji	41	21,3	5,4	6,8	53	8 ^f
82	Pérou	19	11,4	10,2	9,8	20	7	15,5	41,4	49,0	..	-16
83	Liban	15	9,5	4,3	13,5	0	3
84	Paraguay	16	10,3	8,0	6,5	22	5	19,5	49,3	-23
85	Philippines	28	14,8	7,4	4,9	14	28	14,6	46,4	36,8	..	-6
86	Maldives	20	11,4	10,2	3,0	0	30
90	Jordanie	7	7,5	6,6	9,7	4	5	<2	7,4	11,7	..	3
91	Tunisie	37	19,9	4,9	27,9	20	4	<2	10,0	7,6	..	26
92	Guyana	23	12,7	17,6	1,4	6	12	<2	6,1	15
93	Grenade	5
94	République dominicaine	25	13,9	14,6	16,0	14	5	<2	<2	20,6	..	17
96	Turquie	22	12,4	8,0	14,5	18	8	<2	10,3	-14

**3 Pauvreté humaine
et pauvreté
monétaire :**
pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1)	Valeur Classement (%)	Probabilité, à la naissance, de décéder avant		Taux d'analphabétisme des adultes [†]		Insuffisance de la population privée d'accès régulier à un point d'eau aménagé [†]		Population pondérale des enfants [†]			Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^e
			40 ans [†] (en % de la cohorte)	2000-05 ^a	15 ans et plus)	2001	à un point d'eau aménagé [†]	(%)	de moins de 5 ans)	1995-2001 ^b	à 1 dollar par jour ^c	à 2 dollars par jour ^d	national	1987-2000 ^b	
			Classement	(%)	2000-05 ^a	2001	2000	1995-2001 ^b	1990-2001 ^b	1990-2001 ^b	1987-2000 ^b				
97	Équateur	21	11,9	10,3	8,2	15	15	20,2	52,3	-22		
98	Territoires palestiniens occupés	5,2	..	14	3		
99	Sri Lanka	34	18,3	5,1	8,1	23	29	6,6	45,4	25,0	10		
103	Cap-Vert	40	20,1	7,6	25,1	26	14 ^f		
104	Chine	26	14,2	7,1	14,2	25	10	16,1	47,3	4,6	-13		
105	El Salvador	32	17,2	9,9	20,8	23	12	21,4	45,0	-14		
106	Iran, Rép. islamique d'	31	16,4	7,0	22,9	8	11	<2	7,3	21		
107	Algérie	42	22,6	9,3	32,2	11	6	<2	15,1	22,6	29		
109	Viet Nam	39	19,9	10,7	7,3	23	33	17,7	63,7	-4		
110	Rép. arabe syrienne	35	18,8	5,7	24,7	20	13		
111	Afrique du Sud	49	31,7	44,9	14,4	14	12	<2	14,5	34		
112	Indonésie	33	17,9	10,8	12,7	22	26	7,2	55,4	27,1	7		
114	Bolivie	27	14,6	16,0	14,0	17	10	14,4	34,3	62,7	-5		
115	Honduras	38	19,9	13,8	24,4	12	25	23,8	44,4	53,0	-12		
116	Guinée équatoriale	36,4	15,8	56		
117	Mongolie	36	19,1	13,0	1,5	40	13	13,9	50,0	2		
118	Gabon	28,1	..	14	12		
119	Guatemala	43	22,9	14,1	30,8	8	24	16,0	37,4	0		
120	Égypte	47	30,5	8,6	43,9	3	4	3,1	43,9	16,7	20		
121	Nicaragua	44	24,3	10,3	33,2	23	12	82,3	94,5	47,9	-34		
122	Sao Tomé-et-Principe	10,0	16		
123	Îles Salomon	6,8	..	29	21 ^f		
124	Namibie	62	37,8	52,3	17,3	23	24	34,9	55,8	-3		
125	Botswana	75	43,6	61,9	21,9	5	13	23,5	50,1	11		
126	Maroc	56	35,2	9,4	50,2	20	9 ^f	<2	14,3	19,0	37		
127	Inde	53	33,1	15,3	42,0	16	47	34,7	79,9	28,6	-9		
128	Vanuatu	7,3	..	12	20 ^f		
129	Ghana	46	26,4	25,8	27,3	27	25	44,8	78,5	-21		
130	Cambodge	73	42,8	24,0	31,3	70	45	36,1		
131	Myanmar	45	25,7	24,6	15,0	28	36		
132	Papouasie-Nouvelle-Guinée	61	37,0	19,0	35,4	58	35 ^f		
133	Swaziland	70,5	19,7	..	10		
134	Comores	48	31,5	18,1	44,0	4	25		
135	Rép. dém. pop. lao	66	40,5	27,9	34,4	63	40	26,3	73,2	38,6	4		
136	Bhoutan	17,3	..	38	19		
137	Lesotho	83	47,7	68,1	16,1	22	16	43,1	65,7	4		
138	Soudan	52	32,2	27,6	41,2	25	17		
139	Bangladesh	72	42,6	17,3	59,4	3	48	36,0	82,8	33,7	0		
140	Congo	51	32,0	39,3	18,2	49	14 ^f		
141	Togo	64	38,5	37,9	41,6	46	25		
Faible développement humain															
142	Cameroun	58	35,9	44,2	27,6	42	21	33,4	64,4	-4		
143	Népal	70	41,9	19,3	57,1	12	48	37,7	82,5	-2		
144	Pakistan	65	40,2	17,8	56,0	10	38	13,4	65,6	32,6	22		
145	Zimbabwe	90	52,0	74,8	10,7	17	13	36,0	64,2	34,9	14		
146	Kenya	63	37,8	49,5	16,7	43	23	23,0	58,6	6		
147	Ouganda	60	36,6	41,1	32,0	48	23	82,2	96,4	-23		
148	Yémen	67	41,0	19,1	52,3	31	46	15,7	45,2	17		
149	Madagascar	57	35,9	29,0	32,7	53	33	49,1	83,3	71,3	-16		
150	Haïti	68	41,6	37,3	49,2	54	17		
151	Gambie	79	45,8	29,6	62,2	38	17	59,3	82,9	-3		

3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1)	Valeur Classement (%)	Probabilité, à la naissance, de décéder avant		Taux d'analphabétisme des adultes [†]		Insuffisance pondérale des enfants [†]		Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^e	
			Classement	40 ans [†] (en % de la cohorte) 2000-05 ^a	15 ans et plus) 2001	régulier à un point d'eau aménagé [†] (%) 2000	de moins de 5 ans) 1995-2001 ^b	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)					
								à 1 dollar par jour ^c		à 2 dollars par jour ^d			national 1987-2000 ^b
								par jour ^c	par jour ^d	par jour ^c	par jour ^d		
152	Nigéria	54	34,0	34,9	34,6	38	27	70,2	90,8	34,1	-25		
153	Djibouti	55	34,3	42,9	34,5	0	18		
154	Mauritanie	86	48,6	30,5	59,3	63	32	28,6	68,7	46,3	16		
155	Érythrée	69	41,8	27,5	43,3	54	44		
156	Sénégal	76	44,5	27,7	61,7	22	18	26,3	67,8	..	10		
157	Guinée	35,9	..	52	23		
158	Rwanda	77	44,5	54,3	32,0	59	24	35,7 ^g	84,6 ^g	..	5		
159	Bénin	81	46,4	34,6	61,4	37	23		
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	59	36,2	46,4	24,0	32	29	19,9	59,7	41,6	6		
161	Côte d'Ivoire	78	45,0	51,7	50,3	19	21	12,3	49,4	..	32		
162	Malawi	82	47,0	59,6	39,0	43	25	41,7	76,1	65,3	4		
163	Zambie	89	50,3	70,1	21,0	36	25	63,7	87,4	72,9	1		
164	Angola	49,2	..	62		
165	Tchad	88	50,3	42,9	55,8	73	28		
166	Guinée-Bissau	84	47,8	41,3	60,4	44	23		
167	Congo, Rép. dém. du	74	42,9	47,2	37,3	55	31		
168	Rép. centrafricaine	85	47,8	55,3	51,8	30	24	66,6	84,0	..	-3		
169	Éthiopie	92	56,0	43,3	59,7	76	47	81,9	98,4	44,2	0		
170	Mozambique	87	50,3	56,0	54,8	43	26	37,9	78,4	..	9		
171	Burundi	80	46,3	50,5	50,8	22	45	58,4	89,2	..	-1		
172	Mali	91	55,1	35,3	73,6	35	43	72,8	90,6	..	0		
173	Burkina Faso	93	58,6	43,4	75,2	58	34	61,2	85,8	45,3	7		
174	Niger	94	61,8	38,7	83,5	41	40	61,4	85,3	..	7		
175	Sierra Leone	57,5	..	43	27	57,0 ^g	74,5 ^g		

† : se rapporte aux éléments utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1). Pour plus de détails, voir la note technique 1.

a. Ces données se réfèrent à la probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans, multipliée par 100. Elles se rapportent au milieu de la fourchette de projections pour la période indiquée. b. Ces données se réfèrent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. c. Le seuil de pauvreté correspond à 1,08 dollar (en PPA de 1993). d. Le seuil de pauvreté correspond à 2,15 dollars (en PPA de 1993). e. Les données sur la pauvreté monétaire se rapportent au pourcentage de la population vivant en dessous d'un seuil de pauvreté défini à 1 dollar (en PPA) par jour. Tous les pays affichant un taux de pauvreté monétaire inférieur à 2 % ont été classés au même rang. Les classements se fondent sur les pays pour lesquels on dispose de données pour les deux indicateurs considérés. Les résultats positifs indiquent que les pays en question enregistrent de meilleurs résultats en termes de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, les résultats négatifs signifiant le contraire. f. Ces données se rapportent à une année ou une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondent pas à la définition normalisée ou ne s'appliquent qu'à une partie du pays considéré. g. Les données se rapportent à une période différente de celle indiquée.

Sources : Colonne 1 : déterminé à partir des valeurs de l'IPH-1 figurant à la colonne 2. Colonne 2 : calculs effectués à partir des données des colonnes 3 à 6, voir note technique 1 pour plus de détails. Colonne 3 : ONU, 2003d. Colonne 4 : UNESCO, 2003a. Colonne 5 : calculs effectués d'après les données sur la population disposant d'un accès durable à un point d'eau aménagé figurant dans ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Colonne 6 : UNICEF, 2003b, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS. Colonne 7 à 9 : Banque mondiale, 2003c. Colonne 10 : d'après les données des colonnes 1 et 7.

Classement selon l'IPH-1 pour 94 pays en développement	
1	Barbade
2	Uruguay
3	Chili
4	Costa Rica
5	Cuba
6	Singapour
7	Jordanie
8	Trinité-et-Tobago
9	Panama
10	Colombie
11	Venezuela
12	Belize
13	Mexique
14	Jamaïque
15	Liban
16	Paraguay
17	Maurice
18	Brésil
19	Pérou
20	Maldives
21	Équateur
22	Turquie
23	Guyana
24	Thaïlande
25	République dominicaine
26	Chine
27	Bolivie
28	Philippines
29	Jamahiriyi arabe libyenne
30	Arabie saoudite
31	Iran, Rép. islamique d'
32	El Salvador
33	Indonésie
34	Sri Lanka
35	Rép. arabe syrienne
36	Mongolie
37	Tunisie
38	Honduras
39	Viet Nam
40	Cap-Vert
41	Fidji
42	Algérie
43	Guatemala
44	Nicaragua
45	Myanmar
46	Ghana
47	Égypte
48	Comores
49	Afrique du Sud
50	Oman
51	Congo
52	Soudan
53	Inde
54	Nigéria
55	Djibouti
56	Maroc
57	Madagascar
58	Cameroun
59	Tanzanie, Rép.-Unie de
60	Ouganda
61	Papouasie-Nouvelle-Guinée
62	Namibie
63	Kenya
64	Togo
65	Pakistan
66	Rép. dém. pop. lao
67	Yémen
68	Haïti
69	Érythrée
70	Népal
71	Iraq
72	Bangladesh
73	Cambodge
74	Congo, Rép. dém. du
75	Botswana
76	Sénégal
77	Rwanda
78	Côte d'Ivoire
79	Gambie
80	Burundi
81	Bénin
82	Malawi
83	Lesotho
84	Guinée-Bissau
85	Rép. centrafricaine
86	Mauritanie
87	Mozambique
88	Tchad
89	Zambie
90	Zimbabwe
91	Mali
92	Éthiopie
93	Burkina Faso
94	Niger

4 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l'OCDE, d'Europe centrale et orientale et de la CEI

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) ^a		Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi [†]		Chômage de longue durée [†] (% de la pop. active) ^d	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-2 et la pauvreté monétaire ⁱ	
	Classement	Valeur (%)	Probabilité, avant 60 ans [†] (% de la cohorte) 2000-05 ^b	16 à 65 ans) ^c 1994-98		à 50 % du revenu médian ^{e,†} 1990-2000 ^f	à 11 dollars par jour 1994-95 ^{f,g}	à 4 dollars par jour 1996-99 ^{f,h}		
Développement humain élevé										
1	Norvège	2	7,2	8,3	8,5	0,2	6,9	4,3	..	-2
2	Islande	7,6	..	0,3
3	Suède	1	6,5	7,3	7,5	1,1	6,6	6,3	..	-2
4	Australie	14	12,9	8,8	17,0	1,4	14,3	17,6	..	-2
5	Pays-Bas	4	8,4	8,7	10,5	1,6 ^j	8,1	7,1	..	-4
6	Belgique	13	12,4	9,4	18,4 ^k	3,2	8,0	7
7	États-Unis	17	15,8	12,6	20,7	0,3	17,0	13,6	..	0
8	Canada	12	12,2	8,7	16,6	0,7	12,8	7,4	..	-2
9	Japon	10	11,1	7,5	.. ^l	1,4	11,8 ^m	-1
10	Suisse	9,1	..	0,7	9,3
11	Danemark	5	9,1	11,0	9,6	0,9	9,2	-4
12	Irlande	16	15,3	9,3	22,6	3,2 ^j	12,3	4
13	Royaume-Uni	15	14,8	8,9	21,8	1,3	12,5	15,7	..	2
14	Finlande	3	8,4	10,2	10,4	2,4	5,4	4,8	..	1
15	Luxembourg	7	10,3	9,7	.. ^l	0,5 ⁿ	3,9	0,3	..	6
16	Autriche	9,5	..	0,9	10,6
17	France	8	10,8	10,0	.. ^l	3,3	8,0	9,9	..	2
18	Allemagne	6	10,2	9,2	14,4	4,2 ^o	7,5	7,3	..	1
19	Espagne	9	11,0	8,8	.. ^l	4,6	10,1	-1
20	Nouvelle-Zélande	9,8	18,4	0,9
21	Italie	11	12,2	8,6	.. ^l	6,1	14,2	-4
22	Israël	7,4	13,5
23	Portugal	11,7	48,0	1,6
24	Grèce	9,1	..	5,5
29	Slovénie	11,8	42,2	..	8,2	..	<1	..
32	République tchèque	12,2	15,7	4,3	4,9	..	<1	..
33	Malte	7,7
35	Pologne	15,6	42,6	8,0	8,6	..	10	..
38	Hongrie	19,6	33,8	2,7	6,7	..	<1	..
39	Slovaquie	15,2	..	9,3	2,1	..	8	..
41	Estonie	20,4	12,3	..	18	..
45	Lituanie	19,5	17	..
47	Croatie	14,5
50	Lettonie	21,4	28	..
53	Bélarus	22,8
Développement humain moyen										
57	Bulgarie	18,6	22	..
60	Macédoine, ERYM	13,3
63	Russie, Féd. de	28,9	20,1	..	53	..
66	Bosnie-Herzégovine	13,7
72	Roumanie	20,3	23	..
75	Ukraine	23,0	25	..
76	Kazakhstan	27,0	62	..
87	Turkménistan	24,8
88	Géorgie	16,2
89	Azerbaïdjan	18,5

4 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire :

pays de l'OCDE, d'Europe centrale et orientale et de la CEI

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) ^a	Valeur (%)	Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi [†]		Chômage de longue durée [†] (% de la pop. active) ^d	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-2 et la pauvreté monétaire ⁱ	
			Classement	Probabilité, avant 60 ans [†] (% de la cohorte) 2000-05 ^b		16 à 65 ans) ^c 1994-98	à 50 % du revenu médian ^{e,†} 1990-2000 ^f	à 11 dollars par jour 1994-95 ^{f,g}		à 4 dollars par jour 1996-99 ^{f,h}
95	Albanie	..	11,3	
100	Arménie	..	14,9	
101	Ouzbékistan	..	21,8	
102	Kirghizistan	..	23,7	88	..	
108	Moldova, Rép. de	..	22,8	82	..	
113	Tadjikistan	..	22,8	

† : se rapporte aux indicateurs utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2). Pour plus de détails, voir la note technique 1.

Note : Ce tableau inclut Israël et Malte, qui ne font pas partie de l'OCDE, mais ne tient pas compte du Mexique, de la République de Corée et de la Turquie, qui en sont membres. Pour l'indicateur de la pauvreté humaine et les éléments d'information relatifs à ces trois pays, se reporter au tableau 3. **a.** Le présent indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) est uniquement calculé pour une sélection de pays de l'OCDE à revenu élevé. **b.** Ces données se réfèrent à la probabilité de décéder avant 60 ans, multipliée par 100. Elles renvoient au milieu de la fourchette de projection pour la période spécifiée pour cette rubrique. **c.** D'après le niveau 1 de compréhension de textes suivis de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Ces données concernent la dernière année pour laquelle on dispose de données sur la période spécifiée. **d.** Données relatives à une durée de chômage d'au moins 12 mois. **e.** Le seuil de pauvreté correspond ici à la demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages. **f.** Ces données se réfèrent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. **g.** D'après le seuil de pauvreté officiel pour les États-Unis, fixé à 11 dollars (en PPA de 1994) par personne et par jour pour une famille de trois personnes. **h.** Le seuil de pauvreté est fixé à 4 dollars (en PPA de 1990) par jour. **i.** La pauvreté monétaire se rapporte au pourcentage de la population vivant avec moins de la demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages. Les résultats positifs indiquent que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en termes de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, les résultats négatifs signifiant le contraire. **j.** Données pour 1999. **k.** Données concernant les Flandres. **l.** Pour calculer l'IPH-2, nous avons utilisé une estimation de 15,1 %, correspondant à la moyenne non pondérée pour les pays pour lesquels des données sont disponibles. **m.** Smeeding, 1997. **n.** Ces données se fondent sur un échantillon restreint et doivent être utilisées avec circonspection. **o.** Ces données se rapportent à 2000.

Sources : *Colonne 1 :* déterminée sur la base des valeurs de l'IPH-2 figurant à la colonne 2. *Colonne 2 :* calculs effectués sur la base des données des colonnes 3 à 6 ; voir la note technique 1 pour plus de détails. *Colonne 3 :* calculs effectués sur la base des données relatives à l'espérance de vie provenant de ONU, 2003d. *Colonne 4 :* sauf indication contraire, OCDE et Statistique Canada, 2000. *Colonne 5 :* calculs effectués à partir des données sur le chômage de longue durée et la population active de OCDE, 2002a. *Colonne 6 :* LIS, 2003. *Colonne 7 :* Smeeding, Rainwater et Burtless, 2002. *Colonne 8 :* Milanović, 2002. *Colonne 9 :* calculs effectués sur la base des données des colonnes 1 et 6.

Classement selon l'IPH-2 pour 17 pays de l'OCDE

1	Suède	5	Danemark	12	Canada
2	Norvège	6	Allemagne	13	Belgique
3	Finlande	7	Luxembourg	14	Australie
4	Pays-Bas	8	France	15	Royaume-Uni
		9	Espagne	16	Irlande
		10	Japon	17	États-Unis
		11	Italie		

5 Tendances démographiques

... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)		Taux de croissance démographique annuel			Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2001 ^b	1975-	2001-2015 ^b	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	1970-75 ^c	2000-05 ^b	
	1975	2001 ^b	1975-	2001-2015 ^b	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	1970-75 ^c	2000-05 ^b	
Développement humain élevé														
1 Norvège	4,0	4,5	4,7	0,4	0,4	68,2	75,0	78,9	19,8	16,6	15,3	18,0	2,2	1,8
2 Islande	0,2	0,3	0,3	1,0	0,6	86,6	92,6	94,3	23,2	18,7	11,6	13,5	2,8	2,0
3 Suède	8,2	8,9	9,0	0,3	0,1	82,7	83,3	84,2	18,1	15,7	17,4	21,4	1,9	1,6
4 Australie	13,9	19,4	21,7	1,3	0,8	85,9	91,1	94,8	20,3	17,3	12,4	15,5	2,5	1,7
5 Pays-Bas	13,7	16,0	16,8	0,6	0,4	88,4	89,6	91,0	18,4	16,4	13,7	17,4	2,1	1,7
6 Belgique	9,8	10,3	10,5	0,2	0,1	94,9	97,4	98,0	17,3	15,5	17,2	19,5	1,9	1,7
7 États-Unis	220,2	288,0	329,7	1,0	1,0	73,7	77,4	81,0	21,7	20,3	12,3	14,2	2,0	2,1
8 Canada	23,1	31,0	34,1	1,1	0,7	75,6	78,9	81,9	18,7	14,8	12,7	16,4	2,0	1,5
9 Japon	111,5	127,3	127,2	0,5	(.)	75,7	78,9	81,5	14,5	13,0	17,7	26,0	2,1	1,3
10 Suisse	6,3	7,2	7,0	0,5	-0,2	55,7	67,5	69,5	16,5	12,6	16,2	22,0	1,8	1,4
11 Danemark	5,1	5,3	5,4	0,2	0,1	81,8	85,1	85,7	18,4	16,3	15,0	19,2	2,0	1,8
12 Irlande	3,2	3,9	4,4	0,8	0,9	53,6	59,3	64,0	21,2	20,3	11,3	13,4	3,8	1,9
13 Royaume-Uni	55,4	58,9	61,3	0,2	0,3	88,7	89,5	90,8	18,9	15,9	15,9	17,8	2,0	1,6
14 Finlande	4,7	5,2	5,3	0,4	0,1	58,3	59,0	59,0	18,0	15,8	15,1	20,3	1,6	1,7
15 Luxembourg	0,4	0,4	0,5	0,8	1,2	73,7	91,8	95,0	19,0	17,6	13,6	14,4	2,0	1,7
16 Autriche	7,6	8,1	8,1	0,3	(.)	67,4	67,4	71,0	16,4	12,4	15,6	19,5	2,0	1,3
17 France	52,7	59,6	62,8	0,5	0,4	73,0	75,5	78,4	18,7	17,8	16,1	18,5	2,3	1,9
18 Allemagne	78,7	82,3	82,5	0,2	(.)	81,2	87,7	89,9	15,4	13,2	16,7	20,8	1,6	1,4
19 Espagne	35,6	40,9	41,2	0,5	0,1	69,6	77,8	81,1	14,4	13,2	16,9	19,2	2,9	1,2
20 Nouvelle-Zélande	3,1	3,8	4,2	0,8	0,6	82,8	85,9	87,5	22,8	19,3	11,8	14,6	2,8	2,0
21 Italie	55,4	57,5	55,5	0,1	-0,3	65,6	67,1	70,6	14,2	12,3	18,4	22,3	2,3	1,2
22 Israël	3,4	6,2	7,8	2,3	1,6	86,6	91,8	93,5	28,1	24,8	9,9	11,4	3,8	2,7
23 Portugal	9,1	10,0	10,0	0,4	(.)	27,7	65,6	77,5	16,6	15,3	15,8	18,0	2,7	1,5
24 Grèce	9,0	10,9	10,9	0,7	(.)	55,3	60,4	65,1	14,9	13,2	17,8	20,9	2,3	1,3
25 Chypre	0,6	0,8	0,9	1,0	0,6	45,2	70,2	74,6	22,5	18,9	11,7	14,9	2,5	1,9
26 Hong-Kong, Chine (RAS)	4,4	6,9	7,9	1,7	0,9	89,7	100,0	100,0	16,2	12,9	10,8	13,6	2,9	1,0
27 Barbade	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	38,6	50,5	58,4	20,5	16,4	10,1	11,1	2,7	1,5
28 Singapour	2,3	4,1	4,7	2,3	1,0	100,0	100,0	100,0	21,5	12,9	7,4	13,1	2,6	1,4
29 Slovaquie	1,7	2,0	1,9	0,5	-0,2	42,4	49,2	51,6	15,4	12,1	14,2	18,5	2,2	1,1
30 Corée, Rép. de	35,3	47,1	49,7	1,1	0,4	48,0	82,4	88,2	20,6	15,5	7,4	11,9	4,3	1,4
31 Brunéi Darussalam	0,2	0,3	0,5	2,9	2,0	62,0	72,7	78,7	31,0	25,4	2,9	4,4	5,4	2,5
32 République tchèque	10,0	10,3	10,1	0,1	-0,1	63,7	74,6	76,4	16,0	13,2	13,9	18,6	2,2	1,2
33 Malte	0,3	0,4	0,4	1,0	0,4	80,4	91,2	93,7	19,7	17,0	12,5	18,0	2,1	1,8
34 Argentine	26,0	37,5	43,4	1,4	1,0	80,7	88,3	90,2	27,5	24,4	9,9	11,0	3,1	2,4
35 Pologne	34,0	38,7	38,2	0,5	-0,1	55,4	62,6	66,5	18,6	14,6	12,3	14,8	2,3	1,3
36 Seychelles	0,1	0,1	0,1	1,2	0,8	33,3	64,5	72,3
37 Bahreïn	0,3	0,7	0,9	3,6	1,9	79,2	92,5	95,0	29,4	23,2	2,3	3,9	5,9	2,7
38 Hongrie	10,5	10,0	9,3	-0,2	-0,5	52,8	64,8	69,4	16,7	13,3	14,7	17,4	2,1	1,2
39 Slovaquie	4,7	5,4	5,4	0,5	0,1	46,3	57,6	62,0	19,0	15,4	11,4	13,6	2,5	1,3
40 Uruguay	2,8	3,4	3,7	0,7	0,6	83,1	92,1	94,4	24,7	22,5	13,1	13,7	3,0	2,3
41 Estonie	1,4	1,4	1,2	-0,2	-1,1	67,6	69,4	71,3	17,4	14,2	15,4	18,2	2,2	1,2
42 Costa Rica	2,1	4,0	5,0	2,6	1,6	42,5	59,5	66,5	31,1	23,9	5,5	7,4	4,3	2,3
43 Chili	10,3	15,4	18,0	1,5	1,1	78,4	86,0	89,1	28,1	23,6	7,4	9,8	3,6	2,4
44 Qatar	0,2	0,6	0,7	4,8	1,3	82,9	92,9	95,0	26,9	21,7	1,5	4,6	6,8	3,2
45 Lituanie	3,3	3,5	3,2	0,2	-0,6	55,7	68,7	71,6	19,6	16,0	14,3	16,4	2,3	1,3
46 Koweït	1,0	2,4	3,4	3,3	2,5	83,8	96,1	96,9	26,3	22,6	1,4	3,5	6,9	2,7
47 Croatie	4,3	4,4	4,3	0,2	-0,3	45,1	58,1	64,4	17,0	16,5	15,9	17,8	2,0	1,7
48 Émirats arabes unis	0,5	2,9	3,6	6,7	1,6	65,4	87,1	91,6	26,4	20,8	1,2	4,2	6,4	2,8
49 Bahamas	0,2	0,3	0,4	1,9	1,0	73,4	88,8	91,5	29,3	24,5	5,2	8,3	3,4	2,3
50 Lettonie	2,5	2,4	2,1	-0,2	-0,9	65,4	60,4	60,4	17,3	13,0	15,4	18,3	2,0	1,1

5 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Taux de croissance démographique annuel													
	Population totale (millions)			1975-		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001	2001-2015 ^b	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	1970-75 ^c	2000-05 ^b
51 Saint-Kitts-et-Nevis	(.)	(.)	(.)	-0,3	-0,3	35,0	34,3	39,3
52 Cuba	9,3	11,2	11,5	0,7	0,2	64,2	75,5	78,5	20,8	16,3	9,9	14,4	3,5	1,6
53 Bélarus	9,4	10,0	9,4	0,2	-0,4	50,3	69,6	72,6	17,9	14,1	13,9	14,3	2,3	1,2
54 Trinité-et-Tobago	1,0	1,3	1,3	0,9	0,3	63,0	74,5	79,3	24,1	19,7	6,8	10,0	3,5	1,6
55 Mexique	59,1	100,5	119,6	2,0	1,2	62,8	74,6	77,9	33,3	26,4	4,9	6,8	6,5	2,5
Développement humain moyen														
56 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	0,6	0,4	34,2	37,1	43,3
57 Bulgarie	8,7	8,0	7,2	-0,3	-0,8	57,5	67,5	69,3	15,3	12,6	16,3	18,0	2,2	1,1
58 Malaisie	12,3	23,5	29,6	2,5	1,6	37,7	58,1	66,4	33,4	27,2	4,1	6,1	5,2	2,9
59 Panama	1,7	3,0	3,8	2,1	1,7	49,0	56,6	61,7	31,6	27,5	5,6	7,5	4,9	2,7
60 Macédoine, ERYM	1,7	2,0	2,2	0,7	0,4	50,6	59,5	62,0	22,3	20,0	10,2	12,2	3,0	1,9
61 Jamahiriya arabe libyenne	2,4	5,3	6,9	3,0	1,8	60,9	87,9	90,3	32,0	28,7	3,7	5,5	7,6	3,0
62 Maurice	0,9	1,2	1,3	1,1	0,8	43,4	41,6	48,6	25,5	21,0	6,2	8,2	3,2	1,9
63 Russie, Féd. de	134,2	144,9	133,4	0,3	-0,6	66,4	72,9	74,0	17,2	13,7	12,8	14,3	2,0	1,1
64 Colombie	25,4	42,8	52,2	2,0	1,4	60,0	75,5	81,3	32,4	27,0	4,8	6,5	5,0	2,6
65 Brésil	108,1	174,0	202,0	1,8	1,1	61,8	81,7	87,7	28,8	24,1	5,3	7,5	4,7	2,2
66 Bosnie-Herzégovine	3,7	4,1	4,3	0,3	0,4	31,3	43,4	50,8	18,3	14,1	10,3	13,6	2,6	1,3
67 Belize	0,1	0,2	0,3	2,3	1,8	50,2	48,1	51,7	38,3	31,1	4,1	4,8	6,3	3,2
68 Dominique	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	55,3	71,3	76,0
69 Venezuela	12,7	24,8	31,2	2,6	1,7	75,8	87,2	90,0	33,5	27,6	4,6	6,6	4,9	2,7
70 Samoa-Occidental	0,2	0,2	0,2	0,6	1,1	21,1	22,3	27,6	40,7	35,5	4,6	4,4	5,7	4,1
71 Sainte-Lucie	0,1	0,1	0,2	1,3	0,7	38,6	38,0	43,6	30,6	26,0	5,4	6,2	5,7	2,3
72 Roumanie	21,2	22,4	21,6	0,2	-0,3	46,2	55,3	59,3	17,7	15,4	13,6	14,8	2,6	1,3
73 Arabie saoudite	7,3	22,8	32,7	4,4	2,6	58,4	86,6	91,0	39,3	34,5	2,6	3,4	7,3	4,5
74 Thaïlande	41,3	61,6	69,6	1,5	0,9	15,1	20,0	24,2	25,9	22,0	5,6	8,1	5,0	1,9
75 Ukraine	49,0	49,3	44,4	(.)	-0,8	58,3	68,0	70,4	17,2	13,2	14,2	16,1	2,2	1,2
76 Kazakhstan	14,1	15,5	15,3	0,4	-0,1	52,2	55,9	58,2	26,9	21,4	7,1	8,4	3,5	2,0
77 Suriname	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	49,5	74,7	81,3	31,5	27,0	5,4	6,2	5,3	2,5
78 Jamaïque	2,0	2,6	3,0	1,0	1,0	44,1	56,6	63,5	31,2	25,8	7,1	7,7	5,0	2,4
79 Oman	0,9	2,7	3,9	4,1	2,7	19,6	76,5	82,6	37,4	36,0	2,0	3,0	7,2	5,0
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,1	0,1	0,1	0,8	0,5	27,0	55,8	68,0	31,2	26,0	6,8	7,1	5,5	2,2
81 Fidji	0,6	0,8	0,9	1,4	0,8	36,7	50,2	59,9	32,8	27,6	3,5	5,8	4,2	2,9
82 Pérou	15,2	26,4	32,0	2,1	1,4	61,5	73,1	77,9	34,1	27,5	4,9	6,5	6,0	2,9
83 Liban	2,8	3,5	4,2	0,9	1,2	67,0	90,0	92,6	30,2	24,0	6,1	6,5	4,9	2,2
84 Paraguay	2,7	5,6	7,7	2,9	2,2	39,0	56,6	65,0	39,2	34,2	3,5	4,3	5,7	3,8
85 Philippines	42,0	77,2	96,3	2,3	1,6	35,6	59,3	69,0	37,1	29,9	3,6	4,9	6,0	3,2
86 Maldives	0,1	0,3	0,4	3,0	2,9	18,1	28,0	35,2	43,4	39,6	3,3	3,1	7,0	5,3
87 Turkménistan	2,5	4,7	5,8	2,4	1,5	47,6	45,0	49,9	35,6	27,4	4,4	4,6	6,2	2,7
88 Géorgie	4,9	5,2	4,7	0,2	-0,7	49,5	56,5	61,4	19,9	15,2	13,3	14,9	2,6	1,4
89 Azerbaïdjan	5,7	8,2	9,5	1,4	1,0	51,5	51,9	53,9	30,9	23,5	5,8	5,9	4,3	2,1
90 Jordanie	1,9	5,2	7,0	3,8	2,1	57,8	78,8	81,1	38,5	31,6	2,9	4,0	7,8	3,6
91 Tunisie	5,7	9,6	11,1	2,0	1,0	49,9	66,1	73,5	29,4	22,6	5,8	6,7	6,2	2,0
92 Guyana	0,7	0,8	0,8	0,1	(.)	30,0	36,7	44,0	30,2	25,5	5,0	6,6	4,9	2,3
93 Grenade	0,1	0,1	0,1	-0,5	-0,3	32,6	38,4	47,2
94 République dominicaine	5,0	8,5	10,1	2,0	1,3	45,3	66,0	73,0	33,0	28,3	4,5	6,4	5,6	2,7
95 Albanie	2,4	3,1	3,4	1,0	0,7	32,7	42,9	51,9	29,0	22,9	6,0	8,1	4,7	2,3
96 Turquie	41,0	69,3	82,1	2,0	1,2	41,6	66,2	71,8	31,2	25,0	5,6	6,7	5,2	2,4
97 Équateur	6,9	12,6	15,2	2,3	1,3	42,4	63,4	69,4	33,6	27,1	4,9	6,6	6,0	2,8
98 Territoires palestiniens occupés	1,3	3,3	5,3	3,7	3,3	59,6	..	71,7	46,3	42,1	3,4	3,0	7,7	5,6
99 Sri Lanka	13,5	18,8	20,6	1,3	0,7	22,0	23,1	29,9	25,5	21,3	6,8	9,3	4,1	2,0
100 Arménie	2,8	3,1	3,0	0,3	-0,3	63,0	67,3	69,8	22,5	14,4	8,8	9,9	3,0	1,2

5 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)		Taux de croissance démographique annuel			Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2001 ^b	1975-2001	2001-2015 ^b	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	1970-75 ^c	2000-05 ^b	
	1975	2001 ^b	2001	2001-2015 ^b	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	1970-75 ^c	2000-05 ^b	
101 Ouzbékistan	14,0	25,3	30,7	2,3	1,4	39,1	36,7	38,4	35,4	26,2	4,8	5,0	6,3	2,4
102 Kirghizistan	3,3	5,0	5,9	1,6	1,2	37,9	34,4	36,0	33,3	26,4	6,1	5,9	4,7	2,6
103 Cap-Vert	0,3	0,4	0,6	1,8	1,9	21,4	63,3	73,5	40,9	32,6	4,5	3,5	7,0	3,3
104 Chine	927,8 ^d	1 285,2 ^d	1 402,3 ^d	1,3 ^d	0,6 ^d	17,4	36,7	49,5	24,3	19,4	7,0	9,4	4,9	1,8
105 El Salvador	4,1	6,3	7,6	1,6	1,3	41,5	61,3	73,2	35,4	29,4	5,2	6,5	6,1	2,9
106 Iran, Rép. islamique d'	33,4	67,2	81,4	2,7	1,4	45,8	64,7	73,2	33,9	26,8	4,5	4,9	6,4	2,3
107 Algérie	16,0	30,7	38,1	2,5	1,5	40,3	57,7	65,2	34,3	27,4	4,2	4,9	7,4	2,8
108 Moldova, Rép. de	3,8	4,3	4,2	0,4	-0,1	35,8	41,7	45,2	22,1	16,5	9,6	10,9	2,6	1,4
109 Viet Nam	48,0	79,2	94,7	1,9	1,3	18,8	24,5	31,6	32,6	25,3	5,4	5,5	6,7	2,3
110 Rép. arabe syrienne	7,5	17,0	23,0	3,1	2,2	45,1	51,8	57,9	39,1	32,2	3,0	3,6	7,5	3,3
111 Afrique du Sud	25,8	44,4	44,3	2,1	(.)	48,0	57,6	67,2	33,6	29,2	3,8	6,0	5,4	2,6
112 Indonésie	134,4	214,4	250,4	1,8	1,1	19,4	42,0	55,0	30,4	25,3	5,0	6,4	5,2	2,4
113 Tadjikistan	3,4	6,1	7,3	2,2	1,2	35,5	27,6	29,6	38,5	28,5	4,7	4,6	6,8	3,1
114 Bolivie	4,8	8,5	10,8	2,2	1,7	41,3	62,9	69,9	39,3	32,8	4,4	5,3	6,5	3,8
115 Honduras	3,0	6,6	8,8	3,0	2,0	32,1	53,6	64,3	41,2	33,5	3,6	4,5	7,1	3,7
116 Guinée équatoriale	0,2	0,5	0,7	2,8	2,5	27,1	49,2	61,4	43,5	43,0	3,8	3,6	5,7	5,9
117 Mongolie	1,4	2,5	3,1	2,1	1,3	48,7	56,7	59,5	34,2	26,6	3,8	4,1	7,3	2,4
118 Gabon	0,6	1,3	1,6	2,9	1,8	40,0	82,1	88,9	41,3	35,0	4,5	4,3	5,3	4,0
119 Guatemala	6,0	11,7	16,2	2,6	2,3	36,7	40,0	46,2	43,3	37,4	3,6	3,9	6,5	4,4
120 Égypte	39,3	69,1	90,0	2,2	1,9	43,5	42,7	45,8	35,7	31,7	4,5	5,4	5,7	3,3
121 Nicaragua	2,5	5,2	7,0	2,8	2,1	48,9	56,5	62,6	42,2	34,9	3,1	3,8	6,8	3,7
122 Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,2	0,2	2,4	2,3	27,0	47,6	56,4	41,2	36,4	4,6	3,8	5,4	4,0
123 Îles Salomon	0,2	0,5	0,6	3,3	2,6	9,1	20,2	28,6	43,3	36,5	2,7	3,4	7,2	4,4
124 Namibie	0,9	1,9	2,2	2,8	0,9	20,6	31,4	39,4	43,2	37,5	3,7	4,6	6,6	4,6
125 Botswana	0,8	1,7	1,7	2,9	-0,2	12,8	49,4	56,0	40,0	37,4	2,6	4,5	6,7	3,7
126 Maroc	17,3	29,6	36,5	2,1	1,5	37,8	56,1	64,4	32,3	27,9	4,3	5,1	6,9	2,7
127 Inde	620,7	1 033,4	1 246,4	2,0	1,3	21,3	27,9	32,2	33,7	27,7	5,0	6,3	5,4	3,0
128 Vanuatu	0,1	0,2	0,3	2,7	2,2	15,7	22,1	28,6	41,6	34,9	3,5	4,0	6,1	4,1
129 Ghana	9,9	20,0	26,4	2,7	2,0	30,1	36,4	42,4	40,6	34,9	3,3	4,1	6,9	4,1
130 Cambodge	7,1	13,5	18,4	2,5	2,2	10,3	17,4	26,1	42,5	37,4	2,9	3,6	5,5	4,8
131 Myanmar	30,2	48,2	55,8	1,8	1,0	23,9	28,2	36,7	32,7	26,8	4,6	5,9	5,8	2,9
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,9	5,5	7,2	2,5	1,9	11,9	17,6	22,3	41,4	34,0	2,4	2,8	6,1	4,1
133 Swaziland	0,5	1,1	1,1	2,8	0,1	14,0	26,7	32,7	44,0	39,7	3,2	4,6	6,9	4,5
134 Comores	0,3	0,7	1,0	3,2	2,6	21,2	33,8	42,6	42,7	38,5	2,3	3,0	7,1	4,9
135 Rép. dém. pop. lao	3,0	5,4	7,3	2,2	2,1	11,1	19,7	27,1	42,4	36,8	3,5	3,7	6,2	4,8
136 Bhoutan	1,2	2,1	3,0	2,3	2,6	3,5	7,4	11,6	42,3	37,8	4,3	4,5	5,9	5,0
137 Lesotho	1,1	1,8	1,7	1,8	-0,3	10,8	28,7	38,9	40,2	38,2	4,6	5,4	5,7	3,8
138 Soudan	16,7	32,2	41,4	2,5	1,8	18,9	37,0	48,7	39,9	34,8	3,5	4,4	6,7	4,4
139 Bangladesh	75,2	140,9	181,4	2,4	1,8	9,9	25,5	34,4	38,8	31,9	3,2	3,8	6,2	3,5
140 Congo	1,5	3,5	5,2	3,2	2,8	35,0	66,0	72,6	46,6	46,2	3,0	2,8	6,3	6,3
141 Togo	2,3	4,7	6,4	2,8	2,2	16,3	33,9	42,7	44,1	40,3	3,2	3,5	7,1	5,3
Faible développement humain														
142 Cameroun	7,6	15,4	18,9	2,7	1,4	26,9	49,6	58,9	42,7	37,8	3,6	4,1	6,3	4,6
143 Népal	13,4	24,1	32,0	2,3	2,0	5,0	12,2	17,9	40,5	35,6	3,7	4,2	5,8	4,3
144 Pakistan	70,3	146,3	204,5	2,8	2,4	26,4	33,4	39,5	41,8	38,1	3,7	4,0	6,3	5,1
145 Zimbabwe	6,1	12,8	13,0	2,8	0,2	19,6	36,0	45,9	43,5	39,6	3,4	4,2	7,6	3,9
146 Kenya	13,6	31,1	36,9	3,2	1,2	12,9	34,3	47,2	42,7	36,5	2,9	3,4	8,1	4,0
147 Ouganda	10,8	24,2	39,3	3,1	3,5	8,3	14,5	20,7	50,0	49,7	2,6	2,3	7,1	7,1
148 Yémen	6,9	18,7	30,7	3,8	3,6	16,6	25,0	31,2	48,9	47,2	2,3	2,2	8,4	7,0
149 Madagascar	7,9	16,4	24,0	2,8	2,7	16,3	30,1	39,4	44,7	41,7	3,0	3,1	6,6	5,7
150 Haïti	4,9	8,1	9,7	1,9	1,3	21,7	36,3	45,6	39,8	35,1	3,9	4,5	5,8	4,0
151 Gambie	0,6	1,4	1,9	3,4	2,3	17,0	31,2	40,5	41,1	36,6	3,5	4,4	6,5	4,7

5 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Taux de croissance démographique annuel													
	Population totale (millions)			1975-		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001	2001-2015 ^b	1975	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	2001 ^b	2015 ^b	1970-75 ^c	2000-05 ^b
152 Nigéria	54,9	117,8	161,7	2,9	2,3	23,4	44,8	55,5	44,8	40,6	3,1	3,4	6,9	5,4
153 Djibouti	0,2	0,7	0,8	4,4	1,5	68,9	84,2	86,9	43,0	40,3	2,9	3,8	7,2	5,7
154 Mauritanie	1,4	2,7	4,0	2,5	2,7	20,3	59,0	73,8	43,2	41,7	3,4	3,5	6,5	5,8
155 Érythrée	2,1	3,8	5,9	2,3	3,1	12,7	19,1	26,2	45,7	41,7	2,1	2,4	6,5	5,4
156 Sénégal	4,8	9,6	13,2	2,7	2,2	34,2	48,1	57,4	43,8	39,0	2,4	2,7	7,0	5,0
157 Guinée	4,1	8,2	11,2	2,7	2,2	16,3	27,9	35,5	44,1	41,5	2,8	3,1	7,0	5,8
158 Rwanda	4,4	8,1	10,6	2,3	1,9	4,0	6,3	8,9	45,3	43,5	2,5	2,9	8,3	5,7
159 Bénin	3,0	6,4	9,1	2,8	2,5	21,9	43,0	53,0	45,9	42,1	2,7	2,8	7,1	5,7
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	16,2	35,6	45,9	3,0	1,8	10,1	33,2	46,2	45,6	40,2	2,3	2,7	6,8	5,1
161 Côte d'Ivoire	6,8	16,1	19,8	3,3	1,5	32,1	44,0	50,9	42,3	37,3	3,1	3,9	7,4	4,7
162 Malawi	5,2	11,6	15,2	3,1	1,9	7,7	15,1	21,3	45,9	44,9	3,5	3,6	7,4	6,1
163 Zambie	5,1	10,6	12,7	2,8	1,3	34,8	39,8	45,2	46,4	44,7	3,0	3,2	7,8	5,6
164 Angola	6,2	12,8	19,3	2,8	2,9	17,8	34,8	44,1	47,4	47,9	2,7	2,6	6,6	7,2
165 Tchad	4,1	8,1	12,1	2,6	2,9	15,6	24,2	30,9	46,6	46,5	3,1	2,8	6,7	6,7
166 Guinée-Bissau	0,7	1,4	2,1	3,0	2,9	15,9	32,3	43,0	46,9	46,9	3,1	2,8	7,1	7,1
167 Congo, Rép. dém. du	23,9	49,8	74,2	2,8	2,8	29,5	..	39,3	46,8	47,2	2,6	2,6	6,5	6,7
168 Rép. centrafricaine	2,1	3,8	4,6	2,3	1,4	33,7	41,7	49,7	43,1	40,4	4,0	4,0	5,7	4,9
169 Éthiopie	33,1	67,3	93,8	2,7	2,4	9,5	15,9	22,0	45,8	43,1	2,9	3,2	6,8	6,1
170 Mozambique	10,6	18,2	22,5	2,1	1,5	8,7	33,2	48,2	44,0	41,2	3,2	3,5	6,6	5,6
171 Burundi	3,7	6,4	9,8	2,1	3,1	3,2	9,3	14,5	47,5	45,8	2,9	2,5	6,8	6,8
172 Mali	6,3	12,3	19,0	2,6	3,1	16,2	30,8	40,7	49,2	48,7	2,4	2,1	7,1	7,0
173 Burkina Faso	6,1	12,3	18,6	2,7	3,0	6,3	16,9	23,1	48,9	47,7	2,7	2,4	7,8	6,7
174 Niger	4,8	11,1	18,3	3,2	3,6	10,6	21,0	29,1	49,9	49,7	2,0	1,9	8,1	8,0
175 Sierra Leone	2,9	4,6	6,4	1,7	2,4	21,4	37,3	46,7	44,0	44,1	2,9	3,0	6,5	6,5
Pays en développement	2 961,2 T	4 863,8 T	5 868,2 T	1,9	1,4	26,3	40,8	48,6	32,6	28,2	5,1	6,4	5,4	2,9
Pays les moins avancés	353,7 T	684,1 T	941,9 T	2,5	2,3	14,7	25,7	34,5	43,1	40,1	3,1	3,3	6,6	5,1
Pays arabes	143,4 T	289,9 T	389,7 T	2,7	2,1	41,5	53,9	59,1	37,5	33,5	3,7	4,3	6,7	3,8
Asie de l'Est et Pacifique	1 310,5 T	1 899,7 T	2 124,6 T	1,4	0,8	20,2	38,8	50,3	26,4	21,4	6,4	8,4	5,0	2,0
Amérique latine et Caraïbes	317,9 T	522,6 T	622,5 T	1,9	1,3	61,4	75,8	80,5	31,5	26,3	5,5	7,3	5,1	2,5
Asie du Sud	842,1 T	1 455,1 T	1 805,3 T	2,1	1,6	21,3	29,5	34,9	35,2	29,6	4,6	5,6	5,6	3,3
Afrique subsaharienne	305,8 T	626,4 T	843,1 T	2,8	2,1	21,0	34,8	42,8	44,4	41,9	3,0	3,3	6,8	5,4
Europe centrale et orientale et CEI	366,6 T	409,8 T	398,4 T	0,5	-0,2	57,0	63,0	64,4	20,1	16,3	11,9	13,2	2,5	1,4
OCDE	925,6 T	1 140,8 T	1 227,7 T	0,8	0,5	70,4	77,1	80,4	20,4	17,9	13,1	16,0	2,5	1,8
Pays de l'OCDE à revenu élevé	766,2 T	906,8 T	962,9 T	0,7	0,4	73,7	79,1	82,3	18,3	16,5	14,6	18,0	2,2	1,7
Développement humain élevé	972,3 T	1 193,9 T	1 282,0 T	0,8	0,5	71,7	78,3	81,5	20,2	17,8	13,2	16,2	2,5	1,8
Développement humain moyen	2 678,4 T	4 116,2 T	4 759,1 T	1,7	1,0	28,1	41,6	49,4	29,7	24,7	5,9	7,4	4,9	2,4
Faible développement humain	354,5 T	737,5 T	1 021,6 T	2,8	2,3	19,1	31,6	39,7	44,6	41,8	3,1	3,3	6,8	5,6
Revenu élevé	782,0 T	935,9 T	997,7 T	0,7	0,5	73,8	79,4	82,6	18,5	16,6	14,4	17,7	2,2	1,7
Revenu intermédiaire	1 847,5 T	2 694,8 T	3 027,9 T	1,5	0,8	35,0	51,6	60,7	27,1	22,5	6,8	8,5	4,6	2,1
Revenu faible	1 437,1 T	2 515,0 T	3 169,0 T	2,2	1,7	22,1	31,5	38,1	36,9	32,5	4,4	5,1	5,7	3,7
Monde	4 068,1 T ^e	6 148,1 T ^e	7 197,2 T ^e	1,6	1,1	37,9	47,7	53,7	29,8	26,1	7,0	8,3	4,5	2,7

a. Ces données reposant sur des définitions nationales concernent les villes et les agglomérations, les comparaisons entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. b. Ces données se rapportent au milieu de la fourchette de projection. c. Ces données se rapportent à des estimations pour la période spécifiée. d. Ces estimations démographiques tiennent compte de la province chinoise de Taïwan. e. Ces données se rapportent à la population mondiale totale selon ONU, 2003d. La population des 175 pays inclus dans les principaux tableaux statistiques était estimée à 4 063 millions en 1975 et projetée à 6 1401 millions en 2001. D'après les projections, elle s'établira à 7 188 millions en 2015.

Sources : Colonnes 1-3, 13 et 14 : ONU, 2003d. Colonne 4 : calculs effectués sur la base des données des colonnes 1 et 2. Colonne 5 : calculs effectués sur la base des données des colonnes 2 et 3. Colonnes 6 à 8 : ONU, 2002d. Colonnes 9 et 10 : calculs effectués sur la base des données relatives à la population de moins de 15 ans et à la population totale figurant dans ONU, 2003d. Colonnes 11 et 12 : calculs effectués sur la base des données sur la population de plus de 65 ans et de la population totale de l'ONU, 2003d.

6 Assurer la santé : accès, services et ressources

... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

Classement selon l'IDH	Population utilisant des installations sanitaires améliorées (%) (2000)	Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels			Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la tuberculose et la rougeole		Taux d'utilisation des thérapies de réhydratation orale (%) (1994-2000) ^b	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%) (1995-2001) ^b	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants) (1990-2002) ^b	Dépenses de santé			
		Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a (2000)	Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a (1999)	Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a (2001)	Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la tuberculose (%) (2001)	Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%) (2001)				Utilisation de moyens de contraception (%) ^c (2001) ^b	publics (en % du PIB) (2000)	privées (en % du PIB) (2000)	par habitant (en PPA) (2000)
Développement humain élevé													
1	Norvège	..	100	95-100	92	93	413	6,5	1,1	2 769
2	Islande	95-100	..	88	326	7,6	1,4	2 642
3	Suède	100	100	95-100	..	94	311	6,2	1,8	2 108
4	Australie	100	100	95-100	..	93	100	260	6,0	2,3	2 213
5	Pays-Bas	100	100	95-100	..	96	100	251	5,5	2,6	2 216
6	Belgique	95-100	..	83	395	6,2	2,5	2 306
7	États-Unis	100	100	95-100	..	91	..	76	99	276	5,8	7,3	4 499
8	Canada	100	100	95-100	..	96	..	75	98	186	6,5	2,5	2 534
9	Japon	95-100	..	96	100	197	5,9	1,8	2 009
10	Suisse	100	100	95-100	..	81	..	82	..	336	6,0	4,7	3 161
11	Danemark	..	100	95-100	..	94	339	6,8	1,5	2 434
12	Irlande	95-100	90 ^d	73	226	5,1	1,6	1 908
13	Royaume-Uni	100	100	95-100	..	85	99	164	5,9	1,4	1 804
14	Finlande	100	100	95-100	99	96	306	5,0	1,7	1 698
15	Luxembourg	95-100	..	91	253	5,3	0,5	2 785
16	Autriche	100	100	95-100	..	79	..	51	..	302	5,6	2,4	2 245
17	France	95-100	84	84	303	7,2	2,3	2 380
18	Allemagne	95-100	..	89	354	8,0	2,6	2 768
19	Espagne	95-100	..	94	..	81	..	436	5,4	2,3	1 547
20	Nouvelle-Zélande	95-100	..	85	..	75	100	226	6,2	1,8	1 646
21	Italie	95-100	..	70	..	60	..	567	5,9	2,1	2 028
22	Israël	95-100	..	94	378	8,1	2,6	2 338
23	Portugal	95-100	82	87	100	312	5,8	2,4	1 397
24	Grèce	95-100	88	88	392	4,6	3,7	1 349
25	Chypre	100	100	95-100	..	86 ^d	269	3,9	4,1	904
26	Hong-Kong, Chine (RAS)
27	Barbade	100	100	95-100	..	92	91	121	4,2	2,2	909
28	Singapour	100	100	95-100	97	89	100	135	1,3	2,3	913
29	Slovénie	..	100	95-100	96	98	215	6,8	1,8	1 463
30	Corée, Rép. de	63	92	95-100	89	97	..	81	100	173	2,6	3,3	899
31	Brunéi Darussalam	95-100	99	99	99	85	2,5	0,6	618
32	République tchèque	80-94	98 ^d	72	..	308	6,5	0,6	1 031
33	Malte	100	100	95-100	..	65	263	6,1	2,8	803
34	Argentine	50-79	99	94	98	294	4,7	3,9	1 091
35	Pologne	80-94	95	97	233	4,2	1,8	575
36	Seychelles	80-94	99	95	132	3,9	2,0	749
37	Bahreïn	95-100	..	98	..	62	98	169	2,8	1,3	641
38	Hongrie	99	99	95-100	99	99	361	5,1	1,6	838
39	Slovaquie	100	100	95-100	93	99	322	5,2	0,6	653
40	Uruguay	94	98	50-79	99	94	99	375	5,1	5,8	1 007
41	Estonie	95-100	99	95	307	4,5	1,4	540
42	Costa Rica	93	95	95-100	92	82	98	178	4,7	2,1	474
43	Chili	96	93	80-94	97	97	100	115	3,1	4,2	697
44	Qatar	95-100	99	92	..	43	..	220	2,5	0,7	849
45	Lituanie	80-94	99	97	..	47	..	394	4,4	1,8	430
46	Koweït	95-100	.. ^d	99	..	50	98	160	2,7	0,4	538
47	Croatie	95-100	97	94	229	7,5	1,6	665
48	Émirats arabes unis	95-100	98	94	..	28	99	177	2,5	0,7	762
49	Bahamas	100	97	80-94	..	93	99 ^e	106	4,4	3,4	1 111
50	Lettonie	80-94	99	98	..	48	100	313	3,5	2,3	406

6 Assurer la santé : accès, services et ressources

Classement selon l'IDH	Population utilisant des installations sanitaires améliorées (%) 2000	Population ayant accès à tout moment à des points d'eau aménagés (%) 2000	Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a 1999		Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la tuberculose et la rougeole (%) 2001		Taux d'utilisation des thérapies de réhydratation orale (%) 1994-2000 ^b		Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié (%) 1995-2001 ^b		Nombre de médecins (pour 100 000 habitants) 1990-2002 ^b	Dépenses de santé		
			publiques (en % du PIB) 2000	privées (en % du PIB) 2000	par habitant (en PPA) 2000									
51 Saint-Kitts-et-Nevis	96	98	50-79	97	94	100	117	3,1	2,1	658		
52 Cuba	98	91	95-100	99	99	100	590	6,1	1,0	193		
53 Bélarus	..	100	50-79	99	99	..	50	..	457	4,9	0,1	389		
54 Trinité-et-Tobago	99	90	50-79	..	91	17 ^e	..	99	79	2,3	2,2	468		
55 Mexique	74	88	80-94	99	97	..	67	86	130	2,5	2,8	477		
Développement humain moyen														
56 Antigua-et-Barbuda	95	91	50-79	..	97	100 ^e	17	3,3	2,2	629		
57 Bulgarie	100	100	80-94	98	90	..	42	..	344	2,9	0,8	225		
58 Malaisie	50-79	99	92	96	68	1,8	1,6	310		
59 Panama	92	90	80-94	99	97	7	..	90	117	4,8	2,1	464		
60 Macédoine, ERYM	50-79	97	92	300	5,1	0,9	301		
61 Jamahiriya arabe libyenne	97	72	95-100	99	93	..	40	94	120	1,5	1,4	370		
62 Maurice	99	100	95-100	89	90	85	2,1	1,2	315		
63 Russie, Féd. de	..	99	50-79	97	98	..	73 ^f	..	423	3,7	1,4	405		
64 Colombie	86	91	80-94	86	75	..	77	86	109	5,3	4,0	612		
65 Brésil	76	87	0-49	99	99	18	77	88	158	3,4	4,9	631		
66 Bosnie-Herzégovine	80-94	95	92	11	48	100	140	3,1	4,7	259		
67 Belize	50	92	80-94	95	96	77 ^e	55	2,1	2,5	273		
68 Dominique	83	97	80-94	99	99	100	49	4,3	1,8	340		
69 Venezuela	68	83	80-94	94	49	95	203	2,7	2,0	280		
70 Samoa-Occidental	99	99	95-100	98	92	100	70	5,0	1,7	227		
71 Sainte-Lucie	89	98	50-79	99	89	100	518	2,6	1,6	272		
72 Roumanie	53	58	80-94	99	98	..	64	98	191	1,9	1,1	190		
73 Arabie saoudite	100	95	95-100	94	94	..	32	91	153	3,5	1,0	641		
74 Thaïlande	96	84	95-100	99	94	..	72	85	24	2,1	1,6	237		
75 Ukraine	99	98	50-79	98	99	..	68	99	299	2,9	1,2	152		
76 Kazakhstan	99	91	50-79	96	96	20	66	99	339	2,8	1,0	211		
77 Suriname	93	82	95-100	..	90	24	..	85	45	5,5	4,3	424		
78 Jamaïque	99	92	95-100	96	85	..	66	95	140	2,6	2,9	208		
79 Oman	92	39	80-94	98	99	88	24	91	137	2,0	0,5	388		
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	96	93	80-94	99	98	100 ^e	88	4,1	2,2	374		
81 Fidji	43	47	95-100	99	90	100	36	2,6	1,4	194		
82 Pérou	71	80	50-79	88	97	29	69	59	117	2,8	2,0	238		
83 Liban	99	100	80-94	..	94	30	61	88	274	3,7	8,5	719		
84 Paraguay	94	78	0-49	51	77	..	57	58	117	3,0	4,9	323		
85 Philippines	83	86	50-79	45	75	28	47	56	124	1,5	1,8	167		
86 Maldives	56	100	50-79	99	99	70	40	6,3	1,3	254		
87 Turkménistan	50-79	99	98	31	62	97	300	4,6	0,8	267		
88 Géorgie	100	79	0-49	97	73	33	41	96	487	0,7	6,3	197		
89 Azerbaïdjan	81	78	50-79	98	99	27	55	88	357	0,9	1,2	57		
90 Jordanie	99	96	95-100	..	99	..	53	97	205	4,3	3,8	341		
91 Tunisie	84	80	50-79	97	92	90	70	5,5	1,5	472		
92 Guyana	87	94	0-49	95	92	7	..	95	48	4,2	0,9	198		
93 Grenade	97	95	95-100	..	96	100 ^e	50	3,4	1,4	351		
94 République dominicaine	67	86	50-79	96	98	22	64	96	216	1,8	4,6	357		
95 Albanie	91	97	50-79	93	95	48	58	99	133	2,1	1,3	129		
96 Turquie	90	82	95-100	89	90	15	64	81	127	3,6	1,4	315		
97 Équateur	86	85	0-49	99	99	..	66	69	138	1,2	1,2	78		
98 Territoires palestiniens occupés	100	86	43		
99 Sri Lanka	94	77	95-100	99	99	97	41	1,8	1,9	120		
100 Arménie	0-49	97	93	30	61	97	305	3,2	4,4	192		

6 Assurer la santé : accès, services et ressources

Classement selon l'IDH	Population utilisant des installations sanitaires améliorées (%) 2000	Population ayant accès à tout moment à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a 2000	Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a		Taux d'utilisation des thérapies de réhydratation orale (%) 1994-2000 ^b		Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé (%) 1995-2001 ^b		Nombre de médecins (pour 100 000 habitants) 1990-2002 ^b	Dépenses de santé		
			à tout moment	abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a	Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la tuberculose (%) 2001	Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%) 2001	Utilisation de moyens de contraception (%) ^c 2001 ^b	de santé (%) 1995-2001 ^b		publiques (en % du PIB) 2000	privées (en % du PIB) 2000	par habitant (en PPA) 2000
			à tout moment	abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a	Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la tuberculose (%) 2001	Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%) 2001	Utilisation de moyens de contraception (%) ^c 2001 ^b	de santé (%) 1995-2001 ^b				
101 Ouzbékistan	89	85	50-79	98	99	19	67	96	300	2,8	0,8	86
102 Kirghizistan	100	77	50-79	99	99	13	60	98	288	3,5	2,2	145
103 Cap-Vert	71	74	80-94	84	72	..	53	53	17	1,9	0,7	106
104 Chine	40	75	80-94	77	79	29	84	89	167	2,0	3,4	205
105 El Salvador	82	77	80-94	99	97	..	60	51	121	3,8	5,0	391
106 Iran, Rép. islamique d'	83	92	80-94	93	96	..	73	..	110	2,7	3,3	356
107 Algérie	92	89	95-100	97	83	62	64	92	85	3,0	0,6	142
108 Moldova, Rép. de	99	92	50-79	98	81	19	62	99	325	2,9	0,7	65
109 Viet Nam	47	77	80-94	99	97	20	75	70	52	1,4	3,9	130
110 Rép. arabe syrienne	90	80	80-94	99	93	76 ^e	142	1,6	0,9	51
111 Afrique du Sud	87	86	80-94	87	72	..	56	84	443	3,7	5,1	663
112 Indonésie	55	78	80-94	65	59	18	57	56	16	0,6	2,1	84
113 Tadjikistan	90	60	0-49	97	86	20	34	77	207	2,0	0,5	29
114 Bolivie	70	83	50-79	94	79	40	53	59	130	4,3	1,8	145
115 Honduras	75	88	0-49	99	95	..	50	54	83	4,3	2,5	165
116 Guinée équatoriale	53	44	0-49	34	19	25	1,0	2,2	168
117 Mongolie	30	60	50-79	98	95	32	60	97	254	4,7	2,0	120
118 Gabon	53	86	0-49	89	55	..	33	86	..	2,0	0,9	171
119 Guatemala	81	92	50-79	92	90	15	38	41	90	2,3	2,5	192
120 Égypte	98	97	80-94	98	97	..	56	61	218	1,8	2,3	143
121 Nicaragua	85	77	0-49	98	99	18	60	65	61	2,3	2,1	108
122 Sao Tomé-et-Principe	0-49	81	69	25	..	86 ^e	47	1,6	0,8	23
123 Îles Salomon	34	71	80-94	85	85	13	5,5	0,3	97
124 Namibie	41	77	80-94	69	58	78	29	4,2	2,9	366
125 Botswana	66	95	80-94	99	83	..	40	99	26	3,7	2,2	358
126 Maroc	68	80	50-79	93	96	..	50	40	49	1,6	3,1	174
127 Inde	28	84	0-49	73	56	..	48 ^g	43	48	0,9	4,0	71
128 Vanuatu	100	88	..	90	94	89	12	2,3	1,5	119
129 Ghana	72	73	0-49	91	81	22	22	44	6	2,2	1,9	51
130 Cambodge	17	30	0-49	64	59	..	24	32	30	1,0	6,1	97
131 Myanmar	64	72	50-79	70	73	24	33	..	30	0,4	1,8	24
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	82	42	80-94	74	58	..	26	53	7	3,8	0,4	145
133 Swaziland	95-100	95	72	7	..	70	15	2,7	1,2	195
134 Comores	98	96	80-94	90	70	22	21	62	7	3,1	1,2	35
135 Rép. dém. pop. lao	30	37	50-79	60	50	20	32	21	61	1,3	2,1	52
136 Bhoutan	70	62	80-94	81	78	15 ^e	16	3,7	0,4	64
137 Lesotho	49	78	80-94	92	77	..	30	60	7	5,2	1,1	100
138 Soudan	62	75	0-49	51	67	21	..	86 ^e	16	0,9	2,1	43
139 Bangladesh	48	97	50-79	94	76	..	54	12	20	1,5	2,6	47
140 Congo	..	51	50-79	53	35	13	25	1,5	0,5	23
141 Togo	34	54	50-79	84	58	23	24	49	8	1,5	1,4	35
Faible développement humain												
142 Cameroun	79	58	50-79	77	62	23	19	56	7	1,0	2,9	55
143 Népal	28	88	0-49	84	71	11	39	11	4	1,6	3,6	64
144 Pakistan	62	90	50-79	78	54	19	28	20	68	0,9	3,2	76
145 Zimbabwe	62	83	50-79	80	68	50	54	73	14	3,7	3,6	170
146 Kenya	87	57	0-49	91	76	30	39	44	14	2,4	6,4	123
147 Ouganda	79	52	50-79	81	61	..	23	39	5	1,6	2,4	38
148 Yémen	38	69	50-79	73	79	..	21	22	22	1,5	3,4	69
149 Madagascar	42	47	50-79	72	55	16	19	47	11	2,6	1,0	33
150 Haïti	28	46	0-49	71	53	..	27	24	25	2,4	2,4	56
151 Gambie	37	62	80-94	99	90	26	10	51	4	3,0	0,6	51

6 Assurer la santé : accès, services et ressources

Classement selon l'IDH	Population utilisant des installations sanitaires améliorées (%) 2000	Population ayant accès à tout moment à des points d'eau aménagés (%) 2000	Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments et vaccins essentiels (%) ^a 1999		Taux d'utilisation des thérapies de réhydratation orale (%) 1994-2000 ^b		Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié (%) 1995-2001 ^b		Nombre de médecins (pour 100 000 habitants) 1990-2002 ^b	Dépenses de santé		
			Enfants de 0-49 ans tuberculose (%) 2001	Enfants de 5-14 ans rougeole (%) 2001	Utilisation de moyens de contraception (%) ^c 2001 ^b	de santé (%) 2001 ^b	publiques (en % du PIB) 2000	privées (en % du PIB) 2000		par habitant (en PPA) 2000		
152 Nigéria	54	62	0-49	54	40	24	15	42	19	0,5	1,2	15
153 Djibouti	91	100	80-94	38	49	13	2,4	2,5	63
154 Mauritanie	33	37	50-79	70	58	..	8	53	14	3,4	0,9	52
155 Érythrée	13	46	50-79	98	88	..	5	21	5	2,9	1,5	24
156 Sénégal	70	78	50-79	89	48	4	13	51	10	2,6	2,0	56
157 Guinée	58	48	80-94	71	52	21	6	35	13	1,9	1,4	56
158 Rwanda	8	41	0-49	74	78	4	13	31	..	2,6	2,5	40
159 Bénin	23	63	50-79	94	65	18	19	66	10	1,8	1,4	28
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	90	68	50-79	89	83	21	25	36	4	2,2	2,5	27
161 Côte d'Ivoire	52	81	80-94	72	61	25	15	47	9	1,0	1,8	45
162 Malawi	76	57	0-49	93	82	..	31	56	..	3,6	4,0	38
163 Zambie	78	64	50-79	92	85	8	25	47	7	3,5	2,1	49
164 Angola	44	38	0-49	74	72	..	8	23	5	2,0	1,6	52
165 Tchad	29	27	0-49	44	36	36	8	16	3	2,3	0,5	16
166 Guinée-Bissau	56	56	0-49	70	48	13	8	35	17	1,8	0,4	12
167 Congo, Rép. dém. du	21	45	..	57	46	61	7	0,3	2,7	..
168 Rép. centrafricaine	25	70	50-79	38	29	34	15	44	4	1,4	1,0	31
169 Éthiopie	12	24	50-79	76	52	..	8	6	3	1,1	2,7	14
170 Mozambique	43	57	50-79	97	92	27	6	44	6	2,8	1,6	30
171 Burundi	88	78	0-49	84	75	10	..	25	1	1,7	1,5	16
172 Mali	69	65	50-79	68	37	22	8	24	5	2,2	2,7	32
173 Burkina Faso	29	42	50-79	72	46	37	12	31	3	3,0	1,2	37
174 Niger	20	59	50-79	49	51	38	14	16	4	1,5	1,8	22
175 Sierra Leone	66	57	0-49	74	37	28	4	42	9	2,0	1,7	24
Pays en développement	51	78	..	78	69	56
Pays les moins avancés	44	62	..	77	63	31
Pays arabes	83	86	..	85	84	67
Asie de l'Est et Pacifique	48	76	..	75	77	80
Amérique latine et Caraïbes	77	86	..	95	91	82
Asie du Sud	37	85	..	77	60	36
Afrique subsaharienne	53	57	..	73	58	38
Europe centrale et orientale et CEI	..	93	..	97	97	96
OCDE	91	94
Pays de l'OCDE à revenu élevé	90	99
Développement humain élevé	91	96
Développement humain moyen	51	82	..	80	74	64
Faible développement humain	51	62	..	73	57	31
Revenu élevé	89	99
Revenu intermédiaire	60	82	..	85	86	84
Revenu faible	44	76	..	75	60	40
Monde	61 ^h	82 ^h	..	79	72	60

a. Ces données relatives à l'accès aux médicaments et vaccins essentiels reposent sur des estimations statistiques reçues des bureaux de pays et régionaux et des conseillers régionaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que sur le World Drug Situation Survey mené en 1998-99. Ces estimations constituent les meilleures informations disponibles à ce jour auprès du Département médicaments essentiels et politique pharmaceutique de l'OMS, et sont en cours de validation par les États membres de l'OMS. Ce département classe les estimations en quatre catégories : accès très insuffisant (0-49 %), insuffisant (50-79 %), moyen (80-94 %) et bon (95-100 %). Ces classifications sont souvent utilisées par l'OMS pour l'interprétation des données, car les estimations en pourcentage donnent souvent une impression plus précise que les données ne le permettent en réalité. b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. c. Ces données se rapportent habituellement aux femmes mariées de 15 à 49 ans, mais la plage couverte peut varier d'un pays à l'autre. d. OMS, 2003d. e. Ces données se rapportent à une année ou une période différente de celle indiquée, s'écartent de la définition normalisée ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré. f. Ces données se rapportent aux villes d'Ivanovo, Perm et Ekaterinbourg. g. État de Tripura non compris. h. Ces données renvoient à l'agrégat mondial selon l'UNICEF, 2003b.

Sources : Colonnes 1 et 2 : ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Colonne 3 : ONU 2003a, sur la base des données de l'OMS. Colonne 4 : UNICEF, 2003b, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS ; données synthétiques calculées par l'OMS pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 5 et 8 : ONU, 2003a, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS ; données synthétiques calculées par l'OMS pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 6 : UNICEF, 2003b. Colonne 7 : ONU, 2003c. Colonne 9 : OMS, 2003c. Colonnes 10 à 12 : OMS, 2003b.

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

Classement selon l'IDH	Personnes souffrant de malnutrition	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	Enfants souffrant d'un retard de croissance	Insuffisance pondérale néonatale	Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) 2000 ^d	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 2001 ^e	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) 1992-2000 ^f	
	(en % de la population totale) 1998/2000 ^a	(en % des moins de 5 ans) 1995-2001 ^b	(en % des moins de 5 ans) 1995-2001 ^b	(%) 1995-2000 ^b	Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^c	Femmes 2001 ^c	Enfants 2001 ^c				
Développement humain élevé											
1	Norvège	5	0,08	400	<100	..	3	739
2	Islande	4	0,15	<100	<100	..	2	2 013
3	Suède	4	0,08	880	<100	..	2	1 085
4	Australie	7	0,07	800	140	..	4	1 708
5	Pays-Bas	0,21	3 300	160	..	3	2 775
6	Belgique	8	0,16	2 900	330	..	6	1 830
7	États-Unis	..	1 ^g	2 ^g	8	0,61	180 000	10 000	..	2	2 092
8	Canada	6	0,31	14 000	<500	..	3	1 820
9	Japon	7 ^g	<0,10	6 600	110	..	21	2 950
10	Suisse	6	0,50	6 000	300	..	5	2 880
11	Danemark	6	0,15	770	<100	..	6	1 847
12	Irlande	4 ^g	0,11	660	190	..	6	2 316
13	Royaume-Uni	8	0,10	7 400	550	..	5	1 553
14	Finlande	6	<0,10	330	<100	..	5	1 171
15	Luxembourg	4	0,16	6	..
16	Autriche	7	0,24	2 200	<100	..	6	1 650
17	France	6	0,33	27 000	1 000	..	6	1 757
18	Allemagne	7	0,10	8 100	550	..	5	1 814
19	Espagne	6	0,50	26 000	1 300	..	14	2 826
20	Nouvelle-Zélande	6	0,06	180	<100	..	5	1 038
21	Italie	6	0,37	33 000	770	..	4	2 041
22	Israël	8	0,10	5	2 118
23	Portugal	7	0,52	5 100	350	..	17	2 036
24	Grèce	7	0,17	1 800	<100	..	11	3 230
25	Chypre	0,25	150	5	..
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	0,08	660	<100	..	39	..
27	Barbade	..	6 ^g	7 ^g	10	1,20 ^h	11	523
28	Singapour	..	14 ^g	11 ^g	8	0,20	860	<100	..	22	..
29	Slovénie	6	<0,10	<100	<100	..	12	2 742
30	Corée, Rép. de	<0,10	960	<100	9	48	2 668
31	Brunéi Darussalam	24	..
32	République tchèque	..	1 ^g	2 ^g	6	<0,10	<100	<10	..	7	1 476
33	Malte	7	0,13	3	..
34	Argentine	..	5	12	7	0,69	30 000	3 000	1	30	1 456
35	Pologne	6	0,10 ^h	23	2 473
36	Seychelles	..	6 ^g	5 ^g	10 ^g	26	..
37	Bahreïn	..	9	10	10	0,26	150	34	..
38	Hongrie	..	2 ^g	3 ^g	9	0,06	300	<100	..	22	2 697
39	Slovaquie	7	<0,10	<100	15	2 039
40	Uruguay	3	5	8	..	0,30	1 400	100	..	15	1 425
41	Estonie	5	1,00	1 500	27	2 092
42	Costa Rica	5	5	6	6	0,55	2 800	320	42	7	..
43	Chili	4	1	2	5	0,30	4 300	<500	..	10	1 230
44	Qatar	..	6	8	10	13	..
45	Lituanie	4	0,07	260	<100	..	48	1 839
46	Koweït	4	10	24	7	27	1 616
47	Croatie	..	1	1	6	<0,10	<100	<10	..	40	2 218
48	Émirats arabes unis	..	14	17	13	..
49	Bahamas	3,50	2 700	<100	..	19	..
50	Lettonie	5	0,40	1 000	<100	..	43	..

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1998/2000 ^a	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	Enfants souffrant d'un retard de croissance	Insuffisance pondérale néonatale (en % des enfants de moins de 5 ans) 1995-2000 ^b	Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) 2000 ^d	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 2001 ^e	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) 1992-2000 ^f
		(en % des enfants de moins de 5 ans) 1995-2001 ^b	(en % des enfants de moins de 5 ans) 1995-2001 ^b		Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^c	Femmes 2001 ^c	Enfants 2001 ^c			
51 Saint-Kitts-et-Nevis	13 ^g	7	..
52 Cuba	13	4	5	6	<0,10	830	<100	..	6	..
53 Bélarus	5	0,27	3 700	57	2 285
54 Trinité-et-Tobago	12	7 ^g	4 ^g	..	2,50	5 600	300	1	9	673
55 Mexique	5	8	18	9	0,28	32 000	3 600	8	19	752
Développement humain moyen										
56 Antigua-et-Barbuda	..	10 ^g	7 ^g	8	3	..
57 Bulgarie	9	<0,10 ^h	20	3 322
58 Malaisie	..	18	..	9	0,35	11 000	770	57	67	1 262
59 Panama	18	7	14	10	1,50	8 700	800	36	28	..
60 Macédoine, ERYM	..	6	7	6	<0,10	<100	<100	..	26	2 360
61 Jamahiriya arabe libyenne	..	5	15	7 ^g	0,24	1 100	..	2	11	..
62 Maurice	5	16	10	13	0,10	350	<100	1 ^h	57	1 349
63 Russie, Féd. de	..	3	13	7	0,90	180 000	..	1	93	2 691
64 Colombie	13	7	14	7	0,40	20 000	4 000	250	29	614
65 Brésil	10	6	11	9	0,65	220 000	13 000	344	44	869
66 Bosnie-Herzégovine	..	4	10	4	<0,10 ^h	35	1 546
67 Belize	..	6 ^g	..	4	2,00	1 000	180	657	18	1 127
68 Dominique	..	5 ^g	6 ^g	8 ^g	9	..
69 Venezuela	21	5	14	6	0,50 ^h	94	22	1 221
70 Samoa-Occidentale	22	..
71 Sainte-Lucie	..	14 ^g	11 ^g	8 ^g	9	..
72 Roumanie	..	6 ^g	8 ^g	9	<0,10	..	4 000	..	94	1 563
73 Arabie saoudite	3	14	20	3	32	27	..
74 Thaïlande	18	19 ^g	16 ^g	7	1,79	220 000	21 000	130	100	798
75 Ukraine	..	3	15	6	0,99	76 000	57	1 225
76 Kazakhstan	..	4	10	6	0,07	1 200	<100	(.)	94	1 771
77 Suriname	11	11	1,20	1 800	190	2 954	44	2 285
78 Jamaïque	9	4	3	11	1,22	7 200	800	..	3	592
79 Oman	..	24	23	8	0,11	200	..	27	5	..
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	10
81 Fidji	..	8 ^g	3 ^g	12 ^g	0,07	<100	23	819
82 Pérou	11	7	25	10	0,35	13 000	1 500	258	94	166
83 Liban	3	3	12	6	11	..
84 Paraguay	14	5	11	9	124	43	1 838
85 Philippines	23	28	30	18	<0,10	2 500	<10	15	226	1 563
86 Maldives	..	30	25	12	0,06	21	..
87 Turkménistan	..	12	22	5	<0,10	<100	..	1	56	..
88 Géorgie	..	3	12	6	<0,10	180	..	5	58	..
89 Azerbaïdjan	..	17	20	10	<0,10	280	..	19	56	774
90 Jordanie	6	5	8	10	<0,10	150	..	3	5	1 686
91 Tunisie	..	4	12	5	1	18	1 775
92 Guyana	..	12	10	14	2,70	8 500	800	3 074	65	637
93 Grenade	11 ^g	3	..
94 République dominicaine	26	5	6	13	2,50	61 000	4 700	6	88	762
95 Albanie	..	14	32	5	21	1 027
96 Turquie	..	8	16	15	<0,10 ^h	17	25	2 118
97 Équateur	5	15	27	16	0,30	5 100	660	728	94	259
98 Territoires palestiniens occupés	..	3	8	9	19	..
99 Sri Lanka	23	29	14	17	<0,10	1 400	<100	1 110	50	344
100 Arménie	..	3	13	9	0,15	480	<100	4	47	1 389

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1998/2000 ^a	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	Enfants souffrant d'un retard de croissance	Insuffisance pondérale néonatale (en % des enfants) 1995-2000 ^b	Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) 2000 ^d	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 2001 ^e	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) 1992-2000 ^f
		(en % des moins de 5 ans) 1995-2001 ^b	(en % des moins de 5 ans) 1995-2001 ^b		Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^c	Femmes 2001 ^c	Enfants 2001 ^c			
101 Ouzbékistan	..	19	31	6	<0,10	150	<100	1	63	501
102 Kirghizistan	..	11	25	6	<0,10	<100	..	(.)	88	..
103 Cap-Vert	..	14 ^g	16 ^g	13	188	..
104 Chine	9	10	17	6	0,11	220 000	2 000	1	107	1 780
105 El Salvador	14	12	23	13	0,60	6 300	830	11	36	472
106 Iran, Rép. islamique d'	5	11	15	7	<0,10	5 000	<200	27	32	791
107 Algérie	6	6	18	7	0,10 ^h	2 ^h	23	907
108 Moldova, Rép. de	..	3	10	7	0,24	1 200	104	..
109 Viet Nam	18	33	36	9	0,30	35 000	2 500	95	93	1 084
110 Rép. arabe syrienne	3	13	21	6	(.)	47	1 223
111 Afrique du Sud	..	12	25	..	20,10	2 700 000	250 000	143	237	941
112 Indonésie	6	26	..	9	0,10	27 000	1 300	920	321	1 388
113 Tadjikistan	13	<0,10	<100	..	303	83	..
114 Bolivie	23	10	26	8	0,10	1 200	160	378	116	..
115 Honduras	21	25	39	6	1,60	27 000	3 000	541	46	960
116 Guinée équatoriale	3,38	3 000	420	2 744 ⁱ	102	..
117 Mongolie	42	13	25	6	<0,10	124	..
118 Gabon	8	12	21	2 148 ^j	187	506
119 Guatemala	25	24	46	12	1,00	27 000	4 800	386	48	553
120 Égypte	4	4	19	10	<0,10	780	..	(.)	23	1 201
121 Nicaragua	29	12	25	13	0,20	1 500	210	402	35	..
122 Sao Tomé-et-Principe	..	16	26	7 ^g	143	..
123 Îles Salomon	..	21 ^g	27 ^g	15 172	52	620
124 Namibie	9	24	24	15 ^g	22,50	110 000	30 000	1 502	221	..
125 Botswana	25	13	23	11	38,80	170 000	28 000	48 704	224	..
126 Maroc	7	9 ^g	23 ^g	9 ^g	0,08	2 000	..	(.)	47	717
127 Inde	24	47	46	26	0,79	1 500 000	170 000	7	199	112
128 Vanuatu	..	20 ^g	19 ^g	7 ^g	3 260	63	..
129 Ghana	12	25	26	9	3,00	170 000	34 000	15 344	145	164
130 Cambodge	36	45	45	9	2,70	74 000	12 000	476	560	..
131 Myanmar	6	36	37	16	224	113	..
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	27	35 ^g	0,65	4 100	500	1 688	283	..
133 Swaziland	12	10	30	..	33,44	89 000	14 000	2 835	627	..
134 Comores	..	25	42	18	1 930	49	..
135 Rép. dém. pop. lao	24	40	41	..	<0,10	350	<100	759	143	..
136 Bhoutan	..	19	40	15	<0,10	285	114	..
137 Lesotho	26	16	44	..	31,00	180 000	27 000	0 ^h	277	..
138 Soudan	21	17	2,60	230 000	30 000	13 934	142	..
139 Bangladesh	35	48	45	30	<0,10	3 100	310	40	211	234
140 Congo	32	14 ^g	19 ^g	..	7,15	59 000	15 000	5 880	122	401
141 Togo	23	25	22	13	6,00	76 000	15 000	7 701 ⁱ	114	..
Faible développement humain										
142 Cameroun	25	21	35	10	11,83	500 000	69 000	2 900 ^j	96	..
143 Népal	19	48	51	21	0,49	14 000	1 500	33	135	512
144 Pakistan	19	38	..	21 ^g	0,11	16 000	2 200	58	178	635
145 Zimbabwe	38	13	27	10	33,73	1 200 000	240 000	5 410	291	493
146 Kenya	44	23	37	9	15,01	1 400 000	220 000	545	289	316
147 Ouganda	21	23	39	13	5,00	280 000	110 000	46	187	157
148 Yémen	33	46	52	26	0,12	1 500	..	15 160 ^h	70	794
149 Madagascar	40	33	49	15	0,29	12 000	1 000	..	158	376
150 Haïti	50	17	23	28 ^g	6,10	120 000	12 000	15 ^h	190	221
151 Gambie	21	17	19	14	1,60	4 400	460	17 340 ^j	283	..

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale)	Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	Enfants souffrant d'un retard de croissance	Insuffisance pondérale néonatale (en % des enfants de moins de 5 ans)	Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants)	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants)	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle)
		(en % des enfants de moins de 5 ans)	(en % des enfants de moins de 5 ans)		Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans)	Femmes	Enfants			
	1998/2000 ^a	2001 ^b	1995-2001 ^b	1995-2000 ^b	2001 ^c	2001 ^c	2001 ^c	2000 ^d	2001 ^e	1992-2000 ^f
152 Nigéria	7	27	46	9	5,80	1 700 000	270 000	30	196	185
153 Djibouti	..	18	26	715 ^h	382	..
154 Mauritanie	12	32	35	11 150 ^h	209	..
155 Érythrée	58	44	38	14	2,80	30 000	4 000	3 479	249	..
156 Sénégal	25	18	19	12	0,50	14 000	2 900	11 925	103	330
157 Guinée	32	23	26	10	75 386	134	..
158 Rwanda	40	24	43	12 ^g	8,88	250 000	65 000	6 510	188	..
159 Bénin	13	23	31	15	3,61	67 000	12 000	10 697 ^k	36	..
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	47	29	44	11	7,83	750 000	170 000	1 207 ^h	212	194
161 Côte d'Ivoire	15	21	25	17	9,65	400 000	84 000	12 152	207	285
162 Malawi	33	25	49	13 ^g	15,00	440 000	65 000	25 948	242	196
163 Zambie	50	25	59	11	21,52	590 000	150 000	34 204	445	..
164 Angola	50	5,50	190 000	37 000	8 773	197	..
165 Tchad	32	28	28	24	3,61	76 000	18 000	197 ^h	168	..
166 Guinée-Bissau	..	23	28	20	2,81	9 300	1 500	2 421 ^h	135	..
167 Congo, Rép. dém. du	73	31	38	15	4,90	670 000	170 000	2 960 ^h	184	109
168 Rép. centrafricaine	44	24	39	13 ^g	12,90	130 000	25 000	2 207 ⁱ	255	..
169 Éthiopie	44	47	52	12	6,41	1 100 000	230 000	556 ⁱ	179	..
170 Mozambique	55	26	36	13	13,00	630 000	80 000	18 115	125	..
171 Burundi	69	45	57	16 ^g	8,30	190 000	55 000	48 098	170	..
172 Mali	20	43	..	16	1,65	54 000	13 000	4 008 ^j	295	..
173 Burkina Faso	23	34	37	18	6,50	220 000	61 000	619	157	199
174 Niger	36	40	40	12	1 693 ⁱ	150	..
175 Sierra Leone	47	27	34	22	7,00	90 000	16 000	..	258	..
Pays en développement	18	1,30	18 000 000	2 900 000	..	144	..
Pays les moins avancés	38	3,50	6 500 000	1 400 000	..	192	..
Pays arabes	13	0,40	260 000	40 000	..	57	..
Asie de l'Est et Pacifique	0,20	600 000	40 000	..	137	..
Amérique latine et Caraïbes	12	0,60	640 000	60 000	..	41	..
Asie du Sud	24	0,50	1 500 000	170 000	..	188	..
Afrique subsaharienne	33	9,00	15 000 000	2 600 000	..	198	..
Europe centrale et orientale et CEI	9	0,50	270 000	15 000	..	66	..
OCDE	0,30	360 000	19 000	..	11	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	0,30	330 000	16 000	..	9	..
Développement humain élevé	0,30	420 000	25 000	..	12	..
Développement humain moyen	15	0,70	6 700 000	680 000	..	137	..
Faible développement humain	31	5,90	11 300 000	2 200 000	..	188	..
Revenu élevé	0,30	330 000	16 000	..	9	..
Revenu intermédiaire	10	0,60	4 200 000	390 000	..	85	..
Revenu faible	25	2,10	14 000 000	2 500 000	..	197	..
Monde	1,20	18 500 000	3 000 000	..	119	..

a. Moyenne sur les années indiquées. b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. c. Données relatives à la fin de 2001. Les estimations des valeurs synthétiques ayant été arrondies, leur addition peut ne pas être égale au total mondial. d. Ces données se rapportent aux cas de paludisme déclarés auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et peuvent ne représenter qu'une fraction du nombre de cas effectifs dans un pays donné, en raison des insuffisances concernant les systèmes de déclaration, la couverture des services médicaux, ou de la conjugaison de ces deux éléments. En raison de la diversité des systèmes de dépistage et des systèmes de déclaration des différents pays, les comparaisons entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. e. Ces données se rapportent à la prévalence des cas de tuberculose diagnostiqués par prélèvement. f. Ces données se rapportent à la consommation apparente, sur la base des données relatives à la production, aux importations et aux exportations de cigarettes. Ces estimations peuvent sous-évaluer ou surévaluer la consommation réelle dans les pays où des produits du tabac sont importés ou exportés illégalement, où il existe des stocks de cigarettes significatifs ou par lesquels transitent d'importantes populations. Les estimations relatives à la consommation apparente ne renseignent pas sur les profils de consommation du tabac au sein d'une population. Ces données se rapportent à la dernière moyenne mobile sur trois ans disponible pour la période spécifiée. g. Données se rapportant à une année ou à une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normalisée ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. h. Ces données se rapportent à 1999. i. Ces données se rapportent à 1995. j. Ces données se rapportent à 1998. k. Ces données se rapportent à 1997. l. Ces données se rapportent à 1994. Sources : Colonne 1 : ONU 2003a, sur la base d'informations émanant de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Colonne 2 à 4 : UNICEF, 2003b, à partir d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Colonne 5 à 7 : ONUSIDA, 2002, données synthétiques calculées par le Programme commun parrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 8 et 9 : ONU, 2003, à partir d'informations de l'OMS. Colonne 10 : OMS, 2003a.

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a		Taux (officiel) de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970-75 ^b	2000-05 ^b	1970	2001	1970	2001	Population féminine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	1985-2001 ^c
	Développement humain élevé								
1 Norvège	74,4	78,9	13	4	15	4	90,8	83,5	6
2 Islande	74,3	79,8	13	3	14	4	90,7	85,9	..
3 Suède	74,7	80,1	11	3	15	3	91,6	86,1	5
4 Australie	71,7	79,2	17	6	20	6	90,7	83,8	..
5 Pays-Bas	74,0	78,3	13	5	15	6	89,7	83,5	7
6 Belgique	71,4	78,8	21	5	29	6	90,4	82,5	..
7 États-Unis	71,5	77,1	20	7	26	8	86,4	78,1	8
8 Canada	73,2	79,3	19	5	23	7	90,1	83,9	..
9 Japon	73,3	81,6	14	3	21	5	93,0	85,0	8
10 Suisse	73,8	79,1	15	5	18	6	91,0	82,9	5
11 Danemark	73,6	76,6	14	4	19	4	86,5	79,8	10
12 Irlande	71,3	77,0	20	6	27	6	89,0	82,0	6
13 Royaume-Uni	72,0	78,2	18	6	23	7	89,4	83,2	7
14 Finlande	70,7	78,0	13	4	16	5	91,1	79,9	6
15 Luxembourg	70,7	78,4	19	5	26	5	89,8	82,7	0
16 Autriche	70,6	78,5	26	5	33	5	90,7	81,6	..
17 France	72,4	79,0	18	4	24	6	91,0	80,2	10
18 Allemagne	71,0	78,3	22	4	26	5	90,2	81,7	8
19 Espagne	72,9	79,3	27	4	34	6	92,2	82,3	6
20 Nouvelle-Zélande	71,7	78,3	17	6	20	6	88,3	82,6	15
21 Italie	72,1	78,7	30	4	33	6	91,4	82,4	7
22 Israël	71,6	79,2	24	6	27	6	90,5	86,2	5
23 Portugal	68,0	76,2	53	5	62	6	89,3	77,4	8
24 Grèce	72,3	78,3	38	5	54	5	91,5	82,3	1
25 Chypre	71,4	78,3	29	5	33	6	90,8	83,9	0
26 Hong-Kong, Chine (RAS)	72,0	79,9 ^d	92,3	84,4	..
27 Barbade	69,4	77,2	40	12	54	14	89,0	82,2	0
28 Singapour	69,5	78,1	22	3	27	4	90,5	83,3	6
29 Slovénie	69,8	76,3	25	4	29	5	88,7	76,2	11
30 Corée, Rép. de	62,6	75,5	43	5	54	5	89,0	73,9	20
31 Brunéi Darussalam	68,3	76,3	58	6	78	6	87,9	84,8	0
32 République tchèque	70,1	75,4	21	4	24	5	88,3	74,8	9
33 Malte	70,6	78,4	25	5	32	5	90,2	85,5	..
34 Argentine	67,1	74,2	59	16	71	19	85,3	72,3	41
35 Pologne	70,5	73,9	32	8	36	9	86,5	68,8	8
36 Seychelles	13	..	17
37 Bahreïn	63,3	74,0	55	13	75	16	84,8	78,1	46
38 Hongrie	69,3	71,9	36	8	39	9	82,6	62,7	15
39 Slovaquie	70,0	73,7	25	8	29	9	86,5	68,9	9
40 Uruguay	68,7	75,3	48	14	57	16	85,8	73,2	26
41 Estonie	70,5	71,7	21	11	26	12	83,7	59,9	52
42 Costa Rica	67,8	78,1	62	9	83	11	88,3	81,1	29
43 Chili	63,4	76,1	78	10	98	12	86,3	76,8	23
44 Qatar	62,1	72,2	45	11	65	16	80,3	72,8	10
45 Lituanie	71,3	72,7	23	8	28	9	84,9	62,8	18
46 Koweït	67,0	76,6	49	9	59	10	87,2	82,3	5
47 Croatie	69,6	74,2	34	7	42	8	86,3	71,1	6
48 Émirats arabes unis	62,2	74,7	61	8	83	9	86,6	80,0	3
49 Bahamas	66,5	67,1	38	13	49	16	69,6	56,8	..
50 Lettonie	70,1	71,0	21	17	26	21	82,8	59,2	45

8 Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a		Taux (officiel) de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970-75 ^b	2000-05 ^b	1970	2001	1970	2001	Population féminine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	1985-2001 ^c
	51 Saint-Kitts-et-Nevis	20	..	24
52 Cuba	70,7	76,7	34	7	43	9	85,1	79,1	33
53 Bélarus	71,5	70,1	22	17	27	20	81,6	56,4	20
54 Trinité-et-Tobago	65,9	71,3	49	17	57	20	78,8	67,5	70
55 Mexique	62,4	73,4	79	24	110	29	82,1	71,5	55
Développement humain moyen									
56 Antigua-et-Barbuda	12	..	14	150
57 Bulgarie	71,0	70,9	28	14	32	16	83,2	64,9	15
58 Malaisie	63,0	73,1	46	8	63	8	83,9	73,3	41
59 Panama	66,2	74,7	46	19	68	25	85,1	76,3	70
60 Macédoine, ERYM	67,5	73,6	85	22	120	26	84,1	75,8	7
61 Jamahiriya arabe libyenne	52,8	72,8	105	16	160	19	81,5	73,4	75
62 Maurice	62,9	72,0	64	17	86	19	82,4	66,6	21
63 Russie, Féd. de	69,7	66,8	29	18	36	21	78,0	48,4	44
64 Colombie	61,6	72,2	69	19	108	23	80,8	70,9	80
65 Brésil	59,5	68,1	95	31	135	36	76,5	59,7	160
66 Bosnie-Herzégovine	67,5	74,0	60	15	82	18	85,2	74,1	10
67 Belize	67,6	71,4	56	34	77	40	77,9	72,5	140
68 Dominique	14	..	15	65
69 Venezuela	65,7	73,7	47	19	61	22	83,5	73,2	60
70 Samoa-Occidental	56,1	70,0	106	20	160	25	78,2	65,1	..
71 Sainte-Lucie	65,3	72,5	..	17	..	19	77,4	71,2	30
72 Roumanie	69,2	70,5	46	19	57	21	81,5	63,7	42
73 Arabie saoudite	53,9	72,3	118	23	185	28	81,1	75,7	..
74 Thaïlande	61,0	69,3	74	24	102	28	79,9	62,4	44
75 Ukraine	70,1	69,7	22	17	27	20	81,1	56,5	25
76 Kazakhstan	64,4	66,3	..	61 ^e	..	76 ^e	76,7	53,1	65
77 Suriname	64,0	71,1	51	26	68	32	79,6	68,4	110
78 Jamaïque	69,0	75,7	49	17	64	20	85,4	78,9	95
79 Oman	52,1	72,4	126	12	200	13	82,4	75,4	14
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	61,6	74,1	..	22	..	25	84,2	78,6	43
81 Fidji	60,6	69,8	50	18	61	21	75,1	67,3	38
82 Pérou	55,4	69,8	115	30	178	39	77,0	68,0	190
83 Liban	65,0	73,5	45	28	54	32	83,6	77,2	100 ^f
84 Paraguay	65,9	70,9	57	26	76	30	79,8	71,4	190
85 Philippines	58,1	70,0	60	29	90	38	78,0	69,9	170
86 Maldives	51,4	67,4	157	58	255	77	69,5	69,5	350
87 Turkménistan	60,7	67,1	..	76 ^e	..	99 ^e	74,2	60,6	65
88 Géorgie	69,2	73,6	36	24	46	29	85,6	69,2	50
89 Azerbaïdjan	69,0	72,2	..	74 ^e	..	105 ^e	81,3	68,0	80
90 Jordanie	56,5	71,0	77	27	107	33	77,3	71,2	41
91 Tunisie	55,6	72,8	135	21	201	27	84,6	75,2	70
92 Guyana	60,0	63,2	81	54	101	72	67,1	54,8	110
93 Grenade	20	..	25	1
94 République dominicaine	59,7	66,7	91	41	128	47	72,0	62,3	230 ^f
95 Albanie	67,7	73,7	68	26 ^e	82	30 ^e	87,7	80,1	..
96 Turquie	57,9	70,5	150	36	201	43	81,0	71,0	130 ^f
97 Équateur	58,8	70,8	87	24	140	30	78,6	70,3	160
98 Territoires palestiniens occupés	56,6	72,4	..	21	..	24 ^e	81,6	75,1	..
99 Sri Lanka	65,1	72,6	65	17	100	19	84,6	73,5	90
100 Arménie	72,5	72,4	..	31	..	35	85,4	70,3	35

8 Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a		Taux (officiel) de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970-75 ^b	2000-05 ^b	1970	2001	1970	2001	Population féminine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	1985-2001 ^c
	101 Ouzbékistan	64,2	69,7	..	52	..	68	76,9	65,7
102 Kirghizistan	63,1	68,6	111	52	146	61	77,2	61,5	65
103 Cap-Vert	57,5	70,2	..	29	..	38	79,5	68,1	35
104 Chine	63,2	71,0	85	31	120	39	81,3	72,7	55
105 El Salvador	58,2	70,7	111	33	162	39	77,6	67,3	120
106 Iran, Rép. islamique d'	55,3	70,3	122	35	191	42	79,5	71,8	37
107 Algérie	54,5	69,7	143	39	234	49	76,9	72,8	140
108 Moldova, Rép. de	64,8	68,9	46	27	61	32	76,4	60,2	28
109 Viet Nam	50,3	69,2	112	30	157	38	77,2	68,8	95
110 Rép. arabe syrienne	57,0	71,9	90	23	129	28	80,0	74,7	110 ^f
111 Afrique du Sud	53,7	47,7	80	56	115	71	37,4	24,9	..
112 Indonésie	49,2	66,8	104	33	172	45	72,5	64,2	380
113 Tadjikistan	63,4	68,8	78	53 ^e	111	72 ^e	75,4	66,2	65
114 Bolivie	46,7	63,9	144	60	243	77	68,0	60,0	390
115 Honduras	53,8	68,9	116	31	170	38	73,4	65,4	110
116 Guinée équatoriale	40,5	49,1	165	101	281	153	44,2	39,2	..
117 Mongolie	53,8	63,9	..	61	..	76	67,4	57,6	150
118 Gabon	48,7	56,6	..	60	..	90	52,0	48,6	520
119 Guatemala	53,7	65,8	115	43	168	58	70,5	59,0	190
120 Égypte	52,1	68,8	157	35	235	41	78,0	67,9	80
121 Nicaragua	55,1	69,5	113	36	165	43	75,2	66,5	150
122 Sao Tomé-et-Principe	56,5	69,9	..	57	..	74	79,1	68,9	..
123 Îles Salomon	55,6	69,2	71	20	99	24	76,0	70,2	553 ^f
124 Namibie	49,9	44,3	104	55	155	67	30,8	24,7	270
125 Botswana	56,1	39,7	99	80	142	110	21,7	17,3	330
126 Maroc	52,9	68,7	119	39	184	44	77,1	69,4	230
127 Inde	50,3	63,9	127	67	202	93	67,5	61,9	540
128 Vanuatu	54,0	68,8	107	34	160	42	73,1	66,3	..
129 Ghana	49,9	57,9	112	57	190	100	55,8	50,1	210 ^f
130 Cambodge	40,3	57,4	..	97	..	138	56,9	47,6	440
131 Myanmar	49,3	57,3	122	77	179	109	58,9	47,7	230
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	44,7	57,6	106	70	147	94	51,5	45,0	370 ^f
133 Swaziland	47,3	34,4	132	106	196	149	15,2	11,0	230
134 Comores	48,9	60,8	159	59	215	79	61,8	55,3	..
135 Rép. dém. pop. lao	40,4	54,5	145	87	218	100	52,9	47,8	650
136 Bhoutan	43,2	63,2	156	74	267	95	66,1	61,1	380
137 Lesotho	49,5	35,1	125	91	190	132	19,2	8,5	..
138 Soudan	43,6	55,6	104	65	172	107	54,6	48,3	550
139 Bangladesh	45,2	61,4	145	51	239	77	61,1	57,9	400
140 Congo	55,0	48,2	100	81	160	108	37,5	31,1	..
141 Togo	45,5	49,7	128	79	216	141	42,6	36,9	480
Faible développement humain									
142 Cameroun	45,7	46,2	127	96	215	155	36,8	31,7	430
143 Népal	43,3	59,9	165	66	250	91	57,6	56,4	540
144 Pakistan	49,0	61,0	117	84	181	109	61,9	60,0	..
145 Zimbabwe	56,0	33,1	86	76	138	123	8,3	9,2	700
146 Kenya	50,9	44,6	96	78	156	122	30,6	26,1	590
147 Ouganda	46,3	46,2	110	79	185	124	33,5	30,6	510
148 Yémen	39,8	60,0	194	79	303	107	60,0	54,5	350
149 Madagascar	44,9	53,6	109	84	180	136	51,5	46,7	490
150 Haïti	48,5	49,5	148	79	221	123	36,1	34,5	520
151 Gambie	38,0	54,1	183	91	319	126	51,3	45,8	..

8 Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a		Taux (officiel) de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)
	1970-75 ^b	2000-05 ^b	1970	2001	1970	2001	Population féminine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 2000-05 ^b	1985-2001 ^c
	152 Nigéria	44,0	51,5	120	110	201	183	44,5	42,0
153 Djibouti	41,0	45,7	160	100	241	143	37,1	33,2	..
154 Mauritanie	43,4	52,5	150	120	250	183	50,5	44,4	750
155 Érythrée	44,3	52,7	..	72	..	111	43,7	35,4	1 000
156 Sénégal	41,8	52,9	164	79	279	138	52,5	40,0	560
157 Guinée	37,3	49,1	197	109	345	169	42,8	40,3	530
158 Rwanda	44,6	39,3	124	96	209	183	24,1	22,7	1 100
159 Bénin	44,0	50,6	149	94	252	158	47,8	38,8	500
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	46,5	43,3	129	104	218	165	29,2	26,1	530
161 Côte d'Ivoire	45,4	41,0	158	102	239	175	25,5	24,8	600
162 Malawi	41,0	37,5	189	114	330	183	21,3	19,7	1 100
163 Zambie	49,7	32,4	109	112	181	202	10,6	11,3	650
164 Angola	38,0	40,1	180	154	300	260	31,1	26,4	..
165 Tchad	39,0	44,7	..	117	..	200	36,4	32,4	830
166 Guinée-Bissau	36,5	45,3	..	130	..	211	39,4	33,7	910
167 Congo, Rép. dém. du	45,8	41,8	148	129	245	205	31,4	27,9	950
168 Rép. centrafricaine	43,0	39,5	149	115	248	180	24,0	21,0	1 100
169 Éthiopie	41,8	45,5	160	116	239	172	35,8	32,3	870
170 Mozambique	41,1	38,1	163	125	278	197	26,3	19,8	1 100
171 Burundi	43,9	40,9	138	114	233	190	26,6	25,1	..
172 Mali	38,2	48,6	221	141	391	231	41,0	37,3	580
173 Burkina Faso	41,2	45,7	163	104	290	197	34,5	32,1	480
174 Niger	38,2	46,2	197	156	330	265	39,9	37,6	590
175 Sierra Leone	35,0	34,2	206	182	363	316	23,5	19,4	1 800
Pays en développement	55,8	65,1	109	61 ^e	167	89 ^e	69,2	62,0	..
Pays les moins avancés	43,7	51,4	150	99 ^e	244	156 ^e	44,7	40,7	..
Pays arabes	128	49 ^e	197	65 ^e	72,5	65,6	..
Asie de l'Est et Pacifique	87	32 ^e	125	42 ^e	79,0	70,0	..
Amérique latine et Caraïbes	61,0	70,4	86	28	123	34	78,7	66,5	..
Asie du Sud	49,6	63,5	129	69	206	95 ^e	66,4	61,4	..
Afrique subsaharienne	43,9	46,9	136	107	223	172	36,1	32,0	..
Europe centrale et orientale et CEI	68,7	..	34	18 ^e	43	22 ^e	80,6	58,8	..
OCDE	70,4	..	40	11	53	14 ^e	88,1	78,7	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	71,5	..	22	5	28	7	89,5	80,9	..
Développement humain élevé	70,2	..	32	9	42	11	88,3	78,8	..
Développement humain moyen	56,9	67,4	102	45 ^e	155	61	74,4	65,3	..
Faible développement humain	43,5	..	139	104	226	162 ^e	41,7	39,1	..
Revenu élevé	71,5	..	22	5	28	7	89,5	80,9	..
Revenu intermédiaire	62,3	70,7	86	31	122	38	79,5	68,6	..
Revenu faible	48,7	59,6	127	80	203	119 ^e	59,6	54,2	..
Monde	58,4	66,6	96	56	147	81	72,9	64,4	..

a. Ces données se réfèrent à la probabilité, à la naissance, d'atteindre l'âge de 65 ans, multipliée par 100. b. Ces données correspondent à des estimations pour la période spécifiée. c. Les données se rapportant à la mortalité maternelle proviennent des statistiques nationales officielles. Régulièrement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évaluent ces données et procèdent à des corrections afin de tenir compte du problème bien connu de sous-estimation et de mauvaise classification des décès maternels, ainsi que pour élaborer des estimations pour les pays pour lesquels on ne dispose pas de données. (pour les estimations les plus récentes pour 1995, voir le tableau 3 des ODM.) Ces données se rapportent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. d. Pour les estimations de la Banque mondiale pour 2001, voir le tableau 3 des ODM. e. Ces estimations s'écartent légèrement de calculs plus récents réalisés par la Banque mondiale et présentés dans le tableau 3 des ODM. f. Données se rapportant à une année ou à une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normalisée ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

Sources : Colonnes 1, 2, 7 et 8 : ONU, 2003d. Colonnes 3 et 5 : UNICEF, 2003a. Colonnes 4 et 6 : UNICEF, 2003b. Colonne 9 : UNICEF 2003b, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'UNICEF et de l'OMS.

Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation
(en % de l'ensemble des niveaux)^b

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b						
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur		
	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	
Développement humain élevé											
1	Norvège ^e	7,1	6,8	14,6	16,2	39,5	..	24,7	..	15,2	..
2	Islande ^e	5,4	59,5	..	25,6	..	14,9	..
3	Suède ^e	7,4	7,8	13,8	13,4	47,7	..	19,6	..	13,2	..
4	Australie ^e	5,1	4,7 ^f	14,8	..	2,2	33,1	57,4	39,3	32,0	26,0
5	Pays-Bas ^e	6,0	4,8	14,8	10,7	21,5	..	37,7	..	32,1	..
6	Belgique ^e	5,0	5,9	..	11,6	23,3	..	42,9	..	16,5	..
7	États-Unis ^e	5,2	4,8	12,3
8	Canada ^e	6,5	5,5	14,2	62,2	..	28,6	..
9	Japon ^e	..	3,5	..	9,3
10	Suisse ^e	5,1	5,5	18,7	15,2	49,9	..	25,1	..	19,7	..
11	Danemark ^e	..	8,2	..	15,3
12	Irlande	5,2	4,4	10,2	13,2	37,8	..	40,1	..	20,4	..
13	Royaume-Uni ^e	4,9	4,5	..	11,4	29,7	33,2	43,8	46,7	19,6	20,1
14	Finlande	5,6	6,1	11,9	12,5	27,9	26,7	39,4	39,5	23,9	33,8
15	Luxembourg ^e	3,0	3,7 ^f	10,4	8,5 ^f
16	Autriche ^e	5,4	5,8	7,6	12,4	23,7	27,3	46,6	44,1	19,1	26,2
17	France ^e	5,4	5,8	..	11,5	27,3	..	40,7	..	13,8	..
18	Allemagne	..	4,6	..	9,7
19	Espagne ^e	4,4	4,5	9,4	11,3	29,3	33,9	45,0	46,0	15,4	20,1
20	Nouvelle-Zélande ^e	6,2	6,1	30,5	..	25,3	..	37,4	..
21	Italie ^e	3,1	4,5	..	9,5	33,0	..	63,2
22	Israël	6,3	7,3	11,3	..	43,0	..	31,3	..	16,2	..
23	Portugal ^e	4,2	5,8	..	13,1	44,6	..	32,5	..	16,3	..
24	Grèce	2,5	3,8	..	7,0	34,1	..	45,1	..	19,5	..
25	Chypre ^g	3,5	5,4	11,3	..	38,5	34,7	50,3	50,6	3,8	14,8
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	26,6	..	38,8	..	30,8	..
27	Barbade	7,8	7,1	22,2	18,5	37,5	35,9 ^f	37,6	32,8	19,2	29,1
28	Singapour	..	3,7	..	23,6 ^f	29,6	27,1 ^f	36,5	28,1 ^f	29,3	26,0 ^f
29	Slovénie
30	Corée, Rép. de ^e	3,5	3,8	22,4	17,4	44,4	..	34,1	..	7,4	..
31	Brunéi Darussalam	..	4,8	..	9,1 ^f	24,1	..	26,1	..	9,5	..
32	République tchèque ^e	..	4,4	..	9,7
33	Malte	4,3	4,9 ^f	8,3	..	25,1	28,9	44,7	42,8	14,6	18,2
34	Argentine ^e	1,1	4,0	10,9	11,8	3,4	42,8	44,9	36,9	46,7	17,1
35	Pologne ^e	..	5,0	..	11,4	42,8	..	17,5	..	22,0	..
36	Seychelles	7,8	7,6 ^f	14,8	10,7	28,2	23,1	40,7	40,8	9,5	8,1
37	Bahreïn	4,2	3,0	14,6	11,4	..	30,1	45,8	34,5	..	0,0
38	Hongrie ^e	5,8	5,0	7,8	14,1	55,4	..	23,9	..	15,2	..
39	Slovaquie ^e	5,1	4,2	..	13,8
40	Uruguay ^e	3,0	2,8	15,9	..	37,5	..	30,3	..	22,6	..
41	Estonie	..	7,5	44,5	..	34,1	..	16,8
42	Costa Rica	4,4	4,4	20,8	51,8	..	28,0	..	19,4
43	Chili ^e	2,5	4,2	10,4	17,5	60,1	50,2	17,3	33,3	20,3	16,5
44	Qatar	3,5	3,6 ^h
45	Lituanie	4,6	6,4	13,8
46	Koweït	4,8	..	3,4	..	53,4	..	13,6	..	16,0	..
47	Croatie	..	4,2 ^f	..	10,4 ^f
48	Émirats arabes unis	1,9	1,9	14,6	53,3	..	45,1	..	0,0
49	Bahamas	4,0	..	17,8
50	Lettonie	3,8	5,9	10,8	..	11,2	33,3	56,3	48,7	11,6	16,3

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b					
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d
51 Saint-Kitts-et-Nevis	2,7	2,9 ^f	..	16,4 ^f	..	59,8 ^f	..	32,3 ^f
52 Cuba	..	8,5	12,3	15,1	25,7	44,5 ^f	39,0	36,7 ^f	14,4	18,5 ^f
53 Bélarus	4,9	6,0	57,7	..	16,2	..	14,4	..
54 Trinité-et-Tobago	3,6	4,0 ^f	11,6	16,7 ^f	42,5	59,6 ^f	36,8	32,3 ^f	11,9	3,7 ^f
55 Mexique ^e	3,6	4,4	12,8	22,6	32,3	..	29,6	..	16,5	..
Développement humain moyen										
56 Antigua-et-Barbuda	..	3,2	36,9 ^f	..	37,3 ^f	..	15,1 ^f
57 Bulgarie	5,2	3,4	70,7	41,7	..	43,9	13,9	14,4
58 Malaisie ^e	5,2	6,2	18,3	26,7	34,3	31,8	34,4	32,9	19,9	31,9
59 Panama	4,7	5,9	20,9	..	37,0	40,8 ^f	23,3	33,9 ^f	21,3	25,3 ^f
60 Macédoine, ERYM
61 Jamahiriya arabe libyenne
62 Maurice	3,5	3,5	11,8	12,1	37,7	..	36,4	..	16,6	..
63 Russie, Féd. de	3,5	4,4
64 Colombie	2,5	..	16,0	..	39,3	..	30,9	..	20,7	..
65 Brésil	..	4,7	..	12,9	..	41,0	..	37,6	..	21,4
66 Bosnie-Herzégovine
67 Belize	4,7	6,2	18,5	20,9	61,0	46,7 ^f	20,2	36,5 ^f	8,1	4,9 ^f
68 Dominique	..	5,1 ^f	64,4 ^f	..	30,1 ^f	..	0,0
69 Venezuela	3,0	..	12,0	..	23,5	..	4,5	..	40,7	..
70 Samoa-Occidentale	3,4	4,2 ^f	10,7	13,3 ^f	52,6	..	25,2	..	0,0	..
71 Sainte-Lucie	..	5,8	..	16,9	48,2	40,1 ^f	23,3	28,9 ^f	12,8	11,6 ^f
72 Roumanie	2,8	3,5 ^f	7,3	..	52,1	..	22,1	..	9,6	..
73 Arabie saoudite	6,5	9,5	17,8	..	78,8	21,2	..
74 Thaïlande ^e	3,5	5,4	20,0	31,0	56,2	36,0	21,6	27,1	14,6	24,1
75 Ukraine	5,2	4,4	19,7	15,7	54,9	14,4	15,0	53,1	15,1	19,9
76 Kazakhstan	3,2	..	17,6
77 Suriname	8,1	60,5	..	14,5	..	8,8	..
78 Jamaïque ^e	4,7	6,3	12,8	11,1	37,4	40,4	33,2	40,0	21,1	18,8
79 Oman	3,1	3,9	11,1	..	54,1	39,1	37,0	50,7	7,4	1,6
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	6,4	9,3	13,8	56,6 ^f	..	29,5 ^f	..	6,0 ^f
81 Fidji	4,6	5,2 ^f	..	17,0 ^f	..	53,4 ^f	..	43,9 ^f	..	2,5 ^f
82 Pérou ^e	2,2	3,3	..	21,1	..	41,3	..	26,6	..	20,4
83 Liban	..	3,0	..	11,1
84 Paraguay	1,1	5,0	9,1	11,2 ^f	22,6	..	25,8	..
85 Philippines ^e	2,9	4,2	10,1	20,6
86 Maldives	4,0	3,9 ^f	10,0	11,2 ^f
87 Turkménistan	4,3	..	21,0
88 Géorgie
89 Azerbaïdjan	..	4,2	23,5	24,4
90 Jordanie ^e	8,4	5,0	17,1	5,0	..	32,9 ^f	62,4	31,5 ^f	35,1	33,0 ^f
91 Tunisie ^e	6,0	6,8	13,5	17,4	39,8	..	36,4	..	18,5	..
92 Guyana	3,4	4,1 ^f	4,4
93 Grenade	5,1	4,2 ^f	13,2	..	64,1	72,3 ^f	31,7	23,8 ^f	0,0	0,0
94 République dominicaine	..	2,5	..	15,7
95 Albanie	5,8
96 Turquie ^e	2,2	3,5	58,1	52,5	29,4	19,6	..	27,9
97 Équateur	2,8	1,6	17,2	8,0	34,4	49,4 ^f	34,2	42,7 ^f	18,3	6,9 ^f
98 Territoires palestiniens occupés
99 Sri Lanka	2,6	3,1	8,1	84,3	..	13,4	..
100 Arménie	7,0	2,9	20,5	7,2 ^f	..	78,1	..	11,1

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b					
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d
101 Ouzbékistan	20,4
102 Kirghizistan	8,3	5,4	22,5	..	8,5	..	57,9	..	10,0	..
103 Cap-Vert	..	4,4 ^f
104 Chine	2,3	2,1	12,8	37,4	..	32,2	..	15,6
105 El Salvador	1,9	2,3 ^f	16,6	13,4 ^f	..	15,9 ^f	..	75,1 ^f	..	8,8 ^f
106 Iran, Rép. islamique d'	4,1	4,4	22,4	20,4	33,2	26,7 ^f	39,2	34,8	13,6	19,4
107 Algérie	5,3	..	21,1
108 Moldova, Rép. de	..	4,0	..	15,0	..	19,5	..	69,0	..	11,6
109 Viet Nam	7,5
110 Rép. arabe syrienne	4,1	4,1	17,3	11,1	38,5	..	28,2	..	21,3	..
111 Afrique du Sud	6,2	5,5	..	25,8	75,6	47,2	..	31,3	21,5	14,5
112 Indonésie ^e	1,0
113 Tadjikistan	9,7	2,1	24,7	11,8	6,9	..	57,0	..	9,1	..
114 Bolivie	2,3	5,5	..	23,1	..	52,3 ^f	..	22,9 ^f	..	23,8 ^f
115 Honduras	..	4,0 ^f
116 Guinée équatoriale	..	0,6	39,1 ^f	..	30,7 ^f	..	30,1 ^f
117 Mongolie	12,1	2,3	17,6	2,2	13,9	22,0	48,8	60,1	14,5	18,0
118 Gabon	..	3,9 ^f	35,6 ^f	..	38,9 ^f	..	25,5 ^f
119 Guatemala	1,4	1,7	11,8	11,4	31,1	67,2 ^f	12,9	32,8 ^f	21,2	0,0
120 Égypte	3,7
121 Nicaragua	3,4	5,0	9,7	13,8
122 Sao Tomé-et-Principe
123 Îles Salomon	..	3,6 ^f	..	15,4 ^f
124 Namibie	7,6	8,1	58,5	..	27,3	..	12,0
125 Botswana	6,7	8,6 ^f	17,0	53,2	..	23,8	..	18,6
126 Maroc	5,3	5,5 ^f	26,1	26,1	34,8	48,2 ^f	48,9	50,5 ^f	16,2	0,4 ^f
127 Inde ^e	3,9	4,1	12,2	12,7	38,9	39,4 ^f	27,0	40,5 ^f	14,9	20,1 ^f
128 Vanuatu	4,6	7,3 ^f	..	17,4 ^f	59,8	34,6 ^f	26,6	57,7 ^f	3,4	6,8 ^f
129 Ghana	3,2	4,1 ^f	24,3	..	29,2	..	34,3	..	11,0	..
130 Cambodge	..	1,9	..	10,1	..	65,2 ^f	..	23,6 ^f	..	4,9
131 Myanmar	..	0,5	..	9,0 ^f	..	35,6	..	19,7	..	34,3
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	2,3 ^f	..	17,5 ^f	..	71,4 ^f	..	24,3 ^f	..	4,3 ^f
133 Swaziland	5,7	1,5	19,5	..	31,2	33,2	24,5	26,9	26,0	32,1
134 Comores	..	3,8	42,4	41,6	28,2	41,2	17,3	3,3
135 Rép. dém. pop. lao	..	2,3	..	8,8	..	47,3 ^f	..	20,5 ^f	..	19,8 ^f
136 Bhoutan	..	5,2	..	12,9	..	26,9 ^f	..	47,9 ^f	..	19,6 ^f
137 Lesotho	6,1	10,1	12,2	18,5	..	48,6	..	27,7	..	16,7
138 Soudan	0,9	..	2,8
139 Bangladesh	1,5	2,5	10,3	15,7	45,6	46,7 ^f	42,2	43,0 ^f	8,7	10,1
140 Congo	5,0	4,2	14,4	12,6
141 Togo	5,5	4,8	26,4	23,2	30,4	51,0 ^f	25,8	30,8 ^f	29,0	18,2 ^f
Faible développement humain										
142 Cameroun	3,2	3,2	19,6	12,5	70,5	29,5	..
143 Népal	2,0	3,7	8,5	14,1	48,2	60,0 ⁱ	15,7	24,6	23,3	11,9
144 Pakistan	2,6	1,8 ^f	7,4	7,8 ^f
145 Zimbabwe ^e	..	10,4 ^f	54,1	56,1 ^f	28,6	29,2 ^f	12,3	14,8 ^f
146 Kenya	6,7	6,4	17,0	22,5	50,3	1,4 ^h	18,8	0,7 ^h	21,6	11,5 ^h
147 Ouganda	1,5	2,3 ^f	11,5
148 Yémen	..	10,0	..	32,8
149 Madagascar	2,1	3,2	..	10,2	49,1	..	35,6
150 Haïti	1,4	1,1 ^f	20,0	10,9 ^f	53,1	38,3 ^f	19,0	61,0 ^f	9,1	0,8 ^f
151 Gambie	3,8	2,7 ^f	14,6	14,2 ^f	41,6	..	21,2	..	17,8	..

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b					
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d	1990 ^c	1998-2000 ^d
152 Nigéria	0,9
153 Djibouti	..	3,5 ^f	10,5	..	58,0	65,9 ^{f,i}	21,7	..	11,5	..
154 Mauritanie	..	3,0 ^f	..	18,9	33,3	..	37,7	..	24,9	..
155 Érythrée	..	4,8
156 Sénégal	3,9	3,2 ^f	26,9	..	43,9	42,5 ^h	25,7	25,3 ^h	24,0	23,1 ^h
157 Guinée	..	1,9 ^f	..	25,6 ^f
158 Rwanda	..	2,8 ^f
159 Bénin	..	3,2 ^f	55,1 ^f	..	26,9 ^f	..	18,0 ^f
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	3,2	2,1 ^f	11,4
161 Côte d'Ivoire	..	4,6	..	21,5	..	42,4 ^f	..	32,5 ^f	..	25,1 ^f
162 Malawi	3,3	4,1 ^f	11,1	24,6	44,7	..	13,1	..	20,2	..
163 Zambie	2,4	2,3	8,7	17,6
164 Angola	3,9	2,7	10,7	..	96,3	3,7	..
165 Tchad	..	2,0 ^f	57,5 ^f	..	25,9 ^f	..	16,6 ^f
166 Guinée-Bissau	..	2,1	..	4,8
167 Congo, Rép. dém. du
168 Rép. centrafricaine	2,2	1,9
169 Éthiopie	3,4	4,8	9,4	13,8	53,9	..	28,1	..	12,1	..
170 Mozambique	3,9	2,4 ^f	12,0	12,3 ^f	49,8	..	15,7	..	9,9	..
171 Burundi	3,4	3,4	16,7	..	46,8	38,0	29,1	35,0	22,0	26,9
172 Mali	..	2,8 ^f	45,7 ^f	..	39,7 ^f	..	14,6 ^f
173 Burkina Faso	2,7
174 Niger	3,2	2,7 ^f	18,6	51,6 ^f	..	28,6 ^f	..	19,9
175 Sierra Leone	..	1,0	39,5	..	23,6	..	28,1

Note : En raison d'un certain nombre de limitations dans les données et de changements de méthodologie, les comparaisons des dépenses d'éducation sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour de plus amples détails sur les données, voir UNESCO, 1999 et <http://www.uis.unesco.org>.

a. Ces données se rapportent aux dépenses publiques totales consacrées au secteur de l'éducation, y compris les dépenses courantes et d'investissement. Voir les définitions des termes statistiques. *b.* Ces données se rapportent aux dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation. Suite à des changements de méthodologie, les données peuvent ne pas être strictement comparables entre 1990 et 1998-2000. Les chiffres ayant été arrondis et certaines catégories ayant été omises (« post-secondaire » et « dépenses non affectées par niveau »), le total des dépenses par niveau peut être différent de 100. *c.* En raison de différence dans les méthodes de collecte, les données peuvent ne pas être comparables d'un pays à l'autre. *d.* Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. *e.* Toutes les données relatives à la période 1998-2000 sont des estimations provisoires de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. *f.* En cas d'absence de statistiques officielles, ces données renvoient à des estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO. *g.* Ces données se rapportent uniquement au ministère grec de l'éducation. *h.* Ces données se rapportent à des estimations nationales. *i.* Ces données se rapportent uniquement aux dépenses consacrées à l'enseignement primaire.

Sources : Colonnes 1 à 10 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003c.

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%) ^a		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%) ^{a,b}		Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques atteignant du supérieur la 5 ^e année d'école (en % du taux d'inscription dans le supérieur)	
	1990	2001	1990	2001	1990-91	2000-01 ^c	1990-91	2000-01 ^c	1999-2000 ^{c,d}	1994-97 ^e
	Développement humain élevé									
1 Norvège	100	101 ^f	88	95 ^f	..	18
2 Islande	102 ^f	..	83 ^f	..	20
3 Suède	100	102 ^f	85	96 ^{d,f}	..	31
4 Australie	99	96 ^f	79	90 ^f	..	32
5 Pays-Bas	95	100 ^f	84	90 ^f	..	20
6 Belgique	97	101 ^f	88
7 États-Unis	96	95 ^f	86	88 ^f
8 Canada	97	99 ^{d,f}	89	98 ^{d,f}
9 Japon	100	101 ^f	97	101 ^f	..	23
10 Suisse	84	99 ^f	80	88 ^f	101 ^f	31
11 Danemark	98	99 ^{d,f}	87	89 ^{d,f}	..	21
12 Irlande	91	90 ^{d,f}	80	..	98 ^f	30
13 Royaume-Uni	97	99 ^f	79	94 ^f	..	29
14 Finlande	99 ^g	100 ^f	93	95 ^f	100 ^f	37
15 Luxembourg	97 ^f	..	78 ^f	99 ^f	..
16 Autriche	90 ^g	91 ^f	..	89 ^f	..	28
17 France	101	100 ^f	..	92 ^f	..	25
18 Allemagne	84 ^g	87 ^{d,f}	..	88 ^{d,f}	..	31
19 Espagne	96,3	97,7	99,6	99,8	103	102 ^f	..	94 ^f	..	31
20 Nouvelle-Zélande	101	99 ^f	85	92 ^f	..	21
21 Italie	97,7	98,5	99,8	99,8	..	100 ^f	..	91 ^f	..	28
22 Israël	91,4	95,1	98,7	99,5	..	101	..	88
23 Portugal	87,2	92,5	99,5	99,8	102	85 ^f	..	31
24 Grèce	94,9	97,3	99,5	99,8	94	97 ^f	83	87 ^f
25 Chypre	94,3	97,2	99,7	99,8	87	95	..	88	99	17
26 Hong-Kong, Chine (RAS)	89,7	93,5	98,2	99,4
27 Barbade	99,4	99,7	99,8	99,8	78 ^h	105	..	85	..	21
28 Singapour	88,8	92,5	99,0	99,8
29 Slovénie	99,6	99,6	99,8	99,8	..	93	29
30 Corée, Rép. de	95,9	97,9	99,8	99,8	104	99 ^f	86	91 ^f	..	34
31 Brunéi Darussalam	85,5	91,6	97,9	99,4	91 ^h	92	6
32 République tchèque	90 ^f	34
33 Malte	88,4	92,3	97,5	98,6	99	99 ^d	80	79 ⁱ	100 ⁱ	13
34 Argentine	95,7	96,9	98,2	98,6	..	107 ^f	..	79 ^f	90 ^f	30
35 Pologne	99,6	99,7	99,8	99,8	97	98 ^f	76	91 ^f	99 ^f	..
36 Seychelles
37 Bahreïn	82,1	87,9	95,6	98,5	99	96	85	92	101	..
38 Hongrie	99,1	99,3	99,7	99,8	91	90 ^f	75	87 ^{d,f}	..	32
39 Slovaquie	89 ^f	..	75 ^f	..	43
40 Uruguay	96,5	97,6	98,7	99,1	91 ^h	90 ^f	..	70 ^f	91 ^f	24
41 Estonie	99,8	99,8	99,8	99,7	..	98	..	83	99	32
42 Costa Rica	93,9	95,7	97,4	98,3	86	91	36	49	80	18
43 Chili	94,0	95,9	98,1	98,9	88	89 ^f	55	75 ^f	101 ^f	43
44 Qatar	77,0	81,7	90,3	95,0	87	95 ⁱ	67	78 ⁱ
45 Lituanie	99,3	99,6	99,8	99,8	..	95	..	89	..	38
46 Koweït	76,7	82,4	87,5	92,7	45 ^h	66 ^d	..	50 ⁱ	..	23
47 Croatie	96,9	98,4	99,6	99,8	79	..	63	38
48 Émirats arabes unis	71,0	76,7	84,7	91,0	94	87	59	67	98	27
49 Bahamas	94,4	95,5	96,5	97,3	96 ^h	83 ^d	..	72 ^d
50 Lettonie	99,8	99,8	99,8	99,8	83 ^g	92	..	74	..	29

10 Alphabétisation et scolarisation

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques

Enfants atteignant la 5^e année d'école (en % du taux d'inscription dans le supérieur)

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%) ^a		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%) ^{a,b}		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (en % du taux d'inscription dans le supérieur)	
	1990	2001	1990	2001	1990-91	2000-01 ^c	1990-91	2000-01 ^c	1999-2000 ^{c,d}	1994-97 ^e
51 Saint-Kitts-et-Nevis
52 Cuba	95,1	96,8	99,3	99,8	92	97	69	82	95	21
53 Bélarus	99,5	99,7	99,8	99,8	..	108	..	76	..	33
54 Trinité-et-Tobago	96,8	98,4	99,6	99,8	91	92	..	71	100	41
55 Mexique	87,3	91,4	95,2	97,2	100	103 ^f	45	60 ^f	88 ^f	31
Développement humain moyen										
56 Antigua-et-Barbuda
57 Bulgarie	97,2	98,5	99,4	99,7	86	94	63	88	..	25
58 Malaisie	80,7	87,9	94,8	97,7	..	98 ^f	..	70 ^f
59 Panama	89,0	92,1	95,3	96,9	91	100	51	62	92	27
60 Macédoine, ERYM	94	92	..	81 ^d	..	38
61 Jamahiriya arabe libyenne	68,1	80,8	91,0	96,7	97 ^g
62 Maurice	79,8	84,8	91,1	94,0	95	95	..	64	..	17
63 Russie, Féd. de	99,2	99,6	99,8	99,8	49
64 Colombie	88,4	91,9	94,9	97,0	..	89	..	57	..	31
65 Brésil	82,0	87,3	91,8	95,5	86	97 ^f	15	71 ^f	..	23
66 Bosnie-Herzégovine
67 Belize	89,1	93,4	96,0	98,1	98 ^h	100	29	63
68 Dominique	86	..
69 Venezuela	88,9	92,8	96,0	98,1	88	88	19	50	91 ⁱ	..
70 Samoa-Occidentale	98,0	98,7	99,0	99,4	..	97	..	68	83 ⁱ	..
71 Sainte-Lucie	100	..	80
72 Roumanie	97,1	98,2	99,3	99,6	77 ^g	93	..	80	..	32
73 Arabie saoudite	66,2	77,1	85,4	93,1	59	58	31	51	94	18
74 Thaïlande	92,4	95,7	98,1	99,0	..	85 ^f	97 ^{f,i}	21
75 Ukraine	99,4	99,6	99,8	99,9	..	72 ⁱ
76 Kazakhstan	98,8	99,4	99,8	99,8	..	89	..	83	..	42
77 Suriname	92	..	43
78 Jamaïque	82,2	87,3	91,2	94,3	96	95 ^f	64	74 ^f	89 ^f	20
79 Oman	54,7	73,0	85,6	98,2	70	65	..	59	96	31
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines
81 Fidji	88,6	93,2	97,8	99,2	101 ^h	99 ⁱ
82 Pérou	85,5	90,2	94,5	96,9	..	104 ^{d,f}	..	61 ^{f,i}	88 ^{f,i}	..
83 Liban	80,3	86,5	92,1	95,4	..	74	..	70 ⁱ	97	17
84 Paraguay	90,3	93,5	95,6	97,2	93	92 ^f	26	47 ^f	76 ^f	22
85 Philippines	91,7	95,1	97,3	98,8	98 ^h	93 ^f	..	53 ^f
86 Maldives	94,8	97,0	98,1	99,1	..	99	..	31 ^d
87 Turkménistan
88 Géorgie	95	..	73 ⁱ	..	48
89 Azerbaïdjan	91 ^d	..	78 ⁱ
90 Jordanie	81,5	90,3	96,7	99,3	66	94 ^{d,f}	..	76 ^{d,f}	98 ^{f,i}	27
91 Tunisie	59,1	72,1	84,1	93,8	94	99 ^f	..	70 ^f	93 ^f	27
92 Guyana	97,2	98,6	99,8	99,8	93	98 ^d	71	25
93 Grenade	84	..	46
94 République dominicaine	79,4	84,0	87,5	91,4	..	93	..	40	75 ⁱ	25
95 Albanie	77,0	85,3	94,8	98,0	..	98	..	74	..	22
96 Turquie	77,9	85,5	92,7	96,7	89	..	41	22
97 Équateur	87,6	91,8	95,5	97,3	..	99	..	48	78	..
98 Territoires palestiniens occupés	97	..	78	..	10
99 Sri Lanka	88,7	91,9	95,1	96,9	..	97 ^{f,i}	29
100 Arménie	97,5	98,5	99,5	99,8	..	69	..	64	..	33

10 Alphabétisation et scolarisation

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%) ^a		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%) ^{a,b}		Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (en % du taux d'inscription du supérieur dans le supérieur) 1999-2000 ^{c,d} 1994-97 ^e	
	1990	2001	1990	2001	1990-91	2000-01 ^c	1990-91	2000-01 ^c	1999-2000 ^{c,d}	1994-97 ^e
	101 Ouzbékistan	98,7	99,2	99,6	99,7
102 Kirghizistan	82
103 Cap-Vert	63,8	74,9	81,5	88,6	..	99 ⁱ
104 Chine	78,3	85,8	95,3	97,9	97	93 ^{d,f}	53
105 El Salvador	72,4	79,2	83,8	88,5	75 ^g	81 ^d	..	39 ⁱ	71 ⁱ	20
106 Iran, Rép. islamique d'	63,2	77,1	86,3	94,2	..	74	36
107 Algérie	52,9	67,8	77,3	89,2	93	98	54	62	97	50
108 Moldova, Rép. de	97,5	99,0	99,8	99,8	..	78	..	68	..	44
109 Viet Nam	90,4	92,7	94,1	95,4	..	95	..	62
110 Rép. arabe syrienne	64,8	75,3	79,9	87,7	98	96	46	39	..	31
111 Afrique du Sud	81,2	85,6	88,5	91,5	103 ^h	89	..	57	65	18
112 Indonésie	79,5	87,3	95,0	97,9	98	92 ^f	38	48 ^{d,f}	97 ^f	28
113 Tadjikistan	98,2	99,3	99,8	99,8	..	103	..	76	..	23
114 Bolivie	78,1	86,0	92,6	96,1	91	97	29	68	83	..
115 Honduras	68,1	75,6	79,7	85,5	89 ^h	88	26
116 Guinée équatoriale	73,3	84,2	92,7	97,2	..	72	..	26 ⁱ
117 Mongolie	97,8	98,5	98,9	99,1	..	89	..	58	..	25
118 Gabon	88
119 Guatemala	61,0	69,2	73,4	79,6	..	84	..	26
120 Égypte	47,1	56,1	61,3	70,5	..	93 ^f	..	79 ^f	..	15
121 Nicaragua	62,7	66,8	68,2	72,0	72	81	..	36	48	31
122 Sao Tomé-et-Principe
123 Îles Salomon
124 Namibie	74,9	82,7	87,4	91,9	89 ^g	82	..	38	92	4
125 Botswana	68,1	78,1	83,3	88,7	93	84	34	70	87	27
126 Maroc	38,7	49,8	55,3	68,4	58	78	..	30 ^d	80	29
127 Inde	49,3	58,0	64,3	73,3	68 ^{f,i}	25
128 Vanuatu	96	..	23 ⁱ	101 ⁱ	..
129 Ghana	58,5	72,7	81,8	91,6	..	58	..	31	66	..
130 Cambodge	62,0	68,7	73,5	79,7	..	95	..	17	63	23
131 Myanmar	80,7	85,0	88,2	91,2	..	83	..	37	..	37
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,6	64,6	68,6	76,3	..	84 ^d	..	21 ^d
133 Swaziland	71,6	80,3	85,1	90,8	88	93	..	44 ^d	84	22
134 Comores	53,8	56,0	56,7	58,8	..	56	77	..
135 Rép. dém. pop. lao	56,5	65,6	70,1	78,6	..	81	..	30
136 Bhoutan	90	..
137 Lesotho	78,0	83,9	87,2	90,8	73	78	..	21	75	13
138 Soudan	45,8	58,8	65,0	78,1	..	46 ^d	87 ⁱ	..
139 Bangladesh	34,2	40,6	42,0	49,1	64	89	18	43
140 Congo	67,1	81,8	92,5	97,6
141 Togo	44,2	58,4	63,5	76,5	75	92	18	23 ⁱ	74	11
Faible développement humain										
142 Cameroun	57,9	72,4	81,1	90,5	81 ⁱ	..
143 Népal	30,4	42,9	46,6	61,6	..	72	14
144 Pakistan	35,4	44,0	47,4	57,8	..	66
145 Zimbabwe	80,7	89,3	93,9	97,4	..	80 ^f	..	40 ^f	..	23
146 Kenya	70,8	83,3	89,8	95,5	..	69	..	23	71 ⁱ	..
147 Ouganda	56,1	68,0	70,1	79,4	..	109	..	12 ^d	..	15
148 Yémen	32,7	47,7	50,0	66,5	..	67	..	37 ⁱ	..	6
149 Madagascar	58,0	67,3	72,2	80,8	..	68	..	11 ⁱ	..	20
150 Haïti	39,7	50,8	54,8	65,3	22
151 Gambie	25,6	37,8	42,2	58,6	51 ^h	69	..	35	69 ⁱ	..

10 Alphabétisation et scolarisation

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques

Enfants atteignant du supérieur la 5^e année d'école (en % du taux d'inscription dans le supérieur)

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%) ^a		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%) ^{a, b}		Enfants atteignant du supérieur la 5 ^e année d'école (en % du taux d'inscription dans le supérieur)	
	1990	2001	1990	2001	1990-91	2000-01 ^c	1990-91	2000-01 ^c	1999-2000 ^{c, d}	1994-97 ^e
152 Nigéria	48,7	65,4	73,6	87,8	41
153 Djibouti	53,0	65,5	73,2	84,9	32	33	77 ⁱ	..
154 Mauritanie	34,8	40,7	45,8	49,3	..	64	..	14	61	..
155 Érythrée	46,4	56,7	60,9	71,1	..	41	..	22
156 Sénégal	28,4	38,3	40,1	51,8	48 ^h	63	72	..
157 Guinée	47	..	12 ⁱ	84	42
158 Rwanda	53,3	68,0	72,7	84,2	66	97 ^d	7	..	39	..
159 Bénin	26,4	38,6	40,4	54,3	49 ^h	70 ^d	..	17 ^d	84	18
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	62,9	76,0	83,1	91,1	51	47	..	5	82	39
161 Côte d'Ivoire	38,5	49,7	52,6	62,4	47	64	91	..
162 Malawi	51,8	61,0	63,2	71,8	50	101	..	25	49	..
163 Zambie	68,2	79,0	81,2	88,7	..	66	..	19	81	..
164 Angola	37
165 Tchad	27,7	44,2	48,0	68,3	..	58	..	8 ^d	54	14
166 Guinée-Bissau	27,2	39,6	44,1	59,5	..	54 ^d	38 ⁱ	..
167 Congo, Rép. dém. du	47,5	62,7	68,9	82,7	54	33 ⁱ	..	12 ⁱ
168 Rép. centrafricaine	33,2	48,2	52,1	68,7	53	55
169 Éthiopie	28,6	40,3	43,0	56,2	..	47	..	13	64	36
170 Mozambique	33,5	45,2	48,8	61,7	47	54	..	9	..	46
171 Burundi	37,0	49,2	51,6	65,1	52 ^g	54	58	..
172 Mali	18,8	26,4	27,6	37,1	21	43 ⁱ	5	..	95	..
173 Burkina Faso	16,3	24,8	24,9	35,8	27	36	..	8	69	19
174 Niger	11,4	16,5	17,0	23,8	25	30	6	5	74	..
175 Sierra Leone	26
Pays en développement	67,2	74,5	81,1	84,8	80	82
Pays les moins avancés	43,7	53,3	56,5	66,3	54	60
Pays arabes	50,0	60,8	66,5	76,7	73	77
Asie de l'Est et Pacifique	80,2	87,1	95,2	97,4	96	93
Amérique latine et Caraïbes	85,0	89,2	92,7	95,2	87	97
Asie du Sud	47,7	56,3	61,7	70,6	73	79
Afrique subsaharienne	50,3	62,4	67,4	77,9	56	59
Europe centrale et orientale et CEI	98,8	99,3	99,7	99,8	88	91
OCDE	97	98
Pays de l'OCDE à revenu élevé	97	97
Développement humain élevé	97	98
Développement humain moyen	71,8	78,1	84,5	87,8	86	88
Faible développement humain	42,8	55,0	59,8	71,5	50	59
Revenu élevé	97	97
Revenu intermédiaire	80,9	86,6	93,1	95,4	92	93
Revenu faible	54,8	63,0	68,0	75,9	69	74
Monde	82	84

a. Ces données renvoient à l'année scolaire 1990/91 ou 2000/01. Le taux net de scolarisation correspond au rapport entre le nombre d'enfants de l'âge officiel pour le niveau d'étude concerné qui sont inscrits rapporté à la population totale des enfants de cet âge. Les taux nets d'inscription supérieurs à 100 % traduisent des différences entre ces deux séries de données. b. Les taux d'inscription s'appuient sur la nouvelle Classification internationale type de l'éducation, adoptée en 1997 (UNESCO, 1997) et peuvent par conséquent ne pas être strictement comparables à ceux des années précédentes. c. Pour certains pays, les données peuvent se rapporter aux estimations nationales ou à celles de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site <http://www.uis.unesco.org>. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. d. Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000. e. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. f. Estimations provisoires de l'Institut de statistique de l'UNESCO, susceptibles d'être révisées ultérieurement. g. Données se rapportant à l'année scolaire 1992/93. h. Données se rapportant à l'année scolaire 1991/92. i. Données se rapportant à l'année scolaire 1998/99.

Sources : Colonnes 1 et 2 4 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003a. Colonnes 3 et 4 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003a (pour les données présentées dans Banque mondiale, 2003c, voir le tableau 1 des OMD). Colonnes 5 et 5 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003d, (pour les données présentées dans Banque mondiale, 2003c, voir le tableau 1 des OMD) ; données synthétiques calculées par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 7 et 8 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003d. Colonne 9 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003d (pour les données présentées dans Banque mondiale, 2003c, voir le tableau 1 des OMD). Colonne 10 : d'après les données de l'UNESCO (1999b) sur les étudiants inscrits dans le supérieur.

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PIB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)	
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1999	2001	1996-2000 ^a	1996-2000 ^a	
Développement humain élevé											
1	Norvège	502	732	46	815	7,1	463,8	97	34,3	1,7	4 112
2	Islande	510	664	39	865	5,0 ^b	599,3	21	0,0 ^c	2,3	5 695
3	Suède	681	739	54	790	5,8	516,3	285	160,5	3,8	4 511
4	Australie	456	541	11	574	5,9	371,4	65	15,4	1,5	3 353
5	Pays-Bas	464	621	5	767	3,3	490,5	187	107,5	2,0	2 572
6	Belgique	393	498	4	747	(.)	310,4	103	86,3	2,0	2 953
7	États-Unis	547	667	21	451	8,0	501,5	298	135,5	2,7	4 099
8	Canada	565	676	22	362	3,7	466,6	44	48,2	1,8	2 985
9	Japon	441	586	7	588	0,2	384,2	1 057	82,4	3,0	5 095
10	Suisse	574	732	18	728	5,8	307,0	203	..	2,6	3 592
11	Danemark	567	722	29	740	1,0	429,5	67	..	2,1	3 476
12	Irlande	281	485	7	774	0,6 ^b	233,1	66	90,1	1,2	2 184
13	Royaume-Uni	441	587	19	770	0,9	329,6	76	134,5	1,9	2 666
14	Finlande	534	548	52	804	4,0	430,3	1	112,5	3,4	5 059
15	Luxembourg	481	780	2	920	1,5 ^d	359,8	158	459,1
16	Autriche	418	468	10	817	1,3	387,0	159	16,9	1,8	2 313
17	France	495	573	5	605	0,5	263,8	195	42,3	2,2	2 718
18	Allemagne	441	634	4	682	1,4	373,6	229	38,3	2,5	3 161
19	Espagne	316	434	1	734	0,1	182,7	45	8,9	0,9	1 921
20	Nouvelle-Zélande	434	477	16	599	2,9 ^d	461,2	86	16,0	1,1	2 197
21	Italie	388	471	5	883	0,2	268,9	113	7,6	1,0	1 128
22	Israël	343	466	3	907	1,1	276,6	71	68,0	3,6	1 563
23	Portugal	243	425	1	774	1,0 ^b	281,5	9	2,5	0,7	1 576
24	Grèce	389	529	0	751	0,5 ^b	132,1	1	1,3	0,7	1 400
25	Chypre	419	631	5	456	0,6 ^d	217,5	0	..	0,2	358
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	450	580	24	859	1,3 ^b	386,8	4	16,0 ^c	0,4	93 ^e
27	Barbade	281	481	0	198	..	55,9	0	0,9 ^c
28	Singapour	346	471	17	724	1,6 ^b	411,5	12	..	1,9	4 140
29	Slovaquie	211	402	0	737	..	300,8	98	7,2	1,5	2 181
30	Corée, Rép. de	306	486	2	621	0,2	521,1	931	14,6 ^c	2,7	2 319
31	Brunéi Darussalam	136	259	7	401	..	102,3
32	République tchèque	158	378	0	679	..	146,7	22	3,6	1,4	1 349
33	Malte	360	530	0	611	..	252,6	26	1,7	..	96 ^e
34	Argentine	93	224	(.)	193	(.) ^d	100,8	4	0,6	0,4	713
35	Pologne	86	295	0	259	0,1 ^b	98,4	26	1,2	0,7	1 429
36	Seychelles	124	261	0	539	..	109,9
37	Bahrein	191	267	10	460	..	203,4
38	Hongrie	96	375	(.)	498	(.) ^b	148,4	30	9,4	0,8	1 445
39	Slovaquie	135	289	0	399	..	125,3	14	3,0 ^c	0,7	1 844
40	Uruguay	134	283	0	155	..	119,0	3	(.)	0,3	219
41	Estonie	204	354	0	455	0,6 ^d	300,5	4	1,5	0,8	2 128
42	Costa Rica	101	230	0	76	(.) ^d	93,4	0	0,2	0,2	533
43	Chili	66	233	1	342	0,4 ^d	201,4	1	0,3	0,5	370
44	Qatar	190	275	8	293	..	65,6	591 ^e
45	Lituanie	212	313	0	277	..	67,9	26	0,1	..	2 027
46	Koweït	188	208	12	386	..	87,9	..	0,0	0,2	212
47	Croatie	172	383	(.)	377	..	111,3	14	24,3	1,0	1 187
48	Émirats arabes unis	206	340	17	616	..	314,8	0
49	Bahamas	274	400	8	197	..	54,9
50	Lettonie	234	307	0	279	..	72,3	41	1,1	0,4	1 078

11 Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PIB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)	
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1999	2001	1996-2000 ^a	1996-2000 ^a	
51	Saint-Kitts-et-Nevis	237	491	0	46	..	78,5	..	0,0 ^c
52	Cuba	31	51	0	1	..	10,7	4	..	0,5	480
53	Bélarus	154	288	0	14	..	42,4	39	0,1	..	1 893
54	Trinité-et-Tobago	141	240	0	197	..	92,3	0	..	0,1	145
55	Mexique	65	137	1	217	0,1 ^b	36,2	1	0,4	0,4	225
Développement humain moyen											
56	Antigua-et-Barbuda	253	481	0	323	..	90,4	0	0,0
57	Bulgarie	242	359	0	191	..	74,6	25	0,3	0,6	1 316
58	Malaisie	89	198	5	314	(.) ^d	273,1	..	0,9	0,4	160
59	Panama	93	130	0	164	..	41,4	0,3	124
60	Macédoine, ERYM	148	263	0	109	..	34,2	16	1,6	..	387
61	Jamahiriya arabe libyenne	48	109	0	9	..	3,6	361
62	Maurice	52	256	2	227	..	131,6	..	(.) ^c	0,3	360 ^e
63	Russie, Féd. de	140	243	0	53	(.) ^d	29,3	105	0,4	1,0	3 481
64	Colombie	69	172	0	76	..	27,0	(.)	(.)	0,3	101
65	Bésil	65	218	(.)	167	(.) ^b	46,6	3	0,6	0,8	323
66	Bosnie-Herzégovine	0	111	0	60	..	11,1	0
67	Belize	92	143	0	159	..	73,0
68	Dominique	164	299	0	99	..	115,7	0	0,0
69	Venezuela	76	109	(.)	263	0,1 ^d	46,8	..	0,0 ^c	0,3	194
70	Samoa-Occidental	26	54	0	18	..	16,8
71	Sainte-Lucie	129	317	0	17	..	82,4	0	0,0 ^c
72	Roumanie	102	184	0	172	..	44,7	41	0,7	0,4	913
73	Arabie saoudite	77	145	1	113	..	13,4	(.)	0,0
74	Thaïlande	24	99	1	123	0,0	57,7	..	0,1	0,1	74
75	Ukraine	136	212	0	44	..	11,9	12	0,1	0,9	2 118
76	Kazakhstan	80	121	0	36	..	9,3	79	0,0 ^c	0,3	716
77	Suriname	92	176	0	198	..	33,0
78	Jamaïque	45	205	0	244	..	38,5	(.)	2,3	..	8 ^e
79	Oman	60	90	2	124	..	45,7	4
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	124	227	0	65	..	47,8	..	0,0 ^c
81	Fidji	58	112	0	99	..	18,3	50 ^e
82	Pérou	26	78	(.)	59	..	76,6	(.)	0,0	0,1	229
83	Liban	155	187	0	229	..	77,6
84	Paraguay	27	51	0	204	..	10,6	..	32,0
85	Philippines	10	42	0	150	..	25,6	(.)	(.)	..	156 ^e
86	Maldives	29	99	0	69	0,0	36,5	..	12,8
87	Turkménistan	60	80	0	2	..	1,7	7
88	Géorgie	99	174	0	61	..	9,3	38	..	0,3	2 421
89	Azerbaïdjan	86	120	0	94	..	3,2	0	..	0,2	2 799
90	Jordanie	72	129	(.)	167	..	45,2	1 948
91	Tunisie	38	109	(.)	40	..	41,2	..	1,6	0,5	336
92	Guyana	20	92	0	87	..	109,2
93	Grenade	177	328	2	64	0,0	52,0	0	0,0 ^c
94	République dominicaine	48	110	(.)	146	..	21,5
95	Albanie	12	50	0	99	..	2,5	0
96	Turquie	121	285	1	295	..	60,4	(.)	0,0	0,6	306
97	Équateur	48	104	0	67	0,1 ^d	25,9	(.)	..	0,1	83
98	Territoires palestiniens occupés	0	89	0	91	..	18,2
99	Sri Lanka	7	44	(.)	36	..	8,0	0	..	0,2	191
100	Arménie	157	140	0	7	..	18,4	46	1 313

11 Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PIB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1999	2001	1996-2000 ^a	1996-2000 ^a
101 Ouzbékistan	69	67	0	3	..	6,0	20	1 754 ^e
102 Kirghizistan	72	78	0	5	..	30,2	13	0,2	0,2	581
103 Cap-Vert	24	143	0	72	..	27,5
104 Chine	6	137	(.)	110	..	25,7	2	0,1	1,0	545
105 El Salvador	24	102	0	134	..	23,4	..	0,2	..	47
106 Iran, Rép. islamique d'	40	169	0	32	..	15,6	2	0,0 ^c	..	590 ^e
107 Algérie	32	61	(.)	3	..	6,5	0
108 Moldova, Rép. de	106	146	0	51	..	13,7	47	0,3	..	334
109 Viet Nam	1	38	0	15	..	12,4	(.)	274 ^e
110 Rép. arabe syrienne	41	103	0	12	0,0	3,6	0,2	29
111 Afrique du Sud	93	111	(.)	242	0,1 ^b	64,9	0	1,2	..	992 ^e
112 Indonésie	6	35	(.)	31	..	19,1	0	130 ^e
113 Tadjikistan	45	36	0	(.)	..	0,5	3	660 ^e
114 Bolivie	28	63	0	94	..	21,8	..	0,2	0,3	98
115 Honduras	17	47	0	36	..	13,8	1	0,0 ^c
116 Guinée équatoriale	4	15	0	32	..	1,9
117 Mongolie	32	52	0	81	..	16,7	44	0,0	..	531
118 Gabon	22	30	0	205	..	13,5
119 Guatemala	21	65	(.)	97	..	17,1	(.)	103 ^e
120 Égypte	30	104	(.)	43	..	9,3	1	0,7	0,2	493 ^e
121 Nicaragua	13	29	0	30	..	14,4	0	..	0,1	73
122 Sao Tomé-et-Principe	19	36	0	0	..	60,0	..	5,1
123 Îles Salomon	15	17	0	2	..	4,6
124 Namibie	39	64	0	55	..	24,6
125 Botswana	21	85	0	188	0,0	29,7	0
126 Maroc	16	41	(.)	164	..	13,7	0	0,8
127 Inde	6	38	0	6	(.) ^d	6,8	1	0,1 ^c	1,2	157
128 Vanuatu	18	34	0	2	..	27,4
129 Ghana	3	12	0	9	..	1,9	0
130 Cambodge	(.)	2	0	17	..	0,7
131 Myanmar	2	6	0	(.)	..	0,2	..	(.)
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	8	12	0	2	..	9,4
133 Swaziland	17	31	0	54	..	13,7	0	0,2
134 Comores	8	12	0	0	..	3,4
135 Rép. dém. pop. lao	2	10	0	5	..	1,9
136 Bhoutan	4	26	0	0	..	7,4
137 Lesotho	7	10	0	26	..	2,3	0	5,6
138 Soudan	3	14	0	3	..	1,8	0	0,0 ^c
139 Bangladesh	2	4	0	4	..	1,4	..	(.) ^c	..	51 ^e
140 Congo	7	7	0	48	..	0,3	33
141 Togo	3	10	0	26	0,0	32,2	102 ^e
Faible développement humain										
142 Cameroun	3	7	0	20	..	2,9
143 Népal	3	13	0	1	0,0	2,6
144 Pakistan	8	23	(.)	6	..	3,4	..	(.)	..	69
145 Zimbabwe	13	22	0	29	..	8,7	0
146 Kenya	8	10	0	19	..	16,0	(.)	0,2
147 Ouganda	2	2	0	12	..	2,5	0	..	0,8	24
148 Yémen	11	22	0	8	..	0,9
149 Madagascar	3	4	0	10	..	2,3	(.)	(.)	..	12 ^e
150 Haïti	7	10	0	11	..	3,6	0
151 Gambie	7	26	0	41	..	13,5	0

11 Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PIB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1999	2001	1996-2000 ^a	1996-2000 ^a
152 Nigéria	3	5	0	3	..	1,0	15 ^e
153 Djibouti	11	15	0	5	..	5,1
154 Mauritanie	3	10	0	43	..	2,7
155 Érythrée	0	8	0	0	..	1,6
156 Sénégal	6	25	0	31	..	10,3	(.)	2
157 Guinée	2	3	0	7	..	2,0	..	0,0
158 Rwanda	2	3	0	8	..	2,5	0	0,0 ^c	..	30 ^e
159 Bénin	3	9	0	19	..	3,9	174 ^e
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	3	4	0	13	..	3,0	0	(.) ^c
161 Côte d'Ivoire	6	18	0	45	..	4,3	..	(.)
162 Malawi	3	5	0	5	..	1,9	0
163 Zambie	8	8	0	11	..	2,4	(.)
164 Angola	8	6	0	6	..	1,5	..	1,2 ^c
165 Tchad	1	1	0	3	..	0,5
166 Guinée-Bissau	6	10	0	0	..	3,3	0
167 Congo, Rép. dém. du	1	(.)	0	3	..	0,1
168 Rép. centrafricaine	2	2	0	3	..	0,8	47
169 Éthiopie	3	4	0	(.)	..	0,4	0
170 Mozambique	3	5	0	9	..	1,7
171 Burundi	1	3	0	4	0,0	0,9	21 ^e
172 Mali	1	5	0	4	..	2,9
173 Burkina Faso	2	5	0	6	..	1,6	0,2	16
174 Niger	1	2	0	(.)	..	1,1
175 Sierra Leone	3	5	0	5	..	1,4	0
Pays en développement	21	87	(.)	75	..	26,5	..	0,1
Pays les moins avancés	3	6	0	6	..	1,8	..	(.)
Pays arabes	35	76	(.)	58	..	15,6	..	0,3
Asie de l'Est et Pacifique	17	122	(.)	113	..	41,4	..	0,1	1,5	619
Amérique latine et Caraïbes	62	162	(.)	160	..	49,0	2	0,7
Asie du Sud	7	38	(.)	7	..	6,3	..	(.)	..	158 ^f
Afrique subsaharienne	11	15	(.)	28	..	7,8	..	0,1
Europe centrale et orientale et CEI	124	224	(.)	120	..	42,8	54	1,0	0,9	2 554
OCDE	392	523	10	539	2,8	332,0	284	62,7	2,6	2 324 ^g
Pays de l'OCDE à revenu élevé	465	597	13	605	3,2	400,1	354	78,4	2,6	3 305 ^h
Développement humain élevé	382	511	10	529	2,6	328,2	273	60,2	2,6	2 335 ^g
Développement humain moyen	26	102	(.)	73	..	22,0	7	0,2	..	588 ^f
Faible développement humain	4	10	(.)	8	..	2,8	..	(.)
Revenu élevé	461	592	13	608	3,2	396,9	346	76,4	2,6	3 281 ^h
Revenu intermédiaire	41	152	(.)	128	..	36,8	10	0,4	..	778
Revenu faible	10	30	(.)	10	..	6,4	..	(.)
Monde	98	169	2	153	..	79,6	68	11,9

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. b. Données se rapportant à 1991. c. Données se rapportant à 2000. d. Données se rapportant à 1992. e. Données se rapportant à une année antérieure à 1996. f. Données se rapportant à 1996. g. Données se rapportant à 1998. h. Données se rapportant à 1997.

Sources : Colonnes 1 à 4 : UIT, 2003a. 1 ONU, sur la base des données de l'Union internationale des télécommunications. Colonne 7 : OMPI, 2003. Colonne 8 : Banque mondiale, 2003c, sur la base des données du Fonds monétaire international ; données synthétiques calculées sur la base des agrégats de la Banque mondiale sur les recettes issues des redevances et des droits de licence ainsi que sur la population. Colonnes 9 et 10 : Banque mondiale 2003c, sur la base des données de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant		Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)		
	en milliards de dollars	en milliards de PPA	dollars	PPA	1975-2001	1990-2001	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2001 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2001	2000-01	
	2001	2001	2001	2001							
Développement humain élevé											
1	Norvège	166,1	133,7	36 815	29 620	2,6	2,9	29 620	2001	2,2	3,0
2	Islande	7,7	8,5	27 312	29 990	1,7	2,1	29 990	2001	2,9	6,4
3	Suède	209,8	215,1	23 591	24 180	1,4	1,7	24 180	2001	1,8	2,4
4	Australie	368,7	491,8	19 019	25 370	1,9	2,7	25 370	2001	2,2	4,4
5	Pays-Bas	380,1	436,2	23 701	27 190	1,9	2,3	27 190	2001	2,4	4,5
6	Belgique	229,6	262,5	22 323	25 520	2,0	1,9	25 520	2001	1,9	2,5
7	États-Unis	10 065,3	9 792,5 ^a	35 277	34 320 ^a	2,0	2,1	34 592	2000	2,7	2,8
8	Canada	694,5	843,2	22 343	27 130	1,5	2,1	27 130	2001	1,7	2,5
9	Japon	4 141,4	3 193,0	32 601	25 130	2,6	1,0	25 309	2000	0,6	-0,7
10	Suisse	247,1	203,2	34 171	28 100	1,0	0,3	28 100	2001	1,5	1,0
11	Danemark	161,5	155,4	30 144	29 000	1,6	2,0	29 000	2001	2,1	2,4
12	Irlande	103,3	124,4	26 908	32 410	4,2	6,8	32 410	2001	2,4	4,9
13	Royaume-Uni	1 424,1	1 420,3	24 219	24 160	2,1	2,5	24 160	2001	2,8	1,8
14	Finlande	120,9	126,8	23 295	24 430	2,0	2,6	24 430	2001	1,6	2,6
15	Luxembourg	18,5	23,7	42 041	53 780	4,0	4,2	53 780	2001	2,0	2,7
16	Autriche	188,5	217,4	23 186	26 730	2,1	1,8	26 730	2001	2,2	2,7
17	France	1 309,8	1 420,0	22 129	23 990	1,7	1,5	23 990	2001	1,6	1,6
18	Allemagne	1 846,1	2 086,8	22 422	25 350	1,8	1,2	25 350	2001	2,2	2,5
19	Espagne	581,8	828,4	14 150	20 150	2,2	2,2	20 150	2001	3,7	3,6
20	Nouvelle-Zélande	50,4	73,7	13 101	19 160	0,9	2,0	19 160	2001	1,8	2,6
21	Italie	1 088,8	1 429,7	18 788	24 670	2,0	1,4	24 670	2001	3,5	2,8
22	Israël	108,3	125,9	17 024	19 790	2,0	2,0	20 376	2000	8,9	1,1
23	Portugal	109,8	181,9	10 954	18 150	3,0	2,6	18 150	2001	4,3	4,4
24	Grèce	117,2	184,7	11 063	17 440	1,0	2,0	17 440	2001	8,3	3,4
25	Chypre	9,1	16,1 ^b	12 004	21 190 ^b	4,8	3,2	21 190	2001	3,5	2,0
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	161,9	167,1	24 074	24 850	4,5	2,1	25 037	2000	4,9	-1,6
27	Barbade	2,8	4,2	10 281	15 560	1,3	2,1	15 560	2001	2,5	2,6
28	Singapour	85,6	93,7	20 733	22 680	5,1	4,4	23 804	2000	1,6	1,0
29	Slovénie	18,8	34,1	9 443	17 130	..	3,0	17 130	2001	22,0 ^c	9,4
30	Corée, Rép. de	422,2	714,2	8 917	15 090	6,2	4,7	15 090	2001	4,9	4,1
31	Brunéi Darussalam	-2,2 ^c	-0,7 ^c
32	République tchèque	56,8	150,5	5 554	14 720	..	1,3	14 720	2001	7,3 ^c	4,7
33	Malte	3,6	5,2 ^b	9 172	13 160 ^b	4,5	3,8	13 427	2000	3,0	2,9
34	Argentine	268,6	424,4	7 166	11 320	0,4	2,3	12 827	1998	7,4	-1,1
35	Pologne	176,3	365,3	4 561	9 450	..	4,4	9 450	2001	23,1	5,5
36	Seychelles	0,6	..	6 912	..	2,5	0,1	2,1	6,0
37	Bahreïn	7,9	10,5	12 189	16 060	1,1 ^c	1,9	16 126	2000	0,8	..
38	Hongrie	51,9	125,7	5 097	12 340	0,9	2,1	12 340	2001	19,2	9,1
39	Slovaquie	20,5	64,6	3 786	11 960	(.) ^c	1,9	11 960	2001	8,5 ^c	7,3
40	Uruguay	18,7	28,2	5 554	8 400	1,4	2,1	9 256	1998	30,2	4,4
41	Estonie	5,5	13,9	4 051	10 170	-0,5 ^c	1,6	10 501	1989	18,9 ^c	5,7
42	Costa Rica	16,1	36,7	4 159	9 460	1,2	2,8	9 529	2000	15,1	11,2
43	Chili	66,5	141,6	4 314	9 190	4,1	4,7	9 190	2001	8,3	3,6
44	Qatar	16,5 ^d	..	28 132 ^d	2,7	1,4
45	Lituanie	12,0	29,5	3 444	8 470	..	-1,6	11 031	1990	27,0 ^c	1,2
46	Koweït	32,8	38,2 ^b	16 048	18 700 ^b	-0,7 ^c	-1,0 ^c	29 396	1979	2,0	1,7
47	Croatie	20,3	40,2	4 625	9 170	..	2,1	9 313	1990	72,1	4,8
48	Émirats arabes unis	-3,7 ^c	-1,6 ^c
49	Bahamas	4,8 ^d	5,0	15 797 ^d	16 270	1,5 ^c	0,1 ^c	2,0	2,0
50	Lettonie	7,5	18,2	3 200	7 730	-0,7	-1,0	10 243	1989	25,0 ^c	2,5

12 Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB				Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	en milliards		PIB par habitant		1975-2001	1990-2001	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2001 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2001	2000-01
	de dollars	de PPA	dollars	PPA						
51 Saint-Kitts-et-Nevis	0,3	0,5	7 609	11 300	5,4 ^c	3,9	11 377	2000	3,4 ^c	..
52 Cuba	3,7 ^c
53 Bélarus	12,2	76,0	1 226	7 620	..	-0,6	8 078	1990	294,7 ^c	61,1
54 Trinité-et-Tobago	8,8	11,9	6 752	9 100	0,7	2,9	9 100	2001	5,7	..
55 Mexique	617,8	838,2 ^b	6 214	8 430 ^b	0,9	1,5	8 581	2000	18,6	6,4
Développement humain moyen										
56 Antigua-et-Barbuda	0,7	0,7	9 961	10 170	4,4 ^c	2,7	10 223	2000
57 Bulgarie	13,6	55,3	1 690	6 890	(.) ^c	-0,6	8 012	1988	105,3	7,4
58 Malaisie	88,0	208,3 ^b	3 699	8 750 ^b	4,1	3,9	8 996	1997	3,4	1,4
59 Panama	10,2	16,7	3 511	5 750	0,8	2,1	5 821	2000	1,1	0,3
60 Macédoine, ERYM	3,4	12,5	1 676	6 110	..	-0,9	6 990	1991	8,0 ^c	-0,7
61 Jamahiriya arabe libyenne	34,1 ^d	..	6 453 ^d
62 Maurice	4,5	11,8	3 750	9 860	4,7 ^c	3,9	9 860	2001	6,7	5,4
63 Russie, Féd. de	310,0	1 027,9	2 141	7 100	-1,2	-3,5	10 326	1989	85,9 ^c	21,5
64 Colombie	82,4	302,8	1 915	7 040	1,5	0,8	7 539	1997	19,5	8,7
65 Brésil	502,5	1 268,6	2 915	7 360	0,8	1,4	7 360	2001	161,6	6,9
66 Bosnie-Herzégovine	4,8	24,3	1 175	5 970	..	20,5 ^c
67 Belize	0,8	1,4	3 258	5 690	2,8	1,6	5 690	2001	1,8	1,2
68 Dominique	0,3	0,4	3 661	5 520	3,5 ^c	1,7	5 756	2000	1,8	1,9
69 Venezuela	124,9	139,5	5 073	5 670	-0,9	-0,6	7 619	1977	45,9	12,5
70 Samoa-Occidentale	0,3	1,1	1 465	6 180	0,4 ^c	2,0	6 180	2001	3,6	3,8
71 Sainte-Lucie	0,7	0,8	4 222	5 260	4,1 ^c	0,7	5 529	1999	2,7	0,1
72 Roumanie	38,7	130,7	1 728	5 830	-1,3 ^c	-0,1	7 325	1987	92,8	34,5
73 Arabie saoudite	186,5	285,3	8 711	13 330	-2,1	-1,1	23 294	1980	0,8	-0,5
74 Thaïlande	114,7	391,7	1 874	6 400	5,4	3,0	6 763	1996	4,6	1,7
75 Ukraine	37,6	213,3	766	4 350	-7,5 ^c	-7,4	9 303	1989	200,4 ^c	..
76 Kazakhstan	22,4	96,8	1 503	6 500	..	-1,9	7 948	1989	54,8 ^c	8,4
77 Suriname	0,8	..	1 803	..	(.)	2,6	88,0 ^c	..
78 Jamaïque	7,8	9,6	3 005	3 720	0,2	-0,5	4 174	1975	21,4	7,0
79 Oman	19,8 ^d	29,0	8 226 ^d	12 040	2,3 ^c	0,6 ^c	(.)	-1,1
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,4	0,6	3 047	5 330	3,9	2,5	5 402	2000	2,2	0,8
81 Fidji	1,7	4,0	2 061	4 850	1,0	1,7	4 961	1999	3,3	4,3
82 Pérou	54,0	120,4	2 051	4 570	-0,7	2,4	5 310	1981	23,8	2,0
83 Liban	16,7	18,3	3 811	4 170	4,0 ^c	3,6	4 244	1998
84 Paraguay	7,2	29,4	1 279	5 210	0,6	-0,6	6 052	1981	12,5	7,3
85 Philippines	71,4	301,1	912	3 840	0,1	1,0	3 946	1982	8,0	6,1
86 Maldives	0,6	..	2 082	2,5 ^c	6,3	0,6
87 Turkménistan	6,0	23,5	1 097	4 320	-6,6 ^c	-6,1	7 626	1988
88 Géorgie	3,1	13,5	594	2 560	-5,5	-5,5	8 404	1985	20,6 ^c	4,6
89 Azerbaïdjan	5,6	25,1	688	3 090	..	-1,3 ^c	4 036	1992	134,5 ^c	1,5
90 Jordanie	8,8	19,5	1 755	3 870	0,3	0,9	4 698	1986	3,3	1,8
91 Tunisie	20,0	61,9	2 066	6 390	2,0	3,1	6 390	2001	4,2	1,9
92 Guyana	0,7	3,6	912	4 690	0,5	4,4	4 749	1999	6,0 ^c	2,6
93 Grenade	0,4	0,7	3 965	6 740	3,8 ^c	2,9	7 173	2000	2,3 ^c	..
94 République dominicaine	21,2	59,7	2 494	7 020	1,8	4,2	7 020	2001	8,5	8,9
95 Albanie	4,1	11,6	1 300	3 680	-0,5 ^c	4,3	3 680	2001	24,2 ^c	3,1
96 Turquie	147,7	390,3	2 230	5 890	2,0	1,7	6 495	1998	77,9	54,4
97 Équateur	18,0	42,3	1 396	3 280	0,2	-0,3	3 517	1997	38,7	37,7
98 Territoires palestiniens occupés	4,0	..	1 286	-3,0 ^c
99 Sri Lanka	15,9	59,6	849	3 180	3,4	3,6	3 273	2000	9,9	14,2
100 Arménie	2,1	10,1	556	2 650	..	-1,3	3 828	1990	55,8 ^c	3,1

12 Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant		Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	en milliards de dollars	en milliards de PPA	dollars	PPA	1975-2001	1990-2001	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2001 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2001	2000-01
	2001	2001	2001	2001						
101 Ouzbékistan	11,3	61,6	450	2 460	-1,9 ^c	-1,5	2 950	1989
102 Kirghizistan	1,5	13,6	308	2 750	-4,1 ^c	-3,9	4 392	1990	21,2 ^c	6,9
103 Cap-Vert	0,6	2,5 ^b	1 317	5 570 ^b	3,0 ^c	3,5	5 570	2001	5,2	3,7
104 Chine	1 159,0	5 111,2	911	4 020	8,2	8,8	4 020	2001	7,6	0,3
105 El Salvador	13,7	33,7	2 147	5 260	0,1	2,4	5 850	1978	7,8	3,8
106 Iran, Rép. islamique d'	114,1	387,2	1 767	6 000	-0,6	2,0	7 808	1976	24,7	11,3
107 Algérie	54,7	187,9 ^b	1 773	6 090 ^b	-0,2	0,1	6 836	1985	15,5	4,2
108 Moldova, Rép. de	1,5	9,2	346	2 150	-5,6 ^c	-8,2	5 764	1989	19,3 ^c	9,8
109 Viet Nam	32,7	164,5	411	2 070	4,9 ^c	6,0	2 070	2001	3,2 ^c	-0,4
110 Rép. arabe syrienne	19,5	54,4	1 175	3 280	0,9	1,9	3 487	1998	5,9	0,4
111 Afrique du Sud	113,3	488,2 ^b	2 620	11 290 ^b	-0,7	0,2	13 510	1981	8,3	4,8
112 Indonésie	145,3	615,2	695	2 940	4,3	2,3	3 267	1997	13,9	11,5
113 Tadjikistan	1,1	7,3	169	1 170	-9,9 ^c	-9,9	3 731	1988
114 Bolivie	8,0	19,6	936	2 300	-0,4	1,4	2 613	1978	8,1	1,6
115 Honduras	6,4	18,6	970	2 830	0,1	0,3	3 002	1979	18,0	9,7
116 Guinée équatoriale	1,8	..	3 935	..	11,1 ^c	18,8
117 Mongolie	1,0	4,2	433	1 740	-0,3 ^c	(.)	2 067	1989	39,0 ^c	8,0
118 Gabon	4,3	7,6	3 437	5 990	-1,5	-0,1	11 633	1976	4,6	..
119 Guatemala	20,5	51,4	1 754	4 400	0,1	1,4	4 522	1980	9,7	7,6
120 Égypte	98,5	229,4	1 511	3 520	2,8	2,5	3 520	2001	8,1	2,3
121 Nicaragua	-4,0 ^c	-0,1 ^c	35,1 ^c	..
122 Sao Tomé-et-Principe	(.)	..	311	..	-0,8 ^c	-0,6
123 Îles Salomon	0,3	0,8 ^b	614	1 910 ^b	2,1	-1,4	2 766	1996	10,8 ^c	..
124 Namibie	3,1	12,8 ^b	1 730	7 120 ^b	-0,1 ^c	2,2	7 378	1980	9,5	9,5
125 Botswana	5,2	13,3	3 066	7 820	5,3	2,5	7 820	2001	10,0	6,6
126 Maroc	34,2	105,0	1 173	3 600	1,3	0,7	3 600	2001	3,5	0,6
127 Inde	477,3	2 930,0	462	2 840	3,2	4,0	2 840	2001	8,7	3,7
128 Vanuatu	0,2	0,6 ^b	1 058	3 190 ^b	(.) ^c	-1,1	3 817	1991	2,7	3,7
129 Ghana	5,3	44,3 ^b	269	2 250 ^b	0,2	1,9	2 250	2001	28,1	32,9
130 Cambodge	3,4	22,8	278	1 860	2,1 ^c	2,2	1 860	2001	5,3 ^c	-0,6
131 Myanmar	1,8	5,7	25,0	21,1
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,0	13,5 ^b	563	2 570 ^b	0,5	1,0	3 108	1994	9,7	9,3
133 Swaziland	1,3	4,6	1 175	4 330	1,9	0,1	4 367	1999	9,3	5,9
134 Comores	0,2	1,1 ^b	386	1 870 ^b	-1,0 ^c	-1,4	2 359	1984
135 Rép. dém. pop. lao	1,8	8,8 ^b	326	1 620 ^b	3,3 ^c	3,9	1 620	2001	29,8	7,8
136 Bhoutan	0,5	..	644	..	4,0 ^c	3,5	9,6 ^c	..
137 Lesotho	0,8	5,0 ^b	386	2 420 ^b	3,0	2,1	2 452	1997	8,8 ^c	-9,6
138 Soudan	12,5	62,3	395	1 970	0,8	3,2	1 970	2001	66,8 ^c	..
139 Bangladesh	46,7	214,1	350	1 610	2,3	3,1	1 610	2001	5,1	1,1
140 Congo	2,8	3,0	886	970	0,3	-1,6	1 382	1984	8,5 ^c	0,1
141 Togo	1,3	7,7	270	1 650	-1,2	-0,6	2 387	1980	7,8	3,9
Faible développement humain										
142 Cameroun	8,5	25,6	559	1 680	-0,6	-0,3	2 463	1986	5,9	4,5
143 Népal	5,6	30,9	236	1 310	2,2	2,4	1 310	2001	8,1	2,8
144 Pakistan	58,7	266,7	415	1 890	2,7	1,2	1 890	2001	9,1	3,1
145 Zimbabwe	9,1	29,3	706	2 280	0,2	-0,2	2 780	1998	31,8	76,7
146 Kenya	11,4	30,1	371	980	0,3	-0,6	1 079	1990	14,5	5,7
147 Ouganda	5,7	33,9 ^b	249	1 490 ^b	2,6 ^c	3,6	1 490	2001	9,5	2,0
148 Yémen	9,3	14,3	514	790	..	2,4	790	2001	32,6 ^c	..
149 Madagascar	4,6	13,3	288	830	-1,6	-0,6	1 195	1975	17,5	6,9
150 Haïti	3,7	15,1 ^b	460	1 860 ^b	-2,0	-2,5	3 194	1980	20,8	14,2
151 Gambie	0,4	2,7 ^b	291	2 050 ^b	-0,2	0,1	2 105	1984	4,0	..

12 Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB				Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	en milliards de dollars		en milliards de PPA		PIB par habitant		Valeur la plus élevée	Année de la valeur la plus élevée	de l'indice des prix à la consommation	
	2001	2001	dollars	PPA	1975-2001	1990-2001	atteinte entre 1975 et 2001 (PPA)	la plus élevée	1990-2001	2000-01
152 Nigéria	41,4	110,6	319	850	-0,7	-0,3	1 084	1977	30,0	13,0
153 Djibouti	0,6	1,5	894	2 370	-4,6 ^c	-3,6	4 436	1987
154 Mauritanie	1,0	5,5 ^b	366	1 990 ^b	(.)	1,2	2 010	1976	5,9	4,7
155 Érythrée	0,7	4,3	164	1 030	..	2,5 ^c	1 149	1998
156 Sénégal	4,6	14,7	476	1 500	-0,1	1,1	1 525	1976	5,0	3,1
157 Guinée	3,0	14,8	394	1 960	1,4 ^c	1,6	1 960	2001
158 Rwanda	1,7	10,9	196	1 250	-1,2	-1,3	1 643	1983	14,7 ^c	3,3
159 Bénin	2,4	6,3	368	980	0,5	1,9	980	2001	7,9 ^c	4,0
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	9,3	18,0	271	520	0,3 ^c	0,4	520	2001	19,3	5,1
161 Côte d'Ivoire	10,4	24,4	634	1 490	-2,0	0,1	2 581	1978	6,7	4,3
162 Malawi	1,7	6,0	166	570	0,2	1,5	593	1999	33,5	27,2
163 Zambie	3,6	8,0	354	780	-2,2	-1,7	1 345	1976	80,8 ^c	..
164 Angola	9,5	27,5 ^b	701	2 040 ^b	-2,3 ^c	-1,1	2 694	1988	633,2	152,6
165 Tchad	1,6	8,5 ^b	202	1 070 ^b	0,1	-0,5	1 194	1977	7,9	12,4
166 Guinée-Bissau	0,2	1,2	162	970	0,3	-1,3	1 265	1997	30,6	3,3
167 Congo, Rép. dém. du	5,2	35,8 ^b	99	680 ^b	-5,2	-7,7	2 804	1975	813,4	357,3
168 Rép. centrafricaine	1,0	4,9 ^b	257	1 300 ^b	-1,5	-0,3	1 825	1977	4,9	3,8
169 Éthiopie	6,2	53,3	95	810	0,1 ^c	2,4	811	1983	4,7	-8,1
170 Mozambique	3,6	20,6 ^b	200	1 140 ^b	1,8 ^c	4,3	1 140	2001	28,8	9,1
171 Burundi	0,7	4,8 ^b	99	690 ^b	-0,8	-4,3	1 034	1991	15,9	9,2
172 Mali	2,6	9,0	239	810	-0,4	1,6	907	1979	4,8	5,2
173 Burkina Faso	2,5	13,0 ^b	215	1 120 ^b	1,3	2,0	1 120	2001	5,2	5,0
174 Niger	2,0	9,9 ^b	175	890 ^b	-2,0	-0,9	1 473	1979	5,7	4,0
175 Sierra Leone	0,7	2,4	146	470	-3,3	-6,6	1 070	1982	27,0	2,1
Pays en développement	6 110,3 T	18 579,4 T	1 270	3 850	2,3	2,9
Pays les moins avancés	194,6 T	859,3 T	280	1 274	0,4 ^c	1,2
Pays arabes	706,5 T	1 424,5 T	2 341	5 038	0,3	0,7
Asie de l'Est et Pacifique	2 337,3 T	7 962,5 T	1 267	4 233	5,9	5,5
Amérique latine et Caraïbes	1 905,2 T	3 666,7 T	3 752	7 050	0,7	1,5
Asie du Sud	727,8 T	3 937,6 T	508	2 730	2,4	3,2
Afrique subsaharienne	300,9 T	1 159,1 T	475	1 831	-0,9	-0,1
Europe centrale et orientale et CEI	864,0 T	2 706,9 T	2 094	6 598	-2,5 ^c	-1,6
OCDE	25 124,2 T	26 501,8 T	22 149	23 363	2,0	1,7
Pays de l'OCDE à revenu élevé	24 053,3 T	24 567,1 T	26 601	27 169	2,1	1,8
Développement humain élevé	25 935,7 T	27 530,2 T	22 005	23 135	2,0	1,7
Développement humain moyen	4 443,6 T	16 505,9 T	1 102	4 053	1,7	2,1
Faible développement humain	233,1 T	878,0 T	315	1 186	0,1	0,3
Revenu élevé	24 583,9 T	25 180,8 T	26 395	26 989	2,1	1,7
Revenu intermédiaire	5 155,7 T	14 720,0 T	1 928	5 519	1,6	2,2
Revenu faible	1 082,1 T	5 587,4 T	432	2 230	1,6	1,4
Monde	30 720,9 T	44 995,3 T	5 133	7 376	1,2	1,2

a. En théorie, pour les États-Unis, la valeur du PIB en PPA devrait être la même que celle en dollars, mais les problèmes pratiques qui surgissent lors de l'élaboration des séries de PIB en PPA empêchent qu'il en soit ainsi. b. Estimation fondée sur une régression. c. Données se rapportant à une période plus restreinte que celle indiquée. d. Données se rapportant à 2000.

Sources : Colonnes 1, 2 et 4 : Banque mondiale, 2003c, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 3 : calculé sur la base des données relatives au PIB et à la population issues de Banque mondiale, 2003c. Colonnes 5 et 6 : Banque mondiale, 2003a, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 7 et 8 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2003c) relatives au PIB aux prix du marché (en dollars constants de 1995), à la population et au PIB par habitant (en PPA). Colonnes 9 et 10 : calculs effectués d'après des données de la Banque mondiale sur l'indice des prix à la consommation, 2003c.

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité			
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^a	Rapport interquintile ^a	Indice de Gini ^b	
Développement humain élevé									
1	Norvège	1995 ^c	4,1	9,7	35,8	21,8	5,3	3,7	25,8
2	Islande
3	Suède	1995 ^c	3,4	9,1	34,5	20,1	5,9	3,8	25,0
4	Australie	1994 ^c	2,0	5,9	41,3	25,4	12,5	7,0	35,2
5	Pays-Bas	1994 ^c	2,8	7,3	40,1	25,1	9,0	5,5	32,6
6	Belgique	1996 ^c	2,9	8,3	37,3	22,6	7,8	4,5	25,0
7	États-Unis	1997 ^c	1,8	5,2	46,4	30,5	16,6	9,0	40,8
8	Canada	1997 ^c	2,7	7,3	39,3	23,9	9,0	5,4	31,5
9	Japon	1993 ^c	4,8	10,6	35,7	21,7	4,5	3,4	24,9
10	Suisse	1992 ^c	2,6	6,9	40,3	25,2	9,9	5,8	33,1
11	Danemark	1997 ^c	2,6	8,3	35,8	21,3	8,1	4,3	24,7
12	Irlande	1987 ^c	2,5	6,7	42,9	27,4	11,0	6,4	35,9
13	Royaume-Uni	1995 ^c	2,1	6,1	43,2	27,5	13,4	7,1	36,0
14	Finlande	1995 ^c	4,1	10,1	35,0	20,9	5,1	3,5	25,6
15	Luxembourg	1998 ^c	3,2	8,0	39,7	24,7	7,7	4,9	30,8
16	Autriche	1995 ^c	2,3	7,0	37,9	22,4	9,8	5,5	30,5
17	France	1995 ^c	2,8	7,2	40,2	25,1	9,1	5,6	32,7
18	Allemagne	1998 ^c	2,0	5,7	44,7	28,0	14,2	7,9	38,2
19	Espagne	1990 ^c	2,8	7,5	40,3	25,2	9,0	5,4	32,5
20	Nouvelle-Zélande	1997 ^c	2,2	6,4	43,8	27,8	12,5	6,8	36,2
21	Italie	1998 ^c	1,9	6,0	42,6	27,4	14,5	7,1	36,0
22	Israël	1997 ^c	2,4	6,9	44,3	28,2	11,7	6,4	35,5
23	Portugal	1997 ^c	2,0	5,8	45,9	29,8	15,0	8,0	38,5
24	Grèce	1998 ^c	2,9	7,1	43,6	28,5	10,0	6,2	35,4
25	Chypre
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	1996 ^c	2,0	5,3	50,7	34,9	17,8	9,7	43,4
27	Barbade
28	Singapour	1998 ^c	1,9	5,0	49,0	32,8	17,7	9,7	42,5
29	Slovénie	1998 ^c	3,9	9,1	37,7	23,0	5,8	4,1	28,4
30	Corée, Rép. de	1998 ^c	2,9	7,9	37,5	22,5	7,8	4,7	31,6
31	Brunéi Darussalam
32	République tchèque	1996 ^c	4,3	10,3	35,9	22,4	5,2	3,5	25,4
33	Malte
34	Argentine
35	Pologne	1998 ^d	3,2	7,8	39,7	24,7	7,8	5,1	31,6
36	Seychelles
37	Bahreïn
38	Hongrie	1998 ^d	4,1	10,0	34,4	20,5	5,0	3,5	24,4
39	Slovaquie	1996 ^c	3,1	8,8	34,8	20,9	6,7	4,0	25,8
40	Uruguay ^e	1998 ^c	1,6	4,5	50,4	33,8	21,6	11,2	44,8
41	Estonie	1998 ^c	3,0	7,0	45,1	29,8	10,0	6,5	37,6
42	Costa Rica ^f	1997 ^c	1,7	4,5	51,0	34,6	20,7	11,5	45,9
43	Chili	1998 ^c	1,1	3,2	61,3	45,4	43,2	19,3	57,5
44	Qatar
45	Lituanie	2000 ^d	3,2	7,9	40,0	24,9	7,9	5,1	36,3
46	Koweït
47	Croatie	2001 ^d	3,4	8,3	39,6	24,5	7,3	4,8	29,0
48	Émirats arabes unis
49	Bahamas
50	Lettonie	1998 ^c	2,9	7,6	40,3	25,9	8,9	5,3	32,4

13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité			
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^a	Rapport interquintile ^a	Indice de Gini ^b	
51	Saint-Kitts-et-Nevis	
52	Cuba	
53	Bélarus	2000 ^d	3,5	8,4	39,1	24,1	6,9	4,6	30,4
54	Trinité-et-Tobago	1992 ^c	2,1	5,5	45,9	29,9	14,4	8,3	40,3
55	Mexique	1998 ^c	1,2	3,4	57,6	41,6	34,6	17,0	51,9
Développement humain moyen									
56	Antigua-et-Barbuda	
57	Bulgarie	2001 ^c	2,4	6,7	38,9	23,7	9,9	5,8	31,9
58	Malaisie	1997 ^c	1,7	4,4	54,3	38,4	22,1	12,4	49,2
59	Panama	1997 ^d	1,2	3,6	52,8	35,7	29,8	14,7	48,5
60	Macédoine, ERYM	1998 ^d	3,3	8,4	36,7	22,1	6,8	4,4	28,2
61	Jamahiriya arabe libyenne	
62	Maurice	
63	Russie, Féd. de	2000 ^d	1,8	4,9	51,3	36,0	20,3	10,5	45,6
64	Colombie ^f	1996 ^c	1,1	3,0	60,9	46,1	42,7	20,3	57,1
65	Brésil ^f	1998 ^c	0,7	2,2	64,1	48,0	65,8	29,7	60,7
66	Bosnie-Herzégovine	
67	Belize	
68	Dominique	
69	Venezuela ^f	1998 ^c	0,8	3,0	53,2	36,5	44,0	17,7	49,5
70	Samoa-Occidental	
71	Sainte-Lucie	1995 ^c	2,0	5,2	48,3	32,5	16,2	9,2	42,6
72	Roumanie	2000 ^d	3,3	8,2	38,4	23,6	7,2	4,7	30,3
73	Arabie saoudite	
74	Thaïlande	2000 ^d	2,5	6,1	50,0	33,8	13,4	8,3	43,2
75	Ukraine	1999 ^d	3,7	8,8	37,8	23,2	6,4	4,3	29,0
76	Kazakhstan	2001 ^d	3,4	8,2	39,6	24,2	7,1	4,8	31,2
77	Suriname	
78	Jamaïque	2000 ^d	2,7	6,7	46,0	30,3	11,4	6,9	37,9
79	Oman	
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	
81	Fidji	
82	Pérou	1996 ^c	1,6	4,4	51,2	35,4	22,3	11,7	46,2
83	Liban	
84	Paraguay	1998 ^c	0,5	1,9	60,7	43,8	91,1	31,8	57,7
85	Philippines	2000 ^d	2,2	5,4	52,3	36,3	16,5	9,7	46,1
86	Maldives	
87	Turkménistan	1998 ^d	2,6	6,1	47,5	31,7	12,3	7,7	40,8
88	Géorgie	2000 ^d	2,2	6,0	45,2	29,3	13,4	7,6	38,9
89	Azerbaïdjan	2001 ^d	3,1	7,4	44,5	29,5	9,7	6,0	36,5
90	Jordanie	1997 ^d	3,3	7,6	44,4	29,8	9,1	5,9	36,4
91	Tunisie	1995 ^d	2,3	5,7	47,9	31,8	13,8	8,5	41,7
92	Guyana	1999 ^d	1,3	4,5	49,7	33,8	25,9	11,1	44,6
93	Grenade	
94	République dominicaine	1998 ^c	2,1	5,1	53,3	37,9	17,7	10,5	47,4
95	Albanie	
96	Turquie	2000 ^d	2,3	6,1	46,7	30,7	13,3	7,7	40,0
97	Équateur ^f	1995 ^d	2,2	5,4	49,7	33,8	15,4	9,2	43,7
98	Territoires palestiniens occupés	
99	Sri Lanka	1995 ^d	3,5	8,0	42,8	28,0	7,9	5,3	34,4
100	Arménie	1998 ^d	2,6	6,7	45,1	29,7	11,5	6,8	37,9

13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité		
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^a	Rapport interquintile ^a	Indice de Gini ^b
101 Ouzbékistan	2000 ^d	3,6	9,2	36,3	22,0	6,1	4,0	26,8
102 Kirghizistan	2001 ^d	3,9	9,1	38,3	23,3	6,0	4,2	29,0
103 Cap-Vert
104 Chine	1998 ^c	2,4	5,9	46,6	30,4	12,7	8,0	40,3
105 El Salvador	1998 ^c	1,2	3,3	56,4	39,4	33,6	17,3	50,8
106 Iran, Rép. islamique d'	1998 ^d	2,0	5,1	49,9	33,7	17,2	9,7	43,0
107 Algérie	1995 ^d	2,8	7,0	42,6	26,8	9,6	6,1	35,3
108 Moldova, Rép. de	2001 ^d	2,8	7,1	43,7	28,4	10,2	6,2	36,2
109 Viet Nam	1998 ^d	3,6	8,0	44,5	29,9	8,4	5,6	36,1
110 Rép. arabe syrienne
111 Afrique du Sud	1995 ^d	0,7	2,0	66,5	46,9	65,1	33,6	59,3
112 Indonésie	2000 ^d	3,6	8,4	43,3	28,5	7,8	5,2	30,3
113 Tadjikistan	1998 ^d	3,2	8,0	40,0	25,2	8,0	5,0	34,7
114 Bolivie	1999 ^d	1,3	4,0	49,1	32,0	24,6	12,3	44,7
115 Honduras	1998 ^c	0,5	2,0	61,0	44,4	91,8	30,3	59,0
116 Guinée équatoriale
117 Mongolie	1998 ^d	2,1	5,6	51,2	37,0	17,8	9,1	44,0
118 Gabon
119 Guatemala ^f	1998 ^c	1,6	3,8	60,6	46,0	29,1	15,8	55,8
120 Égypte	1999 ^d	3,7	8,6	43,6	29,5	8,0	5,1	34,4
121 Nicaragua	1998 ^d	0,7	2,3	63,6	48,8	70,7	27,9	60,3
122 Sao Tomé-et-Principe
123 Îles Salomon
124 Namibie	1993 ^c	0,5	1,4	78,7	64,5	128,8	56,1	70,7
125 Botswana	1993 ^d	0,7	2,2	70,3	56,6	77,6	31,5	63,0
126 Maroc	1998-99 ^d	2,6	6,5	46,6	30,9	11,7	7,2	39,5
127 Inde	1997 ^d	3,5	8,1	46,1	33,5	9,5	5,7	37,8
128 Vanuatu
129 Ghana	1999 ^d	2,1	5,6	46,6	30,0	14,1	8,4	39,6
130 Cambodge	1997 ^d	2,9	6,9	47,6	33,8	11,6	6,9	40,4
131 Myanmar
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1996 ^d	1,7	4,5	56,5	40,5	23,8	12,6	50,9
133 Swaziland	1994 ^c	1,0	2,7	64,4	50,2	49,7	23,8	60,9
134 Comores
135 Rép. dém. pop. lao	1997 ^d	3,2	7,6	45,0	30,6	9,7	6,0	37,0
136 Bhoutan
137 Lesotho	1995 ^d	0,5	1,4	70,7	53,6	117,8	50,0	56,0
138 Soudan
139 Bangladesh	2000 ^d	3,9	9,0	41,3	26,7	6,8	4,6	31,8
140 Congo
141 Togo
Faible développement humain								
142 Cameroun	1996 ^d	1,8	4,6	53,0	36,5	20,0	11,4	47,7
143 Népal	1995-96 ^d	3,2	7,6	44,8	29,8	9,3	5,9	36,7
144 Pakistan	1998-99 ^d	3,7	8,8	42,3	28,3	7,6	4,8	33,0
145 Zimbabwe	1995 ^d	1,8	4,6	55,7	40,3	22,0	12,0	56,8
146 Kenya	1997 ^d	2,3	5,6	51,2	36,1	15,6	9,1	44,5
147 Ouganda	1996 ^d	3,0	7,1	44,9	29,8	9,9	6,4	37,4
148 Yémen	1998 ^d	3,0	7,4	41,2	25,9	8,6	5,6	33,4
149 Madagascar	1999 ^d	2,5	6,4	44,8	28,6	11,4	7,0	46,0
150 Haïti
151 Gambie	1998 ^d	1,5	4,0	55,2	38,0	25,4	13,8	47,8

13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité			
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^a	Rapport interquintile ^a	Indice de Gini ^b	
152	Nigéria	1996-97 ^d	1,6	4,4	55,7	40,8	24,9	12,8	50,6
153	Djibouti
154	Mauritanie	1995 ^d	2,5	6,4	44,1	28,4	11,2	6,9	37,3
155	Érythrée
156	Sénégal	1995 ^d	2,6	6,4	48,2	33,5	12,8	7,5	41,3
157	Guinée	1994 ^d	2,6	6,4	47,2	32,0	12,3	7,3	40,3
158	Rwanda	1983-85 ^d	4,2	9,7	39,1	24,2	5,8	4,0	28,9
159	Bénin
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	1993 ^d	2,8	6,8	45,5	30,1	10,8	6,7	38,2
161	Côte d'Ivoire	1995 ^d	3,1	7,1	44,3	28,8	9,4	6,2	36,7
162	Malawi	1997 ^d	1,9	4,9	56,1	42,2	22,7	11,6	50,3
163	Zambie	1998 ^d	1,1	3,3	56,6	41,0	36,6	17,3	52,6
164	Angola
165	Tchad
166	Guinée-Bissau	1993 ^d	2,1	5,2	53,4	39,3	19,0	10,3	47,0
167	Congo, Rép. dém. du
168	Rép. centrafricaine	1993 ^d	0,7	2,0	65,0	47,7	69,2	32,7	61,3
169	Éthiopie	2000 ^d	0,7	2,4	60,8	43,8	59,7	24,8	57,2
170	Mozambique	1996-97 ^d	2,5	6,5	46,5	31,7	12,5	7,2	39,6
171	Burundi	1998 ^d	1,7	5,1	48,0	32,8	19,3	9,5	33,3
172	Mali	1994 ^d	1,8	4,6	56,2	40,4	23,1	12,2	50,5
173	Burkina Faso	1998 ^d	1,8	4,5	60,7	46,3	26,2	13,6	48,2
174	Niger	1995 ^d	0,8	2,6	53,3	35,4	46,0	20,7	50,5
175	Sierra Leone	1989 ^d	0,5	1,1	63,4	43,6	87,2	57,6	62,9

Note : Ces données provenant d'enquêtes auprès des ménages collectant des informations différentes et recourant à des méthodes différentes, les estimations de la répartition ne sont pas strictement comparables entre les pays.

a. Ces données présentent le rapport de la part du revenu ou de la consommation de la catégorie la plus riche sur celle de la catégorie la plus pauvre. Les chiffres ayant été arrondis, les résultats peuvent être différents des ratios calculés à partir des pourcentages de revenu ou de consommation utilisés dans les colonnes 2 à 5. *b.* L'indice de Gini mesure les inégalités d'ensemble dans la répartition du revenu ou de la consommation. Le chiffre 0 correspond à l'égalité parfaite et 100 à l'inégalité parfaite. *c.* Enquête reposant sur le revenu. *d.* Enquête reposant sur la consommation. *e.* Données se rapportant aux zones urbaines uniquement. *f.* Banque mondiale, 2002.

Sources : Colonnes 1 à 5 et 8 : sauf indication contraire, Banque mondiale, 2003c. Colonnes 6 et 7 : sauf indication contraire, calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale relatives au revenu ou à la consommation, 2003c.

14 Structure des échanges

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001		
Développement humain élevé												
1	Norvège	34	30 ^b	41	47 ^b	67	75	33	21	8	12	86
2	Islande	33	41	34	40	91	86	8	13	3	3	..
3	Suède	29	41	30	46	16	10	83	84	13	18	94
4	Australie	17	23 ^b	17	23 ^b	73	65	24	28	5	10	121
5	Pays-Bas	51	60	54	65	37	29	59	70	16	32	96
6	Belgique	69	81	71	84	19 ^c	17 ^c	77 ^c	79 ^c	..	10	..
7	États-Unis	11	15 ^b	10	11 ^b	22	14	74	82	32	32	91
8	Canada	26	39	26	44	36	31	59	62	12	15	108
9	Japon	9	10	10	10	3	3	96	93	24	26	53
10	Suisse	36	41	36	45	6	8	94	92	15	21	..
11	Danemark	31	39	36	46	35	29	60	65	15	21	90
12	Irlande	52	80	57	95	26	8	70	88	41	48	102
13	Royaume-Uni	27	29	24	27	19	17	79	80	23	31	100
14	Finlande	24	32	23	40	17	14	83	86	7	23	91
15	Luxembourg	109	135 ^b	112	156 ^b	.. ^d	.. ^d	.. ^d	.. ^d	..	17	..
16	Autriche	38	53	40	52	12	13	88	82	8	14	..
17	France	22	26	21	28	23	16	77	82	16	23	..
18	Allemagne	25	33	29	35	10	9	89	86	12	18 ^b	96
19	Espagne	20	31	16	30	24	21	75	78	7	8 ^b	84
20	Nouvelle-Zélande	27	35 ^b	27	37 ^b	75	67	23	29	3	8	91
21	Italie	20	27	20	28	11	10	88	88	8	10	82
22	Israël	45	47 ^b	35	40 ^b	13	6 ^b	87	94 ^b	11	25 ^b	..
23	Portugal	39	41	33	32	19	14 ^b	80	85 ^b	4	6 ^b	..
24	Grèce	28	33 ^b	18	25 ^b	46	47	54	52	2	8	133
25	Chypre	57	48 ^e	52	45 ^e	45	47	55	53	6	3	78
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	126	139	134	144	4	4	95	95	0	20	100
27	Barbade	52	52	49	48	55	47	43	51	0	21	82
28	Singapour	177	152	184	174	27	11	72	85	39	60	76
29	Slovénie	..	63 ^b	..	59 ^b	..	10	..	90	..	5	..
30	Corée, Rép. de	30	41	29	43	6	9	94	91	18	29	86
31	Brunéi Darussalam	100	..	(.)	..	0	..	115
32	République tchèque	43	74	45	71	..	10	..	89	..	10	..
33	Malte	99	92	85	88	4	4	96	96	44	62	..
34	Argentine	5	10	10	11	71	66	29	33	0	9	82
35	Pologne	22	33	29	29	36	19	59	79	0	3	36
36	Seychelles	67	113	62	85	(.)	..	0
37	Bahreïn	95	59	116	81	91	87	9	13	0	0 ^b	..
38	Hongrie	29	63	31	60	35	12	63	85	0	23	117
39	Slovaquie	36	82	27	74	..	16	..	84	..	4	..
40	Uruguay	18	20	24	19	61	58	39	42	0	2	101
41	Estonie	..	94	..	91	..	25	..	75	..	19	..
42	Costa Rica	41	45	35	43	66	38	27	62	0	36	123
43	Chili	31	33	35	35	87	80	11	18	1	1	41
44	Qatar	84	93	16	7	0	0	83
45	Lituanie	61	56	52	50	..	41	..	58	..	5	..
46	Koweït	58	37	45	55	94	80 ^e	6	20 ^e	4	1 ^e	117
47	Croatie	..	53	..	47	..	27	..	73	..	10	..
48	Émirats arabes unis	40	..	65	..	54	..	46	..	0	..	59
49	Bahamas	71	..	29
50	Lettonie	49	54	48	46	..	40	..	59	..	3	..

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001		
	51	Saint-Kitts-et-Nevis	83	73	52	44	..	27	..	73		..
52	Cuba	..	18 ^b	..	16 ^b	75
53	Bélarus	44	71	46	68	..	30	..	69	..	8	..
54	Trinité-et-Tobago	29	43	45	55	73	54	27	46	0	1 ^b	84
55	Mexique	20	30	19	28	56	15	43	85	7	22	33
Développement humain moyen												
56	Antigua-et-Barbuda	87	79	89	69	74 ^e
57	Bulgarie	37	63	33	56	..	37 ^b	..	57 ^b	..	2 ^b	..
58	Malaisie	72	98	75	116	46	19	54	80	36	57	48
59	Panama	34	35	38	33	78	87	21	13	0	1 ^b	86
60	Macédoine, ERYM	36	56	26	40	..	30	..	70	..	1	..
61	Jamahiriya arabe libyenne	31	15 ^b	40	36 ^b	95	..	5	..	0	..	82
62	Maurice	71	63	64	64	34	25	66	74	1	1	97
63	Russie, Féd. de	18	24	18	37	..	66	..	22	..	8 ^b	..
64	Colombie	15	19	21	19	74	61	25	39	0	7	88
65	Brésil	7	14	8	13	47	44	52	54	6	18	135
66	Bosnie-Herzégovine	..	54	..	27
67	Belize	62	74	64	55	15	11 ^b	0	0 ^e	..
68	Dominique	81	64	55	51	32	57	0	6	..
69	Venezuela	20	18	39	23	90	89	10	11	2	2	65
70	Samoa-Occidental	..	82 ^b	..	33 ^b	4	..	0
71	Sainte-Lucie	84	61	73	48	..	79	28	21	0	5	..
72	Roumanie	26	42	17	34	26	18	73	81	3	6	..
73	Arabie saoudite	36	24	46	42	93	91	7	9	0	(.) ^b	67
74	Thaïlande	42	60	34	66	36	22	63	74	21	31	67
75	Ukraine	29	54	28	56
76	Kazakhstan	..	49	..	46	..	80 ^b	..	20 ^b	..	4 ^b	..
77	Suriname	27	85	28	68	26	22 ^b	74	78 ^b	0	(.) ^b	64
78	Jamaïque	52	56	48	41	31	27 ^b	69	73 ^b	0	(.) ^b	73
79	Oman	31	..	53	..	94	87	5	12	11	3 ^b	120
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	77	62	66	46	13 ^b	..	0 ^b	..
81	Fidji	66	63 ^b	64	69 ^b	63	..	36	52 ^b	12	(.) ^b	81
82	Pérou	14	17	16	16	82	78	18	22	0	2	40
83	Liban	100	42	18	12	..	31	..	69	..	3	81
84	Paraguay	39	38	33	23	..	84	10	16	(.)	4	148
85	Philippines	33	47	28	49	31	9	38	91	0	70	109
86	Maldives	64	76	24	93	42	..	0	..
87	Turkménistan	..	47	..	47	..	92 ^b	..	7 ^b	..	5 ^b	..
88	Géorgie	46	38	40	22
89	Azerbaïdjan	39	38	44	42	..	95	..	4	..	8	..
90	Jordanie	93	69	62	44	..	34	51	66	2	7	109
91	Tunisie	51	52	44	48	31	23 ^b	69	77 ^b	2	3 ^b	82
92	Guyana	80	111	63	95	69
93	Grenade	63	70	42	59	20	51	0	0 ^e	..
94	République dominicaine	44	32	34	24	57
95	Albanie	23	42	15	19	..	16	..	84	..	1	..
96	Turquie	18	31	13	34	32	17	68	82	1	5 ^b	..
97	Équateur	27	34	33	31	98	88	2	12	(.)	4	47
98	Territoires palestiniens occupés	..	71	..	14
99	Sri Lanka	38	44	29	37	42	23	54	77	1	3 ^e	114
100	Arménie	46	46	35	26	..	52 ^b	..	43 ^b	..	4 ^b	..

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001		
	101	Ouzbékistan	48	28	29	28
102	Kirghizistan	50	37	29	37	..	40 ^e	..	20 ^e	..	5 ^e	..
103	Cap-Vert	44	57	13	26	96	100
104	Chine	14	23	18	26	27	11	72	89	0	20	104
105	El Salvador	31	43	19	29	62	44	38	55	0	7	107
106	Iran, Rép. islamique d'	24	21	22	28	..	90	..	10	..	2 ^b	54
107	Algérie	25	21	23	37	97	98 ^b	3	2 ^b	0	4 ^b	59
108	Moldova, Rép. de	51	74	49	50	..	66	..	34	..	3	..
109	Viet Nam	45	57	36	55
110	Rép. arabe syrienne	28	31	28	38	64	90 ^b	36	8 ^b	0	1 ^b	77
111	Afrique du Sud	19	25	24	28	30 ^f	28	22 ^f	59	0	5	..
112	Indonésie	24	33	25	41	65	44	35	56	1	13	53
113	Tadjikistan	35	76	28	64
114	Bolivie	24	24	23	18	95	78	5	22	0	10	53
115	Honduras	40	55	36	38	91	72	9	27	0	1 ^b	89
116	Guinée équatoriale	70	..	32
117	Mongolie	53	80	24	64	..	74 ^b	..	26 ^b
118	Gabon	31	41	46	60	..	98 ^b	..	2 ^b	33
119	Guatemala	25	28	21	19	76	62	24	38	0	8	75
120	Égypte	33	23	20	18	57	60	42	33	0	1	47
121	Nicaragua	46	..	25	..	92	87	8	13	0	3	61
122	Sao Tomé-et-Principe	72	86	14	38
123	Îles Salomon	73	..	47
124	Namibie	57	66	44	54	.. ^g ^g
125	Botswana	50	35	55	51	.. ^g ^g
126	Maroc	32	36	26	30	48	36 ^b	52	64 ^b	0	11 ^b	111
127	Inde	10	15	7	14	28	21 ^b	71	77 ^b	4	6 ^e	140
128	Vanuatu	77	..	46	86 ^b	13	8 ^b	20	1 ^b	..
129	Ghana	26	70	17	52	..	84	..	16	..	1	49
130	Cambodge	13	61	6	53
131	Myanmar	5	..	3	(.) ^e	26
132	Papouasie-Nouvelle-Guinée	49	43 ^e	41	47 ^e	89	98 ^b	10	2 ^b	0	19 ^b	..
133	Swaziland	74	81	75	69	.. ^g ^g	106
134	Comores	35	29	14	16	8 ^b	..	1 ^b	59
135	Rép. dém. pop. lao	25	..	11
136	Bhoutan	32	60 ^b	28	30 ^b	..	60 ^e	..	40 ^e	..	0 ^e	..
137	Lesotho	121	86	17	34	.. ^g ^g	59
138	Soudan	..	16	..	13	107
139	Bangladesh	14	22	6	15	77	..	1	..	89
140	Congo	46	50	54	84	121
141	Togo	45	50	33	33	89	50	9	50	0	1	87
Faible développement humain												
142	Cameroun	17	29	20	32	91	95	9	5	1	(.)	119
143	Népal	21	32	11	22	..	23 ^e	83	67 ^b	0	0 ^b	..
144	Pakistan	23	19	16	18	21	15	79	85	(.)	(.)	82
145	Zimbabwe	23	21	23	22	68	72 ^b	31	28 ^b	0	0 ^b	108
146	Kenya	31	35	26	26	71	79 ^b	29	21 ^b	4	4 ^b	97
147	Ouganda	19	26	7	12	..	93	..	7	..	22 ^b	25
148	Yémen	20	37	14	38
149	Madagascar	28	32	17	29	85	48 ^e	14	50 ^e	8	3 ^e	99
150	Haïti	20	33	18	13	15	..	85	..	14	..	44
151	Gambie	72	71	60	54	..	82 ^b	..	17 ^b	..	3 ^b	55

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a
	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	2000
152 Nigéria	29	49	43	48	..	100 ^b	..	(.) ^b	..	1 ^b	55
153 Djibouti	..	63 ^b	..	45 ^b	44	..	8	..	0
154 Mauritanie	61	51	46	38	146
155 Érythrée	..	76	..	21
156 Sénégal	30	38	25	30	77	71	23	29	0	5	91
157 Guinée	31	29	31	28	..	72	..	28	..	(.)	..
158 Rwanda	14	26	6	9	175
159 Bénin	26	28	14	15	..	94	..	6	101
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	37 ^h	24 ^h	13 ^h	16 ^h	..	84 ^e	..	15 ^e	..	6 ^e	44
161 Côte d'Ivoire	27	32	32	39	..	85 ^b	..	14 ^b	..	3 ^b	84
162 Malawi	33	38	24	26	95	..	5	..	(.)	..	61
163 Zambie	37	37	36	27	..	87	..	13	..	1	49
164 Angola	21	62	39	74	100	..	(.)	..	0	..	182
165 Tchad	28	53	13	14	68
166 Guinée-Bissau	37	74	10	41	74
167 Congo, Rép. dém. du	29	17	30	18	77
168 Rép. centrafricaine	28	15	15	12	38
169 Éthiopie	12	31	8	15	10 ^b	..	(.) ^b	..
170 Mozambique	36	44	8	22	..	91	..	8	..	(.)	57
171 Burundi	28	18	8	6	(.) ^b	..	0 ^b	43
172 Mali	34	42	17	31	2	..	0	..	84
173 Burkina Faso	26	26	13	10	153
174 Niger	22	25	15	17	..	95	..	3	..	8	38
175 Sierra Leone	24	37	22	17	99
Pays en développement	25	32	26	34	60	73	8	27	..
Pays les moins avancés	23	30	14	21
Pays arabes	39	29	40	37	20	19 ^e	1	2 ^b	..
Asie de l'Est et Pacifique	39	49	40	54	75	86	14	32	..
Amérique latine et Caraïbes	12	19	14	18	65	40	34	49	4	15	..
Asie du Sud	15	18	11	17	71	55 ^b	..	4 ^e	..
Afrique subsaharienne	26	33	27	32	33 ^b	..	4 ^b	..
Europe centrale et orientale et CEI	25	40	25	43	55	..	8 ^b	..
OCDE	18	23 ^b	18	23 ^b	20	16	78	81	18	22	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	18	23 ^b	18	23 ^b	19	16	79	81	18	23	..
Développement humain élevé	19	25 ^b	20	24 ^b	20	17	78	81	17	23	..
Développement humain moyen	19	27	20	29	48	58	5	19 ^b	..
Faible développement humain	26	30	22	26	29 ^b	..	1 ^b	..
Revenu élevé	20	24 ^b	20	24 ^b	19	16	79	82	18	24	..
Revenu intermédiaire	19	28	21	30	47	61	5	22	..
Revenu faible	21	28	18	28	52 ^b	..	7 ^e	..
Monde	20	28	20	29	73	78	16	23	..

a. Le rapport entre l'indice des prix à l'exportation et celui à l'importation est calculé avec pour référence l'année 1980. Les chiffres supérieurs à 100 indiquent une augmentation du prix des exportations par rapport à celui des importations. b. Données se rapportant à 2000. c. Luxembourg compris. d. Compris dans les données sur la Belgique. e. Données se rapportant à 1999. f. Ces données se rapportent à l'Union douanière de l'Afrique australe, qui comprend l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. g. Compris dans les données sur l'Afrique du Sud. h. Données se rapportant uniquement à la Tanzanie continentale. Sources : Colonnes 1 à 4, 7 à 10 : Banque mondiale, 2003c, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 5 et 6 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2003c) relatives aux échanges de marchandises et aux exportations de denrées alimentaires, de matières premières agricoles, de combustibles, de minerais et de métaux. Colonne 11 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2003c) sur les termes de l'échange.

15 Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) nette versée									
	Total (millions de dollars) ^a			APD par habitant du pays donateur (en dollars de 2000)		APD versée aux pays les moins avancés (en % du total) ^b		Aide nette versée par les ONG (en % du RNB) ^c		
	2001	En % du RNB		1990	2001	1990	2001	1990	2001	
1 Norvège	1 346	1,17	0,83	285	299	44	33	0,13	0,13	
3 Suède	1 666	0,91	0,81	189	207	39	27	0,06	0,01	
4 Australie	873	0,34	0,25	49	49	18	20	0,02	0,06	
5 Pays-Bas	3 172	0,92	0,82	160	195	33	31	0,09	0,06	
6 Belgique	867	0,46	0,37	83	85	41	34	0,03	0,06	
7 États-Unis	11 429	0,21	0,11	57	39	19	15	0,05	0,04	
8 Canada	1 533	0,44	0,22	83	51	30	15	0,05	0,02	
9 Japon	9 847	0,31	0,23	100	89	19	18	(.)	0,01	
10 Suisse	908	0,32	0,34	108	123	43	28	0,05	0,07	
11 Danemark	1 634	0,94	1,03	218	306	39	33	0,02	0,01	
12 Irlande	287	0,16	0,33	16	74	37	50	0,07	0,12	
13 Royaume-Uni	4 579	0,27	0,32	53	80	32	36	0,03	0,02	
14 Finlande	389	0,65	0,32	121	75	38	29	0,03	0,01	
15 Luxembourg	141	0,21	0,82	65	325	39	32	0,00	0,03	
16 Autriche	533	0,25	0,29	47	66	27	20	0,02	0,03	
17 France	4 198	0,60	0,32	113	72	32	26	0,02	0,00	
18 Allemagne	4 990	0,42	0,27	93	62	28	24	0,05	0,04	
19 Espagne	1 737	0,20	0,30	21	43	20	11	0,01	0,00	
20 Nouvelle-Zélande	112	0,23	0,25	25	30	19	26	0,03	0,03	
21 Italie	1 627	0,31	0,15	50	28	41	30	0,00	(.)	
23 Portugal	268	0,24	0,25	16	26	70	45	(.)	(.)	
24 Grèce	202	..	0,17	..	19	..	11	..	0,00	
CAD	52 336 T	0,33	0,22	75	63	28	23	0,03	0,03	

Note : L'acronyme CAD renvoie au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

a. Certains pays ou territoires n'appartenant pas au CAD fournissent aussi une aide publique au développement (APD). Selon le Comité d'aide au développement (2003a) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ; l'APD, en valeur nette, versée en 2001 par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Estonie, Israël, l'Islande, le Koweït, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie s'est élevée à 1 176 millions de dollars. La Chine apporte également une aide, mais n'en communique pas le montant. b. Comprend les flux multilatéraux imputés, qui rendent compte des versements effectués par le biais d'organisations multilatérales. Ces montants sont calculés en fonction de la répartition géographique des versements pour l'année considérée. c. Ne comprend pas les versements réalisés par les organisations non gouvernementales (ONG), mais provenant à l'origine des pouvoirs publics, et donc déjà inclus dans l'APD. d. Données relatives à des pays pris isolément (mais pas la moyenne du CAD), comprenant l'annulation des créances non liées à l'APD.

Sources : Colonnes 1 à 9 : OCDE, Comité d'aide au développement, 2003a.

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissements directs étrangers				Service de la dette (total)				
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		1990	2001	Autres flux privés (en % du PIB) ^{b, c}	1990	2001	En % du PIB		En % des exportations de biens et services	
			1990	2001						1990	2001	1990	2001
	2001	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	
Développement humain élevé													
22	Israël	172,4 ^d	27,9 ^d	2,6	0,2 ^d	0,3	3,0
23	Portugal	3,7	5,4
24	Grèce	1,2	1,4
25	Chypre	49,7 ^d	63,0 ^d	0,7	0,5 ^d	2,3	1,8
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	3,6 ^d	0,5 ^d	0,1	(.) ^d	..	14,1
27	Barbade	-1,2	-4,3	0,2	(.)	0,7	0,6	-0,8	5,6	8,2	2,5	14,6	4,3 ^e
28	Singapour	1,0 ^d	0,2 ^d	(.)	(.) ^d	15,2	10,1
29	Slovénie	125,6	63,2	..	0,7	..	2,7
30	Corée, Rép. de	-111,1 ^d	-2,4 ^d	(.)	(.) ^d	0,3	0,8	0,1	1,4	3,3	6,2	6,3	7,1
31	Brunéi Darussalam	0,4 ^d	1,0 ^d	0,1
32	République tchèque	313,9 ^d	30,6 ^d	(.) ^d	0,6 ^d	0,2	8,7	1,9	0,5	3,0	8,4	..	4,4
33	Malte	1,7	4,4	0,2	(.)	2,0	8,1	0,0	2,4	2,0	3,8	0,4	2,6
34	Argentine	151,4	4,0	0,1	0,1	1,3	1,2	-1,4	-2,6	4,4	9,0	34,7	48,6
35	Pologne	965,9 ^d	25,0 ^d	2,2 ^d	0,5 ^d	0,2	3,2	(.)	2,2	1,6	8,7	4,4	11,5
36	Seychelles	13,5	169,7	9,8	2,4	5,5	10,4	-1,7	-0,6	5,9	2,4	7,8	2,1
37	Bahreïn	17,9	25,8	3,2	0,2
38	Hongrie	417,8 ^d	41,9 ^d	0,2 ^d	0,8 ^d	0,9	4,7	-0,9	2,9	12,8	26,4	33,4	8,5
39	Slovaquie	164,3 ^d	30,5 ^d	(.) ^d	0,8 ^d	0,0	7,2	1,8	-5,7	2,1	12,8	..	6,2
40	Uruguay	15,5	4,6	0,6	0,1	0,0	1,7	-2,1	2,6	10,6	8,0	35,2	30,3
41	Estonie	68,5 ^d	50,6 ^d	..	1,2 ^d	..	9,8	..	1,5	..	6,9	(.) ^f	0,9
42	Costa Rica	2,2	0,5	4,0	(.)	2,8	2,8	-2,5	1,1	8,8	4,3	22,0	8,2
43	Chili	57,6	3,7	0,3	0,1	2,2	6,7	5,1	1,9	9,1	10,0	18,1	5,2
44	Qatar	1,0 ^d	1,7 ^d	(.)
45	Lituanie	130,3 ^d	37,4 ^d	..	1,1 ^d	..	3,7	..	0,6	..	16,1	..	5,9
46	Koweït	3,6 ^d	1,5 ^d	(.)	(.) ^d	..	-0,1
47	Croatie	112,5	25,3	..	0,6	..	7,5	..	3,6	..	14,6	..	13,7
48	Émirats arabes unis	3,0 ^d	1,0 ^d	(.)
49	Bahamas	8,5 ^d	27,5 ^d	0,1	..	-0,6	5,2 ^e
50	Lettonie	106,2 ^d	45,2 ^d	..	1,4 ^d	..	2,3	..	9,3	..	6,8	(.) ^f	2,9
51	Saint-Kitts-et-Nevis	10,6	253,0	5,1	3,1	30,7	24,2	-0,3	7,9	1,9	6,0	3,4	13,5
52	Cuba	50,7	4,5
53	Bélarus	39,2 ^d	3,9 ^d	..	0,3 ^d	..	0,8	..	-0,1	..	1,9	..	2,7
54	Trinité-et-Tobago	-1,7	-1,3	0,4	(.)	2,2	9,4	-3,5	-0,1	8,9	2,6	15,6	3,8
55	Mexique	74,8	0,7	0,1	(.)	1,0	4,0	2,7	0,5	4,3	7,9	18,3	14,1
Développement humain moyen													
56	Antigua-et-Barbuda	8,6	118,9	1,2	1,3
57	Bulgarie	346,0 ^d	43,1 ^d	0,1 ^d	2,6 ^d	(.)	5,1	-0,2	2,6	6,6	10,1	18,6	15,5
58	Malaisie	26,7	1,1	1,1	(.)	5,3	0,6	-3,2	0,3	9,8	7,1	10,6	3,6
59	Panama	28,1	9,3	1,9	0,3	2,6	5,0	-0,1	12,7	6,5	11,6	4,1	11,2
60	Macédoine, ERYM	247,7	121,7	..	7,2	..	12,9	..	0,7	..	5,7	..	10,3
61	Jamahiriya arabe libyenne	10,0 ^d	1,9 ^d	0,1
62	Maurice	21,7	18,1	3,7	0,5	1,7	-1,1	1,9	-0,6	6,5	4,5	7,3	4,7
63	Russie, Féd. de	1 109,8 ^d	7,7 ^d	(.) ^d	0,4 ^d	0,0	0,8	1,0	-0,3	2,0 ^g	5,6	..	12,0
64	Colombie	379,8	8,9	0,2	0,5	1,2	2,8	-0,4	1,5	9,7	7,6	34,5	28,1
65	Brésil	348,9	2,0	(.)	0,1	0,2	4,5	-0,1	0,1	1,8	10,8	18,5	28,6
66	Bosnie-Herzégovine	639,2	157,2	..	13,4	..	4,7	..	0,1	..	6,3	..	18,3
67	Belize	21,4	87,1	7,6	2,7	4,3	4,2	1,4	11,3	5,0	12,1	7,0	24,5
68	Dominique	19,9	254,5	11,9	7,6	7,8	4,5	-0,1	4,5	3,5	6,0	6,0	11,9
69	Venezuela	44,7	1,8	0,2	(.)	0,9	2,8	-1,2	-0,6	10,3	6,0	19,6	20,9
70	Samoa-Occidental	43,1	246,6	23,7	16,9	0,0	0,5	0,0	0,0	2,7	2,9	10,6	7,1 ^e

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissements directs étrangers				Service de la dette (total)			
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		Autres flux privés (en % du PIB) ^{b, c}	En % du PIB		En % des exportations de biens et services				
			1990	2001		1990	2001	1990	2001			
	2001	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001
71 Sainte-Lucie	16,2	110,5	3,1	2,5	11,3	7,7	-0,2	1,1	1,6	3,7	2,1	6,9
72 Roumanie	647,7 ^d	28,9 ^d	0,6 ^d	1,7 ^d	0,0	3,0	(.)	3,8	(.)	6,7	0,0	13,7
73 Arabie saoudite	27,1	1,2	(.)	(.)
74 Thaïlande	281,1	4,6	0,9	0,2	2,9	3,3	2,3	-6,0	6,2	17,5	11,4	7,9
75 Ukraine	519,2 ^d	10,5 ^d	0,3 ^d	1,4 ^d	..	2,1	..	-1,0	..	6,0	..	6,5
76 Kazakhstan	148,2	9,5	..	0,7	..	12,3	..	9,8	..	14,9	..	4,7
77 Suriname	23,2	54,1	19,4	3,1
78 Jamaïque	54,0	20,7	5,9	0,7	3,0	7,9	-1,0	9,9	14,4	8,3	27,0	16,8
79 Oman	1,6	0,6	0,6	..	1,4	0,4 ^e	-3,8	0,1 ^e	7,0	4,4 ^e	12,0	6,8
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	8,6	73,0	7,8	2,4	3,9	10,1	0,0	-0,1	2,2	3,9	3,1	6,9
81 Fidji	26,0	31,6	3,7	1,5	6,7	-0,2	-1,1	-0,4	7,7	1,5	9,0	1,5
82 Pérou	451,2	17,1	1,5	0,8	0,2	2,0	0,1	0,6	1,8	4,1	7,3	20,8
83 Liban	240,8	68,1	9,1	1,4	0,2	1,5	0,2	15,0	3,5	8,7	3,2	40,5
84 Paraguay	61,4	11,0	1,1	0,9	1,5	1,1	-0,2	-1,3	6,2	5,0	11,5	8,3
85 Philippines	576,9	7,5	2,9	0,8	1,2	2,5	0,6	0,4	8,1	10,9	25,6	13,3
86 Maldives	25,0	83,2	9,8	4,3	2,6	2,0	0,5	0,1	4,1	3,7	4,0	4,3
87 Turkménistan	71,8	15,2	..	1,2	..	2,5	..	-4,7	0,0 ^h	..
88 Géorgie	289,7	55,5	..	9,2	..	5,1	..	0,4	..	2,5	..	8,1
89 Azerbaïdjan	226,2	27,5	..	4,1	..	4,1	..	-0,2	..	2,4	..	4,7
90 Jordanie	431,5	83,3	22,1	4,9	0,9	1,1	5,3	-2,4	15,6	7,6	22,1	14,7
91 Tunisie	377,7	39,2	3,2	1,9	0,6	2,3	-1,6	3,3	11,6	6,8	25,6	13,4
92 Guyana	101,8	133,6	42,6	14,6	2,0	8,0	-4,1	-0,1	74,5	6,3	20,6 ^f	8,0
93 Grenade	11,5	142,6	6,3	2,9	5,8	8,6	0,1	-1,0	1,5	4,1	3,1	5,4 ^e
94 République dominicaine	105,4	12,4	1,4	0,5	1,9	5,6	(.)	2,5	3,3	2,9	10,7	6,6
95 Albanie	268,9	86,1	0,5	6,5	0,0	5,0	1,5	-0,1	0,1	0,9	0,9	3,1
96 Turquie	166,9	2,4	0,8	0,1	0,5	2,2	0,8	-1,6	4,9	15,2	29,9	24,6
97 Équateur	171,0	13,6	1,5	1,0	1,2	7,4	0,5	0,6	10,1	8,6	31,0	22,0
98 Territoires palestiniens occupés	865,1	261,3	..	21,8
99 Sri Lanka	330,2	17,6	9,1	2,1	0,5	1,1	0,1	0,4	4,8	4,5	14,8	9,2
100 Arménie	212,2	68,7	..	10,0	..	3,3	..	0,2	..	2,6	..	8,1
101 Ouzbékistan	153,2	6,1	..	1,4	..	0,6	..	-0,2	..	7,4	..	20,6
102 Kirghizistan	188,1	37,7	..	12,3	..	0,3	..	-5,1	..	11,6	..	12,0
103 Cap-Vert	76,5	171,9	31,8	13,0	0,1	0,1	(.)	1,2	1,7	2,4	8,9	7,0
104 Chine	1 459,9	1,1	0,6	0,1	1,0	3,8	1,3	-0,1	2,0	2,1	10,6	4,2
105 El Salvador	234,5	37,1	7,2	1,7	(.)	1,9	0,1	3,0	4,3	2,8	18,2	7,4
106 Iran, Rép. islamique d'	114,8	1,7	0,1	0,1	-0,3	(.)	(.)	0,9	0,5	1,1	1,3	4,1
107 Algérie	182,0	5,9	0,4	0,3	(.)	2,2	-0,7	-1,7	14,2	8,0	63,7	19,5
108 Moldova, Rép. de	119,2	27,9	..	8,1	..	6,3	..	-1,6	..	12,8	..	15,3
109 Viet Nam	1 434,5	18,1	2,9	4,4	0,2	4,0	0,0	-1,8	2,7	3,7	..	6,5
110 Rép. arabe syrienne	152,9	9,0	5,6	0,8	0,6	1,1	-0,1	(.)	9,7	1,4	20,3	2,1
111 Afrique du Sud	428,5	9,6	..	0,4	..	6,3	..	-0,5	..	3,8	0,0	6,8
112 Indonésie	1 500,9	7,0	1,5	1,0	1,0	-2,3	2,0	-2,8	8,7	10,7	25,6	13,8
113 Tadjikistan	159,2	25,9	..	15,1	..	2,1	..	1,6	..	7,6	0,0 ^f	6,3
114 Bolivie	728,5	85,9	11,2	9,1	0,6	8,3	-0,5	-0,3	7,9	6,8	33,5 ⁱ	16,1 ⁱ
115 Honduras	677,7	102,4	14,7	10,6	1,4	3,1	1,0	-1,1	12,8	5,3	33,0 ⁱ	5,7 ⁱ
116 Guinée équatoriale	13,3	28,3	46,0	0,7	8,4	4,8	0,0	0,0	3,9	0,2	11,5	0,1
117 Mongolie	212,1	83,9	..	20,2	..	6,0	..	-0,1	..	4,3	0,3	7,9
118 Gabon	8,6	6,7	2,2	0,2	1,2	4,6	0,5	-0,7	3,0	10,5	4,8	13,6
119 Guatemala	225,2	19,2	2,6	1,1	0,6	2,2	-0,1	-0,3	2,8	2,2	11,6	8,5
120 Égypte	1 255,2	18,2	12,6	1,3	1,7	0,5	-0,2	1,6	7,1	2,0	25,7	8,8

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissements directs étrangers				Service de la dette (total)				
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		1990	2001	1990	2001	Autres flux privés (en % du PIB) ^{b, c}		En % des exportations de biens et services		
			1990	2001					1990	2001	1990	2001	
	2001	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	
121	Nicaragua	928,3	178,4	32,9	..	0,0	..	2,0	..	1,6	..	2,3 ⁱ	22,2 ⁱ
122	Sao Tomé-et-Principe	37,9	248,2	95,0	80,8	0,0	11,7	-0,2	0,0	4,9	8,5	28,7	21,3
123	Îles Salomon	58,8	130,7	21,7	22,2	4,9	-1,9	-1,5	-1,3	5,5	..	11,3	2,7 ^e
124	Namibie	109,1	56,5	4,4	3,5
125	Botswana	29,1	16,6	3,9	0,6	2,5	1,1	-0,5	(.)	2,8	1,0	4,4	1,7
126	Maroc	516,5	17,5	4,1	1,5	0,6	7,8	0,7	-0,1	6,9	7,7	27,9	21,9
127	Inde	1 705,4	1,7	0,4	0,4	0,1	0,7	0,5	(.)	2,6	1,9	29,2	12,6
128	Vanuatu	31,6	156,5	32,6	14,8	8,6	8,5	-0,1	0,0	1,6	0,8	1,6	1,1
129	Ghana	651,8	32,5	9,6	12,3	0,3	1,7	-0,3	2,9	6,3	6,0	34,9 ⁱ	8,9 ⁱ
130	Cambodge	408,7	30,3	3,7	12,0	0,0	3,3	0,0	0,0	2,7	0,6	3,8 ^f	1,1
131	Myanmar	126,8	2,6	8,8	2,8
132	Papouasie-Nouvelle-Guinée	203,1	37,2	12,8	6,9	4,8	2,1	1,5	-2,1	17,2	9,1	18,4	7,1
133	Swaziland	29,3	27,6	6,1	2,3	3,4	1,7	-0,2	1,1	5,3	2,2	5,6	2,5
134	Comores	27,7	38,1	17,3	12,5	0,2	0,7	0,0	0,0	0,4	1,0	2,4	5,6
135	Rép. dém. pop. lao	243,3	45,0	17,3	13,8	0,7	1,4	0,0	0,0	1,1	2,5	8,5	9,0
136	Bhoutan	59,2	27,9	16,5	11,1	0,6	0,0	-0,9	0,0	1,8	1,2	5,3	3,3
137	Lesotho	54,0	30,1	22,8	6,8	2,7	14,7	(.)	-0,5	3,7	8,6	4,2	12,4
138	Soudan	171,8	5,3	6,2	1,4	0,0	4,6	0,0	0,0	0,4	0,4	4,8	3,2
139	Bangladesh	1 023,9	7,3	7,0	2,2	(.)	0,2	0,2	0,5	2,5	1,4	37,5	9,0
140	Congo	74,8	21,1	7,8	2,7	0,2	2,1	-3,6	0,0	19,0	3,4	32,2	3,3
141	Togo	46,6	9,9	16,0	3,7	1,1	5,3	(.)	0,0	5,3	2,6	11,5	5,9
Faible développement humain													
142	Cameroun	397,7	25,8	4,0	4,7	-1,0	0,9	-0,1	-1,1	4,7	4,0	14,7 ⁱ	9,9 ⁱ
143	Népal	388,1	16,1	11,7	7,0	0,2	0,3	-0,4	(.)	1,9	1,6	14,7	6,2
144	Pakistan	1 938,2	13,2	2,8	3,3	0,6	0,7	-0,2	-1,2	4,8	5,0	25,1	21,3
145	Zimbabwe	159,0	12,5	3,9	1,8	-0,1	0,1	1,1	-0,4	5,4	1,5	19,4	3,4
146	Kenya	452,6	14,6	13,9	4,0	0,7	(.)	0,8	-0,4	9,3	4,1	28,6	11,4
147	Ouganda	782,6	32,3	15,5	13,8	0,0	2,5	0,4	(.)	3,4	0,9	56,9 ⁱ	9,7 ⁱ
148	Yémen	425,9	22,8	8,4	4,6	-2,7	-2,2	3,3	-0,1	3,5	3,1	7,1	6,3
149	Madagascar	353,9	21,5	12,9	7,7	0,7	0,2	-0,5	(.)	7,2	1,5	44,4 ⁱ	3,4 ⁱ
150	Haïti	165,8	20,4	5,9	4,4	0,0	0,1	0,0	0,0	1,2	0,7	7,1 ^h	4,5
151	Gambie	50,9	37,7	31,3	13,0	0,0	9,1	-2,4	0,0	11,9	2,7	21,8 ⁱ	13,8 ⁱ
152	Nigéria	184,8	1,6	0,9	0,4	2,1	2,7	-0,4	-0,4	11,7	6,2	22,3	11,5
153	Djibouti	55,1	80,9	46,4	9,6	(.)	0,6	-0,1	0,0	3,6	1,8	4,4 ^f	5,4 ^e
154	Mauritanie	261,8	96,1	23,3	26,0	0,7	3,0	-0,1	-0,3	14,3	8,9	28,8 ^{l,j}	16,5 ^{l,j}
155	Érythrée	280,1	72,8	..	40,7	..	5,0	..	0,0	..	1,0	0,0 ^f	4,5
156	Sénégal	418,9	43,5	14,4	9,0	1,0	2,7	-0,3	0,9	5,7	4,6	18,3 ⁱ	9,3 ⁱ
157	Guinée	272,3	33,0	10,4	9,1	0,6	0,1	-0,7	(.)	6,0	3,5	19,6 ⁱ	9,2 ⁱ
158	Rwanda	290,5	36,0	11,3	17,1	0,3	0,3	-0,1	0,0	0,8	1,1	10,6 ⁱ	7,6 ⁱ
159	Bénin	273,2	42,8	14,5	11,5	3,4	5,5	(.)	0,0	2,1	2,1	9,2 ⁱ	10,0 ⁱ
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	1 233,4	34,7	27,5	13,2	0,0	2,4	0,1	-0,3	4,2 ^k	1,6 ^k	31,3 ^{i,k}	7,3 ^{i,k}
161	Côte d'Ivoire	187,0	11,6	6,4	1,8	0,4	2,4	0,1	-1,0	11,7	5,9	19,1	8,1
162	Malawi	401,5	34,5	26,8	23,0	1,2	3,3	0,1	0,0	7,1	2,2	28,0 ⁱ	15,5 ⁱ
163	Zambie	373,5	35,3	14,6	10,3	6,2	2,0	-0,3	1,5	6,2	3,6	14,6 ⁱ	13,4 ⁱ
164	Angola	268,4	21,0	2,6	2,8	-3,3	11,8	5,6	-2,3	3,2	19,7	7,1	26,0
165	Tchad	179,0	22,1	18,0	11,2	0,5	5,0	(.)	(.)	0,7	1,5	3,8 ⁱ	10,0 ⁱ
166	Guinée-Bissau	58,6	41,7	52,7	29,4	0,8	15,1	(.)	0,0	3,4	11,7	22,1 ⁱ	0,7 ⁱ

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissements directs étrangers				Service de la dette (total)			
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		1990	2001	1990	2001	Autres flux privés (en % du PIB) ^{b, c}		En % des exportations de biens et services	
			1990	2001					1990	2001	1990	2001
	2001	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001	1990	2001
167 Congo, Rép. dém. du	250,9	5,0	9,6	4,8	-0,2	0,6	-0,1	0,0	3,7	0,3	12,7	(.)
168 Rép. centrafricaine	76,0	20,2	16,8	7,9	(.)	0,8	(.)	0,0	2,0	1,4	12,5	11,5
169 Éthiopie	1 079,8	16,1	14,8	17,3	0,2	0,3	-0,8	-0,2	3,4	2,9	33,7 ⁱ	20,6 ⁱ
170 Mozambique	934,8	51,3	40,7	25,9	0,4	13,3	1,0	-0,8	3,2	2,4	17,3 ⁱ	2,7 ⁱ
171 Burundi	130,8	20,4	23,3	19,0	0,1	0,0	-0,5	(.)	3,7	3,3	41,7	36,3
172 Mali	349,9	28,6	19,9	13,2	0,2	3,9	(.)	0,0	2,8	3,0	14,7 ⁱ	4,5 ⁱ
173 Burkina Faso	389,0	31,7	12,0	15,6	0,0	1,0	(.)	0,0	1,2	1,5	7,8 ^{i, j}	11,0 ^{i, j}
174 Niger	248,6	22,3	16,0	12,7	1,6	0,7	0,4	-0,3	4,0	1,3	6,6 ⁱ	6,6 ⁱ
175 Sierra Leone	333,7	73,0	9,4	44,5	5,0	0,5	0,6	0,0	3,3	12,8	10,1 ⁱ	74,3 ⁱ
Pays en développement	43 811,3 T	9,7	1,6	0,6	0,9	3,0	0,5	(.)	4,3	6,1	15,3	11,0
Pays les moins avancés	13 383,9 T	19,8	11,9	7,5	0,1	2,2	0,5	(.)	3,1	2,9	16,1	9,5
Pays arabes	5 049,9 T	17,9	3,6	0,8	0,8	1,2	13,8	8,6
Asie de l'Est et Pacifique	7 332,0 T	3,9	..	0,4	1,7	3,6	0,9	-0,3	12,0	6,4
Amérique latine et Caraïbes	5 934,1 T	11,4	0,4	0,2	0,7	3,7	0,5	0,1	4,0	8,4	20,4	19,7
Asie du Sud	6 032,1 T	4,2	1,1	0,8	(.)	0,6	0,3	0,1	2,3	2,1	17,9	11,0
Afrique subsaharienne	13 018,7 T	20,6	4,1	11,3	9,0
Europe centrale et orientale et CEI	4 626,5 T	11,3	0,1	3,2	13,7	9,5
OCDE	1,0 ^l	2,3 ^l
Pays de l'OCDE à revenu élevé	1,0 ^l	2,2 ^l
Développement humain élevé	630,9 T	1,9	1,0 ^l	2,4 ^l
Développement humain moyen	23 263,1 T	5,7	1,3	0,5	0,6	2,6	0,5	-0,1	3,7	5,6	15,3	10,2
Faible développement humain	13 646,1 T	18,4	8,3	5,7	0,4	1,9	0,3	-0,6	6,0	4,7	19,7	12,9
Revenu élevé	143,5 T	1,9	1,0 ^l	2,4 ^l
Revenu intermédiaire	15 181,2 T	5,7	1,0	0,3	0,7	3,3	0,6	0,1	3,8	6,9	15,0	11,1
Revenu faible	24 823,2 T	9,9	3,5	2,2	0,4	0,8	0,7	-0,6	4,7	4,0	23,4	11,4
Monde	51 439,5 T	9,8	1,0 ^l	2,5 ^l

Note : Ce tableau présente des données concernant les pays figurant aux parties I et II de la liste des pays bénéficiaires établie par le Comité d'aide au développement (CAD), (OCDE, Comité d'aide au développement, 2003c). Le dénominateur habituellement utilisé pour comparer l'aide publique au développement et le service total de la dette à la taille de l'économie est le revenu national brut (RNB) et non le PIB (voir les définitions des termes statistiques). Cependant, le PIB a été utilisé ici pour permettre des comparaisons sur l'ensemble du tableau. À quelques exceptions près, l'un et l'autre dénominateurs débouchent sur des résultats analogues.

a. L'APD reçue représente l'ensemble des flux nets d'APD provenant des pays membres du CAD, des autres pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), des organisations multilatérales et des pays arabes, ainsi que de l'Estonie et d'Israël. Les chiffres négatifs indiquent que le remboursement des prêts au titre de l'APD est supérieur au montant de l'APD reçue. Les valeurs synthétiques n'incluent pas l'aide publique en valeur nette. Voir les définitions des termes statistiques. **b.** Les chiffres négatifs indiquent que davantage de capitaux sortent du pays qu'il n'en rentre. **c.** Les autres flux privés incluent les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette, les flux d'investissement de portefeuille sous forme de titres de dette et les prêts bancaires ou commerciaux. Voir les définitions des termes statistiques. **d.** Données concernant l'aide publique en valeur nette. Voir les définitions des termes statistiques. **e.** Données se rapportant à 2000. **f.** Données se rapportant à 1992. **g.** Données se rapportant à la dette de l'ancienne Union soviétique, fondées sur l'hypothèse qu'en décembre 1991, 100 % de l'encours de la dette extérieure ont été inscrits au passif de la Fédération de Russie. **h.** Données se rapportant à 1991. **i.** Données extraites des analyses de viabilité de la dette entreprises dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE). Les estimations de la valeur actuelle nette pour ces pays ne portent que sur la dette publique ou garantie par l'État, et le chiffre des exportations ne tient pas compte des transferts de fonds des travailleurs expatriés. **j.** Des estimations de l'aide reçue dans le cadre de l'Initiative PPTTE seront présentées dans Banque mondiale, à paraître. **k.** Données se rapportant uniquement à la Tanzanie continentale. **l.** Les données utilisées pour calculer les valeurs synthétiques incluent des pays qui ne sont pas présents dans ce tableau.

Sources : *Colonne 1 :* OCDE, Comité d'aide au développement, 2003b, données synthétiques calculées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonne 2 :* calculs effectués d'après les données sur l'APD communiquées par l'OCDE, Comité d'aide au développement, 2003b, et des données sur la population de l'ONU, 2003d ; données synthétiques calculées par l'OCDE pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonnes 3 et 4 :* calculs effectués d'après les données sur l'APD communiquées par l'OCDE, Comité d'aide au développement, 2003b et des données sur le PIB de la Banque mondiale, 2003c. *Colonnes 5 et 6 :* Banque mondiale, 2003c, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonnes 7 et 8 :* calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale, 2003c, sur les investissements de portefeuille (actions et obligations), les prêts bancaires ou commerciaux et le PIB. *Colonnes 9 et 10 :* calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale, 2003c, sur le service total de la dette et le PIB. *Colonnes 11 et 12 :* Banque mondiale, 2003c, sur la base d'informations issues de travaux conjoints du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

17 Priorités dans les dépenses publiques

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB) ^a		Dépenses publiques de santé (en % du PIB) ^b		Dépenses militaires (en % du PIB) ^c		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^d		
	1990 ^e	1998-2000 ^f	1990	2000	1990	2001	1990	2001	
Développement humain élevé									
1	Norvège	7,1	6,8 ^g	6,4	6,6	2,9	1,8
2	Islande	5,4	..	6,8	7,5	0,0	0,0
3	Suède	7,4	7,8 ^g	7,6	6,5	2,7	2,0
4	Australie	5,1	4,7 ^{g,h}	5,3	6,0	2,2	1,7
5	Pays-Bas	6,0	4,8 ^g	5,7	5,5	2,5	1,6
6	Belgique	5,0	5,9 ^g	6,6	6,2	2,4	1,3
7	États-Unis	5,2	4,8 ^g	4,7	5,8	5,3	3,1
8	Canada	6,5	5,5 ^g	6,8	6,6	2,0	1,2
9	Japon	..	3,5 ^g	4,6	6,0	0,9	1,0
10	Suisse	5,1	5,5 ^g	5,7	5,9	1,8	1,1
11	Danemark	..	8,2 ^g	7,0	6,8	2,0	1,6
12	Irlande	5,2	4,4	4,8	5,1	1,2	0,7
13	Royaume-Uni	4,9	4,5 ^g	5,1	5,9	3,9	2,5
14	Finlande	5,6	6,1	6,4	5,0	1,6	1,2
15	Luxembourg	3,0	3,7 ^{g,h}	5,7	5,3	0,9	0,8
16	Autriche	5,4	5,8 ^g	5,2	5,6	1,0	0,8
17	France	5,4	5,8 ^g	6,7	7,2	3,5	2,5
18	Allemagne	..	4,6	5,9	8,0	2,8 ⁱ	1,5
19	Espagne	4,4	4,5 ^g	5,2	5,4	1,8	1,2
20	Nouvelle-Zélande	6,2	6,1 ^g	5,8	6,2	1,9	1,2
21	Italie	3,1	4,5 ^g	6,3	6,0	(.)	2,0
22	Israël	6,3	7,3	3,8	8,3	12,2	7,7
23	Portugal	4,2	5,8 ^g	4,1	5,8	2,7	2,1
24	Grèce	2,5	3,8	4,7	4,6	4,7	4,6
25	Chypre	3,5 ^j	5,4 ^j	..	4,3	5,0	3,1
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	1,6
27	Barbade	7,8	7,1	5,0	4,1	8,2	2,5
28	Singapour	..	3,7	1,0	1,2	4,8	5,0
29	Slovénie	6,8	..	1,4
30	Corée, Rép. de	3,5	3,8 ^g	1,8	2,6	3,7	2,8	3,3	6,2
31	Brunéi Darussalam	..	4,8	1,6	2,5	6,7 ^k	6,1 ^l
32	République tchèque	..	4,4 ^g	4,8	6,6	..	2,1	3,0	8,4
33	Malte	4,3	4,9 ^h	..	6,0	0,9	0,8	2,0	3,8
34	Argentine	1,1	4,0 ^g	4,2	4,7	1,3	1,4	4,4	9,0
35	Pologne	..	5,0 ^g	4,8	4,2	2,7	1,9	1,6	8,7
36	Seychelles	7,8	7,6 ^h	3,6	4,1	4,0	1,8	5,9	2,4
37	Bahreïn	4,2	3,0	..	2,8	5,1	4,1
38	Hongrie	5,8	5,0 ^g	..	5,1	2,8	1,8	12,8	26,4
39	Slovaquie	5,1	4,2 ^g	5,0	5,3	..	1,9	2,1	12,8
40	Uruguay	3,0	2,8 ^g	2,0	5,1	2,1	1,3	10,6	8,0
41	Estonie	..	7,5	1,9	4,7	..	1,7	..	6,9
42	Costa Rica	4,4	4,4	6,7	4,4	0,0	0,0	8,8	4,3
43	Chili	2,5	4,2 ^g	2,2	3,1	3,7	2,9	9,1	10,0
44	Qatar	3,5	3,6 ^m	..	2,5
45	Lituanie	4,6	6,4	3,0	4,3	..	1,8	..	16,1
46	Koweït	4,8	..	4,0	2,6	48,5	11,3
47	Croatie	..	4,2 ^h	9,5	8,0	..	2,6	..	14,6
48	Émirats arabes unis	1,9	1,9	0,8	2,5	4,7	2,5
49	Bahamas	4,0	..	2,8	4,4
50	Lettonie	3,8	5,9	2,7	3,5	..	1,2	..	6,8

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB) ^a		Dépenses publiques de santé (en % du PIB) ^b		Dépenses militaires (en % du PIB) ^c		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^d	
	1990 ^e	1998-2000 ^f	1990	2000	1990	2001	1990	2001
51 Saint-Kitts-et-Nevis	2,7	2,9 ^h	2,7	3,1	1,9	6,0
52 Cuba	..	8,5	4,9	6,1
53 Bélarus	4,9	6,0	2,5	4,7	..	1,4	..	1,9
54 Trinité-et-Tobago	3,6	4,0 ^h	2,5	2,6	8,9	2,6
55 Mexique	3,6	4,4 ^g	1,8	2,5	0,4	0,5	4,3	7,9
Développement humain moyen								
56 Antigua-et-Barbuda	..	3,2	2,8	3,3
57 Bulgarie	5,2	3,4	4,1	3,0	3,5	2,7	6,6	10,1
58 Malaisie	5,2	6,2 ^g	1,5	1,5	2,6	2,2	9,8	7,1
59 Panama	4,7	5,9	4,6	5,3	1,4	1,2 ⁿ	6,5	11,6
60 Macédoine, ERYM	9,2	5,1	..	7,0	..	5,7
61 Jamahiriya arabe libyenne	1,6
62 Maurice	3,5	3,5	..	1,9	0,3	0,2	6,5	4,5
63 Russie, Féd. de	3,5	4,4	2,5	3,8	12,3 ^o	3,8	2,0 ^p	5,6
64 Colombie	2,5	..	1,2	5,4	2,2	3,8	9,7	7,6
65 Brésil	..	4,7	3,0	3,4	1,9	1,5	1,8	10,8
66 Bosnie-Herzégovine	3,1	..	9,5	..	6,3
67 Belize	4,7	6,2	2,2	2,1	1,2	..	5,0	12,1
68 Dominique	..	5,1 ^h	3,9	4,3	3,5	6,0
69 Venezuela	3,0	..	2,5	2,7	1,8 ^k	1,5	10,3	6,0
70 Samoa-Occidentale	3,4	4,2 ^h	2,8	3,9	2,7	2,9
71 Sainte-Lucie	..	5,8	2,1	2,7	1,6	3,7
72 Roumanie	2,8	3,5 ^h	2,8	1,9	4,6	2,5	(.)	6,7
73 Arabie saoudite	6,5	9,5	..	4,2	12,8	11,3
74 Thaïlande	3,5	5,4 ^g	0,9	2,1	2,3	1,4	6,2	17,5
75 Ukraine	5,2	4,4	3,0	2,9	..	2,7	..	6,0
76 Kazakhstan	3,2	..	3,2	2,7	..	1,0	..	14,9
77 Suriname	8,1	..	3,5	5,5
78 Jamaïque	4,7	6,3 ^g	2,6	2,6	14,4	8,3
79 Oman	3,1	3,9	2,0	2,3	18,3	12,2	7,0	4,4 ^l
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	6,4	9,3	4,4	4,1	2,2	3,9
81 Fidji	4,6	5,2 ^h	2,0	2,5	2,3	2,2	7,7	1,5
82 Pérou	2,2	3,3 ^g	1,3	2,8	2,4	1,7	1,8	4,1
83 Liban	..	3,0	7,6	5,5	3,5	8,7
84 Paraguay	1,1	5,0	0,7	3,0	1,2	0,9	6,2	5,0
85 Philippines	2,9	4,2 ^g	1,5	1,6	1,4	1,0	8,1	10,9
86 Maldives	4,0	3,9 ^h	3,6	6,3	4,1	3,7
87 Turkménistan	4,3	..	4,0	4,6	..	3,8 ⁱ	..	7,6
88 Géorgie	3,0	0,7	..	0,7	..	2,5
89 Azerbaïdjan	..	4,2	2,7	0,6	..	2,6	..	2,4
90 Jordanie	8,4	5,0 ^g	3,6	4,2	9,9	8,6	15,6	7,6
91 Tunisie	6,0	6,8 ^g	3,0	..	2,0	1,6	11,6	6,8
92 Guyana	3,4	4,1 ^h	2,9	4,2	0,9	..	74,5	6,3
93 Grenade	5,1	4,2 ^h	3,3	3,4	1,5	4,1
94 République dominicaine	..	2,5	1,6	1,8	3,3	2,9
95 Albanie	5,8	..	3,3	2,1	5,9	1,2	0,1	0,9
96 Turquie	2,2	3,5 ^g	2,2	3,6	3,5	4,9	4,9	15,2
97 Équateur	2,8	1,6	1,5	1,2	1,9	2,1 ⁿ	10,1	8,6
98 Territoires palestiniens occupés
99 Sri Lanka	2,6	3,1	1,5	1,8	2,1	3,9	4,8	4,5
100 Arménie	7,0	2,9	..	3,2	..	3,1	..	2,6

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB) ^a		Dépenses publiques de santé (en % du PIB) ^b		Dépenses militaires (en % du PIB) ^c		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^d	
	1990 ^e	1998-2000 ^f	1990	2000	1990	2001	1990	2001
	101 Ouzbékistan	4,6	2,6	..	1,1	..
102 Kirghizistan	8,3	5,4	4,7	2,2	..	1,7	..	11,6
103 Cap-Vert	..	4,4 ^h	..	1,8	..	0,8	1,7	2,4
104 Chine	2,3	2,1	2,2	1,9	2,7	2,3	2,0	2,1
105 El Salvador	1,9	2,3 ^h	1,4	3,8	2,7	0,8	4,3	2,8
106 Iran, Rép. islamique d'	4,1	4,4	1,5	2,5	2,7	4,8	0,5	1,1
107 Algérie	5,3	..	3,0	3,0	1,5	3,5 ^l	14,2	8,0
108 Moldova, Rép. de	..	4,0	4,4	2,9	..	0,4	..	12,8
109 Viet Nam	0,9	1,3	7,9	..	2,7	3,7
110 Rép. arabe syrienne	4,1	4,1	0,4	1,6	6,9	6,2	9,7	1,4
111 Afrique du Sud	6,2	5,5	3,1	3,7	3,8	1,6	..	3,8
112 Indonésie	1,0	..	0,6	0,6	1,8	1,1	8,7	10,7
113 Tadjikistan	9,7	2,1	4,9	0,9	..	1,2	..	7,6
114 Bolivie	2,3	5,5	2,1	4,9	2,4	1,6	7,9	6,8
115 Honduras	..	4,0 ^h	3,3	4,3	12,8	5,3
116 Guinée équatoriale	..	0,6	1,0	2,3	3,9	0,2
117 Mongolie	12,1	2,3	6,4	4,6	5,7	2,3	..	4,3
118 Gabon	..	3,9 ^h	2,0	2,1	3,0	10,5
119 Guatemala	1,4	1,7	1,8	2,3	1,5	1,0	2,8	2,2
120 Égypte	3,7	..	1,8	1,8	3,9	2,6	7,1	2,0
121 Nicaragua	3,4	5,0	7,0	2,3	2,1	1,1	1,6	..
122 Sao Tomé-et-Principe	1,6	4,9	8,5
123 Îles Salomon	..	3,6 ^h	5,0	5,6	5,5	2,7
124 Namibie	7,6	8,1	3,7	4,2	5,6 ^k	2,8
125 Botswana	6,7	8,6 ^h	1,7	3,8	4,1	3,5	2,8	1,0
126 Maroc	5,3	5,5 ^h	0,9	1,3	4,1	4,1	6,9	7,7
127 Inde	3,9	4,1 ^g	0,9	0,9	2,7	2,5	2,6	1,9
128 Vanuatu	4,6	7,3 ^h	2,6	2,4	1,6	0,8
129 Ghana	3,2	4,1 ^h	1,3	2,2	0,4	0,6	6,3	6,0
130 Cambodge	..	1,9	..	2,0	3,1	3,0	2,7	0,6
131 Myanmar	..	0,5	1,0	0,4	3,4	2,3 ^l
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	2,3 ^h	3,1	3,6	2,1	0,8 ^l	17,2	9,1
133 Swaziland	5,7	1,5	1,9	3,0	1,5	1,5	5,3	2,2
134 Comores	..	3,8	2,9	3,2	0,4	1,0
135 Rép. dém. pop. lao	..	2,3	0,0	1,3	..	2,1	1,1	2,5
136 Bhoutan	..	5,2	1,7	3,7	1,8	1,2
137 Lesotho	6,1	10,1	2,6	5,2	3,9	3,1 ^l	3,7	8,6
138 Soudan	0,9	..	0,7	1,0	3,6	3,0 ^l	0,4	0,4
139 Bangladesh	1,5	2,5	0,7	1,4	1,0	1,3	2,5	1,4
140 Congo	5,0	4,2	1,5	1,5	19,0	3,4
141 Togo	5,5	4,8	1,4	1,5	3,2	..	5,3	2,6
Faible développement humain								
142 Cameroun	3,2	3,2	0,9	1,1	1,5	1,4	4,7	4,0
143 Népal	2,0	3,7	0,8	0,9	0,9	1,1	1,9	1,6
144 Pakistan	2,6	1,8 ^h	1,1	0,9	5,8	4,5	4,8	5,0
145 Zimbabwe	..	10,4 ^{g,h}	3,2	3,1	4,5	3,2	5,4	1,5
146 Kenya	6,7	6,4	2,4	1,8	2,9	1,8	9,3	4,1
147 Ouganda	1,5	2,3 ^h	..	1,5	3,0	2,1	3,4	0,9
148 Yémen	..	10,0	1,1	..	8,5	6,1	3,5	3,1
149 Madagascar	2,1	3,2	..	2,5	1,2	1,2 ^l	7,2	1,5
150 Haïti	1,4	1,1 ^h	1,2	2,4	1,2	0,7
151 Gambie	3,8	2,7 ^h	2,2	3,4	1,1	1,0	11,9	2,7

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB) ^a		Dépenses publiques de santé (en % du PIB) ^b		Dépenses militaires (en % du PIB) ^c		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^d	
	1990 ^e	1998-2000 ^f	1990	2000	1990	2001	1990	2001
	152 Nigéria	0,9	..	1,0	0,5	0,9	1,1	11,7
153 Djibouti	..	3,5 ^h	6,3	..	3,6	1,8
154 Mauritanie	..	3,0 ^h	..	3,4	3,8	2,1 ⁿ	14,3	8,9
155 Érythrée	..	4,8	..	2,8	..	27,5 ⁿ	..	1,0
156 Sénégal	3,9	3,2 ^h	0,7	2,6	2,0	1,5	5,7	4,6
157 Guinée	..	1,9 ^h	2,0	1,9	2,4 ^k	1,7	6,0	3,5
158 Rwanda	..	2,8 ^h	1,7	2,7	3,7	3,9	0,8	1,1
159 Bénin	..	3,2 ^h	1,6	1,6	1,8	..	2,1	2,1
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	3,2	2,1 ^h	1,6	2,8	2,0 ^k	1,3 ⁿ	4,2 ^q	1,6 ^q
161 Côte d'Ivoire	..	4,6	1,5	1,0	1,5	..	11,7	5,9
162 Malawi	3,3	4,1 ^h	..	3,6	1,3	0,8	7,1	2,2
163 Zambie	2,4	2,3	2,6	3,5	3,7	0,6 ^l	6,2	3,6
164 Angola	3,9	2,7	1,4	2,0	5,8	3,1	3,2	19,7
165 Tchad	..	2,0 ^h	..	2,5	..	1,5	0,7	1,5
166 Guinée-Bissau	..	2,1	1,1	2,6	..	3,1	3,4	11,7
167 Congo, Rép. dém. du	1,1	3,7	0,3
168 Rép. centrafricaine	2,2	1,9	..	1,4	1,6 ^k	..	2,0	1,4
169 Éthiopie	3,4	4,8	0,9	1,8	8,5	6,2	3,4	2,9
170 Mozambique	3,9	2,4 ^h	3,6	2,7	10,1	2,3	3,2	2,4
171 Burundi	3,4	3,4	1,1	1,6	3,4	8,1	3,7	3,3
172 Mali	..	2,8 ^h	1,6	2,2	2,1	2,0	2,8	3,0
173 Burkina Faso	2,7	..	1,0	3,0	3,0	1,6	1,2	1,5
174 Niger	3,2	2,7 ^h	..	1,8	..	1,1 ^l	4,0	1,3
175 Sierra Leone	..	1,0	..	2,6	0,9	3,6 ^l	3,3	12,8

a. Données se rapportant à l'ensemble des dépenses publiques d'éducation, y compris les dépenses courantes et d'investissement. Voir les définitions des termes statistiques. b. Pour certains pays, les données diffèrent légèrement de celles du tableau 6 (extrait de OMS, 2003b). c. En raison d'un certain nombre de limitations, les comparaisons des dépenses militaires sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour plus de détails sur les données, voir SIPRI, 2001. d. Pour les données synthétiques, se reporter au tableau 16. e. Les données ne sont pas strictement comparables d'un pays à l'autre en raison de différences dans les méthodes utilisées pour les enquêtes. f. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. g. Estimation provisoire de l'Institut statistique de l'UNESCO, susceptible d'être révisée ultérieurement. h. En l'absence d'estimations nationales, les données renvoient aux estimations de l'Institut statistique de l'UNESCO. i. Données concernant la République fédérale d'Allemagne avant la réunification. j. Données se rapportant uniquement au ministère grec de l'Éducation. k. Données concernant 1991. l. Données concernant 2000. m. Données se rapportant à une estimation nationale. n. Données concernant 1999. o. Données se rapportant à l'ex-Union soviétique. p. Données se rapportant à la dette de l'ex-Union soviétique, fondées sur l'hypothèse qu'en décembre 1991, 100 % de l'encours de la dette extérieure ont été inscrits au passif de la Fédération de Russie q. Données se rapportant uniquement à la Tanzanie continentale.

Sources : Colonne 1 : calculs effectués sur la base des chiffres du PIB et des dépenses publiques communiquées par l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2003c. Colonne 2 : UNESCO, 2003c. Colonne 3 et 4 : Banque mondiale, 2003c. Colonne 5 et 6 : SIPRI, 2003a. Colonne 7 et 8 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale sur le service total de la dette et le PIB, 2003c.

18 Chômage dans les pays de l'OCDE

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Nombre de chômeurs (en milliers) 2001	Chômage			Chômage des jeunes		Chômage de longue durée ^a		
		Taux (en % de la pop. active) 2001	Taux annuel (en % de la pop. active) 1991-2001	Chez les femmes par rapport aux hommes (base 100) 2001	Taux (en % de la pop. active âgée de 15 à 24 ans) ^b 2001	Chez les femmes par rapport aux hommes (base 100) 2001	Femmes 2001	Hommes 2001	
Développement humain élevé									
1	Norvège	83,8	3,5	3,9	96	10,5	97	3,9	6,8
2	Islande	3,7	2,3	2,8	118	4,8	80	13,8	11,2
3	Suède	175,7	4,0	4,0	86	11,8	85	20,0	24,2
4	Australie	664,5	6,7	6,3	91	12,7	90	17,9	24,1
5	Pays-Bas	145,9	2,0	2,7	154	5,8	111	40,4 ^c	47,7 ^c
6	Belgique	296,4	6,6	6,9	123	15,3	116	50,8	52,5
7	États-Unis	6 779,3	4,8	5,8	96	10,6	85	5,7	6,3
8	Canada	1 172,6	7,2	7,6	90	12,8	76	8,2	10,5
9	Japon	3 396,2	5,0	5,5	95	9,7	82	18,3	32,1
10	Suisse	67,2	1,9	2,7	198	5,6	95	35,5	20,6
11	Danemark	121,9	4,3	4,3	132	8,3	127	18,8	26,2
12	Irlande	70,8	3,9	4,4	92	6,2	91	47,5 ^c	59,5 ^c
13	Royaume-Uni	1 512,0	5,1	5,2	79	10,5	73	19,5	33,0
14	Finlande	237,7	9,2	9,3	112	19,9	103	22,6	30,0
15	Luxembourg	4,9	2,6	3,0	137	6,7	70	23,1 ^d	31,6 ^d
16	Autriche	206,5	4,9	5,6	105	6,0	93	23,0	23,8
17	France	2 321,4	8,7	9,0	151	18,7	135	37,6	37,6
18	Allemagne	3 074,0	7,3	7,8	104	8,4	82	53,1 ^e	50,1 ^e
19	Espagne	1 869,1	10,5	11,2	204	20,8	168	48,6	37,9
20	Nouvelle-Zélande	102,5	5,3	5,1	98	11,8	95	13,4	19,6
21	Italie	2 267,0	9,6	9,2	177	27,0	139	63,1	63,7
23	Portugal	211,8	4,1	4,7	158	9,2	165	39,9	35,7
24	Grèce	456,1	10,4	10,1	228	28,0	170	56,6	47,0
30	Corée, Rép. de	819,2	3,7	2,9	73	9,7	67	1,2	2,8
32	République tchèque	421,0	8,2	7,4 ^f	146	16,6	108	53,4	52,0
35	Pologne	3 169,8	18,2	19,7 ^f	117	41,0	105	46,2	39,9
38	Hongrie	233,3	5,8	5,5 ^g	79	10,8	85	44,1	48,4
39	Slovaquie	508,0	19,3	19,0 ^h	95	39,1	85	47,8	48,4
55	Mexique	496,2	2,5	2,8	117	4,1	138	1,0	1,1
Développement humain moyen									
96	Turquie	1 902,0	8,5	8,5	90	19,9	88	32,3	20,1
OCDEⁱ									
		32 790,3 T	6,4	6,6 ^j	111	12,4	97	31,4	28,7

a. Données relatives à une période de chômage d'au moins 12 mois. b. Certains pays utilisent une fourchette d'âge allant de 16 à 24 ans. c. Données se rapportant à 1999. d. Données émanant d'un échantillon restreint, à utiliser avec prudence. e. Données se rapportant à 2000. f. Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1993 et 2001. g. Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1992 et 2001. h. Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1994 et 2001. i. Données synthétiques provenant de OCDE 2002a et b. j. La moyenne de l'OCDE ne comprend pas la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. Sources : Colonnes 1 et 2 : OCDE, 2002a. Colonne 3 : calculs effectués d'après les taux de chômage dans OCDE, 2002a. Colonnes 4 et 6 : calculs effectués d'après les données sur le taux de chômage des hommes et des femmes dans OCDE, 2002b. Colonnes 5, 7 et 8 : OCDE, 2002b.

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)			Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a					
	1997		1980	2000		1980		2000		Par habitant (en tonnes)		Part dans le total mondial (%)		Protocole de Kyoto à la		Convention sur la diversité biologique
												Protocole de Cartagena sur les risques biologiques		Convention-cadre sur les changements climatiques		
														convention-cadre sur les changements climatiques ^b		
Développement humain élevé																
1	Norvège	1,1	18 289	24 422	2,3	5,1	9,5	8,7	0,2	●	●	●	●	●		
2	Islande	..	12 553	24 779	1,8	2,4	8,2	7,4	(.)	○	●	●	●	●		
3	Suède	17,9	10 216	14 471	2,0	4,4	8,6	5,3	0,2	●	●	●	●	●		
4	Australie	4,4	5 393	9 006	2,0	4,3	13,8	18,2	1,5		●	○	●	●		
5	Pays-Bas	1,1	4 057	6 152	2,3	5,7	10,8	8,5	0,6	●	●	●	●	●		
6	Belgique	1,6	4 402	7 564	2,2	4,4	13,3	10,2	0,4	○	●	●	●	●		
7	États-Unis	3,8	8 914	12 331	1,6	4,2	20,4	19,7	23,2		●	○	●	○		
8	Canada	4,7	12 329	15 620	1,4	3,3	17,1	14,4	1,9	○	●	●	●	●		
9	Japon	1,6	4 395	7 628	3,1	6,1	7,9	9,1	4,9		●	●	●	●		
10	Suisse	6,0	5 579	7 294	4,4	7,5	6,5	5,7	0,2	●	●	○	●	●		
11	Danemark	5,9	4 222	6 079	3,0	7,9	12,3	9,3	0,2	●	●	●	●	●		
12	Irlande	0,2	2 528	5 324	2,3	7,9	7,4	10,8	0,2	○	●	●	●	●		
13	Royaume-Uni	3,3	4 160	5 601	2,5	6,0	10,3	9,2	2,3	○	●	●	●	●		
14	Finlande	6,5	7 779	14 588	1,7	3,8	11,9	11,3	0,2	○	●	●	●	●		
15	Luxembourg	..	9 803	13 050	1,1	6,4	28,9	18,6	(.)	●	●	●	●	●		
16	Autriche	4,7	4 371	6 457	3,4	7,5	6,9	7,6	0,3	●	●	●	●	●		
17	France	5,7	3 881	6 539	2,8	5,4	9,0	6,1	1,5	○	●	●	●	●		
18	Allemagne	1,3	5 005	5 963	2,2	6,1	..	9,7	3,3	○	●	●	●	●		
19	Espagne	1,3	2 401	4 653	3,8	6,4	5,3	6,8	1,2	●	●	●	●	●		
20	Nouvelle-Zélande	0,8	6 269	8 813	2,7	3,7	5,6	8,1	0,1	○	●	●	●	●		
21	Italie	1,0	2 831	4 732	3,9	8,2	6,6	7,3	1,8	○	●	●	●	●		
22	Israël	0,0	2 826	6 188	3,7	6,5	5,4	10,0	0,3		●	○	●	●		
23	Portugal	0,9	1 469	3 834	5,5	7,2	2,8	6,0	0,3	○	●	●	●	●		
24	Grèce	4,5	2 064	4 086	4,7	6,3	5,4	8,2	0,4	○	●	●	●	●		
25	Chypre	..	1 494	3 958	3,3	6,3	5,2	8,0	(.)		●	●	●	●		
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	0,7	2 167	5 447	6,2	10,9	3,2	6,2	0,2	-	-	-	-	-		
27	Barbade	2,7	7,6	(.)	●	●	●	●	●		
28	Singapour	0,0	2 280	6 948	2,2	3,9	12,5	13,7	0,2		●	●	●	●		
29	Slovénie	1,5	..	5 290	..	5,0	..	7,3	0,1	●	●	●	●	●		
30	Corée, Rép. de	2,4	859	5 607	2,3	3,6	3,3	8,4	1,7	○	●	●	●	●		
31	Brunéi Darussalam	..	1 523	7 263	..	3,0 ^c	35,5	14,2	(.)							
32	République tchèque	1,6	3 701	4 807	..	3,6	..	10,6	0,5	●	●	●	●	●		
33	Malte	..	1 363	4 018	2,9	6,7	2,7	8,8	(.)		●	●	●	●		
34	Argentine	4,0	1 170	2 038	4,4	7,2	3,8	3,8	0,6	○	●	●	●	●		
35	Pologne	0,8	2 390	2 511	..	4,0	12,8	8,1	1,3	○	●	●	●	●		
36	Seychelles	1,5	2,7	(.)	○	●	●	●	●		
37	Bahrein	..	4 970	8 507	0,9	1,6	23,4	29,4	0,1		●	●	●	●		
38	Hongrie	1,6	2 389	2 909	2,0	4,9	7,7	5,6	0,2	○	●	●	●	●		
39	Slovaquie	0,5	3 817	4 075	..	3,6	..	7,2	0,2	○	●	●	●	●		
40	Uruguay	21,0	948	1 924	4,8	9,4	2,0	2,0	(.)	○	●	●	●	●		
41	Estonie	13,8	..	3 628	..	2,9	..	11,7	0,1	○	●	●	●	●		
42	Costa Rica	54,2	860	1 630	6,6	11,7	1,1	1,6	(.)	○	●	●	●	●		
43	Chili	11,3	876	2 406	3,0	5,6	2,5	4,2	0,3	○	●	●	●	●		
44	Qatar	..	9 489	14 994	56,3	91,5	0,2		●	●	●	●		
45	Lituanie	6,3	..	1 768	..	3,9	..	3,8	0,1	○	●	●	●	●		
46	Koweït	0,0	5 793	13 995	1,4	1,8	18,0	24,9	0,2		●	●	●	●		
47	Croatie	3,2	..	2 695	..	4,9	..	4,8	0,1	●	●	○	●	●		
48	Émirats arabes unis	..	5 320	10 725	4,9	2,0 ^c	34,8	31,3	0,4		●	●	●	●		
49	Bahamas	38,0	6,0	(.)	○	●	●	●	●		
50	Lettonie	26,2	..	1 887	19,8	4,6	..	2,8	(.)		●	●	●	●		

19 Énergie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)			Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	1997	1980	2000	1980	2000	Par habitant (en tonnes)		Part dans le total mondial (%)	Protocole de Cartagena sur les risques biologiques	Protocole de Kyoto à la Convention sur les changements climatiques ^b			Convention sur la diversité biologique	
						1980	1999			cadre sur les changements climatiques	convention- changements climatiques ^b	convention- changements climatiques ^b		
						1980	1999			1999	1999	1999		
51	Saint-Kitts-et-Nevis	2,4	(.)	●	●	●	●	●	
52	Cuba	30,2	823	1 049	3,2	2,3	0,1	●	●	●	●	
53	Bélarus	0,8	..	2 678	..	3,0	..	5,7	0,2	●	●	●	●	
54	Trinité-et-Tobago	0,8	1 584	3 692	1,2	1,3	15,4	19,4	0,1	●	●	●	●	
55	Mexique	4,5	846	1 655	2,9	5,5	3,7	3,9	1,6	●	●	●	●	
Développement humain moyen														
56	Antigua-et-Barbuda	2,3	5,2	(.)	○	●	●	●	
57	Bulgarie	1,3	3 349	2 962	1,0	2,8	8,5	5,1	0,2	●	●	●	●	
58	Malaisie	5,5	631	2 628	2,6	4,3	2,0	5,4	0,5	○	●	●	●	
59	Panama	14,4	820	1 331	4,1	6,5	1,8	2,9	(.)	●	●	●	●	
60	Macédoine, ERYM	6,1	5,6	(.)	○	●	●	●	
61	Jamahiriya arabe libyenne	0,9	1 588	3 921	8,8	8,3	0,2	●	●	●	●	
62	Maurice	36,1	0,6	2,1	(.)	●	●	●	●	
63	Russie, Féd. de	0,8	..	4 181	..	1,6	..	9,8	6,1	●	○	●	●	
64	Colombie	17,7	561	788	4,7	10,3	1,4	1,5	0,3	○	●	●	●	
65	Brésil	28,7	975	1 878	4,2	6,7	1,5	1,8	1,3	●	●	●	●	
66	Bosnie-Herzégovine	10,1	..	1 473	..	5,2	..	1,2	(.)	●	●	●	●	
67	Belize	1,3	2,7	(.)	●	●	●	●	
68	Dominique	0,5	1,1	(.)	●	●	●	●	
69	Venezuela	0,7	1 823	2 533	1,6	2,3	6,0	5,3	0,5	●	●	●	●	
70	Samoa-Occidental	0,6	0,8	(.)	●	●	●	●	
71	Sainte-Lucie	1,0	2,1	(.)	●	●	○	●	
72	Roumanie	5,7	2 434	1 513	..	3,4	8,6	3,6	0,3	○	●	●	●	
73	Arabie saoudite	0,0	1 356	4 912	4,0	2,6	14,0	11,7	1,0	●	●	●	●	
74	Thaïlande	24,6	279	1 448	2,9	5,1	0,9	3,3	0,8	●	●	○	●	
75	Ukraine	0,5	..	2 293	..	1,4	..	7,5	1,6	●	●	○	●	
76	Kazakhstan	0,2	..	2 622	..	2,2	..	7,4	0,5	●	●	○	●	
77	Suriname	6,7	5,2	(.)	●	●	●	●	
78	Jamaïque	6,0	482	2 328	1,8	2,4	4,0	4,0	(.)	○	●	●	●	
79	Oman	..	614	2 952	4,5	3,0	5,3	8,5	0,1	●	●	●	●	
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,4	1,4	(.)	●	●	○	●	
81	Fidji	1,2	0,9	(.)	●	●	●	●	
82	Pérou	24,6	502	668	4,4	9,5	1,4	1,2	0,1	○	●	●	●	
83	Liban	2,5	789	1 814	..	3,5	2,1	4,0	0,1	●	●	●	●	
84	Paraguay	49,6	245	838	4,8	7,2	0,5	0,8	(.)	○	●	●	●	
85	Philippines	26,9	355	477	5,3	6,8	0,8	1,0	0,3	○	●	○	●	
86	Maldives	0,3	1,7	(.)	●	●	●	●	
87	Turkménistan	1 071	..	1,4	..	6,4	0,1	●	●	●	●	
88	Géorgie	1,0	..	1 212	4,6	4,5	..	1,0	(.)	●	●	●	●	
89	Azerbaïdjan	0,0	..	1 852	..	1,9	..	4,2	0,1	●	●	●	●	
90	Jordanie	0,0	387	1 236	3,1	3,6	2,2	3,1	0,1	○	●	●	●	
91	Tunisie	12,4	379	939	3,8	7,4	1,5	1,8	0,1	●	●	●	●	
92	Guyana	2,3	2,2	(.)	●	●	●	●	
93	Grenade	0,5	2,2	(.)	○	●	●	●	
94	République dominicaine	14,3	433	788	4,1	7,4	1,1	2,8	0,1	●	●	●	●	
95	Albanie	7,3	1 083	1 073	..	6,7	1,8	0,5	(.)	●	●	●	●	
96	Turquie	3,1	439	1 468	3,2	5,3	1,7	3,1	0,8	○	●	●	●	
97	Équateur	17,5	361	624	2,8	4,9	1,7	1,9	0,1	●	●	●	●	
98	Territoires palestiniens occupés	●	●	●	●	
99	Sri Lanka	46,5	96	293	3,1	7,8	0,2	0,5	(.)	○	●	●	●	
100	Arménie	0,0	..	944	..	4,5	..	0,8	(.)	●	●	●	●	

19 Énergie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)			Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	1997	1980	2000	1980	2000	1980	1999	Part dans le total mondial (%)		Protocole de Kyoto à la Convention sur la diversité biologique				
	1997	1980	2000	1980	2000	1980	1999	1999	Protocole de Cartagena sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	convention- changements climatiques ^b	Convention sur la diversité biologique		
	1997	1980	2000	1980	2000	1980	1999	1999	biologiques	climatiques	climatiques ^b	biologique		
101 Ouzbékistan	0,0	..	1 612	..	1,2	..	4,8	0,5		●	●	●		
102 Kirghizistan	0,0	..	1 606	..	5,4	..	1,0	(.)		●		●		
103 Cap-Vert	0,4	0,3	(.)		●		●		
104 Chine	5,7	253	827	0,7	4,1	1,5	2,3	11,9	○	●	●	●		
105 El Salvador	34,5	274	587	5,0	8,1	0,5	0,9	(.)	○	●	●	●		
106 Iran, Rép. islamique d'	0,7	495	1 474	2,7	3,2	3,0	4,8	1,3	○	●		●		
107 Algérie	1,5	265	612	5,5	6,4	3,5	3,0	0,4	○	●		●		
108 Moldova, Rép. de	0,5	..	720	..	3,1	..	1,5	(.)	○	●		●		
109 Viet Nam	37,8	50	286	..	4,2	0,3	0,6	0,2		●	●	●		
110 Rép. arabe syrienne	0,0	354	900	2,6	2,9	2,2	3,4	0,2		●		●		
111 Afrique du Sud	43,4	3 213	3 745	3,1	4,4	7,7	7,9	1,4		●	●	●		
112 Indonésie	29,3	44	384	2,0	4,2	0,6	1,2	1,0	○	●	○	●		
113 Tadjikistan	2 137	..	2,3	..	0,8	(.)		●		●		
114 Bolivie	14,0	226	387	3,0	3,9	0,8	1,4	(.)	●	●	●	●		
115 Honduras	54,8	215	499	3,2	6,0	0,6	0,8	(.)	○	●	●	●		
116 Guinée équatoriale	0,3	1,5	(.)		●	●	●		
117 Mongolie	4,3	4,1	3,2	(.)		●	●	●		
118 Gabon	32,9	617	697	1,8	4,7	8,9	3,0	(.)		●	●	●		
119 Guatemala	62,0	240	335	4,6	7,1	0,7	0,9	(.)		●	●	●		
120 Égypte	3,2	380	976	3,3	4,8	1,1	2,0	0,5	○	●	○	●		
121 Nicaragua	42,2	303	267	4,0	4,6 ^c	0,7	0,8	(.)	●	●	●	●		
122 Sao Tomé-et-Principe	0,5	0,6	(.)		●		●		
123 Îles Salomon	0,4	0,4	(.)		●	○	●		
124 Namibie	12,0	..	0,1	(.)	○	●		●		
125 Botswana	1,1	2,4	(.)	●	●		●		
126 Maroc	4,0	223	447	6,4	9,5	0,8	1,3	0,2	○	●	●	●		
127 Inde	20,7	130	355	2,2	5,5	0,5	1,1	4,6	●	●	●	●		
128 Vanuatu	0,5	0,4	(.)		●	●	●		
129 Ghana	78,1	424	288	3,1	5,5	0,2	0,3	(.)		●		●		
130 Cambodge	89,3	(.)	0,1	(.)		●	●	●		
131 Myanmar	60,5	31	69	0,1	0,2	(.)	○	●		●		
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	62,5	0,6	0,5	(.)		●	●	●		
133 Swaziland	0,8	0,4	(.)		●		●		
134 Comores	0,1	0,1	(.)		●		●		
135 Rép. dém. pop. lao	88,7	0,1	0,1	(.)		●		●		
136 Bhoutan	(.)	0,5	(.)	●	●	●	●		
137 Lesotho	●	●	●	●		
138 Soudan	75,1	34	66	1,6	3,8	0,2	0,1	(.)		●		●		
139 Bangladesh	46,0	16	96	5,4	10,8	0,1	0,2	0,1	○	●	●	●		
140 Congo	53,0	83	86	0,8	3,2	0,2	0,8	(.)	○	●		●		
141 Togo	71,9	4,9	4,9	0,2	0,3	(.)	○	●		●		
Faible développement humain														
142 Cameroun	69,2	154	183	2,7	3,8	0,4	0,3	(.)	○	●	●	●		
143 Népal	89,6	11	56	1,5	3,7	(.)	0,1	(.)	○	●		●		
144 Pakistan	29,5	125	352	2,1	4,0	0,4	0,7	0,4	○	●		●		
145 Zimbabwe	25,2	973	845	1,5	3,1	1,3	1,4	0,1	○	●		●		
146 Kenya	80,3	92	106	1,0	1,9	0,4	0,3	(.)	●	●		●		
147 Ouganda	89,7	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●		
148 Yémen	1,4	59	107	..	4,0	..	1,1	0,1		●		●		
149 Madagascar	84,3	0,2	0,1	(.)	○	●		●		
150 Haïti	74,7	41	37	4,7	7,5	0,1	0,2	(.)	○	●		●		
151 Gambie	78,6	0,2	0,2	(.)	○	●	●	●		

19 Énergie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)			Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	1997	1980	2000	1980	2000	Part dans le total mondial			Protocole de Kyoto à la Convention sur la diversité biologique					
						Par habitant (en tonnes)	1999	(%)	Protocole de Cartagena sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	convention- changements climatiques ^b	Convention sur la diversité biologique		
	1997	1980	2000	1980	2000	1980	1999	1999	sur les risques biologiques	changements climatiques	changements climatiques ^b	sur la diversité biologique		
152 Nigéria	67,8	68	81	0,8	1,2	1,0	0,3	0,2	○	●	●	●		
153 Djibouti	1,0	0,6	(.)	●	●	●	●		
154 Mauritanie	0,0	0,4	1,2	(.)	●	●	●	●		
155 Érythrée	96,0	0,1	(.)	●	●	●	●		
156 Sénégal	56,2	96	121	2,2	4,5	0,5	0,4	(.)	○	●	●	●		
157 Guinée	74,2	0,2	0,2	(.)	○	●	●	●		
158 Rwanda	88,3	0,1	0,1	(.)	○	●	●	●		
159 Bénin	89,2	30	64	1,2	2,5	0,1	0,2	(.)	○	●	●	●		
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	91,4	37	56	..	1,1	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●		
161 Côte d'Ivoire	91,5	2,7	3,6	0,6	0,8	0,1	●	●	●	●		
162 Malawi	88,6	0,1	0,1	(.)	○	●	●	●		
163 Zambie	72,7	1 016	556	0,8	1,2	0,6	0,2	(.)	●	○	●	●		
164 Angola	69,7	67	88	..	3,6	0,8	0,8	(.)	●	●	●	●		
165 Tchad	97,6	(.)	(.)	(.)	○	●	●	●		
166 Guinée-Bissau	57,1	0,7	0,2	(.)	●	●	●	●		
167 Congo, Rép. dém. du	91,7	148	40	3,8	2,5	0,1	(.)	..	○	●	●	●		
168 Rép. centrafricaine	87,5	(.)	0,1	(.)	○	●	●	●		
169 Éthiopie	95,9	16	22	..	2,6	(.)	0,1	(.)	○	●	●	●		
170 Mozambique	91,4	34	53	0,7	2,5	0,3	0,1	(.)	●	●	●	●		
171 Burundi	94,2	(.)	(.)	(.)	●	●	●	●		
172 Mali	88,9	0,1	(.)	(.)	●	●	●	●		
173 Burkina Faso	87,1	0,1	0,1	(.)	○	●	●	●		
174 Niger	80,6	0,1	0,1	(.)	○	●	○	●		
175 Sierra Leone	86,1	0,2	0,1	(.)	●	●	●	●		
Pays en développement	16,7	318	810	2,1	4,6	1,3	1,9	36,6	-	-	-	-		
Pays les moins avancés	75,1	59	77	0,1	0,2	0,5	-	-	-	-		
Pays arabes	5,6	518	1 406	3,6	3,8	3,0	3,7	4,0	-	-	-	-		
Asie de l'Est et Pacifique	9,4	253	918	1,4	2,3	17,9	-	-	-	-		
Amérique latine et Caraïbes	15,7	845	1 528	3,6	6,1	2,4	2,5	5,4	-	-	-	-		
Asie du Sud	20,3	132	376	2,3	5,2	0,5	1,1	6,4	-	-	-	-		
Afrique subsaharienne	62,9	463	457	..	2,9	1,0	0,8	2,0	-	-	-	-		
Europe centrale et orientale et CEI	1,2	..	2 977	..	2,2	..	7,2	12,5	-	-	-	-		
OCDE	3,3	4 916	7 336	2,2	4,9	11,0	10,8	51,0	-	-	-	-		
Pays de l'OCDE à revenu élevé	3,4	5 687	8 688	2,1	4,9	12,2	12,3	46,4	-	-	-	-		
Développement humain élevé	3,3	4 871	7 245	2,2	4,9	10,9	10,8	53,5	-	-	-	-		
Développement humain moyen	10,8	322	939	2,1	4,0	1,3	2,3	38,3	-	-	-	-		
Faible développement humain	63,3	116	162	..	4,0	0,4	0,4	1,0	-	-	-	-		
Revenu élevé	3,4	5 637	8 651	2,2	4,9	12,2	12,4	48,2	-	-	-	-		
Revenu intermédiaire	7,3	578	1 391	2,0	4,0	2,3	3,2	35,9	-	-	-	-		
Revenu faible	29,8	106	352	..	2,5	0,5	1,0	10,3	-	-	-	-		
Monde	8,2	1 442	2 156	2,1	4,5	3,4	3,8	100,0 ^d	-	-	-	-		

● Patification, acceptation, adoption, adhésion ou succession. ○ Signature.

a. Situation au 10 février 2003. Le Protocole de Cartagena sur les risques biotechnologiques a été signé en 2000, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été signée à New York en 1992, le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1997, et la Convention sur la diversité biologique à Rio de Janeiro en 1992. b. Non encore en vigueur. c. Données se rapportant à 1998. d. Données synthétiques provenant du CDIAC, 2003. Les données se rapportent à l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone, y compris celles des pays ne figurant pas dans les principaux tableaux statistiques, et celles n'apparaissant dans aucun total national telles que les rejets de fuels lourds et l'oxydation des hydrocarbures non combustibles.

Sources : Colonne 1 : Banque mondiale, 2003c. Colonne 2 et 3 : Banque mondiale 2003c ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 4 et 5 : Banque mondiale, 2003c, à partir d'informations émanant de travaux conjoints de l'Agence internationale de l'énergie et de la Banque mondiale ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 6 et 7 : Banque mondiale 2003c, calculs effectués d'après les données du Carbon Dioxide Information Analysis Center (CDIAC) sur les émissions de dioxyde de carbone ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 8 : calculs effectués d'après les données sur les émissions de dioxyde de carbone du CDIAC, 2003. Colonne 9 à 12 : ONU, 2003b.

Classement selon l'IDH	Personnes déplacées (milliers) 2001 ^{a,c}	Réfugiés ^a		Livraisons d'armes conventionnelles (aux prix de 1990) ^b				Effectif total des forces armées		
		Par pays d'asile (milliers) 2001	Par pays d'origine (milliers) ^d 2001	Importations		Exportations		Milliers 2001	Indice (1985 = 100) 2001	
				(en millions de dollars)		En millions de dollars				
		1992	2002	2002	Pourcentage ^e 1998-2002	2001	2001			
Développement humain élevé										
1	Norvège	-	50	..	317	82	203	0,4	27	72
2	Islande	-	(.)	..	(.)
3	Suède	-	146	..	47	45	120	1,2	34	52
4	Australie	-	55	..	250	614	30	0,4	51	72
5	Pays-Bas	-	152	..	143	236	260	1,6	50	47
6	Belgique	-	12	..	64	29	14	0,1	39	43
7	États-Unis	-	516	..	198	346	3 941	40,8	1 414	66
8	Canada	-	129	..	344	359	318	0,8	52	63
9	Japon	-	3	..	1 523	154	..	(.)	240	99
10	Suisse	-	58	..	170	36	11	0,2	4	18
11	Danemark	-	73	..	42	7	9	(.)	23	77
12	Irlande	-	4	..	(.)	20	(.)	(.)	10	76
13	Royaume-Uni	-	149	..	1 166	575	719	5,2	210	63
14	Finlande	-	13	..	441	24	12	0,1	32	87
15	Luxembourg	-	1	1	129
16	Autriche	-	14	..	2	79	124	0,2	35	63
17	France	-	132	..	387	22	1 617	9,0	260	56
18	Allemagne	-	903	..	969	5,4	296	62
19	Espagne	-	7	..	187	132	65	0,3	178	56
20	Nouvelle-Zélande	-	5	..	61	17	..	(.)	9	70
21	Italie	-	9	..	42	308	490	1,9	217	56
22	Israël	-	4	..	1 330	226	178	1,0	162	114
23	Portugal	-	(.)	..	6	103	44	60
24	Grèce	-	7	..	1 994	567	(.)	(.)	178	88
25	Chypre	-	(.)	..	36	(.)	10	100
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	-	1
27	Barbade	-	1	61
28	Singapour	-	(.)	..	100	227	2	(.)	61	110
29	Slovénie	-	2	1	(.)	(.)	9	..
30	Corée, Rép. de	-	(.)	..	497	229	22	0,3	686	115
31	Brunéi Darussalam	-	(.)	(.)	7	171
32	République tchèque	-	1	1	(.)	53	85	0,4	49	24
33	Malte	-	(.)	(.)	2	268
34	Argentine	-	2	..	16	210	(.)	(.)	70	65
35	Pologne	-	1	3	20	258	43	0,3	163	51
36	Seychelles	-	(.)	38
37	Bahreïn	-	(.)	..	35	51	(.)	(.)	11	382
38	Hongrie	-	5	1	(.)	(.)	..	(.)	33	32
39	Slovaquie	-	(.)	..	(.)	27	40	0,4	26	..
40	Uruguay	-	(.)	..	37	2	..	(.)	24	75
41	Estonie	-	(.)	..	1	1	6	..
42	Costa Rica	-	8
43	Chili	-	(.)	1	182	56	1	(.)	81	80
44	Qatar	-	(.)	..	73	8	..	(.)	12	207
45	Lituanie	-	(.)	..	74	7	3	(.)	14	..
46	Koweït	-	1	..	897	27	..	0,1	16	129
47	Croatie	23	22	289	24	2	..	(.)	51	..
48	Émirats arabes unis	-	1	..	204	452	..	(.)	42	97
49	Bahamas	-	(.)	..	(.)	1	172
50	Lettonie	-	(.)	3	6	..

20 Sécurité : réfugiés et armements

Classement selon l'IDH	Personnes déplacées (milliers) 2001 ^{a, c}	Réfugiés ^a		Livraisons d'armes conventionnelles (aux prix de 1990) ^b				Effectif total des forces armées	
		Par pays d'asile (milliers) 2001	Par pays d'origine (milliers) ^d 2001	Importations		Exportations		Milliers 2001	Indice (1985 = 100) 2001
				(en millions de dollars)		En millions de dollars			
		1992	2002	2002	Pourcentage ^e 1998-2002	2001	2001		
51 Saint-Kitts-et-Nevis	-
52 Cuba	-	1	19	(.)	46	28
53 Bélarus	-	1	..	(.)	..	(.)	1,2	80	..
54 Trinité-et-Tobago	-	(.)	3	129
55 Mexique	-	15	..	12	19	193	149
Développement humain moyen									
56 Antigua-et-Barbuda	-	(.)	170
57 Bulgarie	-	3	..	44	..	20	0,3	68	46
58 Malaisie	-	50	..	16	213	..	(.)	100	91
59 Panama	-	1	..	2
60 Macédoine, ERYM	16	4	12	(.)	(.)	12	..
61 Jamahiriya arabe libyenne	-	12	..	(.)	(.)	11	(.)	76	104
62 Maurice	-	(.)
63 Russie, Féd. de	443	18	45	86	170	5 941	22,4	988	19
64 Colombie	720	(.)	18	32	119	158	239
65 Brésil	-	3	..	66	154	18	(.)	288	104
66 Bosnie-Herzégovine	438	33	450	(.)	20 ^f	..
67 Belize	-	1	1	175
68 Dominique	-
69 Venezuela	-	(.)	..	48	50	82	168
70 Samoa-Occidentale	-
71 Sainte-Lucie	-	0
72 Roumanie	-	2	6	160	186	..	(.)	99	52
73 Arabie saoudite	-	245	..	1 198	478	125	199
74 Thaïlande	-	111	..	395	150	306	130
75 Ukraine	-	3	27	270	2,9	302	..
76 Kazakhstan	-	20	3	(.)	69	(.)	0,2	60	..
77 Suriname	-	0	2	92
78 Jamaïque	-	0	3	135
79 Oman	-	20	48	42	143
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	-
81 Fidji	-	0	4	130
82 Pérou	-	1	7	132	4	5	(.)	110	86
83 Liban	-	3	9	38	..	(.)	(.)	72	413
84 Paraguay	-	(.)	..	1	(.)	19	129
85 Philippines	-	(.)	45	59	17	106	92
86 Maldives	-
87 Turkménistan	-	14	18	..
88 Géorgie	264	8	18	(.)	(.)	..	0,2	18	..
89 Azerbaïdjan	573	(.)	269	64	72	..
90 Jordanie	-	1	..	(.)	149	..	(.)	100	143
91 Tunisie	-	(.)	..	32	7	35	100
92 Guyana	-	0	(.)	2	24
93 Grenade	-
94 République dominicaine	-	0	..	(.)	25	110
95 Albanie	-	(.)	8	(.)	(.)	27	67
96 Turquie	-	3	47	1 347	721	29	0,1	515	82
97 Équateur	-	2	..	(.)	1	60	140
98 Territoires palestiniens occupés	-	..	349	29 ^g	..
99 Sri Lanka	683	(.)	122	21	9	158	731
100 Arménie	-	264	7	(.)	45	..

20 Sécurité : réfugiés et armements

Classement selon l'IDH	Personnes déplacées (milliers) 2001 ^{a, c}	Réfugiés ^a		Livraisons d'armes conventionnelles (aux prix de 1990) ^b				Effectif total des forces armées	
		Par pays d'asile (milliers) 2001	Par pays d'origine (milliers) ^d 2001	Importations		Exportations		Milliers 2001	Indice (1985 = 100) 2001
				(en millions de dollars)		En millions de dollars			
		1992	2002	2002	Pourcentage ^e 1998-2002	2001	2001		
101 Ouzbékistan	-	40	3	..	5	170	0,2	50-55 ^h	..
102 Kirghizistan	-	9	1	11	..
103 Cap-Vert	-	0	1	16
104 Chine	-	295	117	1 163	2 307	818	1,7	2 270	58
105 El Salvador	-	(.)	7	3	17	40
106 Iran, Rép. islamique d'	-	1 868	92	386	298	..	(.)	520	85
107 Algérie	-	169	8	16	464	137	80
108 Moldova, Rép. de	1	(.)	4	(.)	(.)	7	..
109 Viet Nam	-	16	353	(.)	69	484	47
110 Rép. arabe syrienne	-	3	5	317	162	..	(.)	319	79
111 Afrique du Sud	-	19	(.)	140	(.)	34	0,1	60	56
112 Indonésie	-	74	9	47	51	70	0,2	297	107
113 Tadjikistan	-	15	56	6	..
114 Bolivie	-	(.)	..	24	32	114
115 Honduras	-	(.)	..	(.)	8	50
116 Guinée équatoriale	-	(.)	1	60
117 Mongolie	-	(.)	9	28
118 Gabon	-	16	..	(.)	5	196
119 Guatemala	-	1	17	(.)	31	99
120 Égypte	-	7	..	995	638	(.)	(.)	443	100
121 Nicaragua	-	(.)	4	(.)	14	22
122 Sao Tomé-et-Principe	-
123 Îles Salomon	-	0
124 Namibie	-	31	11	9	..
125 Botswana	-	4	..	3	(.)	9	225
126 Maroc	-	2	..	30	169	196	132
127 Inde	-	170	12	871	1 668	(.)	(.)	1 298	103
128 Vanuatu	-
129 Ghana	-	12	15	(.)	(.)	7	46
130 Cambodge	-	(.)	35	(.)	125	357
131 Myanmar	-	..	146	52	208	44	24
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	5	..	10	3	97
133 Swaziland	-	1	(.)
134 Comores	-	(.)
135 Rép. dém. pop. lao	-	0	13	(.)	(.)	29	54
136 Bhoutan	-	..	111
137 Lesotho	-	(.)	(.)	2	100
138 Soudan	-	349	490	5	(.)	117	207
139 Bangladesh	-	22	6	63	21	137	150
140 Congo	-	119	24	(.)	10	115
141 Togo	-	12	4	(.)	9	263
Faible développement humain									
142 Cameroun	-	41	..	3	(.)	23	316
143 Népal	-	131	8	51	204
144 Pakistan	-	2 199	12	261	1 278	8	(.)	620	128
145 Zimbabwe	-	9	..	57	(.)	36	88
146 Kenya	-	239	3	3	24	178
147 Ouganda	-	200	40	(.)	50-60 ^h	275
148 Yémen	-	69	..	(.)	496	67	104
149 Madagascar	-	(.)	..	(.)	14	64
150 Haïti	-	..	7
151 Gambie	-	8	1	160

20 Sécurité : réfugiés et armements

Classement selon l'IDH	Personnes déplacées (milliers) 2001 ^{a, c}	Réfugiés ^a		Livraisons d'armes conventionnelles (aux prix de 1990) ^b				Effectif total des forces armées		
		Par pays d'asile (milliers) 2001	Par pays d'origine (milliers) ^d 2001	Importations		Exportations		Milliers 2001	Indice (1985 = 100) 2001	
				(en millions de dollars)		En millions de dollars				
		1992	2002	Pourcentage ^e 1998-2002		2001	2001			
152	Nigéria	–	7	6	56	2	79	84
153	Djibouti	–	23	(.)	18	(.)	10	328
154	Mauritanie	–	(.)	30	(.)	16	185
155	Érythrée	–	2	333	(.)	180	172	..
156	Sénégal	–	21	9	(.)	9	93
157	Guinée	–	178	..	(.)	(.)	10	98
158	Rwanda	–	35	85	2	60-75 ^h	1 298
159	Bénin	–	5	5	101
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	–	647	..	20	27	67
161	Côte d'Ivoire	–	126	..	1	7	17	129
162	Malawi	–	6	..	(.)	(.)	5	100
163	Zambie	–	284	..	(.)	22	133
164	Angola	202	12	471	(.)	5	1	(.)	100	202
165	Tchad	–	13	46	(.)	(.)	30	249
166	Guinée-Bissau	–	7	1	(.)	9	108
167	Congo, Rép. dém. du	3	362	392	2	14	81	170
168	Rép. centrafricaine	–	49	29	3	111
169	Éthiopie	–	153	59	(.)	20	253	116
170	Mozambique	–	(.)	(.)	(.)	10-11 ^h	66
171	Burundi	20	28	554	..	(.)	46	875
172	Mali	–	8	(.)	(.)	7	150
173	Burkina Faso	–	(.)	..	(.)	10	255
174	Niger	–	(.)	(.)	(.)	5	241
175	Sierra Leone	–	11	179	1	13-14 ^h	435
	Pays en développement	..	8 716 T	13 702 T	88
	Pays les moins avancés	..	2 692 T	1 578 T	135
	Pays arabes	..	1 015 T	2 236 T	83
	Asie de l'Est et Pacifique	..	552 T	5 613 T	75
	Amérique latine et Caraïbes	..	36 T	1 267 T	94
	Asie du Sud	..	4 389 T	2 784 T	110
	Afrique subsaharienne	..	2 719 T	1 277 T	151
	Europe centrale et orientale et CEI	..	865 T	2 297 T	35
	OCDE	..	2 465 T	5 068 T	70
	Pays de l'OCDE à revenu élevé	..	2 439 T	4 088 T	70
	Développement humain élevé	..	2 506 T	5 263 T	72
	Développement humain moyen	..	4 061 T	10 845 T	65
	Faible développement humain	..	4 874 T	1 897 T	150
	Revenu élevé	..	2 449 T	4 417 T	72
	Revenu intermédiaire	..	3 551 T	9 064 T	57
	Revenu faible	..	6 024 T	6 083 T	114
	Monde	..	12 030 T ⁱ	..	20 454 T ^j	16 492 T ^j	16 496 T ^j	..	19 564 T	71

a. Données concernant la fin de 2001, compte non tenu des réfugiés palestiniens. b. Situation au 25 février 2003. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance. Ils renseignent seulement sur le volume des livraisons internationales d'armes, et non sur la valeur financière réelle de ces livraisons. Les rapports publiés sur les livraisons d'armes donnent des informations partielles, toutes les livraisons n'étant pas intégralement prises en compte. Les estimations présentées sont prudentes et peuvent sous-évaluer les volumes véritables. Les valeurs nulles sont indiquées par (.). c. N'inclut que les personnes à qui le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) prête assistance suite à une demande spéciale émanant d'un organe compétent des Nations Unies. d. Le pays d'origine de beaucoup de réfugiés n'est pas connu ou pas déclaré. Les chiffres peuvent donc être sous-évalués. e. Chiffre calculé sur la base du total pour 1998-2002 de l'ensemble des pays et des entités non gouvernementales exportant les principaux types d'armements classiques, selon la définition du SIPRI (2003b). f. Conformément aux accords de paix de Dayton, signés le 14 décembre 1995, la Bosnie-Herzégovine comprend deux entités : la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska. Le nombre d'armes est plafonné dans ces deux entités. Les forces armées de la Fédération de Bosnie-Herzégovine atteignent quelque 13 200 de soldats et celui de la Republika Srpska environ 6 600. g. Inclut les forces paramilitaires. h. Le calcul des données synthétiques se fonde sur la valeur en milieu d'année. i. Ces données synthétiques proviennent du HCR, 2002. j. Ces données synthétiques proviennent du SIPRI, 2003b. Elles comprennent tous les pays et les acteurs non étatiques effectuant des livraisons d'armes classiques selon la définition du SIPRI, 2003b.

Sources : Colonnes 1 à 3 : HCR, 2002. Colonnes 4 à 6 : SIPRI, 2003b. Colonne 7 : calculs effectués d'après les données du SIPRI, 2003b, sur les livraisons d'armes classiques. Colonne 8 : IIES, 2002. Colonne 9 : calculs effectués sur la base des données de l'IIES, 2002, relatives aux forces armées.

Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance
(en % de la population totale)^a

	Année ^b	Tous actes confondus ^c	Crimes et délits contre les biens ^d	Vols qualifiés	Agressions sexuelles ^e	Autres agressions	Corruption ^f
À l'échelle nationale							
Angleterre et Pays de Galles	1999	26,4	12,2	1,2	0,9	2,8	0,1
Australie	1999	30,1	13,9	1,2	1,0	2,4	0,3
Autriche	1995	18,8	3,1	0,2	1,2	0,8	0,7
Belgique	1999	21,4	7,7	1,0	0,3	1,2	0,3
Canada	1999	23,8	10,4	0,9	0,8	2,3	0,4
Danemark	1999	23,0	7,6	0,7	0,4	1,4	0,3
Écosse	1999	23,2	7,6	0,7	0,3	3,0	..
États-Unis	1999	21,1	10,0	0,6	0,4	1,2	0,2
Irlande du Nord	1999	15,0	6,2	0,1	0,1	2,1	0,2
Finlande	1999	19,1	4,4	0,6	1,1	2,1	0,2
France	1999	21,4	8,7	1,1	0,7	1,4	1,3
Italie	1991	24,6	12,7	1,3	0,6	0,2	..
Japon	1999	15,2	3,4	0,1	0,1	0,1	(.)
Malte	1996	23,1	10,9	0,4	0,1	1,1	4,0
Nouvelle-Zélande	1991	29,4	14,8	0,7	1,3	2,4	..
Pays-Bas	1999	25,2	7,4	0,8	0,8	1,0	0,4
Pologne	1999	22,7	9,0	1,8	0,2	1,1	5,1
Portugal	1999	15,5	7,5	1,1	0,2	0,4	1,4
Slovénie	2000	21,2	7,7	1,1	0,8	1,1	2,1
Suède	1999	24,7	8,4	0,9	1,1	1,2	0,1
Suisse	1999	18,2	4,5	0,7	0,6	1,0	0,2 ^g
Principale agglomération							
Asunción (Paraguay)	1995	34,4	16,7	6,3	1,7	0,9	13,3
Bakou (Azerbaïdjan)	1999	8,3	2,4	1,6	0,0	0,4	20,8
Beijing (Chine)	1991	19,0	2,2	0,5	0,6	0,6	..
Bichkek (Kirghizistan)	1995	27,8	11,3	1,6	2,2	2,1	19,3
Bogotá (Colombie)	1996	54,6	27,0	11,5	4,8	2,5	19,5
Bratislava (Slovaquie)	1996	36,0	20,8	1,2	0,4	0,5	13,5
Bucarest (Roumanie)	1999	25,4	10,8	1,8	0,4	0,6	19,2
Budapest (Hongrie)	1999	32,1	15,6	1,8	9,0	0,8	9,8
Buenos Aires (Argentine)	1995	61,1	30,8	6,4	6,4	2,3	30,2
Dar es Salaam (Tanzanie, Rép.-Unie de)	1991	..	23,1	8,2	6,1	1,7	..
La Paz (Bolivie)	1995	39,8	18,1	5,8	1,5	2,0	24,4
Le Caire (Égypte)	1991	28,7	12,1	2,2	1,8	1,1	..
Gaborone (Botswana)	1996	31,7	19,7	2,0	0,7	3,2	2,8
Jakarta (Indonésie)	1995	20,9	9,4	0,7	1,3	0,5	29,9
Johannesburg (Afrique du Sud)	1995	38,0	18,3	4,7	2,7	4,6	6,9
Kampala (Ouganda)	1995	40,9	20,6	2,3	5,1	1,7	19,5
Kiev (Ukraine)	1999	29,1	8,9	2,5	1,2	1,5	16,2
Manille (Philippines)	1995	10,6	3,3	1,5	0,1	0,1	4,3
Minsk (Biélorus)	1999	23,6	11,1	1,4	1,4	1,3	20,6
Moscou (Russie, Féd. de)	1999	26,3	10,9	2,4	1,2	1,1	16,6
Mumbai (Inde)	1995	31,8	6,7	1,3	3,5	0,8	22,9
New Delhi (Inde)	1995	30,5	6,1	1,0	1,7	0,8	21,0
Oulan Bator (Mongolie)	1999	41,8	20,0	4,5	1,4	2,1	21,3
Prague (République tchèque)	1999	34,1	21,6	0,5	0,9	1,1	5,7
Riga (Lettonie)	1999	26,5	9,4	2,8	0,5	1,9	14,3

21 Victimes de crimes et délits

Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance (en % de la population totale)^a

	Année ^b	Tous actes confondus ^c	Crimes et délits contre les biens ^d	Vols qualifiés	Agressions sexuelles ^e	Autres agressions	Corruption ^f
Rio de Janeiro (Brésil)	1995	44,0	14,7	12,2	7,5	3,4	17,1
San José (Costa Rica)	1995	40,4	21,7	8,9	3,5	1,7	9,2
Skopje (Macédoine, ERYM)	1995	21,1	9,4	1,1	0,3	0,7	7,4
Sofia (Bulgarie)	1999	27,2	16,1	1,5	0,1	0,6	16,4
Tallinn (Estonie)	1999	41,2	22,5	6,3	3,3	3,7	9,3
Tbilissi (Géorgie)	1999	23,6	11,1	1,8	0,4	0,9	16,6
Tirana (Albanie)	1999	31,7	11,2	2,9	1,2	0,7	59,1
Tunis (Tunisie)	1991	37,5	20,1	5,4	1,5	0,4	..
Vilnius (Lituanie)	1999	31,0	17,8	3,2	2,0	1,4	22,9
Zagreb (Croatie)	1999	14,3	4,4	0,5	0,8	0,5	9,5

a. Données sur la victimation provenant de l'enquête internationale sur les victimes de crimes et délits (ICVS : International Crime Victims Survey). b. Les enquêtes ont été menées en 1992, 1995, 1996/97 et 2000/01. Ces données se rapportent à l'année précédant l'enquête. c. Renvoie aux victimes d'un ou plusieurs des 11 crimes et délits répertoriés dans l'enquête : vol qualifié, cambriolage, tentative de cambriolage, vol de voiture, vandalisme contre des automobiles, vol de bicyclette, agression sexuelle, vol à l'intérieur d'automobiles, vol de biens personnels, voies de fait et vols de motocyclettes et vélocycleurs. d. Comprend le vol de voiture, le vol à l'intérieur d'automobiles, le cambriolage avec effraction et les tentatives de cambriolage. e. Données se rapportant à la population féminine uniquement. f. Données se rapportant aux personnes à qui un agent public a demandé, explicitement ou non, de verser un pot-de-vin. g. Données concernant 1995.

Source : *Colonnes 1 à 7*: UNICRI, 2002.

22 Indicateur sexo-spécifique du développement humain

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années)		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de plus de 15 ans)		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)		Revenu estimé du travail (PPA)		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH ^c	
	Classement	Valeur	2001		2001		2000-01 ^a		2001 ^b			
			Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine		
Développement humain élevé												
1	Norvège	1	0,941	81,7	75,8	.. ^d	.. ^d	102 ^{e,f}	94 ^f	23 317 ^g	36 043 ^g	0
2	Islande	2	0,940	81,8	77,5	.. ^d	.. ^d	96 ^f	87 ^f	23 130	36 799	0
3	Suède	3	0,940	82,4	77,4	.. ^d	.. ^d	123 ^{e,f}	103 ^{e,f}	19 636 ^g	28 817 ^g	0
4	Australie	4	0,938	81,9	76,3	.. ^d	.. ^d	117 ^{e,f}	112 ^{e,f}	20 830	29 945	0
5	Pays-Bas	7	0,934	80,9	75,5	.. ^d	.. ^d	99 ^f	100 ^{e,f}	18 846	35 675	-2
6	Belgique	8	0,931	81,7	75,4	.. ^d	.. ^d	111 ^{e,f,h}	104 ^{e,f,h}	15 835	35 601	-2
7	États-Unis	5	0,935	79,7	74,0	.. ^d	.. ^d	97 ^f	90 ^f	26 389 ^g	42 540 ^g	2
8	Canada	6	0,934	81,8	76,5	.. ^d	.. ^d	96 ^{f,h}	91 ^{f,h}	20 990 ^g	33 391 ^g	2
9	Japon	13	0,926	84,7	77,7	.. ^d	.. ^d	82 ^f	84 ^f	15 617	35 061	-4
10	Suisse	12	0,927	82,2	75,8	.. ^d	.. ^d	86 ^f	90 ^f	18 782	37 619	-2
11	Danemark	9	0,928	78,9	74,0	.. ^d	.. ^d	102 ^{e,f}	95 ^f	24 086	34 011	2
12	Irlande	16	0,923	79,4	74,1	.. ^d	.. ^d	93 ⁱ	89 ⁱ	18 701 ^g	46 280 ^g	-4
13	Royaume-Uni	11	0,928	80,4	75,4	.. ^d	.. ^d	119 ^{e,f}	105 ^{e,f}	18 180	30 476	2
14	Finlande	10	0,928	81,3	74,1	.. ^d	.. ^d	108 ^{e,i}	99 ⁱ	20 234	28 831	4
15	Luxembourg	18	0,920	81,2	74,8	.. ^d	.. ^d	74 ^{f,h,j}	72 ^{f,h,j}	29 569	78 723 ^k	-3
16	Autriche	14	0,924	81,3	75,1	.. ^d	.. ^d	93 ^f	91 ^f	17 940 ^g	35 923 ^g	2
17	France	17	0,923	82,6	74,9	.. ^d	.. ^d	93 ^f	90 ^f	18 607	29 657	0
18	Allemagne	15	0,924	81,0	74,9	.. ^d	.. ^d	93 ⁱ	95 ⁱ	18 474	32 557	3
19	Espagne	20	0,912	82,6	75,6	96,9 ^d	98,6 ^d	95 ^f	90 ^f	12 331 ^g	28 275 ^g	-1
20	Nouvelle-Zélande	19	0,914	80,6	75,6	.. ^d	.. ^d	104 ^{e,f}	94 ^f	15 524	22 900	1
21	Italie	21	0,910	81,8	75,4	98,1 ^d	98,9 ^d	84 ^f	81 ^f	15 452 ^g	34 460 ^g	0
22	Israël	22	0,900	80,8	76,9	93,1	97,1	92	88	13 726 ^g	26 011 ^g	0
23	Portugal	23	0,892	79,4	72,3	90,3 ^d	95,0 ^d	97 ^f	90 ^f	12 782	23 940	0
24	Grèce	24	0,886	80,8	75,6	96,1 ^d	98,5 ^d	81 ⁱ	80 ⁱ	10 833 ^g	24 235 ^g	0
25	Chypre	25	0,886	80,4	75,8	95,7	98,8	75 ^h	74 ^h	13 513	28 899	0
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	26	0,886	82,6	77,1	89,6	96,9	66 ⁱ	61 ⁱ	18 028	31 883	0
27	Barbade	27	0,885	79,3	74,3	99,7 ^d	99,7 ^d	94	84	11 852 ^g	19 496 ^g	0
28	Singapour	28	0,880	80,0	75,7	88,7	96,4	75 ⁱ	76 ⁱ	14 992	30 262	0
29	Slovenie	29	0,879	79,5	72,2	99,6 ^d	99,7 ^d	85 ⁱ	80 ⁱ	13 152 ^g	21 338 ^g	0
30	Corée, Rép. de	30	0,873	79,0	71,4	96,6 ^d	99,2 ^d	84 ^f	97 ^f	9 529	20 578	0
31	Brunéi Darussalam	31	0,867	78,7	74,0	88,1	94,6	84	81	11 716 ^{g,l}	26 122 ^{g,l}	0
32	République tchèque	32	0,857	78,4	71,7	.. ^d	.. ^d	77 ^f	76 ^f	10 555	19 113	0
33	Malte	33	0,844	80,4	75,6	93,0	91,5	76 ^h	75 ^h	6 787	19 647	0
34	Argentine	34	0,839	77,4	70,3	96,9	96,9	94 ^{f,h}	85 ^{f,h}	6 064 ^g	16 786 ^g	0
35	Pologne	35	0,839	77,8	69,4	99,7 ^d	99,8 ^d	91 ^f	86 ^f	7 253 ^g	11 777 ^g	0
36	Seychelles
37	Bahreïn	40	0,829	75,7	72,1	83,2	91,1	84 ^m	78 ^m	7 578	22 305	-4
38	Hongrie	36	0,834	75,7	67,3	99,2 ^d	99,5 ^d	83 ^{f,h}	80 ^{f,h}	9 183	15 803	1
39	Slovaquie	37	0,834	77,2	69,3	.. ^d	.. ^d	74 ^f	72 ^f	9 468 ^g	14 595 ^g	1
40	Uruguay	39	0,830	78,6	71,3	98,1	97,2	89 ^f	79 ^f	5 774 ^g	11 190 ^g	0
41	Estonie	38	0,831	76,5	65,9	99,8 ^d	99,8 ^d	93	85	7 993 ^g	12 720 ^g	2
42	Costa Rica	41	0,824	80,3	75,6	95,8	95,6	66	65	5 189	13 589	0
43	Chili	43	0,821	78,8	72,8	95,7	96,1	71 ^f	81 ^f	5 055 ^g	13 409 ^g	-1
44	Qatar	75,0	70,1	83,7	80,8	85	78
45	Lituanie	42	0,823	77,3	67,1	99,5 ^d	99,7 ^d	88	83	6 843	10 326	1
46	Koweït	45	0,813	78,8	74,7	80,3	84,3	57 ^m	52 ^m	8 605 ^g	25 333 ^g	-1
47	Croatie	44	0,814	77,9	70,0	97,4	99,4 ^d	69 ⁱ	68 ⁱ	6 612 ^g	11 929 ^g	1
48	Émirats arabes unis	49	0,802	77,1	73,0	79,8	75,2	74 ^f	64 ^f	6 041 ^{g,l}	28 223 ^{g,l}	-3
49	Bahamas	46	0,811	70,6	63,8	96,3	94,6	77 ⁱ	72 ⁱ	12 783 ^{g,n}	19 857 ^{g,n}	1
50	Lettonie	47	0,810	75,8	65,0	99,8 ^d	99,8 ^d	91	82	6 470	9 215	1

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années)		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de plus de 15 ans)		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)		Revenu estimé du travail (PPA)		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH ^c
	Classement	Valeur	2001		2001		2000-01 ^a		2001 ^b		
			Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	
51
52	78,5	74,6	96,7	96,9	77	75
53	48	0,803	75,0	64,3	99,6 ^d	99,8 ^d	87	84	6 084 ^g	9 358 ^g	1
54	50	0,796	74,6	68,6	97,8	99,0	68	65	5 645 ^g	12 614 ^g	0
55	52	0,790	76,1	70,1	89,5	93,5	74 ^f	74 ^f	4 637	12 358	-1
Développement humain moyen											
56
57	51	0,794	74,6	67,4	98,0	99,0 ^d	79	76	5 484	8 378	1
58	53	0,784	75,3	70,4	84,0	91,7	74 ^f	71 ^f	5 557 ^g	11 845 ^g	0
59	54	0,781	77,1	72,0	91,4	92,7	78 ^h	73 ^h	3 399 ^g	8 056 ^g	0
60	75,5	71,2	70	70
61	75,0	70,4	69,3	91,3	91 ^f	87 ^f
62	59	0,770	75,5	68,0	81,7	88,0	68	70	5 273 ^g	14 497 ^g	-4
63	56	0,774	72,9	60,6	99,4 ^d	99,7 ^d	82 ⁱ	75 ⁱ	5 609 ^g	8 795 ^g	0
64	55	0,774	75,0	68,6	91,9	91,9	72	69	4 534 ^g	9 608 ^g	2
65	58	0,770	72,3	63,7	87,2	87,4	97 ^f	93 ^f	4 391	10 410	0
66	76,5	71,1
67	64	0,756	73,4	70,2	93,3	93,6	76 ^f	75 ^f	2 188 ^g	9 100 ^g	-5
68
69	60	0,767	76,4	70,6	92,4	93,3	70	65	3 288 ^g	8 021 ^g	0
70	73,0	66,5	98,4	98,9	72	70
71	73,8	70,5	81 ^m	83 ^m
72	57	0,771	74,2	67,0	97,4	99,1 ^d	70	67	4 313 ^g	7 416 ^g	4
73	68	0,743	73,3	70,7	68,2	83,5	57 ^h	60 ^h	4 222 ^g	21 141 ^g	-6
74	61	0,766	73,2	64,9	94,1	97,3	69 ^f	75 ^f	4 875	7 975	2
75	63	0,761	74,4	64,1	99,5 ^d	99,8 ^d	79 ^m	83 ^m	3 071	5 826	1
76	62	0,763	71,5	60,3	99,2 ^d	99,7 ^d	78	77	5 039	8 077	3
77	73,4	68,2	79 ^f	75 ^f
78	65	0,750	77,5	73,5	91,0	83,4	71 ^{f,h}	67 ^{f,h}	2 969 ^g	4 492 ^g	1
79	71	0,736	74,1	70,8	63,5	80,9	56 ^m	59 ^m	3 919 ^{g,n}	17 960 ^{g,n}	-4
80	75,3	72,4
81	67	0,743	71,1	67,7	91,2	95,2	75 ^{f,m}	77 ^{f,m}	2 507 ^g	7 113 ^g	1
82	72	0,734	72,0	66,9	85,7	94,8	78 ^{f,m}	89 ^{f,m}	1 903	7 206	-3
83	70	0,737	74,8	71,7	81,0	92,4	77	75	1 963 ^g	6 472 ^g	0
84	69	0,739	72,8	68,3	92,5	94,5	64 ⁱ	64 ⁱ	2 548	7 832	2
85	66	0,748	71,6	67,6	95,0	95,3	81 ^f	79 ^f	2 838	4 829	6
86	66,3	67,4	96,9	97,1	79	78
87	70,0	63,3	81 ⁱ	81 ⁱ
88	77,4	69,2	70	69	1 507	3 712	..
89	75,2	68,3	69 ^h	69 ^h
90	75	0,729	72,1	69,3	85,1	95,2	78 ^{f,h}	76 ^{f,h}	1 771	5 800	-2
91	76	0,727	74,5	70,5	61,9	82,3	76 ^f	76 ^f	3 377 ^g	9 359 ^g	-2
92	74	0,730	66,5	60,1	98,2	99,0	84 ^{f,h}	85 ^{f,h}	2 658 ^g	6 844 ^g	1
93
94	77	0,727	69,3	64,4	84,0	84,0	77 ^f	71 ^f	3 663 ^g	10 278 ^g	-1
95	73	0,732	76,5	70,6	77,8	92,5	70	67	2 608 ^g	4 705 ^g	4
96	81	0,726	72,8	67,6	77,2	93,7	54 ^{f,h}	65 ^{f,h}	3 717 ^g	8 028 ^g	-3
97	84	0,716	73,2	68,0	90,3	93,4	71 ^f	73 ^f	1 504 ^g	5 040 ^g	-5
98	73,7	70,5	78 ^h	76 ^h
99	80	0,726	75,5	69,6	89,3	94,5	64 ^{f,m}	63 ^{f,m}	2 095	4 189	0
100	78	0,727	75,3	68,7	97,8	99,3 ^d	63	57	2 175 ^g	3 152 ^g	3

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années)		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de plus de 15 ans)		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)		Revenu estimé du travail (PPA)		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH ^c	
	Classement	Valeur	2001		2001		2000-01 ^a		2001 ^b			
			Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine		
101	Ouzbékistan	79	0,727	72,1	66,4	98,9	99,6 ^d	74 ⁱ	79 ⁱ	1 951 ^g	2 976 ^g	3
102	Kirghizistan	71,9	64,2	80	79
103	Cap-Vert	82	0,719	72,4	66,6	67,0	84,9	79 ^f	80 ^f	3 557 ^g	7 781 ^g	1
104	Chine	83	0,718	72,9	68,6	78,7	92,5	62 ^{f,h}	65 ^{f,h}	3 169 ^g	4 825 ^g	1
105	El Salvador	85	0,707	73,3	67,3	76,6	81,9	63 ^m	63 ^m	2 771	7 846	0
106	Iran, Rép. islamique d'	86	0,702	71,3	68,5	70,2	83,8	63	66	2 599 ^g	9 301 ^g	0
107	Algérie	88	0,687	70,7	67,7	58,3	77,1	69 ^f	73 ^f	2 784 ^g	9 329 ^g	-1
108	Moldova, Rép. de	87	0,697	71,8	64,9	98,4	99,6 ^d	63	60	1 714 ^g	2 626 ^g	1
109	Viet Nam	89	0,687	71,0	66,3	90,9	94,5	61	67	1 696 ^g	2 447 ^g	0
110	Rép. arabe syrienne	93	0,668	72,7	70,2	61,6	88,8	61 ⁱ	65 ⁱ	1 423 ^g	5 109 ^g	-3
111	Afrique du Sud	90	0,678	54,4	47,7	85,0	86,3	78	78	7 047 ^g	15 712 ^g	1
112	Indonésie	91	0,677	68,2	64,3	82,6	92,1	63 ^f	65 ^f	1 987 ^g	3 893 ^g	1
113	Tadjikistan	92	0,673	71,0	65,6	98,9	99,6 ^d	65	78	891 ^g	1 451 ^g	1
114	Bolivie	94	0,663	65,4	61,3	79,9	92,3	80 ^f	88 ^f	1 427 ^g	3 181 ^g	0
115	Honduras	96	0,656	71,3	66,4	75,7	75,4	61 ^f	64 ^f	1 509 ^g	4 131 ^g	-1
116	Guinée équatoriale	50,4	47,6	76,0	92,8	49 ^h	68 ^h
117	Mongolie	95	0,659	65,3	61,3	98,3	98,6	69	58	1 398 ^g	2 082 ^g	1
118	Gabon	57,7	55,6	81 ^f	85 ^f
119	Guatemala	97	0,638	68,4	62,5	61,8	76,6	54 ^f	61 ^f	2 144 ^g	6 620 ^g	0
120	Égypte	99	0,634	70,4	66,3	44,8	67,2	72 ⁱ	80 ⁱ	1 970	5 075	-1
121	Nicaragua	98	0,636	71,5	66,8	67,1	66,5	66 ^{f,h}	63 ^{f,h}	1 494 ^{g,l}	3 415 ^{g,l}	1
122	Sao Tomé-et-Principe	72,4	66,6
123	Îles Salomon	70,1	67,5
124	Namibie	100	0,622	49,2	45,5	81,9	83,4	75 ^h	72 ^h	4 833 ^g	9 511 ^g	0
125	Botswana	101	0,611	46,0	43,3	80,6	75,3	81	79	5 888 ^g	9 826 ^g	0
126	Maroc	102	0,590	69,9	66,2	37,2	62,6	46 ^h	56 ^h	2 057 ^g	5 139 ^g	0
127	Inde	103	0,574	64,0	62,8	46,4	69,0	49 ^{f,h}	63 ^{f,h}	1 531 ^g	4 070 ^g	0
128	Vanuatu	70,1	67,1	54 ^m	54 ^m
129	Ghana	104	0,564	59,3	56,2	64,5	81,1	42	49	1 924 ^g	2 579 ^g	0
130	Cambodge	105	0,551	59,4	55,2	58,2	80,5	49	60	1 621 ^g	2 113 ^g	0
131	Myanmar	59,8	54,4	81,0	89,1	48	47
132	Papouasie-Nouvelle-Guinée	106	0,544	58,1	56,2	57,7	71,1	39 ^m	43 ^m	1 865 ^g	3 231 ^g	0
133	Swaziland	107	0,536	39,9	36,5	79,4	81,3	75 ^h	78 ^h	2 395 ^g	6 453 ^g	0
134	Comores	108	0,521	61,6	58,8	48,8	63,3	36 ^h	44 ^h	1 340 ^g	2 395 ^g	0
135	Rép. dém. pop. lao	109	0,518	55,2	52,7	54,4	76,8	51	63	1 278 ^g	1 962 ^g	0
136	Bhoutan	63,8	61,3
137	Lesotho	110	0,497	41,7	35,4	93,9	73,3	65	61	1 375 ^g	3 620 ^g	0
138	Soudan	116	0,483	56,9	54,0	47,7	70,0	32 ^m	36 ^m	935 ^g	2 992 ^g	-5
139	Bangladesh	112	0,495	60,9	60,1	30,8	49,9	54	54	1 153 ^g	2 044 ^g	0
140	Congo	111	0,496	50,3	46,7	75,9	88,2	53 ^f	61 ^f	695 ^g	1 253 ^g	2
141	Togo	118	0,483	52,0	48,6	44,0	73,4	53 ^m	80 ^m	1 058 ^g	2 254 ^g	-4
Faible développement humain												
142	Cameroun	114	0,488	49,4	46,6	65,1	79,9	43 ^{f,h}	52 ^{f,h}	1 032 ^g	2 338 ^g	1
143	Népal	119	0,479	58,9	59,4	25,2	60,5	57	70	867 ^g	1 734 ^g	-3
144	Pakistan	120	0,469	60,3	60,6	28,8	58,2	27 ^f	45 ^f	909 ^g	2 824 ^g	-3
145	Zimbabwe	113	0,489	35,4	35,5	85,5	93,3	58 ^{f,h}	62 ^{f,h}	1 667 ^g	2 905 ^g	5
146	Kenya	115	0,488	47,9	44,9	77,3	89,5	52	53	930	1 031	4
147	Ouganda	117	0,483	45,4	43,9	58,0	78,1	66	75	1 185 ^g	1 799 ^g	3
148	Yémen	127	0,424	60,5	58,3	26,9	68,5	34 ^m	70 ^m	365 ^g	1 201 ^g	-6
149	Madagascar	121	0,467	54,2	51,9	60,6	74,2	43 ^f	45 ^f	616 ^g	1 046 ^g	1
150	Haïti	122	0,462	49,8	48,5	48,9	52,9	51 ⁱ	53 ⁱ	1 339 ^g	2 396 ^g	1
151	Gambie	123	0,457	55,2	52,2	30,9	45,0	43 ^f	51 ^f	1 530 ^g	2 581 ^g	1

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années)		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de plus de 15 ans)		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)		Revenu estimé du travail (PPA)		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH ^c	
	Classement	Valeur	2001		2001		2000-01 ^a		2001 ^b			
			Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine		
152	Nigéria	124	0,450	52,3	51,3	57,7	73,3	41 ⁱ	49 ⁱ	505 ^g	1,191 ^g	1
153	Djibouti	47,3	44,9	55,5	76,1	19 ^h	23 ^h
154	Mauritanie	125	0,445	53,5	50,3	30,7	51,1	40	45	1,429 ^g	2,566 ^g	1
155	Érythrée	126	0,434	54,1	50,9	45,6	68,2	29	38	703	1,361	1
156	Sénégal	128	0,420	54,5	50,2	28,7	48,1	34 ^f	41 ^f	1,065 ^g	1,941 ^g	0
157	Guinée	48,9	48,1	26 ^f	41 ^f
158	Rwanda	129	0,416	38,7	37,6	61,9	74,5	51 ^f	52 ^f	965 ^g	1,567 ^g	0
159	Bénin	131	0,395	53,2	48,6	24,6	53,5	38 ^f	60 ^f	803 ^g	1,163 ^g	-1
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	130	0,396	45,0	43,0	67,9	84,5	31	31	432 ^g	610 ^g	1
161	Côte d'Ivoire	134	0,376	42,1	41,2	38,4	60,3	31 ^m	46 ^m	792 ^g	2,160 ^g	-2
162	Malawi	132	0,378	39,1	37,9	47,6	75,0	70 ^f	74 ^f	464 ^g	679 ^g	1
163	Zambie	133	0,376	33,4	33,3	72,7	85,8	43	47	554 ^g	1,009 ^g	1
164	Angola	41,6	38,8	26 ^h	31 ^h
165	Tchad	135	0,366	45,7	43,5	35,8	53,0	24 ^h	43 ^h	796 ^g	1,350 ^g	0
166	Guinée-Bissau	137	0,353	46,7	43,5	24,7	55,2	34 ^h	52 ^h	636 ^g	1,313 ^g	-1
167	Congo, Rép. dém. du	136	0,353	41,7	39,6	51,8	74,2	24 ^{f,m}	30 ^{f,m}	486 ^g	879 ^g	1
168	Rép. centrafricaine	138	0,352	41,8	39,1	36,6	60,8	20 ⁱ	29 ⁱ	987 ^g	1,632 ^g	0
169	Éthiopie	139	0,347	46,7	44,6	32,4	48,1	27	41	550 ^g	1,074 ^g	0
170	Mozambique	140	0,341	40,9	37,4	30,0	61,2	32	42	916 ^g	1,382 ^g	0
171	Burundi	141	0,331	41,0	39,9	42,0	56,9	28	35	573 ^g	814 ^g	0
172	Mali	142	0,327	48,9	47,8	16,6	36,7	26 ^f	38 ^f	615 ^g	1,009 ^g	0
173	Burkina Faso	143	0,317	46,4	45,0	14,9	34,9	18 ^f	27 ^f	927 ^g	1,323 ^g	0
174	Niger	144	0,279	45,9	45,3	8,9	24,4	14	21	646 ^g	1,129 ^g	0
175	Sierra Leone	35,8	33,2	44	57

a. Données concernant l'année scolaire 2000/01. Pour certains pays, les données peuvent renvoyer à des estimations nationales ou aux estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site <http://www.uis.unesco.org>. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. b. Faute de données différenciées pour le revenu des hommes et des femmes, les salaires de ces deux catégories de population ont été grossièrement estimés à partir de données concernant le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes, leur part respective dans la population active, les populations féminine et masculine totales et le PIB par habitant (en PPA) (voir note technique 1). Sauf indication contraire, les estimations ont été effectuées à partir des données relatives à la dernière année disponible sur la période 1991-2000. c. Les classements selon l'IDH dans cette colonne ont été recalculés en fonction des 144 pays pris en compte dans le calcul de l'ISDH. Les chiffres positifs indiquent que le classement selon l'ISDH est supérieur à celui selon l'IDH, les chiffres négatifs signifiant le contraire. d. Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a ramené la valeur à 99,0 %. e. Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a ramené la valeur à 100,0 %. f. Estimation provisoire de l'Institut de statistique de l'UNESCO, susceptible d'être révisée ultérieurement. g. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 % a été utilisée pour calculer le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes. h. Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000. i. Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000, communiquées par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001* (voir Institut de statistique de l'UNESCO, 2001). j. Ce taux est sous-estimé, car de nombreux élèves du secondaire et étudiants du supérieur poursuivent leurs études dans des pays voisins. k. Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a utilisé une valeur de 40 000 dollars (en PPA). l. Calculs effectués d'après les données relatives au PIB par habitant (en PPA) pour 1998. m. Données se rapportant à l'année scolaire 1998/99. n. Calculs effectués d'après les données relatives au PIB par habitant (en PPA) pour 2000.

Sources : Colonne 1 : Calculs effectués à partir des valeurs de l'ISDH de la colonne 2. Colonne 2 : calculs effectués d'après les données des colonnes 3 à 10. Voir note technique 1 pour plus de détails. Colonnes 3 et 4 : ONU, 2003d. Colonnes 5 et 6 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003a. Colonnes 7 et 8 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003b. Colonnes 9 et 10 : sauf indication contraire, calculs effectués à partir de données de la Banque mondiale (2003c) sur le PIB par habitant (en PPA), du BIT sur les salaires (2003b) et sur la population active (2002a) et de l'ONU (2003d) sur la démographie. Colonne 11 : données établies à partir d'un nouveau calcul des classements de l'IDH et de l'ISDH de la colonne 1.

Classement selon l'ISDH pour 144 pays		23 Portugal		48 Bélarus		73 Albanie		98 Nicaragua		122 Haïti	
1	Norvège	24	Grèce	49	Émirats arabes unis	74	Guyana	99	Égypte	123	Gambie
2	Islande	25	Chypre	50	Trinité-et-Tobago	75	Jordanie	100	Namibie	124	Nigéria
3	Suède	26	Hong-Kong, Chine (RAS)	51	Bulgarie	76	Tunisie	101	Botswana	125	Mauritanie
4	Australie	27	Barbade	52	Mexique	77	République dominicaine	102	Maroc	126	Érythrée
5	États-Unis	28	Singapour	53	Malaisie	78	Arménie	103	Inde	127	Yémen
6	Canada	29	Slovénie	54	Panama	79	Ouzbékistan	104	Ghana	128	Sénégal
7	Pays-Bas	30	Corée, Rép. de	55	Colombie	80	Sri Lanka	105	Cambodge	129	Rwanda
8	Belgique	31	Brunéi Darussalam	56	Russie, Féd. de	81	Turquie	106	Papouasie-Nouvelle-Guinée	130	Tanzanie, Rép.-Unie de
9	Danemark	32	République tchèque	57	Roumanie	82	Cap-Vert	107	Swaziland	131	Bénin
10	Finlande	33	Malte	58	Bésil	83	Chine	108	Comores	132	Malawi
11	Royaume-Uni	34	Argentine	59	Maurice	84	Équateur	109	Rép. dém. pop. lao	133	Zambie
12	Suisse	35	Pologne	60	Venezuela	85	El Salvador	110	Lesotho	134	Côte d'Ivoire
13	Japon	36	Hongrie	61	Thaïlande	86	Iran, Rép. islamique d'	111	Congo	135	Tchad
14	Autriche	37	Slovaquie	62	Kazakhstan	87	Moldova, Rép. de	112	Bangladesh	136	Congo, Rép. dém. du
15	Allemagne	38	Estonie	63	Ukraine	88	Algérie	113	Zimbabwe	137	Guinée-Bissau
16	Irlande	39	Uruguay	64	Belize	89	Viet Nam	114	Cameroun	138	Rép. centrafricaine
17	France	40	Bahreïn	65	Jamaïque	90	Afrique du Sud	115	Kenya	139	Éthiopie
18	Luxembourg	41	Costa Rica	66	Philippines	91	Indonésie	116	Soudan	140	Mozambique
19	Nouvelle-Zélande	42	Lituanie	67	Fidji	92	Tadjikistan	117	Ouganda	141	Burundi
20	Espagne	43	Chili	68	Arabie saoudite	93	Rép. arabe syrienne	118	Togo	142	Mali
21	Italie	44	Croatie	69	Paraguay	94	Bolivie	119	Népal	143	Burkina Faso
22	Israël	45	Koweït	70	Liban	95	Mongolie	120	Pakistan	144	Niger
		46	Bahamas	71	Oman	96	Honduras	121	Madagascar		
		47	Lettonie	72	Pérou	97	Guatemala				

23 Indicateur de la participation des femmes

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes occupant des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes ^c	
	Classement	Valeur					
Développement humain élevé							
1	Norvège	2	0,837	36,4	26	48	0,65
2	Islande	1	0,847	34,9	31	55	0,63
3	Suède	3	0,831	45,3	30	49	0,68
4	Australie	11	0,754	26,5	25	45	0,70
5	Pays-Bas	6	0,794	33,3	26	48	0,53
6	Belgique	15	0,695	24,9	19 ^d	50 ^d	0,44
7	États-Unis	10	0,760	14,0	46 ^d	54 ^d	0,62
8	Canada	9	0,771	23,6	35	53	0,63
9	Japon	44	0,515	10,0	9 ^d	45 ^d	0,45
10	Suisse	13	0,720	22,4	24	43	0,50
11	Danemark	4	0,825	38,0	21	51	0,71
12	Irlande	16	0,683	14,2	28	49	0,40
13	Royaume-Uni	17	0,675	17,1	30	43	0,60
14	Finlande	5	0,801	36,5	28	57	0,70
15	Luxembourg	16,7
16	Autriche	7	0,782	30,6	29	48	0,50
17	France	11,7
18	Allemagne	8	0,776	31,4	27	50	0,57
19	Espagne	14	0,709	26,6	32	45	0,44
20	Nouvelle-Zélande	12	0,750	29,2	38	53	0,68
21	Italie	32	0,561	10,3	19	44	0,45
22	Israël	23	0,612	15,0	27	54	0,53
23	Portugal	21	0,647	19,1	32	50	0,53
24	Grèce	40	0,519	8,7	25	47	0,45
25	Chypre	34	0,542	10,7	18	43	0,47
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	25	38	..
27	Barbade	20	0,659	20,4	40 ^d	55 ^d	0,61
28	Singapour	26	0,594	11,8	24	43	0,50
29	Slovénie	27	0,582	12,2	31	54	0,62
30	Corée, Rép. de	63	0,363	5,9	5	34	0,46
31	Brunéi Darussalam	– ^e
32	République tchèque	28	0,579	15,7	26	53	0,55
33	Malte	9,2
34	Argentine	31,3
35	Pologne	25	0,594	20,7	32	60	0,62
36	Seychelles	29,4
37	Bahreïn	6,3
38	Hongrie	41	0,518	9,8	34	61	0,58
39	Slovaquie	24	0,598	19,3	31	61	0,65
40	Uruguay	43	0,516	11,5	37	52	0,52
41	Estonie	33	0,560	17,8	35	70	0,63
42	Costa Rica	19	0,670	35,1	53	28	0,38
43	Chili	52	0,467	10,1	24 ^d	50 ^d	0,38
44	Qatar	– ^e
45	Lituanie	48	0,499	10,6	47	69	0,66
46	Koweït	0,0
47	Croatie	36	0,534	16,2	25	50	0,55
48	Émirats arabes unis	65	0,315	0,0	8	25	0,21
49	Bahamas	18	0,671	23,2 ^f	31	56	0,64
50	Lettonie	30	0,576	21,0	38	68	0,70

23 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes occupant des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes ^c	
	Classement	Valeur					
51	Saint-Kitts-et-Nevis	13,3	
52	Cuba	36,0	
53	Bélarus	18,4	
54	Trinité-et-Tobago	22	0,642	25,4	40	51	0,45
55	Mexique	42	0,516	15,9	25	40	0,38
Développement humain moyen							
56	Antigua-et-Barbuda	8,3
57	Bulgarie	26,3
58	Malaisie	45	0,503	14,5	20 ^d	45 ^d	0,47
59	Panama	50	0,471	9,9	33 ^d	46 ^d	0,42
60	Macédoine, ERYM	18,3
61	Jamahiriya arabe libyenne
62	Maurice	5,7
63	Russie, Féd. de	57	0,440	6,4	37	64	0,64
64	Colombie	46	0,501	10,8	38 ^d	49 ^d	0,47
65	Brésil	9,1	..	62 ^d	..
66	Bosnie-Herzégovine	12,3
67	Belize	47	0,501	13,5 ^f	33	53	0,24
68	Dominique	18,8
69	Venezuela	56	0,441	9,7	24 ^d	58 ^d	0,41
70	Samoa-Occidental	6,1
71	Sainte-Lucie	20,7
72	Roumanie	53	0,460	9,9	29	57	0,58
73	Arabie saoudite	- ^e
74	Thaïlande	55	0,457	9,6	27 ^d	55 ^d	0,61
75	Ukraine	61	0,406	5,3	37	63	0,53
76	Kazakhstan	8,6
77	Suriname	17,6	28 ^d	51 ^d	..
78	Jamaïque	13,6
79	Oman	- ^e
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	22,7
81	Fidji	5,7 ^f
82	Pérou	39	0,521	18,3	27	44	0,26
83	Liban	2,3
84	Paraguay	59	0,412	8,0	23 ^d	54 ^d	0,33
85	Philippines	35	0,539	17,2	58	62	0,59
86	Maldives	6,0	15	40	..
87	Turkménistan	26,0
88	Géorgie	62	0,381	7,2	23	60	0,41
89	Azerbaïdjan	10,5
90	Jordanie	3,3
91	Tunisie	11,5
92	Guyana	20,0
93	Grenade	17,9
94	République dominicaine	37	0,529	15,4	31	49	0,36
95	Albanie	5,7
96	Turquie	66	0,290	4,4	8	31	0,46
97	Équateur	49	0,489	16,0	25	44	0,30
98	Territoires palestiniens occupés	11	32	..
99	Sri Lanka	67	0,272	4,4	4	49	0,50
100	Arménie	3,1

23 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes occupant des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes ^c
	Classement	Valeur				
101 Ouzbékistan	7,2
102 Kirghizistan	6,7
103 Cap-Vert	11,1
104 Chine	21,8
105 El Salvador	54	0,459	9,5	33	47	0,35
106 Iran, Rép. islamique d'	4,1
107 Algérie	6,0
108 Moldova, Rép. de	51	0,468	12,9	37	66	0,65
109 Viet Nam	27,3
110 Rép. arabe syrienne	10,4
111 Afrique du Sud	30,0 ^g
112 Indonésie	8,0
113 Tadjikistan	12,4
114 Bolivie	38	0,522	17,8	36	40	0,45
115 Honduras	60	0,408	5,5	36 ^d	51 ^d	0,37
116 Guinée équatoriale	5,0
117 Mongolie	10,5
118 Gabon	11,0 ^f
119 Guatemala	8,8
120 Égypte	68	0,253	2,4	10	29	0,39
121 Nicaragua	20,7
122 Sao Tomé-et-Principe	9,1
123 Îles Salomon	0,0
124 Namibie	29	0,578	21,4	30	55	0,51
125 Botswana	31	0,564	17,0	35	52	0,60
126 Maroc	6,1
127 Inde	9,3
128 Vanuatu	1,9
129 Ghana	9,0
130 Cambodge	64	0,347	9,3	14	33	0,77
131 Myanmar	– ^h
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,9
133 Swaziland	6,3
134 Comores	– ⁱ
135 Rép. dém. pop. lao	22,9
136 Bhoutan	9,3
137 Lesotho	17,0
138 Soudan	9,7
139 Bangladesh	69	0,218	2,0	8 ^d	25 ^d	0,56
140 Congo	11,1
141 Togo	7,4
Faible développement humain						
142 Cameroun	8,9
143 Népal	7,9 ^f
144 Pakistan	58	0,414	20,6	9 ^d	26 ^d	0,32
145 Zimbabwe	10,0
146 Kenya	7,1
147 Ouganda	24,7
148 Yémen	70	0,127	0,7	4	15	0,30
149 Madagascar	6,4
150 Haïti	9,1
151 Gambie	13,2

23 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes occupant des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes ^c
	Classement	Valeur				
152	Nigéria	..	3,3
153	Djibouti	..	10,8
154	Mauritanie	..	3,0 ^f
155	Érythrée	..	22,0
156	Sénégal	..	19,2
157	Guinée	..	19,3
158	Rwanda	..	25,7
159	Bénin	..	6,0
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	..	22,3
161	Côte d'Ivoire	..	8,5
162	Malawi	..	9,3
163	Zambie	..	12,0
164	Angola	..	15,5
165	Tchad	..	5,8
166	Guinée-Bissau	..	7,8
167	Congo, Rép. dém. du	..	- ⁱ
168	Rép. centrafricaine	..	7,3
169	Éthiopie	..	7,8
170	Mozambique	..	30,0
171	Burundi	..	18,5
172	Mali	..	10,2
173	Burkina Faso	..	11,7
174	Niger	..	1,2
175	Sierra Leone	..	14,5

a. Situation au 1er mars 2003. Lorsqu'il y a une chambre basse et une chambre haute, les données se rapportent à la moyenne pondérée du pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les deux chambres. b. Dernière année disponible durant la période 1991-2001. Les pays qui ont adopté la récente Classification internationale type des professions (CITP-88) produisent des données qui ne sont pas strictement comparables à celles qui utilisent la classification antérieure (CITP-68). c. Calculs effectués d'après les données des colonnes 9 et 10 du tableau 22. Dernière année disponible durant la période 1991-2000. d. Données reposant sur la Classification internationale type des professions (CITP-68) telle que définie par le BIT, 2002c. e. Ce pays n'a jamais eu de parlement. f. Les informations concernant les dernières élections n'étant disponibles à la date de publication, les données se rapportent aux élections précédentes. g. Le pourcentage a été calculé sur la base des 54 sièges permanents (les chiffres sur la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués spéciaux siégeant en alternance nommés sur une base *ad hoc*). h. Le parlement élu en 1990 ne s'est jamais réuni et n'a jamais été autorisé à siéger, et nombre de ses membres ont été mis en détention ou forcés à s'exiler. i. Le parlement a été dissous ou suspendu pour une durée indéterminée.

Sources : Colonne 1 : d'après les valeurs de l'IPF de la colonne 2. Colonne 2 : d'après les données des colonnes 3 à 6 (voir note technique 1 pour plus de détails). Colonne 3 : calculs effectués d'après les données sur les sièges parlementaires de UIP, 2003b. Colonnes 4 et 5 : calculs effectués d'après les données sur les professions de OIT, 2003b. Colonne 6 : d'après les données des colonnes 9 et 10 du tableau 22.

Classement selon l'ISDH pour 70 pays

1	Islande	17	Royaume-Uni	36	Croatie	55	Thaïlande
2	Norvège	18	Bahamas	37	République dominicaine	56	Venezuela
3	Suède	19	Costa Rica	38	Bolivie	57	Russie, Féd. de
4	Danemark	20	Barbade	39	Pérou	58	Pakistan
5	Finlande	21	Portugal	40	Grèce	59	Paraguay
6	Pays-Bas	22	Trinité-et-Tobago	41	Hongrie	60	Honduras
7	Autriche	23	Israël	42	Uruguay	61	Ukraine
8	Allemagne	24	Slovaquie	43	Mexique	62	Géorgie
9	Canada	25	Pologne	44	Japon	63	Corée, Rép. de
10	États-Unis	26	Singapour	45	Malaisie	64	Cambodge
11	Australie	27	Slovénie	46	Colombie	65	Émirats arabes unis
12	Nouvelle-Zélande	28	République tchèque	47	Belize	66	Turquie
13	Suisse	29	Namibie	48	Lituanie	67	Sri Lanka
14	Espagne	30	Lettonie	49	Équateur	68	Égypte
15	Belgique	31	Botswana	50	Panama	69	Bangladesh
16	Irlande	32	Italie	51	Chili	70	Yémen
		33	Estonie	52	Moldova, Rép. de		
		34	Chypre	53	Roumanie		
		35	Philippines	54	El Salvador		

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{a,b}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{a,b}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{b,c}			
	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %		
	(en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	du taux masc.	(en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	du taux masc.	(%)	du taux masc ^d	(%)	du taux masc ^d	(%)	du taux masc ^d		
	2001	2001	2001	2001	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01		
Développement humain élevé												
1	Norvège	102 ^e	1,00 ^e	95 ^e	1,01 ^e	85 ^e	1,52 ^e
2	Islande	102 ^e	1,00 ^e	86 ^e	1,05 ^e	62 ^e	1,74 ^e
3	Suède	102 ^e	0,99 ^e	98 ^{e,f}	1,04 ^{e,f}	85 ^e	1,52 ^e
4	Australie	96 ^e	1,01 ^e	91 ^e	1,03 ^e	70 ^e	1,24 ^e
5	Pays-Bas	99 ^e	0,99 ^e	90 ^e	1,00 ^e	57 ^e	1,07 ^e
6	Belgique	100 ^e	1,00 ^e	61 ^{e,f}	1,13 ^{e,f}
7	États-Unis	96 ^e	1,01 ^e	89 ^e	1,02 ^e	83 ^e	1,32 ^e
8	Canada	99 ^{e,f}	1,00 ^{e,f}	98 ^{e,f}	1,01 ^{e,f}	69 ^{e,f}	1,33 ^{e,f}
9	Japon	101 ^e	1,00 ^e	101 ^{e,f}	1,01 ^{e,f}	44 ^e	0,85 ^e
10	Suisse	99 ^e	0,99 ^e	85 ^e	0,95 ^e	37 ^e	0,78 ^e
11	Danemark	99 ^{e,f}	1,00 ^{e,f}	91 ^{e,f}	1,03 ^{e,f}	68 ^e	1,35 ^e
12	Irlande	90 ^{e,f}	1,00 ^{e,f}	53 ^e	1,27 ^e
13	Royaume-Uni	99 ^e	1,00 ^e	95 ^e	1,02 ^e	67 ^e	1,27 ^e
14	Finlande	100 ^e	1,00 ^e	95 ^e	1,02 ^e
15	Luxembourg	97 ^e	1,01 ^e	81 ^e	1,08 ^e	10 ^{e,f,g}	1,24 ^{e,f,g}
16	Autriche	92 ^e	1,01 ^e	88 ^e	0,99 ^e	62 ^e	1,14 ^e
17	France	100 ^e	1,00 ^e	93 ^e	1,02 ^e	59 ^e	1,23 ^e
18	Allemagne	87 ^{e,f}	1,02 ^{e,f}	88 ^{e,f}	1,01 ^{e,f}	45 ^{e,h}	0,96 ^{e,h}
19	Espagne	96,9	98	99,8	100	..	103 ^e	1,01 ^e	95 ^e	1,03 ^e	64 ^e	1,15 ^e
20	Nouvelle-Zélande	99 ^e	1,00 ^e	93 ^e	1,02 ^e	84 ^e	1,52 ^e
21	Italie	98,1	99	99,8	100	..	100 ^e	1,00 ^e	91 ^e	1,01 ^e	57 ^e	1,32 ^e
22	Israël	93,1	96	99,3	100	..	101	1,00	89	1,01	62	1,39
23	Portugal	90,3	95	99,8	100	89 ^e	1,08 ^e	58 ^e	1,37 ^e
24	Grèce	96,1	97	99,8	100	..	97 ^e	1,00 ^e	89 ^e	1,03 ^e
25	Chypre	95,7	97	99,8	100	..	95	1,01	89	1,02	22 ^{f,i}	1,29 ^{f,i}
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	89,6	92	99,8	101
27	Barbade	99,7	100	99,8	100	..	105	1,01	84	0,97	55	2,45
28	Singapour	88,7	92	99,8	100
29	Slovénie	99,6	100	99,8	100	..	93	0,99	70	1,35
30	Corée, Rép. de	96,6	97	99,8	100	..	100 ^e	1,01 ^e	91 ^e	1,00 ^e	57 ^e	0,59 ^e
31	Brunéi Darussalam	88,1	93	99,8	101	19	1,96
32	République tchèque	90 ^e	1,00 ^e	31 ^e	1,05 ^e
33	Malte	93,0	102	99,8	102	..	100 ^f	1,02 ^f	77 ^h	0,95 ^h	24 ^f	1,22 ^f
34	Argentine	96,9	100	98,8	100	..	107 ^e	0,99 ^e	82 ^e	1,06 ^e	60 ^{e,f}	1,64 ^{e,f}
35	Pologne	99,7	100	99,8	100	..	98 ^e	1,00 ^e	92 ^e	1,03 ^e	66 ^e	1,44 ^e
36	Seychelles
37	Bahreïn	83,2	91	98,7	100	..	97	1,01	95	1,07	31 ^h	1,59 ^h
38	Hongrie	99,2	100	99,8	100	..	90 ^e	0,99 ^e	88 ^{e,f}	1,01 ^{e,f}	45 ^e	1,27 ^e
39	Slovaquie	90 ^e	1,01 ^e	75 ^e	1,01 ^e	32 ^e	1,09 ^e
40	Uruguay	98,1	101	99,4	101	..	91 ^e	1,01 ^e	74 ^e	1,11 ^e	47 ^e	1,83 ^e
41	Estonie	99,8	100	99,8	100	..	97	0,98	84	1,03	70	1,55
42	Costa Rica	95,8	100	98,6	101	..	91	1,00	52	1,11	18	1,21
43	Chili	95,7	100	99,1	100	..	88 ^e	0,99 ^e	64 ^e	0,76 ^e	36 ^e	0,92 ^e
44	Qatar	83,7	104	97,3	105	..	96 ^h	1,01 ^h	82 ^h	1,10 ^h	38	2,97
45	Lituanie	99,5	100	99,8	100	..	94	0,99	89	1,01	63	1,51
46	Koweït	80,3	95	93,6	102	..	65 ^f	0,95 ^f	50 ^h	1,02 ^h	30 ^h	2,31 ^h
47	Croatie	97,4	98	99,8	100
48	Émirats arabes unis	79,8	106	94,7	108	..	87	1,02	72	1,13
49	Bahamas	96,3	102	98,3	102	..	79 ^f	0,92 ^f	71 ^f	0,99 ^f
50	Lettonie	99,8	100	99,8	100	..	92	1,00	77	1,08	79	1,65

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{a,b}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{a,b}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{b,c}	
	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %
	(en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	du taux masc.	(en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	du taux masc.	(%)	du taux masc ^d	(%)	du taux masc ^d	(%)	du taux masc ^d
	2001	2001	2001	2001	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01
51 Saint-Kitts-et-Nevis
52 Cuba	96,7	100	99,8	100	97	0,99	84	1,05	26	1,16
53 Bélarus	99,6	100	99,8	100	107	0,99	76	1,01	63	1,29
54 Trinité-et-Tobago	97,8	99	99,8	100	92	1,00	73	1,07	8	1,53
55 Mexique	89,5	96	96,8	99	104 ^e	1,01 ^e	62 ^e	1,08 ^e	20 ^e	0,96 ^e
Développement humain moyen										
56 Antigua-et-Barbuda
57 Bulgarie	98,0	99	99,6	100	93	0,98	87	0,98	47	1,35
58 Malaisie	84,0	92	97,8	100	99 ^e	1,00 ^e	74 ^e	1,11 ^e	29 ^e	1,08 ^e
59 Panama	91,4	99	96,5	99	100	1,00	65	1,09	44 ^f	1,67 ^f
60 Macédoine, ERYM	92	1,00	80 ^f	0,98 ^f	28	1,32
61 Jamahiriya arabe libyenne	69,3	76	93,5	94	48	0,96
62 Maurice	81,7	93	94,5	101	95	1,00	65	1,04	13	1,36
63 Russie, Féd. de	99,4	100	99,8	100
64 Colombie	91,9	100	97,7	101	88	1,00	59	1,10	24	1,09
65 Brésil	87,2	100	96,9	103	94 ^e	0,93 ^e	74 ^e	1,08 ^e	19 ^e	1,29 ^e
66 Bosnie-Herzégovine
67 Belize	93,3	100	98,8	101	102	1,04	66	1,07
68 Dominique
69 Venezuela	92,4	99	98,8	101	89	1,02	55	1,20	34	1,46
70 Samoa-Occidental	98,4	99	99,5	100	95	0,97	71	1,08	11	1,05
71 Sainte-Lucie	100	1,01	90	1,28	24 ^h	0,87 ^h
72 Roumanie	97,4	98	99,7	100	93	0,99	81	1,02	30	1,20
73 Arabie saoudite	68,2	82	91,0	96	56	0,92	50	0,95	25 ^f	1,29 ^f
74 Thaïlande	94,1	97	98,4	99	84 ^e	0,97 ^e	32 ^e	0,82 ^e
75 Ukraine	99,5	100	99,9	100	71 ^h	0,99 ^h	46 ^h	1,14 ^h
76 Kazakhstan	99,2	100	99,8	100	88	0,99	82	0,98	34	1,19
77 Suriname	90	0,96	46	1,13
78 Jamaïque	91,0	109	97,6	107	95 ^e	1,00 ^e	76 ^e	1,04 ^e	22 ^e	1,89 ^e
79 Oman	63,5	78	96,8	97	64	0,99	60	1,01	10	1,40
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines
81 Fidji	91,2	96	99,1	100	100 ^h	1,00 ^h
82 Pérou	85,7	90	95,5	97	104 ^{e,f}	1,00 ^{e,f}	61 ^{e,h}	0,98 ^{e,h}	15 ^{e,h}	0,34 ^{e,h}
83 Liban	81,0	88	93,3	96	74	1,00	73 ^h	1,09 ^h	44	1,09
84 Paraguay	92,5	98	97,2	100	92 ^e	1,01 ^e	48 ^e	1,06 ^e
85 Philippines	95,0	100	99,0	100	93 ^e	1,01 ^e	57 ^e	1,18 ^e	33 ^e	1,10 ^e
86 Maldives	96,9	100	99,2	100	99	1,01	33 ^f	1,13 ^f
87 Turkménistan
88 Géorgie	95	1,00	73 ^h	1,02 ^h	34	0,99
89 Azerbaïdjan	93 ^f	1,03 ^f	78 ^h	1,01 ^h	21 ^f	0,93 ^f
90 Jordanie	85,1	89	99,4	100	94 ^{e,f}	1,01 ^{e,f}	78 ^{e,f}	1,07 ^{e,f}	31 ^{e,f}	1,14 ^{e,f}
91 Tunisie	61,9	75	89,8	92	99 ^e	0,99 ^e	72 ^e	1,05 ^e	21 ^e	0,97 ^e
92 Guyana	98,2	99	99,8	100	97 ^f	0,97 ^f
93 Grenade
94 République dominicaine	84,0	100	92,2	102	93	1,02	45	1,28
95 Albanie	77,8	84	96,7	97	97	1,00	75	1,03	19	1,69
96 Turquie	77,2	82	94,4	95	12 ^{e,f}	0,70 ^{e,f}
97 Équateur	90,3	97	97,1	99	100	1,01	49	1,04
98 Territoires palestiniens occupés	98	1,02	81	1,08	28	0,96
99 Sri Lanka	89,3	94	96,8	100	97 ^{e,h}	1,00 ^{e,h}
100 Arménie	97,8	98	99,7	100	70	1,02	65	1,06	22	1,25

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{a, b}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{a, b}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{b, c}	
	Taux (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	En % du taux masc.	Taux (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc ^d	Taux (%)	En % du taux masc ^d	Taux (%)	En % du taux masc ^d
	2001	2001	2001	2001	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01
101 Ouzbékistan	98,9	99	99,6	100
102 Kirghizistan	81	0,97	42	1,04
103 Cap-Vert	67,0	79	85,5	93	99 ^h	1,01 ^h
104 Chine	78,7	85	96,9	98	95 ^{e, f}	1,03 ^{e, f}
105 El Salvador	76,6	93	87,7	98	87 ^f	1,17 ^f	39 ^h	0,99 ^h	19	1,24
106 Iran, Rép. islamique d'	70,2	84	91,9	95	73	0,98	10	0,93
107 Algérie	58,3	76	84,6	90	97	0,97	63	1,05
108 Moldova, Rép. de	98,4	99	99,8	100	78	1,00	69	1,03	31	1,29
109 Viet Nam	90,9	96	95,6	101	92	0,94	8	0,74
110 Rép. arabe syrienne	61,6	69	79,7	83	94	0,95	37	0,90
111 Afrique du Sud	85,0	98	91,5	100	88	0,98	60	1,12	17	1,23
112 Indonésie	82,6	90	97,3	99	92 ^e	0,99 ^e	46 ^{e, f}	0,96 ^{e, f}	13 ^e	0,77 ^e
113 Tadjikistan	98,9	99	99,8	100	98	0,92	69	0,84	7	0,32
114 Bolivie	79,9	87	94,0	96	97	1,00	67	0,98
115 Honduras	75,7	100	87,1	104	88	1,02	17	1,31
116 Guinée équatoriale	76,0	82	95,7	97	68	0,89	14 ^h	0,36 ^h	2 ^f	0,43 ^f
117 Mongolie	98,3	100	99,4	101	91	1,04	64	1,21	42	1,74
118 Gabon	87	0,98	6 ^h	0,55 ^h
119 Guatemala	61,8	81	73,2	85	82	0,95	25	0,94
120 Égypte	44,8	67	63,7	83	90 ^e	0,95 ^e	77 ^e	0,96 ^e
121 Nicaragua	67,1	101	72,6	102	81	1,01	38	1,18
122 Sao Tomé-et-Principe
123 Îles Salomon
124 Namibie	81,9	98	93,7	104	84	1,07	44	1,38	7 ^f	1,24 ^f
125 Botswana	80,6	107	92,4	109	86	1,04	74	1,14	4	0,89
126 Maroc	37,2	59	59,7	78	74	0,91	27 ^f	0,83 ^f	9	0,80
127 Inde	46,4	67	65,8	82	8 ^{e, f}	0,66 ^{e, f}
128 Vanuatu	100	1,10	25 ^h	1,20 ^h	(.) ^h	0,62 ^h
129 Ghana	64,5	80	89,4	95	57	0,95	28	0,86	2	0,40
130 Cambodge	58,2	72	75,2	89	90	0,90	12	0,59	2	0,38
131 Myanmar	81,0	91	90,8	99	83	0,99	35	0,95	15	1,75
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	57,7	81	72,1	90	80 ^f	0,91 ^f	18 ^f	0,77 ^f	2 ^h	0,66 ^h
133 Swaziland	79,4	98	91,6	102	94	1,02	47 ^f	1,17 ^f	5	0,87
134 Comores	48,8	77	52,0	79	52	0,87	1 ^f	0,73 ^f
135 Rép. dém. pop. lao	54,4	71	71,8	84	78	0,92	27	0,81	2	0,59
136 Bhoutan
137 Lesotho	93,9	128	98,6	119	82	1,09	25	1,54	3	1,76
138 Soudan	47,7	68	72,9	87	42 ^f	0,83 ^f	7 ^h	0,92 ^h
139 Bangladesh	30,8	62	40,4	71	90	1,02	44	1,05	5	0,55
140 Congo	75,9	86	97,0	99	1	0,13
141 Togo	44,0	60	65,2	74	83	0,82	14 ^h	0,44 ^h	1 ^f	0,20 ^f
Faible développement humain										
142 Cameroun	65,1	82	88,7	96	1 ^f	0,17 ^f
143 Népal	25,2	42	44,4	57	67	0,87	2	0,27
144 Pakistan	28,8	49	43,1	60	56	0,74
145 Zimbabwe	85,5	92	96,0	97	80 ^e	1,00 ^e	39 ^e	0,92 ^e	3 ^e	0,60 ^e
146 Kenya	77,3	86	94,7	98	69	1,02	23	0,97	3	0,77
147 Ouganda	58,0	74	73,0	85	106	0,94	10 ^f	0,72 ^f	2	0,52
148 Yémen	26,9	39	48,5	58	49	0,58	21 ^h	0,40 ^h	5 ^h	0,28 ^h
149 Madagascar	60,6	82	77,4	92	68	1,01	12 ^h	1,03 ^h	2	0,84
150 Haïti	48,9	93	65,5	101
151 Gambie	30,9	69	50,8	76	66	0,93	29	0,70

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{a, b}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{a, b}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{b, c}	
	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %	Taux	En %
	(en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	du taux masc.	(en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	du taux masc.	(%)	du taux masc ^d	(%)	du taux masc ^d	(%)	du taux masc ^d
	2001	2001	2001	2001	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01	2000-01
152 Nigéria	57,7	79	85,4	95
153 Djibouti	55,5	73	80,6	90	28	0,77	1	0,70
154 Mauritanie	30,7	60	41,2	72	62	0,93	13	0,78	1	0,20
155 Érythrée	45,6	67	61,5	76	38	0,86	19	0,74	(.)	0,15
156 Sénégal	28,7	60	43,2	71	60	0,90
157 Guinée	41	0,79	6 ^h	0,38 ^h
158 Rwanda	61,9	83	82,6	96	97 ^f	1,00 ^f	1	0,50
159 Bénin	24,6	46	37,3	52	57 ^f	0,69 ^f	11 ^f	0,46 ^f	1 ^f	0,24 ^f
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	67,9	80	88,6	95	48	1,04	5	0,94	(.)	0,31
161 Côte d'Ivoire	38,4	64	53,6	75	55	0,75	4 ^h	0,36 ^h
162 Malawi	47,6	63	61,9	76	104	1,07	23	0,85	(.) ^h	0,39 ^h
163 Zambie	72,7	85	86,2	95	65	0,99	18	0,87	2	0,47
164 Angola	35	0,91	1 ^f	0,63 ^f
165 Tchad	35,8	67	62,0	83	47	0,67	4 ^f	0,31 ^f	(.) ^f	0,17 ^f
166 Guinée-Bissau	24,7	45	45,5	62	45 ^f	0,71 ^f	(.) ^f	0,18 ^f
167 Congo, Rép. dém. du	51,8	70	76,4	86	32 ^h	0,95 ^h	9 ^h	0,58 ^h
168 Rép. centrafricaine	36,6	60	60,8	79	45	0,70	1 ^f	0,19 ^f
169 Éthiopie	32,4	67	50,2	81	41	0,77	10	0,68	1	0,27
170 Mozambique	30,0	49	47,7	63	50	0,85	8	0,68	(.)	0,79
171 Burundi	42,0	74	63,6	96	49	0,83	1	0,36
172 Mali	16,6	45	26,0	54	36 ^h	0,71 ^h
173 Burkina Faso	14,9	43	24,5	52	29	0,71	6	0,65
174 Niger	8,9	36	14,5	44	24	0,67	4	0,67	1	0,34
175 Sierra Leone	24	0,83	1	0,40
Pays en développement	67,1	82	80,9	91	79	0,93
Pays les moins avancés	43,8	70	59,3	81	57	0,90
Pays arabes	48,8	68	69,6	83	73	0,90
Asie de l'Est et Pacifique	81,3	88	96,6	98	93	1,01
Amérique latine et Caraïbes	88,2	98	95,4	101	96	0,99
Asie du Sud	44,8	67	62,4	80	72	0,84
Afrique subsaharienne	54,5	77	73,2	89	56	0,92
Europe centrale et orientale et CEI	99,1	99	99,8	100	91	1,02
OCDE	98	1,00
Pays de l'OCDE à revenu élevé	98	1,01
Développement humain élevé	98	1,01
Développement humain moyen	71,6	85	84,8	94	85	0,95
Faible développement humain	44,4	68	63,9	81	54	0,86
Revenu élevé	97	1,01
Revenu intermédiaire	81,8	90	94,9	98	93	1,00
Revenu faible	53,9	75	69,8	85	69	0,87
Monde	81	0,94

a. Le taux net de scolarisation est le ratio du nombre des enfants officiellement en âge de fréquenter le niveau d'enseignement concerné effectivement inscrits sur la population totale de cet âge. Des ratios nets supérieurs à 100 % s'expliquent par des différences entre ces deux séries de données. b. Données se rapportant à l'année scolaire 2000/01. Pour certains pays, les données peuvent renvoyer à des estimations nationales ou aux estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site <http://www.uis.unesco.org>. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. c. Les inscriptions dans le supérieur sont généralement calculées sous forme d'un ratio brut. d. Rapport du taux d'inscription des femmes sur le taux d'inscription des hommes. e. Estimations provisoires de l'Institut de statistique de l'UNESCO, susceptibles d'être révisées ultérieurement. f. Données se rapportant à l'année scolaire 1998/99. g. Ce taux est sous-estimé car de nombreux élèves du secondaire et étudiants du supérieur poursuivent leurs études dans des pays voisins. h. Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000. i. Ne tient pas compte des élèves et étudiants turcophones.

Sources : *Colonnes 1 et 3* : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003a. *Colonne 2* : calculs réalisés d'après les données sur le taux d'alphabétisation des adultes de l'Institut statistique de l'UNESCO, 2003a. *Colonne 4* : calculs réalisés d'après les données sur le taux d'alphabétisation des jeunes de l'Institut statistique de l'UNESCO, 2003a, (pour les données présentées dans Banque mondiale, 2003c, sous la forme du quotient du nombre de femmes sachant lire et écrire par rapport aux hommes dans la même situation, voir le tableau 2 des OMD. *Colonnes 5 et 6* : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003d, données synthétiques calculées par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonnes 7 à 10* : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003d.

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Taux d'activité par secteur économique (%)									Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale		
	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Femmes	Hommes	
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		(en % du total)	(en % du total)	
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a	
Développement humain élevé												
1	Norvège	59,5	109	85	2	6	9	33	88	61	63	38
2	Islande	66,7	101	83	5	12	15	34	80	53	67	33
3	Suède	62,6	102	89	1	4	12	38	87	59	54	46
4	Australie	56,1	107	77	3	6	10	31	86	63	59	41
5	Pays-Bas	45,6	106	67	2	4	9	31	84	63	78	22
6	Belgique	39,9	106	66	2	3	13	37	86	60	85	15
7	États-Unis	59,1	106	82	1	4	12	32	86	64	62	38
8	Canada	60,3	104	82	2	5	11	32	87	63	69	31
9	Japon	50,9	103	67	6	5	22	38	73	57	82	18
10	Suisse	50,8	104	66	4	5	13	36	83	59
11	Danemark	61,7	100	84	2	5	15	37	83	58
12	Irlande	37,5	117	53	2	12	15	38	83	50	59	41
13	Royaume-Uni	53,0	105	74	1	2	12	36	87	61	66	34
14	Finlande	56,9	98	87	4	8	14	40	82	52	47	53
15	Luxembourg	38,1	104	58
16	Autriche	44,0	102	65	7	6	14	43	79	52	67	33
17	France	48,8	107	77	..	2	13	35	86	63
18	Allemagne	47,9	100	70	2	3	19	46	79	50	75	25
19	Espagne	37,8	112	57	5	8	14	41	81	51	64	36
20	Nouvelle-Zélande	57,6	109	80	6	11	12	32	81	56	68	32
21	Italie	38,6	107	59	5	6	21	39	74	55	55	45
22	Israël	48,8	114	68	1	3	13	35	86	61	77	23
23	Portugal	51,4	105	72	14	11	24	44	62	45	66	34
24	Grèce	38,2	108	59	20	16	12	29	67	54	69	31
25	Chypre	49,1	103	62	10	11	18	30	71	58	87	13
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	50,9	105	65	12	28	88	71
27	Barbade	62,0	107	79	3	5	11	31	85	64
28	Singapour	50,1	99	64	23	33	77	67	70	30
29	Slovénie	54,5	98	81	11	11	28	46	61	42	63	37
30	Corée, Rép. de	53,6	111	70	13	10	19	34	68	56	88	12
31	Brunéi Darussalam	50,4	112	63
32	République tchèque	61,2	100	83	4	6	28	49	69	48	78	22
33	Malte	26,1	112	37
34	Argentine	36,2	124	47	..	1	10	34	89	65	64	36
35	Pologne	57,1	100	80	19	19	21	41	60	39	60	40
36	Seychelles
37	Bahreïn	33,8	119	39
38	Hongrie	48,5	102	71	4	9	25	42	71	48	67	33
39	Slovaquie	62,7	99	84	5	10	26	49	69	42	68	32
40	Uruguay	48,3	109	67	1	6	14	34	85	61	68	32
41	Estonie	60,7	95	82	7	11	23	40	70	49	59	41
42	Costa Rica	37,4	113	46	4	22	17	27	79	51	41	59
43	Chili	38,1	119	49	5	19	14	31	82	49
44	Qatar	41,6	126	46
45	Lituanie	57,6	97	80	16	24	40	33	63	43	61	39
46	Koweït	36,5	96	48
47	Croatie	48,8	102	73	17	16	22	38	61	46	76	24
48	Émirats arabes unis	31,8	109	37
49	Bahamas	66,8	104	84	1	6	5	24	93	69
50	Lettonie	59,6	95	80	14	17	18	35	69	49	52	48

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale	
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes	Hommes
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	(en % du total)	(en % du total)
	2001	2001	2001	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a
51
52	50,2	119	65
53	59,2	98	82
54	44,5	114	59	3	11	13	37	83	52	70	30
55	39,8	117	48	7	23	22	29	71	47	49	51
Développement humain moyen											
56
57	56,4	94	86
58	48,7	109	61	13	21	29	33	58	46
59	43,7	113	55	2	25	10	22	88	52	27	73
60	49,8	103	72
61	25,3	123	34
62	38,2	110	48	13	15	43	39	45	46
63	59,2	98	82	8	15	23	36	69	49	42	58
64	48,5	114	61	..	2	20	30	80	68	69	31
65	43,8	98	52	19	26	10	27	71	47
66	43,1	99	60
67	27,3	114	32	6	37	12	19	81	44	30	70
68	14	31	10	24	72	40
69	43,5	115	54	2	16	13	29	85	55
70
71	16	27	14	24	71	49
72	50,6	97	76	45	39	22	33	33	29	71	29
73	21,6	145	28
74	73,1	98	85	47	50	17	20	36	31	66	34
75	55,5	98	80	64	36
76	61,1	101	82
77	36,6	123	49	3	7	10	32	86	56
78	67,2	101	86	10	30	9	26	81	45	66	34
79	19,6	154	26
80
81	37,9	143	46
82	34,9	119	44	3	8	11	25	86	67	62	38
83	29,9	123	39
84	37,1	110	43	3	7	10	31	87	62
85	49,7	106	61	27	47	13	18	61	36
86	65,4	100	80	57	43
87	62,3	105	81
88	55,7	100	78	60	40
89	54,8	106	75
90	27,1	160	35
91	37,2	113	48
92	41,1	115	50
93	10	17	12	32	77	46
94	40,4	118	48	3	24	20	27	77	49	23	77
95	59,9	103	73
96	50,3	115	62	72	34	10	25	18	41	65	35
97	33,0	119	39	2	11	14	26	84	63	66	34
98	9,3	148	13	54	46
99	43,1	107	55	49	38	22	23	27	37	56	44
100	62,4	100	88

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale	
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes	Hommes
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	(en % du total)	(en % du total)
	2001	2001	2001	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a
101 Ouzbékistan	62,5	106	85
102 Kirghizistan	61,0	104	84	53	52	8	14	38	34
103 Cap-Vert	46,4	109	53
104 Chine	72,6	98	86
105 El Salvador	46,5	125	55	6	37	25	24	69	38	42	58
106 Iran, Rép. islamique d'	29,5	137	38
107 Algérie	30,2	158	40
108 Moldova, Rép. de	60,3	98	84	62	38
109 Viet Nam	73,7	96	91
110 Rép. arabe syrienne	28,9	122	37
111 Afrique du Sud	47,2	102	59
112 Indonésie	55,6	110	68	42	41	16	21	42	39
113 Tadjikistan	58,1	112	80
114 Bolivie	48,2	106	58	2	2	16	40	82	58	63	37
115 Honduras	40,8	120	48	9	50	25	21	67	30	40	60
116 Guinée équatoriale	45,7	101	52
117 Mongolie	73,6	103	88
118 Gabon	63,2	101	76
119 Guatemala	36,6	131	42	14	37	19	26	68	38
120 Égypte	35,4	117	45	35	29	9	25	56	46	43	57
121 Nicaragua	47,7	118	56
122 Sao Tomé-et-Principe
123 Îles Salomon	81,1	97	92
124 Namibie	53,7	101	67	39	38	8	19	52	43
125 Botswana	62,8	96	77	45	55
126 Maroc	41,6	107	52	6	6	40	32	54	63	22	78
127 Inde	42,2	105	50
128 Vanuatu
129 Ghana	80,0	98	98
130 Cambodge	80,3	98	97	71	29
131 Myanmar	65,8	100	75
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	67,6	100	79
133 Swaziland	41,7	106	52
134 Comores	62,4	99	73
135 Rép. dém. pop. lao	74,5	101	85
136 Bhoutan	57,1	100	65
137 Lesotho	47,5	102	56
138 Soudan	35,1	114	41
139 Bangladesh	66,4	101	76	78	54	8	11	11	34	81	19
140 Congo	58,4	100	71
141 Togo	53,5	101	62
Faible développement humain											
142 Cameroun	49,4	105	58
143 Népal	56,8	101	66
144 Pakistan	35,8	125	43	66	41	11	20	23	39	33	67
145 Zimbabwe	65,1	98	78
146 Kenya	74,7	100	85	16	20	10	23	75	57
147 Ouganda	79,4	98	88
148 Yémen	30,6	109	37	26	74
149 Madagascar	69,0	99	78
150 Haïti	55,9	97	70
151 Gambie	69,7	101	78

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale	
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes	Hommes
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	(en % du total)	(en % du total)
	2001	2001	2001	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a
152 Nigéria	47,7	102	56	2	4	11	30	87	67
153 Djibouti
154 Mauritanie	63,3	98	74
155 Érythrée	74,6	99	87
156 Sénégal	61,7	101	72
157 Guinée	77,2	98	89
158 Rwanda	82,5	99	88
159 Bénin	73,4	96	90
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	81,6	98	93
161 Côte d'Ivoire	43,9	102	51
162 Malawi	77,8	98	90
163 Zambie	64,1	98	75
164 Angola	72,7	98	82
165 Tchad	67,3	101	77
166 Guinée-Bissau	57,0	100	63
167 Congo, Rép. dém. du	60,5	97	72
168 Rép. centrafricaine	67,5	96	79
169 Éthiopie	57,3	98	67	88	89	2	2	11	9
170 Mozambique	82,7	99	92
171 Burundi	81,9	99	89
172 Mali	69,9	97	79
173 Burkina Faso	74,8	97	85
174 Niger	69,4	99	75
175 Sierra Leone	44,8	106	54
Pays en développement	55,7	101	67
Pays les moins avancés	64,2	99	74
Pays arabes	32,7	117	41
Asie de l'Est et Pacifique	68,8	99	82
Amérique latine et Caraïbes	42,2	109	52
Asie du Sud	43,6	106	52
Afrique subsaharienne	62,2	99	73
Europe centrale et orientale et CEI	57,5	99	81
OCDE	51,3	106	71
Pays de l'OCDE à revenu élevé	52,0	106	73
Développement humain élevé	50,7	106	70
Développement humain moyen	56,7	100	69
Faible développement humain	56,7	102	66
Revenu élevé	51,9	106	73
Revenu intermédiaire	59,1	100	73
Revenu faible	51,9	103	62
Monde	55,2	102	68

Note : En raison d'un certain nombre de limitations dans les données, les comparaisons des statistiques relatives à la main-d'œuvre sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour des notes détaillées sur les données, voir BIT, 2002a, 2002b et 2003b. Les pourcentages de l'emploi par activité économique ayant été arrondis et certaines catégories non classées ayant été omises, le total des dépenses par niveaux peut être différent de 100. a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

Sources : Colonnes 1 à 3 : calculs effectués d'après des données sur la population exerçant une activité économique et la population totale du BIT, 2002a. Colonnes 4 à 9 : BIT, 2002b. Colonnes 10 et 11 : calculs effectués d'après des données relatives au travail familial du BIT, 2003b.

26 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

	Année	Charge de travail			Emploi du temps (%)					
		Temps de travail total (minutes par jour)		Travail des femmes en % de celui des hommes	Temps de travail total		Temps consacré par les femmes		Temps consacré par les hommes	
		Femmes	Hommes		aux activités marchandes	aux activités non marchandes	aux activités marchandes	aux activités non marchandes	aux activités marchandes	aux activités non marchandes
Pays en développement (sélection)										
Villes										
Colombie	1983	399	356	112	49	51	24	76	77	23
Indonésie	1992	398	366	109	60	40	35	65	86	14
Kenya	1986	590	572	103	46	54	41	59	79	21
Népal	1978	579	554	105	58	42	25	75	67	33
Venezuela	1983	440	416	106	59	41	30	70	87	13
Moyenne ^a	–	481	453	107	54	46	31	69	79	21
Campagnes										
Bangladesh	1990	545	496	110	52	48	35	65	70	30
Guatemala	1977	678	579	117	59	41	37	63	84	16
Kenya	1988	676	500	135	56	44	42	58	76	24
Népal	1978	641	547	117	56	44	46	54	67	33
Hauts plateaux	1978	692	586	118	59	41	52	48	66	34
Montagnes	1978	649	534	122	56	44	48	52	65	35
Collines	1978	583	520	112	52	48	37	63	70	30
Philippines	1975-77	546	452	121	73	27	29	71	84	16
Moyenne ^a	–	617	515	120	59	41	38	62	76	24
À l'échelle nationale^b										
Inde	2000	457	391	117	61	39	35	65	92	8
Mongolie	2000	545	501	109	61	39	49	51	75	25
Afrique du Sud	2000	332	273	122	51	49	35	65	70	30
Moyenne ^a	–	445	388	116	58	42	40	60	79	21
Pays de l'OCDE (sélection)^c										
Australie	1997	435	418	104	46	54	30	70	62	38
Autriche ^d	1992	438	393	111	49	51	31	69	71	29
Canada	1998	420	429	98	53	47	41	59	65	35
Danemark ^d	1987	449	458	98	68	32	58	42	79	21
Finlande ^d	1987-88	430	410	105	51	49	39	61	64	36
France	1999	391	363	108	46	54	33	67	60	40
Allemagne ^d	1991-92	440	441	100	44	56	30	70	61	39
Hongrie	1999	432	445	97	51	49	41	59	60	40
Israël ^d	1991-92	375	377	99	51	49	29	71	74	26
Italie ^d	1988-89	470	367	128	45	55	22	78	77	23
Japon	1996	393	363	108	66	34	43	57	93	7
Corée, Rép. de	1999	431	373	116	64	36	45	55	88	12
Lettonie	1996	535	481	111	46	54	35	65	58	42
Pays-Bas	1995	308	315	98	48	52	27	73	69	31
Nouvelle-Zélande	1999	420	417	101	46	54	32	68	60	40
Norvège ^d	1990-91	445	412	108	50	50	38	62	64	36
Royaume-Uni ^d	1985	413	411	100	51	49	37	63	68	32
États-Unis ^d	1985	453	428	106	50	50	37	63	63	37
Moyenne ^e	–	423	403	105	52	48	37	64	69	31

Note : Ces données sont des estimations calculées à partir des enquêtes d'emploi du temps disponibles au moment de la publication. Des données relatives à l'utilisation du temps sont également collectées dans d'autres pays, tels que le Bénin, Cuba, l'Équateur, le Guatemala, le Mali, le Maroc, le Mexique, le Népal, le Nicaragua, le Nigéria, le Sultanat d'Oman, les Philippines, la République démocratique populaire lao, la République dominicaine, le Tchad, la Thaïlande et le Viet Nam. Les activités marchandes se rapportent aux activités de production orientées sur le marché selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies dans sa version de 1993. Les enquêtes antérieures à 1993 ne sont pas strictement comparables à celles des années ultérieures.

a. Se rapporte à la moyenne non pondérée des pays ou des territoires énumérés ci-dessus. *b.* La classification des activités marchandes et non marchandes ne s'appuie pas strictement sur la version révisée du Système de comptabilité nationale des Nations Unies. Les comparaisons entre pays et territoires doivent donc être effectuées avec circonspection. *c.* Y compris Israël et la Lettonie, bien qu'ils ne fassent pas partie de l'OCDE. *d.* Harvey, 1995. *e.* Se rapporte à la moyenne non pondérée des pays de l'OCDE ci-dessus (c'est-à-dire sans Israël et la Lettonie).

Sources : Pour les zones urbaines et rurales dans certains pays développés, Goldschmidt-Clermont et Pagnossin Aligisakis (1995) et Harvey (1995) ; pour les études nationales dans certains pays développés, ONU, 2002a ; pour certains pays de l'OCDE et la Lettonie, sauf indication contraire, Harvey, 2001.

27 Participation des femmes à la vie politique

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
Développement humain élevé							
1	Norvège	1907, 1913	1907, 1913	1911 N	42,1	36,4	–
2	Islande	1915	1915	1922 E	33,3	34,9	–
3	Suède	1861, 1921	1907, 1921	1921 E	55,0	45,3	–
4	Australie	1902, 1962	1902, 1962	1943 E	19,5	25,3	28,9
5	Pays-Bas	1919	1917	1918 E	31,0	36,7	26,7
6	Belgique	1919, 1948	1921, 1948	1921 N	18,5	23,3	28,2
7	États-Unis	1920, 1960	1788 ^d	1917 E	31,8	14,3	13,0
8	Canada	1917, 1950	1920, 1960	1921 E	24,3	20,6	32,4
9	Japon	1945, 1947	1945, 1947	1946 E	5,7	7,3	15,4
10	Suisse	1971	1971	1971 E	28,6	23,0	19,6
11	Danemark	1915	1915	1918 E	45,0	38,0	–
12	Irlande	1918, 1928	1918, 1928	1918 E	18,8	13,3	16,7
13	Royaume-Uni	1918, 1928	1918, 1928	1918 E	33,3	17,9	16,4
14	Finlande	1906	1906	1907 E	44,4	36,5	–
15	Luxembourg	1919	1919	1919 E	28,6	16,7	–
16	Autriche	1918	1918	1919 E	31,3	33,9	21,0
17	France	1944	1944	1945 E	37,9	12,2	10,9
18	Allemagne	1918	1918	1919 E	35,7	32,2	24,6
19	Espagne	1931	1931	1931 E	17,6	28,3	24,3
20	Nouvelle-Zélande	1893	1919	1933 E	44,0	29,2	–
21	Italie	1945	1945	1946 E	17,6	11,5	8,1
22	Israël	1948	1948	1949 E	6,1	15,0	–
23	Portugal	1931, 1976	1931, 1976	1934 E	9,7	19,1	–
24	Grèce	1927, 1952	1927, 1952	1952 E	7,1	8,7	–
25	Chypre	1960	1960	1963 E	..	10,7	–
26	Hong-Kong, Chine (RAS)	–	–	–	..	–	–
27	Barbade	1950	1950	1966 N	14,3	10,7	33,3
28	Singapour	1947	1947	1963 E	5,7	11,8	–
29	Slovénie	1945	1945	1992 E ^e	15,0	12,2	–
30	Corée, Rép. de	1948	1948	1948 E	6,5	5,9	–
31	Brunéi Darussalam	– ^f	– ^f	– ^f	0,0	– ^f	– ^f
32	République tchèque	1920	1920	1992 E ^e	..	17,0	12,3
33	Malte	1947	1947	1966 E	5,3	9,2	–
34	Argentine	1947	1947	1951 E	7,3	30,7	33,3
35	Pologne	1918	1918	1919 E	18,7	20,2	23,0
36	Seychelles	1948	1948	1976 E + N	23,1	29,4	–
37	Bahreïn	1973	1973	–	..	0,0	12,5
38	Hongrie	1918	1918	1920 E	35,9	9,8	–
39	Slovaquie	1920	1920	1992 E ^e	19,0	19,3	–
40	Uruguay	1932	1932	1942 E	..	12,1	9,7
41	Estonie	1918	1918	1919 E	14,3	17,8	–
42	Costa Rica	1949	1949	1953 E	28,6	35,1	–
43	Chili	1931, 1949	1931, 1949	1951 E	25,6	12,5	4,1
44	Qatar	– ^f	– ^f	– ^f	0,0	– ^f	– ^f
45	Lituanie	1921	1921	1920 N	18,9	10,6	–
46	Koweït	– ^f	– ^f	– ^f	0,0	0,0	–
47	Croatie	1945	1945	1992 E ^e	16,2	20,5	6,2
48	Émirats arabes unis	– ^f	– ^f	– ^f	..	0,0	–
49	Bahamas	1961, 1964	1961, 1964	1977 N	16,7	20,0	..
50	Lettonie	1918	1918	..	6,7	21,0	–

27 Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
51	Saint-Kitts-et-Nevis	1951	1951	1984 E	0,0	13,3	–
52	Cuba	1934	1934	1940 E	10,7	36,0	–
53	Bélarus	1919	1919	1990 E ^e	25,7	10,3	31,1
54	Trinité-et-Tobago	1946	1946	1962 E + N	8,7	19,4	32,3
55	Mexique	1947	1953	1952 A	11,1	16,0	15,6
Développement humain moyen							
56	Antigua-et-Barbuda	1951	1951	1984 N	0,0	5,3	11,8
57	Bulgarie	1937	1944	1945 E	18,8	26,3	–
58	Malaisie	1957	1957	1959 E	..	10,4	26,1
59	Panama	1941, 1946	1941, 1946	1946 E	20,0	9,9	–
60	Macédoine, ERYM	1946	1946	1990 E ^e	10,9	18,3	–
61	Jamahiriya arabe libyenne	1964	1964	..	12,5	..	–
62	Maurice	1956	1956	1976 E	9,1	5,7	–
63	Russie, Féd. de	1918	1918	1993 E ^e	..	7,6	3,4
64	Colombie	1954	1954	1954 N	47,4	12,0	8,8
65	Brésil	1934	1934	1933 E	0,0	8,6	12,3
66	Bosnie-Herzégovine	16,7	0,0
67	Belize	1954	1954	1984 E + N	11,1	6,9	..
68	Dominique	1951	1951	1980 E	0,0	18,8	–
69	Venezuela	1946	1946	1948 E	0,0	9,7	–
70	Samoa-Occidental	1990	1990	1976 N	7,7	6,1	–
71	Sainte-Lucie	1924	1924	1979 N	18,2	11,1	36,4
72	Roumanie	1929, 1946	1929, 1946	1946 E	20,0	10,7	7,9
73	Arabie saoudite	– ^f	– ^f	– ^f	..	– ^f	– ^f
74	Thaïlande	1932	1932	1948 N	5,7	9,2	10,5
75	Ukraine	1919	1919	1990 E ^e	..	5,3	–
76	Kazakhstan	1924, 1993	1924, 1993	1990 E ^e	17,5	10,4	5,1
77	Suriname	1948	1948	1975 E	..	17,6	–
78	Jamaïque	1944	1944	1944 E	12,5	11,7	19,0
79	Oman	– ^f	– ^f	– ^f	..	– ^f	– ^f
80	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1951	1951	1979 E	0,0	22,7	–
81	Fidji	1963	1963	1970 N	20,7	5,7	..
82	Pérou	1955	1955	1956 E	16,2	18,3	–
83	Liban	1952	1952	1991 N	0,0	2,3	–
84	Paraguay	1961	1961	1963 E	..	2,5	17,8
85	Philippines	1937	1937	1941 E	..	17,8	12,5
86	Maldives	1932	1932	1979 E	..	6,0	–
87	Turkménistan	1927	1927	1990 E ^e	..	26,0	–
88	Géorgie	1918, 1921	1918, 1921	1992 E ^e	9,7	7,2	–
89	Azerbaïdjan	1921	1921	1990 E ^e	2,6	10,5	–
90	Jordanie	1974	1974	1989 N	0,0	1,3	7,5
91	Tunisie	1957, 1959	1957, 1959	1959 E	10,0	11,5	–
92	Guyana	1953	1945	1968 E	..	20,0	–
93	Grenade	1951	1951	1976 E + N	25,0	26,7	7,7
94	République dominicaine	1942	1942	1942 E	..	17,3	6,3
95	Albanie	1920	1920	1945 E	15,0	5,7	–
96	Turquie	1930	1934	1935 N	0,0	4,4	–
97	Équateur	1929, 1967	1929, 1967	1956 E	20,0	16,0	–
98	Territoires palestiniens occupés
99	Sri Lanka	1931	1931	1947 E	..	4,4	–
100	Arménie	1921	1921	1990 E ^e	..	3,1	–

27 Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b 2000	Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
101	Ouzbékistan	1938	1938	1990 E ^e	4,4	7,2	–
102	Kirghizistan	1918	1918	1990 E ^e	..	10,0	2,2
103	Cap-Vert	1975	1975	1975 E	35,0	11,1	–
104	Chine	1949	1949	1954 E	5,1	21,8	–
105	El Salvador	1939	1961	1961 E	15,4	9,5	–
106	Iran, Rép. islamique d'	1963	1963	1963 E + N	9,4	4,1	–
107	Algérie	1962	1962	1962 N	0,0	6,2	5,6
108	Moldova, Rép. de	1978, 1993	1978, 1993	1990 E	..	12,9	–
109	Viet Nam	1946	1946	1976 E	..	27,3	–
110	Rép. arabe syrienne	1949, 1953	1953	1973 E	11,1	10,4	–
111	Afrique du Sud	1930, 1994	1930, 1994	1933 E	38,1	29,8	31,5 ^g
112	Indonésie	1945	1945	1950 N	5,9	8,0	–
113	Tadjikistan	1924	1924	1990 E ^e	..	12,7	11,8
114	Bolivie	1938, 1952	1938, 1952	1966 E	..	18,5	14,8
115	Honduras	1955	1955	1957 ^h	33,3	5,5	–
116	Guinée équatoriale	1963	1963	1968 E	..	5,0	–
117	Mongolie	1924	1924	1951 E	10,0	10,5	–
118	Gabon	1956	1956	1961 E	12,1	9,2	..
119	Guatemala	1946	1946	1956 E	7,1	8,8	–
120	Égypte	1956	1956	1957 E	6,1	2,4	–
121	Nicaragua	1955	1955	1972 E	23,1	20,7	–
122	Sao Tomé-et-Principe	1975	1975	1975 E	..	9,1	–
123	Îles Salomon	1974	1974	1993 E	..	0,0	–
124	Namibie	1989	1989	1989 E	16,3	26,4	7,7
125	Botswana	1965	1965	1979 E	26,7	17,0	–
126	Maroc	1963	1963	1993 E	4,9	10,8	0,4
127	Inde	1950	1950	1952 E	10,1	8,8	10,3
128	Vanuatu	1975, 1980	1975, 1980	1987 E	..	1,9	–
129	Ghana	1954	1954	1960 N ^h	8,6	9,0	–
130	Cambodge	1955	1955	1958 E	7,1	7,4	13,1
131	Myanmar	1935	1946	1947 E	..	– ⁱ	– ⁱ
132	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1964	1963	1977 E	0,0	0,9	–
133	Swaziland	1968	1968	1972 E + N	12,5	3,1	13,3
134	Comores	1956	1956	1993 E	..	– ^j	– ^j
135	Rép. dém. pop. lao	1958	1958	1958 E	10,2	22,9	–
136	Bhoutan	1953	1953	1975 E	..	9,3	–
137	Lesotho	1965	1965	1965 N	..	11,7	36,4
138	Soudan	1964	1964	1964 E	5,1	9,7	–
139	Bangladesh	1972	1972	1973 E	9,5	2,0	–
140	Congo	1963	1963	1963 E	..	9,3	15,0
141	Togo	1945	1945	1961 E	7,4	7,4	–
Faible développement humain							
142	Cameroun	1946	1946	1960 E	5,8	8,9	–
143	Népal	1951	1951	1952 N	14,8	5,9	..
144	Pakistan	1947	1947	1973 E	..	21,6	17,0
145	Zimbabwe	1957	1978	1980 E + N	36,0	10,0	–
146	Kenya	1919, 1963	1919, 1963	1969 E + N	1,4	7,1	–
147	Ouganda	1962	1962	1962 N	27,1	24,7	–
148	Yémen	1967 ^k	1967 ^k	1990 E ^h	..	0,7	–
149	Madagascar	1959	1959	1965 E	12,5	3,8	11,1
150	Haïti	1950	1950	1961 E	18,2	3,6	25,9
151	Gambie	1960	1960	1982 E	30,8	13,2	–

27 Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
152	Nigéria	1958	1958	..	22,6	3,4	2,8
153	Djibouti	1946	1986	2003 E	5,0	10,8	-
154	Mauritanie	1961	1961	1975 E	13,6
155	Érythrée	1955	1955	1994 E	11,8	22,0	-
156	Sénégal	1945	1945	1963 E	15,6	19,2	-
157	Guinée	1958	1958	1963 E	11,1	19,3	-
158	Rwanda	1961	1961	1965 ^h	13,0	25,7	-
159	Bénin	1956	1956	1979 E	10,5	6,0	..
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	1959	1959	22,3	-
161	Côte d'Ivoire	1952	1952	1965 E	9,1	8,5	-
162	Malawi	1961	1961	1964 E	11,8	9,3	-
163	Zambie	1962	1962	1964 E + N	6,2	12,0	-
164	Angola	1975	1975	1980 E	14,7	15,5	-
165	Tchad	1958	1958	1962 E	..	5,8	-
166	Guinée-Bissau	1977	1977	1972 N	8,3	7,8	-
167	Congo, Rép. dém. du	1967	1970	1970 E	..	- ^j	- ^j
168	Rép. centrafricaine	1986	1986	1987 E	..	7,3	-
169	Éthiopie	1955	1955	1957 E	22,2	7,7	8,3
170	Mozambique	1975	1975	1977 E	..	30,0	-
171	Burundi	1961	1961	1982 E	4,5	18,4	18,9
172	Mali	1956	1956	1964 E	33,3	10,2	-
173	Burkina Faso	1958	1958	1978 E	8,6	11,7	-
174	Niger	1948	1948	1989 E	10,0	1,2	-
175	Sierra Leone	1961	1961	..	8,1	14,5	-

a. Se rapporte à l'année où les femmes se sont vues accorder des droits électoraux universels et égaux à ceux des hommes. Lorsque deux années sont présentées, la première se rapporte à une première reconnaissance partielle du droit de vote ou de candidature. b. Les données communiquées par les pays sont fonction de leur définition de l'exécutif national, et peuvent donc inclure les femmes occupant un poste de ministre ou de ministre délégué et celles occupant d'autres postes ministériels, tels que les secrétaires parlementaires. c. Situation au 1^{er} mars 2003. Ce pourcentage a été calculé sur la base du nombre total de sièges pourvus au parlement. d. Pas d'information disponible sur l'année où toutes les femmes ont obtenu le droit de candidature. Cependant, la Constitution ne fait pas mention de la question du sexe concernant ce droit. e. Se rapporte à l'année d'accession des femmes au système législatif actuel. f. Le droit de vote et de se présenter aux élections n'est pas reconnu pour les femmes. L'Arabie saoudite, le Brunéi Darussalam, le Qatar et le Sultanat d'Oman n'ont jamais eu de parlement. g. Le pourcentage a été calculé sur la base des 54 sièges permanents (les chiffres sur la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués spéciaux siégeant en alternance nommés sur une base *ad hoc*). h. Information ou confirmation non disponible. i. Le parlement élu en 1990 ne s'est jamais réuni et n'a jamais été autorisé à siéger, et nombre de ses membres ont été mis en détention ou forcés à s'exiler. j. Le parlement a été dissout ou suspendu pour une durée indéterminée. k. Se rapporte à l'ex-République démocratique populaire du Yémen.

Sources : Colonnes 1 à 3 : UIP 1995 et 2003a. Colonne 4 : UIP, 2001a. Colonnes 5 et 6 : UIP, 2003b.

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte international droits, économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
Développement humain élevé						
1	●	●	●	●	●	●
2	●	●	●	●	●	●
3	●	●	●	●	●	●
4	●	●	●	●	●	●
5	●	●	●	●	●	●
6	●	●	○	○	●	○
7	●	●	○	○	●	○
8	●	●	●	●	●	●
9	●	●	●	●	●	●
10	●	●	●	●	●	●
11	●	●	●	●	●	●
12	●	●	●	●	●	●
13	●	●	●	●	●	●
14	●	●	●	●	●	●
15	●	●	●	●	●	●
16	●	●	●	●	●	●
17	●	●	●	●	●	●
18	●	●	●	●	●	●
19	●	●	●	●	●	●
20	●	●	●	●	●	●
21	●	●	●	●	●	●
22	●	●	●	●	●	●
23	●	●	●	●	●	●
24	●	●	●	●	●	●
25	●	●	●	●	●	●
27	●	●	●	●	●	●
28	●	●	●	●	●	●
29	●	●	●	●	●	●
30	●	●	●	●	●	●
31	●	●	●	●	●	●
32	●	●	●	●	●	●
33	●	●	●	●	●	●
34	●	●	●	●	●	●
35	●	●	●	●	●	●
36	●	●	●	●	●	●
37	●	●	●	●	●	●
38	●	●	●	●	●	●
39	●	●	●	●	●	●
40	●	●	●	●	●	●
41	●	●	●	●	●	●
42	●	●	●	●	●	●
43	●	●	●	●	●	●
44	●	●	●	●	●	●
45	●	●	●	●	●	●
46	●	●	●	●	●	●
47	●	●	●	●	●	●
48	●	●	●	●	●	●
49	●	●	●	●	●	●
50	●	●	●	●	●	●
51	●	●	●	●	●	●

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte international droits, économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant
	1965	1966	1966	1979	1984	1989
52	●			●	●	●
53	●	●	●	●	●	●
54	●	●	●	●		●
55	●	●	●	●	●	●
Développement humain moyen						
56	●			●	●	●
57	●	●	●	●	●	●
58				●		●
59	●	●	●	●	●	●
60	●	●	●	●	●	●
61	●	●	●	●	●	●
62	●	●	●	●	●	●
63	●	●	●	●	●	●
64	●	●	●	●	●	●
65	●	●	●	●	●	●
66	●	●	●	●	●	●
67	●	●	○	●	●	●
68		●	●	●		●
69	●	●	●	●	●	●
70				●		●
71	●			●		●
72	●	●	●	●	●	●
73	●			●	●	●
74	●	●	●	●		●
75	●	●	●	●	●	●
76	●			●	●	●
77	●	●	●	●		●
78	●	●	●	●		●
79	●			●		●
80	●	●	●	●	●	●
81	●			●		●
82	●	●	●	●	●	●
83	●	●	●	●	●	●
84	○	●	●	●	●	●
85	●	●	●	●	●	●
86	●			●		●
87	●	●	●	●	●	●
88	●	●	●	●	●	●
89	●	●	●	●	●	●
90	●	●	●	●	●	●
91	●	●	●	●	●	●
92	●	●	●	●	●	●
93	○	●	●	●		●
94	●	●	●	●	○	●
95	●	●	●	●	●	●
96	●	○	○	●	●	●
97	●	●	●	●	●	●
99	●	●	●	●	●	●
100	●	●	●	●	●	●
101	●	●	●	●	●	●

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte international droits, économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant
	1965	1966	1966	1979	1984	1989
102 Kirghizistan	●	●	●	●	●	●
103 Cap-Vert	●	●	●	●	●	●
104 Chine	●	○	●	●	●	●
105 El Salvador	●	●	●	●	●	●
106 Iran, Rép. islamique d'	●	●	●			●
107 Algérie	●	●	●	●	●	●
108 Moldova, Rép. de	●	●	●	●	●	●
109 Viet Nam	●	●	●	●		●
110 Rép. arabe syrienne	●	●	●			●
111 Afrique du Sud	●	●	○	●	●	●
112 Indonésie	●			●	●	●
113 Tadjikistan	●	●	●	●	●	●
114 Bolivie	●	●	●	●	●	●
115 Honduras	●	●	●	●	●	●
116 Guinée équatoriale	●	●	●	●	●	●
117 Mongolie	●	●	●	●	●	●
118 Gabon	●	●	●	●	●	●
119 Guatemala	●	●	●	●	●	●
120 Égypte	●	●	●	●	●	●
121 Nicaragua	●	●	●	●	○	●
122 Sao Tomé-et-Principe	○	○	○	○	○	●
123 Îles Salomon	●		●	●		●
124 Namibie	●	●	●	●	●	●
125 Botswana	●	●		●	●	●
126 Maroc	●	●	●	●	●	●
127 Inde	●	●	●	●	○	●
128 Vanuatu				●		●
129 Ghana	●	●	●	●	●	●
130 Cambodge	●	●	●	●	●	●
131 Myanmar				●		●
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	●			●		●
133 Swaziland	●					●
134 Comores	○			●	○	●
135 Rép. dém. pop. lao	●	○	○	●		●
136 Bhoutan	○			●		●
137 Lesotho	●	●	●	●	●	●
138 Soudan	●	●	●		○	●
139 Bangladesh	●	●	●	●	●	●
140 Congo	●	●	●	●		●
141 Togo	●	●	●	●	●	●
Faible développement humain						
142 Cameroun	●	●	●	●	●	●
143 Népal	●	●	●	●	●	●
144 Pakistan	●			●		●
145 Zimbabwe	●	●	●	●		●
146 Kenya	●	●	●	●	●	●
147 Ouganda	●	●	●	●	●	●
148 Yémen	●	●	●	●	●	●
149 Madagascar	●	●	●	●	○	●
150 Haïti	●	●		●		●
151 Gambie	●	●	●	●	○	●

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte international droits, économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant
	1965	1966	1966	1979	1984	1989
152	Nigéria	●	●	●	●	●
153	Djibouti		●	●	●	●
154	Mauritanie	●		●		●
155	Érythrée	●	●	●		●
156	Sénégal	●	●	●	●	●
157	Guinée	●	●	●	●	●
158	Rwanda	●	●	●		●
159	Bénin	●	●	●	●	●
160	Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●		●
161	Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●
162	Malawi	●	●	●	●	●
163	Zambie	●	●	●	●	●
164	Angola		●	●		●
165	Tchad	●	●	●	●	●
166	Guinée-Bissau	○	○	●	○	●
167	Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●
168	Rép. centrafricaine	●	●	●		●
169	Éthiopie	●	●	●	●	●
170	Mozambique	●	●	●	●	●
171	Burundi	●	●	●	●	●
172	Mali	●	●	●	●	●
173	Burkina Faso	●	●	●	●	●
174	Niger	●	●	●	●	●
175	Sierra Leone	●	●	●	●	●
Autres ^a						
	Afghanistan	●	●	○	●	●
	Andorre	○	○	●	○	●
	Îles Cook					●
	Saint-Siège	●			●	●
	Iraq	●	●	●		●
	Kiribati					●
	Corée, Rép. pop. dém. de		●	●		●
	Libéria	●	○	○	●	●
	Liechtenstein	●	●	●	●	●
	Marshall Islands					●
	Micronésie (États fédérés de)					●
	Monaco	●	●	●	●	●
	Nauru	○	○		○	●
	Nioué					●
	Palaos					●
	Saint-Marin	●	●		○	●
	Serbie et Monténégro	●	●	●	●	●
	Somalie	●	●	●	●	○
	Tonga	●				●
	Tuvalu			●		●
Nombre total d'États parties ^b						
Signature non suivie d'une ratification						
		167	149	146	170	132
		8	8	7	3	12
						191
						2

● Ratification, adhésion ou succession.. ○ Signature non encore suivie d'une ratification.

Note : Ce tableau inclut les États parties qui ont signé ou ratifié au moins l'un des six instruments de protection des droits de l'homme. Situation au 12 février 2003.

a. États non pris en compte dans l'indicateur du développement humain (IDH). b. Se rapporte à la ratification, l'adhésion ou la succession.

Source : Colannes 1 à 6 : ONU, 2003b.

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
Développement humain élevé								
1	Norvège	●	●	●	●	●	●	●
2	Islande	●	●	●	●	●	●	●
3	Suède	●	●	●	●	●	●	●
4	Australie	●	●	●	●	●	●	●
5	Pays-Bas	●	●	●	●	●	●	●
6	Belgique	●	●	●	●	●	●	●
7	États-Unis				●			●
8	Canada	●			●	●		●
9	Japon	●	●	●	●		●	●
10	Suisse	●	●	●	●	●	●	●
11	Danemark	●	●	●	●	●	●	●
12	Irlande	●	●	●	●	●	●	●
13	Royaume-Uni	●	●	●	●	●	●	●
14	Finlande	●	●	●	●	●	●	●
15	Luxembourg	●	●	●	●	●	●	●
16	Autriche	●	●	●	●	●	●	●
17	France	●	●	●	●	●	●	●
18	Allemagne	●	●	●	●	●	●	●
19	Espagne	●	●	●	●	●	●	●
20	Nouvelle-Zélande			●	●	●		●
21	Italie	●	●	●	●	●	●	●
22	Israël	●	●	●	●	●	●	●
23	Portugal	●	●	●	●	●	●	●
24	Grèce	●	●	●	●	●	●	●
25	Chypre	●	●	●	●	●	●	●
27	Barbade	●	●	●	●	●	●	●
28	Singapour		●	●	●			●
29	Slovénie	●	●	●	●	●	●	●
30	Corée, Rép. de				●	●	●	●
31	Brunéi Darussalam							●
32	République tchèque	●	●	●	●	●		●
33	Malte	●	●	●	●	●	●	●
34	Argentine	●	●	●	●	●	●	●
35	Pologne	●	●	●	●	●	●	●
36	Seychelles	●	●	●	●	●	●	●
37	Bahreïn			●	●	●		●
38	Hongrie	●	●	●	●	●	●	●
39	Slovaquie	●	●	●	●	●	●	●
40	Uruguay	●	●	●	●	●	●	●
41	Estonie	●	●	●	●	●		●
42	Costa Rica	●	●	●	●	●	●	●
43	Chili	●	●	●	●	●	●	●
44	Qatar			●		●		●
45	Lituanie	●	●	●	●	●	●	●
46	Koweït	●		●	●	●	●	●
47	Croatie	●	●	●	●	●	●	●
48	Émirats arabes unis			●	●	●	●	●
49	Bahamas	●	●	●	●	●	●	●
50	Lettonie	●	●		●	●		●
51	Saint-Kitts-et-Nevis	●	●	●	●	●		●

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
		●	●	●	●	●	●	●
52 Cuba	●	●	●	●	●	●	●	●
53 Bélarus	●	●	●	●	●	●	●	●
54 Trinité-et-Tobago	●	●	●	●	●	●	●	●
55 Mexique	●	●	●	●	●	●	●	●
Développement humain moyen								
56 Antigua-et-Barbuda	●	●	●	●	●	●	●	●
57 Bulgarie	●	●	●	●	●	●	●	●
58 Malaisie	●	●	●	○	●	●	●	●
59 Panama	●	●	●	●	●	●	●	●
60 Macédoine, ERYM	●	●	●	●	●	●	●	●
61 Jamahiriya arabe libyenne	●	●	●	●	●	●	●	●
62 Maurice	●	●	●	●	●	●	●	●
63 Russie, Féd. de	●	●	●	●	●	●	●	●
64 Colombie	●	●	●	●	●	●	●	●
65 Brésil	●	●	●	●	●	●	●	●
66 Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●	●	●	●
67 Belize	●	●	●	●	●	●	●	●
68 Dominique	●	●	●	●	●	●	●	●
69 Venezuela	●	●	●	●	●	●	●	●
70 Samoa-Occidental	●	●	●	●	●	●	●	●
71 Sainte-Lucie	●	●	●	●	●	●	●	●
72 Roumanie	●	●	●	●	●	●	●	●
73 Arabie saoudite	●	●	●	●	●	●	●	●
74 Thaïlande	●	●	●	●	●	●	●	●
75 Ukraine	●	●	●	●	●	●	●	●
76 Kazakhstan	●	●	●	●	●	●	●	●
77 Suriname	●	●	●	●	●	●	●	●
78 Jamaïque	●	●	●	●	●	●	●	●
79 Oman	●	●	●	●	●	●	●	●
80 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	●	●	●	●	●	●	●	●
81 Fidji	●	●	●	●	●	●	●	●
82 Pérou	●	●	●	●	●	●	●	●
83 Liban	●	●	●	●	●	●	●	●
84 Paraguay	●	●	●	●	●	●	●	●
85 Philippines	●	●	●	●	●	●	●	●
86 Maldives	●	●	●	●	●	●	●	●
87 Turkménistan	●	●	●	●	●	●	●	●
88 Géorgie	●	●	●	●	●	●	●	●
89 Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●	●	●
90 Jordanie	●	●	●	●	●	●	●	●
91 Tunisie	●	●	●	●	●	●	●	●
92 Guyana	●	●	●	●	●	●	●	●
93 Grenade	●	●	●	●	●	●	●	●
94 République dominicaine	●	●	●	●	●	●	●	●
95 Albanie	●	●	●	●	●	●	●	●
96 Turquie	●	●	●	●	●	●	●	●
97 Équateur	●	●	●	●	●	●	●	●
99 Sri Lanka	●	●	●	●	●	●	●	●
100 Arménie	●	●	●	●	●	●	●	●
101 Ouzbékistan	●	●	●	●	●	●	●	●

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
		●	●	●	●	●	●	●
102 Kirghizistan	●	●	●	●	●	●	●	●
103 Cap-Vert	●	●	●	●	●	●	●	●
104 Chine	●	●	●	●	●	●	●	●
105 El Salvador	●	●	●	●	●	●	●	●
106 Iran, Rép. islamique d'	●	●	●	●	●	●	●	●
107 Algérie	●	●	●	●	●	●	●	●
108 Moldova, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	●
109 Viet Nam	●	●	●	●	●	●	●	●
110 Rép. arabe syrienne	●	●	●	●	●	●	●	●
111 Afrique du Sud	●	●	●	●	●	●	●	●
112 Indonésie	●	●	●	●	●	●	●	●
113 Tadjikistan	●	●	●	●	●	●	●	●
114 Bolivie	●	●	●	●	●	●	●	●
115 Honduras	●	●	●	●	●	●	●	●
116 Guinée équatoriale	●	●	●	●	●	●	●	●
117 Mongolie	●	●	●	●	●	●	●	●
118 Gabon	●	●	●	●	●	●	●	●
119 Guatemala	●	●	●	●	●	●	●	●
120 Égypte	●	●	●	●	●	●	●	●
121 Nicaragua	●	●	●	●	●	●	●	●
122 Sao Tomé-et-Principe	●	●	●	●	●	●	●	●
123 Îles Salomon	●	●	●	●	●	●	●	●
124 Namibie	●	●	●	●	●	●	●	●
125 Botswana	●	●	●	●	●	●	●	●
126 Maroc	●	●	●	●	●	●	●	●
127 Inde	●	●	●	●	●	●	●	●
128 Vanuatu	●	●	●	●	●	●	●	●
129 Ghana	●	●	●	●	●	●	●	●
130 Cambodge	●	●	●	●	●	●	●	●
131 Myanmar	●	●	●	●	●	●	●	●
132 Papouasie-Nouvelle-Guinée	●	●	●	●	●	●	●	●
133 Swaziland	●	●	●	●	●	●	●	●
134 Comores	●	●	●	●	●	●	●	●
135 Rép. dém. pop. lao	●	●	●	●	●	●	●	●
136 Bhoutan	●	●	●	●	●	●	●	●
137 Lesotho	●	●	●	●	●	●	●	●
138 Soudan	●	●	●	●	●	●	●	●
139 Bangladesh	●	●	●	●	●	●	●	●
140 Congo	●	●	●	●	●	●	●	●
141 Togo	●	●	●	●	●	●	●	●
Faible développement humain								
142 Cameroun	●	●	●	●	●	●	●	●
143 Népal	●	●	●	●	●	●	●	●
144 Pakistan	●	●	●	●	●	●	●	●
145 Zimbabwe	●	●	●	●	●	●	●	●
146 Kenya	●	●	●	●	●	●	●	●
147 Ouganda	●	●	●	●	●	●	●	●
148 Yémen	●	●	●	●	●	●	●	●
149 Madagascar	●	●	●	●	●	●	●	●
150 Haïti	●	●	●	●	●	●	●	●
151 Gambie	●	●	●	●	●	●	●	●

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
152 Nigéria	●	●	●	●	●	●	●	●
153 Djibouti	●	●	●	●	●			
154 Mauritanie	●	●	●	●	●	●	●	●
155 Érythrée	●	●	●	●	●	●	●	
156 Sénégal	●	●	●	●	●	●	●	●
157 Guinée	●	●	●	●	●	●		
158 Rwanda	●	●	●	●	●	●	●	●
159 Bénin	●	●	●	●	●	●	●	●
160 Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●	●	●	●
161 Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●	●		
162 Malawi	●	●	●	●	●	●	●	●
163 Zambie	●	●	●	●	●	●	●	●
164 Angola	●	●	●	●	●	●	●	●
165 Tchad	●	●	●	●	●	●		●
166 Guinée-Bissau		●	●	●	●	●		
167 Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●	●	●	●
168 Rép. centrafricaine	●	●	●	●	●	●	●	●
169 Éthiopie	●	●	●	●	●	●	●	
170 Mozambique	●	●		●	●	●		
171 Burundi	●	●	●	●	●	●	●	●
172 Mali	●	●	●	●	●	●	●	●
173 Burkina Faso	●	●	●	●	●	●	●	●
174 Niger	●	●	●	●	●	●	●	●
175 Sierra Leone	●	●	●	●	●	●		
Autres ⁱ								
Afghanistan				●	●			
Iraq		●	●	●	●	●	●	●
Kiribati	●	●	●	●				
Libéria	●	●	●	●		●		
Saint-Marin	●	●	●	●	●	●	●	●
Serbie et Monténégro	●	●	●		●	●	●	
Somalie			●	●		●		
Total ratifications	141	152	161	157	160	157	121	131

● Convention ratifiée. ○ Dénonciation de la ratification.

Note : Ce tableau inclut les États qui ont signé au moins l'une des huit conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs. Situation au 12 février 2003.

a. Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948). b. Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949). c. Convention sur le travail forcé ou obligatoire (1930). d. Convention concernant l'abolition du travail forcé (1957). e. Convention sur l'égalité de rémunération (1951). f. Convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession (1958). g. Convention sur l'âge minimum (1973). h. Convention sur les pires formes de travail des enfants (1999). i. États non pris en compte dans l'indicateur du développement humain (IDH).

Source : Colannes 1 à 8 : BIT, 2003a.

30 Indicateurs essentiels relatifs aux autres États membres des Nations Unies

Composantes de l'indicateur du développement humain

	Espérance de vie à la naissance (années) 2000-05 ^a	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus) 2001	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 2000-01 ^b	PIB par habitant (PPA) 2001	Population (milliers) 2001	Indice synthétique de fécondité (par femme) 2000-05 ^a	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 2001	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) 2001	Adultes atteints par le VIH ou le sida (en % de la pop. de 15 à 49 ans) 2001 ^c	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1998/2000 ^d	Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé (%) 2000
Afghanistan	43,1	36,0	30	..	22 083	6,8	165	257	..	70	13
Andorre	67	..	6	7	100
Iraq	60,7	39,7	58	..	23 860	4,8	107	133	<0,10	27	85
Kiribati	..	100,0	85	..	51	69	48
Corée, Rép. pop. dém. de	63,1	100,0	22 409	2,0	42	55	..	34	100
Îles Marshall	..	91,0	52	..	54	66
Libéria	41,4	54,8	16	..	3 099	6,8	157	235	..	39	..
Liechtenstein	..	100,0	33	..	10	11
Micronésie (États fédérés de)	68,6	81,0	107	3,8	20	24
Monaco	34	..	4	5	100
Nauru	..	95,0	55	..	12	..	25	30
Palaos	..	98,0	20	..	24	29	79
Saint-Marin	27	..	4	6
Serbie et Monténégro	73,2	98,0	52	..	10 545	1,7	17	19	0,19	..	98
Somalie	47,9	24,0	7	..	9 088	7,3	133	225	1,00	71	..
Timor-Leste	49,5	711	3,8	85	124
Tonga	68,6	99,0	81	..	102	3,7	17	20	100
Tuvalu	..	98,0	67	..	10	..	38	52

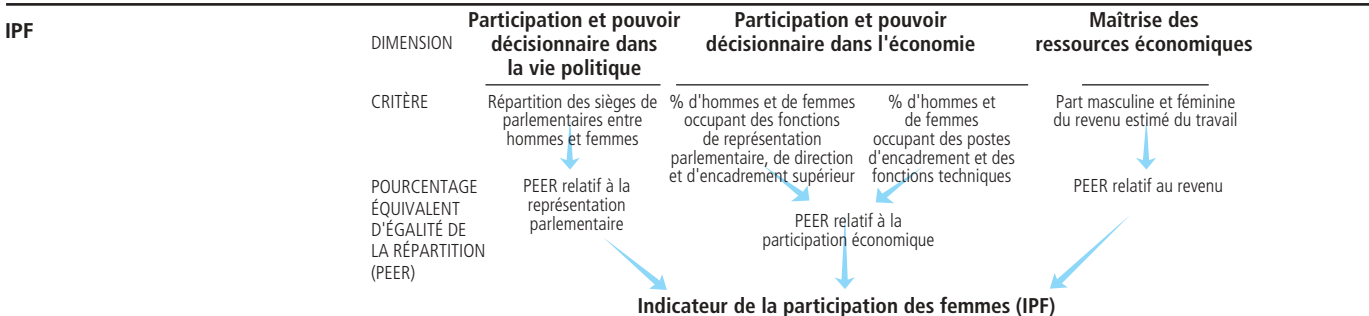
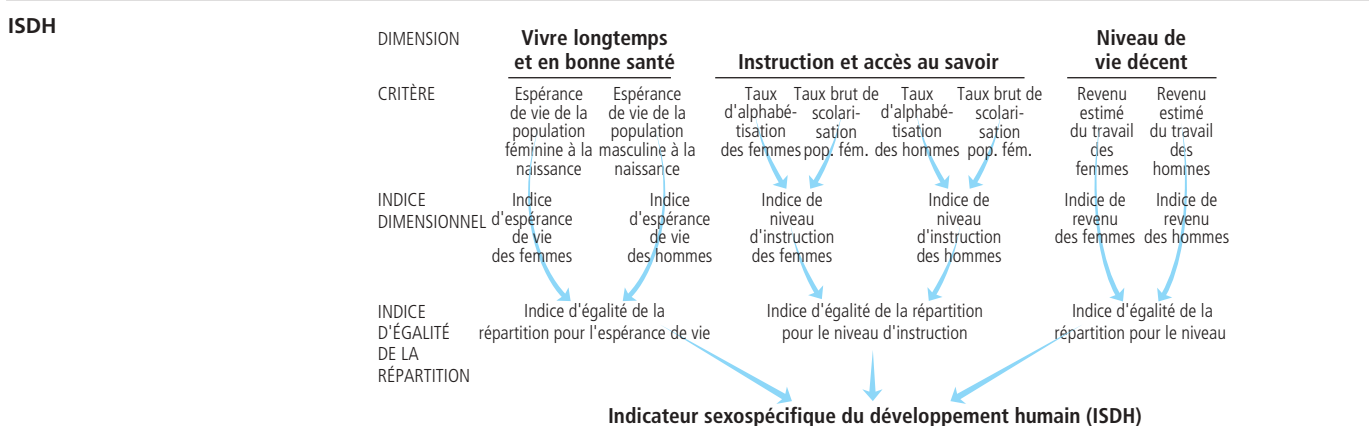
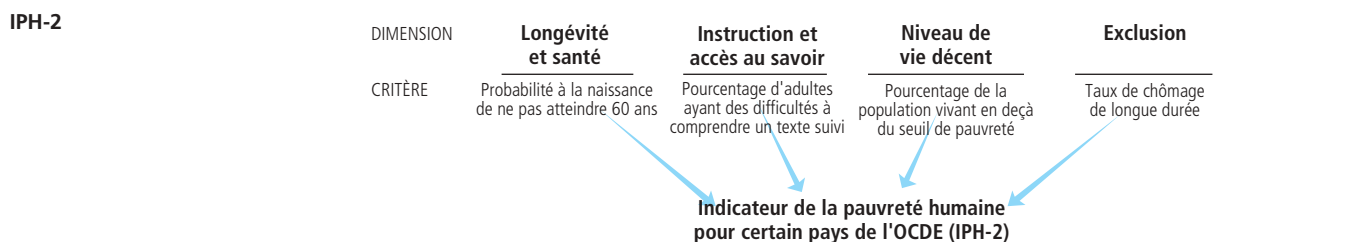
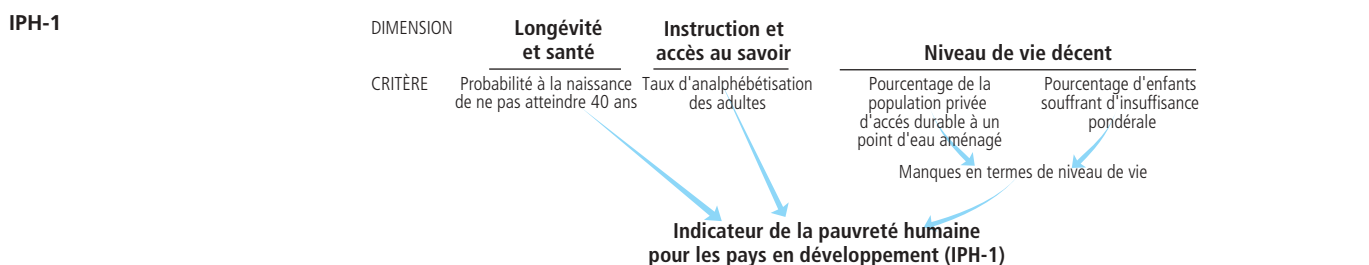
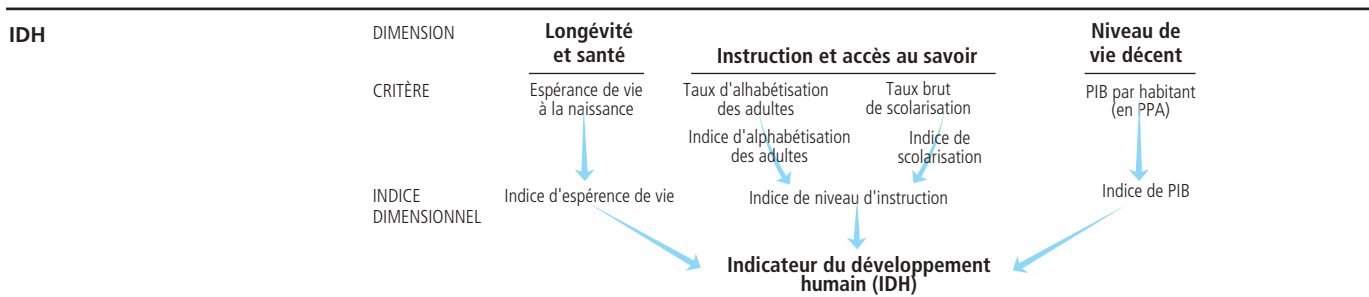
Note : Ce tableau présente des données pour les États membres de l'ONU qui ne figurent pas dans les principaux tableaux statistiques.

a. Estimations se rapportant à la période spécifiée pour cette rubrique. *b.* Données se rapportant à l'année scolaire 2000/01. *c.* Données se rapportant à fin 2001. *d.* Données se rapportant à la moyenne des années indiquées.

Sources : Colonnes 1, 5 et 6 : ONU, 2003d. Colonne 2 : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003b. Colonne 3 : Banque mondiale, 2003b. Colonne 4 : Banque mondiale, 2003c. Colonnes 7 et 8 : UNICEF, 2003b. Colonne 9 : ONUSIDA, 2002. Colonne 10 : ONU, 2003a, sur la base des données de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Colonne 11 : ONU, 2003a, sur la base de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

CALCUL DES INDICATEURS COMPOSITES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les diagrammes ci-dessous présentent un aperçu synthétique de la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en exergue leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.

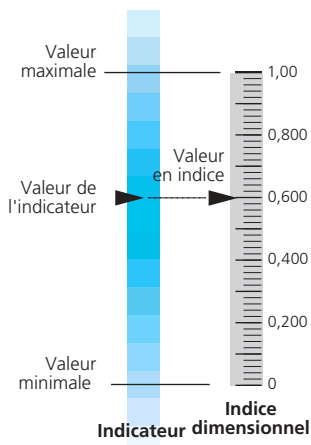


L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels :

- Longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, représentées par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (pour un tiers).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant (en PPA).

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels – c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB – passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.



Les résultats obtenus dans chaque dimension sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays-témoin.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

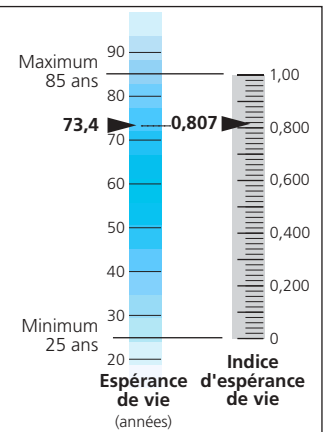
Calcul de l'IDH

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données concernant l'Albanie.

1. Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour l'Albanie, l'espérance de vie était de 73,4 ans en 2001, soit un indice d'espérance de vie de 0,807.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{73,4 - 25}{85 - 25} = 0,807$$



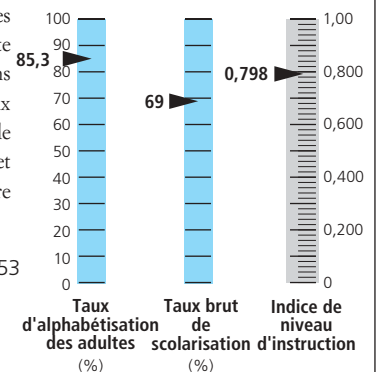
2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. En Albanie, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 85,3 % (en 2001) et le taux brut de scolarisation combiné 69 % pour l'année scolaire 2000/01, l'indice de niveau d'instruction est de 0,798.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{85,3 - 0}{100 - 0} = 0,853$$

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{69 - 0}{100 - 0} = 0,690$$

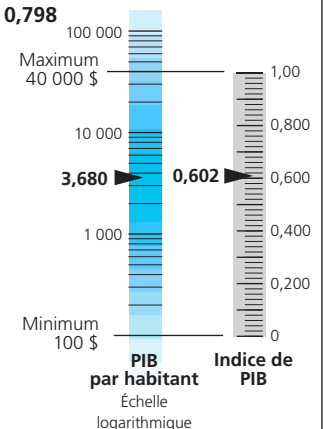
$$\begin{aligned} \text{Indice de niveau d'instruction} &= 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) \\ &+ 1/3 (\text{indice de scolarisation}) \\ &= 2/3 (0,853) + 1/3 (0,690) = 0,798 \end{aligned}$$



3. Calcul de l'indice de PIB

L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour l'Albanie, dont le PIB par habitant était de 3 680 dollars (PPA) en 2001, l'indice de PIB s'établit à 0,602.

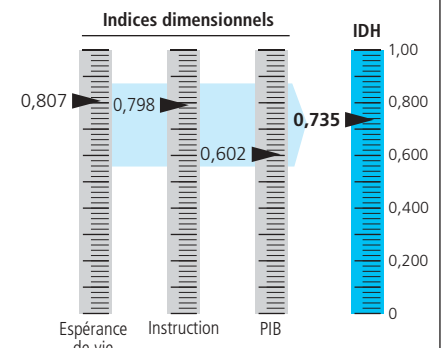
$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(3,680) - \log(100)}{\log(40,000) - \log(100)} = 0,602$$



4. Calcul de l'IDH

Une fois que les trois indices dimensionnels ont été calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\begin{aligned} \text{IDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de PIB}) \\ &= 1/3 (0,807) + 1/3 (0,798) + 1/3 (0,602) = 0,735 \end{aligned}$$



L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux *carences* ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 40 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par la moyenne non pondérée de deux indicateurs : le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et le pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus direct que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisqu'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels.

À l'origine, la mesure des manques en termes de niveau de vie comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Cependant, dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant cet aspect nous a contraint à réduire à deux les variables prises en compte à cet égard : pourcentage de la population privée d'accès durable à des points d'eau aménagés et pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : exprimé par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

Calcul de l'IPH-1

1. Mesure des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (\text{population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés}) + 1/2 (\text{enfants souffrant d'insuffisance pondérale})$$

Exemple de calcul : République centrafricaine

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 30 %

Enfants souffrant d'insuffisance pondérale = 23 %

$$\text{moyenne non pondérée} = 1/2 (30) + 1/2 (23) = 26,5\%$$

2. Calcul de l'IPH-1

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

P_1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

P_2 = taux d'analphabétisme des adultes

P_3 = moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : République centrafricaine

$P_1 = 55,3$ %

$P_2 = 51,8$ %

$P_3 = 26,5$ %

$$\text{IPH-1} = [1/3 (55,3^3 + 51,8^3 + 26,5^3)]^{1/3} = \mathbf{47,8}$$

Calcul de l'IPH-2

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{IPH-2} = [1/4 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

P_1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

P_2 = taux d'illettrisme des adultes

P_3 = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages)

P_4 = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

Exemple de calcul : Royaume-Uni

$P_1 = 8,9$ %

$P_2 = 21,8$ %

$P_3 = 12,5$ %

$P_4 = 1,3$ %

$$\text{IPH-2} = [1/4 (8,9^3 + 21,8^3 + 12,5^3 + 1,3^3)]^{1/3} = \mathbf{14,8}$$

Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur du coefficient α a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si $\alpha = 1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, faire augmenter α revient à conférer une prépondérance à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que α tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour la République centrafricaine, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 55,3 %, valeur qui correspond à la probabilité, pour un nouveau-né, de ne pas atteindre 40 ans).

Dans ce rapport, α est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective », ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (et les références biographiques succinctes, à la fin de la présente note technique).

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les *inégalités sociologiques* entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Longévité et santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indicdimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} \text{Indice d'égalité de la répartition} = & \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour} \\ & \text{la population féminine)}]^{1-\epsilon} \\ & + [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}]^{1-\epsilon}\}^{1/\epsilon} \end{aligned}$$

où ϵ représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, le coefficient $\epsilon = 2$. L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} \text{Indice d'égalité de la répartition} = & \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour} \\ & \text{la population féminine)}]^{-1} \\ & + [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}]^{-1}\}^{-1} \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indicielles masculine et féminine.

Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance, population féminine (années)	87,5	27,5
Espérance de vie à la naissance, population masculine (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
Revenu estimé du travail (en PPA)	40 000	100

Note : Les valeurs maximale et minimale concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives à la Thaïlande.

1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 73,2 ans	Espérance de vie : 64,9 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{73,2 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,762$	Indice d'espérance de vie = $\frac{64,9 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,707$

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,508	Part de la population : 0,492
Indice d'espérance de vie : 0,762	Indice d'espérance de vie : 0,707

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \{[0,508 (0,762^{-1})] + [0,492 (0,707^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,734}$$

2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 94,1 %	Taux d'alphabétisation des adultes : 97,3 %
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,941	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,973
Taux brut de scolarisation : 69,3 %	Taux brut de scolarisation : 74,6 %
Indice de scolarisation : 0,693	Indice de scolarisation : 0,746

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice de niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation})$$

$$\text{Indice du niveau d'instruction des femmes} = 2/3 (0,941) + 1/3 (0,693) = 0,858$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = 2/3 (0,973) + 1/3 (0,746) = 0,897$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,508	Part de la population : 0,492
Indice de niveau d'instruction : 0,858	Indice de niveau d'instruction : 0,897

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \{[0,508 (0,858^{-1})] + [0,492 (0,897^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,877}$$

3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord, séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chacune de ces populations. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})}$$

FEMMES	HOMMES
Revenu estimé du travail (PPA) : 4 875	Revenu estimé du travail (PPA) : 7 975
Indice de revenu = $\frac{\log(4\ 875) - \log(100)}{\log(40\ 000) - \log(100)} = 0,649$	Indice de revenu = $\frac{\log(7\ 975) - \log(100)}{\log(40\ 000) - \log(100)} = 0,731$

Suite du calcul de l'ISDH page suivante

Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminine et masculine pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,508	Part de la population : 0,492
Indice de revenu : 0,649	Indice de revenu : 0,731

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le revenu} = \{[0,508 (0,649^{-1})] + [0,492 (0,731^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,687}$$

4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables : indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\text{ISDH} = 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) = 1/3 (0,734) + 1/3 (0,877) + 1/3 (0,687) = \mathbf{0,766}$$

Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de ϵ correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminine et masculine. Plus cette valeur sera élevée, plus les inégalités seront jugées pénalisantes.

Un coefficient ϵ égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). *A contrario*, un coefficient ϵ tendant vers l'infini conférerait une prépondérance sans cesse croissante au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, ce qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement », Kalpana Bardhan et Stephan Klasen, « UNDP's gender-related indices: a critical review », ainsi que la note technique des *Rapports mondiaux sur le développement humain* 1995 et 1999 (voir les références bibliographiques succincte à la fin de la présente note technique).

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \{[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{-\epsilon}] + [\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{-\epsilon}]\}^{1/\epsilon}$$

Le coefficient ϵ mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH), $\epsilon = 2$, ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \{[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{-1}] + [\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{-1}]\}^{-1}$$

Concernant la participation à la vie politique et économique, ainsi qu'aux décisions, on ramène ensuite le PEER à un indice en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés.

Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives au Venezuela.

1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, des pourcentages de sièges de parlementaires occupés, respectivement, par des hommes et des femmes, en utilisant la formule générale précédemment exposée.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,497 %	Part de la population : 0,503 %
Représentation parlementaire : 9,7 %	Représentation parlementaires : 90,3 %

$$\text{PEER pour la représentation parlementaire} = \{[0,497 (9,7)^{-1}] + [0,503 (90,3)^{-1}]\}^{-1} = 17,60$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé de représentation parlementaire} = \frac{17,60}{50} = \mathbf{0,352}$$

2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

À partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économie en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,497 %	Part de la population : 0,503 %
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 24,3 %	% de sièges parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 75,7 %
% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 57,6 %	% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 42,4 %

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \{[0,497 (24,3)^{-1}] + [0,503 (75,7)^{-1}]\}^{-1} = 36,90$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \frac{36,90}{50} = 0,738$$

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et techniques} = \{[0,497 (57,6)^{-1}] + [0,503 (42,4)^{-1}]\}^{-1} = 48,80$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{48,80}{50} = 0,976$$

On détermine la moyenne des deux PEER indexés pour obtenir le PEER relatif à la vie économique :

$$\text{PEER concernant la participation économique} = \frac{0,738 + 0,976}{2} = \mathbf{0,857}$$

3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique.)

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,497	Part de la population : 0,503
Revenu estimé du travail : 3 288 PPA	Revenu estimé du travail : 8 021 PPA
Indice de revenu = $\frac{3\,288 - 100}{40\,000 - 100} = 0,080$	Indice de revenu = $\frac{8\,021 - 100}{40\,000 - 100} = 0,199$

$$\text{PEER concernant le revenu} = \{[0,497 (0,080)^{-1}] + [0,503 (0,199)^{-1}]\}^{-1} = \mathbf{0,114}$$

4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{IPF} = \frac{0,352 + 0,857 + 0,114}{3} = \mathbf{0,441}$$

Revenu du travail des femmes et des hommes

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes concernant l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Elle permet de rendre compte, dans l'ISDH, des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé « Gender Inequality in Human Development », ainsi qu'au chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique.)

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

Symboles

- Wf/Wm = rapport des salaires non agricoles féminins sur les salaires non agricoles masculins
- EAF = pourcentage de femmes dans la population active
- EAM = pourcentage d'hommes dans la population active
- Sf = part des femmes dans les revenus salariaux
- Y = PIB total (en PPA)
- Nf = population féminine totale
- Nm = population masculine totale
- Yf = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)
- Ym = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

Note

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations par rapport aux tableaux statistiques, du fait de l'arrondissement des chiffres.

Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives à l'Éthiopie en 2001.

1. Calcul du PIB total (en PPA)

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 67 266 (milliers)
 PIB par habitant (en PPA) : 810
 PIB total (en PPA) : 810 (67 266) = 54 485 460 (milliers)

2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux

Étant donné la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (Wf/Wm) = 0,75
 Pourcentage de femmes dans la population active (EAF) = 40,9 %
 Pourcentage d'hommes dans la population active (EAM) = 59,1 %

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux } (S_f) = \frac{Wf/Wm (EAF)}{[Wf/Wm (EAF)] + EAM} = \frac{0,75 (40,9)}{[0,75 (40,9)] + 59,1} = \mathbf{0,342}$$

3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux (S_f) = 0,342
 PIB total (PPA) (Y) = 54 485 460 (milliers)
 Population féminine (N_f) = 33 892 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (PPA) } (Y_f) = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,342 (54 485 460)}{33 892} = \mathbf{550}$$

Population masculine (N_m) = 33 374 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (PPA) } (Y_m) = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{54 485 460 - [0,342 (54 485 460)]}{33 374} = \mathbf{1 074}$$

Références bibliographiques succinctes

Anand, Sudhir et Amartya Sen, 1994. « Human Development Index: Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (IDH).
 _____, 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (ISDH, IPF).
 _____, 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective ». In : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement*

humain 1997 : Le Développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, New York (IPH-1, IPH-2).
 Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).
 Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).
 _____, 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).
 _____, 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

NOTE TECHNIQUE 2

IDENTIFIER LES PAYS POUR LESQUELS LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT REPRÉSENTENT UNE PRIORITÉ, ABSOLUE OU NON

Le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année dresse la liste des pays pour lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent une *priorité absolue* ou une *priorité*. Les calculs à cet effet sont tout d'abord effectués Objectif par Objectif, en prenant les pays pour lesquels on dispose de données suffisantes sur le pauvreté humaine et l'évolution en tendance sur les années quatre-vingt-dix. À partir de là, le rapport identifie ensuite les pays que l'on peut globalement classer dans les catégories *priorité absolue* ou *priorité* tout court.

Évaluation du degré de priorité pour chaque Objectif du Millénaire pour le développement

L'évaluation des avancées d'un pays en direction de chaque Objectif du Millénaire pour le développement se fonde sur deux variables. La première représente l'avancement vers l'Objectif en question : progrès lent ou recul, progrès modéré, progrès rapide. La seconde a trait au niveau de pauvreté humaine dans le domaine couvert par l'Objectif : cette pauvreté peut être extrême, moyenne ou faible (tableaux 2.1 et 2.2 de la présente note technique). L'avancement est mesuré par rapport aux cibles, au moyen des indicateurs définis pour les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Priorité absolue au regard des Objectifs considérés individuellement

Les efforts à accomplir par un pays dans le cadre d'un Objectif donné constituent une priorité absolue dès lors que la pauvreté humaine (dans le champ couvert par cet Objectif) y est extrême et que les progrès y sont lents ou négatifs (recul) (diagramme 2.1 de la présente note technique).

Priorité au regard des Objectifs considérés individuellement

Un pays est considéré comme prioritaire au regard d'un

Objectif si :

- la pauvreté humaine (dans le champ couvert par cet Objectif) y est extrême et les progrès à cet égard sont modérés, ou bien si
- la pauvreté humaine (dans le champ couvert par cet Objectif) y est moyenne, mais les progrès sont lents ou négatifs (recul).

Classement dans l'ordre des priorités à la lumière de l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le développement

Le classement d'un pays dans la liste des priorités absolues ou des priorités pour l'ensemble des Objectifs se fonde sur le nombre d'Objectifs pour lesquels ce pays relève de l'une et de l'autre de ces catégories (cette évaluation globale comprend également la cible relative au VIH/sida, même si les informations à cet égard n'apparaissent pas séparément).

Priorité absolue au regard de l'ensemble des Objectifs

On considère qu'il y a priorité absolue pour un pays sur l'ensemble des Objectifs :

- s'il y a priorité absolue pour au moins trois Objectifs considérés individuellement, ou
- s'il y a priorité absolue pour au moins la moitié des Objectifs au sujet desquels on dispose d'au moins trois points de données, ou
- lorsque les données sont disponibles pour seulement deux Objectifs, il y a priorité absolue dans ces deux cas.

Priorité au regard de l'ensemble des Objectifs

On estime qu'il y a priorité sur l'ensemble des Objectifs pour un pays dès lors que celui-ci, sans relever de la catégorie *priorité absolue* globale, entre

- dans celle des priorités absolues ou des priorités pour au moins trois Objectifs,
- dans celle des priorités pour deux Objectifs,
- dans l'une ou l'autre de ces catégories sur au moins la moitié des Objectifs pour lesquelles au moins trois points de données sont disponibles,
- ou bien pour lequel des données sont disponibles pour seulement deux Objectifs, mais avec le rang de priorité absolue ou de priorité dans les deux cas.

Tableau 2.1 – Définition des avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement

Rythme	Définition
Progrès lent ou recul	progrès constaté vers l'Objectif considéré est <i>inférieur de plus de la moitié</i> à celui estimé nécessaire pour atteindre la cible si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2015.
Progrès modéré	Le progrès constaté vers l'Objectif considéré est <i>supérieur à la moitié</i> de celui estimé nécessaire pour atteindre la cible si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2015, mais reste trop lent pour permettre d'atteindre cet Objectif.
Progrès rapide	Le progrès constaté vers l'Objectif considéré est <i>égal ou supérieur</i> à celui estimé nécessaire pour atteindre la cible si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2015.

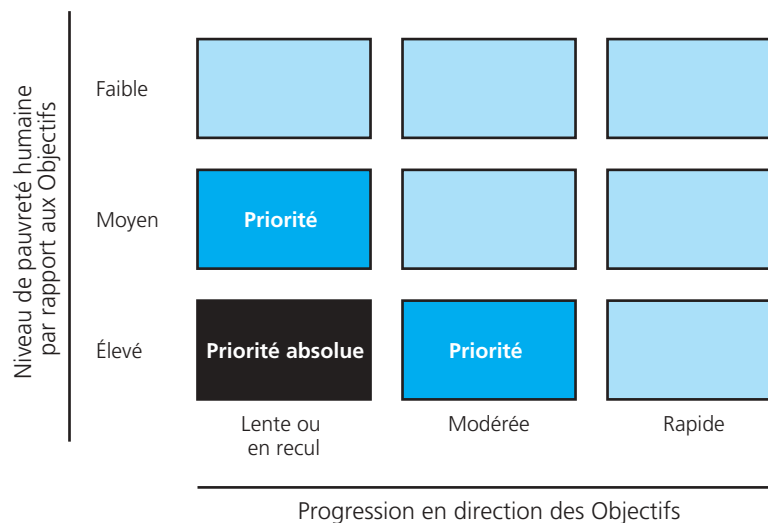
Note : L'horizon pour la réalisation de chaque Objectif est 2015, sauf pour l'égalité entre les sexes dans l'enseignement (2005).

Tableau 2.2 – Définition du niveau de pauvreté humaine au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement

Cible	Indicateur	Niveau de pauvreté humaine (x = valeur de l'indicateur)			Source
		extrême	moyen	faible	
Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour	PIB par habitant (PPA) ^a	$x < 3\ 000$	$3\ 000 = x < 6\ 000$	$x = 6\ 000$	Banque mondiale
Réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim	Personnes souffrant de malnutrition (%)	$x > 25$	$10 < x = 25$	$x = 10$	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	< 75	$75 = x < 90$	$x = 90$	Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)
Éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation	Pourcentage de filles par rapport aux garçons dans le primaire et le secondaire (%)	$x < 80$	$80 = x < 90$	$x = 90$	UNESCO
Réduire de deux tiers le taux de mortalité des moins de 5 ans	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	$x > 100$	$30 < x = 100$	$x = 30$	Banque mondiale
Réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès de façon régulière à l'eau potable	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés (%)	$x < 75$	$75 = x < 90$	$x = 90$	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la santé (OMS)
Réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à des installations sanitaires améliorées	Population ayant un accès régulier à des installations sanitaires améliorées (%)	$x < 75$	$75 = x < 90$	$x = 90$	UNICEF et OMS

a. Le taux moyen de croissance du PIB par habitant est utilisé pour mesurer la tendance (voir tableau 2.1 de la présente note technique).

Diagramme 2.1
Comment identifier les pays prioritaires et absolument prioritaires



Calcul des avancées vers chaque Objectif

Les avancées vers chaque Objectif sont évaluées en comparant les progrès annuels extrapolés jusqu'en 2015 et ceux nécessaires pour atteindre la cible, ce qui suppose une progression linéaire.

Évaluation des progrès constatés

Le rythme annuel de progression est calculé selon la formule générale suivante :

$$\text{Rythme annuel de progression observé} = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / x_{t_0}}{t_1 - t_0}$$

où t_0 correspond à 1990 ou à l'année la plus proche de 1990 pour laquelle on dispose de données, t_1 à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données (généralement 2001), et x_{t_0} et x_{t_1} aux valeurs de l'indicateur pour ces années. En ce qui concerne la faim, la pauvreté et la mortalité des enfants de moins de cinq ans, pour lesquelles la valeur optimale est de 0, cette formule est appliquée sans modification.

Pour le taux net de scolarisation dans le primaire, l'égalité entre les sexes dans l'enseignement (nombre de filles par rapport aux garçons) et la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées, la valeur optimale est de 100 %. Les avancées sont donc exprimées, dans ces cas, sous la forme d'une réduction des manques constatés, selon la formule suivante :

$$\text{Rythme annuel de progression observé} = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / (100 - x_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

Évaluer les progrès nécessaires

Le rythme annuel de progression nécessaire pour atteindre une cible donnée à l'horizon 2015 (2005 pour l'égalité entre les sexes dans l'enseignement) dépend de la nature de cette cible : α correspond à $-1/2$ pour la pauvreté et la faim, à $1/2$ pour l'eau potable et les installations sanitaires, $-2/3$ pour la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et à 1 pour la scolarisation dans le primaire et l'égalité entre les sexes dans l'enseignement. Le taux annuel de progression nécessaire est alors calculé en divisant simplement α par le nombre d'années séparant t_{OMD} , qui correspond à la date à laquelle l'objectif doit être atteint, et t_0 , c'est-à-dire l'année la plus proche de 1990 pour laquelle on dispose de données :

$$\text{Rythme annuel de progression nécessaire} = \frac{\alpha}{t_{\text{OMD}} - t_0}$$

Détermination des degrés de priorité : un exemple

Nous utiliserons l'exemple du Tchad pour déterminer le degré de priorité concernant le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Calcul des avancées

Des statistiques pour cet indicateur sont disponibles pour 1990 et 2001 :

$$t_0 = 1990$$

$$t_1 = 2001$$

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 203 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 et de 200 en 2001 :

$$x_0 = 203$$

$$x_1 = 200$$

Il s'agit de réduire le taux de 1990 des deux tiers :

$$\alpha = -2/3$$

Donc :

$$\text{Rythme annuel de progression constaté} = \frac{(200 - 203) / 203}{2001 - 1990} = 0,13 \%$$

$$\text{Rythme annuel de progression nécessaire} = \frac{2/3}{2015 - 1990} = 2,67 \%$$

Le rythme véritable de progression en direction de l'Objectif est inférieur à la moitié de celui nécessaire pour atteindre la cible fixée.

Le Tchad relève donc de la catégorie « progrès lent ou recul » concernant l'objectif de réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Détermination du niveau de pauvreté humaine

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 200 pour 1 000 naissances vivantes en 2001.

Le Tchad connaît donc une situation d'extrême pauvreté humaine au regard de la mortalité des enfants de moins de 5 ans (tableau 2.2).

Détermination du degré de priorité pour la mortalité des enfants de moins de 5 ans

En termes de mortalité des enfants de moins de 5 ans, le Tchad connaît une situation d'extrême pauvreté humaine et ne progresse que lentement, voire recule.

Ce pays est donc classé parmi ceux absolument prioritaires au regard de l'Objectif consistant à réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Détermination du degré de priorité au regard de l'ensemble des Objectifs

Le Tchad apparaît comme absolument prioritaire pour cinq des huit indicateurs pour lesquels on dispose de données à son sujet et comme prioritaire pour deux autres.

Le Tchad est donc classé comme pays absolument prioritaire de manière globale.

Note

Les progrès réalisés dans le domaine de la pauvreté monétaire sont mesurés grâce au taux de croissance du PIB par habitant entre 1990 et 2001. Il est admis qu'un taux de croissance annuel de 1,4 % sur la période 1990-2015 est nécessaire si l'on veut atteindre l'Objectif relatif à la pauvreté monétaire. Par conséquent, le taux de croissance par habitant qui définit le seuil de progression lente ou de recul est fixé à moins de 0,7 % par an ; pour une progression modérée, il doit être supérieur ou égal à 0,7 % mais inférieur à 1,4 % et une progression rapide correspondra à un taux supérieur ou égal à 1,4 %.

Les données relatives aux tendances de la prévalence du VIH/sida au sein de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) en 1999 et 2000 sont également prises en compte dans l'évaluation globale de la priorité des pays (ONUSIDA et OMS, 2003). Les valeurs utilisées pour déterminer le niveau de pauvreté humaine relatif au VIH/sida sont les suivantes : un taux de prévalence de plus de 3 % est considéré comme extrême ; entre 1 et 3 %, il est considéré comme moyen ; s'il est inférieur à 1 %, il est dit faible. Étant donné que l'Objectif est d'enrayer la propagation du VIH/sida et de commencer d'inverser la tendance actuelle, une hausse du taux de prévalence inférieure à 1 point de pourcentage sera considérée comme un progrès rapide ; une hausse de 1 point de pourcentage ou plus, mais inférieure à 3 %, sera considérée comme un progrès modéré ; une hausse supérieure ou égale à 3 points de pourcentage identifiera un progrès lent ou un recul.

Définitions des termes statistiques

Abonnés à un service de téléphonie cellulaire
Voir *Abonnés à un service de téléphonie mobile*.

Abonnés à un service de téléphonie mobile Nombre de personnes abonnées à un service de communication automatique qui donne accès au réseau téléphonique commuté utilisant la technologie cellulaire. Ce réseau peut être analogique ou numérique.

Activité économique, Taux d' Proportion de la population âgée de 15 ans et plus consacrant ou étant à même de consacrer sa force de travail à la production de biens et services.

Activité par secteur économique, Taux d' Emploi dans l'industrie, l'agriculture ou les services, tel que défini par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, l'industrie englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services collectifs (eau, gaz et électricité) ; l'agriculture rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche et les services comprennent le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie, les activités de transport, d'entreposage et de communications, les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires, ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

Activités marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production primaires menées hors des établissements, les services prêtés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes* et *Temps de travail, total*.

Activités non marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas et ménage), la gestion et les achats nécessaires à l'économie domestique, la présence nécessaire pour s'occuper des enfants, des malades, des personnes âgées et des handicapés vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes* et *Temps de travail, total*.

Agriculture nationale, Soutien des pays de l'OCDE à leur Transferts des contribuables et des consommateurs résultant de l'action publique en faveur de

l'agriculture (déduction faite des recettes budgétaires associées), quels que soient leur objectif et leur impact sur la production et le revenu agricoles, ou sur la consommation de produits agricoles.

Aide nette versée par les ONG (organisations non gouvernementales) Transferts de ressources effectués par les organisations non gouvernementales nationales (organismes privés à but non lucratif) en faveur des pays en développement et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Se calcule à partir des versements bruts des ONG, minorés des transferts de ressources provenant du secteur public (et donc déjà comptabilisés au titre de l'aide publique au développement).

Aide publique Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'aide publique au développement (APD) (voir ce terme), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Il s'agit de certains pays d'Europe centrale et orientale, des pays de l'ex-Union soviétique, ainsi que de certains autres pays et territoires avancés sur la voie du développement.

Aide publique au développement (APD), nette Versements de prêts accordés à des conditions de faveur (nets de remboursements du principal) et de dons par les instances officielles des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), ainsi que par des institutions multilatérales et par des pays non membres du CAD, en vue de favoriser le développement et le bien-être économique dans les pays et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le CAD. Sont compris dans cette statistique les prêts assortis d'un mécanisme de don représentant au moins 25 % du total (calculé selon un taux d'actualisation de 10 %).

Aide publique au développement (APD) destinée aux services sociaux de base APD allouée aux services sociaux de base, c'est-à-dire l'éducation de base (enseignement primaire, écoles maternelles et formation aux savoirs de base des adolescents et adultes), les services de santé de base (soins, infrastructure et nutrition de base, lutte contre les maladies infectieuses, éducation sanitaire et formation du personnel sanitaire) et les politiques et programmes

démographiques et de santé reproductive (politique démographique et gestion administrative y afférente, soins gynécologiques et obstétriques, planning familial, lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et formation de personnel à la santé publique et aux soins de santé reproductive). L'aide à la fourniture d'eau et d'infrastructures sanitaires n'est englobée dans cette statistique que si elle est intégrée à la lutte contre la pauvreté.

Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés Voir *Aide publique au développement (APD) nette*, ainsi que la liste des pays les moins avancés, dans la partie *Classification des pays en grands groupes*.

Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE Abandons de créances consentis dans le cadre de l'aide publique au développement, en vertu de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Cette initiative constitue la première approche globale visant à réduire la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus endettés du globe, qui sont 42 au total.

Alphabétisation des adultes, Taux d' Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Alphabétisation des jeunes adultes, Taux d' Pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Analphabetisme des adultes, Taux d' Se calcule par soustraction du taux d'alphabétisation des adultes de la valeur 100. Voir *Alphabétisation des adultes, taux*.

Armes classiques, Livraisons d' Correspond aux livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclut les armes prises au combat ou obtenues auprès de déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services du renseignement d'un autre pays. Cet ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques : navires, aéronefs, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les articles accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

Brevets délivrés à des résidents Les brevets sont des documents délivrés par l'administration publique, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire fabriquée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection de ces inventions est généralement limitée à 20 ans à compter

de la date du dépôt de la demande de brevet.

Cas de tuberculose détectés selon la stratégie DOTS Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose détectés (diagnostiqués sur une période donnée) dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

Chlorofluorocarbones (CFC) appauvrissant la couche d'ozone Somme de la production et des importations, minorée des exportations, de chlorofluorocarbones, ou chlorofluorocarbures, (CFC) faisant l'objet d'une surveillance en vertu du Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Les CFC sont des composés synthétiques, qui étaient par le passé utilisés comme fluides frigorigènes et comme gaz propulseurs dans les bombes aérosols, et dont la nocivité pour la couche d'ozone de l'atmosphère est reconnue. Les CFC couverts par le Protocole de Montréal sont ceux présents dans les prépolymères, les produits aérosols, les extincteurs portables, la climatisation des véhicules, les plaques et panneaux isolants, les revêtements de tuyauteries, ainsi que les réfrigérateurs domestiques et commerciaux, les appareils de climatisation et les pompes à chaleur.

Chômage Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

Chômage, Taux de Nombre des chômeurs divisé par celui de la population active (personnes occupant un emploi plus chômeurs).

Chômage de longue durée Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

Chômage des jeunes Renvoie au chômage au sein de la population âgée de 15 ou 16 ans, selon les pays, à 24 ans. Voir *Chômage*.

Cigarettes par adulte, Consommation de Somme de la production et des importations, moins les exportations du pays considéré, divisée par la population âgée de 15 ans et plus.

Coefficient de Gini Voir *Indice de Gini*.

Combustibles solides, Population utilisant des Part de la population utilisant des combustibles solides, c'est-à-dire des combustibles traditionnels tels que le bois de feu, le charbon de bois, la bagasse (résidu de la canne à sucre) et les déchets animaux ou végétaux.

Combustibles traditionnels, Consommation de Correspond à la consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse (résidu de la canne à sucre) et de déchets animaux ou végétaux. Cet

ensemble, ajouté à la consommation d'énergie commerciale, forme le total des utilisations de l'énergie.

Criminalité et délinquance, Personnes victimes de la Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits au cours des 12 mois précédents, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (*International Crime Victims Survey*).

Croissance démographique annuelle, Taux de Renvoi à la moyenne du taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

Dépenses de santé par habitant (PPA) Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), le planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé, mais ne comprennent pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement. Voir *Dépenses de santé privées*, *Dépenses de santé publiques* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Dépenses de santé privées Dépenses directes des ménages (payées par les usagers), assurances-maladie privées, dépenses des institutions à but non lucratif prêtant assistance aux ménages et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA)* et *Dépenses de santé publiques*.

Dépenses de santé publiques Dépenses de fonctionnement et d'investissement inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoire ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA)* et *Dépenses de santé privées*.

Dépenses militaires Total des dépenses engagées par les ministères – notamment de la Défense – pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

Dioxyde de carbone (CO₂), Émissions de Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) anthropiques (liées aux activités humaines) découlant de la consommation de combustibles fossiles, du torchage de gaz ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et

gazeux, ainsi que du torchage de gaz et de la production de ciment.

Éducation, Dépenses publiques d' Comprend à la fois les dépenses d'investissement (dépenses liées à la construction, à la rénovation, aux réparations de grande ampleur et achats de matériel lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes (dépenses liées aux biens et services consommés durant l'année en cours et devant être renouvelés l'année suivante). Cet indicateur couvre notamment la rémunération et les charges sociales du personnel, les achats ou fournitures de services, les livres et autres matériels pédagogiques, l'aide sociale, le mobilier et les équipements, les petites réparations, les achats de combustible, les assurances, les loyers, les télécommunications et les frais de déplacement liés à l'enseignement. Voir *Niveaux d'instruction*.

Électricité par habitant, Consommation d' Renvoi à la production brute par habitant et comprend donc la consommation d'électricité des auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs de centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, sans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

Énergie consommée, PIB par unité d' Rapport du PIB (en PPA) aux utilisations commerciales de l'énergie, mesurées en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport renseigne sur le degré de maîtrise de l'énergie en permettant de comparer entre pays et sur la durée le PIB réel par rapport aux intrants physiques nécessaires à sa réalisation (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Enfants atteignant la cinquième année d'école Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée (enfants dont le poids est inférieur de plus de deux écarts-types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré) et aiguë (plus de trois écarts-types en deçà du poids médian).

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance Comprend les cas de retard de croissance modéré ou aigu, défini comme correspondant à plus de deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance

demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde. Cet indicateur comprend les marchandises, le fret, l'assurance, le transport des personnes, les redevances de brevets et de licences et les autres services : communication, bâtiment-travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine ni les transferts.

Exportations de produits de haute technologie Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche-développement. Cet ensemble couvre les produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifiques et du génie électrique.

Exportations de produits manufacturés Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, les machines et équipements de transport et divers autres biens manufacturés.

Exportations de produits primaires Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

Fécondité, Indice synthétique de Nombre d'enfants que mettrait au monde chaque femme, en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Femmes siégeant au gouvernement Statistique déterminée en fonction de la définition que chaque pays donne de son exécutif national. Comprend les femmes occupant une fonction de ministre, de vice-ministre ou d'autres fonctions gouvernementales, telles que les secrétaires parlementaires auprès de ministres de plein exercice.

Flux privés, Autres Catégorie englobant les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque-pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), les flux d'investissements de portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

Forces armées, Effectif total des Nombre total des personnels des armes terrestre, navale, aérienne, ainsi que de leur commandement, de leur administration

et des services de logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

Importations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands reçus du reste du monde. Cet indicateur englobe les marchandises, le fret, l'assurance, le transport des personnes, les redevances de brevets et de licences et les autres services : communication, bâtiment-travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine ni les transferts.

Importations des pays en développement en franchise de droits de douane Valeur des exportations de marchandises (armes exceptées) provenant des pays en développement et acceptées sur le territoire du pays importateur sans versement de droits de douane.

Indicateur de la participation des femmes (IPF) Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en développement Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : longévité, savoir et conditions de vie. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes, en y ajoutant l'exclusion. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur du développement humain (IDH) Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité/santé, instruction et niveau de vie décent. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les mêmes variables essentielles que l'indicateur du développement humain – santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes –, mais en corrigeant

le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indice d'écart de pauvreté Distance moyenne pour atteindre le seuil de pauvreté à 1 dollar par jour (en PPA de 1993), exprimée en pourcentage de ce seuil. Cette moyenne est mesurée sur l'ensemble de la population, en affectant à la population non pauvre un indice d'écart de pauvreté de zéro. Cet indicateur reflète à la fois la profondeur et l'incidence de la pauvreté.

Indice d'espérance de vie L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indice de Gini Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'égalité parfaite. On construit pour cela une courbe de Lorenz qui met en regard les pourcentages cumulés du revenu total et les nombres cumulés de personnes percevant ce revenu, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini mesure la zone située entre cette courbe de Lorenz et une droite hypothétique représentant l'égalité absolue. La superficie de cette zone est exprimée en pourcentage de l'espace maximal situé sous cette ligne. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

Indice de niveau d'instruction L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indice de PIB L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en PPA). Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indice des prix à la consommation Reflète les variations du coût, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d' Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, foresterie et pêche. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Installations sanitaires améliorées, Population utilisant des Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures appropriées pour l'évacua-

tion des excréments, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou à une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet d'empêcher efficacement le contact des individus, des animaux et des insectes avec les excréments.

Insuffisance pondérale néonatale, Enfants souffrant d' Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2 500 grammes.

Internautes Personnes ayant accès à Internet.

Investissements directs étrangers, Flux nets d' Entrées nettes d'investissements destinés à financer l'acquisition d'une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. Le capital ainsi placé peut l'être sous forme de capitaux propres, de bénéfices réinvestis, d'autres concours financiers à long terme et de concours à court terme.

Ligne téléphonique d'abonné Ligne téléphonique reliant un abonné au réseau téléphonique public commuté.

Médecins Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quel que soit leur domaine d'activité spécifique (pratique, enseignement ou recherche).

Médicaments et vaccins essentiels, Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux Pourcentage estimé de la population qui peut à tout moment se procurer à un coût abordable un minimum de 20 médicaments et vaccins essentiels, c'est-à-dire répondant aux besoins de santé de la majorité de la population, auprès d'établissements de santé publics ou privés, ou encore de pharmacies situées dans tous les cas à moins d'une heure de trajet du lieu d'habitation.

Micro-ordinateurs, Nombre de Ordinateurs individuels en service et conçus pour être utilisés par une seule personne à la fois.

Mortalité des (enfants de) moins de 5 ans, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité infantile, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité maternelle, Taux officiel de Nombre de femmes décédant chaque année d'une cause liée à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes. Cette statistique correspond aux chiffres déclarés par les autorités nationales, et n'est pas corrigée en fonction des problèmes bien connus de non-déclaration et

de classement inapproprié.

Niveaux d'enseignement L'enseignement est classé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : pré-scolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement pré-scolaire* (niveau 0 de la CITE) est dispensé dans des établissements tels que les jardins d'enfants, les crèches ou les écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire*, ou de premier niveau (niveau 1 de la CITE), a pour principale fonction d'inculquer les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite à au moins quatre années d'enseignement primaire et apporte une instruction générale et/ou spécialisée, par exemple dans les collèges, les établissements secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles de formation d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* ou de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement secondaire ou prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Paludisme, Cas de Nombre total de cas de paludisme déclarés à l'Organisation mondiale de la santé par les pays où cette maladie est endémique. De nombreux pays ne déclarent que les cas confirmés par des examens en laboratoire, tandis que d'autres, en Afrique subsaharienne notamment, font également état de ceux diagnostiqués cliniquement.

Paludisme, Taux de mortalité lié au Nombre total de décès dus au paludisme sur 100 000 habitants.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Avec un dollar exprimé en parité de pouvoir d'achat dans un pays donné (comme c'est toujours le cas dans le présent rapport), il est possible de se procurer la même quantité de biens et de services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays.

Parlementaires femmes Renvoie au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse (députés, par exemple) et haute (sénateurs, par exemple), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

Parts du revenu ou de la consommation Proportion du revenu ou de la consommation de sous-groupes de la population indiqués par des déciles ou des quintiles, d'après des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages et couvrant différentes années.

Les résultats des enquêtes sur la consommation font apparaître des degrés d'inégalités moindres entre les riches et les pauvres que ce n'est le cas des enquêtes sur le revenu. En effet, les pauvres consomment généralement une part plus importante de revenu. Sachant que les données proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, une certaine circonspection s'impose dans les comparaisons entre pays.

Part du revenu ou de la consommation des 20 % les plus pauvres, à l'échelon national Proportion du revenu ou de la consommation des 20 % les plus pauvres de la population. Les données sur le revenu ou la consommation des individus ou des ménages proviennent d'enquêtes réalisées auprès de ménages représentatifs à l'échelle nationale.

Pauvreté monétaire, Population en-deçà du seuil de Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas :

- à 1 dollar par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
 - à 2 dollars par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 2,15 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
 - à 4 dollars par jour : aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
 - à 11 dollars par jour (par personne, pour une famille de trois individus) : aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
 - Seuil de pauvreté national : seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays concerné. Les statistiques nationales se fondent sur des estimations de sous-catégories pondérées par la population et établies à partir d'enquêtes auprès des ménages.
 - à 50 % du revenu médian : correspond à 50 % du revenu médian corrigé disponible des ménages.
- Voir *Parité de pouvoir d'achat (PPA)*.

Personnes déplacées Désigne les individus déplacés à l'intérieur de leur propre pays et auxquels le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) apporte protection et/ou assistance, généralement en vertu d'une demande spéciale formulée par un organe compétent des Nations Unies.

Personnes souffrant de malnutrition Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

PIB (en dollars) PIB converti en dollars des États-Unis sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est

utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

PIB (produit intérieur brut) Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles.

La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires.

PIB par habitant (en dollars) PIB en dollars des États-Unis divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (en dollars)*.

PIB par habitant (en PPA) Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

PIB par habitant, Croissance annuelle du Taux de croissance calculé selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE Date à laquelle un pays concerné par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a mené à bien les grandes réformes structurelles au point de décision, parmi lesquelles l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Ce pays bénéficie alors de la plus grande partie de l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sans avoir à remplir d'autres conditions relevant de l'action publique.

Point de décision de l'Initiative PPTE Date à laquelle un pays pauvre très endetté (PPTE) ayant obtenu de bons résultats dans le cadre de programmes d'ajustement prônés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale s'engage à entreprendre des réformes supplémentaires, ainsi qu'à définir et à appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté.

Points d'eau aménagés, Population ayant un accès régulier à des Part de la population disposant d'un accès correct à l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer de l'eau potable : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, sources et citernes d'eau de pluie protégées. Par *accès régulier*, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personne et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement.

Points d'eau aménagés, Population privée d'accès régulier à des Valeur 100 minorée du pourcentage de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés. Sont compris dans les points d'eau non aménagés les services procurés par des vendeurs

d'eau, l'eau en bouteille, les camions-citernes et les sources et puits non protégés. Voir *Points d'eau aménagés, population ayant un accès régulier à des*.

Population active Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant et étaient titulaires d'un emploi (sans être obligatoirement en poste) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

Population totale Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

Population urbaine Population, en milieu d'année, des zones classées comme urbaines selon les critères utilisés dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les médecins, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et praticiens des activités connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et praticiens des activités connexes), les enseignants (et praticiens des activités connexes), ainsi que les autres membres des professions libérales et spécialisées.

Postes de décision occupés par des femmes dans la politique, l'administration et l'entreprise Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les dirigeants, présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les directeurs généraux.

Prévalence du VIH chez les femmes enceintes Pourcentage de femmes enceintes atteintes du sida dans le groupe d'âge spécifié.

Prévention du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides.

Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné Probabilité qu'a un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques de chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné Statistique calculée par soustraction du taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre

jusqu'à l'âge considéré de la valeur 100. Voir *Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné*.

Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié Pourcentage d'accouchements suivis par du personnel (médecins, infirmiers et sages-femmes) ayant reçu une formation lui permettant de donner les soins, les directives et les avis nécessaires aux parturientes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum, de procéder lui-même à des accouchements et de s'occuper des nouveau-nés.

Proportion de l'aide publique au développement (APD) allouée au renforcement des capacités commerciales APD destinée aux activités visant à rendre le pays destinataire mieux à même de formuler et d'appliquer une stratégie de développement des échanges et de créer un environnement propice à l'accroissement des exportations en volume et en valeur ajoutée, ainsi que de diversifier les produits et les marchés d'exportation et d'accroître les investissements étrangers créateurs d'emplois et de flux d'échanges ; de stimuler les échanges des entreprises nationales et d'encourager l'investissement dans les branches d'activité orientées vers le commerce international ; ou encore d'avoir sa place dans les institutions, les négociations et les processus définissant la politique commerciale nationale et les règles et pratiques du commerce international, et de tirer parti de ces institutions, négociations et processus.

Proportion de zones forestières Forêts et autres surfaces boisées, telles que définies dans l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2000* publiée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2001), en proportion de la superficie émergée totale.

Proportion déliée de l'aide publique au développement (APD) bilatérale Aide publique au développement au titre de laquelle des biens et services peuvent être acquis intégralement et totalement auprès de n'importe quel pays ou donnés par un pays à un autre.

Recherche et développement (R&D), Dépenses de Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrées aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

Redevances et droits de licence perçus Sommes perçues par les résidents et les non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, droits d'auteurs, procédés industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par le biais d'accords de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que

les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

Réfugiés Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient, avec raison, d'être persécutées pour des considérations de race, de religion, d'appartenance à une certaine catégorie sociale ou du fait de leurs opinions politiques, et qui sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire.

On entend par *pays d'asile* le pays dans lequel un réfugié a déposé une demande d'asile sur laquelle il n'a pas encore été statué, ou est enregistré d'une autre manière en tant que demandeur d'asile. Le *pays d'origine* correspond à la nationalité du demandeur ou au pays dont celui-ci est officiellement ressortissant.

Revenu du travail (PPA), part estimée des femmes sur celle des hommes Rapport du revenu moyen estimé de la population féminine à celui de la population masculine. Voir *Revenu estimé du travail (des femmes et des hommes)*.

Revenu estimé du travail (des femmes et des hommes) (PPA) Calcul approximatif réalisé à partir du rapport du revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole au revenu de la population masculine hors agriculture, des pourcentages masculin et féminin de la population exerçant une activité économique, des populations féminine et masculine totales et du PIB par habitant (en PPA). Pour plus de détails sur cette estimation, voir la note technique 1.

RNB (revenu national brut) Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée, d'une part, de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production et, d'autre part, de toutes les recettes nettes de revenu primaire (rémunération des salariés et des biens immobiliers situés à l'étranger). La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires. Les données sont exprimées en dollars courants des États-Unis, convertis selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale.

Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement. Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme du supérieur.

Scolarisation, Taux brut de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quel que soit leur âge), exprimé en pourcentage de la population d'individus officiellement en âge de fréquenter ce niveau d'enseignement. Ce taux brut peut être supérieur à 100 % du fait des redoublements et des inscriptions survenant à un âge plus élevé ou moins

élevé que celui typique de l'année d'enseignement considérée. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Scolarisation, Taux net de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Sécurité d'occupation des logements, Ménages bénéficiant de la Proportion de ménages qui possèdent ou ont entrepris d'acheter leur logement, qui louent leur logement dans le cadre d'un contrat de droit privé, qui habitent un logement social ou vivent en sous-location.

Service de la dette (total) Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette extérieure à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est supérieure à un an), plus les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements destinés au Fonds monétaire international.

Taux de scolarisation des orphelins Proportion d'enfants âgés de 10 à 14 ans qui ont perdu leurs deux parents naturels et fréquentent actuellement l'école, d'après les enquêtes auprès des ménages. Cette statistique est exprimée en pourcentage des enfants du même âge qui vivent avec au moins un de leurs parents naturels et qui fréquentent l'école.

Taux moyens des droits de douane appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement Moyenne arithmétique de tous les droits de douane *ad valorem* appliqués aux importations de produits agricoles (produits issus de l'élevage et de la culture, y compris les productions arboricoles, mais compte non tenu du bois de coupe et des produits de la pêche), de textiles et de vêtements (y compris les fibres et les tissus naturels et synthétiques, ainsi que les articles vestimentaires réalisés à partir de ces fibres et tissus) provenant des pays en développement. Les taux utilisés sont ceux applicables *ad valorem*, et indiquent ceux applicables au titre de la nation la plus favorisée et d'autres dispositifs (taux préférentiels, essentiellement).

Temps de travail, total Temps consacré aux activités marchandes et non marchandes, selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchandes* et *Activités non marchandes*.

Termes de l'échange Rapport de l'indice des prix des exportations à l'indice des prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 signifie que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

Texte suivi, Personnes ayant des difficultés à comprendre un Proportion de la population adulte âgée

de 16 à 65 ans se classant au niveau 1 de compréhension concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à demander au lecteur de localiser, dans le texte, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans l'énoncé de la question.

Thérapies de réhydratation orale (TRO), Taux d'administration des Pourcentage des cas de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans traités par un apport accru de fluides de réhydratation ou une alimentation en continu.

Traitement de la fièvre paludéenne chez les enfants de moins de 5 ans Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans atteints de la fièvre paludéenne et ayant reçu un traitement contre cette maladie dans les deux semaines précédant l'enquête.

Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale Selon la définition de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) de 1993, personnes qui occupent un emploi non rémunéré dans une entreprise commerciale exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

Tuberculose, Cas de Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostic clinique chez le sujet atteint.

Tuberculose, Taux de mortalité lié à la Nombre total de décès dus à la tuberculose, sur 100 000 habitants. Ces données se fondent sur les informations communiquées lors de la déclaration du décès.

Utilisation des contraceptifs, Taux d' Renvoie au pourcentage de femmes mariées (ou vivant maritalement) âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

Vaccination, Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole ou la tuberculose Proportion d'enfants d'un an ayant reçu une injection d'antigène ou de sérum contenant des anticorps spécifiques agissant contre la rougeole ou la tuberculose.

VIH/sida, Personnes infectées par le Nombre estimé de personnes séropositives ou atteintes du virus du sida à la fin de l'année considérée.

Zones protégées, en pourcentage de la superficie totale Renvoie aux zones totalement ou partiellement protégées d'une superficie d'au moins 1 000 hectares, ayant le statut de parc national, de patrimoine naturel, de réserves naturelles ou de sanctuaires pour la faune et la flore, de paysages et zones maritimes protégés ou de réserves scientifiques à accès restreint. Cet indicateur ne tient pas compte des sites protégés en vertu d'une législation infranationale (locale ou provinciale).

Références statistiques

- Aten, Bettina, Alan Heston et Robert Summers. 2001. "Penn World Tables 6.0." University of Pennsylvania, Center for International Comparisons, Philadelphie.
- . 2002. "Penn World Tables 6.1." University of Pennsylvania, Center for International Comparisons, Philadelphie.
- Banque mondiale. 2002. *Indicateurs du développement dans le monde 2002*. CD-ROM. Washington, D.C.
- . 2003a. Correspondance sur les taux de croissance annuels du PIB par habitant. Mars. Washington, D.C.
- . 2003b. "HIPC Initiative: Status of Country Cases Considered under the Initiative, March 2003." [http://www.worldbank.org/hipc/progress-to-date/status_table_Mar03.pdf]. Mars 2003.
- . 2003c. *World Development Indicators 2003*. CD-ROM. Washington, D.C.
- . À paraître. *Global Development Finance 2004*. Washington, D.C.
- CDIAC (Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique). 2003. *Trends: A Compendium of Data on Global Change*. Mars 2003.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2001. « Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés » [http://www.unctad.org/conference/]. Avril 2002.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2001. *Situation des forêts du monde 2000*. Rome.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population). 2003. "Building Capacity to Ensure the Continuity of Population Censuses." Document de travail pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2003*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- Goldschmidt-Clermont, Luisella et Elisabetta Pagnossin Aligisakis. 1995. "Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries." Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- Harvey, Andrew S. 1995. "Market and Non-Market Productive Activity in Less Developed and Developing Countries: Lessons from Time Use." Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 2001. "National Time Use Data on Market and Non-Market Work by Both Women and Men." Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- HCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2002. *Annuaire statistique 2001*. Genève.
- Hijab, Nadia. 2003. "Using Process Indicators to Monitor Maternal Health." Document de travail pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2003*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 2002. *Rapport sur la santé dans le monde 2002 : Réduire les risques et promouvoir une vie saine*. Genève.
- . 2003a. Correspondance sur la consommation de cigarettes. Mars. Genève.
- . 2003b. Correspondance sur les dépenses de santé. Mars. Genève.
- . 2003c. Correspondance sur le personnel de santé. Mars. Genève.
- . 2003d. Correspondance sur la vaccination contre la tuberculose et la rougeole. Mars. Genève.
- . 2002. *Statistiques annuelles de propriété intellectuelle*. Publication B. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé). 1994. *Indicators to Monitor Maternal Health Goals: Report of a Technical Working Group*. Genève, 8-12 novembre 1993. Genève.
- . 2002. *Rapport sur la santé dans le monde 2002 : Réduire les risques et promouvoir une vie saine*. Genève.
- . 2003a. Correspondance sur la consommation de cigarettes. Mars. Genève.
- . 2003b. Correspondance sur les dépenses de santé. Mars. Genève.
- . 2003c. Correspondance sur le personnel de santé. Mars. Genève.
- . 2003d. Correspondance sur la vaccination contre la tuberculose et la rougeole. Mars. Genève.
- sur le développement humain, New York
- IIES (Institut international d'études stratégiques). 2002. *The Military Balance 2002-2003*. Oxford : Oxford University Press.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2002. "Population below Income Poverty Line." Février 2002.
- . 2003. "Relative Poverty Rates for the Total Population, Children and the Elderly." [http://www.lisproject.org/key-figures/povertytable.htm]. Mars 2003.
- Mathers, Colin D., Ritu Sadana, Joshua A. Salomon, Christopher J. L. Murray et Alan D. Lopez. 2001. "Healthy Life Expectancy in 191 Countries, 1999." *Lancet* 357 (9269) : pp. 1 685-91.
- Milanovic, Branko. 2002. Correspondance sur les revenus, les inégalités et la pauvreté pendant la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché. Mars. Banque mondiale, Washington, DC.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2002a. *Perspectives économiques de l'OCDE*. 2 (72). Paris.
- . 2002b. *Perspectives de l'emploi 2002*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Comité d'aide au développement. 2003a. Correspondance sur les versements d'aide publique au développement. Février. Paris.
- . 2003b. *DAC Online*. Base de données. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistique Canada. 2000. *Literacy in the Information Age: Final Report on the International Adult Literacy Survey*. Paris.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2002a. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4^e édition, 2^e révision. Base de données. Genève.
- . 2002b. *Les indicateurs clés du marché du travail 2001-2002*. [http://www.ilo.org/public/french/support/publ/pindex.htm]. Mars 2003.
- . 2002c. *Annuaire des statistiques du travail 2002*. Genève.
- . 2003a. *Base de données de l'OIT sur les normes internationales du travail (ILOLEX)*. [http://ilolex.ilo.ch:1567/french/index.htm]. Février 2003.
- . 2003b. *Laboursta Database*. [http://laborsta.ilo.org]. Mars 2003.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2003. *Statistiques annuelles de propriété intellectuelle*. Publication B. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé). 1994. *Indicators to Monitor Maternal Health Goals: Report of a Technical Working Group*. Genève, 8-12 novembre 1993. Genève.
- . 2002. *Rapport sur la santé dans le monde 2002 : Réduire les risques et promouvoir une vie saine*. Genève.
- . 2003a. Correspondance sur la consommation de cigarettes. Mars. Genève.
- . 2003b. Correspondance sur les dépenses de santé. Mars. Genève.
- . 2003c. Correspondance sur le personnel de santé. Mars. Genève.
- . 2003d. Correspondance sur la vaccination contre la tuberculose et la rougeole. Mars. Genève.

- . 2003e. *Global Tuberculosis Control: WHO Report 2003*. [http://www.who.int/gtb/publications/globrep/]. Mars 2003.
- . 2003f. "Measuring Healthy Life Expectancy." *Document de travail pour le Rapport mondial sur le développement humain 2003*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- . À paraître. *Rapport sur la santé dans le monde 2003*. Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2002a. Correspondance sur les enquêtes relatives à l'utilisation du temps. Février. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, New York.
- . 2002b. *Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision 2001*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, New York.
- . 2003a. *Millennium Indicators Database*. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, New York. [http://millenniumindicators.un.org]. Mars 2003.
- . 2003b. « Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général ». [http://www.un.org/french/Depts/Treaty/welcomb.htm]. Février 2003.
- . 2003c. Organisation des Nations Unies, Division de la population : *Base de données sur l'utilisation des contraceptifs*. Mars. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, New York.
- . 2003d. *World Population Prospects 1950–2050: The 2002 Revision*. Base de données. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, New York.
- ONUSIDA (Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida). 2002. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida 2002*. Genève.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2002. *Bosnia and Herzegovina Human Development Report 2002*. Sarajevo.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature et IUCN (Union mondiale pour la nature), Commission mondiale des aires protégées. 2003. *World Database on Protected Areas*. Avril 2003.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). 2001. *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford : Oxford University Press.
- . 2003a. Correspondance sur les données relatives aux dépenses militaires. Mars. Stockholm.
- . 2003b. *SIPRI Arms Transfers*. Base de données. Février. Stockholm.
- Smeeding, Timothy M. 1997. "Financial Poverty in Developed Countries: The Evidence from the Luxembourg Income Study." In Programme des Nations Unies pour le développement, *Documents de base du Rapport mondial sur le développement humain 1997 : Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*. New York.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater et Gary Burtless. 2002. "United States Poverty in a Cross-National Context." In Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman (sous la direction de), *Understanding Poverty*. New York : Russell Sage Foundation, et Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- UIP (Union interparlementaire). 1995. *Les femmes dans les parlements 1945–1995 : Étude statistique mondiale*. Genève.
- . 2001. Correspondance sur les femmes occupant des fonctions ministérielles. Mars. Genève.
- . 2003a. Correspondance sur l'année où les femmes ont obtenu le droit de vote et de se présenter aux élections, ainsi que sur l'année où la première femme a été élue ou nommée au parlement. Mars. Genève.
- . 2003b. *Base de données Parline et Les femmes dans les parlements nationaux : Classement mondial*. [http://www.ipu.org/parline-fr/parlinesearch.asp] et [http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm]. Mars 2003.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2003a. Correspondance sur les lignes téléphoniques principales, les abonnés au téléphone mobile cellulaire, les internautes et les ordinateurs individuels. Avril. Genève.
- . 2003b. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Base de données. Genève.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1997. *Classification internationale type de l'éducation 1997*. [http://portal.unesco.org/uis/TEMPLATE/pdf/isced/ISCED_A.pdf]. Mars 2003.
- . 1999. *Annuaire statistique 1999*. Paris.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), Institut de statistique. 2001. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation combinés. Mars. Paris.
- . 2003a. Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Janvier. Montréal.
- . 2003b. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation combinés. Mars. Montréal.
- . 2003c. Correspondance sur les dépenses d'éducation. Février. Montréal.
- . 2003d. Correspondance sur les taux nets et bruts de scolarisation et sur les enfants ayant achevé le cycle primaire. Février. Montréal.
- . 2003e. « Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation ». Document de travail pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2003*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), OMS (Organisation mondiale de la Santé) et FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population). 1997. *Guidelines for Monitoring the Availability and Use of Obstetric Services*. New York.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2000. *The State of the World's Children 2001*. New York : Oxford University Press.
- . 2003a. Correspondance sur les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Janvier. New York.
- . 2003b. *La situation des enfants dans le monde 2003*. New York : Oxford University Press.
- UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice). 2002. Correspondance sur les données relatives aux victimes de crimes et délits. Mars. Turin.
- Université de Bir-Zeit. 2002. *Palestine Human Development Report 2002*. Ramallah, Territoires palestiniens occupés.

Classification des pays et territoires

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain ^a

Développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800)

Allemagne République tchèque
 Argentine Royaume-Uni
 Australie Saint-Kitts-et-Nevis
 Autriche Seychelles
 Bahamas Singapour
 Bahreïn Slovaquie
 Barbade Slovénie
 Bélarus Suède
 Belgique Suisse
 Brunéi Darussalam Trinité-et-Tobago
 Canada Uruguay
 Chili (55 pays ou territoires)
 Corée, Rép. de
 Costa Rica
 Croatie
 Chypre
 Cuba
 Danemark
 Émirats arabes unis
 Espagne
 Estonie
 États-Unis
 Finlande
 France
 Grèce
 Hong-Kong, Chine (RAS)
 Hongrie
 Islande
 Irlande
 Israël
 Italie
 Japon
 Koweït
 Lettonie
 Lituanie
 Luxembourg
 Malte
 Mexique
 Nouvelle-Zélande
 Norvège
 Pays-Bas
 Pologne
 Portugal
 Qatar

Développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud
 Albanie
 Algérie
 Antigua-et-Barbuda
 Arabie saoudite
 Argentine
 Barbade
 Bélarus
 Belize
 Bolivie
 Bosnie-Herzégovine
 Botswana
 Brésil
 Bulgarie
 Cap-Vert
 Chili
 Chine
 Colombie
 Costa Rica
 Croatie
 Cuba
 Djibouti
 Dominique
 Égypte
 El Salvador
 Équateur
 Estonie
 Fidji
 Gabon
 Grenade
 Guatemala
 Guyana
 Honduras
 Hongrie
 Îles Marshall
 Iran, Rép. islamique d'
 Iraq
 Jamahiriya arabe libyenne
 Jamaïque
 Jordanie
 Kazakhstan
 Kiribati
 Lettonie
 Liban

Faible développement humain (IDH inférieur à 0,500)

Angola
 Bénin
 Burkina Faso
 Burundi
 Cameroun
 Congo, Rép. dém. du
 Côte d'Ivoire
 Djibouti
 Érythrée
 Éthiopie
 Gambie
 Guinée
 Guinée-Bissau
 Haïti
 Kenya
 Madagascar
 Malawi
 Mali
 Mauritanie
 Mozambique
 Népal
 Niger
 Nigéria
 Ouganda
 Pakistan
 Rép. centrafricaine
 Rwanda
 Sénégal
 Sierra Leone
 Tanzanie, Rép.-Unie de
 Tchad
 Yémen
 Zambie
 Zimbabwe
 (34 pays ou territoires)

a. Ne figurent pas dans cette liste les États membres suivants des Nations Unies pour lesquels l'IDH n'a pas pu être calculé : Afghanistan, Andorre, Îles Marshall, Iraq, Kiribati, Libéria, Liechtenstein, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Palaos, Rép. pop. dém. de Corée, Saint-Marin, Serbie et Monténégro, Somalie, Timor-Leste, Tonga et Tuvalu.

Pays regroupés selon leur revenu ^a

Revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 9 206 dollars en 2001)

Allemagne
Andorre
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Belgique
Brunéi Darussalam
Canada
Chypre
Corée, Rép. de
Danemark
Émirats arabes unis
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Hong-Kong, Chine (RAS)
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Liechtenstein
Luxembourg
Monaco
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Qatar
Royaume-Uni
Saint-Marin
Singapour
Slovénie
Suède
Suisse
(39 pays ou territoires)

Revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 746 et 9 205 dollars en 2001)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Barbade
Biélorus
Belize
Bolivie
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cap-Vert
Chili
Chine
Colombie
Costa Rica
Croatie
Cuba
Djibouti
Dominique
Égypte
El Salvador
Équateur
Estonie
Fidji
Gabon
Grenade
Guatemala
Guyana
Honduras
Hongrie
Îles Marshall
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kiribati
Lettonie
Liban
Lituanie
Macédoine, ERYM
Malaisie
Maldives
Malte
Maroc
Maurice
Mexique
Micronésie (États fédérés de)
Namibie
Oman
Palaos
Panama
Paraguay
Pérou
Philippines
Pologne
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
République tchèque
Roumanie
Russie, Féd. de
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Samoa
Serbie et Monténégro
Seychelles
Slovaquie
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Territoires palestiniens occupés
Thaïlande
Tonga
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
(86 pays ou territoires)

Faible revenu (PNB par habitant inférieur ou égal à 745 dollars en 2001)

Afghanistan
Angola
Arménie
Azerbaïdjan
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Comores
Congo
Congo, Rép. dém. du
Corée, Rép. pop. dém. de
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Géorgie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Haïti
Îles Salomon
Inde
Indonésie
Kenya
Kirghizistan
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Moldova, Rép. de
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Ouganda
Ouzbékistan
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tadjikistan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Timor-Leste
Togo
Ukraine
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe
(66 pays ou territoires)

a. D'après le classement de la Banque mondiale (valable à compter du 1^{er} juillet 2002) fondé sur le revenu national brut (RNB) par habitant. Ce classement ne comprend pas Nauru et Tuvalu, faute de données suffisantes.

Classification des pays en grands groupes ^a

Pays en développement

Afghanistan	Haïti	Rép. dominicaine	Érythrée	Croatie	Suède
Afrique du Sud	Honduras	Rwanda	Éthiopie	Estonie	Suisse
Algérie	Hong-Kong, Chine (RAS)	Sainte-Lucie	Gambie	Géorgie	Turquie
Angola	Îles Marshall	Saint-Kitts-et-Nevis	Guinée	Hongrie	(30 pays ou territoires)
Antigua-et-Barbuda	Îles Salomon	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Guinée-Bissau	Kazakhstan	
Arabie saoudite	Inde	Samoa	Guinée équatoriale	Kirghizistan	Pays de l'OCDE
Argentine	Indonésie	Sao Tomé-et-Principe	Haïti	Lettonie	à revenu élevé^a
Bahamas	Iran, Rép. islamique d'	Sénégal	Îles Salomon	Lituanie	Allemagne
Bahreïn	Iraq	Seychelles	Kiribati	Macédoine, ERYM	Australie
Bangladesh	Jamahiriya arabe libyenne	Sierra Leone	Lesotho	Moldova, Rép. de	Autriche
Barbade	Jamaïque	Singapour	Libéria	Ouzbékistan	Belgique
Belize	Jordanie	Somalie	Madagascar	Pologne	Canada
Bénin	Kenya	Soudan	Malawi	République tchèque	Corée, Rép. de
Bhoutan	Kiribati	Sri Lanka	Maldives	Roumanie	Danemark
Bolivie	Koweït	Suriname	Mali	Russie, Féd. de	Espagne
Botswana	Lesotho	Swaziland	Mauritanie	Serbie et Monténégro	États-Unis
Brésil	Liban	Tanzanie, Rép.-Unie de	Mozambique	Slovaquie	Finlande
Brunéi Darussalam	Libéria	Tchad	Myanmar	Slovénie	France
Burkina Faso	Madagascar	Territoires palestiniens	Népal	Tadjikistan	Grèce
Burundi	Malaisie	occupés	Niger	Turkménistan	Irlande
Cambodge	Malawi	Thaïlande	Ouganda	Ukraine	Islande
Cameroun	Maldives	Timor-Leste	Rép. centrafricaine	(27 pays ou territoires)	Italie
Cap-Vert	Mali	Togo	Rép. dém. pop. lao		Japon
Chili	Maroc	Tonga	Rwanda	<i>OCDE</i>	Luxembourg
Chine	Maurice	Trinité-et-Tobago	Samoa	Allemagne	Nouvelle-Zélande
Chypre	Mauritanie	Tunisie	Sao Tomé-et-Principe	Australie	Norvège
Colombie	Mexique	Turquie	Sénégal	Autriche	Pays-Bas
Comores	Micronésie (États fédérés de)	Tuvalu	Sierra Leone	Belgique	Portugal
Congo	Mongolie	Uruguay	Somalie	Canada	Royaume-Uni
Congo, Rép. dém. du	Mozambique	Vanuatu	Soudan	Corée, Rép. de	Suède
Corée, Rép. de	Myanmar	Venezuela	Tanzanie, Rép.-Unie de	Danemark	Suisse
Corée, Rép. pop. dém. de	Namibie	Viet Nam	Tchad	Espagne	(24 pays ou territoires)
Costa Rica	Nauru	Yémen	Togo	États-Unis	
Côte d'Ivoire	Népal	Zambie	Tuvalu	Finlande	
Cuba	Nicaragua	Zimbabwe	Vanuatu	France	
Djibouti	Niger	(137 pays ou territoires)	Yémen	Grèce	
Dominiq	Nigéria		Zambie	Hongrie	
Égypte	Oman	Pays les moins avancés	(49 pays ou territoires)	Irlande	
El Salvador	Ouganda	Afghanistan		Islande	
Émirats arabes unis	Pakistan	Angola	<i>Europe centrale et orientale et</i>	Italie	
Équateur	Palaos	Bangladesh	<i>Communauté des États indépendants (CEI)</i>	Japon	
Érythrée	Panama	Bénin		Luxembourg	
Éthiopie	Papouasie-Nouvelle Guinée	Bhoutan		Mexique	
Fidji	Paraguay	Burkina Faso		Nouvelle-Zélande	
Gabon	Pérou	Burundi		Norvège	
Gambie	Philippines	Cambodge		Pays-Bas	
Ghana	Qatar	Cap-Vert		Pologne	
Grenade	Rép. arabe syrienne	Comores		Portugal	
Guatemala	Rép. centrafricaine	Congo, Rép. dém. du		République tchèque	
Guinée	Rép. dém. pop. lao	Djibouti		Royaume-Uni	
Guinée équatoriale				Slovaquie	
Guyana					

a. Correspond aux pays de l'OCDE moins la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie.

Classification des pays en développement par région

<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe du Sud</i>	<i>Pays arabes</i>
Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Asie de l'Est et Pacifique	Chypre	Algérie
Angola	Argentine	Brunéi Darussalam	Turquie	Arabie saoudite
Bénin	Bahamas	Cambodge	(2 pays ou territoires)	Bahreïn
Botswana	Barbade	Chine		Djibouti
Burkina Faso	Belize	Corée, Rép. de		Égypte
Burundi	Bolivie	Corée, Rép. pop. dém. de		Émirats arabes unis
Cameroun	B Brésil	Fidji		Iraq
Cap-Vert	Chili	Hong-Kong, Chine (RAS)		Jamahiriya arabe libyenne
Comores	Colombie	Îles Marshall		Jordanie
Congo	Costa Rica	Îles Salomon		Koweït
Congo, Rép. dém. du	Cuba	Indonésie		Liban
Côte d'Ivoire	Dominique	Kiribati		Maroc
Érythrée	Équateur	Malaisie		Oman
Éthiopie	El Salvador	Micronésie (États fédérés de)		Qatar
Gabon	Grenade	Mongolie		Rép. arabe syrienne
Gambie	Guatemala	Myanmar		Somalie
Ghana	Guyana	Nauru		Soudan
Guinée	Haïti	Palaos		Territoires palestiniens occupés
Guinée-Bissau	Honduras	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Tunisie
Guinée équatoriale	Jamaïque	Philippines		Yémen
Kenya	Mexique	Rép. dém. pop. lao		(20 pays ou territoires)
Lesotho	Nicaragua	Samoa		
Libéria	Panama	Singapour		
Madagascar	Paraguay	Thaïlande		
Malawi	Pérou	Timor-Leste		
Mali	Rép. dominicaine	Tonga		
Mauritanie	Saint-Kitts-et-Nevis	Tuvalu		
Maurice	Sainte-Lucie	Vanuatu		
Mozambique	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Viet Nam		
Namibie	Suriname	(28 pays ou territoires)		
Niger	Trinité-et-Tobago	Asie du Sud		
Nigéria	Uruguay	Afghanistan		
Ouganda	Venezuela	Bangladesh		
Rép. centrafricaine	(33 pays ou territoires)	Bhoutan		
Rwanda		Inde		
Sao Tomé-et-Principe		Iran, Rép. islamique d'		
Sénégal		Maldives		
Seychelles		Népal		
Sierra Leone		Pakistan		
Swaziland		Sri Lanka		
Tanzanie, Rép.-Unie de		(9 pays ou territoires)		
Tchad				
Togo				
Zambie				
Zimbabwe				
(45 pays ou territoires)				

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
A	
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	OMD 3, 6
Agriculture, soutien des pays de l'OCDE à leur	OMD 7
Aide publique au développement (ADP) nette versée	
aide bilatérale déliée	OMD 7
au renforcement des capacités commerciales	OMD 7
aux pays les moins avancés	OMD 7, 15
aux services sociaux de base	OMD 7
en % du RNB	OMD 7, 15
par habitant du pays donateur	15
par les ONG	15
total	15
Aide publique au développement nette reçue (versements nets)	
en % du PIB	16
par habitant	16
par les pays enclavés	OMD 8
par les petits États insulaires en développement	OMD 8
total	16
Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE	OMD 9
Alphabétisation des adultes, taux	1, 10, 30
femmes	22, 24
femmes en % du taux masculin	OMD 2, 24
hommes	22
Alphabétisation des jeunes adultes, taux	OMD 1, 10
femmes	24
femmes en % du taux masculin	24
Analphabétisme des adultes, taux	3
Armes conventionnelles, livraisons	
Exportations	
pourcentage	20
total	20
Importations, total	20
B	
Brevets délivrés à des résidents	11
C	
Chlorofluorocarbones, consommation de	OMD 5
Chômage, de longue durée	4
femmes	18
hommes	18
Chômage, taux	18
des femmes par rapport aux hommes	18
des jeunes	OMD 10, 18
femmes	OMD 10
femmes en % des hommes	18
hommes	OMD 10
moyen annuel	18
Chômeurs, nombre de	18
Cigarettes, consommation par adulte	7
Combustibles traditionnels, consommation	19
Contraception, utilisation de moyens de	6

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
Conventions sur les droits des travailleurs, signature et ratification	29
D	
Dépenses de santé	
par habitant	6
privées	6
publiques	6, 17
Dépenses militaires	17
Difficultés à comprendre un texte suivi, personnes ayant des	4
Dioxyde de carbone, émissions	
par habitant	OMD 5, 19
part dans le total mondial	19
Droits de douane, appliqués par les pays développés aux importations provenant des pays en développement	
sur l'habillement	OMD 7
sur les textiles	OMD 7
Eau, points aménagés	
population ayant un accès régulier à	6, 30
dans les campagnes	OMD 6
dans les villes	OMD 6
population privée d'accès régulier à	3
E	
Electricité, consommation par habitant	19
Energie, unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole	OMD 5, 19
Enfants atteignant la 5 ^e année d'école	OMD 1, 10
Enseignement et éducation, dépenses publiques	
en % du PIB	9, 17
en % du total des dépenses publiques	9
maternelle et primaire	9
secondaire	9
supérieur	9
Espérance de vie à la naissance	1, 8, 30
population féminine	22
population masculine	22
Exportations	
de biens et services	14
de produits de haute technologie	14
de produits manufacturés	14
de produits primaires	14
F	
Fécondité, indice synthétique	5, 30
Femmes, participation à la vie économique	
femmes parlementaires, ou occupant es fonctions de direction	23
occupant un poste d'encadrement ou des fonctions techniques	23
Femmes, participation à la vie politique	
date d'accession des femmes au parlement par élection ou nomination	27

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
date d'obtention du droit de candidature par les femmes	27
date d'obtention du droit de vote par les femmes	27
femmes ministres	27
sièges parlementaires détenus par des femmes	OMD 2, 23, 27
Femmes, taux d'activité économique	25
en % du taux masculin	25
en indice	25
Filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, inscription dans 10	
Flux privés, autres	16
Forces armées, effectifs	
en indice	20
total	20

I

Importations de biens et services	14
Importations des pays développés en franchise de droits de douane	
en provenance des pays en développement	OMD 7
en provenance des pays les moins avancés	OMD 7
Indicateur de la participation des femmes (IPF)	23
Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays en développement	3
Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour 17 pays de l'OCDE	4
Indicateur du développement humain (IDH)	1
Tendances	2
Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	22
Indice d'écart de pauvreté	OMD 1
Indice d'espérance de vie	1
Indice des prix à la consommation, variation annuelle	12
Inégalité, outils de mesure	
indice de Gini	13
rapport interdécile	13
rapport interquintile	13
Inscriptions, quotient du nombre de filles par rapport aux garçons	
primaire	OMD 2
secondaire	OMD 2
supérieur	OMD 2
Installations sanitaires améliorées, population utilisant des	6
dans les villes	OMD 6
Instruments internationaux de protection des droits de l'homme, signature et ratification	28
Insuffisance pondérale néonatale, enfants souffrant d'	7
Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une	OMD 1, 3, 7
Internautes	OMD 10, 11
Investissement direct étranger, entrées nettes	16

L

Licences, redevances et droits perçus	11
---------------------------------------	----

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
M	
Malnutrition, personnes souffrant de	OMD 1, 7, 30
Médecins, nombre	6
Médicaments et vaccins essentiels, population ayant accès aux	OMD 10, 6
Micro-ordinateurs, nombre pour 100 habitants	OMD 10
Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux	OMD 3, 8, 30
Mortalité infantile, taux	OMD 3, 8, 30
Mortalité maternelle, taux	OMD 3, 8
N	
Niveau d'instruction, indice	1

P

Paludisme	
cas	OMD 4, 7
prévention, enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	OMD 4
taux de mortalité lié au	
tous âges confondus	OMD 4
enfants de 0 à 4 ans	OMD 4
traitement, enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens	OMD 4
Pauvreté, monétaire	
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar par jour	OMD 1, 3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 2 dollars par jour	3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 4 dollars par jour	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 11 dollars par jour	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire national	3
Personnes déplacées	20
Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance	
agressions (autres)	21
agressions sexuelles	21
corruption	21
crimes et délits contre les biens	21
tous actes confondus	21
vols qualifiés	21
PIB par habitant en dollars constants	12
PIB par habitant, en PPA	1, 12, 30
année de la valeur la plus élevée	12
croissance annuelle	12
valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2001	12
PIB, indice	1
PIB, total	
en milliards de dollars	12
en milliards de PPA	12
Population,	
âgée de 65 ans et plus	5

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
de moins de 15 ans	5
taux de croissance annuel	5
total	5, 30
urbaine	5
Préservatif masculin, utilisation lors du dernier rapport sexuel à risque	
jeunes femmes	OMD 4
jeunes hommes	OMD 4
R	
Recherche et développement (R&D)	
dépenses	11
scientifiques et ingénieurs travaillant en	11
Réfugiés	
par pays d'asile	20
par pays d'origine	20
Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un	7
Revenu du travail, estimations	
femmes	22
hommes	22
part des femmes par rapport à celle des hommes	23
Revenu ou consommation, part	
10 % les plus pauvres	13
20 % les plus pauvres	OMD 1, 13
10 % les plus riches	13
20 % les plus riches	13
S	
Scolarisation des orphelins, taux de	OMD 4
Scolarisation, taux brut	
combiné (primaire, secondaire, supérieur)	1,30
population féminine	22
population masculine	22
supérieur	
femmes	24
femmes en % du taux masculin	24
Scolarisation, taux net	
primaire	OMD 1, 10
filles	24
filles en % du taux masculin	24
secondaire	10
filles	24
filles en % du taux masculin	24
Service de la dette, total	
en % des exportations de biens et services	OMD 9, 16
en % du PIB	16, 17
Superficie	
proportion de zones forestières	OMD 5
zones protégées en % de la superficie totale	OMD 5
Survie	
probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans	
population féminine	8

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
population masculine	8
probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans	3
probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans	4
T	
Taux d'activité par secteur économique	
Agriculture	
femmes	25
hommes	25
Emploi salarié non agricole, part des femmes	OMD 2
Industrie	
femmes	25
hommes	25
Services	
femmes	25
hommes	25
Téléphone mobile, abonnés	11
Téléphone, lignes téléphoniques d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile	OMD 10
Temps de travail	
femmes	
en % de celui des hommes	26
activités marchandes	26
activités non marchandes	26
hommes	26
activités marchandes	26
activités non marchandes	26
total	
activités marchandes	26
activités non marchandes	26
Termes de l'échange	14
Thérapies de réhydratation orale, taux d'utilisation	6
Traités sur l'environnement, ratification	19
Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale	
femmes	25
hommes	25
Tuberculose	
cas	OMD 4, 7
détectés selon la stratégie DOTS	OMD 4
soignés selon la stratégie DOTS	OMD 4
taux de décès liés à la	OMD 4
V	
Vaccination des enfants d'un an	
contre la rougeole	OMD 3, 6
contre la tuberculose	6
VIH/sida, personnes infectées	
adultes, en %	7, 30
enfants, nombre	7
femmes, nombre	7
Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	
dans les grands centres urbains	OMD 4
hors des grands centres urbains	OMD 4